Institut d'Etudes Politiques de Paris

ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO

Gouvernance Economique

Observatoire Français des Conjonctures Economiques

Doctorat d'Economie

La soutenabilité des économies insulaires coloniales et postcoloniales

Le cas de l'Ile de La Réunion

Philippe Holstein

Thèse dirigée le Professeur Jean-Paul Fitoussi

Soutenue le 27 juin 2014

Jury :

M. Fred Célimène, Professeur des Universités, Université des Antilles et de la Guyane (rapporteur)

M. Jean-Paul Fitoussi, Professeur émérite, Institut d'Etudes Politiques de Paris

M. Jacques Le Cacheux, Professeur des Universités, Université de Pau et des Pays de l'Adour (rapporteur)

M. Thierry Mayer, Professeur des Universités, IEP de Paris

Introduction générale

Univers de jeu du Robinson de la Nouvelle Economie Classique, métaphore du cloisonnement des marchés pour la Nouvelle Economie Keynésienne, les références aux îles dans la littérature économique contemporaine sont aussi récurrentes que les travaux sur les économies insulaires rares. Cette marginalité centrale reflète la position équivoque des îles dans les imaginaires et les discours modernes. Dans leur diversité, nombre d'auteurs s'accordent pour comprimer la multiplicité et la plasticité de ces organisations dans le concept objectivé et discuté d' « île ». L'insularité, comme donnée, impliquerait alors des déterminismes, écologiques, économiques, sociaux et culturels. Anne Meistersheim invoque par exemple l' *« être d'îles »,* au sens d'un espace produisant *« un type de société ayant, sinon un fonctionnement complètement original, du moins des inflexions particulières »*[1].

L'île incarnerait l'altérité. Un espace à part, hors des normes, des temporalités et des dynamiques centrales ; le support par excellence du dépaysement et du déplacement ; une hétérotopie exotique et mouvante. Dans sa définition même, l'île se construit dans l'opposition binaire à un référent continental[2] naturalisé et dissimulé. Les géographes retiennent deux traits essentiels et distinctifs pour qualifier cet « objet » : l'isolement et la petite taille. Pour François Taglioni, les îles désignent « *des terres entourées d'eau de tous côtés, d'un seul tenant, dont la superficie est inférieure à 11 000 km2 et la population inférieure à 1,5 million d'habitants".*[3] Pour renforcer l'association de l'insula à l'isolat, d'autres géographes ajoutent des « indices d'isolement », tel que le ratio superficie terrestre / zone économique exclusive[4]. L'île se caractériserait alors par une séparation multidimensionnelle - physique, écologique, économique, sociale, politique et symbolique – vis-à-vis du monde extérieur, exacerbée par l'exigüité[5].

---

[1] Anne MEISTERSHEIM. *Figures de l'île*. p.15

[2] Jean Michel RACAULT. De la définition de l'île à la thématique insulaire. In Jean-Claude MARIMOUTOU et Jean-Michel RACAULT (dir.) *L'insularité. Thématique et représentation. Actes du colloque international de Saint Denis de La Réunion, avril 1992*.

[3] François TAGLIONI. *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires. De l'île-relais aux réseaux insulaires*. p.36

[4] François DOUMENGE. Quelques contraintes du milieu insulaire In Jean-Pierre DOUMENGE et al (dir.). *Iles tropicales : insularité, insularisme*. p.9

[5] Jean-Luc BONNIOL. Micro-insularité et particularisme : approche comparée à partir de cas antillais et seychellois In Jean-Pierre DOUMENGE et al (dir.). *op cit*. p.69

Altérité fantasmée des utopies insulaires tropicales. De l'utopie édénique d'une nature vierge, exubérante, accueillante et enchanteresse, tranchant avec la dureté et les privations des voyages maritimes ou la fadeur d'espaces continentaux anthropisés. Etienne de Flacourt, naturaliste, gouverneur de Fort Dauphin et pionnier de la colonisation de La Réunion s'extasie en 1649 devant le « *meilleur pays du monde* (…) *arrosé de rivières et de fontaines de tous côtés, fourmillant de cochons, de tortues de mer et de terre extrêmement grosses ; plein de ramiers, de tourterelles, de perroquets les plus beaux du monde.* (…) *La terre y est fertile et grasse. L'air y est très sain* (…). *Ce serait avec juste raison que l'on pourrait appeler cette île un paradis terrestre.* »[6]. La mystique de l'Eden perdu se perpétue dans l'utopie romantique du « *bon sauvage écologique* »[7], préservant une harmonie écologique et sociale intemporelle grâce à son ignorance ou son refus de l'hybris moderne, du marché, de la monnaie et de l'Etat. L'éloge d'une tempérance insulaire traverse les époques : des pionniers de l'écologie coloniale, comme Pierre Poivre ou Bernardin de Saint Pierre, aux anthropologues structuralistes comme Roy Rappaport, jusqu'aux primitivistes contemporains, qui exaltent la « voie Pacifique », la restauration d'une économie traditionnelle vertueuse. Le rêve romantique d'une unité retrouvée rejoint l'utopie sociale et coloniale de la réinvention. La quête d'un espace libéré des conventions, des pesanteurs et des hiérarchies contingentes du continent, support d'une vie réglée face à la licence métropolitaine. Chassé par la révocation de l'édit de Nantes, Henri Du Quesne, propose en 1689 de fonder une colonie huguenote régie par les principes d'ordre et de travail sur La Réunion, qu'il surnomme « Isle d'Eden »[8].

Altérité redoutée du royaume des anomalies et des monstres. Ecologiquement, l'isolement relatif des îles exclut les espèces qui ne peuvent emprunter les courants marins et aériens pour se déplacer. La diversité spécifique s'avère donc plus faible que sur les continents. A l'exception d'une chauve-souris disparue, tous les mammifères de La Réunion proviennent d'une introduction humaine. Mais l'absence de prédateurs ou d'espèces-clés libère dans le même temps des niches écologiques et l'expression de caractères inhibés dans

---

[6] Etienne de FLACOURT. *Histoire de la Grande isle Madagascar.* Cité in Albert LOUGNON. *Sous le signe de la Tortue. Voyages anciens à l'Ile Bourbon. (1611-1725)*. p.27.

[7] Thomas HEADLAND, Michael ALVARD, Stephen BECKERMAN et al. CA Forum on Theory in Anthropology: Revisionism in Ecological Anthropology. *Current Anthropology*, aout – oct. 1997, vol.38 n°4, p 605.

[8] « Des Huguenots en quête d'un paradis » in Daniel VAXELAIRE (dir.) *Le Mémorial de La Réunion. Tome 1*

un milieu plus concurrentiel. Au fil des successions, émergent des écosystèmes uniques, marqués par un fort degré d'endémisme. 90% de la flore indigène de La Réunion est endémique des îles du sud-ouest de l'Océan Indien, 32% endémique stricte[9] de l'île, tout comme 95% des espèces terrestres hawaïennes[10]. L'endémisme est la cause de toutes les étrangetés, du nanisme et du gigantisme, d'un Dodo aux ailes atrophiées, symbole des dégénérescences insulaires. L'île est également la demeure de l'exotisme et des monstruosités anthropomorphiques : du cyclope, de Circée et des cannibales caribéens, les Kaliganos. A travers ces derniers, Christophe Colomb dessine la figure du Sauvage, d'un peuple animalisé – dont certains membres n'ont « *qu'un œil et une face de chien* » - dévorant les innocents indigènes Arawaks. Symbole du passage de la barbarie des sauvages à la barbarie des modernes, les économies de plantation esclavagistes sont expulsées de l'Histoire, dépeintes comme une anomalie tropicale défendue par des colons résistant à la diffusion des Lumières.

Les représentations binaires rejettent l'entre-deux. L'alternative est donc claire : l'île doit présenter une différence irréductible ou renoncer à toute spécificité ; devenir un cas standard. Pour D. Benjamin et H. Godard « *L'île ne semble pas être un objet d'étude en soi, nécessitant la mise en œuvre de problématiques particulières, et de concepts spécifiques pour expliquer leurs dynamiques sociales, spatiales et économiques, leur fonctionnement et leurs dysfonctionnements* »[11]. Posture partagée par la science économique, qui aborde ces espaces à travers le prisme de la taille, en y projetant les instruments classiques d'analyse des petites économies ouvertes, développés notamment par Simon Kuznets**.** Patrick Guillaumont précise, par exemple, que « *l'insularité se confond avec la petite dimension géographique* »[12]

L' « exclusion symbolique »[13] des îles colonisées masque leur contribution décisive à la formation de la modernité. Ce concept équivoque, désignant tantôt une époque, une

[9] Fréderic BLANCHARD. *Guide des milieux naturels : La Réunion-Maurice- Rodrigues*.

[10] Elwood C. ZIMMERMAN. Nature of the land biota. In F.R. FOSBERG (dir). *Man's place in the island.* p.58

[11] Didier BENJAMIN et Henri GODARD, *Les Outre-mer français*. p.57.

[12] Patrick GUILLAUMONT. Ouverture sur l'extérieur, instabilité des exportations et politique économique dans les économies insulaires In Jean CRUSOL, Philippe HEIN et François VELLAS (dir.) *L'enjeu des petites économies insulaires*. p.79

[13] Mimi SHELLER. *Consuming the Caribbean : from Arawaks to zombies*. p.3.

expérience du monde sensible ou un projet[14], apparaît, à la fin du XVIe siècle, sous le signe de la rupture. Il exprime alors le sentiment d'une ère nouvelle, ouverte par les grandes transformations symboliques et matérielles induites par la réinscription de l'Europe dans le système-monde afro-eurasiatique, emportant tel un prodigieux maelström des sociétés européennes réputées féodales, rurales, homogènes et repliées sur elles-mêmes.

Sur le plan matériel, la modernité renvoie à l'affirmation concomitante et récursive du capitalisme et de l'Etat. Les îles précèdent et nourrissent cette dynamique continentale. Dès le Xe siècle, la Crète, Chypre et la Sicile abritent, dans des fiefs concédés par les croisés aux négociants génois et vénitiens, des plantations sucrières organisées rationnellement pour assurer la maximisation d'une production spéculative, destinée aux marchés distants. Alors que les économies continentales sont encore dominées par les principes de réciprocité, de tribut et des productions autonomes d'usage, ces plantations mobilisent un travail discipliné, servile et marchandisé, modelant des écosystèmes objectivés, réduits au rang de facteur de production. Des formes d'organisation du travail quasi-tayloriennes sont à l'œuvre dans l'ensemble des îles à sucre : division des tâches, standardisation des mouvements, minutage des opérations, rationalisation des déplacements… L'esclavage, historiquement associé à des fonctions symboliques, de prestige, devient le support d'expansion du capitalisme. Les colonies insulaires des Caraïbes et des Mascareignes soutiennent en effet le développement du capitalisme commercial européen, qui assure leur fourniture en biens de consommation, de production et en esclaves, et l'écoulement des denrées tropicales sur les marchés continentaux. L'esclavage concoure aussi à la formation du tissu industriel européen. Directement, dans des activités liées au commerce colonial comme la construction navale, le raffinage et le tissage, etc. Et indirectement, grâce à l'accumulation et la réallocation du capital tiré de ces activités. Cette place décisive explique la centralité des expériences coloniales dans les œuvres des classiques, qui voient dans ces économies un concentré des conditions et des obstacles à une croissance auto-entretenue. Les îles à sucre frappent alors les commentateurs par leur richesse. Pour Adam Smith, « *Les profits d'une sucrerie, dans toutes*

[14] Peter OSBORNE. Modernity is a qualitative, not a chronological category : notes on the dialectics of differential historical time In Francis BARKER, Peter HULME, et Margaret IVERSEN. *Postmodernism and the re-reading of modernity*

nos colonies des Indes occidentales, sont en général beaucoup plus forts que ceux de toute autre espèce de culture que l'on connaisse en Europe ou en Amérique. »[15]

Pionnières de l'économie marchande, les îles à sucre expérimentent la révolution industrielle bien plus tôt que de nombreux secteurs ou régions européens. Dès 1817, Joseph Desbassyns introduit à La Réunion une machine à vapeur ; en 13 ans, plus de 84 moteurs seront installés dans l'île, faisant de la vapeur la première forme d'énergie mobilisée par les sucreries[16]. L'industrialisation s'accompagne d'une forte concentration foncière et de l'émergence d'usines centrales, dotées d'une puissance colossale, aux mains d'opérateurs financiers, tel que le Crédit Foncier Colonial, qui s'attachent à maximiser les flux de valeur. L'explosion de la production mondiale de sucre transforme une épice précieuse en un bien de consommation de masse qui bouleverse les conditions de vie et soutient, à l'image de la pomme de terre, la croissance démographique et l'urbanisation européennes. La contribution économique des îles, se double d'une participation directe aux stratégies d'affirmation globale des Etats européens naissants et à leurs affrontements. Jusqu'à la deuxième moitié du XIXe siècle, ces Etats n'occupent qu'une place marginale dans le monde, et leur implantation dans l'Océan Indien repose essentiellement sur les îles, construites comme des escales, des places fortes et des comptoirs, au service des grandes compagnies de commerce et des ambitions nationales.

La croissance démographique et économique soutenue par une colonisation à dominante insulaire jusqu'à la deuxième moitié du XIXe siècle, provoque la déliquescence de l'univers réglé, de l'ordre théologique et des croyances établies. L'Europe naissante fait alors face à un défi : comment interpréter, donner sens et gouverner le réel ? Ordonner une multiplicité mouvementée et hétérogène dans un discours cohérent et systématique ? Donner de nouveaux fondements à la connaissance ? Face à l'incertitude radicale surgissent de multiples discours, dont l'économie politique, qui font leurs ces ambitions. Par discours, j'entends la définition foucaldienne d'un *« ensemble d'énoncés qui relèvent d'un même système de formation* »[17], qui produisent la réalité, ses objets, ses sujets et leurs relations, et

[15] Adam SMITH. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Livre III. Chapitre II. p.17.

[16] Louis MAILLARD, *Notes sur l'île de La Réunion*. p.221. cité par HO Hai Quang, *Contribution à l'histoire économique de l'ile de La Réunion (1642-1848)* p.166

[17] Michel FOUCAULT. *L'archéologie du savoir*. p.141

conditionnent les mobiles et les modalités de l'action[18]. Une matrice de représentations, qui structure un groupe social, ses imaginaires et ses rapports au monde. La construction et l'énonciation de ces discours obéissent à un ensemble de règles conventionnelles et implicites, qui définissent les conditions de production et les procédures de validation des savoirs, les critères du « *dire vrai* » [19]. Ces règles constituent une « *épistémè* », une forme « *d'a priori historique »* propre à chaque époque, qui spécifie le type de relations existant entre les êtres, les phénomènes, les concepts. L'épistémè se manifeste par une certaine régularité des thèmes d'interrogation, des méthodes et des affirmations en dépit de la diversité des disciplines et des points de vue. Régularité et non uniformité ; Foucault prenant soin de préciser que « *l'épistémè n'est pas une sorte de grande théorie sous-jacente, c'est un espace de dispersion, c'est un champ ouvert et sans doute indéfiniment descriptible de relations »*[20]. Au XVIIIe siècle, la modernité se pense dans la rupture, dans la déconstruction des ordres établis et le questionnement continu de la réalité. Pour Foucault, la modernité renvoie donc moins à une période historique qu'à une attitude, marquée par l'inscription consciente et réflexive dans le présent[21]. Conscience de soi qui dicte le projet moderne : l'autonomie, définie par Cornelius Castoriadis comme l' *« acceptation de l'absence de toute Norme ou Loi extra-sociale qui s'imposerait à la société »*[22], le refus de la *physis* (de la naturalité) au profit du *nomos (*l'auto-institué). L'autonomie du sujet individuel ou collectif n'est pas donnée. Elle procède d'un affrontement constant contre des obstacles religieux, naturels, traditionnels, qui masquent le caractère auto-organisé de la société[23], et maintiennent le sujet dans la gangue des illusions, des préjugés, des traditions et des hiérarchies naturalisées. Considérer la modernité au singulier soulève le risque de réifier ce qui n'incarne jamais qu'un assemblage de pratiques et de discours mouvants, souvent contradictoires, gravitant autour d'un noyau de croyances fondamentales, d'un paradigme. Paradigme s'incarnant, selon Edgar Morin, dans le principe

[18] Giles MOHAN. "Developing Differences: Post-Structuralism & Political Economy" in *Contemporary Development Studies. Review of African Political Economy*, Vol. 24, No. 73.Sept.1997.p.314

[19] Bob PRICE. The myth of postmodern science In Raymond A. EVE, Sara HORSFALL et Mary E. LEE. *Chaos, complexity and sociology. Myths models and theories*

[20] Michel FOUCAULT. Réponse à une question. *Esprit*. mai 1968. n°371 pp 850-874 In Michel FOUCAULT. *Dits et écrits I (1954-1969).* p.676

[21] Michel FOUCAULT. Qu'est-ce que les Lumières In *Dits et écrits,* vol. IV. p. 568

[22] Cornelius CASTORIADIS. Institution de la société et religion In *Domaines de l'homme*. p. 479

[23] John MCGOWAN. *Postmodernism and its critics*. p. 3

de séparation[24]. Cette certitude primordiale irrigue la représentation d'un univers ontologique, peuplé d'unités homogènes, rigides et préexistantes, dont l'essence détermine le développement et le classement dans des catégories pures et hermétiques. Réunies ou opposées par leur essence, ces unités n'entretiennent que des relations ponctuelles et linéaires, qui donnent naissance à des ensembles surplombants également équilibrés. Paradoxalement, la recherche d'un savoir auto-fondé conduit donc les discours modernes à réhabiliter les principes d'ordre, de déterminisme et d'uniformité, et à sanctuariser des règles immanentes, telles que les lois de l'économie, qui gouverneraient le réel et s'imposeraient à tous. Pour Zygmunt Bauman, la virulence de ces croyances répond d'abord à un besoin de réconfort, face à la terreur que suscite un monde en bouillonnement et l'anéantissement des fondements du savoir tenu pour vrai[25], notablement sous l'effet de la découverte et de la colonisation du monde.

A nouveau, les colonies, notamment insulaires, jouent un rôle déterminant dans la formation de ce nouveau système discursif, qui s'illustre par son dualisme, son mécanisme et son positivisme. Elles offrent un champ neuf pour la pensée, regorgeant d'êtres, d'expériences et de phénomènes que le rouleau positiviste naissant va s'efforcer de catégoriser, de décortiquer et d'analyser. Ces colonies concentrent les débats d'une discipline naissante, l'économie politique, dont les écoles s'affrontent sur les questions de leur statut politique, de la liberté du commerce, de l'esclavage. Plus encore, c'est dans la colonisation et par le jeu des oppositions binaires à la nature, aux femmes et aux sauvages que l'économie dresse le portrait de son sujet, de l'agent représentatif, et invente les principes qui dirigeraient l'avancement matériel et moral des sociétés. La face sombre de la colonisation alimente aussi la réflexion. L'ampleur et la rapidité des destructions écologiques induites par l'établissement des plantations spéculatives donnent naissance aux premiers discours écologiques construits. Dès le XVIIIe siècle, ceux-ci établissant des liens de causalité entre la simplification des écosystèmes et l'épuisement des sols, et entre l'élimination de la couverture forestière, la dessiccation et les grandes avalasses, menaçant la prospérité des îles. Et ces réflexions, cette prise de conscience des enjeux de la finitude et des rendements décroissants déclenchés par la

[24] Edgar MORIN. *La Méthode Tome 4. Les idées. Leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*. p. 220

[25] Linda HUTCHEON. Eruptions of postmodernity : the postcolonial and the ecological. *Essays on Canadian Writing*. 1993 n°51

colonisation anthropique des milieux sont appropriées par les économistes classiques. De même, les résistances et les luttes des populations colonisées et des esclaves, la contestation de la différenciation arbitraire, caractéristique du colonialisme, soutiennent les réflexions continentales sur les droits civils et politiques. Plus généralement, l'île incarne pour la modernité le microcosme par excellence, un laboratoire comprimant le temps et l'espace, où les phénomènes diffus à l'échelle du continent se dessinent nettement. A l'image de l'évolution biologique, théorisée par Charles Darwin aux Galapagos en observant la différenciation entre des pinçons peuplant des îles aux biotopes variés.

Construit dans la colonisation, ce nouveau système discursif va réciproquement encadrer, légitimer et raffiner les pratiques coloniales. L'économie politique se pose en métadiscours et s'impose comme le pilier d'un nouvel « *art de gouverner* », la « gouvernementalité coloniale », qui s'exerce tant sur les îles que dans leurs métropoles et dont l'une des préoccupations majeures est la soutenabilité. Dans le système de croyance ontologique de la modernité, la soutenabilité renvoie d'abord à la reproduction du même, de l'existant ; pour les physiocrates, à la défense de l'ordre naturel ; pour les mercantilistes, à la préservation de l'Etat sur un échiquier européen antagoniste, grâce au développement des forces productives et la conquête des monopoles. Avec les classiques et l'émergence de la population comme objet de pouvoir, s'impose la thèse d'une marche linéaire de l'humanité vers le progrès, dont les séquences seraient déterminées par l'importance des capacités productives et de l'abondance matérielle, conditionnant le bien-être des populations, objectif final des pratiques gouvernementales. Conservant une approche ontologique, à travers la fiction du circuit et de l'économie nationale, classiques et marxistes pensent que toute économie dispose d'un stock de « capital productif » constitué de ses écosystèmes, de sa population et d'un capital fixe et numéraire. La combinaison de ces trois facteurs de production génère des flux de ressources – un produit annuel – qui assurent leur reproduction et dont le résidu, l'épargne accumulée et réinvestie, permet une augmentation du stock de capital, démultipliant les flux et les capacités nationales… Pour l'économie politique la soutenabilité qualifie donc deux phénomènes : d'une part, la croissance auto-entretenue, la capacité de préserver et d'augmenter le capital productif et les services qu'il procure, afin de progresser dans la marche du temps ; d'autre part, une situation stigmatisée ou célébrée : l'état stationnaire, dans lequel le stock de capital, le niveau de population et de consommation par tête demeurent constants.

De l'effacement à la consécration des problématiques insulaires

Matrices de la modernité, les îles perdent leur importance stratégique à mesure que l'Europe se transforme, selon l'expression de Jacques Grinevald, en une « civilisation thermo-industrielle », dont la chaudière est alimentée par l'exploitation des stocks d'énergie fossile et des ressources terrestres et maritimes des empires continentaux. L'invention des navires à moteur rend caduques ces escales éloignées des routes commerciales et incapables d'assurer le ravitaillement ; l'extension des productions insulaires sur les continents, l'apparition de substituts les prive du monopole de l'exceptionnalité ; et la libéralisation des échanges de marchés de débouchés sécurisés. Dans le dernier tiers du XIXe siècle, la faillite économique des îles anglaises et françaises les condamne à la relégation. Sur le plan symbolique, les autorités nationales, les sociétés de géographie et d'ethnologie, exaltent les richesses d'un Empire essentiellement continental, notamment lors des expositions coloniales. Pour autant, les îles ne sont pas libérées du colonialisme : en dépit de l'abolition formelle de l'esclavage et de l'octroi de certains droits, la deuxième moitié du XIXe siècle est marquée par un renforcement des hiérarchies et de l'hétéronomie frappant tous les êtres qui diffèrent de la figure de l'unique sujet reconnu : un homme blanc propriétaire. L'industrialisation et l'intégration capitaliste des îles provoquent même une exacerbation de l'exploitation et des inégalités. L'intensification des relations coloniales se double d'une expansion spatiale, à travers la conquête du Pacifique et le développement de nouvelles plantations de sucre et de coprah.

Il faut attendre la deuxième moitié du XXe siècle pour que les enjeux insulaires retrouvent le devant de la scène. Ce regain d'exposition procède d'abord d'une nouvelle donne institutionnelle : le mouvement des indépendances conduit à la prolifération de petits Etats insulaires en développement, dont 38 disposent désormais d'un siège à l'ONU. L'accession à l'indépendance ouvre l'ère du développement. Les économies insulaires des Caraïbes et des Mascareignes constituent alors des cas d'école pour diagnostiquer les causes et les conséquences du sous-développement et apposer les remèdes, qui doivent leur permettre de revenir à la normalité, d'assurer leur rattrapage. Dans la lignée de pionniers comme Arthur Lewis et William Demas, un nouveau champ académique surgit pour penser et conduire cette transformation : l'économie du développement. Trois schèmes théoriques luttent alors pour le monopole de la vérité et de l'action : le courant libéral-modernisateur, les interprétations

keynésiennes et structuralistes. Tous relèvent d'un même paradigme et projettent sur les économies insulaires des instruments et des théories économiques, dont l'objectif ultime est l'augmentation du revenu par tête grâce à la maximisation d'une production de masse, d'échange, réalisée dans de grandes unités productives, intensives en énergie et en matière.

Dans le contexte de la décolonisation et de la guerre froide, les îles retrouvent la place stratégique perdue et offrent un terrain de jeu pour les économistes du développement. La Guadeloupe, la Martinique et La Réunion deviennent autant de vitrines du savoir-faire français en matière de développement. A l'image de Porto Rico pour les Etats-Unis, il s'agit d'exposer à la face du monde la puissance des réalisations occidentales, la capacité de voyager dans le temps, d'accélérer le développement pour mieux disqualifier les options indépendantistes ou autonomistes. Ces îles bénéficient de l'intervention des meilleurs experts et de moyens financiers et matériels colossaux pour transformer de petites économies de plantation en économies modernes, calquées sur le modèle métropolitain. S'enthousiasmant des « *sauves beautés de cette île que le monde moderne* (…) *n'avait pas encore touché et qui vivait encore au rythme et selon les mœurs des siècles précédents* »[26], Michel Debré, élu député de La Réunion en 1963, entend selon ses termes « *entreprendre et mener à bien une grande œuvre* » : le « *rattrapage* » pour transformer l'île en un « *authentique département* » et lui permettre de « *suivre le développement économique et social de la mère patrie, moyennant des actions spécifiques tenant à la fois à sa situation propre et aux changements du monde* »[27].

Les certitudes lyriques s'écroulent dans les années 1990. Du côté des départements d'outre-mer, il apparaît de plus en plus nettement que les promesses de la départementalisation – l'entrée dans une ère d'abondance grâce à une croissance auto-entretenue, équilibrée et riche en emplois – ne pourront être tenues. Les politiques de rattrapage conduites se fondent sur l'augmentation et la modernisation des capacités infrastructurelles et productives et le soutien à la demande globale par le biais de transferts publics : défiscalisation des investissements immobiliers et productifs, primes d'équipement, exonération et réduction de l'impôt sur les sociétés, subventions d'exploitation, aide à l'acheminement et au transport, pour renforcer la profitabilité des entreprises et des

[26] Michel DEBRE. *Gouverner autrement. Mémoires*. Tome IV. *1962-1970*. p.24

[27] Michel DEBRE. *Une politique pour La Réunion*. Préambule.

investissement ; dépenses sociales, d'investissement et de fonctionnement des administrations publiques et des collectivités locales pour améliorer l'état, les conditions de vie de la population, et capacités productives et consuméristes du « capital humain », et impulser et soutenir l'activité faute de moteurs privés. Tournées vers le renforcement des spécialisations traditionnelles et la diversification de l'économie par le développement d'industries d'import-substitution, ces politiques d'accumulation ne parviennent pas à générer les effets d'entraînements attendus. Les progrès spectaculaires du PIB – La Réunion enregistre un taux de croissance annuel moyen de 4,7% entre 1970 et 1994 contre 2,5% pour la métropole[28], qui ramènent le rapport du PIB local au PIB national de 25 à 47%[29]) – proviennent essentiellement de l'économie non-marchande – dont la part progresse de 31.77 à 40.62% du PIB – et des secteurs abrités tirés par les avantages, les protections et l'explosion d'une demande solvable captive – agriculture, énergie, BTP, commerce et transports représentent à eux seuls 55,4% du PIB marchand en 1970 et encore 46,8% en 1993). Or, ces secteurs ne produisent pas suffisamment de valeur ajoutée et d'emplois pour atteindre les fins de la départementalisation. La Réunion se trouve alors prise au piège des rétroactions : l'explosion démographique, de la population active et de la consommation par tête, génère une explosion du chômage et du sous-emploi (entre 1967 et 1990, le taux de chômage passe de 12,89 à 36,9%, et 41,9% pour les femmes), une dégradation de la balance commerciale (le taux de couverture chute de 74,7% à 39,3% entre 1952 et 1990) et de sa balance fiscale vis-à-vis de la métropole (la part des transferts publics dans le PIB passant de 38,6 à 43,5% entre 1970 et 1992). Aux « déséquilibres » économiques, s'ajoutent une problématique écologique. L'importation de la civilisation thermoindustrielle et de la consommation de masse donne lieu à une explosion des besoins en énergie, en matière fossiles et en produits transformés indisponibles localement, dont l'importation pèse lourdement dans la balance commerciale. Dépendance économique et écologique s'auto-entretiennent ; les flux de revenus, d'énergie et de matière soutiennent une croissance de la population et de la consommation, sans commune mesure avec les capacités productives insulaires, qui stimulent le développement des secteurs abrités et des déséquilibres corrigés par l'afflux de nouveaux flux… En 1993, le

[28] Wilfrid BERTILE. *La Réunion département français d'outre-mer, région ultrapériphérique européenne*. Tome 2

[29] INSEE. *25 ans de Comptes Economiques des Départements d'Outre-Mer*. 1970-1994. Les données suivantes sont également extraites de cette publication.

Commissariat Général du Plan conclut que dans les DOM comme dans les TOM « *des soutiens nationaux massifs attestent du caractère artificiel des économies d'Outre-Mer.* »[30]

Si ces économies « hors-sol », politiquement dépendantes, connaissent une amélioration spectaculaire de leurs conditions matérielles d'existence, en raison des mécanismes tampons que représentent le poids de la dépense publique et la force des solidarités familiales et de voisinage, de nombreuses îles indépendantes des Caraïbes traversent, dans les années 1980, de graves crises de la balance des paiements et de la dette, qui attestent de la précarité d'un modèle de croissance extraverti. Entre 1979 et 2000, 13 économies insulaires font l'objet de plans d'ajustement structurels, dont les orientations procycliques et désinflationnistes déclenchent souvent une vaste crise sociale, effaçant en quelques mois les réalisations illusoires de la décennie 1970. Notamment en Jamaïque, où le PIB par tête s'effondre de 4393 $ en 1972 à 3047 en 1985[31].

Cette malédiction insulaire devient d'autant plus visible sur la scène internationale que se généralisent le tourisme et la communication de masse, qui mettent en scène l'altérité et la beauté de ces espaces exotiques. Les discours conservationnistes, actualisant les récits romantiques de l'Eden, reprennent force. Les petites îles deviennent les symboles mondiaux de la fragilité face aux grands bouleversements, les victimes par essence du changement climatique, du capitalisme et de l'industrie…

Depuis les années 1970, la CNUCED s'est penchée sur les difficultés de ces économies qui suscitent l'empathie. Soutenant les initiatives de l'Alliance of Small Island States (AOSIS) créée en 1990 pour fédérer les petits Etats insulaires (qui représentent 19% des droits de vote à l'ONU), faire entendre leur voix, et matérialiser cette compassion, elle participe à l'invention d'un régime de vérité qui appréhende systématiquement les îles sous l'angle de la vulnérabilité. Par opposition à la résilience des grands Etats développés, *« la vulnérabilité de ces petits Etats se reflète dans leur incapacité intrinsèque à s'adapter aux perturbations externes ou internes, naturelles ou anthropiques, du fait de contraintes*

[30] Commissariat Général du Plan. *Outre-mer : le défi des singularités*. Groupe Outre-Mer. Préparation du XIe plan. p.19

[31] Base de données de la CNUCED : *UNCTAD STAT*.

physiques et structurelles. »[32] Cette rhétorique convenue, qui insiste sur les handicaps et les spécificités déterministes de ces petits acteurs, dont la survie et le développement seraient menacés par des dynamiques surplombantes, est désormais institutionnalisée. Depuis le chapitre 17 de l'Agenda 21, la problématique du développement durable des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) fait l'objet d'une reconnaissance internationale, et de deux conférences mondiales assorties de déclarations de principes et de programmes d'action : la Barbade en 1994 et Maurice en 2005. Dans tous les documents onusiens consultés, refait surface le postulat ontologique de l'île comme ensemble homogène présentant des caractéristiques universelles et immuables. Relevant à nouveau du manque vis-à-vis d'une norme continentale silencieuse[33], ces dernières expliqueraient les difficultés insulaires. La déclaration 30 en annexe du Traité d'Amsterdam[34], précise par exemple que la conférence intergouvernementale *« reconnait que les régions insulaires souffrent de handicaps structurels liés à leur insularité dont la permanence nuit gravement à leur développement économique et social ».* Cette proposition vient en écho au point 17.123 de l'Agenda 21 qui précise que « *Les petits Etats insulaires en développement, de même que les îles sur lesquelles vivent de petites collectivités, constituent un cas particulier du point de vue tant de l'environnement que du développement, car ils sont écologiquement fragiles et vulnérables. Leur faible étendue, leurs ressources limitées, leur dispersion géographique et leur éloignement des marchés sont autant de handicaps économiques et empêchent les économies d'échelle*. ». Ce qui les réduirait, d'après le point 17.135, à une passivité fataliste : « *La capacité totale d'action des petits Etats insulaires en développement sera toujours limitée* ».

Dans l'optique utilitariste de ces discours, les économies insulaires semblent condamnées d'avance. En effet, le stock de capital économique, écologique et humain qui conditionne leur développement est sévèrement borné. Pour maximiser les flux de ressources

[32] Commission du développement durable des Nations Unies.. Rapport du Secrétaire général du Conseil économique et social. *Examen intégré du module thématique portant sur l'énergie au service du développement durable, le développement industriel, la pollution atmosphérique/l'atmosphère et les changements climatiques dans les petits Etats insulaires en développement.* 20 février 2006. p.4

[33] André-Louis SANGUIN. Faire le tour de l'île. Quelques jalons pour une géopolitique des insularités In André-Louis SANGUIN (dir.).*Vivre dans une île : une géopolitique des insularités*. p.11

[34] Fernando FERNANDEZ-MARTIN. Les îles et les régions ultrapériphériques au sein de l'UE. In Fernando FERNANDEZ-MARTIN (dir.). *Iles et régions ultrapériphériques de l'Union Européenne.*

et de revenus et échapper aux contraintes, les îles doivent « *mettre en valeur* » tous les actifs dont elles disposent et renforcer la spécialisation et l'extraversion de leurs économies. Or, ces stratégies exacerbent leur vulnérabilité, puisque les handicaps et les capacités limitées compromettent leur aptitude à supporter et dépasser des chocs exogènes tels que la contraction de la demande mondiale, la suppression des régimes commerciaux préférentiels, l'apparition de concurrents ou le tarissement des flux d'IDE. Les gains économiques reposent en outre souvent sur la précarisation de la population ou des ressources publiques par le jeu du dumping social et fiscal propre aux zones franches d'activité, qui tirent la croissance de Maurice, de la Barbade, de Porto Rico et de la République dominicaine. Ou encore sur la destruction du capital écologique pour maximiser des flux de valeur dans le cadre d'économies rentières, à l'image de Nauru, qui disposait en 1970 d'un PIB par tête de 25 997$ (contre 19 928 pour les Etats-Unis) grâce à l'exploitation de gisements de phosphate, dont l'épuisement provoque depuis 1973, une récession annuelle moyenne de 6,2%, ramenant son PIB par tête en 2010 à 2929 $[35].

La mise en scène de la spécificité et de la vulnérabilité des économies insulaires relève également d'une stratégie d'acteurs ; la reconnaissance des handicaps et de la vulnérabilité légitimant l'instauration d'un traitement différencié et bienveillant, que ne pourrait justifier le simple examen du revenu par tête, supérieur à la moyenne des économies en développement. Au nom de l'équité rawlsienne, l'aide doit compenser les défaillances héritées et rétablir un principe « d'égalité des opportunités »[36]. Principe qui préside à l'article 73 de la Constitution de la Ve République, aux articles 299-2 et 349 des Traité d'Amsterdam et de Lisbonne, et à l'octroi de préférences commerciales asymétriques.

Les discours sur la vulnérabilité glissent aujourd'hui progressivement vers une réflexion sur la durabilité des économies et de leur développement. Aussi plastique que la notion mère de développement, le développement durable renvoie tantôt aux définitions classiques d'une croissance auto-entretenue ou d'une préservation du capital productif insulaire, tantôt au maintien intergénérationnel de l'utilité, ou encore à l'utopie d'un équilibre

[35] UNCTAD Stat

[36] Patrick GUILLAUMONT. Using the economic vulnerability index (EVI) as a criterion for aid allocation. United Nations Committee for Development Policy & United Nations Department of Economic and Social Affairs. *Handbook on the Least Developed Country Category: Inclusion, Graduation and Special Support Measures*

parfait entre croissance économique, écosystèmes et développement socioculturel[37]. Un état radieux, dont les îles seraient le laboratoire; des lieux d'expérience où des dynamiques diffuses et éclatées à l'échelle d'un continent se concentrent et s'exacerbent. Une sorte de miroir grossissant, simplifiant des processus complexes, qui pourrait mettre en lumière les mécanismes et les conditions de la transition. Jean-Pierre Doumenge explique ainsi que face aux difficultés de « l'étude continentale » induites par la taille, les îles se présentent « *comme de véritables laboratoires du monde contemporain révélant mieux qu'ailleurs ses contradictions et ses potentialités* »[38].

Pour une approche renouvelée de la soutenabilité des économies insulaires coloniales et postcoloniales

Face au consensus qui semble entourer la problématique de la soutenabilité des petites économies insulaires, une question vient naturellement à l'esprit : pourquoi ajouter un nouvel écrit aux réflexions onusiennes et aux documents programmatiques nationaux et régionaux ?

Une première réponse simple insiste sur la rareté de travaux académiques qui réalisent la jonction entre les champs respectifs de la soutenabilité et des petites économies insulaires. Ce constat est particulièrement criant pour La Réunion, qui arrive aujourd'hui au bout du modèle départemental, et dont les autorités multiplient les plans de développement (Contrats de plan Etat-Région, Plan Régional de Développement Durable, Programme GERRI, Schéma Régional de Développement Economique), sans disposer d'une approche globale et comparée, susceptible d'expliciter les processus qui ont conduit à sa situation actuelle.

Plus fondamentalement, en dressant un état de la recherche sur ces domaines et une généalogie des discours dominants, deux constats négligés me sont apparus. D'une part, la surprise de l'omniprésence des références aux colonies et à la soutenabilité dans les œuvres des pionniers de l'économie politique. D'autre part, l'existence de régularités marquées dans les postulats et les affirmations de discours émanant d'écoles économiques hétéroclites. Régularités qui présentent une proximité troublante avec les assertions et les pratiques des

[37] Christopher S. SNEDDON. Sustainability in ecological economics, ecology and livelihoods: a review. *Progress in Human Geography*. 2000. vol.24. n°4

[38] Jean Pierre DOUMENGE. Enjeu géopolitique et intérêt scientifique des espaces insulaires. GRET et CEGET. *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples.* p.3

administrateurs, des penseurs et des acteurs de la colonisation. J'ai d'abord interprété cette proximité comme le signe d'une appartenance commune à un même système de croyance, gouverné par le paradigme de la séparation ontologique ; la marque d'une relation de cousinage entre l'économie et la colonisation, deux sous-produits de la modernité. En poussant plus loin la réflexion à l'aide des outils de recherche poststructuralistes, les rôles constitutifs de la colonisation dans la formation de l'objet et des principes des discours économiques, et de l'économie dans les relations coloniales me sont apparus clairement (chapitres I et II). Compte tenu du poids des paradigmes, les petites économies insulaires postcoloniales deviennent à leur tour l'objet de discours économiques qui, passant sous silence leur généalogie coloniale, prétendent les décrire objectivement et piloter leur transformation, leur normalisation, en reproduisant des hiérarchies binaires au nom de la recherche d'une soutenabilité contingente, mais naturalisée (chapitre III). Face à la crise du paradigme de la séparation et aux enjeux de pouvoir qu'il véhicule, un renversement s'imposait pour proposer une lecture décolonisée et ouverte de la soutenabilité de ces économies. Pour poser les bases de cette conception renouvelée, je me suis appuyé sur le paradigme de la complexité, de la relation, afin d'instaurer un dialogue entre trois approches : l'économie politique dans ses déclinaisons institutionnalistes et évolutionnistes, l'écologie politique et les déclinaisons du poststructuralisme encore largement ignorées par l'économie (travaux postmodernes, postcoloniaux et éco-féministes). (chapitre IV).

L'étude de la soutenabilité des économies insulaires coloniales et postcoloniales présente enfin un double intérêt pour l'économie politique. D'une part, réintégrer la dimension biophysique des activités productives, les replacer au cœur des écosystèmes qui conditionnent leur existence. D'autre part, reconsidérer l'importance des systèmes de croyances et des relations de pouvoir dans l'organisation des économies. Le choix du terrain de La Réunion s'explique avant tout par la force des liens qui nous unissent et par la trajectoire de cette île. Inhabitée jusqu'à la colonisation française, La Réunion est la colonie par excellence. Un territoire modelé par des générations successives, qui traverse toutes les phases de la colonisation : mercantilisme, libéralisme, doctrine d'association, assimilation. Un territoire dont les archives et les traces écrites et orales donnent une idée assez précise de l'évolution et des transformations, du moins du point de vue dominant.

Ce travail se construit autour d'une problématique principale : dans quelle mesure les économies insulaires coloniales et postcoloniales sont-elles à même de satisfaire les fins assignées par les dispositifs dominants ?

Evoquer l'économie de plantation, c'est invoquer la mort. Une économie fondée sur la destruction et la consumation des corps, des esprits et des écosystèmes. Sans doute, le système économique le plus hétéronome que l'humanité ait pu concevoir. D'où l'intérêt de questionner sa soutenabilité à travers une série de sous-questions : quelle peut être la soutenabilité d'une économie fondée sur la massification illimitée de la sphère humaine et la simplification écologique dans une petite île aux écosystèmes fragiles ? comment expliquer qu'en dépit de crises conjoncturelles et d'une sous-performance structurelle, l'économie réunionnaise présente des caractéristiques relativement stables durant près de 300 ans ? Pour répondre à ces interrogations, un premier chapitre décrit l'institutionnalisation des économies de plantation, leur fonctionnement et leurs finalités principales. Un deuxième chapitre s'attache à expliquer les facteurs et les processus qui empêchent ces économies d'atteindre de manière pérenne ces objectifs, et qui déclenchent des crises dévastatrices. Enfin, un troisième chapitre est consacré à la compréhension du paradoxe de l'insoutenabilité durable, c'est-à-dire de la stabilité relative d'une économie apparemment inefficace.

La départementalisation de La Réunion en 1946 résulte d'un long combat contre la séparation et l'arbitraire. Dans l'esprit de ses promoteurs, égalité de statut rime avec décolonisation. Or, la départementalisation est, selon les termes d'Aimé Césaire, rapporteur de la proposition de loi, « *l'aboutissement normal d'un processus historique et la conclusion logique d'une doctrine* »[39] : la doctrine coloniale républicaine, structurée autour des concepts d'assimilation et de développement. Ce discours met en scène l'intervention bienveillante de la Mère Patrie et de ses agents afin de guider et d'encadrer les masses indigènes sur la voie des Lumières et du développement. Dans quelle mesure, le système colonial français, parvenu au terme de sa séquence autoritaire est-il à même de se renouveler pour substituer l'abondance à la misère ? La soutenabilité à l'insoutenabilité ? La départementalisation est un projet fascinant par ses ambitions et la foi qu'il place dans l'ingénierie sociale : transformer

[39]Rapport de la Commission des TOM sur les propositions de loi de Léopold Bissol, Gaston Monnerville, Raymond Vergès, tendant au classement des colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion comme départements français, n°520. Annexe au procès verbal de la séance du 26 février 1946. p2. Cité par Sylvie JACQUEMART. *La question départementale outre-mer*. p.12.

en une génération une petite économie de plantation sous-développée en une économie moderne et au-delà remodeler la population, la société et les écosystèmes insulaires sur la norme métropolitaine. (chapitre I). La Réunion et les DOM permettent d'apprécier les résultats d'un programme de développement parfait, obéissant à une rationalité sans faille et doté de moyens colossaux. Et donc de neutraliser les arguments habituels qui attribuent l'échec du développement à la mauvaise gouvernance ou à l'irrationalité des dirigeants indépendantistes. Des questions fondamentales pointent alors : un développement décrété peut-il être soutenable ? le développement comme fait social total peut-il seulement être piloté et satisfaire les finalités assignées : déclencher une croissance auto-entretenue et équilibrée, qui assure le plein emploi des facteurs ? Un deuxième chapitre propose un diagnostic et une interprétation de l'insoutenabilité de cette voie départementale. Mais à l'image de l'ère coloniale, le relatif échec économique se double d'une stabilité paradoxale compte tenu de l'ampleur du chômage de masse et d'inégalités dont la visibilité est exacerbée en milieu insulaire. Un dernier chapitre analyse donc une hypothèse : et si la combinaison d'une dépendance économique et écologique assumée, du clientélisme et d'un système d'interdépendance familial et de voisinage fondé sur la réciprocité, posait les bases d'une nouvelle voie, libérant la population de l'économie, de ses contraintes et de ses risques ?

Introduction générale *2*

Première partie : Les économies insulaires (post)coloniales, matrices et objets d'une lecture colonisée de la soutenabilité ? *25*

Chapitre I. Les colonies insulaires, actrices majeures des transformations économiques modernes **31**

A - Un « complexe afro-eurasiatique » primordial 31

1) Une toile d'échanges centrée sur l'Océan Indien 31

2) Les principes d'exercice des échanges distants 35

B - Du rôle des colonies insulaires dans l'invention de l'économie capitaliste européenne 42

1) Les îles Méditerranéennes, laboratoires et instruments du capitalisme colonial médiéval 42

2) La naissance ultramarine de l'Europe moderne 49

Chapitre II. La colonisation, matrice d'une discipline économique inventant un nouvel art de gouverner colonial focalisé sur la soutenabilité **68**

A - L'économie politique, un discours colonisé par la colonisation ? 68

1) La consécration paradoxale du déterminisme 69

2) La construction du héros économique 78

B - L'économie, pilier d'un art de gouverner colonial centré sur la soutenabilité ? 91

1) Le mercantilisme : une lecture ontologique et monarchique de la colonisation et de la soutenabilité 91

2) L'économie politique, un discours de pouvoir sur le pouvoir 97

3) Une soutenabilité colonialisée ? 104

4) Une soutenabilité précaire 118

Chapitre III. Du développement à la soutenabilité, un nouvel agenda utilitariste et colonial pour les petites économies insulaires en développement ? **123**

A - Les économies insulaires à la recherche du développement 123

1) De la bienveillance coloniale 123

2) De l'effacement de la présence coloniale à la naturalisation d'une voie contingente 130

3) La construction d'économies anormales et déficientes 135

4) La transformation encadrée des économies insulaires : la modernisation 139

B - De l'échec du développement à la « vulnérabilisation » des PEID 145

1) Les économies insulaires en développement, des handicapées ? 145

2) Des économies faibles et vulnérables 153

C - Le développement durable, signe d'un nouvel « impérialisme économique ? » 179

1) La consécration d'un métadiscours économique 179

2) La recherche d'un développement durable piloté 188

Chapitre IV. Pour une approche complexe et décolonisée de la soutenabilité **203**

A - Le choix constructiviste de la complexité 205

1) Quand la mécanique s'enraye 205
2) La complexité, une pensée de la relation 207
3) Des impasses positivistes à la connaissance complexe 209
B - De la croissance auto-entretenue à la satisfaction de fins socialement définies : une lecture organisationnelle et constructiviste de la soutenabilité 216
1) Les principes de l'auto-organisation 216
2) Vers un institutionnalisme complexe 218
3) L'économie et la soutenabilité dans une perspective complexe 223
C - Vers une économie écologisée 234
1) L'inscription de l'économie dans la biosphère et les écosystèmes insulaires 234
2) Les économies insulaires, des coévolutions symboliques et matérielles 241
D - Une soutenabilité mouvante : la boucle de l'ordre et du désordre 248
1) Une évolution interne continue 248
2) L'influence du milieu 253
Deuxième Partie : L'économie coloniale ou le paradoxe de l'insoutenabilité durable réunionnaise 256
Chapitre I. L'invention de l'économie réunionnaise 261
A - De la conquête de l'Eden à la formation des Habitations 261
1) Les îles, objets des ambitions coloniales 261
2) Une auto-éco-ré-organisation métissée et hiérarchique 267
3) La construction des spécialisations spéculatives 279
B - Les Habitations, des institutions totales ? 299
1) Les Habitations, des îles dans les îles 300
2) Des Habitations au service du prestige et de la jouissance 306
3) La conduite biopolitique des Habitations 313
4) Les espaces des esclaves 322
C - Des révolutions sucrières ? 323
1) Une nouvelle spécialisation sucrière 324
2) L'invention des plantations intégrées et des usines centrales 331
3) Une économie complexifiée 336
Chapitre II – Une économie victime d'un syndrome d'enfermement ? 349
A - L'irrésistible conquête d'une économie simplifiée 350
1) Des cycles simplificateurs 350
2) La massification, condition d'expansion des plantations 357
3) Une économie simplifiée 369
B - Les économies de plantation, flamboyantes précaires 376
1) Les facteurs d'un succès éclatant 376
2) Une vulnérabilité renforcée 382
C - Des crises ponctuelles aux effondrements 404

1) Une croissance erratique limitant les capacités d'accumulation 404
2) Des crises systémiques récurrentes 408
3) De la destruction des subalternes aux effondrements 420
Chapitre III. L'insoutenabilité durable 424
A - Le « monopole radical » de la plantation 425
1) L'immobilisation des actifs 425
2) La lutte contre les alternatives 431
3) Les décisions individuelles 445
B - La réforme, spécialisation coloniale ? 447
1) Un puissant esprit réformiste 448
2) Une réforme conservatrice : l'exemple de l'abolition de l'esclavage 465
C - L'autonomie restaurée et encadrée, clé de la durabilité ? 475
1) Une autonomisation combattue et favorisée par la plantation 476
2) La contribution des zones auto à la stabilisation de l'économie 479
3) Des revendications ordonnées 483
Troisième partie : L'insoutenable utopie du développement insulaire 488
Chapitre I. « Que faut-il pour féconder une colonie ? Des intelligences françaises, de la bonté française, de la direction française » 494
A - Sauver une île handicapée 495
1) Un horizon borné 496
2) « La Réunion de tous les possibles » 505
3) Une biopolitique spectaculaire 514
B - A la recherche de la croissance 524
1) La relance de l'activité sucrière 524
2) Des productions secondaires pour réduire la dépendance et diversifier l'économie 534
3) Le développement de l'industrie 543
C - Une politique mesurée 551
1) Le contrôle de la démographie 551
2) Rattrapage social, compétitivité et plein-emploi 553
Chapitre II. Du rêve de la convergence à l'interdépendance des dépendances 556
A - La massification de la sphère humaine 557
1) Une croissance démographique spectaculaire 557
2) De la frugalité à la consommation de la masse 561
3) L'explosion de l'extraversion écologique 565
B - Le poids des rétroactions 575
1) Les difficultés des secteurs exposés 575
2) L'explosion d'activités abritées et intégrées 589
C - Une convergence équivoque 601

1) Un rattrapage apparent…. 601
2) … masquant des « déséquilibres » profonds 609
3) L'interdépendance des dépendances 621
Chapitre III. L'invention d'une voie créole durable ? 625
A - Une économie privilégiée et menacée ? 625
1) Une société libérée de l'économie ? 625
2) Les menaces sur la pérennité du modèle 639
3) Les coûts sociaux d'un modèle inégalitaire 647
B - Une crise écologique latente 663
1) Une anthropisation croissante 663
2) Une régulation improbable 675
3) Des risques écologiques majeurs 677
Conclusion 684
Bibliographie 690

Première partie : Les économies insulaires (post)coloniales, matrices et objets d'une lecture colonisée de la soutenabilité ?

L'économie politique se pose en discours anticolonial. Les oppositions fondatrices entre mercantilistes et libéraux se concentrent, en effet, largement sur des problématiques coloniales.

Pour maximiser l'intérêt de l'Etat naissant – déterminé par sa capacité à accumuler des métaux précieux grâce aux excédents commerciaux – les mercantilistes impulsent et rationnalisent un système colonial fondé sur l'encadrement strict des productions et des échanges entre la métropole et ses colonies, et sur l'imposition d'une complémentarité forcée entre ces économies. L'Exclusif, volet commercial de ce dispositif, confère aux métropoles le monopole sur les importations et les exportations de leurs colonies et leur transport. Pour Adam Smith et les classiques, ce système « *est un poids mort* », conçu sous l'influence des grands négociants, « *qui tend à diminuer à la fois les jouissances et l'industrie de tous les pays* »[1]. Le surprofit des marchands provoquant une augmentation du prix, qui affecte le bien-être des consommateurs et des producteurs des colonies et des métropoles (les premiers étant pénalisés par hausse artificielle des prix, les seconds par la double peine d'une surévaluation du coût des consommations intermédiaires et d'une réduction de la demande globale). L'encadrement des échanges provoque, en outre, pour David Ricardo une allocation sous-optimale des facteurs, qui réduit les capacités de production respectives : « *le monopole du commerce opprime l'industrie de tous les pays, et principalement celle des colonies, sans ajouter le moins du monde à celle du pays en faveur duquel il a été établi, et tout au contraire, en la diminuant.* »[2] Les attaques les plus virulentes des classiques se concentrent sur les grandes compagnies de commerce, à charte, pilier de l'Exclusif. « *Maîtresses des prix* » pour Jean-Baptiste Say, ces sociétés réalisent un « *gain usuraire sur le consommateur* » en générant des pénuries artificielles et en répercutant sur les prix les coûts de leur gouvernance exécrable[3].

Afin de soutenir la balance commerciale des métropoles et d'accaparer l'essentiel de la valeur produite, le système mercantiliste cherche à dissuader les sujets coloniaux de s'engager dans des activités productives concurrentes aux industries continentales. Cette tentative

[1] Adam SMITH. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Livre IV. Chapitre VII. « Des colonies ». p. 138

[2] David RICARDO. *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*. 2e livre. Chapitre XXV. « Du commerce colonial. » p.76

[3] Jean-Baptiste SAY. *Traité d'économie politique*. Chapitre XVII. « Des effets des règlements de l'administration qui ont pour objet d'influer sur la production ». p. 158

repose tantôt sur la prohibition formelle des activités (à l'image du raffinage du sucre) tantôt sur l'application de droits de douane différenciés sur les productions brutes et raffinées. Pour Smith, ces droits de douane sont la cause première de l'absence de développement industriel des îles à sucre. Et l'auteur de dénoncer un 'crime' économique et moral : « (…) *empêcher un grand peuple de tirer tout le parti qu'il peut de chacune de ses propres productions, ou d'employer ses capitaux et son industrie de la manière qu'il croit lui être la plus avantageuse, c'est une violation manifeste des droits les plus sacrés des hommes*. »[4].

Classiques et mercantilistes s'affrontent enfin sur la question de l'esclavage, pilier du développement des plantations. Les théoriciens et les praticiens du mercantilisme ont une responsabilité dans la légalisation, l'organisation et la généralisation d'un esclavage inédit à l'échelle de l'humanité par son caractère racialisé et son utilisation essentiellement à des fins productives. Rédacteur du Code Noir introduit dans les Antilles en 1687**,** Colbert encourage au développement de la traite ; alors que des auteurs tels que Pierre Le Mercier de La Rivière s'impliquent directement dans la gestion de plantation comme intendant en Martinique.

Pour les classiques, le travail servile se caractérise par une productivité limitée, qui résulte tant de l'état sanitaire et éducatif déplorable des esclaves, que de leurs résistances protéiformes. Mais le travail libre est rare et coûteux dans les colonies. La rationalité économique de l'esclavage dépend donc directement du coût relatif du travail servile. Deux interprétations s'opposent alors. A. Smith est catégorique : « *l'ouvrage fait par des esclaves, quoiqu'il paraisse ne coûter que les frais de leur subsistance, est, au bout du compte, le plus cher de tous* »[5], car les esclaves minimisent leur effort productif. L'esclavage n'est donc pas la source de la prospérité des colonies insulaires, mais un handicap économique, un luxe qui ne subsiste qu'en raison de « *l'orgueil de l'homme* » (…) « *qui aime à dominer* » et de sa recherche irrationnelle du prestige, permise par les profits colossaux que dégagent les plantations. Comparant le prix de vente moyen d'un esclave, l'actualisation de cet investissement et le coût d'entretien, au salaire moyen d'un travailleur libre, J.B. Say estime au contraire que l'esclave est trois fois moins coûteux[6]. Et qu'il dispose d'un avantage

[4] Adam SMITH. *Op cit*. Livre IV. Chapitre I. "Du principe sur lequel se fonde le système mercantile" p.131.

[5] *Ibid*. Livre III. Chapitre II. « De la marche différente et des progrès de l'opulence chez différentes nations » p.17.

[6] Jean-Baptiste SAY. *Op.cit.* Livre I. Chapitre XIX. "Des colonies et leurs produits ». p. 176

stratégique dans la réalisation de processus productifs hautement rationalisés, comme la récolte et la transformation de la canne à sucre, qui exigent un travail continu et discipliné. L'opportunité de recourir à l'esclavage dépend alors de la capacité des propriétaires à compenser le déficit de productivité en comprimant le coût d'acquisition et d'entretien. La survie du système servile est donc conditionnée par l'accès à des sources de main-d'œuvre et des ressources alimentaires abondantes et peu coûteuses. Tous s'accordent pour considérer que l'esclavage ne peut garantir une croissance auto-entretenue, puisqu'il n'assure pas la reproduction endogène de la population, du facteur travail et entrave l'innovation.

Cette posture critique des classiques obscurcit une deuxième réalité : sans la colonisation, l'économie n'existerait pas. Pourquoi ?

En premier lieu, parce que l'objet de la discipline ne préexiste pas à la colonisation. Comme le rappelle J.S. Mill, « *Les économistes se donnent pour mission, soit d'enseigner, soit de rechercher la nature de la Richesse et les lois de sa production et de sa distribution* ». A travers, « *l'étude des causes* » (…) « *qui, relativement à cet objet des désirs de tous les hommes, rendent prospère ou misérable la condition des hommes en société* »[7]. Cette citation appelle deux remarques. L'économie politique ne cherche pas à dresser un inventaire exhaustif et à décrypter les mécanismes de la multiplicité des systèmes de production, de distribution et de consommation inventés par l'humanité, mais à comprendre les ressorts d'un dispositif contingent, régi par le principe de marchandisation : le capitalisme. Or, le renforcement et la systématisation de cette voie, en Europe, procèdent très largement de la réinscription de cette périphérie dans le système afro-eurasiatique à partir du IXe siècle et de la contribution décisive des colonies. (chapitre I)

Deuxièmement, parce que les économistes partagent la fascination intellectuelle de leur époque pour les expériences coloniales. Les colonies et leurs populations ne sont pas de simples objets d'interrogation, sur lesquels les économistes viendraient greffer un savoir préexistant. Elles participent directement, par le jeu des oppositions binaires, à la construction de la discipline. De sa cosmogonie : l'économie dresse le grand récit de l'émancipation de l'humanité d'un état de nature précaire grâce à la recherche individuelle de l'intérêt (soutenue

[7] John Stuart MILL. *Principes d'économie politique avec quelques-unes de leurs applications à l'économie sociale*. p.1

par l'exercice de la rationalité instrumentale et du travail) et à l'utilisation productive du capital accumulé. Dans cette logique téléologique, les colonies incarnent des états antérieurs dont l'observation permet de révéler les mécanismes de la croissance. Des « ancêtres contemporains » selon l'expression de François Partant[8]. Dans son « *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain »*, Condorcet dépeint ainsi la grande épopée d'une humanité franchissant une dizaine d'étapes déterminées par les modes de production – de la cueillette et de la chasse, « *premier état de civilisation* » caractérisé par la « *grossièreté* », au pastoralisme, puis à l'agriculture et aux grandes civilisations. Persuadé que « *les récits des voyageurs nous montrent l'état de l'espèce humaine chez les peuples les moins civilisés* », Condorcet, identifie le principal manque des sauvages : un esprit scientifique, seul à même d'annihiler les superstitions et de maîtriser la nature. Les colonies participent également à l'invention du héros de l'économie, du Sujet économique, dont les traits caractéristiques s'établissent précisément dans l'opposition aux indigènes, aux femmes et aux animaux. Héros qui se confond souvent avec la figure du colon, luttant contre l'adversité pour « mettre en valeur » ces objets passifs et faire progresser la civilisation outre-mer. (chapitre II)

Troisièmement, parce que l'économie politique est une discipline positiviste résolument tournée vers l'exercice du pouvoir et la maîtrise du réel. Elle s'impose rapidement comme le pilier des nouveaux « arts de gouverner » qui doivent assurer l'ordonnancement du monde moderne. De la Raison d'Etat, incarnée dans le mercantilisme, au gouvernement libéral qui privilégie la circulation à l'interdiction, l'économie cherche à optimiser les techniques de pouvoir. Construite dans la colonisation, elle participe à l'émergence d'une nouvelle forme de « *conduite des conduites* » selon l'expression de Michel Foucault : la « gouvernementalité coloniale » qui repose précisément sur l'enfermement des êtres dans des ensembles supposément homogènes et stables et sur une série de dichotomies hiérarchisées. Gouvernementalité dont la soutenabilité est l'une des préoccupations premières.

Si la conscience de la contribution des îles et de la colonisation aux théories économiques s'efface progressivement, l'appareil conceptuel et le paradigme de la séparation demeurent. Celui-ci va donc continuer à gouverner et orienter les représentations et les productions discursives sur les îles. Représentations qui participent de l'entretien d'une

[8] François PARTANT. *La ligne d'horizon*. Chapitre II. « Les mythes confortables »

colonialité sur les îles et leurs habitants ; non seulement en édictant la voie « naturelle » que les postcolonies doivent suivre : le développement, mais également en réitérant des affirmations totalisantes et stigmatisantes qui les pathologisent, et proclament la nécessité de pousser plus avant l'agenda utilitariste afin d'atteindre l'état rêvé de la soutenabilité (chapitre III)

La prégnance de ce régime discursif et de la colonialité qu'il véhicule pouvait être acceptée, tant que les résultats économiques semblaient suivre et que ses prétentions monopolistiques sur la vérité semblaient fondées. Mais l'insoutenabilité économique, écologique, sociale et culturelle du développement des postcolonies insulaires, reflet de la crise civilisationnelle à l'œuvre, redonne du crédit à un vaste spectre de critiques, un véritable front transdisciplinaire, qui sape ses fondements et ses ambitions. Il convient donc dès maintenant de proposer une lecture alternative de l'économie et de la soutenabilité échappant au paradigme de la séparation ontologique. Comment ? En empruntant le sentier tracé par Edgar Morin et la pensée complexe. Complexité qui permet d'articuler des approches plurielles et éclatées, relevant tant du tournant linguistique poststructuraliste, que de l'écologie appliquée et politique et de l'économie institutionnaliste et évolutionniste. Non dans l'espoir vain d'établir une métathéorie, mais simplement d'effectuer un pas de côté pour envisager différemment la problématique de la soutenabilité insulaire grâce au dialogue fructueux d'une myriade de micro-récits. (chapitre IV).

Chapitre I. Les colonies insulaires, actrices majeures des transformations économiques modernes

Sans les colonies insulaires, l'économie politique n'aurait probablement pas émergée tant celles-ci jouent un rôle déterminant dans la formation de nouvelles pratiques, qui constitueront l'objet de la discipline.

A - Un « complexe afro-eurasiatique » primordial

Depuis près de 5000 ans, l'Océan Indien se trouve au centre d'un réseau d'échanges et d'interdépendances afro-eurasiatique, qui occupe une place décisive dans la constitution, l'expansion et le déclin des grandes civilisations[1]. A fortiori pour l'Europe moderne, dont le système économique singulier procède largement de la réinscription de cette modeste périphérie dans cet ensemble, notamment par le biais d'une colonisation à dominante insulaire du XIIe au XIXe siècle. L'avènement d'un ensemble planétaire unifié, irrigué par de grandes routes maritimes et continentales, résulte de l'interconnexion graduelle et accidentée de multiples micro-réseaux régionaux, dont le fonctionnement ne se résume pas à la figure du marché élaborée par la théorie économique orthodoxe. Les îles prennent une importance capitale dans la construction et la marche de ce complexe, comme pôles de production, escales et marchés.

1) Une toile d'échanges centrée sur l'Océan Indien

Pendant près de trois millénaires, son centre de gravité se situe en Asie du Sud-Ouest, autour de la Mésopotamie, de l'Egypte et de l'Indus. Ces trois deltas fertiles expérimentent successivement une même mutation, portée par la généralisation et l'intensification des cultures céréalières. L'élargissement de la niche écologique, permise par un surplus agricole supérieur à 20%[2], alimente une forte croissance démographique, qui s'accompagne d'une différenciation sociale accrue et d'une mutation des représentations dans les premières cités-Etat. Trois bouleversements concourent alors à l'extension et à l'intensification des échanges régionaux : de nouvelles activités productives intensives en énergie et en matière, telles que la

[1] Marshall HODGSON. *Rethinking world history. Essays on Europe, Islam and World History*. p.17

[2] René PASSET. *L'Economique et le Vivant. p.136*

poterie et la métallurgie ; la cristallisation d'une aristocratie patriarcale de droit divin[3], soucieuse de se distinguer grâce à l'acquisition et l'exposition de biens de prestige, et de préserver l'ordre établi par la distribution fastueuse de biens de subsistance et la menace des armes ; et enfin, la monopolisation du savoir vrai et de l'intercession par une caste théocratique, dont l'influence repose sur la séduction et la « *manipulation de la peur* »[4] entretenues par la mise en scène de performances mystiques, de rituels, nécessitant des intermédiaires, tels des onguents, des potions, des fumigènes et des objets symboliques. Confrontés à de fortes contraintes écologiques, les Sumériens utilisent dès le IIIe millénaire le Golfe Persique et la Mer d'Oman comme une porte d'entrée vers les vastes gisements de cuivre, d'encens, de myrrhe et de gommes de la péninsule arabique[5]. Grâce à la régularité de la mousson, des communications durables s'établissent parallèlement avec les royaumes de l'Indus, qui exportent des manufactures fines, des cotonnades et du verre[6]. Un réseau de ports et de comptoirs se forme le long du Tigre, de l'Euphrate, du Golfe Persique, de la Mer d'Oman, du Gujerat et du Golfe de Cambay, drainant les richesses de l'Europe centrale et orientale (bois, fer, esclaves), de l'Asie centrale (étain, bois) et du sous-continent indien (blé, riz, ghee, poivre, coton, indigo, épices, sucre, bois rares, pierres précieuses, etc.). A travers la Mer Rouge, l'Egypte naissante échange ses productions céréalières et manufacturées contre les richesses du Yémen. La prolongation de la navigation côtière l'amène jusqu'en Afrique orientale, dans les royaumes d'Ethiopie et du Punt, producteurs d'or, d'ivoire, d'écailles de tortues, d'esclaves et d'animaux exotiques.

L'entrée dans l'âge de fer et des grands empires, au cours du Ier millénaire avant JC renforce l'intégration régionale. Les Phéniciens développent un réseau de colonies marchandes dans l'ensemble du bassin méditerranéen (Sicile, Carthage, Cadiz…[7]), qui nouent des relations avec les arrière-pays du Proche-Orient et de l'Europe occidentale. Associés aux Hébreux, ils revitalisent la route de la Mer Rouge et s'implantent en Ethiopie, fondent une série de comptoirs sur la côte et les îles africaines et contournent probablement le Cap de

[3] S.E FINER. *The history of government from the earliest times*. Vol. 1 : *Ancient Monarchies and Empires*. p.102-104

[4] Bronislaw MALINOWSKI. Freedom and civilization. p.244

[5] Milo KEARNEY. *The Indian Ocean in World History*. p.16

[6] Kenneth MCPHERSON. *The Indian Ocean : A History of People and the Sea.* p.25.

[7] Caroll. QUIGLEY. *The evolution of civilizations. An introduction to Historical Analysis*. p.183

Bonne-Espérance[8]. Rapportés d'Afrique à Aden et dans l'île de Socotra, les produits africains sont échangés contre des outils et des armes métalliques, de l'argent et des vêtements apportés par des marchands arabes et perses, qui assurent l'interface avec la côte occidentale de l'Inde et l'Asie centrale. Les empires perse, macédonien et séleucide sécurisent les routes continentales qui bordent la Mer Noire, la Caspienne, les réseaux de la Mer Baltique et facilitent la traversée des steppes asiatiques jusqu'à l'Afghanistan. Routes continentales et maritimes s'interpénètrent désormais. Héritière d'Alexandre, la dynastie des Ptolémée œuvre au renforcement des échanges : l'ouverture d'un canal entre le Nil et la Mer Rouge permet à sa flotte de gagner aisément l'Arabie et les côtes africaines, où elle fonde des colonies à Socotra, en Somalie et jusqu'à Zanzibar[9]. Mouvement repris par l'Empire romain.

Les rives orientales de l'Océan Indien traversent une dynamique d'unification comparable. En Asie du Sud-Est, la systématisation de la riziculture sert la constitution de royaumes éclatants dans le delta du Mékong et sur l'île de Java. L'Indonésie s'affirme comme le pôle central de la production d'épices, de camphre et de bois précieux. Sumatra regorge de poivre d'une qualité inégalée, alors que l'archipel des Moluques et de Bandas dispose d'un monopole absolu sur la muscade et les clous de girofle, que les autorités préservent en interdisant toute pénétration étrangère. A partir du premier millénaire, la civilisation Tamil réalise l'unité du sud du sous-continent indien des côtes du Malabar et de Coromandel, jusqu'à l'île de Ceylan[10]. Coromandel devient un centre industriel majeur, notamment grâce à la qualité de ses filatures de coton et de ses manufactures, qui complètent les richesses naturelles du Malabar : poivre, sucre, pierres précieuses, ivoire… Ceylan, disposant quant à elle de vastes gisements de gemmes, de perles et d'une cannelle renommée. Rapidement, l'Inde et l'Asie du Sud-Est s'interconnectent et échangent leurs productions réciproques. Des marchands indiens traversent la baie du Bengale et l'isthme de Kra jusqu'au delta du Mékong, ou empruntent alternativement les détroits de Malacca et de la Sonde. Un nouvel acteur

[8] Fernand BRAUDEL,. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XVe-XVIIIe siècle.* Tome 1. *Les structures du quotidien : le possible et l'impossible*. p.357

[9] Yannick ROMY. Transports et échanges dans l'Ouest de l'Océan Indien dans l'Antiquité In COMMISSION DEPARTEMENTALE DE RECHERCHE PEDAGOGIQUE EN HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DE LA REUNION. *Les transports et les échanges dans l'Ouest de l'Océan Indien de l'Antiquité à nos jours*

[10] Kenneth MCPHERSON. *Op. cit*. p.84

majeur sort des coulisses. La Chine impériale, jusqu'ici centrée sur les routes continentales (et reliée aux échanges du sud-est asiatique par le biais de la Birmanie), perfectionne les techniques de navigation grâce à l'introduction des jonques, qui portent jusqu'à Malacca soieries, jades, porcelaines et thé.

Les deux rives de l'Océan Indien communiquent directement depuis des millénaires, comme en atteste la colonisation indonésienne de Madagascar au XIIe siècle avant JC. Ou encore la présence de Grecs ptoléméens sur la côte du Malabar au Ier siècle avant JC, ou de marchands romains dans le delta du Gange[11]. Mais l'essentiel des échanges passe alors des intermédiaires, multipliant les tentatives monopolistiques, afin de soutenir leurs profits ; à l'image des tentatives grecques de contrôle des Mer Egée et Noire et de la Méditerranée orientale grâce à un réseau de colonies insulaires. Le VIIe siècle marque un tournant dans l'histoire de l'Océan Indien grâce à la double unification chinoise et islamique. Un réseau pérenne de cités portuaires cosmopolites et d'îles interconnectées du « *sud de la Chine à la Méditerranée* » [12] se consolide au fil des siècles. Tenant la Méditerranée, le Golfe Persique, la Mer Rouge et la Mer d'Oman, les Arabes atteignent et revivifient les comptoirs de la côte orientale de l'Afrique, de Mogadiscio jusqu'à Sofala au Sud de l'actuel Mozambique. Ils colonisent Zanzibar, les Comores, explorent Madagascar et vraisemblablement les Mascareignes, délaissées en raison de leur position excentrée et de l'absence de productions stratégiques. Contre les richesses traditionnelles de l'Afrique, les Arabes apportent des instruments et des armes métalliques en provenance du Moyen-Orient, mais également des vêtements et des manufactures indiennes, des cauris des Maldives, des épices indonésiennes et des soieries de Chine.[13] Aden et Hormuz conservent leur position stratégique sur la Mer Rouge et le Golfe Persique, et servent de porte d'entrée à Bagdad, désormais reliée au Golfe par un canal. Les ports des côtes indiennes et du Sri Lanka, d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines et la ville chinoise de Quanzhou accueillent des diasporas marchandes en provenance d'Arménie, de Grèce, du Proche-Orient et d'Asie. Les jonques chinoises transportent des soieries, des laques, des articles manufacturés et des porcelaines dans

[11] Milo KEARNE. *Op cit.* pp.22 et 41.

[12] K.Ni CHAUDHURI. *Trade and civilization in the Indian Ocean. An economic history from the Rise of Islam to 1750.*

[13] Milo KEARNEY. *Op cit*. p.64

l'ensemble de l'Océan Indien. Milo Kearney revient par exemple sur les grands voyages de l'Amiral Zheng He, musulman, qui de 1405 à 1433 explorera l'Indonésie, le Sri Lanka, les côtes indiennes, Aden, Hormuz, le Yémen et la côte africaine jusqu'à Zanzibar et l'archipel de Lamu au Kenya, 50 ans avant l'arrivée de Vasco de Gama.

2) Les principes d'exercice des échanges distants

L'apport essentiel de l'histoire mondiale réside dans l'abolition du mythe essentialiste d'une ouverture progressive et secondaire aux échanges de sociétés auto-constituées, autoréférentielles, initialement fermées. Pour Michael Mann, « *Societies are not unitary. They are not social systems (closed or open), they are not totalities. We can never find a single bounded society in geographical or social space*"[14]. Les sociétés de l'Océan Indien se présentent d'abord comme des émergences, qui se constituent et se transforment dans l'interdépendance ; par des relations complexes (mêlant coopération, concurrence et antagonisme[15]) et multidimensionnelles (symboliques, matérielles, politiques) opérant selon une échelle, une intensité et une fréquence variables. Les flux qui les relient sont protéiformes : croyances, savoirs, techniques, ressources minérales et organiques, biens de subsistance, instruments de production, numéraire… Quels sont les principes qui gouvernent les échanges matériels, « économiques », dans ce complexe afro-eurasiatique ? Témoignages et traces archéologiques prennent à revers l'interprétation utilitariste, qui établit une identité entre l'échange, le commerce, les marchés locaux, tangibles, et le marché autorégulateur théorique[16] – régi par la marchandisation, la concurrence et le libre mouvement des prix. L'anthropologie économique identifie trois principes de circulation : la réciprocité, le tribut et le marché. Il ne s'agit en aucun de cas de formes pures et homogènes, qui épuiseraient la diversité des comportements, s'excluraient mutuellement et se succéderaient dans le temps, mais plutôt de processus institutionnalisés, plus ou moins prégnants.

[14] Michael MANN, cité par André GUNDER FRANK et Barry GILLS in « The 5000 year world-system » in André GUNDER FRANK et Barry GILLS (dir.) *The World-System. Five hundred years or five thousand*. P.9.

[15] Edgar MORIN. *La méthode. Tome I. La nature de la nature*. p.116

[16] Alain CAILLE. *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme*. p.59

L'étude fondatrice de Malinowski, *Les Argonautes du Pacifique occidental* présente un système d'échange, la kula, qui anime l'archipel de Trobriand, au large de la Nouvelle Guinée. Ces habitants, dispersés sur des îles disposées en cercle, sont liés par une vaste chaîne d'échange où circulent d'île en île et dans deux sens opposés, deux types de biens : des bracelets et des colliers de coquillage. Chaque participant est tenu d'accepter le don en provenance de l'île de voisine, de transmettre cet objet vers l'île suivante, et de répondre au don initial par un contre-don. Cette « *triple obligation de donner, recevoir et rendre* » régit le principe de réciprocité systématisé par Marcel Mauss. A travers l'exemple de la kula, quatre caractéristiques se dessinent. Considérons d'abord la nature des échanges. Pour des sociétés qui valorisent l'interdépendance entre les êtres, les règnes et les univers, les activités productives s'exercent grâce au don préalable de la biosphère et visent d'abord l'entretien et le renforcement de la vie[17]. La pérennité du groupe est assurée par le libre accès des personnes à ces productions de subsistance par des mécanismes distributifs (qui dissocient contribution productive et droit à la consommation), des réseaux de solidarité fondés sur la parenté, l'appartenance clanique ou de voisinage, l'interconnaissance, ou encore par l'encadrement de l'accumulation et l'obligation de redistribution[18]. Selon Maurice Godelier, l'échange réciproque exclut donc les biens de subsistance et concerne d'abord les « biens de prestige », qui confèrent à leurs détenteurs la possibilité d'asseoir leur statut, de s'affirmer, de se différencier par un effet de signe[19]. La deuxième caractéristique renvoie aux protagonistes de l'échange. Ne participe pas qui veut ; l'échange réciproque réunit des acteurs dotés d'un statut élevé, qui engagent plus que leur propre personne dans cette action[20]. Pour Gérard Berthout et Fabrizio Sabelli, l'échange est en conséquence « un « *fait social total* » qui « *dépasse la simple circulation de produits* » et affermit les liens, le sentiment partagé d'une unité symbolique[21]. Gouverné par des principes rituels et propice à l'organisation de grandes cérémonies, il réaffirme l'appartenance des groupes à un même ensemble et entretient des réseaux d'obligation mutuelle. Ceci constitue un troisième trait marquant : l'échange doit

[17] Maria MIES et Veronika BENNHOLDT-THOMSEN. *The subsistence perspective. Beyond the globalized economy.* p.20-21

[18] Pierre CLASTRES. *La société contre l'Etat*. p.174

[19] Francis DUPUY. *Anthropologie économique.* p.29

[20] Marcel MAUSS. *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. p.9.

[21]Gérard BERTHOUD et Fabrizio SABELLI. *L'ambivalence de la production. Logiques communautaires et logiques capitalistes*. p.113-118

nouer des relations pérennes, répétées, d'où l'importance du décalage temporel entre don et contre-don. Enfin, la réciprocité est un instrument de canalisation du désir humain de distinction et des rivalités. Cet échange revêt de forts enjeux de pouvoir : chacun se doit d'accepter le don d'autrui et d'y répondre par un contre-don plus admirable encore. Par sa splendeur, le don confère du prestige à son initiateur et lui permet de former une clientèle d'obligés, incapables de le surclasser[22].

Le deuxième type d'échange, dit tributaire ou redistributif, apparaît avec les premières chefferies et s'affine, nous l'avons vu, dans les premières cités-Etats théocratiques et dans les empires. Il présuppose et conforte une lecture dualiste du réel, qui se matérialise par la mise en relation de deux pôles inégaux. Un groupe, historiquement masculin, religieux et guerrier, proclame son exceptionnalité et sa supériorité et par là-même son droit à accaparer une part variable du fruit des activités productives de leurs collectivités d'origine ou voisines, conduites par les êtres disqualifiés par leur statut, leur âge et/ou leur genre. Soutenue par la séduction, la menace ou la coercition, l'extorsion emprunte les voies du travail forcé sur des terres monopolisées, ou de prélèvements en nature ou en numéraire. Les ressources, centralisées et mesurées par l'autorité instituée, servent à l'organisation de cérémonies, de fêtes, de spectacles éclatants, à l'acquisition d'objets de prestige, à l'entretien d'une armée et à la conquête, à la destruction ritualisée, et à la constitution de réseaux de clientèle. Les Empires sont d'abord des organisations politiques, qui réunissent sous une même souveraineté, une même unité de commandement – l'imperium[23] – une multiplicité de sociétés, qui disposent d'une large autonomie dans l'organisation de leurs activités productives et de leurs institutions[24].

Dans le cadre impérial, une large part des échanges de longue distance relève du « *commerce administré* », dont Karl Polanyi et l'école substantiviste ont mis en évidence les traits fondamentaux. En premier lieu, l'existence de ces relations s'explique rarement par un

[22] Alain CAILLE. *Op cit.* pp.30-31 et 60-61

[23] E. GUERBER et Frédéric HURLET « L'Empire romain du IIIe siècle avant JC au IIIe siècle après JC : un modèle historiographique à l'épreuve » in Frédéric HURLET (dir.). *Les empires. Antiquité et Moyen Âge. Analyse comparée*. p.82

[24] Thomas C. PATTERSON. Distribution and redistribution. In James CARRIER (dir.). *A Handbook of economic anthropology.*

mécanisme d'offre, une différence de prix dérivant des avantages comparatifs, mais plutôt de par l'inexistence ou l'insuffisance locale des biens désirés[25]. Qu'il s'agisse de productions de prestige (textiles, artisanat, objets d'art ou dotés d'une portée symbolique) ou de denrées sensibles aux conditions écologiques (bois, céréales, épices, etc.). Ce que confirme la structure des échanges, où la différenciation et la complémentarité des exportations régionales l'emportent sur la concurrence entre des biens similaires. Ou encore l'ampleur des mouvements d'éléments bruts et pondéreux, tels que le bois, les céréales et les minerais, dont le commerce n'offre que des gains limités. Deuxièmement, les prix ne sont pas l'aboutissement de la confrontation de l'offre et de la demande dans un champ social distinct : ils préexistent à l'échange. Souvent fixés par des traditions ou des traités qui reflètent des relations de pouvoir, ils demeurent très rigides dans la longue durée et dépendent singulièrement de la position relative des acteurs impliqués. L'implication du politique dans les échanges est omniprésente, les autorités supervisant les opérations, de l'embarquement à la livraison des biens. Troisièmement, selon Polanyi, les acteurs de ce commerce ne sont pas des marchands, dont l'activité consiste à « (dégager) *un bénéfice sur les différences de prix au cours d'une transaction* », mais des « *commerçants par statut, généralement en vertu d'un droit de succession ou d'un apprentissage précoce et peut-être en certains cas par nomination. ».*[26] Puisque les prix préexistent à l'échange, ils ne peuvent réaliser ni plus-value ni perte. Leur tâche première reste l'acheminement des biens et leur motivation serait moins le profit que le prestige, leur rémunération étant sans rapport avec la valeur des convois.

La prédominance du commerce administré n'exclut en rien la présence et le bouillonnement d'échanges marchands indépendants et d'authentiques marchés capitalistes, où la libre confrontation de l'offre et de la demande détermine souverainement les prix, la production et l'allocation de ressources objectivées[27]. Et dont les institutions de base sont la marchandisation – la réification des êtres, des actions et des productions -, l'appropriation

[25] John ADAMS. The institutional theory of trade and the Organization of intersocial commerce in ancient Athens. In Colin M. DUNCAN et David W. TANDY. (dir.) *From political economy to anthropology. Situating economic life in past societies*. p.81

[26] Karl. POLANYI, Le commerce sans marché au temps d'Hammourabi. In Conrad ARENSBERG, et Karl POLANYI (dir.). *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*. p 57.

[27] Karl POLANYI,. *The great transformation*. *The political and economic origins of our Time.* p.72

privative et la libre accumulation28. Contrairement à l'hypothèse classique, ces marchés ne préexistent pas à l'échange, ils en découlent29. Ils naissent et s'épanouissent dans des lieux stratégiques, situés au carrefour des grandes routes maritimes et terrestres régionales, dans des cités portuaires, des deltas, des isthmes, des détroits, des îles et des oasis. L'un des traits remarquables de l'Océan Indien est la liberté de commerce qui y règne, les marchés étant ouverts à l'ensemble des acteurs de la zone et non bornés par l'appartenance ethnique, culturelle, religieuse ou nationale30. Des cités comme Aden, Hormuz, Diu, Calicut, Malacca ou Quanzhou abritent des diasporas marchandes, issues de l'ensemble du bassin indo-océanique. Marco Polo s'extasie devant l'activité foisonnante d'Aden, où transitent « maintes marchands et maintes nefs » en provenance de Socotra, de Zanzibar et d'Inde, dont les richesses sont acheminées par des caravanes et les réseaux fluviaux jusqu'à Alexandrie et Babylone. La politique économique est transparente : liberté totale de commerce et imposition d'un droit de douane forfaitaire pour élargir la base fiscale : « Le Sultan d'Aden tire une très grande rente du droit qu'il prend sur les nefs et les marchandises qui vont et viennent en sa terre. Il est donc pour cette raison un des plus riches Rois du monde. Car c'est le plus grand port qui soit en ces régions pour l'échange de marchandises » 31. Avant l'arrivée des Portugais en 1511, Malacca abrite entre 120 000 et 200 000 habitants, qui exercent leur activité sur un marché quasi-idéal, où l'Etat s'abstient de toute intervention à l'exception du prélèvement d'un droit de douane de 6%32. Ces marchands s'enrichissent grâce à l'acheminement de produits régionaux spécifiques, mais aussi en exploitant les différences de prix sur des biens similaires (le poivre indien est par exemple mis en concurrence avec son homologue de Sumatra). Ils agissent conformément à l'idéaltype de « *l'action économique*

[28] Christopher CHASE-DUNN. *Global formation. Structures of the World-economy*. p.34.

[29] Karl. POLANYI, *Op cit.* p.62

[30] Philip CURTIN. *Cross-cultural trade in World-History*. p.137

[31] M. BUHAGIAR. « L'océan Indien au Moyen-Age ». in CRDP en HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DE LA REUNION. *Op cit.* p. 68-69.

[32] Luis Felipe F.R. THOMAZ. Malaka et ses communautés marchandes au tournant du XVIe siècle. In Denis LOMBARD et Jean AUBIN, (dir.) *Marchands et hommes d'affaires asiatiques dans l'océan indien et la mer de Chine. 13e-20e siècles*. p.13

capitaliste » de Max Weber, qui « *repose sur l'espoir d'un profit par l'exploitation des possibilités d'échange, c'est-à-dire sur des chances (formellement) pacifiques de profit* »[33].

Sphères politique et économique nouent des relations complexes. Pour se sécuriser et développer leur puissance, les autorités politiques doivent développer leurs recettes fiscales. Afin de se démarquer dans la concurrence mondiale entre cités-marchés pour attirer les marchands, les souverains leur octroient protection, privilèges et des quartiers dédiés et leur confèrent souvent la possibilité d'une autogestion (notamment dans le règlement des litiges civils et commerciaux). Ils s'appuient aussi sur les marchands pour collecter taxes et droits de douane au sein de leur communauté et assurer l'approvisionnement de la communauté en biens étrangers[34]. M. N Pearson rapporte l'exemple de l'Inde Moghole, où des marchands exerçant librement leur activité dans un univers concurrentiel, nommaient des délégués en charge de la collecte des taxes[35]. Source de richesse, le marché porte en lui l'ambivalence d'un principe menaçant pour l'ordre institué, qui véhicule des enjeux de pouvoir. L'accumulation matérielle des marchands comporte le risque d'une perturbation des hiérarchies sociales. Plus encore, le débordement de l'échange marchand sur le champ des activités productives locales pourrait en bouleverser les logiques et les finalités. Intégrées aux réseaux d'échange mondiaux, elles n'auraient plus nécessairement pour but la satisfaction de fins définies souverainement, mais les désirs accumulatifs d'une nouvelle élite. Le débordement de la rationalité marchande et de la norme du calcul instrumental hors du champ des affaires, retravaillerait en profondeur ces sociétés, leurs croyances et leurs pratiques, les règles qui gouvernent leur construction du réel et les interactions entre les êtres. Comme le résume Michel Henochserg « *Le marché est une idée qui, quand elle gagne réellement la collectivité, quand elle l'investit, la transforme radicalement, lui commandant « d'échanger » c'est-à-dire de calculer suivant la norme idéologique que véhicule tout marché*. »[36] Ces sociétés n'ignorent ni le marché, ni les comportements utilitaristes guidés par la recherche de l'intérêt individuel[37]. Mais l'existence de ces pratiques et de ses formes d'organisation ne

[33] Max WEBER. *L'Ethique Protestante et l'Esprit du Capitalisme.* Cité par Jean BAECHLER In. *Les origines du capitalisme.* p.66

[34] K.Ni CHAUDHURI, *op cit.* p.10.

[35] M.N. PEARSON. Merchants and states. IN James D. TRACY. (dir.) *The political economy of merchant empires*

[36] Michel. HENOCHSERG*, La place du marché*. p.20.

[37]Alain CAILLE, *op.cit* p.67

signifie pas que les mécanismes de marché soient érigés en principe organisateur du champ économique et de la vie sociale[38]. Leur expression est contenue, virtualisée.

Le cloisonnement emprunte des canaux variés mis en évidence par Karl Polanyi et les substantivistes. Tout d'abord, une stigmatisation morale d'une activité commerciale incompatible avec la recherche de la reconnaissance sociale et du prestige. Influencée par la philosophie indienne, la tradition aristotélicienne dénonce la chrématistique, obsession de l'accumulation pour l'accumulation, effaçant les efforts de la Raison pour agir dans la tempérance, au profit de l'hybris, déchaînement incontrôlable et fatal d'une passion aveugle. Le commerce discrédité est l'apanage de l'Autre, de l'étranger inférioriser et exclu des cercles d'interconnaissance, dont la présence est tolérée et les comportements scrutés avec méfiance. La séparation du marché s'exprime aussi physiquement par des espaces dédiés, des « *ports de commerce* » selon l'expression substantiviste, généralement clos ou distants comme des îles, des presqu'îles, ou des places bornées. A l'exclusion, s'ajoute enfin une distinction de nature des biens échangés : le marché opère librement sur des biens de luxe, symboliques ou indisponibles localement ; mais une disjonction hermétique est établie pour les productions locales. Les marchands peuvent acquérir des surplus ou des productions spécifiquement vouées aux échanges, mais en aucun cas influer sur les modalités pratiques de la production[39] et en encore moins la diriger. L'artisanat demeure par exemple entre les mains des guildes, qui réglementent la formation et le nombre des producteurs, les méthodes de production et les prix.[40] Enfin, l'accumulation des marchands fait l'objet d'un encadrement politique étroit. Les souverains se réservent des monopoles sur des productions remarquables (comme l'encens à Aden ou le poivre à Calicut[41]) et établissent parfois des impôts confiscatoires et des saisies des successions lorsque l'enrichissement de marchands sédentaires semble menaçant.

---

[38] Harry W. PEARSON, Un siècle de débat sur le primitivisme économique. In Conrad ARENSBERG, et Karl POLANYI, *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie »*. p.49

[39] Karl POLANYI,. *Op cit*. p.63

[40] Bo GUSTAFSSON. The rise and economic behavior of medieval craft guilds In Bo GUSTAFSSON, (dir.). *Power and economic institution. Reintegration in economic history.* p.76

[41] Geneviève BOUCHON. Un microcosme : Calicut au XVIe siècle. In Denis LOMBARD et Jean AUBIN. *Op cit.*

B - Du rôle des colonies insulaires dans l'invention de l'économie capitaliste européenne

Au vu des éléments précédents, il apparait clairement que l'exceptionnalité européenne ne réside pas dans l'invention du marché, mais dans sa systématisation débouchant sur une organisation sociale capitaliste, dont l'économie politique cherchera à expliciter le fonctionnement. Et la genèse comme le développement du capitalisme marchand semblent indissociables du complexe afro-eurasiatique et des expériences coloniales insulaires.

1) Les îles Méditerranéennes, laboratoires et instruments du capitalisme colonial médiéval

L'effondrement de l'empire romain isole relativement la péninsule occidentale du complexe afro-eurasiatique. Le système domanial qui y succède marque une simplification et une relocalisation de l'économie, dominée par des circuits couts[42] régis par le principe de réciprocité au sein de communautés agraires placées sous la tutelle de castes nobiliaire et cléricale, extorquant un tribut contre une protection physique et symbolique. Conformément aux modèles antiques, la naissance et la propriété foncière détermine le statut et le rôle des individus et structure les systèmes politiques, juridiques et militaires. Elle oppose les classes libres, jouissant de l'otium, du temps libre créatif[43] aux classes serviles, contraintes au travail pour assurer la reproduction matérielle de la communauté. La stigmatisation du travail établit initialement une barrière rigide entre les ordres, qui assure la reproduction du système de redistribution. Les serfs, fixés à la terre, exploitent les domaines seigneuriaux, dont la production est centralisée par le biais de taxes en nature et les systèmes de corvée au profit de la noblesse et du clergé, premier propriétaire terrien. Les classes dominantes détruisent avec flamboyance ce surplus et sont tenues par le régime des libéralités, héritier de l'évergétisme latin, de redistribuer ces ressources par des dons somptueux, des fêtes et d'assurer la protection des serfs. La libéralité, comme norme de comportement, se fonde sur le prestige et la vertu : elle porte toute la force du don qui, par sa magnificence, écrase le destinataire incapable de formuler un contre-don et sert le désir de distinction de l'individu, tout en contribuant à la satisfaction des besoins de base en restituant une partie du tribut prélevé.

---

[42] Sing C. CHEW. Dark ages. Ecological crisis phases and system transition In Barry K GILLS, et William. R. THOMPSON, *Globalization and global history*. p.170

[43] Dominique MEDA. *Le Travail, une valeur en voie de disparition.* p.48

A partir du IXe siècle, la pacification relative, l'appropriation des techniques agricoles asiatiques et la domestication des énergies hydraulique et éolienne dopent les rendements. Elles favorisent une forte poussée démographique et urbaine et l'émergence de nouvelles activités productives, qui relancent l'intégration commerciale de l'Europe selon des processus analogues aux civilisations passées. Pour ces économies inscrites et dépendantes des cycles écologiques, la croissance de la population et de productions intensives en énergie et en matière repose sur l'extension d'un front de colonisation des écosystèmes régionaux. La recherche de nourriture, de combustibles et de fibres[44] conduit à la déforestation et à la substitution de systèmes agraires simplifiés et de pâturages aux écosystèmes complexes. Comme le rappelle Donald Hughes, les besoins sont colossaux (la production d'une tonne de fer nécessitant l'équivalent de 12ha de forêt) et génèrent des pénuries dès le XIIe siècle[45]. Ce phénomène débouche donc sur la constitution de réseaux de plus de en plus étendus avec des régions faiblement peuplées, disposant de vastes « gisements » écologiques comme la Grande Bretagne (productrice de laine), la Mer Noire, la Baltique et la Scandinavie (fournisseuses de bois, de céréales, de cire, de métaux et de poissons)[46]. Cette demande renforce les villes côtières du Nord de l'Europe, dont les marchands forment des associations ponctuelles, des compagnies, pour des expéditions commerciales. Pour renforcer leurs gains, ces marchands mutualisent l'armement des navires, l'achat et la vente des biens. En marge des guildes, qui contrôlent des productions manufacturières, ils créent des ateliers textiles qui se consacrent à la transformation des fibres importées, à destination exclusive des marchés distants.

a) Les cités-Etats, pionnières de la colonisation moderne

Mais l'essentiel du mouvement capitaliste vient du Sud. L'enrichissement des castes dominantes stimule leur désir de biens de luxe et de prestige – épices, soie, cotonnades – en provenance d'Asie. Combinée aux besoins de teinture des industriels flamands, cette demande redonne un nouveau souffle aux intermédiaires méditerranéens, implantés dans les grands empires, maîtres de l'accès aux routes commerciales. Des marchands catalans, provençaux, génois, pisans et vénitiens exercent leur activité à Alexandrie, où débouche la grande voie de

[44] Peter J. HUGILL, *World trade since 1431. Geography, technology and capitalism*. p.6

[45] Donald HUGHES. *Op cit.* p.90

[46] Michael WILLIAMS. The role of deforestation in Earth and World-system integration. In Alf, HORNBORG, J.R, MCNEIL et Joan MARTINEZ-ALIER. *Rethinking environmental history. World-system history and global environmental change*. p.106

l'Océan Indien, du Golfe Persique ou de la Mer Rouge. Depuis le Xe siècle et leur intervention contre la flotte normande, les Vénitiens bénéficient aussi de privilèges à Byzance, où convergent les routes du Golfe Persique, de la soie et de la Mer Noire. Un traité signé en 992 leur offre la liberté de commerce dans l'ensemble des ports de l'Empire : en Asie mineure (à travers les îles de Chypre, Rhodes et de Crète), dans le Péloponnèse, en Mer Noire et en Crimée[47]… La structure des échanges avec l'Orient révèle le statut périphérique de l'Europe, qui exporte essentiellement du bois, des céréales, du sel, du poisson, des métaux et des textiles et des esclaves.

Tolérés par les empires, qui les confinent dans des quartiers délimités, les marchands italiens vont tenter d'éliminer les intermédiaires et les entraves aux échanges. Par les armes. Les Génois expulsent les Arabes de Sicile, de Sardaigne et de Corse dans la décennie 1050, s'imposent comme les maîtres de la Méditerranée occidentale et s'engagent activement dans les croisades, avec l'ambition de prendre Aden, emporium dont l'accès est minutieusement réservé aux marchands arabes. Leur espoir est déçu, mais les Génois obtiennent des privilèges commerciaux dans la plupart des royaumes francs. Et profitent surtout de l'explosion des échanges, les Européens développant un goût prononcé pour les produits orientaux.

Libres de toute tutelle impériale, Génois et Vénitiens inventent et perfectionnent un modèle voué à une grande postérité : la cité-Etat capitaliste. Les marchands italiens partagent le même éthos que leurs homologues de l'Océan Indien. Leur activité vise la maximisation du profit en assurant la circulation de marchandises, c'est-à-dire de productions strictement destinées à l'échange. Pour Christian Laval, le commerce ne peut tolérer les erreurs de mesure et d'appréciation : il impulse une recherche continue de la rationalisation de l'activité, afin de *« trouver les moyens les plus efficaces d'acquérir les richesses et d'utiliser ces richesses selon un principe de jouissance individualiste, sans reconnaître à cette acquisition comme à cette jouissance d'autre limite que leur satisfaction »*[48]. Ce retournement déborde évidemment le simple cadre professionnel. Il définit un habitus spécifique, focalisé sur l'exactitude des raisonnements, la précision des données, la planification. S'impose de la sorte une rationalité instrumentale, au sens d'un « esprit de calcul » mobilisant les moyens les plus adéquats pour atteindre une finalité identifiée. Rémy Volpi rapporte par exemple les propos d'un marchand

[47] Edouard BARATIER L'activité des occidentaux en orient au Moyen âge In Michel MOLLAT, (dir.) *Sociétés et compagnies de commerce en Orient et dans l'Océan Indien.*

[48] Yves RENOUARD. *Etudes d'histoire médéviale. p* 224 cité par Christian LAVAL, *Op.cit* p 43.

de Raguse du XIe siècle, Benedetto Cotrugli: « *Le marchand doit se gouverner, lui et ses affaires, d'une façon rationnelle pour atteindre son but qui est la fortune* »[49]. A cette fin, les marchands italiens usent d'instruments déjà en vigueur dans le monde, tant le domaine de la comptabilité (outils arithmétiques, livres de comptes à double entrée), des règlements (chèques, lettres de change) que de l'organisation des échanges (envoi de correspondants, utilisation de cartes et de précis géographiques, développement d'assurances). Mais l'Italie du XIIIe siècle marque une rupture. Pour la première fois dans l'histoire, une oligarchie marchande s'empare des institutions politiques et érige la recherche rationnelle de l'accumulation matérielle en mobile principal de l'action publique. Génois et Vénitiens partagent une même conviction : la préservation et la promotion de l'intérêt de l'Etat passent par le renforcement de ses bases économiques qui requiert l'intervention publique. Et le marché comme l'Etat prospèrent grâce à la colonisation.

b) Les colonies insulaires, des organisations atypiques

Colonisation d'un genre nouveau, car la conquête territoriale s'inscrit désormais dans une stratégie bien définie : la création d'un système monopolistique au service d'un objectif capitaliste. Contrairement à l'hypothèse évolutionniste orthodoxe, l'économie marchande européenne ne se forme pas dans la confrontation libre et pacifique des acteurs sur un marché ouvert, mais dans la restriction aux échanges. Pour maximiser leurs marges commerciales, les cités-Etats s'engagent dans une lutte pour la conquête et la défense des monopoles sur l'achat, le transport et la distribution des marchandises. Conquête au sens littéral, puisqu'elle repose notamment sur l'exercice effectif ou virtuel de la force. Et s'inscrit dans une lutte à mort entre les cités-Etats. L'implication des autorités est donc totale. L'arsenal vénitien prend en charge la construction et l'entretien de la marine marchande et de guerre la plus importante de la région, et les Doges obtiennent des Byzantins la souveraineté sur un réseau d'îles, qui servent une triple fonction d'escale, de comptoir et de base militaire. Les colonies insulaires présentent trois avantages stratégiques : les territoires sont plus aisés et moins coûteux à conquérir et protéger ; grâce à l'éloignement, la présence étrangère ne s'apparente pas à une violation aberrante, visible de la souveraineté impériale ; enfin, les îles jouissent historiquement d'un régime spécifique, dérogatoire, vis-à-vis des normes impériales. Les Vénitiens contrôlent ainsi l'Adriatique, la Crète, la Mer Egée et la Mer Noire à travers les îles

[49] Rémy VOLPI. *Mille ans de révolutions économiques. La diffusion du modèle italien.* P.47.

de Naxos, Lesbos, Phocée, Santorin, Negroponte, de Crète. Les Génois privilégient les associations ponctuelles puis permanentes de marchands au sein de compagnies de commerce qui disposent du monopole sur certaines régions ou colonies[50]. Mais leur stratégie est comparable, ces compagnies se transformant rapidement en organe d'administration des colonies. Leur implantation se concentre initialement sur l'Asie mineure, avant de s'étendre dans la Mer Egée et la Mer Noire, profitant des conflits entre Byzantins et Vénitiens pour fonder des colonies à Chios, Lesbos, Galatta[51]… Grâce à leur domination maritime, Génois et Vénitiens sont en mesure d'imposer l'octroi de privilèges commerciaux, le paiement de rentes de protection pour les navires étrangers et d'éliminer les concurrents[52].

Les îles aident à l'invention d'une nouvelle forme d'organisation des échanges, qui tranche avec la liberté de commerce en vigueur dans l'Océan Indien. Dans la plupart des cas, la colonisation italienne est surtout formelle : elle se limite à l'établissement d'une base opérationnelle et à des prélèvements en nature et en numéraire[53] sur des sociétés largement auto-organisées, sur le principe impérial. Mais certaines colonies insulaires abritent une véritable révolution : la prise de contrôle des marchands sur la production. Cette révolution arrive par le sucre. Originaire d'Indonésie, la canne à sucre s'est diffusée dans l'ensemble de l'Océan Indien, jusqu'à la Mésopotamie et le Proche Orient, où les croisés découvrent sa culture au XIIe siècle. Les premières plantations européennes s'effondrent en même temps que les royaumes francs, mais la demande est désormais vive. C'est à Chypre que s'invente le modèle de la plantation insulaire esclavagiste, le « paradigme sucrier », selon l'expression de Pierre Dockès[54]. Jusqu'au XVIe siècle, l'île est théoriquement régie par un système féodal, à la tête duquel se trouve la dynastie des Lusignan. Conformément à la tradition continentale, ces suzerains distribuent des fiefs, des concessions à des acteurs qui détonnent au sein du paysage médiéval : de grandes familles de négociants et de banquiers génois et vénitiens comme les Cornaro. Implantés dans un territoire distant avec lequel ils entretiennent une

[50] E.E. RICH, et C.H. WILSON *The Cambridge Economic History of Europe. Volume IV. The economy of expanding Europe in the sixteenth and seventeenth centuries*. P.221.

[51] Charles DIEHL. The economic decay of Byzantium In Carlo CIPOLLA (dir). The economic decline of Empires. p.95

[52] Dietman ROTHERMUND. *Asian trade and European expansion in the Age of mercantilism.*p.14

[53] Oliver COX, *The foundations of capitalism*. p.74

[54] Pierre DOCKES. Le paradigme sucrier. In Fred CELIMENE et André LEGRIS. *L'économie de l'esclavage colonial.*

relation d'extériorité, ces seigneurs ne se sentent pas soumis au respect des normes informelles et des obligations réciproques féodales[55]. Sur cet espace hors-champ, ils expérimentent une économie régie par le principe de marchandisation. Marchandisation de la production : les capitaux indispensables au développement des plantations et des raffineries proviennent de négociants et de banques, dont les intérêts sont financés par le produit de la vente du sucre sur des marchés distants. Marchandisation des écosystèmes, ceux-ci étant perçus comme des instruments de production, support d'une agriculture commerciale, dont il importe de doper les rendements. Marchandisation du travail, par le recours croissant au travail servile. Les Vénitiens disposent d'une expérience conséquente en matière d'esclavage, puisqu'ils assurent depuis des siècles le transport d'esclaves en provenance de la Baltique et du Caucase vers Byzance, Bagdad et Alexandrie. Dans la plupart des sociétés de l'Océan Indien, l'esclavage obéit moins à une logique productive que symbolique : les esclaves occupent une variété de fonctions et de statuts et participent d'abord du prestige de leur maître. Des formes d'esclavage productif existent évidemment, notamment dans les plantations sucrières de Mésopotamie, mais celui-ci n'occupe qu'une place réduite dans l'économie, un rôle « d'appoint » selon l'expression d'Yves Benot[56]. A Chypre, la situation est toute autre. La production de sucre en dépend quasi exclusivement. Philip Curtin estime à plus de 1000, le nombre de débarquements annuels. La gestion des domaines obéit aux canons de la rationalité instrumentale et productiviste : simplification des cultures, création de systèmes d'irrigation, spécialisation des tâches, organisation disciplinaire du travail. Ces principes seront repris dans l'ensemble des îles méditerranéennes soumises à la plantation : Rhodes, Crète, Sicile, Baléares, et systématisés à Madère, aux Caraïbes et aux Mascareignes. Mais ils sont également transposés dans les cités-Etats italiennes, dont les ateliers marqués par la séparation du capital et du travail et l'encadrement disciplinaire des salariés, se consacrent à la production standardisée destinée commerce, notamment vers l'Europe Occidentale.

Après avoir métamorphosé l'Italie, le complexe afro-eurasiatique et ses relais insulaires vont favoriser la diffusion de formes capitalistes sur le continent. La monnaie et les marchés autorégulateurs tiennent alors une place marginale dans l'économie médiévale, dominée par les marchés éclatés et intermittents, où des vendeurs temporaires écoulent un surplus ponctuel. Ces marchés ne sont pas régis par les prix fixés par la confrontation de l'offre et de

[55] Philip D, CURTIN *The rise and fall of the plantation complex. Essays in Atlantic History*. p.7

[56] Yves BENOT. *La modernité de l'esclavage*. p.40

la demande, mais par la coutume. La concurrence est faible ou absente et les prix, rigides, s'inscrivent dans des relations interpersonnelles et non dans l'anonymat indispensable à la réalisation d'une transaction profitable. Afin de préserver les deux parties, la théologie thomiste défend un échange au prix juste, égal aux coûts de production.[57] Les marchés ne sont pas seulement un moyen d'acquisition de biens manquants : ils sont en eux-mêmes producteurs de valeur d'usage, de socialisation et de distraction.

La transformation s'avère ainsi très progressive. Janet Abu-Lughod rappelle que, dès le Xe siècle, l'enrichissement des seigneurs favorise la multiplication de grandes foires de commerce (Troyes, Provins, Genève…), situées sur les routes pédestres et fluviales, qui attirent des marchands itinérants flamands (spécialisés dans la vente de textiles) et italiens (commercialisant épices, soieries et autres préciosités de l'Océan Indien). Comme en Asie, autorités et marchands entretiennent des relations ambigües. Car, si ces derniers sont perçus comme une force extérieure perturbatrice, ils rendent des services capitaux pour une noblesse en quête de puissance. La sécurisation et le renforcement de la position des seigneurs découlent en effet de leur capacité militaire et de leur prestige. Or, l'entretien d'une armée et de réseaux de clientèle suppose des dépenses considérables, que la disparition de la pratique du pillage et du butin rend difficilement supportables. La contribution italienne s'avère déterminante. Sur le plan financier d'abord, l'accumulation du capital permise par la colonisation et le commerce soutenant, par des prêts, l'édification de l'appareil d'Etat et les tentatives d'imposition du monopole de la violence légitime. Sur le plan économique et politique ensuite, le précédent italien convainquant les autorités de l'interdépendance entre ces deux sphères. En soutenant les foires et en accordant des privilèges aux marchands, les seigneurs font d'une pierre deux coups : ils obtiennent des biens précieux et renforcent leur base fiscale. Les autorités ne se contentent pas de tolérer des marchés physiques, encore encadrés ; elles légalisent et impulsent parfois la marchandisation des activités. Initialement par le biais du « putting-out system »[58] selon l'expression de Polanyi, où les marchands contournent l'encadrement des guildes, en mobilisant une main-d'œuvre paysanne, essentiellement féminine, pour transformer, dans leur foyer, des tissus bruts en pièces fines. Puis, dans la création d'ateliers disciplinés calqués sur le modèle italien, qui s'inscrivent dans

[57] Roy DILLEY. *Contesting markets. Analyses of ideology, discourse and practice* p4

[58] Karl POLANYI, *Op cit.* p.77

le cadre de politiques mercantilistes[59], caractérisées par l'élimination politique des entraves intérieures au marché et la recherche de monopoles commerciaux, notamment par le biais de la colonisation.

2) La naissance ultramarine de l'Europe moderne

Les expériences coloniales modernes se présentent comme une tentative de transposition des précédents italiens, dans leurs mobiles et leurs formes, à l'échelle de l'Atlantique et de l'Océan Indien. Jusqu'au dernier tiers du XIXe siècle, cette entreprise s'appuie quasi-exclusivement sur les îles et soutient la métamorphose des économies européennes marquées par l'affirmation concomitante et récursive d'Etats et des marchés jusque là embryonnaires.

a) Une colonisation mercantiliste déterminante

Pour apprécier l'importance de la colonisation, il convient d'abord de revenir sur la situation économique médiévale caractérisée par de profonds déséquilibres, qui menacent la pérennité de la transformation amorcée. Dans une lecture matérialiste impulsée par Immanuel Wallerstein, l'expansion outre-mer serait d'abord motivée par la nécessité de remédier à ces contradictions[60]. La croissance de la population, d'une économie de plus en plus industrielle et de la marchandisation suscitent une envolée des échanges. En premier lieu, pour des raisons physiques, puisque la consommation par tête, les prélèvements et les rejets explosent alors que l'extension du front pionnier réduit les superficies occupées par les écosystèmes, leur productivité et leur capacité de traitement des déchets[61]. John Bellamy Foster estime par exemple la consommation annuelle de bois à plus d'une tonne par habitant soit un total de 60 à 80 millions en 1500[62]. Sans hinterland, l'Europe continentale aurait pu être confrontée à une crise semblable aux grandes famines du XIVe siècle résolues par la peste[63]. Deuxièmement, parce que l'enrichissement des Européens et leur réinscription dans le complexe afro-

[59] Le mercantilisme, comme art de gouverner, sera analysé dans la partie C. du présent chapitre.

[60] Immanuel WALLERSTEIN. *The modern world-system. Capitalist agriculture and the origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century.* pp.40-49.

[61] Jason. W .MOORE. "The ModernWorld-System as environmental history? Ecology and the rise of capitalism". *Theory and Society* n° 32. 2003. p.313

[62] John BELLAMY FOSTER. *The vulnerable planet. A short economic history of the environment*

[63] Donald. HUGHES. *Op cit.* p.91.

eurasiatique stimulent leur goût pour l'altérité et les biens de luxe. Enfin, parce que l'extension de la marchandisation oriente de plus en plus les systèmes productifs vers des activités d'échange, qui exigent des intrants conséquents et des marchés solvables, et entrent en concurrence avec des productions d'usage locales. Or, l'Europe de l'Ouest enregistre un déficit commercial avec l'ensemble de ses partenaires, qui donne lieu, dans un système monétaire métallique, à des sorties de métaux précieux. Alors que l'accumulation du trésor conditionne la capacité des autorités à développer la puissance d'Etat, à éliminer les baronnies et à contrecarrer tentatives impériales et ambitions nationales concurrentes. La situation monétaire devient critique, puisqu'en dépit d'une multiplication par 5 de la production d'argent en Europe centrale en 1460 et 1530, les stocks chutent de 90% au cours du XVe siècle[64]. Dans ce contexte les grandes expéditions maritimes visent d'abord la recherche de métaux précieux et de ressources naturelles, l'accès direct aux marchés asiatiques et l'ouverture d'opportunités économiques.

Toutes les manœuvres européennes relèvent d'une même conviction : le monopole commercial est la clé du succès économique, qui conditionne l'affirmation du monopole régalien de l'Etat, de sa souveraineté intérieure et extérieure. C'est donc une double guerre commerciale et politique que conduisent les Européens en Asie.

L'association de l'intransigeance religieuse et de l'intérêt économique pousse les Portugais à lancer dès 1415 une expédition armée contre Ceuta, où débouchent les caravanes sahariennes chargées d'or ouest-africain. Sur les conseils des Génois – très impliqués dans les productions nationales (notamment de sucre dans la région de l'Algarve), le financement de l'Etat et la navigation commerciale – Henri le Navigateur impulse une dynamique d'expansion maritime. Les Portugais s'emparent des Açores, de Madère où les Génois développent des plantations spéculatives de sucre, de vin et de blé. Ils s'engagent alors dans un « *impérialisme insulaire* » [65]classique. Plus faciles à conquérir et préservées des périls humains ou naturels du continent, les îles deviennent le support de forts militaires et commerciaux, les factoreries, qui servent de relais et d'entrepôt pour une marine de commerce

[64] Jason. W. MOORE.. Silver, ecology and the origins of the modern world. 1450-1640. In Alf HORNBORG et al. *Op cit.* p.125

[65] Philippe RICHARDOT. *Les grands empires. Histoire et géopolitique*. p.376

et de guerre indifférenciée et d'instrument de projection de la force armée sur le continent afin d'obtenir des souverains locaux le versement de tribut, l'expulsion des marchands étrangers et des privilèges commerciaux. Ce fait remarquable résume à lui seul l'écart qui sépare la conception européenne de l'échange et les pratiques en vigueur dans l'Océan Indien. En quête d'or et d'épices, les Portugais sautent d'île en île : Arguin, d'où affluent esclaves et or et de Sierra Leone[66], Sao Tome et Principe, Cap Vert. Ils poursuivent leur descente de la côte occidentale de l'Afrique, s'implantent au large de l'Angola, passent le Cap de Bonne Espérance et reproduisent en Afrique orientale la même stratégie : la conquête des comptoirs et villes marchandes du Mozambique et du Kenya. Grâce à un pilote indien, Vasco de Gama rejoint le Golfe Persique et Calicut[67]. Arrivés dans l'Océan Indien, les Portugais poursuivent leur tentative de prise de contrôle des échanges ou plus exactement des lieux d'échange, sous l'égide d'Albuquerque de 1500 à 1515. L'amiral commence son œuvre en bombardant Calicut en 1500 pour en chasser les marchands musulmans, puis s'attaque aux comptoirs du Gujerat (Cambay, Diu, Goa en 1510) et à Ceylan en 1505. Il mène ensuite une guerre navale contre les Egyptiens et les Ottomans pour la mainmise sur les axes stratégiques. A deux reprises, les Portugais tentent vainement de s'emparer de Socotra et d'Aden pour bloquer l'accès à la Mer Rouge. Repliés sur l'île de Cochin, ils parviennent sous la menace à extorquer un protectorat sur Ormuz en 1514. Face aux échecs de la Mer Rouge, Albuquerque tente de couper à la source l'approvisionnement en épices du Caire, de la Mecque et de Venise, en s'emparant de Malacca en 1511, dont il fait massacrer tous les habitants de confession musulmane. Les Portugais nouent des relations avec la Chine et le Japon par la prise de Formose, de Manille et de Macao. Ils disposent ainsi d'un réseau de bases, placées sous l'autorité d'une administration, l'Estado da India. Cet établissement a pour mission d'assurer de prélever tributs et taxes, et de tenir les routes maritimes pour exiger le paiement de permis de navigation, les Cartaze[68]. Un deuxième établissement, la Casa da India, exerce le monopole royal sur les épices, vendues à Lisbonne à un prix déterminé par le monarque.

[66] Pierre LEON. *Histoire économique et sociale du monde. Tome 1. L'ouverture du monde. XIVe-XVIe siècle.*p.406

[67] Jonathan. HART. *Comparing empires. European colonialism from Portuguese expansion to the Spanish-American War*. p.31

[68] Herfried MUNKER. *Empires*. p.50

L'expansion néerlandaise mêle également des dimensions politiques et commerciales. Grâce à leur position intermédiaire entre l'Europe et la Baltique, les Pays-Bas disposent déjà au XVIe siècle de la première marine du continent et d'un commerce florissant centré sur la circulation de céréales, de bois, de sel et de harengs. Placés sous la tutelle de l'Espagne, ils s'engagent en 1568 dans une guerre d'indépendance, qui débouche sur la création d'un Etat marchand, calqué sur l'exemple italien. Face au monopole ibérique sur les épices, une première compagnie privée lance en 1595 des expéditions vers l'Asie. En 1602, les Etats Généraux prennent l'initiative de créer une société mixte, qui sert de modèle aux expériences anglaises, françaises et danoises : la Compagnie des Indes Orientales ou VOC. Cette société par action présente un capital conséquent de plus de 6 500 000 florins, soit l'équivalent de 64 tonnes d'or pur[69], apporté par 6 chambres de commerce dont les 13 représentants ou directeurs gèrent les expéditions[70]. Elle jouit d'un monopole absolu sur le commerce à l'Est du Cap de Bonne-Espérance et de prérogatives régaliennes comme la capacité de conclure alliances et traités, de bâtir des forts ou de conduire des opérations militaires. La stratégie de la VOC est simple : supplanter le monopole Portugais. A cette fin, les Néerlandais empruntent une nouvelle route maritime, qui, depuis le Cap de Bonne Espérance, traverse les Mascareignes jusqu'en Indonésie. Leurs efforts se concentrent d'abord sur la girofle et la muscade, dont l'archipel détient le monopole. Dès 1605, ils conquièrent l'île d'Amboina, et tentent de conclure des traités commerciaux avec les sultans de Banda et de Temate, dans les Moluques, pour acheter la totalité de la production. Devant le refus des autorités, les 13 directeurs décident, en 1615, d'accaparer les îles productrices et confèrent au général Coen un mandat clair « *exterminer ou chasser les dirigeants, et repeupler le pays de païens* **».** Tirant partie de la dépendance des îles aux importations de riz de l'archipel, Coen organise un blocus, qui provoque la mort d'une large part de la population, les survivants étant déportés ou réduits au travail servile dans des plantations réorganisées. Dans une stratégie de concentration de la production, la VOC remodèle ensuite l'économie des Moluques en forçant les habitants à remplacer leurs girofliers par des rizières[71]. Le deuxième axe de sa stratégie repose sur la conquête des grands emporia détenus par les Portugais : Jakarta en 1619,

[69] Patrick VILLIERS, et Jean-Pierre DUTEIL. *L'Europe, la mer et les colonies. XVIIe- XVIIIe siècle.* p.6

[70] Michel BEAUD. *Histoire du capitalisme de 1500 à nos jours*. p.30

[71] K.M PANIKKAR. *Asia and Western dominance. A survey of the Vasco de Gama Epoch of Asian History. 1498-1945*. p.48

Malacca en 1641, Colombo en 1654, Cochin en 1660. Coen synthétise parfaitement la philosophie qui gouverne l'implantation européenne en Asie « *le commerce ne peut être soutenu sans la guerre, et la guerre sans le commerce* ». A la différence des Portugais, les cargaisons sont librement vendues à Amsterdam,

Focalisés sur l'Inde, Anglais et Français proposent deux déclinaisons du modèle de la VOC. Créée en 1600, l'East India Company (EIC) s'inscrit dans une longue lignée de compagnies privées, qui tentent d'obtenir des privilèges commerciaux au Proche-Orient, dans l'Empire Ottoman, en Inde et en Chine. Elle se distingue nettement par l'absence d'intervention royale, le capital de la société étant exclusivement détenu par des négociants locaux et étrangers. En quête d'épices et de textiles fins, elle concentre son action sur la côte occidentale de l'Inde, dans les régions de Coromandel et du Bengale, notamment autour de Surate, Madras, Bombay, Calcutta et Masulipatam. Le modèle français témoigne plus que tout autre de l'imbrication des intérêts économiques et politiques. En 1600 et 1664, une demi-douzaine de compagnies privées se succède dans l'Océan Indien. Réunissant des armateurs, des négociants et des financiers, toutes disposent d'une charte octroyée par l'Etat, qui leur confère le monopole des échanges et témoigne d'une forte volonté publique. Face aux échecs répétés, Colbert décide, en 1664, de créer la Compagnie des Indes. La structure du capital reflète cet interventionnisme : sur 12 millions de livres, la couronne apporte 4 millions, le parlement de Paris, 3,5, la noblesse 1,5 millions, les ministres 1 million et les privés 2 millions.[72] La royauté exerce une supervision stricte sur cette compagnie, pensée comme un instrument du rayonnement national, dont il nomme les directeurs. Les missions confondent commerce, guerre et diplomatie : conquête de Madagascar et de La Réunion, création de comptoirs à Chandernagor, Karikal, Mahé et Pondichéry, quête de reconnaissance des monarques perse et moghole, guerre navale contre les Anglais…

Tous ces systèmes partagent un point commun : la fiction du monopole. Car, en réalité, la pénétration européenne en Asie demeure superficielle et précaire jusqu'à la fin du XIXe siècle. Extrêmement dépendants des connaissances géographiques et maritimes et des systèmes productifs et commerciaux en vigueur, les Européens se contentent de parasiter des

[72] L. DERMIGNY. L'organisation et le rôle des compagnies In Michel MOLLAT, (dir.). Sociétés et compagnies de commerce en Orient et dans l'Océan Indien

réseaux plastiques, qui se recomposent rapidement pour échapper aux tentatives de contrôle. Ainsi la prise de Malacca par les Portugais conduit-elle à la relocalisation des échanges de l'isthme de Kra vers le détroit de la Sonde. Les navires asiatiques continuent de circuler librement les flottes européennes étant par trop limitées pour couvrir un Océan dont elles ignorent tout. Pour Peter Klein**,** les Européens sont des « *marchands asiatiques* » parmi d'autres. Et l'auteur de rappeler qu'entre 1500 et 1634 seuls 470 vaisseaux revinrent à Lisbonne, soit moins de 4 par an[73]. La présence humaine semble dérisoire face à l'immensité et aux densités de la zone : entre 10 et 20 000 Européens y résideraient en 1800[74]. Jusqu'à l'avènement de la révolution industrielle et des canons modernes, la colonisation se cantonne logiquement dans les îles ou dans des espaces concédés par les Empires. Les productions asiatiques continuent ainsi de circuler librement dans la zone, comme en atteste l'évolution des exportations de poivre indonésien retracée par Findlay et O'Rourke[75] :

Figure 1. Destination des exportations de poivre indonésien (en tonnes)

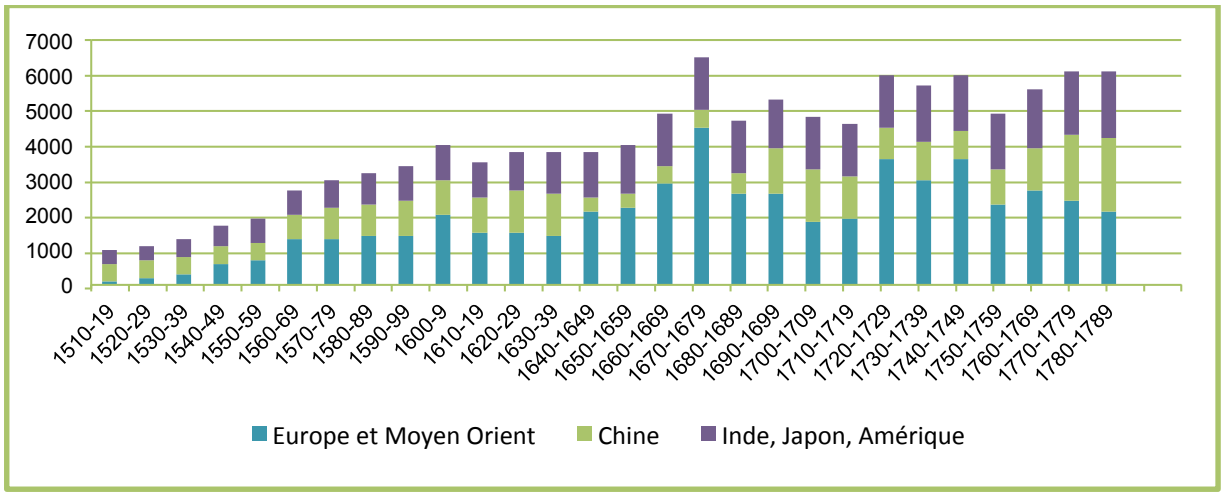

Virtuels dans l'Océan Indien, les monopoles s'actualisent dans les métropoles. Les marges commerciales atteignent des sommets : en 1629, le prix de la girofle est 240 fois plus élevé à Lisbonne que dans les Moluques, 840 fois à Londres[76]. Au XVIIe, la VOC domine le

[73] Peter. W KLEIN. The China Seas and the World economy between the 16th and 19Th centuries : the changing structures of trade. In Carl-Ludwig HOLTFRERICH,. *Interactions in the World-economy. Perspectives from international eco-history*. p.75

[74] Bouda ETEMAD, *La possession du monde. Poids et mesures de la colonisation*.

[75] Ronald FINDLAY et Kevin O'ROURKE. *Power and plenty. Trade, war and the world economy in the 2nd millennium*. p.202

[76] K.M. PANIKKAR. *Op cit.* p. 47

marché européen des épices et des textiles et réalise des performances remarquables. Elle distribue au cours du siècle des dividendes supérieurs à 30% et son capital est valorisé à la bourse d'Amsterdam à hauteur de 33 millions de florins, soit 5 fois la capitalisation initiale[77].

Tableau 1. Indicateurs financiers de la VOC dans la deuxième moitié du XVIIe siècle[78]

	1648-50	1668-70	1698-1700
Dépenses (florins)	6 257 000	10 813 000	15 026 000
Recettes (florins)	17 760 000	21 032 000	23 195 000
Bénéfice (florins)	11 503 000	10 219 000	8 169 000
Taux de marge (%)	35,23	51,41	64,78

Les taux de retour sur investissement des premières expéditions de l'EIC, de 1601 à 1612, atteignent 155%[79]. Le commerce asiatique ne domine pas les échanges des ports européens, qui privilégient le cabotage, et les profits des compagnies sont irréguliers et lourdement grevés par les dépenses militaires, les fraudes et la contrebande des agents. Mais ces compagnies soutiennent l'expansion des ports et tirent dans leur sillage de nombreuses activités marchandes : réexportations, développement de la construction navale et des productions et services indispensables à la navigation (corderies, biscuiteries, assurances…)

Tableau 2. Réexportation anglaises en milliers de livres sterling[80]

	1699-1701	1722-1724	1752-1754	1773-1774
Cotonnades				
Importations	637	437	401	697
Réexportations	340	484	499	701
Poivre				
Importations	103	17	31	33
Réexportations	93	44	104	110
Thé				
Importations	8	116	334	848
Réexportations	2	267	217	295

[77] VILLIERS, Patrick et DUTEIL, Jean-Pierre. Op cit. p.10

[78] D'après Frédéric MAURO. *L'expansion européenne (1600-1870)* p.132

[79] Nick. ROBBINS. *The corporation that changed the world. How the East India Company shaped the Modern Multinational*. p.19

[80] D'après Dietman ROTHERMUND. *Asian trade and European expansion in the Age of mercantilism .p.90-91*

Jean Meyer rappelle que la VOC mobilisa jusqu'à 15 000 marins, 12 000 soldats et 80 000 employés[81]. Les Compagnies posent les bases des sociétés par action modernes, et développent des instruments de comptabilité et de gestion encore à l'œuvre aujourd'hui. Et soutiennent l'apparition des premières bourses nationales à Amsterdam et Londres et des grandes banques d'affaires.

Mais l'essentiel de l'accumulation du capital provient des échanges intérieurs de l'Océan Indien. Tous les Etats et Compagnies présentent de lourds déficits commerciaux et se plaignent constamment des difficultés rencontrées pour lester leurs navires à l'aller, les Asiatiques refusant systématiquement des productions primitives dépourvues d'intérêt pour des civilisations éclatantes, qui disposent d'une avance phénoménale en matière industrielle et agricole notamment. L'empire moghole, qui concentre plus de 100 millions d'habitants au XVIIe siècle, abrite, jusqu'au début du XIXe siècle, la première industrie cotonnière du monde, dont les produits représentent jusqu'à la moitié des recettes d'exportation[82]. Ce qui permet à l'empereur de disposer d'un revenu annuel 25 fois supérieur à celui du roi d'Angleterre, James Ier[83]. D'après les estimations de Paul Bairoch, l'Asie représente 80% du PIB mondial en 1700 et encore près de 60% en 1860[84]. André Gunder Frank rappelle que le numéraire représentait en moyenne les 2/3 des exportations européennes, chiffre qui atteint 94% pour la VOC en 1615 et 87% entre 1660 et 1720[85]. Ce phénomène se traduit par des sorties de numéraires conséquentes, financées grâce la mainmise européenne sur les gisements d'argent de Potosi[86] :

[81] Jean. MEYER. *L'Europe et la conquête du monde. XVIe-XVIIIe siècle*. p.241

[82]Bouda ETEMAD. *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe* (XVIe-XXe siècle). p.58

[83] M.N. PEARSON. *Op cit.* p.52

[84] André Gunder FRANK. *Re-Orient. Global economy in the Asian Age*. p.171

[85] *Ibid.* p.74

[86] Ronald FINDLAY et Kevin O'ROURKE. *Op cit.* p. 232.

Figure 2. Exportations européennes annuelle moyenne d'argent vers l'Asie (en tonnes)

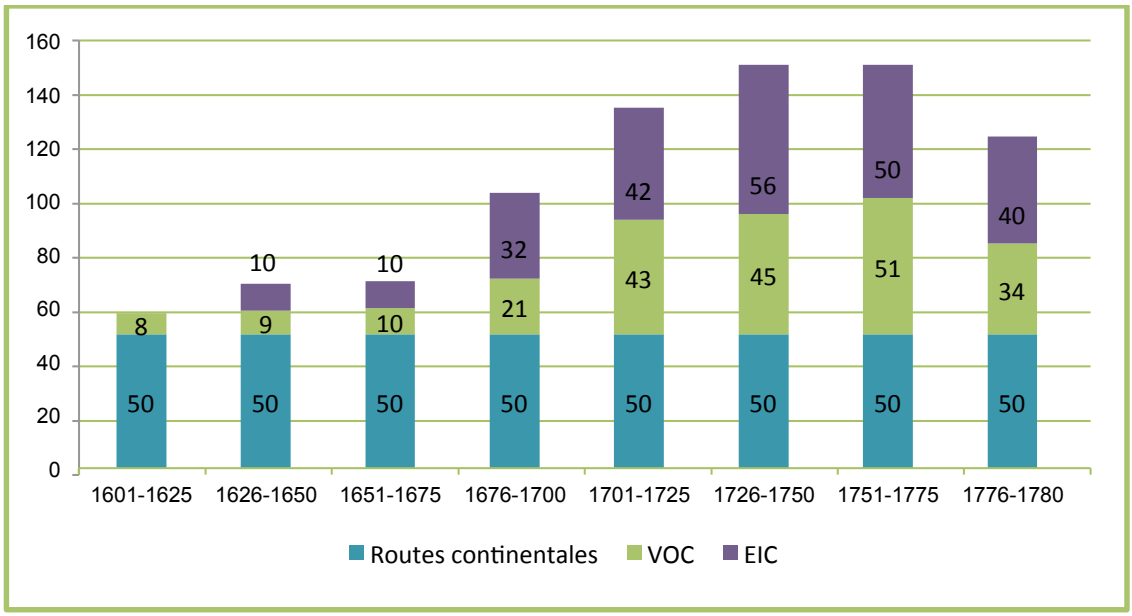

Selon Frank, jusqu'à 80% des profits proviennent du rôle d'intermédiaire et de transporteur des Européens entre les pays de la zone. Et en particulier d'un « commerce triangulaire Inde/Chine/Japon»[87] mené par les Portugais et les Hollandais, qui exploite les différences de parité entre or et argent, induite par les mines d'argent du Japon.

b) Les îles de plantation, support du nouvel ordre marchand

La quête européenne de l'Océan Indien produit enfin un phénomène inattendu qui va accélérer la transformation des économies européennes au cours des XVIIe et XVIIIe siècles : la formation des colonies insulaires des Caraïbes et des Mascareignes.

L'histoire contemporaine de ces îles s'ouvre sous le signe de la marchandisation. A nouveau, la distance et l'altérité apparente de ces espaces libèrent les Européens des obligations morales, notamment de tempérance et de respect, que génèrent les sentiments d'appartenance et d'interconnexion. Dans les premières années, ces îles sont perçues comme des réservoirs de valeur, des entrepôts débordants offerts par la Providence. Pour Adam

[87] Peter. W KLEIN. *Op cit.*p.76.

Smith, *« la soif sacrilège de l'or »* est le mobile principal des expéditions de Christophe Colomb : « *Le pieux dessein de le convertir au christianisme sanctifia l'injustice du projet Mais l'espoir d'y puiser des trésors fut le vrai motif qui décida l'entreprise* »[88]. Les Grandes Antilles font ainsi l'objet d'une exploitation méthodique et exhaustive des gisements aurifères grâce à l'utilisation du travail forcé, par le système des encomendias. Le front marchand frappe tous les êtres vivants. Administrateurs, marchands et colons, arpentent les îles à la recherche de productions d'échange potentielles. Bois rares et précieux sont systématiquement abattus et commercialisés dans les métropoles, à l'image de l'ébène et du grand natte de l'île de Maurice et des bois de couleurs de La Réunion. Ces prélèvements indiscriminés se manifestent dans le cadre d'un traitement fonctionnaliste et utilitariste d'espaces assimilés à des instruments, dont il convient de faire le meilleur usage possible pour atteindre de hautes finalités. Les îles sont naturellement vouées au rôle d'escale. Escales sur les grandes routes commerciales, comme La Réunion que la Compagnie des Indes transforme en infirmerie et garde-manger. Bases commerciales et comptoir, notamment pour la contrebande, comme les îles hollandaises d'Aruba, Curaçao, Saint Eustache et Saint Thomas. Ou encore bases arrières des flibustiers pour s'emparer des galions ibériques chargés d'or et d'argent.

L'épuisement des gisements naturels et la généralisation des plantations spéculatives impulsent une nouvelle ère pour les îles et leurs métropoles. Le XVIIIe siècle marque un tournant dans l'histoire européenne : la production est désormais tirée par le commerce. Au cours du siècle, les exportations anglaises et françaises sont multipliées par 5, alors que leur PIB triple[89]. Et la base de cette expansion est le commerce colonial, soutenu par l'Exclusif.

Les îles de plantation présentent une singularité forte: la croissance démographique n'est pas conditionnée par les capacités productives des écosystèmes et des économies, mais déterminée par les objectifs et les impératifs de la production. Autrement dit, la recherche alternative du prestige ou de l'accumulation matérielle exige la massification illimitée d'une population servile. Ce qui marque une deuxième rupture historique, l'esclavage revêtant

[88] Adam SMITH. Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. Livre IV. Chap. VII. p.116

[89] André Gunder FRANK, L'accumulation à l'échelle mondiale.

désormais une fonction essentiellement productive et non symbolique. Instrument de production, les esclaves font l'objet d'un marché, au même titre que les animaux de trait, la terre, ou les pioches. Marché qui stimule le développement des grands ports négriers. Olivier Petre-Grenouilleau estime ainsi que de 1703 à 1821, Nantes arme 1756 navires transportant près de 450 000 Africains ; les expéditions négrières représentant les 2/3 des opérations de la ville à partir de 1730[90].

Figure 3. Populations déportées par la traite transatlantique selon la nationalité des négriers (en milliers)[91]

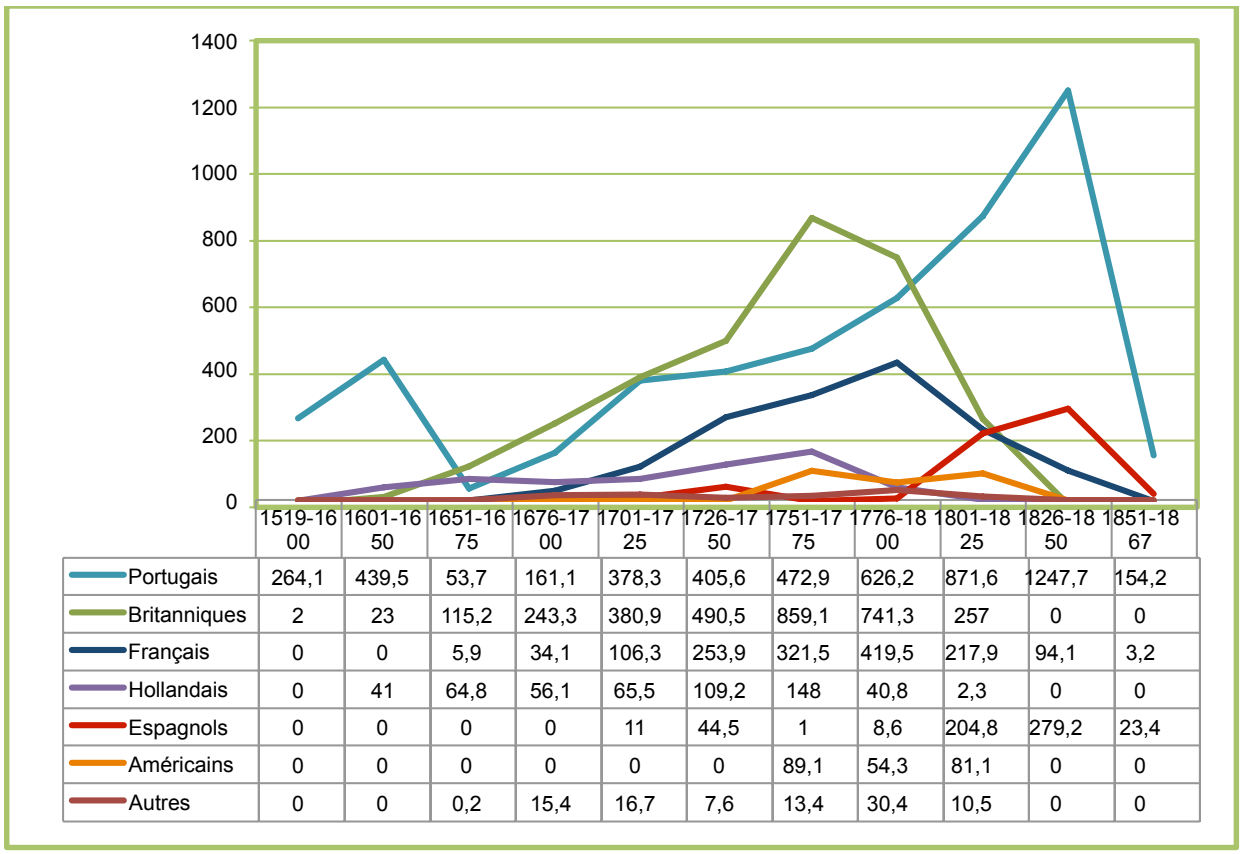

	1519-1600	1601-1650	1651-1675	1676-1700	1701-1725	1726-1750	1751-1775	1776-1800	1801-1825	1826-1850	1851-1867
Portugais	264,1	439,5	53,7	161,1	378,3	405,6	472,9	626,2	871,6	1247,7	154,2
Britanniques	2	23	115,2	243,3	380,9	490,5	859,1	741,3	257	0	0
Français	0	0	5,9	34,1	106,3	253,9	321,5	419,5	217,9	94,1	3,2
Hollandais	0	41	64,8	56,1	65,5	109,2	148	40,8	2,3	0	0
Espagnols	0	0	0	0	11	44,5	1	8,6	204,8	279,2	23,4
Américains	0	0	0	0	0	0	89,1	54,3	81,1	0	0
Autres	0	0	0,2	15,4	16,7	7,6	13,4	30,4	10,5	0	0

Ces importations humaines permettent la mise en coupe réglée d'écosystèmes réifiés dans des plantations, dont la gestion obéit aux canons de la rationalité instrumentale, au service de productions d'échange telles que le tabac, l'indigo, le café, le sucre et le coton. Après une phase de baisse des prix, production et cours du sucre progressent de concert au XVIIIe siècle grâce à l'explosion de la demande mondiale. Pour les seules Caraïbes, la

[90] Olivier PETRE-GRENOUILLEAU. *L'argent de la traite. Milieu négrier, capitalisme et développement : un modèle*. p.9

[91] D'après Ronald FINDLAY et Kevin O'ROURKE. *Op cit.* p. 228

production sucrière passe de 54 000 tonnes en 1700[92] à 151 239 tonnes en 1760 et 263 616 tonnes en 1791[93]

Figure 4. Evolution de la production et du cours du sucre britannique au cours du XVIIIe siècle

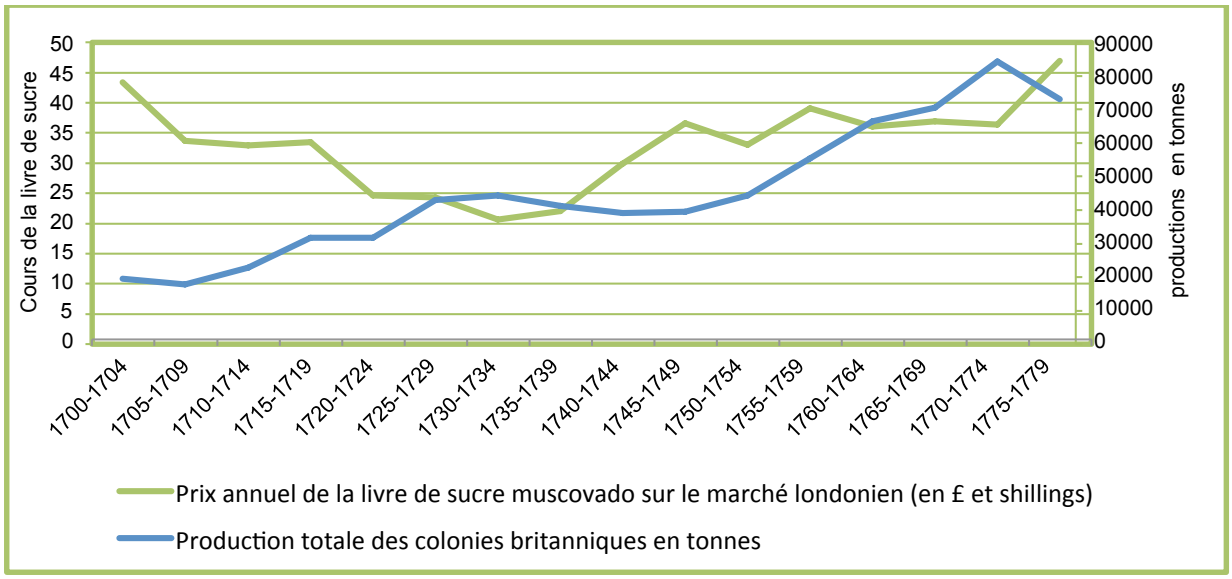

Les îles de plantation frappent les imaginaires par la rentabilité de leurs exploitations. Stupeur qui se reflète parfois dans une certaine fantaisie de témoignages évoquant par exemple un taux moyen de rentabilité de 200% à la Barbade dans la décennie 1650[94]. Jean-Baptiste Say confirme que les « *profits d'une sucrerie étaient tellement exagérés qu'on prétendait, à Saint-Domingue, qu'une plantation devait, en six années, rembourser son prix d'achat*[95] ». Exagération limitée, puisque l'étude de livres de comptes d'un planteur d'Antigua en 1756, disposant de 200ha et de 300 esclaves, révèle un profit annuel de 1700£ pour un investissement total de 20 000£[96]. Pour Eric William, le taux moyen de profit des plantations

[92] Barbara SOLOW. Capitalism and Slavery in the Exceedingly Long Run. *Journal of Interdisciplinary History*, Printemps 1987. Vol. 17, N°. 4. p.730

[93] Dale W. TOMICH, *Slavery in the circuit of sugar. Martinique and the World economy, 1830-1848*. pp.15 à 17.

[94] Témoignage de William Powrey, cité par Jean CRUSOL. *Les îles à sucre. De la colonisation à la mondialisation*. p.55

[95] Jean-Baptiste SAY. *Traité d'économie politique*. Live I. Chapitre XIX. Des colonies et de leurs produits. p.176.

[96] William CLAYPOLE et John ROBOTTOM. *Caribbean Story. Volume 1 : Foundations*. p.121.

sucrières britanniques dans les phases de prospérité approche plutôt 10%[97]. Les grands propriétaires des Caraïbes et des Mascareignes forment progressivement une plantocratie, qui jouit de fortunes colossales. Joseph Ragatz estime que « *The sugar planters were the conspicuously rich men of Great Britain in the middle of the seventeen hundreds*" et rapporte l'expression populaire "*As Wealthy as a West Indian*"[98]. A sa mort en 1845 Henri Paulin Panon Desbassayns, premier propriétaire de La Réunion, laisse un patrimoine évalué à 1 557 080 francs, alors que moins de 3% de la population parisienne de l'époque possède plus de 500 000F[99].

L'importation et la réexportation de denrées coloniales stimule en retour la croissance des métropoles. Selon Barbara Solow, le sucre devient la première importation britannique en valeur dès 1660 et représente en 1774 plus de 20% des échanges[100]. D'après les données compilées par Eric Williams, les colonies caribéennes représentent à elles seules 26,7% des importations anglaises en 1697 et 24.8% en 1773 :

[97] Eric WILLIAMS. *De Christophe Colomb à Fidel Castro : l'histoire des Caraïbes*. 1492-1969. p.130.

[98] Joseph Lowell RAGATZ. *The fall of the planter class in the British Caribbean. 1763-1833.* p.vii

[99] Danielle BARRET. *Monographie d'une habitation coloniale à Bourbon : la propriété Desbassayns (1770-1846).* Maitrise. Paris I. 1976-77. p.133

[100] Barbara SOLOW. Capitalism and Slavery in the Exceedingly Long Run. *Journal of Interdisciplinary History*, Printemps 1987. Vol. 17, N°. 4, Caribbean Slavery and British Capitalism p.730

Figure 5. Structure des importations coloniales britanniques

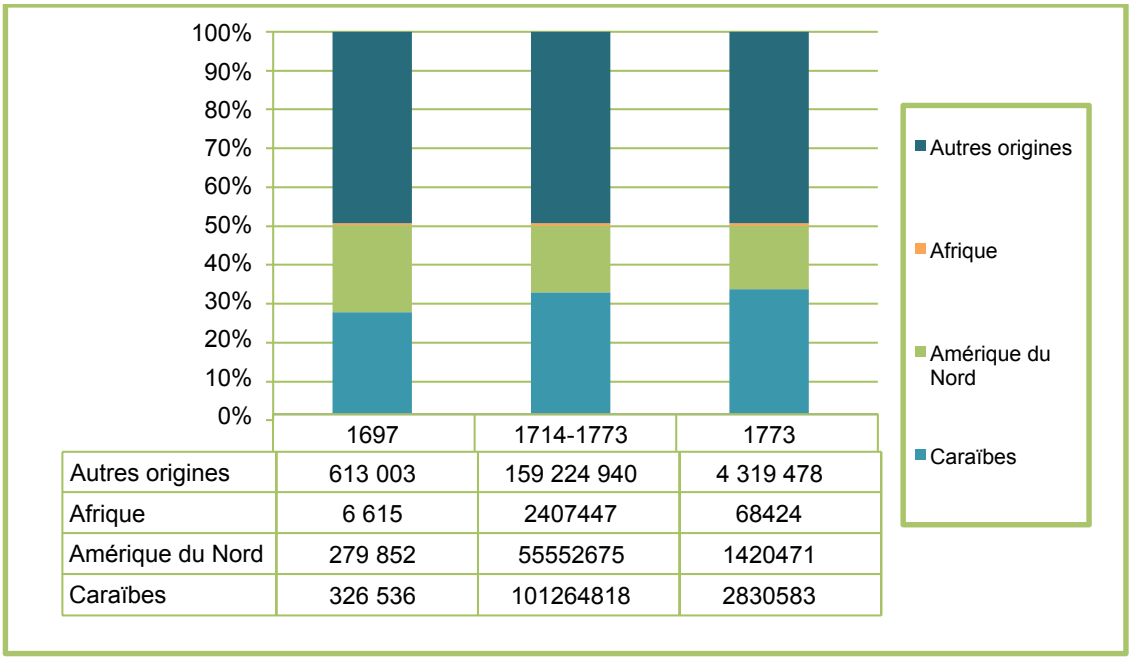

	1697	1714-1773	1773
Autres origines	613 003	159 224 940	4 319 478
Afrique	6 615	2407447	68424
Amérique du Nord	279 852	55552675	1420471
Caraïbes	326 536	101264818	2830583

Une décomposition plus fine pour les années 1787 à 1789 montre que les productions combinées des colonies caribéennes et asiatiques représentent 41% des importations de l'Angleterre contre 36,7% en provenance d'Europe et du Proche Orient.

Figure 6. Structure des importations anglaises et françaises sur la période 1787-1789[101]

Pays d'origine	En milliers de £		En %	
	Ang	Fr	Ang	Fr
Colonies	14830	9173	54,66	42,59
Irlande	3358		12,38	
Caraïbes	5582	8000	20,57	37,14
Canada	268		0,99	
Asie	5465	900	20,14	4,18
Afrique	157	273	0,58	1,27
Etats-Unis	2342	401	8,63	1,86
Europe et Proche Orient	9958	11964	36,70	55,55

[101] Ronald FINDLAY et Kevin O'ROURKE. *Op cit. p.*262

Total	27132	21539	100	100

La valeur des importations en provenance des Caraïbes surpasse de loin les productions américaines. En déduisant le rhum des exportations américaines, les Caraïbes représentent entre 1768 et 1772, 80,5% des importations anglaises en provenance de l'Atlantique.

D'après Dale W. Tomich, la valeur totale du commerce colonial français est décuplée entre 1716 et 1787. Pour les seules Antilles, la valeur des exportations et des importations françaises passe respectivement de 10 à 78 millions de livres et de 20 à 185 millions entre 1730 et 1789. Les recettes commerciales sont dopées par les réexportations de produits tropicaux, qui progressent de 15 à 152 millions de livres entre 1715 et 1789, soit 1/3 des exportations nationales, et assurent à elles-seules l'équilibre de la balance commerciale[102]. Entre 1699 et 1774, la part du commerce de réexportation croît de 33,9 à 40,6% des exportations anglaises comme le montre le graphique suivant :

Figure 7. Structure des exportations anglaises par type[103]

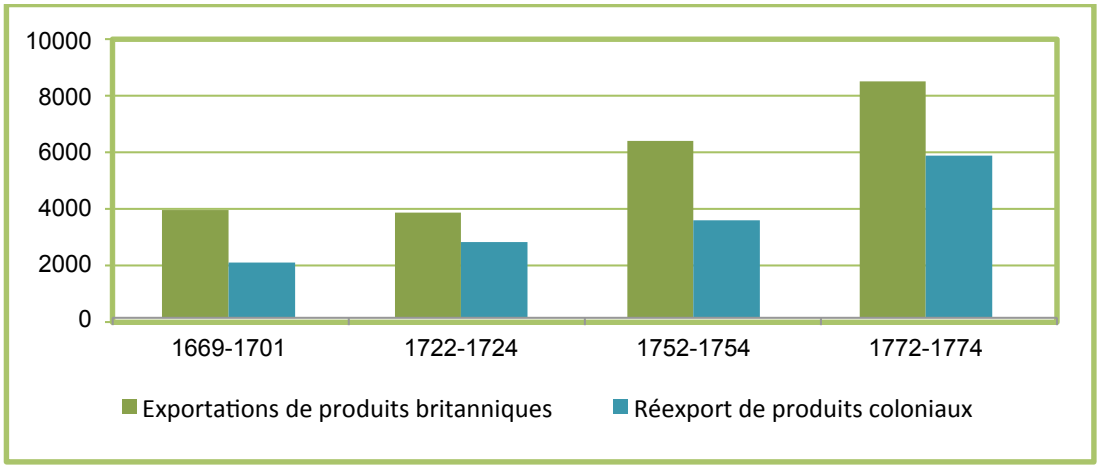

Première productrice mondiale de sucre, Saint Domingue est qualifiée par Jacques Cauna *« d'île la plus riche du monde »* et génère en 1775 un revenu de 94 millions de livres et de 180 millions en 1789, soit plus de 70% des gains français d'Amérique. Représentant à elle seule le tiers du commerce extérieur national, l'île ferait vivre directement ou indirectement

[102] Dale W. TOMICH, *Slavery in the circuit of sugar. Martinique and the World economy, 1830-1848*. p.18. Noter que les données présentées par l'auteur sont exprimées en livres françaises, alors que Findlay et O'Rourke mobilisent des livres britanniques ; ce qui explique l'incohérence apparente des séries.

[103] Ronald FINDLAY et Kevin O'ROURKE. *Op cit. p.*269

« un Français sur huit »[104] Pour l'ensemble des colonies françaises, C.L.R James porte ce chiffre entre 2 et 6 millions d'habitants[105].

Les îles stimulent en effet la croissance d'activités productives résolument marchandes. D'une part, des industries de transformation, réservées par l'Exclusif aux métropoles. Principale porte d'entrée pour les productions coloniales, Bordeaux connait un développement spectaculaire de ses armements qui passent de 5000 tonneaux en 1715 à 50 000 en 1773 et 78 000 en 1780[106]. Comme à la Rochelle et Nantes, ces livraisons permettent la création de 16 raffineries et distilleries[107]. Des tanneries, des teintureries et des manufactures textiles prospèrent grâce aux importations de peaux, d'indigo et de coton, principalement en provenance de Saint Domingue. D'autre part, des activités tournées vers les formidables marchés de débouché pour les biens de consommation, de prestige et de production que représentent les colonies captives. Les effets d'entraînement de cette demande sur les économies métropolitaines frappent les esprits comme en atteste une brochure anonyme intitulée *Des effets de la découverte de l'Amérique*, datant du milieu du XVIIIe siècle : « *La prospérité des Antilles a peuplé la France ; les minots de farine envoyés dans ces îles ont couvert de blé les plaines de Moissac ; toutes les provinces de France n'ont pu fournir assez de chanvre et de fer pour sa marine ; les denrées de l'Amérique ont donné le mouvement et la vie à ses ports de Méditerranée et de l'Océan, en ont fait construire de nouveaux ; elles ont animé l'industrie des diverses province*s »[108]. Puisque l'Exclusif prohibe, dans les colonies, le développement d'activités concurrentes aux métropoles, tous les secteurs d'activité sont concernés : de l'agriculture, aux industries métallurgiques et manufacturières légères comme lourdes, en passant par les textiles. Ces dernières profitent particulièrement d'un commerce triangulaire grâce auquel débouchés et entrants s'autoalimentent ; leurs productions étant destinées aux esclaves qui cultivent le coton dans les Antilles. L'importance

[104] Jacques CAUNA. *Au temps des îles à sucre. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle* p.12.

[105] James C.L.R. French capitalism and Caribbean slavery In Verene SHEPHERD et Hilary McD. BECKLES. (dir.). Caribbean slavery in the Atlantic Ocean. A student reader. p.467

[106] CAUNA, Jacques. *Op cit.*

[107] Fred CELIMENE, et André LEGRIS. L'économie coloniale des Antilles française au temps de l'esclavage. In Fred CELIMENE, et André LEGRIS. *L'économie de l'esclavage colonial*

[108] Cité par Myriam COTTIAS. La séduction coloniale. Damnation et stratégies. Les Antilles, XVIIe-XIXe siècles In *Cahiers des Anneaux de la mémoire*. N°5. Les femmes dans la traite et l'esclavage . Nantes 2003. p.167.

des colonies et du commerce triangulaire transparaît dans la structure des exportations anglaises : entre 1699 et 1772, les parts de l'Afrique et de l'Amérique dans les exportations textiles passent de 6 à 27,4% et de 35 à 58,9% pour les exportations manufacturières, pendant que l'Europe continentale décroît respectivement de 90,1 à 62% et de 55 à 22,9%.

Figure 8. Evolution des exportations britanniques entre 1669 et 1774 (en milliers de £)[109]

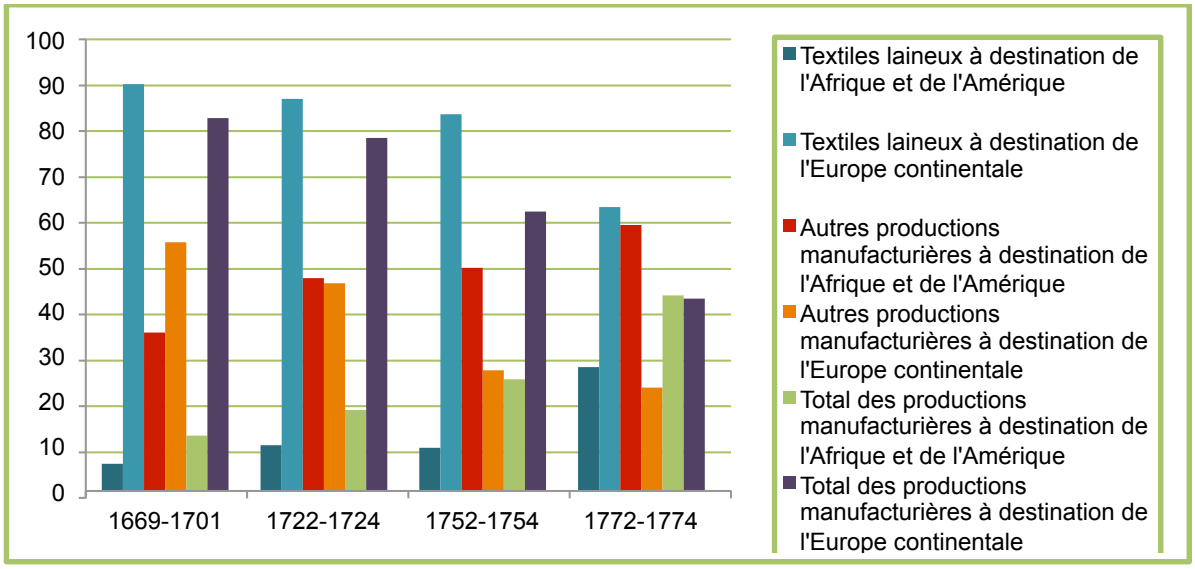

L'expansion coloniale favorise une intégration de plus en plus étroite des logiques productives et marchandes. Les négociants coloniaux tirent des profits conséquents de la revente des produits coloniaux, de l'approvisionnement des îles et de la fourniture de services aux planteurs (prêts à court et moyen terme, transport, assurances…). Recensant les différentes évaluations existantes, Bouda Etemad estime le taux de profit moyen de la traite entre 8 et 10% dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, soit deux fois plus que les emprunts d'Etat. Et cite une évaluation d'Engerman selon laquelle les profits cumulés de la traite et des réexportations de sucre atteignent, en 1770, 2,9 millions de £ sur un PIB total de 62,8 millions[110]. En intégrant les Etats-Unis, O'Brien estime à £5,66 millions les profits générés par le commerce colonial entre 1784 et 1786, et à 15,95 millions entre 1824 et 1826[111]. Cette accumulation permet aux négociants de s'impliquer directement dans la production. Ce rapprochement s'opère d'abord dans le cadre colonial, où de nombreux planteurs traitent par

[109] Ronald FINDLAY et Kevin O'ROURKE. *Op cit. p.*269

[110] Buda ETEMAD. *Op cit*. pp.122 et 115

[111] « European economic development : the contribution of the Periphery » in *The economic history review,* février 1982. vol XXXV, n°1. p 1-18. Cité par FINDLAY, Ronald et O'ROURKE, Kevin. Op cit. p.335.

commodité avec un interlocuteur métropolitain unique qui, par un système d'avances, finance et fournit les intrants nécessaires à une production qui lui y est destinée. Profitant des difficultés passagères et des crises, un nombre croissant de négociants saisissent et gèrent des plantations en faillite. Ce mouvement sera exacerbé dans la 2e moitié du XIXe siècle, où un établissement bancaire tel que le Crédit Foncier Colonial devient le premier propriétaire terrien de La Réunion avec 10 405ha en 1898 soit près de 8% de la superficie cultivée de l'île[112].

Dans un article consacré aux négociants de Bristol[113], Kenneth Morgan met en évidence l'interpénétration des intérêts coloniaux : en 1798, 29 des 50 marchands étudiés possèdent des plantations, et pas seulement par défaut. L'acquisition de domaines étant souvent motivée par une profitabilité supérieure aux investissements métropolitains et par une stratégie de filière qui s'appuie notamment sur l'envoi des fils en apprentissage dans les Caraïbes.

Economistes et historiens débattent enfin toujours de l'hypothèse développée par Eric Williams dans son ouvrage, *Capitalism and Slavery,* d'un lien étroit entre l'accumulation du capital permise par le commerce colonial et la métamorphose productive des métropoles. Faute de séries sur l'allocation du capital des négociants, il est impossible de prouver que ceux-ci sont à l'origine exclusive du financement de la révolution industrielle. On peut en revanche rappeler la dépendance étroite de ces industries aux intrants et aux marchés coloniaux – prouvée par leur installation à proximité des grands ports–, insister sur des traces d'investissements individuels, et enfin souligner avec Patrick O'Brien que les profits coloniaux représentent respectivement 54,3% et 46,5% du montant national de la FBCF en 1786 et 1826. A ces profits, s'ajoute la contribution directe des fortunes amassées par les plantocraties des Caraïbes et des Mascareignes. Fin observateur, Adam Smith précise à nouveau : « *Il est à remarquer que le capital qui a servi à améliorer les colonies à sucre de la France, et en particulier la grande colonie de Saint-Domingue, est provenu, presque en totalité, de la culture et de l'amélioration successive de ces colonies* »[114].Les grands planteurs placent des capitaux conséquents dans leurs métropoles d'origine, sous la forme d'emprunts

[112] Sudel FUMA. *Un exemple d'impérialisme économique dans une colonie française au XIXe siècle : L'ile de la Réunion et la société du Crédit Foncier Colonial*

[113] Kenneth MORGAN, "Bristol West India Merchants in the Eighteenth Century" *Transactions of the Royal Historical Society, Sixth Series, Vol. 3 (1993)*

[114] Adam SMITH. *Op cit.* Livre 4. Chapitre VII. p.134.

publics, de participation aux maisons de commerce et d'investissements dans les raffineries. Percevant les îles comme un instrument de production, de nombreux colons britanniques rentrent fortune faite et acquièrent de grands domaines qu'ils convertissent à l'agriculture commerciale en transposant les techniques de gestion éprouvées dans les Caraïbes.

Laboratoires des pratiques capitalistes, relais essentiel de l'implantation européenne outre-mer, et moteur de la croissance, les colonies insulaires sont des actrices de premier plan des chamboulements matériels qui donnent à l'économie sa raison d'être.

Chapitre II. La colonisation, matrice d'une discipline économique inventant un nouvel art de gouverner colonial focalisé sur la soutenabilité

Les colonies insulaires ne participent pas uniquement à la formation de l'objet de la discipline économique. Elles forment aussi le terreau duquel émerge son système de croyances et le support de réflexion et d'expérimentation d'un nouvel « *art de gouverner* » qui érige la soutenabilité en préoccupation majeure.

A - L'économie politique, un discours colonisé par la colonisation ?

« La découverte de l'Amérique et celle d'un passage aux Indes orientales par le cap de Bonne-Espérance sont les deux événements les plus remarquables et les plus importants dont fassent mention les annales du genre humain; ils ont déjà produit de bien grands effets. »[1]
Cette réflexion d'Adam Smith exprime parfaitement le sentiment de bouleversement qu'instille la colonisation dans les imaginaires européens. Celle-ci n'apparaît pas alors comme un phénomène distant affectant l'Europe à la marge, mais bien comme le cœur d'une révolution, qui dope la croissance démographique et économique et fait voler en éclats le théâtre familier des existences et des croyances. Avec les voyages d'exploration, la conquête et l'implantation outre-mer, surgit une foule de nouveaux êtres, phénomènes et expériences, qui deviennent les objets de savoir de disciplines naissantes comme la botanique, l'écologie, la géographie, l'anthropologie et l'économie, qui s'efforcent de les caractériser, de les catégoriser et de les gérer. Tous ces discours relèvent d'un même paradigme – que l'on peut qualifier de séparation ontologique – qui entend apporter une réponse à la crise de l'ordre ouverte par ces chamboulements, et poser les fondations d'une compréhension alternative et d'un nouvel ordonnancement du réel. Comme toute pratique discursive, l'économie politique est indissociable des conditions sociales d'énonciation. Comme le rappelle notamment Serge Latouche, elle ne précède pas son objet, mais s'édifie avec lui ; elle invente l'idée d'un marché autodynamique et isolé à mesure que s'affirme en Europe l'économie marchande. Au-delà, les œuvres fondatrices de la discipline regorgent de références coloniales, à travers lesquelles, les pères fondateurs façonnent leur cadre théorique, leur héros et le grand récit du

[1] Adam SMITH. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Livre IV. Chapitre VII. p.162

développement linéaire de l'humanité, de l'âge de pierre des primitifs contemporains à l'âge d'abondance des modernes.

1) La consécration paradoxale du déterminisme

La modernité se construit sur un paradoxe. Alors qu'elle émerge dans la rupture et se pense comme un projet d'autonomisation, dont l'ambition est de contester la naturalité d'un ordre contingent pour libérer les consciences, elle élabore une interprétation déterministe de l'univers, à travers un paradigme mécaniste, « horloger », qui marque le triomphe de la *physis* sur le *nomos*.

a) Le règne des lois et de l'ontologie

La crise des croyances épargne le postulat théologique d'un monde réglé par des lois transcendantes et immanentes, s'imposant aux humains. Cet « épistémè de l'ordre »[2], selon l'expression de Michel Foucault, se renforce à la fin du XVIIe siècle. La métaphysique amorce alors un tournant déiste, où la figure divine se dessine désormais sous les traits du « Grand Horloger » ou de l' «Architecte », ciselant les rouages de l'Univers avant de s'effacer pour laisser jouer la puissance autorégulatrice des lois naturelles. Sécularisée, cette croyance réapparaît dans une interprétation mécaniste, qui imagine un univers immuable, ignorant le hasard, le temps et l'irréversibilité, et régi exclusivement par un principe de causalité. Ce tropisme mécanique semble consubstantiel de la discipline économique : la première école de pensée érigeant l'économie en domaine d'activité autonome, la physiocratie, se place étymologiquement sous le signe de la *physis* et conçoit l'activité productive comme un instrument de reproduction d'un ordre social, naturel et divin obéissant aux lois de la nature. Fortement influencée par la physique newtonienne – vouée à la recherche des principes mathématiques qui gouvernent le cosmos – l'école classique se propose d'exhumer l'ensemble des lois universelles qui régissent la production, l'échange et la distribution des biens. Pour John Suart Mill, « *Les lois et les conditions de la production des richesses partagent le caractère des vérités physiques. Ces lois n'ont en elles-mêmes rien de facultatif ou d'arbitraire. Tout ce qui est produit par l'homme doit l'être d'après les modes et les*

[2] Michel FOUCAULT. *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. p.65

conditions imposés par la nature constituante des choses extérieures et par les propriétés inhérentes à leur essence physique et intellectuelle ».[3]

Cette pensée de la détermination s'étend aux éléments qui peuplent l'univers. Proclamer l'existence d'êtres ou d'objets – d'un sujet, d'une économie, d'un marché, d'une île – relève d'un acte de foi. Les cosmogonies holistiques que rencontrent explorateurs et colons, dépeignent l'univers comme un ensemble fluide résultant de l'enchevêtrement dynamique de relations et de processus, animé par la circulation d'une force primordiale, telle que le Tao[4]. L'être se conçoit comme une cristallisation temporaire et hétérogène des interactions, une émergence hybride dont l'identité ne saurait être fixée, et dont l'épanouissement dépend de son inscription dans un milieu, de son appartenance. La croyance ontologique prend l'exact contre-pied. Rejetant les continuums, les entre-deux et les métamorphoses, elle décrit un monde figé, composé d'un nombre défini d'entités homogènes et rigides, comme les atomes et les individus, régis par une essence antérieure qui, à la manière d'un programme, détermine une norme identitaire et comportementale invariable. Refusant l'interdépendance et la dimension constitutive des relations, elle postule l'existence en soi de ces entités séparées et indépendantes. L'île apparaît alors comme la figure ontologique par excellence, un ensemble cohérent, fermé et isolé, antérieur à toute relation.

L'option ontologique se manifeste notamment dans les sciences sociales par le recours à l'analogie organiciste. La métaphore du circuit économique introduite par François Quesnay, chirurgien, s'inspire de la circulation sanguine. Les flux de biens et de revenus réunissent des organes séparés (des classes sociales pour les physiocrates et les classiques, des ménages et des entreprises pour la science économique) dans une même unité cohérente et autosuffisante, animée par le mouvement perpétuel : une économie régionale ou nationale, un corps[5]. Dans une lecture fonctionnaliste, chaque groupe humain s'apparente à une île, un être clos, cohérent et invariant, préservé des perturbations ou des conflits internes. Cohérence et séparation qui caractérisent également le Sujet annoncé par la modernité. Associé à la découverte de la perspective linéaire dans les arts, l'humanisme, cette « *seconde révolution*

[3] John Stuart MILL. *Principes d'économie politique avec quelques-unes de leurs applications à l'économie sociale*. Livre II. Chapitre I. p.225.

[4] Carolyn P. EGRI. Nature in spiritual traditions : social and cultural implications for environmental change. In Frank FISCHER et Maarten HAJER (dir.) *Living with nature : Environmental politics as cultural discourse*. p.62

[5] Louis DUMONT. *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique.* p.51

copernicienne [6], annule le décentrement de la première en plaçant au cœur de l'univers le sujet. La figure du sujet, bientôt transformée en individu, procède, selon Jean-Marie Schaeffer, de la théologie chrétienne louant un Dieu autofondé et autosuffisant. Créé à son image et élu, le Sujet moderne arbore les qualités divines et s'arroge la place centrale, lorsqu'il l'évacue de sa représentation de l'univers[7]. Petit Dieu mû par une essence universelle, l'individu s'auto-constitue hors du jeu des interactions et des appartenances écologiques et sociales, préexiste à toute formation collective[8]. Pour les théoriciens du contrat social comme pour les économistes, l'état de nature est un état d'isolement. Par la perspective, le sujet appréhende à distance un monde, devenu environnement, peuplé d'entités ordonnée, d'objets[9]. L'autonomie prend désormais le sens d'une absence de contrainte sur la liberté liminaire du sujet. Dans une conception négative de la liberté (au sens d'Isaiah Berlin), où tout ce qui n'émane du sujet le contraint, les communautés écologiques et humaines n'incarnent plus les conditions de l'autonomie personnelle, mais des obstacles potentiels à la réalisation individualiste, dont il faut savoir déjouer les ruses. Les discours et les méthodes de la discipline économique reprennent ce postulat. L'agent représentatif retenu par la tradition classique est réputé immanent, cohérent, souverain et préservé des influences extérieures susceptibles d'agir sur la formation de ses préférences ou d'ébranler son essence intangible. Toute intervention extérieure porte atteinte à l'autonomie par une forme de paternalisme et perturbe le fonctionnement normal de l'économie.

Les entités séparées n'entretiennent que des relations faibles, univoques et linéaires, qui n'affectent pas leur essence. Le parti-pris mécaniste de l'économie transparaît dans une vision statique du marché, où les acteurs atomisés et homogènes affichent des préférences données, où les schèmes de consommation et de production sont fixes et les changements techniques réputés exogènes. L'adaptation aux conditions de marché passe exclusivement par des modulations des quantités offertes ou demandées. Les agents tissent des liens strictement économiques et de courte durée, lors de leur confrontation sur le marché. Le principe de

---

[6] Jean-Marie. DOMENACH, *Approches de la modernité*. p. 18

[7] Jean-Marie SCHAEFFER. *La fin de l'exception humaine*. p. 45.

[8] Augustin BERQUE. *Etre humain sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène*. p. 22

[9] Ronald E. PURSER, Changkil PARK et Alfonso MONTUORI. Limits to Anthropocentrism: Toward an Ecocentric Organization Paradigm? *The Academy of Management Review*. Oct. 1995. vol. 20 n°4. p.1056

causalité simple et linéaire, qui règle cet univers se fonde sur trois propositions[10] : toute cause n'induit qu'un seul effet ; cet effet dépend directement et proportionnellement de la force exercée ; l'effet de deux causes distinctes est égal à la somme de ces forces. Suivant les principes de linéarité et d'additivité, les propriétés globales d'une association se résument à l'agrégation des propriétés des entités constituantes[11]. Le tout est égal à la somme des parties. Tout ensemble formé par des interactions interindividuelles répond aux lois mécaniques et se trouve donc naturellement à l'équilibre. Des forces le guident vers un point d'équilibre ou attracteur, optimal et durable, où il cesse d'évoluer sauf en cas de perturbation ponctuelle, exogène. Confronté à ces chocs, cet ensemble conserve sa position grâce à des rétroactions négatives agissant comme des mécanismes régulateurs, qui compensent une force perturbatrice par une force contraire d'intensité égale. Il se livre, selon l'expression d'Ervin Laszlo, à une « *auto-stabilisation adaptative* »[12] tant que les forces compensatrices s'avèrent suffisamment puissantes pour contenir le désordre, la déviance en agissant comme des mécanismes de rappel. Pour l'économie classique, la clé de la régulation réside dans le libre mouvement des prix qui permet la modification corrective de l'allocation des facteurs. Nicholas Georgescu-Roegen résume bien la croyance homéostatique qui caractérise ces interprétations : « *si certains événements modifient la structure de l'offre et de la demande, le monde économique revient toujours aux conditions initiales dès que ces événements disparaissent. Une inflation, une sécheresse catastrophique ou un krach boursier ne laissent absolument aucune trace dans l'économie. La réversibilité complète est la règle générale, exactement comme en mécanique. »*[13].

Holisme et individualisme méthodologique s'opposent sur la nature de l'unité primordiale, le composant ou l'ensemble, mais se rejoignent dans la vision d'un ensemble cohérent, dont l'état normal est l'équilibre, l'ordre. Ordre et nature vont de pair pour le mécanisme[14]. Si l'ordre est naturel, la nature, préservée de l'intrusion humaine, est pensée comme une machine parfaitement agencée et stable dont chaque élément, minéral, végétal et

[10] David PARKER et Ralph STACEY. *Chaos, management and economics*

[11] René. PASSET et Evry SCHATZMAN. *Science de la nature et représentations sociales*. p.48

[12] Ervin LASZLO. *Introduction to systems philosophy. Toward a new paradigm of contemporary thought.* p.39

[13] Nicholas GEORGESCU-ROEGEN. *La décroissance. Entropie – écologie – économie*. p. 56-57

[14] Melissa SAVAGE. Ecological disturbance and nature tourism. *Geographical Review*. juil.1993 vol 83, n°3. p. 291

animal constitue un rouage délicat. La théorie des successions écologiques proposée par Clements en 1916 résume la croyance moderne en l'existence d'écosystèmes cohérents et bornés, des « super-organismes » traversant une marche linéaire vers la complexification[15]. Les écosystèmes primitifs, surgissant dans des milieux neufs (comme une île volcanique) ou dégradés, se composent d'un nombre restreint d'espèces pionnières et héliophiles, dites espèces « r » par Robert et MacArthur, telles que des herbacées, qui assurent rapidement une bonne couverture du sol grâce à une très forte croissance et une productivité primaire nette élevée[16]. La production primaire, mesurée par la biomasse, de ces écosystèmes est donc considérable, mais ils s'avèrent hautement dispendieux en énergie et vulnérables aux fluctuations et aux perturbations. Les successions mettent progressivement en place des écosystèmes complexes, marqués par une grande diversité spécifique et génétique, la domination d'espèces à croissance lente, de type « k », des interdépendances multiples et étroites entre les populations qui permettent de réduire l'intensité énergétique et matérielle des processus et de maximiser des stocks tampons[17]. Cette dynamique débouche nécessairement sur un climax unique et prédéfini, un état d'équilibre optimal, défini comme un ensemble de populations, d'interactions et de propriétés stables, parfaitement adapté au milieu, qui optimise les flux énergétiques et matériels[18]. Cet équilibre est maintenu par les dynamiques de population : la densité de chaque espèce est déterminée en dernier ressort par la niche écologique qu'elle occupe[19], par la compétition, la prédation et les effectifs totaux des populations par la capacité de charge de l'écosystème. Seules des perturbations extérieures – telles que des incendies, des tempêtes, des invasions (notamment humaines) – peuvent introduire des phénomènes de disclimax, menace normalement écartée par des rétroactions négatives qui garantissent l'homéostasie ou résilience, la capacité du système à préserver, ou revenir à, son équilibre.

---

[15] Valerie A. HAINES. From organicist to relational human ecology. *Sociological Theory*. Printemps 1985. vol.3 n°1.

[16] En écologie, la productivité primaire nette mesure la différence entre la productivité brute (la quantité de matière organique issue de la photosynthèse) et la respiration (la consommation d'énergie nécessaire pour l'oxydation de la matière organique)

[17] Guido BUENSTORF. Self-organization and sustainability : energetic of evolution and implications for ecological economics. *Ecological* Economics. 2000. Vol. 33. p.120

[18] François RAMADE. *Eléments d'écologie. Tome I : Ecologie fondamentale*. p. 411

[19] Ramon MARGALEF. *Perspectives in ecological theory*. p.81

b) Les missions et méthodes scientifiques modernes

La croyance ontologique et mécaniste en des éléments et lois invariants conditionne les visées et la méthodologie de la démarche scientifique, notamment économique. Pour réordonner un monde chaotique, deux objectifs prédominent : mettre en lumière les lois et réaliser le grand classement en plaçant les éléments dans les catégories adéquates.

Le principe de séparation ontologique renforce une conception dualiste héritée, qui se matérialise, selon l'expression de Cornelius Castoriadis, dans la logique *« ensembliste identitaire »* ou *« endisique »* formulée par Aristote[20]. Dans cette optique, la multiplicité et la plasticité des êtres et des phénomènes peuvent être ramenées à un nombre défini d'ensembles cohérents et séparés abritant chacun des éléments interchangeables, qui partagent la même essence[21]. L'appartenance aux ensembles est déterminée par un double principe d'identité et de différence : A se définit par une relation d'égalité vis-à-vis de ses semblables et d'opposition binaire au non-A. Comment l'entreprise de catégorisation opère-t-elle ? Elle repose sur une certitude moderne que Jacques Derrida qualifie de « *métaphysique de la présence* », fondée sur un syllogisme : si l'être est la manifestation d'une essence, et que l'apparence/la présence exposent la totalité de l'être, alors l'apparence divulgue l'essence. Autrement dit, l'essence confère des caractéristiques visibles, extérieures qui, réciproquement, reflètent le noyau intérieur des êtres, leur essence. C'est donc par l'observation, la description, l'examen physique et statistique, la comparaison que le sujet peut isoler les caractéristiques apparentes, les ressemblances et les dissemblances, et percer à travers elles l'essence, qui lui permet de réaliser le bon classement. La mission de la science est de cartographier, d'éliminer tous les « trous » cognitifs, de classer l'ensemble des phénomènes, des êtres, des expériences. Cette orientation typologique se forme dans la colonisation : les voyages d'exploration, les herbiers, les jardins coloniaux poursuivent la quête d'un dénombrement exhaustif du réel. Les disciplines naissantes perfectionnent des systèmes de mesure pour décrire, comparer, classer évaluer et objectiver ces êtres et expériences.

---

[20] Nicolas POIRIER. *Castoriadis : l'imaginaire radical*. p.112-113

[21] Val PLUMWOOD. *Androcentrism and anthropocentrism*. In Karen WARREN (dir*). Ecofeminism. Women, culture, nature*. p337

La recherche de la vérité, des lois, se fonde sur le même postulat visiocentrique pour reprendre l'expression de Mark Kramer[22]. La modernité adhère à la croyance en l'existence d'une vérité immanente, qui se confond avec l'essence, et en la capacité des représentations, notamment linguistiques et mathématiques, à retranscrire fidèlement cette essence et les lois fondamentales. Cette croyance repose sur un postulat d'identité entre le signifié, l'objet désigné, et le signifiant, le symbole. Le savoir n'est donc qu'un reflet de l'existant, une « connaissance-miroir »[23]**.** Ainsi pour Condorcet, la science doit instituer « *une langue exacte et précise, où chaque signe représente une idée bien déterminée, bien circonscrite* »[24]**.** Le classement n'est que la première étape d'une mission plus noble : la science doit découvrir ces lois et produire un système de signes universel et incontestable. *« Nos connaissances en économie politique peuvent être complètes, c'est-à-dire que nous pouvons parvenir à découvrir toutes les lois qui régissent les richesses* » s'enthousiasme Jean-Baptiste Say, qui précise dans le même mouvement « *L'économie politique a été la même dans tous les temps. Même aux époques où les principes en étaient méconnus, ils agissaient de la manière exposée dans cet ouvrage, et des causes pareilles étaient toujours suivies de résultats semblables. Tyr s'enrichissait par les mêmes moyens qu'Amsterdam* ». Ce savoir universel s'oppose aux croyances et aux traditions fatalement locales, arbitraires et infondées. Descartes établit une opposition entre les certitudes mathématiques et *« les écrits des anciens païens »* (comparés) *à des palais fort superbes et fort magnifiques, qui n'étaient bâtis que sur du sable et sur de la boue* »[25].

Si la réalité existe en soi, alors les seules entraves à sa découverte résident dans la personnalité même de l'observateur : des défaillances cognitives, des méthodes inadaptées, des faits erronés brouillant le reflet, ou une subjectivité malhonnête, un intérêt déplacé substituant l'idéologie à la science. Pour se préserver de ces errements, la démarche positiviste doit donc reposer sur trois piliers rappelés par Edgar Morin.

---

[22] Eric Mark KRAMER, The spiders of truth In Eric Mark KRAMER (dir). *Postmodernism and race*. p.8

[23] Ann GAME. *Undoing the social. Towards a deconstructive sociology*. p.7

[24] Condorcet. *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. p.15.

[25] René DESCARTES. *Discours de la Méthode*. p.8.

La recherche s'accomplit sous l'égide du principe de division. Celui-ci dicte tout d'abord la séparation du Sujet et de l'Objet qui, conformément à l'hypothèse ontologique préexistent à l'observation, à l'expérience et ne s'influencent pas mutuellement. La méthode empirique n'a de sens que si le Sujet se départit de son individualité[26], de ses préjugés pour développer une pure relation d'extériorité avec l'objet et confronter les hypothèses tirées de l'observation à la réalité.

La division se manifeste ensuite par le recours à une démarche analytique. La qualité d'une théorie se mesure par sa capacité à fournir un fondement certain et falsifiable. Pour établir la vérité, il convient donc d'isoler les composantes d'un problème ou d'un phénomène et, selon le deuxième précepte de la Méthode, *« de diviser chacune des difficultés que j'examinerais, en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre. »*.[27] Le regard se fait donc scalpel : il découpe le réel, distingue, discrimine les ensembles. La décomposition doit déceler la plus petite unité sécable (considérée toutes choses égales par ailleurs) ou la preuve première avant d'identifier pas à pas la chaîne causale qui relie les éléments atomisés et les différents niveaux ou la chaîne des vérités (« *chaque vérité que je trouvais étant une règle qui me servait après à en trouver d'autres* » précise Descartes en page 15 de son discours. L'individualisme méthodologique de l'économie procède de cette conviction : il écrit la fable d'un *individu,* borné et isolé, n'entretenant que des relations ponctuelles et intéressées avec les atomes qui l'entourent, dont les décisions d'allocation et des mécanismes de coordination exclusivement marchands déterminent les résultats agrégés.

Le principe de division conduit enfin au monisme disciplinaire. Pour découvrir les multiples facettes du réel, chaque aspect des phénomènes doit être transformé en un champ de recherche spécifique et chaque scientifique doit se spécialiser dans une thématique restreinte dont il maîtrise les ressorts.

La recherche s'organise, en deuxième lieu, autour du principe de simplification. Sa vocation est la révélation des généralités, par delà la diversité des situations et des

[26] Pascal ROGGERO. La composante poétique du rapport au terrain : le non-dit de la recherche sur le territoire In Pascal ROGGERO (dir.). *La complexité territoriale entre processus et projets*. p.107

[27] René DESCARTES. *Discours de la Méthode* 2e partie. p.50

manifestations… L'économie politique se donne pour objet une économie globale et s'intéresse aux relations entre des variables agrégées, universelles, comme la production, l'emploi, etc. qui masquent une extraordinaire hétérogénéité.

La simplification transparaît dans la recherche d'explications totalisantes, où un facteur explicatif jouit d'un monopole sur la vérité. Cette logique mécaniste et déterministe dicte l'exclusion des explications alternatives et des éléments qui ne semblent pas liés aux relations identifiées. Les anomalies, les éléments « marginaux » tenus pour non significatifs, la contingence, s'effacent devant la généralisation[28]. Selon André Burguière, la quête des lois « *conduit à dissoudre le surgissement, la nouveauté, dans le sériel »*[29], ce dont attestent les « lois » économiques noyant les contre-exemples dans l'universalité des propositions.

La simplification s'exprime ensuite dans la méthodologie retenue. La catégorisation n'est pas tenue pour une invention mutilante, la réduction d'une pluralité dans une unité fictive, l'immobilisation d'une fluidité dans un ensemble rigide, mais bien comme la condition du savoir s'appuyant sur une réalité qu'il faut nécessairement simplifier. Pour Say, les scientifiques doivent observer *« la nature des choses (...) c'est-à-dire de la manière dont les choses se passent » avant de « classer leurs observations » (...) « et en déduire des généralités* ». Et « *il faut pour parvenir à la vérité, connaître, non beaucoup de faits, mais les faits essentiels et véritablement influents* »[30].

Le réductionnisme se révèle enfin dans le refus du pluralisme méthodologique, au profit de cadres disciplinaires rigides, et de l'autoévaluation des discours.

Le troisième pilier indispensable est la formalisation et le quantitativisme. Puisque l'horloge-monde est gouvernée par des lois écrites, mathématiques, les sciences doivent retranscrire ces systèmes d'équations, ces lignes de codes. Tout en revendiquant l'abandon du postulat d'identité entre modèle et réalité, la méthodologie hypothético-déductive, qui caractérise l'économie, conserve la conviction que le fonctionnement du réel peut être compris et systématisé en définissant un ensemble d'axiomes, de variables et de relations

[28] Eugene MEEHAN. *Explanation in social science. A system paradigm*.

[29] André BURGUIERE. Histoire du présent et présence de l'histoire dans l'œuvre d'Edgar Morin. In Daniel BOUGNOUX, Jean-Louis Le MOIGNE et Serge PROULX (dir.) *Arguments pour une méthode*

[30] Jean-Baptiste SAY. *Op cit*. pp 19 et 12.

exclusivement quantitatives. Qu'il est possible selon l'expression de McCloskey de transformer des « réalités économiques concrètes » en des théorèmes[31]. En outre, le recours aux mathématiques, universelles, conditionne l'accès à une connaissance objective et précise en préservant la recherche des dérives idéologiques et de l'inscription sociale propres au langage verbal[32].

2) La construction du héros économique

Ce nouvel ordre discursif ne surgit pas préformé des eaux européennes, telle Aphrodite. Bâtis sur les ruines fumantes d'un ordre défunt, la modernité et son sujet sont des projets en construction. Une question se pose alors : qui est le sujet proclamé par l'économie et les disciplines sœurs ? Qui est Robinson ? Quels sont ses propriétés, les mobiles et les principes de ses actions, s'il n'est déterminé ni par la religion ni par les traditions ? Ce sujet ne préexiste ni à la modernité ni à la colonisation, il s'invente à travers elles. Nous avons vu précédemment que la modernité porte une vaste entreprise de catégorisation du réel. On comprend donc aisément que les deux processus sont liés : pour définir le sujet et lui donner une cohérence, il convient de rechercher dans le monde des caractéristiques, des expériences, des êtres qui se rapprochent de l'idéal ou s'en distinguent. La construction du sujet se réalise donc par la confrontation à l'altérité, par le jeu des oppositions binaires. Mais comme l'identité, l'altérité ne précède pas la relation. Elle est façonnée et systématisée par la catégorisation et le principe ensidique, qui met en relation deux termes réunis par l'alternative Même / Opposé. Entreprise totalisante, la catégorisation isole, par la comparaison, des traits saillants, supposément distinctifs, qu'elle généralise en enfermant la plasticité des êtres dans des ensembles uniformisés. Ainsi, comme le montre Edward Saïd dans son concept d' « *orientalisme* », la figure de l'Orient homogène et atemporel ne constitue qu'une unité fictive, discursive, à laquelle sont attribuées des propriétés intemporelles et supposément spécifiques vis-à-vis de laquelle se construit la catégorie Occident[33]. La spécificité de la modernité ne réside pas dans la mise en scène de la différence, mais bien dans son caractère

[31] Cité par Ludovic FROBERT. « Si vous êtes si malins… » McCloskey et la rhétorique des économistes. p.15

[32] Alan J. BISHOP. Western mathematics. The secret weapons of cultural imperialism In Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN. (dir). The post-colonial studies reader. p.71

[33] Bart MOORE-GILBERT. Postcolonial theory. Contexts, practices, politics. p.53

ontologique[34]. Les êtres appartiennent nécessairement à des ensembles étanches, qui s'opposent deux à deux, et qui prescrivent une norme d'identité et de comportement, à laquelle nul ne peut se soustraire. La catégorisation est donc performative. Elle invente littéralement des personnages : la diversité des expériences féminines est ramenée à la figure de la Femme, la multiplicité des écosystèmes à la Nature, des êtres vivants à l'Animal, des populations non-européennes à l'Indigène, les êtres qui ne contrôlent pas les moyens de production à la figure du Prolétaire… Pour Spivak, ces stéréotypes sont autant de « catachrèses », au sens d'un artifice linguistique qui tente de faire correspondre à l'unité du signifiant, l'unité fictive du signifié, de comprimer la diversité et le mouvement dans un tout homogène et stable[35]. La rupture ontologique est tranchée, indiscutable et exempte de toute ambivalence perturbatrice suggérant la possibilité d'un continuum. La première des ruptures s'opère face à la « nature » :

a) L'invention d'une nature humaine antinature

La nature est une création artificielle. Dans *Par delà nature et culture,* l'anthropologue Philippe Descola distingue quatre manières de penser les relations entre les êtres qui animent la biosphère : l'animisme, le totémisme, l'analogisme et le naturalisme. Ces modes sont répartis selon les principes d'identité et d'altérité des « physicalités » (des traits extérieurs) et des intériorités[36]. Le naturalisme, auquel adhère la modernité, postule une rupture absolue des intériorités humaines et non-humaines par delà d'éventuelles ressemblances. Il brise l'unité du Cosmos et du Vivant en extrayant l'humain d'un domaine objectivé, délimité et localisable : la nature. Incarnée par les grandes déesses nourricières et maternelles dans les civilisations antiques polythéistes, cette dernière devient pour les monothéismes un simple produit de la volonté divine, une création parmi d'autres, comme l'humanité[37]. L'anthropocentrisme triomphant produit un renversement encore plus brutal en réduisant la nature à un « environnement » : c'est désormais la nature qui gravite autour du sujet humain et de ses

[34] Couze VENN. *The postcolonial challenge. Towards alternative worlds.* p.9

[35] Gayatri SPIVAK. *The Postcolonial Critic: Interviews, Strategies, Dialogues*. p.104

[36] Philippe DESCOLA. *Par delà nature et culture*. p. 176.

[37] Iam JAGTENBERG et David MCKIE. *Eco-impacts and the greening of modernity. New maps for communication studies, cultural studies and sociology.* p.6

artefacts[38]. Selon Jean-Marie Schaeffer, la proclamation de cette position centrale et surplombante découle de « *l'idée biblique de peuple élu* », qui sépare l'humanité du reste de la création. L'humanité entretient avec la nature une relation d'extériorité et plus encore d'opposition, car son essence résiderait précisément dans sa capacité à nier sa naturalité, à s'extraire des déterminismes biologiques grâce à la socialisation et la culture, attributs spécifiquement humains[39]. Selon Serge Moscovici, cette « *obsession de la distinction », de la « dénaturation »* prend corps dans les mythes fondateurs de la modernité : l'état de nature, le chaînon manquant entre l'animal et l'homme, etc.[40] Etre d'antinature, le sujet serait caractérisé par des propriétés dont serait privé le règne animal : la conscience, le langage, la raison, la culture, les émotions, les outils, la socialisation…Pour Florence Burgat, *« la notion d'animalité fonctionne comme un repoussoir de ce que l'humanité doit être »*[41]. David Hume résume à la perfection ce processus de construction par l'opposition binaire : « *En formant nos idées de la nature humaine, nous avons tendance à faire une comparaison entre les hommes et les animaux (...) Il est certain que cette comparaison tourne à l'avantage de l'humanité. D'un côté, nous voyons une créature dont les pensées ne sont limitées par aucune borne étroite, dans le temps ou dans l'espace (...) D'un autre côté, se présente une créature totalement opposée, limitée dans ses observations et ses raisonnements à quelques objets sensibles qui l'entourent, sans curiosité, sans prévoyance, aveuglement conduite par l'instinct, qui atteint en un temps bref son extrême perfection au-delà de laquelle elle n'est jamais incapable d'avancer d'un seul pas* »[42]

Pour les systèmes de croyance organiques, le Cosmos est source de toute vie. La réalisation singulière de l'être humain dépend donc de son inscription dans une communauté écologique et de relations d'interdépendance avec une multitude d'êtres, dont l'autonomie

---

[38] Lionel CHARLES. A la recherche d'une théorie de l'environnement In M.ABELES, Lionel CHARLES, Henry-Pierre JEUDY et Bernard KALOARA, (dir). *L'environnement en perspective. Contextes et représentations de l'environnement*. p.15

[39] Jean-Marie SCHAEFFER. *op.cit.* pp 27 et 14

[40] Serge MOSCOVICI. *La société contre nature*. p. 21

[41] Florence BURGAT. L'animal a-t-il un monde ou seulement un environnement ? In M. ABELES et al (dir.). *L'environnement en perspective. Contextes et représentations de l'environnement*. p.85

[42] David HUME. *Essai sur la dignité ou la bassesse de la nature humaine*. p.7

doit également être défendue pour préserver l'ensemble[43]. C'est par le don de la biosphère que l'humanité prospère. Inversement, la modernité et l'économie politique imaginent un état de nature dantesque, où règnent la misère, l'incertitude et la violence de tous contre tous. La nature est certes un bien de production décisif, le support des économies, mais elle est également une marâtre, un parent avare de ses bienfaits, qui pose des contraintes insupportables aux désirs humains. La biosphère est désormais la cause de la malédiction qui pèse sur l'humanité et donne à l'économie sa raison d'être : la rareté[44]. Par un effet de miroir, les descriptions de la nature, de la société et du marché se confondent et se renforcent : tous trois sont des lieux de combats, où les individus isolés luttent avec acharnement pour leur survie et n'entretiennent que des relations d'antagonisme et de concurrence. Et pour illustrer cet état de nature maudit, les classiques se réfèrent logiquement aux primitifs, aux sauvages, qui perpétuent l'état de nature. John Stuart Mill explique que « *la génération actuelle, comme les deux ou trois dernières générations, a perdu toute idée vraie de la condition primitive de l'humanité ; quelques personnes seulement qui ont étudié l'histoire avec soin, ou visité les parties du monde occupées par les derniers représentants des siècles passés, sont capables de se figurer ce qu'était alors la société.* » [45]. Harassés par la peur et le manque, les premiers hommes et leurs héritiers contemporains sont engagés dans une lutte permanente. Pour Thomas Malthus, « *Tous les voyageurs décrivent les habitants de la Terre de Feu comme placés au plus bas degré de l'existence sociale* » ; alors que les habitants de Tasmanie sont «*occupés sans répit à chercher leur maigre nourriture. (…) Leur taille ne dépasse pas cinq pieds ; ils ont le ventre proéminent, les épaules rejetées en arrière, une grosse tête, des membres grêles et fluets. Leur aspect dénonce le dernier degré de la misère et un affreux mélange de férocité et de besoin* »[46]. Pour reprendre l'expression de Thomas Hobbes, les sauvages « *vivent à ce jour d'une manière animale* »[47].

[43] Murray BOOKCHIN. *The ecology of freedom. The emergence and dissolution of hierarchy*. p.43

[44] Clement TISDELL. N*atural resources, growth and development : Economics, Ecology and Resource-scarcity*.

[45] John Stuart MILL. *De l'assujettissement des femmes*. p.9.

[46] Thomas Robert MALTHUS. *Essai sur le principe de population*. p.18.

[47] Thomas HOBBES. *Léviathan*. 1ere partie ; Chapitre XI. p.109

b) La divinisation d'un sujet intéressé et rationnel

La modernité sépare l'humain de la nature et retravaille en profondeur la nature de l'humain. Dans un univers holistique, l'existence d'un être est conditionnée par l'intégrité de l'ensemble dans lequel il s'inscrit. La quête égocentrique d'une accumulation illimitée de biens matériels ou d'instruments de puissance, l'oubli de toute tempérance, emportent le sujet dans l'hybris, une démesure suicidaire pour lui-même et le groupe. D'où des institutions conscientes ou inconscientes qui contiennent ou marginalisent ces comportements porteurs de division, notamment par la promotion de la modération matérielle et de la réciprocité. L'économie politique se construit contre cette conviction, en valorisant une éthique utilitariste jusqu'alors limitée à l'univers des marchands, et stigmatisée. L'utilitarisme radicalise le principe de séparation ontologique en instituant la recherche rationnelle de l'intérêt personnel en fondement de l'identité humaine et de l'ordre économique, social et politique[48]. Pour John Stuart Mill, cette éthique utilitariste, « *règle directrice de la conduite humaine* » vise une « *existence exempte, autant que possible, de souffrances et aussi riche que possible en jouissances, aussi bien du point de vue la quantité que du point de vue de la qualité* »[49]

Naturalisé, l'intérêt perd son statut de passion menaçante pour s'ériger en moteur de toute action qui, instrumentalisé à des fins productives, assure la prospérité et la stabilité de la collectivité[50]. La littérature compte d'excellents travaux de déconstruction et de généalogie de l'utilitarisme,[51] mais de manière assez surprenante, leurs auteurs tendent à décrire ce système de croyances comme l'aboutissement d'un processus essentiellement européen. Ils évoquent rarement sa construction dans le rejet de formes ou de principes disqualifiés, qui sont pour les classiques l'apanage des sauvages, des femmes et des animaux.

Au XVIIIe siècle, la multiplicité des passions se réduit progressivement sous le concept fédérateur d'intérêt. Celui-ci participe d'une recherche d'un mobile universel et

---

[48] Alain CAILLE. *Dé-penser l'économique.* p. 30

[49] John Stuart MILL. *L'utilitarisme*. p.19

[50] Le basculement des discours théoriques et politiques européens sur l'intérêt est analysé avec minutie par Albert Hirschmann dans *Les passions et les intérêts*, paru en 1977 et par Christian Laval dans *L'homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme*, 2007.

[51] Je renvoie notamment aux ouvrages d'Alain Caillé, *Don, intérêt et désintéressement. Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres* et *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme,* pour une généalogie stimulante de l'utilitarisme et de sa naturalisation. Et plus généralement à l'excellente Revue du MAUSS.

unique des conduites, d'un élément explicatif, sur le modèle de la physique mécanique. Pour Helvétius, *« Si l'univers physique est soumis aux lois du mouvement, l'univers moral ne l'est pas moins à celles de l'intérêt »*[52] Mais l'intérêt n'est pas pris dans un sens exclusivement ni majoritairement matériel, il désigne avant tout l'amour-propre, le souci de soi et donc la recherche de prestige dans une société régie par l'honneur. Si La Rochefoucauld croit en l'omniprésence de l'intérêt il estime également que *« Par le mot d'intérêt, on n'entend pas toujours un intérêt de bien mais le plus souvent un intérêt d'honneur ou de gloire »*[53]. Les moralistes s'attachent alors à briser le mythe de l'action vertueuse et bienveillante en démasquant dans l'ensemble des conduites supposément désintéressées, l'universalité du principe égoïste. Albert Hirschmann qualifie cette activité philosophique d' « entreprise de démolition du héros » (p 15), et cite Pascal pour qui l'individu généreux se trompe lui-même, ou Cervantès qui voit dans l'héroïsme une passion ridicule. Christian Laval remarque avec justesse que si l'intérêt n'est pas systématiquement limité au bien matériel, toutes les conduites humaines se conforment théoriquement à l'éthique marchande : chaque individu propriétaire de lui-même cherche à prospérer, à rationaliser sa vie, à prendre des choix pour optimiser constamment ses actions et en tirer davantage de bonheur[54]

Pour l'économie politique, la quête de l'intérêt personnel est une nécessité et un devoir. Nécessité, car l'individu évolue dans un environnement social atomisé et hostile. L'anthropologie des classiques postule une tendance naturelle de l'humanité à l'agressivité et à la domination, qui peut être tempérée en détournant cette pulsion vers la production et le marché. Pour J.S. Mill, « *Dans la plus grande partie de l'histoire, la loi de la force fut l'unique et absolue règle de conduite, toute autre n'étant que la conséquence spéciale et exceptionnelle de relations particulières* ».[55] Celui qui ne s'engage pas dans la recherche de son intérêt, sera donc condamné à la précarité ou à la dépendance vis-à-vis d'âmes charitables de plus en plus rares. Car, la solidarité et la redistribution appartiennent paradoxalement à l'ancien temps, celui des communautés sauvages ; ou à la sphère privée, où la compassion est traitée comme une vertu exclusivement féminine, qui s'oppose à l'esprit de conquête qui doit

[52] Albert HIRSHMANN. *Les passions et les intérêts* p 43

[53] Maximes, 1666 cité par HIRSHMANN, *Op.cit* p 39

[54] Christian LAVAL. *Op cit.* p 47

[55] John Stuart MILL. *De l'assujettissement des femmes*. p.9.

animer tout individu sur le marché. Niée, cette dépendance primordiale est perçue comme une humiliation, une violation de la dignité de l'homme, qui renonce à ses qualités actives pour s'enfermer dans une passivité propre aux femmes, aux sauvages et aux faibles : « *Il n'y a qu'un mendiant qui puisse se résoudre à dépendre de la bienveillance* » s'exclame Adam Smith[56]. Selon Ashis Nandy, la modernité se bâtit en effet sur un récit guerrier et masculiniste, où la libération du sujet individuel ou collectif dépend de la force de sa « *pulsion de domination* », de sa capacité à domestiquer la nature, à conquérir des espaces (ou des parts de marché), à triompher des rivaux grâce à « l'hyper virilité »[57]. Hobbes oppose cette passion à son reflet négatif : «*l'abattement soudain* » « *qui cause les pleurs* » « *causé par des accidents qui ôtent quelque ardent espoir ou quelque soutien de la puissance. Ceux qui sont les plus sujets sont ceux qui comptent surtout sur des aides extérieures, tels sont les femmes et les enfants* »[58]

L'économie politique, produit de l'éthique bourgeoise, est marquée par la peur de la reconnaissance de l'interdépendance entre les êtres vivants, la phobie d'une interconnexion trop intime et affectueuse. L'individu qui refuse de poursuivre son intérêt témoigne d'un tempérament faible, mou, féminin, d'un manque d'ambition pathologique et devient un poids mort pour la société. L'amitié ou la coopération pourraient en outre dénaturer l'essence de l'échange marchand et son efficacité. L'oubli de soi relève de l'irrationalité de l'ancien temps, des primitifs. Selon Malthus, « *Dans le cœur du sauvage, l'amour de la vie ne fait qu'un avec celui de la communauté dont il est membre - la puissance de sa tribu représente le seul garant de sa propre existence; réciproquement, il envisage son propre salut comme lié à celui de tous* »[59]. Le signe le plus évident du refus de l'appartenance réside dans la proclamation de l'autoconstitution du sujet, qui éclipse de l'analyse un fait choquant : le sujet ne peut chercher rationnellement son intérêt que parce qu'il a été élevé et socialisé dans une famille et un milieu, essentiellement par des femmes, selon des principes étrangers à l'utilitarisme[60].

---

[56] Adam SMITH. *Op cit.* Livre I. Chapitre II. p.23

[57] Ashis NANDY. *L'Ennemi intime. Perte de soi et retour à soi sous le colonialisme*. pp.28 et 44

[58] Thomas HOBBES. *Léviathan*. 1ere partie. Chapitre VI. p.55

[59] Thomas MALTHUS. *Op cit.* chapitre VI. p.24

[60] Julie A. NELSON. Feminism and economics. *Journal of economic perspectives*. Printemps 1995. vol 9. n°2. p.135.

Devoir enfin, car l'échange marchand est le ciment de la société. L'économie politique est un métadiscours qui se proposer d'expliciter la formation et l'évolution des sociétés. Face aux théories du contrat social, elle décrit la réunion des individus par la multiplication de micro-contrats économiques qui génèrent des interdépendances par le biais de la division sociale du travail[61]. Smith prend l'exemple d'une « *tribu de chasseurs ou de bergers* », dans laquelle « *un individu fait des arcs et des flèches avec plus de célérité et d'adresse qu'un autre* » et comprend que le troc lui permet *« de se procurer plus de bétail et de gibier que s'il allait lui-même à la chasse. Par calcul d'intérêt donc, il fait sa principale occupation des arcs et des flèches, et le voila devenu une espèce d'armurier* »[62]. Le marché se confond avec la société, et le troc s'apparente à une forme primordiale de marché, auquel il ne manque que la monnaie. Renier l'intérêt c'est donc menacer la stabilité de l'ordre social et accessoirement anéantir les fondements des théories économiques.

La valorisation de la quête individualiste s'inscrit dans une dénonciation des principes de réciprocité. Conscients des enjeux de pouvoir que véhiculent le don, les classiques y voient un instrument de domination. Leur réflexion associe paradoxalement noblesse et sauvages, tous deux accusés d'utiliser le don pour entretenir réseaux de clientèle et prestige et maintenir les masses dans une situation de dépendance matérielle et de soumission symbolique. Pour les classiques, le bénéficiaire d'un don contracte une dette et se place dans une situation de servitude. Cette vision de l'esclavage remonte à la pratique antique de l'esclavage pour dette, par lequel un débiteur concédait temporairement à son créancier les droits fondamentaux sur sa personne pour honorer les termes de son engagement. Pour Thomas Hobbes, « *recevoir de quelqu'un, dont on pense être l'égal, de trop grands bienfaits (...) nous met dans l'état d'un débiteur sans espoir (...). Car les bienfaits obligent, et une obligation est un esclavage ; et une obligation dont on ne peut s'acquitter est un esclavage perpétuel, ce qui est odieux quand il s'agit d'un égal* »[63].

Inversement, par le travail, l'individu peut se réaliser pleinement, échapper à la dépendance des liens interpersonnels et à la rareté en accaparant légitimement les fruits de la

[61] Dominique MEDA. *Le travail, une valeur en voie de disparition.* Chapitre III.

[62] Adam SMITH. *Op cit.* Livre II. Chapitre II. p.23

[63] Thomas HOBBES. *Op cit.* 1ere partie. Chapitre XI. p.88.

nature et accéder à la propriété, fondement de toute liberté, qui distingue le sujet de l'objet. La conception moderne, économique, de la liberté se construit par opposition à l'esclavage. D'après l'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, « *Tout homme peut engager son temps et ses services ; mais il ne peut se vendre, ni être vendu ; sa personne n'est pas une propriété aliénable* »[64]. Pour Locke, le sujet s'affirme et gagne sa liberté par son travail productif, qui lui confère un droit de propriété sur lui-même et les biens qui surgissent de la « mise en valeur » d'un potentiel inexploité. De plaie repoussante réservée aux basses castes, le travail se métamorphose avec les classiques en source unique de valeur et de liberté.[65]

Pour comprendre ce renversement spectaculaire et inédit à l'échelle de l'humanité, il faut revenir sur le décalage que pose l'économie entre les désirs illimités du sujet et l'environnement de contraintes dans lequel il évolue. S'il désire échapper à la condition misérable et animale de la sauvagerie, le sujet doit exercer son génie, allouer de manière optimale les maigres ressources dont il dispose, et surtout de développer son potentiel productif, remodeler la nature. Sinon, il sera condamné à la stagnation, à la peur et au manque. Au sujet des chasseurs-cueilleurs, Mill écrit : « *l'état de ces peuplades est l'état de pauvreté le plus extrême dans lequel puisse se trouve une communauté d'êtres humains » car sa « richesse (...) consiste dans les seules peaux dont elle se couvre, quelques ornements, (...), quelques ustensiles grossiers (...), des armes, des canots, « peut-être quelque pelleteries »*…[66]. Le jugement stigmatisant des classiques à l'égard des primitifs révèle avant tout leur difficulté ou leur refus de voir et d'accepter que la modération matérielle puisse être une valeur en soi. Non pas le résultat d'une contrainte extérieure, émanant de la nature, ou d'un déficit d'intelligence, d'organisation ou d'appareillage, mais bien d'un choix collectif conscient ou hérité. Pour Marshall Sahlins, la frugalité assure, en effet, la couverture universelle des besoins fondamentaux en limitant la formation d'inégalités, tout en contenant l'impact anthropique sur les écosystèmes. Et paradoxalement, ces sociétés de la modération

[64] Cité par Nelly SCHMIDT. *La France a-t-elle aboli l'esclavage ? Guadeloupe, Martinique, Guyane. 1830-1935.* p.24

[65] Annie JACOB. Emergence de la valeur sociale du travail dans la pensée économique du XVIIIe siècle. In Annie JACOB A et H. VERIN. (dir). *L'inscription sociale du marché. Colloque de l'association pour le développement de la socio-économie*. p.56

[66] John Stuart MILL. *Op cit.* p.10

ignorent la rareté grâce à la modicité de leurs besoins[67]. La modération des besoins et la frugalité des pratiques ne sont pas perçues comme des stratégies socio-écologiques, préservant l'auto-éco-ré-organisation des communautés humaines et écologiques, mais sous l'angle du manque. Avec ironie, Jean-Baptiste Say rappelle que « *Steuart vante les Lacédémoniens parce qu'ils savaient se priver de tout, ne sachant rien produire. C'est une perfection qui est partagée par les peuples les plus grossiers et les plus sauvages ; ils sont peu nombreux et mal pourvus. En poussant ce système jusqu'à ses dernières conséquences, on arriverait à trouver que le comble de la perfection serait de ne rien produire et de n'avoir aucun besoin, c'est-à-dire de ne pas exister du tout.* »[68]

Les sociétés primitives sont donc construites comme pauvres, ce terme ne prenant son sens courant qu'avec l'économie politique[69]. Cette lecture négative se retrouve avec force dans l'édification de la pauvreté comme obstacle à la réalisation individuelle et collective. Pour Alfred Marshall, « *le malheur des pauvres est dans leur pauvreté. Etudier les causes de la pauvreté, c'est donc étudier les causes de la déchéance dont souffre une grande partie de l'humanité* », tant les sauvages que le « *résidu de nos grandes villes* » qui « *ignorent les charmes et la paix de la vie de famille (...), la religion* ».[70].

Dans ce contexte, les économistes remodèlent le sens de l'utilité, de l'intérêt et de la valeur en privilégiant leurs dimensions matérielles. Ceci soulève un paradoxe, car les économistes énoncent simultanément le principe souverain de non-paternalisme, en vertu duquel l'utilitarisme ne préjuge pas des éléments déterminants l'intérêt d'un individu. Face à la rareté, ils instituent un lien de cause à effet entre l'accumulation matérielle et le bonheur. L'individu est pensé comme un être insatiable, doté de besoins infinis. Les économistes reconnaissent évidemment la multiplicité des sources de plaisir ; selon John Stuart Mill, les hommes se distinguent précisément des animaux et entre eux par la variété et la hauteur de ces désirs, mais il constate une érosion des « *sentiments les plus nobles* » : « *les hommes perdent leurs hautes aspirations comme ils perdent leurs goûts intellectuels parce qu'ils n'ont*

[67] Marshall SAHLINS. *Age de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*. p.41

[68] Jean-Baptiste SAY. *Principes d'économie politique*. Livre III. chapitre I. p.10

[69] Majid RAHNEMA. Obstacles sur le chemin d'une conversation sur la pauvreté In *La Ligne d'Horizon, Défaire le développement, refaire le monde*

[70] Alfred MARSHALL. *Principes d'économie politique*. Livre I. p.22

pas le temps ou n'ont pas l'occasion de s'y consacrer »[71] et se concentrent alors sur la satisfaction de besoins plus basiques dépendant de la consommation matérielle, qui devient progressivement le médium principal de l'utilité. Et dans un univers marchand, le niveau de consommation est déterminé par l'accumulation, qui permet d'accéder à des sources d'utilité. Dès lors, pour Adam Smith, « (…) *une augmentation de fortune est le moyen par lequel la majeure partie des hommes se proposent et souhaitent améliorer leur sort ; c'est le moyen le plus commun et qui leur vient le premier à la pensée* »[72].

Pour les économistes, une activité n'est productive qu'à la condition qu'elle génère de la valeur, c'est-à-dire qu'elle procure directement de l'utilité au sujet, par la consommation, ou indirectement, par la capacité d'acquisition de biens qu'elle offre. John Stuart Mill est clair : « *tout ce qui donne le pouvoir d'acquérir, tout ce qui peut s'échanger contre quelque objet d'utilité ou d'agrément, doit être considéré comme richesse. (…) Les objets qui, bien que nécessaires et utiles en eux-mêmes, ne peuvent s'échanger contre aucun autre objet, ne sont pas richesse, selon l'économie politique. Ainsi l'air, bien que nécessaire de nécessité absolue, n'a pas de valeur sur le marché, par la raison qu'il peut être obtenu gratuitement* »[73]. Réciproquement, le travail se confond avec la production de valeur d'échange. Il doit se traduire physiquement, modeler l'environnement sur lequel il s'exerce. Toute approche alternative, focalisée par exemple sur la production de subsistance, la reproduction ou des échanges de réciprocité, est déconsidérée, effacée[74] et assimilée à une forme de passivité et d'irrationalité, de non travail. Qui est donc exclue du champ de l'économique par la discipline. Selon André Gorz, « *L'économie politique ne commence que là où la coopération et la réciprocité cessent : elle ne commence qu'avec la production sociale qui, fondée sur une division sociale du travail, est réglée par des mécanismes extérieurs à la volonté et à la conscience des individus : par les mécanismes du marché ou du Plan d'Etat (ou une combinaison des deux) »*[75]. Ainsi, l'ensemble des activités de subsistance et domestiques assignées aux femmes par l'ordre patriarcal sont-elles décrites comme un non-travail qui ne génère aucune valeur, alors même qu'elles constituent l'essentiel des productions de tout

[71] John Stuart MILL. *L'utilitarisme.* p.16

[72] Cité par Albert. O HIRSCHMANN. *Les passions et les intérêts*. p. 40

[73] John Stuart MILL. *Op cit.* Introduction. p.7

[74] Peter WENZ. *Nature's keeper.* p.31

[75] Michel BOSQUET (pseudonyme). *Ecologie et liberté*. p.19

groupe humain et les bases indispensables l'économie et du marché, car elles ne font pas l'objet d'un échange marchand et ne peuvent soutenir l'accumulation matérielle. De même, les pratiques productives indigènes, structurées autour d'un principe d'inscription dans les flux du vivant, de coproduction, furent systématiquement décrites par les administrateurs et les économistes comme des signes de non-travail et de paresse. Les discours coloniaux et économiques stigmatisent la paresse des sauvages, car leurs productions sont tout simplement invisibles pour ces auteurs : ils insistent sur la virginité d'espaces hautement anthropisés, tels que les grandes plaines américaines, car les pratiques productives ne ressemblent pas aux canons de la simplification écologique occidentale[76]. Adam Smith à nouveau explique que Christophe Colomb *« ne trouva, à Saint Domingue, et dans toutes les autres parties du Nouveau-Monde qu'il put voir, qu'un pays couvert de bois, inculte et habité seulement par quelques tribus de sauvages nus et misérables* »[77]. Enfin, les écosystèmes ne jouissent d'aucune valeur intrinsèque. D'une part, parce que les services qu'ils rendent ne font l'objet d'aucune appropriation privative et ne disposent d'aucune valeur d'échange en raison de leur ubiquité ; d'autre part parce que leur utilisation suppose l'exploitation et la transformation humaine. Comment le rappelle Jean-Baptiste Say : « *le poisson dans la mer n'est d'aucune utilité pour moi (...) de même la houille a beau exister dans le sein de la terre, elle n'est d'aucune utilité pour moi* »[78].

L'utilitarisme renouvelle enfin en profondeur le sens de la Raison. Celle-ci renvoie depuis l'Antiquité et dans la tradition moraliste à la prudence, à la sagesse qui protège le sujet de l'hybris en agissant en principe modérateur des passions périlleuses. Elle se transforme peu à peu en appareil de calcul, support d'une éthique maximisatrice. Selon Serge Latouche, l'utilitarisme scelle le triomphe du rationnel sur le raisonnable, de « *l'esprit de géométrie* » sur « *l'esprit de finesse* » chez Pascal ou encore de la « *rationalité quant aux moyens* » sur la « *rationalité quant aux fins* » pour Max Weber[79]. Pour Jeremy Bentham, la conduite humaine

[76] Karl W. BUTZER. Ecology in the Long View: Settlement Histories, Agrosystemic Strategies, and Ecological Performance. *Journal of Field Archaeology*. Été 1996. vol. 23. n°2. p.141

[77] Adam SMITH. *Op cit.* Livre IV. Chapitre VII. p.115.

[78] Jean-Baptiste SAY. *Catéchisme d'économie politique.* p.15

[79] Serge LATOUCHE. *La déraison de la raison économique, du délire d'efficacité au principe de précaution*. Chapitre II

vise la satisfaction de fins préalablement identifiées et obéit à la dialectique des plaisirs et des peines : chaque action est précédée d'un choix par lequel l'acteur compare les multiples facettes du plaisir éprouvé (circonstances, durée, intensité, certitude, proximité, fécondité, pureté), aux peines ressenties et aux risques éventuels. L'individu se décide mécaniquement pour l'acte qui lui procurera le plus de bonheur et mobilise les moyens les plus appropriés pour atteindre cette fin en minimisant les efforts consentis et les risques. L'agent représentatif retenu par l'économie et indispensable à la cohérence de ses raisonnements, apparaît comme un concentré utilitariste. Gouverné par la rationalité instrumentale et l'amélioration de sa situation personnelle, il détermine ses préférences, les ordonne avant de se confronter à l'environnement. Tout processus cognitif alternatif est rejeté comme une anomalie, écarté des modèles économiques. Pour Zillah Eisenstein, la proclamation de la Raison universelle masque donc une exclusion fondatrice qui repose sur l'invisibilité ou la pathologisation[80]. En effet, selon Edgar Morin, l'humanité recourt à deux grands modes d'appréhension du réel et de formation de connaissance : la pensée « symbolique/mythologique/magique, « *mode de participation subjective à la concrétude et au mystère de ce monde* » qui se fonde sur l'interconnexion, l'interprétation des ordres humains, naturels et surnaturels, et la force de l'« évocation » qui rend manifeste et vivante une réalité distante à travers un récit ou un symbole, et la pensée « empirique/technique/rationnelle », « *mode instrumental de connaissance sur les objets du monde extérieur* »[81]. Les sauvages sont l'exemple parfait de l'obéissance passive et naïve aux superstitions et aux mythes, au fétichisme des symboles et des idoles et aux croyances irrationnelles en la métamorphose et les continuums. Les femmes occidentales sont quant à elles les premiers relais de traditions handicapantes. Elles se démarquent en outre par leur inscription naturelle dans le registre de l'émotion, de la compassion, qui tranche avec le calme et la froideur nécessaires pour opérer des choix optimaux. Dans son *Histoire de la Folie à l'âge classique,* Michel Foucault a également mis en évidence les mécanismes par lesquels une pluralité d'expériences mentales et d'attitudes ont été réduits par les discours médicaux naissants à la figure objectivée de la folie, vis-à-vis de laquelle la Raison est inventée. Cette pathologisation frappe en priorité les groupes « faibles », notamment les femmes à travers l'invention de l'hystérie. Hystérie partagée par

[80] Zillah EISENSTEIN. *Against empire. Feminisms, racism and the West*. p.75

[81] Edgar MORIN. *La Méthode. Tome 3. La connaissance de la connaissance*. pp.153-159

les sauvages, dont le calme et la bienveillance affichés masquent un bouillonnement intérieur prêt à jaillir lors de crises paroxystiques.

A travers ces oppositions se dessine le portrait d'un sujet économique contingent, reflet de ses créateurs : un homme blanc et bourgeois, percevant le monde comme un défi à ses capacités cognitives et physiques et obnubilé par la crainte que son accumulation s'estompe. Pour Alfred Marshall, cette proximité avec l'éthique bourgeoise s'explique par le fait que « (…) *les gens qu'ils [les économistes] connaissaient le plus intimement étaient des hommes d'affaires de la Cité*. »[82] Façonnée par la colonisation, l'économie politique va rapidement s'imposer comme un des ressorts essentiel d'un nouvel art de gouverner : la colonialité.

B - L'économie, pilier d'un art de gouverner colonial centré sur la soutenabilité ?

Si les expériences coloniales apportent une contribution déterminante à la genèse de l'économie comme pratique et discours, cette dernière concoure en retour à l'élaboration de nouveaux arts de gouverner, qui produisent des relations de pouvoir coloniales, singulièrement dans la recherche d'un nouvel objectif : la soutenabilité.

1) Le mercantilisme : une lecture ontologique et monarchique de la colonisation et de la soutenabilité

La propagation de la croyance ontologique dans les imaginaires européens s'opère parallèlement à l'affirmation des cités-Etats.

Cette simultanéité ne relève pas du hasard. La conception aristotélicienne ressurgissant d'abord dans les villes : le territoire, les habitants, les coutumes et les lois qui les régissent apparaissent progressivement comme les briques d'un ensemble cohérent, borné et stable : l'Etat. Cette « chose publique » jouit d'une existence propre, dissociée des habitants et de la personne du Monarque, dont la mission sur terre est d'en assurer la conduite. Cette approche moderne de la cité marque une triple rupture : la redéfinition du sens du gouvernement, qui désignait jusqu'alors la conduite des âmes, des hommes, de la famille ou du troupeau par une figure tutélaire patriarcale ; l'affirmation de la politique comme un domaine de réflexion et d'intervention autonome, un objet de savoir et une pratique ; la consécration de la

[82] Alfred MARSHALL. *Op cit*. Livre I. p.36

« perfectibilité de l'ordre social »[83]. Le nouvel art de gouverner s'incarne d'abord dans le principe de la Raison d'Etat, défini par Michel Foucault comme « *ce qui est nécessaire et suffisant pour que la république (...) conserve son intégrité* »[84]. Dans une perspective ontologique, la soutenabilité signifie le maintien à l'identique de l'être, sa reproduction. Dès lors, la pratique gouvernementale se confond historiquement avec la recherche de la soutenabilité, de la conservation et de la stabilité de l'Etat. Or, l'Etat évolue dans un univers concurrentiel et antagoniste qui menace constamment sa survie. C'est donc grâce à la Raison d'Etat, l'exercice rationnel de la politique, que l'Etat verra son intérêt préservé et soutenu. La notion d'intérêt et l'éthos utilitariste débordent ainsi du domaine des affaires. A mesure que se renforcent les besoins matériels de l'Etat, notamment pour imposer et défendre le « monopole de la violence légitime », l'intérêt prend un sens de plus en plus économique. Au XVIIe siècle, se généralise l'idée selon laquelle la lutte pour la conservation des unités politiques et la préservation des équilibres concurrentiels au sein du champ européen, passe désormais par le renforcement des capacités individuelles des Etats. Pour Foucault, la Raison d'Etat s'appuie alors sur une nouvelle technologie de pouvoir, la Police, qui *« désigne l'ensemble des moyens pour faire croitre les forces de l'Etat tout en maintenant le bon ordre* ». La quête de puissance repose sur l'économie : il s'agit de maximiser la population, son état sanitaire, sa formation et sa productivité et d'assurer conjointement la multiplication d'activités productives marchandes, qui soutiennent récursivement la population et l'Etat en maximisant le stock de numéraire. Déclinaison de la Police, le mercantilisme se présente comme un discours politique et économique, qui insiste sur l'importance du contrôle monopolistique, du commerce et de la colonisation dans la maximisation de l'intérêt de l'Etat.

Les lectures ontologiques du pouvoir, communes aux légistes et aux économistes libéraux comme marxistes, l'appréhendent comme un capital qui confère à son détenteur la capacité de s'autodéterminer et, réciproquement, de réprimer le sujet visé par le pouvoir, de le priver de son indépendance préalable[85]. Le pouvoir est alors perçu comme un attribut de la souveraineté se manifestant par la loi, qui assure un *« partage binaire entre le permis et le*

[83] Albert O. HIRSCHMAN. *L'économie comme science morale et politique*. p.11

[84] Michel FOUCAULT. *Sécurité, territoire, population.* Leçon du 15 mars 1978. p.262

[85] Michel FOUCAULT. Cours du 7 janvier 1976. *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France.* 1976 p.13

défendu »[86] et sanctionne l'infraction par la peine. Dans cette interprétation répressive, la colonisation est donc décrite comme une relation de domination politique et économique entre deux ensembles homogènes et séparés, par laquelle l'entité centrale prive la colonie de sa souveraineté, la contraint et l'instrumentalise à son profit. Le pouvoir s'exerce de façon descendante et n'affecte pas la métropole, qui demeure préservée des influences coloniales par une barrière étanche. Le grand récit de la colonisation met en scène l'expansion d'un organisme absorbant et contrôlant parfaitement de nouveaux corps et territoires, jusqu'à donner naissance à un nouvel ensemble cohérent, un empire, en compétition avec les rivaux.

Dans le régime de pouvoir/savoir mercantiliste, les relations entre colonies et métropole se construisent sur le mode de la séparation[87].

Séparation juridique des territoires d'abord. Les colonies ne relèvent pas du droit commun, mais d'un régime spécifique. Ainsi, jusqu'en 1764**,** La Réunion appartient en propre aux Compagnies successives, qui disposent de prérogatives très larges : souveraineté, défense, monopole sur les échanges commerciaux, définition du système fiscal, encadrement des activités productives, etc. L'autorité de la Compagnie est déléguée à un Gouverneur, qui concentre pouvoirs exécutif et législatif. Initialement employés puis sujets de la Compagnie, les colons masculins jouissent d'une représentation limitée. Sur le modèle d'Ancien Régime, le gouverneur administre l'île avec l'assistance d'un Conseil aux avis strictement consultatifs, dont il nomme les membres parmi des propriétaires reconnus. Les colons britanniques ont une une autonomie plus importante, puisqu'ils élisent entre pairs, dans chaque île, les membres d'assemblées locales dotées de compétences juridiques et économiques étendues. Notamment de la possibilité de voter des lois, soumises à la promulgation et au veto des gouverneurs[88]. Mais le principe de séparation des ordres juridiques persiste. A l'exception de la Convention et de la IIe République, l'ordre constitutionnel et législatif national ne s'applique pas dans les colonies insulaires, placées jusqu'en 1946 sous l'autorité directe du pouvoir exécutif, des

[86] Michel FOUCAULT. Cours du 11 janvier 1978 In *Sécurité, territoire, population*. *Cours au Collège de France. 1977-1978* p.7

[87] David B.ABERNETHY. *The dynamics of global dominance. European overseas empires, 1415-1980*. p.8.

[88] Alvin O. THOMPSON. *The haunting past. Politics, economics and race in Caribbean life*. p.47

ministères des Colonies ou de la Marine, à travers le régime des décrets[89]. Seules les lois spécifiquement visées et promulguées s'étendent aux colonies. Et des législations spécifiques, contraires aux proclamations constitutionnelles et aux normes en vigueur, y prennent corps, à l'image de la légalisation de l'esclavage, prohibé depuis l'Edit du 3 juillet 1315 sur le sol métropolitain. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen coexiste avec le Code Noir. Enfin, seuls les régimes républicains offrent aux colons masculins une représentation politique directe en France.

Séparation juridique des êtres ensuite. A l'image de l'économie politique, les législations insulaires ne reconnaissent qu'un sujet : l'homme blanc bourgeois propriétaire. Une barrière sépare ces êtres jouissant de la citoyenneté et des droits civils élémentaires, des femmes et des esclaves objectivés. Et la propriété est le clivage déterminant. Dans une approche très économique, liberté et propriété sont liées : femmes blanches et esclaves de tout genre sont statutairement privés du droit de propriété sur des biens matériels comme sur eux-mêmes, et transformés en « choses » relevant du bon vouloir de leur maître. Eternels mineurs, ils ne disposent pas de la capacité juridique et demeurent selon Antoine Gisler en situation de « mort civile »[90]. L'esclave est perçu, selon la conception romaine, comme un « instrument parlant »[91]. Le 20 Mars 1689, Vauboulon, gouverneur de La Réunion, ordonne par exemple « *faire un recensement exact de tous les habitants* (…) *ensemble leurs bestiaux, esclaves et armes*»[92]. Et pour préserver la simplicité d'un ordre binaire, où race, citoyenneté et propriétés se confondent, la législation coloniale tente de réguler la sexualité en interdisant les mariages mixtes dès 1674 à La Réunion et en 1711 aux Antilles[93].

Séparation économique enfin. La colonisation mercantiliste obéit à une logique instrumentale. Etymologiquement, la *colonia* latine désigne une parcelle confiée en fermage à un paysan, un *colonus*. Par extension, elle qualifie l'installation de citoyens d'une cité-mère

[89] Guy PERVILLE. *De l'empire français à la décolonisation*. p.74

[90] Antoine GISLER. *L'esclavage aux Antilles françaises (XVIIe-XIXe siècle). Contribution au problème de l'esclavage.* p.29

[91] James RUSSEL. *Modes of production in World History*. p.62

[92] Cité par J.M. FILLIOT. *La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIIIe siècle*. p.31

[93] Myriam COTTIAS. « La séduction coloniale. Damnation et stratégies. Les Antilles, XVIIe-XIXe siècles ». *Cahiers des Anneaux de la mémoire*. 2003 n°5. p.168

sur un territoire vierge ou soumis[94]. A l'ère moderne, les colonies sont d'abord perçues comme un outil de production, un instrument au service d'une ambition nationale. John Stuart Mill estime ainsi « *qu'on ne peut guère les considérer comme des pays qui échangent leurs marchandises avec d'autres pays, mais plutôt comme des établissements extérieurs d'agriculture ou de fabrication rattachés à un pays plus important* (…), *le lieu où l'Angleterre juge à propos d'avoir sa fabrique de sucre, de café et d'autres produits intertropicaux*. »[95]. Montesquieu développe la même idée, dans le chapitre XXI de l'*Esprit des Lois :* « *On a établi que la métropole pourrait seule négocier avec les Colonies, et cela avec grande raison parce que le but de leur établissement a été l'extension du commerce, non la fondation d'une ville et d'un empire.* »[96]. Dès lors, la législation mercantiliste recherche la complémentarité la plus étroite entre les économies métropolitaine et insulaires. Pour maximiser le profit des métropoles, le régime commercial de l'Exclusif en France et des *Navigation Acts* en Angleterre, isole d'abord les îles de leur environnement régional en leur conférant le monopole des échanges et du transport avec les colonies. Confronté au développement du commerce de contrebande, qui accompagne le développement commercial des Antilles, Louis XV promulgue en 1727 un édit qui interdit dans les îles les « *nègres, effets, denrées et marchandises autres que ceux importés par les seuls bâtiments nationaux chargés dans les ports français* »[97]. Ce rapport fonctionnel est exacerbé lorsque les îles sont administrées par les Compagnies. Ainsi, l'ordonnance de Blanquet de la Haye, promulguée le 1er décembre 1674 stipule par exemple que les colons réunionnais ne peuvent « *en aucune manière, en livrer, débiter, ni commercer avec les gens des navires françois ni étrangers quels qu'ils soient* » et doivent obligatoirement livrer « *toutes leurs denrées et marchandises au commis ès magasin du Roy* »[98]. Magasin qui stocke et répertorie théoriquement tous les produits entrant et sortant dans le territoire. L'Exclusif cherche également à séparer les activités, car les colonies insulaires doivent se cantonner à l'exportation de produits tropicaux non transformés et offrir les débouchés les plus larges à l'industrie naissante. Dans cette optique, les Compagnies n'hésitent pas à imposer ou à prohiber des activités productives.

[94] Guy DE BOSSCHERE. *Les deux versants de l'histoire. Autopsie de la colonisation*. P.17.

[95] John Stuart MILL. *Principes d'économie politique*. Tome 2. Livre III. p.223

[96] Cité par Hubert DESCHAMPS. *Méthodes et doctrines coloniales de la France*. p.67

[97] Frédéric MAURO. *L'expansion européenne* (1600-1870). p.149

[98] Jean BARASSIN. *La vie quotidienne des colons de l'île Bourbon à la fin du règne de Louis XIV : 1700-1715*. p.78

Ainsi, lorsque la Compagnie des Indes prend conscience du potentiel caféier de La Réunion, le Conseil supérieur ordonne par un arrêt en date du 1er décembre 1724 « *la mise en séquestre immédiate de toutes les concessions sur les sur lesquelles il n'y aurait pas des caféiers originaires de Moka et rapportant fruits dans la proportion de 200 plants par chaque noir cultivateur* »[99] et instaure la peine de mort pour tout individu convaincu d'avoir détruit un plan de caféier. Inversement, les autorités entravent l'expansion de productions concurrentes, par des différentiels de droits de douane prohibitifs ou tout simplement par l'interdiction, comme un arrêt royal en date du 26 novembre 1698 ordonnant la destruction des raffineries de sucre sur l'île de La Réunion[100]. La séparation économique se traduit enfin dans le domaine des comptes publics. Comme le rappelle, Jules Harmand, théoricien de la colonisation, *« le problème à résoudre consiste, en séparant jusqu'à l'extrême limite du possible le gouvernement des Colonies et Dominations de celui de la Métropole, à tirer de celles-là le maximum d'avantages pour le minimum d'inconvénients* »[101]. Jusqu'au XIXe et l'instauration du système centralisé du « *crown colony government »*, le principe dominant dans les colonies anglaises est l'autonomie fiscale et budgétaire : chaque assemblée coloniale détermine l'assiette et les taux des impôts, dont le produit doit couvrir la totalité des dépenses d'administration. En France, le budget des colonies dépend du ministère de la Marine jusqu'au Sénatus Consulte du 4 juillet 1866 qui octroie aux colonies insulaires l'autonomie fiscale avec pour corollaire l'obligation « *satisfaire à leurs dépenses et ne laisser à la charge de la métropole que le contingent »*[102]. Principe en vigueur jusque dans les années 1920, où l'invention de la notion de développement s'accompagne d'une politique interventionniste, centrée sur les infrastructures et le renforcement des capacités productives.

Dans cette lecture monarchique de la colonisation, les entités individuelles ou collectives préexistent au pouvoir et entretiennent une relation d'extériorité vis-à-vis de ce dernier. Le pouvoir se confond avec la figure localisable du monarque, de la compagnie, du

[99] Claude WANQUET. Le café à La Réunion une « civilisation » disparue In Claude WANQUET, *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à la Réunion.* p.57

[100] Jean-François GERAUD. *Des habitations-sucreries aux usines sucrières, la « mise en sucre » de l'ile Bourbon (1783-1848)*. Tome I. Thèse doctorat Histoire. Décembre 2002. p.19

[101] Jules HARMAND. *Domination et colonisation*. p.9.

[102] Alain-Philippe BLERALD. *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique. Du XVIIe siècle à nos jours*. p.44

gouverneur, ou du maître, qui tentent d'exercer une domination économique et juridique. Face à ces tentatives, les unités peuvent se soumettre ou résister, échapper au pouvoir ; la liberté étant conçue comme l'absence de relations de pouvoir. Dans cette optique, l'indépendance politique et économique signe la fin de la colonisation.

2) L'économie politique, un discours de pouvoir sur le pouvoir

En dénonçant les mercantilistes, la tutelle politique sur les colonies, l'Exclusif et l'esclavage, l'économie politique serait donc une doctrine de liberté, un discours d'anti-pouvoir. Les relations entre l'économie politique et la colonisation semblent beaucoup plus ambigües si l'on adopte une approche foucaldienne du pouvoir. Michel Foucault récuse l'image ontologique du pouvoir comme entité isolée et concentrée dont les contours pourraient être tracés. Le pouvoir n'a pas d'essence ; *« il ne se fonde pas sur soi-même et ne se donne pas à partir de lui-même »*[103]. Il se pense dans la relation et la fluidité : c'est un jeu stratégique ou un « rapport de force »[104], qui se manifeste dans toutes les interactions humaines, irrigue le corps social et se diffuse par « capillarité ». Le pouvoir n'est pas localisable : il est disséminé dans l'ensemble de la société, ubiquitaire.

Une des apports fondamentaux de Foucault réside dans l'exposition de l'indissociabilité du savoir et du pouvoir. L'économie politique ne parle pas depuis un point neutre, anhistorique : ses promoteurs sont des sujets occidentaux masculins fortunés qui occupent des positions d'autorité dans des métropoles coloniales. Ou qui sont directement impliqués dans la colonisation, à l'image de John Stuart Mill, administrateur majeur de l'East India Company. Ces auteurs réfléchissent d'abord aux moyens d'améliorer la conduite des hommes et de l'Etat, le gouvernement. L'économie n'est pas un discours contre le pouvoir, mais une nouvelle rationalité d'exercice du pouvoir, une alternative à la Raison d'Etat qui agissait essentiellement par le biais de la norme et prétendait réguler la totalité des productions et des échanges. Selon Foucault, l'économie conserve l'objectif de développement des « *forces de l'Etat* » et d'équilibre, tout en introduisant une double rupture dans l'exercice du

[103] Michel FOUCAULT. Cours du 11 janvier 1978. *Sécurité, territoire, population*. *Cours au Collège de France. 1977-1978.* p.4

[104] Michel FOUCAULT. Cours du 7 janvier 1976. *Op cit.* p.15

gouvernement[105]. Elle se positionne d'une part comme un discours scientifique sur le pouvoir, qui insiste sur la nécessité de déployer une rationalité sans faille dans la conduite des affaires. Nous avons vu d'autre part qu'elle postule l'existence d'un ensemble de règles immanentes, de « processus » naturels qui régissent le réel et contre lesquels il est vain et contreproductif de vouloir s'élever. L'économie se pense alors comme un raffinement de la politique, une doctrine « *d'autolimitation de l'action gouvernementale* »[106] selon Foucault, qui appelle à inscrire cette pratique dans le mouvement naturel du réel, à renoncer au principe de l'interventionnisme, du pilotage et du contrôle absolu pour en maximiser l'efficacité, car « jamais on ne viole impunément » « les lois générales ».[107] Cet appel repose sur la certitude que le marché, régi par les forces de la nature, est un « lieu de véridiction » au sens où la concurrence, la libre confrontation de l'offre et de la demande, suscite miraculeusement l'apparition d'un prix Vrai et l'allocation optimale des facteurs.

En décrétant la naturalité des « lois », l'économie génère des relations de pouvoir. En suivant les réflexions de Cornelius Castoriadis, cette proclamation dissimule la contingence sous le masque de la naturalité, porte atteinte à l'autonomie qui désigne précisément la capacité du sujet à prendre conscience du caractère construit et arbitraire des institutions sociales et de l'imaginaire ; à se libérer des faux semblants et des tentatives hétéronomes, qui entretiennent le mythe d'une origine et d'une autorité « extra-sociales »[108]. Castoriadis distingue « *l'imaginaire instituant* », matrice productrice de représentations, de concepts, de valeurs et d'institutions, de « *l'imaginaire institué »,* résultat de cette création. Puisque les lois physiques, sociales ou économiques sont des créations de l'imaginaire instituant, dont l'objectivation contraint la pensée et l'action, l'auteur souligne le lien étroit entre philosophie et démocratie réunies par le rejet des *« institutions existantes »* et *« l'affirmation de la capacité de la collectivité et de la pensée à s'instituer elles-mêmes explicitement et réflexivement* »[109]. L'économie politique et plus encore la science économique se posent au

[105] Michel FOUCAULT. Leçon du 5 avril 1976. *Op cit.* p.355

[106] Michel FOUCAULT. *Naissance de la biopolitique*. *Cours au Collège de France. 1978-1979.* Leçon du 10 janvier 1978. p.16

[107] Jean-Baptiste SAY. *Traité d'économie politique*. Live I. p.13

[108] Eugène ENRIQUEZ. Cornelius Castoriadis : un homme dans une œuvre In Giovanni BUSINO (dir). *Autonomie et transformation de la société. La philosophie militante de Cornelius Castoriadis*. p.33

[109] Cornelius CASTORIADIS. *Le monde morcelé*, p 234 cité par Nicolas POIRIER, *op cit.* p 23.

contraire comme un discours antiphilosophique[110], dont la célébration des lois suscite un problème démocratique, puisqu'elle restreint le champ des possibles, détermine les voies à respecter et discrédite les alternatives. Le marché abstrait, création mentale jamais actualisée, et les marchés réels, contenus, fusionnent pour former une nouvelle norme immanente, qui régulerait naturellement la production, la distribution et les échanges.

Si la vérité se niche dans le marché et que l'économie est la science qui en étudie les mécanismes, alors cette dernière et ses promoteurs disposent d'un monopole sur la vérité. Or, la vérité est un (en)jeu de pouvoir. L'affirmation de la scientificité du discours, de la « découverte », confère naturellement un privilège à son détenteur. Ce que revendique explicitement Say : « *depuis que l'économie politique est devenue la simple exposition des lois qui président à l'économie des sociétés, les véritables hommes d'État ont compris que son étude ne pouvait leur être indifférente. On a été obligé de consulter cette science pour prévoir les suites d'une opération, comme on consulte les lois de la dynamique et de l'hydraulique, lorsqu'on veut construire avec succès un pont ou une écluse.* »[111]. Pour Michel Foucault cette « ambition de pouvoir » inhérente à la proclamation de la scientificité du discours s'accompagne d'une relégation des interprétations alternatives, « disqualifiées »[112]. La succession des régimes de vérité ne s'opère pas dans un mouvement naturel et pacifié de perfectionnement de la connaissance, mais sur un champ de bataille, où s'affrontent discours dominants et discours marginalisés, aux effets symboliques et matériels. Car le sujet porteur d'une vérité discrédite non seulement les interprétations concurrentes tenues pour fausses, mais aussi les groupes qui s'en réclament. En s'appropriant le message universel des religions et des empires, l'économie comme la science moderne, efface son inscription temporelle, socioculturelle et spatiale. Or le savoir qu'elle produit participe d'une lutte pour la consécration et la libération d'un sujet très spécifique. L'enjeu est donc de produire un nouveau régime de vérité, qui accompagne et justifie la séparation illusoire de ce sujet masculin, blanc et propriétaire du continuum du Vivant, établisse sa supériorité et lui confère la possibilité de réaliser ses désirs intéressés. Ceci suppose, selon Maria Mies, de détruire ou,

[110] Jean-Pierre DUPUY. Epistémologie de l'économie et analyse de systèmes in Jacques LESOURNE, (dir.) *La notion de système dans les sciences contemporaines*. p.86.

[111] Jean-Baptiste SAY. *Op cit.* Livre 1. p.13.

[112] Michel FOUCAULT. Cours du 7 janvier. *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France.* 1976. p.11

à défaut, de marginaliser les discours alternatifs qui, en attestant de l'interdépendance des êtres, apposent des contraintes aux ambitions andro-euro-centriques.

Les lectures monarchique et ontologique partent du postulat que la colonisation relie des éléments donnés, qui existent en eux-mêmes et en dehors du pouvoir. Pour Foucault, le pouvoir est relationnel – il ne s'incarne que dans les interactions – et immanent : aucun sujet ne se présente sous les traits de l'individu atomisé, évoluant dans un univers absolument libéré des relations de pouvoirs : « *Dans toute société, le corps est pris à l'intérieur de pouvoirs très serrés qui lui imposent des contraintes, des interdits, ou des obligations »*[113]. Mais surtout, le pouvoir se manifeste moins par l'interdit, la répression, la contrainte directe et visible des comportements, que par la production, le dressage des corps et des esprits par des micro-pouvoirs dispersés, dont les procédures circulent d'une institution à une autre, se recoupent, se cristallisent parfois à des niveaux supérieurs jusqu'à constituer des formes de domination. Le sujet est donc d'abord un sujet de pouvoir, ce dernier s'exerçant sur et à travers lui.

Dans cette perspective, il convient de renverser le rapport entre colonisation et séparation : les relations coloniales ne découlent pas d'une séparation préalable, la séparation s'établit dans, et soutient les, expériences coloniales. Par l'observation et la catégorisation, l'économie politique agit comme un micro-pouvoir : elle incorpore dans un même régime de savoir/pouvoir une multitude d'êtres et d'expériences plastiques, transformés en objets de savoir enfermés dans des unités rigides et uniformisées. L'appartenance à un groupe éclipse l'hétérogénéité, la singularité, le libre-arbitre, le mouvement, au profit d'une identité figée et déterminée. Comme indiqué précédemment, la démarche ensidique produit des figures unifiées, interchangeables, des « catachrèses » dont le caractère fictionnel est nié par un appel à la naturalité et l'évidence : en raison de son instinct maternel et bienveillant, LA femme serait vouée par sa capacité reproductive à l'entretien du foyer et de ses membres[114], aux fonctions de « care », en tout lieu et toute époque ; L'Animal subit déterminisme génétique et agit par réflexe ; LE Sauvage reproduit immuablement les gestes et les croyances de ses aïeux

[113] Michel FOUCAULT. *Dits et écrits.III*. p 228 cité par Guillaume LE BLANC. *La pensée Foucault*. p.69

[114] Ariel SALLEH. *Ecofeminism as politics. Nature, Marx and the Postmodern*. p.37

en harmonie avec une Nature immuable. Frantz Fanon exprime toute la violence du regard catégorisant qu'il subit en tant que Noir dans une France inventée comme blanche : « *J'étais tout à la fois responsable de mon corps, responsable de ma race, de mes ancêtres* »[115]. Cette dimension ontologique est l'une des spécificités de la colonisation moderne. Les Africains, ramenées à la figure du Noir se fondent dans le statut d'esclave ; ce dernier étant ramené à un simple bien de production. Et la modernité hérite d'Aristote, la conviction que l'esclavage relève du droit naturel : certains êtres, bêtes humaines, sont voués par essence à l'esclavage[116]. Accompagnant la déportation de masse des Africains, les discours modernes popularisent l'idée que Le Noir est esclave par nature, en raison d'une malédiction qui pèse sur sa race, de son infériorité ou de son adaptation au climat tropical. Les économistes reprennent ce postulat, tout en dénonçant l'institution.

En mettant en scène des différences manichéennes irréductibles, la catégorisation produit aussi des hiérarchies. Pourquoi ? D'abord parce que celle-ci est une entreprise active : elle part d'un centre, d'un sujet observateur qui prend comme point de repère sa propre situation et l'image qu'il se fait de lui-même, et établit une coupure, une « exclusion radicale » des éléments qui diffèrent[117]. Cette position centrale confère évidemment des privilèges, car elle érige une contingence dissimulée en norme neutre et universelle. Santiago Castro-Gomez qualifie cette posture « *d'anthropologie du point zéro* » au sens d' « *un point de vue qui se présente comme n'ayant aucun point de vue* »[118]. La construction des objets de connaissance par le Sujet scientifique reproduit une opposition binaire activité / passivité (l'objet se donne au regard du chercheur). Plus encore, selon Val Plumwood, ces objets se voient dénier la capacité de s'inventer une existence et une identité. Ils deviennent les reflets passifs d'une essence inférieure définie par le manque vis-à-vis de la norme silencieuse incarnée par le sujet observant. Tout ce qui s'en écarte est qualifié par la négative ; les différences, construites comme des « anormalités », des pathologies. Ces êtres sont ainsi expulsés du mouvement de la modernité, et leurs attributs et caractéristiques supposément

[115] Frantz FANON. *Peaux noires, masques blancs*. p 92

[116] Michel HERLAND. *Penser l'esclavage : de la morale à l'économie. In Fred CELIMENE et André LEGRIS. L'économie de l'esclavage colonial*. p.53

[117] Val PLUMWOOD. *Op cit.* p.335

[118] Cité par Ramón GROSFOGUEL. Les implications des altérités épistémiques dans la redéfinition du capitalisme global. Transmodernité, pensée frontalière et colonialité In *Multitudes*. 2006/3 n°26. p.53.

propres discrédités[119]. La cosmogonie moderne pare le sujet de toutes les qualités. Elle relate la lutte héroïque d'un homme harassé par une nature avare et la violence de ses semblables qui, par la force de son intelligence et du travail, parvient à renverser cet état oppressant, à vaincre les pesanteurs, les obstacles à son bien-être et son autonomie. Par le jeu des oppositions binaires, la survalorisation d'un être masculin, occidental, blanc, utilitariste facilite l'objectivation, l'infériorisation et l'exclusion de la communauté des égaux les « éléments » qui diffèrent. Frantz Fanon synthétise parfaitement ce mouvement lorsqu'il écrit : « (…) *le Noir n'est pas un homme* », mais « *une zone de non-être* » [120].

Les locuteurs légitimes pétrissent ces êtres pour les faire entrer dans le moule de la catachrèse. Homogénéisés, ils subissent une violence symbolique qui, selon Spivak, nie leur singularité, leur autonomie et leur droit à la parole. Les discours scientifiques inventent une femme naturellement féminine, douce, faible, soumise, passive, naïve, proche de la nature, sentimentale, repliée sur la sphère domestiquée et obsédée par la maternité. Les sociétés non-occidentales présentent une altérité radicale, une passivité et un fatalisme tantôt discrédités tantôt valorisés : elles ignorent l'écriture, l'Etat, le droit, la raison, la monnaie, le marché, la démocratie, tout comme la violence et la destruction écologique. Si on ne peut établir de lien mécanique entre représentation dualiste de l'univers et ordre patriarcal[121], des penseuses écoféministes telles que Val Plumwood ou Ynestra King exposent bien la manière dont les dichotomies hiérarchiques de genre, de race, de classe, et d'espèce, produites par les discours andro-euro-centriques modernes s'établissent et se « renforcent mutuellement »[122]. Pour Karen Warren, l'infériorité des femmes est posée et confortée par la naturalisation de la féminité (par opposition à la civilisation, masculine, qui s'en extraie) et l'association des femmes à une nature rejetée, elle-même féminisée par une culture patriarcale[123], à travers l'image de la Mère Nature. Réciproquement, la féminisation de la nature légitime son exploitation par les représentants de la phallocratie moderne. Face à une nature et des femmes

[119] John MCGOWAN. *Postmodernism and its critics*. pp.121-2

[120] Frantz FANON. *Ibid*. p 7

[121] Huey-li LI, cité par Noël STUGEON. *Ecofeminist natures. Race, gender, feminist theory and political action.* p.114

[122] Ynestra KING. The ecology of feminism and the feminism of ecology. Judith Plant (dir.) *Healing the wounds.* p.20

[123] Karen WARREN. Taking empirical data seriously : an ecofeminist philosophical perspective In Karen WARREN (dir*). Op cit.* p 12

insaisissables et inquiétantes par leur puissance (re)productive, les discours modernes s'efforcent de les domestiquer[124], de les cantonner dans des espaces identifiables et supposément sous contrôle, le foyer, la famille, le jardin, le champ, la forêt, et de les réformer. Dans un mouvement comparable, les discours coloniaux infériorisent les populations indigènes en les animalisant et les féminisant[125]. Dans une même réflexion, Malthus désexualise les sauvages : *« on a remarqué que les femmes américaines sont assez peu fécondes et on a attribué leur relative stérilité à la froideur des hommes à leur égard* » et animalise les femmes indigènes assimilées à « *une bête de somme* », « *condamnée sans relâche aux travaux les plus rudes* »[126].

La construction discursive de l'infériorité et la négation de l'intersubjectivité sont dissimulées : elles ne procèdent pas d'un jugement de valeur, mais d'un constat objectif, révélé par un examen scientifique, fondé sur l'observation et la comparaison. Ces observations débouchent sur des classements hiérarchiques, des typologies permettant d'ordonner les éléments selon leur degré d'altérité vis-à-vis de la norme masculine blanche. Les discours coloniaux distinguaient soigneusement les populations asiatiques, héritières de grandes civilisations décadentes, qui en dépit de leur lascivité conservent une intelligence redoutable, car fourbes de nature, et les populations américaines conservant une certaine noblesse et prestance physique, des Africains, incarnation du stade le plus bas de l'humanité ou du plus élevé de l'animalité[127].

Cette approche poststructuraliste permet de redéfinir la colonisation. D'abandonner l'idée d'une domination politique, territoriale et économique s'exerçant de manière descendante entre une métropole et des colonies tropicales homogènes. Plutôt que de colonisation, il faudrait parler d'une « gouvernementalité coloniale » ou « colonialité » pour reprendre l'expression d'Anibal Guijano[128], qu'on pourrait définir comme un ensemble de

[124] Eric SAVARESE. L'ordre colonial et sa légitimation en France métropolitaine. Oublier l'Autre. p.80

[125] Chris CUOMO. *Feminism and ecological communities. An ethic of flourishing.* p.38

[126] Thomas Robert MALTHUS. Essai sur le principe de population. Chapitre IV. p.23

[127] Ania LOOMBA, Colonialism/postcolonialism. p.108

[128] Ramón GROSFOGUEL. Les implications des altérités épistémiques dans la redéfinition du capitalisme global. Transmodernité, pensée frontalière et colonialité. *Multitudes*. Mars 2006 n°26.

discours, de techniques et de mécanismes de pouvoir qui séquestrent, par le biais des catégorisations binaires, des êtres pluriels dans des ensembles déterministes, les travaillent en profondeur pour qu'ils correspondent en apparence à l'altérité de leur essence supposée, et façonnent des hiérarchies entremêlées et interdépendantes d'espèces, de races, de genres, de classes, de croyances et de cultures qui les disqualifient et légitiment leur traitement différencié, l'annihilation de leurs systèmes de représentation et de pratiques, leur instrumentalisation (notamment à des fins d'accumulation matérielle, mais aussi ludiques, scientifiques ou sexuelles) et leur exposition à la violence et à la mort, pour soutenir l'épanouissement et les désirs des sujets consacrés. Pour Spivak, la colonialité produit une multitude éclatée de « subalternes », dans l'acception gramscienne d'êtres cantonnés dans des positions de subordination et d'oppression par des « institutions idéologiques » qui concourent à la stabilité de l'hégémonie[129]. La colonialité se distingue des formes passées de conquête par son intransigeance transformatrice : elle remodèle les imaginaires, les catégories, les identités, le rapport au monde, les processus productifs au nom de la supériorité et de la naturalité de la norme incarnée par un centre fantasmé et idéalisé.

La colonialité n'est donc pas une expérience extérieure à la modernité ou tropicale, mais la condition d'émergence du sujet, des nouveaux régimes de vérité, des catégories en vigueur en Occident, et de sa transformation économique. Elle ne frappe pas seulement les subalternes insulaires et tropicaux : elle bouleverse l'ordre établi en Europe, génère de nouvelles hiérarchies et de nouveaux rapports de pouvoirs, enferme les êtres dans la catachrèse qui leur assignée. Michel Foucault qualifie ces phénomènes « *d'effets de retour* » et précise : « *Il y a eu toute une série de modèles coloniaux qui ont été rapportés en Occident, et qui a fait que l'Occident a pu pratiquer sur lui-même quelque chose comme une colonisation, un colonialisme interne* »[130]. Colonialisme interne dont l'économie politique sera l'un des artisans majeurs.

3) Une soutenabilité colonialisée ?

A mesure que l'économie s'affirme comme la nouvelle raison gouvernementale, les buts de l'action publique évoluent. Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, le renforcement de l'Etat et de sa souveraineté demeure une priorité, mais le gouvernement vise

[130] Michel FOUCAULT. *Il faut défendre la société*. Cours du 4 février 1976. p.89

d'abord la population, avec pour objectif « *d'améliorer le sort des populations, d'augmenter leurs richesses, leur durée de vie, leur santé* »[131]. Redéfinie par l'agenda utilitariste, la soutenabilité désigne la capacité de l'économie à maximiser durablement « *le plus grand bonheur du plus grand nombre* » selon l'expression de Jeremy Bentham. Ou plus exactement le plus grand bonheur du plus grand nombre des sujets retenus par l'économie. Et puisque l'utilité résulte de la destruction de la valeur cristallisée dans les objets lors de la consommation, et dépend du degré d'accumulation matérielle, la maximisation du plaisir et la minimisation des peines seront déterminées par l'aptitude de l'économie marchande à enregistrer une croissance auto-entretenue. Dans une perspective téléologique, héritée du christianisme, les classiques établissent un lien entre le développement des capacités de production marchande, la libération de l'état de nature maudit et l'avancement des sociétés. Le *Catéchisme d'économie politique* de Jean-Baptiste Say s'exprime sans ambages : *« Quelle est la population la plus avancée dans la civilisation ? C'est celle qui produit et qui consomme le plus. Pourquoi est-elle plus avancée ? Parce que l'existence de chaque individu y est alors plus considérable, plus complète. »*[132].

Les économistes dessinent une grande fresque évolutionniste présentant les progrès de la condition humaine, à travers une succession d'étapes historiques, supposément incarnées par des sociétés indigènes contemporaines[133]. Les grands récits des expéditions et de la colonisation sont autant de voyages dans le temps. Etonnamment, toutes les sociétés seraient engagées dans une lutte contre la nature, la rareté et l'obscurantisme, grâce à l'usage de la Raison et du travail. Et l'Europe moderne se trouve fortuitement placée au sommet d'un mouvement naturel d'accroissement du stock de connaissances, d'outils de production et de généralisation du marché. Condorcet met en scène une horde primordiale de chasseurs-cueilleurs définis par le manque et l'arriération : « *société peu nombreuse (...) ne connaissant que l'art grossier de fabriquer leurs armes et quelques ustensiles de ménages (...) ayant « un petit nombre d'idée morales et (...) même une forme grossière de gouvernement* ». En l'absence de capital, le sauvage est confronté à « *l'incertitude et la difficulté de pourvoir sa subsistance* » et ne peut « *enrichir son intelligence de combinaisons nouvelles* ». Grâce à la domestication et à l'agriculture, les premiers stocks apparaissent et avec eux la propriété « *du*

[131] Michel FOUCAULT. *Sécurité, territoire, population*. Leçon du 01er février 1978. p.109

[132] Jean-Baptiste SAY. *Catéchisme d'économie politique*. p.103.

[133] cf. notamment Ronald MEEK. *Social science and the ignoble savage*

troupeau et de la terre ». Ces stocks sécurisent les existences, facilitent la complexification des sociétés, la multiplication d'activités improductives et des investissements, mais ils posent aussi la question de leur reconstitution.

En isolant la modernité qui a su entrer en croissance, les discours des classiques gravitent autour de deux questions primordiales : d'où provient cette croissance ? dans quelle mesure peut-elle être pérenne, soutenable ? Pour répondre à ces questions, les auteurs mobilisent une approche comparative et réductionniste. Chaque économie est traitée comme une unité de production, un atelier. Cette unité bornée et homogène dispose d'un stock de « capital productif », d'un fonds constitué par sa base écologique, sa population et son capital. Les classiques développent une conception cyclique et séquentielle de l'économie : à chaque période, la combinaison du travail, du capital fixe et du capital circulant (intégrant notamment les ressources naturelles) génère des flux de valeur sous la forme de biens, de services et de numéraire. Ce produit est ensuite réparti entre l'Etat et les propriétaires des facteurs de production, qui allouent ces ressources entre trois utilisations : la dépense « utile », consacrée à la couverture des besoins de base et la reproduction de la population, la « dépense improductive » du superflu, du luxe et des fêtes, et l'épargne. L'enjeu pour l'économie, considérée dans son ensemble, est de dégager un surplus, une épargne positive à la fin du cycle, suffisante pour renouveler et développer le stock de capital productif, qui produira de nouveaux flux de valeur. Adam Smith explique ainsi : « *ce capital a besoin à son tour d'être renouvelé par des approvisionnements continuels, sans quoi il serait bientôt réduit à rien.* »[134]. Cette quête accumulative dépend donc du rapport entre deux facteurs : la valeur produite, ou « revenu brut » et la valeur consommée, détruite.

Comme art de gouverner, l'économie politique s'interroge sur les conditions qui déterminent l'évolution du capital productif d'une unité. Cette recherche n'est pas désintéressée et abstraite, mais instrumentale. La grande œuvre d'ordonnancement, de catégorisation et d'exposition des lois entreprise par les sciences modernes manifeste un double désir : combler l'anxiété suscitée par l'anéantissement des cadres théoriques et la complexification du monde en façonnant l'illusion d'un univers ordonné, et soutenir une volonté de puissance, d'affirmation du sujet face à un monde extérieur perçu comme antagoniste. Il s'agit en somme de perfectionner la compréhension du réel pour mieux

[134] Adam SMITH. *Op cit.* Livre II. Chapitre I. p.17

l'affronter, en limitant les perturbations imprévues, les surprises et les chocs, mieux gouverner, en exploitant les marges de manœuvre ouvertes par les interstices de l'indétermination, et mieux le transformer, cesser de subir passivement les contraintes qu'il inflige[135]. Alfred Marshall déclare : *« La science est notre plus puissant instrument de production : elle nous permet de soumettre la nature, et de la forcer à satisfaire nos besoins* »[136]. L'enquête sur les ressorts de la soutenabilité s'opère logiquement par le biais de l'observation comparée, de la construction binaire vis-à-vis des expériences passées ou alternatives, et produit de nouvelles hiérarchies, stigmatisations, prescriptions et disciplines.

Quelles sont donc les conditions pratiques de la soutenabilité capitaliste, de la croissance auto-entretenue ?

a) La recherche de l'intérêt

Le premier des impératifs est de libérer la recherche rationnelle de l'intérêt individuel, moteur de l'économie, de laisser les individus s'engager dans la production et l'échange. Ce qui suppose de dissocier la sphère productive de la politique et de la morale. Ce basculement libéral n'atteste pas de la victoire d'une économie « désencastrée », du recul du politique, mais d'un raffinement des arts de gouverner. A la fin du XVIIe siècle, s'impose l'idée que le gouvernement a pour objet l'intérêt, de l'Etat comme des sujets. Selon Albert Hirshmann, les passions sont toujours décriées, mais paraissent de plus en plus comme une donnée anthropologique difficilement endiguable par la morale ou la répression. Emerge alors une conviction toute mécanique : préserver l'équilibre en annulant les effets perturbateurs d'une force par une autre d'intensité au moins égale ; détourner les individus des passions les plus destructrices (la guerre, la violence) vers des passions productives. Dans la mesure où l'intérêt est le moteur de toute action, que l'on s'en réjouisse ou d'en désole, mieux vaut le laisser s'exprimer et le canaliser à des fins productives que de chercher vainement à le réprimer. C'est précisément le message véhiculé par Mandeville, dans la fable des abeilles, résumée par son sous-titre « *Les vices privés font le bien public, contenant plusieurs discours qui montrent que les défauts des hommes, dans l'humanité dépravée, peuvent être utilisés à l'avantage de*

[135] Robert HOLLINGER. *Postmodernism and the social sciences. A thematic approach.*

[136] Alfred MARSHALL. *Op cit.*. Livre IV. Chapitre I. pp.11-12.

la société civile, et qu'on peut leur faire tenir la place des vertus morales ». La métaphore de la ruche insiste sur la capacité du gouvernement à transformer les vices privés en bienfaits publics, et sur le danger inverse de lutter contre les vices privés en vue du bien public. Le gouvernement se transforme ainsi en « *quelque chose qui manipule des intérêts* » selon l'expression de Michel Foucault[137].

Les avantages de ce mécanisme de pouvoir sont conséquents. La fabrique de sujets utilitaristes confère une certaine régularité aux comportements, ce qui facilite l'anticipation et la gestion. Hirschmann rappelle les propos de James Steuart, économiste écossais *« Si chacun négligeait son propre intérêt pour n'agir plus que par esprit public, l'homme d'Etat serait désemparé […]. Si un peuple devenait totalement désintéressé, il serait impossible de le gouverner. Chacun pourrait envisager l'intérêt de la patrie d'une manière différente, et un bon nombre de citoyens pourraient contribuer à la ruiner en croyant la servir de leur mieux ».* La recherche de l'intérêt détournerait ensuite les individus de la guerre et de la violence selon la thèse du « doux commerce ». L'énergie que plaçaient les individus dans l'affrontement est projetée sur l'activité économique, qui monopolise temps et ressources. Les interactions économiques lient les individus, suscitent des interdépendances fructueuses, qui écartent les risques d'éclatement conflictuel : l'arbitrage entre le gain espéré d'un affrontement incertain et le profit assuré de l'activité économique plaide en faveur de la pacification[138].

Une fois l'intérêt délivré, il importe de libérer ses potentialités d'action pour générer de la valeur. Dans la mesure où l'économie politique ne reconnait qu'un sujet, celui-ci s'impose comme l'unique étalon. D'où une conception purement subjective de l'utilité qui sera exacerbée par la révolution marginaliste. Les objets infériorisés ne tirent leur valeur que de l'utilité qu'ils procurent au sujet consacré. La valeur d'un esclave est très rationnellement définie par la somme actualisée des revenus qu'il procure au planteur ; celle d'un animal de boucherie par la masse de viande ; les écosystèmes par les flux de revenus et de services qu'ils engendrent, etc. Insistant sur la prédominance de la valeur travail dans les temps primitifs, David Ricardo explique que « *la valeur de ces animaux se composerait d'abord du temps et du travail employés à leur destruction, et ensuite du temps et du travail nécessaires*

[137] Michel FOUCAULT. *Naissance de la biopolitique*. Leçon du 17 janvier 1979. p.46

[138] Albert HIRSHMANN, Ibid. p 14

au chasseur pour acquérir son capital, c'est-à-dire l'arme dont il s'est servi. »[139] Les économistes mettent en avant cette relation utilitaire comme un caractère distinctif et constitutif de la discipline : selon Jean-Baptiste Say, « *L'économiste considère un animal domestique comme un produit qui peut devenir un fonds productif; aux yeux du naturaliste, c'est un objet d'histoire naturelle.* »[140].

La conservation de ces objets n'est légitime que s'ils assurent réellement un gain d'utilité : les esclaves malades, infirmes ou vieillissants sont délaissés ou chassés des plantations ; les écosystèmes ne seront préservés que si leur valeur esthétique excède leur potentiel productif. Etre de besoins infinis, le sujet économique doit librement réaliser son essence : mettre en valeur ce qu'il rencontre, remodeler / travailler le réel pour s'autonomiser. Il s'agit en fait moins d'un droit que d'un devoir d'intervention, car lui seul génère de la valeur. Ainsi, l'économie classique observe-t-elle exclusivement la soutenabilité de l'économie marchande en éludant et excluant l'économie de subsistance, les échanges réciproques et les apports des femmes, promises par l'ordre patriarcal aux tâches domestique, aux activités de « care » et la collecte de ressources alimentaires, énergétiques et médicales dans les écosystèmes voisins. Alors même que ces activités représentent l'essentiel des productions de tout groupe humain et la condition d'existence de l'économie et du marché. La passivation et l'objectivation des subalternes naturalisent une vision utilitaire du Vivant : la progression de l'humanité, la lutte contre la rareté, requiert l'intervention du sujet, pour « mettre en valeur » ce potentiel inexploité[141]. D'où la prolifération de réflexions économiques sur les meilleures méthodes d'organisation de la production, de dressage de la nature et des sauvages.

L'exploitation est non seulement désirable mais légitimée. Les subalternes étant construits comme des objets sans qualité, sans valeur. La République des égaux proclamée par la modernité ne vaut qu'entre pairs comme l'explique parfaitement John Locke : *« ... on ne peut pas supposer l'existence d'une Subordination quelconque parmi nous, qui nous autoriserait à nous détruire l'un l'autre, comme si nous étions faits pour l'usage l'un de*

[139] David Ricardo. *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*. Tome I. Chapitre I. p.18

[140] Jean-Baptiste SAY. Livre II. Chapitre I. p.17

[141] Maria MIES et Vandana SHIVA. *Ecoféminisme*. p.40

l'autre, comme les rangs inférieurs des créatures le sont pour nous »[142]. Un raisonnement dualiste « pur » conduit à nier la domination, au sens d'une atteinte à l'autonomie, puisque ces objets se distinguent précisément du sujet par l'absence de qualités actives et de conscience. Ils sont voués par la nature des choses à l'obéissance passive, offerts au sujet. L'animal est destiné à l'exploitation, à l'élevage et à l'abattage ; le Noir à l'esclavage, la femme à la satisfaction des « pulsions » sexuelles et à la servitude domestique. Selon Carolyn Merchant, la nature perd à partir du XVIIe siècle son statut d'organisme vivant, de mère nourricière, qui imposait quelques précautions à une utilisation déjà féroce, au nom d'un impératif moral[143]. Objectivée en une machine productive, elle est désormais offerte à la domination et l'exploitation illimitée des hommes appelés à en devenir « *maître et possesseur de la nature*» pour Descartes, et à jouir sans entrave. Chez Francis Bacon, *« La nature est une femme publique : nous devons la mater, pénétrer ses secrets et l'enchaîner selon nos désirs ».* Pour Say, les mines « *sont des espèces de magasins où la nature a préparé et mis en dépôt des richesses que les propriétaires achevèrent en les mettant à la portée des consommateurs* »[144]. Face à des objets, le sujet dominant n'a pas à s'apposer de limites au nom d'une éthique intersubjective[145], mais peut et doit se livrer à une hétéronomie d'autant plus forte et nécessaire que ses besoins sont dépourvus de limites. La levée de la condamnation morale de l'accumulation matérielle et sa naturalisation par l'économie exacerbent indéniablement ce processus[146]. Les seules limites viables sont celles que se fixe le sujet souverainement, au nom de principes moraux, économiques ou sécuritaires. Mais ces bornes sont un luxe que s'offre le sujet fortuné qui a réussi à s'extraire de la bassesse de la condition animale ou primitive.

Pour développer les capacités de production, il faut donc libérer l'intérêt individuel et étendre l'environnement du sujet, l'hinterland sur lequel il exerce son génie. Et ce d'autant plus que des colonies regorgent d'espaces destinés : *« La terre, dans les colonies nouvelles, peut être considérée comme illimitée* » (…) « *il en existe plus qu'il ne sera, pendant de*

---

[142] John LOCKE. *Second traité du gouvernement civil,* 6, lignes 18-21 cité par Louis DUMONT,. *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique.* p.70

[143] Carolyn MERCHANT. *The Death of Nature*. p.3 cité par Ellen Cronan ROSE. The Good Mother : From Gaia to Gilead. *Frontiers : A Journal of Women Studies*. 1991. vol. 12. n°1

[144] Jean-Baptiste SAY. *Catéchisme d'économie politique*. P.31.

[145] Augustin BERQUE. *Etre humain sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène.* p.23

[146] Eiman ZEIN-ELABDIN,. Economics and postcolonial thought In Eiman ZEIN-ELABDIN, et S. CHARUSHEELA. (dir). *Postcolonial meets economics*. p.3

longues générations, nécessaires d'en soumettre à la culture »[147]. Mais jusqu'à présent ces terres sont demeurées « vierges », inexploitées en raison de l'arriération productive, technique et mentale des indigènes. Pour développer ce capital mondial, l'intervention des sujets est donc nécessaire et générera une croissance inégalée grâce à la combinaison idéale des facteurs de production. Pour Adam Smith : « *Une colonie d'hommes civilisés, qui prend possession ou d'un pays désert, ou d'un pays si faiblement peuplé, que les naturels font aisément place aux nouveaux colons, avance plus rapidement qu'aucune autre société humaine vers un état de grandeur et d'opulence*. » La colonisation se fait « aisément » puisqu'elle maximise l'intérêt de tous : « C*eux qui forment la colonie emportent avec eux des connaissances en agriculture et dans les autres arts utiles, fort supérieures à ce que des peuples sauvages et barbares pourraient en acquérir par eux-mêmes dans le cours de plusieurs siècles. Ils emportent aussi avec eux l'habitude de la subordination, quelque notion du gouvernement établi dans leur pays, du système de lois qui lui sert de base, et d'une administration fixe et uniforme de la justice. »*[148].

b) Renforcer la population et son potentiel productif

L'économie politique identifie un troisième déterminant : la population, dont il importe de stimuler le nombre, l'activité et la productivité. C'est le sens d'un nouveau mécanisme de pouvoir qui apparaît avec la gouvernementalité libérale : la biopolitique. Par ce terme, Michel Foucault montre comment la population, perçue comme un ensemble, devient un objet de savoir et de pouvoir, dont il convient d'observer, de mesurer et de réguler la natalité, la mortalité, l'alimentation, la santé, etc. Pour l'économie politique, il faut améliorer la qualité du « fonds » travail, afin d'enclencher un cercle vertueux où la croissance de ce facteur nourrit la production, qui soutient en retour le développement de la population. Par rapport à d'autres discours qui insistent sur l'état sanitaire ou les conditions de logement, l'économie voit dans la production le déterminant principal de la croissance démographique.

L'augmentation de la population doit s'accompagner d'une indispensable systématisation du travail. Mill explique que *« l'énergie de travail est (…) dans une certaine mesure, une condition nécessaire à toute amélioration digne de ce nom dans la vie*

[147] John Stuart Mill. *Op cit*. p.30

[148] Adam SMITH. *Op cit*. Livre IV. Chapitre VII. pp. 118-119.

sauvage»[149] La conception de la soutenabilité développée par les classiques est en cela autoritaire : elle exhorte au travail au détriment d'activités disqualifiées pour atteindre des objectifs contingents mais naturalisés. Et pour mettre la population au travail, rien de mieux que de générer des désirs, satisfaits ou tempérés par la consommation de biens marchands. Cette réflexion domine lors de l'abolition de l'esclavage qui fait craindre aux économistes et aux administrateurs une retombée dans la sauvagerie, la faiblesse supposée des besoins des Noirs les poussant à l'oisiveté. Selon Jean-Baptiste Say, « *Le nègre a peu d'ambition et peu de besoins. Une heure ou deux de travail par jour lui procurent ce qui suffit à l'entretien de sa famille. Devenu libre, nulle jouissance ne balance pour lui la fatigue d'un travail ; et si son travail n'est pas soutenu, la terre et le capital, désoccupés pendant une partie du temps, rendent la production onéreuse* »[150].

Pour Adam Smith, la quantité annuelle de travail produite par une économie « *dépendra nécessairement de la proportion entre le nombre des individus employés à un travail utile, et nombre de ceux qui ne le sont pas*. »[151] ; le travail utile désignant une activité quantifiable, « *qui ajoute à la valeur de l'objet* » et se fond en lui, un travail « *amassé et mis en réserve, pour être employé, s'il est nécessaire, dans une quelque autre occasion* ». Tout en rappelant la naturalité du travail, les économistes désespèrent des résistances populaires face à une activité parcellisée et marchande dont le contrôle échappe aux acteurs. Certains ne comprennent pas plus que des sociétés rejetant l'accumulation matérielle puissent effectivement allouer un temps limité à la recherche de la subsistance pour se concentrer sur des activités créatrices de sens et de lien social, et s'exaspèrent de l'attitude dédaigneuse des sauvages. Ainsi, selon Say *« Pour une nation apathique et paresseuse, les jouissances qui naissent du développement de nos facultés physiques et intellectuelles, et celles que procurent les richesses, ne valent pas le bonheur de ne rien faire* ».[152]

Dans cette entreprise de dressage, les économistes décrivent, engendrent et font l'apologie de nouveaux mécanismes de pouvoir qui prennent pour objet le corps individualisé dont il tente de maximiser le potentiel productif. Ces techniques disciplinaires prolifèrent dans

---

[149] John Stuart Mill. *Principes d'économie politique avec quelques-unes de leurs applications à l'économie sociale*. p.118

[150] Jean-Baptiste SAY. *Op cit.* Livre III. Chapitre XIX. p.177

[151] Adam Smith. *Op cit.* Livre I. P. 12

[152] Jean-Baptiste SAY. *Op cit.* Livre II. chapitre I. p.10.

un ensemble disséminé d'institutions carcérales comme l'atelier, l'usine, les workhouses, les asiles, les casernes, les prisons, qui partagent l'ambition de normaliser les comportements déviants, de traiter les anormalités, les pathologies et de façonner des automatismes, des gestes attendus, dans une logique d'économie de moyen. Dans ces institutions, « *le corps humain entre dans une machine de pouvoir qui le fouille, le désarticule et le recompose*»[153]. La discipline s'exerce en trois temps : l'observation minutieuse et continue ; l'examen, le jugement normalisateur à l'aide d'instruments ou de critères de mesure ; la correction, le remodelage orthopédique. La parcellisation des tâches et la discipline de l'atelier deviennent pour les classiques les conditions même du progrès. Car, l'augmentation de la taille de la population active doit s'accompagner d'un renforcement de la productivité des acteurs. Mill salue l'œuvre de remodelage des Jésuites au Paraguay confrontés « *à l'imprévoyance des Indiens, l'impossibilité pour leur esprit de songer à l'avenir, et par suite la nécessité de la surveillance incessante et minutieuse de leurs instituteurs* »[154].

c) Assurer l'épargne

La croissance de la production ne garantit pas à elle seule la soutenabilité du processus, puisque se pose la question de l'utilisation du produit. Question fondamentale, car selon Smith, « *la cause immédiate de l'augmentation du capital, c'est l'économie et non l'industrie* »[155]. Et une trop faible « *énergie du désir réel de l'accumulation* » est la cause principale de l' « *état arriéré de la civilisation* » selon Mill[156]. Les économistes entrent donc en guerre contre le péril de la « dépense improductive » qui caractérise les sauvages et la noblesse et obère l'épargne indispensable pour reconstituer le capital. Jean-Baptiste Say fait à nouveau preuve d'une grande clarté : les « *capitaux retenus dans l'inaction* » sont pour lui cause de « *misère* » : « *Les madones, les saints des pays superstitieux, les idoles richement ornées et pompeusement servies des peuples de l'Orient, ne fécondent point d'entreprises agricoles ou manufacturières. Avec les richesses qui les couvrent, et le temps qu'on perd à les solliciter, on se procurerait en réalité les biens que ces images n'ont garde d'accorder à de stériles prières » (....) Il y a beaucoup de capitaux oisifs dans les pays où les mœurs obligent*

[153] Cité par Guillaume LE BLANC. *La pensée Foucault*. p.68

[154] John Stuart MILL. *Op cit.* p.188

[155] Adam Smith. *Op cit.* Livre II. Chapitre III. P. 57

[156] John Stuart Mill. *Op cit.* p.186.

à mettre beaucoup d'argent en meubles, en habits, en ornements. La stupeur des économistes illustre à nouveau leur incompréhension des enjeux sociaux et symboliques qui entourent le don et la destruction rituelle des surplus. Ils adoptent en outre la posture surplombante et autoritaire du sachant, qui enjoint les populations à respecter une norme comportementale, au nom de l'intérêt général. A sacrifier les plaisirs du quotidien, dans l'espoir d'une vie meilleure demain. Cette conviction prouve définitivement le lien entre l'éthique bourgeoise, marquée selon George Bataille par l'aversion et la « dissimulation » de la dépense[157], et l'économie, qui tente de naturaliser et de démontrer la supériorité d'un modèle accumulatif jusque là rejeté. Pour Mill, « *l'épargne enrichit, la dépense appauvrit la communauté en même temps que l'individu. Ce qui veut dire (...) que la société est plus riche de tout ce qu'elle dépense à entretenir et à aider le travail productif, qu'elle est plus pauvre de tout ce qu'elle consomme en jouissance* »[158]. Inversement, c'est par l'épargne et la retenue que l'économie parviendra à reproduire et développer son stock de capital et sa croissance.

A travers la critique de la « dépense improductive », les économistes se livrent à une dénonciation du modèle tributaire. La captation par un centre politique des ressources produites opprime la force motrice qu'incarne la recherche de l'intérêt : constamment sous la menace du vol du fruit de son travail par un Prince oisif, l'individu ne ressent aucune incitation à la production et à l'épargne. Reprenant les réflexions de Quesnay, Adam Smith conclut à la nécessité de combattre les interventions extérieures qui viendraient perturber l'allocation des ressources produites. Les classiques insistent ainsi sur la nécessité impérieuse de sacraliser et de sécuriser le droit de propriété. L'état horrifique des sauvages attestant des ravages causés par son absence : « *Les sauvages de la Nouvelle-Zélande et de la côte nord-ouest d'Amérique, où la terre est commune à tous, s'arrachent à grand-peine le poisson ou le gibier qu'ils peuvent atteindre ; ils sont souvent réduits à se nourrir des plus vils insectes, de vers, d'araignées; enfin ils se font perpétuellement la guerre par besoin, et se mangent les uns les autres à défaut d'autres aliments* »[159] explique Say. Toutefois, le droit de propriété repose sur une condition expresse : il doit découler d'un travail ou, à défaut, soutenir le développement des capacités productives nationales.

---

[157] George BATAILLE. *La notion de dépense*. p.38

[158] John Stuart MILL. *op cit.* chapitre VI. P.82

[159] Jean-Baptiste SAY. *Op cit.* Livre II. chapitre IX. p.80.

d) Fabriquer et défendre le marché

La dernière des conditions d'une croissance auto-entretenue est la généralisation de la voie capitaliste, comme principe régulateur de la production des échanges. Pour Jean-Baptiste Say, les « *progrès de la civilisation* » résultent de « *l'affranchissement* » des activités économiques[160]. Il faut donc s'assurer que les mécanismes de marché opèrent. Ou plus exactement, rendre opérant des mécanismes qui ne vivent alors que dans l'esprit de leurs créateurs. Réduire l'interventionnisme. Faisant l'apologie de la distribution « *dans l'état de la plus parfaite liberté* » et donc « *de la plus haute prospérité* » présentée dans le Tableau économique de Quesnay, Adam Smith met en garde contre «*toute violation de cette distribution naturelle* [aboutissant à] *diminuer plus ou moins, d'une année à l'autre, la valeur et la somme totale du Produit annuel* »[161].

Les discours économiques prennent ainsi une nouvelle dimension performative. Comme le rappelle Michel Foucault dans sa leçon du 24 janvier 1979 au Collège de France, la gouvernementalité libérale ne peut fonctionner qu'à la condition de créer des libertés économiques. La liberté n'est donc pas la marque d'une absence de pouvoir, mais bien un instrument de pouvoir ; le libéralisme reposant sur « *la gestion et l'organisation des conditions auxquelles on peut être libre* ». Cette gouvernementalité s'appuie en effet sur une nouvelle technologie : la sécurité. Contrairement au modèle de la Police et à sa déclinaison mercantiliste, qui cherchent à développer le potentiel productif par la norme, la sanction et l'encadrement des mouvements, la sécurité opère par la gestion probabiliste des libertés et de leurs effets. Face à l'impossibilité et à la contre-productivité d'un contrôle rigide, qui viole les lois de l'économie, la sécurité met en avant la nécessité de promouvoir les libertés, forces motrices et créatrices de valeur, tout en corrigeant les effets négatifs potentiels[162] A nouveau, les colonies vont servir de support à des réflexions et des débats qui dépassent largement leur situation propre.

---

[160] Jean-Baptiste SAY. *Op cit.* Livre I. p.12

[161] Adam Smith. *Op cit.* Livre VI. p.199

[162] Michel FOUCAULT. *Op cit.* Leçon du 24 janvier 1979. p.65

Le fonctionnement du marché exige la production d'une triple liberté : la concurrence – la libre-entrée et confrontation des agents –, la circulation des biens et des facteurs, la flexibilité des prix. Dans ces conditions, les forces mécaniques guident le marché vers le « *prix naturel* », « *le point central vers lequel gravite continuellement le prix de toutes les marchandises* » qui correspond à la somme des taux naturels « *de salaire, de profit et de fermage* » [163]. Le prix reflète alors, selon Say, l'utilité des biens et des facteurs. Il agit comme un signal, qui oriente la circulation de ces flux vitaux irriguant l'organisme économique et assure l'allocation optimale des ressources. La flexibilité des prix garantit l'équilibre, car tout excédent d'offre réduit le prix de vente et la rémunération des facteurs, ce qui incite à la réduction de l'offre. Dans un univers de rareté, la soutenabilité de l'économie dépend essentiellement de la capacité de l'économie à maximiser la production ; la demande étant déterminée par l'évolution de l'offre. C'est le sens de la loi de Say, selon laquelle le revenu tiré de la vente d'un bien est consacré à l'achat d'autres biens, générant des flux de valeur en cascade. Say et les classiques écartent l'idée d'une crise de surproduction ou d'un équilibre de sous-emploi durables : l'insuffisance de la demande s'explique soit par une offre trop abondante, qui sera corrigée par la baisse des prix, soit par une pénurie de productions alternatives, compensée par l'augmentation du niveau des prix.

Toute violation politique de ces lois, tout refus de rapprocher le réel des conditions « naturelles » imaginées par l'économie, menace la soutenabilité de l'économie. Pour les classiques, les colonies insulaires réunissent toutes les conditions idéales pour progresser : des terres vides d'hommes et fertiles, une population active en pleine croissance et productive en dépit de son caractère servile, des capitaux relativement abondants. Mais, elles souffrent de l'arbitraire humain incarné par l'Exclusif, qui contraint le nombre des acteurs opérant sur le marché, la nature des activités productives, la circulation des marchandises et le mouvement des prix. L'imposition par les marchands du monopole se traduit par un renchérissement artificiel du prix des productions coloniales sur le marché métropolitain. Ceci génère d'abord un surcroit de dépense pour les métropoles, dans les intrants comme dans la consommation finale, au détriment du bien-être national[164]. Cette sur-dépense imposée affecte l'épargne,

[163] Adam SMITH. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Livre I. p.53

[164] Jean-Baptiste SAY. *Traité d'économie politique*. Livre I. Chapitre I. p.38

l'investissement et le développement des productions de métropole et contraint en retour la croissance des colonies. Réciproquement, les prix élevés pratiqués dans les colonies réduisent leur utilité, leur épargne et limitent leur demande de biens métropolitains. Troisièmement, l'Exclusif provoque des effets d'éviction, dans la mesure où les taux de profit artificiellement élevés obère le développement d'activités alternatives par la polarisation des investissements et l'élévation générale des taux d'intérêt. Enfin, le revenu net annuel des colonies et de la métropole est réduit par l'élévation des impôts destinée au financement d'une dépense improductive, la défense militaire du monopole.

Inversement, l'élimination des entraves au marché au profit d'un système de libre-échange généralisé soutiendrait automatiquement la croissance. La baisse du prix des importations d'origine coloniale, permise par la disparition des marges abusives, la diversification des fournisseurs et l'élargissement de l'échelle de production - augmente l'utilité des consommateurs et réduit les coûts de production métropolitains. C'est tout l'enjeu du débat sur les Corn Laws, dans lequel Ricardo souligne que la libéralisation, en limitant les dépenses des ouvriers, permet d'abaisser le taux de salaire de subsistance et ainsi de renforcer la compétitivité des industries nationales. Ces dernières disposant alors d'un marché plus large grâce à l'effacement des barrières douanières et au développement des colonies. La baisse des taux de profit dans le commerce et la réduction des impôts favorisera le développement de la production nationale, le perfectionnement de l'industrie et des cultures.

Quoiqu'il en soit, le blocage politique ne demeure qu'une perturbation externe et temporaire qui ne peut miner durablement la croissance. Prenant l'exemple de Saint Domingue, Adam Smith estime que « *l'oppression même de la compagnie exclusive (...) put bien sans doute ralentir un peu ses progrès, mais ne fut pas capable de les arrêter tout à fait. Le cours de la propriété reprit le même essor qu'auparavant aussitôt qu'elle fut délivrée de cette oppression. Elle est maintenant la plus importante des colonies à sucre des Indes occidentales, et l'on assure que son produit excède celui de toutes les colonies à sucre de l'Angleterre, prises ensemble* [165]».

A travers l'exemple des colonies, les économistes classiques conduisent en fait une guerre contre les formes alternatives d'organisation de la production et de la distribution matérielle. La démonstration « scientifique » de la supériorité du marché soutient une

[165] Adam SMITH. *Op cit*. Livre IV. Chapitre VII. p.123-124

entreprise de généralisation du capitalisme, qui suppose une transformation de la population et des imaginaires par une multiplicité de micro-pouvoirs et comme l'a montré, Karl Polanyi, suppose une intervention publique vigoureuse pour introduire de nouvelles normes et forcer les organisations qui contrôlaient jusque là la production à abandonner leur rôle stratégique.

4) Une soutenabilité précaire

Exaltant un idéal de maîtrise, les œuvres des classiques comme tous les discours coloniaux expriment surtout une anxiété profonde face aux rétroactions incontrôlables, aux résistances qui se nichent dans les interstices des relations de pouvoir et menacent la stabilité de l'ensemble. Comme la domination, la soutenabilité est précaire ; menacée par deux phénomènes principaux.

En premier lieu, la disparition de l'équilibre entre la population et les capacités productives de la biosphère. Dans une approche mécaniste de la nature, les économistes pensent que toute population tend à croître de manière exponentielle, à coloniser son milieu, jusqu'à buter sur la raréfaction des ressources. Cette idée posée par Buffon, traverse tous les ouvrages des classiques. Dans son *Essai sur le principe de population,* Malthus ne fait que systématiser une vérité alors établie, la certitude d'une « *tendance constante de tous les êtres vivants à accroître leur espèce au-delà des ressources de nourriture dont ils peuvent disposer* »[166]. D'un phénomène de ciseau entre la croissance géométrique de la population et la croissance arithmétique de la production, limitée par les contraintes écologiques. Animée par un instinct de vie et la sexualité, et dotée d'une raison à toute épreuve et d'instruments perfectionnés de mise en valeur de la nature, la population se multiplie. Et cette croissance démographique s'accompagne d'une augmentation de la consommation par tête, à mesure que l'accumulation matérielle progresse. Pour maintenir et faire croître le produit annuel par habitant, l'humanité se lance donc dans un double processus d'extension et d'intensification du front de colonisation de la nature.

Dans un premier temps, l'expansion soutient l'accumulation, mais rapidement, la mise en culture de terres marginales de moins en moins productives génère une rente pour les propriétaires de parcelles plus fastes et compromet la soutenabilité. Pour illustrer ces rendements décroissants, Ricardo compare la situation des colonies disposant de vastes

[166] Thomas Robert MALTHUS. *Op cit*. p.8

hinterlands vierges aux zones densément peuplées et cultivées d'Europe : « *Dans des colonies nouvelles où l'on introduit les arts et les connaissances des pays plus avancés en civilisation, il est probable que les capitaux tendent à s'accroître plus vite que l'espèce humaine (…). A mesure que ces établissements deviennent plus peuplés, et que l'on commence à défricher des terrains de mauvaise qualité, les capitaux n'augmentent plus si rapidement ; car l'excédant des produits sur les besoins de la population doit nécessairement être proportionné à la facilité de la production, c'est-à-dire au petit nombre de personnes qui y sont employées. Quoiqu'il soit donc probable que, dans les circonstances les plus favorables, la production devance la population, cela ne saurait continuer longtemps ; car, l'étendue du sol étant bornée, et ses qualités étant différentes, à chaque nouvel emploi de capital, le taux de la production diminuera, tandis que les progrès de la population resteront toujours les mêmes.*[167].

La colonisation humaine du milieu exerce une pression croissante sur les écosystèmes, par le biais de prélèvements et de rejets de plus en en plus massifs, qui menacent par leur accumulation les grands équilibres et mécanismes régulateurs de la nature. L'humanité détruit en quelque sorte le capital productif duquel elle tire son utilité. Tandis que ses besoins explosent. La frontière écologique s'abat alors brutalement sur la population : la fertilité des sols s'épuise, la disparition des forêts provoque la dessiccation et la perte de la ressource bois, la disparition des prairies celle du bétail, la surpêche sévit… Le déséquilibre entre la population et les ressources compromet la croissance et contraint l'humanité à la misère. Celle-ci frappe d'abord ceux qui ne disposent d'aucun capital, amortisseur de choc : les pauvres. La croissance de la population excédant celle de la production, le taux de salaire diminue alors que le prix des subsistances augmente. A mesure que s'étend la misère, les mariages reculent, la natalité s'abaisse et la mortalité progresse sous l'effet de la dégénérescence des organismes. Les pandémies et les guerres se chargent d'assurer un retour à l'équilibre.

Ces réflexions témoignent de la conscience aigüe des classiques de la dépendance de l'économie vis-à-vis de la biosphère. Tous s'accordent en effet pour reconnaître qu'en vertu du principe de conservation, toutes les ressources dont dispose l'humanité en proviennent. Mill résume une position unanime, « *Tout le travail de tous les hommes ensembles serait*

[167] David RICARDO. *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*. Tome 1. Chapitre V. p.60

inhabile à créer une particule de matière » et rappelle que les économistes ne retiennent en définitive que deux facteurs « *primordiaux et indispensables* » : « *le travail et la matière brute du globe* » et que « *la part de la nature dans tous els travaux de l'homme est infinie et incommensurable* »[168]. L'action humaine s'exerce dans la combinaison et la transformation de ces ressources passives pour générer de la valeur qui sera dissipée en utilité lors de la consommation. Les écosystèmes interviennent à tous les niveaux du processus productif : pour assurer la reproduction du facteur travail, dont l'accumulation forme le capital fixe, et sous la forme du capital circulant. Et comme le souligne Smith, « *ce capital a besoin à son tour d'être renouvelé par des approvisionnements continuels, sans quoi il serait bientôt réduit à rien.* », approvisionnements qui proviennent de la terre, des mines et des pêcheries et dont l'exploitation implique la mobilisation de facteurs productifs nourris par ce capital circulant…D'où l'importance décisive d'une préservation de fonds productif contre une « jouissance actuelle » court-termiste[169]

Il ne s'agit pas donc pas défendre la nature pour elle-même, mais de préserver dans une approche anthropocentrique un instrument de production et une réserve de valeur. Et à nouveau, la formation de cette conscience écologique doit énormément aux expériences coloniales insulaires. Comme l'expose magistralement Richard Grove dans son ouvrage, *Green Imperialism,* la violence et la rapidité des changements écologiques et climatiques induits par l'abattage systématique des forêts, jugées insalubres et improductives, et la substitution de monocultures spéculatives aux écosystèmes complexes, traumatisent les observateurs. C'est donc dans le cadre insulaire, et plus précisément dans les Mascareignes, que surgissent les premières législations environnementales : interdiction de la chasse en 1671 par l'ordonnance de La Haye**,** interdiction des déboisements dans la zone des 50 pas du roi en 1717, obligation de planter des arbres…. Alors que les métropoles continentales, où les effets sont beaucoup moins concentrés et visibles, doivent attendre la deuxième moitié du XIXe siècle pour que s'appliquent les premières normes. La préservation écologique s'inscrit dans une logique utilitariste, qui emploie la réforme pour mieux assurer la pérennité du système accumulatif. C'est également le sens des mesures de contrôle de la natalité prônées par Malthus et les classiques, destinées à maintenir un équilibre entre capacité de charge du milieu et besoins de la population.

[168] John Stuart MILL. *Op cit.* pp 49 et 30.

[169] Adam SMITH. *Op cit*. Livre II. Chapitre I. p.17

Le deuxième grand péril est la disparition de l'éthique utilitariste, du désir de maximiser la consommation, l'accumulation et la production. Le caractère auto-entretenu de la croissance dépend de l'excitation des désirs de consommation et de leur diversification. Pour Alfred Marshall, ces désirs de variété croissent avec le mouvement de la civilisation : « *bien que l'animal, et, comme lui, l'homme sauvage préfèrent certains morceaux de choix, ni l'un ni l'autre ne recherche beaucoup la variété pour elle-même. À mesure, pourtant, que l'homme s'élève en civilisation, à mesure que son esprit se développe, et que ses passions animales commencent à s'associer à une certaine activité mentale, ses besoins deviennent rapidement plus raffinés et plus variés*. »[170] Mais cette une lecture attentive des classiques dévoile leur conscience de l'artificialité désir d'accumulation, car ceux-ci exposent dans le même temps la naturalité de ces principes et la certitude de leur épuisement. Cette angoisse procède de l'approche vitaliste des sociétés : comme tout corps, ces dernières sont animées par un élan souterrain, une force motrice qui tend à s'essouffler avec le temps. Les civilisations asiatiques illustrent pour les économistes, la splendeur perdue. Adam Smith rappelle que la « *La Chine a été, pendant une longue période, un des plus riches pays du monde, c'est-à-dire un des plus fertiles, des mieux cultivés, des plus industrieux et des plus peuplés; mais ce pays paraît être depuis très longtemps dans un état stationnaire*. »[171] Pour éviter l'effondrement, les économistes s'interrogent donc sur les moyens de stimuler les désirs, de générer des incitations à produire et investir lorsque tous les besoins semblent déjà couverts. Interrogation qui marque une contradiction apparente avec la promotion de l'épargne qui caractérise les classiques.

Le troisième danger est l'épuisement du taux de profit. Pour Smith, ce phénomène s'explique d'abord par deux phénomènes : la concurrence accrue entre les capitaux accumulés, qui croissent plus rapidement que les opportunités d'investissement, et l'augmentation des salaires et des rentes induites par la raréfaction des ressources écologiques. Pour Ricardo, l'évolution des salaires est déterminée par « *la facilité de produire les subsistances et les choses nécessaires à l'ouvrier* »[172]. Pour dépasser ces contradictions, il

[170] Alfred MARSHALL. Principes d'économie politique. Livre III. Chapitre II. p.115.

[171] Adam SMITH. *Op cit.* Livre I. Chapitre VIII. P.66

[172] David RICARDO. *Op cit.* Tome I. Chapitre XXI. P.45

importe donc d'abord de juguler la hausse des salaires, grâce à la libéralisation des importations des intrants nécessaires à la reproduction du facteur travail ou l'exploitation de nouvelles ressources écologiques. Dans les deux cas, la dynamique capitaliste exige une extension et une intensification du front de colonisation marchande des écosystèmes. Et le même mouvement de conquête doit écarter le spectre d'une suraccumulation de capitaux dans les métropoles, soit par le déploiement de ces derniers vers des espaces « vierges », préservés de la production marchande, soit par le développement des exportations renforçant l'échelle de production.

Mais selon John Stuart Mill, ces mesures ne restent jamais que des palliatifs qui retardent une échéance inéluctable : l'état stationnaire ; « *l'inévitable nécessité de voir le fleuve de l'industrie humaine aboutir en fin de tout à une mer stagnante* »[173]. Car à terme, le stock de capital qui détermine le mouvement de la société, l'augmentation de la population et de la demande, butera sur les rendements décroissants dérivants des contraintes écologiques et la saturation du marché. Deux écoles s'opposent alors. D'un côté, les tenants de la croissance à tout prix qui naturalisent l'augmentation des besoins et des « fins viles » et cherchent par tous les moyens à soutenir la production, à accroitre l'emprise de l'humanité sur la terre, de l'autre, les défenseurs comme Mill de l'état stationnaire qui voit dans la limitation de la natalité, une distribution égalitaire et le recentrement des désirs sur de nouvelles fins, indépendantes de l'accumulation matérielle, une nouvelle étape vers une vie harmonieuse et créative, libérée de l'impératif productiviste.

[173] John Stuart MILL. *op cit.* Livre IV. Chapitre VI. p.294.

Chapitre III. Du développement à la soutenabilité, un nouvel agenda utilitariste et colonial pour les petites économies insulaires en développement ?

Les petites économies insulaires en développement (PEID) et la soutenabilité sont communément traitées comme des objets de savoir, sur lesquelles seraient projetées les méthodes de recherche standardisées d'une discipline extérieure, continentale. Le précédent chapitre a mis en évidence les traces des expériences coloniales dans la formation de discours économiques qui, récursivement, décrivent ces expériences et accompagnent, améliorent, purgent et renforcent les relations de pouvoir qui s'y déploient. Avec la quête du développement, et de sa déclinaison « durable », surgit le paradoxe d'une discipline colonisée par une matrice coloniale oubliée ou effacée, qui entend qualifier objectivement et corriger des économies – pour la plupart, statutairement décolonisés – qu'elle a contribué à créer en mobilisant des instruments théoriques qui participent de l'entretien de cette relation coloniale.

A - Les économies insulaires à la recherche du développement

Présenter les discours et les pratiques coloniaux comme une œuvre univoque de domination et d'exploitation reviendrait à reproduire les affirmations binaires et réductionnistes qui les caractérisent. Créations modernes, ils portent en eux une dimension d'autonomisation et de bienveillance, qui prend corps au sortir des deux Guerres Mondiales dans les doctrines de l'association et du développement.

1) De la bienveillance coloniale

Les critiques formulées par l'économie politique à l'encontre du système colonial s'inscrivent dans un mouvement plus large de contestation, qui, paradoxalement soutient la colonialité en reproduisant les séparations ontologiques, binaires, et en purgeant le système de ses contradictions les plus flagrantes.

La première forme de contre-discours reprend une approche essentialiste tout en dénonçant, voire en inversant les hiérarchies et les jugements stigmatisants. Elle met en scène un état idyllique – antérieur à la colonisation – parfaitement soutenable, au sens de la reproduction à l'identique d'une organisation immuable, harmonieuse et équilibrée,

préservant la virginité de la nature[1]. Ces discours célèbrent le caractère édénique des îles, dans lesquelles les bons sauvages se fondent, grâce à des pratiques productives symbiotiques, reposant exclusivement sur la réciprocité, et un sens inné de la modération matérielle. La proximité des sauvages à la nature entre en résonnance avec les premiers discours féministes essentialistes, qui louent un matriarcat révolu, précédant les grandes civilisations, patriarcales, ignorant les distinctions, les conflits, l'oppression, les destructions…[2]

Mais le revers de cette douceur est une grande vulnérabilité. A l'image des Dodos, incapables de voler, les subalternes seraient trop naïfs et faibles pour résister à la conquête de l'homme blanc. Selon Adam Smith, « *Le cap de Bonne-Espérance était habité par une sorte de peuple presque aussi barbare et tout aussi peu capable de se défendre que les naturels de l'Amérique* »[3] Victimes par nature, ils subissent une domination uniforme, qui brise l'unité organique et génère de l'instabilité et des tensions.

Incapables de se libérer d'un joug moralement insoutenable, ces êtres vulnérables doivent être défendus, préservés. Les sujets reconnus ont le devoir moral de porter leur cause, d'intervenir pour s'assurer qu'ils soient traités avec bienveillance. Cette conviction anime les économistes et les clubs philanthropiques, tels que la Société des Amis des Noirs, qui s'indigne de la brutalité des maîtres[4]. Elle s'applique avec encore plus de force sur les femmes et les animaux. Dans *De l'assujettissement des femmes,* John Stuart Mill dénonce le patriarcat, qu'il compare à un « *esclavage de la femme* », ancestral et universel, car à l'exception « *d'une ou deux nations les plus avancées du monde* », « *la loi de la force régnait sans partage* » et fatalement « *la force physique n'est pas du côté des femmes.* »[5] Pour Spivak, cette passivation perpétue la colonialité : elle réduit au silence des subalternes homogénéisés et objectivés, déniant par là-même toute capacité d'expression, de production, de résistance, et fait dépendre le sort de ces êtres vulnérables du bon-vouloir des dominants, qui nient alors l'oppression

[1] Asselin CHARLES. Colonial discourse since Christopher Columbus. *Journal of Black Studies*, nov. 1995. vol. 26, n°2.

[2] Katarina LEPPÄNEN. At peace with earth – connecting ecological destruction and patriarchal civilization. *Journal of Gender Studies*. mars 2004. vol. 13. n°1.

[3] Adam SMITH. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Livre IV. Chapitre VII. p.170.

[4] Eric MOLINA. *Le discours abolitionniste anglais au siècle des Lumières. Mise en parallèle des arguments esclavagistes français et anglais*. p.93.

[5] John Stuart Mill. *De l'assujettissement des femmes*. p.7

matérielle et symbolique qu'ils exercent et les enjeux de pouvoir que portent leurs discours et leurs interventions.[6].

Ce colonialisme compassionnel, d'inspiration romantique, rejoint un deuxième système d'énoncés, réformiste, qui s'inquiète de la contre-productivité de l'exploitation coloniale[7]. La destruction du capital écologique et humain constitue une menace pour la soutenabilité des économies, leur capacité à enregistrer une croissance auto-entretenue. Pour Adam Smith, le « *profit et le succès* » d'une plantation esclavagiste dépend comme l'élevage « *de l'attention qu'on apporte à bien les* [les esclaves et les « bestiaux »] *traiter et à les bien soigner* ». Les conditions de vie des colonisés et l'oppression qu'ils ressentent affectent leur productivité et multiplient les résistances quotidiennes, les sabotages et les risques de soulèvement. L'écologie coloniale se matérialise, quant à elle, dans des discours et pratiques conservationnistes qui visent la préservation du potentiel productif des îles, grâce à l'encadrement de la déforestation, et des politiques ambitieuses de reboisement. Ces discours dévoilent une inquiétude inhérente au phénomène colonial, mise en évidence par Homi Bhabha : sous la proclamation de la maîtrise se cache l'anxiété de sujets conscients des limites de leur savoir, de l'artificialité de leurs privilèges et l'instabilité de leur situation face aux perturbations, aux résistances et aux glissements continuels.

La combinaison de ces discours forme une approche renouvelée de la colonisation, prônant la purge de ses aspects les plus destructeurs pour en faire une grande œuvre moderne. Il s'agit en somme de rompre avec la phase oppressive de l'Ancien Régime et l'irrationalité destructive des planteurs pour bâtir une colonisation éclairée, une entreprise d'amélioration des populations et des territoires, guidée par la Raison. Cette ambition repose sur un postulat simple : en dépit de leur infériorité objective, les subalternes disposent d'un potentiel qui peut être activé grâce à une intervention vigoureuse, centrée sur la levée des contraintes écologiques, économiques, symboliques et sociales qui entravent leur autonomisation, leur accession à la communauté des sujets. Cette certitude anime la « doctrine coloniale

[6] Stephen MORTON. *Gayatri Chakravorty Spivak*. p.76-83

[7] Le chapitre III de la 2e partie reviendra en détail sur l'importance de cette capacité adaptative et réformiste dans la stabilité des économies coloniales.

républicaine »[8] : dépositaire du génie des Lumières, la France supporte le devoir d'intervenir outre-mer pour conduire et accélérer et la transition, libérer les peuples de l'état de nature hanté par les ténèbres, les superstitions, les coutumes barbares, l'esclavage et la misère. Ce qui légitime une nouvelle phase de conquête, continentale, sous l'égide des gouvernements radicaux de la IIIe République. A l'instar de la domestication et du dressage, la colonisation se fait éducative : une multitude de micro-pouvoirs disciplinent et remodèlent les corps et les esprits, pour corriger les déviances et rattraper la norme occidentale, qui incarne la fin de l'histoire. Un rapport parlementaire de 1892 explique : « *l'instruction des indigènes aura cette efficacité de combler la distance et, en les faisant vivre des mêmes notions, de les habituer à se considérer et à se traiter comme les membres de la même famille humaine, de la même nation* »[9]. Cet effacement relatif de la séparation, la construction de sujets coloniaux semblables et différents à la fois, arborant les traits modernes sans pour autant en maîtriser les codes est au cœur du projet de mimétisme colonial mis en évidence par Homi Bhabha[10]. Au regard de leur état initial, les progrès moraux et matériels seront fatalement lents et graduels et l'assimilation absolue improbable, mais les indigènes régénérés pourront à terme utiliser correctement leur milieu, « l'améliorer », multiplier les productions et ainsi contribuer à la guerre mondiale contre la rareté.

Considérons l'exemple de l'abolition de l'esclavage dans les îles de plantation. Pour les économistes, cette mesure concourt à la régénération de la colonisation : en supprimant cette violation caractérisée des lois de la nature au profit d'un marché du travail libre, les plantations ne peuvent que gagner en productivité et en profitabilité. Mais à l'échelle d'une île, la soutenabilité de l'économie dépendra résolument de l'attitude des affranchis qui déterminera le niveau de travail et de dépense. Or, si les Noirs sont admis dans l'humanité, ils ne conservent pas moins des différences fondamentales et menaçantes : un goût immodéré pour l'oisiveté et la dépense improductive. Pour éviter l'effondrement, mis en scène à travers l'exemple de la République noire et primitive d'Haïti tranchant avec la splendeur de la blanche Saint Domingue, les économistes préconisent donc l'encadrement disciplinaire des

[8] Nicolas BLANCEL, Pascal BLANCHARD et Françoise VERGES. *La République coloniale. Essai sur une utopie*

[9] *Rapport du sénateur Combes sur l'Instruction primaire des indigènes*, *18 mars 1892*. annexe n°50 cité par Jacques THOBIE, Gilbert MEYNIER, Catherine COQUERY-VIDROVITCH et Charles-Robert AGERON. *Histoire de la France coloniale. 1914-1990*. p.14

[10] Homi BHABHA. *The location of culture.* p.86

populations. Pour Mill, l'essentiel est d'exciter les désirs : « *Le sauvage, pour devenir homme civilisé, doit être inspiré par des désirs et des besoins, même s'ils ne sont pas des plus élevés et des plus nobles ; il faut que la gratification désirée soit un mobile qui le presse à exercer son corps et son esprit* »[11]. Suite à l'abolition de la traite en 1807, les autorités anglaises inaugurent sous l'influence des économistes et des philanthropes une nouvelle politique dite d' « Amélioration » qui vise le renouvellement endogène de la main-d'œuvre et la préparation des esclaves et des économies insulaires à l'abolition[12]. Reprise en France par la Monarchie de Juillet, elle s'appuie sur un renforcement de la législation encadrant les obligations des maîtres vis-à-vis des esclaves (en matière d'alimentation, de logement, de vêtements et de soins), le système des peines et des châtiments, et sur une vaste politique de moralisation, qui vise à inculquer aux Noirs les fondements de la civilisation, c'est-à-dire de l'éthique bourgeoise : fonder une famille mononucléaire hétéronormée, faire preuve de piété, travailler avec ardeur et thésauriser. L'abolition doit accélérer ce « *projet de régénération sociale des colonies* »[13], l'avènement d'une ère de progrès et d'harmonie : la moralisation se poursuit et se double d'une contrainte physique et juridique pour s'assurer que les affranchis demeurent sur les plantations.

La réforme des systèmes coloniaux reste souvent théorique, mais connaît un regain d'intérêt dans les années 1920, au sortir d'une première Guerre Mondiale durant laquelle l'empire apporte une contribution décisive, par ses exportations de matières premières et de combattants. Après des années de dénonciation nationaliste des coûts de l'expansion outre-mer, un large consensus se forme autour de l'Empire, mis en scène dans les grandes expositions coloniales, comme l'édition de Paris en 1931 qui attira jusqu'à 34 millions de visiteurs. Mais ces empires sont désormais agités par des mouvements sociaux nourris par l'appropriation de la rhétorique des droits de l'homme et la dégradation des situations économiques. Dans ce contexte, une nouvelle doctrine, synthétisant les préceptes de la

[11] John Stuart Mill. *Principes d'économie politique avec quelques-unes de leurs applications à l'économie sociale*. p.118

[12] Cf. notamment Robert Edward. LUSTER. *The amelioration of the slaves in the British Empire. 1790-1833*

[13] Françoise VERGES. *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale. Les ambiguïtés d'une politique humanitaire.* p.88.

bienveillance coloniale et de l'utilitarisme fait jour : l'association. En France, ce mouvement est principalement porté par Albert Sarraut, ministre des Colonies et promoteur d'un Plan de développement, qui publie en 1923 *La mise en valeur des colonies françaises.* Pour Sarraut, la colonisation n'est légitime que si elle honore sa raison d'être : améliorer le bonheur, le bien-être global. Colonies et métropoles sont prédestinées à la symbiose : les premières disposent de vastes gisements de richesse inexploités en raison de l'arriération des populations locales, quand les secondes regorgent de techniques, de savoirs et de capitaux qui butent sur les frontières du marché et de la nature. Or, jusqu'à présent, la colonisation désordonnée et parasitaire n'a pas permis de tirer le meilleur de cette complémentarité naturelle. Et s'est trop souvent soldée par la réduction des capacités économiques des territoires, la multiplication des révoltes et des pertes économiques pour les métropoles. Pour soutenir son raisonnement, Sarraut mobilise les discours économiques classiques qui dénonçaient les activités improductives : « *La politique économique se réduit ici aux procédés rudimentaires de la cueillette et du troc. C'est proprement la politique « d'exploitation », dans le sens péjoratif du mot, politique d'épuisement et de stagnation qui ruine peu à peu les colonies, les condamne à l'anémie et à la débilité, brise en elles tout ressort d'initiative créatrice. La « cueillette » vient purement et simplement s'emparer, dans le domaine assujetti, de la denrée ou du produit spontané, et même pour l'avoir plus vite, n'hésite pas à détruire ce qui le porte. Elle coupe l'arbre pour avoir le fruit, et ne le replante pas ; elle s'en remet à la nature du soin de le reproduire. Elle ne songe pas d'avantage à demander à la fertilité du sol, aménagé par une exploitation rationnelle et scientifique, l'acclimatation et le rendement de nouvelles cultures, la création et le renouvellement des richesses nouvelles. Elle ne reconstitue pas ce qu'elle a enlevé* »[14]

Jules Harmand partage, en 1919, le même constat de *« l'inintelligence* » de « *l'égoïsme métropolitain* » et de « *l'exploitation coloniale* » qui « *n'eurent et ne pouvaient avoir comme résultat que le maintien des colonies à l'état de débilité et de perpétuelle enfance* ». « *Tandis qu'au contraire si nous nous proposons de faire produire à nos possessions, pour l'intérêt il est vrai de la métropole, la plus grande somme d'utilité possible, nous ne concevons ce résultat que par le développement de leur propre fortune, par leur prospérité matérielle, par*

[14] Albert SARRAUT. *La mise en valeur des colonies françaises*. p.84

la satisfaction des besoins et des aspirations de leurs peuples »[15]. Face aux enjeux sociaux et au risque d'effondrement, l'impératif du développement est désormais consacré : la rupture passe donc par une intervention réfléchie focalisée sur l'augmentation du potentiel productif des colonies : construire des infrastructures, soigner, éduquer et loger les populations, exploiter rationnellement les écosystèmes, introduire les dernières techniques et multiplier les activités marchandes… C'est le sens du projet de loi déposé par Sarraut le 12 avril 1921 « *portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises* », qui mêle la construction d'infrastructures et l'accroissement des capacités productives, la généralisation d'un « *enseignement indigène* » et d'une « *assistance médicale* », car il convient « *en un mot, d'augmenter le capital humain pour pouvoir faire travailler et fructifier le capital argent* »[16]. L'Angleterre affirme la même volonté interventionniste face à la multiplication des troubles dans Caraïbes et instaure à travers le « Colonial Development and Welfare Act » de 1940, un fonds consacré aux mêmes finalités et financé sur le budget national[17].

Pour Jules Duval, vice président de la Société de Géographie, si la colonisation résulte et opère par la guerre, colons et colonisés sont dorénavant liés par une guerre anthropique commune : « *la lutte contre la nature* » « *sauvage et indomptée* » : «*Bientôt, où régnait la solitude, une population humaine s'épanouit ; où fleurissait la ronce, la récolte mûrit ; où les bêtes féroces creusaient leur tanière s'élèvent les demeures d'un peuple civilisé.* »[18] L'élimination de la bestialité, la mise en ordre des tropiques, doit assurer la maximisation de la production, du revenu global, qui sera ensuite partager entre développeurs et indigènes. Car dans la guerre contre la rareté, les ressources naturelles ne sauraient être gardées jalousement par ces derniers. « *L'humanité totale doit pouvoir jouir de la richesse totale répandue sur la planète. Cette richesse est le trésor commun de l'humanité* »[19]. Jules Harmand reconnait que la conquête et la violence constituent une « immoralité », mais « une immoralité forcée » par

[15] Jules HARMAND. *Domination et colonisation*. p.12. Les citations suivantes sont extraites des pages 152 à 170.

[16] Albert SARRAUT. *Op cit.* pp.23 et 94.

[17] Frederick COOPER. Modernizing bureaucrats, backward Africans, and the development concept. In Frederick COOPER et Randall PACKARD (dir). *International development and the social sciences. Essays on the history and politics of knowledge*. pp.67-69

[18] Cite par Raoul GIRARDET. *L'idée coloniale en France. De 1871 à 1962*. p.20

[19] Albert SARRAUT. *Grandeur et servitudes coloniales*. p.110

la nécessité d'échapper à la malédiction de la rareté, et il s'accorde avec Sarraut pour estimer que la colonisation est légitime si la somme des utilités qu'elle produit dépasse les désutilités induites par la conquête et la violence ; si elle met en valeur le territoire comme les indigènes. Ainsi l'humanité dans son ensemble avancera sur la voie du progrès, de l'abondance.

Colonisation et développement vont désormais de pair, dans une forme de paternalisme utilitariste. Tous deux se confondent dans une politique pastorale, une biopolitique qui insiste sur la responsabilité des tuteurs occidentaux de domestiquer la nature et de tirer vers le haut les populations restées dans l'enfance, le troupeau prisonnier des archaïsmes et des faux semblants. Harmand est clair : le système colonial est injuste mais « *ne peut être qu'un gouvernement patriarcal (…) Il doit être le « bon tyran », intelligent, doux, éclairé, prévoyant et charitable, compréhensif et tolérant, mais fort* ». Un tyran « *qui utilisera le mieux le peuple conquis, d'une part en le faisant le moins souffrir, de l'autre en lui procurant le plus d'avantages* ». La « *hiérarchie des races et de la civilisation* » et la « supériorité *morale des colons* » « *fonde notre droit à la direction du reste de l'humanité ».* L'Etat pasteur, les experts et administrateurs coloniaux doivent donc qualifier et évaluer ces objets, diagnostiquer les causes des blocages, et déployer un ensemble de mécanismes et de techniques afin de sortir les tropiques de leur léthargie, d'impulser une dynamique de croissance profitable à tous.

2) De l'effacement de la présence coloniale à la naturalisation d'une voie contingente

Les politiques d'amélioration et d'assimilation trouvent sont légitimées par la naturalisation de la trajectoire moderne et la négation de la contribution des subalternes à sa formation.

a) L'exclusion des subalternes

Les œuvres des économistes classiques reflètent la centralité des expériences coloniales dans la construction de la modernité et le rôle décisif de la nature et des colonies dans le maintien ou l'épuisement de la croissance. Une rupture surgit avec la révolution marginaliste, qui passe sous silence leur existence, éclipse totalement les questions des rapports de pouvoir, de la colonialité et des subalternes, et consacre la négation de l'interdépendance amorcée par la séparation ontologique. Ces discours inventent la figure homogène de l'économie, réduisant la multiplicité des systèmes économiques dans un ensemble total et immanent. Close sur elle-même, cette économie n'a pas de prise avec une base physique, symbolique ou

historique. La « science économique » se rêve en une science de l'échange et de l'allocation, qui relègue les problématiques productives dans les marges de la pensée. La production concrète se fond dans la fiction de la fonction de production[20]. Ce nouveau récit appauvrit la diversité des personnages de l'intrigue économique et radicalise le postulat ontologique en plaçant au centre de l'analyse et du fonctionnement de l'économie, un individu atomisé et cohérent, supposément « représentatif ». Ce sujet n'est plus formé dans la confrontation à l'altérité, n'est plus le reflet assumé de l'éthique utilitariste de ses inventeurs situés, il incarne désormais un universel anthropologique, actuel ou en devenir.

Si l'économie et l'écologie partagent la même racine latine, *oikos,* la science économique referme brutalement les portes de son foyer. Elle exacerbe l'anthropocentrisme et le dualisme des classiques, en érigeant l'homo oeconomicus en étalon unique de la valeur, déniant aux éléments abiotiques et aux êtres vivants une valeur inhérente, indépendante de leur instrumentalisation humaine. Là où les classiques adjoignaient au principe individualiste une théorie moraliste de l'action, régulant l'hybris, les discours néoclassiques défendent la chrématistique la plus totale. L'individu peut utiliser, modifier, exploiter, blesser, détruire à volonté tant qu'il respecte le principe de la liberté négative, qu'il ne porte pas atteinte à l'autonomie de ceux qui disposent de droits, c'est-à-dire de ses semblables. L'anthropocentrisme se manifeste également par l'exclusion de la biosphère de la liste des facteurs de production. Désormais, la croissance ne procède plus que du seul génie humain, du travail et du capital. Jevons abolit la distinction et la complémentarité entre capitaux fixe et circulant[21], et la contrainte écologique est écartée au profit de rendements constants, sous l'influence de Jean-Baptiste Say, assimilant la terre à un puits sans fond offrant gratuitement ses bienfaits. L'analyse économique sépare donc les problématiques de la soutenabilité écologique et économique. Cette dernière peut s'apprécier à partir d'un modèle de croissance, néoclassique de base, à progrès technique exogène, formulé par Solow[22] :

---

[20] Pascal VAN GRIETHUYSEN, Jacques GRINEVALD et Rolf STEPPACHER. *Croissance économique et « soutenabilité » écologique – Un tour d'horizon des principales critiques écologiques à la croissance économique*. IUED. p.2

[21] Paul CHRISTENSEN. Historical roots for ecological economics – Biophysical versus allocative approaches In Rajaram KRISHNAN, Jonathan HARRIS et Neva GOODWIN (dir.) *A survey of ecological economics.* p.8

[22] Voir notamment. Alain MAURIN. Les fondements d'une croissance durable : que dit la théorie économique ? IN Alain MAURIN et Jean Gabriel MONTAUBAN (dir.). *Exclusion, croissance et développement. La Guadeloupe entre défis, incertitudes et espoirs.*

$$Y = \mathrm{A}\,\mathrm{F}(\mathrm{K}, \mathrm{L})$$

où Y désigne le PIB, A la productivité globale des facteurs, K le capital physique et L, le travail. Le modèle suppose le plein emploi et la substituabilité des facteurs, rémunérés selon leur productivité marginale (décroissante) et des rendements d'échelle constants, ce que traduit cette fonction Cobb-Douglas :

$$Y = A\mathrm{K}^{\alpha}\mathrm{L}^{1-\alpha}$$

(*avec α et 1- α représentant les élasticités de production et α > 0)*

En simplifiant par les logarithmes, il vient :

$$\frac{\Delta Y}{Y} = \frac{\Delta \mathrm{A}}{\mathrm{A}} + \alpha\frac{\Delta \mathrm{K}}{\mathrm{K}} + \ (1-\alpha)\frac{\Delta \mathrm{L}}{\mathrm{L}}$$

Le taux de croissance potentielle de l'économie dépend exclusivement du bloc d'offre, de l'abondance et de la productivité du travail et du capital. Dans des conditions d'équilibre de plein-emploi, les hypothèses retenues placent l'économie sur un sentier de croissance déterminé, où la progression du stock de capital assure la croissance du PIB par tête en compensant la croissance démographique. Mais, ce modèle montre également qu'en raison de la productivité marginale décroissante des facteurs et de la sous-accumulation du capital, l'économie tend vers un état stationnaire. La soutenabilité se comprend alors comme une croissance auto-entretenue, s'écartant de l'état stationnaire grâce à l'accumulation du capital et le progrès technique.

Une interprétation alternative de la soutenabilité se focalise sur la production potentielle, c'est-à-dire le niveau maximal de production atteignable sans générer de tensions inflationnistes[23]. Cette définition aujourd'hui dominante repose sur une hypothèse de complémentarité des facteurs et de stabilité du stock de capital à court terme. Dans ces conditions, la production potentielle résulte de la quantité de travail d'équilibre et de sa productivité. A nouveau, l'état normal de l'économie est la soutenabilité : seule une quantité de travail supérieure au niveau optimal (matérialisée par un taux de chômage inférieur au taux d'équilibre ou au NAIRU) peut éloigner temporairement l'économie du taux d'équilibre. Et cette opportunité ne peut résulter que d'une erreur d'appréciation des agents, victimes de

[23] Olivier PASSET, Christine RIFFLART, et Henri STERDYNIAK. Ralentissement de la croissance potentielle et hausse du chômage. *Revue de l'OFCE*. Janvier 1997. N°60. P 112

l'illusion monétaire face aux évolutions nominale et relative des prix, ou d'une intervention discrétionnaire de l'Etat.

Pour une science économique focalisée sur l'échange et le marginalisme, la soutenabilité d'une économie ne bute que sur des limites internes[24] : insuffisance de l'épargne et du progrès technique ; décalage entre la croissance effective et la production potentielle, etc. A nouveau, la soutenabilité se confond avec un état d'équilibre. Dans une situation de concurrence pure et parfaite, les réactions individuelles aux évolutions des prix relatifs garantissent l'émergence d'un équilibre général déterminant prix et quantités sur les trois marchés du travail, des biens et du crédit. Dans cette situation Pareto-optimale, où nul agent ne ressent d'incitation à modifier son comportement, l'allocation des facteurs demeure stable jusqu'à ce que surgissent des perturbations annulées par le mouvement des prix et la mobilité des facteurs, qui agissent comme autant de rétroactions négatives.

L'exclusion des subalternes de l'économie physique et théorique peut s'expliquer paradoxalement par l'exacerbation de la dépendance des sujets consacrés. La combustion massive des stocks d'énergie fossile à partir de la fin du XVIIIe siècle scelle l'entrée de la modernité dans une ère « thermo-industrielle » selon l'expression de Jacques Grinevald. Facilitant la conquête par la généralisation des armes à feu et des canons d'acier, elle soutient un mouvement d'expansion continentale inégalé à l'échelle de l'humanité, l'Europe occupant après la première Guerre Mondiale, 39% de la superficie du globe[25]. L'industrie décuple les capacités de colonisation et d'exploitation des milieux européens et ultramarins : les terres agricoles sont transformées en supports de monocultures ou de polycultures limitées, dont les rendements artificiels sont entretenus grâce aux apports d'engrais et de produits phytosanitaires de synthèse; les forêts sont abattues mécaniquement, les réserves minières systématiquement extraites, et la circulation mondiale des ressources est dynamisée grâce aux moteurs à combustion, qui permettent la mise en place d'un «*échange écologique inégal* »[26]

[24] Robert BABE. *Culture of ecology. Reconciling economics and environment.* p.46

[25] Bouda ETEMAD. *La possession du monde. Poids et mesures de la colonisation*. *XVIIIe-XXe siècles*. p.16

[26] Alf HORNBORG. Ecosystems and world-systems. Accumulation as ecological process In Christopher CHASE-DUNN et Salvatore BABONES (dir.) *Global social change. Historical and comparative perspective*. p.161

soutenant l'accumulation matérielle. Grâce à ces flux multiples, la production semble désormais s'émanciper de la nature, échapper aux contraintes de rythme et d'échelle que posait l'inscription des activités dans la biosphère. Nul besoin de respecter l'intermittence des énergies éolienne et hydraulique ou de borner la production aux capacités productives des écosystèmes, l'industrie peut désormais produire en continu et en masse, sans autres limites que les capacités d'absorption du marché[27]. Marchés élargis grâce au raccourcissement artificiel des distances, à l'effacement des contraintes de transport et à la distribution salariale des gains de productivité.

Pour une partie de la population européenne, urbaine, la production devient donc effectivement de plus en plus invisible. Une minorité fortunée échappant au travail physique, peut effectivement vivre, grâce au commerce et à la finance, en totale autonomie. Jouir de l'impression d'une indépendance radicale, tant que l'argent leur permet de monnayer les biens et les services (notamment domestiques) qui conditionnent leur existence.

Le renforcement d'une dépendance invisible se manifeste enfin par l'effacement des relations de pouvoir. Tout concoure dans l'édifice intellectuel bâti par l'économie à favoriser un type de sujet par rapport à d'autres, mais la place centrale qu'il occupe semble accidentelle ou naturelle et ne confère aucun avantage particulier. Selon Zillah Eisenstein, "*Meanwhile the dominant discourse of the West silently privileges whiteness and masculinism by normalizing each as the standpoint, the privilege is silenced by and through its absence*"[28]. Pour ces discours dépolitisants, la sphère économique est un domaine de liberté, sans frictions, tensions ou conflits, un univers où évolue des sujets parfaitement autonomes. Il n'y a donc pas lieu d'examiner les privilèges que confèrent les positions sociales, l'espèce, la race, le genre ; l'influence des dotations initiales et du capital des acteurs ; les hiérarchies et les dominations dans la sphère domestique et l'entreprise.

b) Effacer la différence. La projection des principes modernes

La négation de la colonialité s'opère d'autant plus facilement que l'économie passe sous silence les relations constitutives de la formation du sujet individuel et collectif. Préexistant aux interactions avec un monde environnant qu'il ne fréquente que

[27] Rolf STEPPACHER, La résistible imprécision des notions économiques In Christian COMELIAU (dir). *L'économie à la recherche du développement. Crise d'une théorie, violence d'une pratique*

[28] Zillah EISENSTEIN. *Against empire. Feminisms, racism and the West*. p.59

ponctuellement lors des échanges marchands, l'individu triomphe de l'adversité grâce à son seul mérite, sa raison et son travail ; et produit seul de la valeur. Toute reconnaissance de l'interdépendance reviendrait à l'enfermer dans la dépendance. De même, l'économie européenne aurait progressé isolément, avant de s'ouvrir au monde. Pour les discours eurocentriques, une exceptionnalité européenne comme la sacralisation des droits de propriété, la rationalité instrumentale ou une supériorité technique expliquerait le déploiement d'un vaste processus de modernisation autocentré et tiré par la seule économie marchande. La révolution industrielle est par exemple attribuée à l'accumulation du capital permise par la systématisation des enclosures et la découverte des machines à vapeur.

Dans un mouvement croisé, les discours coloniaux, les sciences sociales positivistes, la biologie et l'écologie s'approprient l'idée selon laquelle tout être, tout organisme, tout ensemble social est prédéterminé par une essence, qui gouverne son fonctionnement et son existence, et prédétermine une succession d'étapes équilibrées marquées par une complexité accrue. Cette notion de « développement » dépasse la simple croissance : elle suppose une transformation globale, l'actualisation d'un potentiel, dont l'aboutissement est déjà arrêté. Les théoriciens du développement réalisent ici un coup de force symbolique en naturalisant une organisation contingente et dépendante : la modernité. Puisque le développement occidental procède de ses propres forces et constitue l'état social le plus avancé, cette norme universelle et neutre a vocation à se répandre. L'assimilation n'est donc pas une lubie coloniale, mais un processus évolutionniste inéluctable. La séparation ontologique, l'utilitarisme, l'économie marchande, l'industrialisation, l'Etat, deviennent l'horizon ultime. Président de la chambre de commerce de Lyon, Jules Isaac déclare : « *Civiliser les peuples au sens que les modernes donnent à ce mot, c'est leur apprendre à travailler pour pouvoir acquérir, dépenser, échanger* »[29].

3) La construction d'économies anormales et déficientes

Les promoteurs du développement insistent sur le glissement de sens du concept. En somme, le développement serait certes historiquement un concept d'inspiration coloniale et évolutionniste, mais il aurait été décolonisé après la seconde Guerre Mondiale, réapproprié par les populations pour désigner un état désirable de bien-être, d'épanouissement, une libération des capacités individuelles et collectives pour reprendre la définition d'Amartya

[29] Cité par Alain RUSCIO. *Le credo de l'homme blanc. Regards coloniaux français*. p.82

Sen. Ces interprétations sont généreuses, mais trop floues pour définir le développement. Comme le rappelle Gilbert Rist, pour rendre ce concept opératoire, « *il convient d'identifier d'un point de vue sociologique ce qui permet d'affirmer qu'un ensemble de pays sont considérés comme développés alors que d'autres sont en développement à partir de pratiques observables par chacun* ». Cette entreprise de catégorisation est précisément la grande tâche qu'entreprennent l'économie et l'anthropologie au lendemain de la guerre en déterminant les critères scientifiques du développement.

Les sous-développés n'existent jamais que par opposition aux développés. En posant l'équation développement = modernité, ces discours établissent une césure entre les sujets de l'Histoire, les sociétés européennes capitalistes, en mouvement, et des ensembles « stagnants », « prisonniers » de « blocages », de « trappes », d' « équilibres de sous-emplois ». Arnold Toynbee propose une comparaison parlante : « *Les sociétés primitives, telles que nous les connaissons par l'observation directe, sont comparables à des gens gisant, inertes, sur une corniche de montagne entre deux précipices »*[30] Les économies construites comme « sous-développées » ou « en développement », sont ainsi pathologisées, présentées comme des phases antérieures ou des déviations anormales d'une norme universelle. D'où le paradoxe d'un projet libérateur, dont l'ambition proclamée est de réunifier l'humanité, qui fixe un horizon et invente de nouvelles catachrèses et séparations, dont la matrice coloniale est évidente[31]. Et cette croyance persiste y compris dans les discours critiques provenant de l'école des West Indies et de la théorie de la dépendance, qui pensent les « périphéries » dans l'opposition à un « centre » mythifié et indiscuté, qui montrerait la voie à suivre tout en empêchant ces économies de l'atteindre en raison de contraintes économiques et politiques destinées à renforcer l'accumulation différenciée du capital[32].

La catégorisation opère depuis un point central, qui se pose en norme, et qualifie par la négative et le manque tout ce qui diffère. A nouveau, ce référent se fait silencieux,

[30] Arnold TOYNBEE. *L'histoire*. p.109

[31] Sarah C. WHITE,. Thinking race, thinking development. *Third World Quarterly*, Juin 2002. vol. 23, n°3. pp.412-413

[32] Ilan KAPOOR. Capitalism, culture, agency : dependency versus postcolonial theory. *Third World Quarterly*. Août 2002. vol. 23, n°4. p.653-656.

invisible[33] : le classement ne découlerait pas d'un jugement de valeur andro-euro-centrique, mais de l'observation scientifique, de la mesure statistique d'une réalité préexistante.

L'économie du développement, qui émerge dans les années 1950, projette outre-mer les croyances et les méthodes de la discipline. Trois courants coexistent : un courant « libéral-modernisateur », d'obédience néoclassique, porté notamment par Arthur Lewis ; une approche keynésienne, incarnée par le modèle Harrod-Domar ; une école dépendantiste susmentionnée, d'inspiration marxienne[34]. Sous leurs oppositions, ces discours se rejoignent dans un même paradigme, une même croyance au développement et une ambition commune : assurer la convergence, faire le bonheur des populations en démultipliant l'abondance matérielle[35] grâce à la transformation productive et marchande des écosystèmes et des relations sociales.

Tous s'accordent pour faire des îles de plantation les malades économiques les plus désespérés. Elles cumulent en effet des handicaps inhérents à l'insularité, des structures économiques héritées de la colonisation, des blocages internes et des conditions défavorables dans l'économie mondiale. Pour l'économie du développement, la clé de la satisfaction des besoins de la population, des effets d'entraînement et de la croissance durable réside dans la production industrielle de masse, standardisée, réalisée dans de grandes unités intensives en travail, en énergie et en matière, bénéficiant d'économies d'échelle. Cette voie étant naturalisée, il n'y a pas lieu de questionner la pertinence de sa transposition dans de petites îles, éloignées des grands marchés et sources d'approvisionnements, et dépourvues de ressources fossiles… Par un renversement déterministe, le cadre physique des îles devient anormal, gênant, inadapté : la petite taille et l'éloignement s'imposent en elles-mêmes comme des causes de sous-développement.

L'économie du développement adopte un schéma de pensée ensidique qui postule l'unité des économies insulaires (post)coloniales. Unité de l'île, puisque la science économique systématise à partir de la Seconde Guerre Mondiale, l'idée de l'économie nationale comme un tout cohérent, dont les propriétés peuvent être minutieusement observées

[33] Gyan PRAKASH. Subaltern studies as postcolonial criticism. *The American Historical Review*. Décembre 1994. vol.99. n°5. p.1484

[34] Justin DANIEL. *Les îles Caraïbes. Modèles politiques et stratégies de développement.* p.18

[35] Herb ADDO. Crisis in development praxis : a global perspective In George W SCHUYLER et Henry VELTMEYER. (dir). *Rethinking Caribbean development.* p.22

en définissant les bons agrégats et indicateurs[36]. Unité des îles, marquées par les mêmes déterminismes écologiques et historiques. Selon George Beckford, « *The common plantation influence gives the set of countries a certain homogeneity : each is fundamentally similar to the other, in terms of not only economic structure and economic problems but also social structure, political organization, and other aspects of human life* »[37]. Iles malades donc, formant une communauté pathologique partageant une série de déséquilibres et de déficits qui les distinguent de la norme développée. Une insuffisance de la production face aux besoins de la population générant une pauvreté de masse, qui handicape l'offre et la demande ; une population sous-qualifiée, malade et peu productive ; de faibles capacités d'accumulation du capital renforçant la dépendance vis-à-vis de l'épargne mondiale ; un sous-emploi endémique ; un déséquilibre de la balance commerciale ; une absence de diversification des partenaires commerciaux ; une économie simplifiée, « désarticulée », « segmentée », marquée par la faiblesse des relations intersectorielles ; une dépendance vis-à-vis d'un nombre limité d'exportations aux cours volatiles qui constituent l'essentiel de la valeur ajoutée et de la base fiscale ; la domination des monopoles et des oligopoles face au marché libre…

Tous ces déséquilibres compromettent la soutenabilité des économies insulaires, au sens classique d'une croissance auto-entretenue. Les économies s'avèrent incapables de générer et de conserver des flux de valeur suffisants pour couvrir les dépenses de reproduction des facteurs et dégager une épargne nette, à même de financer l'investissement, le développement des capacités productives[38]. Une deuxième interprétation s'inquiète de la résilience de ces économies, de leur aptitude à supporter les chocs et à préserver leurs équilibres, compte tenu de leur structure productive. Dans les interprétations mécanistes de l'économie et de l'écologie, le développement est construit comme une marche cumulative vers l'équilibre. Ecosystèmes et économies connaissent d'abord une phase de croissance simplifiée, marquée par une faible différenciation des composants, des relations limitées et de

[36] Fouad MAKKI. The Genesis of the Development Framework : the End of Laissez-Faire , the Eclipse of Colonial Empires, and the structure of U.S. Hegemony. In Ramon GROSFOGUEL et Ana Margarita CERVANTES-RODRIGUEZ (dir.) *The Modern/Colonial/Capitalist World-System in the Twentieth Century. Global processes, antisystemic movements, and the geopolitics of knowledge*. p.219

[37] George L. BECKFORD. *Persistent poverty. Undervelopment in plantation economies of the Third World*. p.12

[38] William G. DEMAS. *The economics of development in small countries with special reference to the Caribbean*. pp.4-5

fortes déperditions énergétiques et matérielles. Le manque de capital, de stock-tampon, et de relations minimise la résistance aux chocs, qui menacent à leur tour la création d'une dynamique accumulative. Inversement, le développement renvoie à la création d'un état mature, marqué par la diversification des composants et des relations, la constitution de réserves, mécanismes régulateurs qui préservent l'équilibre.

4) La transformation encadrée des économies insulaires : la modernisation

La formation de l'économie du développement est indissociable de la systématisation d'une croyance parmi les décideurs et experts métropolitains et coloniaux, dont elle sera la promotrice et l'instrument : le développement ou rattrapage peut être décrété, contrôlé, accéléré, grâce à une intervention rationnelle – la modernisation[39]. Derrière ce concept unifié se cache une myriade souvent contradictoire de discours et de pratiques, liées par leurs perspectives évolutionnistes et positivistes.

a) Un développement transitif

Le projet de rattrapage n'est pas qu'un produit d'exportation qui aurait été imposé aux îles décolonisées ou indépendantes ; un instrument au service d'un ordre néocolonial. Il résulte aussi d'un désir profond des élites locales. Comme l'a montré Frantz Fanon, l'ordre colonial, manichéen, ne laisse qu'une option pour les êtres qui désirent s'extraire de leur condition d'objet et accéder au rang de sujet : reproduire la norme, intérioriser les codes et les pratiques de référence, arborer un « masque blanc ». Mais pour Homi Bhabha, ce mimétisme ne renvoie pas à une simple aliénation mentale, une fausse conscience : il relève aussi d'une démarche active, d'un jeu avec les relations de pouvoir, dans lequel les colonisés exploitent leur situation d'entre-deux, s'approprient et détournent les codes dominants et adressent des signes d'acculturation, troublant ainsi la stabilité d'une séparation supposément hermétique[40]. En effaçant la différence, les subalternes privilégiés détruisent les fondements de l'ordre ségrégationniste. L'émergence d'une classe moyenne éduquée dans les colonies insulaires nourrit, dans les années 1920 et 30 de vastes mouvements sociaux qui revendiquent la contrepartie de leur occidentalisation apparente et de leur travail pour sortir de l'arriération :

[39] David SLATER. *Geopolitics and the post-colonial. Rethinking North-South Relations*. p.59

[40] David HUDDART. *Homi K. Bhabha*. p.40

l'accès à la citoyenneté et au droit commun. Stratégie reprise parles représentants de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion qui prennent au mot les discours qui font de l'assimilation ultime de la colonisation.

Pour l'Etat français et les administrateurs, l'enjeu est légèrement différent et parfois antagoniste. Un des objectifs primordiaux est de sécuriser les intérêts nationaux en luttant contre une menace intérieure, autonomiste ou indépendantiste, et en faisant de ces territoires des vitrines du génie français. En juin 1972, Pierre Mesmer pose clairement l'alternative : la dépendance politique ou l'effondrement. « *Hors du cadre national point de saut mais le retour à une économie de subsistance au XXe siècle universellement répudiée et la régression des salaires et du niveau de vie qui aussitôt s'ensuivraient* »[41]. De manière complémentaire, le gouvernement, l'administration et les experts entendent conduire la métamorphose du territoire pour lui permettre de bénéficier d'une croissance auto-entretenue, condition de l'élimination des déséquilibres et du rattrapage de la norme métropolitaine. Aussi, à partir de 1963, sous l'égide de Michel Debré, La Réunion devient l'objet d'une vaste entreprise d'engineering physique et social qui retravaille le territoire et ses populations dans toutes leurs dimensions. Lors de l'inauguration de la centrale hydro-électrique de Takamaka, symbole des grandes réalisations, Michel Debré expose la philosophie et les enjeux de l'entreprise : « *Ici à la Réunion, entre l'Afrique et l'Asie, la France donne un exemple. Comment on transforme une terre, comment on modernise les travaux, comment on apporte aux garçons et aux filles des jeunes générations, les éléments qui leurs manquaient pour s'élever au dessus d'eux-mêmes et d'accéder matériellement et intellectuellement aux situations et aux conceptions qui répondent à un certain mode de vie et de pensée moderne. C'est aussi cela que la France entend faire ici et qu'elle réalise.* »[42] L'assimilation des populations est à la fois la condition et l'objectif du développement. Cette ambition persiste dans les années 80, Paul Dijoud, Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer rappelant à la tribune de l'Assemblée nationale que l'objectif national est de bâtir « *une société qui ressemblera davantage à la société métropolitaine, une véritable société française* »[43].

---

[41] Cité par Jean-Claude GUILLEBAUD. *Les confettis de l'Empire.* p.22.

[42] Cité par Yohan JEANNETTE. *Le réseau énergétique électrique à la Réunion. Evolution et impacts socio-spatiaux*. Maitrise : Géographie. Université de La Réunion. 1997. p.110

[43] Cité Fabienne FEDERINI, La France d'Outre-mer, critique d'une volonté française. Chapitre I.

Le développement devient le nouveau mot d'ordre des dirigeants et des experts. Tous les espoirs, les désirs de changement, les contestations de l'ordre colonial et les promesses du colonisateur se fondent dans ce concept flou. Rejeter le développement c'est défendre le colonialisme ou la misère, priver les populations de leur aspiration légitime à l'autonomie et au bonheur. A travers ces affirmations récurrentes, le développement s'arroge un monopole radical sur les imaginaires des développeurs, devient un filtre qui canalise leur rapport au réel et leurs actions ; un principe dont la pertinence ne peut être discutée.

b) Identifier les causes du sous-développement

La notion de développement entretient un double lien avec le positivisme. Depuis Condorcet, le progrès des nations est conçu comme la résultante de l'accumulation de savoirs et de techniques, qui renforce la capacité humaine à décrypter le réel pour mieux le transformer afin d'améliorer la condition humaine. Le développement se confondant avec un contrôle accru du monde. Réciproquement, savoirs et techniques sont en mesure d'accélérer le développement. Cet idéal de maîtrise fait écho aux grandes heures de la synthèse, qui, en Europe et aux Etats-Unis, transformait le policy-mix en « fine tuning », assurant le réglage minutieux de l'horloge économique à l'heure de l'équilibre de plein-emploi. L'économie du développement partage le même objectif. Il suffit donc d'identifier les points de blocage, puis d'actionner les bons leviers, pour que les mécanismes de la croissance et du développement s'enclenchent. Les notions même de goulet d'étranglement et de blocage suggèrent l'idée d'une perturbation ponctuelle et anormale de l'écoulement naturel et intemporel des flux économiques et des dynamiques du développement. Comme un phénomène est nécessairement déterminé par un nombre limité de facteurs, valables en tout lieu et en tout temps, et que le sous-développement est mondialement partagé, les entraves au développement et les réponses des théories économiques présentent une portée générale.[44]

Les travaux d'économie de développement regorgent alors de théories explicatives, souvent circulaires. Un premier type d'argumentaire cible les croyances et les mentalités, inadaptées à la recherche rationnelle de l'intérêt matériel. Un deuxième ensemble se focalise sur la problématique de l'accumulation du capital, reprenant les raisonnements des classiques. Les différentes trappes à pauvreté insistent tantôt sur la faiblesse de la demande effective

[44] Jean CRUSOL. *Economies insulaires de la Caraïbe. Aspects théoriques et pratiques du développement : Guadeloupe, Martinique, Barbade, Trinidad, Jamaïque, Puerto-Rico*. p.13

réduisant l'incitation à investir, tantôt sur le manque d'épargne ou la faible productivité du travail. Autant de causes qui limitent la croissance potentielle et enferment l'économie dans un état de sous-emploi permanent. Certitude reprise par le modèle keynésien d'Harrod et Dommar, qui suppose l'existence d'une relation fixe entre le stock de capital et le taux de croissance d'une économie. Ou dans sa déclinaison libérale par Rostow, qui voit dans l'épargne le déterminant premier du déclenchement de la phase de rattrapage. La troisième classe d'argumentaires met en cause le poids mort que représentent les structures coloniales, l'accumulation du capital des puissances oppressives métropolitaines et d'une poignée de colons et de commerçants locaux enfermant les îles dans une économie de rente, sous-productive et destructive.

c) Corriger les déficiences insulaires

Une fois les critères et les causes du sous-développement identifiés, l'économie peut orienter la transformation des îles, accélérer le rattrapage. A nouveau, la quête de la soutenabilité reproduit les préceptes des classiques et s'appuie sur une biopolitique, inégalée par son rythme et son ampleur : les écosystèmes et les populations sont retravaillés en profondeur pour améliorer les conditions de vie, occidentaliser leur fonctionnement et doper leur potentiel productif. Conjuguée à l'augmentation exogène du stock de capital, cette politique s'appuie sur un deuxième pilier, stratégique, visant l'allocation optimale des facteurs pour déclencher une croissance auto-entretenue et diversifiée de la production marchande. Ainsi, les multiples déséquilibres seront corrigés et la soutenabilité garantie. Le Commissaire général au Plan en charge de la IVe phase de 1962 à 1965 l'exprime clairement : « *La recherche de l'équilibre – notamment de la balance commerciale – et du retard à combler doivent demeurer le souci permanent de tout travail de prévision à long et moyen terme*. »[45]

Toutes les îles traversent d'abord une phase de renforcement des capacités productives. La marche de l'Histoire se manifestant par le passage de « *sociétés parasitaires* »[46] se limitant « *à la consommation des intérêts d'un capital naturel* »[47], à des « *sociétés productives* ».. L'accélération de ce mouvement passe en premier lieu par l'établissement d'infrastructures

[45] Note de Directive du Commissaire général au Plan, pr préparation du IVe plan : 1962-65 des Départements d'outre-mer. 1er aout 1960. Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité. 19W3. p.4

[46] Caroll QUIGLEY. *The evolution of civilizations. An introduction to Historical Analysis*. p.31

[47] Jean BAECHLER. *Esquisse d'une histoire universelle*. p.25

modernes, de transport (port, aéroport, routes), de production et d'adduction d'eau et d'électricité, fonctionnant grâce aux énergies fossiles. L'aménagement des territoires s'accompagne d'une reprise en main de la population, dont il convient de limiter la croissance démographique, d'améliorer les conditions de logement, l'état sanitaire et l'alimentation. Les experts prônent une réorganisation radicale des modes de vie, y compris dans la sphère domestique, dans un souci d'amélioration. Ils stigmatisent les formes autonomes de satisfaction des besoins, d'alimentation, de logement, de santé, d'éducation et de déplacement, définies par Ivan Illich comme des techniques de production collectives et non exclusives, qui reposent sur les compétences personnelles et collectives partagées et qui requièrent la participation directe du bénéficiaire, producteur à part entière. Ces techniques sont associées à la pauvreté, à l'arriération et remplacées par des méthodes hétéronomes, qui échappent au contrôle des populations.

Le deuxième axe des politiques de développement se concentre sur l'augmentation du stock de capital.

Deux voies se distinguent. Une logique interventionniste, keynésienne, portée par le modèle Harrod-Dommar : puisque le taux de croissance est déterminé par l'accumulation du capital et que les acteurs locaux font défaut, faute d'épargne ou en raison d'un risque trop élevé, l'intervention publique doit s'y substituer. C'est le sens du recours aux prêts bi et multilatéraux et des fonds de développement initiés par les métropoles, à l'image du FIDOM.

L'alternative libérale se concentre sur l'attraction des flux de capitaux mondiaux, par le biais d'une stratégie « d'industrialisation par invitation ». Pour Arthur Lewis, les îles doivent se spécialiser dans des productions, ou plus exactement dans des phases du processus productif, intensives en travail, contrôlées par des entreprises étrangères, fournissant intrants et marchés, dont il convient de stimuler l'installation par le biais d'avantages fiscaux, de zones franches, de dérogations en matière de droit social. Stratégie qui sera suivie à la lettre à Porto Rico, Barbade, Trinidad et Tobago et à Maurice dans des secteurs aussi variés que la production textile, électronique, horlogère, etc.

L'industrialisation par invitation s'insère dans une stratégie extravertie de renforcement et d'allocation des actifs. Pour surmonter les contraintes inhérentes à l'insularité, élargir le

marché et les capacités de financement, les économies insulaires doivent se tourner vers la promotion d'exportations. D'après Fred Célimène et Patrick Watson, Arthur Lewis voyait dans sa stratégie une forme d'anticolonialisme, exposant la capacité des îles à s'extraire de la division internationale du travail classique et de la malédiction de l'Exclusif qui semblait prohiber le développement de productions locales[48]. Inversement, les dépendantistes soulignent les risques de l'ouverture pour de petites économies spécialisées dans des productions standardisées à faible valeur ajoutée, dont les marchés sont contrôlés par les métropoles. Ils privilégient donc une industrialisation portée par la substitution aux importations, et abritée par des mesures protectionnistes telles que les différentiels d'octroi de mer en vigueur dans les DOM. Dans la plupart des îles, les stratégies retenues empruntent aux deux écoles : elle combine la promotion d'exportations agricoles, minières, textiles, vers des marchés préférentiels négociés avec les métropoles, des exportations exposées comme l'industrie touristique ou financière, et un soutien marquée aux activités industrielles locales, essentiellement concentrées dans l'agro-alimentaire.

Quelles que soient les stratégies retenues, une certitude s'impose : c'est l'industrie ou l'industrialisation des processus productifs qui permettra aux îles de rejoindre le sentier du développement[49]. Pour Arthur Lewis, l'emprise de l'agriculture est l'une des causes principales de l'enfermement dans un équilibre de bas-niveau, car sa faible productivité génère du sous-emploi et entrave l'accumulation du capital. Il prône donc le déversement de cette population vers des usages productifs, industriels, tirés par les technologies modernes.

La contribution des subalternes à la croissance et à la soutenabilité de l'économie est résolument évacuée de la littérature développementaliste. De par leurs affiliations aux grandes théories continentales, néoclassiques, keynésiennes et marxistes, la majorité des travaux se concentrent exclusivement sur la sphère productive marchande et retiennent des fonctions de production bifactorielles. Les facteurs environnementaux ou plutôt physiques ne sont envisagés que sous l'angle de la contrainte, des entraves que posent la petite taille et le manque de ressources au développement de la production industrielle de masse. Seule exception : l'école des West Indies, qui dans les années 1960-70, développe une approche

[48] Fred CELIMENE et Patrick WATSON. *Economie politique caribéenne*. Chapitre I : Les théories du développement et la pensée de Lewis.

[49] Michael MANLEY. Caribbean development in historical perspective. In George W SCHUYLER et Henry VELTMEYER. (dir). *Op cit.* p.28

multidimensionnelle et physique, marquée par la tradition classique. Les travaux remarquables de George Beckford et Lloyd Best intègrent les enjeux de l'insularité, de la taille et de la disponibilité relative du foncier, de la croissance extensive de l'économie de plantation[50] ; ou encore la concurrence pour les ressources qui s'exerce dans une petite île entre plantation et néopaysannerie, ou l'impact de l'épuisement des sols sur l'activité agricole[51]. Mais ces raisonnements restent secondaires et laissent totalement de côté les activités de réciprocité et les questions de genre, notamment la participation fondamentale des femmes aux activités domestiques, agricoles et commerciales ; ces activités demeurant invisibles ou peu dignes d'intérêt pour des auteurs ancrés dans leurs privilèges masculins.

B - De l'échec du développement à la « vulnérabilisation » des PEID

Pendant près de quatre décennies, l'économie du développement va poursuivre son œuvre de théorisation et de transformation des petites économies insulaires. Mais, à la fin des années 80 – qualifiées de « décennie perdue » dans les Caraïbes en raison des récessions et des dégradations des conditions de vie provoquées notamment par les Plans d'Ajustement Structurel déployés pour corriger les déséquilibres induits par les stratégies de développement élaborées par les experts économiques – une conjonction de crises menace le monopole de la discipline sur la vérité et la pérennité du dispositif développementaliste. Étonnamment, ces crises vont être l'occasion d'une réaffirmation des canons de la science économique et des déterminismes, attribuant l'échec des politiques conduites aux handicaps de ces îles.

1) Les économies insulaires en développement, des handicapées ?

Après deux décennies de rêve d'un nouvel ordre économique mondial et de transformations impressionnantes, les années 1980 révèlent les faiblesses des économies insulaires indépendantes.

a) Le trauma des 80s :

Dans les Caraïbes, la plupart des îles ont opté pour une stratégie extravertie, qui prolonge l'intégration commerciale et financière avec les « centres » économiques

[50] George L BECKFORD. *Persistent poverty. Undervelopment in plantation economies of the Third World*. p.31

[51] Lloyd BEST. A model of pure plantation economy In Dennis PANTIN (dir.) *The Caribbean Economy. A reader*. P 53.

occidentaux. Les crises pétrolières et la conversion au monétarisme dissolvent l'utopie développementaliste. Le ralentissement occidental déclenche une chute des recettes d'exportation (dont le taux de croissance annuel moyen passe de 23,75 entre 1970 et 1980 à -8,86% entre 1980 et 1985), une aggravation du déficit commercial, et un tarissement des flux d'IDE entrants (d'une moyenne annuelle de 399,6 millions de $US entre 1970 et 1980 à 132,16 et 92,6 millions en 1983 et 84), qui se traduit par une chute brutale des réserves :

Figure 9. Evolution des IDE entrants et de la balance commerciale dans la zone CARICOM

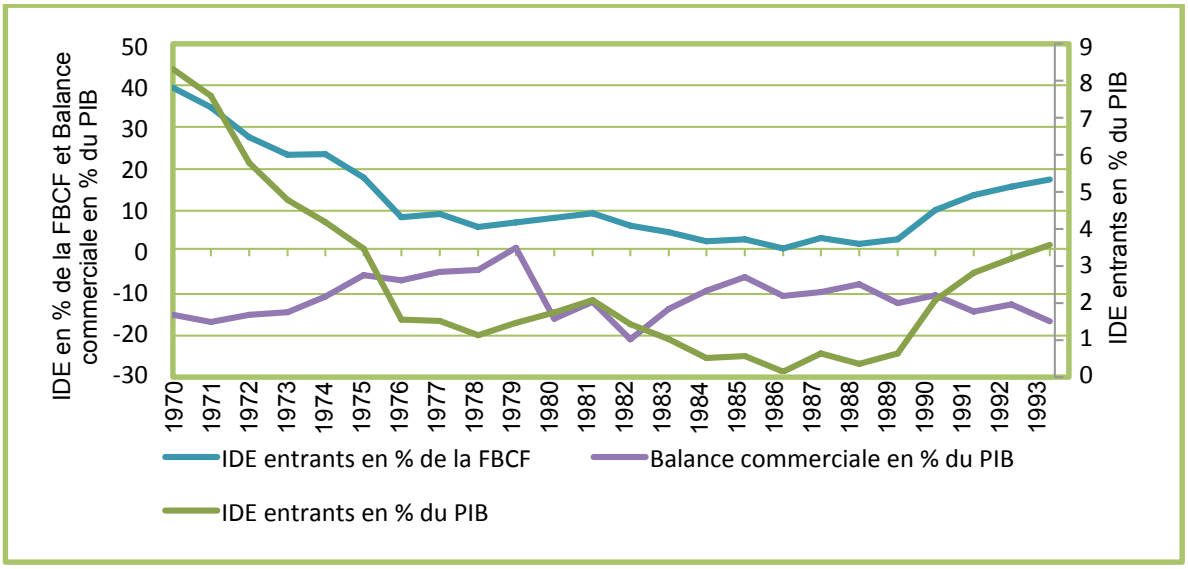

Source : Base UNCTAD – Stat (sauf mention contraire tous les graphiques suivants utilisent cette source)

Figure 10. Evolution annuelle des réserves de devises étrangères

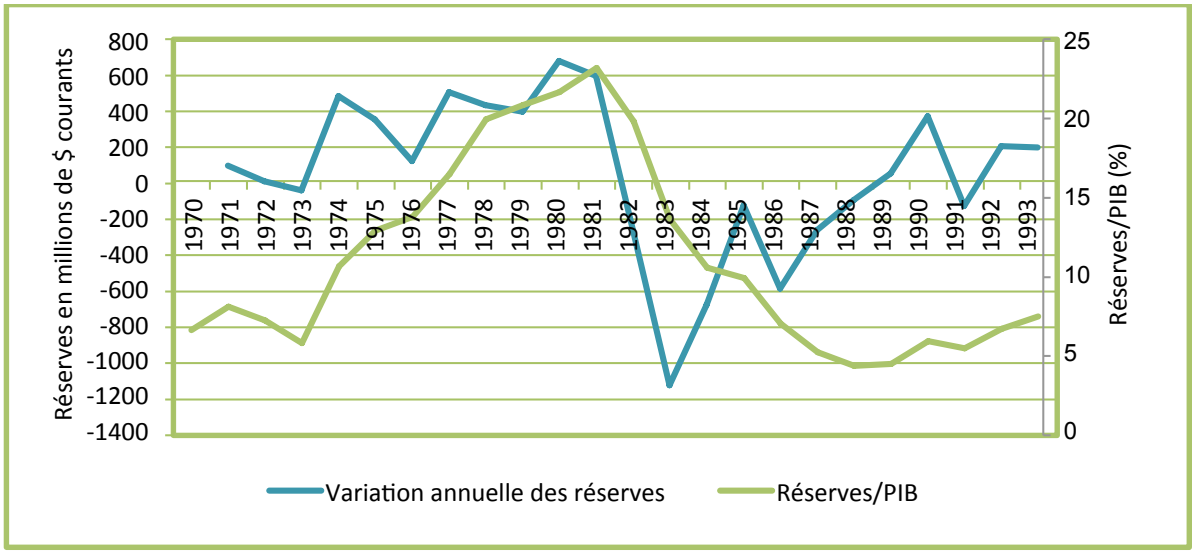

Ces déficits de la balance des paiements sont bientôt suivis d'une forte augmentation des taux d'intérêt qui fait exploser le taux d'endettement. Les plans d'ajustement structurels déployés par le FMI et les politiques procycliques pénalisent la croissance et renforcent l'enfermement des îles dans la spirale de l'endettement.

Figure 11. Taux de croissance annuel des déterminants intérieurs du PIB du CARICOM

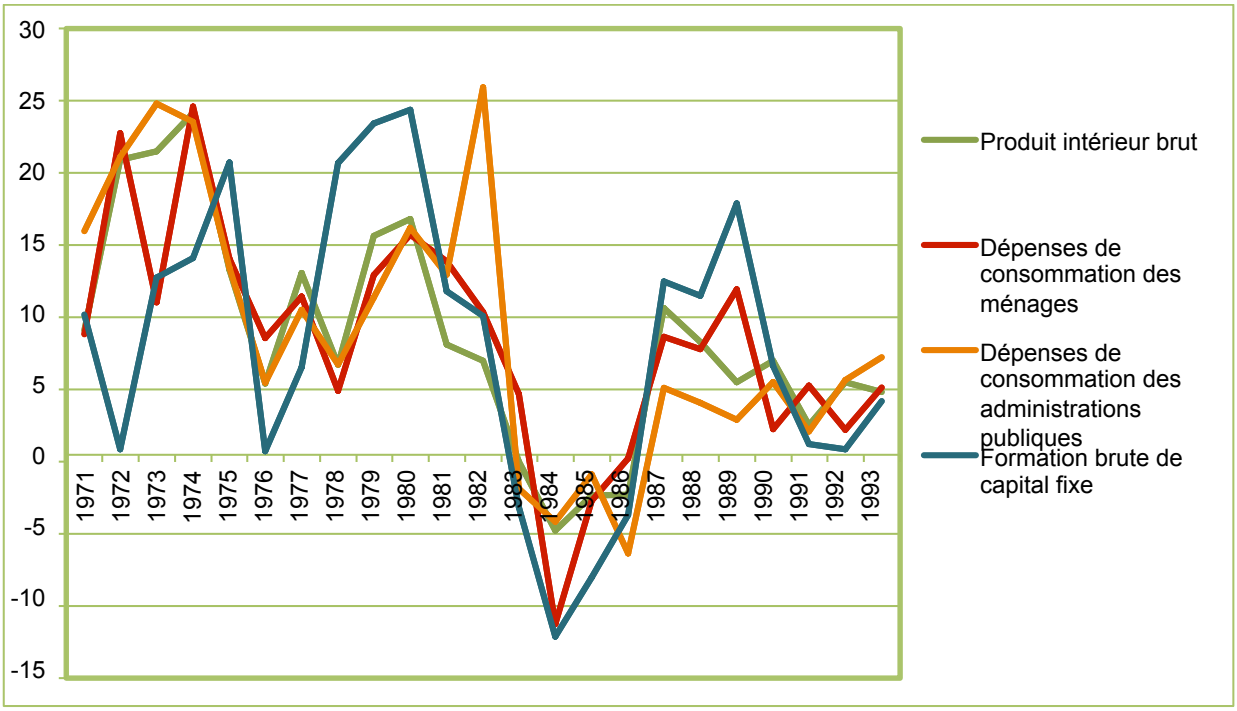

Figure 12. Taux de croissance annuel du PIB par tête

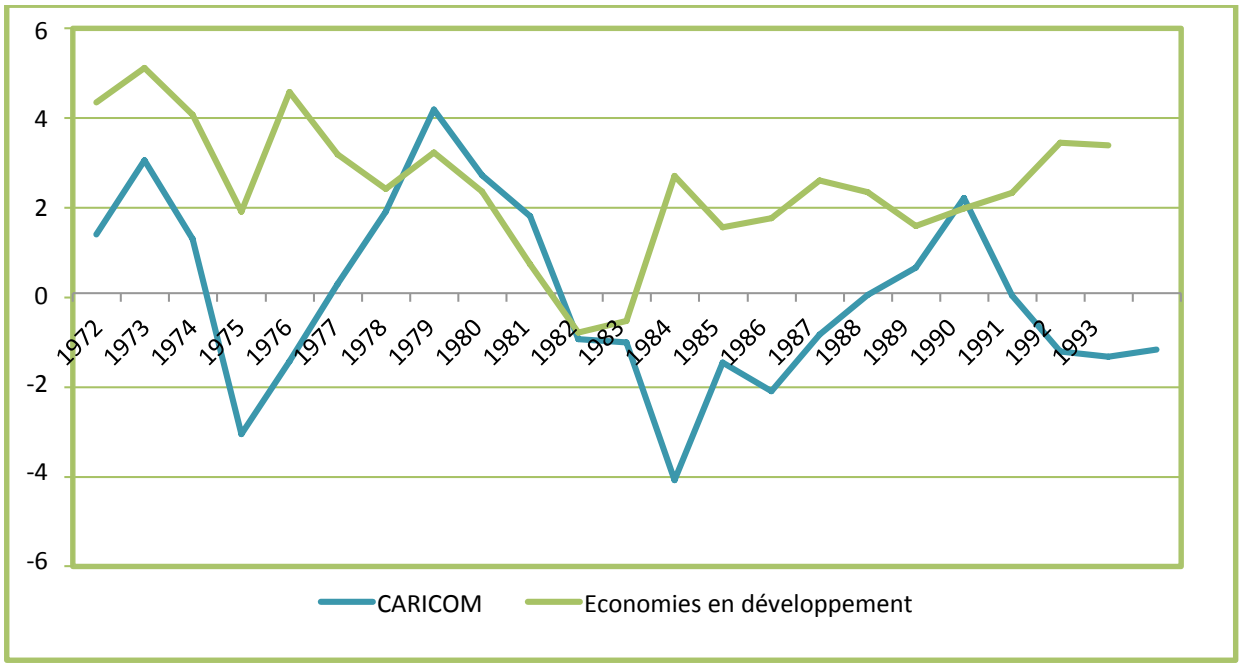

Figure 13. Evolution de l'endettement des pays membres du CARICOM

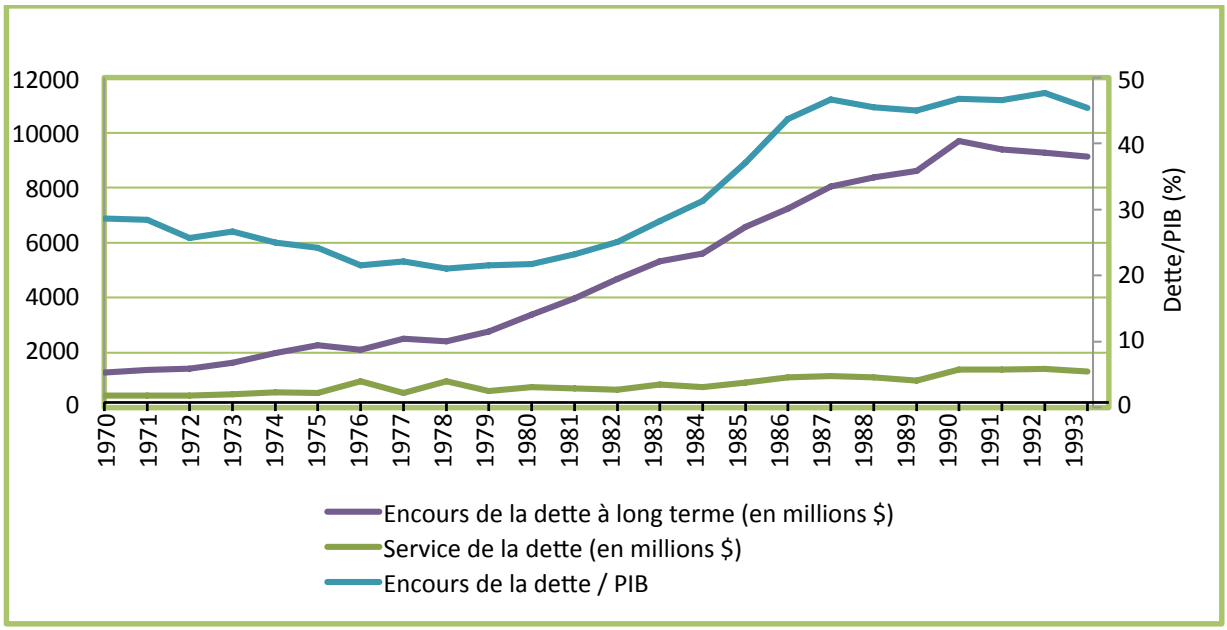

La crise économique se transforme alors en crise sociale : les Etats qui compensaient jusqu'à présent les limites du marché par le biais de systèmes de clientèles, se voient contraints de réduire le volume de leurs dépenses ; les infrastructures sanitaires et les programmes redistributifs périclitent, provoquant une dégradation des conditions de vie des plus pauvres. La crise frappe plus fortement encore les femmes, qui, dans les Caraïbes comme dans les Mascareignes, assument la gestion de foyers souvent monoparentaux et doivent assumer une double tâche économique et domestique. Parallèlement, les atteintes écologiques provoquées par le développement apparaissent de plus en plus visibles, tant dans la destruction des milieux au profit des activités touristiques, industrielles et de l'urbanisation, que dans les rejets qui menacent l'intégrité des grands cycles écologiques, notamment hydrauliques, contaminés par les effluents et les intrants agricoles et industriels.

b) L'invention des Petites Economies Insulaires en Développement

Aussi, lorsqu'en 1992, l'Organisation des Nations Unies met à l'ordre du jour durant la Conférence de Rio 1992, la notion de développement durable, les Etats insulaires, qui concentrent tous les défis qui se posent à l'humanité, saisissent cette opportunité pour plaider leur cause. En 1990, une quarantaine d'îles en développement, membres des Nations Unies fondent l'*Alliance of Small Island States (AOSIS)* pour peser dans les négociations internationales sur le climat et le développement. Ils trouvent un écho favorable à l'ONU, qui

accorde une attention notable aux Etats insulaires en développement depuis les années 70. Depuis sa 4e session en 1976, la CNUCED insiste régulièrement sur les spécificités des îles en développement nécessitant l'adoption de mesures particulières[52].

Qu'ils émanent de représentants nationaux, de fonctionnaires onusiens ou d'experts internationaux, ces discours portent les traces des privilèges de leurs rédacteurs et reproduisent des affirmations essentialistes et totalisantes qui insistent sur la nécessité de venir en aide à des îles incapables. La première mention des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) intervient dans la résolution 45/202 du 21 décembre 1990 par laquelle l'Assemblée Générale des Nations Unies « *engage les pays en développement insulaire à continuer d'adopter des politiques de développement qui leur permettent de surmonter leurs handicaps spécifiques et à adopter des mesures pour protéger et remettre en état leur écosystème fragile, et invite la communauté internationale à les y aider* ». Le chapitre 17 de l'Agenda 21 consacré à la « protection des océans » et des mers, des « zones côtières » et à la « protection, utilisation rationnelle et mise en valeur de leurs ressources biologiques », introduit un sous-chapitre dédié à la problématique des PEID. L'ONU décide ensuite d'organiser régulièrement une conférence mondiale sur leur développement durable, dont les premières éditions se tiennent à la Barbade en 1994 et à Maurice en 2005. A l'image de la première déclaration onusienne, ces manifestations sont le point d'orgue d'une mise en scène victimaire, qui joue avec les stéréotypes coloniaux sur les îles. L'introduction du Programme d'Action de la Barbade plante le cadre : « *Les îles ont toujours évoqué l'image d'un paradis mais aujourd'hui leurs lagons bleu azur, leurs récifs de coraux et leurs luxuriantes forêts tropicales sont de plus en plus menacés* ». Espaces menacés par essence, ces îles « *s'efforcent* (…) *de lutter pour survivre dans une économie mondiale complexe* », au risque de « *sacrifier* » « *leurs écosystèmes fragiles* » et leurs populations. Leur survie nécessite donc un traitement bienveillant : « *Pour renverser cette tendance, ces îles ont besoin de l'aide de la communauté internationale*. ».

A travers la catégorie des P.E.I.D. ressurgit le postulat d'une unité des îles, présentant des propriétés communes, qui surpassent leurs différences et les distinguent résolument des autres Etats. Dans la pratique, cette catégorie floue réunit des territoires très hétérogènes, tant en terme de taille que de structures et de performances économiques.

[52] Philippe Hein. Small island developing States : origin of the category and definition issues In CNUCED. Is a special treatment of small island developing States possible? 2004. p.4

Tableau 3.Liste des PEID membres de l'AOSIS

Pays	Superficie (km²)	Population en 2010	te en 2009 ($ const	IDH en 2011
Antigua-et-Barbuda	442	88 710	11 111	0,764
Antilles néerlandaises	800	200 689	19 512	nd
Bahamas	13 943	342 877	19 316	0,771
Barbade	430	273 331	10 791	0,793
Cap-Vert	4 033	495 999	2 608	0,568
Comores	2 235	734 750	570	0,433
Cuba	109 884	11 257 979	4 803	0,776
Dominique	751	67 757	5 042	0,724
Fidji	18 272	860 623	3 481	0,688
Grenade	344	104 487	5 524	0,748
Haïti	27 750	9 993 247	443	0,454
Îles Cook	236	20 288	9 985	nd
Îles Marshall	181	54 038	2 706	0,563
Îles Salomon	28 896	535 699	1 040	nd
Îles Vierges britanniques	151	23 276	44 191	nd
Jamaïque	10 990	2 741 052	4 103	0,727
Kiribati	726	99 546	1 137	0,624
Maldives	300	315 885	3 196	0,661
Maurice	2 040	1 299 172	5 702	0,728
Micronésie	702	111 064	2 077	0,636
Nauru	21	10 255	2 930	0,663
Niué	8 870	1 468	7 446	nd
Palau	459	20 472	7 617	0,782
Papouasie Nouvelle Guinée	462 840	6 858 266	887	
République dominicaine	48 671	9 927 320	4 476	0,689
Sainte-Lucie	539	174 267	5 219	0,723
Saint-Kitts-et-Nevis	261	52 402	8 781	0,735
Saint-Vincent-et-les Grenadines	389	109 333	4 771	0,717
Samoa	2 831	183 081	2 445	0,688
Sao Tomé-et-Principe	964	165 397	1 033	0,509
Seychelles	455	86 518	12 857	0,773
Singapour	710	5 086 418	28 644	0,866
Timor-Leste	14 874	1 124 355	410	0,495
Tonga	747	104 058	2 525	0,704
Trinité-et-Tobago	5 130	1 341 465	14 404	0,760
Tuvalu	26	9 827	2 507	0,583
Vanuatu	12 189	239 651	2 233	0,617

De multiples débats entourent la définition des critères et des seuils, notamment en matière de taille. Et la catégorisation est compliquée par le statut des territoires insulaires. Ainsi, selon Pierre Encontre, la liste des PEID « reconnus implicitement » par l'ONU regroupe 48 îles dont 14 territoires dépendants ; alors que l'AOSIS dénombre 39 Etats membres insulaires auxquels elle souhaiterait ajouter 11 (post)colonies, françaises et britanniques[53]. Face au constat d'un tel éclatement, il conviendrait de raffiner la catégorisation, d'établir des sous-ensembles selon les spécialisations productives, les performances, la vulnérabilité, etc. "*There are still common characteristics and problems*

[53] Pierre ENCONTRE. SIDS as a category : adopting criteria would enhance credibility In CNUCED. *Is a special treatment of small island developing States possible ?*

among island developing countries, but these characteristics and problems will be more usefully dealt with within subgroups and through comparisons between subgroups."[54]

Les discours que constituent les déclarations, les conférences, les documents de travail, les plans nationaux ou globaux, les comptes-rendus d'ateliers de travail, présentent des régularités marquées. L'échec relatif du développement, l'absence de croissance auto-entretenue, n'est pas attribuée à la perpétuation d'une gouvernementalité coloniale nationale et internationale (les termes « colonial » ou « postcolonial » ne sont jamais mentionnés, à l'exception d'un atelier de la Conférence de Maurice). Il ne questionne pas plus la pertinence du désir de transposer un modèle économique et social fondé sur l'établissement de grandes unités productives intensives en énergie et en matière dans de petites îles relativement isolées. Dans cette optique, le point commun essentiel des PEID réside dans une tentative de reconnaissance internationale de leurs handicaps et de leur vulnérabilité, comme des phénomènes inhérents à leur condition insulaire. Le tableau recense les principales affirmations qui jalonnent les documents recensés :

[54] Note du Secrétaire Général des Nations Unies. *Macroeconomic policy questions : trade and development. Specific measures in favour of island developing countries. Assemblée Générale des Nations Unies*. 2 aout 1996. p.5.

Tableau 4. Les P.E.I.D, des économies anormales?

Des économies caractérisées par le manque

Marché intérieur limité
Absence de ressources fossiles et minerais, manque de matières premières voire d'eau et de biens alimentaires.
Rareté du foncier
Taux d'épargne et formation de capital insuffisants
Population active peu ou pas qualifiée
Productivité globale des facteurs limitée
R&D faible
Déséconomies d'échelle affectant la production et les rendements des investissements privés et publics

Des économies isolées et marginales

Eloignement des grands marchés, des centres d'activités et des clubs de convergence.

Rôle marginal dans les échanges mondiaux

Situation de price-taker

Position périphérique, à l'écart des grandes lignes de transport affectant les gains tirés du commerce international

Des économies simplifiées et déséquilibrées

Concentration de la production et des exportations sur un petit nombre de biens et/ou de services
Liens intersectoriels limités
Industries compétitives rares ou absentes
Economie de rente, marquée par la faiblesse des activités exposées et la force d'activités protégées telles que l'import-distribution, le BTP, les transports…
Surreprésentation relative du secteur non marchand dans la valeur ajoutée et la population active employée.
Déficit de compétitivité
Déséquilibre structurel de la balance commerciale
Déficit budgétaire, dette publique et ratio d'endettement élevé
Déséquilibre structurel du marché du travail
Menaces sur l'équilibre de la balance des paiements

Des économies extraverties et vulnérables

Taux d'ouverture élevé
Polarisation des échanges avec une métropole ou une puissance régionale
Ecoulement des exportations sur des marchés protégés
Dépendance à l'égard des flux de capitaux extérieurs (transferts privés des migrants, dons et prêts publics, IDE)
Vulnérabilité de la croissance et de l'équilibre de la balance des paiements face à la volatilité des cours, la remise en cause des conditions d'écoulement de la production, la hausse des coûts des transports, les évènements naturels, les sorties de capital….

Une politique économique entravée

Politique budgétaire entravée par la faiblesse de la base fiscale (induite par les dispositifs incitatifs et la faiblesse de la valeur ajoutée), par l'importance de déficits publics structurels et par les déséconomies d'échelle affectant les dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Politiques monétaire et de change neutralisées par l'adoption d'une caisse d'émission monétaire, l'adoption d'une monnaie métropolitaine, ou contraintes par la mobilité des capitaux

2) Des économies faibles et vulnérables

La phrase introductive du point 17.123 de l'Agenda 21 dédié aux P.E.I.D, les présente sous l'angle de la déficience spécifique : « *Les petits Etats insulaires en développement, de même que les îles sur lesquelles vivent de petites collectivités, constituent un cas particulier du point de vue tant de l'environnement que du développement, car ils sont écologiquement fragiles et vulnérables. Leur faible étendue, leurs ressources limitées, leur dispersion géographique et leur éloignement des marchés sont autant de handicaps économiques et empêchent les économies d'échelle*. » La rhétorique des handicaps marque un tournant : dans les années 50 et 70, les théories économiques dominantes insistaient sur ces dimensions, en les couplant aux problématiques de l'héritage des structures de plantation, des phénomènes de path-depencency et de l'échange international. Ici ressurgit le déterminisme de la physis et des explications mono causales et totalisantes. Actualisant les raisonnements des économistes classiques, ces discours ramènent la soutenabilité à la capacité d'une économie à consolider et faire croître son capital ; ce capital générant des flux de biens et de services, qui conditionnent sa reproduction et le bien-être de la population. Les îles souffriraient alors d'un déficit de leur capital (écologique, économique et humain) induit par leurs caractéristiques géographiques.

a) L'île, incarnation de la contrainte

La petite taille, l'éloignement et les ressources naturelles limitées contraignent d'abord les capacités productives. Confrontées à l'impossibilité de mutualiser leurs infrastructures, les îles doivent assumer des coûts de construction et de fonctionnement considérables – notamment en raison des importations de matériaux et de ressources fossiles (renforcés par la fragmentation dans les archipels) – qui tranchent avec la faiblesse de leurs ressources. Philippe Hein cite ainsi l'exemple du port de Victoria sur l'île de Mahé aux Seychelles qui absorba jusqu'à 8% du PIB annuel[55]. Les déséconomies d'échelle et l'absence de ressources pèsent lourdement sur les coûts de production des industries de masse, qui ne disposent que d'un marché réduit (les possibilités d'exportation étant grevées par les différentiels de compétitivité et les coûts de transport).

[55] Philipe C. Hein. Problems of small island economies In Jean CRUSOL, Philippe HEIN et François VELLAS (dir). *L'enjeu des petites économies insulaires*. p.16

Figure 14. Indice de connectivité maritime de la CNUCED en 2011

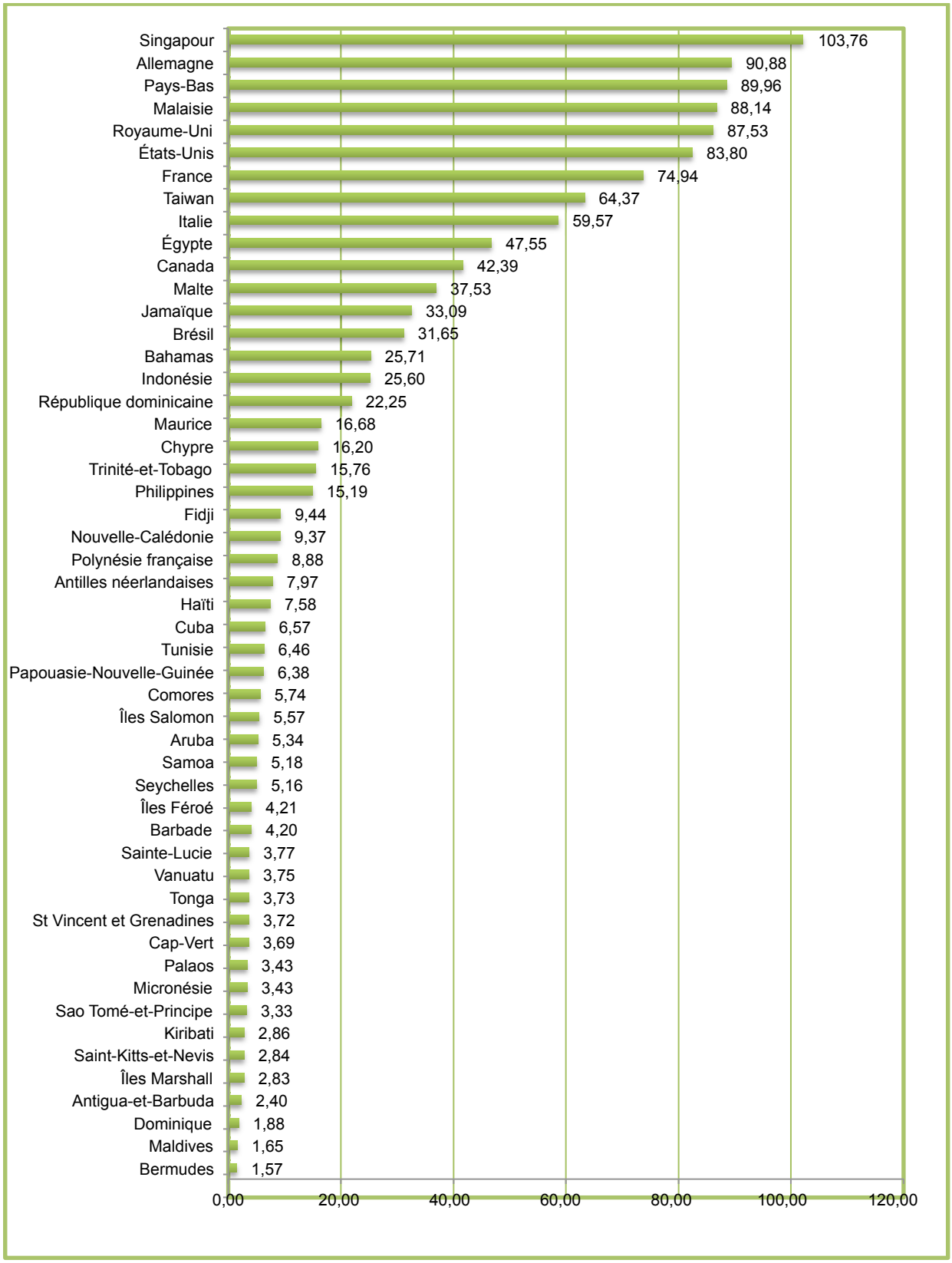

Ces surcoûts sont exacerbés par l'inadaptation des biens de production conçus, dans les continents, pour des marchés de masse. Et par la surrémunération relative d'un facteur travail peu productif, dû à la rareté du capital humain qualifié sous l'effet des déficits éducatifs et de l'émigration des talents. Pour Kinvi Logossah et Jean Michel Salmon, la productivité du travail entretient une relation positive avec la taille de la population active. Les petites îles seraient donc frappées par une double peine qui pénalise leur compétitivité-prix : une faible productivité et un coût du travail tiré par le haut en raison de la position de force des salariés sur un marché du travail restreint et très dualiste[56].

L'insuffisance de l'offre se traduit dans de nombreuses îles particulièrement handicapées, par une consommation finale supérieure au PIB. En 2009, ce ratio atteignait 83,1% en moyenne dans les P.E.I.D. contre 67,5% dans les PED et 82,5% dans les PDEM. Seules les îles qui présentent un fort potentiel d'exportation se situent sous la moyenne des PED : Antigua (44,8%), les Maldives (64,6%) et Trinidad et Tobago (62,6%) spécialisée dans le raffinage pétrolier.

Figure 15. Part de la consommation finale dans le PIB en %

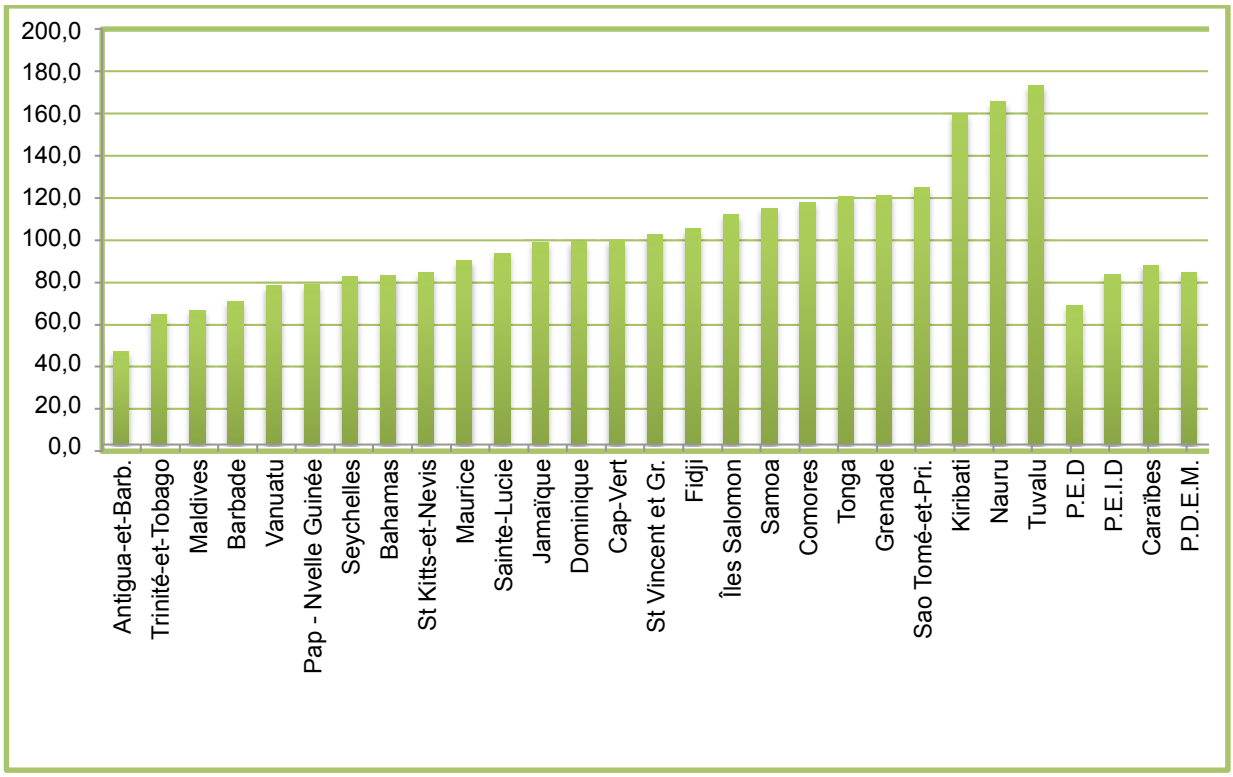

[56] Kinvi LOGOSSAH et Jean Michel SALMON. L'enjeu de la notion de petite économie insulaire In Nadine LEVRATTO (dir.). *Comprendre les économies d'outre-mer*. p.39

Les déterminismes insulaires seraient les principaux responsables de la simplicité relative de la structure de l'économie. Les îles en développement ne comptent qu'un nombre réduit d'entreprises, concentrées dans une poignée de secteurs. Le manque d'acteurs et la faible diversification des activités privent ces économies des externalités positives que génèrent la concentration et la proximité et les relations horizontales et verticales telles que la circulation de l'information et des savoirs et des expériences et les effets d'entraînements susceptibles de réduire le risque tout en améliorant le potentiel innovant du territoire et sa capacité à générer une croissance endogène auto-entretenue. Les îles sont prises dans un cercle vicieux : la concentration de l'activité exacerbe le risque dans des secteurs neufs ou exposés, et déclenche donc des effets d'éviction de l'investissement productif qui se concentre dans les secteurs établis ou abrités. Par rapport à la moyenne des pays en développement et des pays développés, les P.E.I.D. se caractérisent par la surreprésentation sectorielle du commerce et des services touristiques (dont la part dans la valeur ajoutée atteint en moyenne 18,3% dans les décennies 90 et 2000 contre une moyenne de 14,5% dans les PED et 15% PDEM) et des transports (8,29% en moyenne contre 7,3 et 6,7%), qui constituent à eux deux 45,4% de valeur ajoutée du tertiaire contre 31% dans les PDEM ; et de la construction (7,47% contre 5,8%). Inversement, les activités de fabrication ne participent qu'à hauteur de 11% du PIB contre 22% dans les PED et 19,52% dans les PDEM.

Figure 16. Structure de la valeur ajoutée des P.E.I.D (en %)

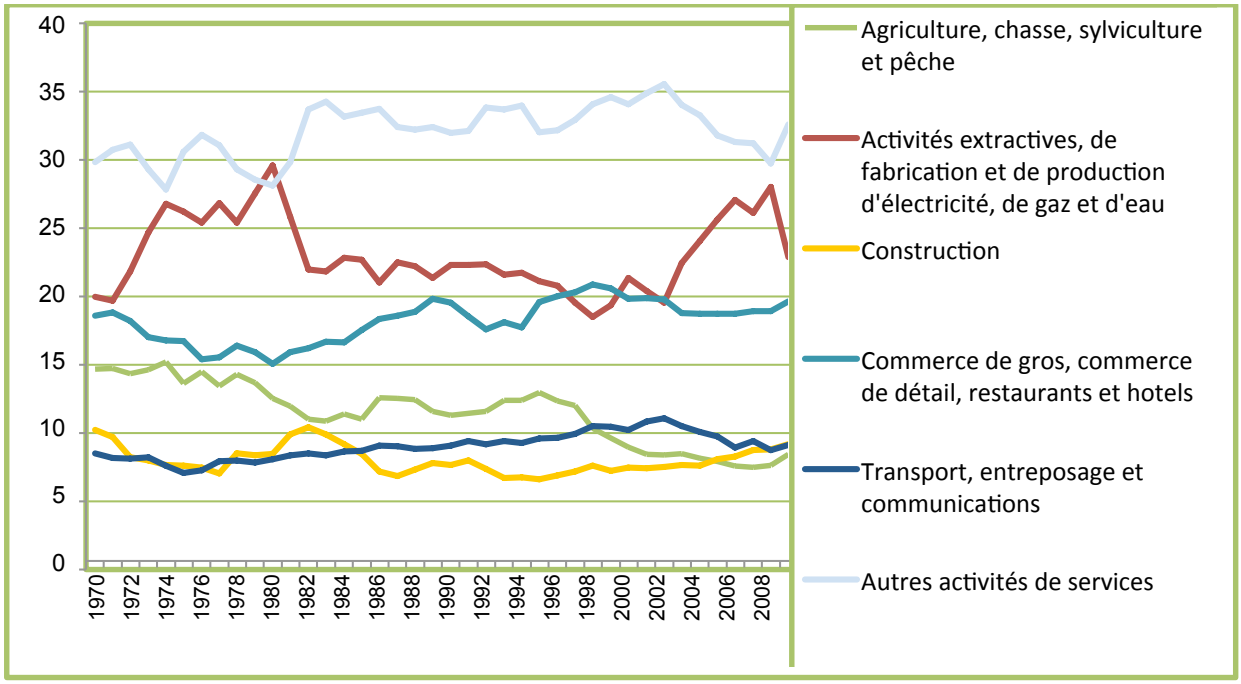

Figure 17. Structure comparée du PIB des P.E.I.D. des PED et des PDEM en 2008 (en %)

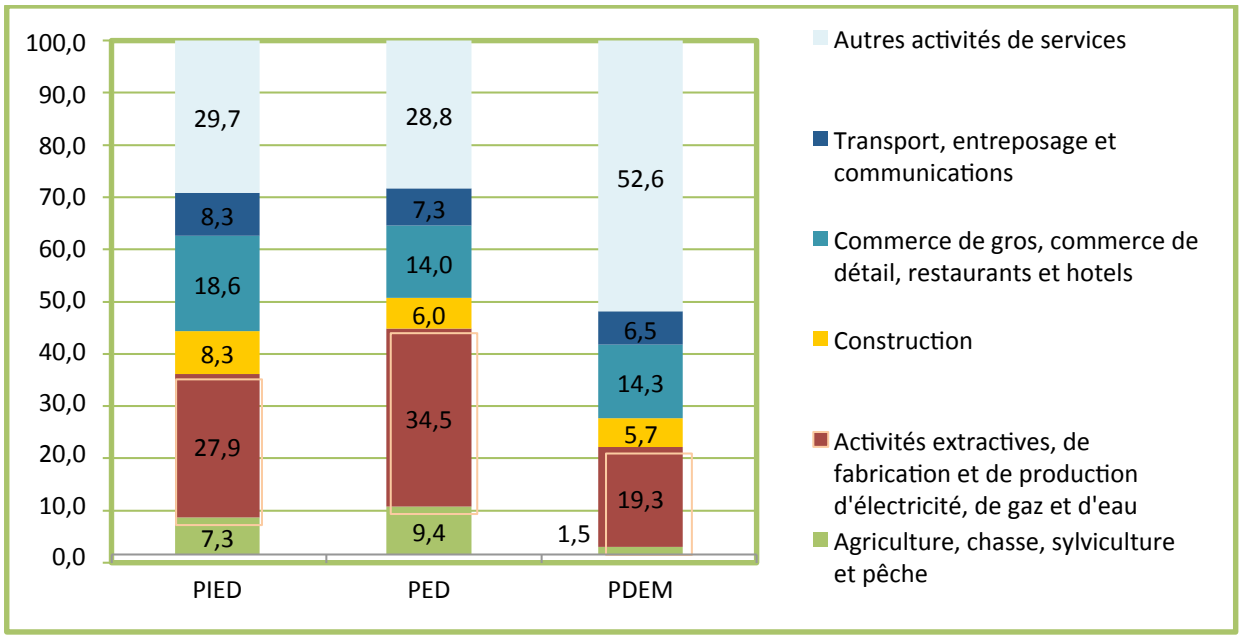

Le décalage entre la stagnation relative des îles et le dynamisme des grands centres mondiaux, où les effets d'accumulation et d'entraînement jouent pleinement, les expose à la polarisation mondiale des investissements. Compte tenu de leur absence de liens productifs avec ces centres, de leurs handicaps, de la désarticulation de leur économie et de leur vulnérabilité, elles n'offrent que des rendements risqués, qui les marginalise sur les marchés

Figure 18. Evolution de la part des P.E.I.D. dans les flux d'IDE mondiaux (en %)

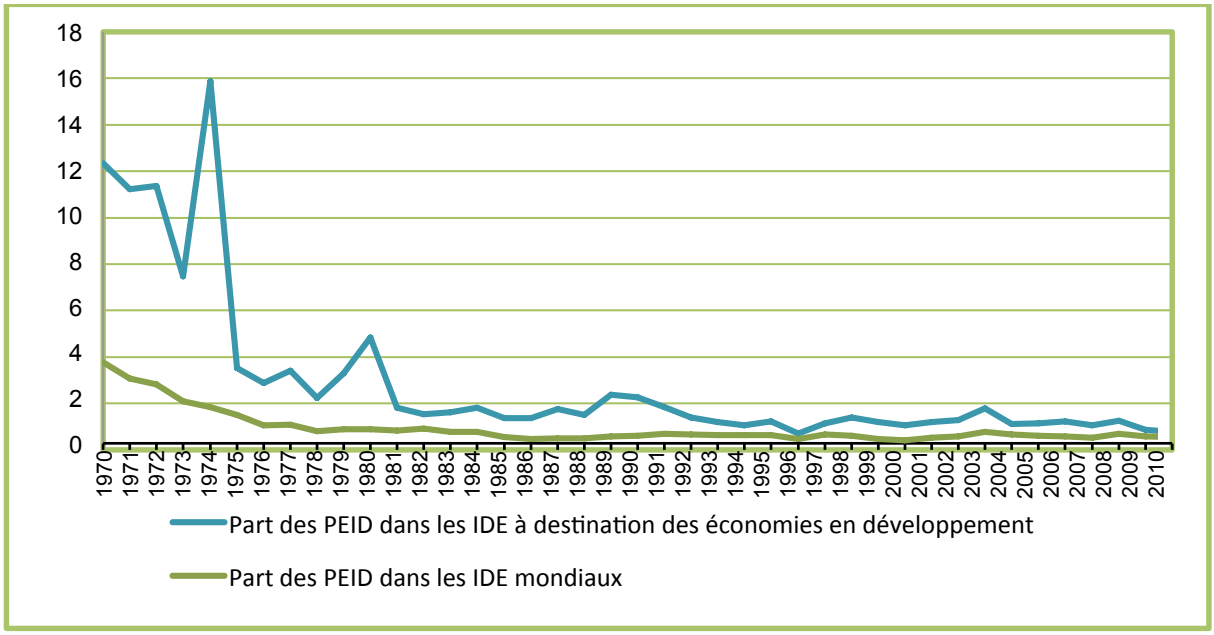

Figure 19. Taux d'intérêt moyen du crédit aux entreprises en 2009

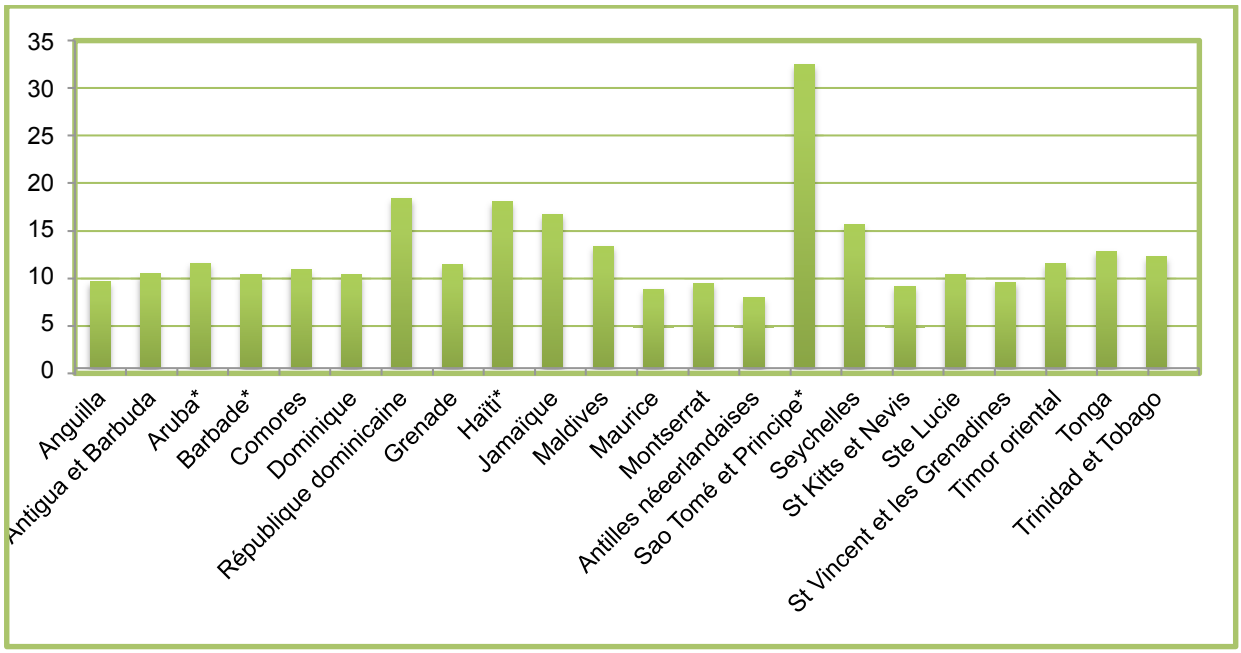

(* = données 2008)

La difficulté à attirer des acteurs extérieurs et les coûts du crédit – exacerbés par l'incertitude – restreignent l'entrée de nouveaux acteurs et renforce la prégnance des oligopoles et des monopoles. Les structures productives des îles sont marquées par un très fort dualisme, opposant une myriade de micro-entreprises et un petit nombre d'acteurs qui réalisent l'essentiel de la valeur ajoutée et de l'emploi du secteur. Face à la faiblesse relative du tissu productif et la précarité de la base fiscale, ces acteurs disposent donc d'un pouvoir de négociation colossal vis-à-vis des pouvoirs publics, dont ils tentent d'obtenir de nouvelles barrières à l'entrée, la concession d'avantages.

Les P.E.I.D. e trouvent ainsi prisonnières d'un cercle vicieux : la faiblesse des dotations initiales compromet les possibilités d'action et d'accumulation endogènes qui pourraient permettre d'améliorer la quantité et la qualité de leur capital multidimensionnel. Le déterminisme d'une inaptitude et d'une passivité insulaire est consacré. Le point 17.135 estime que « *La capacité totale d'action des petits Etats insulaires en développement sera toujours limitée* ». Une alternative périlleuse s'offre alors. Si l'île se replie sur elle-même, ses ressources et son marché, elle semble condamnée à la régression et à la stagnation dans un équilibre de bas-niveau. Inversement, en s'ouvrant vers l'extérieur, en développant sa

production de valeur d'échange, pour développer ses capacités, l'île s'expose à des mouvements qui la dépassent, subit une grave vulnérabilité.

b) Une vulnérabilité hors norme

La vulnérabilité s'exprime alors par une surexposition aux chocs et une résilience limitée, qui obère l'aptitude des économies insulaires à atténuer, compenser et digérer les effets de ces perturbations et par là-même leurs capacités de production et d'accumulation, directement frappées. Les PEID cherchent en effet à contrecarrer les effets de taille et d'éloignement par une forte ouverture internationale, supérieure à la moyenne des PED :

Figure 20. Evolution du taux d'ouverture de l'économie

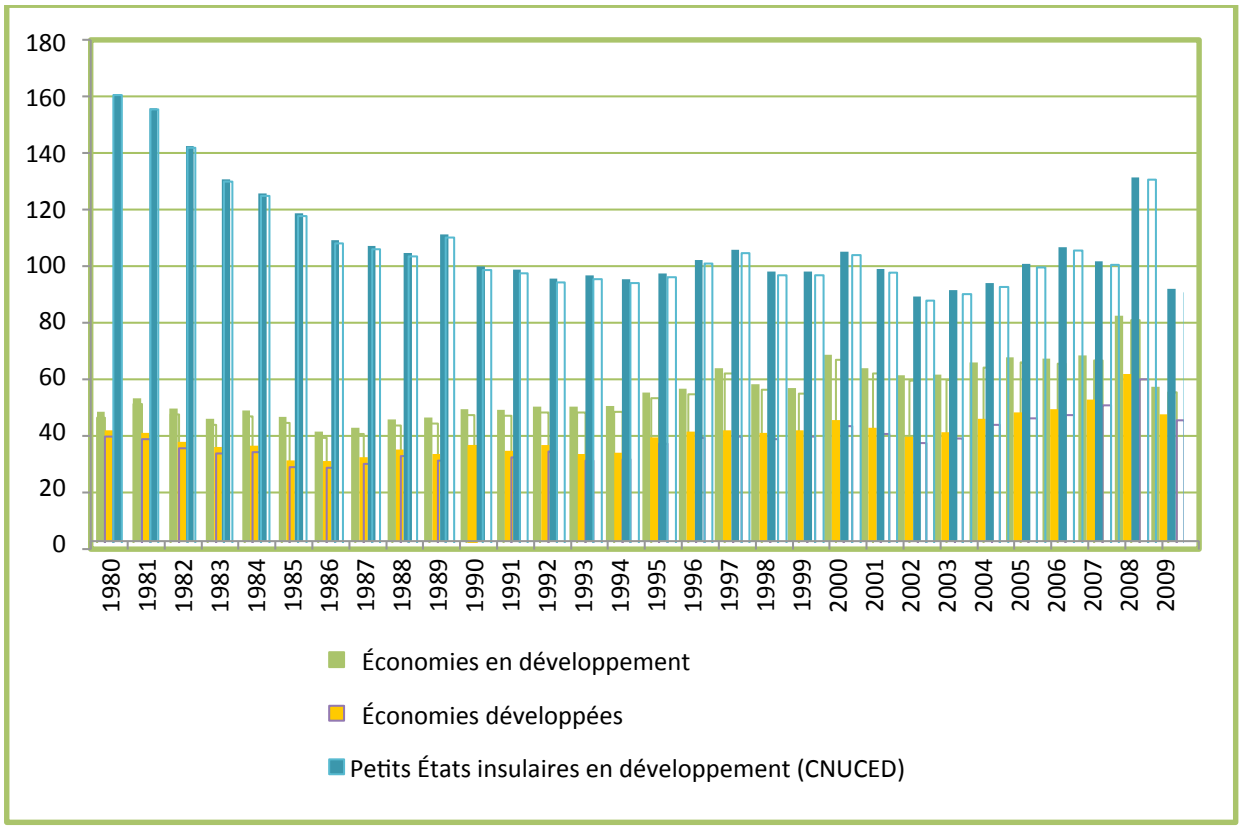

Mais leur croissance repose sur un éventail limité d'exportations

Figure 21. Indice de concentration des exportations :

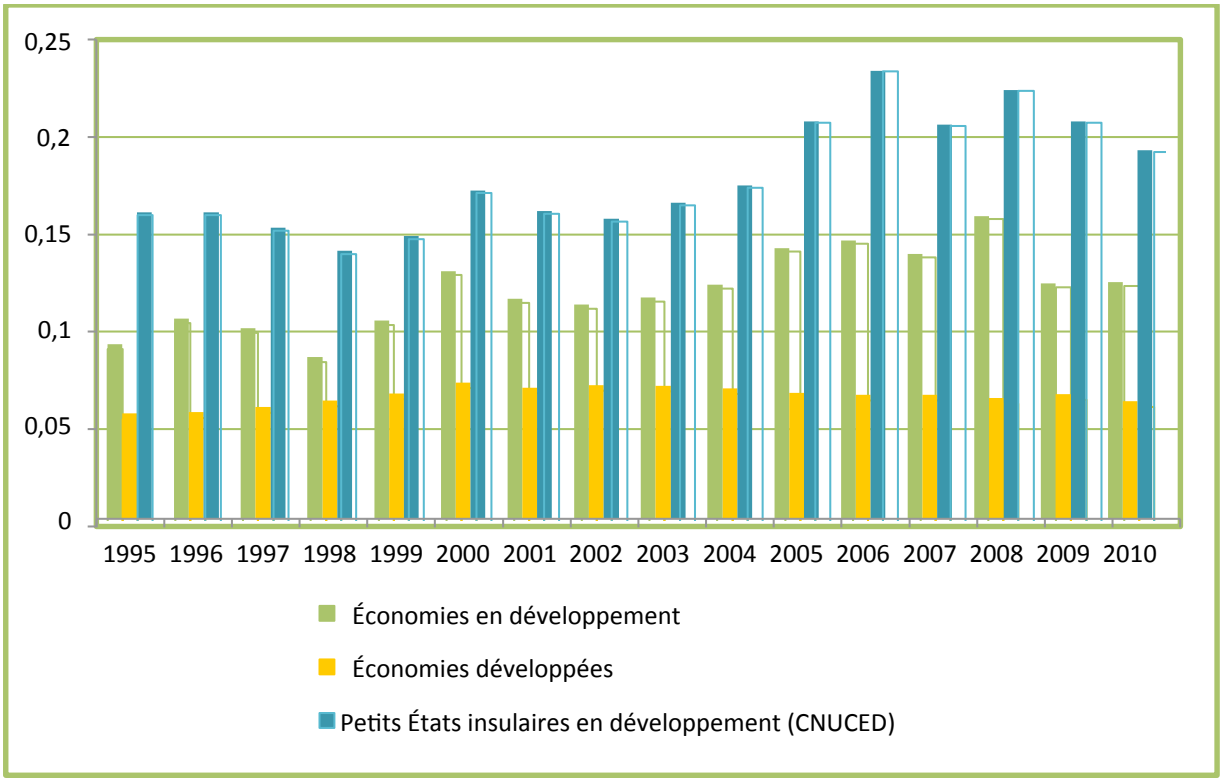

Cette surexposition au risque par l'ouverture et la concentration des échanges n'est pas présentée comme une invention humaine, un héritage de l'histoire ou des plans de développement, mais comme une donne naturelle, découlant de déterminismes géographiques. D'après la Task Force Commonwealth / Banque mondiale sur les petits Etats « *Because of their narrow resource base and small domestic markets, many small states are necessarily relatively undiversified in their production and exports*"[57]. La concentration de l'économie et des exportations accroît leur vulnérabilité. Pour le point 4 de la Déclaration de la Barbade, ces économies « *sont tributaires du commerce international, mais n'ont pas les moyens d'influer sur les conditions de celui-ci* ».

Ces effets sont accentués par la nature des biens et des services exportés. La plupart des PEID se sont spécialisés dans des produits standards, à faible valeur ajoutée.

[57] The Commonwealth Secretariat / World Bank Joint Task Force on SMALL States. Small states : meeting challenges in the global economy. Avril 2000.p.5

Figure 22. Structure des exportations des P.E.I.D (en %)

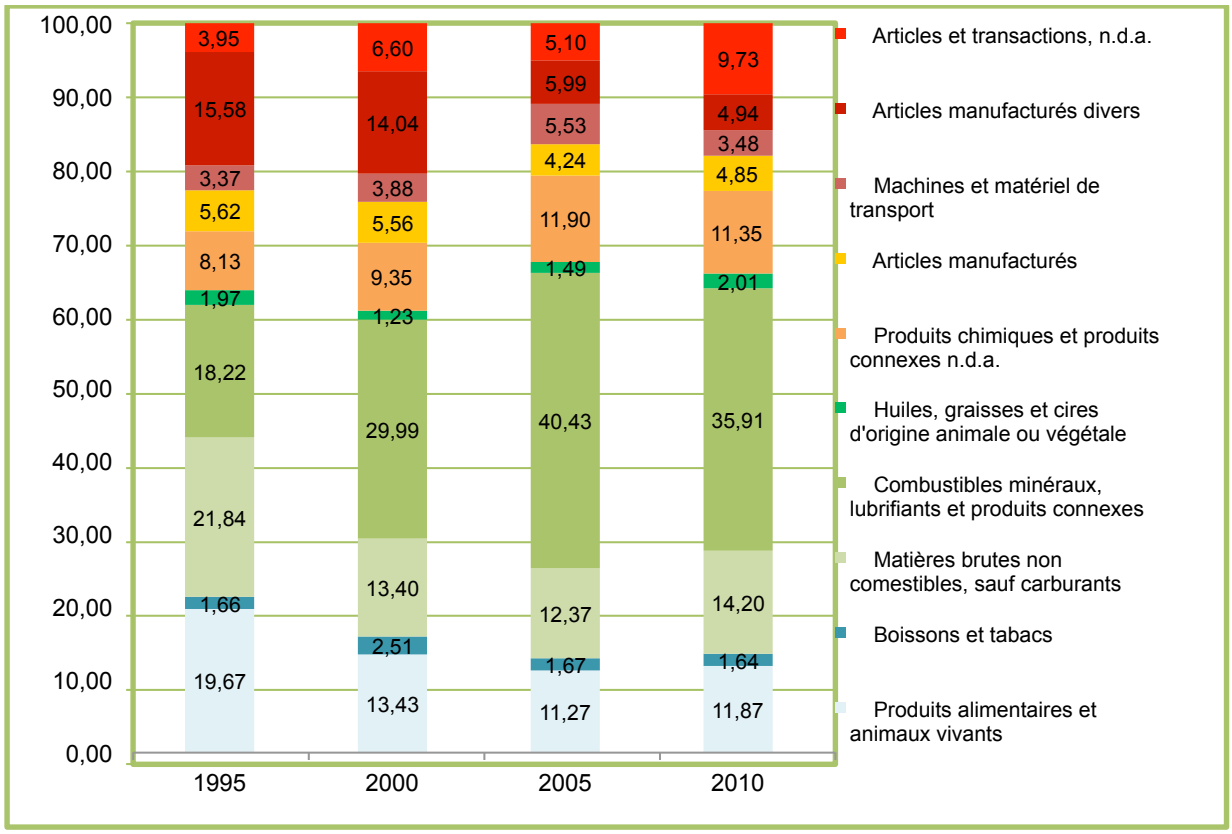

Figure 23. Part des exportations de hautes technologies

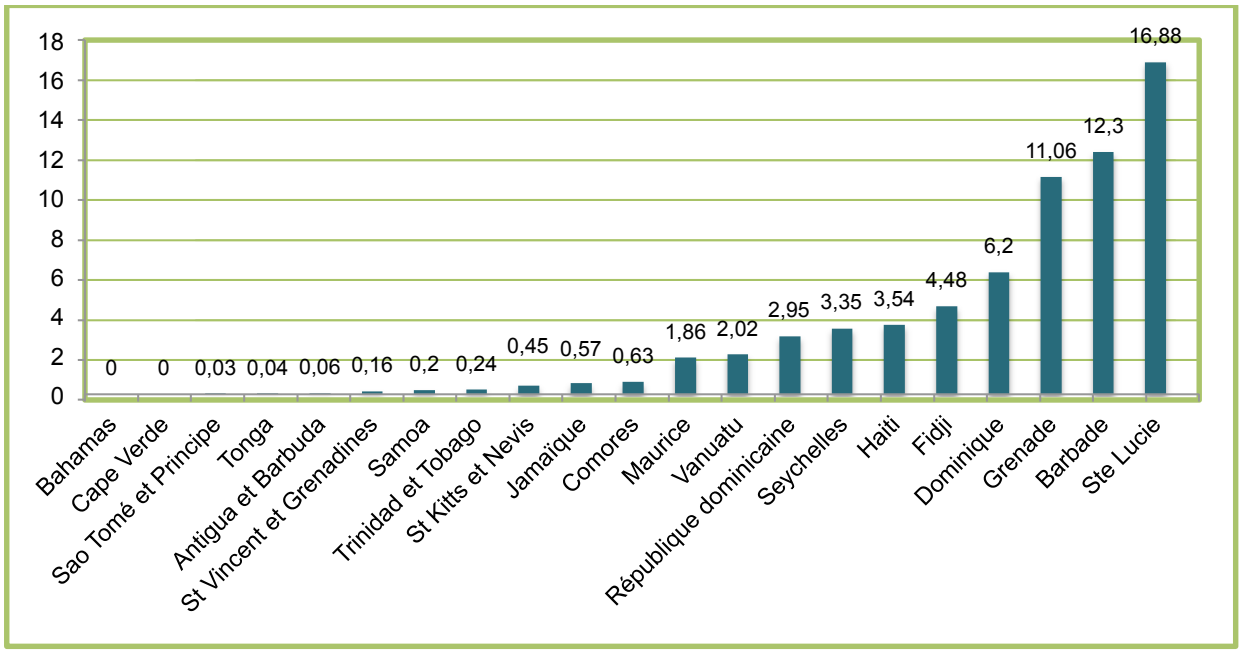

Sur les marchés concurrentiels, leurs spécialisations standards ne leur permettent donc pas de jouir d'une compétitivité hors-prix voire du monopole que confère la différenciation de

l'offre. Ils sont donc confrontés à des producteurs continentaux, qui disposent logiquement d'une meilleure compétitivité prix et les marginalisent.

Figure 24. Evolution de la part de marché mondial des PEID

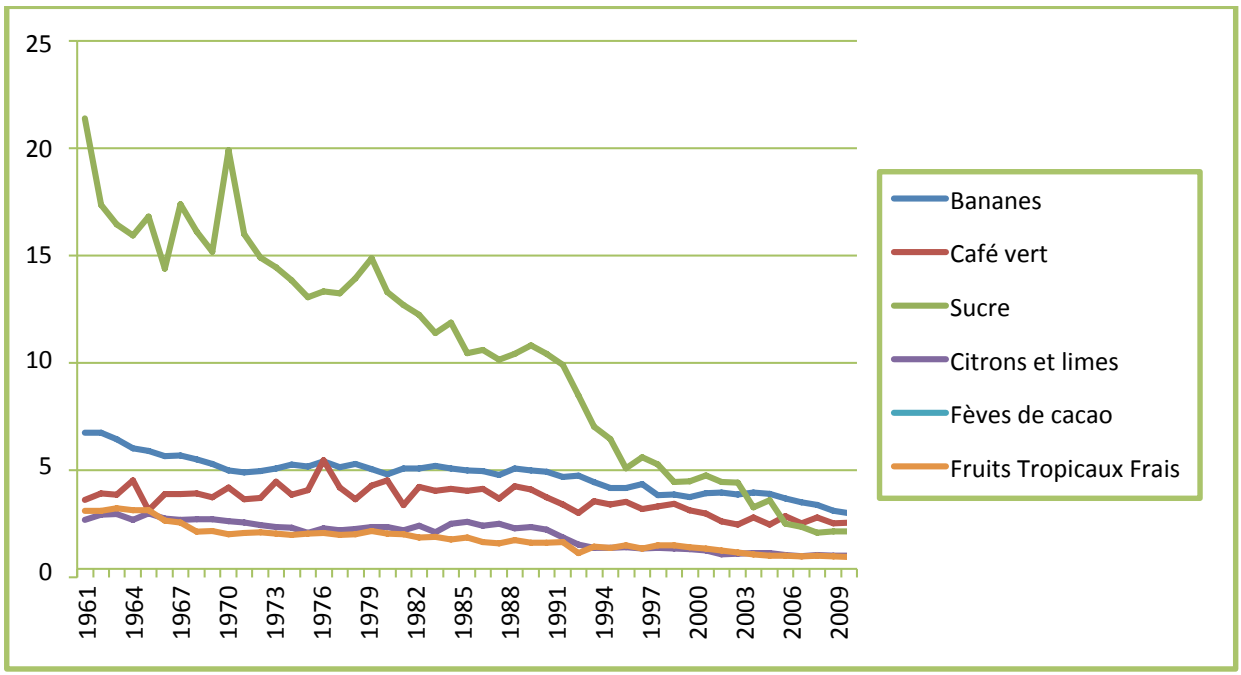

Figure 25. Evolution de la part des PEID dans les exportations mondiales de biens et de services

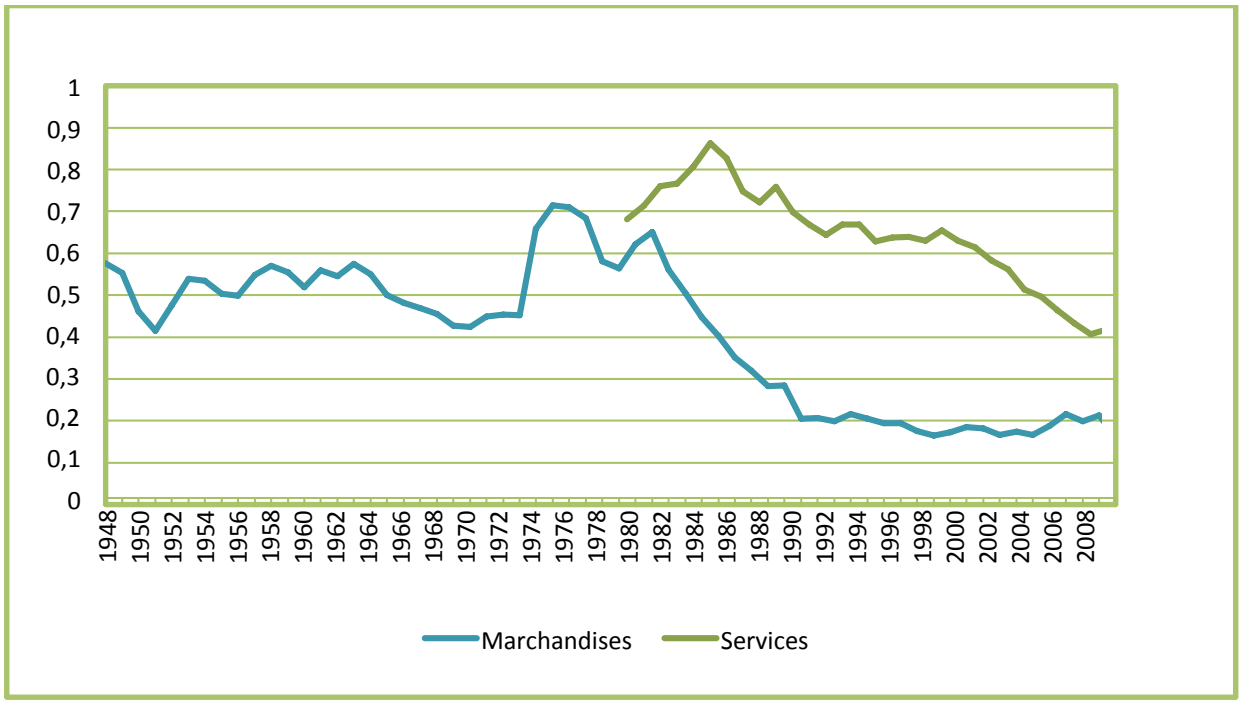

Cette absence d'influence sur les prix se double d'une forte volatilité des cours et de la demande qui confèrent une grande irrégularité à leurs recettes d'exportation.

Figure 26. Indice de prix des produits de base sur les marchés libres (base 100 en 2000)

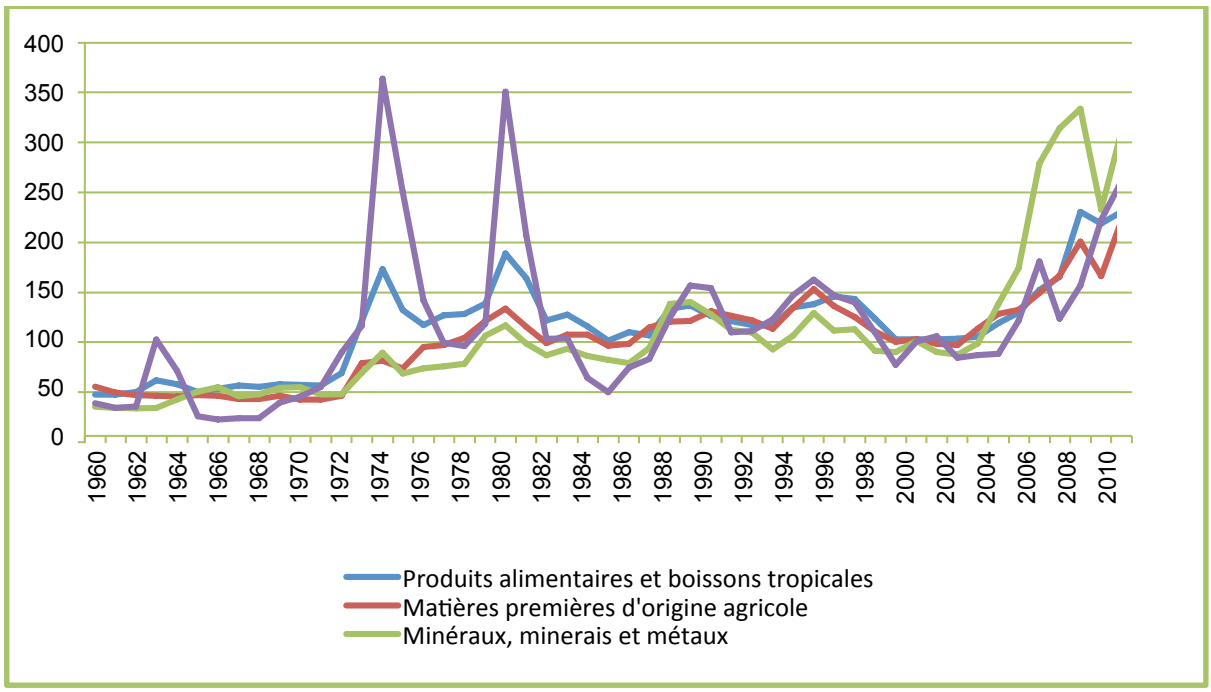

Figure 27. Taux d'évolution annuel des recettes d'exportation de biens et de services

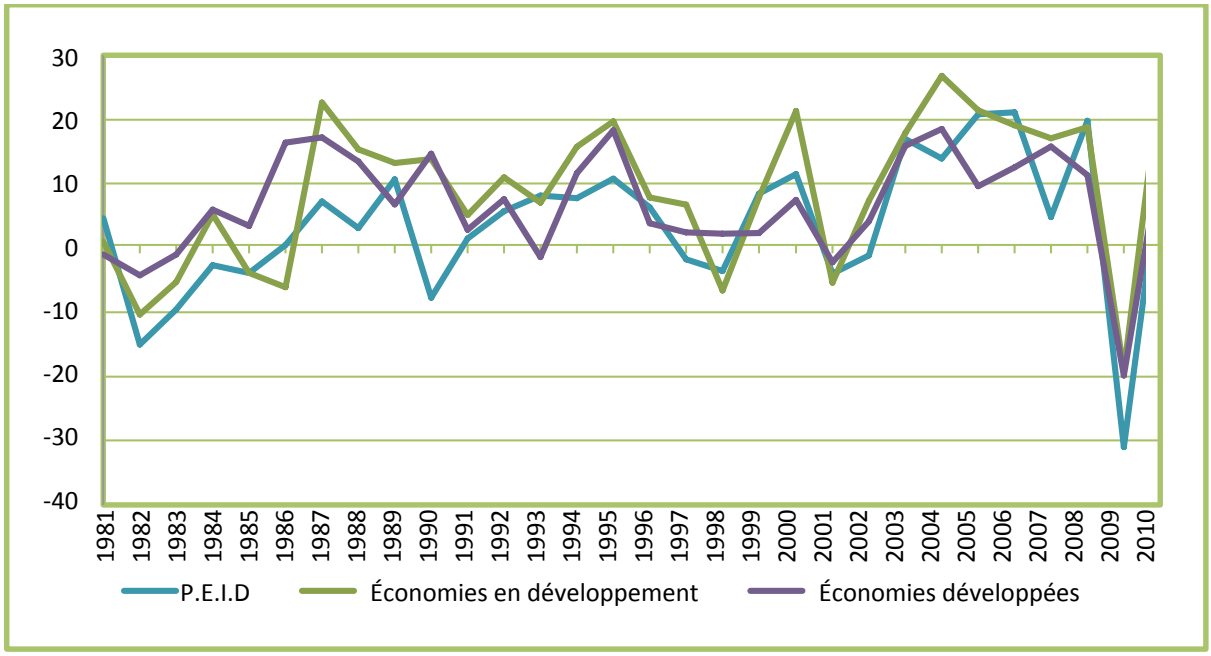

L'exclusion et l'incertitude sont tempérées par l'existence de marchés préférentiels, régis par des accords commerciaux asymétriques tels que les Accords ACP, réformés en

Accords de Partenariat Economique, et leur équivalent américain du Caribbean Bassin Initiative. Mais, les PEID se trouvent dans une relation inégale vis-à-vis de grandes puissances, qui ne dépendent pas de ces importations et qui visent essentiellement des objectifs géopolitiques. Ils sont donc confrontés aux décisions de leurs partenaires (comme l'abolition des Accords Multifibres aux dépens de l'industrie textile mauricienne) ou à la remise en cause de ces dispositifs devant l'OMC, au nom du respect de la clause de la nation la plus favorisée. Et souvent concurrencés par de grands Etats en développement, également éligibles. Ainsi au sein du dispositif ACP, l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Angola assuraient à eux seuls 56,3% des importations de l'UE et absorbaient 53,8% de ses exportations contre 8,6 et 7,4% pour les 10 premiers P.E.I.D[58]. L'incertitude des recettes d'exportation est d'autant plus problématique que l'importation du développement et de la société de consommation thermo-industrielle dans les PEID engendre une explosion des importations d'énergie, de matériaux et de biens de consommation. A l'exception de Trinidad et Tobago, dont l'industrie (essentiellement pétrolière) représentait 60% de la valeur ajoutée en 2009, la totalité des économies insulaires enregistrent de lourds déficits commerciaux.

Tableau 5. Evolution de la balance commerciale en % du PIB

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2009
Antigua et Barbuda	-55,64	-74,71	-59,77	-59,27	-49,09	-53,81	-54,31
Bahamas	-187,54	-18,10	-27,60	-31,12	-27,09	-31,00	-28,09
Barbade	-34,31	-21,09	-28,42	-28,42	-34,54	-41,70	-30,37
Cap-Vert	-44,69	-55,31	-42,19	-49,61	-40,67	-43,21	-42,57
Comores	-14,50	-17,55	-13,80	-22,09	-14,66	-22,39	-29,71
Dominique	-64,19	-27,28	-37,61	-30,92	-35,00	-41,41	-52,22
Fijdi	-15,25	-17,79	-26,38	-17,30	-18,47	-30,18	-26,32
Grenade	-43,88	-36,62	-35,58	-36,78	-46,78	-55,32	-39,74
Jamaïque	-6,85	-23,81	-15,96	-21,25	-22,42	-26,52	-30,19
Kiribati	-40,62	-34,83	-58,24	-46,62	-53,86	-68,28	-36,71
Maldives	-38,89	-26,13	-30,04	-45,84	-44,83	-77,79	-62,46
Maurice	-15,65	-8,13	-16,39	-10,84	-8,67	-16,21	-20,61
Nauru	147,68	141,30	52,60	0,00	3,69	-83,29	-143,82
St Kitts et Nevis	-44,48	-42,57	-54,02	-49,57	-50,67	-40,15	-47,51
Ste Lucie	-39,64	-28,46	-32,92	-35,84	-44,05	-47,17	-39,66
St Vincent et Grenadines	-70,46	-14,16	-26,93	-35,27	-33,11	-45,81	-50,19
Sao Tomé et Principe	-2,31	-4,87	-14,07	-23,18	-35,30	-32,66	-44,92
Seychelles	-42,86	-34,39	-28,66	-28,74	-19,58	-36,11	-52,19
Iles Salomon	-10,54	-8,14	-10,11	3,94	-6,80	-19,74	-14,43
Tonga	-50,54	-60,17	-43,15	-31,15	-32,16	-42,72	-40,38
Trinité et Tobago	14,42	8,20	16,80	13,89	11,85	26,58	10,27
Tuvalu		-88,18	-32,50	-47,11	-42,09	-56,03	-50,19
Vanuatu	-28,42	-28,29	-43,10	-23,49	-21,68	-27,37	-36,37
P.E.I.D	-17,25	-7,95	-13,17	-11,22	-13,58	-10,76	-15,17

[58] Eurostat. *EU-27 trade in goods with ACP countries : a continued small trade surplus in 2010*

Les exportations de services tempèrent ces déficits sans pour autant les compenser:

Tableau 6. Evolution de la balance des biens et des services (en % du PIB)

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2009
Antigua et Barbuda	-24,27	-12,21	-1,76	-13,03	-5,28	-21,67	-25,44
Bahamas	-104,47	32,92	4,49	-1,88	-6,95	-9,03	-9,92
Barbade	-4,47	6,46	-1,68	-0,33	-10,01	-15,95	-4,52
Cap-Vert	-39,05	-38,82	-36,37	-44,20	-35,89	-33,36	-28,38
Comores	-20,45	-42,67	-23,21	-26,55	-5,22	-20,53	-32,45
Dominique	-58,99	-24,41	-29,95	-18,49	-16,95	-24,87	-32,97
Fijdi	-5,27	-2,41	-10,10	-5,52	-8,54	-14,43	-14,24
Grenade	-25,76	-24,87	-17,64	-11,64	-26,51	-46,92	-29,60
Jamaïque	-2,76	-11,43	-5,94	-10,26	-12,73	-17,88	-20,73
Kiribati	-51,62	-51,02	-79,52	-69,64	-73,91	-94,48	nd
Maldives	-17,27	11,21	7,42	-1,35	-1,60	-55,20	-27,20
Maurice	-14,34	-5,10	-8,96	-3,55	1,90	-5,50	-9,88
Nauru	150,35	146,18	58,17	5,31	11,65	-75,47	-129,29
St Kitts et Nevis	-32,26	-21,31	-36,45	-33,26	-39,08	-20,76	-37,18
Ste Lucie	-18,77	-9,83	-11,03	-6,31	-13,10	-13,31	-17,95
St Vincent et Grenadines	-52,06	-7,41	-14,93	-23,88	-7,91	-23,33	-37,47
Sao Tomé et Principe	-4,57	-11,76	-17,12	-26,52	-30,74	-31,08	-45,06
Seychelles	-10,28	-5,18	-5,21	2,29	-3,25	-15,85	-27,78
Iles Salomon	-16,89	-25,09	-32,23	-2,31	-10,64	-20,16	-15,13
Tonga	-39,60	-54,59	-36,36	-34,33	-31,07	-40,98	-40,93
Trinité et Tobago	14,73	3,61	15,58	18,35	17,13	31,65	14,72
Tuvalu	nd	-80,67	-29,23	-43,23	-38,72	-51,53	-46,09
Vanuatu	nd	-11,38	-18,51	-4,51	2,04	-8,42	-11,49
P.E.I.D	-8,12	0,33	-2,28	0,14	-2,63	-1,39	-7,92

Ceci s'explique essentiellement par la structure de ces exportations, où le tourisme et le transport dépassent 70% des entrées de devises dans la totalité des P.E.I.D. à l'exception de Maurice et de St Vincent qui développent des services offshore à destination des entreprises.

Figure 28. Structure des exportations de services

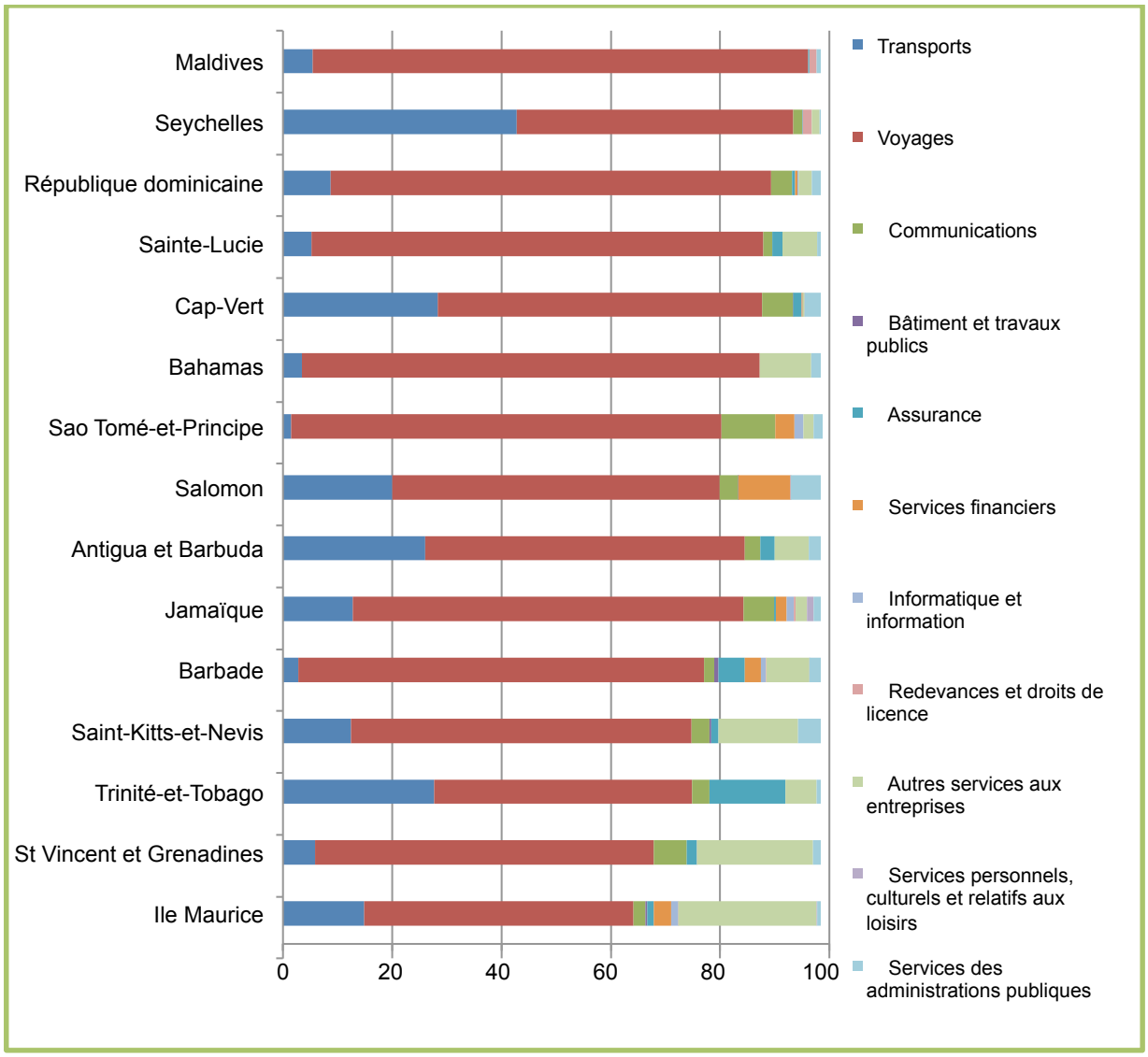

L'analyse rétrospective des trois dernières décennies révèle la forte instabilité de comptes courants généralement déséquilibrés :

Tableau 7. Evolution des comptes courants (en % du PIB)

	1980	1982	1985	1990	1995	2000	2005	2008
Antigua-et-Barbuda	-17,09	-30,16	-11,53	-7,91	-0,11	-6,37	-21,68	-29,45
Bahamas	-5,57	-7,39	-0,14	-1,16	-4,25	-11,45	-10,76	-15,95
Barbade	-1,94	-3,29	4,95	-0,45	0,54	-8,33	-17,04	-11,51
Cap-Vert	3,04	-10,55	-6,49	-1,24	-12,56	-10,76	-4,18	-13,16
Comores	-7,21	-10,23	-12,46	-4,30	-8,18	-0,22	-7,37	-11,10
Dominique	-24,20	-10,84	-6,39	-26,03	-18,36	-22,06	-25,42	-36,57
Fidji	-1,44	-6,99	1,62	-6,96	-5,60	-1,48	-9,97	-18,05
Grenade	0,36	-19,96	2,16	-20,92	-15,09	-21,60	-34,89	-39,61
Jamaïque	-4,47	-10,10	-11,81	-6,47	-1,51	-4,11	-9,60	-19,96
Kiribati	7,00	-6,60	-5,56	-22,27	7,22	-0,79	-19,10	-0,60
Maldives	-41,40	-25,63	-4,79	4,98	-4,55	-8,25	-36,41	-54,51
Maurice	-10,22	-3,77	-2,71	-4,61	-0,54	-0,81	-5,16	-10,46
Saint-Kitts-et-Nevis	-5,56	-14,55	-8,56	-29,50	-19,77	-20,11	-14,75	-31,70
Sainte-Lucie	-24,58	-18,36	-5,61	-13,71	-6,55	-13,40	-14,72	-35,08
St Vincent et Grenadines	-15,72	-12,84	3,28	-11,89	-15,22	-7,13	-22,70	-39,18
Sao Tomé-et-Principe	0,83	-30,85	-19,13	-10,03	-26,18	-26,18	-27,54	-49,57
Seychelles	-8,62	-22,44	-9,25	-2,86	0,23	-5,65	-18,76	-44,19
Îles Salomon	-8,48	-15,33	-17,39	-13,34	2,29	-12,11	-21,79	-18,51
Tonga	-11,29	10,89	2,68	4,94	-8,93	-6,10	-8,22	-19,46
Trinité-et-Tobago	5,72	-7,36	-0,65	9,06	5,51	6,67	22,49	32,80
Vanuatu	..	-6,54	-7,50	-3,45	-6,42	1,78	-8,38	-10,62

L'équilibre de la balance des paiements et la croissance des PEID dépend donc de leur capacité à sécuriser les flux de capitaux en provenance du reste du monde ; de conditions exogènes et volatiles telles que la situation, les politiques et le bon-vouloir des « Etats patrons ». Alors que les P.E.I.D. ne représentent que 0,33% de la population des pays en développement, ils bénéficient en 2009 de 1,88% des flux mondiaux. Les PMA insulaires concentrent à eux seuls 20,11% et 35,1% de l'APD en 2000 et 2008 pour une population respective de 1,5 et 2,9 millions.

Figure 29. Evolution de la distribution de l'aide publique au développement

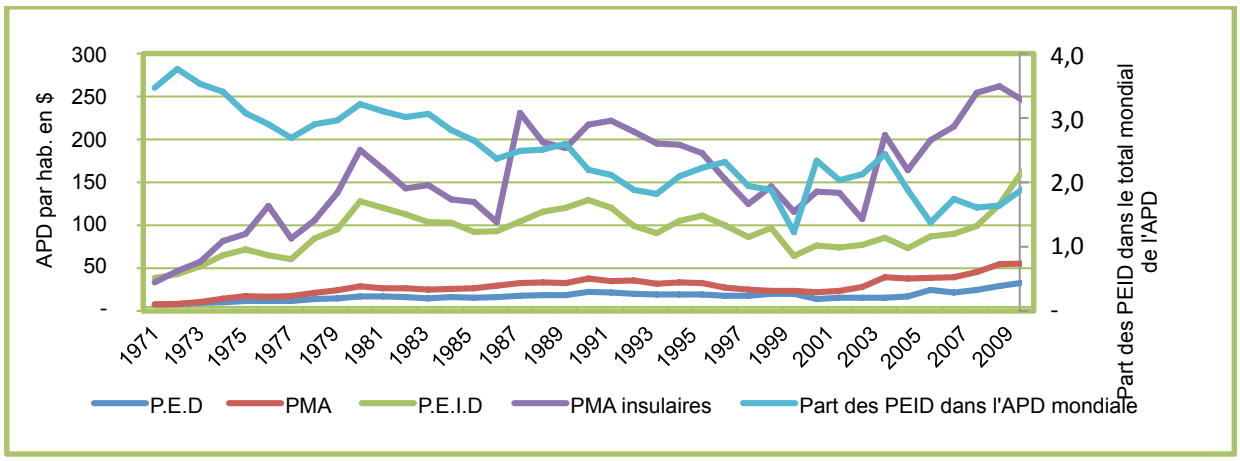

En raison de la petite taille de ces économies, l'aide occupe une place considérable dans le PIB : 3,85% pour les P.E.I.D et 21,4% pour les P.M.A insulaires contre une moyenne de 0,91% pour les P.E.D.

Figure 30. Part de l'aide publique au développement dans le PIB

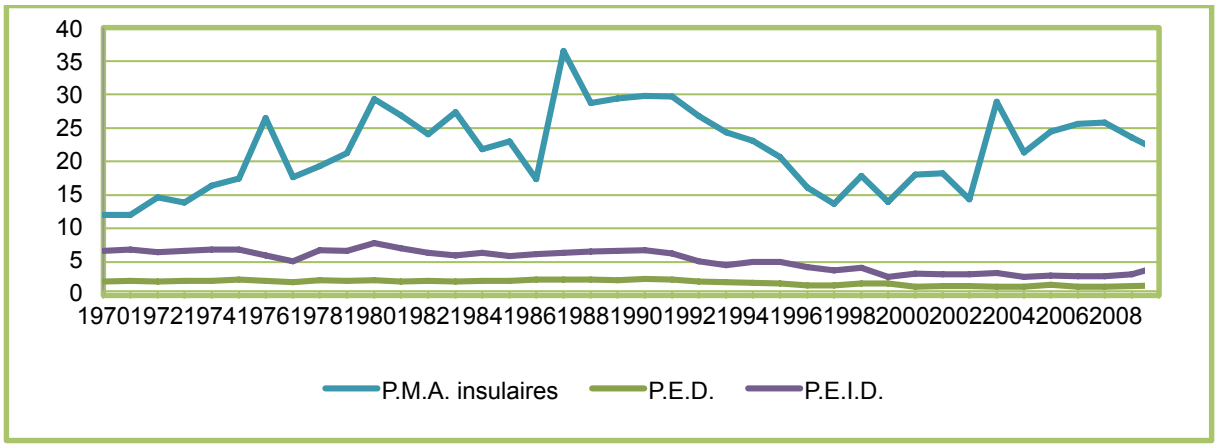

Or, les montants de l'aide accordée par habitant sont hautement versatiles, résultant de la situation économique des donateurs et de l'enjeu stratégique des bénéficiaires. Entre 1980 et 1985, l'aide par tête est ainsi passée de 125,7 à 90$; la légère reprise de la deuxième moitié des années 80 étant suivie d'une décennie de baisse qui culmine en 1999 avec 61,6$. Les années 2000 marquaient un accroissement appréciable avec un maximum de 160$ en 2009, mais la contraction des dépenses publiques mise en œuvre dans les PDEM pour résoudre la crise de la dette et leurs effets dépressifs, devraient lourdement peser dans les années à venir sur les niveaux d'aide. De plus, la contribution de l'APD au PIB doit être relativisée par l'importance du service de la dette versé par des P.E.I.D. hautement endettés.

Figure 31. Comparaison du service de la dette à l'APD et au PIB

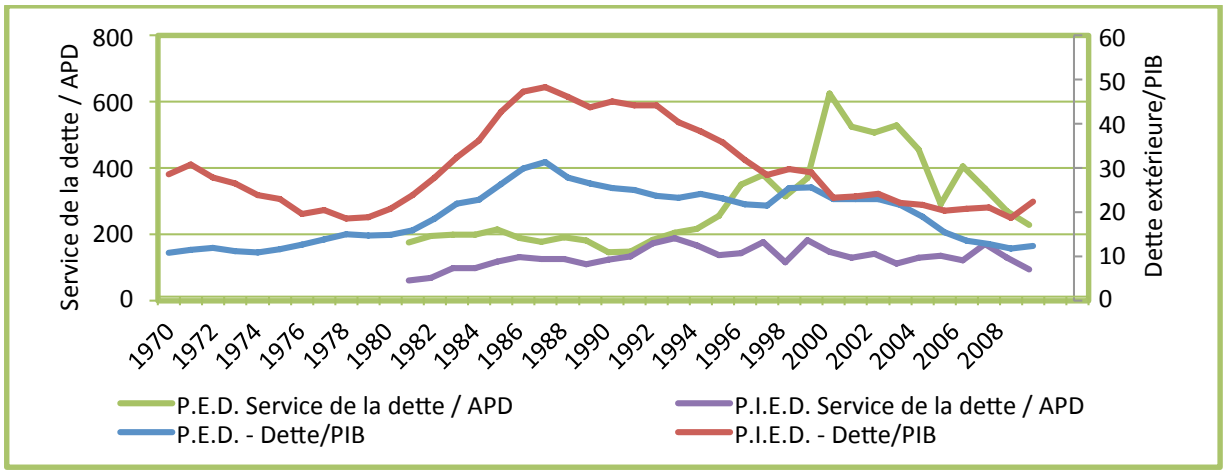

Aux côtés de l'APD, les investissements directs étrangers jouent un rôle essentiel dans le financement de la croissance, dont atteste la part des flux entrants dans la formation brute de capital fixe :

Figure 32. Parts comparées des IDE dans la FBCF

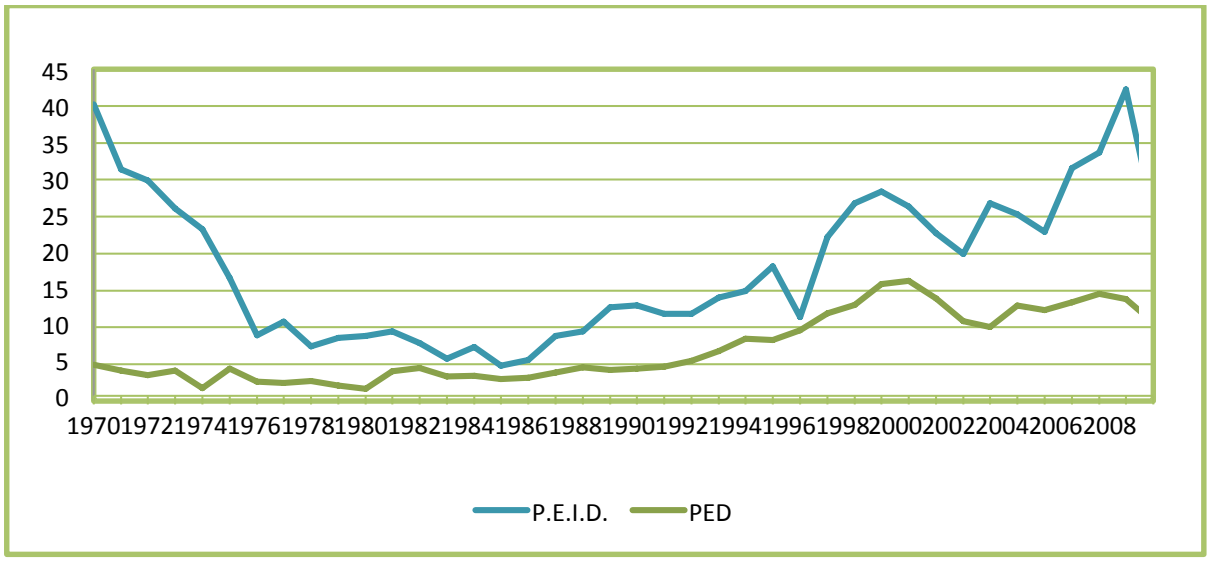

Si les P.E.I.D drainent nettement plus d'IDE par habitant que la moyenne des PED, ils peinent à pérenniser des flux dont la progression est aussi vive que la chute, et qui sur réagissent au risque :

Figure 33. Montant des IDE par habitant (en $)

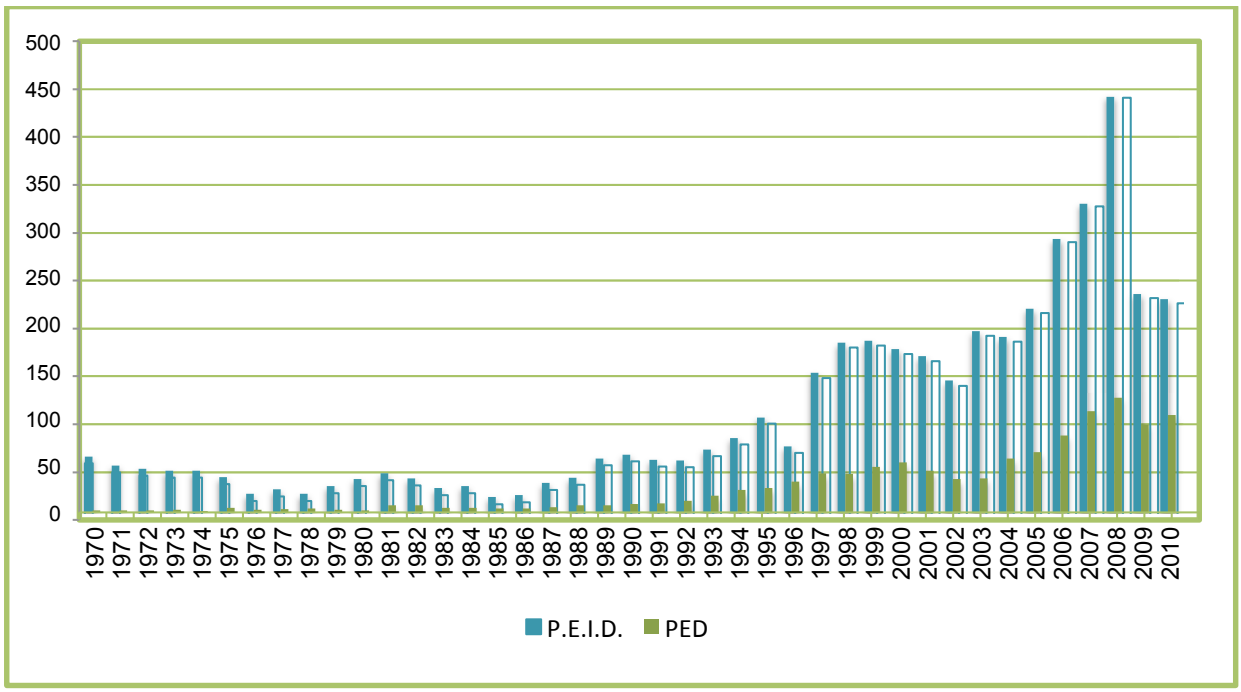

Les économies insulaires sont enfin tirées par les transferts privés des migrants, et donc affectées par les mouvements des marchés du travail et des politiques migratoires des pays occidentaux.

Figure 34. Part des transferts de fonds des migrants dans le PIB

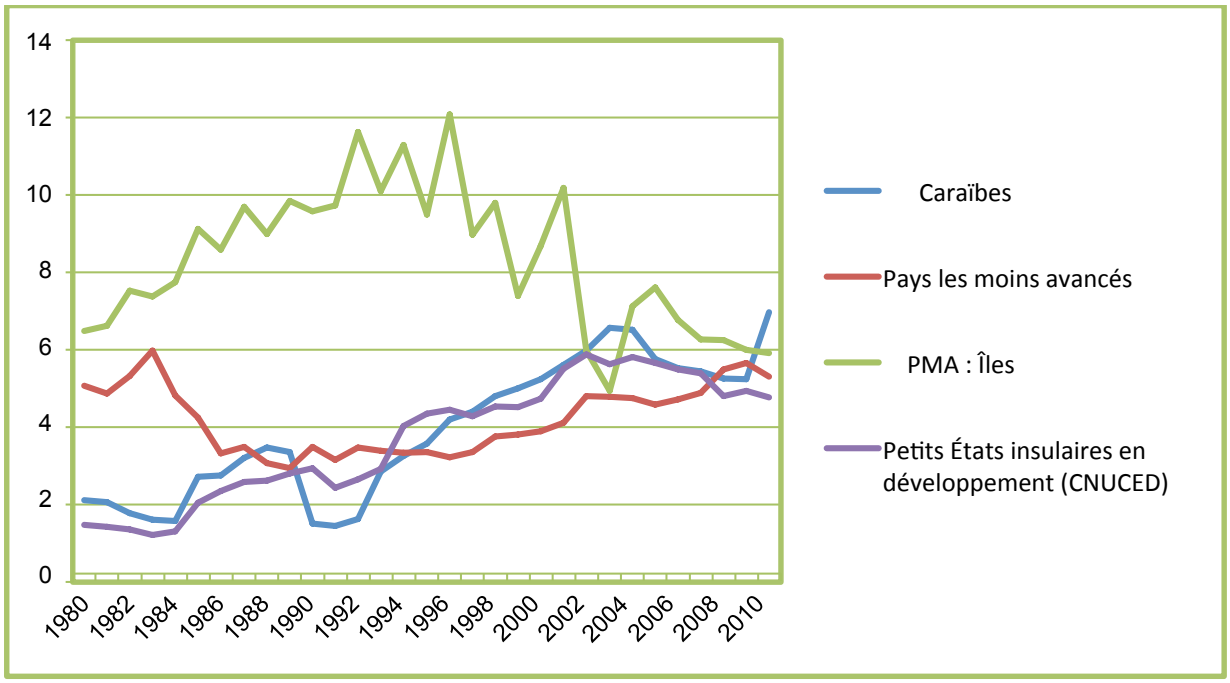

Figure 35. Part comparée des transferts de fonds des migrants dans le PIB :

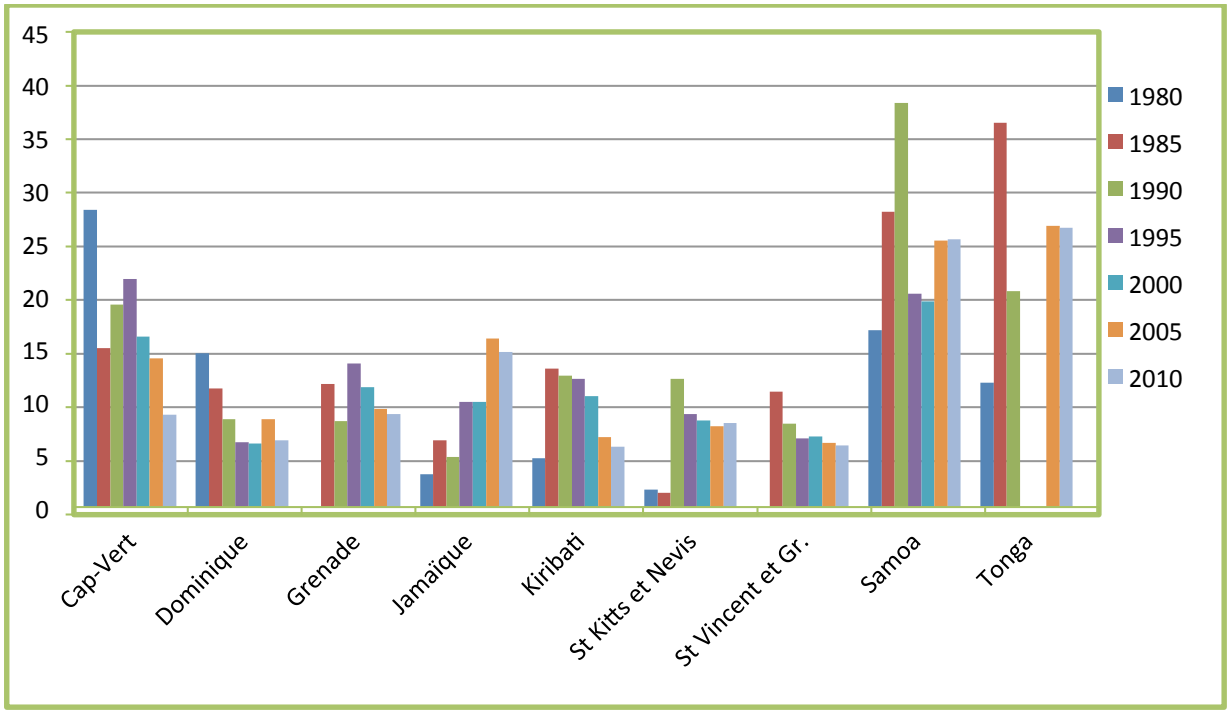

La vulnérabilité des économies s'exprime donc principalement par l'absence de mécanismes tampons susceptibles d'amortir les effets d'une crise – une économie diversifiée et centrée sur des moteurs internes, des partenaires commerciaux variés, des réserves de change – et de capacités d'intervention pour y remédier.

Figure 36. Taux de croissance annuel du PIB par tête

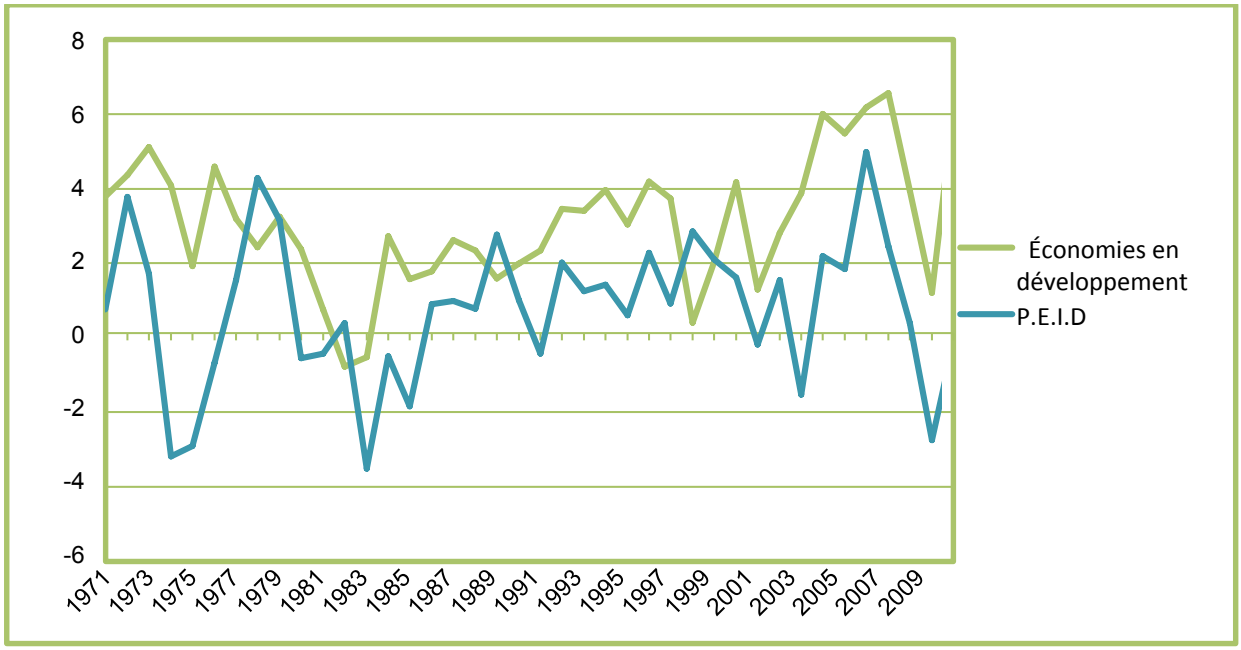

Figure 37. Evolution des réserves de devises étrangères

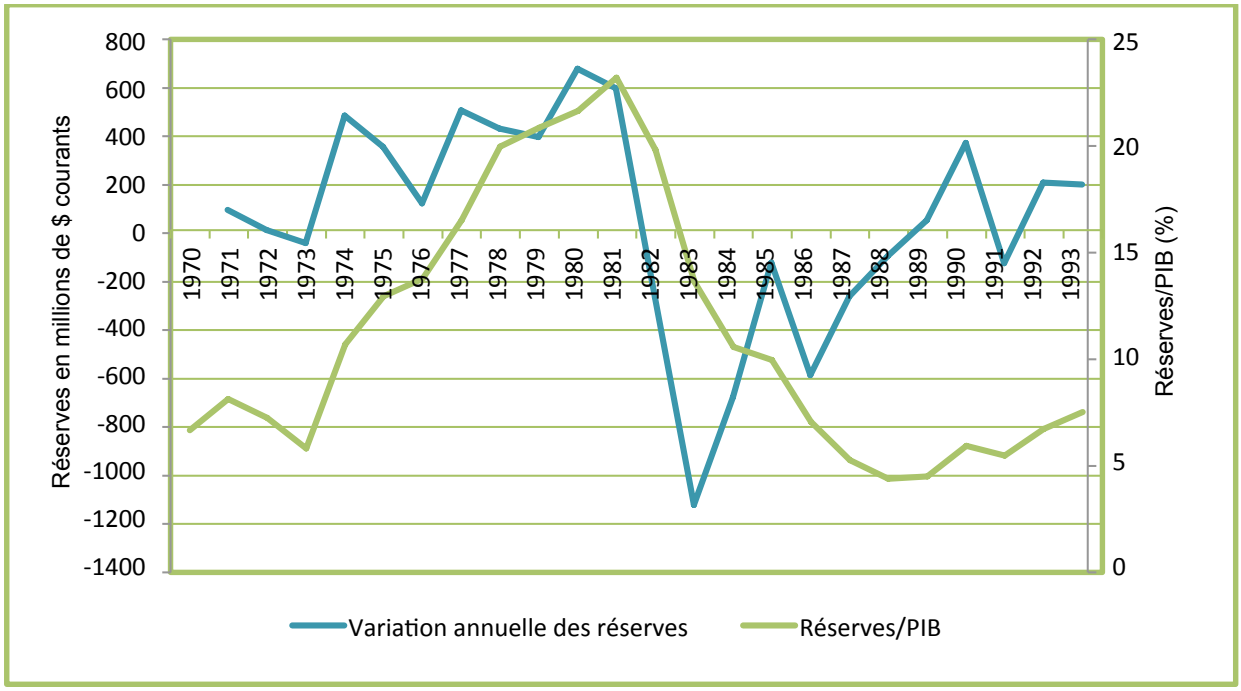

Les difficultés économiques se doublent d'une profonde vulnérabilité écologique. Les îles sont confrontées à des risques ponctuels naturels – tels que les cyclones, les séismes, les raz de marée – et humains – rejets de matières toxiques et d'hydrocarbures par les navires – dont les effets destructeurs sont amplifiés par la petite taille. D'après un rapport du Conseil économique et social des Nations-Unies, l'ouragan Ivan qui frappa la Grenade en décembre 2004, dévasta 90% des chambres d'hôtels, soit 29% du PIB ; alors que les dégâts aux infrastructures publiques et aux cultures de muscade et de cacao atteignaient respectivement 42% et 200% du PIB ; entraînant une chute du PIB de 7,1 points.[59] Le tableau suivant rapporte les coûts estimés des dommages causés par les ouragans Luis et Marylin en 1995.

Tableau 8. Evaluation des dégâts causés par les ouragans en 1995[60]

	Montants des dégats (millions $ EC)	PIB de l'année précédente	Dégats/PIB
Anguilla	245	166.4	147%
Antigua et Barbuda	810	1143.9	71%
Dominique	262	494.1	53%
Montserrat	8	147.3	5.4%
St Kitts / Nevis	532	505.6	105.2%

A ces chocs ponctuels s'ajoutent les conséquences structurelles des bouleversements climatiques : montée des eaux, dessiccation, réduction de la biodiversité. Et un dilemme entre croissance et conservation des fondements de la vie insulaire, ces économies étant fondées sur l'extension d'une frontière productive spéculative dans un univers clos[61]. L'exploitation économique des milieux par des productions extractives destinées à l'exportation (agriculture spéculative, mines, pêche, sylviculture) et la construction d'infrastructures touristiques, urbaines ou productives, provoque une simplification des écosystèmes, une anthropisation et une perte de biodiversité. La déforestation, l'élimination d'espèces clés, la réduction de la diversité spécifique et génétique, l'appauvrissement des relations, l'introduction et la prolifération d'espèces invasives sont autant de facteurs qui menacent la capacité productive des écosystèmes et leur aptitude à surmonter les chocs. Car les écosystèmes se démarquent

[59] Conseil Economique et Social des Nations-Unies. Commission du développement durable. Rapport du Secrétaire général. *Examen intégré du module thématique portant sur l'énergie au service du développement durable, le développement industriel, la pollution atmosphérique/l'atmosphère et les changements climatiques dans les petits Etats insulaires en développement*. 20 février 2006. p.8

[60] ECLAC. *The vulnerability of the small island developing states of the Caribbean*. LC/CAR/G.588. 13 mars 2000.

[61] Stephen BASS et Barry DALAL-CLAYTON. Small island states and sustainable development : strategic. *Environmental Planning issues*. Septembre 1995. n°8. p.7.

déjà par une faible biodiversité et une hyperspécialisation des espèces, dépendantes d'habitats et de relations également limités. Dans une approche mécaniste, les rétroactions négatives, force de rappel, sont donc largement inhibées, ce qui réduit la capacité des écosystèmes à préserver le climax de bas-niveau qui caractérise les îles. Pour François Doumenge : « *Plus une île comporte de formes de vie endémique, plus l'insertion humaine provoque des déséquilibres* », et, en vertu des contraintes, « *à la différence du milieu continental, une île ne peut supporter un accroissement constant et rapide des populations humaines* »[62]

Une troisième source de déséquilibre affecte en effet les îles : la croissance démographique et matérielle fait exploser l'empreinte écologique qui excède dans la plupart des îles la capacité de charge des économies. L'intégrité des écosystèmes est alors menacée par des prélèvements et des rejets, dont les rythmes et l'intensité excèdent les capacités de production et d'absorption. Phénomène exacerbé par l'introduction dans les cycles écologiques de substances actives de synthèses, inassimilables. Ces pressions sont accrues les impératifs d'une économie marchande, qui exige une maximisation des flux de valeur au détriment de la reconstitution des stocks, des écosystèmes[63]. Dans le domaine agricole, la généralisation de monocultures saisonnières affaiblit la stabilité et la productivité des sols et renforce l'exposition des productions aux parasites, compensées artificiellement par l'usage massif d'engrais et de produits phytosanitaires, dopé par les contraintes tropicales et la réduction des surfaces cultivées. Maurice utilise par exemple plus de 600 kilos d'engrais à l'ha[64].

Les conséquences sont singulièrement vives et visibles dans le cycle de l'eau, où se cumulent réduction des précipitations, du niveau des eaux de surface et des nappes phréatiques, ruissellements érosifs, intrusions salines, contaminations chimiques et organiques… D'après le Conseil Economique et Social de l'ONU, « *Dans tous les petits Etats insulaires en développement, l'eau douce manque en permanence et sa qualité se détériore* ». La suppression du couvert végétal, les ruissellements, l'urbanisation littorale et l'explosion

[62] François Doumenge. Quelques contraintes du milieu insulaire In Jean-Pierre DOUMENGE et al (dir.). *Iles tropicales : insularité, insularisme*. pp. 11 et 13.

[63] René PASSET. *L'Economique et le Vivant.*

[64] ONU. Commission du développement durable. Rapport du Secrétaire général du Conseil économique et social. *Examen intégré du module thématique portant sur l'agriculture, le développement rural, les sols, la sécheresse, la désertification dans les petits États insulaires en développement et l'Afrique*. 22 février 2008. p.6

des rejets fragilisent les récifs coralliens et les processus de constitution et de consolidation des plages, renforçant l'exposition des îles à la houle et aux potentiels tsunamis. Ces destructions combinées mettent en péril l'économie des îles, car comme le rappelle le point 5 du Programme d'Action de la Barbade, « *du fait des dimensions réduites des petits États insulaires en développement, développement et environnement sont étroitement liés et interdépendants* », et un « *développement mal conçu* » peut générer des « *effets catastrophiques* » allant jusqu'à compromettre l'habitabilité des îles.

Pour mesurer la vulnérabilité écologique, au sens de l'exposition des écosystèmes aux dégradations, la South Pacific Applied Geoscience Commission a développé un indicateur : l'Environmental Vulnerability Index, repris par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Celui-ci couvre trois dimensions : l'occurrence et l'intensité des risques, la résilience des écosystèmes, et leur état courant résultant des dégradations passées. Les PEID sont logiquement surreprésentés parmi les pays les plus vulnérables[65] (ce graphique inclus des territoires politiquement dépendants, ce qui explique le nombre élevé de P.E.I.D).

Figure 38. Vulnérabilité écologique comparée

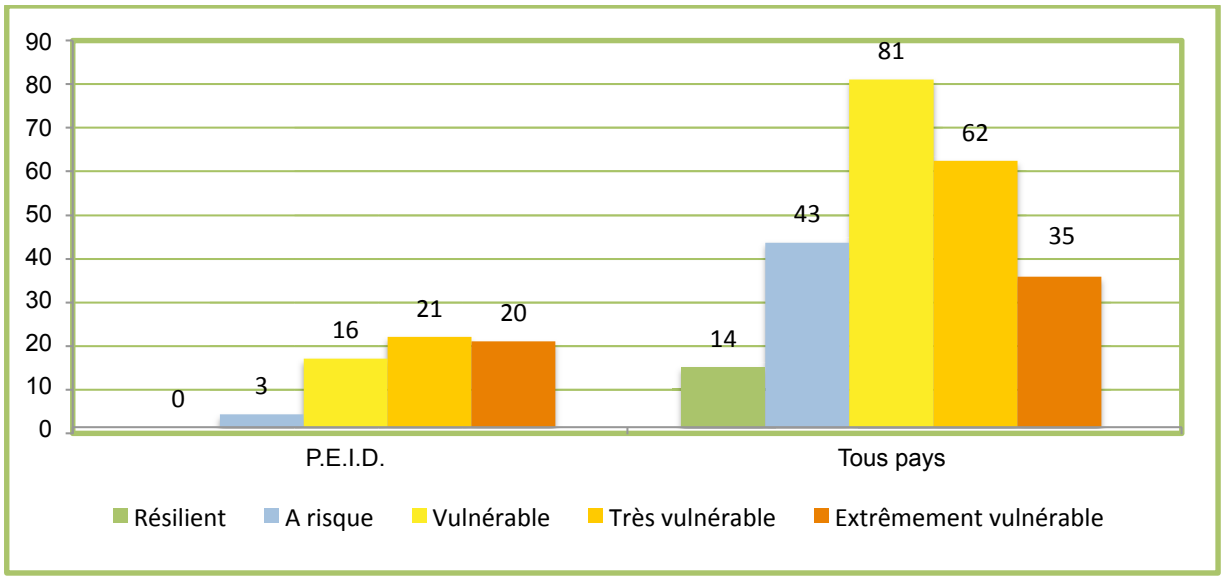

Aux vulnérabilités économique et écologique s'ajoute enfin un volet humain, culturel. Les différents discours sur les PEID insistent non seulement sur la précarité matérielle des îles, mais aussi sur l'ampleur des destructions culturelles et sociales. Le point 13 du

[65] SOUTH PACIFIC APPLIED GEOSCIENCE COMMISSION (SOPAC) et UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME. *Building resilience in SIDS. The environmental Vulnerability Index*

Programme d'Action de la Barbade, exprime le désir des représentants de « *ne pas laisser la recherche des avantages matériels saper leurs valeurs sociales, religieuses et culturelles ou causer un dommage permanent à leurs populations ou aux ressources terrestres et marines qui, pendant des siècles, ont permis aux îles de vivre* ». Il est intéressant de noter que les documents de l'ONU associent toujours dans un même paragraphe les problématiques de la conservation de l'endémisme, de la diversité écologique et des richesses culturelles ; les insulaires s'apparentant également à une forme d'espèce en voie de disparition, dont les savoirs sont les plus à même de préserver la biodiversité. Selon le point 39 du Programme d'Action de la Barbade « *La diversité et la fragilité de leur environnement se reflètent dans la diversité et la fragilité de leur culture*. »

Au total, la quête du développement enferme les îles dans une voie insoutenable. Les handicaps et l'impuissance associés à l'insularité réduisent leur aptitude à prévenir et digérer les effets des chocs, grâce à des rétroactions négatives puissantes. « *La vulnérabilité de ces petits Etats se reflète dans leur incapacité intrinsèque à s'adapter aux perturbations externes ou internes, naturelles ou anthropiques, du fait de contraintes physiques et structurelles*. »[66] Ils sont donc frappés de plein fouet par des perturbations qui amenuisent leur stock de capital et réduisent à nouveau leurs possibilités d'action… Pour résumer, Anthony J. Dolman estime que les îles sont confrontées à une « *constellation de problèmes* » alors que leurs « *capacités de réponse* » sont plus que limitées[67]. Les îles se trouvent donc dans l'impossibilité de défendre et d'améliorer leur stock de capital à long terme ; et ce d'autant plus que la recherche de l'accumulation économique entre désormais en contradiction avec les objectifs de conservation écologique et culturelle. Or, pour sortir de cette insoutenabilité, pour tirer le plus possible d'un capital contraint par les handicaps, les îles doivent se spécialiser et pousser plus avant leur intégration économique, mobiliser et tirer davantage partie de leurs ressources.….

[66] ONU. Commission du développement durable. Rapport du Secrétaire général du Conseil économique et social du 20 février 2006. p.4

[67] Anthony J. Dolman. Paradise lost ? the past performance and future prospects of small island developing countries In Edward DOMMEN et Philippe HEIN (dir.) *States, microstates and islands*. p.42

Pour les représentants des PEID, la reconnaissance de cette vulnérabilité spécifique est perçue comme la clé de l'accès à régimes d'aides et commerciaux dérogatoires. Car, ces pays jouissent en général d'un PIB par tête supérieur à la moyenne des pays en développement.

Figure 39. Evolution comparée du PIB par tête (en $ constants 2005)

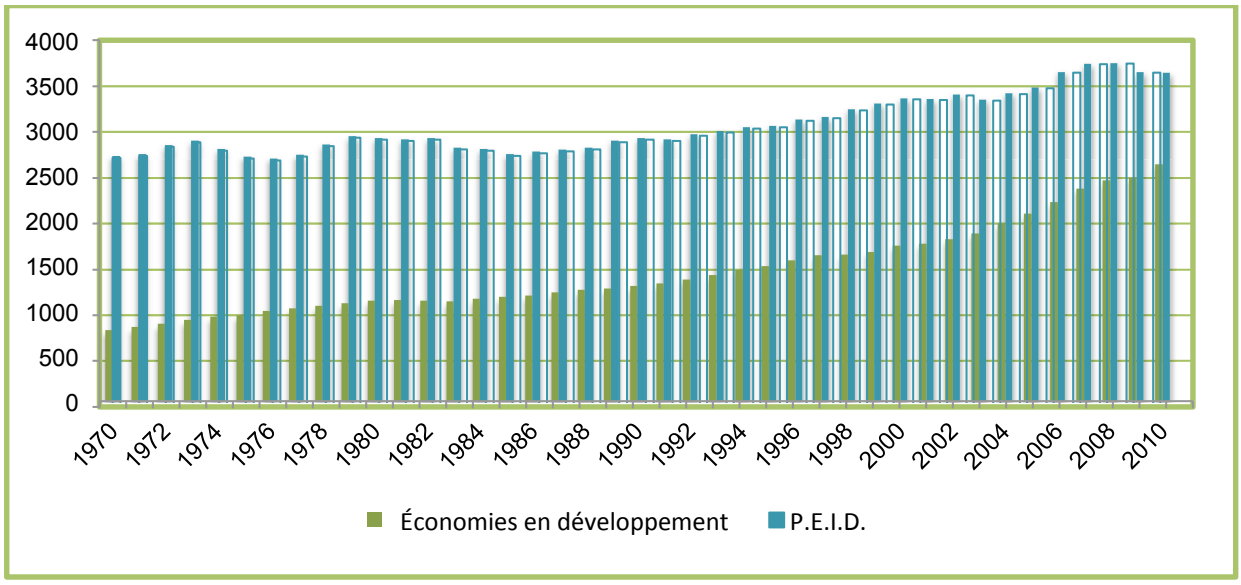

Depuis la fin des années 90, un travail de lobbying intense a donc tenté de faire admettre cette notion par les institutions internationales. Le point 113 du Programme de la Barbade appelle par exemple à la « *mise au point d'indices de vulnérabilité et d'autres indicateurs qui puissent rendre compte de la situation de ces Etats et mettre en évidence leur fragilité écologique et leur vulnérabilité économique.* ». Les PEID ont trouvé un soutien de poids à la CNUCED, pour qui ces économies forment avec les PMA et les pays en développement enclavés un groupe lourdement handicapé et doté d'une faible résilience : les « structurally weak, vulnerable, and small economies » ou SWVSE. Dans la lignée de la Barbade, Lino Briguglio a construit pour la CNUCED un indicateur de vulnérabilité économique ou EVI, qui entend « *refléter l'ampleur des risques que font peser les chocs exogènes (naturels ou anthropiques) sur l'économie en raison des caractéristiques structurelles du pays.* » Repris par les Nations Unies, cet indice se focalise sur deux dimensions. D'une part, l'exposition au risque (à travers la petite taille – mesurée par la population –, l'isolement, et la spécialisation indiquée par l'indice de concentration des exportations de biens et la part du secteur primaire dans le PIB). D'autre part, la probabilité et la magnitude des chocs, évaluée par trois indicateurs : l'instabilité de la production agricole, l'instabilité des exportations de biens et de services, la part de la population privée de logement suite à des catastrophes naturelles.

D'après la CNUCED, sur 92 pays vulnérables, la totalité des 29 PEID (dont 10 PMA) sont représentés[68]. Et ceux-ci occupent les premières places : d'après le calcul de Briguglio datant de 1995, 8 PEID se placent parmi les 10 pays les plus vulnérables (Antigua et Barbuda (1), Tonga (2), les Seychelles (3), Vanuatu (4), St Kitts et Nevis (5), Ste Lucie (6), Saint Vincent et les Grenadines (9), Grenade (10) et 4 parmi les 10 suivants (Bahamas (11), Kiribati (13), les Comores (17), la Dominique (18)[69]. Le calcul rétrospectif de l'EVI confirme que les PEID sont les Etats en développement les plus vulnérables :

Figure 40. Evolution des scores de vulnérabilité économique[70]

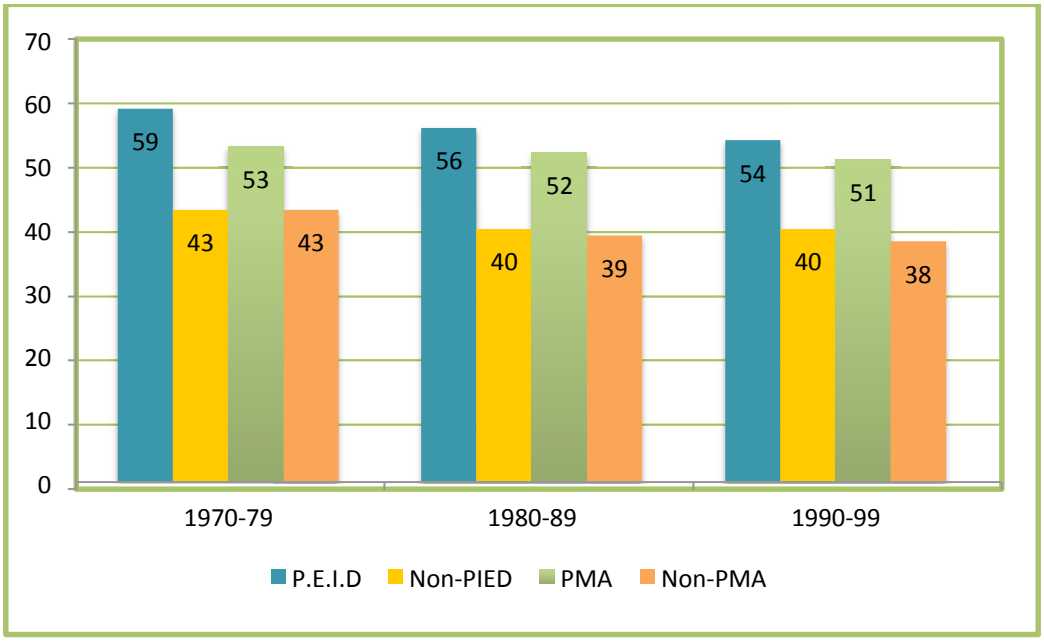

En 2006, les PEID présentaient un EVI de 56 contre 53 pour les PMA, 37 pour les autres économies en développement et 46 pour la moyenne des PED.

Un travail parallèle conduit par le Secrétariat du Commonwealth mesure la vulnérabilité des économies à travers la volatilité du produit national. Sur les 111 pays considérés, les petits Etats et les PEID sont surreprésentés parmi les pays les plus vulnérables (26 sur 28) et à vulnérabilité moyenne / haute (6 sur 28). Inversement, on ne dénombre que 2

[68] CNUCED. Trade and development board. Background note : Structurally weak, vulnerable and small economies" : Who are they? What can UNCTAD do for them? 11 octobre 2007. Référence TD/B/54/CRP.4 p.13

[69] Cité par François TAGLIONI. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches. Paris VI. Sorbonne. UFR de Géographie. 2003. Tome 2. p.96

[70] Patrick GUILLAUMONT. *EVI and its Use Design of an EconomicVulnerability Index and its Use for International Development Policy*. p.26

petits Etats insulaires parmi les pays à vulnérabilité moyenne (dont Chypre qui n'appartient plus à cette catégorie) et aucun parmi les Etats les plus résilients[71] :

Tableau 9. Répartition des pays en développement sleon leur vulnérabilité

Forte vulnérabilité	Vulnérabilité moyenne-haute	Vulnérabilité moyenne - faible	Vulnérabilité faible
Antigua et Barbuda (7)	Angola	Bolivie	Afrique du Sud
Bahamas (26)	Bahreïn	Cameroun	Algérie
Belize	Barbade (37)	Chypre	Argentine
Bhoutan	Benin	Costa Rica	Bangladesh
Cap Vert (24)	Botswana	Cote d'Ivoire	Brésil
Comores (16)	Burkina Faso	El Salvador	Chili
Djibouti	Burundi	Equateur	Chine
Dominique (6)	Congo	Ethiopie	Colombie
Fidji (25)	Gabon	Ghana	Egypte
Gambie	Haïti	Guinée	Guatemala
Grenade (12)	Honduras	Jordanie	Inde
Guinée Equatoriale	Jamaïque (51)	Kenya	Indonésie
Guyana	Malawi	Madagascar	Iran
Iles Salomon (8)	Mali	Népal	Libye
Kiribati (4)	Malte	Oman	Malaisie
Lesotho	Maurice (46)	Ouganda	Maroc
Maldives (9)	Mozambique	Panama	Mexique
Mauritanie	Namibie	Paraguay	Myanmar
Samoa (5)	Nicaragua	RDC	Nigéria
Sao Tomé & Principe (1)	Niger	Rep. Dominicaine	Pakistan
Seychelles (21)	Papouasie Nvelle Guinée	Sénégal	Pérou
St Kitts et Nevis	Rep. Centrafricaine	Soudan	Philippines
St Vincent et Grenadines (14)	Rwanda	Sri Lanka	Singapour
Ste Lucie (18)	Sierra Leone	Trinidad et Tobago (62)	Syrie
Surinam	Tanzanie	Tunisie	Thaïlande
Swaziland	Tchad	Yémen	Turquie
Tonga (3)	Togo	Zimbabwe	Uruguay
Vanuatu (2)	Zambie		Venezuela

Symptôme du paradigme de la séparation, ces indices excluent l'impact des activités productives sur les écosystèmes et les conséquences économiques de ces transformations. La vulnérabilité écologique étant mesurée par l'Environmental Vulnerability Index de la SOPAC. Cette dichotomie se reflète dans la littérature économique sur les îles en

[71] The Commonwealth Secretariat / World Bank Joint Task Force on SMALL States. *Small states : meeting challenges in the global economy*. avril 2000. p.20

développement, qui accorde une place très forte aux problématiques de la fragilité et de la viabilité des économies, au sens de leur capacité à générer une croissance pérenne face aux fluctuations de court-terme et aux mutations structurelles de l'économie mondiale. Tout en éludant les dimensions écologiques, à l'exception des effets des contraintes de taille et d'isolement sur la structure des marchés et les coûts de production. A ce jour, le seul ouvrage consacré explicitement à la problématique de la soutenabilité des petites économies insulaires, « *Sustainable development of small island economies* » de Hiroshi Kakazu n'aborde à aucun moment la question écologique.

C - Le développement durable, signe d'un nouvel « impérialisme économique ? »

Le sévère constat d'échec du développement des PEID aurait pu conduire à un abandon du paradigme dominant et à la disqualification de la science économique. Or, cette dernière traverse depuis les années 80 un mouvement de radicalisation et d'expansion, vers les autres sciences sociales, de ses croyances et méthodes. Elle se pose plus que jamais en métadiscours et re-légitime ses postulats utilitaristes à travers le concept de développement durable, qui, sous la proclamation d'un agenda d'autonomisation et d'harmonie, peut être interprété comme la prolongation de la gouvernementalité coloniale.

1) La consécration d'un métadiscours économique

Dans l'idéal positiviste de raffinement de la pensée, la science doit déboucher sur la constitution de disciplines spécialisées, épuisant leur domaine d'enquête. La science économique dépasse cette ambition. Elle se pose en métadiscours, fournissant un cadre explicatif total et exclusif pour appréhender des phénomènes jusqu'alors traités par des disciplines alternatives.

a) De l'économie politique à une catallaxie toute-puissante

Cette expansion découle paradoxalement du repli de l'économie sur la problématique des choix. La rupture néoclassique scelle l'abandon de l'approche physique des classiques, ancrée dans la production, la distribution et la consommation d'acteurs situés, au profit d'une catallaxie, d'une science de l'échange, qui se focalise sur la prise de décision d'allocation

d'un sujet désincarné[72]. En définissant l'économie, comme la *« la science qui étudie le comportement humain comme une relation entre des fins et des moyens rares qui ont des usages alternatifs »,* Lionel Robbins sanctionne le débordement d'une discipline, désormais vouée à expliquer la totalité des comportements humains, les stratégies politiques, à préserver les écosystèmes… Pour la théorie du choix rationnel, toute action humaine présente un caractère instrumental, car les individus sont des êtres de désirs infinis placés dans un univers de rareté, faute de temps et/ou de ressources. En tout lieu et toute époque, les individus entreprennent une maximisation sous contrainte, formulant des stratégies optimales pour satisfaire des préférences identifiées, en allouant des ressources limitée. La théorie du choix rationnel se pose en « *grammaire générale de l'action humaine »* [73] et l'économie comme la science générale fournissant les outils de l'optimisation, capables selon Gary Becker d'expliciter des comportements aussi divers que les choix matrimoniaux, l'adoption, la délinquance, les loisirs, les politiques publiques, la diplomatie[74]. Conviction qui pousse les anthropologues formalistes à poser leurs principes analytiques en loi fondamentale de l'existence humaine. Herskovits considère ainsi que « *Le principe de la maximisation dans la satisfaction par l'exercice conscient du choix entre des moyens rares est valide parce que nous le trouvons intervenir dans toutes les sociétés* »[75].

La discipline économique adopte à nouveau une position paradoxale. Alors qu'elle célèbre la liberté de l'individu et juge théoriquement de la rationalité à l'aune des choix, elle définit une norme de comportement, un universel anthropologique[76]. L'agent représentatif retenu par l'économie apparaît en effet comme un concentré utilitariste. Gouverné par la rationalité instrumentale et l'amélioration de sa situation personnelle, il détermine ses préférences, les ordonne avant de se confronter à l'environnement. Dans une hypothèse forte, cet individu, doté d'une capacité infinie de recueil et de traitement de l'information, recense les opportunités et les chaînes de conséquences, avant de procéder à des arbitrages coûts/avantages révélant les séquences d'actions les plus à même de maximiser l'utilité. Cet

[72] Bo GUSTAFSSON. Introduction. In Bo GUSTAFSSON (dir). *Power and economic institution. Reintegration in economic history*. p.4

[73] Edward P.LAZEAR. "Economic Imperialism," *Quarterly Journal of Economics*. 115 (1), p. 99 cité par Philippe STEINER. *La sociologie économique.* 2005.

[74] Gary BECKER,. *The Economic Approach to Human Behavior*

[75] Cité par Francis DUPUY. *Anthropologie économique*. p.13

[76] Jean-Paul MARECHAL. *Ethique et économie. Une opposition artificielle*. p.49

idéaltype du *« calculateur-éclair de plaisirs et de peines »*, selon l'expression de Veblen, initialement limité aux situations certaines est étendue aux univers incertains par Von Neumann et Morgenstern à travers le concept d'utilité espérée. La transfiguration rationaliste du Sujet est achevée par l'introduction de l'hypothèse des anticipations rationnelles par John Muth en 1961. Dans sa forme forte, l'hypothèse suppose que l'agent utilise le plus efficacement possible les informations disponibles en les intégrant dans une représentation exacte de l'économie et des mécanismes liant les variables. L'agent représentatif est donc un économiste hors pair. Phénomène qui illustre l'ambigüité fondatrice de l'économie. D'un côté, des auteurs qui comme Mill, Marshall et Pareto répètent que l'homo oeconomicus ne constitue qu'un instrument heuristique, sans valeur normative. De l'autre, un standard qui contamine de plus en plus les autres disciplines ; et qui conditionne désormais l'acceptabilité des travaux économiques. L'exigence de micro-fondation revenant à sacraliser et naturaliser une unité de base, intangible. Quitte à éliminer la problématique de l'agrégation et de la coordination des décisions, car dans une perspective mécaniste, les niveaux micro et macro ne diffèrent que par leur échelle, puisqu'ils sont liés par des relations linéaires. Pour Ludwig von Mises *« a social collective has no existence and reality outside of the individual members' actions ».*[77] En l'absence de spécificité propre, les phénomènes et aléas macroéconomiques peuvent donc être ramenés aux seules décisions d'un acteur unique, à l'image des premiers travaux de la théorie des cycles réels. L'île-économie retenue ne compte en effet qu'un habitant, Robinson Crusoé. La vie éternelle et atomisée de cet agent représentatif de la pluralité des conduites humaines est millimétrée par son essence : solutionner des problèmes d'optimisation intertemporelle strictement économiques. Sous contraintes de ressources, il maximise une fonction d'utilité hédoniste et matérialiste, déterminée par le loisir et la consommation, en adaptant optimalement son offre et travail, son niveau de consommation et d'investissement aux prix relatifs grâce aux anticipations rationnelles[78].

La violence symbolique exercée par ces affirmations est telle que d'aucuns évoquent désormais un « *impérialisme économique* » ou une « *science économique coloniale* » qui, au nom de la découverte de phénomènes naturels et de l'indispensable respect du « langage

[77] *Human Action a Treatise on Economics*, p 42 cité par Geoffrey HODGSON. *Economics and institutions. A manifesto for modern institutional economics*. p. 56

[78] Charles I. PLOSSER. Understanding real business cycles. *Journal of Economics Perpsectives.* été 1989. vol 3 n°3. p.54

commun », étend ses postulats et ses méthodologies formalisées, non seulement en économie mais également dans les autres sciences sociales[79]. Un discours contingent, qui assume totalement l'artificialité de ses fondations et qui, dans le même temps, ignore, relègue et stigmatise les alternatives. Un discours qui voit dans le caractère partagé d'une croyance, la marque de la vérité.

b) Les économies insulaires, des rentières ordinaires

Puisque l'économie se pose en métadiscours, il était logique qu'elle s'empare de la problématique des PEID et de leur soutenabilité.

Elle rejette en premier lieu une quelconque spécificité historique et culturelle justifiant la formulation de théories alternatives : les économies insulaires postcoloniales sont ramenées à leur condition de petites économies ouvertes, placées en situation de price-taker et analysées grâce aux modèles de standards de l'échange international, conçus pour des économies continentales. Pour Selwyin, « *le concept d'insularité n'est pas utile pour les sciences sociales, car les petits pays insulaires présentent des caractéristiques identiques à celles des petits pays* »[80] Jean-Michel Salmon rappelle ainsi que les premières théories sur les économies insulaires furent développées en 1965 par William Demas à partir des travaux de Kuznets et Robinson, qui soulignaient l'impératif pour les petites économies de s'ouvrir au commerce international afin de compenser les contraintes de la taille et le décalage entre une demande de plus en plus diversifiée et une offre concentrée. Au vu des handicaps susmentionnés, François Vellas est catégorique : « *L'exigüité du marché intérieur est telle que le problème du choix entre une politique de développement autocentré vers le marché intérieur et une politique de spécialisation ne paraît pas se poser, même du point de vue purement théorique* »[81]. Les îles ont donc le choix entre l'arriération et la modernité, ce que confirme Edward Dommen et Philippe Hein qui dresse une alternative, entre la fermeture relative condamnant à la subsistance de bas niveau, sans développement, et l'intégration

[79] Roy DILLEY. A general introduction to market ideology, imagery and discourse. In Roy DILLEY. *Contesting markets. Analyses of ideology, discourse and practice.* p.26.

[80] Cité par Jean-Michel SALMON. *Marché du travail et développement économique dans les petites économies insulaires : théorie et application*. p.6

[81] François Vellas. Stratégie du commerce international des petits pays insulaires In Jean CRUSOL, Philippe HEIN et François VELLAS. *Op cit*. p.53

mondiale, condition de la prospérité[82]. Et cette lucidité est logique puisqu'elle obéit selon les termes de Bernard Poirine à une « loi relative aux contraintes de développement des petites économies insulaires » : « *Plus une économie insulaire est petite, plus elle doit s'ouvrir aux échanges et se spécialiser pour atteindre un niveau de développement donné, en comparaison d'une économie insulaire plus grande.* »[83]

Un deuxième pan de la recherche observe les PEID sous l'angle de la rente, au sens néoclassique d'un surprofit. A l'image des économies pétrolières ou gazières, leur structure productive et leur croissance seraient déterminées par la recherche d'une spécialisation abritée et sécurisée. Evoquant des « *économies téléguidées* », « *prises en charge* » par une « *économie tutélaire* » Bernard Poirine distingue quatre types de rentes[84] : l'exportation d'un gisement de ressources naturelles (agricoles, halieutiques, minérales), l'accueil d'activités militaires ou nucléaires ou la valorisation d'une position géostratégique, les dépenses publiques nationales pour les économies politiquement dépendantes et les aides internationales ; les transferts des émigrés. Concrètement l'analyse s'opère sous deux angles, macro et micro. D'une part, la déclinaison de modèles d'équilibre général bi-sectoriels du type « syndrome hollandais », où les distorsions des prix relatifs et des termes de l'échange provoquent l'éviction des activités exposées au profit des activités protégées, compromettant les capacités d'accumulation endogène. Cette option domine la littérature sur les économies Pacifique à travers le modèle MIRAB (Migration, Rent, Aid, Bureaucracy) proposé par Bertram et Watters[85] et repris pour les postcolonies françaises par Bernard Poirine. D'autre part, une analyse, portée par la théorie du choix rationnel et le public choice[86], qui se concentre sur les réactions des agents face à l'apparition d'une rente, perturbant l'équilibre

[82] Edward DOMMEN et Philippe HEIN. Foreign trade in goods and services : the dominant activity of small island economies In Edward DOMMEN et Phillippe HEIN. *Op cit*. p.156

[83] Bernard POIRINE. *Les petites économies insulaires : théorie et stratégies de développement*. p.30

[84] Ibid. pp.156-157

[85]Voir notamment Geoffrey BERTRAM et R.F WATTERS. The MIRAB economy in south Pacific microstates. *Pacific viewpoint*. 1985. vol.26 n°3. P 497-519 ; Geoffrey BERTRAM, "Sustainable development" in Pacific Micro-economies. *World development*. 1986. Vol 14, n°7.p 809-822;

[86] Cette approche est détaillée dans l'ouvrage de James BUCHANAN, Robert TOLLISON et Gordon TULLOCK (dir.) *Toward a theory of the rent seeking society*.

concurrentiel. En accordant des protections tarifaires (comme l'octroi de mer), des avantages fiscaux, des sur-rémunérations, des licences d'importation ou d'exportation, des monopoles, l'intervention publique encourage les agents, en quête d'utilité, à adopter un comportement de « chasseur de rente », afin d'orienter la distribution des ressources à leur profit[87]. Ils cherchent, par des moyens plus ou moins légaux, à influencer les décisions publiques en leur faveur, à obtenir des mesures d'exception et se dirigent vers les activités protégées, etc. Il en résulte une allocation sous-optimale des facteurs, un déséquilibre entre le gain privé marginal et le coût social marginal, en raison du coût d'opportunité de la recherche de rente, qui sacrifie des activités productives au profit de dépenses improductives à visée distributives[88].

c) La consécration de l'économie de l'environnement

Jusque dans les années 1960, l'utilité des individus était évaluée uniquement par la production de valeur d'échange, du PIB, indicateur de référence de la soutenabilité. Dans les années 1960, la multiplication des signes de la crise écologique globale, les menaces directes sur l'activité et l'utilité individuelle favorisent l'apparition de critiques internes à l'économie (émanant notamment de Kenneth Boulding, Nicholas Georgescu-Roegen, René Passet et du courant de l'économie écologique.) et externes (portées par des écologues comme Paul Erhlich[89], le rapport Meadows, les institutions internationales et la galaxie des ONG). L'économie ne peut plus alors passer sous silence la question écologique. Mais cette problématique n'apparaît pas comme un enjeu central, dont la prise en compte exigerait un renversement paradigmatique. En 1988, William Baumol et Wallace Oates déclarent avec confiance *« When the environmental revolution arrived in the 1960's, economists were ready and waiting »*[90]. L'environnement est un objet de recherche de plus, à travers lequel l'orthodoxie réaffirme et consolide des postulats et des méthodes dualistes, mécanistes et anthropocentriques, qui s'expriment dans les outils mobilisés et la dénomination même d' « économie de l'environnement ».

---

[87] Anne KRUEGER. The political economy of the rent-seeking society. *The American Economic Review.* Juin 1974. vol.64 n°3. P 291-303

[88] Philippe JEAN-PIERRE, et Jean-Yves. ROCHOUX, *La théorie de la rente, la recherche de rente et ses implications économiques.* Non publié. p 9.

[89] Voir notamment *Population, ressources, environnement. Problème d'écologie humaine*.

[90] William BAUMOL, et Wallace OATES,. *The Theory of Environmental Policy*

La prise de conscience des apports des écosystèmes au bien-être pousse à leur reconnaître une valeur. Valeur esthétique ; valeur d'attachement, valeur des ressources renouvelables (eau, énergies « douces », productions végétales, animales, etc.), non-renouvelables (matières premières minérales, combustibles fossiles) et des fonctions écologiques (cycles biogéochimiques assurant la circulation des éléments dans la biosphère, régulation climatique, maintien de la qualité de l'air, absorption des pollutions, maintien de la fertilité des sols, etc.). Face à un ensemble générant des flux de revenus, de biens et de services, le réflexe économique est donc d'appréhender la planète comme un stock de capital naturel s'ajoutant au capital artificiel :

$$K_t = K_a + K_r + K_{nr}$$

où K_t désigne le capital total à disposition de l'espèce humaine, K_a le capital artificiel, K_r le capital naturel renouvelable et K_{nr} le capital naturel non renouvelable.

Les écosystèmes ne sont donc pas conçus comme des ensembles irréductibles, disposant d'une valeur intrinsèque mais comme un stock de ressources passif. La réflexion se nourrit alors des travaux de John Hicks, définissant le revenu comme le volume maximum de consommation à une période t, qui ne porte pas atteinte au niveau futur de consommation en puisant dans le capital. L'économie de l'environnement ramène la problématique de la soutenabilité à celle de la durabilité de la consommation : une économie soutenable est une économie dont le volume « *de consommation peut être maintenu indéfiniment sans dégrader les stocks de capital* »[91].

L'objectif de l'économie de l'environnement est de maximiser l'utilité de la population humaine ou le bien-être social total dans une terminologie pigouvienne. Cette sous-discipline renforce le dualisme par l'extension du postulat néoclassique de substituabilité des facteurs aux capitaux artificiel et naturel. Ce faisant, elle décrète implicitement l'indépendance de l'humanité vis-à-vis de la biosphère. Dans un article publié en 1979, Nicholas Georgescu-

[91] Robert COSTANZA, Herman DALY, Joy BARTHOLOMEW. Goals, agenda and policy recommendations for ecological economics In COSTANZA, Robert (dir), *Ecological economics, the science and management of sustainability*. p.8

Roegen[92] présente les modifications de la fonction Cobb-Douglas apportées par les recherches respectives de Robert Solow[93] et de Joseph Stiglitz[94] :

$$Q = K^{a1} R^{a2} L^{a3}$$

où Q désigne le volume de production ; K le stock de capital ; R les ressources naturelles utilisées, et L l'offre de travail. La fonction conserve les hypothèses habituelles : $a > 0$ et $a_1 + a_2 + a_3 = 1$

En réécrivant l'équation,

$$R^{a2} = \frac{Q_0}{K^{a1} L_0^{a3}}$$

il apparaît que la production peut croître indépendamment des ressources naturelles, si, pour une offre de travail constante, le stock de capital artificiel augmente suffisamment pour compenser leur épuisement. Certitude assumée par Robert Solow qui écrit dans le même article (p.11): *"If it is very easy to substitute other factors for natural resources, then there is in principle no" problem". The world can, in effect, get along without natural resources…" »* L'économie de l'environnement prône donc une soutenabilité faible, focalisée sur le stock total de capital, qui vise uniquement la croissance intertemporelle du bien-être humain, de l'utilité[95].

Cette soutenabilité se confond avec un état d'équilibre. Pour l'économie de l'environnement, l'équilibre et la réversibilité demeurent les conditions normales de l'économie et des écosystèmes et justifient le recours à l'appareil marginaliste. La soutenabilité est simplement analysée comme un problème d'allocation de ressources rares, réintégré dans un modèle d'équilibre général, métathéorie de la métathéorie[96]. La pollution ou

[92] Nicholas GEORGESCU-ROEGEN. Comments on the papers by Daly and Stiglitz in. Kerry V. SMITH (dir.) *Scarcity and growth reconsidered* cité par Herman DALY. *Ecological economics and the ecology of economics: essays in criticism*. P 85-89

[93] Robert SOLOW, "The economics of resources or the resources of economics" *The American Economic Review.* mai 1974. 64 (2) p 1-14.

[94] Joseph STIGLITZ "A neoclassical analysis of the economics of natural resources" in Kerry V. SMITH, *Op cit.*

[95] Bryan G. NORTON et Michael A TOMAN.. Sustainability: Ecological and Economic Perspectives. *Land Economics*. Nov.1997. Vol. 73, No. 4, p.555

[96] Jean-Paul FITOUSSI. Modern macroeconomic theory : an overview. In Jean-Paul FITOUSSI, (dir). *Modern Macroeconomic Theory.*

la surexploitation des ressources sont assimilées à des externalités négatives, qui faussent l'égalisation du gain social marginal au coût social marginal et produisent en conséquence un équilibre sous-optimal. La destruction écologique causée par des prélèvements et des rejets abusifs est simplement un cas d'échec du marché, découlant d'une incomplétude du système de prix et du marché perturbant l'information disponible et les décisions des agents. Dans la mesure où les droits de propriété présents et futurs sont mal définis, les prix de marché ne peuvent refléter la valeur sociale des ressources. Les économistes de l'environnement s'accordent alors sur un constat : l'environnement est un bien public imparfait dont les agents tirent des avantages sans en supporter le coût réel, ce qui aboutit à une utilisation et à une allocation sous-optimale. L'enjeu est donc d'élaborer des instruments qui, nous le verrons, assurent le retour à un équilibre optimal.

Une deuxième lecture néoclassique qui rejette l'hypothèse de substituabilité des capitaux naturel et artificiel, relève la possibilité que l'optimum économique ne coïncide pas avec l'optimum écologique. Ces discours économiques mobilisent dans leurs raisonnements des théories écologiques également mécanistes exposées précédemment : les successions écologiques conduisent un climax, un équilibre qui se caractérise par l'adaptation de la population de chaque espèce à la taille de la niche écologique qu'elle occupe[97], des interactions puissantes et de fortes rétroactions négatives, digérant les perturbations. Dans la mesure où les activités humaines affectent la résilience des écosystèmes dont l'effondrement menacerait la pérennité de la croissance et de l'utilité, il convient donc d'établir et de préserver un équilibre entre la population humaine et sa niche écologique, entre perturbations et résilience, entre capital anthropique et écologique pour conserver les capacités productives de l'économie. Dans ce cadre, l'enjeu est de définir un niveau de prélèvements et de rejets optimal garantissant la stabilité des écosystèmes afin de sécuriser indéfiniment l'accès de l'économie et des générations futures aux ressources. Ou concrètement, d'équilibrer les volumes de ressources renouvelables prélevés avec les capacités productives et régénératrices des écosystèmes et les volumes rejetés avec leurs capacités d'absorption et d'élimination[98].

[97] I SCOONES. New ecology and the social sciences : what prospects for a fruitful engagement. *Annual Review of anthropology*. 1999. vol 28. p.481

[98] Talbot PAGE. Sustainability and the problem of valuation In Robert COSTANZA (dir). *Ecological economics : the science and management of sustainability*.

2) La recherche d'un développement durable piloté

L'amendement de l'orthodoxie économique et l'introduction des nouvelles problématiques se traduit par l'émergence du concept de « développement durable », nouvel horizon des PEID, qui doit effacer les échecs passés et conduire la transition.

a) La proclamation du Développement Durable

Le développement durable porte en lui une ambivalence fondamentale. Ce concept émerge d'abord des désillusions face aux résultats concrets de l'agenda développementaliste. Investi par les représentants des PEID et la « société civile », il manifeste l'espoir de corriger la vulnérabilité et les déséquilibres, de rompre avec les nouvelles hiérarchies et les dégradations des conditions d'existence des populations et des êtres vivants, d'ouvrir une nouvelle ère. Par sa plasticité, ce concept peut en effet exaucer tous les désirs, y compris les plus contradictoires. Aspiration facilitée par l'absence de définition des « besoins », ou des « générations », l'unanimisme niant les enjeux de pouvoir que posent leur définition concrète et la problématique de la distribution. Le point 3 du *Programme d'Action pour le Développement Durable des PEID* explique ainsi que « *Les actions entreprises en faveur du développement dans les petits États insulaires en développement devraient être définies en corrélation avec les besoins et les aspirations des êtres humains d'une part et les responsabilités qu'ils ont à assumer à l'égard des générations présentes et futures d'autre part*. Comment s'élever contre une définition qui prône l'harmonie retrouvée, substitue à la réalité des finalités et des désirs particuliers l'universalité de besoins non-discutés ? L'ère du développement durable scelle la fin du combat entre sujets et subalternes, la disparition des inégalités, des antagonismes et des oppressions d'espèce, de race, de classe et de genre. Tous les documents prônent l'ouverture, l'auto-organisation, la reconnaissance pleine et entière de la valeur intrinsèque des cultures et des écosystèmes, la préservation de leur intégrité, la libre détermination. Mais les postulats et les prescriptions dualistes et utilitaristes transparaissent clairement dans ces documents programmatiques.

En premier lieu, l'horizon est fixé. La participation des populations et des gouvernements est recommandée…dans les limites d'un « imaginaire institué » à vocation universelle. Le premier point de la Déclaration de la Barbade expose un bel oxymore : « Compte tenu du principe du *droit au développement*, les petits États insulaires en

développement devraient, *conformément à leurs propres priorités*, s'efforcer d'atteindre les *objectifs du développement durable* ». Quels sont ces objectifs ?

Le mot d'ordre des programmes est clair : pour réduire les faiblesses et la vulnérabilité, il faut « *renforcer les capacités* » des PEID, à l'image d'un organisme malade ou exposé, dont il conviendrait de combler les déficiences face aux dangers du milieu. Ce discours médical est récurrent en économie : experts et autorités internationales « examinent » les économies nationales[99], viennent à leur « chevet »[100], prescrivent des remèdes[101], encadrent leur « redressement » et leur « assainissement ». Les îles ne sont plus sous-développées, elles sont abattues sous l'effet d'un déficit de leur capital multidimensionnel ; d'un manque de ressources économiques, écologiques, humaines, techniques, politiques et symboliques, qui, par un cercle vicieux, limite leur aptitude à produire des flux qui permettraient justement d'accroître leurs capacités à produire ces flux… Manque de capitaux et vulnérabilité vont donc de pair. Pour sortir les îles de cette situation, il faut donc assurer une accumulation endogène du capital multidimensionnel, afin de soutenir la croissance et l'utilité de la population ; l'utilité étant corrélée à l'abondance matérielle.

Pour accroître ce capital, il convient de recenser de manière exhaustive l'ensemble des « ressources » dont dispose un territoire et de les améliorer. L'emprise du rapport instrumental au réel transparaît dans l'omniprésence de ce terme, qui revient à plus de 185 reprises dans un Programme d'Action de la Barbade qui ne compte qu'une soixantaine de pages ; et 74 fois dans la Déclaration de Maurice longue d'une trentaine.

Ressources naturelles d'abord. A travers le développement durable, les acteurs dont les imaginaires sont résolument ancrés dans la modernité, réaffirment une lecture dualiste, une séparation entre l'humanité et la nature. Le point 16 de la Déclaration de Maurice précise : « *Réaffirmons notre engagement quant à la préservation et à l'utilisation durable des îles et*

---

[99] Le Fonds Monétaire International possède par exemple un « Département de l'élaboration et de l'examen des politiques ». http://www.imf.org/external/french/np/exr/cs/news/2008/041108f.htm

[100] « Strauss-Kahn au chevet de la Hongrie, pays test du FMI » titre le Figaro le 15/01/2009.

[101] Bijan B. AGHEVLI. La crise asiatique : causes et remèdes. *Finances et développement*. juin 1999. vol.36 n°2, p.28, article consulté sur le lien :

http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/1999/06/pdf/aghevli.pdf

de la biodiversité marine en tant que facteurs fondamentaux du développement durable des petits États insulaires en développement ». Les écosystèmes sont épargnés non pas au nom d'une éthique d'appartenance et de responsabilité, pour leur valeur intrinsèque, mais en raison de leurs apports comme « ressources », « actifs » et « services », ceux-ci étant « l'un de leurs meilleurs atouts », notamment pour soutenir le tourisme : « *La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité est indispensable au développement du marché spécialisé de l'écotourisme dans de nombreux petits États insulaires en développement* »[102]. Le développement durable désigne donc d'abord la capacité de faire durer le développement : c'est-à-dire de défendre la croissance. Le terme « sustainable » n'est pas neutre : il est historiquement associé aux théories modernisatrices, notamment de Rostow qui identifiaient, on l'a vu, le développement à la capacité d'une économie de générer une « self-sustained growth ». Désormais, l'enjeu est d'assurer la préservation et la croissance du stock d'épargne économique et écologique pour maximiser la production de biens et de services. La résolution 47/189 de l'AG des Nations Unies, en date du 22 décembre 1992, témoigne de la séparation implicite entre les objectifs économiques et écologiques : elle confère à la conférence de la Barbade le soin « *d'élaborer des stratégies et mesures propres à faciliter (...) un développement durable et écologiquement rationnel* ». Pour développer le potentiel écologique, il faut donc généraliser l'aménagement, l'irrigation, la mise en valeur ; et surtout mieux « gérer » les écosystèmes. Ressources humaines ensuite, déterminées par la productivité, le degré d'instruction, les taux d'activité et d'emploi. L'amélioration de la population passe d'abord par une lutte contre la pauvreté. Les termes « inégalités », « hiérarchies », « distribution » sont invisibles dans les documents institutionnels sur les PEID. Entre les lignes transparaît cependant le constat d'une dégradation des conditions de vie d'une part plus ou moins large de la population. Le point 9 de la Stratégie de Maurice insiste par exemple sur la nécessité de « *s'assurer que le développement durable profite à tous* ». Les documents onusiens appellent à reconnaître et dynamiser la « *contribution cruciale* » d'un ensemble alternatif, systématiquement aggloméré, composé des femmes, des jeunes, de la « société civile » et des organisations indigènes. ».

Ressources symboliques, au sens des savoirs, des coutumes, des traditions potentiellement susceptibles de concourir à l'invention d'une voie soutenable, mais plus

[102] Commission du développement durable. *Rapport du Secrétaire général du Conseil économique et social*.20 février 2006. p.22.

prosaïquement de faire l'objet d'une valorisation financière par leur mise en scène commerciale : « *Il a été reconnu que la culture et le patrimoine des îles offraient de nombreuses possibilités de développement durable par le biais notamment de l'écotourisme, de la diffusion du savoir traditionnel, de la musique et des festivals.* »[103]

Ces ressources doivent être mobilisées. Sur le marché. Conformément aux enseignements de l'économie, les PEID doivent accroître leur ouverture et faire appel à l'extérieur pour obtenir des conditions propices à l'expansion économique. Et cette dépendance est perçue comme la clé de leur survie, de l'entretien du mythe du développement. Pour Jean-Claude Giacottino « *L'un des pires obstacles à leur développement est certainement l'abandon ou l'indifférence dans lesquels ils peuvent être laissés : sans aide ni appuis extérieurs notables, ils sont condamnés à végéter et parfois même à se dégrader dans le sous-développement* »[104]. Comment tirer parti de l'aide pour mieux utiliser les faibles ressources locales?

Tout d'abord, en utilisant l'expertise occidentale pour établir de véritables stratégies de développement. D'après le point 70 de la Stratégie de Maurice : « *Les petits États insulaires en développement ont toujours besoin d'un appui pour surmonter les difficultés graves auxquelles ils font face en matière de renforcement des capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et stratégies.* En sollicitant ensuite la bienveillance des Etats avancés, en renforçant l'aide publique au développement, l'allègement des dettes publiques et en favorisant les transferts de technologie, La rhétorique de l'appel à l'aide est omniprésente : on recense 43 occurrences du terme « aide » ou « aider », 30 d' « assistance » dans le programme de la Barbade ; 23 et 14 dans la Déclaration de Maurice. En offrant enfin des conditions d'accueil favorables aux détenteurs de ces capitaux manquants, qui pourront alors mettre en valeur les ressources latentes. Ce qui suppose d'établir des régimes de propriété sécurisants, un climat favorable aux affaires, de lever les entraves tarifaires et non-tarifaires aux échanges, de faciliter les IDE et la circulation des capitaux, de limiter les taxes, les rémunérations et protections, etc. Le point 2.36 de l'Agenda 21 insiste sur la nécessité pour les pays en développement d' *« appliquer des politiques économiques saines a) qui assurent*

[103] Réunion de Maurice. Rapport du groupe de travail « *Le rôle de la culture dans le développement durable des petits Etats insulaires en développement* »

[104] Jean-Claude GIACOTTINO. Problématique et perspectives du développement des petits pays insulaires tropicaux de moins de 1 million d'habitants. In Jean-Pierre DOUMENGE et al (dir.). *Iles tropicales : insularité, insularisme*. p.172

la discipline monétaire et financière qu'exigent la stabilité de prix et l'équilibre extérieur; b) qui garantissent des taux de change réalistes; c) propres à relever l'épargne et l'investissement intérieurs ainsi que la rentabilité des investissements. ». Le point 2.37 réclamant des « politiques permettant d'améliorer « *l'affectation des ressources* » : limitation « des *contraintes d'ordre bureaucratiques* », des « *contrôles inutiles* », « *encourager le secteur privé et faciliter l'esprit d'entreprise* », « *simplifier ou éliminer les restrictions, réglementations et formalités administratives qui compliquent, allongent et rendent plus coûteuse la création et l'exploitation d'entreprises dans de nombreux pays en développement* », « *promouvoir le fonctionnement d'instruments économiques efficaces, y compris les mécanismes de marché* »… « *De manière générale, des actions s'imposent pour créer un climat plus propice aux investissements au moyen de politiques fiscales et financières rationnelles et pour mettre en place un environnement favorable au développement des marchés de capitaux, aux investissements privés des nationaux et aux investissements directs provenant du pays ou de l'étranger.* » conclut le Secrétaire général du Conseil Economique et Social des Nations-Unies.[105]

Grâce à l'assistance internationale, les PEID pourront trouver de nouvelles ressources, disposer de techniques d'exploitation et de transformation, développer des utilisations commerciales et dénicher de nouveaux gisements de croissance. « *Dépasser les handicaps* (…) « *à l'obtention des investissements étrangers directs dont ils ont besoin pour mondialiser leur économie* »[106]. L'amélioration des îles s'opère en direction du, et grâce au, marché mondial. La résolution 55/202 de l'Assemblée générale des Nations Unies, explique qu'en « raison des « *ressources limitées* » et « *des difficultés spéciales et particulières sur les plans écologique et économique* » des P.E.I.D, « *il importe de renforcer leurs capacités pour leur permettre de bénéficier effectivement des avantages de la libéralisation du commerce et de la mondialisation tout en en limitant les effets négatifs sur ces pays », afin de « parvenir au développement durable* ». Face à la concurrence internationale et à l'impératif de compétitivité, il faut améliorer les capacités locales, moderniser les populations et les activités traditionnelles, monétiser les activités non-marchandes… Pour construire leur résilience, les

[105] Conseil Economique et social des Nations Unies. Commission du développement durable. Rapport du Secrétaire général du Conseil économique et social. 20 février 2006. p.22

[106] Conseil Economique et social des Nations Unies. Commission du développement durable Rapport du Secrétaire général. *Progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement*. 1er février 1999. p.11.

économies insulaires sont incitées à diversifier leurs activités productives[107]. Et, dans le même temps, à se spécialiser dans les productions pour lesquelles elles disposent d'un avantage comparatif, afin de contrecarrer les handicaps de l'insularité, et à opter pour une stratégie de promotion des exportations, seule à même de déplacer la frontière de production, d'assurer l'équilibre de la balance commerciale et une accumulation pérenne du capital. Le point 2.A. de l'Agenda 21 intitulé « *Promouvoir un développement durable par le commerce* » est clair : « Tous les pays devraient appliquer les engagements précédemment pris de *juguler et refouler le protectionnisme* (pt 2.8), alors que les pays en développement « *devraient poursuive la réforme de leur politique commerciale et leur ajustement structurel et* (…) *éliminer ce qui fausse les exportations : les politiques de substitution aux* importations » (pt. 2.12)

b) Assurer un équilibre entre les ressources et les besoins

Jusqu'à présent, les politiques développementalistes ont conduit à des conflits entre les ressources écologiques, économiques et humaines, au détriment du stock de capital multidimensionnel. Pour Jadish Koonjul, président de l'AOSIS, le développement durable répond à un objectif : « *comment faire durer ce que nous avons et, en même temps, exploiter nos ressources de façon soutenue et durable* »[108] Il doit donc rimer avec l'invention d'une politique capable de maximiser les flux tout en garantissant l'intégrité de ce capital. Rompre avec des politiques court-termistes qui provoquent des déséquilibres, des antagonismes. Une discipline s'impose pour piloter la transition : la science économique. Focalisée jusqu'à présent sur l'équilibre économique, elle peut désormais assurer la matérialisation d'un nouvel optimum, respectueux des équilibres écologiques, afin d'assurer une maximisation durable des flux de valeur.

Le recours croissant aux instruments de l'économie de l'environnement, à partir des années 1980 s'opère au nom de l'efficacité. Dans un contexte intellectuel marqué par l'affirmation de la nouvelle économie classique et du public choice, la régulation publique, qualifiée de «command and control »[109] se voit reprocher son inutilité et son inefficacité.

---

[107] CNUCED. Trade and development board. Background note : Structurally weak, vulnerable and small economies" : Who are they? What can UNCTAD do for them? 11 octobre 2007. p.2.

[108] ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE. Objectif Maurice. Edition spéciale d'*Objectif Terre* sur les Petits Etats insulaires en développement. 2004. p.3.

[109] Mikael Skou ANDERSEN, *Governance by green taxes. Making pollution prevention pay.* p.21

Contrairement à la norme, les instruments de marché garantiraient l'efficacité par la révélation gratuite et décentralisée de l'information, le respect de la diversité des situations, l'absence de distorsion et leur caractère incitatif. Sous conditions, ces instruments maximisent donc le bien être social total par l'égalisation du coût social marginal de la destruction de l'environnement au bénéfice social marginal tiré de l'activité

L'approche pigouvienne propose d'internaliser les externalités afin de modifier les prix relatifs et d'égaliser coût et gain sociaux marginaux. Pour ce faire, il convient préalablement de monétiser l'environnement afin d'évaluer sa contribution au bien-être. Cette opération peut s'appuyer sur une estimation de la valeur des ressources et des services environnementaux, sur des méthodes d'enquête révélant les préférences des agents indirectement (méthode des prix hédoniques, des coûts de déplacement vers un site protégé) ou directement (méthode de l'évaluation contingente dans laquelle les individus indiquent le prix qu'ils seraient prêts à payer pour sauvegarder l'environnement), ou encore des coûts de la destruction (frais sanitaires induits par la pollution, pertes de revenus touristiques, réduction de la valeur du foncier…)[110]. Une fois connue la valeur accordée par les agents à l'environnement, il suffit de définir une taxe égalisant le coût marginal de la destruction au gain marginal de l'exploitation, qui, en modifiant les prix relatifs, enverra un signal aux producteurs et aux consommateurs. En ajoutant à sa fonction de coût une taxe basée sur le niveau d'émissions polluantes, tout producteur rationnel va réduire la pollution engendrée par son activité jusqu'à ce que s'égalisent le coût marginal de réduction de la pollution et la taxe. L'alignement des prix sur le cout social de la production incite parallèlement le consommateur à opter pour des biens moins polluant. Certitude reprise par la Déclaration de Rio qui dans son point 16 formule la recommandation suivante : « *Les autorités nationales devraient s'efforcer de promouvoir l'internalisation des coûts de protection de l'environnement et l'utilisation d'instruments économiques, en vertu du principe selon lequel c'est le pollueur qui doit, en principe, assumer le coût de la pollution, dans le souci de l'intérêt public et sans fausser le jeu du commerce international et de l'investissement* »

Une deuxième catégorie d'explications se concentre sur l'incomplétude du marché. Reprenant les certitudes des classiques sur les méfaits d'une propriété indéterminée, et popularisée par la « tragédie des communs » et le théorème de Coase, elle insiste sur le

[110] Michael. LOCKWOOD. Humans Valuing Nature: Synthesizing Insights from Philosophy, Psychology and Economics. *Environmental Values*. 1999. Vol.8

manque d'incitation conservationniste ressenties par des agents utilitaristes qui puisent des ressources ou rejettent des polluants dans un puits public sans fond sans se soucier des conditions de sa reproduction puisqu'ils n'en supportent pas les coûts. L'absence de propriété et la non-exclusivité de l'environnement incitent les agents à l'exploiter le plus massivement et rapidement possible pour maximiser leur utilité avant que d'autres ne fassent de même et détruisent la ressource. Pour exclure ces comportements de passager clandestin et le risque de surexploitation/pollution, il suffit d'établir des droits de propriété négociables, soit en privatisant les écosystèmes et leurs ressources, soit en définissant des droits d'extraction et d'émission. Lorsque l'activité engendre des externalités négatives, le recours au marché garantit, selon Coase, une solution paréto-optimale. Des agents propriétaires déplorant une perte de bien-être du fait de l'activité d'un producteur peuvent céder leurs droits de propriété contre le versement d'une compensation. Compensation acceptée par le pollueur tant qu'elle reste inférieure au profit marginal. Principe au cœur du marché international des droits d'émissions de CO^2 qui permet aux P.E.I.D d'obtenir une compensation relative des effets climatiques. Inversement, des agents peuvent verser au pollueur propriétaire une rente ou racheter ses droits pour que la pollution soit ramenée au niveau d'équilibre.

Une troisième approche souligne l'insuffisance des droits de propriété en pointant un problème d'horizon temporel. Face à un enjeu de long terme comme la protection des écosystèmes, la préférence des agents pour le présent est telle que le taux d'actualisation est trop fort pour encourager une gestion parcimonieuse des ressources. Un individu rationnel et égoïste désireux de maximiser son utilité intertemporelle sur une durée de vie limitée ne ressent pas une incitation suffisante pour se priver du flux de revenus généré par la destruction de la ressource. L'extension des droits de propriété doit, sous réserve d'un taux d'actualisation adapté, s'assurer que le détenteur de la ressource l'utilise optimalement, c'est-à-dire qu'il égalise coût et gain marginaux de la destruction. Pratiquement, l'analyse de la soutenabilité faible s'inspire de l'analyse d'Harold Hotelling sur la gestion optimale d'un stock limité de ressources non renouvelables, énoncée en 1931. La maximisation intertemporelle du flux de revenu résulte d'un arbitrage entre exploitation actuelle et future qui présente une solution simple : le prix de la ressource, défini par la somme du prix de marché et d'une « rente de rareté », doit croître au même rythme que le taux d'actualisation. Il n'existe aucune raison économique de privilégier la conservation des ressources : si les revenus tirés de la destruction à court-terme du stock sont épargnés, ils produiront un flux de

revenu identique à une exploitation échelonnée dans le temps. Analyses transposées à l'échelle globale par la règle d'Hartwick-Solow qui stipule la possibilité de préserver le volume réel de consommation en investissant la rente tirée de la destruction du capital naturel dans des formes d'actifs renouvelables compensant la perte des ressources[111]. La conservation des écosystèmes dépend d'un calcul de coûts d'opportunité. La destruction est rationnelle si le taux de profit retiré d'une ressource protégée est inférieur au taux de profit d'activités alternatives. Une solution optimale de développement pourrait passer par la destruction des stocks de capital naturel, afin de disposer de flux de revenus réinvestis dans des activités à fort rendement. Réciproquement, la préservation des écosystèmes comporte un double coût d'opportunité. Elle n'est pertinente que si le coût marginal de protection est inférieur au gain marginal de bien-être qu'elle procure. A l'échelle de l'économie, la conservation n'a de sens que si le stock de capital naturel offre des flux de revenus au moins égaux à ceux d'un investissement alternatif.

L'économie de l'environnement peut ainsi offrir les outils adéquats pour garantir un développement durable aux populations sous-développées. David Pearce et Jeremy Warford propose une "séquence de politiques", assurant la maximisation du revenu durable (au sens hicksien) : établir des droits de propriété pour réduire l'incertitude, abolir les distorsions désincitant à la conservation des ressources, s'assurer que les prix reflètent les coûts sociaux, avant de laisser opérer les mécanismes de marché[112].

Cet équilibre ne correspond pas nécessairement à un optimum écologique, mais, à nouveau, l'économie de l'environnement raisonne dans le cadre d'une soutenabilité faible. Le décalage s'avère d'autant moins problématique que surgit le deuxième pilier de la maîtrise : la technique. Les discours économiques retranscrivent ici la célébration moderne de la technique comme outil d'autonomie, amenée à résoudre, dans le futur, le conflit entre systèmes économiques et écologiques. La modernisation des processus productifs réduit leur intensité énergétique et matérielle ; l'économie peut donc accroître son niveau de production et de bien-être tout en diminuant ses prélèvements. Le capital technique est parfois invoqué en substitut du capital naturel. Il serait amené à remplacer les services écologiques, à produire des sources d'énergie et de matière illimitées, à bloquer toute obsolescence, à assurer un

[111] Ahmed HUSSEN,. *Principles of environmental economics*. 2e edition. p. 272

[112] David PEARCE, et Jeremy WARFORD, *World without end. Economics, environment and sustainable development*. p.5

recyclage parfait des ressources. D'où l'importance des transferts de technologie vers les petits Etats insulaires en développement. Car, d'après le Conseil Economique et Social des Nations Unies *« Aucun progrès notable ne peut être accompli dans des domaines tels que la gestion des déchets, la planification préalable aux catastrophes naturelles, la gestion durable des ressources marines, l'énergie renouvelable et les télécommunications sans les technologies nécessaires.* » [113]

L'économie place également de grands espoirs dans des techniques de modélisation avancées, à même de comprendre précisément et de prédire certainement les interactions entre les écosystèmes et les systèmes économiques[114]. Cette connaissance servirait alors à la définition de niveaux de prélèvements et de rejets parfaitement ajustés aux capacités reproductives des écosystèmes.

Ces explications n'épuisent pas le champ de l'économie de l'environnement, mais elles démontrent la certitude des économistes en la puissance explicative de leurs postulats et de leurs méthodes. La destruction écologique n'est pas attribuée à des systèmes de représentation et à des formes d'organisation économique et sociale, mais à une nature humaine, utilitariste, qui conduit l'individu à rechercher son bien-être sans se soucier du bien commun présent et futur. Ce comportement intéressé garantit normalement la survenue d'un équilibre parétien grâce aux mécanismes de marché assurant la coordination. Or des obstacles perturbent ici leur fonctionnement. Pour sortir de cet équilibre sous-optimal, il ne faut pas contrecarrer l'utilitarisme ou opter pour d'autres modes de réalisation et de coordination, mais au contraire les renforcer. Le marché met-il à mal la biosphère ? Il convient de la réifier, de calculer sa valeur monétaire et marchande, et de la privatiser. La recherche de l'intérêt s'avère-t-elle destructrice ? Il suffit d'élargir la notion d'utilité pour intégrer des préoccupations environnementales ou intergénérationnelles.

---

[113] Conseil Economique et social. Commission du développement durable. Rapport du Secrétaire général. Progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement. p.11

[114] Richard B NORGAARD. *Development betrayed. The end of progress and a coevolutionary revisioning of the future*. p.23

c) Les ambiguïtés des discours critiques

Face à l'expansion de l'utilitarisme et du développement durable, prospèrent de multiples contre-discours, qui s'inscrivent souvent inconsciemment dans le système de savoir-pouvoir qu'ils dénoncent.

Depuis les années 1960, une multitude de travaux se concentrent sur l'inscription écologique de l'économie. S'appuyant notamment sur les principes thermodynamiques de conservation et d'entropie, ces approches inscrites dans le paradigme bioéconomique ou de l'économie écologique rappellent que l'économie n'est pas un circuit clos, mais un sous-système de la biosphère, qui conditionne son expansion et sa survie. Tout en rejetant la démarche analytique des néoclassiques au profit de la cybernétique et de l'évolutionnisme, de nombreux travaux accordent encore une place centrale à l'équilibre. Dans une contribution[115], G.R Conway forge le concept « d'agroécoystème » désignant l'ensemble formé par un écosystème et un système socio-économique (population incluse) qui le transforme tout en conservant ses propriétés écologiques (à l'image d'une rizière développée dans un marais, dont la richesse spécifique bien qu'amoindrie serait maintenue). L'auteur distingue explicitement la stabilité de la soutenabilité mais sur une ligne mécanique. La stabilité désigne une « productivité constante », y compris face à des chocs, quand la soutenabilité renvoie à la capacité de l'agroécosystème de revenir à son niveau normal de productivité après des fluctuations induites par ces mêmes chocs. Stephen J. Bass[116], spécialiste des petites économies insulaires, conceptualise les îles comme la réunion d'un ensemble de sous-systèmes : écologique, économique, « socio-démographique », culturel, politique, dont les équilibres respectifs et global déterminent la capacité globale de l'île à assurer son maintien face aux perturbations intérieures ou extérieures.

Ces travaux entrent en résonnance avec les orientations fonctionnalistes et déterministes de l'écologie humaine qui, dans les années 1960, formula les premiers travaux de sciences sociales sur la soutenabilité. Fortement influencée par l'écologie systémique[117], cette école

---

[115] G.R CONWAY. Sustainable agriculture : the trade-offs between productivity, stability and equitability in In Edward BARBIER, (dir). *Economics and ecology, new frontiers and sustainable development.*

[116] Stephen BASS et Barry DALAL-CLAYTON. Small island states and sustainable development : strategic issues and experience. *Environmental Planning issues*. Sept. 1995n°8.

[117] L'ouvrage d'Howard Odum, *Environment, Power, and Society,* demeure une excellente introduction à cette approche, portée en économie par le courant éco-énergétique.

définit les communautés humaines, comme des sous-systèmes unifiés, des « populations », dont la survie provient de leur aptitude à inventer et à maintenir des relations optimales avec l'écosystème dans lequel elles s'insèrent[118]. Dans cet univers mécaniste, la soutenabilité désigne donc la capacité d'une communauté à assurer sa reproduction en maintenant l'équilibre de haut niveau qui l'unit à des écosystèmes également stables, à trouver une adaptation optimale. Une île, la Nouvelle Guinée, occupe une place déterminante dans la genèse de cette théorie. Dans son ouvrage, *Pigs for Ancestors,* paru en 1967 Roy Rappaport, formule l'hypothèse matérialiste selon laquelle la culture serait un outil adaptatif assimilable à une rétroaction négative préservant l'homéostasie[119]. Interprétation qui procède de l'observation d'un rituel conduit par les Tsembaga, le kaiko. Engagés dans des conflits armés réguliers pour l'appropriation de ressources écologiques rares, les différents clans organisent, lors de la prise effective de possession d'un territoire, une cérémonie durant laquelle sont sacrifiés un grand nombre de porcs en l'honneur des ancêtres. Selon Rappaport, ce rituel permet de réaffirmer l'insertion des clans dans un même ensemble en favorisant la formation d'alliance tout en ajustant de manière optimale la population porcine aux capacités des écosystèmes. Le kaiko n'est qu'un des exemples des stratégies adaptatives développées par les populations insulaires, qui reposent selon Rappaport sur deux piliers : l'encadrement de la démographie (par la contraception, l'avortement, l'infanticide, l'éclatement des groupes, le suicide, etc) et le développement d'une économie circulaire tirant le maximum de chaque ressource / la réduction de l'intensité énergétique et matérielle des processus[120]. Auxquels on pourrait ajouter des restrictions spatiales ou temporelles sur les prélèvements et la mise en œuvre de formes de distribution rejetant l'accumulation matérielle au profit de la réciprocité. Ces raisonnements se démarquent par leur fonctionnalisme : ils supposent l'existence de deux communautés cohérentes et réglées – qui ignorent la diversité, les antagonismes et les transformations, qui se chevauchent parfaitement pour former un « super-organisme », dans

[118] Peter J. RICHERSON. Ecology and Human Ecology : A Comparison of Theories in the Biological and Social Sciences. *American Ethnologist*, fev.1977. Vol. 4, n°1, p.18

[119] Conrad P KOTTAK. The New Ecological Anthropology. American Anthropologist, new series mars 1999. vol. 101, n°1. p.23

[120] Andrew. P VAYDA et Roy A. RAPPAPORT**.** Island Cultures. In F.R. FOSBERG. (dir). *Man's place in the island.* p.137

lequel chaque élément tient rigoureusement la place qui lui est assigné grâce à la culture, instrument de régulation de l'équilibre[121].

Ces raisonnements influent fortement l'économie écologique. Tout en reprochant, parfois avec virulence, à l'analyse néoclassique et à l'économie de l'environnement leur fidélité newtonienne, des auteurs de référence, tels que Herman Daly[122], s'appuient sur des postulats mécanistes et fonctionnalistes. Ce dernier propose de représenter les populations d'êtres humains et d' « artefacts » (biens en circulation + stock de capital) comme un fonds, reproduit grâce aux flux écologiques, dont il conviendrait d'ajuster la taille à la capacité de charge des écosystèmes afin de définir une insertion vertueuse et pérenne. Partant de l'hypothèse implicite que les écosystèmes comme les économies sont des unités cohérentes, dont les bornes se superposent, et que chaque écosystème présente une capacité de charge fixe. Cet équilibre optimal ou climax serait atteint par l'avènement d'un état stationnaire, initialement conçu comme un stock constant de population et de capital, avant d'être redéfini comme l'adaptation de ce stock à un niveau fixe de prélèvements et de rejets, garantissant la stabilité des écosystèmes[123]. Herman Daly retient l'idée d'un taux optimal de prélèvement, où le gain de services obtenu grâce à un ajout marginal au stock humain égaliserait la perte de service provoquée par l'atteinte aux services écologiques. »[124]. Conscient des limites de cette prescription, Hermann Daly consent à introduire une marge d'erreur pour tenir compte de l'incertitude pesant sur la définition précise de la capacité de charge des écosystèmes.

La connaissance devient l'ultime rempart contre la dégradation écologique et un outil de contrôle. L'économie écologique est par exemple définie dans un ouvrage dirigé par le fondateur et ex-président de l'*International Society for Ecological Economics »*, Robert Costanza, comme la « *science et la gestion de la soutenabilité* »[125] au sens de la préservation

[121] Thomas BARGTZKY, et al. Culture, environment and ills of adaptationism. *Current Anthropology*. Août-oct.1984. vol. 25, no. 4. p.401

[122] Herman DALY. *Steady-state economics*. Voir en particulier le deuxième chapitre. Nous reviendrons sur l'approche bioéconomique dans le prochain chapitre.

[123] Herman DALY. The economics of the steady state. *The American Economic Review*. Mai 1974. vol. 64, No. 2,

[124] Herman DALY. *Steady-state economics*. Chapitre II.

[125] Robert COSTANZA, (dir). *Ecological economics : the science and management of sustainability*.

du « *capital naturel* », qui supporte l'économie[126] , la soutenabilité désignant le « montant de consommation soutenu indéfiniment sans dégrader les stocks de capitaux »[127]. Des approches dynamiques conservent le postulat d'une succession d'équilibres. Ainsi pour Anthony Friend, l'économie, animée par des dynamiques évolutionnistes, est confrontée à des écosystèmes mouvants, et la soutenabilité renvoie à la capacité de préserver ces équilibres dynamiques.

La recherche d'un équilibre entre sphère humaine et écologique pousse donc certains auteurs à renverser les hiérarchies pour opposer à la voie moderne insoutenable, l'état idyllique des primitifs et de leurs savoirs[128]. Les îles du Pacifique, supposément épargnées par la colonisation (et donc par la modernité) seraient alors le laboratoire d'un retour à l'ordre perdu. Loin d'abolir la colonialité, ces affirmations renforcent les relations de pouvoir. En objectivant un Occident ou une modernité imaginaire qu'il faudrait rejeter pour retrouver un principe primordial, enfoui, les subalternes ou, plus fréquemment, ceux qui parlent en leur nom, replacent au centre du jeu le principe qu'ils entendent discréditer, s'enferment dans l'illusion d'une unité figée, et subissent l'homogénéisation mutilante des catachrèses. Et réactualisent de la sorte les thématiques romantiques qui essentialisaient des primitifs idéalisés dans une harmonie intemporelle, et nient l'importance des relations de pouvoir qui s'y déploient. Considérons l'exemple du *Manifeste du réseau européen pour l'après-développement* publié en 2002. Ce texte ambigu (probablement en raison de son caractère collectif) mêle des raisonnements typiquement poststructuralistes de « *déconstruction* » des catégories établies, au service d'une stratégie de « *subversion cognitive* » de « *décolonisation des imaginaires* », soutenant les «*subversions politique, sociale et culturelle* ». Mais, par inattention ou par absence de problématisation, il reproduit des catachrèses, des universaux fictifs, écrivant au sujet du « *développementalisme* » : « *Il n'y a pas de place dans ce paradigme pour le respect de la nature réclamé par les écologistes ni pour le respect de l'homme réclamé par les humanistes* ». Et mobilise les oppositions ontologiques binaires qui homogénéisent et passivent des subalternes frappés d'une domination univoque : d'un côté le *« Nord* », de l'autre les « *pays du Sud* », « *victimes* » ou « *naufragés du développement* »,

[126] Maria AKERMAN, What Does 'Natural Capital' Do? The Role of Metaphor in Economic Understanding of the Environment. *Environmental* Values. 2003. n°12. p.434-5

[127] Robert Costanza, Herman DALY et Joy BARTHOLOMEW. Goals, agenda and policy recommendations for ecological economics. In Robert COSTANZA, (dir). *Op cit.* p. 7

[128] Zaheer BABER. Orientalism, Occidentalism, nativism : the culturalist quest for indigenous knowledge. *The European Legacy*, 2002. vol. 7, n° 6. p.748

appelés à « *renouer le fil de leur histoire rompu par la colonisation* » (qui brisa « leur mode de vie ancestral) et à « *la réappropriation de leur identité* » pour inventer une nouvelle voie « *sorte de synthèse entre la tradition perdue et la modernité inaccessible* ».

Au vu de la colonialité véhiculée par les discours actuels sur la soutenabilité, la recherche d'une nouvelle voie s'impose également pour l'économie politique.

Chapitre IV. Pour une approche complexe et décolonisée de la soutenabilité

En dépit de ses relations étroites avec les expériences coloniales, le paradigme de la séparation demeure le cadre d'analyse privilégié de la soutenabilité des économies insulaires. Cette position de prestige et d'autorité est entretenue par la proclamation de son monopole sur la vérité et le gouvernement du réel, la promesse d'un progrès infini et partagé pour une humanité retrouvant l'harmonie perdue avec la nature grâce au développement durable. Or, ce système de représentations et d'explications semble aujourd'hui disqualifié par la conjonction de trois phénomènes :

En premier lieu, sa capacité explicative est mise à mal par la multiplication d'incohérences, d'anomalies inassimilables et par un large spectre de critiques et de contre-discours qui balaient ses fondements et ses prétentions. Par un clin d'œil épistémologique, la mécanique newtonienne perdait son statut de modèle de référence en physique au moment précis où la science économique importait ses hypothèses, ses systèmes d'équation et ses méthodes[1]. La révolution thermodynamique bouscule les lectures du réel, en transformant l'ordre, l'équilibre et la séparation en cas spécifiques et « anormaux » d'un monde hétérogène, fluctuant et interdépendant. Force des paradigmes oblige, la science économique a renforcé la prégnance du déterminisme à travers la nouvelle économie classique et la théorie des cycles réels qui mobilisent des modèles d'équilibre dynamiques pour transformer des fluctuations erratiques, jusque là perçues comme la marque de déséquilibres, en un « continuum d'équilibres »[2] dynamiques, une succession d'optimums, résultant du comportement rationnel d'un agent unique. Une deuxième révolution, linguistique, transforme depuis les années 1970 les sciences sociales. La remise en cause du postulat classique de correspondance « naturelle » entre signifiant (le concept) et signifié (l'objet) nourrit un foisonnement de travaux constructivistes et poststructuralistes – dans leurs déclinaisons postcoloniales, postmodernes et écoféministes – qui s'attachent à mettre en lumière la construction sociale et discursive des unités fictives proclamées par la modernité (la vérité, le sujet, la société, l'économie, l'île etc.)

[1] Philip MIROSWKI. *Plus de chaleur que de lumière. L'économie comme physique sociale, la physique comme économie de la nature*. p X

[2] K KIM. *Equilibrium business cycle theory in historical perspective* cité par Brian SNOWDON, et Howard R VANE. *op cit*. p.238

et l'omniprésence des multiplicités dynamiques, de la plasticité, des continuums et des interdépendances.

En deuxième lieu, le rapprochement, la combinaison et l'intensification des crises économiques, écologiques, sociales et culturelles démontrent l'échec de l'idéal de prévision et de maîtrise, et la nécessité d'adopter une approche plus modeste de la connaissance, en phase avec l'effondrement actuel de la modernité, qui scelle selon l'expression de Dipesh Chakrabarty, la provincialisation de l'Occident et de son système de croyances, l'abandon des prétentions hégémoniques.

Ethiquement enfin, ce paradigme dissimule sa contingence sous des proclamations universalistes. Au nom de l'objectivité et du respect des conventions disciplinaires, il commande aux économistes de borner leur imaginaire pour se dissoudre dans le carcan du « langage commun », d'abandonner la transversalité au profit du monisme, de dissocier leur pratique professionnelle de ses implications politiques en souscrivant à un système de croyances spéciste, patriarcal, ethnocentrique et classiste, qui entretient des relations de pouvoir et des hiérarchies frappant tous les êtres qui diffèrent en apparence de la norme idéalisée. Ce paradigme ne peut prétendre décrire objectivement des économies insulaires qu'il a contribué à façonner et dont il entretient aujourd'hui la position pathologique d'anormalité et d'infériorité. Si, conformément au projet moderne, l'ambition de l'économie politique est d'assurer l'autonomie des populations, alors il importe de proposer une approche économique décolonisée des petites économies insulaires et de leur soutenabilité.

Lecture influencée par un triple corpus : l'écologie et l'économie politiques et le poststructuralisme. Si les deux premiers se sont rapprochés à travers la formation de la bioéconomie ou de l'économie écologique, l'économie ignore encore largement les potentialités du postructuralisme, pourtant intégrés par les autres sciences sociales et humaines. Réunir ces approches, c'est dépasser une opposition binaire artificielle : l'écologie comme l'économie politiques sont souvent accusées, à tort, de se concentrer essentiellement sur les dimensions matérielles des relations en excluant l'influence des représentations et des croyances dans la construction de la réalité, des activités productives, de la distribution et de la consommation. Inversement, des théoriciens matérialistes, marxistes pour l'essentiel, reprochent aux poststructuralistes d'évoluer dans la sphère éthérée du verbe, de se concentrer sur des relations de pouvoirs imaginaires au détriment de la réelle oppression, économique et matérielle. Pour construire un dialogue fructueux entre ces lectures, nous disposons désormais

d'un outil fascinant : le paradigme de la complexité, porté si brillamment par Edgar Morin. Prenant le contre-pied de la séparation ontologique et du positivisme, cette approche centrée sur la relation se présente comme une lecture, une interprétation consciente d'elle-même, de son inscription et de ses limites, qui se pense dans l'ouverture et le mouvement. Il peut donc tenir le rôle d'un forum où convergent des discours, des concepts et des instruments hétéroclites, recombinés souplement en lien avec l'objet de recherche construit, pour produire non pas une métathéorie prédatrice, mais une lecture située de la soutenabilité.

A - Le choix constructiviste de la complexité

Le paradigme de la complexité constitue une réponse à la crise de l'ordre ouverte par la thermodynamique et le constructivisme.

1) Quand la mécanique s'enraye

La représentation d'un monde ordonné s'effrite au XIXe siècle par la découverte des principes de la thermodynamique. Le premier principe, dit de « conservation », stipule que la quantité globale d'énergie contenue dans un système isolé demeure constante lorsque celui-ci se transforme. En conséquence, l'énergie ne peut être ni créée ni détruite. Le deuxième principe, d'entropie, nait des réflexions de Sadi Carnot, qui dans ses *« Réflexions sur la puissance motrice du feu et sur les machines propres à développer cette puissance »* parues en 1824 montre que la puissance motrice (ou « travail ») résulte du « *transport d'un corps chaud à un corps froid* ». Cette hypothèse est systématisée par Clausius qui montre l'unidirectionnalité et l'irréversibilité de la chaleur dans un système clos. Autrement dit, la chaleur se déplace toujours d'un corps chaud vers un corps froid sans qu'il soit possible d'inverser le mouvement. En conséquence, un système clos contient deux formes d'énergie selon Helmholtz : « l'énergie libre », concentrée et convertissable en travail et l'énergie liée, dissipée, inutilisable. Sans apport extérieur, tout système clos tend à la dissipation de chaleur, à la dégradation de l'énergie libre en énergie liée et à la désorganisation. Il subit donc une hausse de l'entropie, définie par Nicholas Georgescu-Roegen comme *« un indice de la quantité d'énergie inutilisable contenue dans un système thermodynamique donné à un moment donné de son évolution »*[3]. L'entropie entre apparemment en contradiction avec le principe de conservation, mais celle-ci n'est que

[3] Nicholas GEORGESCU-ROEGEN, *La décroissance. Entropie – écologie – économie*. p.61

formelle : si la quantité globale d'énergie demeure identique, elle prend des formes différentes au potentiel organisationnel inégal[4].

Les enseignements de la thermodynamique renouvellent la perception de l'univers dans un sens difficilement compatible avec l'ontologie, le dualisme et la mécanique. En raison du premier principe, aucune entité ne peut mener une existence indépendante et antérieure aux interactions. L'homo oeconomicus ne peut réaliser ses programmes d'optimisation que parce des écosystèmes supportent la reproduction de son métabolisme par des flux de basse entropie, qui compensent la désorganisation continue de son être. Méthodologiquement, il devient impossible d'isoler l'objet dont on entend évaluer la soutenabilité (en conservant provisoirement le sens ontologique d'une reproduction), de minimiser les relations et de séparer l'humain de la nature, l'économie des écosystèmes, etc. Les cosmogonies holistiques insistant sur l'interdépendance des êtres inscrits dans un grand mouvement créateur et destructeur animé par la circulation d'une force ou d'une énergie primordiale s'en trouvent légitimées. La prégnance de l'entropie aboutit à une conclusion fondamentale formulée par Boltzmann : l'état le plus probable de l'univers n'est pas un état d'ordre mais d'entropie, de désordre maximal. L'ontologie et la soutenabilité comme reproduction du même ne constituent plus alors une évidence, mais un paradoxe. Comment conférer aux éléments une nature invariante si la physique prohibe leur formation même et condamne l'existant à la désorganisation ? L'être n'arbore plus les traits d'un ensemble homogène, dont les rouages seraient orientés vers le maintien rigide. Il porte en lui les germes de sa désorganisation.

Le principe entropique rompt une vision atemporelle d'un univers au repos. Il véhicule l'idée d'une flèche du temps, interdisant le retour à une situation antérieure par un simple mouvement pendulaire. Le monde expérimente des évolutions continues, tantôt discrètes et contenues, tantôt radicales et chaque état est unique, éphémère. L'univers devient incertain, mouvant, désordonné. L'équilibre n'est plus une situation immanente, mais une exception temporaire et aléatoire. Il ne perdure que si les rétroactions négatives se montrent capables d'inhiber l'expression de l'entropie et des forces transformatrices qui, passé un certain seuil, se renforceront d'elles-mêmes par le jeu des rétroactions positives et emporteront l'équilibre. L'attachement au concept d'équilibre ne peut être préservé qu'en le redéfinissant comme un état stationnaire temporaire et précaire.

[4] Rémy LESTIENNE. *Le hasard créateur*. pp.154-55.

La thèse de l'équilibre est un peu plus malmenée par la reconnaissance de l'omniprésence des relations non-linéaires et des rétroactions positives qui, en agissant dans un sens identique à la cause, amplifient le mouvement plutôt que de le résorber.

Contrairement à la stabilité mécanique, où l'état initial importe peu, une variation mineure est susceptible de déclencher des bouleversements en chaîne, des déséquilibres cumulatifs, emportant l'entité touchée dans une dynamique de transformation non-contenue par des mécanismes régulateurs. La théorie des structures dissipatives, formulée par Ilya Prigogine mobilise ce raisonnement pour expliquer l'évolution des éléments physiques grâce au déséquilibre et à la sensibilité aux conditions initiales : une très légère déviation du point d'équilibre, une instabilité déclenchée par des variations environnementales ou internes peut accroitre sensiblement le taux de dissipation (mesuré par l'entropie), qui, à son tour, favorise l'instabilité, libérant alors des processus internes irréversibles, des déséquilibres, une progression exponentielle de l'entropie[5]. Processus qui engendre une « bifurcation » du système vers une infinité d'états potentiels. Cette consécration de l'incertitude, popularisée par la théorie du chaos, remet en cause les fondements de la mécanique : le déterminisme et la prévisibilité supposant l'obéissance des entités et des phénomènes à des patterns permanents, la réversibilité incarnée par le retour « à la normale » et garantie par les rétroactions négatives, la non-importance des phénomènes temporels et de l'état existant, etc.

2) La complexité, une pensée de la relation

Le paradigme de la complexité prend le contre-pied de la séparation ontologique et de la mécanique en célébrant la relation et l'interdépendance. L'étymologie de la complexité, du latin *complexus,* « *ce qui est tissé ensemble* »[6], synthétise le fondement et la méthode de cette approche systémique. Elle récuse l'idée d'un monde déterministe où des éléments indépendants, purs et immobiles obéiraient à une essence intemporelle les distinguant les uns des autres et n'entretiendraient que des relations ponctuelles, univoques et linéaires.

Renouant avec des cosmogonies organiques, la complexité décrit un univers animé par des interactions plurielles. Cette pluralité s'exprime d'abord dans leur fréquence et leur intensité : les relations pouvant être ponctuelles, temporaires, stationnaires / stabilisées, ou

[5] Ilya PRIGOGINE, Nouvelles perspectives sur la complexité ? In S. AIDA, P.M ALLEN, H. ATLAN. et al, *Science et pratique de la complexité. Acte du colloque de Montpellier. Mai 1984.* p.135

[6] Réda BENKIRANE. *La complexité, vertiges et promesses. 18 histoires de sciences.* p.8

fixes. Dans leur contenu : informationnel, énergétique et/ou matériel. Et enfin dans leurs formes : complémentarité, coopération, concurrence, antagonisme. Loin d'épuiser le répertoire des relations, la linéarité devient un cas spécifique et la causalité simple et unidirectionnelle une exception face au principe de rétroactivité. Par ce dernier, un effet influence la cause initiale, tantôt sous la forme de rétroactions négatives stabilisatrices, tantôt par des rétroactions positives, des synergies non-linéaires qui déclenchent des mouvements auto-entretenus.

En interagissant, les éléments participants se transforment au gré d'un processus de coévolution mû par des rétroactions. Le comportement d'une entité ou d'un phénomène A déclenche une réponse de B, qui bouscule en retour l'environnement, les actions voire les principes organisationnels de A, etc. La répétition et l'intensité des interactions dissolvent la séparation entre éléments endogènes et exogènes. Ce phénomène joue un rôle déterminant en écologie où il désigne, selon Richard Norgaard, *« the pattern of evolutionary change of two closely interacting species where the fitness of the genetic traits within each species is largely governed by the dominant genetic traits of the other"*[7]. Les écosystèmes regorgent d'exemples de coévolutions symbiotiques ou antagonistes, telles que les relations entre polypes et zooxanthelles[8], entre espèces hôtes et parasites**,** entre proies et prédateurs[9], etc. Dans une économie de marché, les transformations des conditions de l'offre et la recherche d'innovation peuvent être interprétées comme le moteur et la conséquence d'une dynamique coévolutive liant des entreprises placées sur un même segment de marché. Cette succession de réponses adaptatives efface progressivement la frontière entre cause et effet qui se fondent dans une « boucle récursive ». Cette notion, au cœur de la pensée complexe, est définie par Edgar Morin, comme « *un processus dans lequel les effets ou produits sont en même temps cause productive du processus lui-même et au sein duquel les derniers états sont nécessaires pour engendrer ceux du début*. »[10]. Le principe récursif explique l'autoproduction d'un

[7] Richard. NORGAARD. *Development betrayed, the end of progress and a coevolutionary revisioning of the future* p 26

[8] L'interaction symbiotique des polypes et des zooxanthelles (algues unicellulaires), donne naissance aux coraux. Les polypes qui appartiennent au règne animal se développent grâce aux nutriments et à l'oxygène offerts par les zooxanthelles qui se livrent à la photosynthèse et se développent au cœur même des cellules des polypes grâce au carbone libéré par ces derniers.

[9] Roger DAJOZ. *Précis d'écologie*. p.136

[10] Edgar MORIN. *Eduquer pour l'ère planétaire. La pensée complexe comme Méthode d'apprentissage dans l'erreur et l'incertitude humaines* p.44

phénomène et sa reproduction. Il se manifeste notamment en économie dans la croissance auto-entretenue (où consommation et investissement sont à la fois les conditions et les conséquences de la progression de la production), les prophéties auto-réalisatrices, les crises systémiques, etc.

La complexité s'épanouit enfin dans les situations paradoxales. Les contradictions ne sont plus pensées comme des anomalies ; des relations supposément irréconciliables s'inscrivant souvent dans des boucles récursives cohérentes. Ainsi la concurrence ou l'antagonisme (la prédation par ex.) entre des populations végétales et/ou animales masquent leur intégration à un même ensemble : une chaîne tropique. *« C'est en somme la dévoration en chaîne qui constitue la chaîne nourricière. »* explique Edgar Morin[11]. Ces interactions constituent ces réseaux d'interdépendance qui conditionnent en retour l'existence et l'épanouissement des maillons. Cette capacité propre à la complexité d'appréhender l'indissociabilité des contraires est qualifiée par Edgar Morin de principe « dialogique ». Dans une économie de marché, la destruction créatrice schumpétérienne illustre la cohérence d'une opposition formelle : la concurrence provoquant la baisse du taux de profit et le recul des activités installées ne mène pas l'économie vers l'état stationnaire, mais conditionne l'apparition d'innovations radicales ouvrant un nouveau sentier de croissance en rompant le flux circulaire nourri par les routines[12]. De même, les économies de plantation présentent une contradiction vitale : leur prospérité est déterminée par la massification d'une population servile ou engagée, processus qui pose de multiples défis à ces économies, notamment pour l'entretenir, soutenir sa productivité et préserver la sécurité physique et matérielle des propriétaires confrontés à un déséquilibre démographique croissant.

3) Des impasses positivistes à la connaissance complexe

La destruction des principes ontologiques et mécaniques se double d'une crise de la démarche de recherche positiviste, qui guide le projet épistémologique d'une science économique objective et totalisante.

[11] Edgar MORIN. *La Méthode Tome II : La vie de la vie*. p.23

[12] Esben Sloth ANDERSEN. *Evolutionary economics : post-Schumpeterian contributions*. p.29

a) Le mythe de la connaissance reflet

Le postulat d'objectivité suppose une séparation nette deux entités préexistantes – l'objet et le sujet – ainsi qu'un effacement de ce dernier, « reflétant » une réalité immanente grâce au langage. Autant de conditions démenties par les sciences cognitives et les interprétations constructivistes et poststructuralistes.

La thèse d'une « connaissance-miroir »[13], bute en premier lieu sur un obstacle biologique : isolé, le cerveau n'entre pas directement en contact avec le monde. La connaissance dépend 1) des perceptions établies et retenues par des organes sensoriels spécialisés, 2) de leur encodage en impulsions nerveuses, 3) de leur transmission plus ou moins fidèle par le système nerveux, 4) de leur sélection, décodage et transformation en représentations symboliques par l'appareil cérébral. La « réalité » résulte donc d'un processus actif de construction d'une représentation, c'est-à-dire d'une réinvention. Pour Jean-Luc Le Moigne, le constructivisme substitue à l'« *hypothèse ontologique* » une *« hypothèse phénoménologique* » qui *«*(…) *implique une réalité qui n'est peut-être pas faite d' « objets en soi », connaissables « objectivement », et qui peut être appréhendable « par soi, par l'action du sujet » qui l'expérimente consciemment, « subjectivement »* [14] Si la réalité est socialement et individuellement (re)construite, comment s'assurer alors que les multiples étapes qui séparent la perception de la symbolisation retranscrivent parfaitement le réel ? Le sujet peut-il adopter une posture décentrée, se projeter au-delà de sa propre existence pour confirmer ou infirmer l'adéquation de sa représentation au réel ? Pourquoi les catégories de l'entendement humain devraient-elles correspondre au monde extérieur ?

La fidélité de la représentation est d'autant moins garantie que le cerveau se présente comme une organisation computante complexe[15]. La connaissance n'est pas un reflet passif de la réalité : elle émane d'un appareil hétérogène, constitué d'une multitude de zones interconnectées, qui présente un caractère autoréférentiel. Le système cérébral détermine en effet les normes de perception, d'analyse, de traduction et d'élaboration des représentations[16],

---

[13] Ann GAME. *Undoing the social. Towards a deconstructive sociology*. p.7

[14] Jean-Luc LE MOIGNE. *Le constructivisme. Tome 1 : Des fondements.* p.117

[15] Cette notion est au cœur de l'étude fascinante de la problématique cognitive proposée par Edgar Morin dans le troisième volume de *La Méthode* : *La connaissance de la connaissance*.

[16] Frederick BATES, *Sociopolitical ecology. Human systems and ecological fields*. p.5

qui agissent comme un système d'interprétation de la réalité[17]. La connaissance est donc conditionnée par ces processus, ces catégories et des croyances profondes, tels que les paradigmes, abrités dans le « noyau central »[18], pilier de toute cognition, autour duquel gravitent les représentations secondaires.

En conséquence, tout chercheur interprète et découpe la réalité. Et la démarche positiviste comprime une pluralité d'êtres, d'expériences ou de phénomènes mouvants en un objet homogène et figé, support de connaissance. Ce principe simplificateur s'exprime, nous l'avons vu, dans l'apparition du concept d'insularité ou d'économie comme champ spécifique d'activité et objets d'un discours totalisant. La catégorisation et la symbolisation mobilisent le langage. Alors que Saussure et les structuralistes supposent une stabilité du lien entre signifié et signifiant, les poststructuralistes, insistent au contraire sur son caractère incertain et flottant[19]. Pour Derrida, les signifiants, mathématiques ou verbaux, ne sont pas le reflet d'une réalité préexistante, l'outil à travers lequel elle manifeste sa présence, mais un élément arbitraire, dont le sens glisse continuellement. Les signifiants s'établissant dans l'opposition binaire à d'autres signes, leur sens n'émerge que dans la confrontation à cette constellation également mobile. En outre, le sens d'un énoncé, d'un texte n'est pas donné, figé lors de l'énonciation mais interprété, construit par chaque destinataire dans un contexte de réception spécifique[20].

b) De la Vérité aux « régimes de vérité »

Si le langage repose sur une convention instable, comment distinguer les descriptions objectives, « réelles » et les options disqualifiées ? Le vrai du faux ? Les concepts mêmes de vérité, de réalité, de reflet, d'objectivité sont autant d'effets discursifs, dépourvus d'existence matérielle. La modernité postule une dichotomie entre croyance et vérité ; l'histoire serait celle d'une marche vers la vérité, la science écartant progressivement les faux-semblants. Dans une lecture poststructuraliste, la vérité relève d'abord d'une convention sociale et linguistique et la connaissance prend les traits d'un discours ; d'un « *ensemble d'énoncés qui*

[17] Jean-Claude ABRIC. *Pratiques sociales et représentations.* p.13

[18] *ibid.* p.21

[19] Madan. SARUP, *An introductory Guide to post-structuralism and postmodernism*

[20] Pauline Marie ROSENAU. *Post-modernism and the social sciences*. p.36

relèvent d'un même système de formation » [21] selon Michel Foucault. Cette formation s'opérant selon une pluralité de principes de et règles, propres à chaque « *épistémè* ». L'évolution des formations discursives et des épistémès ne suit pas à une progression linéaire. Elle dépend tant de transformations internes que des bouleversements qui agitent les conditions sociales dans lesquelles se constituent les discours. Le deuxième chapitre a bien montré que l'économie comme discours ne s'affirme qu'avec l'autonomisation de la sphère productive[22] et la formation des économies coloniales. Ces expériences donnant à la discipline ses acteurs (l'éthos utilitariste du marchand), ses relations (contractuelles et intéressées), ses finalités (la maximisation de l'accumulation matérielle).

L'inscription de la recherche dans un ensemble de pratiques discursives et matérielles écarte définitivement l'hypothèse positiviste d'une connaissance neutre et universelle. La recherche est conduite par des personnes socialisées et non par des êtres désincarnés, des enfants sauvages. Si chaque sujet sachant se constitue par la socialisation, les outils qu'ils assimilent sont autant de bornes à leur compréhension du réel. Ils perçoivent le monde et construisent leurs travaux grâce à des codes, un stock de signifiants, un paradigme et obéissent par là-même à des principes arbitraires, indiscutés mais tenus pour vrais. Les chercheurs exposent l'explication la plus juste dans le cadre de leur système de représentation et non une vérité absolue. Ce constat est au cœur des préoccupations poststructuralistes et postcoloniales qui insistent sur l'écriture sociale de la réalité[23], et la nécessité d'identifier le contexte d'énonciation des discours, la position de l'auteur dans le champ social, ses finalités, etc. afin de situer précisément la connaissance et de déminer les enjeux de pouvoir qu'elles véhiculent. Pour Frantz Fanon, « *Parler (…) c'est assumer une culture, supporter le poids d'une civilisation* »[24]. Les poststructuralistes abolissent donc le postulat d'objectivité en rétablissant les relations liant les discours et les situations du locuteur ? Qui est-il ? D'où parle-t-il ? Dans quel contexte ? À quelles fins ? Les sciences cognitives confortent les conclusions poststructuralistes en insistant sur le poids décisif du « noyau central » dans la cognition. Synthétisant la littérature consacrée au sujet, Edgar Morin rappelle que ce noyau se compose *« (…) de postulats indémontrables, de principes occultes (paradigmes) (…)*

[21] Michel FOUCAULT. *L'archéologie du savoir*. p.141

[22] Serge LATOUCHE. *L'invention de l'économie*. Chapitre introductif.

[23] Ann GAME. *Undoing the social. Towards a deconstructive sociology*. p.4

[24] Frantz FANON. *Peaux noires, masques blancs.* p.16

indispensables à la constitution de tout système d'idée, y compris scientifique. Le noyau détermine les principes et règles d'organisation des idées, il comporte les critères qui légitiment la vérité du système et sélectionnent les données fondamentales sur lesquelles il s'appuie ; il détermine donc le rejet ou l'ignorance de ce qui contredit sa vérité et échappe à ses critères, élimine ce qui, en fonction de ses axiomes ou principes, lui semble dénué de sens ou de réalité. » [25].

Leurs chercheurs ne peuvent pousser leur entreprise de dépersonnalisation jusqu'à la destruction du paradigme fondateur, dissimulé et immunisé. La force d'un paradigme dépend en effet de son exclusivité. La reconnaissance de l'existence et de la validité de paradigmes alternatifs romprait sa naturalité et par la même les certitudes qu'il porte[26]. Les systèmes symboliques (dont les formations discursives académiques) ne cherchent pas à déconstruire leur existence, à exhumer ces croyances qui révèleraient leur contingence. En conséquence, la perception et la compréhension du réel restent superficielle et orientée. Des faits incohérents, dérangeants ou menaçants seront tout simplement éludés, niés ou réinterprétés dans un sens compatible avec les principes référentiels qui constituent le noyau central. Reconnaitre la force des paradigmes, c'est enfin admettre que tout système d'explication, y compris « scientifique », demeure un système de croyances, qui repose sur des fondements fictifs indémontrables mais tenus pour vrais par la communauté des croyants[27].

c) Une recherche « biodégradable »

Face à un monde en mouvement et au poids des épistémès, la pensée complexe insiste sur le caractère éphémère des savoirs et des méthodologies.

Les producteurs de savoir se comportent comme des organisations complexes, mêlant des dimensions biologiques, socioculturelles et biographiques, dont la combinaison leur confère une singularité prenant le contrepoint du postulat d'objectivité universalisante. Elle est mise en œuvre au sein d'une discipline elle-même auto-éco-ré-organisée. A la reconnaissance des dimensions organisationnelles de la recherche s'ajoute la déconstruction

[25] Edgar MORIN. La Méthode IV. *Les Idées. Leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*. p 130

[26] Peter RAINE. *Le chaman et l'écologiste. Veille environnementale et dialogue interculturel*. p.107

[27] Marie-Dominique PERROT, Gilbert RIST, Fabrizio SABELLI. *La mythologie programmée. L'économie des croyances dans la société moderne*. p.21

de l'objectivité de l'objet, abordé comme une organisation complexe. La notion d'objet implique la standardisation et la fixité. Deux conditions reniées par la reconnaissance de l'hétérogénéité interne, de la singularité et de la transformation perpétuelle des supposés « objets ». En outre, chercheurs et objets entretiennent une relation de coévolution : l'objet apparaît d'autant plus singulier qu'il est construit par le chercheur qui, récursivement, se transforme tant professionnellement que personnellement par cette confrontation.

Si la réalité est plurielle, construite et mouvante alors les ambitions de recherche doivent être révisées. La quête objective de lois universelles et stables, la révélation d'une connaissance prédéterminée ne forment plus un agenda pertinent. La supériorité de la démarche analytique découle dans son aptitude prétendue à formuler des théories auto-explicatives, à donner un fondement certain duquel se déploie une chaîne de causalité. L'introduction des déséquilibres et des rétroactions positives complique la donne. La théorie du chaos met en exergue l'impossibilité de remonter cette chaîne jusqu'à un état initial car l'incertitude augmente exponentiellement à mesure que le temps s'écoule et que se multiplient les états[28]. La quête d'une origine, d'un socle indestructible soulève des interrogations critiques : que valent les postulats ? Sur quels éléments/preuves reposent-ils ? Comment s'assurer de leur validité ? Nietzsche formule un constat particulièrement puissant pour tout chercheur : dans la mesure où un système logique ne dispose ni du désir ni des outils nécessaires pour soumettre à la critique ses postulats, toute recherche de fondement s'avère illusoire et nul système théorique ne peut se prévaloir d'une vérité absolue.[29]

S'impose un principe de « biodégradabilité » de la connaissance[30] : des interprétations peuvent être valides dans une situation historique et environnementale donnée et récusables dans des contextes différents. La complexité privilégie donc l'explication, la compréhension à la découverte. Rejoignant à nouveau les convictions poststructuralistes, elle conteste la légitimité des métarécits, des interprétations totalisantes et participe de la revalorisation des savoirs assujettis par les prétentions universalistes de la science moderne. En l'absence de fondement certain, de moyens de contrôle incontestables de la connaissance, aucun discours

[28] Euel ELIOTT et Douglas L KIEL. *Chaos theory in the social sciences. Foundations and applications.* Chapitre introductif.

[29] Madan SARUP. *An introductory Guide to Post-structuralism and postmodernism.*

[30] Edgar MORIN. Science et conscience de la complexité In LE MOIGNE, Jean-Louis et MORIN Edgar, *op.cit.* p.37

ni aucune méthode ne sauraient revendiquer le monopole de l'explication. Jean-Louis Le Moigne propose « *d'admettre* (…) *avec la mort de l'optimum, la mort du one best way* » et de reconnaître la pertinence des discours alternatifs *« non par souci de tolérance condescendante, mais parce que nous devons convenir de l'impossible validation universelle* »[31]. Les discours sont alors évalués par leur capacité explicative, leur pertinence contextuelle et non selon les critères arbitraires du Vrai et du Faux et leur conformité à une méthodologie disciplinaire établie.

d) Les conséquences méthodologiques de la complexité

La complexité vise une compréhension globale de l'organisation étudiée, ainsi que des relations qui la fondent, la lient à son milieu et la transforment.

Elle se départit d'une démarche analytique reposant sur le réductionnisme (postulat d'uniformité de l'objet, relation de causalité simple et linéaire, tout ramené à la somme des parties…), la division, l'isolation de l'objet ou des composants (considérés toutes choses égales par ailleurs). La reconnaissance de la singularité de l'organisation, de l'agencement irréductible des éléments constitutifs exclut les généralisations hâtives individualistes ou holistiques. L'implication des boucles récursives auto-organisationnelles sur la pensée est résumée par une réflexion de Pascal : *« Je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties »*[32]. L'organisation est ensuite écologisée, replacée dans le champ physique, écologique, humain où elle évolue. La complexité propose enfin d'historiciser l'organisation, d'étudier sa généalogie, ses transformations, ses ruptures par une vision dynamique et diachronique.

La connaissance complexe appréhende les interactions dans leur entière diversité. Elle se nourrit et recherche des paradoxes, des incohérences dont attestent les liaisons de l'ordre et du désordre, de l'unité et de la diversité, de la stabilité et de la dynamique. Dans un monde confronté à l'incertitude et la biodégradabilité du savoir et où tout phénomène présente de multiples visages, la complexité récuse le monisme disciplinaire, la spécialisation autistique.

---

[31] Jean-Louis LE MOIGNE. *Théorie du système général*. p.14

[32] Cité par Edgar Morin. *La Méthode. Tome I. La nature de la nature*. p.125

Elle plaide pour une mise en relation de connaissances, d'orientations théoriques, de croyances variées, complémentaires, concurrentes ou antagonistes afin d'établir l'interprétation la plus juste à un instant t.

B - De la croissance auto-entretenue à la satisfaction de fins socialement définies : une lecture organisationnelle et constructiviste de la soutenabilité

La complexité substitue à l'horloge mécanique, une perspective systémique articulée autour du concept clef « d'auto-éco-ré-organisation » dont la déclinaison oriente les six volumes de *La Méthode* d'Edgar Morin, et permet d'offrir une conceptualisation et une méthode de recherche alternatives de la soutenabilité.

1) Les principes de l'auto-organisation

Conventionnellement, toute entité observée peut être appréhendée moins comme un tout homogène et intangible, que comme une organisation, résultant des interactions complexes entre une multitude d'éléments. Une organisation est d'abord une émergence, une stabilisation créative d'une série d'interactions sous la forme d'un pattern[33]. Cette stabilisation n'est pas pilotée, orientée, mais contingente. L'ordre n'est pas plus synonyme d'uniformité : chaque organisation se présente comme une « *unitas multiplex* »[34], une unité cohérente fédérant une extraordinaire diversité d'éléments et de relations mouvants. Le tout ne se résume pas plus à la somme de parties inchangées par la relation. Les interactions donnent naissance à des structures supérieures, dotées de propriétés émergentes inconnues au niveau micro. Réciproquement, l'organisation est moins que la somme des parties, puisque les structures existantes, surplombantes, contraignent partiellement le comportement des entités constitutives, inhibent l'expression ou modifient des propriétés[35]. Par un principe hologrammatique[36], chaque composant porte en lui les caractéristiques de l'ensemble. Par exemple, le noyau de chaque cellule contient l'ADN de l'organisme dans lequel elle s'insère ; toute personne intériorise des croyances partagées par son groupe d'appartenance, stockées

[33] Kurt DOPFER, et POTTS, Evolutionary foundations of economics in Stanley J. METCALFE J. et John FOSTER (dir.), *Evolution and economic complexity* p.4

[34] Edgar MORIN. *La Méthode Tome I. La nature de la nature*. p 104

[35] Edgar MORIN. *Ibid*. p 112

[36] Edgar MORIN. *La Méthode Tome III. La connaissance de la connaissance.* p.102

dans la culture et transmises par la socialisation[37]. L'auto-organisation se déploie donc par une boucle récursive liant éléments et structures, qui écarte toute relation univoque et déterministe entre les parties et le tout. Ainsi, si les conditions macro-économiques dépendent bien des décisions et des comportements des agents, elles agissent sur la formation même des agents, leurs croyances et leurs pratiques et sur les modes de coordination.

L'adoption d'une perspective organisationnelle dicte l'abandon de toute opposition binaire essentialisante. Des entités visiblement dissemblables peuvent résulter de l'agencement différencié d'une même gamme d'éléments constitutifs et inversement, la ressemblance peut dissimuler des différences organisationnelles considérables. La pensée complexe consolide le caractère arbitraire de la catégorisation qui repose sur l'isolement de différences supposément pertinentes au détriment des éléments communs ou proches. Le deuxième chapitre a montré comment l'invention du genre ou de la race comme identité résulte d'une systématisation et d'une radicalisation de différences minimes, ambigües ou inexistantes dissimulant l'existence d'un continuum. De même, la proclamation de l'exceptionnalité et de la supériorité de l'espèce humaine s'appuie sur des critères spécieux masquant l'unité du Vivant. La reconnaissance de l'auto-organisation écarte enfin les prétentions totalisantes, car chaque être, chaque phénomène, est une émergence singulière, présentant des similitudes et des spécificités.

Pour la complexité, l'existence ne se définit plus comme l'accomplissement de l'essence, mais par la capacité d'établir et de préserver l'autonomie. Etendue aux êtres et aux phénomènes non-humains, l'autonomie désigne ici moins la conscience de l'auto-institution (à la manière de Castoriadis) que le processus auto-organisationnel lui-même : l'invention de principes référentiels et l'autoproduction assurées par des boucles récursives. L'autonomie d'une organisation ou d'un système se manifeste par l'affirmation de sa singularité, l'aptitude à se différencier de l'environnement et des éléments qui l'entourent[38].

L'autonomie exige une certaine fermeture vis-à-vis de l'environnement, découlant de cette dynamique organisationnelle. Chaque entité se dote d'une frontière qui marque la

[37]Edgar MORIN. *La Méthode Tome IV. Les idées. Leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*. p 17-18

[38] Bernard WALLISER. *Systèmes et modèles. Introduction critique à l'analyse de systèmes.* p.13

différenciation tout en servant d'interface avec le milieu ambiant. Conformément au principe d'autonomie, l'environnement ne régente pas la constitution et l'évolution d'une organisation ; il l'influence par des entrées (informationnelles, énergétiques, matérielle), des stimuli canalisés et interprétés par un système autoréférentiel[39]: l'organisation développe des outils spécifiques d'acquisition et de traitement des flux, des modalités de fonctionnement, des aptitudes et des pratiques. L'organisation ne se différencie pas seulement de son environnement, elle le construit littéralement : elle établit des catégories de perception, de cognition, des représentations qui guident son insertion dans le monde et ses réponses et le transforme par ses actions.

L'autonomie n'est pas synonyme d'isolement, car le monde se présente comme un ensemble « *polysystémique* » marqué par «(…) *cet enchaînement, chevauchement, enchevêtrement, superposition de systèmes* »[40] qui entretiennent des relations complexes et s'insèrent dans des boucles plus vastes. L'exemple humain atteste de cette imbrication[41] : chaque être résulte des interactions entre un organisme biologique indissociable de la biosphère, un être socioculturel arborant masques et identités, et une personnalité. Son organisme se compose à son tour d'une myriade de cellules, elles-mêmes formées de systèmes moléculaires, réunissant des atomes… Sa personnalité et ses attitudes procèdent de la confrontation de facteurs génétiques, historiques, socioculturels, d'une trajectoire individuelle et d'une multitude d'éléments aléatoires, etc. Cet être complexe unique évolue dans des organisations et des systèmes qui le dépassent (économiques, sociaux, culturels, écologiques) et s'inscrivent à leur tour dans des dispositifs.

2) Vers un institutionnalisme complexe

Interprétées par la complexité, les institutions deviennent des cristallisations temporaires résultant d'un processus auto-organisationnel. Les interactions entre ces institutions définissent des dispositifs qui structurent le fonctionnement d'une économie ou d'un groupe humain.

---

[39] Frederick BATES. *Sociopolitical ecology. Human systems and ecological fields*.

[40] Edgar MORIN. *La Méthode.* Tome I. *La nature de la nature*. p 99

[41] Pour une réflexion passionnante sur la multidimensionnalité et l'ambiguïté fondatrice de l'espèce humaine, entre « sapiens » et « demens », se reporter au cinquième volume de La Méthode, *L'humanité de l'humanité. L'identité humaine*.

a) Repenser l'institution

L'analyse néoclassique diffuse une conception dichotomique et réductionniste des institutions. Conformément au principe de séparation, elle élabore un récit dont les protagonistes, caractérisés par une nature et des préférences données et stables, préexistent aux opérations économiques. La formation des agents et de leurs préférences est alternativement présentée comme un non-problème (en raison de l'universalité des principes utilitaristes) ou comme un phénomène sortant du ressort de la discipline. Ces individus se meuvent indépendamment dans une économie de marché également immanente, régie par des lois universelles et intangibles qui en déterminent les propriétés et le fonctionnement. Les institutions sont alors définies formellement comme un ensemble de règles exogènes greffées sur cet ensemble autoréférentiel. Elles n'affectent pas l'essence des agents ou de l'économie ; elles contraignent, respectent ou facilitent sa libre-expression alternativement par l'imposition d'un cadre réglementaire entravant les choix individuels et la libre allocation des facteurs ou par la définition de droits de propriété et de structures respectueuses des règles de l'économie favorisant l'apparition d'un optimum. A la suite d'Oliver Williamson, Douglas North ou Ronald Coase, le néo-institutionnalisme voit dans ces normes le produit d'une décision collective rationnelle d'agents utilitaristes, soucieux de réduire l'incertitude et les coûts de transaction inhérents aux échanges et d'optimiser l'information disponible, afin de maximiser leur utilité. Créations conscientes, les institutions peuvent être modelées, transformées sciemment pour tendre vers des conditions optimales de l'échange.

Pour la complexité, les êtres humains se construisent, s'épanouissent et échappent provisoirement à la mort grâce à l'interdépendance. Ils interagissent continuellement avec leurs semblables, d'autres êtres vivants ou des éléments abiotiques formant un milieu physique. La fréquence et l'intensité de ces relations multiples, symboliques et matérielles, varient fortement. Passée une phase d'expérimentation et de construction tâtonnante, les interactions qui s'établissent dans la durée prennent progressivement des formes répétitives, standardisées. La routinisation s'explique, selon les sociologues constructivistes Peter Berger et Thomas Luckmann, par un processus de « *typification* », à travers lequel les parties prenantes d'une interaction élaborent une représentation simplifiée des êtres, des éléments et des situations en présence, en leur assignant des caractéristiques dont la permanence apporterait une certaine prévisibilité, facilitant l'échange et l'adaptation des comportements,

l'automatisation des réponses[42]. Cette catégorisation définit notamment des normes d'identité et de comportement contenues dans des rôles qu'incarnent les êtres dans le champ interactif. Sous un angle constructiviste, l'institution ne désigne plus une entité ou des règles, mais la réduction du répertoire illimité des interactions en une forme stabilisée, un pattern[43]. En ce sens, un mot, un concept, une catégorie (raciale ou de genre par exemple), une croyance, une pratique, un rite, un rôle, un site, etc. peuvent être pensés comme des institutions.

Cette représentation rejoint l'institutionnalisme américain (porté notamment par Veblen, Commons et Hamilton) et le courant socio-économique qui, comme Marc Granovetter, insistent sur l'inscription, l'*« embeddedness »,* des agents dans des réseaux interpersonnels, où se constituent, par la réitération des interactions, des habitudes partagées[44]. Walter Hamilton définit ainsi l'institution comme "*a way of thought or action of some prevalence and permanence which is embedded in the habits of a group or the customs of a people…"*[45]. A la différence de l'école autrichienne, l'institutionnalisme américain ne voit pas dans l'adoption d'un comportement (personnel et collectif) routinier la marque d'une décision consciente, rationnelle, face aux bouleversements continus du réel. Elle témoignerait plutôt d'une accoutumance, potentiellement sous-optimale, qui persiste même lorsque son inefficacité est démontrée[46]. Les coutumes héritées véhiculent des représentations, des informations et répètent des pratiques[47], qui participent autant, si ce n'est davantage, à la définition et à la coordination des actions individuelles que le mouvement des prix relatifs [48] et l'exercice de la rationalité instrumentale. Produit léché d'une adaptation aux conditions

[42] Peter BERGER, et Thomas LUCKMANN. *La construction sociale de la réalité*. p.50

[43] Frederick. BATES, *Sociopolitical ecology. Human systems and ecological fields* p 101

[44] Marc GRANOVETTER. La notion d'embeddedness In Annie JACOB, et H. VERIN, (dir.).*L'inscription sociale du marché. Colloque de l'association pour le développement de la socio-économie. Lyon, novembre 1992*. p.12

[45] Walter HAMILTON. Institution. In E. R. A. Seligman et A. Johnson (dir), *Encyclopaedia of the social sciences: Vol. 8.* p. 84 cité par Geoffrey HODGSON. The return of institutional economics In Neil SMELSER, et Richard SWEDBERG (dir). *The Handbook of economic sociology*. p.64

[46] Geoffrey HODGSON. *Economics and institutions. A manifesto for a Modern institutional economics*. p.125

[47] Ronnie RAMLOGAN et Stanley J. METCALFE. Restless capitalism : a complexity perspective on modern capitalist economies In Elizabeth GARNSEY et James McGLADE (dir.) *Complexity and co-evolution*. *Continuity and change in socio-economic systems*

[48] John FOSTER, et Stanley METCALFE. Modern evolutionary economic perspectives : an overview In John FOSTER, et Stanley METCALFE, *Frontiers of evolutionary economics. Competition, self-organization and innovation policy*. p.4

présentes pour le fonctionnalisme néo-institutionnaliste, les institutions apparaissent ici comme de simples héritages : les cristallisations d'interactions élaborées dans un contexte révolu, transmettant au présent des *« habitudes de pensée »,* des *« attitudes mentales »*, des *« aptitudes »*[49].

Si les institutions ne sont que l'aboutissement accidentel d'un processus auto-éco-organisationnel, la stabilisation des relations dans le temps et leur transmission à de nouvelles générations ou à d'autres contextes peuvent nourrir un processus d'objectivation, éludant leur artificialité[50]. Dissociée des interactions fondatrices, une institution peut acquérir progressivement une autonomie, une existence propre, naturalisée, qui s'impose aux personnes. Des concepts ou des pratiques (tels que la plantation, le marché, l'Etat, l'esclave), des catégories (comme le genre, la race, la classe, l'espèce) se matérialisent et génèrent de puissants effets qui transforment les conditions d'existence et les relations des êtres vivants. La répartition des êtres dans des ensembles et des rôles institutionnalisés peut aboutir à leur réification ; la multiplicité et la fluidité des identités est alors mise en sommeil par une unidimensionnalité bâtie sur l'isolement d'un trait apparent, d'une pratique. L'invention et la reproduction des classes sociales, des castes, des genres, des races, opère par une boucle récursive où la différenciation discursive et matérielle des êtres légitime leur enfermement dans une catégorie et des pratiques qui les distinguent effectivement… L'esclavage moderne, racialisé, est une forme aboutie de réification, où l'appartenance ethnique détermine le statut des êtres et une gamme limitée de rôles. Les discours coloniaux bourbonnais évoquent par exemple les « Noirs de pioche » [51] exposant la confusion de l'être et de la fonction assignée, en raison d'une essence supposée.

b) Des structures hégémoniques aux dispositifs mouvants et contestés

Dans un cadre déterministe, l'institution, homogène et rigide, participe à la préservation de l'unité et de la stabilité de l'économie. Par exemple, pour Coase l'établissement et la protection de l'institution centrale, la propriété, permet de corriger les défaillances suscitées

[49] Thorstein VEBLEN. *The Theory of the Leisure Class*. p.78

[50] Peter BERGER, et Thomas LUCKMANN. *op.cit.* p.125

[51] Prosper EVE. *Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne*. p.98

par l'incomplétude du marché et de rétablir l'équilibre parétien d'une économie naturellement capitaliste. Sous un angle poststructuraliste, les institutions émergent d'interactions multiples entre des êtres complexes, qui s'établissent dans des contextes diversifiés. Elles sont autant de créations plurielles et dispersées qui n'ont aucune raison a priori de former un ensemble unifié et équilibré. Il convient donc de substituer à l'équilibre naturel et immanent de l'économie ou d'un groupe, la domination contingente, éphémère et limitée d'un dispositif résultant de l'agencement ascendant d'institutions disparates.

Un dispositif peut être défini comme une configuration institutionnelle, une institution des institutions, qui oriente l'auto-éco-ré-organisation d'un groupe. Il désigne, en quelque sorte, le principe organisationnel qui met en relation les institutions, donne à une économie ou une collectivité un « visage » dominant, un mode de fonctionnement relativement cohérent et spécifique. Sur le plan économique, il fait correspondre une pluralité d'activités productives, des principes distributifs et des schèmes de consommation. L'économie de plantation et le développement sont ainsi des dispositifs, au sens où ils articulent des croyances, des discours et des pratiques dans un assemblage éclaté mais unifié, qui imprime durablement son empreinte sur les interactions écologiques, économiques, sociales et symboliques des îles qu'il affecte. Cette approche est inspirée par Michel Foucault qui voit dans un dispositif « *un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropique (...) Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. »*[52]. A la différence de Foucault pour qui les dispositifs se forment au sein d'une collectivité en réponse à une question, un défi, je ne retiens pas de vocation stratégique systémique, qui pourrait suggérer que les dispositifs s'apparentent à des créations conscientes et dirigées.

Selon une boucle récursive, les dispositifs émergent des interactions et des institutions et s'avèrent à leur tour producteurs : ils génèrent des concepts, des vérités, des normes, des pratiques, des techniques, des espaces, et les processus génésiques eux-mêmes. L'épistémè est par exemple traitée par Foucault comme un dispositif discursif, établissant des régularités dans la manière de penser, de produire et de lier les objets de savoir. De même, les dispositifs

[52] Michel FOUCAULT. Entrevue. Le jeu de Michel Foucault». *Ornicar*, 1977. n°10. p 63. Le concept d'institution présenté préalablement englobe la diversité des éléments mentionnés par Foucault.

agissent, selon un principe hologrammatique, sur la formation des personnes, qui, par leurs interactions, alimenteront la production des institutions et des dispositifs…

Par opposition au concept de structure, un dispositif préserve l'hétérogénéité et le mouvement. La métaphore architecturale de la structure véhicule une image de massivité, de pureté et d'intangibilité, garantes de la rigidité de l'ensemble. A l'inverse, le dispositif évoque une création, historique et localisée, assurant la coexistence d'institutions éclatées qui ne se réduisent pas à leur insertion dans cet ensemble et conservent une dynamique propre. Les relations entre les institutions liées par un même dispositif sont complexes. Des représentations et des pratiques peuvent effectivement coïncider et se renforcer (l'infériorisation discursive de l'esclave légitime l'exploitation qui, en affectant sa situation matérielle, conforte son infériorité…) ou entrer en contradiction (le dispositif de plantation abrite concomitamment la destruction des écosystèmes insulaires et la production de discours écologiques radicaux). L'hétérogénéité des institutions contribue à la ré-organisation des dispositifs : des interprétations et des pratiques synergiques, concurrentes ou antagonistes s'influencent, se transforment et affectent les relations établies.

Les dispositifs ne sont ni isolés ni absolus. Un même espace, une même société peuvent être occupés par plusieurs dispositifs entretenant des relations complexes. Sur un espace aussi restreint que La Réunion, la plantation coexiste avec des modes d'organisation économique régis par des logiques différentes, et néanmoins liés à celle-ci, comme la néo-paysannerie. L'affirmation d'un dispositif est un enjeu de pouvoir, puisqu'il relègue les dispositifs alternatifs et agit en profondeur sur les interactions et les êtres. Il existe bien des dispositifs disqualifiés, marginalisés par opposition aux dispositifs dominants. Ces derniers se caractérisent, sur le plan symbolique, par l'évidence de leur naturalité ou par leur invisibilité. Leur auto-institution devient impensable et les discours tenus pour vrais écartent les alternatives. Sur le plan matériel, ils définissent les règles de production, d'allocation et de consommation des ressources et disposent du « monopole de la violence légitime » selon l'expression wébérienne, pour sanctionner et normaliser les déviants.

3) L'économie et la soutenabilité dans une perspective complexe

La centralité des institutions et des dispositifs plaide pour une appréhension organisationnelle des économies, des acteurs et de la soutenabilité.

a) L'économie ou l'auto-organisation d'un champ d'activité encastré

Comme toute forme d'interaction, les activités économiques sont animées par une dynamique auto-organisationnelle, qui se manifeste par leur différenciation vis à vis de domaines alternatifs, par exemple ludiques, artistiques ou religieux. Cette distinction s'exprime d'abord dans les finalités de l'économique qui désigne, pour Maurice Godelier, *« un champ particulier d'activité tournée vers la production, la répartition et la consommation d'objets matériels* (…) »[53] contribuant à la satisfaction de fins matérielles et symboliques. L'exercice répété de ces activités favorise l'institutionnalisation de coutumes, de routines, de rôles, de croyances et de pratiques spécifiques. Cette somme de principes référentiels se fond dans une sorte de sous-culture, d'autant plus riche et distinctive que la division sociale du travail est poussée. En conséquence, l'économique ne peut être réduit à un simple sous-système voué à la reproduction d'un ensemble surplombant, qui le régenterait totalement ; il conserve une singularité et une logique propre. Cependant, cette différenciation n'est pas synonyme de séparation hermétique d'un domaine autorégulé. L'économique s'éco-organise, noue des relations récursives avec d'autres institutions intégrées dans un même dispositif. Certains principes, croyances et discours « économiques » s'immiscent dans d'autres champs et les transforment, à l'image du débordement de l'utilitarisme et de la « mentalité quantitative » des marchands[54], outil professionnel désormais naturalisé. Réciproquement, les représentations de l'univers, de la vie, de l'existence humaine, les croyances, les catégorisations, les rôles sociaux, les institutions politiques et religieuses, les normes, les techniques interviennent si constamment dans le triple processus de production, de distribution et de consommation, que l'économique ne peut être envisagé en le découplant de ces ensembles sans amoindrir la capacité explicative des discours.

La production d'un discours complexe sur une économie suppose une redéfinition des protagonistes engagés : reléguer le mythe néoclassique d'un sujet unifié, atomisé, rigide et universellement défini par l'utilitarisme, au profit d'une multiplicité de personnes singulières et fluides, aux identités plurielles et fragmentées, inscrites et construites dans l'auto-éco-ré-

[53] Maurice GODELIER. *Rationalité et irrationalité en économie* p 31. cité par Jean-Paul MARECHAL, *Humaniser l'économie*. p.109

[54] Christian LAVAL. *L'homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme*. p.39

organisation de groupes humains et de réseaux écologiques. Qu'elle soit pensée comme un discours sur la production, la distribution et la consommation de biens matériels et de services ou comme une science de la décision contrainte, l'économie ne peut que s'enrichir d'une réflexion sur les acteurs, réintroduisant l'importance du processus de subjectivation dans l'exercice des interactions économiques.

Pour la complexité, l'utilitarisme n'est pas une fatalité. En effet, l'une des spécificités humaines réside dans l'étendue de l'indétermination du corps et de l'esprit du nouveau-né, qui s'apparentent à une matière flexible, un substrat, (in)formés par des principes organisationnels transmis, intériorisés ou contestés lors de la socialisation. Puisque seule une infime partie des connexions neuronales sont fixées à la naissance, le nouveau né n'acquiert son humanité que par la socialisation, l'intériorisation de systèmes de représentations, de règles de cognition et la maîtrise du langage[55]. Selon un principe dialogique, l'inscription sociale et écologique est donc à la fois la condition de formation et d'accomplissement du Sujet dans son individualité, de l'actualisation d'un potentiel fragmentaire, et une gangue qui en refreine l'expression. Cette collection d'informations, de représentations, de manières d'être et de voir, de valeurs, de règles cognitives et comportementales, constitue une forme de patrimoine mental collectif[56], une culture. Somme d'expériences résultant des interactions sociales, les cultures médiatisent les rapports personnels et collectifs au monde[57], participent à la formation des modes d'organisation sociaux et écologiques. Chaque culture entretient un rapport récursif avec le groupe et les êtres qui la portent : produite et transformée par les personnes, les interactions et les conditions sociales et matérielles, dépendante d'un groupe pour persister, elle jouit d'une autonomie relative et s'incarne, dans un mouvement hologrammatique, dans les sujets en formation dont elle contribue à orienter l'expérience du monde. Ainsi, l'intériorisation des codes culturels structure la conscience et l'inconscient, bornant pour Castoriadis les potentialités de « *l'imaginaire instituant* », au profit d'un « *imaginaire institué* », partagé, qui gouverne nos représentations et nos pratiques. Les personnes se forment et agissent donc dans ce qu'Hassan Zaoual dénomme un *« site symbolique*

[55] Edgar MORIN. *La complexité humaine.* p. 201

[56] Frederick BATES. *Op. cit* p 102

[57] Claude FLAMENT et Michel-Louis ROUQUETTE. *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales.* p.11

d'appartenance »[58], au sens d'une double inscription physique et symbolique dans un territoire également auto-éco-réorganisé[59], dont les institutions et les dispositifs assurent la subsistance et génèrent du sens, structurent les imaginaires et orientent les interactions des agents notamment par le biais de conventions encadrant tant les savoirs que les pratiques. Tout humain est porteur d'une série de principes référentiels caractéristiques et situés qui interviennent constamment dans les comportements « économiques » traditionnels – la définition des préférences, le recensement des opportunités, la formation de choix –, et dans les modes de raisonnement et de prise de décision alternatifs. Partant, Gilbert Rist considère que *« ce qui gouverne l'esprit humain, ce n'est pas le calcul (ratio) mais les représentations du monde, socialement construites au cours de l'histoire (...)*[60] *»* La recherche rationnelle de l'intérêt est reléguée du statut de nature humaine à celui de croyance institutionnalisée, les motifs de l'action devenant pluriels et localisés[61].

Constituées, les individualités prospèrent grâce à leur inscription dans des réseaux d'interactions écologiques et sociales assurant la production et la circulation de biens, de services, de relations nécessaires à la satisfaction de leurs besoins physiques, psychiques et relationnels. Mais plus encore, c'est dans la relation que le sujet se constitue. L'intégration de la subjectivation dans les discours économiques réintroduit deux dimensions souvent éludées ou minimisées. Elle rappelle d'une part l'omniprésence des effets de pouvoir, renversant la vision de l'autonomie de l'agent. Comme l'a montré Michel Foucault, l'hétéronomie pesant sur les êtres ne s'exprime pas principalement sous les traits d'un pouvoir extérieur, identifiable, qui se manifesterait ponctuellement par l'exercice de l'interdiction, de la sanction et de la répression. Elle opère plutôt par le dressage productif des corps et des esprits, la naturalisation de patterns artificiels – comme les rôles et les identités – qui restreignent la gamme des représentations et des actions. En proclamant « *la mort de l'homme* », Michel Foucault déconstruit la figure du sujet donné et universel, en réintroduisant le poids du

[58] Hassan ZAOUAL. Théorie des sites et organisation économique In Serge LATOUCHE, Fouad NOHRA et Hassan ZAOUAL, *Critique de la raison économique. Introduction à la théorie des sites symboliques*.

[59] Pascal ROGGERO. Introduction In Pascal ROGGERO. (dir.) *Anthro-politique et gouvernance des systèmes complexes territoriaux*. p.14

[60] Gilbert RIST/ Le développement : la violence symbolique d'une croyance. In Nouveaux Cahiers de l'IUED, *Brouillons pour l'avenir. Contributions au débat sur les alternatives.*

[61] Sylvain DZIMIRA. *Une vision du paradigme du don : don, juste milieu et prudence*. p.6

processus de subjectivation, c'est-à-dire d'un ensemble de discours, de techniques, de mécanismes disciplinaires, provenant d'une multitude d'institutions, qui agissent comme autant de micro-pouvoirs complémentaires, concurrents et antagonistes qui travaillent et modèles des corps et des âmes malléables jusqu'à constituer des sujets. Les agents ne sont pas primordialement des sujets agissants mais les sujets de forces, de relations de pouvoir, qui les construisent, les inhibent, les perfectionnent et leur permettent d'exercer ou de revendiquer leur autonomie.

La production des sujets concilie d'autre part deux logiques : un principe mimétique, en vertu duquel l'imprégnation culturelle confère une homogénéité relative aux acteurs, et un phénomène de différenciation. Différenciation personnelle, par l'affirmation des individualités, et sociale par le biais d'une socialisation distincte selon l'appartenance aux catégories tenues pour pertinentes. Qu'il s'agisse de l'espèce, du genre, de la race, de la classe ou de la caste, les principes référentiels en vigueur soutiennent la différenciation et la classification des êtres et des expériences, l'assignation d'identités et de rôles dont l'incarnation dans les performances quotidiennes nécessite l'intériorisation de manières d'être, de voir et d'agir. Se constitue alors une constellation d'agents, aux références, aux conditions d'existence et aux opportunités inégales. Cette hétérogénéité interne éclate donc l'unité du site symbolique d'appartenance sur laquelle insiste Hassan Zaoual en forgeant le concept d'un « homo situs » dont la rationalité serait élargie à l'influence des déterminations sociales[62]. La condition de sujet résulte d'une convention : elle peut être accordée à une minorité partageant des caractéristiques précises, tout en déniant cette qualité aux êtres qui diffèrent. Le Code Noir instaure de la sorte un système juridique binaire, inspiré du droit romain, opposant libres et non-libres où le statut des individus est déterminé par celui de la mère (art.13)[63]. Si le Code Noir reconnait explicitement la qualité humaine des esclaves, qui se matérialise par une série d'obligations faites aux maîtres en matière alimentaire (art.22), vestimentaire (art.25) ou encore d'assistance aux infirmes et aux vieillard(e)s, leur statut juridique est celui d'un « meuble » (art.44), privé du droit de propriété (art.28), de vendre le produit de son travail (art.18 et 19), de quitter librement la plantation ou de s'assembler

[62] Boukhalfa KHERDJEMIL. Institutions, homo situs et structuration spatiale. In Boukhalfa KHERDJEMIL, Henry PANHUYS et Hassan ZOUAL, *Territoires et dynamiques économiques. Au-delà de la pensée unique*. p.108

[63] Tous les articles cités sont tirés de l'ouvrage *Le code noir et autres textes de lois sur l'esclavage*, publié par les éditions Sépia en 2006.

(art.16) ou encore de l'accès aux fonctions et aux offices publics (art.30) pour en rester aux questions économiques. Pour résumer cette négation de la subjectivité d'être constitués, Antoine Gilser estime que les esclaves sont frappés d'une « mort civile », qui les confine au rang de « *res* humaine »[64], dépendante du bon-vouloir du maître et des autorités pour jouir de ses droits.

Les positions et occupations dans le champ économique ne résultent donc pas toujours du libre déplacement d'individus indifférenciés, comme le proclame l'économie, discours dépolitisant produits par des personnes occupant généralement des positions dominantes[65]. Eriger la spécialisation professionnelle en une décision personnelle rationnelle dictée par le mérite individuel et la productivité relative revient à nier les enjeux de pouvoir qui entourent la définition et l'attribution des rôles économiques. Les catégorisations de genre, de race, de classe, de caste réservent ou limitent l'accès à des domaines d'activités, influencent la distribution du produit social. Et le champ économique renforce ces catégories et ces hiérarchies par le biais de rétroactions positives. Lorsque les spécialisations sont figées, la répétition des tâches réduit progressivement l'être à son rôle. Dans le cas extrême de la réification, il devient porteur d'une essence, transmise à la naissance ou par la socialisation, qui arrête sa place et ses droits dans l'activité économique. Réciproquement, la catégorisation rend possible et légitime la formation d'inégalités (en conférant à certains êtres un accès privilégié à des ressources ou des activités) qui à leur tour soutiennent l'objectivation et l'infériorisation des différences. Dans les économies insulaires coloniales, la monopolisation des positions serviles par les populations noires ne résulte pas d'un avantage comparatif, d'une plus grande résistance au travail intensif en climat tropical mais bien d'une convention sociale érigée en norme formelle. La condition servile conduit à une infériorisation effective des Noirs – conditions de vie inhumaine, affaiblissement des organismes par la malnutrition et les maladies, accès limité voire prohibé à l'éducation, accumulation matérielle entravée – qui renforce l'autorité des discours binaires dépréciateurs légitimant leur réduction en esclavage, leurs conditions d'existence et le contrôle de l'économie par une minorité.

---

[64] Antoine GISLER. *L'esclavage aux Antilles françaises (XVIIe-XIXe siècle). Contribution au problème de l'esclavage.* p.28 et 31

[65] James STANFIELD, *Economics, power and culture. Essays in the development of radical institutionalism*. p.8

Les différenciations ne coexistent pas, elles s'entremêlent, se renforcent. Ainsi, les femmes esclaves s'insèrent-elles dans un dispositif à la fois raciste (qui les animalise, les réifie et les voue à un travail physique harassant et non uniquement à la sphère domestique comme les femmes blanches bourgeoises), masculiniste (qui naturalise leur genre, sexualise les corps et les rapports sociaux et légitime leur asservissement sexuel par les maîtres et les esclaves - et devient paradoxalement l'une des rares voies d'amélioration de la situation personnelle et de l'affranchissement) et classiste (leur conférant un statut socio-économique et juridique inférieur, encadrant très strictement les possibilités d'enrichissement, notamment parce que l'essentiel des emplois qualifiés (artisanat et encadrement) apportant quelques avantages matériels incombait aux esclaves masculins[66]. L'intersectionnalité des dominations de genre, de race, de classe est parfaitement visible dans le système capitaliste postcolonial, où des métropoles occidentales aux îles, des femmes migrantes ou racialisées, pauvres et souvent originaires de zones rurales occupent l'essentiel des emplois non-qualifiés et précaires dans les secteurs des services aux personnes et aux entreprises, et de l'assemblage manufacturier dans les zones franches qui dérogent souvent aux normes internationales de l'OIT. Sept ans après sa création en 1970, la zone franche globale mauricienne comptait 80% de femmes parmi les 17 474 employés[67]. Si les hiérarchies se cumulent, elles s'exercent également entre subalternes : l'émancipation matérielle et temporelle des femmes occidentales s'appuie hier comme aujourd'hui sur l'existence d'une domesticité féminine racialisée[68] ; esclaves et prolétaires tirent fréquemment des privilèges de systèmes patriarcaux, et sont parfois instrumentalisés par des femmes dotés d'un statut social élevé, etc. Au total, chaque être se trouve donc pris dans des configurations de pouvoir particulières.

Le constat de l'auto-organisation, de la force primordiale des interactions et des institutions économiques s'inscrit dans un rapport de filiation critique avec l'analyse substantiviste développée par Karl Polanyi et Conrad Arensberg. Celle-ci s'oppose à l'hégémonie de l'économie formelle qui, pour rappel, se construit comme une science de la

---

[66] Caroline OUDIN-BASTIDE. *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVIIe-XVIIIe siècles).*p.173

[67] Ramesh DURBARRY. The export processing zone In Rajen DABEE et David GREENAWAY. *The Mauritian economy. A reader*. p.108

[68] Hilary BECKLES. Sexe et genre dans l'historiographie de l'esclavage caraïbe In Mamadou DIOUF, et Ulbe BOSMA, (dir). *Histoire et identités dans la Caraïbe. Trajectoires plurielles* p 126-128

décision et postule l'existence d'un individu atomisé déclinant un universel anthropologique : la réalisation d'un programme d'optimisation sous contrainte, par lequel l'acteur rationnel arbitre entre les usages alternatifs de ressources rares et ajuste les moyens mobilisés aux fins préalablement définies. Ramenée au comportement de l'agent, l'économie est formellement définie « *comme une série d'actions consistant à économiser les moyens, c'est-à-dire comme une série de choix déterminés par des situations de rareté.»*[69]. Pour Polanyi, cette définition pose deux problèmes. D'une part, son absence de bases empiriques, car elle suppose quatre conditions précises exceptionnellement réunies : une situation de rareté objective, des préférences ordonnées, une palette d'utilisations potentielles des moyens, la domination de la rationalité instrumentale sur d'autres principes cognitifs. Or, la rationalité instrumentale n'est jamais qu'une forme de raisonnement situé, la rareté un objet socialement construit et il existe des situations de rareté sans choix tout comme des choix sans rareté. D'autre part, la conception formelle projette les principes utilitaristes sur des sociétés passées et non-occidentales dans une logique ethnocentrique [70] : à l'image du travail, elle s'efforce de faire entrer la diversité des comportements humains et des activités économiques dans des catégories modernes, naturalisées. Karl Polanyi propose de renverser la définition de l'économie en partant de sa vocation : assurer la subsistance d'un groupe humain. Qualifiée de substantive, l'économie désigne alors un *« un procès institutionnalisé d'interaction entre l'homme et son environnement qui se traduit par la fourniture continue des moyens matériels permettant la satisfaction des besoins »*[71]. Intégrée à des dispositifs et animée par des êtres socialisés, la finalité de l'économie est la production de biens matériels et de services destinée à la satisfaction de fins socialement déterminées.

Nous avons vu précédemment que l'anthropologie et la sociologie économique recensent trois formes principales de production et de distribution : la réciprocité, le tribut et le marché. Pendant longtemps, ces formes ont été assimilées à des modes purs et exclusifs qui se succédaient sur la frise du temps : aux sauvages la réciprocité, aux premières civilisations le tribut et le féodalisme, aux modernes le capitalisme. Cette certitude partagée par les

[69] Karl POLANYI. L'économie en tant que procès institutionnalisé In Karl POLANYI, et Conrad ARENSBERG. *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*. p.242

[70] Rhoda HALPERIN. *Economies across cultures. Towards a comparative science of the economy.* p.13

[71] Karl POLANYI. *Op cit.* p 242

marxistes masque un entremêlement de principes, qui s'expriment plus ou moins fortement et librement. Le « visage » d'une économie dépend donc de l'institutionnalisation d'une forme privilégiée qui n'efface jamais les autres : des sociétés dominées par la réciprocité ou le tribut peuvent ménager des espaces pour l'échange marchand, à l'exemple des îles utilisées à des fins de cantonnement par les empires. Réciproquement, le capitalisme moderne a permis l'émergence d'un système tributaire d'une intensité et d'une efficacité inégalée à travers la constitution de l'Etat et des régimes fiscaux. Nous verrons dans les prochains chapitres que la soutenabilité des économies dépend souvent de leur capacité à ménager des espaces où s'expriment des principes organisationnels alternatifs qui sécurisent la dynamique du dispositif dominant.

Enfin, une approche substantiviste ne peut faire l'impasse sur les sphères domestique et de voisinage. L'économie orthodoxe tend à les passiver, à les réduire à de simples débouchés pour des productions actives, réalisées sur le marché. L'invisibilité statistique obscurcit le rôle décisif que jouent ces espaces dans la fabrique des sujets, la transformation et l'exploitation des anthropo-écosystèmes, la production de biens et de services d'usage et marchands, la reproduction des travailleurs. Une attention particulière doit être accordée aux productions de subsistance qui conditionnent le fonctionnement et la soutenabilité de l'économie. Selon Maria Mies, ces activités autonomes se donnent pour objet la préservation de la vie en tirant partie de l'appartenance des êtres à des réseaux d'interdépendance sociaux et écologiques[72]. Considérer les foyers, c'est aussi s'intéresser aux relations de pouvoir, notamment de genre, qui s'y déploient, et qui sont trop souvent négligés par la théorie économique critique focalisée sur l'exploitation des prolétaires par les capitalistes sur le marché du travail.

b) La soutenabilité complexe

Cette lecture de l'économie guide la conceptualisation de la soutenabilité. Traiter la soutenabilité dans une démarche poststructuraliste relève à première vue d'un paradoxe opposant deux croyances antithétiques. Dans son acception standard, la soutenabilité renvoie au maintien d'une unité déterminée qui n'a pas sa place dans un univers fluide et incertain. Il s'agirait en somme d'expliquer la stabilité fantasmée d'une unité illusoire. Cette impasse découle de l'emprise de l'ontologie et peut être aisément levée en abandonnant la thématique

[72] Maria MIES et Veronika BENNHOLDT-THOMSEN. *The subsistence perspective. Beyond the globalized economy*. p.21

de la reproduction. Si l'unité est traitée comme un simple effet discursif dissimulant l'hétérogénéité des êtres, des organisations, des institutions et des dispositifs, la soutenabilité ne peut plus qualifier le maintien d'une économie ou d'une société homogène. Elle ne renvoie pas davantage à la préservation d'un état, d'un équilibre ou à la reproduction de dispositifs, engagés dans une réorganisation continue. Dans une optique substantiviste, la soutenabilité désigne simplement la capacité des activités productives à satisfaire les fins définies par les dispositifs dominants.

Fidèle à la démarche de Georges Bataille qui envisage « *une économie générale, où la dépense (la consommation) des richesses est, par rapport à la production, l'objet premier* »[73], cette définition construit la soutenabilité comme un phénomène relatif (une adéquation des flux productifs aux fins) et social. Cette approche permet de respecter la singularité des fins et d'écarter les jeux de pouvoir que véhiculent les approches normatives en vigueur, qui ramènent la soutenabilité à une croissance auto-entretenue et équilibrée. La soutenabilité ne peut être dissociée des institutions et des dispositifs qui orientent l'auto-éco-ré-organisation d'une collectivité et d'une économie, ce qui justifie l'adoption d'une recherche multidimensionnelle, afin d'identifier les dispositifs et les fins institutionnalisés.

La notion de fins est préférée à celle de besoins. Cette dernière véhicule une forme de naturalité – que traduit l'expression « besoins fondamentaux » - et de dépense a minima qui saisit mal le sens de la consommation. Il existe bien une unité humaine face aux besoins métaboliques, dont la satisfaction s'avère indispensable à la reproduction des êtres. Mais en vertu du principe d'auto-organisation, de différenciation, les besoins et les réponses apportées font l'objet d'une définition personnelle et sociale. Si bien qu'un même besoin peut être assouvi ou insatisfait selon que les modalités s'avèrent ou non conformes aux attentes des agents. Derrière la satisfaction métabolique se cache une notion de plaisir.

L'atténuation temporaire des besoins métaboliques ne suffit pas à assurer la satisfaction d'une personne, qui ne se limite jamais à ses dimensions physiologiques. Pour reprendre la typologie d'Abraham Maslow, ces besoins s'accompagnent ou sont dominés par la recherche de sécurité, d'appartenance, d'estime et d'accomplissement personnel. Pour l'essentiel des besoins, la satisfaction dépend des interactions sociales et de la perception que développent

[73] Georges BATAILLE. *La part maudite*. p.49

les autres du sujet. Jean Pierre Dupuy et Paul Dumouchel considèrent donc que la consommation matérielle ne vise pas la satisfaction directe des besoins, mais s'apparente plutôt à un détour, un « *effet de signe* » qu'adressent les sujets aux êtres qui les entourent : « *Le sujet désire l'objet parce qu'il pense que ce n'est que par sa médiation qu'il captera le regard des autres : regard d'admiration, de considération, de respect, d'estime, de confiance, de reconnaissance, d'amour* »[74]. Dans ces conditions, le choix d'une parure, d'un ornement, d'une habitation, d'un aliment exprime à la fois une position sociale et le désir d'arborer une identité ou des qualités spécifiques, d'impressionner, de se distinguer ou de jouir d'un certain prestige. Cette thèse entre en résonnance avec la position de Baudrillard qui voit dans la consommation un « *acte de manipulation de signes* » qui relie l'individu au groupe[75]. Les objets n'ont pas de sens ou de valeur propre, ils acquièrent ceux-ci par l'intermédiaire de codes arbitraires qui les catégorisent. La consommation n'est pas un instrument de reproduction, mais une performance, riche en effets symboliques et sociaux, dont la puissance est magnifiée par le caractère « superflu » ou ahurissant de la dépense. Le don majestueux comme l'accumulation matérielle révèlent simultanément de stratégies ostentatoires de différenciation des êtres par l'exposition d'une splendeur témoin d'une supériorité, et de réaffirmation de l'appartenance du sujet à un groupe humain donné qui accorde de la valeur ou du sens à ce comportement.

Comme pour les personnes, l'objectif de conservation métabolique ne représente qu'un aspect mineur de la consommation collective. Pour Georges Bataille, la majeure partie des ressources produites ou collectées est vouée à des dépenses apparemment « improductives », telles la fabrication de biens et de bâtiments symboliques, de biens précieux, l'organisation de grandes cérémonies/performances collectives et ritualisées (cultes, spectacles, jeux). Ces activités sont sous-tendues par un « *principe de dépense inconditionnelle* », une valorisation de la « perte » qui « *doit être la plus grande possible pour que l'activité prenne son véritable sens* »[76] : la consolidation du lien social. La production matérielle accumulée est livrée à la consumation, au sacrifice, à la destruction magistrale, soudant la communauté dans un même emballement collectif. Prenant à rebours les discours économiques sur la rareté et les mérites

[74] Paul DUMOUCHEL, et Jean-Pierre. DUPUY, *L'enfer des choses. René Girard et la logique de l'économie.* p.23-24

[75] Georges RITZER. *Postmodern social theory*. p.80

[76] Georges BATAILLE. *La notion de dépense*. p.27

de l'épargne, Jean Baudrillard revient sur l'importance décisive de la destruction du surplus : *« Toutes les sociétés ont toujours gaspillé, dilapidé, dépensé et consommé au-delà du strict nécessaire, pour la simple raison que c'est dans la consommation d'un excédent, d'un superflu que l'individu comme la société se sentent non seulement exister mais vivre »*[77].

Cette dépense permet enfin d'entretenir la fiction dans laquelle évoluent les acteurs. La matérialisation des principes référentiels d'un groupe, la préservation des inventions naturalisées, des institutions, nécessitent des ressources considérables pour perdurer. Par exemple, les groupes statutaires – castes ou classes sociales – ne peuvent se maintenir sans des flux continus produisant une différenciation objective des personnes (par leur condition matérielle notamment), des instruments de prestige et d'influence (des biens ou des bâtiments symboliques, des rituels, des distributions de biens ou d'avantages entretenant des réseaux de clientèle, etc.) ou encore des outils coercitifs. De même les religions institutionnalisées, les chefferies, l'Etat drainent des ressources considérables pour préserver la fiction de leur existence.

C - Vers une économie écologisée

Si l'autoproduction se fonde sur la différenciation vis-à-vis du milieu, l'autonomie ne peut toutefois être prise au sens moderne d'une séparation, d'une émancipation absolue. Dans la mesure où ni l'énergie ni la matière ne peuvent être créées, aucune organisation ne saurait exister indépendamment d'un réseau d'interdépendances duquel elle puise les flux de basse entropie indispensable à sa constitution et son maintien[78]. L'environnement est donc la condition sine qua non de l'autonomie, et ce d'autant plus que toute organisation s'invente et se transforme dans une relation de coévolution avec son environnement.

1) L'inscription de l'économie dans la biosphère et les écosystèmes insulaires

La glorification moderne de la maîtrise et du sujet dissimule le rapport de dépendance qu'entretient l'humain, comme être vivant, groupe et espèce vis-à-vis de la biosphère, définie

[77] Jean BAUDRILLARD. *La société de consommation* p49 cité par Gérard BERTHOUD, et Fabrizio SABELLI. *L'ambivalence de la production. Logiques communautaires et logiques capitalistes.* p. 94

[78] Pierre. VENDRYES. *L'autonomie du vivant*. p.17

par Roger Barbault comme le *« système planétaire qui inclut l'ensemble des êtres vivants et leurs conditions d'existence »* [79], réunissant la lithosphère, l'hydrosphère et l'atmosphère.

a) Du Sujet triomphant à l'espèce animale dépendante

L'espèce humaine n'appartient pas seulement au règne animal, la biosphère est dans l'humain, ses gènes et ses aptitudes.

La biosphère, dont l'épaisseur ne dépasse pas 20 kilomètres (pour un rayon terrestre de 6378 kms) est à la fois la somme et la source de toute vie. Le visage actuel de la Terre est le fruit d'une métamorphose des conditions abiotiques par la biosphère[80], seule à même de produire un environnement favorable à l'existence, de transformer l'énergie liée du soleil en énergie libre et de renouveler les ressources énergétiques et matérielles. A l'échelle planétaire, la biosphère anime les grands cycles biogéochimiques, de l'eau, du carbone, de l'oxygène, de l'azote, du phosphore, en faisant circuler ces éléments essentiels à la vie entre ses trois compartiments. Au niveau régional, les forêts régulent le climat, la pluviométrie, la stabilité et la fertilité des sols. L'énumération de ces évidences plaide pour un décentrement des raisonnements et des pratiques économiques, reconnaissant le caractère indispensable et irremplaçable de la biosphère, dont les interactions et les dons (flux de ressources et « services écologiques ») conditionnent l'existence et l'activité productive et dépassent les capacités ingénieurales de l'humanité. Faute de substituabilité du capital artificiel et de la technique au capital naturel, on peine à envisager le maintien de l'utilité d'un agent représentatif poursuivant allègrement son programme optimisateur dans une Terre apocalyptique, bombardée par les ultraviolets et dépourvue d'atmosphère respirable, d'eau et de ressources alimentaires.

La dépendance de l'espèce et de l'économie est confortée par l'intégration des principes thermodynamiques. Cette reconnaissance est l'acte fondateur de la bioéconomie ou économie écologique. Prenant à contre-pied l'analyse néoclassique raisonnant en valeur, elle réinterprète la tradition classique, focalisée sur la production, en intégrant les dimensions biophysiques de l'activité[81]. En raison du premier principe, de conservation, l'économie ne

[79] Robert BARBAULT. *Des baleines, des bactéries et des hommes.* p.14

[80] Wladimir VERNADSKY. *La biosphère* p.14

[81] Paul CHRISTENSEN. Historical roots for ecological economics. Physical versus allocative approaches in Rajaram KRISHNAN et al (dir.) *A survey of ecological economics*. p.9

peut être représentée comme un circuit clos et isolé ; c'est un ensemble éco-organisé de processus physiques et d'êtres vivants, un sous-système de la biosphère qui « *ne produit ni ne consomme de la matière-énergie ; (...)* (mais) *se limite à absorber de la matière-énergie pour la rejeter continuellement. »*[82]. Le principe entropique écarte quant à lui la vision équilibrée et atemporelle d'une économie reliant production et consommation, puisqu'il implique la dégradation inévitable de l'énergie libre en énergie liée, inutilisable. Ce phénomène dés-organisationnel est étendu par Georgescu-Roegen à la matière brute. Tout solide, tout ensemble structuré subit une dégradation, une déformation, sous la forme de *« frottement, écaillement, craquement, fendage, combustion spontanée* [83]*»*. Le processus productif est donc repensé comme une séquence unidirectionnelle d'activités : 1) prélèvements de flux de basse entropie dans la nature, 2) structuration et transformation par les fonds de production – terre, travail, capital – et de l'information 3) utilisation de biens utiles et de rejets de haute entropie vers les écosystèmes. L'économie écologique défend ainsi une complémentarité des facteurs écologiques et humains et souligne la dégradation des intrants qui ne peuvent être réutilisés au terme d'un processus productif irréversible. Les déchets, à haute entropie, ne se métamorphosent pas en sources de basse entropie. Enfin les biens de consommation et de production produits subissent à leur tour l'entropie, que ce soit par leur destruction lors de la consommation (ex. des biens alimentaires) ou par les effets du temps, ce qui invalide définitivement la métaphore du circuit et le mythe d'un recyclage permanent.

Dans un univers mécanique éthéré, l'expansion d'une organisation ne rencontre que des limites internes ; conviction portée par l'économie néoclassique et son acception anthropocentrée de la soutenabilité. Elle se confronte, dans une réalité thermodynamique, à des milieux écologiques bornés, dont les opportunités et les contraintes influencent le développement de stratégies sécurisant l'alimentation en énergie et en matière. L'expansion de l'économie dépend donc des ressources disponibles, de sa capacité à les mobiliser et à optimiser leur utilisation.

L'une des tâches des activités économiques, processus entropique, est d'assurer la subsistance, de ralentir et compenser l'entropie. Cette aptitude dépend de l'accès à des sources

[82] Nicholas GEORGESCU-ROEGEN, *La décroissance. Entropie-écologie-économie.* 2e edition. p 44

[83] Yves Jamont Junior DUPLAN. De la décroissance à l'état stationnaire : l'évolution entropique des systèmes socio-économiques et de leur environnement naturel In BERR Eric et HARRIBEY Jean-Marie, *Le développement en question(s)*

concentrées d'énergie et de matière et donc, en dernier ressort, de la biosphère. Sur le plan matériel, la Terre est un système clos, dont le stock de matières minérales se constitue à des échelles géologiques incommensurables. Et, comme le note Georgescu-Roegen, si la loi d'équivalence de l'énergie et de la matière rend théorique la synthétisation de matière à partir de flux énergétiques, ces processus ne peuvent, à l'heure actuelle, atteindre des volumes industriels et encore moins un rendement énergétique satisfaisant. Tout prélèvement dans ce stock réduit donc les potentialités futures. Seuls les matériaux organiques – bois et fibres végétales en général, sous-produits animaux (peaux, poils, os, etc.) – sont renouvelés à une échelle compatible avec les activités humaines. L'énergie semble bien plus abondante. La Terre est une organisation semi-ouverte, irradiée par des flux solaires qui, combinés à la gravitation, engendrent des courants aériens et marins. Autant de sources énergétiques conséquentes, mais liées, dont l'exploitation suppose l'installation d'équipement locaux (moulins, éoliennes, pompe à chaleur océanique, usine marémotrice, panneaux photovoltaïques, etc.) qui n'extraient qu'une infime partie du potentiel énergétique total et produisent une énergie peu concentrée. Pour la bioéconomie, l'entropie est donc une source de rareté. La biosphère, loin d'infliger la rareté, écarte la contrainte en organisant à grande échelle les flux solaires dispersés en énergie et matière libres. Deux formes libres doivent être distingués : les produits de la photosynthèse et des interactions écologiques offerts actuellement par les fonds écologiques (les forêts, les prairies, les zones aquatiques, etc.) et les stocks d'énergie fossile résultant de l'action passée des écosystèmes (auxquels il convient d'ajouter le stock d'uranium).

L'économie ne peut être dissociée de son milieu d'appartenance. Une espèce humaine isolée serait condamnée à l'entropie. C'est donc l'inscription dans l'environnement qui permet de lever le paradoxe de la coexistence de l'ordre et de l'entropie. Conformément au deuxième principe thermodynamique, tout système clos, isolé tend irrémédiablement à la désorganisation. Une organisation autoréférentielle, productrice de soi, doit donc lutter continuellement contre ce processus, en absorbant des flux de basse entropie offerts par l'environnement. Elle s'engage alors dans un processus néguentropique. Les flux énergétiques et matériels sont structurés par la dynamique auto-ré-organisationnelle, informés, utilisés pour créer des cellules, des biens, qui ralentissent l'entropie et l'apparition du seul état d'équilibre durable : la mort, la désorganisation absolue. L'entropie de l'entité n'est donc pas annulée,

mais simplement compensée, virtualisée grâce à un apport extérieur. Toutefois le ralentissement de l'entropie du système s'obtient aux dépens de l'environnement qui subit un accroissement de l'entropie suite aux rejets des organisations. Surcroît d'entropie que les organisations cherchent à compenser en prélevant de nouvelles ressources, etc. [84]

L'économie s'inscrit naturellement dans un ou plusieurs écosystème(s) et chaîne(s) trophiques réunissant, dans une même boucle récursive et coévolutive, des éléments abiotiques et biotiques, dont les interactions complexes génèrent l'exubérance de la vie considérée, instrumentalement, sous la forme de ressources énergétiques et matérielles. Dans cet ensemble, seuls les producteurs primaires, les végétaux, sont capables de s'autoproduire grâce à la photosynthèse métabolisant de la matière organique par la combinaison du flux solaire et des éléments minéraux. Comme toute population d'herbivores et carnivores, l'humanité se range dans la catégorie des consommateurs, qui se contentent de ré-agencer les flux offerts pour entretenir leur métabolisme. Elle dépend donc des producteurs, mais aussi des décomposeurs qui, en assurant la minéralisation des matières organiques inutilisées par les consommateurs, offrent aux végétaux les éléments nécessaires à leur développement. L'éco-organisation des activités économiques s'avère toute aussi décisive en amont qu'en aval de la production. Les écosystèmes permettent à l'économie d'évacuer des « déchets » dont l'accumulation porterait atteinte à la santé ou à la qualité de vie des humains, et retraitent ces flux en les intégrant aux cycles trophiques et biogéochimiques, offrant de la sorte à l'économie des flux « frais » de basse entropie. L'humanité est donc bien une population (au sens écologique du terme) entourée d'artefacts et dépendante d'une niche écologique. En suivant Herman Daly, ces deux populations peuvent être vues comme un fonds, producteur de valeur d'usage et soumis à l'entropie, qui se maintient ou croît en combattant l'entropie grâce aux flux de ressources écologiques.

b) L'influence de la diversité et des contraintes écologiques insulaires sur les économies.

Le constat d'inclusion des activités économiques dans la biosphère a des conséquences sur la recherche.

[84] Edgar MORIN. *La Méthode Tome I. La nature de la nature*. p 296-299.

Il conforte d'abord l'abandon d'une vision de l'économie comme un ensemble immanent obéissant à des normes universelles, au profit d'une étude localisée et écologisée, respectueuse de la contingence d'institutions et de dispositifs auto-éco-ré-organisés. La recherche complexe est donc résolument pluridisciplinaire, « bio-anthropo-sociale »[85], soucieuse de comprendre le fonctionnement concret de l'économie en considérant ces activités dans leur triple dimensions écologiques, sociales et symboliques. Les discours sur les activités économiques ne peuvent faire l'impasse sur leurs interactions avec les biotopes et les écosystèmes qui participent de leur formation et de leurs dynamiques. L'unité supposée des économies de plantation masque des différences profondes – dans la nature et l'organisation des productions, l'ampleur de la domination du dispositif de plantation, etc. – qui s'expliquent partiellement par l'hétérogénéité physiques des îles. Différenciations interinsulaires d'une part, car celles-ci se démarquent tant par la taille (de 105 000 km² pour Cuba à 176 km² pour Saint Kitts et 2512 km² pour La Réunion), la géologie (opposant couramment les îles calcaires majoritairement plates et entourées de récifs coralliens[86], comme la Barbade ou les Bahamas culminant à 53m, aux îles volcaniques jeunes, à fort relief, telles que La Réunion, dont le Piton des Neiges atteint 3069m, 40% de la superficie dépasse 1000m d'altitude et dont 30% du territoire est occupé par des pentes présentant une inclinaison supérieure à 30%), le climat, les écosystèmes… Diversité intra-insulaire, d'autre part, résultant des effets combinés du relief et de la circulation des courants aériens, apportant les précipitations. La présence d'une chaîne montagneuse centrale, retenant les formations nuageuses, provoque une opposition marquée entre les zones au Vent, humides, et les zones sous le Vent, arides ; phénomène très visible à La Réunion et dans les Grandes Antilles. Le cumul de cette distribution inégale des précipitations, de la structure des sols et des gradients climatiques induits par l'altitude crée une multitude de microclimats et de biotopes différenciés, qui contraste avec l'unicité relative des îles plates et produit des effets décisifs sur l'activité économique et les dispositifs.

L'intégration des dimensions physiques plaide, dans un deuxième temps, pour la reconnaissance des opportunités et des contraintes qu'exerce un milieu sur le déploiement de

[85] Edgar MORIN, *La Méthode Tome II : La vie de la vie.* p.76

[86] Olivier DEHOORNE, et Pascal SAFFACHE. Entre richesse et fragilité, les ressources des îles tropicales en question In Olivier DEHOORNE, et Pascal SAFFACH. (dir). *Mondes insulaires tropicaux. Géopolitique, économie et développement durable*. p.28

l'économie. Les activités productives sont conditionnées par l'abondance relative et la qualité des eaux, des sols, des ressources alimentaires, matérielles et énergétiques ; phénomène exacerbé dans les îles de par leur fermeture relative et leur petite taille. Des îles dépourvues de cours d'eau pérennes, de nappes phréatiques et de sols riches, comme Saint Barthélémy ou les Saintes, restèrent en marge de l'expansion de la plantation sucrière[87] et furent colonisées par de petites communautés associant des activités de subsistance et spéculatives telles que la pêche, l'extraction du sel, la culture de l'indigo ou l'élevage. Les économies de plantation attestent de la pertinence du plaidoyer bioéconomique pour la reconnaissance des enjeux de la taille relative de la sphère humaine dans son milieu d'appartenance. L'entretien du fonds humain dépendant des écosystèmes, son expansion est logiquement bornée par leur capacité à offrir des flux de basse entropie et à recycler les rejets. D'où le paradoxe de créer sur de petites îles aux écosystèmes fragiles, des systèmes économiques de plantation, dont la prospérité dépend d'une croissance extensive et extravertie, alimentée par la progression continue de la population servile et des surfaces cultivées. Ou encore de s'engager dans la voie du développement fondé sur la production thermo-industrielle et la consommation de masse, dont la soutenabilité exige des stocks d'énergie et de matières fossiles inexistants et qui génère des déchets inassimilables par les écosystèmes insulaires en raison de leur masse et de leur nature.

Les îles illustrent mieux que tout autre espace la problématique de la taille relative de l'économie et de la sphère humaine. L'existence humaine est conditionnée par la production primaire nette assurée par les végétaux, transformée en production secondaire par les herbivores… Or, le principe de Lindeman montre qu'environ 90% de l'énergie est dissipée entre chaque niveau de la chaîne alimentaire[88]. En conséquence, la population d'un échelon tropique supérieur ne saurait dépasser celle du niveau inférieur. L'espèce humaine ne peut détourner la production nette des écosystèmes pour soutenir sa croissance démographique et matérielle sans bouleverser les interactions écologiques qui la supportent. D'où l'insistance de l'économie écologique pour élargir l'analyse économique en considérant non seulement l'allocation, mais aussi la taille. Pour illustrer son propos, Herman Daly compare la sphère humaine à un navire, dont l'économie se soucierait exclusivement de la répartition optimale

[87] Arthur L. STINCHCOMBE. *Sugar island slavery in the Age of Enlightenment. The political economy of the Caribbean World.* p.96

[88] Charles SOUTHWICK. *Global ecology in human perspective*. p.59

des charges sans en évaluer le poids total. Et conclut par une boutade : «*(…)optimally loaded boats will sink under too much weight even though they may sink optimally!"*[89]

Les conditions écologiques doivent être considérées dynamiquement. Dans des milieux insulaires, l'apparition de concurrents ou de prédateurs provoque très rapidement la disparition ou la réduction de la distribution des espèces les plus vulnérables, à la fois handicapées et protégées des périls par l'isolement. La disparition d'espèces clés déclenche facilement des spirales destructrices animées par des rétroactions positives. Wilson et Mac Arthur estiment que coefficient de disparition d'espèces est dix fois plus fort dans les îles que sur les continents[90]. Deux chiffres attestent de l'ampleur des phénomènes : depuis le XVIIe siècle, les espèces insulaires endémiques animales et ornithologiques représentent respectivement 75% et 90% des extinctions[91]. L'interconnexion des processus et des cycles écologiques est encore plus manifeste dans les îles, ce qui exacerbe le risque, l'ampleur et la rapidité des bouleversements des conditions de vie, des « surprises écologiques »[92] qui prennent au dépourvu les habitants, comme en atteste les premiers discours conservationnistes frappés par l'inhabilité soudaine d'îles jusque là paradisiaques.

2) Les économies insulaires, des coévolutions symboliques et matérielles

Les contraintes et la vulnérabilité des écosystèmes insulaires ne sont pas des données objectives. Elles sont médiatisées par une coévolution qui les lie aux communautés humaines et aux activités économiques. Ce troisième pilier d'une recherche économique écologisée substitue à la séparation ontologique d'une nature et d'une économie pures et fixes, l'entrelacement des dynamiques organisationnelles.

Les principes autoréférentiels, institutionnalisés dans un système de croyances et de représentations, agissent comme des filtres qui métamorphosent le champ écologique auquel appartient un groupe humain. Cet ensemble imaginaire, la noosphère, est « *un dédoublement transformateur et transfigurateur du réel qui se surimprime sur le réel, sans se confondre*

[89] Herman DALY. *Beyond Growth: The Economics of Sustainable Development*. p.10

[90] Jean-Louis GUEBOURG. *Petites îles et archipels de l'Océan Indien*. p.38

[91] Anne MEISTERSHEIM. *Figures de l'île*. p.118.

[92] Andrew KING. Avoiding ecological surprise : lessons from long-standing communities. The Academy of Management Review. oct.1995. vol. 20. n°4. pp.961-2

avec lui »[93]. La construction sociale de la réalité physique, de la nature, résulte d'une coévolution. Le milieu physique agit sur la perception du monde, sur l'élaboration des grands récits, des cosmogonies. Des formations naturelles, comme les montagnes, les volcans, les forêts, l'océan, et des événements, tels que des cyclones, des inondations, des séismes, des incendies, deviennent des personnages et des épisodes mythiques[94]. Le milieu soulève des interrogations, pose des problèmes concrets, sert de support à des expériences et des connaissances qui participent de la formation de la culture. Réciproquement, les croyances donnent sens au réel et s'y inscrivent profondément : les êtres et les milieux sont catégorisés, dotés de propriétés et de rôles, certains sont sacralisés, des créatures fantasmatiques font leur apparition.

Ce milieu réinventé par les discours[95], influe sur les activités productives qui, récursivement, le transforment. Les potentialités écologiques font toujours l'objet d'une définition sociale. L'éventail des ressources révèle autant les potentialités d'un milieu que les nomenclatures, les critères de l'utile et du superflu[96], du permis et du défendu, adoptés par un groupe. Les cosmologies, l'interprétation du réel et les catégorisations influent sur l'importance, l'intensité et le rythme d'exploitation des êtres. Désirabilité et capacité d'exploitation ne peuvent être séparées. Les catégorisations encouragent, tolèrent ou prohibent l'exploitation en séparant l'utile de l'inutile ou du dangereux, le sacré de l'instrumental. Le concept polynésien de *tapu*, retranscrit en tabou, désigne précisément la mise à l'écart des interactions régulières, l'exclusion positive, protectrice, ou négative[97]. Généralisés dans le monde, les tabous peuvent frapper des êtres, des espèces (de manière permanente ou saisonnière) ou des lieux (notamment de reproduction ou de ponte ; des forêts sacrées ou des espaces redoutés) et affectent tant la production que la consommation. Sabine Rabourdin rapporte l'exemple des Kasuas de Papouasie dont les pratiques productives doivent respecter l'interdiction formelle d'ouvrir la canopée où évoluent des esprits[98]. Les

---

[93] Edgar MORIN, *La méthode V. L'humanité de l'humanité. L'identité humaine*. p.38

[94] Jacqueline BARUS-MICHEL. *Pouvoir : mythe et réalité*. p.47

[95] Arturo ESCOBAR. After Nature: Steps to an Antiessentialist Political Ecology In *Current Anthropology*. Février 1999. vol. 40. n°1

[96] Robert BABE. *Culture of ecology. Reconciling economics and environment*. p.89

[97] Ian C. CAMPBELL, et Jean-Paul LATOUCHE. *Les insulaires du pacifique. Histoire et situation politique*. p.15

[98] Sabine RABOURDIN. *Les sociétés traditionnelles au secours des sociétés modernes*.p.82

représentations pèsent aussi sur les modalités, l'intensité et la durée des prélèvements. Les activités économiques ne prennent évidemment pas la même forme selon que les flux écologiques soient perçus comme des dons, consentis par les êtres sacrifiés ou les esprits gardiens[99] à l'égard desquels les humains contractent donc une dette, ou comme de vastes gisements de ressources monétisables voués à la domination d'un homme supérieur et insatiable. Le fonds constitué par les croyances et les techniques entretient des relations coévolutives avec les activités productives et l'organisation sociale. La destruction systématique des stocks d'énergie fossile, entreprise en Europe à la fin du XVIIIe, conduit à la formation de la « *société thermo-industrielle* », dont les techniques, les savoirs, les croyances et les pratiques ont été bouleversés par cette révolution énergétique et ont récursivement favorisé l'exploitation de ces stocks[100]. Marquée par un découplage des processus productifs des rythmes et des contraintes écologiques, elle renforce tant la puissance des transformations anthropiques de la biosphère qu'elle ouvrirait une nouvelle ère géologique, l'anthropocène[101].

Contrairement au mythe romantique de la préservation d'une nature vierge, les îles attestent de la force des coévolutions et de phénomènes si massifs d'anthropisation qu'il serait plus rigoureux d'évoquer des *«anthroposystèmes »*[102] ou des anthropo-éco-systèmes insulaires. Par leur isolement relatif, les îles sont des espaces de colonisation, sur lesquels des populations migrantes insulaires ou continentales importent des principes organisationnels bouleversant les écosystèmes primaires. Les navigateurs polynésiens et micronésiens, les Kaliganos et Tainos caribéens, les grandes compagnies commerciales modernes et les colons européens emportaient dans leurs traversées des espèces végétales et animales familières dont l'introduction combla la pauvreté spécifique des îles (La Réunion ne comptait par exemple qu'un arbre fruitier avant l'arrivée de l'homme : le latanier[103]). Les Polynésiens disséminèrent

[99] Peter RAINE. *Le chaman et l'écologiste. Veille environnementale et dialogue interculturel*. p.72

[100] Richard NORGAARD. *op cit.* p.44

[101] Robert BARBAULT. *Un éléphant dans un jeu de quilles. L'homme dans la biodiversité.* p.145

[102] Emilio BIAGINI. Island environments In BIAGINI Emilio et HOYLE Brian (dir) *Insularity and development ; Internaitonal perspectives on island*. p.32

[103] Albert LOUGNON. *L'île Bourbon pendant la Régence. Desforges Boucher. Les débuts du café*. p.101

dans le Pacifique taro, fruit à pain, igname, patate douce, coco, porcs, poulets, rats, etc.[104] Le peuplement provoque un recul de la couverture forestière tant par les prélèvements directs de bois de chauffe et de construction que par le déploiement de systèmes culturaux, notamment sur brulis, tels que les conucos des Kaliganos[105]. Des déboisements mécaniques et thermiques sont également entrepris pour « ouvrir » les paysages, créer des prairies et des formations secondaires d'herbacées, facilitant les cultures, les déplacements et la chasse[106]. Les anthropo-écosystèmes résultant de ces transformations physiques, écologiques, climatiques, détournent les potentialités écologiques insulaires au profit d'un nombre limité d'espèces et ne peuvent se maintenir sans une intervention humaine régulière.

L'interpénétration des facteurs écologiques et anthropiques écarte définitivement la thèse d'un déterminisme écologique, par lequel la sphère humaine ajusterait sa taille, ses institutions, ses prélèvements et ses rejets à la capacité de charge d'un écosystème inaltéré.

En admettant provisoirement que les ressources soient données, une même île peut apparaître comme un espace d'abondance assurant le fleurissement de la communauté ou comme une terre de contraintes insupportables, selon le type de finalités des activités productives. Une communauté peut délibérément limiter ces besoins énergétiques et matériels en encadrant sa croissance démographique et matérielle par la régulation des naissances, les migrations, la stigmatisation de l'accumulation matérielle et des mécanismes distributifs. Ou au contraire l'exacerber. Ce constat permet donc de renverser les discours qui en naturalisant le dispositif fordiste ou développementaliste, basé sur la production et la consommation de masse de marchandises standardisés et de matières fossiles, construisent les îles par le manque, stigmatise les handicaps « objectifs » de ces espaces et appellent à leur amélioration, plutôt que de questionner la viabilité et la transposabilité de ce modèle.

L'action humaine intervient sur la nature et les volumes des flux de ressources par la sélection d'espèces ou de spécimens, la domestication et l'élevage, la destruction créatrice des

[104] Elwood C. ZIMMERMAN. Nature of the land biota In FOSBERG, F.R (dir). *Man's place in the island.* p.57

[105] David. WATTS. *The West Indies. Patterns of development, culture and environmental change since 1492*. p.53-59

[106] Roy.A RAPPAPORT. Aspects of man's influence upon island ecosystems : alteration and control In , F.R FOSBERG (dir).*op cit.* p.159

milieux (établissements de fonds de production comme des forêts, des prairies, des champs, des zones aquatiques aménagées). Ces flux sont ensuite retravaillés par les processus productifs qui, selon l'expression de René Passet, « *incorporent de l'information-structure dans la matière*. »[107]. Cette dimension néguentropique des activités humaines, transmises par les savoirs et les pratiques institutionnalisés, apporte un supplément « d'ordre » aux ressources et s'exprime à deux niveaux. Elle réduit d'une part l'intensité énergétique et matérielle des processus productifs, ce qui permet d'augmenter les capacités productives pour un flux inchangé ou de réduire les besoins pour maintenir un niveau de production donné. Elle ralentit d'autre part la dégradation en transformant les ressources en biens durables. Sans annihiler la dépendance humaine vis-à-vis des écosystèmes insulaires, les dispositifs et les institutions économiques émergeant des processus coévolutifs peuvent contenir, réduire ou renforcer la vulnérabilité des espaces insulaires. L'information, la culture, les techniques jouent effectivement un rôle décisif dans l'ampleur des prélèvements et des rejets et la structuration des flux matériels et énergétiques. Cette économie d'entropie expose l'importance décisive des processus auto-organisationnels dans la définition des contraintes qui s'exercent sur les groupes. Elle ne lève cependant pas la contrainte.

Il faut ici lever une ambigüité qui explique la permanence des croyances dualistes et d'une conception circulaire de l'économie en débit des principes thermodynamiques. D'aucuns voient l'entropie moins comme un phénomène physique que comme une loi statistique, une probabilité de désorganisation, qui peut être contrée par un surcroit d'information. Cette conviction s'appuie d'abord sur l'expérience dite du démon de Maxwell, dans laquelle un être omnipotent parvient à combattre l'équilibre thermodynamique d'une boîte close, contenant des molécules gazeuses, d'une vitesse variable, localisées dans deux compartiments d'une température inégale (A étant plus chaud que B). Conformément au principe entropique, la température des compartiments devrait s'égaliser. Or la dextérité du démon lui permet, sans dépense énergétique, d'identifier avec précision la vitesse de chaque molécule et de manipuler une trappe pour libérer le passage des molécules les plus rapides de B vers A et les plus lentes de A vers B. Comme la chaleur est liée à la vitesse de déplacement, le compartiment A se trouve à l'issue de l'expérience plus chaud et B plus froid. L'entropie est annulée. A cette expérience mentale, s'ajoute la loi cybernétique d'équivalence de Shannon entre entropie et information. Interprétée par les discours téléologiques,

[107] René PASSET. *L'Economique et le Vivant*. p.127

l'information devient la clé du salut humain face à la rareté. L'augmentation continue du stock de connaissance, la marche linéaire du progrès technique libère l'homme de sa dépendance en assurant à terme la production, sans énergie ni matière, de matériaux et de biens indéformables, et le recyclage parfait des ressources. Cette promesse d'une dématérialisation totale de l'économie repose sur une incompréhension : l'information n'est pas une entité préexistante, disposant en soi de qualités néguentropiques. Dans une optique complexe, l'information n'est pas le préalable à l'organisation, le principe ordonnant absolu, mais le résultat de l'organisation. Pour Edgar Morin, *«*(…) *le caractère néguentropique précède, produit, enveloppe le caractère informationnel* » [108] : un écosystème ne s'organise pas sur un mode informationnel et pourtant lui seul présente un bilan énergétique et matériel positif. L'information combattant l'entropie résulte de l'auto-organisation définissant des processus producteurs de soi. Henri Atlan rejette l'idée d'une équivalence entre entropie et information, car celles-ci désignent deux catégories incommensurables : une grandeur physique et un élément immatériel. Selon lui, l'association de deux concepts résulte d'un accident de la recherche : la loi d'équivalence associait initialement information et « l'incertitude sur un message », jusqu'à ce que Shannon suive les conseils stratégiques de John von Neumann : *« Puisque personne ne comprend ce qu'est l'entropie, en utilisant ce mot vous aurez dans tous les débats l'avantage sur votre adversaire »* [109]

Face au constat de coévolution et de dépendance de toute société vis-à-vis des écosystèmes qui l'accueillent, l'économie doit opter pour une soutenabilité forte.

Forte, car l'humanité a besoin de ressources et de services écologiques. Les discours convenus qui accusent l'écologie politique de sacrifier le bien-être humain établissent une barrière fictive entre animalité et humanité et éludent le fait que la survie de cette dernière est tout simplement conditionnée par l'intégrité de la biosphère. L'humanisme ne peut être qu'un écologisme. Et la soutenabilité exige alors de préserver, la diversité des espèces et des relations. L'hypothèse de substituabilité des capitaux implique une capacité de distinguer les espèces, les milieux et les fonctions indispensables (utiles, non-reproductibles, etc.) et les autres. Or, comme tout système complexe, les écosystèmes naissent et se transforment grâce à

[108] Edgar MORIN. *La méthode. Tome I. La nature de la nature.* p. 317

[109] Henri ATLAN. *Entre le cristal et la fumée* p 168-9

la multiplicité des interactions, si bien qu'il devient impossible d'isoler la contribution ou le rôle spécifique d'un élément. En vertu du principe « d'écologie de l'action », la suppression d'une espèce ou l'altération d'un milieu peut donc provoquer une réorganisation radicale des conditions écologiques, affectant en premier lieu l'humanité[110]. Ce phénomène s'exerce avec force dans les îles où les « espèces clés » sont particulièrement peu nombreuses en raison de la faible diversité biologique. La recherche d'une soutenabilité forte s'impose d'autant plus logiquement que la résilience des écosystèmes en dépend. Des écosystèmes complexes, abritant une diversité spécifique plus forte que des écosystèmes simplifiés, résistent bien mieux aux perturbations car les populations sont rarement affectées également et la complexité des interactions agit comme un tampon amortissant l'intensité du choc. Selon l'écologue Robert Barbault[111], l'homogénéité accroit la vulnérabilité, spécialement face aux agents pathogènes. Et l'auteur de citer en exemple, la perte de 90% de la récolte de tabac, cultivé en monoculture, à Cuba en 1980, ou encore la réapparition de la rouille aux Etats-Unis où 85% du maïs cultivé appartient à quelques variétés.

Plus encore, la soutenabilité forte répond au désir de préserver l'intégrité de l'humanité : en raison des processus coévolutifs, la biosphère vit en nous et réciproquement. Un humain privé des joies de l'immersion, de l'observation, de la communication et du jeu avec les écosystèmes perd une part de lui-même, se déshumanise[112]. Respecter les êtres qui peuplent la biosphère c'est également respecter l'humain tant l'histoire montre que la dégradation et l'exploitation des espèces est la porte ouverte à l'exploitation des humains et à l'expression de la violence. La morale et le droit anthropocentriques continuent de traiter les êtres vivants comme des objets ou au mieux des demi-sujets comme l'étaient les esclaves, les indigènes et les femmes jusqu'à la fin du XIXe siècle. Cette réification légitime des pratiques telles que l'élevage, l'abattage et la pêche industriels, dont la violence n'est tolérée que parce qu'elles sont concentrées dans des espaces invisibles et déléguées à des spécialistes qui se chargent ensuite de transformer et de livrer un produit fini, dés-animalisé. Si l'économie désire contribuer au projet moderne d'autonomie, alors elle devrait viser une soutenabilité éco et non égocentrique, qui reconnaisse l'autonomie, les droits et la valeur inhérente de chaque

[110] VH. DALE et al. Ecological principles and guidelines for managing the Use of Land In Ecological Applications. Juin., 2000. vol. 10, n°. 3. p.649-650.

[111] Roger BARBAULT. *Un éléphant dans un jeu de quilles. L'homme dans la biodiversité*. p.33

[112] Arne NAESS. *Ecology, community and lifestyle. Outline for a ecosophy*. p.25.

être, quelle que soit son utilité économique. Par opposition à une soutenabilité positive, qui étudie la capacité de l'économie à satisfaire des finalités contingentes, considérées comme telles ; une soutenabilité normative, désirable, devrait se nourrir de cette éthique de l'interdépendance et de « l'égalitarisme biosphérique »[113], mis en avant par l'écologie profonde, et viser l'épanouissement de chaque être vivant, en écartant les catachrèses et les hiérarchies.

D - Une soutenabilité mouvante : la boucle de l'ordre et du désordre

La prégnance des institutions et le rôle structurant de la noosphère pourraient légitimement alimenter la thèse d'une certaine fixité de l'organisation sociale et de l'activité économique. Cette stabilité masque en fait un mouvement continuel de réorganisation, qui affecte et conditionne la soutenabilité d'une économie. Face à l'approche ontologique, la complexité voit dans l'économie et la société, une stabilisation temporaire des interactions entre de multiples agents liés par des habitudes et des règles d'échange formant un système de sens, d'informations partagé. Comme les personnes, les groupes sociaux sont des multiplicités en mouvement, dont le bouillonnement est seulement tempéré, virtualisé. Ces organisations font face à des évolutions internes et externes susceptibles de briser cette stabilité apparente et d'impulser une dynamique de transformation. La soutenabilité d'une économie est donc mouvante, déterminée par l'évolution des dispositifs, et l'adaptation au mouvement devient la condition de la soutenabilité.

1) Une évolution interne continue

La prégnance des dispositifs, de la culture et de la subjectivation n'aboutit pas pour autant à la formation d'un ordre social homogène et réglé, ignorant les conflits et la crise, dont la fixité serait garantie par la transmission déterministe de principes immuables et la fabrication standardisée des constituants. Face au fonctionnalisme, la complexité insiste sur la diversité des êtres et leurs résistances.

En dépit de l'intériorisation des normes et du caractère ubiquitaire du pouvoir, les individus demeurent des organisations complexes, également engagées dans un processus continu d'auto-éco-ré-organisation. Ils subissent donc naturellement l'influence du milieu

[113] Annie L. BOOTH. Does the Spirit move you ? Environmental spirituality. *Environmental Values*. 1999. vol.8. p.95

écologique et social par la socialisation, se réalisent dans cet environnement, mais la détermination ne saurait être totale. Cette prescription ne réduit pas les individualités façonnées au rang d'automates sociaux, reproduisant passivement des dispositions surplombantes intériorisées. Elles demeurent des êtres complexes, capables d'exercer leur autonomie par la prise de conscience de l'artificialité des institutions et de toute forme d'objectivation, par l'acceptation consciente, la négociation ou la contestation ouverte des forces qui s'exercent en, sur et à travers elles.

L'économie peine aujourd'hui à prendre en compte la diversité des acteurs, et plus encore l'hétérogénéité « interne » des êtres[114] qui entre en contradiction avec le principe de cohérence. Les réflexions proposées par Nietzsche dans *La volonté de puissance* broient l'unité fantasmée d'un sujet défini par le cogito, jusqu'à en extraire le cœur : l'inexistence de l'essence. « (…) *Nous sommes une multiplicité qui s'est construit une unité imaginaire »* [115] proclame le philosophe dénonçant les illusions de l'identité et de la « substance ». Dans leur diversité, les travaux poststructuralistes et postmodernes partagent le rejet des interprétations systématisantes, des universaux, et soulignent l'artificialité des catégories dont la définition recèle des enjeux de pouvoir fondamentaux. Rompant avec la séparation ontologique, ils célèbrent l'indétermination et la flexibilité des êtres, la fluidité des identités et renouent avec l'art de la métamorphose enfoui par la modernité. Comme le montre Judith Butler à travers l'exemple du genre, les identités ne sont pas données, mais fictionnelles, construites – choisies, négociées ou assignées – et cristallisées pas à pas par la répétition d'une performance[116]. La théâtralité de l'existence humaine et de l'ordre social, plus ou moins dissimulée par des dispositifs symboliques et matériels, ouvre la voie du détournement des codes institués, la subversion des catégories et des pratiques. Les préférences des agents et leurs modes cognitifs ne peuvent donc être tenus pour homogènes et invariants : de multiples logiques coexistent au sein de chaque être. De plus, la subjectivation n'est pas un phénomène borné et univoque, qui prendrait fin à l'âge adulte : les demeurent constamment travaillés par des discours et des institutions, également mouvants et parfois contradictoires. Ainsi pour

[114] Steven BEST et Douglas KELLNER. *Postmodern theory. Critical interrogations*.p.18-19.

[115] Friedrich NIETZSCHE. *La volonté de puissance*. p.255

[116] Sue THORNHAM. Postmodernism and feminism In Stuart SIM (dir.). *The routledge companion to postmodernism*. p.46

Homi Bhabha, « *subjectivity is always in process, and our subjective identities never take on the fixedness and solidity of objects*"[117]

Dans une perspective foucaldienne, tout pouvoir ouvre des espaces de résistance, dans lesquels s'engouffrent les sujets, détournant les codes, les normes. La prétention monopolistique des régimes de vérité ne prend jamais la forme d'un triomphe définitif : les connaissances assujetties et dissimulées persistent dans des lieux préservés, éloignés, dans des esprits récalcitrants, des traditions, des mythes… Et ces régimes de vérité s'avèrent suffisamment hétérogènes, traversés de courants et de discours critiques dénigrés ou parfois institutionnalisés pour offrir des opportunités de réinvention. Face aux micro-pouvoirs productifs, les sujets peuvent résister frontalement, cultiver un art de la déviance, de l'opposition binaire à la norme sacralisée en peuplant des marges qui renversent les hiérarchies[118], ou se glisser dans les failles en donnant le change selon un principe « d'accommodation ». Subvertir la stabilité en exploitant la plasticité des signifiants, en transformant le sens des discours, en multipliant les double-sens. A l'image du mimicry colonial, à travers lequel les subalternes jouent avec les codes des colonisateurs, arborent une identité supposément imposée, tout en en détournant le sens et la portée : la ressemblance frappante annihilant le fondement premier de l'ordre colonial : l'illusion d'une dichotomie hermétique et intangible. L'incertitude que génère la plasticité des colonisés, leur capacité à incarner tantôt l'identité stéréotypée assignée, tantôt est une source de brouillage et d'angoisse qui atteste de la fragilité des institutions et dispositifs établis. La revalorisation de l' « agency » des subalternes conduit donc à une relecture des relations économiques coloniales, s'éloignant de la lecture monarchique, descendante, du pouvoir (si prégnante à travers l'école de la dépendance) qui postule une domination univoque et totale des métropoles sur leurs périphéries, leur réduction au statut de facteurs de production privés de toute maîtrise sur leur destinée. Les prochains chapitres montreront au contraire la force des dynamiques auto-éco-ré-organisationnelles locales, et la contribution paradoxale des résistances et des autonomisations à la stabilité du dispositif de plantation.

Institutions et dispositifs sont donc continuellement interprétés, contestés, réinventés. Pour conceptualiser ce mouvement, l'économie dispose déjà d'une forte tradition

[117] Cité par David HUDDART. Homi K. Bhabha. p.14

[118] Trinh T. MINH-HA, No master territories. In Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN (dir.) *The post-colonial studies reader*. p. 215-6

évolutionniste.[119] Celle-ci considère l'économie et les entreprises comme des systèmes complexes adaptatifs fédérant la diversité en une unité grâce aux habitudes et aux connaissances. Ces dernières se transforment continuellement, puisqu'elles résultent des interactions entre des individus également mouvants qui, loin d'obéir aux normes de l'homo oeconomicus, modifient leurs croyances et leurs comportements. Comme le souligne Torsten Veblen, les institutions, par leur durée de vie et leur résilience, peuvent entrer en contradiction avec les pratiques contemporaines des sujets. Et la fiction de la naturalité tend à s'épuiser avec le temps, notamment lors des transmissions générationnelles ; les institutions réapparaissent alors comme des créations que les sujets peuvent contester et renouveler[120], pour définir des routines apparemment plus adaptées.

Cette réorganisation continue des comportements d'agents hétérogènes s'opère notamment sous l'influence de mutations de l'environnement. Les systèmes économiques réels ne s'arrêtent jamais, les stabilisations sont toujours temporaires et incertaines : de nouvelles activités émergent quand d'autres disparaissent, les processus productifs se transforment, l'importance relative des activités se modifie, les marchés évoluent…[121]. Et réciproquement, la transformation des comportements bouleversent cet environnement. Aucune entreprise n'est confrontée à un marché dont les fonctions d'offre et de demande seraient fixées éternellement : les transformations des préférences, les effets de mode, l'entrée de concurrents, les innovations, transforment perpétuellement la donne. Pour Schumpeter, la force du système capitaliste repose sur sa capacité inégalée à générer de l'innovation, de nouveaux types de comportements, de manière décentralisée grâce à la concurrence. La variété et les innovations sont au cœur du processus de destruction créatrice, qui empêche l'économie de sombrer dans le flux circulaire, nourri par les comportements routiniers des agents et des entreprises[122].

L'influence économique et sociale d'une innovation dépend de sa capacité à vaincre les rétroactions négatives. Une innovation reste initialement confinée à un nombre réduit

---

[119] Jack VROMEN. *Economic evolution. An enquiry into the foundations of new institutional economics*.

[120] Peter BERGER et Thomas LUCKMANN. *op cti.* p 88

[121] Stanley METCALFE. *Evolutionary ecnomics and creative destruction*. p.17

[122] Esben Sloth ANDERSEN. Evolutionary economics : post-Schumpeterian contributions. In John FOSTER et Stanley METCALFE. *Frontiers of evolutionary economics. Competition, self-organization and innovation policy*. p.10

d'adaptes convaincus de son utilité voire de sa supériorité. Si elle parvient à surmonter les obstacles de sélection, à assurer une diffusion plus nette grâce notamment au bouche à oreille, à la confrontation d'idée, une innovation peut alors espérer gagner le plus grand nombre ou des individus dotés de ressources importantes. Au-delà d'un certain seuil, surgissent les rétroactions positives, qui transforment la déviance en tendance. L'innovation devient alors elle-même une institution, une habitude qui s'impose avec toute la force de l'évidence. A mesure qu'elle se diffuse, son expansion est renforcée par des effets de réseaux et de cliquet. Elle profite d'effets cumulatifs, des phénomènes de path dependency. Une innovation peut alors bouleverser non seulement les pratiques économiques mais également l'organisation sociale, la structuration de l'espace et les représentations, à l'image des chemins de fer analysés par Schumpeter. Et déboucher sur une stabilisation temporaire, bientôt renversée par une nouvelle déviance.

Puisque l'unité recèle de l'effet performatif des catégories discursives et masque la constellation d'éléments hétérogènes et instables réunis par des institutions et des dispositifs mouvants, la soutenabilité ne peut désigner la reproduction du même. Qualifier le maintien d'un équilibre déterminé. Ou encore mesurer la capacité d'une économie à atteindre une finalité universelle et intangible du type « croissance auto-entretenue », « croissance équilibrée », « maximisation de l'accumulation matérielle ». La soutenabilité désigne bien la capacité de satisfaire des fins localisées et temporaires déterminées par les dispositifs ponctuellement dominants. Elle s'apprécie comme un processus et non comme un état. Les activités productives, les finalités et les dispositifs évoluent à des échelles temporelles variables. Les transformations des processus productifs peuvent contribuer à la satisfaction de fins relativement stables, notamment lorsqu'elles témoignent d'une adaptation à de nouvelles conditions environnementales, ou au contraire compromettre l'approvisionnement en ressources (par exemple par l'adoption de pratiques court-termistes affectant l'auto-éco-ré-organisation des écosystèmes). Ces transformations institutionnelles peuvent également induire des bouleversements matériels et symboliques qui renouvellent en profondeur les dispositifs institués. Réciproquement, les métamorphoses d'institutions non-économiques influent sur ces activités, à l'image de l'invention moderne de la race et de l'esclavage biologisé qui légitimèrent une déportation de masse conditionnant la prospérité des économies insulaires. La plasticité des fins et des dispositifs écarte l'idée d'une soutenabilité à long terme et les exercices prédictifs. La soutenabilité ne peut être évaluée qu'a posteriori, avec le

recul nécessaire pour se départir des paradigmes naturalisant les dispositifs, comprendre leur fonctionnement, les fins consacrées et leurs interactions avec les écosystèmes.

2) L'influence du milieu

La recherche de la soutenabilité économique, de la satisfaction de fins relativement stables, suppose une capacité de ré-organisation, d'adaptation face à un monde mouvant. Conformément aux principes de l'éco-organisation, une entité ne peut se maintenir que si elle préserve durablement son insertion dans l'environnement au sein duquel elle puise ses ressources. Or ce milieu s'apparente également à une émergence, liant dans une boucle récursive créatrice une grande diversité d'éléments. Il évolue donc constamment sous la pression d'éléments intérieurs ou de perturbations extérieures.

La « nouvelle écologie », intégrant les dynamiques non-linéaires, récuse la conception déterministe d'une marche vers le climax, interrompue temporairement par l'irruption ponctuelle d'événements extérieurs[123]. Chaque écosystème est considéré dans sa singularité, car les conditions existantes, climatiques, topographiques, pédologiques, influencent considérablement les successions et l'évolution[124]. Singularité spatiale, mais aussi temporelle, car un écosystème se forme à partir d'une multitude d'interactions, non-linéaires et récursives entre éléments biotiques et abiotiques, dans lesquelles le hasard, le désordre, interviennent constamment[125], sans qu'il soit possible d'isoler un état d'équilibre durable. Ainsi pour John Urry, « *The « normal » state of nature is not one of balance and repose ; the normal state is to be recovering from the last disaster. »*[126]. Et les écosystèmes insulaires sont placés sous l'influence de phénomènes géologiques (séismes, volcanisme, érosion), météorologiques (cyclones, fronts atmosphériques, incendies), biologiques (circulation des espèces par les courants aériens et marins, introduction d'espèces invasives) et anthropiques structurels et

[123] I. SCOONES. New ecology and the social sciences : What Prospects for a Fruitful Engagement ? in Annual Review of Anthropology, 1999. vol.28.

[124] Melissa SAVAGE. *Op cit.* p.292

[125]Karl S. ZIMMERER. Human geography and the « New Ecology » : The prospect and premise of integration. *Annals of the Association of American Geographers*. Mars 1994. vol 84. n°1. p. 108

[126] The Complexity Turn In *Theory, Culture and Society*. *Special issue on Complexity*. Octobre 2005. vol 22 n°5. p.6

ponctuels qui remodèlent constamment les milieux[127]. Fluctuations et perturbations peuvent même être indispensables à la stabilisation relative des écosystèmes.

Les travaux de Crawford S. Holling permettent de mieux appréhender la pertinence des concepts d'ordre et de résilience. Pour Holling, les écosystèmes peuvent être comparés à des unités complexes, dont les interactions constitutives ne définissent pas une trajectoire débouchant sur un équilibre unique et permanent, mais sur une stabilisation temporaire des relations et des processus constitutifs, sur un pattern[128]. Dans cette optique, l'homéostasie, la capacité de préserver l'équilibre perd son sens, et Holling propose donc d'y substituer la résilience, redéfinie comme la capacité d'un écosystème à supporter des perturbations sans subir d'altération radicale de son état présent, des populations et des interactions qui le constituent. Stabilisation qui n'entrave pas le mouvement.

Si les écosystèmes ne sont pas des ensembles équilibrés et immobiles, mais des systèmes dynamiques et instables à moyen et long terme, alors le principe de capacité de charge, statique, perd toute pertinence[129]. Il n'est plus possible de définir un niveau de prélèvement ou de rejet optimal qui garantirait le maximum de bien être humain tout en préservant la reproduction des écosystèmes. En effet, le plus infime des écarts vis-à-vis d'un point idéalisé et incalculable peut entraîner les systèmes écologiques dans une spirale incontrôlée. Ce phénomène invalide aussi le recours aux appareils marginalistes : dans un système animé par des relations non-linéaires où la synergie l'emporte sur l'additivité et où toute cause peut produire une infinitude d'effets, il n'est pas possible d'évaluer le coût écologique marginal d'une activité économique. Un écosystème peut très bien supporter des pollutions ou des prélèvements massifs et changer brutalement d'état lorsque l'effet de seuil se manifeste. Plus encore, la définition d'une optimisation intertemporelle est compromise par l'ignorance radicale des états futurs des écosystèmes. L'économie semble à nouveau victime d'un syndrome de décalage paradigmatique : l'économie de l'environnement se développe et s'institutionnalise à partir des années 1980 concomitamment à la nouvelle écologie, en greffant sur les écosystèmes des postulats néoclassiques, désormais invalidés. L'évacuation

[127] François Doumenge. De l'écologie à la géopolitique, « effets d'île » In UNESCO. *Culture des îles et développement*. p.38

[128] Crawford Stanley HOLLING. Perception et gestion de la complexité des systèmes écologiques In S. AIDA, P.M ALLEN, H. ATLAN. et al.

[129] Lance H. GUNDERSON. Ecological resilience – In theory and application.*Annual Review of Ecology and Systematics*. 2000. vol. 31.

des relations non-linéaires, des rétroactions positives et de la théorie du chaos s'explique d'autant plus difficilement que ces notions sont désormais intégrées par la macroéconomie.

Pour satisfaire les finalités consacrées, l'économie doit donc être en mesure de s'adapter aux conditions écologiques. A court terme, la soutenabilité est conditionnée par la capacité d'un système économique à préserver un niveau de biodiversité qui garantisse la résilience des écosystèmes dont elle dépend, le maintien d'un pattern coévolutif favorable[130]. Sur le plan écologique, elle s'exprime notamment par la capacité de l'économie à supporter des perturbations ponctuelles telles que des raréfactions de ressources voire des pénuries, des évènements climatiques extraordinaires, de nouveaux agents pathogènes affectant animaux, hommes et récoltes. En élargissant le sens de l'environnement, des évènements tels que la guerre, la découverte de nouvelles techniques et ressources affectent le système productif et les institutions : ils provoquent la déliquescence de certains secteurs d'activité, en favorisent d'autres, modifient le comportement et la rationalité des acteurs, les modes d'organisation…

A moyen terme et long terme, la soutenabilité repose sur un mouvement paradoxal. Elle implique en effet, la capacité de l'économie d'assurer une certaine stabilité des comportements et des relations pour produire les flux désirés. Et par là-même de virtualiser la déviance, d'assurer la stabilisation face aux chocs externes et internes par le jeu des rétroactions négatives. Mais, toute économie évolue dans un univers mouvant. Pour préserver son approvisionnement en flux énergétiques et matériels, maintenir unité et ordre, une organisation doit donc… se transformer, s'adapter aux conditions fluctuantes. L'adaptation, jamais optimale, est simplement efficace[131]. Une adéquation parfaite mais irréversible à un milieu entraînerait inévitablement la disparition d'un système trop spécialisé, trop rigide et trop dépendant de conditions environnementales fixes, si les conditions venaient à évoluer.

[130] Carl FOLKE, C.S HOLLING, Charles PERRINGS. Biological diversity, ecosystems and the human scale In *Ecological Applications*. Nov 1996 vol.6. n°4. p.1201

[131] Peter ALLEN, Mark STRATHERN et James BALDWIN. Evolution, diversity and organization In Elizabeth GARNSEY et James McGLADE (dir), *Complexity and co-evolution*. *Continuity and change in socio-economic systems*

Deuxième Partie : L'économie coloniale ou le paradoxe de l'insoutenabilité durable réunionnaise

Au fil de la partie précédente s'est dessinée l'indissociabilité des expériences insulaires coloniales et métropolitaines. Les premières concourent à l'émergence de la modernité par un leur influence économique et politique (comme escale, comptoir et fort militaire ; comme productrices de denrées marchandes précieuses et d'intrants ; comme marchés de débouchés pour les réexportations, les productions nationales et support de la marine) et exercent une influence déterminante dans la formation des systèmes de croyance dualistes, notamment économiques. Réciproquement, les métropoles influent avec force sur les destins des îles ; à travers des contraintes et des opportunités matérielles et la production discursive de ces territoires et des êtres qui les peuplent. L'institutionnalisation et la soutenabilité de ces économies ne peuvent donc être comprises sans les replacer dans les dynamiques transnationales, les ambitions, les pressions et les réalités métropolitaines. Pour autant, nous avons vu la nécessité de dépasser une approche monarchique du pouvoir et de la colonisation qui laisserait croire que les îles font l'objet d'un contrôle extérieur total. Ces discours familiers, partagés par les zélateurs de l'empire comme par les opposants de l'école de la dépendance, reposent sur l'hypothèse de « l'ile-instrument », d'un facteur de production interchangeable enfermé dans un modèle d'organisation préconçu et standardisé, importé par et pour la métropole. Dans cette lecture fonctionnaliste, les îles deviennent de simples extensions du putting-out system médiéval, où des marchands itinérants apportaient l'ensemble des ressources nécessaires à la production – capital, outils de production, matières premières, techniques – dans des zones marginales (des villages, des foyers) échappant à l'encadrement des guildes, et se chargeaient du transport et de la commercialisation des biens produits. La pénétration européenne outre-mer obéirait alors à un grand dessein rationnel et à une séquence bien rodée : prise de possession, recensement des potentialités productives, envoi des colons et des autorités, distribution des concessions, des esclaves et des techniques productives et transposition du « paradigme sucrier ». Interprétation qui alimente la thèse d'îles passives subissant des spécialisations imposées par la métropole, sans pouvoir y résister. D'îles victimes, à la merci d'évènements qui les dépassent : mutation des modes, chute des cours mondiaux induits par l'entrée dans la course de concurrents insulaires de grande taille, rupture des lignes de transport, abolition de l'esclavage, guerres, etc. Un rapport classique entre centre et périphéries.

Pour échapper à la colonialité véhiculée par ces discours, j'aimerais plutôt insister sur les processus d' « auto-éco-ré-organisation » propres à chaque économie. Des dynamiques largement endogènes dans lesquels les colons blancs masculins, mais aussi les subalternes jouent un rôle décisif, loin de l'hypothèse du relais indolent. Des processus hachés et non-linéaires où se multiplient les tentatives, les échecs, les reconstitutions et les résistances, avant que ne s'institutionnalisent les dispositifs de l'Habitation[1] puis de la plantation sucrière capitaliste. Des processus ouverts et équivoques, marqués par la diversité des acteurs et des économies, des ruptures historiques, des basculements, par opposition à la figure surannée d'une économie de plantation immuable et hégémonique.

La compréhension de cette dynamique organisationnelle est indispensable pour appréhender la soutenabilité de ces économies ; évaluer leur capacité à satisfaire les finalités consacrées par les dispositifs dominants et saisir les forces à l'œuvre.

Le premier chapitre cherche précisément à expliciter la constitution de ces dispositifs : Comment émergent-ils ? Quels sont leurs principes de fonctionnement et leurs objectifs ? L'histoire de La Réunion et des Caraïbes est marquée par une succession d'expériences : des économies de prélèvements pillant les richesses écologiques des îles et/ou les fruits des activités productives indigènes ; des économies vivrières et d'escales, combinant des productions autonomes, de subsistance, et des productions spéculatives à destination des navires et des négociants de passage ; des économies de plantation dominée par les denrées marchandes et le travail servile ou discipliné. Ces dispositifs présentent au moins deux points communs. D'une part, l'influence structurante de l'unité de base de l'économie et de la société : la concession, « l'Habitation », transformée avec la révolution sucrière en Plantation. Une institution totale, au sens d'Erving Goffman, « *un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées* »[2], un espace de vie et de mort, où s'inventent et se reproduisent les séparations fondatrices de ces économies ; où se définissent et se déploient

[1] Le terme d'Habitation désigne historiquement la concession octroyée aux colons ; j'emploierai systématiquement ce concept pour qualifier des organisations qui cumulent espaces de vie et de production.

[2] Erving GOFFMAN. *Asiles. Etude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus.*

les identités performatives des maîtres et des subalternes. Une institution plurielle, où coexistent une pluralité d'espaces de résidence et de production et où s'entremêlent des principes et des échanges capitalistes, patrimoniaux/tributaires et réciproques. Une institution qui concentre et affecte les actifs : terres, capitaux, travail ; et qui constitue l'essentiel de l'économie jusqu'à l'abolition de l'esclavage et l'apparition d'une néo-paysannerie dans des îles au paysage tourmenté comme La Réunion. D'autre part, la prédominance d'une finalité et d'un rapport au monde : la jouissance thanatocratique, la libre satisfaction des désirs d'un petit nombre de sujets consacrés. Sujets dont le statut et la réalisation personnelle reposent sur la consommation, la distribution et l'exposition de biens de prestige, mais aussi sur la consumation des corps et des espaces, la mise en scène d'une toute-puissance viriliste. Les premières années de la colonisation sont marquées par le déferlement d'une véritable hybris de la destruction, les colons se livrant à des bacchanales réduisant les édens insulaires à des magasins. Progressivement, cette débauche est canalisée dans un système qui repose sur une destruction pensée et calculée des corps et des êtres.

Le deuxième chapitre s'attache à montrer comment les différents cycles de cultures qui se succèdent à La Réunion (vivres, café, épices, canne à sucre, géranium) génèrent une forme de « syndrome d'enfermement » à travers lequel un front spéculatif dominant accapare progressivement les ressources et marginalise les alternatives. La croissance de l'économie repose alors sur une double dynamique de simplification (des écosystèmes, des rôles sociaux, des structures productives) et de massification de la sphère humaine (extension des surfaces cultivées et importations de main-d'œuvre servile ou peu rémunérée). Cette croissance extensive sert admirablement les finalités des dispositifs tant que les conditions internes et externes sont réunies. Mais elle suscite également une forte vulnérabilité, car elle multiplie les rétroactions périlleuses et les risques, tout en amenuisant la force des mécanismes tampons, stabilisateurs susceptibles de digérer les chocs. Dans la longue durée, l'économie réunionnaise connaît donc une accumulation de plus en plus différenciée et incertaine qui se double de crises ponctuelles dévastatrices, au détriment même des sujets reconnus. La consumation met donc à mal la pérennité de la consommation et la préservation des positions.

Le troisième chapitre revient sur l'insoutenabilité durable et tente d'expliquer comment une économie qui ne parvient pas à atteindre les objectifs fixés par le dispositif dans lequel elle s'insère peut présenter des caractéristiques proches pendant près de trois siècles. L'hypothèse traditionnelle repose sur la force des dispositifs principaux, dont le

fonctionnement ne peut tolérer l'existence d'alternatives susceptibles de briser leur naturalité et d'offrir des possibilités matérielles d'existence en dehors de leurs règles, ce qui compromettrait l'accès indispensable à une main d'œuvre peu ou pas rémunérée. En s'entêtant dans une voie insoutenable, l'économie de plantation réunionnaise n'obéirait donc pas à une logique propre, à la recherche de l'efficacité maximale, mais à la nécessité de soutenir un dispositif. L'économie serait un outil et non une fin, dont la pérennité est préservée par le contrôle législatif et politique, la monopolisation des ressources et la lutte à mort contre les dispositifs concurrents. Si cette hypothèse présente une pertinence réelle, elle ne peut expliquer à elle seule la durabilité de cette économie. Deux phénomènes complémentaires doivent être invoqués. D'une part, la très grande capacité réflexive et réformistes des acteurs : les contradictions de l'économie sont comprises très rapidement par les observateurs, les colons et les administrateurs qui s'intéressent aux moyens d'améliorer la gouvernementalité pour en purger les effets les plus délétères afin de préserver et d'améliorer le capital productif insulaire, au moyen notamment de mesures conservationnistes, des politiques d'Amélioration des populations serviles ou de politiques de diversification de l'économie. D'autre part, une aptitude à restaurer de la complexité et de l'autonomie au sein d'un ensemble simplifié et hétéronome : ménager des espaces de résistances, tels que les jardins des esclaves, les marchés, les petites concessions, les néo-paysanneries, intégrés dans des mécanismes de pouvoir raffinés, comme le colonat partiaire, qui tolèrent et instrumentalisent la déviance en maximisant son potentiel productif et en neutralisation ses potentialités de déstabilisation.

Chapitre I. L'invention de l'économie réunionnaise

Ce chapitre propose d'expliciter la formation et les mutations du dispositif de plantation, qui domine à La Réunion du début du XVIIIe siècle jusqu'à l'avènement de la « départementalisation économique », du projet de rattrapage de la norme métropolitaine dans la décennie 1960. Loin de la thèse d'une duplication autoritaire d'un modèle exogène et standardisé importé par une Compagnie des Indes ou des autorités coloniales omnipotentes, ce dispositif résulte d'un long processus d'institutionnalisation d'expérimentations locales et étrangères circulant entre les îles. Au fil des ans et des interactions, se cristallisent des personnages (la figure de l'Habitant fortuné, et de la maîtresse bienveillante, du Noir de pioche et du commandeur, du petit créole déclassé, du libre de couleur, de la domestique dévouée etc.), des systèmes de représentation et discursifs, des savoirs, des techniques, des outils, des processus productifs et des formes d'organisation qui façonnent le champ économique réunionnais.

A - De la conquête de l'Eden à la formation des Habitations

Nous avons vu précédemment que les Européens n'occupent qu'une place marginale dans les relations économiques mondiales jusqu'à la deuxième moitié du XIXe siècle. A l'exception du continent américain, la colonisation opère essentiellement par les îles, sur lesquelles les acteurs métropolitains n'exercent qu'un contrôle très relatif, qui laisse toute sa place à un processus local d'auto-organisation.

1) Les îles, objets des ambitions coloniales

Pour les pionniers portugais et espagnols alliés aux négociants des cités-Etats italiennes, la prise de ces espaces répond à une double motivation. Disposer d'escales accessibles et sécurisées sur la route des Indes, susceptibles d'accueillir de petites communautés de colons cultivant des vivres pour les navires de passage et tenant militairement ces comptoirs où affluent les richesses. Et tirer des profits de l'exploitation commerciale de leurs écosystèmes à travers des prélèvements – de minerais précieux, de bois rares, d'espèces végétales et animales – et des productions spéculatives à destination des marchés métropolitains. Ainsi en 1418, 1432 et 1471, les Portugais s'emparent de Madère, des Açores et de Sao Tomé, lâchent des animaux tels que des bœufs et des chèvres, et tentent d'y introduire les grandes cultures

méditerranéennes : blé, vigne, agrumes, canne à sucre, etc. Ils transposent les modèles de colonisation expérimentés à Chypre et en Sicile : des capitaines bénéficiant, au nom de la couronne, de la souveraineté sur les îles, distribuent des concessions mises en valeur grâce à l'association de capitaux marchands, génois, florentins et anversois, et d'une main d'œuvre servile originaire des Canaries puis d'Afrique, dont les produits sont écoulés sur les marchés européens (en particulier vers les raffineries d'Anvers). Grâce à leurs sols « neufs » et à la proximité des « gisements » d'esclaves, ces colonies surpassent rapidement les productions sucrières européennes. Selon Philip Curtin, plus 125 000 Africains sont déportés comme esclaves vers les îles atlantiques et Sao Tomé entre 1450 et 1500[1]. En 1455, année d'introduction du sucre, Madère ne produit que 72 tonnes ; dès 1493, la production atteint 760 tonnes et culmine en 1570 avec 2400 tonnes[2]. L'Espagne poursuit la même ambition dans les Amériques. Christophe Colomb connaît intimement les ressorts de l'économie sucrière grâce à un séjour prolongé à Madère et son mariage avec la fille du principal propriétaire terrien de l'île, Perestrello[3]. Dès son deuxième voyage en 1493, il apporte des animaux, des semences et des plants d'espèces familières dans les Grandes Antilles – Hispaniola, Porto Rico, Jamaïque et Cuba – centres de la colonisation ibérique. Les cultures sucrières sont introduites en 1505 à Hispaniola et les colons mettent au point de nouvelles techniques de production et de transformation, à l'image de l' « ingenio », moulin à eau destiné au broyage des cannes, qui succède au « trapiche », moulin mécanique animé par des hommes ou des bœufs. Parallèlement les Espagnols ratissent les îles à la recherche de gisements aurifères qu'ils font exploiter par les populations Arawak. Avec l'épuisement des stocks en 1515, la découverte des réserves minérales continentales et le déplacement du centre de gravité de l'empire, les colonies insulaires périclitent et retrouvent un rôle de fort militaire et d'entrepôt au service des galions qui rapportent or et argent vers Séville.

Les efforts des Anglais, des Français et des Hollandais se concentrent d'abord sur les petites Antilles délaissées par les Hispaniques en raison des résistances des Kaliganos. En 1598, les Hollandais prennent l'île de Sainte Margarita réputée pour ses gisements de sel,

[1] Jean MEYER. *L'Europe et la conquête du monde. XVIe-XVIIIe siècle*. p.30

[2] Philip D. CURTIN. *The rise and fall of the plantation complex. Essays in Atlantic History*. p.24

[3] Pierre DOCKES. Le paradigme sucrier. In Fred CELIMENE et André LEGRIS. *L'économie de l'esclavage colonial.* p.123

indispensable pour la conservation des harengs[4]. Ils se focalisent ensuite sur leur rôle d'intermédiaires, de financiers et de transporteurs, en assurant, en contrebande, l'approvisionnement des îles étrangères en biens de production, de consommation et en esclaves et l'écoulement de leurs productions sur les marchés Européens. Pour soutenir cette ambition, les Pays-Bas conquièrent entre 1631 et 1634, Aruba, Bonnaire, Curaçao et Tobago au large du Venezuela, St Martin, St Eustache et Saba dans les petites Antilles. Après des tentatives avortées à Porto Rico et dans les Guyanes, des Anglais ouvrent, en 1624, un premier front de colonisation à St Kitts (qui déborde vers les îles environnantes de Nevis, Montserrat et Antigua) et un second dès 1627 à La Barbade qui s'étend vers la Jamaïque en 1655. Les Français privilégient aussi l'installation à St Kitts en 1625 et gagnent à partir de 1634 la Guadeloupe la Martinique, la Dominique, les Saintes, St Barth, Ste Croix et St Martin, et en 1642 Marie Galante, la Grenade et Tobago. Dans les Grandes Antilles, des colons s'installent sur l'île de la Tortue au large d'Hispaniola dès 1629.

Dans les trois cas, la colonisation est d'abord le fait d'acteurs isolés. Des flibustiers et des pirates en quête de bases-arrière pour soutenir la course aux galions espagnols et assurer le ravitaillement des navires et l'entreposage des butins, qui fondent de petites communautés semi-sédentaires. Comme Thomas Warner et Belain d'Esnambuc, promoteurs des installations à St Kitts, qui recensent les potentialités commerciales ou stratégiques des îles, lancent des cultures (notamment de tabac) et tentent de convaincre des marchands nationaux d'investir dans le développement productif des cibles[5]. Les Compagnies de commerce n'interviennent que dans un deuxième temps. Compagnies privées dans le cas britannique, à l'image de la société William Courteen & Associates, qui investit £10 000 à la Barbade[6] sur les conseils de John Powell, flibustier. Compagnies semi-publiques en France, où Richelieu participe en 1627 à la création de la Compagnie de Saint Christophe, transformée en 1635 en Compagnie des Iles d'Amérique. Individus et compagnies obtiennent des gouvernements métropolitains des chartes pour la colonisation, qui leur octroient la propriété des îles et la

[4] Jean-Pierre SAINTON (dir.*). Histoire et civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles). La construction des sociétés antillaises des origines au temps présent. Structures et dynamiques*. Tome 1 : *Le temps des genèses. Des origines à 1685*. p.188

[5] Marianne et Robert CORNEVIN. *La France et les Français outre-mer*. p.88

[6] Hilary McD. BECKLES et Andrew DOWNES. The economics of transition to the black labour system in Barbados, 1630-80 In Verene SHEPHERD, et Hilary McD. BECKLES (dir). *Caribbean slavery in the Atlantic Ocean. A student reader*. P.239.

suzeraineté, le monopole sur le commerce et des prérogatives régaliennes élargies contre l'accomplissement de missions : la défense des positions contre les indigènes et les rivaux européens, le défrichement, le recrutement et le transport de colons (la Compagnie des Isles d'Amérique doit par exemple expédier 4 000 « français catholiques » par an[7], initier les productions, et conduire l'évangélisation des indigènes…) . La diversité des objectifs assignés par les chartes témoigne de l'entremêlement des ambitions plurielles de la colonisation : des logiques strictement commerciales, des objectifs politiques mercantilistes (accroître le trésor national en piratant le butin espagnol, en réduisant la dépendance vis-à-vis des importations des puissances européennes rivales et en établissant des marchés captifs) et de prestige (renforcer le statut de la monarchie dans le monde) et l'accomplissement d'une mission prosélyte.

Par son éloignement, la complexité des routes maritimes et la puissance des civilisations en présence, l'Océan Indien est au contraire le lieu d'expression privilégié des Compagnies. Pour atteindre son objectif central, l'Indonésie, la VOC établit une nouvelle voie au sud de l'océan, qui s'appuie sur la colonie du Cap, l'île malgache de Saint Augustin, l'île Maurice (1638) et Ceylan. Des compagnies privées françaises, malouines et rouennaises, obtiennent aussi des privilèges commerciaux et multiplient dès 1601, les opérations infructueuses[8]. En 1638, la Compagnie Française de l'Orient, lance une expédition à destination d'Aden et de la Mer Rouge, qui, lors d'une escale, prend possession d'une île délaissée : Apollonia future Réunion. Connue depuis au moins le XIe siècle par les navigateurs et marchands arabes et redécouverte par les Portugais, qui y introduisent des bovins, des porcs et des chèvres, l'île ne présente qu'un intérêt limité en raison de sa position excentrée face aux grandes routes maritimes plus septentrionales, du caractère escarpé de ses rivages marqués par la présence de récifs et l'absence de baie réellement abritée offrant l'opportunité d'un débarquement aisé. Comme leurs prédécesseurs, les Français n'entreprennent donc pas de colonisation active et dirigent leurs efforts vers Fort Dauphin à Madagascar dès 1642, dont ils entendent faire une base productive, une escale et une colonie de peuplement. Apollonia rebaptisée Mascareigne puis île Bourbon sert uniquement d'exil pour une douzaine de mutins de Fort Dauphin, déportés en 1646 pour 2 ans. Si la première

[7] Jean IMBERT et Henri LEGOHEREL. *Histoire économique des origines à 1789*. p.320

[8] L. DERMIGNY. L'organisation et le rôle des compagnies In Michel MOLLAT (dir). *Sociétés et compagnies de commerce en Orient et dans l'Océan Indien*. pp.455-457

colonisation effective en 1654 ne réunit que 8 Français et 6 Malgaches également exilés de ce comptoir, les ambitions de son promoteur, Flacourt, sont transparentes : « *cultiver du tabac et y faire tout ce qu'il y a de bon et de propre pour envoyer en France* »[9]. En 1664, l'île est cédée à la Compagnie des Indes Orientales, fondée sous le patronage de Colbert qui entend coloniser Madagascar, œuvrer pour la reconnaissance de Louis XIV par le Grand Mogol et le Shah de Perse et mener des activités commerciales pour lesquelles elle dispose d'un monopole de 50 ans. En phase avec les ambitions gouvernementales de renforcement de l'Etat et de l'économie, les Compagnies élaborent de grandes stratégies sur l'échiquier planétaire, dont les îles sont les pièces maîtresses. Ce rapport instrumental s'exprime par exemple à Bourbon par l'ordonnance de Blanquet de la Haye de 1674, qui entend imposer une spécialisation des îles selon leurs spécificités, sacrifiant leurs intérêts propres au service d'une cause qui les dépasse. Par l'abondance de ses eaux pures, d'animaux et son climat sain, l'île est vouée à un rôle d'escale sur la route des Indes. Ce qui suppose d'abondantes cultures vivrières.

La Réunion est donc perçue comme facteur de production qu'il convient de mettre en valeur rationnellement. Cette vision utilitariste des espaces insulaires se matérialise dans le recours systématique aux inventaires et à la cartographie, afin d'identifier avec précision les atouts et les apports potentiels : détermination des coordonnées géographiques, recensement et évaluation minutieuse des baies et plages, des aires naturelles, des ressources hydrauliques, minérales, végétales et animales susceptibles d'êtres mobilisées lors d'escales ou sur les marchés européens ; étude de la fertilité potentielle des sols et des risques climatiques, humains, animaux ou parasitaires. Envoyé par la Compagnie, François Martin analyse l'intérêt économique de La Réunion, insistant sur ses vertus salubres « *On ne peut nier que l'île de Mascareigne ne soit un des bons lieux de rafraîchissement qu'il y ait au monde* », sur ses potentialités productives, tout en soulignant que « *l'île ne produit encore rien par elle-même* »[10]. La construction d'une véritable économie de production guide donc l'action de la Compagnie. Elle organise à cette fin des campagnes de recrutement de colons supposément qualifiés : charpentiers, menuisiers, maçons, tailleurs, chirurgiens, etc. Employés et sujets de la Compagnie, ces colons sont recrutés avec un statut « d'engagés » : ils sont liés pour une

[9] Cité par Charlotte BOISSEAU, *Des Hommes et des plantes à La Réunion. Approches de l'ethnobotanique réunionnaise*. Maîtrise d'ethnologie : Université de La Réunion. 2002. p.14

[10] Albert LOUGNON. *Sous le signe de la tortue. Voyages anciens à l'ile Bourbon (1611-1725)*. p.47

période minimale de cinq ans par un contrat de service qui ne peut être dénoncé avant terme. Pour développer la production, ils se voient octroyer gratuitement de vastes concessions foncières – de 264 ha pour les officiers et de 132 ha pour les employés[11] – : les Habitations, qui divisent les côtes en bandes latérales, parallèles, s'étendant du « *battant des lames au sommet des montagnes* ». Les colonies latines reprennent des modèles fonciers hérités des premières îles de plantation méditerranéennes : les colons ne sont pas propriétaires des terres, mais de simple usufruitiers, dont l'occupation est conditionnée au respect des obligations féodales (le paiement d'impôt en nature, la corvée, la participation à la milice, etc.) et de défrichement ; à l'inverse des colonies britanniques qui, très rapidement, privatisent les terres et organisent un marché foncier.

Pour maximiser les profits des Compagnies et tenir les objectifs mercantilistes de leurs parrains, les métropoles imposent à travers l'Exclusif ou les Actes de Navigation le monopole des importations, des exportations et du transport dans les colonies. Pour contrer les Pays-Bas, Charles II interdit, en 1651, aux navires étrangers d'exporter des biens vers les colonies et réserve les exportations de tabac, de sucre, de coton, d'indigo, de gingembre et de cuir aux navires anglais[12]. L'utopie du contrôle se manifeste à La Réunion dans l'article 8 de l'ordonnance de La Haye qui stipule que « *nul ne sortira de terre pour porter à la mer sans permission du gouverneur ou commandant, ni ne fera aucun commerce, à peine de vingt écus d'amende, payable à huitaine sous peine de six mois de service non rétribué… mais apporteront toutes les denrées et marchandises au commis ès magasin du Roi où elles seront payées suivant les taxes qui en auront été faites* ». Pour s'assurer du respect des règles, les colons doivent théoriquement établir des déclarations régulières de production et de patrimoine, et solliciter une autorisation préalable pour entretenir commerce avec les navires de passage. Par ce monopole formel étendu aux esclaves, la Compagnie espère réaliser des surprofits : elle s'octroie une marge moyenne de 50% sur les produits asiatiques et de 100% sur les marchandises européennes[13] ; elle exploite aussi son monopsone pour réduire les coûts d'acquisition des denrées coloniales tout en bénéficiant de la rente de monopole en France.

---

[11] Jean-François DUPON. *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles. Etude de géographie humaine*. Tome II. p.539

[12] Hugh E. EGERTON. Colonies and the mercantile system In George NADEL et Perry CURTIS,. *Imperialism and colonialism*. p.61

[13] Jean-François DUPON. *Op cit*. p.532

Dans cette même logique instrumentale, Compagnies et autorités interdisent aux colons de s'engager dans des spécialisations susceptibles de concurrencer les acteurs métropolitains. Colbert prohibe par exemple la culture de tabac lorsque celui-ci est acclimaté en France et le raffinement des sucres à mesure que se multiplient les usines.

2) Une auto-éco-ré-organisation métissée et hiérarchique

La multiplication des prises de possession symboliques, l'introduction de colons et les déclarations ambitieuses des Compagnies masquent leur absence de contrôle sur les îles et la force d'une dynamique auto-organisationnelle locale.

a) Le contrôle distant des autorités nationales

Ceci s'explique d'abord par le désintérêt relatif des Compagnies : certaines îles suscitent une grande passion en raison de leur position stratégique, d'atouts spécifiques ou des présences rivales ; à l'image de Maurice, réputée pour la qualité de ses mouillages et ses bois précieux. Inversement, la « course au clocher » conduit souvent les Compagnies à s'encombrer de territoires marginaux ou peu propices à la colonisation, comme les Saintes, St Barthélémy ou St Martin dépourvus de cours d'eau pérenne.

Le délaissement est exacerbé par le manque de moyens de ces sociétés. L'éloignement, l'incertitude et la rareté des communications perturbent fortement la circulation de l'information : les autorités connaissent mal les réalités locales et souffrent d'un décalage temporel énorme, qui obère toute gestion efficace. En raison de l'orientation des alizés, un aller-retour entre la métropole et La Réunion peut alors prendre jusqu'à deux ans. Sur place, les effectifs des administrations restent limités et l'exercice du pouvoir régalien comme la fortune de la colonie dépendent de la coopération des colons. Ainsi, à La Réunion, la Compagnie n'est représentée que par un gouverneur, assisté d'un garde-magasin, aux prérogatives formelles étendues, mais dont l'application repose sur le bon-vouloir des Habitants, qui forment l'essentiel des forces de l'ordre à travers la milice. Ces derniers violent donc impunément les dispositions législatives contraires à leurs intérêts, singulièrement en matière commerciale ou fiscale, et n'hésitent pas à se rebeller, à séquestrer, voire à assassiner les émissaires trop zélés. En 1680, suite au décès accidentel ou criminel du gouverneur Fleurimont, l'île reste sans gouverneur pendant plus de 6 ans ; son successeur Drouillard préférant fuir en 1689 plutôt que de subir le même sort. Décidé à ramener l'ordre, Vauboulon,

est arrêté par les colons en 1690, emprisonné et empoisonné en 1692 ; et Firelin, son remplaçant, déserte sous la pression des colons en 1694. Les Habitants forment alors un conseil des « Six plus anciens » qui gouverne l'île jusqu'en 1696[14]. Face aux menaces latentes, les gouverneurs suivants jouent profil bas, s'abstiennent de légiférer et restent enfermés dans leur maison, à St Denis, alors que les Habitants se concentrent dans les quartiers de St Paul et de Sainte Suzanne. Les tentatives d'application stricte de l'Exclusif sont l'une des causes principales des révoltes aux Antilles en 1717 à la Martinique, et de 1720 à 1723 à St Domingue, durant lesquelles les colons parviendront respectivement à capturer et à chasser de l'île les gouverneurs et leurs agents. Les rémunérations modiques des administrateurs favorisent la corruption. Et dans des îles peu peuplées et parfois hostiles, ces derniers partagent le quotidien des colons jusqu'à former une communauté d'intérêt. Et ce d'autant plus facilement que de nombreux administrateurs deviennent à leur tour Habitants. Faute de moyens et d'intérêt, une île comme La Réunion est tout simplement livrée à elle-même : de 1674 à 1703 seuls 10 navires de la Compagnie en provenance de France y accostent[15]. De même, dans les Antilles françaises les échanges mobilisent, en 1662, 150 navires dont seulement 3 ou 4 battent pavillon français[16].

A ceci s'ajoutent les problèmes de gestion et de sous-capitalisation, qui provoquent des faillites en série et une absence de continuité dans la gouvernance des îles. La disparition de la Compagnie des Isles d'Amérique en 1650 donne par exemple lieu à la revente des privilèges aux gouverneurs des îles, qui deviennent des « seigneurs propriétaires » sur le modèle chypriote. De même, la Compagnie des Indes orientales, accumulant les déficits, est liquidée en 1684 et sa successeuse, frôle la faillite 10 ans plus tard. En 1712, le privilège commercial est cédé à des armateurs privés malouins. Face à l'incapacité des Compagnies de remplir les objectifs stratégiques de la colonisation, Colbert décide en 1674 d'incorporer les Caraïbes au domaine royal.

---

[14] Jean BARASSIN. *La vie quotidienne des colons de l'île Bourbon à la fin du règne de Louis XIV : 1700-1715*. pp 19-25

[15] Prosper EVE. *Histoire d'une renommée. L'aventure du caféier à Bourbon/La Réunion des années 1710 à nos jours*.

[16] Eric WILLIAMS. *De Christophe Colomb à Fidel Castro : l'histoire des Caraïbes. 1492-1969*. p.165

Enfin, de nombreuses expérimentations se fracassent sur les réalités insulaires. Les colons succombent en masse aux maladies tropicales, particulièrement au paludisme et à la fièvre jaune. Selon Bouda Etemad**,** plus de 500 000 migrants affluent dans les îles de 1500 à 1800, mais à cette date la population d'origine plafonne entre 150 à 200 000 personnes[17]. La colonisation bute sur les résistances. Jean Pierre Sainton rappelle qu'entre 1511 et 1633, les Espagnols lancèrent 27 tentatives de colonisation sur les petites Antilles, en vain. En 1605 et 1609, les Anglais essuient deux échecs successifs à Ste Lucie et à la Grenade face aux Kaliganos, qui empêchent également des débarquements à Ste Lucie et Antigua en 1639 et 1640. Jusqu'au début du XVIIIe, l'expansion du front colonial est entravée par des raids ponctuels et des guerres massives. A ceci s'ajoute les incursions, les affrontements et les ruptures d'approvisionnement provoquées par les puissances ennemies, les îles étant des théâtres de conflits par substitution.

Les merveilles des îles vantées par leurs « découvreurs » pour attirer les investisseurs tranchent souvent avec la pauvreté des ressources ou les échecs des expériences productives. Les Compagnies multiplient les tentatives avant de trouver une production rentable ou une fonction utile, souvent en vain. La Réunion conçue initialement comme une escale dorée pour le ravitaillement, les soins aux marins et le stockage des biens, apparaît rapidement comme un poids mort inutilisable.

Et les effets dévastateurs de la colonisation peuvent rendre les îles inhabitables, à l'image de Maurice, désertée moins de 20 ans après le débarquement hollandais en raison de la prolifération des rats et des singes, des révoltes des esclaves marrons et de la généralisation de la sécheresse provoquée par la destruction de la couverture forestière.

b) Une plongée dans l'altérité

Livrés à eux-mêmes, les colons s'engagent dans une phase d'appropriation « *éco-symbolique* » des territoires en relation avec les nombreuses populations qui les peuplent. Nous avons vu, au cours du précédent chapitre, l'importance de l'appartenance des êtres à des communautés humaines et écologiques, qui participent à la formation de leur autonomie, de leur système de croyances et de leurs pratiques. L'une des caractéristiques des colonies insulaires et, plus encore, d'une île comme La Réunion – vide d'humains lors de sa

[17] Bouda ETEMAD. *La possession du monde. Poids et mesures de la colonisation*. P.28

« découverte » - est d'apparaître comme le lieu d'une rupture. Qu'ils soient poussés par des mobiles économiques, sociaux ou religieux, les colons s'inscrivent généralement dans une attitude de fuite ou de rejet vis-à-vis des métropoles. Iles riment alors avec réinvention. D'où la métaphore de l'Eden, c'est-à-dire d'un jardin pur, premier, où l'Homme n'a pas encore instauré d'institutions contraignantes, et qui offre donc toutes les possibilités de création, de déploiement de l'imaginaire instituant. Evidemment, ces colons emportent avec eux des croyances, des préjugés, des aspirations. Mais ils s'extraient de leur communauté d'origine et deviennent, pour un instant, de parfaits individus, des atomes, qui entretiennent des relations d'extériorité les uns vis-à-vis des autres et vis-à-vis des écosystèmes et des subalternes.

Les écosystèmes insulaires les surprennent. Les climats se distinguent par l'absence d'alternance claire de saisons, alors que des évènements apocalyptiques surviennent régulièrement : des éruptions volcaniques, des cyclones, des tremblements de terre. Les îles présentent encore une très large couverture forestière, qui tranche avec une Europe déboisée. A La Réunion, la géologie (40% de l'île dépasse les 1000m) et les courants aériens (circulant d'Est en Ouest) se combinent pour produire des écosystèmes très diversifiés, selon les versants et l'altitude. Sur la côte au vent, de la rivière des Pluies au Nord de Saint Denis jusqu'à Saint Louis, les premiers colons découvrent, au dessus de 200m et jusqu'à 700m d'altitude des forêts ouvertes et lumineuses, semi-sèches ou « mégatherme semi-xérophile » dominées par le tanguin, les bois puant, d'huile, de fer, de rempart, de lait, d'ortie, de chenille, d'olive, etc. Sur l'autre versant, au vent, resplendit la forêt « mégatherme humide », de bois de couleur des bas du littoral jusqu'à 800m, composée de petits et de grands nattes, de bois de rempart, de pomme, de goyave. Formation que l'on retrouve également sur la côte au vent à 700 à 1100m sous les traits d'une forêt de transition. Au dessus de 800m à l'Est et de 1100m à l'Ouest prédomine les bois de couleur des Hauts ou « mésotherme hygrophile », marquée par les mahots, les fougères arborescentes, les branles, les orchidées, les lianes et les mousses. Sur certains planèzes s'étale l'enchanteresse forêt de tamarins des Hauts, poussant en association avec des bambous endémiques, les calumets, des orchidées et des lichens. Enfin, les zones dépassant 2100 m, soumises à une forte amplitude thermique, sont le domaine des éricoïdes, arbustes de petite taille et des graminées[18].

[18] Louis-Thérésien CADET, *La végétation de l'île de La Réunion. Etude phytoécologique et phytosociologique.*

Dans ces paysages luxuriants évoluent des animaux étranges, qui attisent la curiosité par leurs caractéristiques physiques modelées par l'endémisme et leur absence de méfiance à l'égard d'humains, qu'ils n'assimilent pas encore à une menace. Un médecin en escale à La Réunion en 1688 s'extasie : « *Les tortues de terre y sont si communes que ceux qui marchent avec empressement sont souvent obligés de s'arrêter par leur rencontre nombreuse et fréquente*.»[19]. Et les premières tentatives de culture donnent des résultats spectaculaires. Tous ces éléments concourent à renforcer la mythique de l'Eden, d'une île de paix, d'abondance et de fertilité chez des colons épuisés par la rudesse d'une traversée incertaine marquée par les privations d'eau et de vivres. Le rêve du « *printemps perpétuel* » selon l'expression de Richard Grove[20]. Ce fantasme persiste à la fin du XIXe siècle : en 1888, Isidore Guët, archiviste au ministère des colonies fait de la colonisation de La Réunion une métaphore de l'ascension de l'humanité : « *Située non loin des limites du monde connu des anciens, il semble qu'elle soit demeurée déserte jusqu'au XVIIe siècle, pour montrer aux temps modernes que les délices légendaires de l'humanité n'étaient pas un mythe*. *Nous voyons en effet, les premiers hommes exilés de Madagascar à Bourbon, se promenant sous l'ombrage de grands arbres, dans un lieu délicieux, où l'eau coule en abondance, où d'excellents fruits s'offrent à leurs mains ; nous les voyons presque nus, entourés d'innocents animaux qui, loin de fuir leur approche, se pressent autour d'eux, semblant rendre hommage à des maîtres chéris d'avance, longtemps attendus. Quel tableau ressemble plus à celui donné par la Genèse ! »*[21]

Les rencontres humaines se placent aussi sous le signe de l'étrangeté. Reflétant les perceptions des colons et des administrateurs, les premières sources expriment déjà le sentiment d'une rupture, d'une double altérité physique et culturelle, tantôt décriée, tantôt magnifiée. D'un côté, l'enfermement des populations indigènes dans un état de nature immuable, pur, enfantin et aimable, dans un éden où règnent la nudité et les sentiments moraux[22]. De l'autre, la dénonciation d'une sauvagerie animale, symbolisée par une couleur

[19] Albert LOUGNON. *Op cit*. p.64.

[20] Richard GROVE. *Green imperialism. Colonial expansion, tropical island Edens and the origins of environmentalism. 1600-1800*. p.39

[21] Isidore GUËT. *Les origines de l'Ile Bourbon et de la colonisation française à Madagascar*. p.50

[22] Alcida RAMOS, From eden to limbo : the construction of indigenism in Brazil. In George BOND et Angela GILLIAM (dir.) *Social construction of the past. Representation as power*

de peau problématisée. L'invention de la figure du cannibale, dérivant du terme « Kaliganos » ou « Cariba », associant culture guerrière et monstruosité, légitimant un traitement différencié et la réduction en esclavage de tout « Indien » s'opposant à la colonisation[23]. En commun, la construction d'une frontière raciale et de catégories homogénéisantes face à un référentiel blanc silencieux. Dans son mémoire, Antoine Thoreau, l'un des premiers colons de La Réunion, qui séjourna dans l'île de 1654 à 1658, qualifie déjà les 6 Malgaches qui l'accompagnent de « Nègres ». Et, d'après Hubert Gerbeau, le premier recensement réalisé par le père Bernardin en 1687 dresse une distinction entre Français et « *Nègres et Négresses de Madagascar*. »[24]. Les registres paroissiaux distinguent les habitants des « Noirs », dont la subjectivité est niée par la suppression des noms propres : leur identité et leur filiation est désormais définie par la relation de propriété qui les lie à un maître, à travers le terme « *Noir au service de* » apparu dès 1674[25]. Cette grande séparation alimente des débats ensidiques sur l'appartenance des indigènes à l'humanité.

Ces discours attestent également de la projection de catégories patriarcales, réduisant les sujets féminins à une essence biologique et aux rôles domestiques, sexuels et maternels naturalisés. Ils portent les traces d'une sexualisation des corps objets renforcée par leur nudité. Inversement, les colons s'indignent de la confusion des genres, de la participation des femmes à des activités productives supposément masculines.

c) Une économie de la prédation et de la consumation

L'assignation de caractéristiques inaltérables et l'édification de frontières ontologiques ouvrent la voie au déferlement de l'hybris. Immergés dans un univers étranger, les colons ne se sentent plus liés au respect des limites éthiques que génèrent les sentiments d'appartenance, d'interdépendance et de reconnaissance mutuelle. L'exaltation par les discours coloniaux, passés et présents, d'une phase « édénique » de l'histoire réunionnaise, du temps béni des « robinsonnades », masque la brutalité de l'appropriation symbolique et matérielle du territoire.

---

[23] Philip P. BOUCHER. First impressions : Europeans and Island Caribs in the pre-colonial era, 1492-1623. In Verene SHEPHERD et Hilary McD. BECKLES (dir).. *Op cit*.

[24] Hubert GERBEAU. Approche historique du fait créole à La Réunion In Groupe de Recherche sur la « viabilité des pays insulaires » *Iles tropicales : insularité, « insularisme »*. p.131.

[25] Rose-May NICOLE. *Noirs, cafres et créoles. Etude de la représentation du non blanc réunionnais. Documents et littératures réunionnaises* (1710-1980). p.67

Les écosystèmes sont les premières cibles des marins en escale puis des colons, qui surcompensent les périls de la traversée et sombrent dans une économie de la jouissance thanatocratique, qui se matérialise par des orgies dévastatrices sur un fonds supposément illimité. En 1618, des Hollandais séjournent pendant 18 jours dans l'île et, d'après leur capitaine, Vilem Bontekoe, « *Nos gens la parcoururent de tous côtés, percèrent à travers ses bois et se soulèrent de gibier et de poisson* »[26]. Cette thématique de l'ivresse jalonne les écrits. En 1671, Dubois témoigne : « *le gibier est si abondant et en telle quantité qu'il ne faut ni fusil, ni poudre, ni plomb pour le tuer mais un bâton. Un homme seul en une heure en tuer plus que vingt autres ne pourront en manger en deux jours* ». Au cours de parties de « chasse », des milliers de tortues de mer et de terre sont décimées, dévorées sur place ou emportées sur les navires où leur résistance à la faim et la soif en fait des réserves vivantes précieuses. Les prélèvements sont indiscriminés : des spécimens massifs, atteignant plusieurs centaines de kilos, sont égorgés dans le seul but d'en consommer le foie, leurs cadavres étant livrés aux chiens et aux porcs. Les oiseaux trop râblés pour s'envoler, tels que les drontes et les ibis, ou trop familiers, comme les perroquets, sont massacrés jusqu'au dernier ; les rivières soigneusement vidées. François Martin observe en 1667, les ravages d'un équipage en escale d'octobre à février : «*Pendant le séjour que ces gens-là firent dans l'île, ils y firent un désordre qui n'est pas croyable sur les troupeaux, sur le gibier et dans les jardinages. Nous ne vîmes ni oies ni poules d'eau sur l'étang de Saint-Paul qui en était tout couvert autrefois, et l'on était obligé d'aller à trois ou quatre lieues de l'Habitation pour y trouver du cabri et du cochon* »[27]. La chronologie est terrifiante : dès 1667, les tortues de terre deviennent très rares à La Réunion, en 1680 elles disparaissent de Maurice et, en 1735, la totalité des tortues et des oiseaux terrestres des Mascareignes est éliminée[28]. Les forêts font l'objet de coupes systématiques pour la construction et l'aménagement des habitations, la réparation des navires ou la commercialisation sur les marchés européens… Ce phénomène touche d'abord les côtes nord et ouest de l'île, de Ste Suzanne à St Paul, où s'établissent les premiers quartiers. La forêt semi-sèche est décimée en raison de sa richesse en bois précieux – tels que l'ébénier, le

[26] Cité par Albert LOUGNON. *Op cit.* p.20.

[27] Albert LOUGNON. *Op cit*. p.43.

[28] Jean-François DUPON. Les facteurs humains de l'évolution de l'environnement dans les iles densément peuplées du centre-ouest de l'océan indien In MINISTRY OF AGRICULTURE AND NATURAL RESOURCES AND THE ENVIRONMENT. *L'environnement des îles surpeuplées de l'ouest de l'Océan Indien*

grand et petit natte – et en bois d'œuvre et de construction comme le benjoin, latanier, le bois de fer, le bois d'olive, le bois de pomme, le bois puant, etc. L'absence de bois de couleur le long des côtes est interprétée par certains auteurs comme la résultante de défrichements antérieurs perpétrés par les Portugais lors d'escales[29].

Plus encore, le déboisement est perçu comme le préalable de toute culture et comme une mesure sanitaire. Signe visible du travail des colons, il conditionne l'octroi et la conservation des concessions. Dans la plupart des îles, les colons utilisent un adjuvant rapide et radical : le feu. Qui échappe souvent à tout contrôle, à l'image de Madère ravagée pendant près de sept années par un incendie continu[30].

L'anthropisation est renforcée par les introductions délibérées et accidentelles d'animaux (bovins, caprins, porcs, chiens, rats présents dès 1678, etc.) et de végétaux (à des fins alimentaires ou ornementales) qui concurrencent ou se nourrissent des espèces indigènes et bouleversent les relations écologiques. Pour Jill Cassid, l'européanisation des paysages relève d'une prise de possession symbolique et matérielle, d'une « *insémination patriarcale* » d'un Eden féminisé[31]. Etudiant la première colonisation de l'île Maurice par les Hollandais en 1598, Megan Vaughan rapporte que les premières actions furent la construction d'une croix, le semis de graines familières et exotiques, comme des agrumes, des ananas, des bananes et l'introduction d'animaux domestiqués[32]. De même, Thaureau, Payen et leurs compagnons apportent à La Réunion des graines de tabac, de melons, de bananes, d'agrumes, des plants d'aloès…[33]

Avant même le passage à une économie de plantation, les conséquences écologiques des prises de possession s'avèrent considérables : réduction spectaculaire des précipitations et

[29] Magali MARQUET. *L'impact de l'homme sur la forêt primitive des basses pentes occidentales réunionnaises : la forêt semi-xérophile est-elle condamnée à disparaître ?* Géographie : mémoire de maîtrise. Université de La Réunion. p.46

[30] Donald HUGHES. *An environmental history of the world. Humankind's changing role in the community of life*. p.2.

[31] Jill CASID. Inhuming Empire. Islands as colonial nurseries and graves. In Felicity NUSSBAUM. (dir) *The global eighteenth century*. p.279.

[32] Megan VAUGHAN. *Creating the creole island. Slavery in eighteenth-century Mauritius*. p.4

[33] Emile TROUETTE. *Introduction de végétaux à l'île de la Réunion. Notes historiques*. p.19.

des débits des cours d'eau pérennes tassement, dessiccation, érosion et perte de fertilité des sols, ruissellement des eaux, substitution d'écosystèmes simplifiés et dégradés (comme des savanes et des formations d'herbacées) aux écosystèmes complexes, prolifération d'espèces invasives, etc. En 1707, La Réunion présente déjà un tout autre visage : la déforestation est systématique entre Saint Paul et Sainte Suzanne jusqu'à 300m d'altitude et la forêt semi-sèche est transformée en savane sous l'effet combiné des défrichements et de la multiplication des chèvres.[34]

Cette économie de prélèvement expose plus largement la dépendance des colons vis-à-vis des subalternes, qui assurent leur survie et leur épanouissement. Dans les Caraïbes, les habitants des îles nourrissent et soignent les arrivants perdus, transmettent leurs connaissances des potentialités et des dangers des milieux, des propriétés des végétaux et des animaux, enseignent leurs techniques productives. Notamment en matière agricole, les colons adoptant les principes de culture sur brulis de végétaux locaux : maïs, patate douce, manioc…[35] Réciproquement, les populations locales s'approprient les cultures de la canne et du tabac, font évoluer leurs techniques de construction et de navigation.

A La Réunion, Français et Malgaches se mêlent dans un processus de créolisation, favorisé par le métissage. Celui-ci est consubstantiel du peuplement : d'après le recensement de 1689, 73% des colons ont épousé des « femmes de couleur »[36] (Malgaches, Indiennes ou métisses indo-portugaises), cette proportion atteignant encore 70,8% dans le mémoire de Boucher en 1710. Le syncrétisme s'exprime dans l'habitat – les Réunionnais vivent alors dans des cases en bois de latanier, couvertes de paille, au sol de terre battue – et dans la gastronomie, le riz devenant la base d'un régime alimentaire mêlant des tubercules et des légumineuses malgaches (patates douces, songes, cambarres ; pois du cap, ambrevate,), des cultures « européennes » (blé, carottes, navets, épinards, salades), et américaines (citrouilles, concombres, maïs) et des viandes variées. Dénoncé par les autorités, ce brouillage des catégories binaires fait encore l'objet de fantasmes dans la deuxième moitié du XXe siècle :

---

[34] Ketty PAYET. *Les prélèvements de la faune et la flore à la Réunion*. Mémoire de maîtrise : Histoire. Saint Denis : Université de La Réunion 1996-97

[35] William CLAYPOLE et John ROBOTTOM. *Caribbean Story*. Volume 1 : *Foundations*. p.7

[36] Prosper EVE. L'occidentalisation d'un espace insulaire : Bourbon à l'aube de sa colonisation In Jean-Claude MARIMOUTOU et Jean-Michel RACAULT (dir.) *L'insularité. Thématique et représentation*. p.245

Hubert Deschamps écrit en 1953 : « *Des marins français, charmés par le Brésil et accointés avec les Indiennes, devinrent de parfaits sauvages, au point d'adopter peut-être le cannibalisme* »[37].

Idéalisée, cette créolisation est rarement pacifique. L'arrivée des Européens donne lieu, dans les Caraïbes, à des massacres préventifs face à la menace réelle ou supposée qu'incarnent les indigènes. Le deuxième séjour de Colomb à Hispaniola en 1494 débute par une guerre contre les Arawaks faisant plusieurs milliers de victimes. En 1511, près de 600 000 d'entre eux sont massacrés dans les Grandes Antilles. Anglais et Français font de même à St Kitts, guidés par la peur d'une réaction des Kaliganos à l'accaparement des terres. Marqué par les expériences méditerranéennes et atlantiques, Colomb entend réduire en esclavage les Caribéens ; en 1495, il en déporte 600 en Espagne[38]. Devant le refus de la monarchie, un régime de travail disciplinaire organisé au nom du redressement moral des indigènes, est expérimenté à partir de 1503 : le repartimiento auquel succède l'Encomienda. Dans ce système tributaire, des villages sont placés sous l'autorité d'un colon-soldat auquel ils doivent livrer de l'or, des vivres, puis des produits marchands – tabac, sucre, bois précieux, etc. – et se soumettre à des corvées, notamment de défrichement. Privations, sévices et contaminations provoquent un effondrement démographique : selon Las Casas, près de 3 millions de personnes meurent entre 1495 et 1503[39]. Face à la disparition des réserves humaines, la monarchie légalise en 1508 des raids esclavagistes vers les Kaliganos des Petites Antilles. Cette organisation parasitaire se généralise dans les petites Antilles, où les Européens se nourrissent directement dans les jardins indigènes, les conucos[40]. La différenciation raciale et sexuelle préside à la colonisation. Alors que les Français doivent leur survie à Fort Dauphin et à la bienveillance des habitants, Pronis n'hésite pas à en vendre comme esclaves aux marchands hollandais de passage. Dès leur arrivée à La Réunion en 1646, les neuf mutins masculins (2 Français et 7 Malgaches) entrent en conflit pour l'appropriation des trois femmes qui les accompagnent. Et d'après le témoignage (indirect) d'Urbain Souchou de Rennefort, l'opposition est violente : les Malgaches « *rebellés contre les*

[37] Hubert DESCHAMPS. *Méthodes et doctrines coloniales de la France*. p.16

[38] Yves BENOT. *La modernité de l'esclavage. Essai sur la servitude au cœur du capitalisme*. p.92

[39] André Gunder FRANK. *L'accumulation à l'échelle mondiale*. p.82

[40] Mimi SHELLER. *Consuming the Caribbean : from Arawaks to zombies*.p.38

Français et retirés dans les montagnes où ils étaient imprenables et rarement visibles, (accusaient) les Français d'avoir tué leurs pères, et, après une conspiration éventée d'exterminer ces deux Français, ils s'ôtèrent de leur vue et de la portée de leurs fusils. Six soldats furent envoyés les chercher, mais leur peine fut inutile »[41].

Depuis des décennies, les historiens réunionnais débattent du statut des Malgaches habitant La Réunion avant la proclamation juridique de l'esclavage : sont-ils des esclaves ou de simples serviteurs ? Cette interrogation atteste de l'emprise des lectures monarchiques du pouvoir et masque l'essentiel : l'élaboration d'une séparation discursive et matérielle justifiant un traitement différencié. Les Malgaches sont perçus comme des instruments humains, dont la satisfaction des besoins est secondaire. D'après J.M. Filliot, la première occurrence du terme « esclave » remonte à 1674 et lève toute ambigüité : « *Les colons demandaient des femmes, la plupart ayant été contraints d'épouser des négresses, leurs esclaves*… »[42]. Mais la pratique précède vraisemblablement cette date, l'auteur recensant l'importation de 22 esclaves en 1669 et 1670. Le mémoire de François Martin, publié en 1665 soit 2 ans après le lancement effectif de la colonisation de La Réunion, est clair : envisageant des productions d'indigo, de sucre et de tabac, il précise que « *l'on ne peut cultiver ces trois sortes qu'en y employant des esclaves, que l'on pratique dans les îles de l'Amérique* ». Ses écrits attestent de la circulation des expériences insulaires, mais aussi d'une méfiance à l'égard de Malgaches objectivés, *« peuple* » « *généralement traître, vindicatif, remuant, capable de tout entreprendre en corps, ennemi de la sujétion* »[43]. La violence de cette tentative de hiérarchisation est prouvée par la recrudescence des fuites des Malgaches dans les forêts – et ce, dès le deuxième débarquement de 1663 – et des révoltes, en 1676, 1678, 1680. Rejetant l'hypothèse d'une cohabitation pacifiée, les colons organisent des battues régulières et durcissent la surveillance sur les Malgaches, ce qui génère en retour des révoltes, qui renforcent les peurs et la nécessité d'une répression…

Français et Malgaches se livrent une lutte pour l'appropriation des femmes, objectivées, et leurs successeurs réclament des « livraisons » aux autorités, qui font venir des Indiennes et des métisses indo-portugaises et extraient des Françaises de centres carcéraux comme des

[41] Albert LOUGNON. *Op cit.* p.36-7.

[42] J.M. FILLIOT. *La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIIIe siècle*. p.31

[43] Albert LOUGNON. *Op cit*. p.47

couvents et l'Hôpital Général de Paris (enfermant déviantes, malades et prostituées) et les déportent dans les îles, où elles sont partagées comme des marchandises. En 1671, les Français sont chassés de Fort Dauphin et les rescapés s'installent à La Réunion, où ils obtiennent, en 1675, 16 filles de l'Hôpital, dont seules deux parviennent dans l'île. Des natives des îles encore pré-pubères font l'objet de tractation. Entre 1685 et 1700, Prosper Eve recense, parmi les populations libres, le mariage d'une fille de 10 ans, 6 mariées de 11 ans, 8 de 12 ans, 9 de 13 ans et 6 de 14 ans, et le cas limite d'une fille de 12 ans épousant un veuf de 51 ans[44]. A partir de 1655, d'Orgeron, ancien flibustier devenu gouverneur de St Domingue, décide d'importer des engagées vendues aux enchères selon Marianne et Robert et Cornevin[45]. Mais les colons s'indignent du débarquement de « *catins de la Salpêtrière, de salopes ramassées et de gaupes effrontées* », des « *filles les plus laides de l'hôpital (…) qui apportent un corps aussi corrompu que leurs mœurs (et) ne servent qu'à infecter la colonie et ne sont nullement bonnes à la génération* »[46]. Cette réduction aux capacités reproductives et au silence masque la participation des femmes aux activités productives et se traduit politiquement par leur exclusion des débats publics et des tentatives d'enfermement (y compris physique) dans la sphère domestique. Boucher s'emporte par exemple contre Anne Bellon, « *plutôt démon qu'une femme* », hystérisée en raison de son désir de participation à l'organisation de la vie publique : « *Elle veut avoir la connaissance de tout ce qui se passe dans l'île : s'il arrive qu'on fasse assemblée d'habitants, elle vient pour donner son avis, et si l'on avise de lui dire que ce n'est point elle que l'on veut, mais son mari, elle s'emporte comme un lutin, et l'on n'a de repos qu'après l'avoir mise dehors et fermé la porte au nez… (*alors*) elle recommence de plus belle par la fenêtre* »[47]. A travers les témoignages d'époque transparaît le sentiment de colons désemparés face à l'autonomisation des femmes, qui tentent de rétablir leur domination par un déferlement de violence symbolique et physique. L'encadrement de la sexualité est un enjeu décisif pour une société coloniale en construction, et la liberté relative dont jouissent les femmes révèle un double renversement, de genre et de

[44] Prosper EVE, La Bourbonnaise libre au début du XVIIIe siècle. In Gillette STAUDACHER-VALLIAMEE (dir.). *La femme et les sociétés pluriculturelles de l'océan indien*

[45] Marianne et Robert CORNEVIN. *Op cit*. p.126

[46] Pierre de Vaissière. *La société et la vie créole sous l'Ancien Régime, 1628-1789*. p.77 cité par François GIROD. *La vie quotidienne de la société créole (Saint Domingue au XVIIIe siècle*). p.18

[47] Antoine BOUCHER. Cité par Clélie GAMALEYA. *Filles d'Héva. Trois siècles de la vie des femmes à la Réunion*. p.27.

race, intolérable. Le Mémoire d'Antoine Boucher est à nouveau une source précieuse : s'il dénonce l'attitude des hommes « *simples libertins* », plus d'une trentaine de femmes sont qualifiées de « *prostituées* ».

3) La construction des spécialisations spéculatives

Sous les efforts conjugués des Compagnies et de colons entreprenants, l'économie extractive cède peu à peu la place à une économie mixte qui mêle productions de subsistance et spéculatives.

a) Les tentatives déçues des autorités

Les premières années « européennes » des colonies caribéennes et réunionnaise sont très différentes. Les petites Antilles drainent des migrants victimes d'un déclassement et désireux d'édifier une fortune rapide, qui entretiennent des relations étroites avec les milieux négociants. Ainsi, à la Barbade comme à St Kitts, les colons sont attirés par les potentialités des îles et se livrent, dès leur arrivée, à la recherche de cultures marchandes, rentables. Leur choix s'arrête sur le tabac, qui assure alors la fortune de la Virginie. Les Kaliganos, en particulier les femmes, apportent alors une contribution décisive : ils initient les colons aux techniques de production, tout en assurant dans leurs jardins la subsistance de tous. Les îles sont alors dominées par de petites exploitations. En 1645, la Barbade dénombre déjà 11 200 propriétaires, dont l'exploitation présente une taille moyenne de 4 ha. La situation de La Réunion se rapproche davantage des îles délaissées, où vivent des communautés marginales. Elle pourrait, par exemple, évoquer les anciennes colonies espagnoles de l'île de la Tortue, Hispaniola ou encore la Jamaïque où des flibustiers et des pirates du Nord de l'Europe mêlent une agriculture de subsistance et une chasse intensive au bétail « marron », descendant des animaux relâchés par les Espagnols. Des communautés multinationales et créolisées qui se jouent des autorités extérieures et cultivent leur autonomie, réinventant une société et ses règles outre-mer. Semi-sédentaires, leur mode de vie s'inspire des principes caribéens. Mais les activités de chasse des boucaniers présentent une dimension marchande, quasi-industrielle, absente de La Réunion : ils sillonnent les îles à la recherche de bœufs qu'ils abattent par

centaines dans les forêts. Ecorchés sur place, les corps des animaux sont ensuite boucanés, à destination d'un commerce international de cuirs et de viande séchée[48].

Immergés dans une île d'abondance de 2500 km² regorgeant d'animaux et attributaires de concessions immenses et fertiles, les colons réunionnais dérogent aux plans de la Compagnie et vivent modestement des produits de la chasse et d'une petite horticulture

Cette organisation agace et désespère les administrateurs de la Compagnie, qui entendent faire de La Réunion une grande productrice de vivres pour le ravitaillement des navires et de denrées spéculatives. Ils n'ont donc de cesse de dénoncer l' « *ensauvagement* » et l'« *amollissement* » des insulaires, la perte d'une énergie vitale, productive et masculine, au profit d'une langueur tropicale et féminine. Ce syndrome touche même les plus déterminés : « *Un gouverneur de l'île Bourbon séduit par les femmes et qui s'en fait une attache n'est plus capable de rien et tombe dans une nonchalance et une oisiveté qui ne lui permettrait pas de faire attention à quoi que ce soit.* »[49]. Dans son mémoire, Boucher attribue à plus de 30 femmes sur 150, les termes d'oisiveté et de sauvagerie. Contempteur productiviste de l'insouciance des colons, il s'enflamme contre des enfants élevés « *comme des cochons, dans une honteuse oisiveté et dans une paresse crasse.* ». Le Chevalier de Ricoux s'indigne lors de son passage dans l'île en 1681 : « *quand j'y passais la dernière fois, la plupart de ces misérables vivaient comme des nègres tout nus dans les bois ; ils avaient abandonné leurs habitations* ». L'influence délétère des femmes et des indigènes est renforcée par les effets d'une nature insulaire qui pousse à la paresse et excite les mauvais penchants en raison de la douceur du climat, de l'abondance et du vice du jeu introduit par les pirates. La correspondance, les rapports et les mémoires des Compagnies mobilisent continuellement la même rhétorique, où transparaît en filigrane la construction par la négative des référentiels modernes. Accusant les Habitants de « *vivre sans ambition et dans l'oisiveté* », le gouverneur Parat dresse un constat sévère en 1715 : *« Ce sont gens ramassés, presque tous mutins,*

[48] Françoise HATZENBERGER. *La forêt antillaise, lieu de souffrance et d'espérance*. In Philippe HRODEJ (dir.) *L'esclave et les plantations. De l'établissement de la servitude à son abolition. Un hommage à Pierre Pluchon*. p.30

[49] Mémoire de Bernardin de Quimper. Cité par Prosper EVE. *Variations sur le thème de l'amour à Bourbon à l'époque de l'esclavage*. p.17

n'ayant jamais été disciplinés,… ayant peu de religion et pour ainsi dire point du tout, débauchés aussi bien les femmes que les hommes,… paresseux, enclins au vol »[50]

La stigmatisation discursive s'accompagne de tentatives de redressement. Le gouverneur Charanville siffle la fin de partie : « *le bon temps de l'ile abandonnée à elle-même est révolu (…) Il faut maintenant se tenir et être rentable.* » De multiples canaux sont mobilisés pour conduire la transformation.

Tout d'abord des proclamations sentencieuses appelant les colons à retrouver la voie de la raison et de la décence, doublées d'une politique de moralisation conduite par les administrateurs et des prêtres. L'objectif est alors de transposer à La Réunion un modèle bourgeois, érigeant la famille nucléaire en fondement de la vie sociale. Redressées, les femmes doivent devenir le relais de la reprise en main. En 1690, Vauboulon publie, à cette fin, une ordonnance annulant le mariage des filles ne sachant « *le devoir de chrétien, lire ou écrire… et faire tout ce qui est nécessaire dans leur ménage* »[51].

Parallèlement à cette action de fond, les autorités mobilisent l'arme législative. Elles régulent la cueillette et la chasse : en 1674, le gouverneur Jacob Blanquet de la Haye édicte une ordonnance qui entend à la fois restaurer l'ordre, par la démonstration de force des châtiments, et renforcer les capacités productives de l'île. Il décrète dans l'article 12 que la « *chasse est interdite, attendu que nous avons observé que la liberté de chasse rend les gens paresseux et fainéants ne se souciant de cultiver les terres ni d'avoir des bestiaux pour leur nourriture et détruisant le pays au lieu de l'établir* » et instaure la peine de mort pour les chasseurs récidivistes, comme pour les voleurs. Trois ans plus tôt, il fit défoncer en public le crâne d'un braconnier à coups de crosse de fusils par ses pairs[52]. Pour éviter les vagabondages qui rendent difficilement gérable une population mouvante, ce même gouverneur impose des objectifs de production drastiques. A La Réunion comme dans les Caraïbes, les Habitants sont

---

[50] Cité par Albert LOUGNON. *L'île Bourbon pendant la Régence. Desforges Boucher. Les débuts du café*. p.20

[51] Claude WANQUET. La gent féminine libre à La Réunion au début du XVIIIe siècle In CRLH et CIRAOI. *Visages de la féminité*. p.123

[52] François LAUTRET-STAUB. *Trois moments de protestation populaire à Bourbon (XVII-XIXe siècle). Conte, haut lieu et légende comme conservatoire de mémoire*. Thèse de doctorat en Lettres, sciences humaines et sociales. Université Réunion. Juillet 2001. p.27

désormais fixés à leur concession, dont ils doivent assurer le défrichement et la mise en culture sous peine de saisie. En Martinique, des arrêts du Conseil d'octobre 1683 et septembre 86 prévoient la reprise de toute terre laissée en friche depuis respectivement six et trois mois[53]. A La réunion, les ordonnances de 1690 et 1703 durcissent les obligations de production. Les autorités instaurent le paiement d'un cens en nature pour orienter la production, en précisant la nature des biens livrés aux magasins sous peine de séquestre.

Pour mettre un terme au métissage et faire progresser la production par le travail servile, les autorités interdisent en 1674 les mariages mixtes et introduisent l'esclavage. Là encore, ces intentions sont rarement respectées puisqu'en 1709, la Compagnie annonce à nouveau la même mesure. En 1723, des lettres patentes légalisent et encadrent l'esclavage. Inspirée par le Code Noir en vigueur dans les Antilles, ce texte fixe l'identité, le statut et les conditions de vie des esclaves. Comme indiqué dans la première partie, il les réifie, les transforment en simples meubles, objets d'un marché et dépourvus de tout droit civil : absence de droit de propriété et de possibilité d'acheter l'affranchissement, incapacité juridique, mariage impossible sans autorisation du maître[54]. Condamnés au travail jusqu'à la vieillesse ou l'infirmité, ces « choses humaines »[55] conservent théoriquement leurs droits naturels. Les maîtres ont donc l'obligation de loger, de nourrir, de vêtir, de baptiser, d'instruire religieusement et de dispenser de travail dimanches et jours fériés leurs esclaves. Désormais, le statut devient héréditaire, transmis par la mère. Conformément au principe de séparation des ordres juridiques, le capitaine général Decaen publie en 1805 un « *arrêté supplémentaire au Code civil des Français »* qui, dans son article 49, stipule qu'en raison de leur statut, les esclaves « *sont sujets comme tels à toutes les règles établies pour la disposition des propriétés mobilières* »[56]

Face au commerce interlope, l'article 25 des lettres patentes de 1723 prévoit une peine d'amende et de servitude de deux ans pour toute vente directe aux navires de passage, et la

[53] Liliane CHALEAU. *Dans les îles du Vent, la Martinique. XVIIe-XIXe siècle*. p.136

[54] Laurent SERMET. Etre esclave selon la loi : norme juridique et injustice In BARBIER, Jean et al. *Ile de La Réunion. Regards croisés sur l'esclavage. 1794-1848*

[55] Antoine GISLER. L'esclavage aux Antilles françaises (XVIIe-XIXe siècle). Contribution au problème de l'esclavage. p.31.

[56] Benoît JULLIEN. Quelques aspects de l'île Bourbon dans la première moitié du XIXe siècle In Jean BARBIER et al. *Op cit*. p.25

mort par pendaison en cas de récidive. Devant la persistance des échanges, une nouvelle ordonnance, en date du 31 décembre 1727, rappelle l'interdiction. Dans les faits, l'arrivée de vaisseaux étrangers ou pirates donnent lieu à une performance réglée, où chaque acteur s'efforce de tenir son rôle : le Gouverneur se fend d'une déclaration solennelle appelant au respect de l'Exclusif et mobilise la milice ; mais les marins de passage insistent sur la précarité de leur sort, leurs besoins d'eau et de vivres, ce qui émeut naturellement des Habitants sensibles qui sollicitent alors la bonté du Gouverneur, qui finit par céder, autorisant les colons à vendre leurs productions[57].

Dans le même temps, la Compagnie recherche des spécialisations susceptibles de générer des profits élevés. Ses émissaires arpentent donc l'île à la recherche de richesses potentielles : gommes de benjoin, aloès, cire, indigotier endémique, encens. Mais tous les espoirs sont déçus. Ils multiplient alors les introductions : pastel, coton, vignes, cannelle, poivre, girofliers, muscade, tabac, olives...[58] Au début du XVIIIe siècle, une opportunité rêvée se présente : le café. La production est alors exclusivement concentrée en Arabie et les Européens, privés de l'accès à ces régions, sont contraints de passer par des intermédiaires à Moka[59]. Grâce à leurs réseaux, les Pays-Bas profitent d'un quasi-monopole sur la distribution d'un produit de plus en plus en consommé en Europe. Les cours atteignent des sommets et grèvent la balance commerciale de la France, à hauteur de 4 millions de livres par an, car la consommation connaît un engouement spectaculaire depuis son introduction à Marseille en 1644[60]. Au cours d'une escale à La Réunion en 1710, d'Hardancourt**,** secrétaire général de la Compagnie, découvre l'existence d'un caféier indigène. Cette nouvelle bouscule l'image de La Réunion, qui devient soudain l'objet de tous les fantasmes économiques et des convoitises,

---

[57] G. GERARD. Evolution du commerce et du négoce à La Réunion. Des origines à la départementalisation. *Revue de la Chambre de Commerce et d'industrie de la Réunion*. n°39. 1980. p.36

[58] Albert LOUGNON. *L'île Bourbon pendant la Régence. Desforges Boucher. Les débuts du café*. pp.90-96

[59] Holden FURBER. Asia and the West as Partners before « Empire » and After. *The Journal of Asian Studies*. Août 1969, vol. 28, n°4. p.712

[60] Fernand BRAUDEL. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XVe-XVIIIe siècle*. Tome 1, *Les structures du quotidien : le possible et l'impossible*. p.220

de nombreux négociants réclamant l'octroi de la souveraineté pour faire de l'île un centre de production de vivres et de café.

Pour soutenir les cultures, les instruments juridiques sont à nouveau mobilisés. A compter de 1713, les Habitants ont obligation de cultiver dix pieds de caféier par esclave, les concessions des récalcitrants étant immédiatement suspendues. En 1715, ce chiffre est porté à 200 pieds. En 1718, les dirigeants de la Compagnie obtiennent du roi du Yémen des plants de café de Moka et relancent un plan de développement, qui s'appuie sur l'octroi de nouvelles concessions dans le Sud de l'île, de Saint Louis à St Joseph, l'organisation de la multiplication des plants et de leur distribution aux colons. Et à nouveau sur la menace : une ordonnance du Conseil Supérieur du 1er décembre 1724 décrète *« la mise en séquestre immédiat de toutes les concessions sur lesquelles il n'y aurait pas de caféiers originaires de Moka et rapportant fruits dans la proportion de 200 plants par chaque Noir cultivateur* ». Cette même ordonnance stipule que la destruction volontaire de caféiers sera *« soit pour le passé, soit pour l'avenir, puni de mort, sans aucune rémission ni égard à la qualité et à la condition des personnes*. ». Les autorités s'engagent enfin pour un renforcement de la traite, lancée officiellement en 1697 et permanente à Madagascar et au Mozambique à partir de 1718 et 1721.

La Compagnie emploie également des mécanismes incitatifs. Elle tente de jouer sur l'incohérence temporelle en promettant aux colons un prix d'achat attractif, qu'elle abaisse brutalement lors de la livraison des premières récoltes. Face aux protestations des Habitants, la Compagnie décide de se rapprocher du prix pratiqué par les navires hollandais en contrebande, 10 sous la livre, de maintenir ce cours jusqu'en 1727, puis de l'abaisser à 8 sous en 1728, 6 en 1730 et 5 à partir de 1732[61].

Simultanément, les administrateurs essayent de susciter des désirs de consommation afin de stimuler la production. Ou tente de prendre les colons au piège de l'endettement. Promu gouverneur, Boucher explique aux dirigeants que la vente à crédit est l'instrument clé de la transformation de l'économie et de la domestication des Habitants, car ceux-ci « *ont une bonne qualité qui est aussi commune parmi eux qu'elle est rare parmi nous. S'ils n'aiment pas qu'il leur soit dû, ils aiment encore moins à devoir. Leur prêter, c'est les assujettir ; Il n'y*

[61] Prosper EVE. *Op cit*. p.56

a rien qu'ils ne fassent pour se libérer. C'est par là qu'il nous faut les prendre si l'on veut en tirer du service »[62]

Dans les faits, les espoirs de remodelage aboutissent rarement lorsqu'ils n'entrent pas en phase avec les expérimentations des colons et ne rencontrent pas des conditions économiques propices. Les autorités réitèrent régulièrement les interdictions de chasse, les menaces de saisie des concessions ou de sanctions contre le commerce interlope, et les dénonciations de l'oisiveté des colons, ce qui atteste de leur impuissance. Cette angoisse transparaît dans les écrits du gouverneur Beauvollier de Courchant : «*Si, à présent, les habitants soupçonnaient seulement qu'on pense à imposer quelque droit sur ce fruit, non seulement ils abandonneraient absolument la culture du café, mais il est plus que moralement certain qu'ils détruiraient tous les cafetiers et se porteraient par désespoir à une sédition dont on ne pourrait arrêter les suites* ».

b) Les expérimentations locales

Si les habitants vivent initialement des fruits de leur concession, de la chasse et de la livraison de leurs productions vivrières au magasin de la Compagnie, ils n'hésitent pas à violer l'Exclusif et à vendre leur surplus, ainsi que des animaux d'élevage et sauvages, aux pirates et aux navires étrangers en escale. Ces échanges leur permettent d'échapper au monopole et aux pratiques commerciales iniques de la Compagnie, d'acquérir des biens de contrebande en provenance d'Asie et d'Europe et d'accumuler des devises. La raréfaction des dons de la biosphère et l'apparition de ce marché encouragent les habitants à transformer leurs concessions en de véritables unités productives combinant vivres, élevage et denrées spéculatives. Le recensement de 1711 démontre la place prépondérante des activités agricoles, qui occupent 97 des 103 chefs de famille. Les cultures céréalières sont alors dominées par le riz, le blé et le maïs destinés à la consommation respective des colons et des esclaves.

[62] Cité par Albert LOUGNON. *Histoire d'une renommée. L'aventure du caféier à Bourbon/La Réunion des années 1710 à nos jours*. p.155

Figure 41. Structure des principales cultures en 1709 (en nombre d'emplacements producteurs)

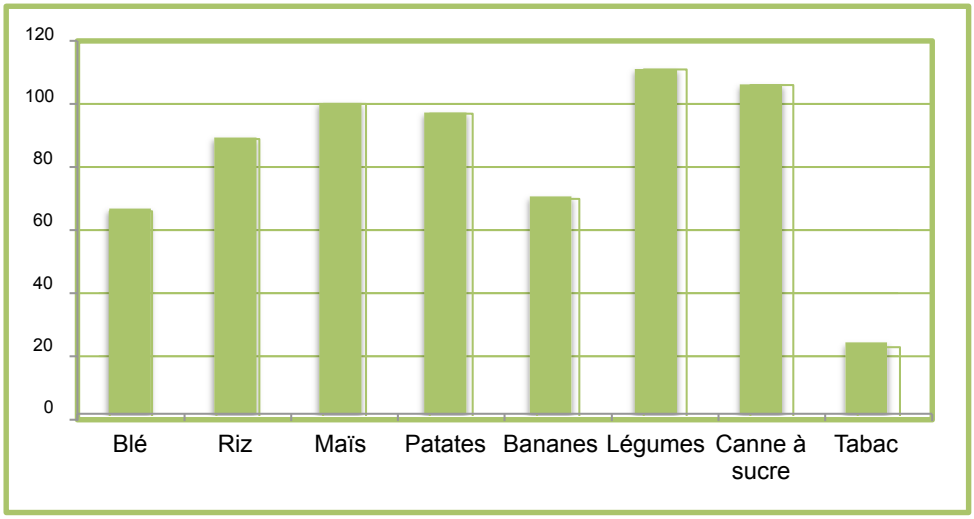

Les colons se lancent dans des expérimentations variées – aloès, coton, tabac, sucre – et découvrent une production très rémunératrice : le vin de canne ou fangourin, et l'eau de vie ou arack. L'alcool est livré aux navires et écoulé dans des tavernes, qui restaurent ponctuellement le mythe de l'Eden. Flibustiers, pirates, marins et Habitants passent des séjours dantesques, rythmés par les jeux de cartes et les bacchanales. Les pionniers tirent rapidement partie de cette activité lucrative qui génère une différenciation sociale spectaculaire : sur 116 chefs de famille, seuls 15 disposent d'un revenu annuel supérieur à 1000 écus en 1709, qui provient, pour 5 d'entre eux, exclusivement du sucre[63]. En 1710, le plus grand propriétaire de cabarets de l'île détient 20 000 écus comptants, quand les colons qui se limitent aux activités agricoles peinent à accumuler plus de 100 à 500 écus[64]. Une forte émulation se répand dans l'île : entre 1705 et 1709, le nombre de parcelles en canne passe de 31 à 106. Le quartier de Saint Paul où accostent les navires dominent le commerce avec plus de 60 d'entre elles. Pressoirs et alambics se multiplient, clients et capitaux affluent. Des pirates installés à Madagascar depuis leur expulsion des Caraïbes se ravitaillent à La Réunion et se chargent d'introduire des esclaves, bien avant la légalisation de la pratique et les efforts de la Compagnie.

Peu à peu, les habitants prennent conscience des avantages d'une production esclavagiste, qui leur permet de préserver l'éthique de jouissance et de s'entourer d'objets

[63] Prosper EVE. *Histoire d'une renommée. L'aventure du caféier à Bourbon/La Réunion des années 1710 à nos jours*. p.11

[64] François LAUTRET-STAUB. *Op cit*. p. 46

précieux d'Asie tout en échappant au travail. Mais, La Réunion n'a pas alors une économie de plantation : les productions spéculatives ne représentent qu'un supplément de ressources, l'une des dimensions d'une économie variée et dominée par un principe de subsistance qui combine prélèvements, horticultures et petites productions marchandes. En 1689, le directeur Delagny s'indigne toujours de la passivité des colons : « *Ils ne s'occupent point à cultiver la terre ; ils ont tout leur nécessaire sans se donner cette peine ; un esclave suffit dans une famille ; il laboure la terre, fait le jardin et va à la chasse deux fois par semaine* »[65] Ils réengagent les capitaux obtenus dans la « production » de leur Habitation, à travers l'achat d'esclaves et d'outils de production. En 1709, les 116 colons détiennent déjà 384 esclaves[66]. Et l'intensification du rythme et de la gravité des révoltes des Malgaches et des Africains atteste de l'instauration de la plantation : entre 1674 et 1678, quatre projets de révolution sont démantelés et violemment réprimés, ce qui n'empêche pas de nouvelles conjurations.

Des pirates et des flibustiers acceptent une proposition d'amnistie et mobilisent leurs trésors et leurs réseaux pour édifier des Habitations. Selon Barassin, ils représentent au moins 40 des 121 chefs de famille blancs, peuplant la Réunion en 1714[67]. De passage dans l'île, Borghesi insiste sur l'abondance des esclaves et les capacités accumulatives des colons qui vivent encore modestement dans de « *petites cabanes en branche de palmier* » : « *Ces colons ne font aucune dépense pour leur nourriture ni pour logement, aucune pour marier leurs filles, et peu pour se vêtir ; ils ne paient d'impôts à aucun chef, ils sont tous riches.* »[68]. La fortune de la colonie ne relève pas exclusivement de la modicité des besoins : en 1709, les habitants expédient plus de 150 000 écus à Pondichéry pour soutenir la colonisation[69].

Le développement de l'économie repose donc essentiellement sur une dynamique endogène et non sur les capitaux des Compagnies ou des métropoles qui cherchent à minimiser leurs dépenses ultramarines. La Réunion partage cette spécificité avec Saint Domingue et la Jamaïque, où une partie des pirates, flibustiers et boucaniers réinvestissent

[65] Cité par Jean BARASSIN. *Op cit*. p.124.

[66] Prosper EVE. *Op cit.* p.20.

[67] Jean BARASSIN. *Op cit*. p.101

[68] In Albert LOUGNON. *Op cit*. p.185.

[69] G. GERARD. *Op cit*. p.25

leur fortune dans des plantations, à l'image du gouverneur d'Orgeron et d'Henry Morgan, chef des flibustiers de la Jamaïque qui devient le premier propriétaire terrien et le gouverneur de l'île[70]. .

La Compagnie, débordée par l'ampleur de cette économie parallèle qui mine ses profits, cherche à réguler le mouvement : elle ordonne un inventaire général du patrimoine des Habitants, la destruction de fangourins**,** la fermeture des tavernes, la traque des navires étrangers et, en 1711, menace de galères tout habitant entretenant des *« liaisons, correspondance et commerce avec les pirates et forbans* »[71], avant d'interdire en 1713 la distillation de l'arak. Souvent en vain, puisque l'application de ces mesures est déterminée par la coopération des colons.

Lorsque le café est introduit dans l'île, les colons s'approprient une culture prometteuse. Leurs intérêts entrent alors en symbiose avec ceux de la Compagnie qui s'attache à distribuer des plants, des esclaves et des outils de production, vendus à crédit contre la livraison de grains de café. Habitants et esclaves se familiarisent avec, et tropicalisent les techniques de production arabes. Les savoirs sur la plantation, l'entretien, la récolte et le séchage des grains se diffusent dans l'île et font l'objet de perfectionnement. Et de nouveaux prétendants surgissent, attirés par la rumeur d'un enrichissement rapide : des cadets de familles nobles, des fils de négociants.

Si la population libre excède encore la population servile en 1714, on assiste à une institutionnalisation des rôles, des catégories de race et de classe, et une séparation de plus en plus marquées.

[70] Ronald FINDLAY et Kevin O'ROURKE. *Power and plenty. Trade, war and the world economy in the 2nd millennium.* p.232.

[71] Olivier FONTAINE. *Sécurité, insécurité, maintien de l'ordre à l'île Bourbon durant la régie de la Compagnie des Indes (1665-1767)*. Maîtrise : Histoire. Saint Denis : Université de La Réunion.1997. p.30

Figure 42 Structure statutaire de la population

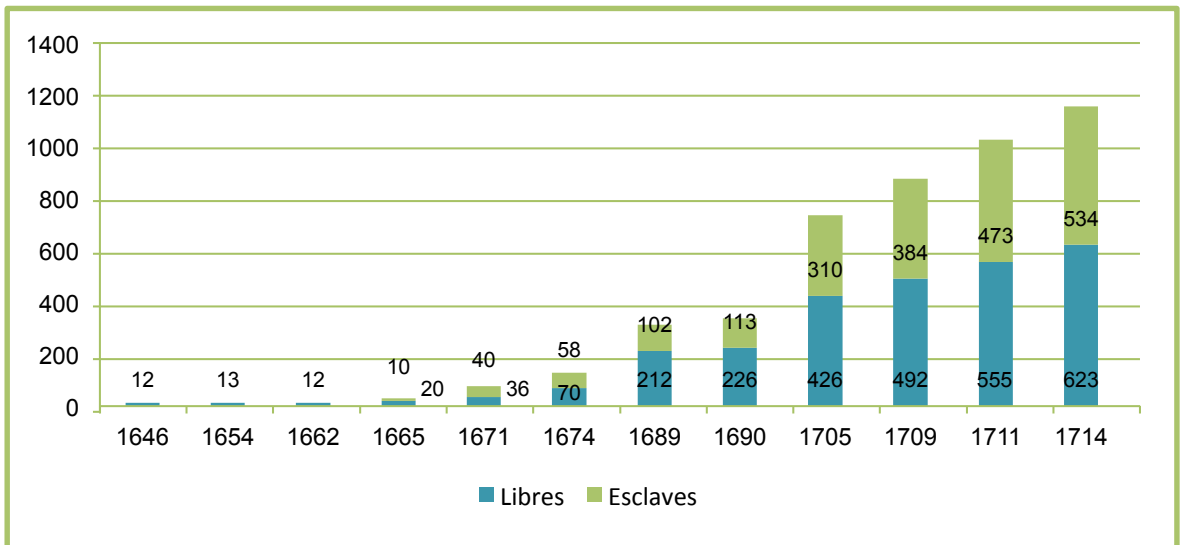

Historiquement, le statut des habitants n'est pas déterminé par leur couleur de peau, mais par leur propriété foncière. Et la plupart des libres était métissée. Progressivement font jour de nouvelles distinctions et la mystique d'une « Bourbon blanche », d'une minorité de colons qui aurait su se préserver de la souillure originelle et dont le sang pur serait désormais renouvelé par les arrivées de Français.

Dans le même temps, les distinctions de classe se renforcent entre les riches propriétaires terriens, mêlant productions spéculatives et élevage, les colons relativement à l'abri du besoin grâce à leur concessions et leurs esclaves ; et enfin des petites propriétaires qui tiraient alors leur subsistance de la chasse et de la cueillette et se trouvent marginalisés par l'appropriation foncière et les dégradations écologiques.

Dans les petites Antilles, le mouvement d'institutionnalisation des plantations est beaucoup plus précoce et affirmé. Grâce aux terres fertiles, aux connaissances indigènes, aux livraisons de main d'œuvre servile et aux liens capitalistiques, la fièvre du tabac déferle sur les petites Antilles. Mais dès 1630, la région traverse sa première crise de surproduction, les cours s'effondrent et provoquent la ruine des planteurs de St Kitts et de la Barbade. Nombre d'entre eux quittent alors leur île d'accueil et s'installent dans de nouveaux espaces, notamment vers la Jamaïque, qui devient un centre du commerce de contrebande avec les colonies espagnoles. Les colons essaient de nouvelles spécialisations comme le coton,

l'indigo et le gingembre, mais le tabac demeure la culture dominante. Ce qui provoque une nouvelle crise en 1638-39 qui les convainc de la ruine inévitable des îles.

Figure 43 Evolution des exportations de tabc (en livres) [72]

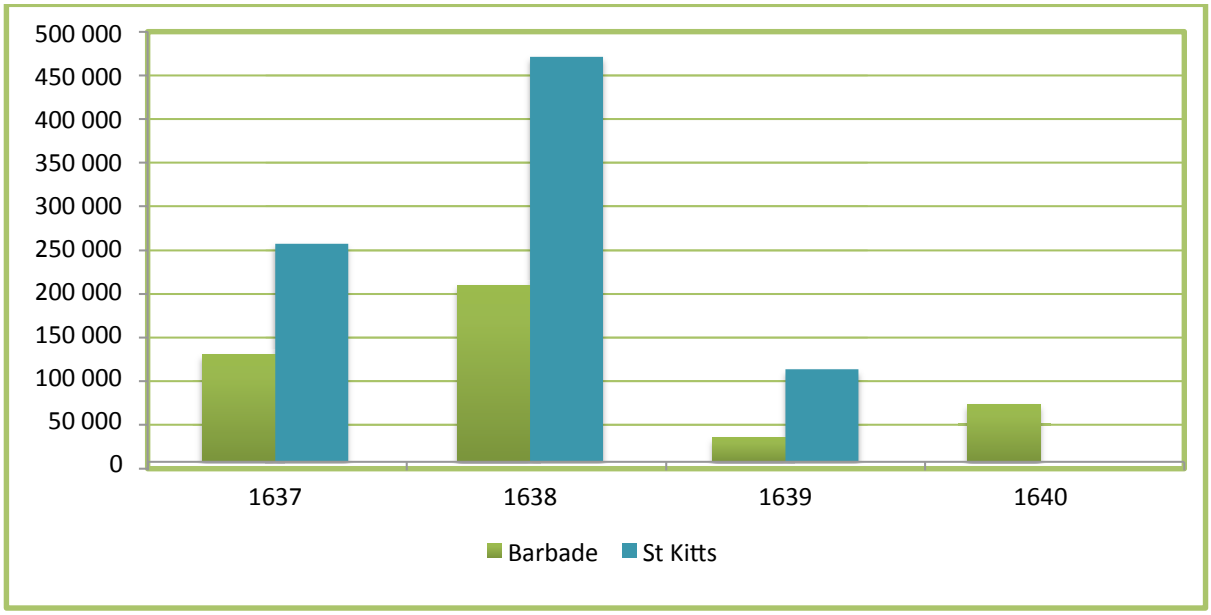

Etrangement, cette certitude accélère l'institutionnalisation de la plantation en donnant un coup de fouet à une production de sucre embryonnaire. A la Barbade, les tentatives sucrières se multiplient et dépassent la production d'indigo dès 1639. La même année, Trezel obtient en Martinique, un monopole de 6 ans sur ses productions de sucre, 620 ha et une exonération d'impôts pendant six ans en échange de la construction d'une Habitation opérationnelle[73]. En 1640, le gouverneur de St Kitts, de Longvilliers de Poincy, établit une plantation dotée de 300 esclaves et de 3 moulins et en 1650, l'île compte déjà 17 sucreries. La Compagnie soutient les efforts en envoyant des esclaves et des ouvriers spécialisés. Mais les entreprises stagnent en raison du manque de moyens et de la concurrence brésilienne. Depuis 1600, des Hollandais sont installés sur la côte Nord-Est du Brésil, dans la région de Pernambouc, où ils créent des plantations sucrières esclavagistes à destination des raffineries d'Anvers. Le Brésil devient le premier producteur mondial. Mais l'activité est perturbée par le déclenchement d'une nouvelle guerre entre les Pays-Bas et l'empire ibérique, qui débouche sur la mise à sac des exploitations. Les cours du sucre s'envolent alors passant de 0,31

[72] David WATTS. *The West Indies. Patterns of Development, Culture and Environmental Change since 1492*. p.158

[73] Jean-Pierre SAINTON. (dir). *Op cit.*.p.266.

guilders la livre en 1643 à 0,51 en 1646. Conférant une rentabilité inespérée aux tentatives sucrières[74].

Le développement du sucre est accéléré à partir de 1654 par l'expulsion du Brésil des Hollandais : en 1656, près de 20 000 d'entre eux s'installent à la Barbade, la Guadeloupe et la Martinique et apportent l'ensemble des éléments nécessaires : des esclaves, des capitaux, des moulins, des techniques productives, un marché garanti. Les Hollandais court-circuitent l'Angleterre et la France et forment un système d'échange captif et démonétarisé où les colons livrent du sucre contre des produits d'Europe et des esclaves.

L'explosion sucrière passe d'île en île : la Barbade de 1643 à 1667, Antigua en 1660, la Jamaïque à partir de 1665, gagnant à la même époque les Antilles françaises.

Figure 44 Evolution des exportations de sucre vers l'Angletere (en tonnes)[75]

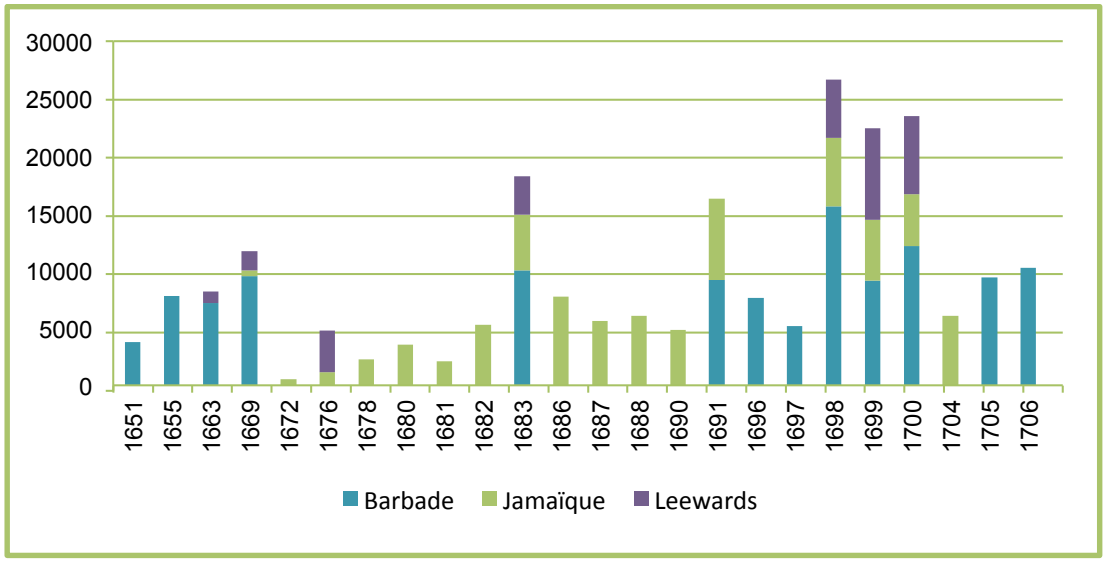

[74] Robert C. BATIE. Why Sugar? Economic cycles and the changing of staples on the English and French Antilles, 1624-54. In Verene SHEPHERD et Hilary McD. BECKLES (dir). *Op cit*. p.216

[75] Richard S. DUNN. *Sugar & slaves. The rise of the planter class in the English West Indies. 1624-1713*. p.203

Figure 45. Nombre d'habitations sucreries en activité

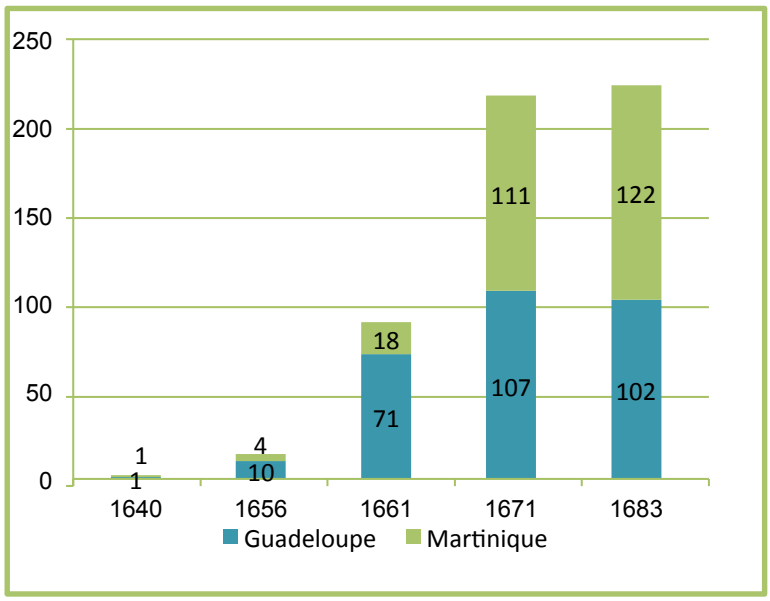

Cette culture révolutionne les structures foncières. La richesse sacharifère de la canne chute en effet très rapidement après la coupe, exigeant la construction d'unités intégrées, combinant production agricole et transformation industrielle. Compte tenu des coûts de construction des moulins et de constitution d'un « atelier » d'esclaves, les petites propriétés, combinant culture et moulin, disparaissent au profit de grandes unités, d' « habitations-sucreries » selon l'expression d'Alain-Philippe Blerald[76]. Entre 1645 et 1667, la taille moyenne des exploitations à la Barbade passe de 4 à 121 ha. En 1680, 175 planteurs disposant de plus de 40,4 ha et de 60 esclaves (représentant 7% des propriétaires) concentrent 54% des terres et des esclaves[77]. Près de 30 000 blancs sans terres quittent l'île entre 1645 et 1700 et colonisent la Jamaïque et les îles sous le vent (Antigua, Nevis, Montserrat, etc).[78] La superficie des concessions octroyées varie désormais selon le type de culture : en Jamaïque,

[76] Alain-Philippe BLERALD. *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique. Du XVIIe siècle à nos jours*. p.26

[77] Jean CRUSOL. *Les îles à sucre. De la colonisation à la mondialisation.* p.57

[78] Philip D. CURTIN. *Op cit*. p.83

seuls les sucriers obtiennent plus de 400 ha ; en 1670, 47 planteurs concentrent déjà 42,5% de la superficie distribuée[79].

La révolution sucrière recompose la main d'œuvre servile. Planteurs et boucaniers y recourent dès les années 1620. Des Français infortunés et des Anglais privés de moyens d'existence par l'extension des enclosures et la croissance démographique tentent d'échapper à leur condition en émigrant dans les Caraïbes. Faute de ressources pour payer leur traversée et acheter une parcelle, ils concluent un contrat à travers lequel ils abandonnent toute souveraineté sur leur corps et livrent leur force de travail pour une durée de 3 à 5 ans, contre la prise en charge du voyage, la couverture de leurs besoins et le versement à terme d'un pécule, en tabac ou en numéraire et l'octroi d'un lopin de terre. Des vagabondes et des détenues, qualifiées de « *filles perdues* » et de « *négresses blanches* » sont également vendues comme travailleuses, domestiques et épouses, et soumises aux mêmes formes de travail que les engagés masculins et les esclaves. Rapidement le libre-arbitre devient secondaire : de nombreux recruteurs n'hésitent pas à se livrer à des enlèvements, et les autorités utilisent l'engagisme comme un instrument de purge du corps social, exilant les subalternes susceptibles de perturber l'ordre capitaliste naissant. En 1669, le gouverneur Ducasse demande « *qu'on fouille les prisons et les hôpitaux, pour en extraire et lui envoyer les vagabonds et les pauvres gens qui s'y trouvent* ». Des juges anglais corrompus commuent des peines d'emprisonnement et de mort en servitude ; lors de la conquête de l'Ecosse et de l'Irlande, des milliers d'opposants sont déportés vers les îles. Le passage à l'esclavage, à partir de 1650, ne modifie qu'à la marge le fonctionnement des plantations. Pour Hilary Beckles[80], il s'explique d'abord par un mouvement de ciseau entre le renchérissement du coût des engagés qui double au cours de la décennie (les petites Antilles souffrant de la concurrence de la Jamaïque et de l'Amérique, qui offrent de larges terres vacantes au terme du contrat) et la baisse des prix des esclaves grâce à la généralisation de la traite. Insérés dans un marché concurrentiel, les planteurs auraient donc opté pour la solution la plus à même d'assurer la profitabilité d'une activité très intensive en travail[81]. Le témoignage de du Tertre

[79] Nuala ZAHEDIEH. Trade, plunder, and economic development in early English Jamaica. 1655-1689 In Verene SHEPHERD et Hilary McD. BECKLES (dir). *Op cit*. p.184

[80] Hilary McD. Beckles et Andrew Downes. The economics of transition to the black labour system in Barbados, 1630-80 In Verene SHEPHERD, et Hilary McD. BECKLES (dir). *op cit.* p.244

[81] Richard B. SHERIDAN. Africa and the Caribbean in the Atlantic Slave Trade. *The American Historical Review*, vol. 77. n°1. Février 1972. p.16

atteste de l'assimilation de ces deux groupes : « *On les accable de travail, on les nourrit mal et on les oblige souvent à travailler en compagnie des esclaves ; il y a des maîtres si cruels qu'on se voit forcé de restreindre leurs achats, et en Guadeloupe, j'en connaissais un qui avait enterré plus de cinquante serviteurs dans sa plantation, qui étaient morts de l'excès de travail ou de manque de soins quand ils étaient malades. Sa cruauté venait de ce qu'ils ne les possédaient que pour trois ans et préférait épargner ses Nègres.* »[82]. D'après Yves Benot, les engagés forment l'une des trois catégories d'esclaves aux côtés des Indiens et des Africains dans les Antilles de 1645 à 1649[83]. Les engagés sont enfermés dans les plantations et ne peuvent quitter les îles sans l'autorisation des autorités. En violation des lois, ils font l'objet de vente aux enchères et sont recensés dans le patrimoine des planteurs. La mortalité à 3 ans atteint près de 50%. Pour préserver l'objectif d'un peuplement blanc des îles, les autorités tentent en vain de défendre l'engagisme en imposant des quotas et en régulant les pratiques pour renforcer l'attractivité de la mesure auprès des métropolitains, en vain. L'augmentation de la population servile se fait très rapidement à la Barbade : en 1645, l'île ne compte que 5680 esclaves, en 1684 ceux-ci sont plus de 62 136[84] et lui confèrent la place de première productrice mondiale. La dynamique est aussi spectaculaire en Jamaïque, passant de 1400 à 80 000 esclaves entre 1658 et 1720.

[82] Cité par Eric Williams. *Op cit*. p.99

[83] Yves BENOT. *Op cit*. p.113

[84] Serge DAGET. *La traite des Noirs*. p.66.

Figure 46 Evolution de la structure démographique à La Barbade et en Jamaïque[85]

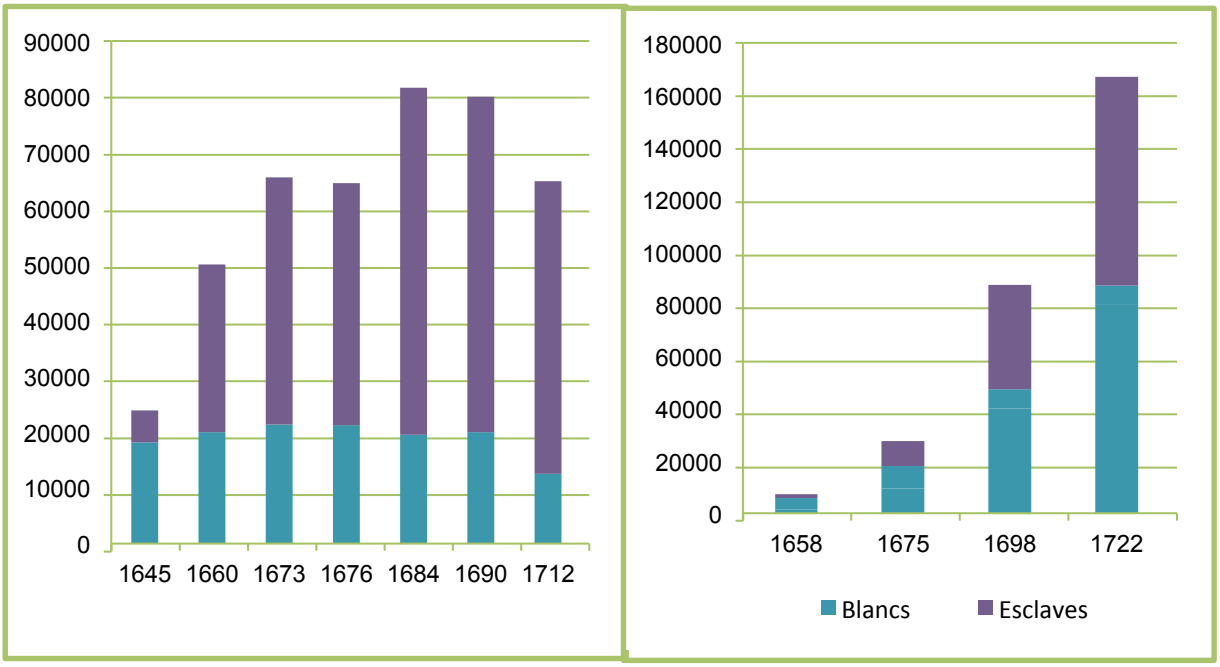

Figure 47 Evolution de la population servile dans les îles sous le vent

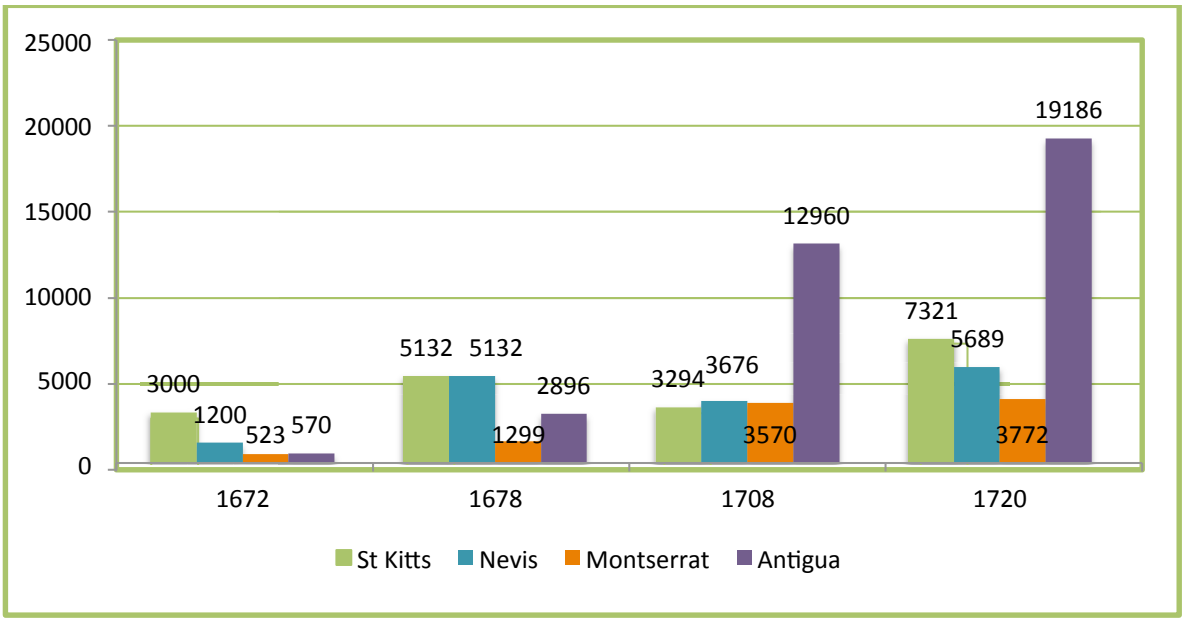

Dans les Antilles françaises, le rythme est bien plus lent : en 1650, elles comptent 15 000 colons blancs et 12 00 esclaves. Si en 1670, le rapport est inversé : 12 476 contre

[85] David WATTS. *Op cit*.

17 068[86], les îles comptent encore 19 000 blancs en 1683 sur une population totale de 47 000[87].

Figure 48 Structure de la population de Martinique et de Guadeloupe

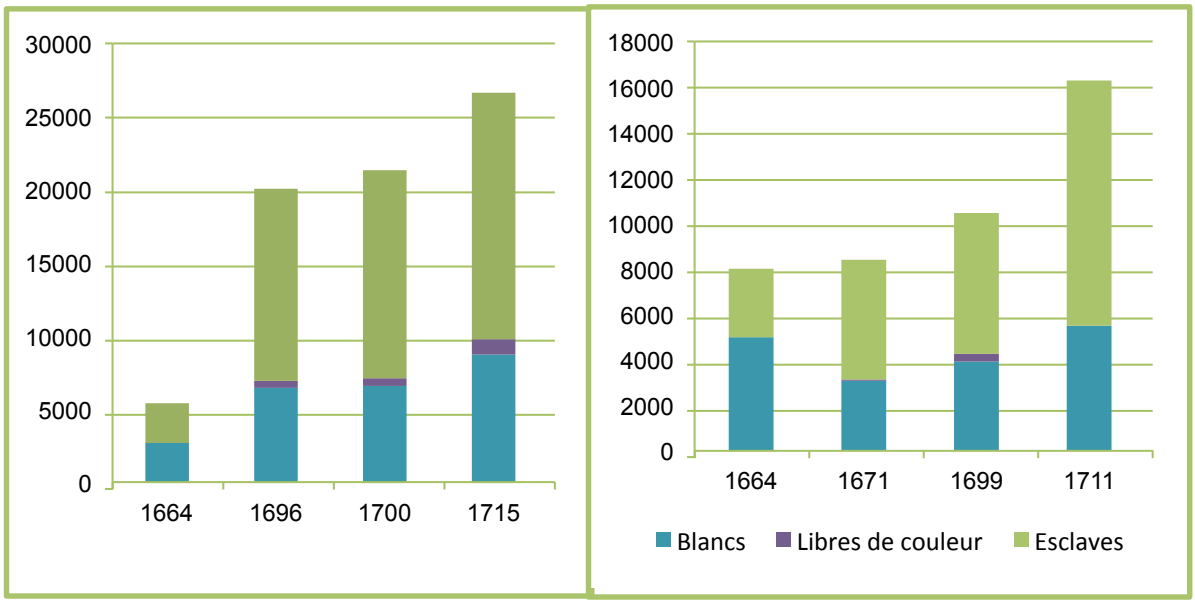

c) Un processus équivoque

L'institutionnalisation des plantations n'est pas un processus univoque, pacifié. Elle suscite des enjeux de pouvoir considérables et, par là-même, des résistances et des alternatives.

Pour François Lautret-Staub, La Réunion est le théâtre, au début du XVIIIe siècle, d'un affrontement viscéral entre le « *parti du fangourin* », des planteurs, et le « *parti de la tortue* », regroupant tous ces habitants qui courent les bois à la recherche d'animaux et rejettent viscéralement toute autorité extérieure. Ces derniers deviennent la cible de la Compagnie et des planteurs. En 1711, les directeurs de la Compagnie exigent du gouverneur Parat l'adoption de mesures susceptibles de juguler ce mouvement autonome, accusé de semer la pagaille dans l'île et d'entraver la formation d'une économie productive. « *Il se commet dans l'Isle, par d'autres que les esclaves, plusieurs crimes qui proviennent de la fénéantise et de la trop grande facilité de vivre aux dépans du voisin, dont on vole et détruit les bestiaux et les*

[86] Jean-Pierre DUTEIL et Patrick VILLIERS. *L'Europe, la mer et les colonies. XVIIe- XVIIIe siècle*. p.35

[87] Jean MEYER, Jean TARRADE, Annie REY-GOLDZEIGUER et Jacques THOBIE. *Histoire de la France coloniale. Des origines à 1914*. p.94.

fruits, soit de jour, soit de nuit. On arrache ses arbres, on détruit ses plantations, on brulle ses herbages, et on fait du pillage, par dessein, par envie, par vengeance (…) *Pour faire cesser ces désordres, il faut les défendre sur peine de la vie (...) et punir pour l'exemple le premier qui en sera convaincu, sans aucune considération*[88]. Proclamations vaines puisque le 20 janvier 1715, Parat obtient du Conseil le vote d'une ordonnance prévoyant la pendaison pour « *quiconque sera convaincu, tant habitants que esclaves, d'avoir vollé ou déturit tant de jour que de nuit, les bestiaux, les fruits, les plantations* »

A la déviance des habitants s'ajoutent les résistances des esclaves malgaches et africains qui rejettent leur état servile. Ils et elles multiplient les sabotages quotidiens dans les Habitations et tentent d'organiser de grandes révoltes. Faute de renverser l'ordre établi, ils optent pour la fuite dans les Hauts de l'île. Par son relief escarpé, La Réunion offre des refuges parfaits, dans des les cirques et les ilets dissimulés et difficilement accessibles, pour une coévolution alternative. Au fil des ans, ce « grand marronnage » qui culmine vers 1740 avec 500 personnes, soit 6,6% de la population servile[89]., débouche sur la formation de villages, dont les membres se livrent à une petite agriculture, à la chasse et la cueillette. Ces grands marrons entretiennent des interactions complexes avec les Habitations : sous l'antagonisme transparaît une relation de dépendance vis-à-vis d'institutions « réservoirs » qui offrent, grâce aux raids, des outils de production, des vêtements et des vivres indispensables pour la survie dans un milieu difficile, tout en assurant le renouvellement des effectifs. Au grand marronnage s'ajoute le « petit marronnage » des déserteurs ponctuels, généralement des nouveaux arrivants, s'échappant de l'Habitation pour quelques jours. Perdus dans un univers étrangers, ces petits marrons restent généralement à proximité de leur lieu de détention, sur lesquels ils dérobent les moyens de leur survie. Si les petits marrons sont un mal nécessaire, le grand marronnage est construit comme une menace intolérable pour l'économie esclavagiste. Naturellement en raison du risque qu'il fait peser sur la sécurité et la propriété des colons, mais plus encore par les effets psychologiques et matériels qu'il induit. En effet, l'économie de plantation repose étroitement sur la naturalisation de ses principes organisationnels et de ses institutions, l'entretien du mythe d'une fatalité déterministe et d'une domination absolue que brise la simple existence d'une alternative. En exposant la contingence de la plantation et

[88] FOUCHEROLE, *Mémoire sur l'Isle de Bourbon*. 17 février 1711. art 88. Cité par Jean BARASSIN. p.129.

[89] Prosper EVE. *Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne*. p.153

des espaces refuges, le grand marronnage menace l'une de ses conditions primordiales d'existence : la capacité d'accaparer l'espace, les humains et les ressources, d'éliminer des espaces de subsistance, contraignant ainsi les êtres à s'insérer dans son jeu. Une lutte à mort débute donc contre les marrons. En 1714, le gouverneur Parat publie une ordonnance : « *La première fois, ils seront condamnés* (…) *à avoir les deux oreilles coupées et la fleur de lys sur une épaule, pour y estre resté un mois* (…). *La seconde fois, à avoir une seconde fleur de lys sur l'autre épaule, ou le jarret coupé. Et la troisième fois, à être pendu* «. En 1718, les peines se font plus spectaculaires pour marquer les esprits : les conspirateurs sont désormais condamnaient au bûcher et les rebelles « *rompus vifs et laissés expier sur la roue* »[90]

Un mouvement similaire se déploie dans les Caraïbes. Dès 1639, des marrons mènent des raids vers les habitations de St Kitts. Comme à La Réunion, colons et autorités mettent en scène des châtiments spectaculaires dans l'espoir de marquer les esprits et d'affirmer leur puissance. Selon Sainton, les rebelles furent « *brûlez tous vifs dans leurs cases auxquelles on avait mis le feu* » ou, dans la version de Du Tertre, « *furent écartelez et leurs membres exposez sur des pieux, afin de donner de la terreur aux autres Nègres et de les empescher de se rendre Marons* »[91]. Le marronnage concerne également des engagés : selon le témoignage de Maurile de Saint Michel « *Il y a icy de nos français qui deviennent sauvages, se cachent dans les bois, vivants des fruits d'iceux, et comme des hiboux et des oyseaux nuictiers, n'en sortent que la nuict pour aller picorer*. »[92]. A la différence de La Réunion, les planteurs sont confrontés aux populations indigènes qui opposent une résistance farouche. En dépit des massacres et la mortalité de masse provoquée par l'introduction de parasites et de maladies que Crosby qualifie « *d'impérialisme écologique* »[93], les Kaliganos sont toujours perçus comme une menace. Réfugiés dans les îles montagneuses des petites Antilles, ils luttent avec acharnement contre l'extension du front colonial. Les guerres s'étendent sur près de 40

[90] Cité par Albert LOUGNON. *L'île Bourbon pendant la Régence. Desforges Boucher. Les débuts du café*. p.128

[91] Jean-Pierre SAINTON (dir.) *op cit.* p.249

[92] Thierry L'Etang. Du marron archaïque : fantôme et cannibale In Jean BERNABE et al. (dir). Au visiteur lumineux. *Des îles créoles aux sociétés plurielles. Mélanges offerts à Jean Benoist*. p.86.

[93] Alfred W. CROSBY. Ecological imperialism : the overseas migration of Western Europeans as a biological phenomenon. In Donald WORSTER. *The ends of the Earth. Perspectives on Modern Environmental History*

années, de 1625 à 1660, alternant trêves, raids et batailles frontales. Les massacres perpétrés par les Français en Guadeloupe en 1638 déclenchent des réactions majeures qui bloquent la colonisation et contraignent la Compagnie des Iles d'Amérique à signer un traité de paix, par lequel les Kaliganos reconnaissent l'installation française en l'échange du respect de leur souveraineté sur la Dominique et de la liberté de circulation et de prélèvements entre les îles. Mais une nouvelle phase coloniale vers la Grenade et St Vincent en 1650 suscite une vague d'affrontements qui marque la défaite militaire des Kaliganos. Ces derniers continuent alors de mener des raids depuis la Dominique et St Vincent, bloquant la colonisation de Marie Galante et de la Grenade en 1653, et menaçant Antigua en 1654. Les colons redoutent l'émulation et la formation d'une alliance entre subalternes africains, caribéens et européens. Les résistances se renforcent mutuellement : en 1654, la Martinique fait l'objet d'une attaque de plus de 2000 guerriers auxquels se joignent les marrons, qui provoque la terreur et la fuite des Habitants et la libération des esclaves. Dans ce contexte, les révoltes d'esclaves redoublent, comme en 1656 à la Guadeloupe. Plus encore, de nombreux marrons rejoignent les communautés kaliganos, comme en 1670, où 500 d'entre eux atteignent l'île de St Vincent ; ou forment de nouveaux groupes métissés qualifiés de « Garifuna »[94]. Des métis européens participent activement à la lutte : le propre fils de Thomas Warner prend la tête de la résistance Kaliganos depuis la Dominique et mène une guerre d'usure de 1658 à 1660, qui débouche sur un accord de paix reconnaissant la souveraineté sur St Vincent et la Dominique. Paix contestée par les marchands londoniens et les planteurs caribéens, qui obtiennent des autorités nationales l'autorisation d'organiser une « chasse indienne » débouchant sur la prise de St Vincent et l'abandon de la Dominique à moins de 2000 Kaliganos (tombant à 500 en 1713)[95].

B - Les Habitations, des institutions totales ?

Dans de nombreuses îles, l'économie reste dominée par des activités de subsistance, des échanges réciproques et quelques productions marchandes. Sous l'effet des résistances indigènes, comme à St Vincent et la Dominique, où les plantations sucrières ne déferleront

[94] Hilary MCD BECKLES. Kalinago (Carib) Resistance to European Colonization of the Caribbean In Verene SHEPHERD, et Hilary MCD. BECKLES, (dir). *Caribbean slavery in the Atlantic Ocean. A student reader*. p.121

[95] Lennox HONYCHURCH. *The Dominica story. A history of the Island*.p.46

qu'à l'issu du traité de Paris en 1763**.** Ou encore des propriétés physiques, dans des territoires trop montagneux comme Sainte Lucie[96] ou subissant un stress hydrique. L'institutionnalisation des dispositifs de plantation n'est donc pas une fatalité, mais une émergence issue de la convergence d'un grand nombre de facteurs : un capital local ou étranger, des terres plates et fertiles, des réserves de main d'œuvre servile, des réseaux de transport et de distribution, une demande soutenue… Dispositifs au pluriel, car la figure générique de l'économie de plantation masque une diversité d'organisations traversées par des évolutions et des ruptures. La Réunion présente l'intérêt majeur de complexifier notre lecture d'économies trop souvent réduites à la maximisation d'une production spéculative au service de l'accumulation du capital. Elle connaît deux phases historiques très différentes : l'Habitation, associant des cultures vivrières à des cultures d'exportation comme le café, la girofle et la muscade, et la plantation sucrière capitaliste intégrée qui se dessine à partir de 1830.

1) Les Habitations, des îles dans les îles

L'économie de plantation ne s'invente pas dans les bureaux de la Compagnie, mais dans les concessions octroyées. A mesure que se répètent et se stabilisent les interactions, l'artificialité des Habitations s'estompe et celles-ci deviennent des institutions objectives qui produisent les éléments qui leur donnent forme[97]. Paradoxalement, l'économie réunionnaise ne naît pas de la mise en relation des acteurs, mais de leur séparation.

Dans cette société coloniale, statut et degré d'autonomie sont définis par la propriété foncière ou à défaut par l'usufruit. L'alternative est simple : posséder ou être possédé. A la différence des îles marquées par la colonisation britannique, perçues par leurs habitants comme les instruments d'une fortune rapide, préalable à une réinstallation en métropole, les colons de La Réunion et des Antilles françaises habitent « *éco-symboliquement* » leur territoire et leur concession. Bory de Saint Vincent dresse une opposition nette entre les Mascareignes : « *A La Réunion, les fils succèdent aux pères sur leurs biens, l'on s'attache au sol, une habitation est un patrimoine. Il en résulte un bien pour la terre et l'esprit des*

[96] Yvone ACOSTA et Jean CASIMIR. Social origins of the counter-plantation system in St Lucia In P.I GOMES. (dir). *Rural development in the Caribbean.* p.35.

[97] Edgar T. Thompson. The plantation as a social system. Cité par Doug MUNRO. Patterns of resistance and accomodation. In Brij LAL, Doug MUNRO et Edward BEECHERT. *Plantation workers. Resistance and accomodation*. p.1

habitants ressemble à ce qu'on appelle l'esprit de Province. A Maurice au contraire, où des hommes de tous les pays accourent pour gagner de l'or, les biens fonds sont un genre de placement dont on trafique. »[98]. Alors que les Caraïbes voient se réduire leurs populations blanches (de 1314 à 444 personnes entre 1772 et 1811 à Montserrat)[99], les Habitants réunionnais cultivent un attachement viscéral à leur patrimoine foncier – repère biographique, source de souvenirs, de plaisirs esthétiques et d'émotions. Et se caractérisent par un éthos individualiste et patriarcal forcené : dans ma concession, je suis souverain en mon royaume, maître exclusif de ma petite île. Cet état d'esprit s'exprime physiquement par la distance qui sépare initialement les Habitations ; la création de quartiers n'intervenant que tardivement sous la menace des raids marrons.

Séparées, les Habitations sont régies par un idéal d'autosuffisance. A l'image de l'oikos latin, elles concentrent une multiplicité d'espaces, de logiques et d'acteurs. Des espaces de vie : l' « emplacement », la parcelle dédiée à la maison familiale, autour de laquelle s'étendent des jardins potagers et d'agrément ; les cases des esclaves, parfois assorties de petits jardins autonomes. Des espaces productifs : les champs vivriers (maïs, riz, blé, légumineuses) destinés à l'entretien des esclaves ; les vergers de caféiers et d'arbres fruitiers ; des pâturages et parcs d'élevage où se concentrent animaux de boucherie et de trait ; des ateliers pour la production et la réparation des instruments. Des réserves écologiques : les friches, les ravines et les zones escarpées dans lesquelles les Habitants se livrent à la chasse, font ramasser du bois, et laissent parfois les esclaves divaguer pour assurer leur subsistance.

Les recensements d'époque démontrent que la plantation ne signifia jamais monoculture à La Réunion. Sa vocation initiale de grenier pour les navires en escale perdure, l'île devant assurer, dans les plans de la Compagnie, le ravitaillement d'une île Maurice dominée par le sucre et les activités portuaires et commerciales. Cette politique est une constante chez les gouverneurs, à l'image de Labourdonnais incitant les Habitants à limiter les surfaces en café et en indigo au profit des vivres, ou de Pierre Poivre demandant en 1767 à

[98] Jean-François DUPON. *Op cit*. Tome II. p.542.

[99] Lowell Joseph RAGATZ. *The fall of the planter class in the British Caribbean. 1763-1833.* p.44

son adjoint Crémont de soutenir de « préférence » « *la culture des grains et des bestiaux* »[100]. En encourageant la diversification des cultures et la sécurisation locale des approvisionnements, les autorités contribuent indéniablement à la soutenabilité de l'économie comme nous le verrons dans le chapitre III. En 1735, près de 95% des Habitations abritent des caféiers, mais seuls 21,5% d'entre elles se livrent à la monoculture. Et même les domaines spécialisés s'adonnent à l'élevage, présent dans 334 des 347 établissements. Les productions vivrières connaissent une croissance continue au cours du XVIIIe siècle, et le maïs, base de l'alimentation des esclaves avec le manioc et les grains, domine largement ces cultures.

Figure 49. Evolution des productions vivrières (en tonnes[101])

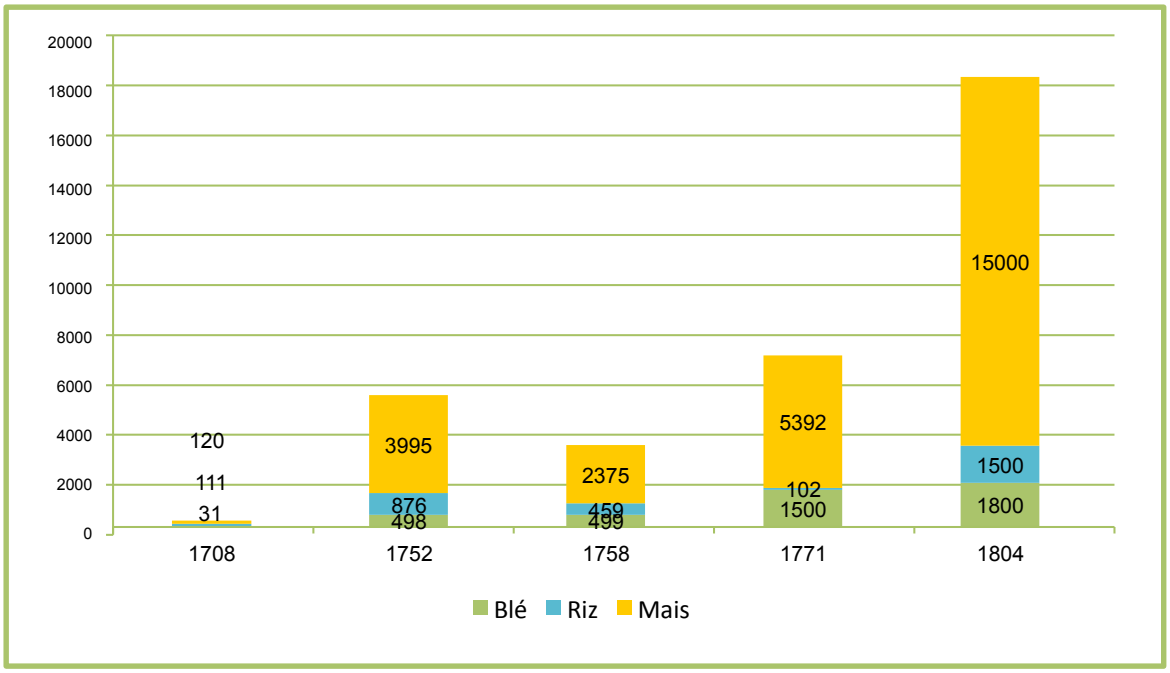

Si les cultures spéculatives sont indéniablement la première source de revenus, elles ne sont pas les premières utilisatrices de main d'œuvre et d'espace

[100] Claude Wanquet. Le café à La Réunion une « civilisation » disparue In Claude WANQUET. Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à la Réunion. p.63

[101] Daniel LEFEVRE. *L'organisation de l'espace à Maurice et à La Réunion. Etude de géographie comparée.* p.63 (référence identique pour la figure 10)

Figure 50. Structure de la production agricole commercialisée en 1804

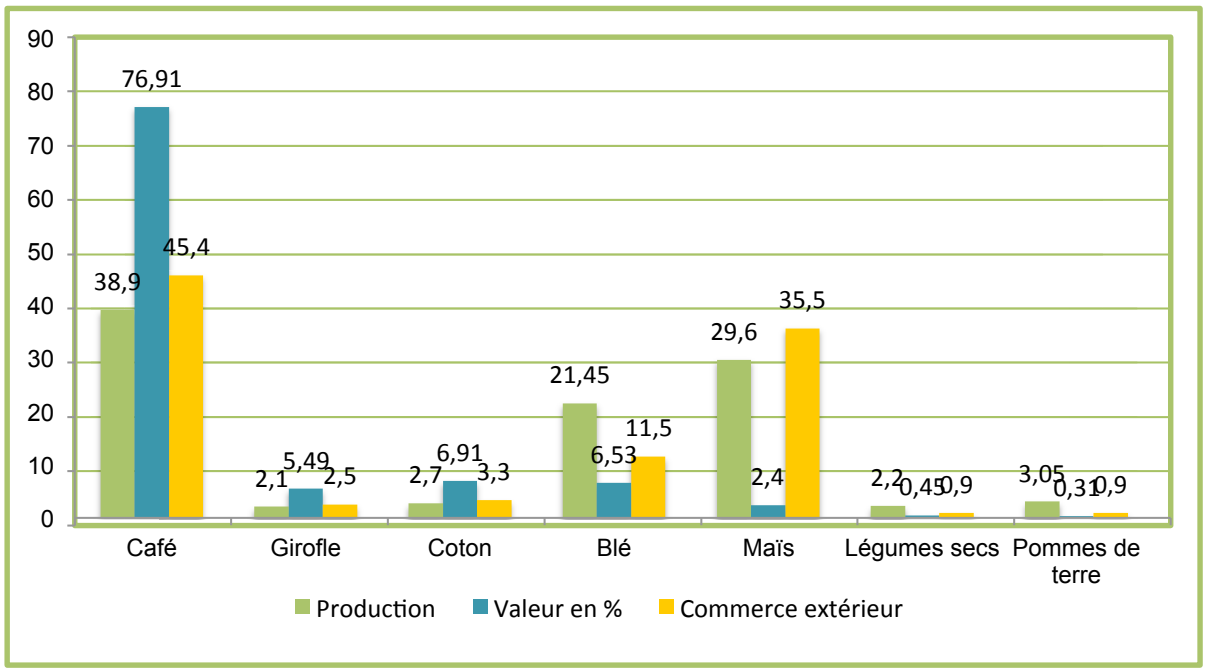

En 1827, céréales et vivres représentent 41 879 ha, soit 63,8% des 65 630 cultivés, alors que le café ne mobilise que 8 845 ha, les girofliers 3 401 et les cannes 1 108 ha. L'étude des comptes des Habitations confirme cette tendance : en 1789, la famille Desbassayns, première propriétaire de l'île, consacre 225 de ses 420 ha au café.

Figure 51. Répartition des superficies cultivées de l'Habitation Desbassayns[102]

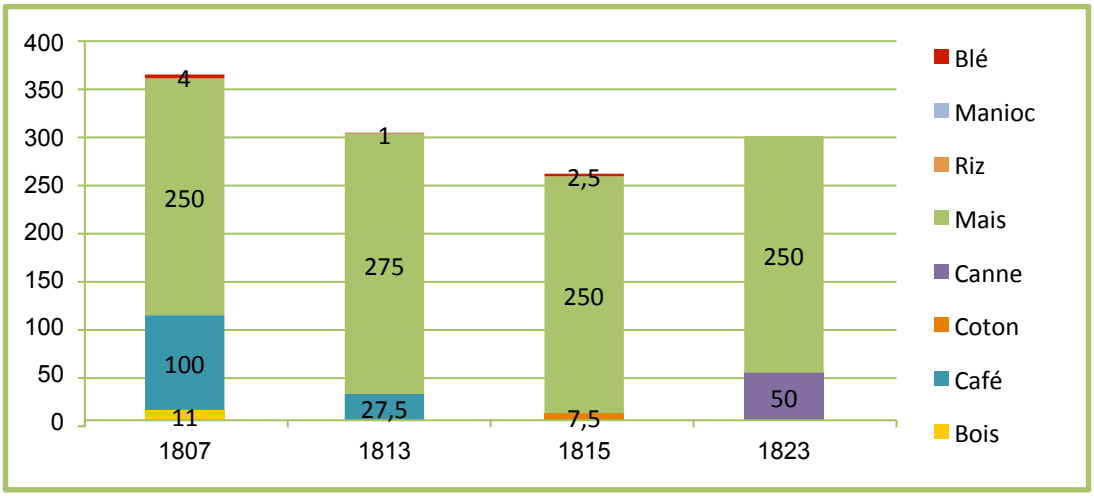

[102] Danielle BARRET. *Monographie d'une habitation coloniale à Bourbon : la propriété Desbassayns (1770-1846)*. Maitrise : Histoire. Saint Denis : Université de La Réunion

Il en va de même dans les Antilles françaises, dont les planteurs emploient entre un tiers et la moitié de leur domaine à la culture de la canne[103], le reste étant dédié aux cultures de vivres, aux pâturages et aux réserves.

Ce constat permet de complexifier les définitions en vigueur des plantations qui insistent sur la dimension commerciale de cultures simplifiées. A l'instar de W.O. Jones, pour qui « *A plantation is an economic unit producing agricultural commodities (field crops or horticultural products, but not livestock) for sale and employing a relatively large number of unskilled laborers whose activities are closely supervised. Plantations usually* (…) *specialize in the production of only one or two marketable products*"[104].

La contrepartie de la complétude est la faiblesse des relations économiques entre les propriétaires. Des interactions ponctuelles comme l'échange ou la vente d'esclaves, d'outils de production ou encore la cession d'une concession ont naturellement lieu, mais aucune interdépendance forte. Il n'existe à proprement parler ni marché intérieur des biens, des services et du crédit, ni marché du travail – les esclaves réalisant la totalité des tâches productives. Seules gravitent autour des exploitations des professions indépendantes disposant d'un savoir-faire spécifique, comme les médecins, les vétérinaires, les avocats, les notaires et les gérants, qui possèdent souvent leur propre concession. Cette absence d'opportunités productives en dehors de la plantation pose de graves problèmes pour les propriétaires ruinés ou de nouveaux arrivants faiblement dotés qui n'ont d'autres choix que de vivoter sur des parcelles marginales ou de quitter les îles.

Conformément aux principes mercantilistes, les Compagnies réduisent au maximum les sorties de numéraire et rémunèrent les colons sous la forme d'une ligne de crédit ouverte dans leurs magasins. Garantissant la « captivité » des colons, ce système repris par les négociants (sous la forme d'avances sur récoltes) se traduit par des pénuries continues de numéraire, compensées par l'utilisation de monnaies parallèles comme les grains de café qui remplissent les trois fonctions d'unité de compte, de réserve et d'intermédiaire de paiement. Les

[103] Natacha Bonnet. La production sucrière à Saint-Domingue dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : étude des comptes de deux habitations In Danielle BEGOT (dir.) *La plantation coloniale esclavagiste. XVIIe-XIXe siècles*. p.167

[104] Cité par George L. Beckford. *Persistent poverty. Undervelopment in plantation economies of the Third World.* p.6.

économies des Mascareignes et des Caraïbes se démarquent, en outre, par la très grande diversité des devises en circulation, dominées par les piastres et gourdes espagnoles, obtenues grâce au commerce interlope.

Le repli des Habitations sur elles-mêmes n'est en effet possible qu'en raison de leur ouverture. Compte tenu de l'espérance de vie productive des esclaves, des coûts comparés de l'achat et de l'élevage, les colons privilégient, jusqu'à l'abolition de la traite, le recours aux achats extérieurs**.** En l'absence d'industries textiles et manufacturées locales, prohibées par l'Exclusif, les colons doivent importer les vêtements et instruments indispensables aux cultures. Pour évacuer et vendre leurs productions, ceux-ci doivent recourir aux services de la Compagnie ou de négociants : La Réunion ne disposant ni de chantier naval, ni d'une flotte hauturière, sa marine se limitant à la pêche côtière et au transport régional. Enfin, l'épanouissement des habitants dépend de leur capacité à obtenir, exposer et distribuer des biens de prestige. Habitants, compagnies et négociants entretiennent des relations complexes, où se mêlent communauté d'intérêt et antagonisme : si les seconds fournissent l'ensemble des éléments nécessaires à la prospérité des colons, ces derniers s'indignent des prix et des taux d'intérêt pratiqués. Les relations commerciales sont réglées par l'Exclusif, mais ceci n'empêche pas les colons de se livrer à un commerce interlope. Dans les Mascareignes comme dans les Caraïbes, les îles s'insèrent dans des réseaux d'échange régionaux très dynamiques, fondés sur les complémentarités économiques entre les territoires. Contrairement à La Réunion, les économies caribéennes sacrifient rapidement les cultures alimentaires au profit des spéculations rémunératrices. Elles dépendent donc des introductions massives de denrées de subsistance – blé, morue séchée – en provenance des colonies anglaises d'Amérique qui exportent également des chevaux et des bœufs et importent du rhum et de la mélasse, distillée localement en rhum, réexporté vers l'Angleterre.

Face aux réalités de l'interdépendance, les législations commerciales évoluent au cours du XVIIIe siècle. L'Exclusif demeure le cadre officiel, mais il est tempéré, pour préserver les capacités productives des colonies et contenir les aspirations autonomistes des colons, face aux difficultés et aux coûts d'approvisionnement depuis les métropoles. Ainsi en 1763, avec la perte du Canada et de la Louisiane, les colons caribéens sont autorisés, dans quelques ports francs, à importer des produits de subsistance en provenance des colonies anglaises

d'Amérique vers lesquelles elles exportent librement du rhum et des sirops de mélasse[105]. L'ouverture commerciale va croissante jusqu'à une brève période de repli, entre 1814 et 1826, date à laquelle est instauré « l'Exclusif mitigé » qui autorise la libre introduction des produits indisponibles ou trop coûteux en métropole contre la préservation du monopole national sur le transport des exportations locales.

2) Des Habitations au service du prestige et de la jouissance

La faiblesse des relations économiques contraste avec l'intensité du sentiment d'appartenance. Dans un espace clos marqué par l'interconnaissance, l'Habitation est le pilier de la reconnaissance par les pairs. Etre Habitant c'est d'abord préserver, valoriser et améliorer le patrimoine hérité et transmis aux descendants. En ce sens, la soutenabilité de l'économie désigne la pérennité du patrimoine et non la maximisation de flux de valeur marchande.

Un bon maître est un bon gestionnaire, capable de conduire et de faire fructifier son domaine. En l'absence de castes et de titres nobiliaires, son prestige découle de l'abondance des êtres sur lesquels il exerce sa férule : de la taille du domaine, du nombre d'esclaves productifs, de l'ampleur de la domesticité, etc. Les colons cultivent leurs savoirs agronomiques et managériaux, comme en atteste le journal d'Henri-Paul Panon-Desbassayns, qui à l'occasion d'un voyage 1785 critique les techniques productives des colons du Cap et l'état de l'agriculture française : « *Toute la Basse-Bretagne est bien mal cultivée. Plus de lande que de terre cultivée* ». Et profite de son séjour pour rencontrer des « Américains » de Saint Domingue : « *Je leur fis toutes sortes de questions relatives à ces colonies, il m'a satisfait sur tout* »[106]

Etre Habitant c'est aussi s'inscrire dans une filiation reconnue par l'ancienneté de son installation dans l'île et l'absence de contamination raciale. Un grand propriétaire nouvellement débarqué ou « de couleur » souffrant toujours d'une stigmatisation, atténuée par

[105] Dale W TOMICH. *Slavery in the circuit of sugar. Martinique and the World economy, 1830-1848*.p.38

[106] Henri-Paulin PANON-DESBASSAYNS. *Petit journal des époques pour servir à ma mémoire. 1784-1786*. pp.19 et 114

l'étendue de sa fortune. L'obsession des origines et de la blancheur transparaît dans une passion pour la généalogie. Cette exaltation de la famille et du foyer se traduit par l'enfermement des femmes dans des rôles d'épouses et de mères inactives et bienveillantes. Alors qu'elles participent activement à la construction et la conduite des domaines, elles font l'objet d'une passivation et d'une relégation symboliques dans la cage dorée de la sphère domestique. L'idéal féminin insulaire rime avec langueur : « *Les créoles ont surtout une adorable nonchalance, se trahissant par tout ce qui émane d'elles, même dans leur parler doux, lent et paresseux : l'on ne sait pas définir si ce parler est ainsi fait pour ne point fatiguer les lèvres qui articulent ou pour fasciner les oreilles qui écoutent* »[107]. Une maîtresse reconnue doit manifester de la compassion à l'égard des plus faibles : visiter les infirmeries, s'inquiéter du bien-être des siens et des esclaves… Auguste Billiard décrit en 1822 des femmes passives, *« premières esclaves de la maison* », « *douces, timides, résignées* », destinées à l'affection : « *La créole de nos colonies d'Orient semble uniquement faite pour aimer* »[108]. Seules les veuves, comme Mme Desbassayns peuvent assurer officiellement la direction des travaux. Les femmes sont également en charge de l'hospitalité et de l'organisation des fêtes et des banquets qui rythment la vie insulaire.

Comme les propriétaires d'oikoï, ces colons cherchent à renforcer leur prestige en cultivant une position d' « auctor », au sens d'une mise en scène de la dépense et du don qui assomment les destinataires par sa magnificence[109]. Les traces écrites, y compris les plus anciennes, insistent sur la culture de l'hospitalité. Ce trait partagé avec les colons caribéens ne s'explique pas seulement par l'isolement relatif et l'ennui d'une vie routinière. Il participe aussi à la construction de la réputation. Pour Hugh Tinker, le modèle de référence de cette population à dominante roturière est la noblesse[110]. Plein d'appréhension face à une île qu'il pense sauvage, le père Caulier découvre en 1735, le quotidien de l'oligarchie : « *Quelle n'a pas été ma surprise de me voir entouré de magistrats, de gros bourgeois, de hautes et puissantes dames, tous par conséquent montés sur le bon goût et le beau ton, gens de festins et de bals, beaux esprits et splendides jusque dans leur train : chaises à porteur, palanquins,*

[107] Xavier EYMA. *Les femmes du nouveau monde*. p.4. cité par Caroline OUDIN-BASTIDE. *Op cit*. p.52

[108] Auguste BILLIARD. *Voyages aux colonies orientales*. pp.238-239

[109] Alain CAILLE. *Don, intérêt et désintéressement. Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*. p.16

[110] Hugh TINKER. A new system of slavery. The export of Indian Labour Overseas 1830-1920

valets à riches livrées pour Monsieur, fille de chambre à triple état de manchettes pour Madame, négrillons et négrittes pour le petit Monsieur et la petite Mademoiselle. En voyant Saint Denis, j'ai cru voir un échantillon de Versailles » [111]

Réunissant tous les acteurs dominants, les fêtes sont l'occasion de ressouder les liens entre des familles éclatées, de réaffirmer l'existence d'une communauté d'esprit et d'intérêt, immergée dans un univers périlleux qui alimente toutes les paranoïas. Les Habitants développent un fort autonomisme qui se manifeste dans le rejet du « despotisme ministériel », selon l'expression de Claude Wanquet, et de la tutelle des gouverneurs. Ils revendiquent donc un droit à l'auto-organisation masculine, blanche et censitaire. Député de l'île, Besnard réclame à la Convention, une stricte séparation des législations nationales et coloniales et l'application d'un principe de subsidiarité : « *les lois qui régissent la colonie seront préparées par l'assemblée coloniale et décrétées par le corps législatif. Elles forment un code particulier et ne pourront être changées par le corps législatif si ce n'est avec le concours de l'Assemblée coloniale* »[112]. Tous les moyens sont bons pour influer sur les décisions publiques : invitations et cadeaux somptueux aux gouverneurs, alliances matrimoniales, pressions sur les administrateurs et les ministres, etc. En réaction, la Compagnie envoie des hommes mariés et casaniers, sensés garder comme priorité la défense des intérêts de leurs employeurs. Mais les systèmes politiques formels et informels confèrent, volontairement ou non, une influence déterminante aux grands propriétaires. Ceci est évident dans les colonies anglaises, où s'établissent dès le XVIIe siècle des assemblées locales, élues au suffrage censitaire, qui disposent de compétences exclusives dans l'ensemble des domaines (à l'exception de la diplomatie) sous réserve du veto discrétionnaire du gouverneur. Si les colonies françaises n'ont pas d'assemblées élues jusqu'au XIXe siècle, les gouverneurs exercent leur autorité avec l'appui consultatif de Conseils, dont les membres sont nommés ou élus parmi les planteurs. L'influence de ces derniers se révèle singulièrement dans la fréquence à laquelle les gouverneurs omettent de promulguer des décisions métropolitaines contraires aux intérêts locaux. A partir de 1825, les colonies françaises sont dotées d'un

[111] Jean FARCHI. *Petite histoire de l'île Bourbon*. p.145-146 cité par Valérie GARSANY. *Le noble bourbonnais au XVIIIe siècle. 1715-1789*. Maîtrise d'Histoire. Université de La Réunion. p.111.

[112] Pétition du 5 février 1793. Cité par Claude WANQUET. *Les premiers députés de La Réunion à l'Assemblée nationale. Quatre insulaires en Révolution (1790-1798)*. p.163

Conseil Général ou Colonial chargé de légiférer sur les problématiques insulaires, notamment en matière économique et fiscale[113].

Cette forte autonomie locale doit à nouveau nous amener à rompre l'idée d'une domination coloniale univoque et standardisée, passivant les économies insulaires ; thèse véhiculée par l'école des West Indies, à l'image de George Beckford pour qui « *la métropole assure la plupart des initiatives et décisions, la transformation des produits, leur vente, l'approvisionnement en capital et en biens de production* »[114].

L'unité face aux esclaves et aux administrateurs masque une lutte continuelle pour l'appropriation des postes de prestige : grades militaires dans la milice, décorations, sièges au Conseil Supérieur, etc. Cet affrontement symbolique s'appuie sur la capacité de construire et d'entretenir des réseaux de clientèle, à l'échelle des quartiers et de l'île. A côté de cette poignée de grands propriétaires, de cette « plantocratie », concentrant l'essentiel des moyens de production et des fonctions politiques et administratives, gravite une foule de petits propriétaires, de plus en plus marginalisés[115]. La hiérarchisation sociale transparaît dans les recensements, qui indiquent les surfaces cultivées, les populations serviles et les productions réalisées dans les quartiers. En 1716, seuls 1,69% des libres détiennent moins de 3 esclaves ; cette proportion s'élève à 17,5% en 1779. En 1792, les Habitations comportent en moyenne 15 esclaves, mais 74,8% d'entre elles n'atteignent pas ces effectifs. Alors que 2,11% des Habitants possèdent plus de 100 esclaves, et 10% plus de 90% des effectifs serviles[116]. En 1841, un article d'un journal local, la *Feuille Hebdomadaire*, oppose 1200 familles libres disposant de plus de 10 esclaves, « *placées dans une position indépendante et assurée* », à 20 000 personnes *« dont la moitié appartient à la classe indigente pour laquelle le travail*

[113] Robert DEVILLE et Nicolas GEORGES. *Les départements d'outre-mer. L'autre décolonisation*. p.29

[114] George L. BECKFORD. *Op cit*. p.46.

[115] Nous reviendrons dans le prochain chapitre sur la dégradation de la situation de ces populations qui attestent de l'incapacité de l'économie coloniale à préserver le statut de ces habitants.

[116] Claude WANQUET. *Histoire d'une révolution***.** *La Réunion : 1789-1803*. Tome 1. p.64

personnel devrait être une nécessité » et 15 000 « *nécessiteux* », dépourvus d'esclaves. Au total, 25 des 40 000 libres se trouvent dans une situation précaire[117].

Figure 52. Distribution des propriétés selon les effectifs serviles[118] *:*

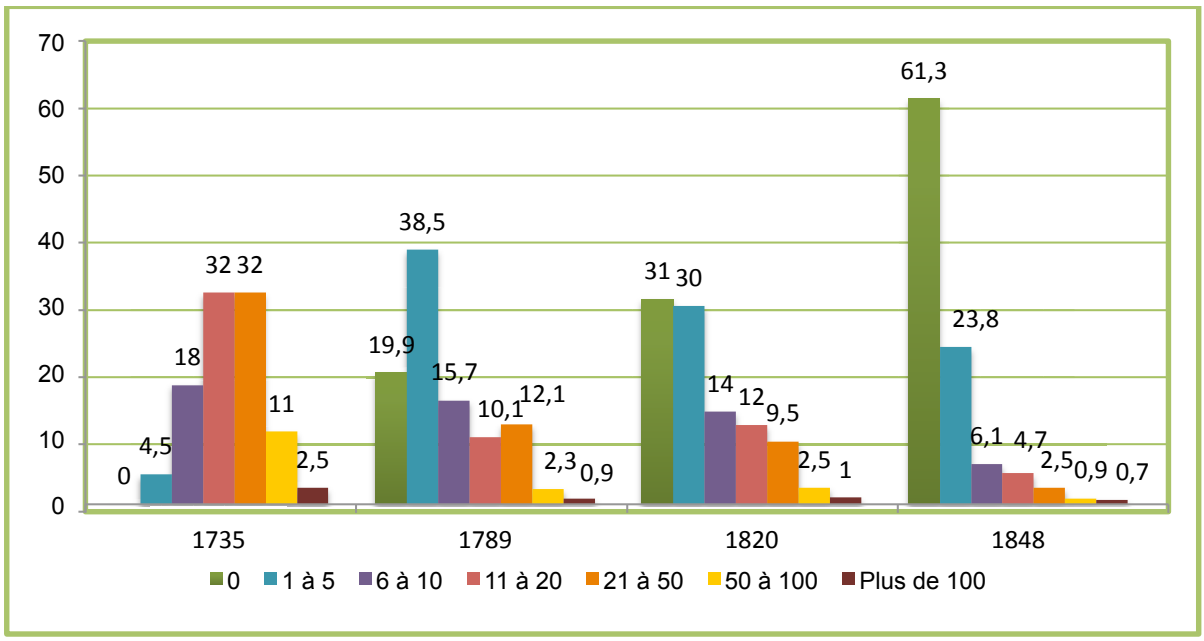

En 1735, 116 planteurs de café (22% du total), possédant plus de 20 esclaves, utilisent 62% des esclaves de l'île et fournissent 82,6% de la production[119]. A eux seuls, 20 Habitants mobilisent 1163 esclaves (17,5% du total) et génèrent 47,8% de la production de café[120].

Les parcelles demeurent encore conséquentes : en 1732, la superficie moyenne atteint 200 ha et seuls 1,1% des colons disposent de moins de 4,3 ha en 1735[121].

[117] Reine-Claude GRONDIN. La construction historique des catégories sociales. L'exemple des « Petits Blancs des Hauts » à l'Ile de La Réunion. DEA : Lettres et Sciences Sociales. St Denis : Université de La Réunion. p.55

[118] Daniel LEFEVRE. *Op cit*. p.207

[119] Prosper EVE. *Variations sur le thème de l'amour à Bourbon à l'époque de l'esclavage.* p.93

[120] Claude MANZET. L'ile Bourbon en 1735 : Les hommes, la terre, le café et les vivres In Claude WANQUET. *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à la Réunion*. p.36

[121] Quang HO. *Contribution à l'histoire économique de l'ile de la réunion (1642-1848)*. p.146

Figure 53. Structure foncière en 1735

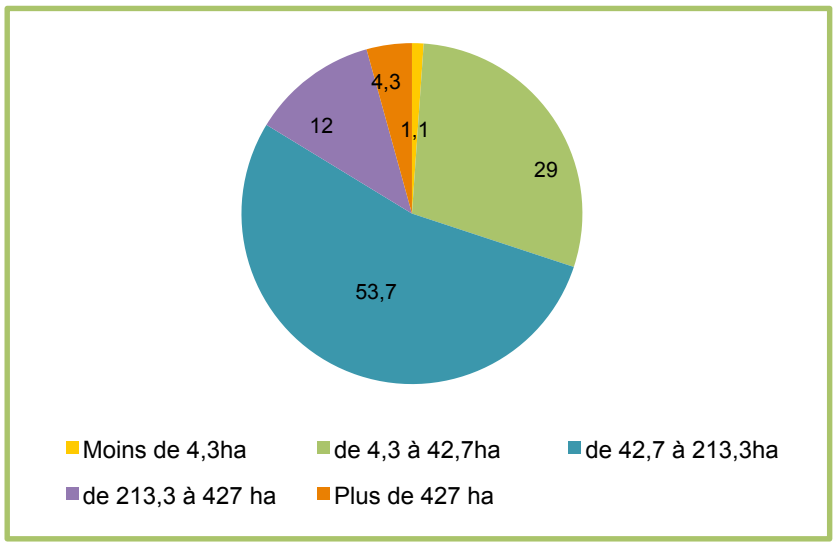

Mais en 1773, les propriétés de moins de 5 ha représentent désormais 26,2% du total et la moyenne s'effondre à 13,4 ha. Seuls 2,5% des propriétés dépassent 100 ha.

Les Habitations sont enfin tournées vers la jouissance des maîtres et de leurs invité(e)s. Depuis des siècles, les commentateurs stigmatisent les dépenses, le refus d'épargner et d'investir et la contre-productivité des peines et des châtiments, des tortures qui ruineraient le potentiel productif des plantations. Ces analyses manquent l'essentiel : la production n'est pas la finalité de la plantation, mais une étape intermédiaire, un instrument au service d'un objectif plus vaste : le plaisir. Plaisirs de l'ameublement luxueux, de mets abondants et raffinés, de jardins et de vergers enchanteurs, des lettres et du théâtre, du sexe et de l'oisiveté, etc. En 1843, l'abbé Macquet s'extasie devant le luxe d'un dîner donné par les Desbassayns : « *Toutes les grandes villes des Indes y étaient représentées : Calcutta avait étendu ses tapis et ses nattes ; Bombay avait envoyé son linge le plus blanc et le plus finement brodé ; Pékin y brillait par sa porcelaine la plus antique ; les cristaux de Bohème étincelaient comme des diamants ; la vaisselle plate de Paris et de Londres s'y disputaient le prix et le bon goût. Les mets étaient en rapport avec ce service princier ; je citerai le potage à la tortue, les nids d'hirondelle, un carré de buffle de Madagascar, des faisans de Pondichéry, des poulets cochinchinois, le mouton du Cap, rôti en plein air, nos vins les plus fins y figuraient…* »[122]

[122] Danielle BARRET. *Monographie d'une habitation coloniale à Bourbon : la propriété Desbassayns (1770-1846)*. Maitrise : Histoire. Saint Denis : Université de La Réunion. p.140

Un éthos proche règne parmi les plantocraties caribéennes, qui cultivent une culture de l'oisiveté, de la prodigalité, du jeu et de l'ostentation qui, comme le remarque Caroline Oudin-Bastide, s'oppose frontalement à l'éloge de l'ascétisme, de la renonciation aux plaisirs et de l'épargne laborieuse qui caractérise les capitalistes continentaux : « *C'est en fait dans ce refus de la tempérance et de la prévision, dans cette façon de s'en remettre à l'aléa que le colon trouve sa propre grandeur. Ce que le colon manifeste dans le paraître, dans la dilapidation de l'avoir, c'est probablement – bien loin d'une capacité à accumuler du capital, à s'inscrire dans l'accroissement d'une « richesse en mouvement » - l'accomplissement d'un devoir-être, l'affirmation d'une « capacité supérieure à vivre », à dominer, à être un possesseur d'hommes*[123]. Les colons insulaires rivalisent par des effets de démonstration, en matière de mode, d'architecture et d'ameublement, d'alimentation. Et s'épanouissent dans les plaisirs de la consumation, de la destruction. Dans ces économies libidinales, la jouissance est à la fois la marque et le produit de la différenciation : je me réalise en tant que dominant par le contrôle supposé que j'exerce sur les corps, les esprits et les êtres vivants qui m'entourent, par leur métamorphose en objets et par l'utilisation, la désarticulation et la destruction de leur potentiel vital. L'esclave n'est pas seulement un outil de production, dont il faudrait mesurer et optimiser la productivité, c'est aussi un instrument de satisfaction des désirs ; et la transition du salariat à l'esclavage ne s'explique pas uniquement par les évolutions relatives du coût du travail libre et servile. Pas d'irrationalité ou de folie dans cette consumation, mais une systématisation des potentialités ouvertes par un imaginaire institué et un système juridique et économique bâtis sur la séparation ontologique, qui canalisent les désirs. Une rationalisation extrême des sévices pour en maximiser le plaisir. Cette frénésie mêlée de sévices, de sexe et de mort est partagée tant par les femmes que par les hommes. Claude Wanquet rapporte l'exemple de Gabrielle Bellon, ayant selon Boucher « *laissé manger aux cochons un petit garçon de ses Noirs* » et dont les « *moindres châtiments sont, lorsque ce sont des garçons, de leur mettre une plaque de fer sur la bouche, qui prend de l'une à l'autre aureille, a laquelle est attaché, par le milieu, un autre morceau de fer à peu près de la longueur de la bouche, qui leur entre dans la gorge, et leur empêche l'articulation de la langue et de manger (...) ou, si ce sont des femmes, elle prend le barbare plaisir de les brusler toutes vives, non pas jusqu'à mort, mais elle les rend si malades qu'elles en meurent.*

[123] Caroline OUDIN-BASTIDE. *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique* (XVIIe-XVIIIe siècles).

Car c'est ordinairement les lieux, que la pudeur ne permet pas de dire qu'elle s'attache à brusler. »[124] Très peu de sources gardent les traces de l'exploitation sexuelle des esclaves masculins et féminins par les maîtresses blanche, tabous ultimes pour une société phallocrate et raciste.

Reconnaître l'importance des plaisirs dans les finalités des dispositifs de plantation nous amène donc à reconsidérer le rôle de l'esclavage, trop souvent réduit à un instrument de maximisation de l'accumulation matérielle. Jean Crusol qualifie ce dernier de « simple moyen de coercition de la main d'œuvre » qui « *sert d'abord à résoudre le problème de la rareté de la main d'œuvre* (…) *en la maintenant de force sur les plantations », afin de permettre au planteur « avant tout chose entrepreneur capitaliste » de tenir son objectif principal : « rentabiliser ses investissements.»*[125]

3) La conduite biopolitique des Habitations

La fortune, les plaisirs et la sécurité de chaque Habitant dépendent de sa capacité à domestiquer et gérer la multiplicité en mouvement que constituent les écosystèmes tropicaux et les esclaves, grâce à l'exercice de savoirs et de techniques de pouvoir sur ces individualités et ces populations. Ce défi s'inscrit dans une économie politique de la guerre. A la différence des civilisations, l'esclavage n'est pas un simple instrument de prestige, un luxe, mais le fondement de l'économie[126]. Les esclaves incarnent à la fois la source de toute richesse et l'ennemi intérieur par excellence, une menace permanente démultipliée par le nombre et les déséquilibres démographiques. Un mémoire du roi aux administrateurs des îles du Vent en date du 30 novembre 1771 prouve la pleine conscience des autorités : des esclaves « *dépendent les succès de la culture, conséquemment la richesse des colonies* » (…) « *mais en même temps, ils peuvent en opérer la ruine, parce que l'esclavage est un état violent et contre nature, que ceux qui y sont assujettis sont continuellement occupés du désir de s'en libérer, et sont toujours prêts à se révolter. Il est donc de la plus grande importance de tenir les esclaves dans la plus entière dépendance de leurs maîtres, dans la plus grande subordination à*

[124] Claude Wanquet. La gent féminine libre à La Réunion au début du XVIIIe siècle In CRLH et CIRAOI. Visages de la féminité. pp.127-8.

[125] Jean CRUSOL. *Op cit*. p.63

[126] Yves BENOT. *Op cit*. p.40

l'égard des blancs ; de veiller à la rigide observation des règlements faits à leur sujet »[127] En important massivement des esclaves, les colons se placent eux-mêmes dans un état de siège, dont ils cherchent à tirer le meilleur en élaborant une biopolitique qui s'attache à développer le potentiel productif tout en virtualisant les risques, à l'aide des châtiments et des stigmates. Jusqu'à l'abolition de la traite, cette biopolitique originale ne se donne pas pour objet la préservation et l'amélioration de la vie, mais plutôt la rationalisation de sa consumation. S'assurer que l'existence des esclaves génère le maximum de services et le minimum de perturbations. Avec l'institutionnalisation des Habitations, l'économie réunionnaise passe donc de la consumation brute des premières escales, à une destruction calculée, organisée, qui suppose une phase préalable de production, des esclaves et des richesses.

a) La production des esclaves

Les Habitations s'inventent dans les Mascareignes et les Caraïbes à l'époque où prolifèrent dans les métropoles de nouvelles institutions carcérales : les workhouses, les prisons, l'Hôpital général, les asiles, etc. Toutes reposent sur les principes d'enfermement, de distribution, d'observation et de redressement orthopédiques. Mais les grands domaines poussent à l'extrême ces processus.

La reconfiguration des futurs esclaves débute dès leur capture. Réifiés lors d'une vente aux enchères, où leurs caractéristiques physiques sont soigneusement scrutées par les médecins, ils sont déportés en lots vers ces dernières, où débute une phase d'acclimatation. Une procédure calibrée de dépersonnalisation et de désinscription symbolique à l'égard du milieu d'origine, cherchant à brouiller les références, les croyances et les repères. Les arrivants se voient assigner une nouvelle identité et subissent un processus d'atomisation : ils sont placés à l'isolement, puis mêlés à des groupes culturellement et ethniquement hétérogènes, dans l'espoir d'accélérer la disparition des savoirs. Techniques qui rapprochent les Habitations des institutions disciplinaires continentales, qui, selon Michel Foucault, posent comme préalable au dressage la destruction des « relations horizontales », réciproques, qui soudent les sujets de pouvoir et alimentent les résistances.

A la rupture succède le remodelage des corps et des esprits. Celui-ci s'appuie d'abord sur la construction de discours qui tentent de définir les caractéristiques ontologiques de cette

[127] Cité par Antoine GISLER. *Op cit*. p.98

sous-humanité et des différents groupes qui la composent. Tous convergent dans la dénonciation de la fainéantise des esclaves, qui nécessite leur redressement, leur encadrement physique et moral. Les Habitations sont des institutions totales, non seulement en raison de l'enfermement physique continu qu'elles imposent, mais plus encore par la puissance d'un processus combiné de subjectivation et d'objectivation, qui entend faire de ces personnes des êtres-instruments obéissants et productifs. Pour atteindre cet idéal, les esclaves sont d'abord soumis à l'observation et à l'apprentissage professionnel au sein de nouveaux groupes. Ils apprennent alors par mimétisme les gestes et les rythmes standardisés, sous la menace du fouet. L'exercice quotidien de la violence et des pressions physiques et psychologiques occupe une place décisive dans la construction des travailleurs[128]. Efforts renforcés par l'enseignement religieux dispensé dans certaines exploitations, qui concoure à la naturalisation de la plantation et à l'enfermement des esclaves dans leur condition. C'est un catéchisme de la renonciation, exaltant la faute originelle des Noirs et le devoir de servitude qui, seul, permettra leur rachat. Ce phénomène hologrammatique est encore plus fort chez les esclaves créoles, qui n'ont pas subi la brutalité de l'arrachement à leur milieu d'appartenance et pour lesquels l'Habitation apparaît comme un horizon mental et physique indépassable.

La construction des esclaves n'est pas homogène. Les colons attribuent des caractéristiques intangibles aux différentes « nations » : les cafres du Mozambique, réputés forts, endurants, dociles, mais extrêmement bêtes semblent prédestinés aux travaux agricoles, alors que les Malgaches, frêles, intelligents et habiles de leurs mains sont l'incarnation même de la ruse et de la fourberie. La diversité des espaces et des logiques se reflète dans la variété des rôles et des emplois, support d'une hiérarchisation des esclaves selon la qualification et la proximité des maîtres. Au plus bas de l'échelle se trouve la masse indifférenciée et interchangeable des ouvriers agricoles qui réalisent des tâches parcellaires et routinières. Les instruments de production vivants par excellence, dont atteste l'expression « Noirs de pioche ». Contrairement à la figure dominante de l'esclave masculin[129], les femmes constituent la majorité des esclaves des champs caribéens à partir de la deuxième moitié du

[128] Alvin O. THOMPSON. *The haunting past. Politics, economics and race in Caribbean life*. p.15

[129] Aurélia MARTIN CASARES. Esclavage et rapports sociaux de genre : contribution méthodologique. *Cahiers des Anneaux de la mémoire*. n°5. p.84

XVIIIe siècle et 70% des ouvriers agricoles lors de l'abolition[130]. Barbara Bush rapporte deux exemples jamaïcains : sur la « Roaring River Estate », en 1754, 70 des 92 femmes présentes sont dans les champs contre 28 des 84 hommes présents ; sur la Worthy Park Plantation, ces ratios s'élèvent à 70 sur 162 et 29 sur 177[131]. Cette proportion ¾ - ¼ est confirmée à Saint Domingue, où d'après Jacques Cauna, les femmes occupent 60 des 80 postes de coupeurs de canne présents sur l'habitation Fleuriau[132]. A la différence des femmes blanches construites comme des épouses et des mères de famille échappant au travail, les esclaves sont animalisées et virilisées, perçues comme des outils de production indifférenciés, qui cumulent donc exploitation physique et sexuelle.

Cette surreprésentation dans les champs reflète la superposition des hiérarchies de race et de genre : les fonctions les plus valorisées sont l'apanage des « *Noirs à talent* », autrement dit des esclaves qui maîtrisent un savoir-faire recherché : charpentier, tonneliers, maçons, menuisiers, chaudronniers ; tâches quasi-exclusivement masculines. Et des esclaves qui, ayant su gagner la confiance des maîtres et des régisseurs, remplissant des fonctions de contremaîtres, de « *commandeurs* ». Les populations improductives sont vouées à des tâches de surveillance de l'emplacement, des parcelles et des parcs d'élevage. Enfin, les domaines abritent une abondante domesticité dans laquelle les femmes prédominent comme nourrices, servantes, infirmières, blanchisseuses, couturières, cuisinières. Par sa proximité physique et sociale avec des dominants étroitement dépendants, cette population est la première vectrice du processus de créolisation[133]. Le mimétisme réciproque favorisé par la répétition des interactions brouillent les séparations binaires théoriques.

Au plus l'Habitation est éclatante, au plus les fonctions alternatives à la production agricole prennent de l'ampleur. Ainsi en 1845, les « noirs et négresses de pioche » ne représentent que 39,3% des 406 esclaves et 57% des actifs appartenant à la famille

---

[130] Rhoda E. REDDOCK. Femmes et esclavage dans les Caraïbes. Une perspective féministe In Mamadou DIOUF et Ulbe BOSMA (dir). *Histoire et identités dans la Caraïbe. Trajectoires plurielles* .p.104

[131] Barbara BUSH. *Slave women in Caribbean Society. 1650-1838.* p.33.

[132] Jacques CAUNA. *Au temps des îles à sucre. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle*

[133] Edward Kamau BRATHWAITE. Creolization in Jamaica. In Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN (dir). *The post-colonial studies reader.* p.203-204

Desbassayns[134]. En 1836, au début du tournant sucrier, 44 433 des 61 142 esclaves réunionnais mènent une activité alternative à la canne (23 588 travailleurs) et au café (5 753).

Figure 54. Répartition de la population servile par activité[135]

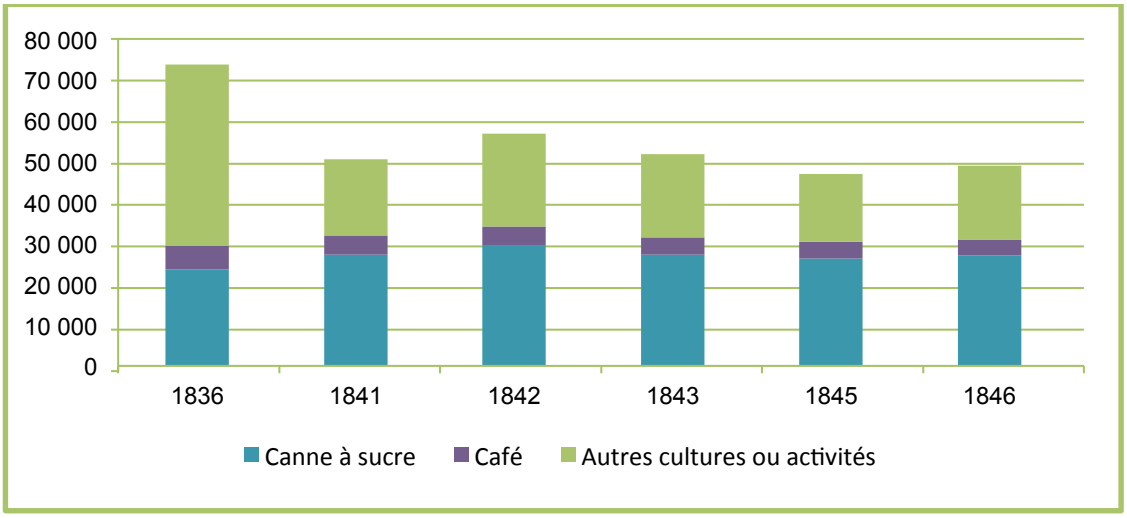

Cette diversité des tâches serviles caractérise également les Caraïbes :

Figure 55. Répartition des esclaves martiniquais par activité[136]

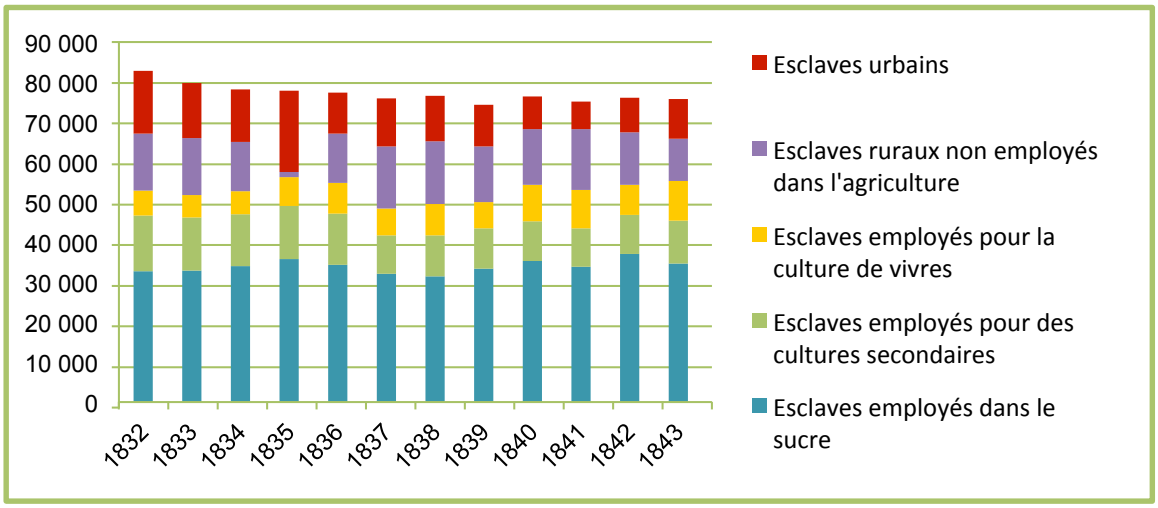

[134] Danielle BARRET. Op cit. p.77

[135] D'après Quang HO. Données statistiques et hypothèses économiques sur la traite, les affranchissements et le prix des esclaves à la Réunion (1837-1847). *Cahiers des Anneaux de la Mémoire* 2000. n°2 p.69

[136] Dale W TOMICH. *Slavery in the circuit of sugar. Martinique and the World economy, 1830-1848*. p.88

La diversité des conditions s'estompe dans une même expérience de la négation de la subjectivité des esclaves, qui passe notamment par leur enfermement dans une situation de dépendance vis-à-vis des maîtres pour satisfaire leurs besoins de base. Chaque esclave se voit attribuer une paillotte en torchis ou en bois avec des murs de paille, généralement dépourvue de fenêtre, et au sol de terre battue, d'une superficie moyenne de 9 à 15m². Avec la croissance des effectifs, les Habitations les plus étendues construisent des rangées de « calbanons » ou « longères », de longs couloirs horizontaux divisés en cellules de 9m²[137]. Les législations esclavagistes précisent les devoirs des planteurs en matière d'alimentation et d'habillement. Chaque esclave reçoit annuellement un lot de pantalons et de chemises en toile bleue, et quotidiennement des rations alimentaires identiques : une livre de maïs ou de manioc accompagnée de pois du Cap. La binarité de l'ordre colonial transparaît ici pleinement : d'un côté, des Habitants dont la lutte symbolique pour la reconnaissance passe par la différenciation ; de l'autre, des esclaves objectivés et soumis à la standardisation de l'habitat, de la nourriture et de l'accoutrement. L'individualisation est un privilège réservé aux esclaves de « haut rang », qui sanctionne leur proximité ou leur service vis-à-vis des maîtres et qui peut-être retiré discrétionnairement en cas de disgrâce.

La naturalisation de l'esclavagisme et la passivation des populations n'aboutit que rarement : les exploitations sont animées et secouées par des résistances, des contestations sourdes ou visibles. Leur sécurisation repose donc sur des techniques de pouvoir éprouvées.

En premier lieu, la généralisation de la surveillance. Les esclaves doivent être des corps visibles et localisables à tout instant : dans les parcelles, où ils œuvrent sous la supervision d'un commandeur, comme dans leurs camps, situés en contrebas de l'emplacement familial qui offre une vue globale sur le domaine. Le contrôle de la distribution spatiale se double d'un souci constant de construire et d'entretenir l'atomisation des esclaves. L'article 16 du Code Noir est clair : « *Défendons pareillement aux esclaves appartenant à différents maîtres de s'attrouper soit le jour ou la nuit, sous prétexte de noces ou autrement, soit chez l'un de leur maître ou ailleurs, et encore moins dans les grands chemins ou lieux écartés, à peine de punition corporelle, qui ne pourra être moindre que du fouet et de la fleur de lys, et en cas de fréquentes récidives et autres circonstances aggravantes, pourront être punis de mort, ce que nous laissons à l'arbitrage des juges*. »

[137] J.V PAYET. *Histoire de l'esclave à l'île Bourbon*

La journée est rythmée par le son des cloches et des appels réguliers. La surveillance s'opère aussi entre esclaves, support du renseignement humain. Là encore, les propriétaires cherchent à attiser la différenciation, les rivalités et les jalousies entre esclaves pour briser toute unification et instaurer une surveillance mutuelle. Auguste Maillard estime par exemple qu'entre les différentes « nations » « *existait* (…) *un antagonisme continuel qui ne permettait guère aux uns de tramer quelque funeste projet, sans qu'ils fussent dénoncés par les autres*. »[138]. Pour briser les résistances, de fortes récompenses sont octroyées aux délateurs.

Les techniques de gestion de maîtres s'appuient singulièrement sur deux ressorts psychologiques : l'exacerbation de la menace et de la douleur pour assurer la docilité et l'excitation des circuits de la récompense en accordant de petits privilèges et des rétributions symboliques et matérielles, supprimées au moindre écart de conduite. Le traité de Jean Baptiste Poyen de Sainte Marie, rédigé en 1792, *De l'exploitation des sucreries, ou conseils d'un vieux planteur aux jeunes agriculteurs des colonies*, est explicite : « *le planteur doit se les attacher, comme s'en faire redouter* »[139]. Plus direct et franc, un planteur explique à Jacques Arago en 1820 : « *Nous ne leur parlons que de farine de manioc, parce que nous ne les nourrissons que de cela et nous leur disons quelques mots du fouet, parce qu'ils ne travaillent que dans la crainte des châtiments. Ce qu'il nous faudrait, à nous planteurs, c'est qu'ils n'eussent pas une seule idée dans la tête »* [140]

Contrairement aux métropoles, où la biopolitique succède historiquement à l'ère des châtiments, les Habitations combinent les deux traits. Le principe disciplinaire du « *faire vivre* », de la subjectivation, et l'exhibition ponctuelle et spectaculaire de l'autorité du maître, des sévices et du « *faire mourir* ». Pour être efficace, la sanction doit s'incruster dans la chair et l'esprit, être visible de tous durablement après le crime : c'est le principe du stigmate physique, de la mutilation arborée par l'esclave rebelle. Calqué sur les dispositions en vigueur dans les Antilles, l'article 31 des lettres patentes de 1723 prévoit par exemple de sanctionner

[138] Cité par Danielle MILOCHE-BATY. *De la liberté légale et illégale des esclaves à Bourbon au Dix-neuvième siècle ou le problème des affranchissements et le phénomène du marronnage dans la société réunionnaise entre 1815 et 1848*. Thèse de doctorat : Histoire. Université de Provence. Tome 1. p.25

[139] Cité par Danielle BEGOT. Le planteur vigilant et l'atelier fortuné : Jean-Baptiste Poyen de Sainte-Marie et les « Conseils d'un vieux planteur et aux jeunes agriculteurs des colonies » In Danielle BEGOT (dir). *La plantation coloniale esclavagiste. XVIIe-XIXe siècles.* p.71

[140] Prosper. EVE. *Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne.* p.117

les primo-déserteurs par l'ablation d'une oreille et l'apposition, au fer, d'une marque sur l'épaule ; de sectionner le jarret des récidivistes, et d'exécuter les obstinés. La torture est un instrument de gestion omniprésent, pour sanctionner comme pour recueillir des informations. En 1712, le gouverneur Phélypeaux rapporte une technique appréciée des planteurs martiniquais, à côté du fouet, des coups, des privations d'eau, d'aliments et des frictions au piment : « *Le patient tout nu est attaché à un pieu proche une fourmilière, et l'ayant un frotté de sucre on lui verse à cuillerées des fourmis depuis le crâne jusqu'à la plante des pieds, les faisant soigneusement entrer dans tous les trous du corps* »[141]

b) L'organisation productive des Habitations

La biopolitique ne se limite pas à la fabrication et la conduite des esclaves, elle s'exprime dans la transformation productive et esthétique des écosystèmes. Le point de départ de toute Habitation est le défrichement. Initialement consacrés aux vivres, les défrichés se diversifient à mesure que s'imposent de nouvelles productions spéculatives : café, girofle et muscade. Contrairement aux sous-entendus que véhiculent le terme d « *économie de rente* », ces cultures exigent des soins minutieux et le respect de séquences productives calibrées. Et les traces laissées par les planteurs dans leurs journaux ou dans les lettres adressées par les propriétaires distants à leurs gérants témoignent d'un souci d'une administration méticuleuse.

Les espaces de culture sont divisés en « *carreaux* » spécialisés – café, épices, sucre, vivres – sur lesquels interviennent des groupes d'esclaves : les « bandes » ou « ateliers ». Ces groupes sont organisés par âge et capacités physiques. La « grande bande » réunit l'ensemble des esclaves de plus de 15 ans, aptes au travail. Elle se charge de mutiler et de couper les arbres, de creuser les trous, d'amender le sol et de récolter les fruits. A ses cotés, une « petite bande », composée d'enfants et d'invalides, désherbe les parcelles, chasse les rats, surveille et nourrit les animaux. La division du travail est très poussée : les gestes sont segmentés et répétitifs et chaque bande opère sous la conduite d'un commandeur armé d'un fouet, dont il frappe le sol et les corps pour rythmer le travail et tenir les objectifs assignés par le régisseur. Intermédiaire entre le propriétaire et les commandeurs, ce dernier organise la production, distribue les bandes sur les carreaux, planifie les travaux et retranscrit les rapports des encadrants pour assurer un suivi minutieux des activités.

[141] Cité par Antoine GISLER. *Op cit*. p.42

A La Réunion, la technique culturale dominante est le sarclage : les esclaves creusent et épierrent des trous à intervalle régulier, dans lesquels sont plantés de jeunes plants de caféiers, qui poussent ensuite sur un sol nu, dont les esclaves doivent continuellement supprimer la couverture végétale, considérée comme une ennemie des cultures. Le 18 novembre 1717, des *Instructions et ordres de la Compagnie des Indes Orientales* au Gouverneur Beauvoilliers de Courchant commandent aux Habitants « *de débarrasser les arbustes des bois qui les étouffent et des herbes qui dérobent leur substance* »[142]. Pour protéger les plants de l'exposition directe aux rayons du soleil, les planteurs placent à proximité des bois noirs ou des arbres fruitiers qui servent d'ombrières durant leur croissance[143]. Après deux années de croissance, les caféiers donnent en moyenne deux fructifications par an. Les baies sont récoltées une à une et déposées sur des espaces de séchage, en toile ou en nattes de vacoa, aménagés sur les toits ou à proximité de l'emplacement. Les grains doivent ensuite être pilonnés à la main et empaquetés et transportés jusqu'aux magasins.

Ces cultures fruitières s'inscrivent dans une esthétique des paysages : elles recomposent une nature réglée et civilisée, qui ravit tous les sens des résidents et de leurs visiteurs. Dans cette « *économie scénique* »[144], La Réunion se rêve alors en un immense jardin odorant, une île édénique où règne un esclavage doux. Colons et administrateurs multiplient les introductions d'arbres fruitiers en provenance d'Asie et d'Amérique, acclimatés dans des jardins botaniques, avant d'être distribués aux colons.

La gestion de la main d'œuvre obéit à une stricte rationalité instrumentale et industrielle. Dans la mesure où les profits de l'Habitation reposent sur une croissance extensive et où les approvisionnements en esclaves sont réguliers et relativement moins chers que l'élevage, les propriétaires suivent un objectif principal : extraire de ces corps le maximum de revenus ou à défaut des flux suffisants pour couvrir les coûts d'acquisition et d'entretien pour amortir et rentabiliser cet investissement humain. Assimilés et traités comme

[142] Cité par Albert LOUGNON. *L'Ile Bourbon pendant la Régence*. p.91.

[143] Jean-Luc BONNIOL et Jean BENOIST. *Un ordre étagé mis à bas. Contribution à une ethnologie des paysages à la Réunion*

[144] Mimi SHELLER. *Consuming the Caribbean : from Arawaks to zombies*. p.47

des outils, l'espérance de vie productive des esclaves est très limitée. Elle ne dépasse pas 8 ans à la Barbade et une dizaine d'années à La Réunion et dans les Caraïbes.

La colonisation se grave dans les corps et les temporalités. La vie des esclaves est modelée par les exigences productives. Un coup de canon ou une cloche retentit au lever du jour, leur ordonnant de se tenir prêt à l'appel et à l'examen quotidien ; ils sont ensuite répartis en bandes et dirigés vers le carreau cible, sur lequel ils s'activent jusqu'au coucher du soleil ; à l'exception d'une pause de midi durant laquelle les esclaves en profitent souvent pour se livrer à des activités propres.

Naturellement, cette division du travail rationalisée est un modèle qui ne prévaut que dans les grandes exploitations. Faute de ressources, les petits propriétaires sont contraints de violer les fondements de leur statut en s'impliquant directement et physiquement dans les activités productives. Claude Wanquet rapporte le témoignage d'un mémorialiste en 1785 , insistant sur le déshonneur associé au travail : *« J'ai vu des officiers de milice n'ayant que quatre noirs travailler avec eux à piocher la terre et, sitôt qu'ils apercevaient quelqu'un, quitter la pioche et se promener de long en large derrière les noirs comme s'ils commandaient un bataillon de mili*ce »[145]

4) Les espaces des esclaves

Les Habitations hébergent une dernière forme d'activités, trop souvent négligée : les productions autonomes, de subsistance des esclaves. Dans la plupart des colonies insulaires, ces derniers bénéficient d'un petit jardin à proximité directe de leurs habitations, sur lequel ils cultivent des céréales, des légumes, des légumineuses, des tubercules et des épices, et élèvent des poules et de petits porcs qui assurent un complément indispensables aux rations distribuées par les propriétaires. Dans certaines îles, les planteurs se déchargent complètement de cette charge d'entretien en concédant aux esclaves l'exploitation de défrichés, sur les pentes et à proximité des ravines[146]. Entretenus durant les pauses journalières et le dimanche, ces jardins reflètent la diversité des influences traversant les plantations : ils mêlent des espèces africaines (millet, sorgo), caribéennes (bananes, manioc, pommes de terre, patates

[145] Claude WANQUET. *Histoire d'une révolution. La Réunion 1789-1803***.** p.191

[146] Riva BERLEANT-SCHILLER. From labour to peasantry in Montserrat after the end of slavery In Karen FOG/OLWIG (dir). *Small islands, large question : society, culture and resistance in the post-emancipation Caribbean*. p.54

douces, maïs, tabac), cultivés selon des principes métissés. Observant les jardins des esclaves en 1822, Auguste Billiard, insiste sur les associations culturales judicieuses pour préserver et enrichir le potentiel productif des sols, grâce aux apports d'azote des légumineuses : « *On a soin pour conserver la fraîcheur du sol, de semer entre les rangs de maïs, des citrouilles, des concombres, des pois du Cap, des pois amers et des haricots* ».[147] Dans les Caraïbes, les esclaves ont en outre l'opportunité de vendre leurs productions excédentaires sur des marchés hebdomadaires et ainsi d'accumuler un petit pécule leur permettant d'améliorer l'ordinaire et dans certains cas d'acheter leur liberté[148]. Ces jardins jouent un rôle clé dans l'autonomisation des esclaves. Face aux tentatives d'objectivation, ils offrent un espace de maîtrise et d'accomplissement, où chacun peut organiser librement son travail, disposer de ses fruits et échapper relativement à l'état de dépendance qu'induit la distribution des rations. Ils renforcent les liens entre esclaves à travers des échanges réciproques ou commerciaux, contrecarrant les techniques d'atomisation. En l'absence de relations de parenté biologique, les esclaves composent de nouvelles filiations, reconstituent des familles élargies liées par des obligations mutuelles[149]. Les femmes sont les premières actrices et bénéficiaires de cette autonomisation : elles réalisent l'essentiel de la production et de la distribution et nouent, grâce aux marchés, des relations sociales à l'extérieur des Habitations. La reconnaissance de ces activités permet de rompre avec les discours coloniaux ontologiques et passivants, entretenus encore aujourd'hui par des figures tutélaires de la recherche réunionnaise telles que Prosper Eve qui décrit « *l'esclave* » comme « *un cadavre vivant* », un « *outil animé* » qui « *a juste ce qu'il faut d'individualité pour reconnaître son néant et la souveraineté du maître* »[150].

C - Des révolutions sucrières ?

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, La Réunion connaît des mutations profondes de son économie avec la montée en puissance de l'industrie sucrière. Deux phases distinctes se succèdent. Jusque dans les années 1860, le sucre s'intègre dans le dispositif d'Habitation, dont il ne modifie les logiques qu'à la marge. A partir de cette date, l'institutionnalisation des

[147] Cité par Philippe PLUCHON. Le maïs à La Réunion : des origines au XXe siècle In Claude WANQUET. *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à la Réunion*

[148] Bonham RICHARDSON. *The Caribbean in the wider world. 1492-1992. A regional geography.* p.68

[149] Barbara BUSH. *Op cit*. pp.84-87

[150] Prosper EVE. *Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne*. p.117

plantations intégrées et des usines centrales confère à l'économie une orientation capitaliste de plus en plus affirmée.

1) Une nouvelle spécialisation sucrière

L'économie réunionnaise partage avec les colonies espagnoles de Porto Rico et de Cuba la particularité d'une conversion tardive au sucre.

a) Le déploiement du sucre

Le basculement de La Réunion dans le sucre est tout à fait graduel. Comme pour le café, le développement des productions s'explique par une évolution du contexte réglementaire et du marché mondial, qui entre en phase avec les ambitions des colons. A la fin du XVIIIe siècle, l'île traverse une très grave crise qui marque l'effondrement de l'orientation caféière[151] et laisse les colons à la recherche d'une nouvelle spécialisation rémunératrice. Or, dans le même temps de vastes opportunités économiques s'ouvrent : en 1810, la France perd Saint Domingue qui assurait alors 81% des importations de sucre en France[152]. Et en 1815, l'abandon de Maurice, la « perle de l'Océan Indien, aux Anglais, libère La Réunion de sa fonction subalterne de grenier et de l'interdiction de produire du sucre. Des pionniers fortunés lancent alors les premières expérimentations. En 1817, Charles Desbassayns introduit le premier moulin en fer animé par une machine à vapeur. Et la très forte rentabilité de la culture lui confère alors un grand pouvoir d'attraction.

Figure 56 Evolution du nombre de sucreries par type d'énergie[153]

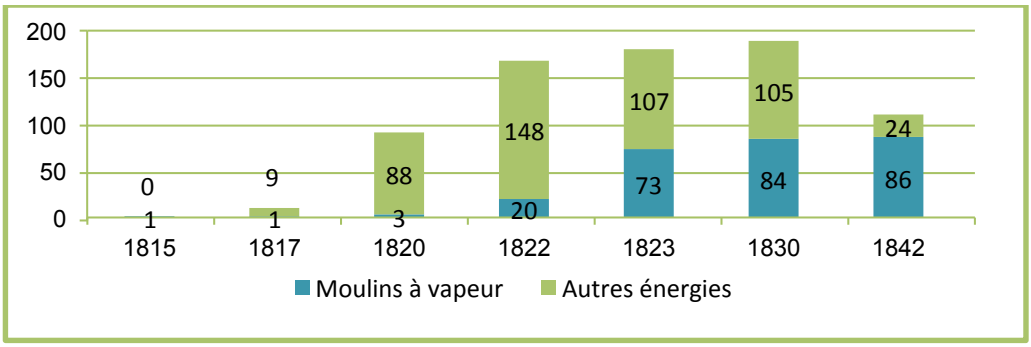

[151] Nous reviendrons dans le prochain chapitre sur les mécanismes et les conséquences de cette crise.

[152] Jean-François GERAUD. *Des habitations-sucreries aux usines sucrières, la « mise en sucre » de l'ile Bourbon (1783-1848). Tome I.* Thèse de doctorat d'Histoire. p.18.

[153] Jean-Marc CHASTEL. *Le rôle des institutions dans l'évolution de la filière canne à sucre à la Réunion*.

Initialement, le sucre n'est qu'une spécialisation complémentaire, qui se fond dans le moule de l'Habitation et de ses logiques patrimoniales et tributaires.

Figure 57. Structure des surfaces cultivées(en ha)[154]

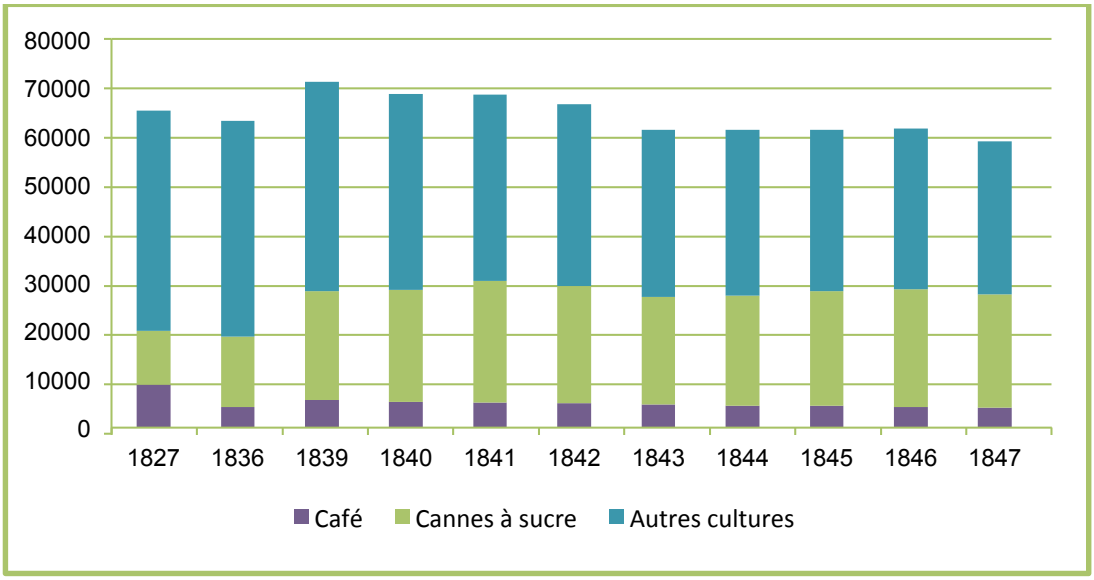

La donne change dans la deuxième moitié du XIXe siècle, où surgit une série de bouleversements.

En premier lieu, l'abolition de l'esclavage proclamée en 1848, qui cède la place au salariat. Salariat très spécifique, puisqu'il n'est pas adossé à un marché du travail libre. L'abolition de la traite en 1817 provoque une explosion du coût des esclaves qui entrent désormais en contrebande. Anticipant la raréfaction future des approvisionnements et désireux de préserver la rentabilité de leurs entreprises en écartant les improductifs et en renforçant l'offre de travail pour contraindre les ambitions salariales des affranchis, les planteurs tentent d'obtenir des livraisons d'engagés depuis les comptoirs français et anglais d'Inde. Une première tentative, amorcée en 1818, est interrompue en 1839 par les autorités britanniques, indignées par le traitement esclavagiste des engagés. En 1849, l'émigration reprend et explose à partir de 1860, suite à la signature d'une convention entre les autorités françaises et anglaises. L'engagisme de la deuxième moitié du XIXe siècle reprend les

[154] D'après Quang HO. Données statistiques et hypothèses économiques sur la traite, les affranchissement et le prix des esclaves à la Réunion (1837-1847). Cahiers des Anneaux de la Mémoire n°2. 2000.. p.69 et Sudel FUMA. *Ile à Sucre*. p.37

principes de l'institution en vigueur au XVIIe : des Indiens ruinés par la déstructuration économique provoquée par la colonisation britannique et la croissance démographique, sont recrutés, plus ou moins volontairement, par des mestrys qui les livrent aux intermédiaires exportateurs**.** Les engagés sont liés à un planteur par un contrat renouvelable de 5 ans, durant lesquels ils abandonnent une partie de leurs droits civils contre le versement d'un salaire mensuel et, en fin de contrat, d'un pécule et la prise en charge de leur voyage retour ou l'octroi d'une petite parcelle. Durant leur contrat, ils ne peuvent quitter la plantation sans l'autorisation de leur employeur, mais ce dernier, en vertu de l'article 3 de la convention « *aura le droit de céder et de transporter, quand et à qui bon lui semble le présent engagement de travail contracté à son profit* »[155]. Ainsi réifiés, les engagés connaissent une situation proche de celles des esclaves : ils vivent dans les mêmes paillottes et calbanons, portent les mêmes vêtements, sont soumis aux mêmes tâches et font l'objet de brimades et parfois de sévices lorsqu'ils réclament la stricte application de la législation, particulièrement le paiement des salaires et le respect du temps de travail contractuel. En 1847, le Procureur du roi constate que les planteurs utilisent à leur encontre « *des stimulants qui ne sont pas en usage chez les hommes libres* » et conclue que « *peu d'habitants ont bien compris la position de ces travailleurs libres. Presque partout on les a traités comme des esclaves des habitations* »[156]. L'apparente continuité masque la révolution de la monétarisation rapide du dispositif de plantation qui contraint désormais les planteurs à détenir des liquidités pour payer les salaires.

Parallèlement, les marchés extérieurs connaissent des évolutions marquées. Sous l'impulsion de l'Angleterre, le libre-échange gagne du terrain et met à mal le revers positif de l'Exclusif pour les colonies : la garantie d'un accès préférentiel voir d'un monopole sur le marché national. La Réunion se trouve alors confrontée à la concurrence des anciennes colonies sucrières – illusoire puisque leurs coûts de production sont sensiblement supérieurs – mais surtout des nouveaux entrants espagnols dotés d'équipements très modernes et des producteurs nationaux de sucre de betterave qui montent en puissance dans la deuxième moitié du XIXe siècle et réclament l'application d'un régime douanier différencié pour assurer les progrès agricoles et industriels des campagnes. Contrairement au café et aux

[155] Michèle MARIMOUTOU. *Les engagés du sucre.* p.65.

[156] Cité par Sudel FUMA. *De l'Inde du Sud à l'Ile de La Réunion. Les Réunionnais d'origine indienne d'après le rapport Mackenzie*. Pp19-20.

épices, où le terroir, la variété et la qualité des processus productifs assurent une certaine différenciation des produits, le sucre est un produit standardisé et les parts de marché des producteurs sont déterminées par la seule compétitivité-prix. Dans ce contexte, les planteurs réunionnais doivent se doter d'un instrument de production performant et industriel, générant des économies d'échelle : d'une usine à vapeur, alimentée par un large bassin de production et une main d'œuvre en nombre suffisant. La naissance de ces grandes plantations intégrées est favorisée par deux autres facteurs. D'une part, le versement d'une indemnité aux propriétaires d'esclaves lors de l'abolition, calculée par tête, qui renforce les liquidités des grands planteurs et marginalise les petits. D'autre part, la constitution d'un système bancaire et financier local, alimenté par la mise en réserve d'une partie de l'indemnité. La loi du 30 avril 1849 instaure dans chacune des vieilles colonies, une banque en charge de l'émission monétaire et du financement de l'industrie sucrière, par l'octroi de prêts à court terme et d'avances sur récoltes[157]. La Banque de La Réunion, se double, à partir de 1860, d'un établissement spécialisé dans les prêts à long terme : le Crédit colonial. Tous deux favorisent la concentration : ils mènent une politique de rationnement du crédit, et retiennent comme corollaire principal la propriété foncière et les biens de production sucriers, hypothéqués. Le Crédit colonial s'adresse exclusivement aux usiniers.

Une première phase de concentration foncière s'accomplit au détriment des petits Habitants qui ne possèdent pas les capitaux et les liquidités suffisants pour suivre le rythme de la transformation. En 1848, les petits propriétaires de moins de 5 ha représentent désormais 61,4% des effectifs contre 26,2% en 1773. Mais seulement 4% des superficies foncières, alors que 4% des propriétés (dépassant 100 ha) concentrent 58,51% des terres[158]. La taille médiane chute de 13,4 à 2,23 ha.

[157] Quang HO. *Histoire économique de l'île de la Réunion (1849-1881) Engagisme, croissance et crise.* p.

[158] Nicolas TEUMA. L'élevage bovin à La Réunion : étude des nouvelles pratiques d'exploitations et leurs conséquences sur la protection de l'environnement. L'exemple de la Plaine des Cafres et de la Plaine des Grègues. DEA : Lettres et Sciences Sociales – Anthropologie. p.22.

Figure 58. Structure de la propriété foncière en 1848 [159]

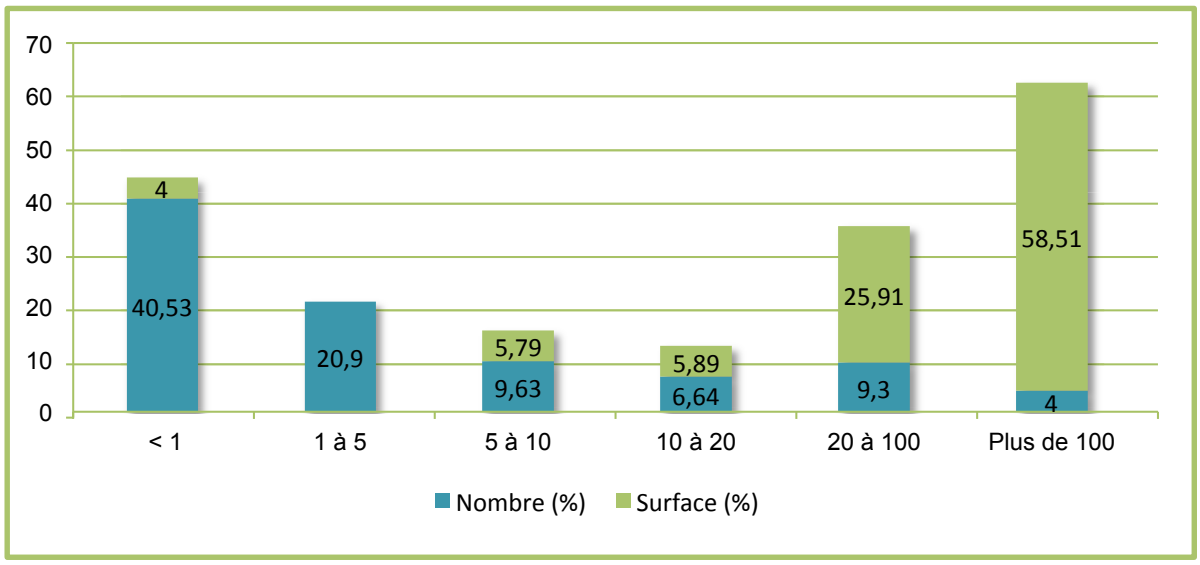

En 1860, plus de 80% de la population recensée comme blanche fait désormais face à la pauvreté[160]. La logique patrimoniale guide encore largement les décisions des planteurs : petits et moyens propriétaires cherchent à préserver l'héritage familial et leur statut dans une société qui les marginalise de plus en plus. Mais des évolutions marquées transparaissent. Le cas de la famille Desbassayns illustre la persistance parmi les grands propriétaires d'une recherche de prestige (symbolisée notamment par l'alliance matrimoniale conclue avec Joseph de Villèle, futur Premier Ministre de 1821 à 1828**)** et l'affirmation d'une orientation plus capitaliste, d'accumulation, à travers la diversification des investissements et des placements financiers, notamment aux Etats-Unis. Comme dans les Caraïbes, l'absentéisme progresse parmi les grands propriétaires, qui vivent de plus en plus dans les villes, à distance des plantations vis-à-vis desquelles ils entretiennent un rapport distant et utilitariste. Confiées à des gérants, les plantations deviennent des instruments dont il faut maximiser la rentabilité.

b) Une agriculture rationalisée

Le passage du café et des épices à la canne à sucre marque moins une rupture qu'une exacerbation et une rationalisation de la simplification écologique et de l'hétéronomie qui pèse sur les travailleurs. Les processus productifs visent désormais l'intensification de la

[159] Daniel LEFEVRE. *Op cit.* p.168.

[160] BOURQUIN Alexandre, Une catégorie sociale face à la révolution juridique : les Petits-blancs de l'île de La Réunion In Edmond MAESTRI (dir.) *Esclavage et abolitions dans l'océan indien. 1723-1860.* p.380

productivité et des rendements, et la minimisation des coûts afin d'améliorer la rentabilité des domaines.

De toutes les cultures, la canne est probablement celle qui entretient les relations les plus étroites avec les principes modernes de division, de standardisation et d'automatisation, qui feront les succès des industries européennes. Tout producteur est confronté à une contrainte indépassable : la richesse en sucre des cannes est déterminée tant par les propriétés des sols que par les délais qui séparent la coupe du pressage. La canne est une culture exclusive, sarclée et saisonnière, qui exige l'élimination de la couverture végétale et provoque l'exposition à nu du sol lors de la coupe. Et la productivité d'une plantation dépend étroitement de l'organisation du travail. Comme pour le café et les vivres, les planteurs délimitent des carreaux sur lesquels se déploient des bandes. Jusque dans la deuxième moitié du XIXe siècle, la mécanisation est quasi-inexistante. La grande bande n'utilise pas de charrues[161] tractées par des animaux, mais creuse à la houe et la pioche des trous dans lesquels la petite bande place du fumier et de jeunes pousses de canne, qui donneront en moyenne entre 5 à 7 repousses annuelles, avant de subir une dégénérescence trop marquée. La petite bande se charge ensuite d'éradiquer les espèces concurrentes et les rats. Après 15 à 20 mois de croissance, vient le moment de la coupe. Les exigences de la canne gouvernent alors les rythmes de la vie sociale : les journées de travail peuvent atteindre 18 heures et les moulins tournent 24 heures sur 24. Pour déclencher une montée de sève, la grande bande brûle les cannes peu avant la coupe, avant de les abattre une à une au sabre. La pénibilité de cette tâche est difficilement imaginable : les cannes atteignent 2 à 3 mètres et forment des buissons continus où règnent une chaleur et une humidité suffocantes et où pullulent les fourmis rouges. Pliés en deux, les coupeurs doivent sectionner les cannes à la base, et constituer des tas. La petite bande retire alors les pailles des cannes, les entasse alors en bordure de carreaux, où des esclaves puis des salariés chargent des charrettes, de une à deux tonnes, tirées par des bœufs éreintés jusqu'aux moulins.

[161] Danielle BEGOT. Le planteur vigilant et l'atelier fortuné : Jean-Baptiste Poyen de Sainte-Marie et les « Conseils d'un vieux planteur et aux jeunes agriculteurs des colonies » IN Danielle BEGOT (dir). *La plantation coloniale esclavagiste. XVIIe-XIXe siècles.* p.58

c) Les progrès de l'industrialisation

La rationalisation concerne également le traitement industriel des cannes. Les anciennes colonies à sucre des Caraïbes ont apporté des perfectionnements notables aux moulins mécaniques rapportés du Brésil : substitution du fer au bois, invention de presses horizontales extrayant plus de jus que les cylindres verticaux, etc. Elles améliorent les batteries de cuisson et les étapes de la production industrielle du sucre, de la clarification des sirops à la cristallisation. Les colonies expérimentent bien plus tôt la révolution industrielle que les économies métropolitaines : dès 1769, la première machine à vapeur de Watt est adaptée en Jamaïque. Mais cette technologie demeure marginale dans les colonies anglaises et françaises : en 1808, seules 3 usines fonctionnent à la vapeur en Jamaïque et en 1894, seuls 1/5 des usines de la Barbade, la moitié des établissements de Tobago et 3/5 de ceux de St Kitts et Nevis utilisent cette source d'énergie[162]. Comme dans les Caraïbes de la fin du XVIIe siècle, chaque Habitant de La Réunion cherche à se doter initialement d'un moulin pour broyer ces propres cannes. Jusqu'en 1830, dominent des moulins mécaniques animés par des bœufs et des esclaves, bientôt remplacés par des usines vapeur. Les Réunionnais ne se contentent pas d'acheter des machines européennes standards ; des ingénieurs comme Wetzell tropicalisent les technologies et les adaptent à la taille relativement réduite des plantations. Cet engouement se traduit par une forte croissance du nombre de machines-vapeur dans l'île.

Figure 59. Evolution du nombre de moulins à vapeur à La Réunion :

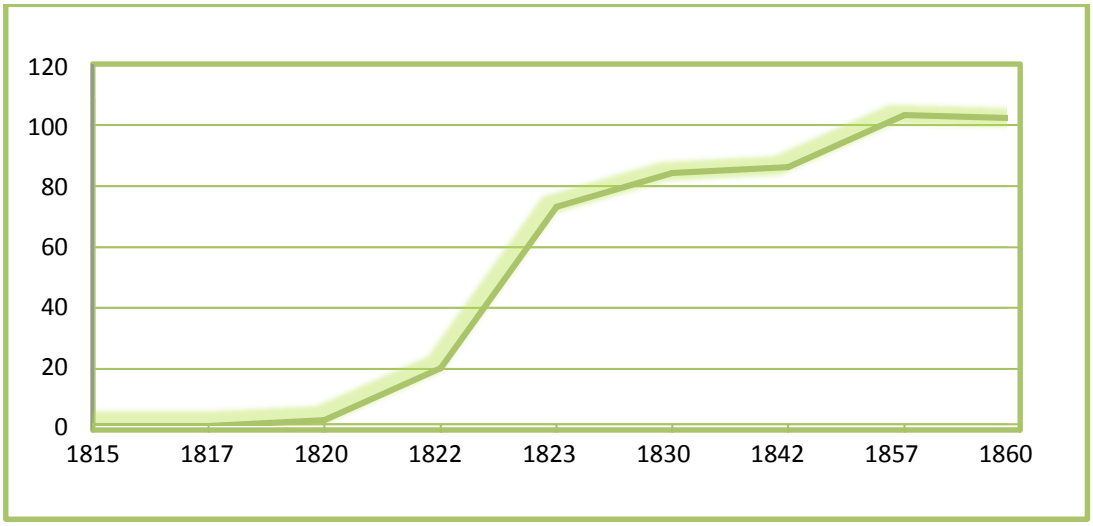

[162] Eric WILLIAMS. *Op cit*. p.392

Les cannes sont d'abord broyées pour en extraire le jus, ou « vésou », qui passe ensuite dans une série de chaudrons, chauffés par la combustion des résidus de canne, la bagasse, afin d'en extraire les impuretés, de le clarifier et d'assurer sa cristallisation. Pour améliorer la quantité et la qualité des sucres extraits, les industriels développent de nouveaux instruments ; en 1830 apparaissent les premiers filtres, et en 1854 la première centrifugeuse[163].

2) L'invention des plantations intégrées et des usines centrales.

Les transformations les plus spectaculaires des économies de plantation surgissent dans un contexte de crise. A partir de 1815, les Caraïbes anglaises s'enfoncent dans une longue crise structurelle. L'une des réponses envisagées est alors la concentration de l'outillage industriel dans des usines centrales, alimentées par de multiples plantations exclusivement centrées sur les opérations agricoles. La séparation de la culture et de la transformation peine à s'imposer, car elle entre en contradiction avec le mythe de l'Habitation autosuffisante et le désir d'indépendance des planteurs, et exige des dépenses d'investissements insupportables pour des îles ruinées. La construction de ces usines sera donc d'abord le fait d'acteurs extérieurs au jeu colonial. En 1843, un industriel français, Paul Daubrée, investit 1 million de francs en Guadeloupe dans deux usines centrales ; initiative suivie par la « Société Royale des Antilles », société anonyme disposant d'un capital social de 6 millions, qui installe quatre usines dans l'île[164]. En 1878, la Colonial Sugar Company détient plus de la moitié des plantations de Trinidad et du Guyana et impose la concentration des exploitations qui passent de 142 en 1866 à 32 en 1936[165]. La crise offre des opportunités pour de grandes firmes commerciales multinationales naissantes, adoptant une stratégie d'intégration verticale. La perte de contrôle de la plantocratie caractérise la plupart des colonies. En 1900, en Guadeloupe, 3 sociétés anonymes – la Société Industrielle et Agricole de Pointe à Pitre, la Société Anonyme des Usines de Beauport et la Société Marseillaise des Sucreries Coloniales – possèdent plus de 30 000 ha et produisent les 2/3 du sucre. Il en est de même à Cuba, où en

[163] Emile HUGOT. Histoire sucrière de Bourbon In Association Réunionnaise pour le développement de la technologie agricole et sucrière. *Panorama agricole et sucrier. 1978-1988*

[164] Alain BUFFON. *Monnaie et crédit en économie coloniale : contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe. 1635-1919*. pp.227-230

[165] William CLAYPOLE et John ROBOTTOM. *Caribbean Story. Volume 2 : The Inheritors*. p.21

1920, 4 entreprises américaines tiennent 46% des terres sucrières[166]. A La Réunion, la grande crise sucrière de 1867 à 1919 impulse une nouvelle phase de polarisation à mesure que se multiplient les faillites des planteurs lourdement endettés auprès des organismes de crédit et des négociants. Au fil des expropriations, le Crédit Foncier Colonial constitue un patrimoine colossal de 5 762 ha (dont plus de 2 373 en cannes) en 1873, chiffre porté à 10 405 ha en 1898, soit le tiers des surfaces cultivables de l'île. De Kerveguen, deuxième propriétaire, détient à la même époque 7 643 ha[167]. Dans les années 1920, le démantèlement de l'empire foncier de ce dernier consacre la disparition de la domination des grands domaines familiaux., au profit des acteurs étrangers – comme la Société Maurice-Réunion détenue par des Anglais – ou de nouveaux exploitants issus des activités commerciales comme Léonus Bénard ou Anatole Hangot, négociant et agent de change, ou encore de sociétés hétéroclites comme la Société Coopérative Sucrière du Quartier Français établie en 1923 par des négociants, des techniciens et des propriétaires moyens[168]. A cette date, seul le tiers des terres appartiennent encore à des Réunionnais[169]. Et en 1938, les Sucreries de Bourbon, le groupe Bénard et les Sucreries coloniales (ex. CFC) assurent à eux seuls 72,2% de la production de sucre[170].

L'entrée des établissements commerciaux et financiers étrangers est conflictuelle. Les planteurs conduisent l'affrontement contre ces étrangers qui remettent en cause leur hégémonie sur l'économie coloniale, en mobilisant par exemple leurs leviers politiques au profit d'une stratégie de cantonnement. En 1898, Louis Brunet, grand planteur et élu au Conseil Général déclare : « *L'heure des comptes à sonner. Ici il n'ya que deux partis : celui de la Colonie et celui du Crédit Foncier colonial* »[171]. Mais cette opposition reflète moins l'antagonisme de deux mondes qu'une concurrence entre deux acteurs aux rationalités de plus

[166] Michael SLEEMAN. Sugar in Barbados and Martinique : a socio-economic comparison In Paul SUTTON (dir.) *Dual legacies in the contemporary Caribbean : continuing aspects of British and French dominion*. p.64.

[167] Sudel FUMA. *Un exemple d'impérialisme économique dans une colonie française au XIXe siècle : L'ile de la Réunion et la société du Crédit Foncier Colonial*

[168] Quang. HO. *La Réunion (1882-1960) Histoire économique. Colonage, salariat et sous-développement.* p. 121.

[169] Daniel LEFEVRE. *L'organisation de l'espace à Maurice et à La Réunion. Etude de géographie comparée*. p.198.

[170] Wilfrid BERTILE. La Réunion département français d'outre-mer, région ultrapériphérique européenne. Tome 1.

[171] Sudel FUMA. *Op cit*.

en plus proches pour le contrôle des actifs et de l'économie. Pour contrecarrer l'éclatement des domaines familiaux lors des héritages, de grands propriétaires établissent à leur tour des sociétés par actions, à l'image de la Société Léonus Bénard, établie en 1924, centrée autour des domaines de Pierrefond et du Gol[172]. La logique patrimoniale et tributaire est désormais reléguée au second plan face à une logique capitaliste de plus en plus affirmée. Pour les établissements de crédit comme le CFC, l'enjeu est de préserver la valeur de domaines invendables et d'extraire des flux de revenus suffisants pour couvrir les coûts d'administration, en procédant notamment au remembrement des terres autour d'une usine centrale. Les grands propriétaires s'engagent dans cette même démarche optimisatrice, qui s'exprime spatialement par l'horizontalisation des domaines : l'abandon des parties hautes des Habitations au profit d'une concentration et d'une extension latitudinale des terres les plus fertiles, plates et accessibles, à travers des rachats et des échanges de parcelles. Cette recherche de productivité s'exprime par la réduction du nombre des usines :

Figure 60. Usines sucrières en fonctionnment selon le type d'énergie utilisée[173]

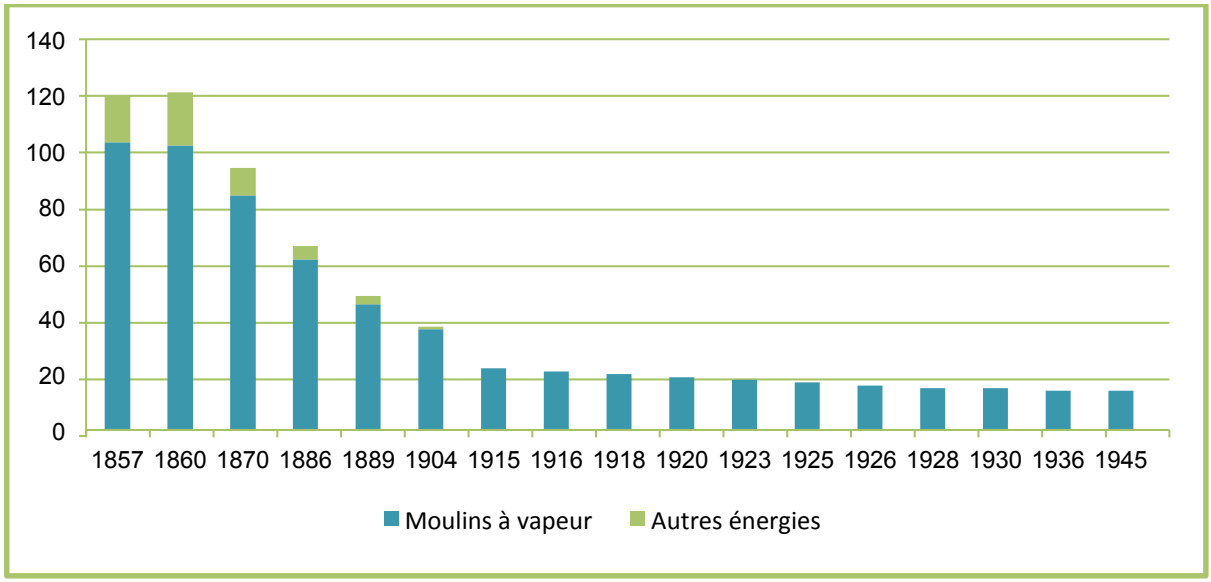

Seules les colonies espagnoles connaissent une évolution aussi rapide. Entre 1860 et 1895, le nombre de moulins chute de 1318 à 250 à Cuba ; alors que Porto Rico passe de 550 à 13 usines entre 1870 et 1910[174].

[172] Gislain SOUBADOU. *Irrigation et aménagement rural à l'Ile de La Réunion*. p.29

[173] Jean-Marc CHASTEL. *Op cit*.

Cette nouvelle organisation de l'espace s'accompagne d'une différenciation des modes de faire-valoir. Sur les zones marginales s'impose une nouvelle forme de métayage : le colonat partiaire. Confrontés en 1882 à la dénonciation des conventions d'engagisme qui liaient les autorités réunionnaises et anglaises, et à la raréfaction relative des ouvriers agricoles qui modifie le pouvoir de négociation en faveur des salariés et renchérit le coût du travail, les grands planteurs réinventent leurs stratégies d'exploitation. Pour fidéliser les ouvriers productifs et renforcer leur compétitivité, ils concentrent leurs ressources sur les terres centrales et allouent à une clientèle de cultivateurs une parcelle, les instruments, les boutures et les intrants nécessaires pour se livrer à la culture familiale de la canne. Les colons n'ont pas le choix des cultures et des techniques employées : ils font l'objet d'un encadrement strict par des gérants et doivent livrer la totalité de leur production dans la plantation du patron, qui prélève le tiers du produit de la récolte. Théoriquement, ces parcelles sont suffisantes pour assurer la subsistance familiale, mais dans les faits les colons dépendent étroitement du complément de revenus qu'offre la coupe de la canne et forment le gros des journaliers mobilisés par les plantations. L'intérêt économique du colonage est donc triple : réduire les coûts d'exploitation en répercutant sur les foyers des colons l'entretien du potentiel productif, sécuriser des flux de main d'œuvre pour la coupe, libérer des ressources pour la modernisation des cultures. Cette institution apporte en outre, nous le verrons, une contribution décisive à la durabilité du dispositif de plantation en intégrant dans le théâtre économique et social des populations prolétarisées par la concentration et l'immobilisation des actifs et la succession des crises, tout en augmentant les surfaces cultivées et les ressources de la colonie, grâce à la diversification des productions et des exportations. Avec l'aggravation de la crise sucrière à la fin du XIXe siècle, les colons du sud de l'île, du Tampon jusqu'à Trois Bassins, se convertissent à la culture et la distillation du géranium, dont La Réunion devient la première productrice mondiale d'huile essentielle. Le vétiver, l'ylang-ylang, le tabac et l'artisanat en paille de chouchou complètent cette nouvelle spécialisation.

Les zones centrales, exploitées en faire-valoir direct, deviennent les laboratoires d'une nouvelle science agronomique tropicale, au service d'une biopolitique productiviste qui doit

[174] Manuel MORENO FRAGINALS. Plantations in the Caribbean : Cuba, Puerto Rico and the Dominican Republic in the late Nineteenth Century In Verene SHEPHERD et Hilary McD. BECKLES. *Op cit*. p.494

assurer la rentabilisation des nouvelles mégastructures en assurant l'approvisionnement massif et rapide en cannes riches en sucre, d'usines fonctionnant en continu pendant la saison de la coupe. L'objectif premier est le renforcement des rendements agricoles, par une autonomisation artificielle vis-à-vis des rythmes et des cycles écologiques.

Comme nous le verrons dans le troisième chapitre, les planteurs et administrateurs réunionnais entretiennent une véritable passion pour les expérimentations botaniques et horticoles et intègrent aisément les évolutions culturales, contrairement au portrait conservateur trop souvent dressé. Les inventaires de succession regorgent de traités agricoles et les planteurs des Mascareignes et des Caraïbes échangent fréquemment sur leurs pratiques, constituent des sociétés scientifiques, etc. Lorsque La Réunion opte pour la spécialisation sucrière, elle profite de l'avantage déterminant offert aux nouveaux-entrants : le recul sur deux siècles d'expériences caribéennes et l'accès à des techniques éprouvées. A la fin du XVIIIe siècle, les planteurs britanniques des plus vieilles colonies – confrontés à la chute des rendements et à la concurrence des terres neuves des îles sous le vent cédées par la France lors du Traité de Paris – et leurs homologues des Antilles tentent de remodeler des techniques productives relativement stables depuis le XVIIe siècle. L'une des premières préoccupations est la préservation de la fertilité des sols. Les planteurs recourent de plus en plus fréquemment à l'assolement, assurant la rotation des cultures de cannes, de céréales et de légumineuses sur les carreaux. Ils introduisent des cultures intercalaires de légumineuses, apportant l'azote nécessaire aux cannes. Les planteurs renforcent enfin les amendements organiques, fumier puis guano, acheminé depuis les Galapagos et les Seychelles. L'adoption du labour mécanique est beaucoup moins évidente : la charrue est expérimentée dans la plupart des îles, mais délaissée en raison de la topologie et de la structure des sols et du manque d'animaux de trait. La Réunion et les colonies espagnoles de Cuba et Porto Rico poussent plus loin le productivisme. Les sols font l'objet d'un labour mécanique qui trace de longs sillons horizontaux, perpendiculaires au sens de la pente. L'amendement chimique se généralise : les planteurs font parti des premiers utilisateurs d'engrais de synthèse à base d'azote, de soude et de potassium. En 1898, les sols du Crédit Foncier Colonial subissent en moyenne un apport de 430 kg de nitrate de soude, 500 kg de superphosphate de chaux, 40 kg de chlorure de potassium et 30 tonnes de fumier à l'hectare[175]. Les îles se dotent de réseaux d'irrigation pour

[175] Sudel FUMA. Un exemple d'impérialisme économique dans une colonie française au XIXe siècle : L'ile de la Réunion et la société du Crédit Foncier Colonial

sécuriser la croissance et la richesse en sucre de la canne. Enfin, dans un souci de rationalisation de la dépense, les processus productifs deviennent bien moins intensifs en travail, seule la coupe demeurant manuelle. Les domaines n'entretiennent plus qu'un nombre réduit de salariés permanents, et préfèrent recourir à une main d'œuvre saisonnière. L'intensité du travail est paradoxalement renforcée par l'abolition de l'esclavage : engagés et salariés ne constituent pas un capital à la charge du maître, qu'il convient d'amortir, mais des instruments temporaires dont il faut extraire le maximum de valeur. Pour augmenter le temps de travail et la productivité tout en réduisant les salaires, les planteurs introduisent un système de paiement journalier, à la tâche. D'après Hugh Tinker, les planteurs fixent des objectifs irréalisables ou nécessitant jusqu'à 15h de travail par jour[176] (alors que la durée réglementaire est fixée à 9h30) et les engagés sont soumis à des pénalités s'ils ne parviennent à les atteindre. Les conditions de travail et de vie ont peu évolué. Visitant les camps de travailleurs de l'usine du Gol dans son enfance, peu avant la départementalisation, Simon Lucas, futur président de la Ligue des Droits de l'Homme, est bouleversé par la dureté du spectacle : *« Il m'était très pénible de franchir toutes ces ordures, avec leurs relents d'excréments humains* (…) *dans une ambiance où il fallait se boucher les narines pour ne pas « dégobiller ». Je voyais et plaignais ces enfants nus et sales qui jouaient dans ces cours puantes, parmi les porcs en liberté et les chiens errants* (…) *Les malades éventuels et les blessés occasionnels, livrés naturellement au* (…) *tétanos, mourraient faute de soin, abandonnés à eux-mêmes* ».[177] Le même auteur insiste sur la survivance du fouet et des corvées parmi les instruments des commandeurs.

Enfin, les propriétaires s'attachent à accélérer la circulation et l'évacuation des cannes. A cette fin, ils investissent des sommes considérables dans l'acquisition de charrettes et d'animaux de traits, bœufs et mulets, et obtiennent du Conseil Général la construction d'une ligne de chemin de fer serpentant le long du littoral pour desservir les usines centrales.

3) Une économie complexifiée

Le dispositif de plantation en vigueur à La Réunion ne se limite pas au modèle d'une économie « appauvrie », résumée par la juxtaposition d'exploitations agricoles serviles repliées sur elles-mêmes. Son histoire est marquée par un mouvement dialogique de

[176] Hugh TINKER. *Op cit*. pp 184-187.

[177] Simon LUCAS. *Un petit créole et ses souvenirs*. p.158-159.

simplification et de diversification : l'institutionnalisation de la plantation marginalise, combat et favorise l'apparition de formes alternatives de production et d'échange.

a) La formation d'une paysannerie des Hauts ?

Quels que soient les efforts déployés pour contenir les fuites et traquer les déserteurs, le marronnage demeure une constante : des individualités et des groupes subsistent et s'auto-organisent dans les Hauts protégés par une géographie illisible et hostile pour les non-initiés. Au plus fort de la colonisation, les plantations s'étendent jusqu'à 800m d'altitude dans la côte sous le vent et 600m dans la côte au vent[178]. Au-delà de cette frontière, l'ordre et la civilisation s'effacent au profit d'un univers instable et inquiétant. Cette dualité du territoire opposant des Bas domestiqués par la plantation et des Hauts ensauvagés, se révèle dans la toponymie : communes et quartiers du littoral sont placés sous la protection symbolique de saints catholiques alors que les cirques et les pitons portent des noms d'origine malgache, attribués par les marrons. Mais à La Réunion, le grand marronnage demeure marginal face aux évasions de courte durée et les camps marrons vivent, nous l'avons vu, dans une dépendance étroite vis-à-vis des Habitations. Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, les autorités traquent systématiquement les marrons et l'extension de la colonisation vers les Hauts entrave tout processus durable d'auto-organisation. La situation est très différente de la Jamaïque, où en 1738, Anglais et marrons concluent un accord de paix qui prévoit le respect de la souveraineté de ces derniers sur les régions de Blue Moutains et de Cockpit country contre leur assistance militaire et la livraison de tout nouveau déserteur[179].

Terres de libération et d'expérimentations pour les marrons, les Hauts de l'île sont également un espace de relégation. Les dynamiques de concentration foncière s'accompagnent de la prolifération de micropropriétés, entretenue par la croissance démographique et les règles successorales. A La Réunion, s'applique la coutume de Paris qui prévoit une distribution égalitaire du patrimoine foncier entre les fils. Par la succession des successions, les grandes concessions initiales se morcellent, jusqu'à former d'étroites bandes parallèles. A la différence de l'île Maurice où domine le principe de primogéniture. La

[178] Louis-Thérésien CADET. *op cit.*

[179] Nicolas REY. En finir avec l'histoire occultée : les libérateurs de l'Amérique latine étaient Antillais. *Africultures*. n°67. Juin-Aout 2006. p.38

paupérisation des libres croît à un rythme exponentiel : 5% à la fin du XVIIIe, 20% en 1825, 60% en 1835, 70% en 1848[180].

Un mouvement de ciseau intervient entre le déclassement des propriétaires blancs et l'ascension sociale des affranchis. Si la population des « libres de couleur » croît régulièrement au cours du XIXe siècle grâce à une forte natalité, l'affranchissement demeure une pratique très marginale à La Réunion jusqu'en 1830 : 468 actes entre 1768 et 1786, 85 entre 1815 et 1830, 3 883 entre 1831 et 1848[181].

Figure 61. Evolution de la population de "libres de couleur"

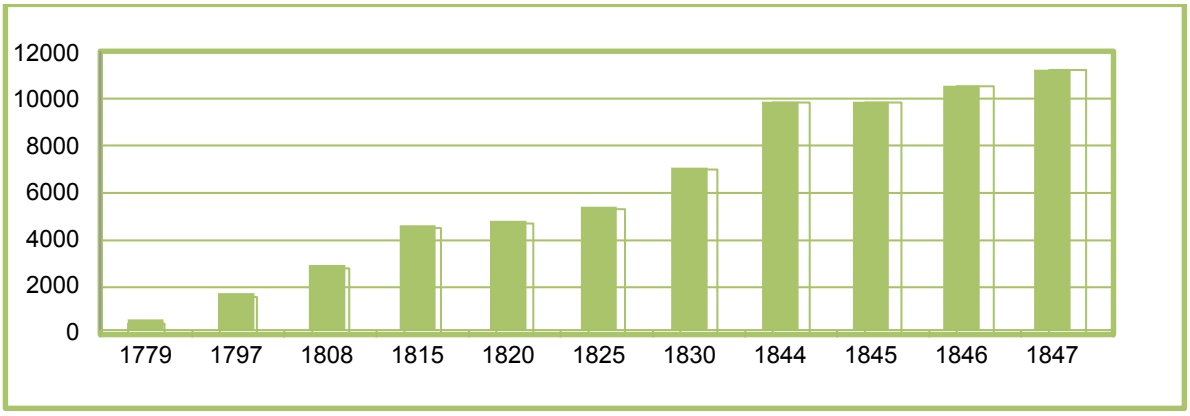

Cette catégorie ne représente que 6,9% de la population totale de l'île en 1830 ; et 24,7% de la population libre en 1827, alors que blancs et libres de couleurs font jeu égal dans les Antilles françaises à la même époque.

Figure 62. Structure de la population libre dans les îles françaises en 1826-1827

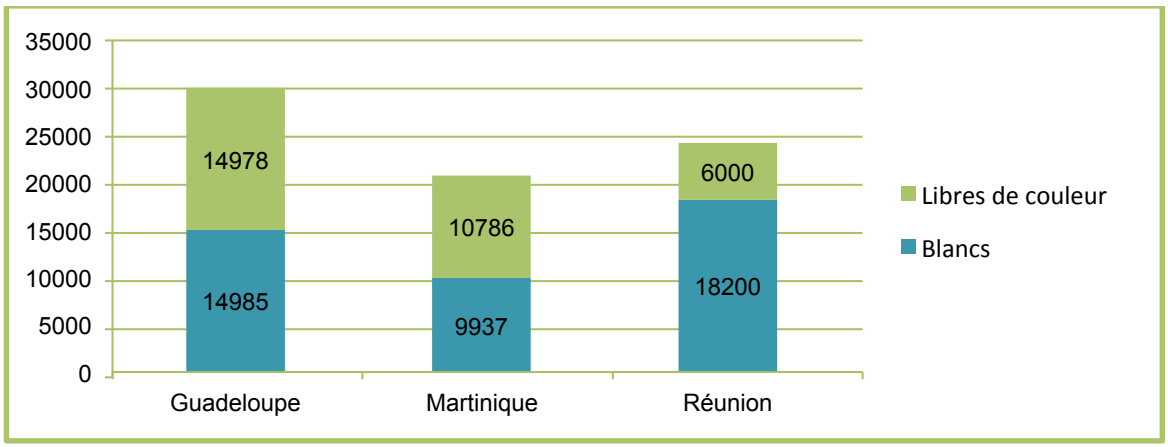

[180] Alexandre BOURQUIN. *Op cit*. p.380

[181] Danielle MILOCHE-BATY. *Op cit*. Tome II. p.585

Les femmes constituent la majorité des affranchissements : 161 sur 184 entre 1787 et 1793 ; 2 428 sur 3798 libérations d'adultes en 1831 et 1848 (63%) ; et des libres de couleur (470 sur 882 en 1788). L'affranchissement apparait en effet comme un instrument commode pour récompenser ou écarter des concubines et des enfants légitimes ; ce qui pousse, nous le verrons, les autorités à inventer des dispositions pour encadrer la libre administration des « biens » des maîtres. Cette surreprésentation s'explique aussi par un effet de proximité entre maîtres et domestiques qui contrecarre l'objectivation inhérente à la condition servile. Cette reconnaissance de la subjectivité vaut pour les commandeurs et les esclaves à talent dont les qualités individuelles leur permettent de s'extraire du « troupeau ».

Dans un objectif de dissuasion financière et de sécurisation de la colonie, les autorités exigent des Habitants la mise à disposition des instruments nécessaires à la couverture des besoins des affranchis : le versement d'un pécule ou d'une rente, l'octroi d'une concession sur des terres marginales et parfois d'esclaves. Un grand nombre d'affranchis continuent donc d'entretenir des liens étroits avec les plantations. Soit parce qu'ils y travaillent, soit parce qu'ils aspirent à reproduire le modèle qui structure leur imaginaire. François Lautret-Staub revient sur la trajectoire d'une famille d'affranchis, dont la mère, particulièrement favorisée par son maître, obtient deux terrains de 20 ha et 35 esclaves qui cultivent des vivres. Comme tout libre, son fils aîné Romain, cherche avant tout à préserver l'unité et à agrandir le domaine familial[182]. A cette fin, il devient régisseur d'une Habitation puis mobilise les capitaux accumulés pour moderniser son exploitation et la transformer en sucrerie. Brisée par la crise, son œuvre sera poursuivie par son fils aîné qui mobilise alors les techniques productives les plus modernes. Ces ambitions sont relativement fréquentes dans la colonie, où les libres de couleur représentent 777 des 5 415 propriétaires terriens de l'île[183]. Mais l'essentiel de ces propriétaires n'ont pas les ressources humaines et foncières suffisantes pour conduire d'autres activités que l'agriculture de subsistance. Selon Philippe Bessierre, en 1788, les 282

[182] François LAUTRET-STAUB. *Une famille de planteurs dans les hauts de Saint-Paul de 1848 à 1914*. Maîtrise : Histoire. Saint Denis : Université de La Réunion.

[183] ROSAMEL. *Notice statistique sur les colonies françaises*. cité par Sudel FUMA. Un racisme ordinaire… Réflexions sur quelques aspects du racisme dans la société coloniale réunionnaise au XIX siècle. p.11

propriétaires libres de couleur ne possèdent que de 575 esclaves, soit une moyenne de 2 contre 15 chez les réputés blancs[184].

Si les Habitants déclassés et leurs héritiers tentent initialement de maintenir leur statut par la reproduction du modèle de plantation et l'affirmation d'une blancheur fantasmée, ils entretiennent des relations de plus en plus étroites avec les Libres de couleur. Ce rapprochement des conditions se concrétise dans l'émergence d'une nouvelle catégorie dans les années 1820 : les « petits créoles ». Pour la plantocratie, ces derniers sont l'incarnation vivante d'une déchéance, d'un recul de la civilisation attesté par la dissolution des oppositions et des frontières. Les discours d'époque les placent systématiquement dans des décors naturels et insistent sur leur promiscuité avec les animaux et les Noirs. Clélie Gamaleya rapporte par exemple le témoignage de Ricard en 1821, selon qui ces pauvres « *cachaient leur misère et leur nudité dans des coins reculés, les encaissements des rivières, les forêts… Un grand nombre n'a d'asile que des cavernes et fissures des rochers où ils logent ; quelques branches d'arbres sur lesquelles ils placent des pailles forment la demeure de la plupart. Là, le père, la mère, les garçons, les filles, les petits-enfants logent pêle-mêle et peuplent comme des bestiaux*. (…) *Des femmes enfantaient dans un tas de paille, comme les pourceaux, à peine couvertes d'un morceau de linge qui ne dérobe point à la vue ce qu'il semble destinée à couvrir*. (…). *Des femmes de cette classe servent de concubines à des esclaves*. »[185]

Les années qui précèdent et suivent immédiatement l'abolition de l'esclavage décuplent les effectifs des populations reléguées. Sous l'influence libérale de la Monarchie de Juillet marquée par la politique d'Amélioration britannique, une série d'ordonnances assouplit notablement la législation sur les affranchissements. La loi Mackau, votée en juillet 1845, reconnaît le droit de propriété des esclaves et leur confère la possibilité de racheter leur liberté et celle de leurs proches. Ils peuvent alors constituer une épargne grâce à la vente du produit de leurs activités de culture et d'élevage déployées dans les « jardins de Nègres » et les petites parcelles attenantes aux cases. Entre 1844 et 1847, 1 386 esclaves achètent ou obtiennent leur

[184] Philippe BESSIERRE. *Les libres de couleur à Bourbon à la fin du XVIIIe siècle : Naissance d'un acteur dans le changement social*. p.49.

[185] Cité par Clélie GAMALEYA. *Op cit*. p.81

affranchissement[186]. Si, en 1842, seuls 13 des 308 affranchis sont recensés comme cultivateur (4,2%), en 1844, ce nombre s'élève à 299 soit 17% du total (dont 56% de femmes).

Avec l'abolition de l'esclavage, proclamée le 20 décembre 1848, les effectifs d'affranchis présents dans les plantations chutent drastiquement : sur les 45 698 esclaves recensés en 1848, seuls 15 483 concluent un contrat d'engagement avec un planteur[187]. Ce phénomène est la résultante de deux processus. D'une part, le rejet des plantations par les esclaves, en quête d'autonomie et refusant les salaires misérables offerts par les propriétaires. D'autre part, une politique résolue de substitution de main d'œuvre conduite par ces derniers : chasser des plantations les improductifs et importer un grand nombre d'engagés Indiens (dont les effectifs passent de 2 797 en 1847 à 16 585 en 1852). Une large part des affranchis se met alors en quête de terres et ouvre un nouveau front de colonisation sur les pentes supérieures, les cirques et les hautes plaines de l'île. Ils s'installent dans la réserve domaniale, sollicitent des concessions, squattent ou achètent à prix d'or les zones marginales des grandes plantations, délaissées au cours du remembrement foncier. D'abord combattues, ces installations font l'objet d'une tolérance de plus en en plus étendue et même d'un soutien public, notamment par l'intermédiaire du colonat, lorsque planteurs et autorités comprennent l'avantage que procurent la stabilisation de ces populations mouvantes sur des terres marginales et leur intégration dans le jeu de la plantation.

L'île Maurice connait une trajectoire singulière. Entre 1870 et 1920, les faillites et la modernisation des plantations conduisent au « Grand morcellement », dont les principaux acquéreurs seront ici les ex-engagés qui se livrent à leur tour à la culture de la canne. En 1921, plus de 93% des planteurs de l'île sont d'origine indienne et détiennent 35% des terres cultivées[188]

Les Caraïbes connaissent un mouvement analogue à La Réunion. Pour Sidney Mintz, les activités autonomes des esclaves sont l'une des résistances les plus répandues et efficaces.

---

[186] Quang HO. Données statistiques et hypothèses économiques sur la traite, les affranchissement et le prix des esclaves à la Réunion (1837-1847). Cahiers des Anneaux de la Mémoire. 2000. n°2.p.64

[187] Sudel FUMA. L'abolition de l'esclavage à La Réunion. Histoire de l'insertion des 62 000 affranchis de 1848 dans la société réunionnaise. p.48

[188] Ibrhami ALLADIN. *Economic miracle in the Indian Ocean. Can Mauritius show the way*? p.33.

L'appropriation éco-symbolique du territoire, l'accumulation d'un petit capital et la constitution de réseaux de connaissance posent les bases d'une «proto-paysannerie », régie par des codes propres[189]. Grâce aux lois libérales sur l'affranchissement, de nombreux esclaves avaient pu racheter leur liberté. Comme à La Réunion, le mouvement prend de l'ampleur lors de l'abolition, mais demeure très lié aux situations physiques et économiques des îles. A la Barbade et dans les îles plates sous-le-vent, les jardins des esclaves ne tiennent qu'une place réduite dans des plantations ; et les affranchis rencontrent de grandes difficultés pour acheter ou occuper des terres en raison du prix du foncier et d'une topographie qui les expose facilement aux expulsions. Ils sont donc contraints de se plier au salariat agricole ou de quitter les îles. Inversement, dans les régions montagneuses et boisées de Jamaïque et des îles au vent (Dominique, Sainte Lucie, Saint Vincent, St Kitts et Nevis), les propriétaires concèdent aisément des parcelles marginales, et une fois libérés, les affranchis parviennent à établir de petites communautés autonomes : dès 1845, 33 villages accueillent 19 000 personnes en Jamaïque[190] ; en 1861, plus de 65 000 personnes vivent dans 200 villages indépendants[191]. Après une phase de répression, cette néo-paysannerie progresse fortement de 1860 à 1930, profitant du démantèlement des plantations affectées par la crise et du recentrage des activités sucrières sur les terres les plus fertiles. Entre ces deux dates, la part de la population jamaïcaine détenant moins de 20 ha passe de 11 à 18% de la population totale[192]. Cette « nouvelle économie » mêle deux logiques : des productions de subsistance, familiales, reprenant et étendant les « jardins à Nègres » vouées aux échanges réciproques, dont le surplus est écoulé sur des marchés de proximité et dans les centres urbains, par l'intermédiaire de colporteurs ; des cultures marchandes, principalement de café, de cacao, de bananes, de citrons, de muscade, d'arrow-root et de coton. Si cette paysannerie s'inscrit indéniablement dans le dispositif de plantation, par la commercialisation de ses cultures qui représentent une part croissante des recettes d'exportations et la fourniture du travail saisonnier nécessaire à la coupe, elle jouit d'une très large capacité auto-organisationnelle, qui se révèle dans l'autogestion d'établissements scolaires, de coopératives, de banques informelles, ou encore

[189] Sidney MINTZ. *Caribbean transformation.* p.132

[190] Jean BESSON. Land, Kinship, and community in the post-emancipation caribbean : a regional view of the Leewards. In Karen FOG-OLWIG. *Op cit*. pp 76-86.

[191] William CLAYPOLE et John ROBOTTOM. *Op cit*. vol.2. p.10

[192] Woodville K. MARSHALL. Peasant development in the West Indies since 1838 In P.I GOMES. (dir). *Op cit*. pp.6-7

l'institutionnalisation de règles foncières propres. Comme le « Community Property System » en vigueur à Ste Lucie qui instaure une propriété familiale sur les terres afin d'éviter l'éclatement et l'appropriation individuelle[193].

Inspirés par les travaux de Mintz, certains auteurs, dans la foulée de Jean Benoist, ont tenté de calquer le concept caribéen de néo-paysannerie sur les réalités réunionnaises, d'identifier les traits structurants de cette contre-société supposée. Cette séparation binaire dissimule une constellation d'organisations, de modes d'occupation du foncier, de rationalités et une « *fluidité des rôles socioéconomiques* », où selon Pelletier, les individus se trouvent successivement ou simultanément dans une situation de propriétaire, de squatteur, de colon et de salarié[194]. Le point de convergence de tous ces acteurs réside dans un désir viscéral d'acquisition foncière. Dans une société coloniale, où la propriété conditionne la subjectivité, l'accès à la terre est un signe et un instrument d'autonomie. Comme les Habitants, ces populations reléguées sont animées par un « éthos de liberté »[195] et d'indépendance, attesté par un sur-attachement à l' « emplacement », que celui-ci soit occupé légalement ou non. Mais cet idéal est tempéré par une conscience de l'interdépendance. Interdépendance familiale et de voisinage d'une part : l'unité sociale et productive de base dans les Hauts n'est pas la famille nucléaire, mais le « quartier ». Comme dans les bas, l'organisation de l'espace s'effectue autour du père de famille, qui reproduit l'acte fondateur de la colonisation en distribuant des terres à ses fils ; les filles étant sommées de se marier et de rejoindre la lignée de leurs époux. Relations de parenté et de voisinage se fondent donc dans un même ensemble d'interconnaissance panoptique, où chacun se livre et s'expose à l'observation normative de l'autre et œuvre pour la conquête et la préservation d'une réputation. La dimension familiale et « patri-virilocale » des quartiers est gravée dans la toponymie, puisque rues et chemins portent encore aujourd'hui le nom de leurs principaux résidents. Si chaque foyer conduit les activités quotidiennes indispensables à la subsistance, des relations de réciprocité, non-monétarisées, interviennent pour la construction des habitations, la réalisation de grands

[193] Yvone ACOSTA et Jean CASIMIR. Social origins of the counter-plantation system in St Lucia. In P.I GOMES. (dir). *Op cit*. p.39

[194] J. PELLETIER. *La Chaloupe. Unités domestiques et rapports de parenté.* p.22.

[195] Paul OTTINO. Quelques réflexions sur les milieux créoles réunionnais In Bernard CHERUBINI. *La recherche anthropologique à La Réunion. Vingt années de travaux et de coopération régionale*

travaux de culture ou encore sous la forme d'échanges alimentaires (par exemple, lors de l'abattage des porcs).

Interdépendance écologique, puisque la quasi-totalité des activités économiques et sociales reposent sur des matériaux naturels et dépendent des grands cycles écologiques. Les charpentes des paillottes et des cases sont généralement faites de bambous endémiques (les calumets), d'aloès (choca) ou de bois locaux ; les murs et toitures de bottes de paille de vétiver ; les paillasses en choca ou en vétiver[196]. Les productions artisanales, de sacs, vêtements, mobilisent les mêmes matériaux. L'alimentation, à dominante végétarienne, fondée sur la combinaison du maïs (du riz pour les plus aisés) et des légumineuses, provient de trois sources principales. En premier lieu, de petits jardins, ou « cour », à proximité de la case où sont cultivés en association maïs, légumineuses, tubercules, piments, épices et légumes pour préserver la fertilité des sols. Dans des reliefs accidentés, où les pentes dépassent souvent les 20%, les méthodes culturales préservent partiellement le couvert végétal[197] : les instruments de production dominants sont la pioche et la gratte, utilisés pour creuser des trous dans lesquels sont semées les graines vivrières, dont la croissance dépend exclusivement des précipitations ou d'un arrosage manuel. Sur les emplacements, les habitants laissent divaguer des volailles, nourries de maïs, qui assurent l'essentiel du faible apport carné de leur régime alimentaire. Et élèvent un porc noir de petite taille, chargé de l'élimination des déchets, et dont la chair est distribuée dans le quartier. En deuxième lieu, des cultures intercalaires dans les carrés destinés aux productions commerciales – cannes, géranium, vétyver. Enfin, des prélèvements directs dans les écosystèmes proches ou distants : ravines, remparts, forêts. Par la chasse, tournée essentiellement vers de petits mammifères (lièvres, tangues) et des oiseaux, piégés ou tirés à la carabine. Et la cueillette de brèdes, d'herbes, de fruits sauvages ; le ramassage de bois de chauffage et de cuisson et d'écorces notamment à des fins médicinales. Ecosystèmes et populations coévoluent : ces « petits créoles » remodèlent les espaces, par la sélection, l'introduction et la disparition d'espèces ; qui, récursivement, influencent durablement les croyances et les pratiques. Ce milieu n'est pas un simple « environnement » matériel, un fonds de ressources. L'interpénétration des influences africaines, européennes, indiennes et malgaches produit un syncrétisme qui

[196] Paul Pandolfi, Pour quelques paillotes de plus In Yves BLANDENET. *Trésor d'ici. La nature des savoir- faire. Exposition* 1998.

[197] Claude VOGEL (dir.), *Be Cabot, approche ethnologique d'un éco-système*

construit l'île comme un ensemble englobant, dans lequel coexistent des êtres vivants, éthérés, naturels et surnaturels. Un univers créolisé, où les ancêtres, les âmes errantes et les « bébêtes » interviennent quotidiennement et influencent l'existence des mortels. Les végétaux tiennent lieu de catalyseurs entre les différentes strates. Ce sont à la fois des relais, des mediums pour nouer des relations avec les âmes errantes et les divinités, solliciter l'intercession des protectrices ou écarter les indésirables[198]. Et des manifestations des volontés surnaturelles, qui portent en elles les pouvoirs de leurs créateurs, mobilisés à des fins curatives. Certaines espèces comme le songe caraïbe sont réputés pour leurs capacités répulsives.

Les activités productives font l'objet d'une grande polarisation spatiale et sexuelle. Dans cet univers patriarcal, femmes et enfants assurent l'essentiel des activités de subsistance, qui se déploient dans et autour de la sphère domestique : collecte de l'eau et lessives dans les ravines, les sources et les bassins ; ramassage de végétaux destinés à l'alimentation humaine et animale et du bois de chauffe et de cuisson ; nettoyage et entretien des parcs des animaux, du jardin et de l'intérieur de la case ; préparation des repas ; soins, toilettes, travaux de couture, etc[199]. Compte tenu de l'importance décisive de ces activités et de l'autorité morale qu'exercent les femmes dans leurs foyers en raison de l'absence fréquente des hommes, certains auteurs qualifient La Réunion de société matriarcale, processus qu'ils attribuent souvent à un héritage de l'esclavage, où l'instabilité des concubinages et des mariages plaçait souvent les femmes à la tête de familles monoparentales. Au-delà de la survalorisation d'une influence féminine tempérée par l'affirmation, fréquemment violente, de la domination masculine[200], ces interprétations négligent l'hétéronomie que véhicule la construction identitaire et genrée, la réduction des potentialités personnelles à une double identité d'épouse et de mère, dont le respect conditionne la reconnaissance sociale. La socialisation fait l'objet d'une séparation sexuelle marquée et hiérarchisée : dès leur plus jeune âge, les filles sont formées pour se replier sur le foyer – dont elles ne sortent que pour des activités liées à sa

[198] Caroline MERCIER. *Végétal et religion à La Réunion*. Maîtrise d'ethnologie. Université de La Réunion.

[199] Anne-Marie BAILLARD. Mémoire de femmes. L'évolution de l'univers féminin dans les Hauts de La Réunion. Maitrise d'ethnologie. Université de La Réunion.

[200] Simon LUCAS. Un petit créole et ses souvenirs. p.169.

reproduction – alors que les garçons sont incités à cultiver et mobiliser leurs qualités viriles pour conquérir les espaces extérieurs[201]. Cet idéal colonial de la frontière confère aux hommes le monopole théorique de la chasse, de la pêche et de la collecte distante et des cultures commerciales sur des parcelles éloignées du foyer qui nécessitent souvent des séjours prolongés. La mobilité est au cœur de ces formes d'organisation : les populations cultivent souvent une forme de semi-nomadisme, pendulaire ou permanent lorsqu'elles se déplacent d'un quartier à un autre au gré de l'épuisement des sols et des ressources sous la double pression de la démographie et des prélèvements. Espaces de relégation, les Hauts ne sont pas des asiles, mais des zones de déplacement et d'échange[202], connectés au reste de l'économie, notamment urbaine.

b) Le développement des activités secondaires et tertiaires

A l'image des Hauts, les Bas connaissent une grande diversification des activités et des relations économiques. L'historiographie insiste couramment sur les esclaves à talent, s'installant à leur compte comme artisans, maçons, charpentiers ou tonneliers. Mais comme en atteste le graphique suivant, leurs effectifs demeurent très limités en 1844 : 131 des 1384 affranchis non cultivateurs.

Figure 63. Structure des professions des affranchis en 1844[203]

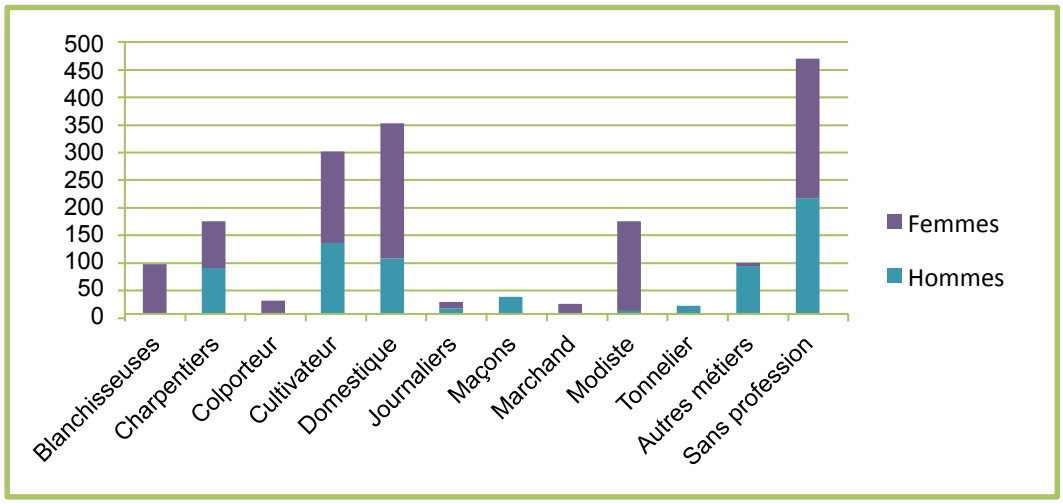

[201] Raymond FIGUERAS. *Signes, sexes et sens. La différenciation sexuelle à l'île de La Réunion. Représentations et pratiques*. DEA d'ethnologie. Université de La Réunion. p.33.

[202] Emmanuel SOUFFRIN. *Ethno-histoire, appropriation et possession de la terre dans le cirque de Mafate. Ile de La Réunion.* Thèse d'anthropologie. Université de Nice – Sophia Antipolis. p.68.

[203]

La plupart des emplois se concentrent dans la domesticité (351, dont 70% de femmes) et des activités exclusivement féminines : blanchisseuses (92), modistes (171). Une partie de ces affranchis exercent leur métier et vivent dans les plantations, l'autre préférant l'autonomie d'une profession indépendante ou salariée, dans des échoppes ou au service des emplacements. Il est aussi intéressant de noter l'émergence de professions commerciales : 24 femmes sont colporteurs et 18 se déclarent marchandes (auxquelles s'ajoutent 4 hommes). Lors de l'abolition, artisans qualifiés, domestiques, et populations insuffisamment productives affluent vers les quartiers urbains et les faubourgs. Une large part vit d'expédients et forme une nouvelle économie urbaine, où se mêlent petits échanges monétarisés et relations de réciprocité. Mais la majorité de cette population prolétarisée, dépourvue de capital foncier et numéraire, continue d'œuvrer dans les plantations comme journaliers, essentiellement lors de la coupe.

La création des usines centrales, la construction d'un chemin de fer et d'un port moderne pour renforcer la compétitivité de l'économie offrent de nouvelles opportunités. Confronté à une concurrence mondiale exacerbée et à l'isolement relatif induit par l'ouverture du canal de Suez, le Conseil Général confie en 1875 à la « Compagnie du Chemin de fer et du Port de La Réunion » la construction et l'exploitation commerciale de ces infrastructures. Ce chantier colossal, compte tenu du relief accidenté, mobilise jusqu'à 10 000 salariés, dont une moitié d'ouvriers locaux qui développent de nouvelles compétences[204]. Une partie de ces ouvriers deviendront ensuite dockers.

L'économie urbaine est tirée par le commerce. Avec la disparition du monopole de la Compagnie des Indes, l'import-distribution devient un secteur stratégique, contrôlé par la plantocratie. L'abolition de l'esclavage, l'engagisme, la monétarisation de l'économie et la disparition des Habitations autosuffisantes bousculent la donne. Une demande se forme pour des biens de consommation courante (riz, margarine, morue séchée, bougies, savon, tissus et vêtements) et de petits instruments de production. Affranchis et engagés résidant dans les plantations s'approvisionnent d'abord dans des boutiques détenues par les propriétaires, mais

[204] Quang HO. *La Réunion (1882-1960) Histoire économique. Colonage, salariat et sous-développement.* p.41

celles-ci disparaissent progressivement sous la pression des autorités. Un large marché s'ouvre donc, renforcé par la demande des journaliers, des colons et des petits producteurs indépendants. Délaissé par les gros blancs, ce commerce des pauvres sera la voie d'insertion professionnelle et sociale privilégiée pour une partie des engagés indiens demeurant dans l'île et pour deux nouvelles vagues migratoires, chinoise et indienne musulmane. Le commerce se fait d'abord itinérant : des colporteurs malbars approvisionnent les quartiers avec des charrettes à bœufs, et collectent les productions, notamment la canne, ramenées vers les bas. Dans les années 1850, des migrants libres chinois s'installent dans l'île et forment des réseaux de boutiques qui suivent l'extension du front pionnier vers les Hauts. Le principe est identique : les boutiquiers bâtissent des clientèles d'obligés en vendant à crédit des biens courants, ce qui leur offre un accès dominant aux productions spéculatives des habitants – huiles essentielles de géranium, d'ylang-ylang et de vétiver, tabac – dont ils contrôlent l'export. En lien avec la diaspora installée à Maurice, ils prennent un poids croissant dans le commerce de gros de produits alimentaires. C'est aussi vers ce secteur que se tournent les nouveaux migrants indiens de confession musulmane. Contrairement aux engagés, ces acteurs conservent des liens familiaux et économiques étroits avec le sous-continent et s'installent dans l'île avec un capital parfois conséquent. Egalement liés à leurs homologues mauriciens, ils se spécialisent dans l'importation de tissus et d'articles originaire d'Inde et se concentrent dans les centres urbains de St Denis et de St Pierre. Négociants « zarabs » et chinois font désormais jeu égal avec la plantocratie : en 1931, ils détiennent respectivement 30 et 21,7% des patentes d'import-export et de gros[205].

En l'espace de trois siècles, les dispositifs de plantation se sont donc transformés dans la continuité. Cette stabilité relative constitue un paradoxe d'autant plus intriguant, que l'économie ne semble pas en mesure de répondre de manière pérenne aux finalités assignées.

[205] Daniel LEFEVRE. L'organisation de l'espace à Maurice et à La Réunion. Etude de géographie comparée. p.265

Chapitre II – Une économie victime d'un syndrome d'enfermement ?

L'histoire économique de La Réunion est animée par la succession de cycles de cultures spéculatives : les vivres et le fangourin destinés aux navires de passage, le café (1715-1830), les épices (1772-1820), les vivres au service de l'île Maurice (1767- 1820), le sucre (dès 1815), les huiles essentielles de géranium et de vétiver (à partir de 1889). Chacun d'entre eux déclenche et entretient un syndrome d'enfermement nourri par des rétroactions positives : une culture conquiert graduellement les terres, les corps et les esprits et provoque une triple dynamique de massification de la sphère humaine, de simplification écologique, sociale et économique, et d'extraversion. Cette croissance extensive et intensive satisfait initialement les désirs de consumation des Habitants. Tout en dissimulant l'exacerbation souterraine de la vulnérabilité. La soutenabilité de l'économie dépend en effet d'un environnement stabilisé : préservation de la fertilité des sols et des précipitations, flux abondants et peu coûteux d'une main d'œuvre animalisée, productive et docile, approvisionnements extérieurs sécurisés, demande extérieure forte, etc. Paradoxe d'une économie fondée sur le mythe de la séparation et la négation de l'interdépendance, dont le sort résulte en fait d'éléments et de dynamiques qui échappent totalement au contrôle des acteurs insulaires dominants. Plus encore, la destruction des interdépendances écologiques et humaines qui caractérise la plantation a pour effet d'exacerber les risques de perturbations tout en réduisant les capacités régulatrices, les rétroactions négatives, susceptibles d'en temporiser les effets. Des chocs écologiques, humains ou commerciaux ponctuels affectent donc durablement l'économie et se traduisent économiquement par des fluctuations erratiques et l'éviction des acteurs les plus fragiles. Lorsque ces perturbations se combinent, l'économie s'enfonce dans des crises structurelles, couvrant plusieurs décennies – 1780s-1800s, 1860s-1910s – marquées par la multiplication des faillites et la déchéance sociale des dominants, qui perdent peu à peu le contrôle qu'ils exerçaient alors sur le dispositif de plantation, notamment au profit des négociants, des financiers, des investisseurs et des gouvernements métropolitains. Enfin, la rupture brutale des communications, notamment lors des épisodes de blocus de 1804 et 1942, mène purement et simplement à l'effondrement de l'économie, confrontée au défi d'une relocalisation expresse de son activité et à réalité des contraintes écologiques insulaires jusqu'ici éludées.

A - L'irrésistible conquête d'une économie simplifiée

Si chaque cycle présente des singularités, tous colonisent l'économie, au sens où ils exercent un monopole radical sur les ressources et les imaginaires qui l'enferme dans la « cage de fer » de la plantation.

1) Des cycles simplificateurs

L'élément déclencheur est l'introduction ou l'appropriation par les colons d'une nouvelle culture perçue, à tort ou à raison, comme une source prometteuse d'enrichissement, grâce à l'existence d'une forte demande métropolitaine. Ainsi, la libération d'Haïti, principale productrice mondiale de sucre, offre-t-elle une opportunité très forte pour La Réunion qui bénéficie notamment de tarifs douaniers incitatifs, protégeant les productions nationales de la concurrence anglaise, et de l'application de l'Exclusif mitigé[1]. Soutenue par les autorités et l'action d'une caisse d'escompte et d'un comité agricole exclusivement dédiés au sucre et contrôlés par les grands propriétaires, la production, quasi-inexistante en 1815, atteint 4 500 tonnes en 1820, 7000 en 1822, 10 000 en 1826 et 15 000 en 1827[2].

Dans un milieu insulaire marqué par l'interconnaissance, les succès des pionniers attirent l'attention et libèrent un phénomène mimétique. Cette dynamique est entretenue par l'obsession de la réputation. Chaque Habitant, y compris les plus modestes, nourrit le désir d'exister dans le regard de l'autre, de préserver et d'améliorer sa position, de ne pas être dépassé par ses pairs ; or, la constitution et l'entretien d'une clientèle, la défense du prestige et l'évergétisme requièrent une fortune colossale. A mesure que s'institutionnalise une nouvelle spécialisation culturale, celle-ci apparaît de plus en plus nettement comme un élément constitutif de l'identité. Au XVIIIe siècle, un Réunionnais reconnu est un caféier, au XIXe un sucrier. Dans un rapport au ministère des colonies en date du 16 janvier 1821, le gouverneur de Martinique, Delamardelle, insiste sur l'association de la culture et du statut « *Celui qui plante des vivres est peu considéré ; il s'élève en passant à la culture du café ; il arrive au dernier degré d'honneur lorsqu'il possède une sucrerie : car un habitant sucrier se considère*

[1] Jean-François GERAUD. *Des habitations-sucreries aux usines sucrières, la « mise en sucre » de l'ile Bourbon (1783-1848)*. Tome I. Thèse de Doctorat d'Histoire. Université de La Réunion. p.20

[2] David BECSANGELE. *La canne dans les Hauts : approche monographique des Hauts de l'Est*. Mémoire de maîtrise de géographie. Université de La Réunion. p.55.

à l'égal d'un Patricien. C'est vers ce point que se dirigent toutes les ambitions »[3] La transformation productive s'opère d'abord au sein des concessions individuelles. Par la réallocation des ressources – terres, main d'œuvre, animaux et instruments – et le déplacement de la frontière de production à travers l'extension quantitative et l'intensification de l'utilisation des facteurs. Au niveau collectif, chaque cycle s'apparente à un processus de domestication, au sens d'une réorganisation des identités, des relations sociales, des écosystèmes et de l'économie au service de l'extension de la plantation et des intérêts dominants[4].

a) Binarité et réification, la réduction des potentialités humaines

Au niveau collectif, les cycles se traduisent d'abord par une simplification des rôles sociaux. Le premier chapitre a mis en évidence l'institutionnalisation de la séparation ontologique, pilier de la société coloniale, formalisé par le droit. Des êtres pluriels et fluides sont progressivement réduits à une essence fictive et héréditaire, conférant des caractéristiques homogènes et intangibles. La spécificité de l'esclavage moderne réside dans sa racialisation : Africains et Malgaches sont prédestinés aux tâches serviles qui leur sont exclusivement réservées. Inversement, l'ordre binaire réserve le statut d'acteur à une poignée d'hommes blancs propriétaires. La construction de ces oppositions binaires et de l'objectivation est à la fois la condition et la conséquence de l'institutionnalisation de la plantation. En excluant les Noirs de la communauté des sujets, en les animalisant, elle légitime un traitement différencié, la soumission à un travail inhumain non-rémunéré, qui conditionne l'efficacité et la compétitivité des plantations. Réciproquement, la minimisation des coûts de production au service d'une accumulation différenciée entraîne une dégradation objective de la situation et des conditions de vie des esclaves – promiscuité, malnutrition, absence d'éducation – qui renforce la thèse d'une infériorité et d'une dégénérescence « naturelle ». Cette simplification binaire – sujets / objets – renforce les désirs et les capacités d'instrumentaliser, de meurtrir, de violer et d'épuiser les corps. L'économie de plantation ne se contente pas de tolérer l'expression de la démence, des désirs de domination et de mort : elle encourage ces pratiques requises pour son fonctionnement. Elle institutionnalise l'hybris,

[3] Cité par Caroline OUDIN-BASTIDE. *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVIIe-XVIIIe siècles)*.p.102-103.

[4] Cecilia Green. Caribbean dependency theory in the 1970s : a historical-materialist-feminist revision In Brian MEEKS et Folke LINDAHL (dir). *New Caribbean thought. A reader*. p.46.

qui, pour Edgar Morin, « *culmine en barbarie extrême dans la conjonction entre d'une part l'invasion des forces pulsionnelles démentes, d'autre part, leur rationalisation dans une doctrine, et enfin leur mise en œuvre par la puissance armée d'un Etat* »[5]. Entretenant ainsi, selon l'expression d'Ashis Nandy, un « *processus de décivilisation du colonisateur*. »[6]

La situation matérielle des esclaves est difficilement visualisable. Dans un témoignage datant de 1770, le père Nicolson relate bien les rapports qu'entretiennent les maîtres et leurs esclaves : « *leurs aliments ne sont pas distingués de ceux qu'on donne aux animaux les plus immondes, encore n'en ont-ils presque jamais suivant leur appétit. Je n'exagère ici rien : je sais qu'il est des maîtres qui prennent un peu plus de soin de leurs nègres que de leurs bestiaux ; qui leur fournissent du biscuit, lorsque les vivres de terre manquent, et cinq ou six aunes de toile par an pour s'habiller ; qui n'exigent aucun travail les jours de fêtes et dans les heures destinées au repos. Voila ce que font les meilleurs maîtres, encore le nombre en est-il malheureusement très petit ; on les regarde dans la Colonie comme des insensés, qui gâtent leurs esclaves par trop de bonté*. » [7] La disparition formelle de l'esclavage n'abolit aucunement des représentations et des pratiques gravées dans les imaginaires qui s'étendent tout naturellement aux engagés indiens puis aux colons et aux journaliers.

Les îles colonisées présentent donc une structuration sociale unique, qui tranche avec les autres organisations insulaires. Celles-ci établissent naturellement des différenciations sociales, des hiérarchies, d'âge, de genre ou de statut, à l'image des chefferies polynésiennes, dominées par une aristocratie qui détermine les utilisations productives des terres et les tâches de chacun. Mais ces distinctions s'opèrent, nous l'avons vu, sur des biens de prestige, et ne remettent pas en cause la satisfaction des besoins fondamentaux, garantis par la gestion collective des productions et des mécanismes de redistribution fondés sur la réciprocité. En outre, les statuts sociaux ne sont pas figés : rôles et positions évoluent au gré des âges et des générations, des alliances et des ruptures. Et l'autorité ne se matérialise pas dans une « *relation de commandement-obéissance* » selon l'expression de Pierre Clastres : le pouvoir ne

[5] Edgar MORIN. *La Méthode.* Tome 5 : *La nature humaine*. p.108

[6] Ashis NANDY. *L'Ennemi intime. Perte de soi et retour à soi sous le colonialisme.* p.73

[7] Cité par Antoine GISLER. *L'esclavage aux Antilles françaises (XVIIe-XIXe siècle) Contribution au problème de l'esclavage.* pp.37-38.

s'exerce pas dans la coercition et le déferlement de la force, mais par l'influence. Les *Big-Men* doivent leur position à la confiance que place en eux les habitants pour fortifier le bien-commun, conduire le groupe, résoudre les conflits et préserver l'unité. Leur statut découle de cette aptitude qui s'appuie essentiellement sur un instrument : « *l'usage exclusif de la parole* » [8], la capacité de persuasion sur ses pairs.

b) La simplification écologique

La simplification des êtres s'accompagne d'une simplification de la nature, dans un double sens.

D'une part, l'appauvrissement de la relation au Vivant. Contrairement aux lectures organicistes prédominantes dans des îles non ou tardivement colonisées, qui insistent sur l'inscription de chacun dans des interrelations créatives réunissant une multitude d'êtres et d'espèces, dotés d'une égale valeur, et valorisent une autonomie inclusive, les dispositifs de plantation traitent les écosystèmes comme une ressource, un instrument qui, comme les esclaves, doit se plier aux objectifs dominants et aux exigences productives. Ce mouvement n'est pas univoque, puisque les îles sont aussi le support des premiers discours romantiques, des œuvres des poètes créoles et de coévolutions alternatives, qui magnifient un univers englobant et enchanté. Mais les espaces portent la trace de la domination des principes de plantation et de séparation. A nouveau, le sentiment d'altérité permet, et se nourrit de, la simplification écologique. Les croyances dualistes lèvent les contraintes morales entravant la libre expression de l'intérêt matériel et personnel.

Ce rapport s'incarne, d'autre part, par des prélèvements indiscriminés – minerais, bois, végétaux, animaux – dont la seule borne demeure la capacité productive des milieux. Ceux-ci privent certaines espèces indigènes de leur habitat, de leur niche écologique et déstructurent plus largement des relations d'interdépendance déjà précaires, en raison de la faible diversité spécifique. L'élimination d'espèces-hôtes et clés, de pollinisateurs occasionne une dégradation très rapide des milieux, affectant la taille et la richesse des populations, et leur résilience. Le déboisement est encouragé par les croyances d'époque, qui associent les principes d'ordre, de beauté et de salubrité. Opposant ainsi des paysages européanisés,

[8] Pierre CLASTRES. *La société contre l'Etat*. pp.175-176.

civilisés, raffinés et productifs à une nature sauvage et menaçante et ignoble[9]. Dans son ouvrage, *Green Imperialism,* Richard Grove rappelle la décision du gouverneur d'Antigua de mobiliser plus de 4000 esclaves afin de procéder au déboisement systématique de l'île afin de purifier son atmosphère et d'éliminer les maladies[10].

L'appauvrissement de la diversité spécifique et des interactions et l'élimination de la couverture végétale offrent des conditions particulièrement propices pour la colonisation d'espèces invasives, introduites délibérément ou non. D'après l'UICN, plus de 1 000 espèces végétales et animales ont été importées dans l'île avant la départementalisation[11]. Parmi les animaux, les plus destructeurs sont sans conteste, les rats, les chats, les chiens, les chèvres et les bovins. Au niveau végétal, avocat marron, cacie, choka, corbeille d'or, fuchsia, jamrose, goyavier, longose, et vigne marronne sont les invasifs les plus ubiquitaires et puissants de l'île. Dans un contexte insulaire marqué par l'absence de prédateurs et la faible capacité compétitive des espèces endémiques, ces espèces éliminent d'abord par la prédation ou l'occupation de leurs niches écologiques les indigènes les plus vulnérables. Déstructurant ainsi les relations qui conditionnent la survie des autres. Dans cet environnement perturbé, les espèces invasives, adoptant une stratégie de type *r* au sens de MacArthur et Wilson, prolifèrent grâce à leur fort potentiel de reproduction et modifient en profondeur les conditions écologiques : composition du sol, couverture végétal, cycle de l'eau, chaînes trophiques, etc.[12] Ainsi se constituent des formations végétales secondaires, à l'image des fades savanes littorales dominées par les graminées, les cactées et les chokas, remplaçant l'éclatante forêt semi-sèche.

La simplification écologique est exacerbée par l'agriculture. Au niveau planétaire, il existe un lien historique entre l'apparition des grandes cultures, l'élevage et l'effondrement de

---

[9] Yves LUGINBUHL. Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité. In Marie-Claire ROBIC (dir.) *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*

[10] Richard GROVE. *Green imperialism. Colonial expansion, tropical island Edens and the origins of environmentalism. 1600-1800*

[11] Conseil Régional. Conseil Général. Etats et Union Européenne – *Charte réunionnaise de l'environnement 1994.*

[12] Jean HIVERT. *Plantes exotiques envahissantes. Etat des méthodes de lutte mises en œuvre par l'office national des forêts à La Réunion*. Volume 1. p.23

la biodiversité. Pour Robert Barbault, « *la mise en place d'une culture implique toujours la suppression de la végétation naturelle* », une « *grande homogénéisation spatiale* », un « *appauvrissement considérable de la richesse spécifique* », une « *réduction de la diversité génétique des espèces exploitées* » et une « *dépendance totale de l'homme* »[13]. L'économie de plantation magnifie ces effets. Sa croissance s'appuie sur le détournement des capacités productives des écosystèmes : énergie solaire, précipitations et nutriments du sol soutiennent la croissance d'un nombre limité d'espèces culturales. Les usages économiques ponctionnent une part de plus en plus forte de la productivité primaire des écosystèmes – des flux et des stocks d'énergie et de matière – ce qui, à niveau constant, réduit d'autant les ressources disponibles pour les autres espèces, provoquant ainsi une chute de la biodiversité[14]. Tout l'art biopolitique des plantations repose sur la redéfinition et le contrôle des successions écologiques : l'élimination initiale de la végétation originelle par le défrichement et le désherbage continu, la création de nouvelles associations écologiques ou l'instauration de monocultures, le remplacement des plants improductifs. Simplification de plus en plus marquée au fil des cycles : alors que le café et les épices exigent le maintien d'une couverture végétale protectrice, la canne, le tabac et le géranium font l'objet d'une culture sarclée. Cette économie affecte à la fois la diversité spécifique et la diversité génétique, car les planteurs emploient les mêmes variétés, réputées pour leur qualité et leur productivité. Les représentants de la Compagnie des Indes décident par exemple d'encourager exclusivement la culture du café de moka au détriment du café endémique de Bourbon. Cette homogénéisation se renforce avec la formation des plantations capitalistes intégrées qui s'appuient sur les chambres d'agricultures insulaires pour inventer et distribuer des variétés supérieures : canne de Tahiti, Batavia, etc.

Au total, la colonisation a provoqué la disparition de la totalité des oiseaux de grande taille à l'exception de trois espèces, des tortues, de trois espèces de chauve-souris

[13] Robert BARBAULT. *Des baleines, des bactéries et des hommes.* p.104

[14] Arthur S. BOUGHEY. *Man and the Environment*. p.251.

Tableau 10. Evolution des populations de vertébrés de La Réunion[15]

Espèces	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens
Autochtones	5	33	5	0
Survivantes	2	14	2	
% de survivantes	40	42	40	
Introduites	17	22	10	2
Survivantes	11	19	10	2
Total actuel	13	33	12	2
% d'introduites	85	58	83	100

Les atteintes à la biodiversité végétale restent difficiles à estimer en l'absence de recensements ou de fouilles archéologiques. Les statistiques mondiales attestent de la responsabilité terrifiante de la plantation dans la chute de la biodiversité : depuis 1600, plus de 75% des disparitions d'espèces se sont produites dans des milieux insulaires[16].

Ces pratiques tranchent à nouveau avec les expériences insulaires « indigènes ». L'anthropisation des Caraïbes et des îles du Pacifique rompent l'image du « bon sauvage écologique » : introductions et destructions massives d'espèces végétales et animales, usage régulier du feu pour « ouvrir » les forêts afin de faciliter la chasse et la culture, etc. La colonisation polynésienne de la Nouvelle Zélande cause en moins de 600 ans la disparition de la totalité des espèces de moas qui dominaient alors les écosystèmes en l'absence de mammifères[17] ; de même, la prise d'Hawaï conduit à la disparition de la moitié des populations d'oiseaux de l'archipel et de plus de 50 espèces, alors que l'arrivée des Indonésiens à Madagascar se solde par l'extinction d'un hippopotame nain, de deux espèces de tortues géantes, des mangoustes, de multiples espèces de chauve-souris et de 17 variétés de lémuriens[18]. Mais la prise de conscience de la vulnérabilité humaine face aux dégradations

[15] UICN, C DOUMENGE et Y. RENARD. *La conservation des écosystèmes forestiers de l'île de La Réunion*. p.15

[16] Melanie L.J. STIASSNY. The medium is the message : freshwater biodiversity in peril IN Joel CRACRAFT et Francesca GRIFO (dir). *The living planet in crisis : biodiversity science and policy.*

[17] John BLACK. *The dominion of man. The search for ecological responsibility.* p.15.

[18] Robbie ROBERTSON. *The three waves of globalization. A history of developing global consciousness.* p.27

écologiques se traduit aussi par des pratiques plus tempérées, l'institutionnalisation de tabous saisonniers ou spécifiques, la conservation de réserves écologiques, l'organisation des déplacements de la population et des cultures, et l'entretien d'une certaine diversité spécifique et génétique dans les espaces cultivés. Face aux contraintes écologiques (notamment la faible épaisseur des sols) la plupart des économies insulaires adoptent des techniques d'agriculture sur brulis itinérante : dans une parcelle délimitée, des arbres sont abattus en prenant soin de laisser en place quelques futs de haute taille qui retiendront le sol. Après une période variable, de un à plusieurs mois, des feux contrôlés réduisent les végétaux en cendres et en charbons qui se mêlent au sol et l'enrichissent de nutriments. Après une série de cultures saisonnières, cette parcelle est abandonnée et sert de support à la reconstitution d'une végétation secondaire, évidemment dégradée, mais relativement complexe. Tant que la pression démographique reste limitée, les rythmes de rotation permettent une reconstitution pérenne des anthropo-écosystèmes.

2) La massification, condition d'expansion des plantations

La massification de la sphère humaine, l'extension infinie des populations humaines et animales et des surfaces cultivées ou exploitées, constitue une autre spécificité remarquable des économies insulaires coloniales.

a) Une croissance démographique dictée par les impératifs économiques

Dans les autres îles, cette dynamique est temporisée par un encadrement démographique – régulation des naissances, migrations saisonnières sur et entre les îles, colonisation de nouvelles terres – et par des mécanismes distributifs – la valorisation de la réciprocité et de la modération matérielle qui garantit la subsistance de tous et canalise les rivalités sur les biens symboliques. Autant d'institutions qui offrent aux écosystèmes la possibilité de se reconstituer et de se renforcer. Le champ économique demeure un instrument au service du bien commun et de la population. Dans les économies coloniales, ce rapport est inversé. C'est la logique économique, l'impératif productif qui détermine l'évolution démographique. Ces économies de la frontière, dédiées à la maximisation de productions d'échange au service de la dépense et la jouissance d'une minorité, ignorent toute limite. Dépendantes de l'énergie mécanique animale et humaine, leur prospérité est déterminée par la croissance d'effectifs disciplinés et productifs. C'est à nouveau la simplification des rôles et

des imaginaires, l'association mentale des esclaves, des affranchis et du bétail (les inventaires recensant par exemple les « têtes de nègres » des Habitations) et leur réification, qui légitime leur réduction au rang d'outils de production, dont l'importation et l'utilisation sont ajustés aux besoins de l'économie.

A la différence des économies antiques ou arabes, où le travail servile occupait une place importante dans l'économie marchande et les services domestiques, mais coexistait avec des formes alternatives dominantes[19], les économies insulaires en dépendent quasi-exclusivement. Ceci transparaît dans la très forte synchronicité des productions et de la population, chaque cycle conduisant à une augmentation de plus en plus marquée de la main d'œuvre.

Figure 64. Evolution de la population démographique

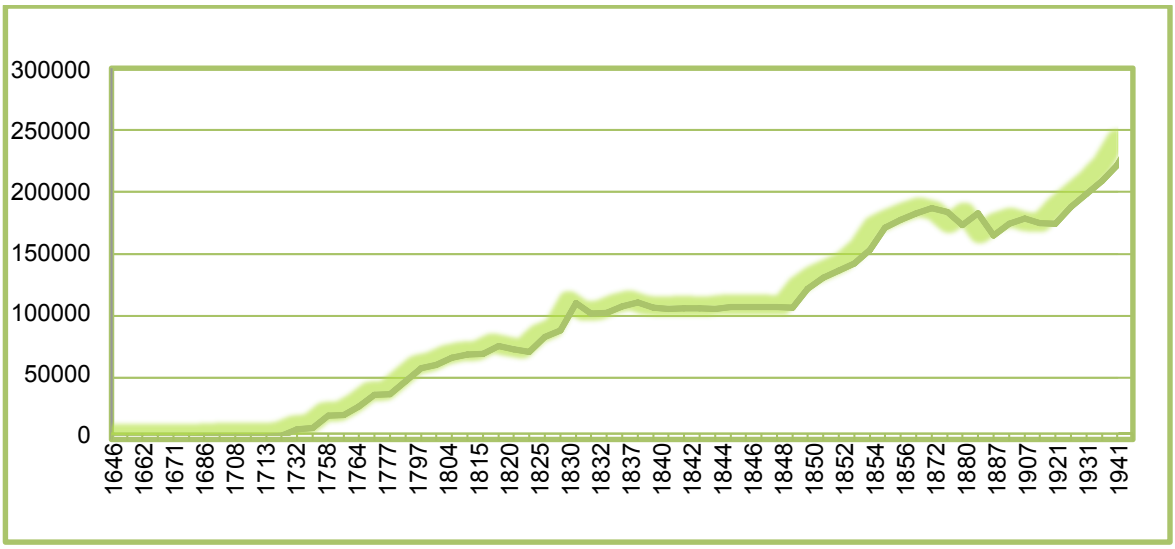

Légalisée en 1718 dans les Mascareignes, la traite traverse, d'après Jean-Marie Filliot[20], cinq phases : une lente croissance jusqu'en 1728 qui apporte 5 000 esclaves dans l'île ; un renforcement marqué avec la première expansion caféière de 1729 à 1768, où débarquent 40 000 esclaves ; l'âge d'or du café entre 1769 et 1793, grâce à plus de 80 000 entrées ; une chute marquée de 1794 à 1801, sous l'effet de la prohibition théorique de la traite qui n'empêche pas l'entrée de 10 000 esclaves et enfin, une remontée à 25 000 entrées entre 1802 et 1810. En 1811, les Anglais prennent possession de La Réunion et abolissent la traite, qui

[19] Gwyn CAMPBELL. Introduction : slavery and other forms of unfree labour in the Indian Ocean World In Gwyn CAMPBELL. (dir) *The structure of slavery in Indian Africa and Asia.* p.xi

[20] Jean-Marie FILLIOT. *La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIIIe siècle*. p.54.

persiste illégalement et fait l'objet d'un rétablissement officiel en 1815 lors de la rétrocession de l'île à la France, avant d'être définitivement abolie en 1817. Mais selon Quang Ho, cette déclaration n'empêche pas l'entrée de 40 à 50 000 esclaves entre 1817 et 1831[21]. Et, à nouveau de 45 000 entre 1832 et 1835[22]. Jean-Marie Desport évoque une « *traite ouverte* », qui prospère grâce au manque de moyens des magistrats et la corruption nourrie par des bénéfices qui atteignent 300 à 500%[23]. Sudel Fuma évalue à plus de 200 000, le nombre d'esclaves introduits à La Réunion au cours de son histoire[24].

La synchronicité est toute aussi marquée dans les Caraïbes. En 1680, la Jamaïque n'est qu'un producteur secondaire de sucre, qui n'emploie que 24% des esclaves des colonies britanniques de la zone. En 1748, l'île couvre à elle seule 42% des importations anglaises de sucre et regroupe 46% de la population servile[25]. De même, entre 1715 et 1788, la population servile des Antilles françaises croît de 13 500 à 98 783 personnes, dont 77 188 à Saint Domingue.

Figure 65. Effectifs d'esclaves à Sait Domingue[26]

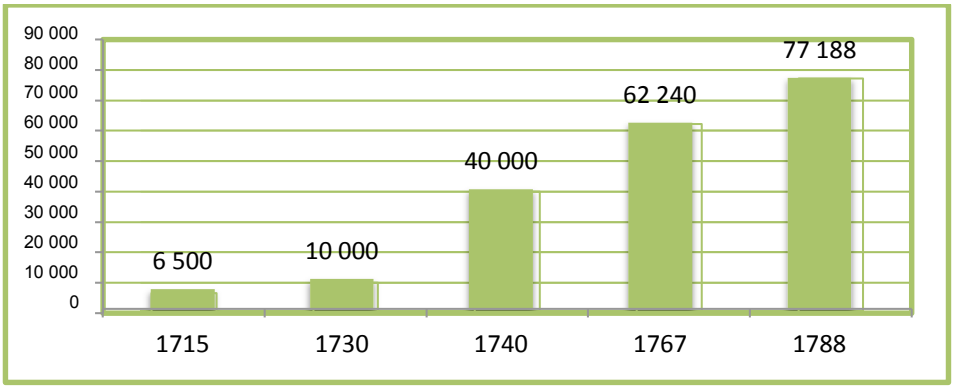

[21] Quang HO. La transition de l'esclavage au salariat à La Réunion (1828-53) In Fred CELIMENE et André. LEGRIS. *L'économie de l'esclavage colonial.*

[22] Sudel FUMA. *L'abolition de l'esclavage à La Réunion. Histoire de l'insertion des 62 000 affranchis de 1848 dans la société réunionnaise*. p.98.

[23] Jean Marie DESPORT. La traite vers Bourbon au XIXe siècle In Jean BARBIER et al. *Op cit.* p.54

[24] Sudel FUMA. *L'esclavagisme à La Réunion. 1794-1848*. p.20

[25] Trevor BURNARD et Kenneth MORGAN. "The Dynamics of the Slave Market and Slave Purchasing Patterns in Jamaica, 1655-1788". *The William and Mary Quarterly, Third Series*, vol. 58. n°1. Janvier 2001. p.211

[26] Laurent JALABERT. *La colonisation sans nom. La Martinique de 1960 à nos jours*. p.17

Les économies de plantation génèrent des structures sociales très spécifiques, marquées par un déséquilibre statutaire et racial. A son apogée en 1825, l'esclavage frappe 86,8% de la population réunionnaise.

Figure 66. Structure de la population réunionnaise par statut[27]

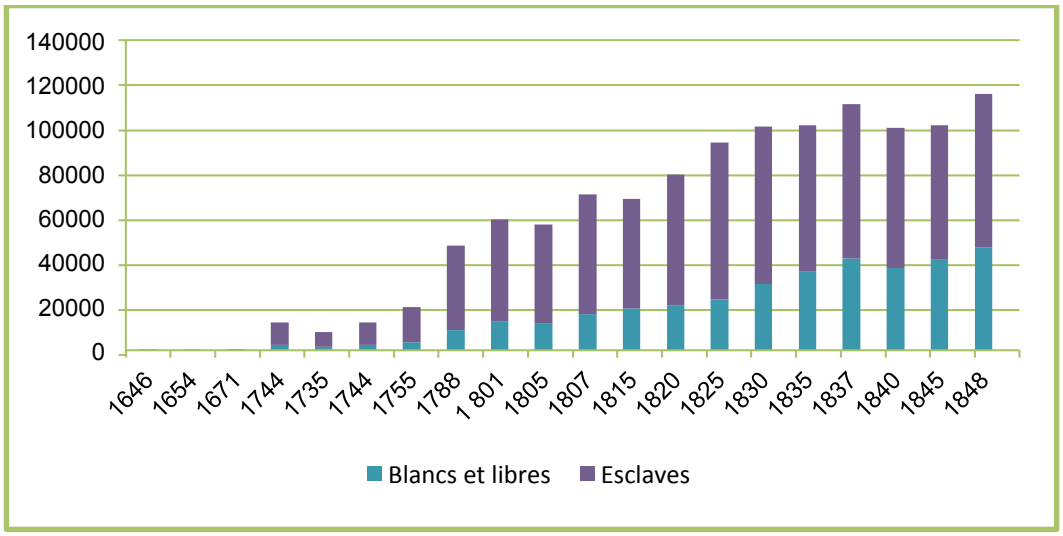

Figure 67. Structure de la population mauricienne[28]

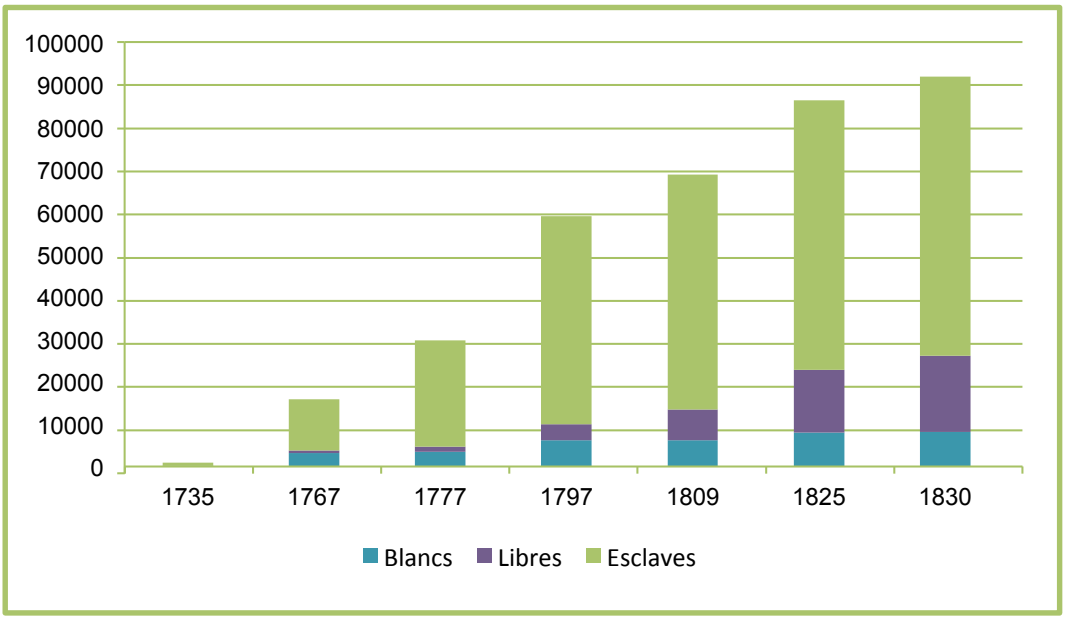

[27] Ministère de la Construction. *La Réunion. Enquête monographique régionale de l'île de la Réunion.* Tableau annexe n°1. p.27.

[28] Wolfgang LUTZ. *Population, development, environment. Understanding their interactions in Mauritius.*

La responsabilité déterminante des exigences productives dans les transformations démographiques est attestée par l'hétérogénéité des situations caribéennes en 1789, les îles hispaniques étant alors dominées par une petite agriculture, paysanne.

Tableau 11. Structures démographiques comparée en 1789[29]

Colonie	Ratio esclaves/libres
Antigua	14
Barbade	4
Jamaïque	11
Guadeloupe	6,5
Martinique	8
St Domingue	15
Santo Domingo	0,5
Cuba	0,5

L'île d'Hispaniola, divisée entre deux colonies d'une superficie proche : Saint Domingue, livrée au sucre, à l'indigo et au café et Santo Domingo est révélatrice :

Figure 68. Structure comparée des populations d'Hispaniola[30]

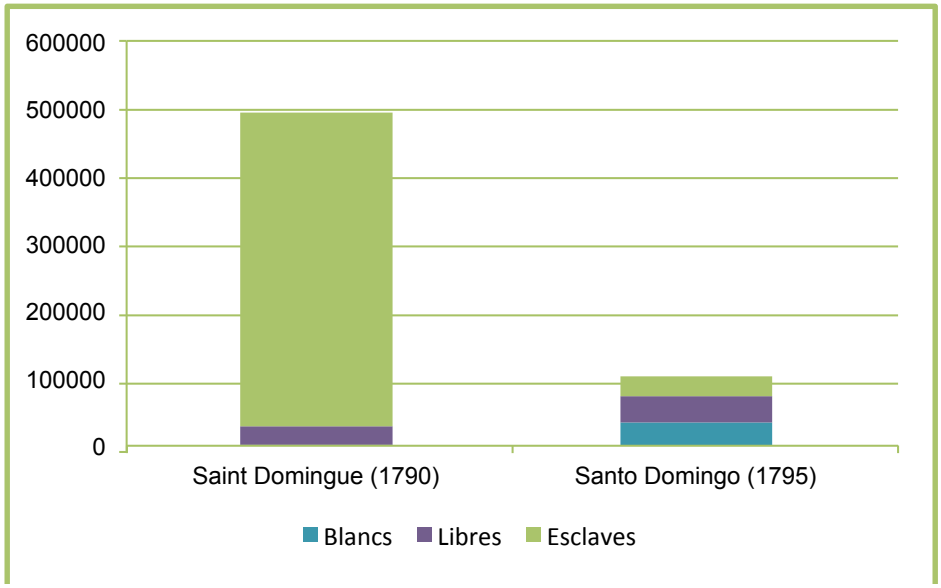

[29] Arthur L STINCHCOMBE. *Sugar island slavery in the Age of Enlightenment. The political economy of the Caribbean World.*

[30] Guy LASSERRE. Economies et sociétés de plantation en milieu insulaire tropical In CRET et CEGET. *Nature et homes dans les îles tropicales : réflexions et exemples. Collection « Iles et Archipels »* n°3. p.120.

La structure démographique comparée des colonies britanniques caribéennes et américaines conforte ce diagnostic. Entre 1601 et 1800, la population blanche croît respectivement de 290 000 et 752 000 personnes et la population noire de 287 000 à 2 045 000[31]. En 1650, la population servile représente 25% de la population des Caraïbes contre 4% en Amérique ; en 1770, 91% contre 22%[32].

Au total, plus de 11,7 millions d'Africains sont déportés comme esclaves entre 1450 et 1900 dont 9,8 millions survivant au voyage.[33]

La massification de la sphère humaine est avivée par les raisonnements économiques. Si les finalités de ces économies ne sont pas toujours capitalistes, les modes de gestion relèvent de cette logique : les propriétaires cherchent à comprimer les coûts de production, tant pour augmenter leurs marges, que pour affronter une concurrence interinsulaire portant essentiellement sur les prix. La crainte majeure des planteurs est la rupture ou la diminution des approvisionnements extérieurs qui réduiraient brutalement la quantité de travail disponible et provoquerait un accroissement très rapide du coût du travail en raison de la concurrence entre planteurs et de l'amélioration du pouvoir de négociation des travailleurs. Anticipant l'interdiction de la traite, le Conseil privé de Bourbon décide le 6 décembre 1827 d'importer 3 211 engagés indiens[34]. L'expérience est abrogée dès 1831 en raison des pratiques esclavagistes des colons, mais marque un précédent. Face à la perspective de l'abolition de l'esclavage, les planteurs s'inquiètent d'une éventualité pression à la hausse des salaires réclamés par des affranchis relativement moins nombreux. Pour parer à cette éventualité, les planteurs et les autorités françaises – désireuses de sécuriser l'approvisionnement en sucre et de temporiser l'hostilité des colons – décident d'instaurer

[31] Ronald FINDLAY et Kevin O'ROURKE. *Power and plenty. Trade, war and the world economy in the 2nd millennium*.

[32] Robert William FOGEL et Stanley L. ENGERMAN. *Time on the cross. The economics of American Negro slavery.* p.22.

[33] David ELTIS. *The trans-atlantic slave trade.* Cité par Bouda. ETEMAD, *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe (XVIe-XXe siècle)*. p.99.

[34] Jacques WEBER. L'émigration indienne à La Réunion : « contraire à la morale » ou « utile à l'humanité » ? (1829-1860) In Edmond MAESTRI (dir). *Esclavage et abolitions dans l'océan indien. 1723-1860.* p.309

l'engagisme et d'importer en masse des Indiens. Entreprise qui permit en outre aux colons de purger leurs plantations des travailleurs les moins productifs. Le 1er janvier 1848, 45 698 esclaves travaillent dans les plantations. Le 1er janvier 1849, les affranchis ne sont plus que 15 483[35]. La Réunion s'inspire du modèle mauricien, où les engagés ont déjà succédé aux affranchis créoles. Entre 1848 et 1860, 64 948 engagé sont introduits dans l'île, composés de 37 777 Indiens, 26 748 Africain et 423 Chinois. Un article du 27 avril 1858 du Moniteur de la Réunion insiste sur le rôle de l'engagisme dans la soutenabilité de l'économie : « *Les fameux décrets du 27 avril 1848 ont déterminé chez nous, un mouvement d'immigration qui fut une des principales causes de la sécurité et du bonheur avec lesquels nos grandes industries sucrières traversèrent victorieusement la redoutable crise du 20 décembre* »[36] 117 813 engagés indiens débarquent dans l'île entre 1818 et 1882[37].

Une stratégie similaire est employée par les colons de Martinique et de Guadeloupe qui importent respectivement 25 509 et 43 326 engagés indiens entre 1854 et 1885[38]. Et dans les colonies anglaises de Jamaïque, de Trinidad et du Guyana. Dans une série de cours, donnés entre 1839 et 1841, Herman Merivale, professeur d'économie politique à Oxford se fait le porte-parole des intérêts coloniaux en prônant le recours à une « immigration abondante » afin de réduire les coûts du travail et de production, pour redonner aux économies caribéennes la compétitivité indispensable face à l'ouverture programmée du marché britannique à la concurrence française et espagnole[39]. Embryonnaire dans les décennies 1850 et 1860, ce mouvement prend de l'ampleur entre les années 1880 et 1897, où les populations d'engagés indiens atteignent 238 909 individus au Guyana, 143 939 à Trinidad, 36 412 à la Jamaïque,

[35] Joël De PALMAS. La Réunion, une île sous la menace d'une explosion démographique ? Contribution à l'étude d'un concept ambigu à l'Ile de La Réunion du XIXe à nos jours : le surpeuplement In Jean-Michel JAUZE et Jean-Louis GUEBOURG (dir.). *Inégalités et spatialité dans l'océan indien*

[36] Sudel FUMA. *De l'Inde du Sud à l'Ile de La Réunion. Les Réunionnais d'origine indienne d'après le rapport Mackenzie*. pp.37 et 42.

[37] Michèle MARIMOUTOU. *Les engagés du sucre.* p.18

[38] Alain BUFFON. *Monnaie et crédit en économie coloniale : contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe. 1635-1919.* p.260.

[39] William A. GREEN. The West Indies and indentured labour migration : the Jamaican experience In Kay SAUNDERS (dir.) *Indentured labour in the British Empire 1834-1920.* pp.14-15.

4 354 à Sainte Lucie, 3200 à Grenade et 2 472 à St Vincent[40]. Entre 1842 et 1909, plus de 450 000 engagés travaillent à Maurice, dont 292 000 s'installent dans l'île[41].

A La Réunion, la massification est exacerbée par l'absence d'îles proches, susceptibles d'accueillir une migration à grande échelle des populations en surnombre. Alors que la diversité des trajectoires historiques des Caraïbes, offrent des opportunités de circulation : de la Barbade et de Saint Kitts vers les îles sous le vent et la Jamaïque, puis des petites vers les Grandes Antilles – Cuba, Porto Rico et Santo Domingo –confrontées à l'abolition de l'esclavage à la fin du XIXe siècle. La proximité du continent américain est également salutaire : plus de 23 000 migrants caribéens participent au creusement du canal de Panama entre 1904 et 1914 ; d'autres s'engagent dans la construction de chemins de fer au Costa Rica et en Colombie, dans les raffineries d'Aruba et de Trinidad et Tobago, et dans les plantations industrielles de bananes qui se multiplient alors. Avant de rejoindre dans la deuxième moitié du XXe siècle, l'Angleterre, les Etats Unis et le Canada comme ouvriers spécialisés[42].

b) Le recul des écosystèmes

Dans toutes les îles de plantation, la massification se traduit par l'extension des surfaces cultivées et anthropisées et le recul concomitant des écosystèmes. Chaque cycle aggrave la régression écologique, le sucre représentant le summum de la destruction. Verdoyante lors de sa découverte, Madère fait l'objet de déboisements systématiques jusqu'à 300m d'altitude pour la canne, puis de 300 à 700m sur la vigne[43]. Dans les Caraïbes, l'île pionnière de la Barbade voit disparaître en moins de 20 ans la totalité de sa couverture forestière au profit des

[40] Trevor J. HOPE. The impact of immigration on Caribbean development In Robert A.PASTOR, (dir.) *Migration and development in the Caribbean. The Unexplored Connection.* p.239

[41] Isabelle WIDMER. *La Réunion et Maurice. Parcours de deux îles australes des origines au XXe siècle*. p.22.

[42] Courtney N. BLACKMAN. Factors in the development of a migration policy for the Caribbean In Robert A.PASTOR. (dir). *Migration and development in the Caribbean. The Unexplored Connection.* p.264

[43] Jean MEYER. *Histoire du sucre*. p.111.

cannes[44]. Dès 1690, les 2/3 des forêts d'Antigua sont abattues, en 1751, la destruction est complète[45].

Jusqu'à l'avènement du café, l'essentiel de la colonisation réunionnaise se concentre sur les plaines et les basses pentes du Nord-est de l'île (de Sainte Suzanne à Saint Denis) et de l'Ouest (Saint Paul) conduisant à l'élimination des formations primaires jusqu'à 300m d'altitude. Avec le café et les épices, la frontière productive s'étend vers les pentes de l'Est, de l'Ouest et du Sud, jusqu'à 400m d'altitude sur la côte au vent et 600m sur la côte sous le vent[46]. Cette progression ne signifie pas l'élimination totale des forêts : chaque Habitation conserve des réserves « sur pied » importantes et des espaces marginaux inexploitées, et utilise des bois noirs pour protéger les caféiers. En 1801, le témoignage Bory de Saint Vincent, naturaliste renommé, révèle un contrôle très limité de la plantation sur l'île, cantonnée dans les basses pentes: « *Pour peu qu'on s'éloigne des côtes de Bourbon, on ne tarde pas à se séparer de tous les lieux habités et mêmes habitables* »[47]. Impression confirmée par la description de la côte au vent rédigée par Auguste Billard entre 1817 et 1820 : « *De belles cultures, des plantations vigoureuses, entrecoupées par de profondes ravines, des maisons agréablement situées, entourent l'île d'une ceinture qui s'élève inégalement jusqu'au tiers des plus hautes montagnes ; des forêts forment une seconde ceinture dominée par les remparts de l'un et l'autre volcan* »[48]. Entre 1753 et 1804, la superficie boisée de la Réunion recule de 162 462 ha (soit 87% de la surface de l'île) à 125 000 ha[49].

[44] Philip D. MORGAN. The Caribbean Islands in Atlantic context, circa 1500-1800 in Felicity NUSSBAUM (dir) *The global eighteenth century*. p.56.

[45] John BELLAMY FOSTER. *The vulnerable planet. A short economic history of the environment*. p.45.

[46] Michel RAUNET. *Le milieu physique et les sols de l'Ile de La Réunion. Conséquences pour la mise en valeur agricole*

[47] Albert LOUGNON (présenté par).*Voyage à l'ile de La Réunion de Bory de Saint Vincent*. p.19

[48] Auguste BILLIARD. *Voyage aux colonies orientales*. p.45.

[49] Daniel LEFEVRE. *L'organisation de l'espace à Maurice et à La Réunion. Etude de géographie comparée*. Thèse de doctorat géographie. p.106

Le véritable tournant de la monoculture intervient avec la canne à sucre, culture spéculative par excellence, qui colonise tous les terrains accessibles et l'ensemble des quartiers. La croissance s'opère en trois phases : l'engouement initial de 1820 à 1840, une étape de stabilisation jusqu'à l'abolition de l'esclavage, suivie d'une croissance de 130% entre 1850 et 1856 et de 200% entre 1850 et 1860. Alors qu'elle ne représente que 10% de la superficie agricole en 1823, cette part s'élève à 68% en 1860[50].

Figure 69. Evolution des superficies plantées en canne[51]

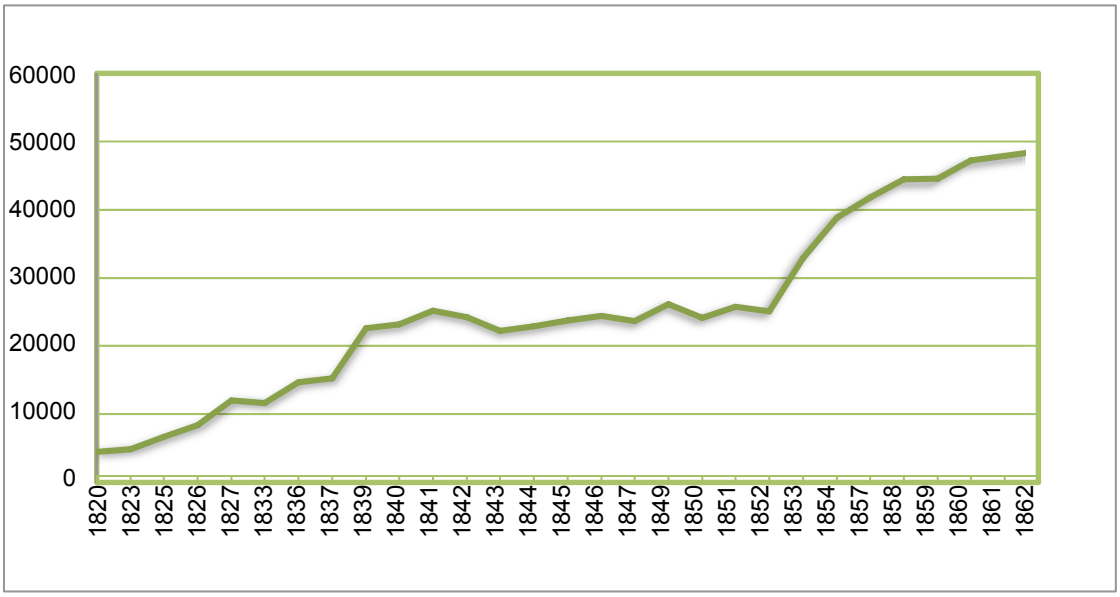

Dans une note en date du 22 mai 1858, le maire de Saint André dresse un constat unanimement partagé : « *il n'est guerre plus de terrains qui ne soient plantés en canne à sucre, partout on rencontre de nouvelles plantations de canne à sucre et les terrains les moins fertiles sont mis en culture grâce à l'utilisation des engrais* »[52]. La canne provoque la disparition des forêts semi-sèches jusqu'à 800m d'altitude sur la côte sous le vent, et le recul de la forêt semi-humide de la côte au vent jusqu'à 700m[53]. Enfin, l'ère du colonage, de la

[50] Monique SAINTE-ROSE. La Réunion 1946-83 : de la départementalisation à la régionalisation. Thèse de doctorat. Université de Provence. Aix Marseille.

[51] Jean-Marc CHASTEL. *Le rôle des institutions dans l'évolution de la filière canne à sucre à La Réunion*. Et Deuxième Plan de Modernisation et d'Equipement**.** *Rapport général de la Commission d'Etude et de Coordination des Plans de Modernisation et d'Equipement des Départements d'outre-mer*

[52] Cité par David BECSANGELE. *Op cit.* p.71

[53] Charlotte BOISSEAU, *Des Hommes et des plantes à La Réunion*. Approches *de l'ethnobotanique réunionnaise*. Mémoire de maitrise d'anthropologie. Université de la Réunion p.71

canne des Hauts, des essences végétales et du tabac, déclenche une nouvelle percée bornée uniquement par la forte déclivité naturelle de l'île : entre 1900 et 1930, les forêts primaires de la côte sous le vent sont éliminées entre 800 et 1400m.[54]

L'expansion de la frontière ne découle pas uniquement des cultures spéculatives. L'augmentation des stocks de population doit être soutenue par des flux de basse entropie, provenant encore de détournements de la biosphère, à travers des jardins et des champs de vivres. De même, les planteurs établissent des pâturages et des prairies pour les bovins, les chevaux et les ânes. Aux nécessités métaboliques, s'ajoutent les besoins de bois de construction pour les habitations, les ateliers et les artefacts et d'énergie pour mettre en œuvre les moulins à sucre. Si le café et les épices requièrent peu d'énergie, la transformation industrielle du sucre est un processus hautement intensif, responsable d'un déboisement massif avant que les colons ne mobilisent la bagasse pour entretenir les foyers.

La frontière n'est pas simplement terrestre. La croissance démographique se traduit par des prélèvements marins considérables. Par la pêche et la chasse aux tortues, mais aussi, par des prélèvements de coraux dans les lagons, concassés puis brûlés dans des fours à chaux, pour servir de revêtement aux habitations puis d'adjuvant clarificateur dans la production de sucre.

Ce mouvement d'anthropisation est enfin exacerbé par la relégation des acteurs « inutiles » pour le dispositif de plantation. Les meilleures terres faisant l'objet d'une appropriation privative au service de cultures spéculatives, les populations « hors-jeu » sont contraintes de coloniser des zones qui auraient probablement été laissées indemnes si la concentration foncière n'eût été si forte. Ces terres éloignées et escarpées furent précisément délaissées par les plantations en raison du maigre potentiel et de la fragilité des sols, soumis à des processus érosifs massifs limitant les capacités culturales. Or, la combinaison de la croissance démographique et des inégalités libère une nouvelle phase d'implantation qui fragilise encore davantage ces milieux. Les subalternes relégués y développent en effet des cultures sur brulis, sarclées, dans des espaces très limités qui raccourcissent les rythmes de rotation et favorisent l'épuisement et le décapage des sols.

[54] Louis-Thérésien CADET. *La végétation de l'île de La Réunion. Etude phytoécologique et phytosociologique*

A la veille de la départementalisation, La Réunion ne conserve plus que 80 000 ha de forêts dont 47 000 ha de forêt primaire. Seuls les étages de végétation situés au-delà de 1800 mètres inaccessibles à la culture ont pu résister aux dégradations.

Tableau 12. Evolution des superficies boisées de La Réunion [55]

	Surface originelle (ha)	Surface en 1946 (ha)	Part préservée (%)
Forêt mégatherme semi-xérophile	76 000	5000	6,6
Forêt mégatherme hygrophile	41 000	3 500	8,5
Forêt mésotherme hygrophile	105 000	65 000	61,9
Total	222 000	98 000	44,1
Part de l'île boisée	88%	39%	

La forêt semi-xérophile est quasi-intégralement éliminée à l'exception de quelques ravines, remparts, ilets au cœur des cirques de Mafate et de Cilaos et du planèze de la Grande Chaloupe. Dans les marges agricoles prospèrent des formations secondaires, anthropisées, dominées par les jamrosat et les avocats marrons. Au total, le patrimoine naturel de l'île a donc pu être préservé à hauteur de 40% grâce à la topologie de l'ile ; sans cet obstacle géographique, l'île aurait sans nul doute connu un destin comparable aux îles plates qui ne conservent que des reliques des écosystèmes endémiques. Certitude confirmée par les contrastes physiques entre les îles hautes des Caraïbes, comme Trinidad et Tobago ou la Martinique qui comptaient respectivement 60 et 20% de forêts primaires en 1941[56]. Le deuxième déterminant essentiel de la déforestation est la part de la canne dans la production agricole. Des économies tardivement converties comme la Dominique ou épargnées, comme les Seychelles, conservent encore 1/3 des superficies couvertes de forêts primaires**.** Inversement, l'explosion des cultures sucrières à Maurice à partir des années 1830, induit entre 1836 et 1846 une diminution de moitié de la superficie boisée[57]. A ce jour, les forêts primaires ne représentent plus que 3% de sa superficie totale[58].

[55] Marie Nicole BENARD. *La filière bois à La Réunion*. Maîtrise de Géographie. Université de La Réunion. p.5.

[56] Raye R. PLATT, John K. WRIGHT, John C. WEAVER et Johnson E. FAIRCHILD. *The European possessions in the Caribbean Area. A compilation of facts concerning their population, physical geography, resources, industries, trade, government, and strategic importance*. p.51.

[57] Rajendra PARATIAN. La République de l'île Maurice. Dans le sillage de la décolonisation. p.26

[58] Fréderic BLANCHARD. *Guide des milieux naturels : La Réunion-Maurice- Rodrigues*.

3) Une économie simplifiée

La conquête du champ économique par les dispositifs de plantation engendre aussi la simplification des structures productives.

Nous avons vu précédemment que les plantations sont des institutions totales qui abritent la diversité des activités et des rôles productifs en leur sein, et exigent, pour fonctionner correctement, l'élimination de dispositifs alternatifs, susceptibles de permettre la fuite de la main d'œuvre, l'augmentation des salaires, l'occupation des sols et de menacer la sécurité des installations. Tout l'intérêt des îles réside dans leur dimension close, carcérale. Les îles de plantation se démarquent donc par une lutte à mort contre les organisations concurrentes ou antagonistes, à la fois par l'appropriation de l'espace, le contrôle ou la destruction des ressources « libres » bases éventuelles d'une coévolution différente, la répression, la déportation ou l'extermination des récalcitrants, etc. Ce phénomène n'est jamais linéaire ou total et des formes d'auto-organisation persistent et participent de la durabilité de l'économie coloniale. Celles-ci sont tolérées tant qu'elles occupent des marches inutiles et demeurent contenues et intégrées au dispositif dominant.

L'élimination des dispositifs concurrents se double d'un recul des productions d'usage définies par Ivan Illich comme des activités « *liées à des actes et des expériences dont le contenu relationnel et symbolique est plus important que le contenu fonctionnel ou utilitariste* », des activités porteuses de sens et d'intégration. Alors que l'économie marchande ne constitue que l'une des dimensions des autres économies mondiales, elle demeure dans les îles de plantation le moteur principal de l'économie. Historiquement, ces îles sont le premier exemple connu d'une économie et d'une société aussi fortement structurées par les exigences propres à ce mode d'organisation. Mais comme l'a montré le précédent chapitre, ce fait ne renvoie pas à un désencastrement de la sphère économique, qui échapperait au contrôle social et finirait par structurer la société, mais bien à une relation d'interdépendance entre un système de croyance, un idéal social et un instrument technique, un levier d'accumulation. La réduction de l'économie à sa dimension marchande s'accompagne d'un repli sur les plantations, qui concentrent l'essentiel des facteurs de production et de capitaux. Et au sein même des plantations d'une sur-spécialisation, dans une culture dominant évinçant les autres productions marchandes.

Ainsi, à partir de 1830, la croissance de la canne à sucre n'exige plus seulement sur la mise en culture de nouvelles terres, mais l'élimination des caféiers, des girofliers, des muscadiers et des vivres destinés à l'approvisionnement de Maurice.

Tableau 13. Evolution des surfaces plantées en café [59]

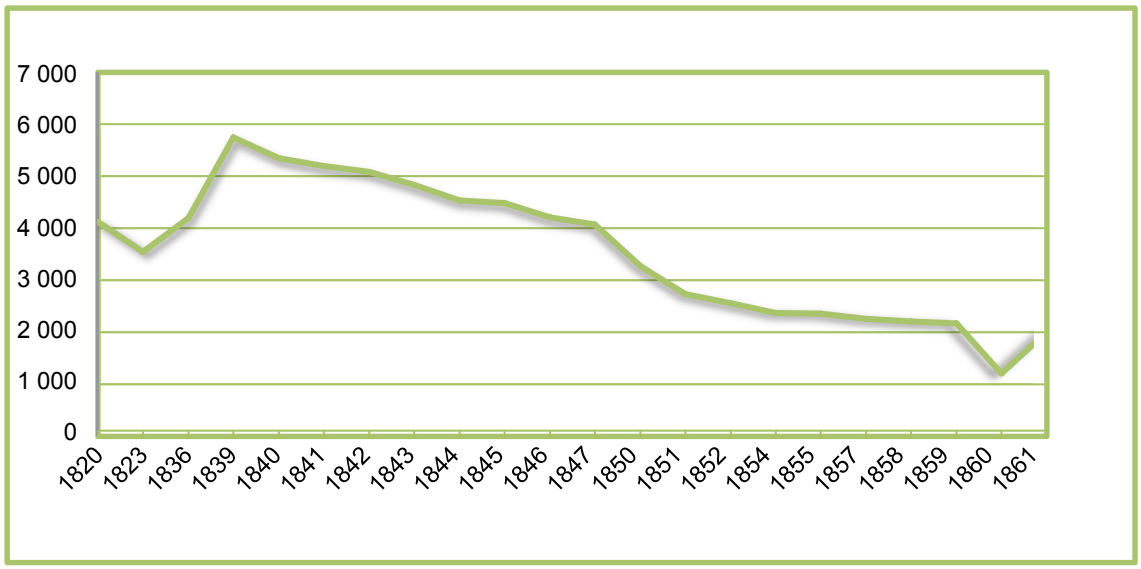

Cette réduction préalable de l'économie est entretenue par les dynamiques de massification et de simplification précitées. La croissance extensive et intensive des plantations amène une augmentation très forte des besoins en ressources en tout genre : vivres, textiles, bois, matériaux de construction, outils de production, etc. au service de la production, et des biens de consommation, de luxe, indispensables pour soutenir le désir de distinction et les rivalités des Habitants. Or, l'élimination des gisements écologiques et la simplification productive apposent une limite, physique, au mythe de la frontière. Besoins et désirs butent sur une réalité matérielle : la disparition des zones productives, susceptibles d'assurer un approvisionnement régulier en matériaux naturels, et l'élimination de métiers et de tâches à même de satisfaire localement les besoins. En somme, la dynamique de plantation réduit et parfois détruit les ressources locales disponibles pour maintenir une sphère humaine de plus en plus abondante. Logiquement, ce décalage entre la réduction des capacités productives locales et l'accroissement des besoins s'exprime avec encore plus de force dans les petites économies plates qui, en raison des coûts d'opportunité, privilégie les cultures spéculatives au détriment des vivres, des jardins d'esclaves et des réserves. En 1647, un

[59] Sudel FUMA. *Une colonie. Ile à sucre. l'économie de La Réunion au XIXe siècle* p.112.

correspondant du gouverneur du Massachusetts pose clairement l'arbitrage des planteurs de la Barbade : « *Men are so intent upon planting sugar that they had rather buy food at very dear rates than produce it by labour, so infinite is the profit of the sugar works* »[60]. Et dès 1653, soit 7 ans après la révolution sucrière, l'un des principaux planteurs de l'île dresse le constat du repli de la frontière : « *Cette île de La Barbade ne peut se maintenir au même rang pendant trois années de plus en ce qui concerne le sucre, le bois étant déjà utilisé et en conséquence les moyens de survivre et de trouver de l'emploi pour ce grand peuple deviennent problématiques*. »[61]

La plupart des îles se placent donc dans une situation de dépendance alimentaire, matérielle et énergétique. A l'image de Maurice alimentée par La Réunion, assignée au rôle de grenier. Même cette dernière subit de plein fouet les effets de la conversion au sucre. Autosuffisante de 1785 à 1835 grâce à une production annuelle moyenne de 15 000 tonnes de maïs cultivés sur près de 20 000 ha, soit 23% de la surface agricole utile, l'île relègue progressivement cette culture vers des terres marginales, peu productives, tout en maintenant une superficie cultivée sensiblement identique. Cette relégation suscite une chute de la production de 14 000 à 4 000 tonnes entre 1845 et 1860[62]. Cette baisse spectaculaire des productions vivrière résulte bien d'une stratégie délibérée des grands planteurs, s'inspirant du modèle caribéen. En 1845, Bellier de Villentroy, président du Conseil colonial explique au gouverneur ce « choix logique » (…) « *car substituer les cultures des vivres à celle de la canne à sucre ne serait point, selon les représentants du sucre, un expédient contre la disette mais au contraire le moyen de détruire l'économie coloniale et d'appauvrir l'ensemble des habitants de Bourbon* ».[63]

[60] Tom BARRY, Beth WOOD et Deb PREUSCH. *The other side of paradise. Foreign control in the Caribbean*. p.29.

[61] Cité par Eric WILLIAMS. *De Christophe Colomb à Fidel Castro : l'histoire des Caraïbes : 1492-1969*. p.118

[62] Philippe PLUCHON. Le maïs à La Réunion : des origines au XXe siècle In Claude WANQUET, *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à la Réunion*

[63] Cité par Sudel, FUMA. *Histoire d'une passion… Le sucre de canne à La Réunion.* p.47.

Entre 1820 et 1938, la part respective des productions spéculatives et vivrières s'inversent :

Tableau 14. Répartition de la surface agricole cultivée[64]

	1820		1938	
	ha	%	ha	%
Productions spéculatives dont	**16 187**	**29,9**	**50 442**	**70,06**
Canne à sucre	5394	9,96	38 937,60	54,08
Café	5 472	10,11	540	0,75
Girofle	4 338	8,01	0	0
Plantes à parfum	0	0	10 785,60	14,98
Tabac	0	0	180	0,25
Productions alimentaires dont	37 959	70,1	21 556,80	29,94
Manioc	1248	2,31	3 592,80	4,99
Maïs	30 260	55,89	11 980,80	16,64

Le mouvement de ciseau entre la croissance démographique et la réduction de la production alimentaire se traduit par une explosion des importations alimentaires. De 3 116 tonnes de riz en 1816 à 21 204 en 1878 ; représentant jusqu'à 39,5% des dépenses d'importation en 1938[65] :

Figure 70. Structure des importations de La Réunion en 1938 par poste de dépense :

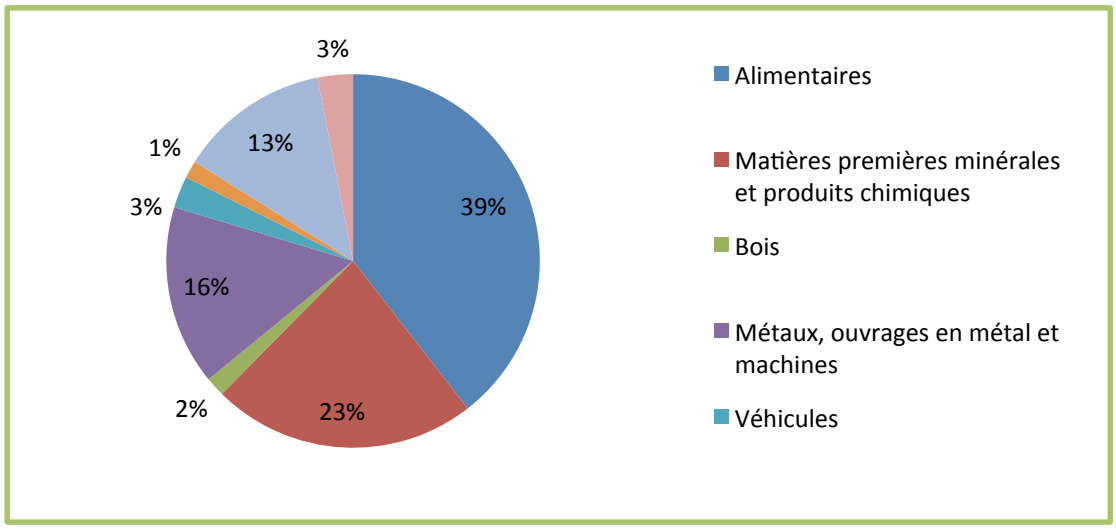

[64] Daniel LEFEVRE. *Op cit*

[65] ibid pp.287 et 289

La dépendance réduit naturellement les bénéfices de l'extraversion : en 1939, les importations alimentaires constituent à elles seules 50 % de la valeur des exportations[66].

Cette réduction des gains potentiels de l'échange est exacerbée par le tournant « thermo-industriel » de la deuxième moitié du XIXe siècle. Jusque là, l'essentiel des besoins proviennent de sources biologiques, plus ou moins reproductibles localement. Désormais, les économies insulaires dépendent de livraisons de charbon, d'engrais chimiques, de pesticides, de lames d'acier, etc. entraînant une augmentation de plus en plus marquée des importations en volume comme en valeur :

Figure 71. Evolution des importations (en francs)[67]

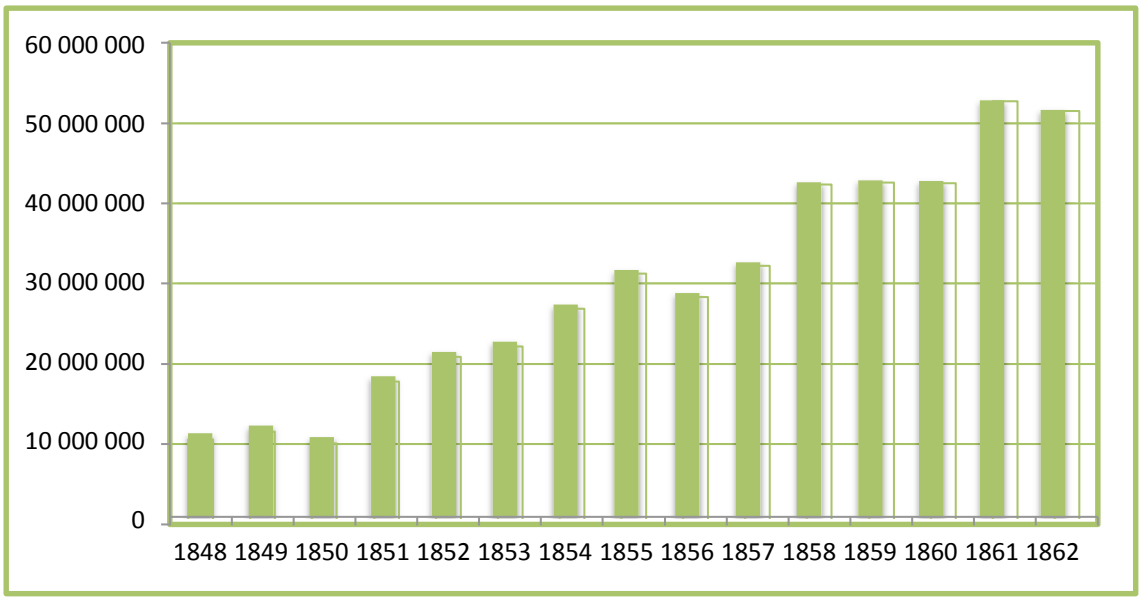

La fermeture de la frontière induit une forte hausse du coût des facteurs et des entrants, généralement financée à crédit, par le biais d'avances sur récoltes puis, à partir de 1849**,** de prêts à court terme. Dans un mémoire au roi en date du 26 juillet 1759, l'intendant Hurson insiste sur le poids de l'endettement des colons martiniquais : « *sur 2300 habitants des Iles-du-Vent, il n'y a pas 20 dont les possesseurs soient les propriétaires* »[68].

[66] Jean-François DUPON. *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles. Etude de géographie humaine*. Tome II. p.617

[67] Sudel FUMA. *Op cit*. p.289 et 302.

[68] Cité par Alain-Philippe BLERALD. *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique. Du XVIIe siècle à nos jours*. p.33.

Pour couvrir ces charges, les planteurs individuellement et la colonie considérée dans son ensemble, plongent un peu plus avant dans la simplification, en augmentant la taille des fonds de production et en forçant leur productivité… Le témoignage du Père Labat, planteur en Guadeloupe illustre parfaitement ce processus : « *Je ne songeoi qu'à faire du sucre pour payer les nègres que j'avois achetez, et pour plus de 1000 écus de toiles, de viandes salées, de ferremens et autres choses que je devois payer incessamment aux marchands qui me les avoient fournis* [69]» Les comptes de sa plantation révèlent l'importance des coûts fixes : l'alimentation, l'habillement et les soins des esclaves représentants à eux seuls 59,1% des dépenses. Cette fuite en avant soutient une bulle spéculative sur les terres et la main d'œuvre, une simplification des structures productives et écologiques et une nouvelle hausse des importations et des besoins de financement, etc.

Une fois la plantation institutionnalisée, l'économie présente un visage appauvrit, où les cultures dominantes monopolisent le foncier et la main d'œuvre.

Figure 72. Répartition de la population active servile martiniquaise[70]

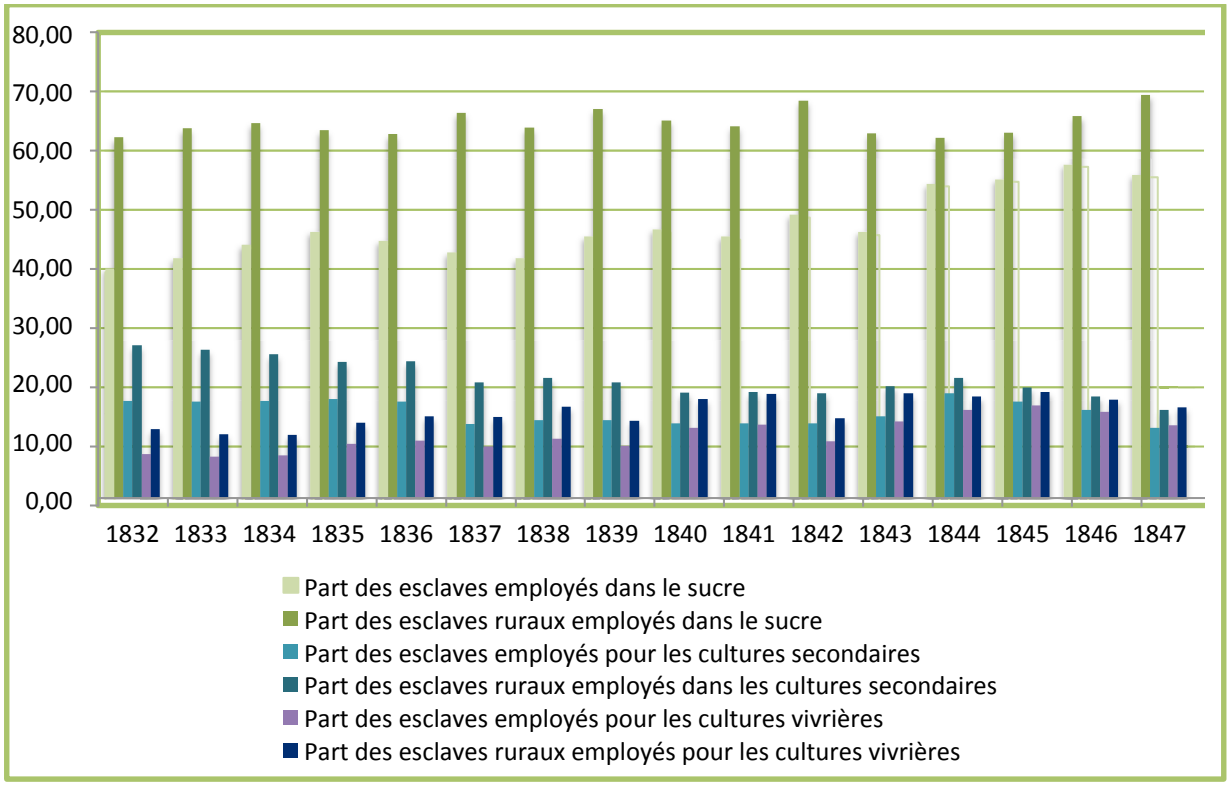

[69] Père LABAT. *Nouveau voyage.* Tome 4. p.111-3. Cité par Alain BUFFON. *Monnaie et crédit en économie coloniale : contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe. 1635-1919.*

[70] Dale TOMICH. *Op cit***.** p.80-81

La concentration des actifs martiniquais se répercute logiquement sur la structure des exportations. Entre 1818 et 1847, la part du sucre passe de 58,8 à 81%. En 1845, les dérivés de la canne représentent 96,7% des exportations[71].

Figure 73. Part du sucre dans les exportations martiniquaises

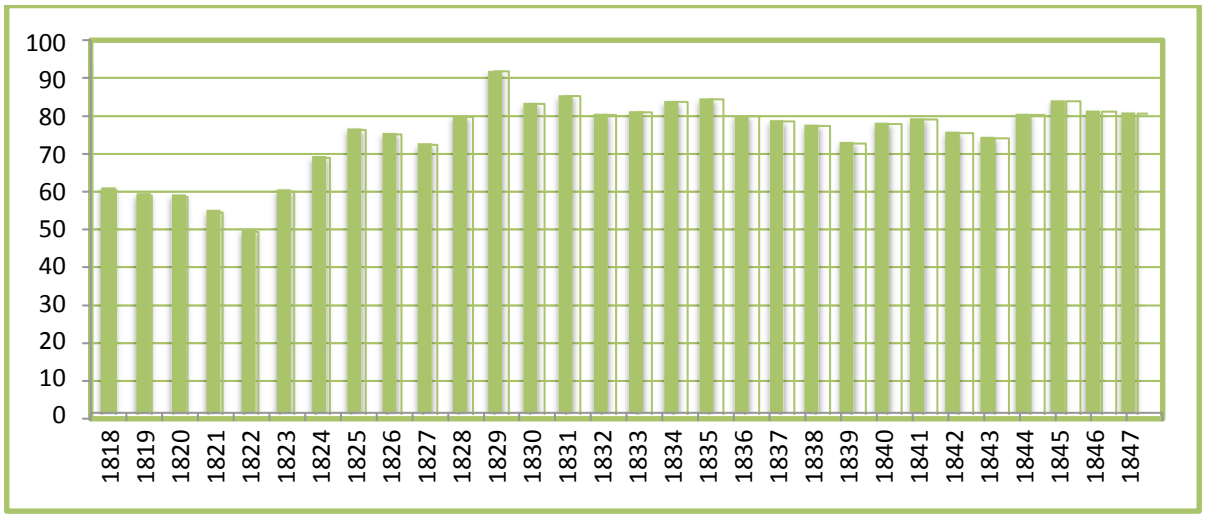

Ce mouvement est exacerbé dans les petites îles plates des Caraïbes : en 1834, le sucre représente 98% de la valeur des exportations de la Barbade et 97% de celles de St Kitts[72]. Après une décennie de très forte croissance, le sucre génère 94% des recettes d'exportation de La Réunion.

Figure 74. Structure des exportations (en francs)

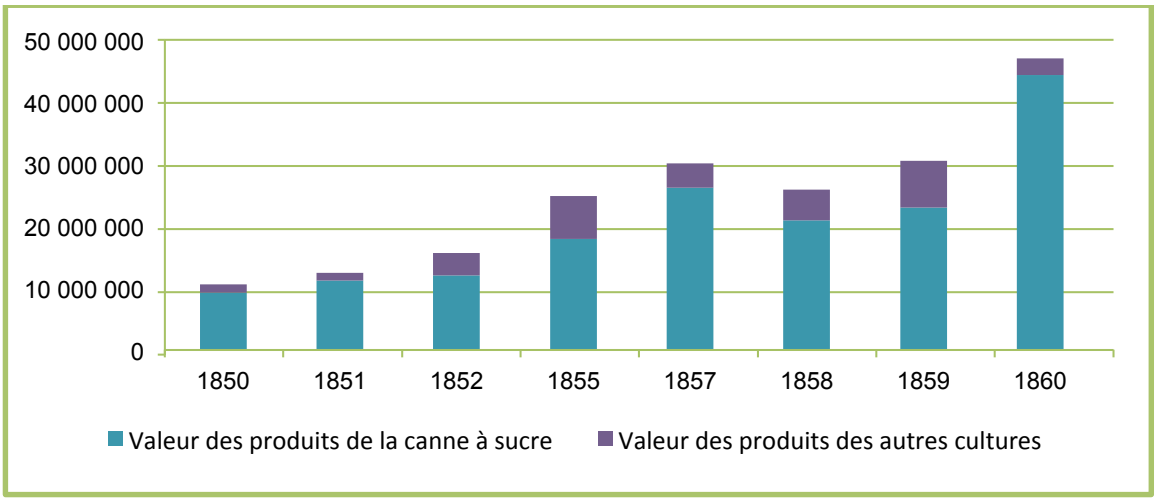

[71] Alain-Philippe BLERALD. *Op cit.* p.81

[72] B.W. HIGMAN. Physical and economic environments In Verene SHEPHERD et Hilary McD. BECKLES (dir). *Caribbean slavery in the Atlantic Ocean. A student reader.*p.373

Moteur de l'économie, les exportations sont extrêmement polarisées vers marchés métropolitains. En 1840, 90,8% de la production sucrière réunionnaise est destinée à la France. A Maurice, ce ratio s'élève à 93,5%[73].

B - Les économies de plantation, flamboyantes précaires

Les dispositifs non-coloniaux prennent acte de la vulnérabilité des espaces insulaires et multiplient donc les institutions tampons, qui contiennent et parfois réduisent les risques. A l'inverse, la spirale de la plantation prospère en annihilant la différence et la complexité, en absorbant les ressources, exacerbant alors la vulnérabilité.

1) Les facteurs d'un succès éclatant

Le sort des économies insulaires ne semble plus dépendre que du mouvement de la plantation. Dans un premier temps, la consécration et la naturalisation du dualisme et de l'hétéronomie offrent des possibilités d'enrichissement inégalées pour les acteurs dominants. La levée des tabous induits par le sentiment d'appartenance permet en effet d'extraire des écosystèmes et des corps des flux de valeur et d'énergie incomparables, et d'organiser des processus productifs autoritaires et réglés maximisant les productions. Les succès des plantations dépendent alors de la réunion de quatre facteurs déterminants.

Du côté de l'offre d'abord, de vastes terres plates et fertiles, soumises à des précipitations régulières et modérées ; une main d'œuvre abondante, servile ou peu coûteuse, et disciplinée maintenue dans sa condition d'infériorité par des micro-pouvoirs efficients et des instruments coercitifs adaptés ; un accès aisé et bon marché aux intrants ; un système de crédit efficace et accessible couvrant la saisonnalité de la production. La dépendance au travail servile est évidente : en 1811, le gouverneur de Maurice, Facquart exprime ses inquiétudes : « *Sans une nouvelle importation d'esclaves, ces îles ne peuvent continuer à cultiver et à produire, et sont appelées à devenir des déserts* »[74]

Des conditions de transport sécurisées ensuite : l'existence de réseaux fiables, garantissant avec régularité et à bas coût, l'approvisionnement des îles et l'évacuation des produits coloniaux à destination des métropoles.

---

[73] Daniel LEFEVRE. *Op cit*. p.293.

[74] Cité par Jean-Marie FILLIOT. *La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIIIe siècle.* p.69.

Troisièmement, une demande abondante et solvable, grâce à un monopole réglementaire, contrepartie de l'Exclusif, ou une capacité de différenciation productive. Ainsi, la phase de croissance la plus forte de l'histoire des Caraïbes britanniques se déroule entre 1791 et 1815, sous l'effet combiné de la destruction des sucreries haïtiennes et de l'augmentation de la demande anglaise, nourrie par l'urbanisation. Les productions de la Barbade baissent alors de 9 025 à 14 431 tonnes, d'Antigua de 3 676 à 9 634, de St Kitts de 1792 à 1807 et de St Vincent de 6 à 13 000[75]. Alors que le prix moyen de gros du quintal de muscavado passe de 54shillings 3d à 69s 2d entre 1792 et 1796[76].

Enfin, des conditions réglementaires et sociales qui sécurisent les capacités d'accumulation des colons : élimination ou endiguement des marrons, discipline des esclaves, préservation de la propriété, faibles taxes.

Dans ces conditions, réunies lors de la phase ascendante de chaque cycle, les productions sont fortes et rémunératrices.

Figure 75. Prix annuel moyen de la livre de sucre muscovado sur le marché londonien[77]

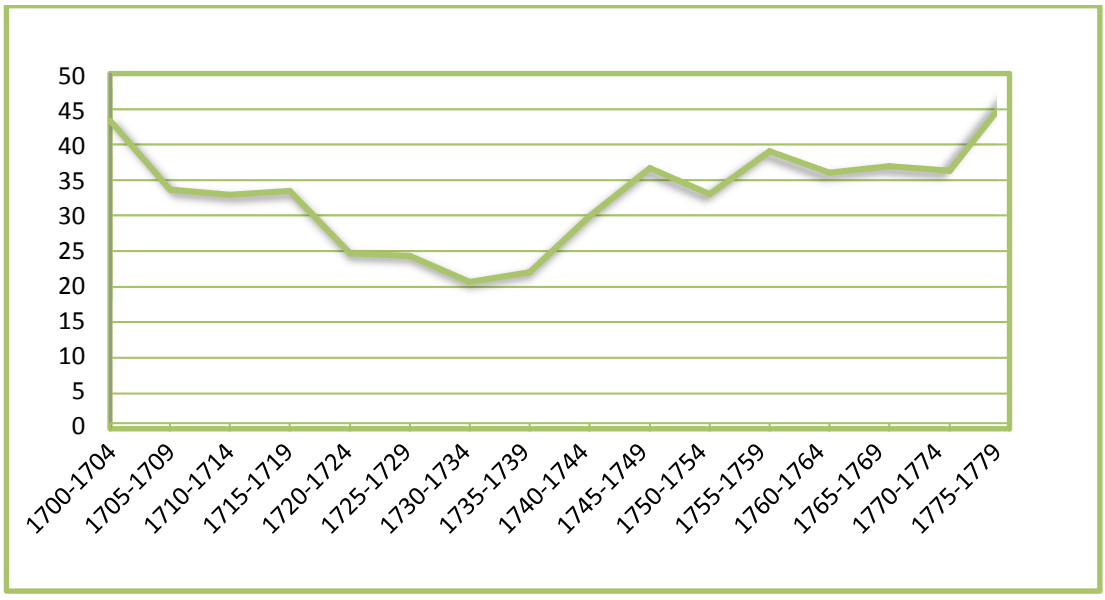

[75] Dale W. TOMICH. *Op cit* p.23.

[76] Lowell Joseph. RAGATZ, *The fall of the planter class in the British Caribbean. 1763-1833*.p.205.

[77] David WATTS. *The West Indies: Patterns of Development, Culture and Environmental Change since 1492. p 269*

Figure 76. Evolution de la production de sucre

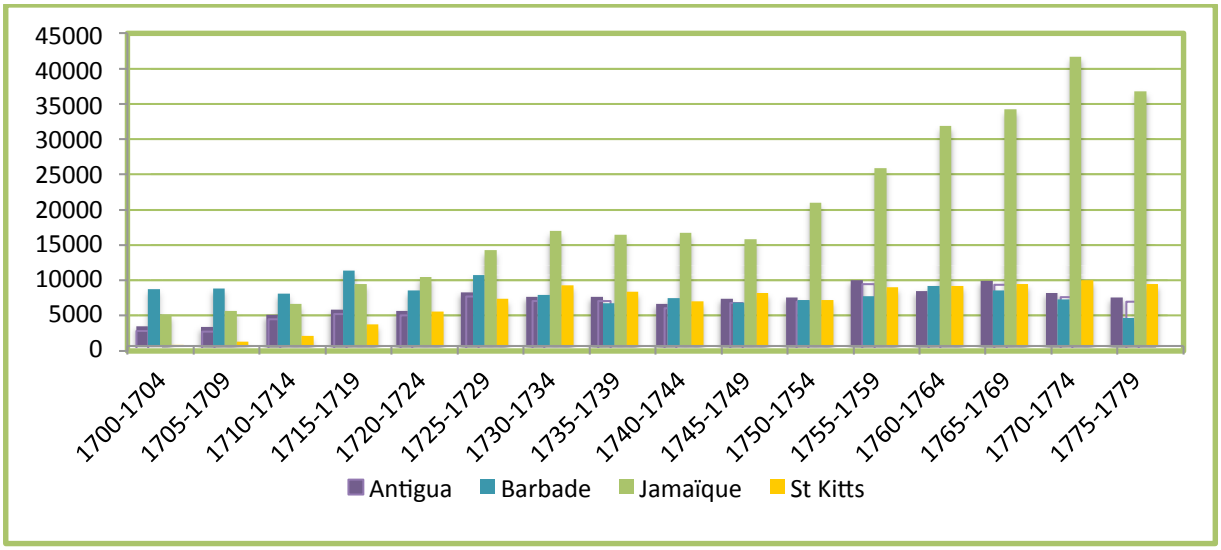

Elles soutiennent alors aisément la constitution de fortunes locales colossales au service des ambitions patrimoniales et statutaires des planteurs. Plus riche planteur de Jamaïque, William Beckford dispose également de propriétés conséquentes en Angleterre et siège à la Chambre des Communes avec ses trois frères. Ce fait n'est pas isolé : entre 1730 et 1775, 70 planteurs absentéistes devenant membres du Parlement. Epluchant les livres de comptes d'un planteur d'Antigua possédant en 1756, 202 ha et 300 esclaves pour un investissement total de £20 000, Claypole et Robottom rapportent un chiffre d'affaires de £3 600 pour £1 900 de dépenses soit un profit annuel de £1700, soit 8,5%, permettant l'amortissement de l'investissement initial en moins de 9 années. A titre de comparaison, ces auteurs rappellent que la valeur moyenne d'une plantation en 1774 atteint £19 324 alors qu'un revenu annuel de quelques centaines de livres place un Anglais moyen à l'abri du besoin[78]. Lors de l'âge d'or de la Barbade vers 1650, Eric Williams estime à 10% le taux de profit annuel moyen des planteurs. Taux qui atteint à la Jamaïque 9,5% en 1771, 16% en 1774 et 13% en 1773[79]. D'après une évaluation globale sur les Caraïbes anglaises, les taux de profit avoisinent encore 10% de 1761 à 1807[80].

[78] William CLAYPOLE et John. ROBOTTOM. *Caribbean Story. Volume 1 : Foundations*. pp. 94 et 121.

[79] Eric WILLIAMS. *De Christophe Colomb à Fidel Castro : l'histoire des Caraïbes. 1492-1969*. p.117 et 130

[80] J.R. WARD/ The profitability of sugar planting in the British West Indies. 1650-1834. *The Economic History Review, New Series, Vol. 31, No. 2*. Mai 1978. p.198

A La Réunion, les livres de comptes, qui ne concernent qu'une minorité de domaines, n'ont pas la précision caribéenne et ne permettent pas de déterminer avec rigueur la rentabilité des investissements, car ils mêlent fréquemment dépenses privées et productives et n'intègrent pas la notion d'amortissement. Nous somme donc réduits à une observation indirecte, focalisée sur le mode de vie des planteurs, dont le précédent chapitre a exposé la splendeur qui marque les témoins métropolitains. D'après Danielle Barret, la succession d'Henri Paulin Panon Desbassayns en 1845, réunissant deux domaines sucriers de 406 esclaves et un emplacement à Saint Paul représente une valeur de 1 557 080 francs, alors que seuls 3% des Parisiens disposent à cette date d'un patrimoine supérieur à 500 000 francs ; capital dépassé par 15 à 20 planteurs de l'île[81]. Grâce à ses sols fertiles, des flux de travail abondants et des techniques industrielles modernes, les planteurs obtiennent des rendements très forts qui, à l'exception de la phase de transition 1847-1852 marquée par la chute des effectifs et les récoltes 1855-6 perturbées par des cyclones, dépassent les 1 000 tonnes de sucre à l'hectare.

Figure 77. Evolution des rendements sucriers à l'hectare (en tonne)[82]

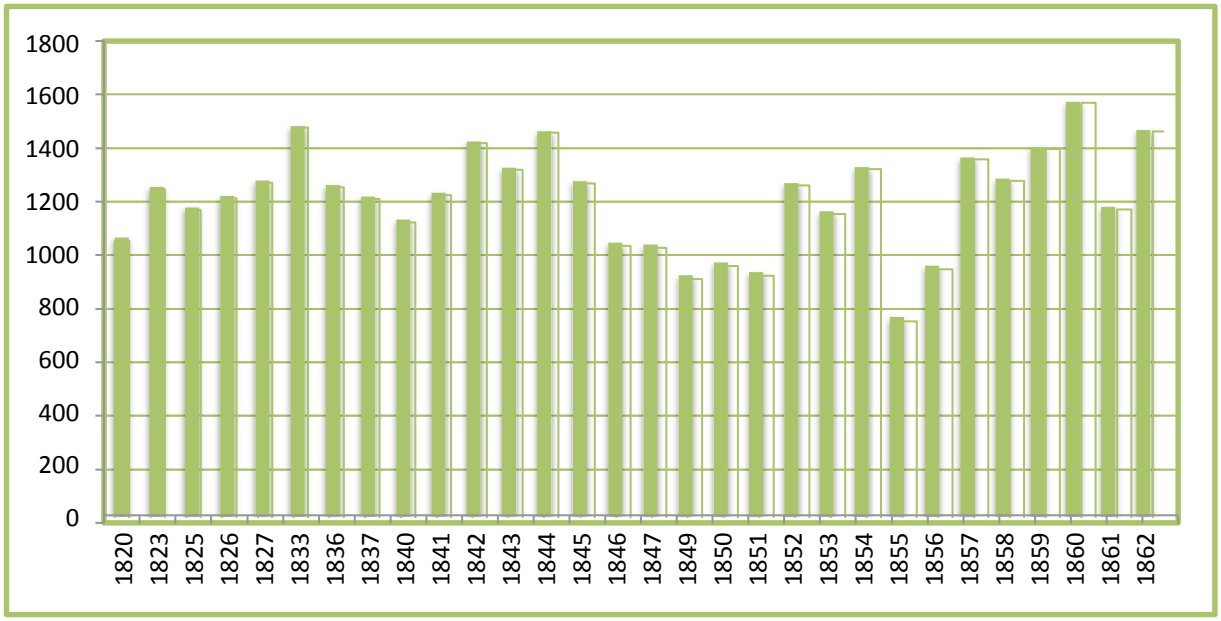

[81] Danielle BARRET. *Monographie d'une habitation coloniale à Bourbon : la propriété Desbassayns (1770-1846)*. Maitrise d'Histoire. Université Paris I. p.133-135

[82] Jean-Marc CHASTEL. *Op cit*. p.

A partir des années 1830, le cours du sucre brut se stabilise aux alentours de 120 francs le quintal.

Figure 78. Evolution du cours du sucre brute à Nantes (en francs)[83]

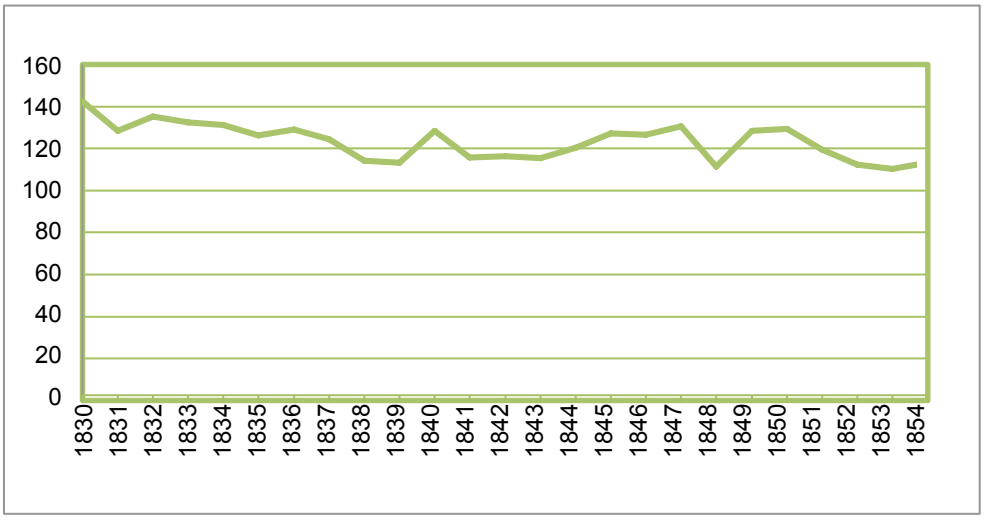

Dans ce contexte, la production sucrière explose, passant de 15 à 74 000 tonnes entre 1832 et 1860 :

Figure 79. Evolution de la production sucrière[84]

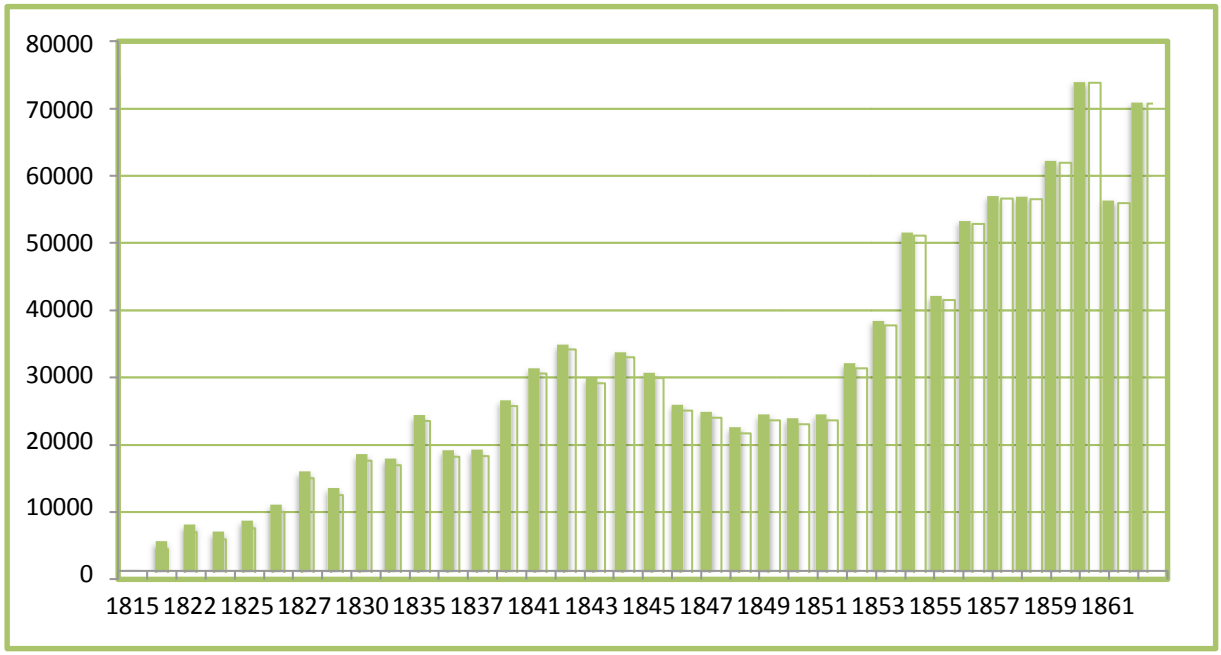

[83] Seydou Oumar KANE. Les relations maritimes et commerciales de Nantes avec l'océan Indien de 1825 à 1884. Thèse d'Histoire économique et sociale. Université de La Réunion. p 414

[84] Jean-Marc CHASTEL**.** *Op cit.*

Les recettes d'exportations croissent de 9,1 à 38,3 millions de francs entre 1848 et 1960.

Figure 80. Recettes d'exportations (en francs)[85]

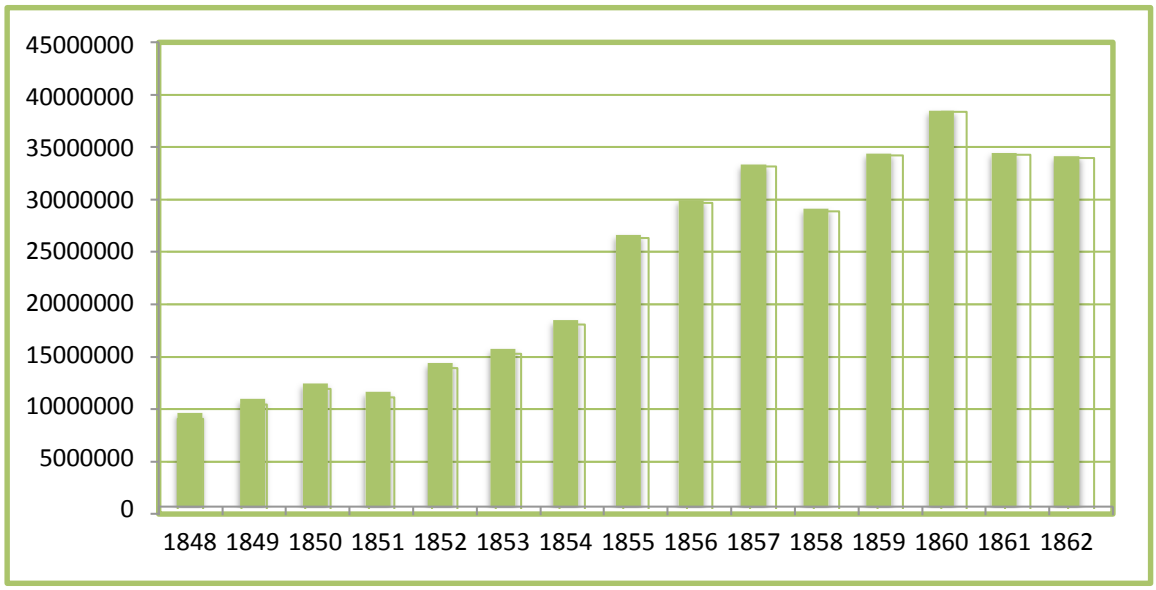

En gardant en tête les limites comptables exposées précédemment, on constate une très forte augmentation des bénéfices des plantations sucrières :

Figure 81. Evolution des bénéfices des plantations (en francs)

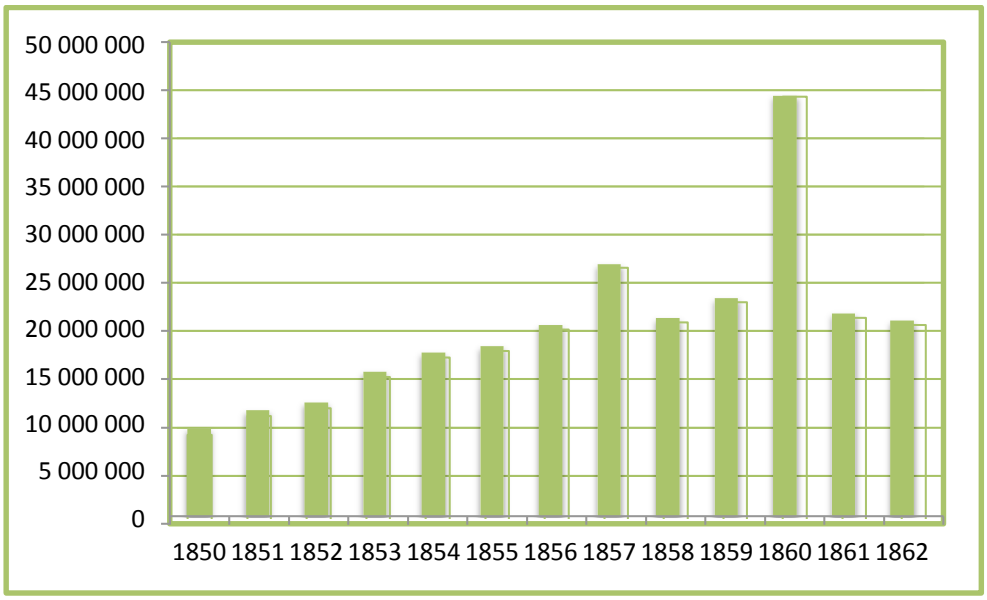

Qui nourrissent des fortunes colossales qui expliquent aisément la splendeur du mode de vie des planteurs et leur influence sur les autorités locales et nationales. Enrichissant dans

[85] Sudel FUMA. *Ile à sucre.*

leur sillage les ports et les négociants métropolitains, les planteurs jouissent alors d'un prestige et d'une influence qui dépassent largement le cadre des frontières insulaires. Tenant une partie des économies nationales, ils disposent d'une autorité incontestable qui leur permet notamment d'influer directement sur la gestion ministérielle des colonies, de peser sur les choix des gouverneurs et sur les mesures. En Angleterre, de nombreux propriétaires absentéistes achètent des domaines fonciers et accèdent à la Chambre des Pairs, où ils fondent avec les négociations un lobby défendant ardemment les positions insulaires : le West India Committee. De même, le fils de Henri Paulin, Henri Charles Desbassayns, est élu député en 1791 ; son frère Philippe est nommé administrateur des colonies de l'Inde puis Conseiller d'Etat à la direction des colonies, comme son autre frère Augustin, alors que leur beau-frère, Joseph de Villèle devient Premier Ministre[86]. L'ampleur des fortunes, le train de vie éclatant et la puissance des Habitants démentent la thèse marxiste d'îles passives, victimes d'un système-monde inégalitaire structuré pour drainer la valeur vers le cœur capitaliste, métropolitain.

2) Une vulnérabilité renforcée

Les rétroactions positives qui favorisent la prise de contrôle des plantations sur les économies insulaires et l'accomplissement social de la plantocratie posent également les bases de la ruine. Elles mettent en effet à mal les capacités de résistance, de temporisation, alors qu'elles démultiplient, dans le même temps, les perturbations et les risques. En somme, la prospérité de l'économie devient de plus en plus illusoire et dépendante de conditions qu'elle contribue à miner.

a) Les rétroactions écologiques

Cette vulnérabilité s'exprime avec évidence dans le champ écologique. Le chapitre III de la première partie a insisté sur les problématiques propres aux espaces insulaires. La diversité spécifique et génétique et les interactions écologiques y sont atténuées par l'isolement relatif et la petite taille. En perturbant les successions, l'isolement et l'absence de prédateurs ou de concurrents engendrent un fort degré d'endémisme, qui se traduit par l'apparition d'espèces à croissance lente et peu compétitives, particulièrement vulnérables

[86] Jean-François GERAUD. *Op cit*. p.15

face aux introductions extérieures et à la disparition d'espèces alliées[87]. De plus, les successions sont confrontées à des pressions ponctuelles, des évènements naturels d'une intensité spectaculaire comme les cyclones et les éruptions volcaniques. A ces difficultés s'ajoutent les problématiques pédologiques : dans les îles jeunes, au relief déchirée et soumises à des précipitations abondantes comme La Réunion (dont les pentes atteignent en moyenne 17% et qui détient tous les records mondiaux de pluviométrie cumulée de 12 heures à 15 jours), les phénomènes érosifs sont massifs et brutaux. Près de 3 000 tonnes de matériaux par km² sont arrachées chaque année, ce qui représente plus d'un 1mm de sol par an[88]. Un sol nu en pente perd 5mm par an, alors que la couche superficielle, fertile excède rarement 30 cm de profondeur.[89]

En outre, les îles mettent en évidence l'interdépendance des milieux : les matières organiques et minérales arrachées par l'érosion et le ruissellement sont charriées par les ravines et les grandes rivières pérennes vers le littoral, où elles participent à la formation des plages, tout en menaçant l'intégrité des récifs coralliens par l'aggravation de la turbidité, la sédimentation et l'altération des propriétés physico-chimiques des lagons.

Les dispositifs précoloniaux affectent massivement les écosystèmes et les épisodes d'effondrement écologique ne manquent pas : désertification de l'Australie, déclin démographique d'une île de Pâque déboisée, etc. Mais, savoirs et pratiques conservent une certaine complexité, une interdépendance entre les êtres qui participent de la résilience des écosystèmes ; notamment grâce à l'encadrement des prélèvements et des rejets, la préservation du couvert végétal, l'espacement et la rotation des cultures, etc.

A l'inverse des pratiques coloniales qui aggravent la vulnérabilité inhérente par la simplification et la soumission des anthropo-écosystèmes à des impératifs productivistes, des effets de rythme et de taille qui causent l'affaiblissement et parfois la destruction des stocks, des fonds qui produisent les services indispensables à sa soutenabilité.

---

[87] Elwood C. ZIMMERMAN. Nature of the land biota In F.R. FOSBERG (dir.) *Man's place in the island.* p.60

[88] Charte réunionnaise de l'environnement.

[89] CIRAD et Mission de valorisation agricole des déchets. *Les sols réunionnais*. p.23.

Ces économies renforcent tout d'abord leur exposition aux espèces invasives. L'exposition aux menaces biologiques ne concerne pas seulement les écosystèmes. Elle frappe directement les systèmes productifs, dont la vulnérabilité est renforcée par la double simplification spécifique et génétique : l'homogénéisation offre en effet un terrain rêvé pour la multiplication des indésirables, qui peuvent exploiter rapidement des conditions standardisées et dépourvues d'organismes concurrents ou prédateurs[90]. Inversement, comme le rappellent Jean-Marie Pelt et Gilles-Eric Seralini, la biodiversité est une « assurance biologique », car elle facilite l'adaptation des écosystèmes « *aux perturbations et aux évolutions de* (leur) *environnement* »[91] et renforce leur capacité à résister aux invasions biologiques. La résilience des systèmes est directement déterminée par la richesse spécifique et l'intensité des relations, formant des boucles récursives qui renforcent la résistance et la capacité d'amortissement des chocs endogènes et exogènes[92]. Cette réduction de la résilience s'avère d'autant plus problématique que l'inscription des îles dans les échanges mondiaux facilite la circulation des espèces et des maladies. A de nombreuses reprises, La Réunion est donc confrontée à des invasions qui compromettent les exportations. Le 12 avril 1747, le Conseil Supérieur de Bourbon explique à la Compagnie que « *les poux ravagent les caféiers, diminuent les récoltes, ils font même mourir les arbres* » ; et conclut le 8 juillet 1749 « *le progrès de la vermine est tel que vous n'oserez plus compter sur une cargaison de café chaque année* ».[93] En 1785, Crémont s'inquiète de la prolifération d'un « *petit ver rongeur et presque imperceptible à la vue* (qui) *fait mourir l'arbrisseau dans sa racine* », dont l'élimination mobilise des bandes entières d'esclaves, en vain, car ces atteintes s'accompagnent désormais d'invasions incontrôlables de poux, de pucerons et d'escargots, et d'une maladie non-identifiée qui cause la disparition de ¾ des caféiers après 3 années de croissance[94]. Les carreaux de canne sont une cible idéale pour les maladies, comme la

[90] Martin. L. WEITZMAN. Economic profitability versus Ecological entropy. *The Quarterly Journal of Economics*. vol 115. n°1. Février 2000. pp. 237-8

[91] Jean-Marie PELT et Gilles-Eric SERALINI. *Après nous le déluge ?* p.42.

[92] François RAMADE. *Eléments d'écologie. Tome 1 : Ecologie fondamentale*. p.319.

[93] Jean-Marie FILLIOT. *La traite des esclaves vers les Mascareignes*. p.59.

[94] Claude WANQUET. Le café à La Réunion une « civilisation » disparue In Claude WANQUET. *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à La Réunion*. p.64

« maladie blanche » prospérant dans les années 1860[95], et les insectes, tels que le borer, qui les dévorent de l'intérieur et réduit le potentiel saccharifère, introduit en 1857 et frappant en 1862 la totalité des plantations.

Selon Ragatz, les plantations des Caraïbes sont confrontées à partir des années 1770 à la prolifération des renouées et du chiendent qui concurrencent les cannes, puis aux invasions de rats (qui détruisent en moyenne 1/12 des récoltes de la Jamaïque) et de fourmis carnivores tellement ubiquitaires et nuisibles que l'Assemblée de Grenade propose en 1776 une prime spéciale pour la découverte d'un moyen d'éradication[96]. Dans une étude de 1941, Raye Platt et ses coauteurs soulignent la prolifération des maladies et des pestes qui mettent à mal les cultures : le ver rose du cotonnier fait chuter les recettes d'exportation de coton de Montserrat de £44 680 à £26 630 entre 1937 et 1938 ; à Sainte Lucie, des insectes et des champignons ravagent les citrons verts dont la production chute de 4 à moins de 3,4 millions de litres de jus entre les mêmes dates[97],

Cette simplification culturale aggrave l'impact des évènements climatiques extraordinaires. Un écosystème complexe n'est pas affecté uniformément par un cyclone : des arbres de haute futaie protègent le sous-bois et, s'ils sont déracinés, ouvrent de nouveaux terrains de croissance pour leurs rejetons ou de nouvelles espèces, à l'image des tamarineraies réunionnaises dont la régénération suppose l'exposition à un cyclone ou un incendie. Inversement, la simplification expose frontalement les nouveaux systèmes à la violence de ces évènements et réduit les capacités de recolonisation des milieux neufs ou dégradés, notamment par l'élimination d'espèces d'oiseaux, de reptiles et d'insectes assurant la dispersion des graines ou la fertilisation. L'histoire de La Réunion et des îles regorge d'épisodes de « coups de vent » dévastateurs annihilant en un instant des années d'efforts productifs et les perspectives de récolte. En 1824, le gouverneur s'inquiète dans une note des conséquences du cyclone du 23 février qui provoque la destruction des vivres, des caféiers, des girofliers et des cannes « s*eules ressources que nous eussions pour obtenir par des*

[95] Emile HUGOT. Histoire sucrière de Bourbon In Association Réunionnaise pour le développement de la technologie agricole et sucrière. *Panorama agricole et sucrier. 1978-1988*.

[96] Lowell Joseph RAGATZ. *The fall of the planter class in the British Caribbean.* p.60

[97] Raye R. PLATT, John K. WRIGHT, John C. WEAVER et Johnson E. FAIRCHILD. *Op cit*. pp.22 et 27.

échanges d'importations, les choses qui nous sont nécessaires et surtout des comestibles »[98]. Raye Plat et ses coauteurs recensent en 305 années d'histoire coloniale de la Martinique, 33 cyclones remarquables, 7 tremblements de terre, 5 grands incendies, 2 épisodes de famine, une sécheresse, 11 raz-de-marée et 3 éruptions volcaniques majeures dont l'éruption de la montagne pelée tuant plus de 30 000 personnes[99].

La simplification réduit ensuite la fertilité des sols. Ces derniers sont des organisations complexes nées des interactions entre des facteurs abiotiques, la roche-mère, et des facteurs biotiques, l'action des végétaux, des micro-organismes et des décomposeurs qui forment la couche d'humus dont la profondeur et la richesse en nutriments déterminent la fertilité. Or, en raison de leur jeunesse et de la force des précipitations et du ruissellement, les sols insulaires tropicaux peinent à s'épaissir et à s'enrichir. Ce qui explique que l'essentiel des éléments nutritifs et de la matière ne soit pas concentrée dans les sols, comme dans milieux tempérés, mais dans la couverture végétale[100]. Le foisonnement végétal entretient l'illusion d'une très grande fertilité des sols. Fiction encouragée par l'adoption de technique d'agriculture sur brulis : la combustion des arbres de haute futaie relâche brutalement dans le sol des nutriments accumulés pendant des décennies qui dope pendant un court moment les rendements. Contrairement aux pratiques indigènes, fondées sur une exploitation collective et itinérante des milieux, la préservation de réserves tampon et une rotation espacée des parcelles permettant une reconstitution des écosystèmes[101], les systèmes fonciers occidentaux importés reposent sur la propriété privée, la gestion individuelle d'un emplacement assigné. La rotation des cultures ne peut donc s'opérer qu'au sein de ce dernier ; et les objectifs productifs exigent une exploitation continue des sols. Ce qui entre en contradiction avec les rythmes écologiques et affecte la capacité des écosystèmes à renforcer leur richesse spécifique et génétique et à multiplier les interactions qui conditionnent leur capacité à produire durablement des flux de basse entropie. Comme le résume René Passet, les principes économiques entrent alors en contradiction avec la logique écologique : la maximisation des

[98] Note du Gouverneur. Coup de Vent du 23 février 1824. ADR. 1M4076. Cyclones.

[99] Raye R. PLATT, John K. WRIGHT, John C. WEAVER et Johnson E. FAIRCHILD. *Op cit*. p.53

[100] Herbert BORMANN et Stephen KELLERT. *Ecology, economics, ethics. The Broken circle.*

[101] Krishna B. GHIMIRE et Solon L. BARRACLOUGH. *Forests and livelihoods. The social dynamics of deforestation in developing countries*. p.13.

flux de valeur au service de l'accumulation et la dilapidation du capital se fait au détriment des stocks écologiques[102]. Toute la logique de l'économie de plantation réside dans le prélèvement de biomasse à des fins utilitaires : à l'exception du café et des épices, les végétaux qui prennent la place des espèces indigènes et endémiques sont des cultures saisonnières, dont la coupe expose le sol à nu. Ces pratiques culturales brisent les cycles des nutriments : ceux-ci sont extraits du sol par les racines des végétaux, mais non restitués lors de la mort de ces derniers. Dès lors, la réduction des apports organiques se répercute sur l'activité des micro-organismes et des décomposeurs producteurs d'humus, entraînant ainsi la chute de la fertilité[103]. Colons et observateurs s'indignent donc régulièrement des pertes de rendements et de l'improductivité des sols qui tranchent avec les premières années édéniques. Dès 1660, soit moins de trente ans après la révolution sucrière, le gouverneur de la Barbade fait part aux autorités d'une chute des 2/3 de la fertilité des sols.

La simplification menace la structure et la stabilité des sols. La déforestation, le sarclage et l'élimination saisonnière de la couverture végétale prive le sol de l'action déterminante des racines, qui le retiennent et l'aèrent et soutiennent l'activité biologique et fongique, renforçant ainsi sa stabilité et sa porosité. Action décisive dans une île comme La Réunion dont 10 à 15% des précipitations ruissellent directement[104] et dont les pentes, au dessus de 400m, sont composées d' «andosols» très fins, dont la porosité, la fertilité et la résistance à l'érosion est dégradée très rapidement et de façon irréversible par l'anthropisation[105]. L'élimination des végétaux et le piétinement, le tassement par les hommes et les animaux réduit la capacité d'infiltration et la résistance des sols, ce qui facilite le dessèchement, perturbe la formation de l'humus, et suscite lors d'épisodes pluvieux massifs, des phénomènes érosifs spectaculaires : décapage et lessivage des sols, formation de crevasses et de ravines, et glissements de terrain emportant les cultures et les habitations, nécessitant ainsi la mise en culture de nouvelles zones[106]. En 1803, Ducoeurjoly, Habitant de

[102] René PASSET. *L'Economique et le Vivant.*

[103] Jean TRICART. *La Terre Planète vivante*. p.138.

[104] Charte réunionnaise de l'environnement.

[105] Nicolas TEYSSEDRE. *L'érosion des sols à La Réunion : perceptions et pratiques des acteurs de l'agriculture*. Maîtrise de géographie. Université de La Réunion. pp.19-20

[106] Jean DORST. *La nature dé-naturée*. pp.55-56

Saint Domingue précise *« Le café demande à être planté dans une terre vierge, ou comme nous nous exprimons aux îles dans des bois neufs. Les terrains des mornes sont de peu de durée, attendu que la chute des eaux de pluie entraîne avec elle la superficie de la terre, la dégrade et y fait des fosses qui l'amaigrissent et la rendent stérile. De pareils accidents obligent de planter un certain nombre de pieds de café tous les ans, pour maintenir le revenu en proportion des pertes qui sont inévitables »*[107]. Si la canne à sucre est réputée pour les vertus stabilisatrices de son complexe racinaire développé, elle subit également de plein fouet les épisodes érosifs. Les chroniques consignent les épisodes tragiques des « grandes avalasses » réduisant à néant les productions. L'instabilité est renforcée par les piétinements répétés des humains et des animaux qui, en compactant le sol réduisent sa porosité, sa capacité d'absorption et de rétention des précipitations.

La déstructuration des milieux touche aussi les littoraux frappés de plein fouet par les prélèvements de sable et l'élimination des récifs coralliens – utilisés comme engrais et matériaux de construction, après leur combustion dans les fours à chaux – qui renforcent l'exposition à la houle et l'érosion[108].

La simplification affecte enfin le cycle hydraulique et, par là-même, les conditions climatiques. La suppression du couvert végétal provoque à la fois une chute des capacités d'infiltration des sols et de l'évapotranspiration des végétaux qui restitue dans l'atmosphère l'eau pompée par les racines ; entraînant alors une raréfaction des précipitations et une baisse du niveau des cours d'eau et des nappes phréatiques, réduisant l'approvisionnement des végétaux… Cette boucle récursive est dotée d'une telle puissance que les colons et les administrateurs assistent de leur vivant, à la transformation d'îles verdoyantes en savanes desséchées, impropres à la culture et à la survie. Dans son célèbre discours à l'assemblée des Habitants de l'Ile de France, Pierre Poivre dénonce les ravages de l'utilitarisme : « *Des hommes avides et ignorants, ne pensant que pour eux-mêmes, ont ravagé l'ile, en détruisant les bois par le feu ; empressés de faire aux dépens de la colonie une fortune rapide, ils n'ont laissé à leurs successeurs que des terres arides, abandonnées par les pluies, et exposées sans abri aux orages et à un soleil brulant…La nature a tout fait pour l'ile de France : les hommes*

[107] S. J DUCOEURJOLY. *Manuel des habitants de Saint-Domingue.* Tome II. p.152. cité par Gabriel DEBIEN. *Etudes Antillaises XVIIIe siècle.* p.96.

[108] Virginie CASEZ-DUVAT et Roland PASKOF. Les littoraux des Mascareignes entre nature et aménagement. pp.55-57.

y ont tout détruit. Les forets magnifiques qui couvraient le sol ébranlaient autrefois par leurs mouvements les nuages passagers et les déterminaient à se résorber en une pluie féconde. (...) Les plaines qui furent les premières défrichées, et qui le furent par le feu, sans aucune réserve de bois, pour conserver au moins l'abri aux récoltes et une communication avec les forets sont aujourd'hui d'une aridité surprenante et par conséquent beaucoup moins fertiles ; les rivières mêmes, considérablement diminuées, ne suffisent pas toute l'année à abreuver leurs rives altérées ; le ciel en leur refusant les pluies abondantes ailleurs, semble y venger les ombrages faits à la nature et à la raison. Presque toutes les terres de cette île sont concédées sans économie, sans discernement, sans principes, mais enfin elles sont concédées et toutes ces terres peuvent à peine nourrir leurs habitants. Encore quelques années de destruction et l'ile de France ne sera plus habitable ; il faudra l'abandonner. »

Les dérèglements climatiques exercent une influence marquée sur la production comme le montre le cas d'Antigua, entièrement déboisée, qui s'enfonce à partir de 1860 dans une sécheresse chronique, qui fait chuter la production de sucre de 12 910 tonnes en 1862 à 10 124 en 1863, 2 613 en 1864 et 7 906 en 1865[109]. De même, les cultures de café périclitent à La Réunion sous l'effet des déboisements. En 1820, le lieutenant Frappaz insiste sur les bouleversements climatiques qu'il observe au Bernica : « *Madame Desbassayns a dans cette habitation une plantation de café d'une très grande étendue et qui était autrefois d'un rapport considérable, mais depuis plusieurs années, les rayons brûlants du soleil favorisés par une sécheresse prolongée ont presqu'entièrement détruit ces précieux arbustes* »[110].

A la fin du XIXe siècle, la sécheresse gagne également l'ensemble des Antilles françaises avec des épisodes spectaculaires en Guadeloupe, où en 1912, le journal *Le Nouvelliste* décrit une situation tendue : « *Elle dure depuis plus de six mois, partout l'herbe est sèche, les mares sont taries et les animaux emplissent les campagnes de leurs cris de désolation. Les citernes communales sont elles aussi à sec et les gens sont contraints d'aller à*

[109] Susan LOWES « They couldn't mash ants » : The decline of the White and Non-White elites in Antigua, 1834-1900 In Karen FOG/OLWIG (dir.) *Small islands, large question : society, culture and resistance in the post-emancipation Caribbean*. p.34.

[110] Témoignage du lieutenant du vaisseau FRAPPAZ. Lettre du 26 aout 1820. Cité par Danielle BARRET. *Op cit*. p.99.

10 ou 30 kilomètres, à Pointe-à-Pitre donc avec des charrettes pour ramener 2,3 ou 4 tonneaux » Problèmes qui ressurgissent à l'identique en 1921 et 1922[111].

Face à ces dynamiques qui réduisent la productivité des terres, les économies spéculatives continentales disposent d'un atout précieux : un hinterland, susceptible d'accueillir les cultures et d'entretenir le mythe de la frontière. Ainsi, aux Etats-Unis, la culture sarclée du tabac occasionne l'épuisement des parcelles après 3 à 4 années d'exploitations, provoquant un déplacement vers le Sud d'une spécialisation initialement cantonnée au Maryland et à la Virginie[112]. Mais sur une île, l'extension des surfaces et la mise en culture de nouvelles terres relèvent du fantasme.

La contrepartie de la chute de la productivité des anthropo-écosystèmes est une augmentation des besoins de travail. Par exemple, en 1714, l'intensité en travail des processus productifs de La Barbade est quatre fois supérieure à celle des Antilles françaises, soumises plus récemment au sucre[113]. En 1748, 47 027 esclaves produisent 10 668 tonnes de sucre, en 1784, 57 434 réalisent à peine 7 307 tonnes[114]. Or, les économies insulaires sont également frappées par des rétroactions qui affectent les capacités humaines des colonies

b) Les rétroactions humaines

L'obsession première des planteurs est de sécuriser une main d'œuvre servile abondante, productive et docile. Trois conditions mises à mal par les dynamiques de plantation. La captation des ressources, l'objectivation des subalternes, la recherche du moindre coût systématise des privations majeures. Les travailleurs subissent une alimentation insuffisante et déséquilibrée, des logements confinés et insalubres, des vêtements réduits, une absence d'éducation formelle et des soins rares voire inexistants. Quotidiens dégradés par l'éthique de consumation des colons : le désir de maximiser les flux de revenus que génèrent

[111] Raymond BOUTIN. *La population de la Guadeloupe. De l'émancipation à l'assimilation (1848-1946)*.p.36.

[112] John Bellamy FOSTER. *Op cit*. p.47.

[113] E.E. RICH et C.H.WILSON (dir). *The Cambridge Economic History of Europe. Volume IV. The economy of expanding Europe in the sixteenth and seventeenth centuries*. p.290.

[114] Eric WILLIAMS. *Op cit*. p. 129.

les esclaves et les engagés sachant que leur espérance de vie productive est de toute façon limitée. D'où l'imposition de rythmes et de charges de travail inhumains, notamment pendant les périodes de coupe, et de sanctions qui n'ont d'autres fonctions que la libération des pulsions démentes des colons.

La première des conséquences est l'effondrement de la productivité du travail, déjà pointée par les économistes classiques. Les conditions de vie entretiennent un état physique délabré qui favorise la dissémination des maladies, les pathologies lourdes, les accidents de travail. Le manque de formation et l'absence d'intéressement aux résultats des plantations se répercutent sur la qualité et le rythme de travail. Et les esclaves retournent la violence qu'ils subissent contre les animaux, les carreaux de culture et les outils de production, dégradant ainsi le capital productif des plantations. Fait déjà mentionné dans l'Antiquité latine[115].

La deuxième conséquence, logique et admise par les colons, de cette politique de consumation des corps et des esprits est l'impossibilité de constituer un cheptel humain auto-entretenu, d'obtenir un renouvellement local de la main d'œuvre. Ainsi, dans les Antilles françaises, plus de 135 000 esclaves débarquent entre 1763 et 1786 mais dans la même période la croissance de la population servile n'atteint que 85 000 unités[116]. Un rapport de l'Assemblée coloniale de Jamaïque de 1770 chiffre à 3% en moyenne la baisse naturelle des effectifs serviles[117]. A La Réunion, les premières enquêtes systématiques sur les conditions de vie des esclaves conduites sous la monarchie de Juillet révèlent une baisse moyenne annuelle de 1% entre 1836 et 1847, reproduction sans doute améliorée par la politique réformiste du régime :

[115] Donald Hughes. Environmental impacts of the Roman economy and social structure : Augustus to Diocletian In Alf HORNBORG, J.R. Mc NEIL et Joan MARTINEZ-ALIER. *Rethinking environmental history. World-system history and global environmental change*.

[116] Bonham RICHARSON. *The Caribbean in the wider world. 1492-1992. A regional geography*.p.66

[117] Richard B. SHERIDAN. Africa and the Caribbean in the Atlantic Slave Trade. *The American Historical Review*. vol. 77, n°1. Février 1972. p.21

Figure 82. Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel de la population servile (en %) [118]

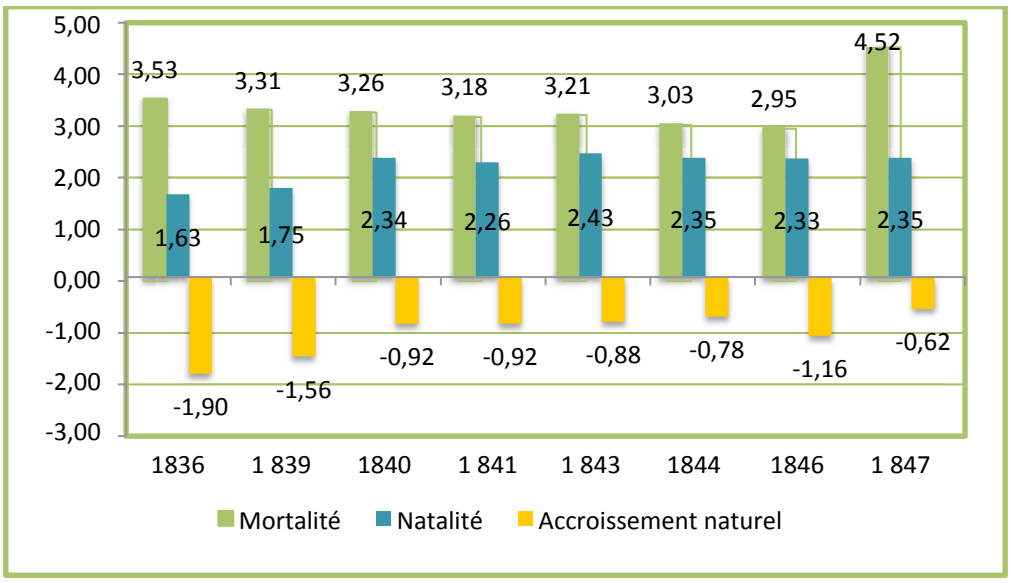

Cette absence de reproduction du fonds travail relève souvent d'un arbitrage économique : privilégier l'importation de travailleurs productifs et matures, soumis à un travail intensif pour couvrir les coûts d'acquisition et d'entretien, plutôt que d'opter pour un « élevage » local, coûteux en ressources, incertain (compte tenu de la très forte mortalité infantile) et contreproductif – les esclaves créoles, nés dans l'île, étant réputés plus rebelles que la moyenne). D. Hall explique par exemple que « *Les sources de Saint-Domingue indiquent que les maîtres calculaient que pour une période de dix-huit mois correspondant aux trois derniers mois d'une grossesse et aux mois pendant lesquels elle nourrissait au sein son enfant, le travail d'une négresse avait une valeur de 600 livres, et que durant ce temps elle ne pouvait assurer que la moitié de son travail normal. Il en résultait donc une perte de 300 livres. Un esclave de quinze mois ne valait pas cette somme* »[119]

Le déficit démographique s'explique aussi par l'institution servile en elle-même, puisque d'après Marc Bloch les Romains étaient déjà confrontés à la nécessité d'un approvisionnement extérieur régulier par le biais de la guerre et des raids afin de combler les

[118] Quang HO. *Données statistiques et hypothèses économiques sur la traite, les affranchissement et le prix des esclaves à la Réunion (1837-1847)*

[119] Cité par Rhoda E. REDDOCK. Femmes et esclavage dans les Caraïbes. Une perspective féministe In Mamadou DIOUF et Ulbe BOSMA. (dir). *Histoire et identités dans la Caraïbe. Trajectoires plurielles*. p.106

déficits démographiques[120]. La décroissance naturelle de la population servile provient donc de causes sociales, contingentes, et non d'une malédiction insulaire, comme le prouve l'évolution différenciée des populations libres et serviles entre 1830 et 1835[121] :

Figure 83. Evolution naturelle des population libres et serviles (pour mille)

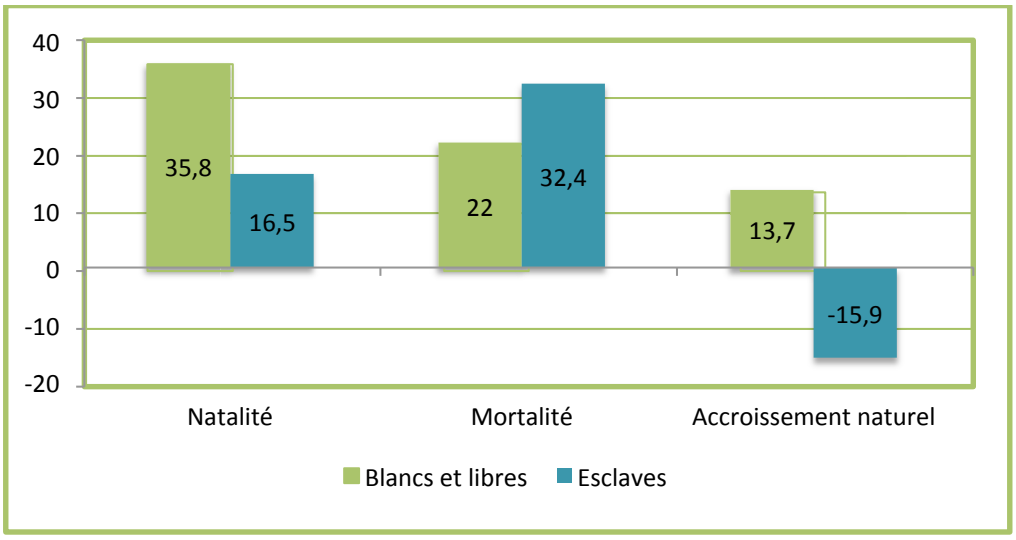

Quatre facteurs principaux peuvent être désignés. Tout d'abord, un sex-ratio particulièrement déséquilibré, conséquence d'une logique masculiniste qui voudrait que les esclaves masculins soient plus productifs, alors même que les femmes dominent de loin la composition des grandes bandes. Les écarts se renforcent avec l'augmentation des volumes de traite, qui permet aux planteurs de déterminer la composition de leur atelier. En 1735, on dénombre 2 271 esclaves masculins contre 2 225 femmes ; en 1779, cette proportion atteint 14 369 pour 9 259 ; en 1848, 45 088 hommes pour 24 209 femmes[122]. Inversement, la réduction effective de la traite se traduit par une chute du taux de masculinité de 54,4% à 41,2% en 1846. Ces déséquilibres sont renforcés durant la période de l'engagisme. En 1881, sur 30 064 Indiens travaillant à La Réunion, seuls 8 403 d'entre eux sont des femmes.

[120] Immanuel WALLERSTEIN. The modern world-system. Capitalist agriculture and the origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century. p.88

[121] Daniel LEFEVRE. *Op cit*. p.339

[122] J.V. PAYET. *Histoire de l'esclave à l'île Bourbon*. p.17

Les planteurs privilégient effectivement l'importation d'engagés masculins réputés plus endurants[123].

Deuxièmement, une très faible fécondité :

Figure 84. Taux de fécondité des femmes libres et esclaves (en %[124])

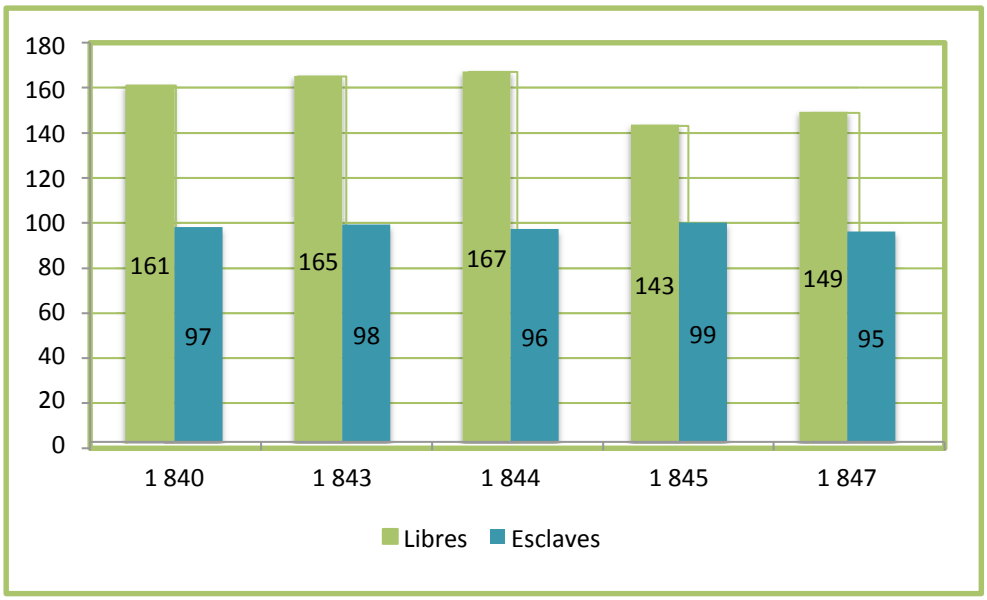

Celle-ci résulte d'une part du traitement indifférencié des femmes enceintes : instruments de production comme les autres, leur état ne les dispense pas des travaux des champs, des coups et des brimades. Et ne leur octroie aucun privilège en matière d'alimentation ou de logement. Il faut attendre l'abolition de la traite en 1817 et la mise en place des politiques libérales d'amélioration pour que les planteurs se saisissent de la problématique de la reproduction et confèrent un rôle et une utilité sociale aux mères de famille esclaves. Les conditions de vie précaires conduisent aussi à la multiplication des troubles gynécologiques et obstétriques, aux fausses-couches et à la stérilité. Le déficit de natalité s'explique d'autre part par les stratégies contraceptives et abortives des esclaves, qui résistent ainsi contre la transmission de la condition servile à leur lignée.

Troisièmement, une espérance de vie réduite et une très forte mortalité, particulièrement dans les bas âges, sous l'effet des infanticides, des conditions de vie et de la prolifération

[123] Michèle MARIMOUTOU-OBERLE. Engagées ou libres, le rôle des femmes indiennes du milieu du XIXe siècle au début du XXe siècle In Jean-Claude MARIMOUTOU et Jean-Michel RACAULT (dir.) *L'insularité. Thématique et représentation*

[124] Quang HO. *Op cit*. p.65

d'agents pathogènes, favorisée par l'intégration des îles dans une multiplicité de flux migratoires, écologiques et commerciaux mondiaux. Ces économies sont fréquemment frappées par des vagues épidémiques qui déciment les ateliers : variole, fièvre jaune, dengue, paludisme, typhus, choléra, rage, lèpre, peste, etc. Le paludisme introduit à Maurice en 1865 élimine en moins deux années 50 000 des 310 000 habitants[125]. En 1859, une épidémie de choléra provoque la mort de 2500 personnes soit 1,4% de la population réunionnaise[126]. En 1819, un Habitant, Parmentier, évalue la mortalité des esclaves « *annuellement d'environ 5% au vent de l'île et d'environ 3% sous le vent de l'île.* »[127]. L'impossibilité d'une reproduction endogène du stock de main d'œuvre apparaît clairement en 1831 et 1847, lorsque les autorités locales sous la pression du gouvernement et des philanthropes se décident à combattre effectivement la traite : la population servile chute alors de 70 300 à 60 300 travailleurs[128].

La troisième rétroaction est la multiplication des résistances des esclaves. Comme tout mécanisme de pouvoir, la plantation n'existe qu'à travers les sujets sur lesquels elle s'exerce. Contrairement à l'image véhiculée par les discours monarchiques, les plantations ne sont pas des entités intangibles constituées de masses passives, sur lesquelles s'exercerait le contrôle absolu des maîtres, mais des multiplicités en mouvement où la domination n'est jamais que la résultante ponctuelle, stabilisée, de micro-pouvoirs ascendants et contestés par des esclaves luttant continuellement pour la reconnaissance de leur subjectivité. La plupart des colonies insulaires connaissent à un moment de leur histoire des révoltes ou des guerres. De 1638 à 1837, Craton recense 75 révoltes réelles et matées, dépassant le cadre de la plantation, signe pour Hilary McD Beckles, d'une « guerre de 200 ans », « endémique »[129]. En août 1789, avant la prise de connaissance de la proclamation de la Constituante, de la Déclaration des Droits de l'Homme et de l'abolition des privilèges, une grande insurrection tente, en vain, de

[125] Isabelle WIDMER. *La Réunion et Maurice. Parcours de deux îles australes des origines au XXe siècle*.. p.18

[126] Sonia CHANE-KUNE. *Aux origines de l'identité réunionnaise*

[127] Cité par Danielle BARRET. *Op cit.* p.87

[128] Hai-Quang HO. La transition de l'esclavage au salariat à La Réunion (1828-53) In Fred CELIMENE et André LEGRIS. *Op cit*.

[129] Hilary McD. BECKLES. Caribbean anti-slavery : the self liberation ethos of enslaved blacks In Verene SHEPHERD et Hilary McD. BECKLES (dir). *Caribbean slavery in the Atlantic Ocean. A student reader*. p.870

renverser l'ordre colonial en Martinique. En dépit de cet échec, le mouvement persiste jusqu'en 1794, favorisant la prise de l'île par les Anglais[130]. Un mouvement comparable s'organise en Guadeloupe et à St Domingue. Dans cette dernière, la cérémonie vaudou du Bois-Caïman dans la nuit du 14 aout 1791 marque le début du soulèvement général contre les planteurs qui, combiné aux revendications d'égalité des Libres de couleur et aux menaces espagnoles et anglaises, contraint les commissaires civils Sonthonax, Polverel et Ailhaud d'abolir l'esclavage. A La Réunion, les planteurs vivent dans l'angoisse continuelle d'une grande révolte, mais le seul épisode d'ampleur se déroule à Saint Leu en 1811.

Résistances et rebellions sont multipliées par l'intensification de la pression et par la dégradation des conditions de vie sensées renforcer les capacités accumulatives et consuméristes des planteurs ou rétablir la compétitivité des plantations. Ainsi, à la stagnation de la demande anglaise et à la baisse des prix du sucre en 1730, les propriétaires répondent par une réduction des importations de vivres et de vêtements qui poussent les esclaves, dépourvus de jardins autonomes, à planifier en 1736 une vaste révolte réunissant plusieurs groupes composés de centaines d'esclaves afin de prendre le contrôle de l'île.[131] En 1782, le baron de Saint Victor dresse un constat identique pour Saint Domingue : « *les trois quarts des maîtres ne nourrissent par leurs esclaves, et leurs dérobent presque tous le temps de repos que les lois leur attribuent. C'est trop, et ces malheureux se jetteront tôt ou tard dans l'horreur du dernier désespoir* »[132]

A trop se focaliser sur les résistances ouvertes, spectaculaires et consignées dans les archives – comme les révoltes – les historiens ont pu sous-estimer l'omniprésence de contestations protéiformes, relevant de l'accommodement, de la négociation, de l'exploitation des interstices inhérents aux relations de pouvoir : indolence, maladie fictive, simulation de non-compréhension des consignes et de bêtise, glissements de sens, destruction des outils, petits sabotages, travail bâclé, vols, incendies, insubordinations, insultes et coups contre les commandeurs et les régisseurs, empoisonnements, automutilations, petit et grand marronnage,

[130] Yves BENOT. Les rythmes différents du processus révolutionnaire dans les Caraïbes. In Yves BENOT. *Les lumières, l'esclavage, la colonisation.* p.210.

[131] David Barry GASPAR. The Antigua Slave Conspiracy of 1736: A Case Study of the Origins of Collective Resistance. In The William and Mary Quarterly, Third Series, Vol. 35, No. 2. Avril. 1978. p.312-316

[132] Baron de SAINT VICTOR. *Essai d'administration sur la colonie de Saint Domingue.* Cité par François GIROD. *La vie quotidienne de la société créole (Saint Domingue au XVIIIe siècle)* pp.132-3.

repli sur la sphère domestique et les opportunités offertes par les petites productions et échanges autonomes, transmission des savoirs et des croyances prohibés, etc. Etudiant les résistances des engagés mélanésiens dans les plantations du Queensland, Kay Saunders propose une typologie trilogique pertinente : des résistances passives (simulation, ignorance, esquive), des résistances tournées vers l'extérieur (désobéissances, agressions, destructions) et des pratiques autodestructives (suicides, mutilations, agression contre d'autres travailleurs)[133].

Frantz Fanon évoque la capacité des colonisés à développer plusieurs registres d'être au monde, plusieurs formes d'existences : « *Le Noir a deux dimensions. L'une avec ses congénères, l'autre avec le Blanc.* »[134] Intégrées par les esclaves, la violence et la menace sont impuissantes pour contrecarrer ces résistances. En 1836, Louis Vitalis, planteur martiniquais expose parfaitement le retournement des relations de pouvoir : « *Le bourreau est fatigué !* » car le corps de l'esclave « *s'endurcit aux coups* » : « *il méprise la douleur, et fatigue, par sa froide impassibilité, le bourreau qui s'étonne de ne pouvoir lui arracher une larme, un cri, par le plus cruel châtiment* »[135]

Comme le montre les stratégies abortives, les femmes sont des résistantes aussi si ce n'est plus virulentes que les hommes. Ainsi durant, la période réformiste d'Amélioration et d'Apprentissage, les propriétaires de Trinidad s'opposent aux dispenses de fouet pour les femmes, « notoirement insolentes » ; celles-ci étant d'après Barbara Bush bien plus fréquemment sanctionnées pour insolence, fainéantise, désobéissance et troubles que les hommes[136]. En 1827, le rapporteur de la commission d'études sur les conditions des esclaves insiste particulièrement sur l'influence des femmes, et préconise d'arracher les enfants à leur mère dès l'âge de deux ans car « *Les vices des noirs créoles doivent être en partie imputés à l'éducation pernicieuse reçue d'abord près de leurs mères. C'est là qu'ils reçoivent les*

---

[133] Kay SAUNDERS. Troublesome servants : the strategies of resistance employed by Melanesian indentured labourers on plantations in colonial Queensland » *Journal of Pacific History* vol. 14 n° 3 (1979) 1368-1382. Cite par Doug MUNRO. Patterns of resistance and accommodation In Brij LAL, Doug MUNRO et Edward BEECHERT Edward. *Plantation workers. Resistance and accommodation.* p.8.

[134] Frantz FANON. *Peaux noires, masques blancs*. p.15.

[135] Cité par Nelly SCHMIDT. Abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs des colonies. 1820-51 : Analyse et documents

[136] Barbara BUSH. Survival and resistance : slave women and coercive labour regimes in the British Caribbean 1750 to 1838. Centre de recherche sur l'histoire du Monde atlantique. Société Française d'Histoire Outre-mer. *De la traite à l'esclavage*. Tome II p.193.

premières leçons de mensonge et de larcins et que des exemples journaliers viennent à l'appui des préceptes et des conseils. C'est dans cet abandon et cette facilité du premier âge qu'ils sucent la haine originelle des Blancs et particulièrement de leurs maîtres. C'est dans leurs familles qu'ils apprennent à perdre le temps avant qu'ils réduisent en principe et dont personne ne possède au même degré la pratique et la théorie. C'est là qu'on les initie aux secrets de cette force d'inertie contre laquelle viennent échouer plus tard les réprimandes et les châtiments. »[137]

Les manifestations de plus en plus visibles de l'agency des esclaves, finissent par rétroagir sur les acteurs métropolitains, en particulier chez les humanistes, les philanthropes chrétiens et laïcs et les économistes qui s'emparent de la question de l'esclavage, qui tentent de présenter cette institution comme un héritage d'un passé mercantiliste révolu, un obstacle moral et économique à la marche de la modernité. L'esclavage entre alors en contradiction avec la nouvelle gouvernementalité, libérale, qui s'institutionnalise en Europe et se revendique des principes du droit naturel, de la rationalité et de l'efficacité productive. Passivant les esclaves, réduits au rang de victimes indolentes, ces discours insistent sur l'inhumanité d'une brutalité contraire au droit naturel et sur l'irrationalité d'une pratique qui réduit le potentiel productif des travailleurs en les débilitant. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, les économistes classiques dénoncent la faible productivité (par la dégradation physique et l'absence d'éducation, et de rémunération et de possibilité d'accumulation) d'un système qui réduit les capacités d'innovation[138]. Clubs et associations, comme la Société des Amis des Noirs, multiplient alors les pétitions et les demandes d'une abolition graduelle, visant dans un premier temps la traite, puis, une fois la réforme coloniale entreprise et les économies insulaires revivifiées par le travail libre, l'abolition de l'esclavage.

L'abolition de la traite met à mal les fondements de la stratégie de reproduction extérieure des stocks d'esclaves, pertinente tant que les flux étaient sécurisés. La rupture des

[137] Commission chargée d'étudier les conditions de travail des esclaves de l'atelier colonial. ADR, 16K1, séance du 17/02/1827. Cité par Prosper EVE. *Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne*. p.9.

[138] André LAPUDIS. Le profit ou la domination : la figure de l'esclavage dans l'économie d'Adam Smith. In Fred CELIMENE et André LEGRIS. *L'économie de l'esclavage colonial*.

approvisionnements, temporisée par la traite illégale, tire à la hausse le prix des esclaves locaux, grevant les comptes des colons.

c) Les mutations du marché

L'influence croissante des principes libéraux affecte également les conditions d'insertion internationale déjà précaires des économies de plantation. Si ces dernières naissent et prospèrent dans l'extraversion, leur position les place dans une situation de grande vulnérabilité.

Petites économies ouvertes, les nombreuses colonies insulaires et leurs planteurs se trouvent dans une situation de monopsone face à une puissance tutélaire et à un nombre restreint d'acheteurs – une Compagnie à charte, quelques grands négociants – qui disposent d'un pouvoir de négociation d'autant plus avantageux que les acteurs insulaires sont souvent liés par l'endettement, par des avances sur recettes. Séquestrés dans la cage de la plantation, leurs habitants doivent absolument exporter leurs productions spéculatives pour amortir les investissements, couvrir leurs charges, éviter la faillite et maintenir leur statut. Or, ces marchés nationaux dépendent étroitement des goûts et des modes qui se répercutent dans une grande volatilité des prix et de la demande. Les acheteurs n'hésitent pas à exploiter la vulnérabilité des planteurs en jouant notamment sur l'incohérence temporelle. Pour les séduire, la Compagnie offre en 1720, 8 sols par livre de café. Face à l'engouement, elle décrète une baisse à 6 sols dès 1722, prix maintenu jusqu'en 1738, où le cours tombe à 5 sols, puis 4 en 1741 et 3 en 1746.

Les îles sont interconnectées, et l'information circule aisément des unes aux autres. Lorsque l'une d'entre elles s'engage dans une spécialisation profitable, une technique ou une méthode productive plus efficace ou dispose d'un avantage spécifique, l'imitation suit très rapidement, renforçant la concurrence et leur position de price-taker. L'enrichissement spectaculaire de la Barbade provoque une forte augmentation des productions qui déclenche une chute de 60% du prix de sucre entre 1660 et 1686-7 passant de 40 shillings par quintal à moins de 16[139]. De même, la découverte de la rentabilité du café pousse les Martiniquais à copier La Réunion dès 1727. Dans un premier temps, le lobbying de la Compagnie est payant : le gouvernement ordonne l'arrachage des caféiers en 1729. Mais dès 1732, le

[139] Nuala ZAHEDIEH. Trade, plunder, and economic development in early English Jamaica. 1655-1689 In Verene SHEPHERD et Hilary McD. BECKLES. *Op cit*. p.183.

commerce de ré-exportation est ouvert aux Antillais et en 1736, la Compagnie perd son monopole sur le marché national[140]. Cette concurrence est exacerbée à mesure que s'étendent les empires européens et que les produits coloniaux perdent leur statut de biens de luxe pour devenir de simples produits de masse, des pondéreux peu différenciés et à faible valeur, qui se distinguent d'abord par leur prix. Cette dégradation de statut entraînant une chute des prix peut être compensée par l'augmentation soutenue de la demande. A l'image du café qui se répand en Europe grâce à la multiplication des lieux de sociabilité. Et plus encore du sucre dont les usages deviennent ubiquitaires : d'abord restreint à l'accompagnement du café, il donne naissance à une palette de nouveaux produits et activités : confiseries, sirops, confitures, glaces. Et devient l'une des bases de l'alimentation des populations urbaines.

A nouveau, la logique maximisatrice des producteurs insulaires bute sur la finitude de la demande et entraîne les prix dans une baisse tendancielle qui élimine les îles les moins compétitives. C'est-à-dire les plus vieilles colonies et les plus petites îles, dont les coûts de production sont minés par l'accumulation des destructions écologiques et humaines. D'abord cultivé à La Réunion, le café s'étend ensuite en Martinique et en Guadeloupe, mais surtout à Saint Domingue qui, à elle seule, produit 38 000 tonnes en 1787 contre 3 000 tonnes à La Réunion[141]. Après une phase euphorique de croissance, la chute des cours frappe également les Caraïbes, passant de 20 à 9 sols la livre entre 1770 et 1774[142]. On observe ainsi dans la longue durée le déplacement des centres de production sucriers au gré des destructions : de la Crète, de la Sicile, Chypre et Malte vers Madère et les Canaries au XVIe siècle, puis vers le Brésil et les Caraïbes durant la deuxième moitié du XVIIe siècle et XVIIIe siècle, et enfin vers les Grandes Antilles, La Réunion, l'île Maurice, le Queensland, Fidji, Samoa, Tahiti et Hawaï.

Les économies insulaires sont enfin confrontées à l'apparition de substituts chimiques, produits à grande échelle, peu sensibles aléas naturels. Par exemple, la tentative de diversification des petits producteurs caribéens grâce à l'exportation de citrons verts et

[140] Prosper EVE. *Histoire d'une renommée. L'aventure du caféier à Bourbon/La Réunion des années 1710 à nos jours*. p.103

[141] Claude WANQUET. Le café à La Réunion une « civilisation » disparue In Claude WANQUET. *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à la Réunion.*

[142] Jean MEYER, Jean TARRADE, Annie REY-GOLDZEIGUER et Jacques THOBIE. *Histoire de la France coloniale. Des origines à 1914*

d'agrumes bute sur la concurrence des pays méditerranéens et plus encore sur de l'acide citrique de synthèse[143]. De même, l'expansion des cultures de vanille est entravée par la diffusion de la vanilline à la fin du XIXe siècle.

Face à la concurrence internationale tirant les prix vers le bas, les producteurs insulaires réagissent en augmentant encore l'échelle de leur production et en intensifiant les rendements dans un souci de compétitivité, renforçant ainsi les pressions sur les écosystèmes, les humains et la simplification de l'économie[144].

L'insertion internationale des îles est également compliquée par les relations de pouvoir induites par le statut colonial. Ces économies se construisent dans un contexte réglementaire très spécifique : l'Exclusif mercantiliste, conçu pour soutenir l'excédent commercial des métropoles. Dans ce système de croyance, il convient donc de s'assurer que les échanges soient structurellement déficitaires pour les colonies. Un commerce apparemment trop favorable à ces dernières, matérialisé par des sorties de numéraire, serait perçu comme une défaite, une anomalie intolérable nécessitant la révision des relations. En 1822, Auguste Billiard dénonce le « despotisme » et le « monopole » de la Compagnie des Indes, en vigueur jusqu'en 1769, qui lui permettait de refuser les productions des colons et de contrôler les prix d'achat et de vente. Evoquant un « abus du droit de souveraineté et de propriété », Billiard estime que « *La Compagnie approvisionnait fort mal ses établissements ; elle recevait à trois ou cinq sous la livre de café en échange des marchandises qu'elle tarifait au double, au triple, et quelque fois au centuple de leur valeur* »[145]

Les îles sont, en outre, confrontées à de nombreux acteurs antagonistes métropolitains disposant de réseaux et de leviers politiques qu'ils mobilisent pour soutenir leurs ambitions mercantilistes, leur désir d'accumuler en transformant les colonies en marchés de débouché pour leurs produits et en réservoir de denrées brutes, valorisées dans les métropoles. Les principaux producteurs adverses sont les alcooliers, les raffineurs et les betteraviers dont

[143] William CLAYPOLE et John ROBOTTOM. *Caribbean Story. Volume 2 : The inheritors*. p.29.

[144] Eugene GENOVESE. *Economie politique de l'esclavage. Essais sur l'économie et la société du sud esclavagiste.* p.83.

[145] Auguste BILLIARD. *Op cit*. p.153-154

l'influence grandit dans la deuxième moitié du XIXe siècle, à mesure que le nationalisme se renforce et nourrit la thématique de la préférence productive française.

Les économies insulaires sont donc confrontées à une série de mécanismes conçus pour contrôler la valeur de leurs exportations et soutenir les importations de produits nationaux. Au niveau des exportations, elles font face à des restrictions quantitatives (des quotas, des contingents à prix garantis), qualitatives (l'interdiction du raffinage du sucre, ou de la commercialisation de certaines variétés de sucre, de la transformation industrielle des fibres d'indigo, etc.) et à un régime douanier qui instaure une surtaxe sur les produits concurrents. A ceci s'ajoute l'interdiction théorique d'approvisionner d'autres marchés, ce qui permet de tirer vers le bas les prix coloniaux en évitant la mise en concurrence des acheteurs métropolitains. Les importations des colonies répondent similairement au souci de maximiser les gains d'exportation des acteurs métropolitains : d'où l'interdiction des produits étrangers et de productions locales concurrentes (eau de vie, olives, textiles) et l'absence de droits de douane sur les biens nationaux, vendus à des prix prohibitifs.

Les économies de plantation ont émergé et prospéré parce qu'elles répondaient à un besoin métropolitain. Et l'Exclusif tempéré constituait une forme de compromis sécurisant, permettant aux colonies d'accéder prioritairement à un large marché national, en s'abritant des concurrents insulaires étrangers par de forts droits de douane, tout en bénéficiant des approvisionnements de produits extérieurs, transportés sur des navires nationaux. Or, la conjonction des intérêts s'estompe à mesure que progressent les navires à vapeur, les chemins de fer et les canons support d'une nouvelle phase colonial, l'impérialisme continental, offrant de nouvelles opportunités de commerce et de placements, des produits concurrents aux îles et que se développent des substituts nationaux aux productions coloniales. Entre 1829 et 1832, la production de betterave croit lentement de 4 000 à 10 000 tonnes, mais dès 1835, elle atteint 30 000 tonnes et plus de 40 000 en 1836[146]. Au cours du XIXe siècle, la part du sucre de canne dans la production mondiale chute brutalement de 94,7% à 45% entre 1840 et 1889[147]

[146] Nelly SCHMIDT. *Op cit*. p.33

[147] Ibrhami ALLADIN. *Economic miracle in the Indian Ocean. Can Mauritius show the way?* p.32.

Figure 85Evolution de la production de sucre de betterave et de la production mondiale

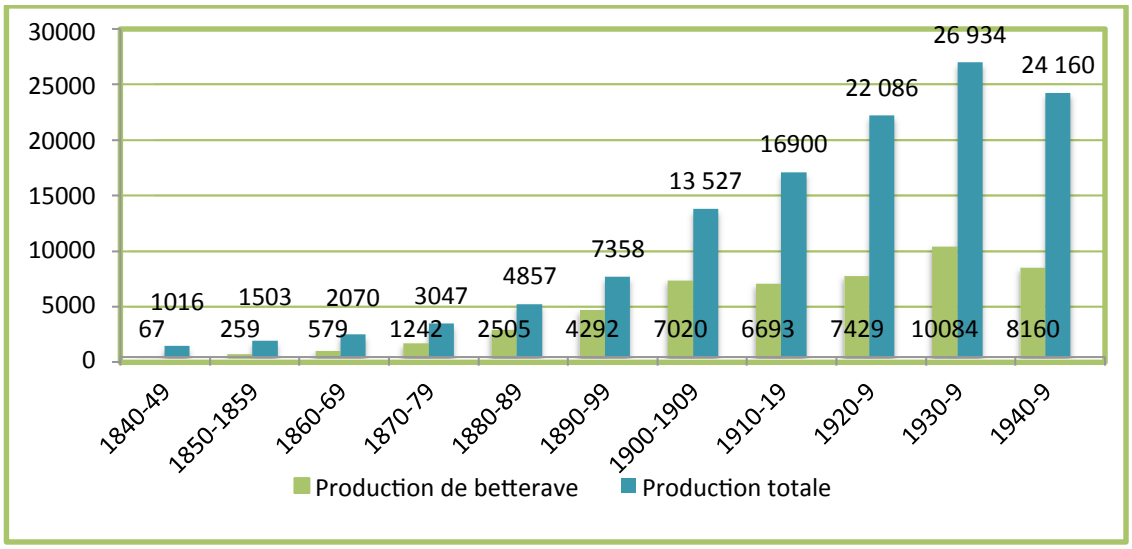

La relégation économique des îles de plantation s'exprime dans le tournant libre-échangiste. Associé comme l'esclavage au mercantilisme, l'Exclusif fait l'objet de campagnes de dénonciation par des négociants, historiquement enrichis par les plantations, et des économistes, soucieux de briser les monopoles, de réduire les coûts des importations et des productions et de renforcer les capacités d'exportation et la marine. En 1842, le Premier Ministre Peel décide d'appliquer un droit de douane identique sur l'ensemble des sucres coloniaux anglais, de 24 shillings par quintal, contre 34 shillings contre les sucres étrangers. En 1846, son successeur John Russell abaisse ces droits respectifs à 14 et 21 shillings[148]. En 1849, l'Angleterre abolit les lois de Navigation, suivie en France par la loi du 3 juillet 1861[149]. Ce mouvement n'est pas univoque, puisque la loi du 11 janvier 1892 restaure l'assimilation douanière entre les colonies et la métropole. Tout en l'amendant pour maximiser les gains de cette dernière. En effet, si les marchandises françaises entrent en franchise à La Réunion et les Antilles, leurs productions sucrières sont elles frappées d'un droit de douane identique aux sucres étrangers, et leurs exportations de café, de girofle et de vanille d'un droit réduit de moitié[150].

[148] Hugh TINKER. *A new system of slavery. The export of Indian Labour Overseas 1830-1920*. p.25.

[149] Pierre GUILLAUME. *Le monde colonial. XIXe-XXe siècle*. p.247

[150] Hai Quang HO. *La Réunion (1882-1960) Histoire économique. Colonage, salariat et sous-développement*.

Les îles sont enfin prises dans des mouvements qui les dépassent, relevant de la défense de l'équilibre européen. Les îles à forte valeur attisent la convoitise étrangère et font l'objet de tentatives de conquête ou plus fréquemment de raids, de pillages. Elles servent aussi de scène de substitution pour des conflits qui seraient intolérables en Europe : la préservation de la paix européenne s'appuie notamment sur la délocalisation des affrontements outre-mer, comme lors de la guerre de succession d'Espagne de 1702 à 1713, la guerre de succession d'Autriche de 1739 à 1748, la guerre de 7 ans de 1756 à 1763 ; et subissent de plein fouet la perturbation de leurs relations commerciales lors des guerres continentales, comme la guerre d'indépendance américaine, et les guerres napoléoniennes. Ces conflits induisent des conséquences très importantes sur la production (destruction directe des plantations et des infrastructures, rupture des approvisionnements), sur les transports (hausse des coûts du fret et d'assurance, réduction des fréquences) et les capacités d'écoulement sur les marchés métropolitains (course, blocus, etc.)

C - Des crises ponctuelles aux effondrements

Trois phénomènes attestent de l'incapacité de l'économie coloniale à satisfaire les fins assignées : une croissance très volatile qui marginalise les propriétaires endettés, des crises systémiques de longue durée qui affectent même la plantocratie, des épisodes brutaux d'effondrement dont l'impact est amplifié par les conditions de vie.

1) Une croissance erratique limitant les capacités d'accumulation

Les économies insulaires coloniales se démarquent par une instabilité profonde, la succession hachée et précipitée de phases de croissance, de stagnation et de récession. Alternance erratique qui provoque, dans la longue durée, une dégradation de la position des planteurs.

Bien qu'elles soient fondées sur le travail servile, les plantations sont des entreprises très intensives en capital. Leur bon fonctionnement exige l'immobilisation d'un fonds de terre conséquent, la construction de bâtiments productifs et résidentiels, d'équipements, et la constitution de cheptels d'animaux, d'esclaves ou d'engagés. Ces investissements et les dépenses courantes sont habituellement financés à crédit, à des taux qui atteignent entre 12 et 18%. Face à ces coûts fixes qui augmentent au gré des cycles, les colons doivent maximiser les flux de revenus, par une croissance extensive et intensive. Or, les recettes s'avèrent très

volatiles, car des chocs d'offre surviennent régulièrement. Les rétroactions écologiques compromettent les récoltes : sécheresses, cyclones, lessivages, maladies, sont le lot commun des plantations. Entre 1884 et 1885, la production de café qui devrait compenser la crise sucrière s'effondre de 601 à 204 tonnes sous l'effet des attaques d'un champignon, hemileia vastatrix, responsable de la rouille du café[151]. Le facteur travail est également affecté par des épisodes épidémiques, des résistances. D'où une évolution très irrégulière de la production. A ces chocs d'offre, s'ajoutent des chocs de demande. Une évolution brutale du prix d'achat décrétée par la Compagnie ou des négociants ; la saturation des marchés lorsque les récoltes sont trop abondantes, l'apparition d'un nouveau concurrent, etc.

L'histoire de la Réunion est traversée par des crises conjoncturelles, imputables à une déstabilisation des conditions sécurisées, qui ne remet pas en cause la dynamique d'enfermement. De 1829 à 1831, l'économie sucrière connait ses premières difficultés sus l'effet combiné de la baisse des cours, des flux de traite et d'un cyclone. Ou encore entre 1845 et 1849, où la production s'effondre sous l'effet d'un cyclone et de la prolifération d'un parasite. Dans un rapport en date du 7 janvier 1845, le Directeur de l'Intérieur insiste sur la violence des destructions : « *Dans toutes les parties de l'Ile, il y a eu beaucoup d'arbres brisés ou déracinés, dans quelques localités, des terres ont été emportées, de manière à ne laisser aucune trace du sol végétal qui s'y trouvaient* »[152]. En une année, la production chute de 5 000 tonnes.

Figure 86. Evolution de la production du sucrière (en tonnes)

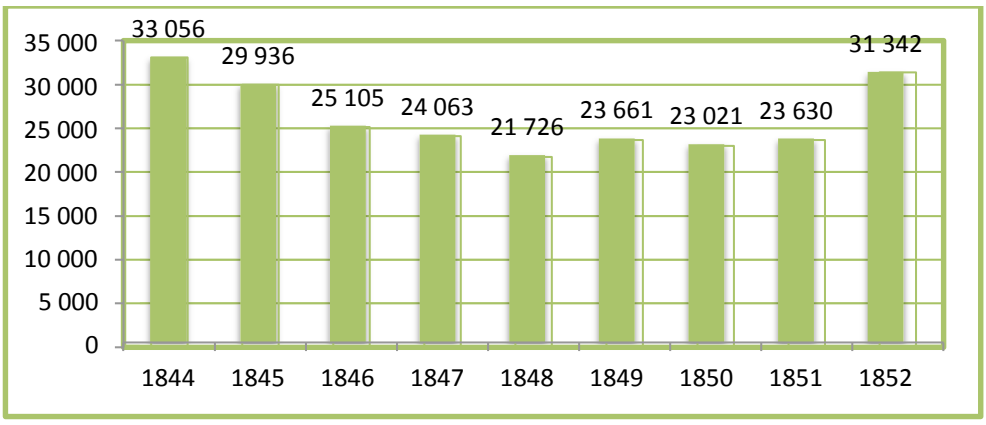

[151] François LAUTRET-STAUB. *Une famille de planteurs dans les hauts de Saint-Paul de 1848 à 1914.* Maîtrise d'Histoire. p.87.

[152] Rapport du Directeur de l'Intérieur au Gouverneur « sur le coup du vent du 20 décembre », rédigé le 7 janvier 1845. ADR. 1M4076.

Dans la longue durée, le déséquilibre entre les dépenses et les recettes est exacerbé par la conjonction de quatre dynamiques :

Tout d'abord, une augmentation massive des dépenses nécessaires à l'établissement, l'entretien et le fonctionnement des plantations, qui culmine avec la création des sucreries intégrées. L'industrialisation des processus productifs requiert l'importation de lignes d'équipement de plus en plus coûteuses, d'entrants, et s'accompagne de la salarisation de la main d'œuvre.

Ce phénomène contraste avec la baisse graduelle des rendements provoquée par l'épuisement des terres, des corps et l'altération climatique. Les traces discursives donnent l'impression d'un Eden perdu, où la fertilité miraculeuse des premiers temps n'est plus qu'un fantasme perdu. Avant même la révolution sucrière qui portera un coup fatal aux écosystèmes et aux sols de La Réunion, Auguste Billiard dresse un tableau inquiétant : « *Dans les hauts de Saint-Leu, la terre est aussi féconde qu'elle l'était à l'époque des premiers établissements ; la nature y conserve un air sauvage. J'ai entendu dire à d'anciens habitants qu'ils aimaient se retrouver dans les cafèteries de ce quartier, parce qu'elles leur rappellent ce que l'île entière était il y a cinquante ou soixante ans* »[153]

Tendance exacerbée dans les îles britanniques, où les propriétaires absents confient la gestion des plantations à des gérants et régisseurs, prélevant un pourcentage sur le chiffre d'affaires, qui se soucient moins d'en préserver le potentiel que de maximiser, à court terme, les flux de revenus qui conditionnent leur paie. Ils accélèrent donc les cadences et les violences sociales et écologiques et rechignent à investir, à renouveler les instruments ou à procéder à des améliorations productives immobilisant des ressources.

Enfin, les colons sont confrontés à la dégradation structurelle de la valeur de leurs exportations, à mesure que celles-ci perdent leur exceptionnalité et deviennent des biens de consommation courante. Alors que les importations continuent de croître et gagnent en valeur sous l'effet de l'industrialisation. Ce qui se traduit par une dégradation des termes de l'échange. Même les produits primaires participent à cette dégradation, comme l'indique l'évolution des prix relatifs du riz et du sucre : en 1878, une tonne de riz représente 46,6% de la valeur d'une tonne sucre, en 1901, 84,14%, en 1931, 67,21% et en 1938, 75,72%. Le riz et

[153] Auguste BILLIARD. *Op cit*. p.78-79

les vivres représentant respectivement 39,05% et 50,5% de la valeur des importations réunionnaises en 1938[154].

La précision des données agrégées, dressées par les administrateurs, tranche avec la rareté des statistiques individuelles, de livres de comptes bien dressés, permettant de suivre l'évolution des ratios comptables. Ce suivi est compliqué par la fréquence des cessions et des remembrements fonciers. D'autres indicateurs doivent donc être mobilisés pour apprécier la santé économique de l'île.

La balance commerciale livre des enseignements précieux, compte tenu de l'extraversion de l'économie. Même dans les périodes fastes, les déficits commerciaux sont fréquents.

Figure 87. Evolution du taux de couverture (en %)[155]

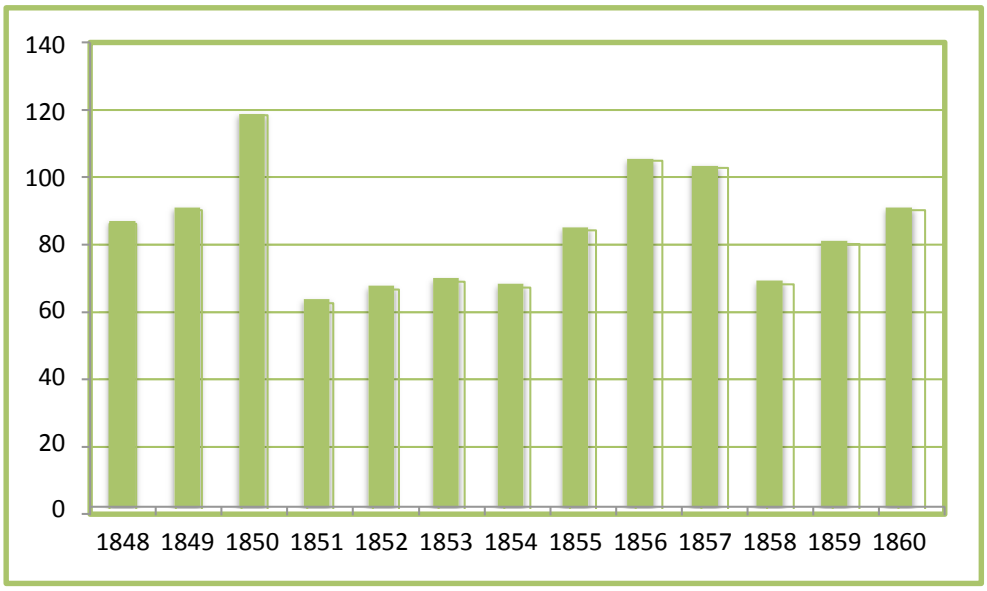

Les pénuries de numéraire sont un deuxième indice précieux des difficultés structurelles d'accumulation, qui font l'objet de nombreux commentaires. Cet état s'explique pour partie par la démonétisation des échanges à travers les avances sur récoltes, mais il témoigne aussi des déficits commerciaux, de la dégradation tendancielle des termes de l'échange et des sorties de capital pour rémunérer les créanciers.

[154] Daniel LEFEVRE. *Op cit.* p.287

[155] Sudel FUMA. *Une colonie. Ile à sucre. l'économie de La Réunion au XIXe siècle* p.289 et 302.

L'endettement permanent de la grande majorité des colons confirme le diagnostic d'une croissance de plus en plus duale ; où l'enrichissement et la vie splendide d'une « classe de loisir » réduite tranche avec la dégradation collective de la colonie. Selon Caroline Oudin-Bastide, cette situation se traduit juridiquement, en Martinique, par des mesures de publicité imposant, dès 1749, aux planteurs d'annoncer trois semaines à l'avance leur départ de l'île, puis, en 1767, par l'interdiction pure et simple des départs des débiteurs n'ayant pas laissé de caution dans l'île[156].

Le précédent chapitre a mis en évidence le processus de relégation qui frappe les planteurs qui ne disposent pas des liquidités, d'un accès au crédit pour échapper au piège de l'enfermement et résister aux chocs. Et le rapprochement des conditions des libres, à travers la catégorie des « petits créoles ». Ce brouillage de l'ordre binaire racial et social est la preuve la plus éclatante de l'incapacité de l'économie à soutenir le dispositif de plantation. La dynamique économique perturbe les hiérarchies, car la dégradation des petits propriétaires, méprisés par la plantocratie, s'accompagne d'un enrichissement des libres de couleur, d'ex-engagés et de migrants asiatiques qui occupent un rôle de plus en plus marqué dans l'économie.

2) Des crises systémiques récurrentes

La dégradation structurelle et les mouvements erratiques de l'économie s'accompagnent de grandes crises systémiques qui effacent les gains lentement sédimentés. A la différence des crises ponctuelles, causées par l'apparition d'un aléa de nature variable : des évènements ou décisions politiques (un nouveau régime douanier, la prohibition d'une production, la suspension d'accords d'engagisme, l'interdiction de la traite, des insurrections serviles, etc.), économiques (apparition d'un concurrent ou d'un substitut, tassement de la demande, etc.), ou écologiques (prolifération d'une infection frappant les cultures ou les travailleurs, sécheresses, inondations, etc.), les crises structurelles systémiques découlent directement des contradictions inhérentes des économies coloniales. Et suivent un pattern relativement similaire.

Les rétroactions positives qui enferment ces économies dans une dynamique de simplification et de massification affectent leurs capacités productives : l'épuisement des sols

[156] Caroline OUDIN-BASTIDE. *Op cit*. p.38

et des corps, les dérèglements climatiques et écologiques réduisant la résilience des écosystèmes, la chute de la productivité du travail se traduisent matériellement par une baisse des rendements et une augmentation marquée des coûts de production.

Alors que la diffusion mondiale des techniques productives stimule une forte croissance de la production dans des espaces insulaires ou continentaux encore préservés, aux coûts de production plus faible, qui tirent les cours vers le bas compte tenu de l'inélasticité relative de la demande. Les îles sont alors confrontées à une double concurrence. Sur le marché intérieur, national, protégé jusque dans la décennie 1840 par des tarifs extérieurs. Et sur le marché mondial de la réexportation, où s'affrontent l'Angleterre et la France.

Dans un premier temps, les anciennes productrices parviennent à préserver leur position grâce à des droits de douane différenciés ou des subventions. Mais sous la pression des négociants, des industriels et des concurrents, les barrières finissent par céder, exposant alors brutalement les îles à la concurrence. Dans ce contexte, les producteurs assistent à la chute de leurs revenus et peinent à moderniser leur activité, car l'augmentation du risque déclenche le rationnement du crédit. Incapables de sortir de la spirale de l'endettement, planteurs et colonies s'enfoncent dans la crise et les faillites, favorisant l'émergence de nouveaux acteurs dominants.

a) Le déclin des perles caribéennes

Dans les années 1760, la frontière se referme sur les grands producteurs sucriers des Caraïbes : Antigua, Barbade, Jamaïque, Montserrat, St Kitts, etc. Faute d'espace, la production commence à décliner à la Barbade dont les exportations annuelles moyennes passent de 209 220 quintaux de sucre et 1 288 000 gallons de rhum entre 1740 et 1748 à 159 760 quintaux et 349 265 gallons entre 1765 et 1769[157], alors que de nouveaux producteurs apparaissent. Le Traité de Paris de 1763 cède à l'Angleterre les îles au vent de la Dominique, Grenade, des Grenadines, Saint Vincent et Tobago qui développent de modestes productions de sucre, privilégiant le cacao et le café, plus adapté à leurs paysages montagneux.

[157] Lowell Joseph RAGATZ. *Op cit.* p.123

Figure 88. Evolution de la production de sucre des nouvelles colonies anglaises[158]

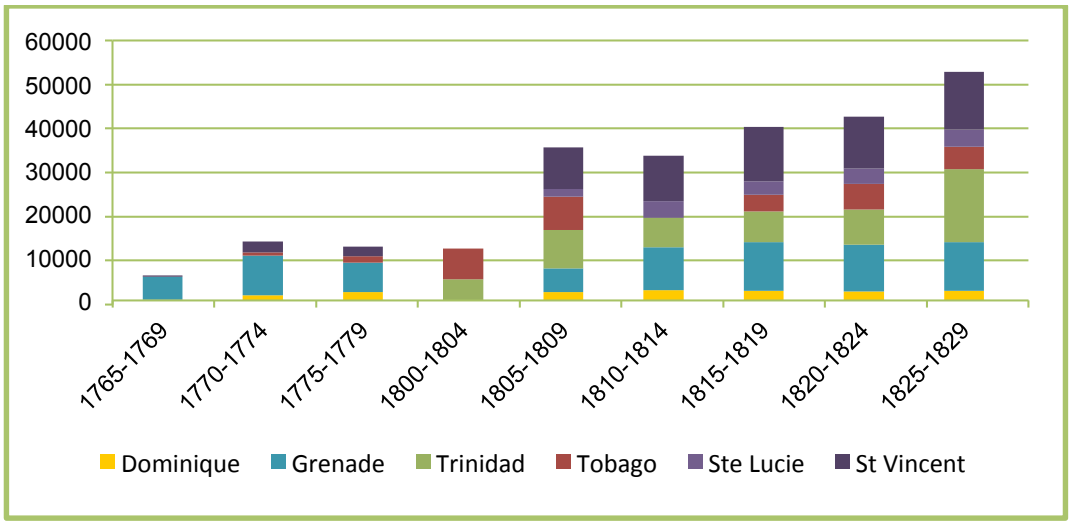

L'essentiel de la concurrence vient alors de Saint Domingue qui, à elle-seule, représente 6 fois la superficie des Caraïbes anglaises réunies[159]. Attirant aisément les capitaux français jusque là investis sur le continent et dans les comptoirs indiens, l'île connaît un développement spectaculaire.

Figure 89. Evolution de la production sucrière de Saint Domingue

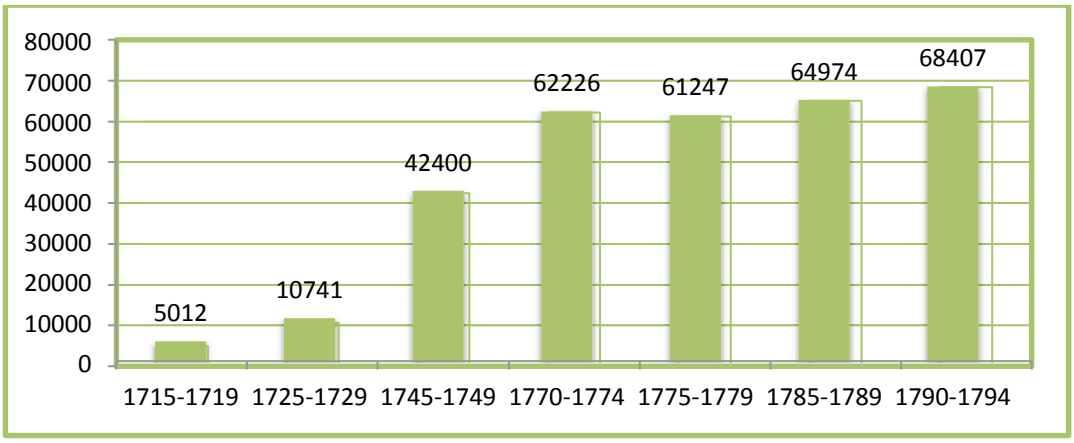

Ses besoins d'esclaves renforcent les tensions sur un marché déjà tendu, qui dégrade un peu plus la compétitivité des planteurs anglais. Grâce au faible prix de ses productions et aux réseaux commerciaux de plus en plus en perfectionnés, Saint Domingue soutient très fortement le commerce de réexportation de sa métropole, qui supplante sur les marchés

[158] DAVID WATTS. *Op cit*. p. 286.

[159] William CLAYPOLE et John ROBOTTOM, *op cit*. p.124

européens l'Angleterre. Le tassement de la demande et la chute des prix fragilisent la position des planteurs, anéantie par un puissant cyclone en 1772, qui ravage les cultures et les infrastructures, bientôt suivie de la révolution américaine qui privent les colonies de leurs approvisionnements en vivres, en animaux, en fibres et en combustibles… Avec un coût de production cinq fois supérieur à celui de Saint Domingue, la Jamaïque s'effondre : entre 1775 et 1791, 23% des plantations sont saisies par les créanciers, 12% par des administrateurs judiciaires et 7% abandonnées[160]

La guerre de décolonisation de Saint Domingue et l'augmentation de la demande mondiale offrent une période de répit aux colonies britanniques qui enregistrent alors la plus forte période de croissance de leur histoire : entre 1792 et 1805, les exportations jamaïcaines sont multipliées par deux, la production sucrière de la Barbade progresse de 9 025 à 14 431 entre 1792 et 1816, de 3 676 à 9 634 à Antigua, de 6 000 à 13 000 à St Vincent et de 6 958 à 9 685 entre 1792 et 1807 à St Kitts, soit au total près de 38% de croissance entre 1792 et 1815[161]. Mais la production cesse de croître à cette date, sous l'effet notable de l'abolition de la traite, tandis que la France restructure son offre avec l'expansion de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion, et qu'apparaissent de nouveaux concurrents au sein de l'empire britannique – l'île Maurice et l'Inde – et à l'échelle mondiale – Brésil, Cuba, Indonésie, Malaisie – qui font chuter les cours mondiaux et les parts de marché des producteurs anglais.

Figure 90. Structure de la production de sucre des Caraïbes (en milliers de tonnes)

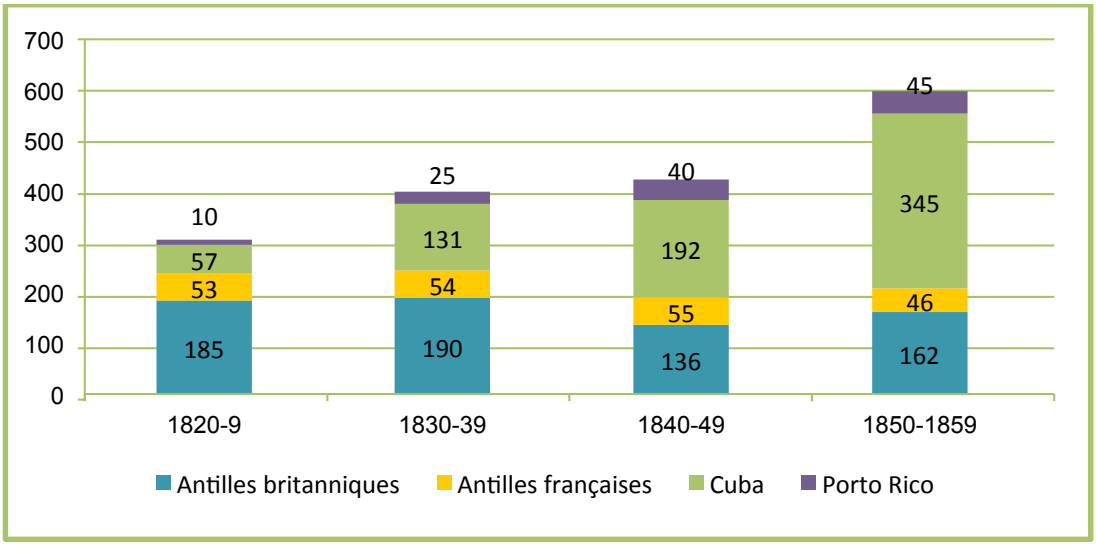

[160] André Gunder FRANK. *L'accumulation à l'échelle mondiale.* p.269

[161] Dale W. TOMICH. *Op cit*. p.23.

Face à l'augmentation des prix sur le marché londonien, et sous la pression des milieux économiques, le gouvernement décide d'aligner dès 1825 les droits de douane sur les sucres de Maurice et des Caraïbes, mesure étendue en 1835 aux producteurs orientaux. Puis de 1844 à 1854, les différents Sugar Acts établissent l'égalisation progressive des droits sans distinction d'origine[162]. Alors que les planteurs subissent l'abolition de l'esclavage et un rationnement du crédit qui les empêchent de moderniser leur activité.

Figure 91. Evolution des coûts de production d'une livre de sucre au fil du changement de statut des esclaves[163](22/7d)

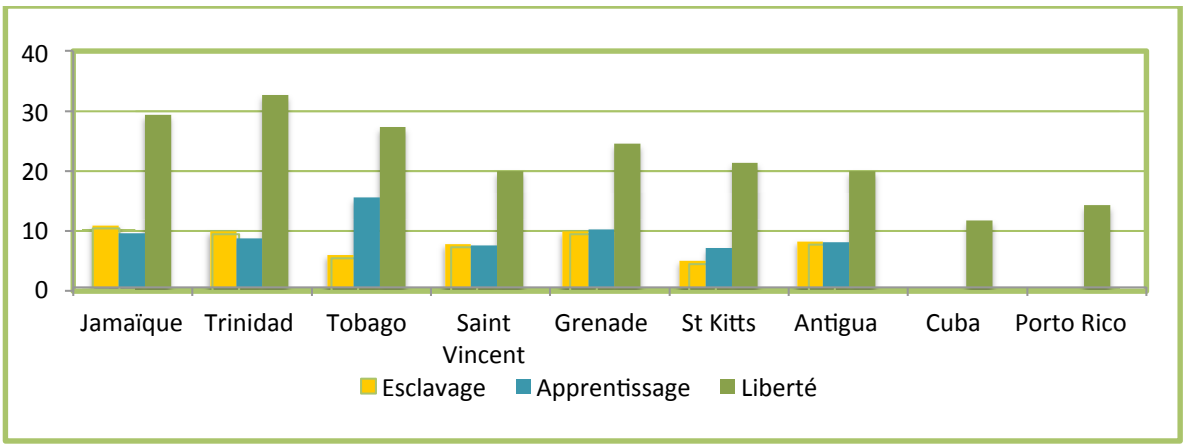

En ajoutant le transport, leurs coûts de production dépassent désormais le cours du muscovado sur le marché londonien :

Figure 92. Prix annuel moyen du muscovado par livre

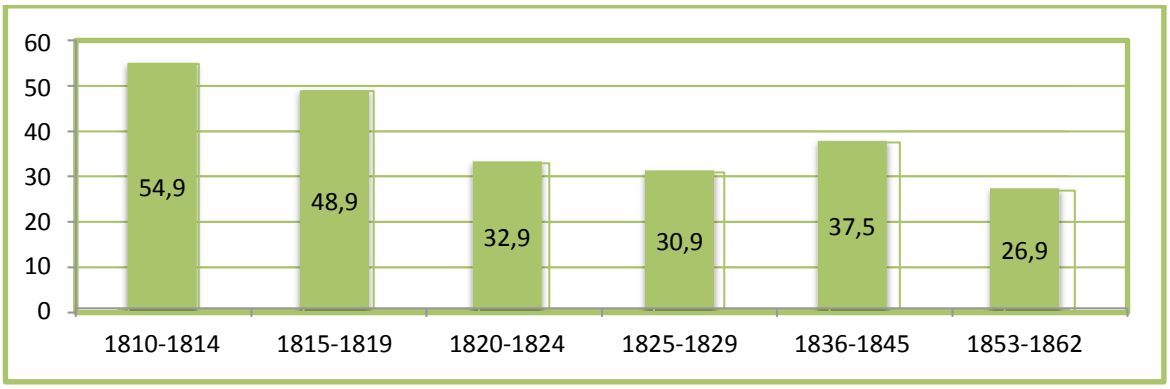

[162] Philip CURTIN. The British Sugar Duties and West Indian Prosperity. *The Journal of Economic History*. vol. 14. n°2. Printemps 1954. pp.157-160

[163] Richard A. LOBDELL, Patterns of Investments and Credit in the British West Indian Sugar Industry, 1838-1897. Hilary BECKLES et Verene SHEPHERD (dir). *Caribbean freedom. Society and economy from emancipation to the present.* p.319.

Les planteurs caribéens perdent ainsi leur principal marché.

Figure 93. Structure des importation britannique de sucre non raffiné[164]

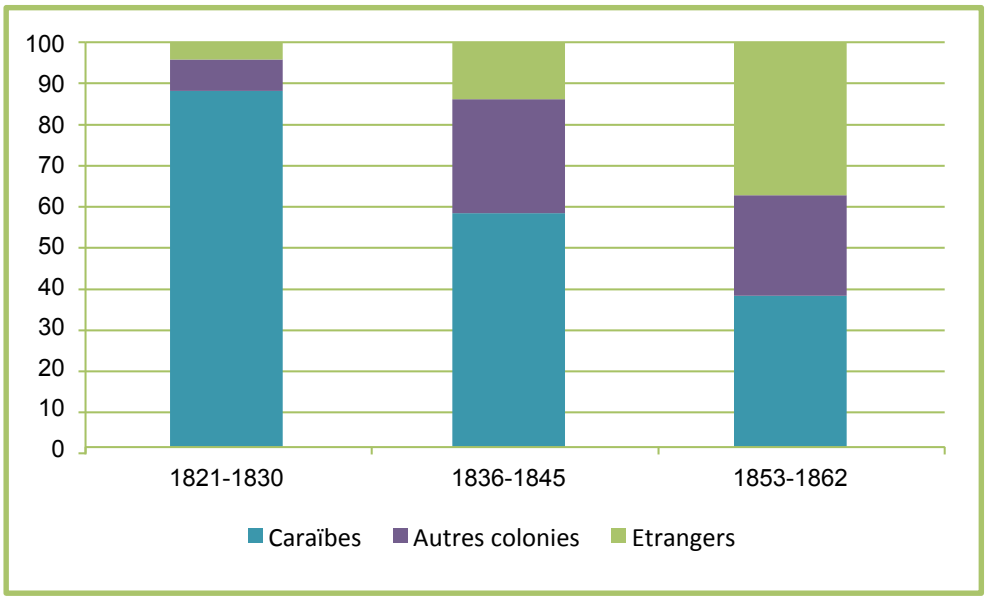

Entre 1846 et 1852, 474 plantations disparaissent en Jamaïque ; et les productions de sucre de Montserrat, Saint Vincent et Tobago chutent d'1/3 entre l'abolition de l'esclavage et 1858, et de moitié à la Grenade.[165] Le déclin économique des planteurs suscite leur marginalisation politique : jugées incapables de préserver l'ordre social face à la multiplication des rebellions des affranchis exigeant une réelle réforme foncière, les Assemblées coloniales sont contraintes de céder leurs compétences au gouvernement central[166]. Cette transformation en « colonies de la Couronne » qui concerne toutes les îles à l'exception de la Barbade est la preuve la plus éclatante de l'insoutenabilité de l'économie, puisque celle-ci ne produit plus les ressources nécessaires pour la préservation de l'autonomie et de la jouissance des planteurs, désormais privés de l'autorité qu'ils exerçaient sur le dispositif de plantation.

[164] Philip. CURTIN. The British Sugar Duties and West Indian Prosperity. *The Journal of Economic History*, Vol. 14, No. 2 (printemps 1954). p.160

[165] William CLAYPOLE et John ROBOTTOM, *op cit.* pp.20-24

[166] Belal AHMED et Sultana AFROZ. *The political economy of food and agriculture in the Caribbean*. p.11.

b) Les grandes crises caféières

Les crises du café et du sucre suivent le même schéma que dans les Caraïbes. Le premier grand effondrement surgit moins de 20 ans après le lancement de la production caféière. A nouveau, la dégradation des rétroactions négatives stabilisatrices met à mal la résilience des éléments constitutifs de la capacité productive insulaire. Dès 1729, La Réunion est confrontée à une épidémie de variole qui emporte 800 esclaves à Saint Paul et se répand rapidement dans l'île. Parallèlement, la standardisation des conditions écologiques favorise la dissémination de maladies cryptogamiques et surtout de sauterelles qui déferlent sur la colonie à la même date et affectent lourdement les productions vivrières. Le Conseil supérieur, dans une lettre du 20 décembre 1730 insiste sur l'ampleur des pertes : « *La colonie a subsisté depuis cinq ans malgré les sauterelles, les ouragans et les rats qui n'ont pas laissé le vingtième des récoltes que l'on devait attendre »*[167] A ceci s'ajoute une série de cyclones de 1730 à 1736 particulièrement violents, l'alternance en 1734 et 1735 d'inondations et de sécheresse d'une dureté inégalée par le passé. La disette s'abat alors sur la colonie, prise au piège d'une massification trop brutale. Or, dans le même temps, la Compagnie des Indes perd son monopole sur le marché national et se trouve confrontée à la concurrence des Antilles qui saturent rapidement le marché. Le cours du café baisse à 5, 4, puis 3 sols la livre, la compagnie baisse ses contingents de 1,8 à 1,5 millions de livres, et les colons répondent par une dégradation de la qualité qui les marginalise un peu plus. L'île subit alors une crise prolongée, qui se traduit par le recul des productions la précarisation planteurs les moins aisés et les plus endettés. Mais faute de moyens humains et financiers, les Habitants ne peuvent améliorer les cultures ou se tourner vers de nouvelles spécialisations.

Dans les années 1750 et 1760, l'économie caféière connait donc une certaine reprise, par défaut, avant de s'effondrer à nouveau dans la décennie 1770. Cette dernière est marquée une succession de cyclones, de pluies et d'inondations qui lessivent les sols et arrachent les cultures, privant les planteurs de ressources et les esclaves d'alimentation. Le 2 juillet 1771, Crémont écrit : « *Nous éprouvons cette la plus cruelle disette de maïs… je n'ai plus de maïs dans les magasins de Saint Denis et Saint-Paul, je suis obligé de payer 7 livres et de l'envoyer prendre sur les habitations. Nos pauvres habitants de Saint Paul sont tellement dépourvus de*

[167] Claude Manzet. L'ile Bourbon en 1735 : Les hommes, la terre, le café et les vivres In Claude WANQUET. *Op cit*. p.

grains que beaucoup donneraient leurs noirs sur les travaux du Roy pour la subsistance seulement et je suis hors d'état de m'en procurer à si bon marché. ». En 1772, la côte sous le vent, principale productrice, n'apporte qu'1/6 des livraisons habituelles. Anéantis, les sols ne peuvent plus soutenir les caféiers : en 1777, les esclaves ne récoltent plus que 50 balles de grains sur des parcelles qui fournissaient jusqu'en 1772 une moyenne de 900 à 1 000 balles[168]. Les déboisements provoqués par le ravinement aggravent la situation en exposant les caféiers aux rayons du soleil et aux vents et à l'érosion.

La période révolutionnaire ouvre un nouvel âge d'or qui se termine tragiquement. A partir de 1802, l'île subit une série de cyclones et des précipitations colossales qui compromettent le séchage et la qualité des grains. Et les rendements s'effondrent sous l'effet d'une toxine libérée par les bois noirs dans le sol causant la mort des caféiers. La production chute d'abord sous l'effet d'un cyclone remarquable s'abattant sur l'île le 21 février 1806, dont le Commissaire civil de Saint Leu dresse un bilan terrible « *Les plantations sont généralement très maltraitées, autant par le vent que par la chute des arbres de haute futaie, dont le nombre est incalculable. Il n'y a pas d'exemple d'une aussi grande quantité d'arbres de toute espèce, brisés ou déracinés par un coup de vent* »[169]. Chacune des communes perd alors au minimum 1/3 de ses récoltes. Les colons ordonnent aux esclaves de procéder aux premières replantations. Mais du 18 au 24 décembre 1806 et du 8 au 11 janvier 1807 s'abat la « grande avalasse » ; inondation cataclysmique qui submerge littéralement La Réunion et emporte les cultures, les arbres, le sol, les bâtiments et les infrastructures et plonge l'île dans le chaos. Selon Elie Pajot, « *les esclaves, les individus libres de la classe infime, mourraient littéralement de faim… Pendant trois mois la police, dans la partie du vent, fut constamment occupée à faire ce qu'on appelait des levées de cadavres, c'est-à-dire constater les décès survenus par inanition dans les champs et sur les bords des chemins. Les noirs malheureux vivaient de blé bouilli, de racines de safran marron, de feuillage et des sommités de la*

[168] Prosper EVE. *Histoire d'une renommée. L'aventure du caféier à Bourbon/La Réunion des années 1710 à nos jours*.

[169] Lettre du Commissaire civil Deplas de St Leu au sous-préfet le 13 ventôse an XIV. ADR L 382. Cité par Alexandre MITSAKIS. Quand la Réunion s'appelait Bonaparte. Le gouvernement d'une colonie dans la tourmente des guerres napoléoniennes. 1806-1810. Maitrise d'Histoire. Université de La Réunion. p.38.

fougère arborescente »[170] . Incapables de nourrir leurs esclaves, les colons les laissent divaguer deux journées par semaine. La côte sous le vent consacrée aux cultures spéculatives sombre dans la famine

L'économie caféière stagne ensuite jusqu'en 1830, où l'apparition de nouveaux concurrents continentaux et l'apogée du sucre la relègue au second plan.

c) Les crises sucrières

Entre 1815 et 1863, la production sucrière progresse de 110 à 73 000 tonnes. Soutenue par un doublement des cours entre 1850 et 1860, les recettes d'exportation s'envolent, passant de 11 millions de francs en 1847 à 25 millions en 1855 et 36 en 1860. Mais cette euphorie masque des contradictions qui ne tardent pas à éclater.

Contrairement au café, l'extension de la canne se déroule dans une économie monétarisée et repose sur le crédit, grâce aux prêts hypothécaires accordés par la Banque de La Réunion et le Crédit colonial, devenu Crédit Foncier Colonial. Au 31 décembre 1867, le CFC dispose de près de 18 millions de francs de créances. Les planteurs parviennent dans un premier temps à honorer leurs échéances, mais l'économie est confrontée à une dégradation structurelle qui l'enferme dans plus de 30 années de crise.

Entre 1860 et 1870, la production de sucre tombe de 74 000 à 42 000 tonnes. Cette chute s'explique d'abord par la réduction des effectifs serviles suite à la suspension des conventions d'engagisme en 1863 et par la dégradation sensible de la productivité du travail, sous l'effet des épidémies de choléra et de variole et surtout de paludisme qui, devenu endémique, fragilise les organismes. A ceci s'ajoute l'épuisement structurel des sols. En 1870, Léonce Bottard, agronome et planteur insiste sur la dégradation d'une île qui n'est plus que l'ombre d'elle-même : « *Les plantations de canne ont remplacé sur toute son étendue les anciennes caféières, qui maintenaient sur le sol une épaisse couverture de feuilles et empêchaient la terre de se dessécher trop vite ou d'être emportée à la mer par les eaux*

[170] Elie PAJOT. Simples renseignements sur l'île Bourbon. p.308. cité par Prosper EVE. *Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne*. p.99

pluviales ; nos terres sont épuisées, frappées de stérilité par une monoculture sans repos » [171].

Figure 94. Evolution des rendements de sucre à l'ha (en tonnes)

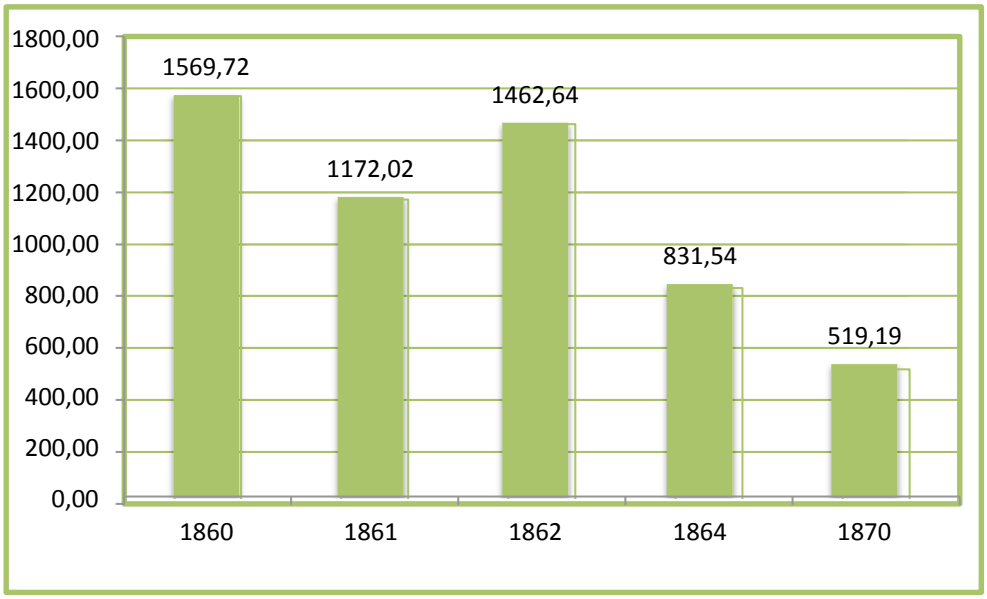

Une fois encore, la simplification écologique ouvre la voie des invasions : des chenilles, des vers, des poux, des maladies comme la gommose, des champignons comme l'Hemileia vastatrix, et surtout le borer qui ravage l'île Maurice dès 1856. Les évènements climatiques exacerbent les tensions : entre 1860 et 1862, l'île subit cyclones et sécheresses. D'après une édition du *Courrier du Havre* « *Jamais l'île n'a connu jusqu'au 7 janvier 1863 une aussi longue sécheresse. Toute la zone comprise entre Saint Denis et Saint André, le bord de la mer et le chemin de la ligne pour ne parler que de la région au vent est littéralement grillé. Les cannes à sucre, sous la triple action du borer, de la maladie et de la sécheresse sont dans un pitoyable état et telle habitation qui comptait faire 1500 milliers de kg de sucre n'atteindra pas la moitié de cette prévision* »[172]. A la sécheresse succèdent trois puissants cyclones qui dévastent les carreaux :

[171] Léonce BOTTARD. Lettres sur l'agriculture à La Réunion. *Le Travail*. ADR, PB 465. Cité par Prosper EVE. *Op cit*. p.299

[172] Cité par Sudel FUMA. *Histoire d'une passion… Le sucre de canne à La Réunion*. p.141.

Figure 95. Evolution de la production de sucre (en tonnes)

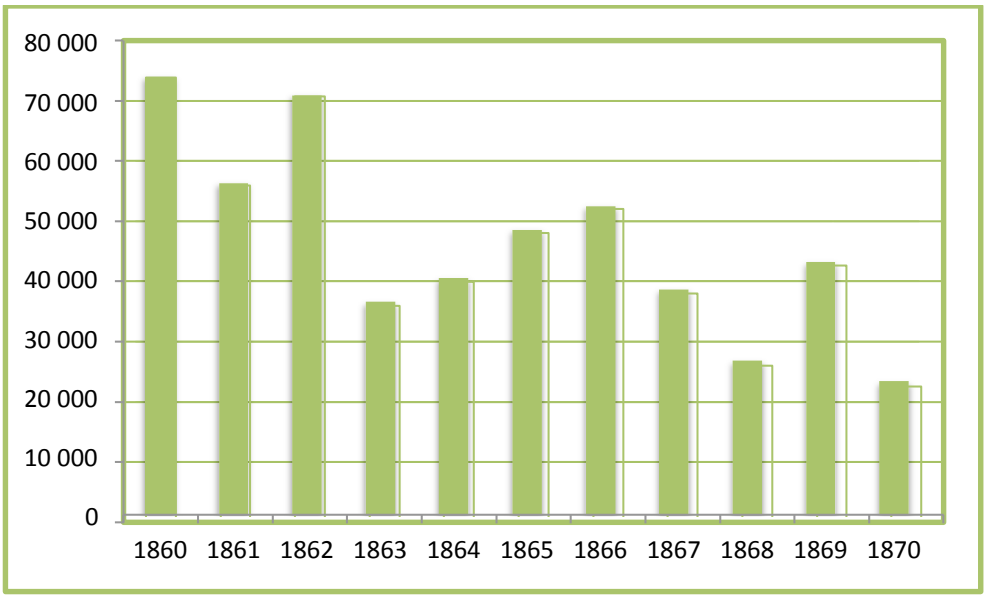

Or, à la même époque, la production de sucre de betterave explose et La Réunion fait face à la concurrence des nouveaux sucriers hispaniques. En conséquence, les cours chutent de 74,4 francs par quintal en 1864 à 40 en 1884[173]. L'île contrainte d'équilibrer sa balance commerciale est confrontée à une réduction marquée de ses capacités d'importation, tout en enregistrant un déficit commercial moyen de 8 millions de francs sur la décennie.

Figure 96. Evolution des échanges commerciaux (en francs)

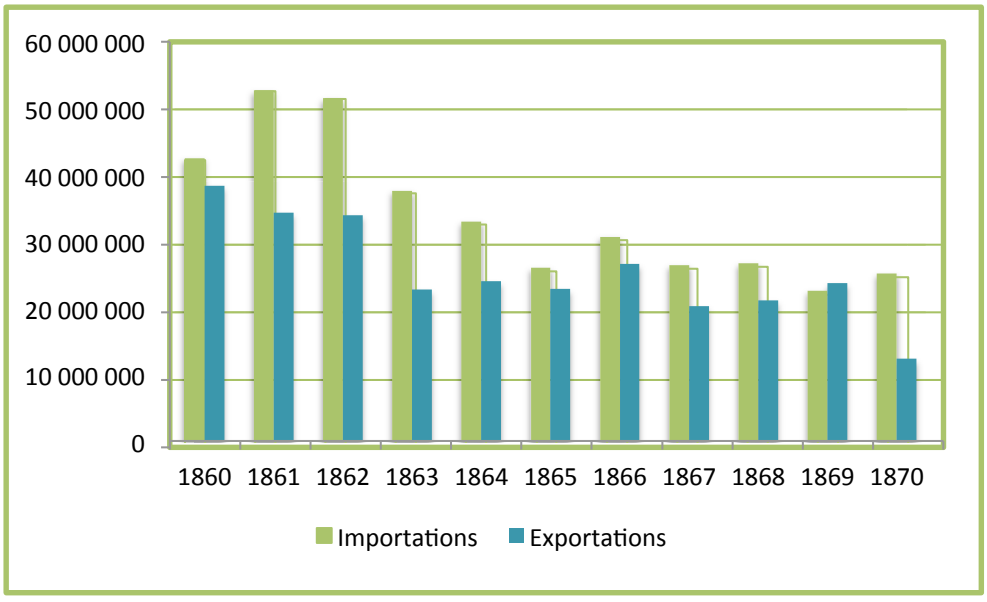

[173] Hai Quang HO, *Histoire économique de l'île de la Réunion (1849-1881) Engagisme, croissance et crise.*

Les autorités répondent à la crise par une politique pro-cyclique. En effet, depuis la loi de 1866, le Conseil Général doit couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement, grâce aux droits de douane prélevés sur le commerce. L'effondrement des échanges le prive donc des recettes nécessaires pour contrecarrer le rationnement du crédit engagé par le CFC qui procède dès 1867 à ses saisies systématiques et cesse de soutenir l'économie :

Figure 97. Montant des encours du CFC

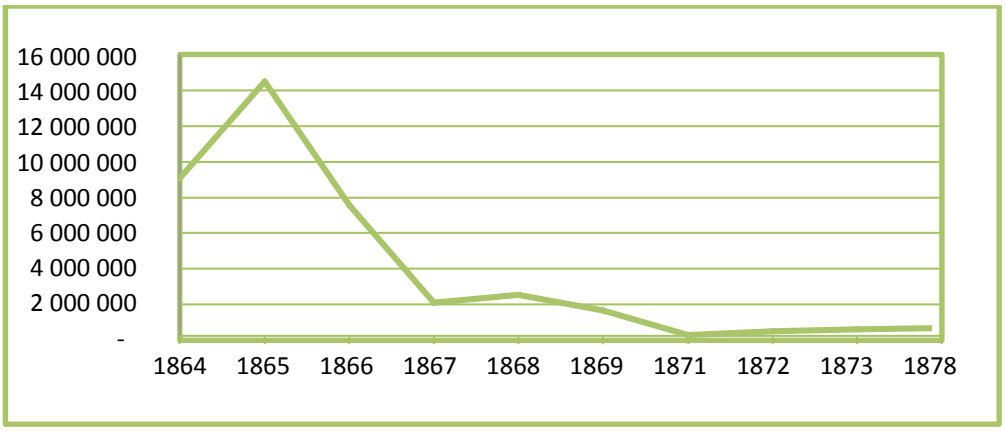

Dans ces conditions, La Réunion s'enfonce dans une stagnation de longue durée jusqu'en 1914. Sous la pression concurrentielle des betteraviers, le prix du sucre est encore divisé par trois entre 1882 et 1903, avant de connaitre une légère embellie qui le ramène en 1913 aux 2/3 de son niveau de 1883[174]. Les surfaces cultivées et les productions chutent puis connaissent des mouvements hachés.

Figure 98. Evolution des surfaces cultivées

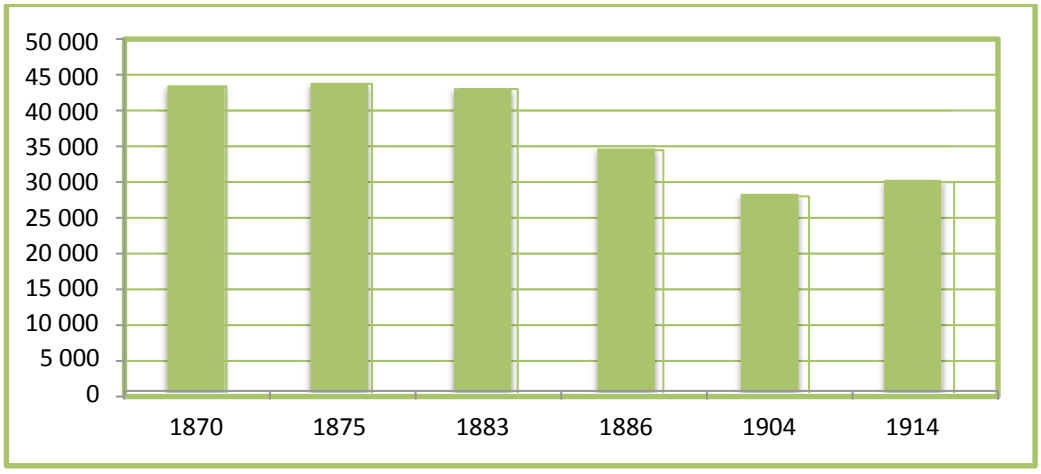

[174] Hai Quang HO. *La Réunion (1882-1960) Histoire économique. Colonage, salariat et sous-développement*

Figure 99. Evolution de la production de sucre

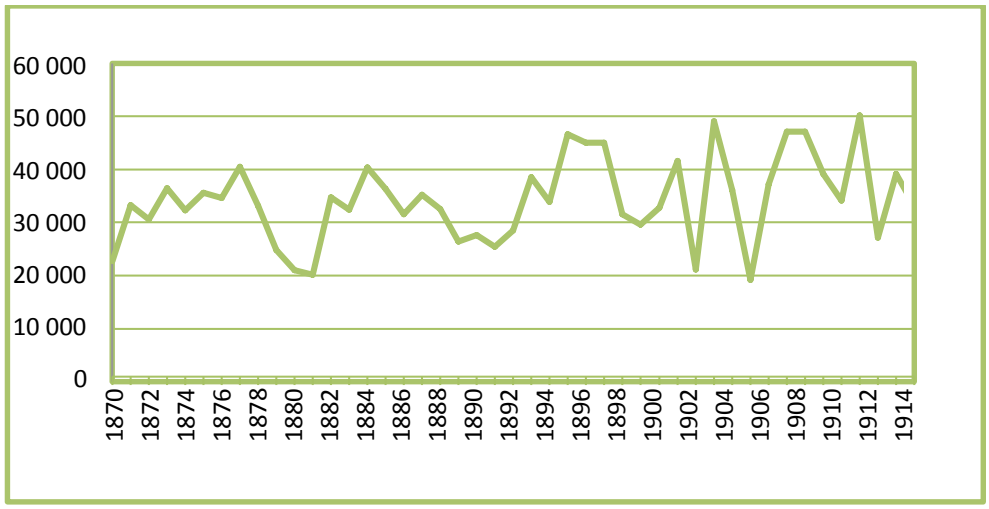

L'économie réunionnaise reste dominée par le sucre dans la période de l'entre-deux-guerres qui lui redonne un certain élan. Au sortir de la guerre et durant les années 20, les planteurs profitent de l'effondrement de la production betteravière pour enregistrer leurs plus beaux excédents commerciaux. Mais rapidement, une crise de surproduction mondiale ressurgit, aggravée par la baisse de la demande européenne et américaine dans les années 1930. Le marché est alors stabilisé par la mise en œuvre de contingents qui organisent le partage du marché national entre betteraviers et sucriers.

3) De la destruction des subalternes aux effondrements

Dans la longue durée, l'économie coloniale conduit à une dégradation inégalée des conditions de vie, qui concerne tant les employés des plantations que les populations urbaines et rurales. L'éthos de liberté, le désir d'autonomisation et de subsistance et le mythe d'une harmonie retrouvée tranchent avec les conditions matérielles d'existence. De tous les territoires du monde, les populations insulaires sont les plus misérables et les plus malades. En 1946, La Réunion détient le record mondial de mortalité infantile avec plus de 149 pour mille. Le taux de mortalité atteint 24,2 pour mille en 1941 et l'espérance de vie se stabilise autour d'une trentaine d'années[175]. Et les cyclones ravagent régulièrement les lents efforts de construction d'une coévolution pérenne. Dans une lettre en date du 14 février 1892, le président de l'Agence municipale fait part au Directeur de l'Intérieur, de ses préoccupations sur le cirque de Salazie, frappé la veille « *La plupart des cases en paille découvertes ou*

[175] Daniel LEFEVRE. *Op cit*. p.357

renversées et les récoltes complètement détruites, notre pauvre population déjà malheureuse se verra réduite à la misère la plus affreuse. »[176]

Cette fragilisation offre un terrain particulièrement propice pour le déferlement des épisodes apocalyptiques provoqués par la rupture des communications extérieures, qui remet en cause toute l'organisation d'une économie structurée par et pour l'extraversion. Trois cas illustrent toute la violence du phénomène : la révolution américaine et la guerre d'indépendance qui privent les îles britanniques de leurs relations historiques avec les colonies continentales qui assurait leur approvisionnement en vivres et en bétail ; le blocus anglais de La Réunion en 1804 sanctionnant les tentatives impérialistes napoléoniennes ; le blocus de 1940 provoqué par le serment d'allégeance au gouvernement de Vichy du gouverneur Aubert.

Ces crises surviennent dans un contexte particulier : la massification de la sphère humaine dépasse et amenuise les capacités productives des îles, et exige des afflux continus de ressources pour garantir sa reproduction. La rupture des approvisionnements fait éclater le mythe d'une croissance infinie dans une île finie, le rêve d'une économie de frontière. Prise au piège des contraintes insulaires, l'économie ne peut plus compter que sur des ressources locales, largement détruites par son expansion.

En 1774, les colonies américaines exploitent la dépendance des Caraïbes comme un instrument politique, menaçant l'Angleterre de suspendre toute relation commerciale avec les îles si l'autonomie fiscale et politique ne leur était pas accordée. Indifférent au sort des îles, le gouvernement anglais répond à cette menace par un embargo total dès 1775, privant les Caraïbes d'un marché déterminant pour les rhums et la mélasse et d'une source d'approvisionnement capital, théoriquement compensée par des ravitaillements irlandais et espagnols. Les îles réagissent comme elles le peuvent en développant des cultures vivrières et des importations interlopes, mais en vain.. Dès la fin de l'année 1775, la Barbade est confrontée à des famines, et la situation se dégrade rapidement dans les autres îles plates. En 1778, le gouverneur Burt, de St Kitts, dresse un portrait apocalyptique : « *From the best information I have been able to collect, the Island of Antigua has lost above a thousand Negroes, Montserrat near twelve Hundred, and some Whites – Nevis three or four Hundred, & This Island as many from the Want of Provisions…. during our Distress I received from*

[176] Lettre au Directeur de l'Intérieur. 14 février 1892. ADR. 1M4078.

Montserrat Intelligence they had not a Morsel of Bread in that Island and that for three Successive Days Hundreds of People came to Town in Search of it and returned Empty"[177]. Les îles montagneuses ne sont pas épargnées. La prohibition anglaise des échanges avec les Etats-Unis provoque disettes et famines causant la mort de plus de 15 000 esclaves en Jamaïque entre 1784 et 1787[178]. Et l'accaparement des vivres par les blancs renforce le potentiel insurrectionnel des esclaves. Pour aggraver encore la situation, de puissants évènements naturels déferlent sur les Caraïbes : en 1780, la Jamaïque est dévastée par l'action combinée d'un puissant cyclone, d'un raz-de-marée et d'un séisme ; en octobre 1780, 2033 esclaves disparaissent dans un cyclone qui anéantit également les cultures[179]. Lors du blocus britannique de 1804, l'ancien grenier des Mascareignes traverse un épisode de disette condamnant les habitants à une alimentation à base de racines.

Entre 1939 et 1942, le nombre de navires desservant La Réunion chute de 131 à 5, entraînant dans leur sillage l'arrêt du commerce (en 1943 seules 4 000 tonnes de sucre sont embarquées contre 76 000 en 1939 et moins de 15 000 tonnes de riz sont débarquées contre 94 000 quatre ans plus tôt).

Figure 100. Evolution des mouvements portuaires (en tonnes)[180]

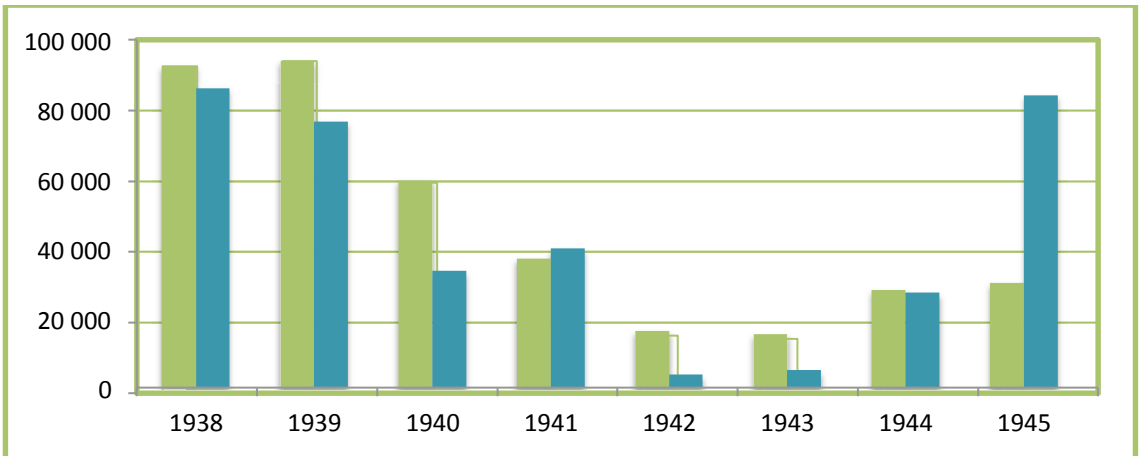

[177] Lowell Joseph RAGATZ. *Op cit*. p.150

[178] Tom BARRY, Beth WOOD et Deb PREUSCH. *Op cit*. p.29

[179] Richard B. SHERIDAN. The Crisis of Slave Subsistence in the British West Indies during and after the American Revolution. *The William and Mary Quarterly, Third Series*. vol. 33, n°4. Octobre 1976. p.625

[180] Claudette JOUANEN- SINIMALE. *Circuits fermés. Aspects économiques et socio-économiques à La Réunion au cours de la Deuxième Guerre Mondiale*. Maîtrise d'Histoire. Université de La Réunion.p.45.

Comme en 1804, le déploiement du blocus suscite la panique et la réorganisation brutale de l'économie : les cannes sont arrachées (la production chute de 110 000 tonnes en 1940 à 14 000 tonnes en 1944[181]) et remplacées par des cultures vivrières, dont la production est strictement encadrée dès 1941. Le rationnement est instauré et déclenche une explosion du niveau général des prix. Le salaire réel des ouvriers ne représente plus, en juillet 1944, que 40% du niveau de 1939[182]. La ration alimentaire annuelle de viande et de poisson chute de 14,9 kg en 1938 à 9 kg en 1945[183]. Couverts de haillons et affamés, les habitants se replient sur la sphère domestique et tentent de survivre grâce aux cultures de manioc, de maïs, aux prélèvements dans les écosystèmes et aux solidarités familiales et de voisinage.

[181] Yvan COMBEAU. *Une décolonisation française : l'Ile de la Réunion. 1942-46*

[182] Prosper EVE. *De la Réunion coloniale au département. La concrétisation d'un désir*.

[183] Yvan COMBEAU, Prosper EVE, Sudel FUMA et Edmond MAESTRI. *Histoire de La Réunion : de la colonie à la région*

Chapitre III. L'insoutenabilité durable

Ce chapitre interroge la relative stabilité des dispositifs et des institutions qui modèlent l'économie réunionnaise en dépit des difficultés structurelles rencontrées par celle-ci pour honorer les fins assignées, du coût social de cet échec et des effondrements répétés. Pourquoi et surtout comment une économie insoutenable, fondée sur la dévastation et la consumation peut-elle être durable, se maintenir dans la longue durée ? Les épisodes insulaires passés de destruction écologique et humaine ont souvent donné lieu à des redéfinitions profondes des principes référentiels, à l'image des Aborigènes, confrontés à la désertification de l'Australie induite par la multiplication des incendies et des prélèvements. Pourquoi cette réorganisation semble-t-elle ici si limitée ? Pour comprendre ce phénomène, il faut d'abord rappeler que l'économie n'est qu'un champ inscrit dans un dispositif surplombant ; son évolution n'est donc pas déterminée uniquement par des causes ou une rationalité « internes ». La sédimentation de cette organisation économique procède à mon sens d'une dynamique dialogique, de la convergence entre des processus apparemment contradictoires qui forment, en fait, un mouvement cohérent.

La plus classique des hypothèses, qu'on pourrait qualifier de répressive ou de conservatrice, insiste sur la force coercitive du dispositif dominant, sa capacité à figer les actifs et les acteurs, et contenir l'émergence de formes concurrentes grâce à une panoplie d'instruments économiques, politiques et juridiques. A l'inverse du deuxième chapitre qui pontait la puissance de rétroactions positives enfermant l'économie dans une spirale annihilant les rétroactions négatives protectrices et garantes de la soutenabilité, la permanence reposerait ici sur des rétroactions négatives, des mécanismes régulateurs qui contraindraient l'apparition de la déviance et sa métamorphose en tendance par le jeu des rétroactions positives.

Une hypothèse complémentaire s'appuie sur des dimensions négligées par des auteurs soucieux d'excommunier les planteurs de la communauté des modernes : la très grande diversité, plasticité et réflexivité des acteurs insulaires, capables d'identifier, de comprendre et de corriger les problèmes des plantations et notamment les conséquences les plus délétères de la simplification.

Cette réflexivité s'applique également aux effets de l'hétéronomie. Prenant conscience de sa contre-productivité, planteurs et autorités ménagent des espaces d'autonomie qui restaurent une complexité, tempèrent les crises, canalisent les contestations et soutiennent le dispositif dominant. Ces espaces de fluidité et d'hétérogénéité ne se situent pas en dehors des relations de pouvoir. Ils témoignent moins d'un échec du dispositif de plantation que d'un glissement libéral des régimes de savoir-pouvoir qui institutionnalise la déviance et les résistances pour mieux les vider de leur sens et de leur potentiel séditieux.

A - Le « monopole radical » de la plantation

Le concept de monopole radical renvoie ici à trois réalités : l'immobilisation matérielle des populations et des ressources, le contrôle des alternatives et la nécessité pour les acteurs de s'inscrire dans le jeu de la plantation.

1) L'immobilisation des actifs

L'immobilisation des actifs productifs repose d'abord sur les institutions juridiques. Jusqu'à l'abolition, les hommes blancs sont les seuls sujets de droit reconnus, les seuls à disposer du droit de propriété sur les terres, les outils, les animaux, les esclaves et sur eux-mêmes. Et ces colons entendent préserver ce privilège qui les distingue de la masse des objets, en luttant avec acharnement contre les rivaux potentiels.

L'octroi aux subalternes du droit d'acquérir du foncier en 1845 relève essentiellement d'une proclamation formelle, car les dynamiques spéculatives confèrent aux terres une valeur inaccessible pour des populations dépourvues de capital initial. Or, les économies coloniales sont animées par de très fortes boucles récursives en matière d'accumulation du capital : la séparation ontologique sur laquelle elles reposent légitime l'objectivation et l'oppression des écosystèmes et des populations colonisées, peu ou pas rémunérées, et l'accaparement des flux de valeur par une minorité. Cette redistribution inversée est renforcée au fil des cycles productifs, à mesure que les investissements et les fonds de roulement indispensables à la conduite des activités et à la gestion des crises requièrent de plus en plus de capital. Le summum de la concentration étant atteint durant la période des usines centrales.

La concentration des actifs se double d'une très faible mobilité. Nous avons vu au cours du précédent chapitre que les plantations supposent l'immobilisation d'un capital fixe constitué de terres, d'ateliers d'esclaves, d'engagés ou d'obligés (colons ou salariés), de

cheptels, d'outils et d'équipements industriels. Jean Crusol évalue ainsi à 75% la part du capital fixe dans l'investissement total moyen d'une plantation sucrière en Jamaïque en 1672[1].

Et la diversification de l'économie est freinée par la faiblesse du numéraire en circulation et l'orientation des crédits. Les créanciers entretiennent un lien consubstantiel avec le monde de la plantation, qu'il s'agisse des prêts sur récoltes des négociants, des prêts à court terme des Banques coloniales ou à moyen terme du Crédit Colonial puis du Crédit Foncier Colonial exclusivement destinés à la modernisation de l'activité sucrière. Si le capital est la condition d'accès à la terre, la terre est la condition d'accès au crédit, les créanciers exigeant systématiquement des garanties ou des hypothèques foncières. Le Crédit colonial place des hypothèques sur les plantations, les emplacements et les usines et tout demandeur doit apporter la preuve que son domaine est en mesure de fournir en canne l'usine qu'il entend construire. Ces acteurs, liés au monde de la plantation, tendent logiquement à orienter leurs prêts vers des activités productives sécurisées et proches de leurs intérêts. La Compagnie des Indes qui dispose d'un monopole théorique sur le crédit jusqu'à la rétrocession de La Réunion ne finance que des achats d'esclaves, de semences ou d'outils qu'elle fournit elle-même ; stratégie reprise par les négociants métropolitains et locaux qui leur permet de s'enrichir à la fois tant par la commercialisation des importations et des exportations que par le crédit.

Enfin, les îles font face à un rationnement structurel du crédit, dont le coût pour les petits acteurs demeure faramineux. Cumulée à la pénurie de numéraire, cette contrainte instaure une interdépendance entre les planteurs, qui en raison des successions et des ventes à crédit de terre et d'esclaves se trouvent tous, à des degrés divers, dans une situation de créancier et de débiteur[2]. En effet, pour éviter la division égalitaire des emplacements et des esclaves prévue par la coutume de Paris qui conduit à l'éclatement improductif, les Habitants prennent l'habitude d'attribuer la plantation au fils aîné, moyennant le paiement d'une soulte. Selon Schakenbourg, les partages successoraux représentent à eux seuls 25% des dettes des planteurs guadeloupéens ; 21% résultant de la vente des domaines, 10% du commerce avec les habitants et 40% du commerce avec les négociants extérieurs[3].

---

[1] Jean CRUSOL. *Les îles à sucre. De la colonisation à la mondialisation*. p.58

[2] Caroline OUDIN-BASTIDE. *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVIIe-XVIIIe siècles*. p.42

[3] Alain BUFFON. *Monnaie et crédit en économie coloniale : contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe. 1635-1919*. P.111.

Dans ce contexte, seuls les acteurs intégrés dans le jeu de la plantation disposent donc des ressources matérielles et sociales pour s'engager dans de nouvelles activités et briser le « *flux circulaire* ».

Or, comme les esclaves, les colons sont prisonniers du dispositif de plantation. Sur le plan économique, l'apparition d'une nouvelle spécialisation, non agricole, plus rémunératrice dégraderait automatiquement la valeur des actifs et la solvabilité des planteurs endettés et par là-même la situation de leurs débiteurs. Plus encore, leurs imaginaires et leurs pratiques sont marqués par les routines et les habitudes, influencées par les institutions héritées. Socialisés dans un milieu d'appartenance où la reconnaissance des pairs et le prestige dépendent de la propriété foncière, ils s'épanouissent dans leur position d'Habitant puis de planteur, manifestent un attachement viscéral à une organisation constitutive de leur habitus et ne peuvent prendre le risque du déclassement ou de porter atteinte aux intérêts collectifs, voire de bouleverser l'organisation sociale en s'engageant dans de nouvelles activités. Cette attitude rappelle tout à fait la Grèce antique, où les citoyens désireux d'échapper au déshonneur de la chrématistique, apanage des métèques, devaient s'établir dans des colonies distantes. Ou encore, l'éthique de la plantocratie cotonnière du Sud des Etats-Unis. Eugène Genovese estime ainsi que dans cette dernière région « *La condition et la puissance du planteur reposent sur l'esclavage : c'est la mesure de sa richesse, la marque de son rang, la source des loisirs qu'il consacre aux agréments de société et aux obligations aristocratiques »*[4]

Il apparaît alors clairement que l'économie de plantation n'est pas une fin en soi mais une institution support, un outil au service de l'entretien de la fiction sociale qui lui donne sens. Ce fait est renforcé par une endogamie stricte en vertu de laquelle relations économiques et familiales s'entremêlent. L'interdépendance entre les colons se fait enfin plus prégnante à mesure que se constituent les usines centrales dont le fonctionnement requiert les livraisons des cannes d'un large bassin de production.

Les restrictions de l'imaginaire institué ne signifient pas pour autant que les planteurs sombrent dans l'immobilisme : ils s'impliquent dans la gestion des domaines et multiplient les innovations, améliorent les techniques et les procédés, mais ne s'engagent pas dans la recherche de l'innovation radicale. Leur éthique de dépense étincelante étant, dans tous les

[4] Eugene GENOVESE. *Economie politique de l'esclavage. Essais sur l'économie et la société du sud esclavagiste.* pp.38-9

cas, contraire aux croyances de l'idéaltype de l'entrepreneur schumpétérien qui « *ne se demande pas si chaque effort, auquel il se soumet, lui promet un "excédent de jouissance" suffisant. Il se préoccupe peu des fruits hédonistiques de ses actes. Il crée sans répit, car il ne peut rien faire d'autre ; il ne vit pas pour jouir voluptueusement de ce qu'il a acquis* »[5]

Quand bien même un planteur désirerait se faire entrepreneur, il se heurterait immédiatement à une réalité économique fondamentale : le risque incommensurable de l'inexistant. L'arbitrage entre une activité connue et relativement sécurisée et l'inconnu est rapide résolu. De plus, en dehors des activités marchandes d'import-export, l'Exclusif (prohibant certaines activités à forte valeur ajoutée et exposant à la concurrence nationale les productions insulaires grevées par les déséconomies d'échelle), l'absence de relations intersectorielles et de marché de consommation solvable restreignent très sévèrement l'éventail et la rentabilité des investissements potentiels. L'influence de ces facteurs est confirmée par les décisions d'allocation des nouveaux arrivants, disposant d'un capital, qui se concentrent dans des secteurs gravitant autour des plantations. A l'image des Zarabs et des Chinois qui investissent leurs capitaux et leurs réseaux relationnels dans le commerce d'import-distribution de gros et de détail. Stratégie également reprise par les Libanais et des Syriens qui s'installent dans les Caraïbes à la fin des années 1880[6].

Comme la réorientation individuelle, l'intervention publique est exclue. La politique coloniale des métropoles reste fidèle jusqu'au début des années 1930 au principe mercantiliste de séparation financière et budgétaire. Sensées soutenir l'expansion économique et politique des métropoles, les îles de plantation ne doivent pas peser sur les comptes publics nationaux. Le sénatus-consulte du 4 juillet 1866 établissait encore une distinction entre les dépenses d'administration de la colonie assumées par cette dernière et les dépenses d'intérêt général couvertes par l'Etat. A partir de 1900, la contribution de l'Etat se cantonne aux matières militaires[7].

---

[5] Joseph SCHUMPETER. *Théorie de l'évolution économique Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture.* p.91.

[6] Trevor J.HOPE. The impact of immigration on Caribbean development. In Robert A. PASTOR (dir.) *Migration and development in the Caribbean. The Unexplored Connection.* p.245.

[7] Jacques BINOCHE-GUEDRA. *La France d'outre-mer. 1815-1962*. pp.125-126

Et les conseils comme les assemblées sont vampirisés par la plantocratie. Jusqu'en 1870, les membres du Conseil général sont désignés pour moitié par le gouverneur et par les communes. L'instauration de l'élection au suffrage universel ne bouleverse pas le contrôle exercé par les propriétaires terriens, à la tête d'importants réseaux de clientèle. Le Conseil Général est donc le garant des intérêts sucriers : il conduit une politique anti-redistributive, financée par un système fiscal régressif privilégiant les impôts indirects à la taxation directe du foncier ou des revenus. En 1938, cette dernière n'apporte que 3,8% des recettes fiscales de la colonie[8]. La modicité de la base fiscale et les taux faibles se traduisent par des moyens très restreints, alloués en priorité vers des actions susceptibles de profiter aux plantations : subventions aux importations d'engagés, de semences et d'animaux, soutien aux innovations agricoles et techniques, financement des grands travaux, contrôle des masses dangereuses, etc.

Loin de déclencher une réorganisation radicale, les crises sont l'occasion d'une réaffirmation des principes structurants, signe de la force d'un path dependency symbolique et matériel. Face à la réduction des recettes et l'explosion des charges et de l'endettement trois attitudes prévalent.

La plus répandue est l'attentisme. Posture logique compte tenu des contraintes de réallocation de facteurs relativement immobiles : esclaves, engagés et clientèles d'obligés sont des stocks laborieux à constituer et difficilement ajustables à court terme (tant quantitativement que qualitativement, car le système servile repose sur l'institutionnalisation de routines productives, une forte spécialisation des tâches et une absence de formation) que les planteurs doivent entretenir même lorsque ceux-ci ne rapportent plus suffisamment de revenus pour couvrir les coûts. Par ailleurs, les écosystèmes sont déjà détruits, colonisés par les cultures en place et les planteurs ne disposent pas des structures commerciales suffisantes pour expérimenter de nouvelles spécialisations ou dénicher de nouveaux marchés.

Dans ces conditions, les planteurs continuent de produire pour honorer les charges, mais les résultats sont de moins en moins rémunérateurs. Situation critique face à l'alourdissement de l'endettement et la nécessité d'honorer les échéances pour éviter le défaut

[8] Daniel LEFEVRE. *L'organisation de l'espace à Maurice et à La Réunion. Etude de géographie comparée*. Thèse de doctorat de géographie. p.33.

de paiement et la saisie des domaines, généralement hypothéqués. Faute de trésorerie, de mécanismes de solidarité collective ou publique et de marché de crédit susceptible de monétiser leur patrimoine, les planteurs n'ont d'autre solution que de liquider une partie de leurs actifs. Mais dans une situation dépressive, cette décision n'assure que des gains modestes et dégrade plus encore la valeur des terres et des esclaves. A mesure que la crise se prolonge, on assiste ainsi à la prolifération des faillites des petites exploitations et des saisies par les créanciers.

Une troisième stratégie, proactive, cherche à comprimer les coûts de production et à accroître la productivité. Les planteurs réduisent les distributions de nourriture et de vêtements aux esclaves, les laissent divaguer et s'auto-organiser pour subvenir à leurs besoins, tout en augmentant les cadences. Provoquant ainsi une nouvelle dégradation des conditions de vie et de travail, une augmentation des risques de contestations, de sabotages et de révoltes. A l'image d'Antigua, qui évite de justesse en 1736 une révolution servile attisée par la crise sucrière[9]. De même, les pressions croissantes sur les anthropo-écosystèmes et les animaux épuisent leur potentiel productif.

Seuls les grands propriétaires, qui disposent encore de liquidités ou d'un accès privilégié au crédit et les acteurs extérieurs peuvent échapper à cette voie contreproductive et profiter de la crise pour moderniser leur activité : racheter les actifs bradés, remembrer et concentrer les domaines, ou encore tester de nouvelles productions. Les transformations des méthodes ou des spécialisations ouvrent un nouveau cycle porté par l'hétéronomie, la simplification et la massification. Ainsi, l'effondrement final du café en 1806-1807 ouvre la voie du sucre à La Réunion, dont la crise en 1863 débouche sur la formation des usines centrales et des plantations intégrées. Un mouvement identique s'opère aux Antilles lors de la crise sucrière de 1848. Face aux crises systémiques, l'alternative est claire : moderniser ou disparaître. La modernisation entraîne la réorganisation des dernières Habitations familiales en grands domaines voués à la maximisation du profit à court terme, et renforce l'extraversion de l'économie en raison des besoins de financement pour couvrir les coûts des

[9] David Barry GASPAR. The Antigua Slave Conspiracy of 1736: A Case Study of the Origins of Collective Resistance. *The William and Mary Quarterly*. Third Series. vol.35. n°2. Avril 1978.

investissements, des engagés et l'importation d'intrants. Et faute de possibilités extérieure, l'essentiel de la population active salariée se concentre dans les plantations :

Figure 101. Structure de la population active salariée de La Réunion en 1946[10]

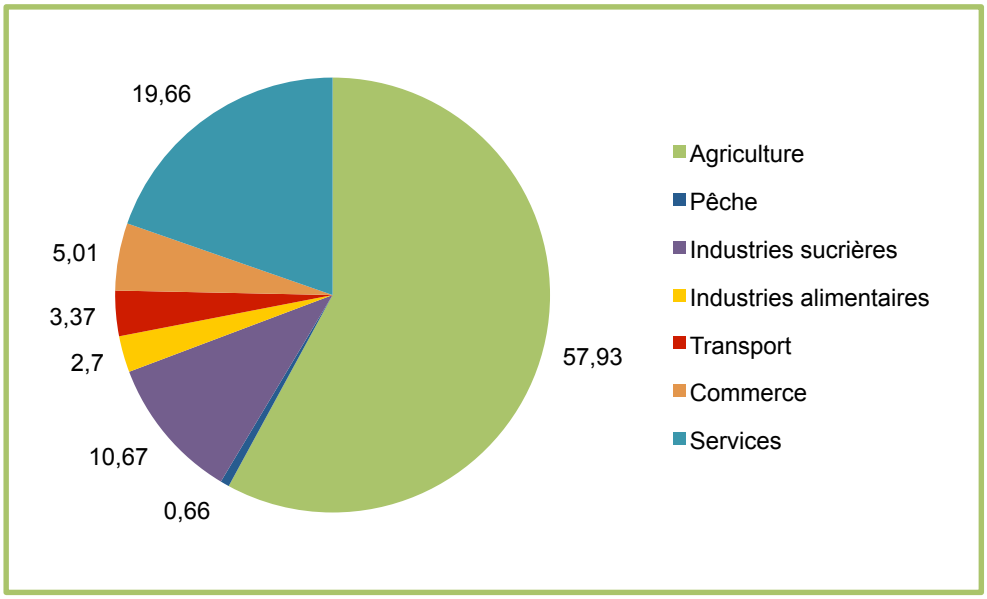

2) La lutte contre les alternatives

L'immobilisation ne s'explique pas uniquement par l'influence des habitudes ou la recherche de l'intérêt. Elle relève aussi d'une entreprise résolue et rationnelle, qui s'inscrit dans cette économie politique de la guerre déjà évoquée. Planteurs et autorités s'interrogent sur les meilleurs outils, mécanismes et stratégies susceptibles de préserver les dispositifs et leur position privilégiée. Ils mobilisent à cette fin une panoplie d'instruments économiques, sociaux, juridiques et discursifs pour légitimer et exercer une hétéronomie virtualisant les résistances des subalternes produits par la dynamique de plantation. En synergie avec la biopolitique interne s'exerçant au cœur des plantations par la surveillance, le modelage des corps, l'exploitation et la différenciation des esclaves, des mécanismes de pouvoir externes, orchestrés par les autorités ciblent d'abord trois catégories : les marrons, les libres de couleur, les affranchis et les engagés et les petits créoles. Les discours circulent d'une catégorie à une autre, assignent les mêmes attributs et les mêmes menaces, et proposent des mesures semblables pour les juguler : éviter l'apparition de ces populations déviantes ou, à défaut,

[10] Wilfrid BERTILE. *La Réunion département français d'outre-mer, région ultrapériphérique européenne*

contenir leurs effectifs ; contrôler leurs activités et leurs lieux de vie par une surveillance régulière et l'ancrage, l'immobilisation dans des espaces localisés et visibles, et dans des activités bornées et acceptables ; entreprendre leur redressement, leur moralisation afin d'en faire des sujets passifs et non-menaçants, remplissant docilement des tâches utiles à la colonie.

a) Le marronnage

La lutte extérieure ce concentre d'abord sur les marrons, par crainte de l'émergence d'une alternative crédible susceptible de violer la propriété, d'exposer l'artificialité et de renverser cet ordre inique, de drainer les esclaves obligeant alors les planteurs à verser des salaires ou à améliorer leur existence. Un climat de guerre civile perdure donc jusqu'à l'abolition. Pour limiter les risques de fuite, les planteurs doivent se soumettre à une série d'obligations, sanctionnées par de lourdes amendes. Face aux fuites en mer, le rassemblement des canots et des pirogues des quartiers sous la surveillance de gardes, retraits des voiles et des rames, encadrement des marins et des pêcheurs noirs par des blancs armés, etc[11]. Les planteurs ont par ailleurs l'obligation de déclarer dans les 24 heures le départ d'un esclave, sous peine d'amende et non-restitution du marron. Dès 1678, les colons établissent des groupes de chasseurs puis des milices qui traquent les fugitifs sur les pentes, dans les cirques et les ilets ; les autorités distribuent des récompenses aux chasseurs de marrons (activité lucrative qui offre une alternative intéressante aux petits propriétaires déclassés) ou aux délateurs. Les résultats sont probants : entre 1725 et 1752, 187 marrons sont assassinés et 355 repris. En 1752, les autorités renforcent les incitations en octroyant un esclave par marron abattu ou ramené. Ainsi entre 1752 et 1763, plus de 400 marrons sont privés de leur liberté retrouvée[12]. Le marronnage périclite ensuite. Si bien qu'en 1822, Auguste Billiard peut écrire « *Les noirs marrons ne sont pas à redouter : ils sont en petit nombre, les uns isolés dans les bois ; les autres, plus à portée de voler, se cachent dans quelque réduit d'une habitation voisine. Le jour, la nuit, on peut parcourir les forêts et les chemins sans crainte d'être attaqué*. »[13]

[11] Prosper EVE. *Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne.* pp.70-86

[12] J.V PAYET. *Histoire de l'esclave à l'île Bourbon.* pp.73-74

[13] Auguste BILLIARD. *Voyage aux colonies orientales*. p.73

Les peines prévues par les lettres patentes de 1723 révèlent toute l'angoisse de la colonie. Jusqu'en 1775, où la peine de mort est abolie en la matière, les petits marrons sont soumis publiquement à 200 coups de fouets dispensés par des esclaves, à l'amputation d'une l'oreille et à l'apposition de la fleur de lys sur l'épaule gauche. Les grands marrons étant théoriquement frappés de l'ablation du jarret et, en cas de récidive, de la peine de mort. Mais ces peines qui minent le potentiel productif de l'île sont appliquées avec parcimonie : entre 1723 et 1775, seuls 50 mrrons sont exécutés. La mise en scène des châtiments au cœur des quartiers relève d'une tentative brutale de réaffirmation ponctuelle et flamboyante d'une puissance contestée, marquant les corps et les esprits des suppliciés comme des spectateurs, dans l'espoir de passiver les esclaves. En avril 1704, Durot assiste à l'exécution de deux marrons accusés d'agression sur des blancs qui « *furent par sentence du gouverneur brulez vifs et deux ou trois de leurs camarades eurent les jambes coupées, ce qui les fit mourir peu de tems ensuite et qui remet une grande consternation dans les autres esclaves, les rendant plus soumis dans leur devoir »*[14]

L'obsession des complots et des soulèvements conduit également à des peines impitoyables et spectaculaires. Ainsi, à Antigua en octobre 1736, 6 participants sont pendus, 5 démembrés par le supplice de la roue, 77 brûlés vifs[15]. En octobre 1799, cinq esclaves convaincus d'avoir planifié un complot dans le quartier de Sainte Rose à La Réunion, sont enchaînés à la bouche d'un canon et déchiquetés en public[16].

Le système judiciaire, sous l'influence notable des planteurs, joue tout son rôle dans la consolidation du paysage économique. Dépourvus de droits civils, les esclaves ne sont pas moins pénalement responsables et toute action semblant menacer l'efficacité et la pérennité du dispositif de plantation est sévèrement réprimée. En sus du marronnage, trois domaines au cœur de l'ordre binaire sont particulièrement visés : les atteintes à la propriété, les résistances et la sexualité. L'ordonnance du 22 novembre 1702 prévoit qu' « *en cas de vol ou de pillage, le blanc sera mis au carcan les jours de fêtes et les dimanches ; le noir sera fouetté et mis aux*

[14] Cité par Danielle MILOCHE-BATY. *De la liberté légale et illégale des esclaves à Bourbon au Dix-Neuvième siècle ou le problème des affranchissements et le phénomène du marronnage dans la société réunionnaise entre 1815 et 1848*. Thèse de doctorat d'Histoire. Université de Provence. Tome II. p.648

[15] David Barry. GASPAR. *Op cit*. p.309.

[16] Valérie LILETTE. *Le mythe du marronnage. Symbole de 'résistance' à l'ile de la Réunion*. Maîtrise d'Ethnologie. p.39

fers ; en cas de récidive, le noir sera condamné à mort, le blanc sera dirigé sur la Métropole pour y être jugé »[17]. Manifestation insupportable des limites de la suprématie sexuelle des Blancs et du patriarcat, les rapports entre femmes blanches et esclaves font l'objet d'une répression féroce, qui contraste avec la rareté des sanctions des relations inverses. En 1716, un esclave, Jacques, est ainsi condamné à avoir « *les cinq doigts du pied coupés par les mains de l'exécuteur des hautes œuvres en place publique* » alors que son amante, Jeanne Lépinay, est condamnée, à être exposée devant l'église, « *pieds et têtes nus, chemise blanche par-dessus la côte, un cierge blanc à la main et à demander à genoux, publiquement et à haute voix, pardon à Dieu, au Roi et à la Justice du scandale public qu'elle a causé en se faisant enlever par un esclave, puis à être mis pendant une heure sur un cheval de bois* »[18]

Jusqu'en 1848, les maîtres disposent de la faculté de sanctionner eux-mêmes leurs esclaves pour tout acte de désobéissance. Les tribunaux, d'exception, n'intervenant qu'en matière criminelle. La sanction et la correction des « anormaux » s'appuient alors sur deux piliers : la panoplie des supplices publics – exposition, flagellation, mutilation, exécution – et l'enfermement dans des prisons publiques, les cachots des plantations et des ateliers disciplinaires, calqués sur le modèle des workhouses européennes. Les maîtres doivent théoriquement réguler leurs pulsions thanatocratiques et dispenser des peines mesurées sur leurs esclaves : les traitements abusifs et les meurtres étant formellement prohibés. Dans les faits, les propriétaires disposent d'une latitude quasi-illimitée : faute de moyen et de volonté, les contrôles et les enquêtes sont rares et les poursuites pénales virtuelles. Les esclaves peuvent porter plainte devant le Procureur, en charge de leur protection, mais comme les gouverneurs, les magistrats entretiennent des relations étroites avec les planteurs. Et la procédure a peu de chance d'aboutir : pour porter plainte, les esclaves doivent d'abord solliciter un bon de sortie de leur maître ; la caractérisation du crime ou du délit exige ensuite le témoignage d'un Blanc, car la parole des esclaves ne saurait tenir lieu de preuve ; enfin, les créoles prédominent parmi les magistrats du siège et sont peu enclins à condamnés leurs pairs. Jusqu'en 1831, les cours d'assises regroupent 3 magistrats et 4 assesseurs, ces derniers étant

[17] J.V PAYET. *Op cit.* p.20.

[18] FARCHIE. *Petite histoire de l'île Bourbon*. p.80 cité par Prosper EVE. *Variations sur le thème de l'amour à Bourbon à l'époque de l'esclavage.* p.130

nommés par le roi parmi un collège composé par le Procureur Général et le Gouverneur réunissant les Habitants de plus de 30 ans disposant d'un revenu minimum de 4 000 francs[19]. Inversement, les esclaves peuvent être lourdement sanctionnés pour leurs accusations prétendument calomnieuses.

b) Les libres de couleur

La deuxième cible privilégiée sont les libres de couleur, dont l'existence même atteste des brouillages du cloisonnement et de la correspondance des catégories binaires de race et de classe. Deux formes de discours s'entremêlent. D'un côté, l'exaltation d'une pureté raciale fantasmée, menacé par un métissage dégénératif, combinant les pires caractéristiques des ascendants, qu'il importe donc de juguler par la production et l'encadrement d'une sexualité normée. De l'autre, la dénonciation des enjeux matériels du métissage et des affranchissements qui alimentent la formation d'un groupe intermédiaire, plastique et instable, suspecté d'œuvrer pour la mort de l'économie de la plantation, d'exercer une influence néfaste sur les esclaves – détournés du service et empreints de pensées rebelles – et de refuser le travail au profit d'une vie misérable faite de vagabondage et de menus larcins. Une lettre anonyme du 22 juin 1826 en appelle, par exemple, à une réaction forte des autorités : « … *La classe des Libres qui n'a été que trop multipliée par les affranchissements, devient insolente ; et doit exciter la surveillance de l'autorité. Placés entre les esclaves et les petits créoles, rapprochés des premiers par les dédains de tous, les libres peuvent trouver là des motifs pour faire des tentatives de révoltes auxquelles ils appelleraient les esclaves* »[20]

Alors même qu'un grand nombre de libres de couleurs cultivent un éthos d'esclavagiste puis de planteur et mettent en valeur leur généalogie paternelle. Trois ensembles hétérogènes de libres de couleur coexistent en effet : ces propriétaires métis fortunés, dont l'aisance matérielle relative tempère la relégation sociale et discursive ; de petits cultivateurs métis, et enfin, des affranchis. Si les autorités sont impuissantes face aux libres héritant des propriétés paternelles, elles tentent en revanche de restreindre les affranchissements en encadrant le droit de propriété des colons. Dans une lettre au ministre datée du 12 septembre 1771, le

[19] Jean-Claude LAVAL. *La justice répressive à la Réunion de 1848 à 1870. Mémoire de Maitrise d'histoire*. p.73

[20] ADR. 45 M 6. Lette du 22 juin 1826, n°95. Cité par Danielle MILOCHE-BATY. *Op cit*. tome II. p.505

gouverneur de La Réunion, Bellecombe, explique ce tournant politique : « *Nous avons pris le parti de ne plus accorder de libertés que dans des cas très rares. Le nombre des esclaves qui n'est que d'environ 21 000 dans cette colonie et qui n'est que la quatrième partie de ce qu'il en faudrait, ne nous permet pas de faire jouir de cet avantage tous ceux qui sont dans le cas d'ne être gratifiés*. »[21]

Les planteurs doivent d'abord soumettre leur projet d'affranchissement et leurs motivations au gouverneur puis au Conseil supérieur, qui disposent d'un droit de veto. En 1793, les conditions sont encore durcies, les propriétaires devant justifier des moyens de production et des rentes cédés aux affranchis. La capacité d'affranchissement est retirée aux maîtres de moins de 25 ans. Ils doivent en outre payer un droit d'affranchissement, prohibitif qui équivaut à 3% de la rente[22]. Inversement, la décision de la Monarchie de Juillet d'assouplir les conditions est perçue par les planteurs comme une menace pour l'économie. Le 6 février 1839, le Conseil colonial estime que « *Les ordonnances des 1er mars 1831 et 12 juillet 1832, en ôtant toutes les entraves qui gênaient les affranchissements, ont eu pour résultat immédiat d'introduire dans la société coloniale un grand nombre d'individus sans moyens de subsistance et sans aucune industrie pour les leur assurer. Sous ce rapport, les six dernières années qui viennent de s'écouler ont suffi pour faire voir les inconvénients de pareilles mesures : le paupérisme et le vagabondage, jusqu'alors inconnus à Bourbon, et l'augmentation progressive des crimes et des délits que les tribunaux ont eu à réprimer, n'ont pas tardé à être la suite de nombreux affranchissements sans aucune garantie que celle d'une apparente civilisation* »[23]

Les autorités connaissent parfaitement le mode de vie des colons et s'inquiètent donc d'une rétroaction imprévue : le renversement des relations de pouvoir par les concubines et les amantes influentes qui occupent une part significative des affranchissements. A la fin du XVIIIe siècle, le ministre de la Marine rappelle au gouverneur de Martinique, de Fequière,

[21] Archives nationales col. C 3/14 cité par Philippe BESSIERRE. *Les libres de couleur à Bourbon à la fin du XVIIIe siècle : Naissance d'un acteur dans le changement social*. Maîtrise d'Histoire. Université de La Réunion. p.30.

[22] Véronique DEVOS. *Le problème des affranchissements à Bourbon de 1804 à 1848*. Maitrise d'Histoire. Université de Provence. p.25.

[23] Cité par Danielle MILOCHE-BATY. *Op cit*. Tome I. p.223

que « *le bon ordre exigeait que l'affranchissement ne soit permis qu'avec discrétion* », car « *il y a ici une grande familiarité et liberté entre les maîtres et les négresses qui sont bien faites… et la récompense de leur complaisance aux volontés des maîtres est la promesse de la liberté* »[24]. Certitude qui se traduit, d'après Myriam Cottias, par l'application, à partir de 1775, d'une taxe sur les affranchissements de 2 000 francs par femme de moins de 40 ans contre 1 000 francs pour les hommes. La stigmatisation morale est sans appel, le témoignage de Dioré, par exemple, animalise les esclaves décrites comme des réservoirs de maladies œuvrant pour l'effondrement de la colonie. Il s'emporte contre les planteurs « *qui négligent d'aimables et respectueuses épouses, de jolies femmes, pour des êtres bêtes, puants, laids* […] *qui les infectent de toutes sortes de maux dont ils gratifient leurs femmes, et qu'ils transmettent à leurs enfants, si parfois ils ont quelque retour vers elles* […]. *Cette vie crapuleuse est contraire à la justice, à l'honnêteté, à la délicatesse, c'est à peu de chose près le crime de bestialité* »[25]

Reconnus formellement comme sujets libres, ces subalternes restent soumis à un traitement juridique différencié et subissent des mesures souvent propres aux esclaves. Le code Decaen instaure par exemple deux registres d'état civil pour les libres réputés blancs et de couleur, interdit l'adoption, les donations et les successions entre ces catégories, réserve le rôle de tuteur aux blancs et interdit l'accès des libres de couleur aux fonctions d'élu, d'officier de la milice et de magistrat[26]. Jusqu'à la loi du 24 avril 1833, ils ne disposent pas des droits civils et politiques reconnus aux blancs[27].

La prolifération des libres de couleur est un enjeu décisif pour la distribution des actifs de la colonie. En 1838, Rosamel dénombre 777 propriétaires de couleur sur les 5 145 que

[24] Myriam COTTIAS. La séduction coloniale. Damnation et stratégies. Les Antilles, XVIIe-XIXe siècles *Cahiers des Anneaux de la mémoire*. N°5. 2003. p.184

[25] Hubert GERBEAU. « Brèves Réflexions sur le sort de la femme esclave à l'île de la Réunion au XIXe siècle » in E.M.D.A. *Femmes, environnement et développement dans les îles de l'Océan Indien Occidental : approche pratique*. p.8.

[26] Benoît JULLIEN. Quelques aspects de l'île Bourbon dans la première moitié du XIXe siècle In Jean BARBIER et al. *Ile de La Réunion. Regards croisés sur l'esclavage. 1794-1848.* p.25.

[27] Serge MAM LAM FOUCK,. *Histoire de l'assimilation. Des « vieilles colonies » françaises aux départements d'outre-mer. La culture politique de l'assimilation en Guyane et aux Antilles françaises (XIXe et XXe siècles)*.p.37

comptent La Réunion, et 68 des 444 grands commerçants[28]. Planteurs et autorités s'activent donc pour que la propriété demeure concentrée dans les mêmes mains. En 1763, l'Assemblée d'Antigua, préoccupée de l'autonomie croissante des Noirs, vote une loi avec pour objectif *« to prevent the inconveniences arising from exorbitant grants and devises made by White persons to Negroes and the issue of Negroes, and to restrain and limit such grants and devises*"[29],qui instaure notamment la possibilité d'annuler toute transmission d'une propriété d'une valeur supérieure à £2000. Certaines colonies comme l'île Maurice édictent également des règles pour éviter l'éclatement des domaines familiaux et l'accession à la propriété des non-blancs.

c) Affranchis et engagés

Après l'abolition de l'esclavage, l'obsession des planteurs est de sécuriser les effectifs des plantations. On assiste alors à l'invention littérale d'un problème : la désertion, la fuite en masse des plantations. Invention, car les statistiques démontrent très clairement que si l'abolition a bien poussé certains esclaves à expérimenter une phase de liberté, à tenter leur chance en dehors des plantations, la plupart d'entre eux sont revenus travailler dans les plantations, faute d'alternative. L'essentiel des départs intervient dans un deuxième temps, à l'initiative des planteurs eux-mêmes, qui profitent des conventions d'engagisme pour restructurer leurs effectifs serviles, abaisser encore les salaires et expulser les travailleurs les moins productifs et obéissants. La virulence des dénonciations expose à nouveau la dépendance des planteurs vis-à-vis du travail servile et l'angoisse d'un retournement des positions de pouvoir catalysée par la raréfaction relative de ce dernier. Phénomène exacerbé dans les îles de grande dimension ou montagneuses, où le front de colonisation n'est pas encore refermé. Ainsi, en 1839, Layrle, chargé d'enquêter sur les effets de l'abolition en Jamaïque tient un discours paradoxal et antipolitique qui met l'accent à la fois sur l'oisiveté inhérente des Noirs et sur la vivacité de leurs pratiques autonomes : « *Ici, dès que les Noirs n'ont plus été contraints à travailler, ils se sont abandonnés à leur paresse naturelle; les champs d'ailleurs leur rappellent un temps de malheur ; ils veulent bien y aller pour leur*

[28] ROSAMEL. *Notice statistiques su les colonies françaises* cité par Sudel FUMA. *Un racisme ordinaire… Réflexions sur quelques aspects du racisme dans la société coloniale réunionnaise au XIX siècle*

[29] Edward LONG. Freed Blacks and Mulattros In Lambros COMITAS et David LOWENTHAL. *Slaves, free men, citizens. West Indian Perspectives*. p.78

compte particulier mais il est très difficile de les décider à travailler pour les autres. Le produit de leur jardin leur procure bien au-delà des salaires que peuvent leur offrir les planteurs. N'éprouvant pas la nécessité de travailler, quand ils le font, c'est un acte de complaisance de leur part et alors ce ne sont pas les Noirs qui sont les obligés, c'est celui qui les emploie. A la Jamaïque, les rôles sont intervertis, car il y a ici d'immenses terrains appartenant à la Couronne ou pour mieux dire qui n'appartiennent à personne, sur lesquels les Noirs qui ne veulent plus rester aux champs trouvent leur nourriture et même de quoi satisfaire leurs autres besoins car un paquet d'herbe, un fagot apporté au marché, procure à celui qui l'a coupé une rémunération au dessus de tout salaire »[30]

La construction discursive des figures interchangeables de l'affranchi et de l'engagé déserteur, rebelle et fainéant, et la nécessité de rétablir un rapport capital/travail favorable à une accumulation différenciée nécessite le déploiement de réponses politiques, de mesures d'encadrement.

Tout d'abord, l'invention de restrictions à l'acquisition foncière des affranchis, notamment par le contrôle strict des autorités sur l'utilisation du domaine public. Les différentes assemblées coloniales décident par exemple de fixer un prix prohibitif pour les parcelles situées dans les *crown lands*, et de céder d'une taille minimale de 40ha[31].

Ensuite, la fixation des affranchis dans le travail et les plantations. Dès le 24 octobre 1848, Sarda Garriga, Commissaire de La République en charge de conduire l'abolition à La Réunion, prend un arrêté qui rend obligatoire l'engagement de toute personne qui ne dispose pas d'un titre de propriété ou d'une activité indépendante reconnue. Mesure durcie le 28 avril 1852 avec l'instauration d'un livret mentionnant le nom et la description de son détenteur, ainsi que le nom et l'adresse de l'engagiste. Tout affranchi incapable de produire son livret est immédiatement catégorisé comme vagabond et frappé d'une sanction pénale. Les déplacements sont strictement contrôlés : affranchis et engagés doivent porter une autorisation

[30] CHATILLON. Les premières années de la suppression de l'esclavage (1834-1840) dans les colonies anglaises d'après les rapports des enquêteurs royaux français In Centre Universitaire de Recherches Inter-Caraïbes. Colloque d'histoire d'antillaise, tome I : *Le passage de la société esclavagiste à la société post-esclavagiste aux Antilles au XIXe siècle*. p.31

[31] Belal AHMED et Sultana AFROZ. *The political economy of food and agriculture in the Caribbean*. p.9

de sortie, signée par leur employeur, et faire viser leur livret par les commissariats ou les mairies s'ils quittent pour plus de 24 heures leur commune de travail[32].

Enfin, la qualification et la sanction pénales de toute violation du contrat de travail – absence, refus de travail, désobéissance – matière normalement civile. L'arrêté du 17 février 1849 institue par exemple une peine de 15 jours d'atelier de discipline « *pour manquements au régime et à la discipline des ateliers ou maisons auxquels ils sont attachés* »[33]. D'après Hugh Tinker, l'absentéisme est la première cause de condamnation pénale dans les îles : en 1892, 1 287 des 4 423 engagés des Fidji sont concernés. Et les peines sont lourdes : l'absence est sanctionnée d'un mois de prison au Guyana et à Trinidad et de trois mois à Maurice[34]. La sanction des absences, confiée aux planteurs eux-mêmes, est également un instrument précieux pour réduire le coût du travail : grâce à l'institution du « double cut » en vigueur à Maurice de 1830 à 1909, chaque jour non travaillé entraîne en effet la perte de deux journées de salaire ; une absence de plus de 6 jours, la totalité de la totalité du salaire mensuel. En 1874, Robert Mitchell, protecteur des émigrés dans l'île estime que : « *the effect of using the double cut was to reduce the wage bill on good estates by one-third, and on bade states to lower wages to one-half the proper level* »[35]. Pour prolonger la durée de leur service et éviter leur reconversion dans des activités économiques alternatives, les engagés sont fréquemment piégés par des « réengagements forcés » qui reposent tantôt sur le renouvellement du contrat avant son terme, tantôt sur l'endettement au moyen de retenues et de pénalités[36].

Fainéants, les affranchis et les engagés sont également construits comme des êtres malfaisants, menaçant la sécurité des biens et des personnes et ruinant par leurs larcins les efforts productifs des planteurs. Dans son édition du 17 février 1849, *le Moniteur* estime que « *cette tranquillité factice n'est malheureusement que de l'atonie* » (…) *Pénétrez au cœur de cette organisation sociale si profondément altérée dans son essence* (…) *Vous trouverez sous*

[32] Sudel FUMA. *L'abolition de l'esclavage à La Réunion. Histoire de l'insertion des 62 000 affranchis de 1848 dans la société réunionnaise.*

[33] Cité par Jean-Claude LAVAL. *Op cit*. p.19

[34] Hugh TINKER. *A new system of slavery. The export of Indian Labour Overseas 1830-1920.*

[35] Ibrhami.ALLADIN. *Economic miracle in the Indian Ocean. Can Mauritius show the way?* p.30.

[36] Michèle MARIMOUTOU. *Les engagés du sucre.*

le masque trompeur de l'ordre et de l'activité, des abus graves, des désordres intimes, des germes de décomposition »[37]. Face à cette menace sourde, la surveillance et la correction disciplinaire s'imposent. L'obsession des planteurs et des autorités est le vagabondage. Ils restaurent à cette fin la tradition de la traque par l'arrêté du 8 janvier 1859 qui instaure « *dans chaque commune de l'Ile des détachements ayant pour mission de parcourir forêts, montagnes et lieux retirés, à effet de rechercher et d'arrêter les travailleurs déserteurs et les condamnés correctionnels et criminels évadés* ». Mesures renforcés dans les années 1860. L'arrêté du 22 novembre 1865 atteste de la persistance des représentations esclavagistes. Il se donne pour objet de « *ne pas laisser de répit aux marrons qui se réfugient dans les forêts et dans les montagnes, purger l'intérieur des bandes qui s'y forment* ».

Affranchis et engagés sont surreprésentés dans les condamnations pénales :

Tableau 15. Structure des condamnations à l'atelier disciplinaire[38]

	1865	1866	1867
Blancs	18	21	15
Affranchis	1337	2051	1743
Indiens	6307	5827	5357
Autres immigrants	3894	2973	2972

Comme le montre le graphique suivant, tiré de la même source, les affranchis et les engagés africains, indiens et malgaches prédominent dans les 1 557 amendes et 8 530 condamnations disciplinaires distribuées en 1861, puisqu'ils subissent à eux quatre, 96,6% de peines clairement orientées vers la préservation des plantations :

[37] Le Moniteur. 17 février 1849. ADR 1 Per 7/8 cité par Françoise PITOU. *Les affranchis et les engagés à La Réunion. 1848-1870. Le danger social, mythe ou réalité*. Maîtrise d'Histoire. Université de La Réunion. p.24.

[38] Jean-Claude LAVAL. *Op cit*. p.159

Figure 102. Structure des condamnations en 1861[39]

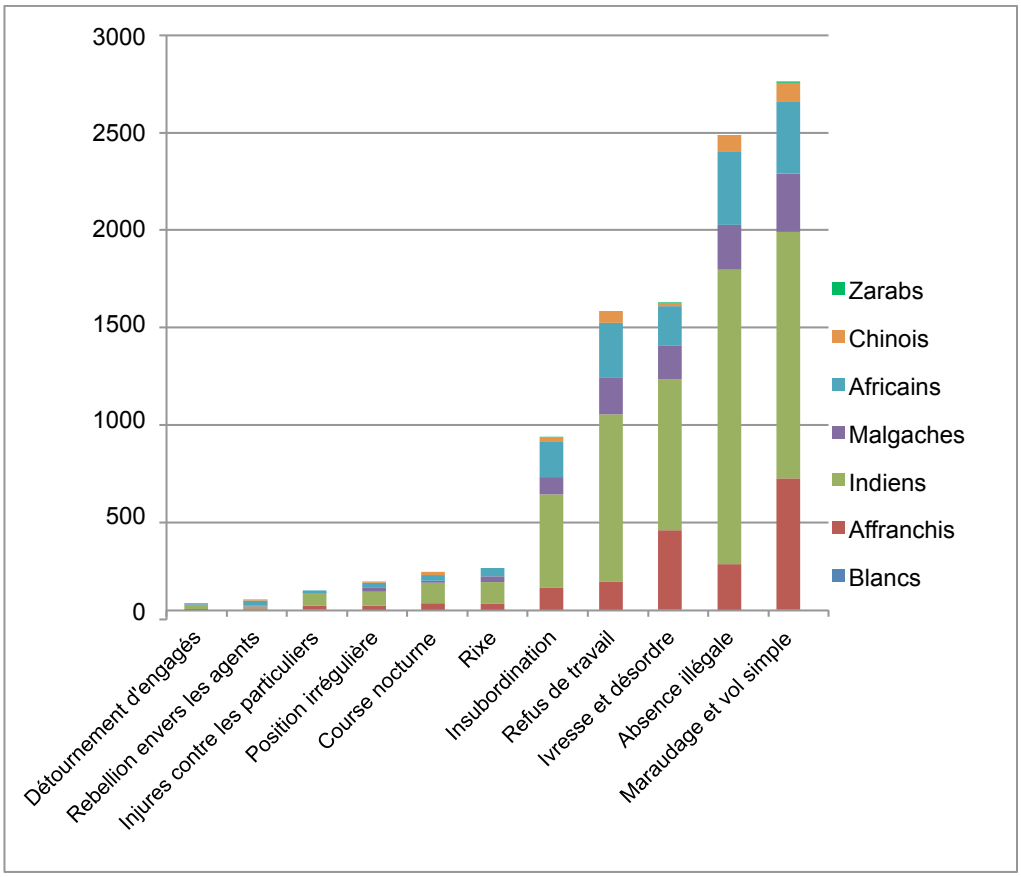

Face au spectre d'un renversement de l'ordre politique, les propriétaires tentent initialement d'exclure les affranchis du corps électoral, en opposant au suffrage universel introduit par la loi du 2 aout 1849, leur condition d'éternels étrangers. Dans une édition du 13 octobre 1849, *la Feuille hebdomadaire de l'île de La Réunion* s'indigne des aspirations démocratiques des affranchis : « *Sont-ils Français ces Cafres, ces Malgaches, ces Malais, esclaves de leurs pays qui ont été importés dans la colonie et qui y ont vécu esclaves ?* »[40] L'ancrage des certitudes ontologiques et dualistes se transmet aux descendants des esclavagistes : en 1882, Marius Bénard, député de la Martinique, s'adresse avec violence aux Noirs de l'île : « *Nous tenons à vous dire avec tous ceux qui vous connaissent, que vous êtes nés pour l'esclavage, et que vos instincts sont ceux de l'esclave (...) vous n'êtes Français que par décret. En vous targuant comme vous le faîte, d'un décret de surprise échappé au*

[39] Rapports des faits de police. ADR : 79 M5. Cité par *Ibid.* p.162

[40] Cité par Rose-May NICOLE. *Noirs, cafres et créoles. Etude de la représentation du non blanc réunionnais. Documents et littératures réunionnaise (1710-1980)*. p.133.

gouvernement provisoire de 1848, vous reniez l'Afrique à laquelle vous devez votre origine, vous des renégats africains ! »[41]

Les propriétaires encouragent les affranchis à l'abstention, multiplient les fraudes, les pressions physiques et économiques, les achats de voix, etc. Et le jeu politique reste ainsi animé jusqu'à la départementalisation par des acteurs intégrés au dispositif de plantation.

Les planteurs tentent enfin d'entraver la pénétration des engagés dans l'économie, de les cantonner dans les tâches agricoles. Ainsi le 18 septembre 1852, le Directeur de l'intérieur publie une circulaire qui interdit la délivrance de patentes de commerce aux immigrants. Disposition renforcée le 30 janvier 1858 par le Conseil privé qui interdit la gestion des cantines, des échoppes et des débits. Car « *le nombre des étrangers petits patentés est déjà considérable : la grande culture perd ainsi au détriment de la production générale,, un grand nombre de bras qu'elle a introduit à grands frais dans la colonie pour le travail des champs* »[42] . A mesure que les engagés et leurs descendants développent des réseaux économiques propres et accumulent du capital qui leur permet notamment de s'implanter comme planteurs, les discours des élites se font plus virulents. Député républicain depuis 1870, François de Mahy s'emporte contre la menace indienne : « *Ce fut pour le moins une erreur économique que d'avoir fait prendre à une masse d'immigrants, sujets étrangers, la place des gens du pays dans notre société. Parti de là, cet élément parasitaire est monté et, dans sa marche ascensionnelle, il nous menace jusqu'à la tête* »[43].

d) Les « petits créoles »

Une quatrième catégorie suscite des inquiétudes particulièrement vives : les petits créoles, dont le nombre croît rapidement à partir des années 1770. Ces masses mouvantes et insaisissables sont l'incarnation même de la déchéance sociale et raciale, de l'abolition des

[41] *Défense coloniale*. Edition du 25 février 1882. Cité par Francis AFFERGAN. *Anthropologie à la Martinique*. p.25.

[42] Bulletin officiel de l'île de AL Réunion, circulaire du Directeur de l'intérieur sur la recherche et la répression du vagabondage, 29 novembre 1865. ADR. 8K52. Cité par Françoise PITOU. *Op cit*. pp.42-3

[43] Cité par Jessica. VIRASSAMY PADEYEN. *L'intégration sociale, économique et politique des « malbars » dans la société réunionnaise de l'acquisition de la nationalité française à lère de Michel Debré : 1889-1967*. Maîtrise d'histoire. Université de La Réunion. p.107.

frontières. Réputées hostiles au travail en raison de sa connotation esclavagiste, elles constituent un poids mort pour la colonie qui menace sa prospérité et sa stabilité, en remettant en cause le monopole de l'ordre marchand. Dans un article en date du 16 décembre 1840, Dureau, membre du Comité d'agriculture, englobe dans un même ensemble petits créoles et affranchis dont « *la majeure partie (...) n'est composée que de vagabonds qui n'ayant ni moyens d'existence, ni métier, ni profession, vivent au détriment de la société, à l'appui des produits que leur procure la malversation. (...) Ce sont des vagabonds avec domicile plus dangereux encore que ceux qui n'en auraient pas, puisque le domicile les met à l'abri d'être inquiétés* »[44]. Et propose de renforcer la surveillance sur ces populations et de les qualifier de « sans aveu » afin de les soumettre à l'obligation d'engagement. Cette criminalisation de la misère, dissimulant les causes économiques et sociales de la relégation sous la stigmatisation d'une nature perverse, d'une tendance inhérente à la fainéantise, aux activités délictueuses et à la destruction irraisonnée, s'exprime aussi dans le champ écologique. Les commentateurs dénoncent les dégâts qu'occasionnent défrichements et pratiques inadaptées sur les écosystèmes vulnérables des Hauts, particulièrement exposés à l'érosion et aux perturbations. En 1830, un témoignage anonyme insiste sur les ravages dans les environs de Mare à poule d'eau, dans le cirque de Salazie : « *Dans la forêt de l'Ilette de la mare on rencontre une grande quantité de citronniers, quelques orangers, des pêchers de la plus grande beauté.* (…) *Les arbres fruitiers sont impitoyablement abattus pour se procurer les fruits dont ils se chargent ; le poisson des ruisseaux, le gibier des forêts sont en proie à la même dévastation, et ne tarderont pas à disparaitre entièrement si on ne se hâte de mettre un terme à ce désordre* »[45] Discours qui fait écho aux dénonciations économiques de l'irrationalité des primitifs, préférant détruire le potentiel productif plutôt que de le mettre en valeur par une culture réfléchie. Et qui persiste encore dans les imaginaires contemporains, comme le montre la prose réductionniste de Prosper Eve pour qui « *Le Petit créole* (…) *se comporte plutôt en*

[44] *La Feuille hebdomadaire de l'île Bourbon*. n°1146. Cité par Reine-Claude GRONDIN. *La construction historique des catégories sociales. L'exemple des « Petits Blancs des Hauts » à l'Ile de La Réunion*. DEA de Lettres et Sciences humaines. Université de La Réunion. p.43

[45] Mémoire sur la route à ouvrir pour arriver à la mare à poule d'eau par la rivière du Mât… 16 novembre 1830. CAOM C399 d 3676. Cité par Alexandre BOURQUIN. *Histoire des Petits Blancs de La Réunion. XIXe- Début XXe siècles*

prédateur, car il privilégie la cueillette et la chasse et aussi en destructeur car il pratique l'agriculture itinérante sur brulis. »[46]

Matériellement, cette hostilité se traduit d'abord par une lutte continue contre les squatteurs menée par les planteurs eux-mêmes puis par les services des Eaux et Forêt et du Domaine. En 1836, Prosper de Greslan s'oppose aux projets de colonisation intérieure au nom du risque d' « *une conspiration des colons s'ils avaient été rassemblés dans de petits villages dans les Hauts, isolés, livrés à eux-mêmes, à une époque où seul le littoral peut être surveillé* »[47].

Inemployables dans une économie dont les organisateurs dénoncent continuellement le manque de travail, ces populations sont la cible des premiers discours sur le surpeuplement de l'île. Et l'objet des premiers plans d'immigration, de colonisation de Madagascar formulés dans les années 1880 par les grands propriétaires. Pour ces derniers, l'ouverture d'une nouvelle frontière est à la fois une réponse au manque de bras et de vivres et un instrument de stabilisation. Les projets se matérialisent dans les années 1920 : en 1921, 5 240 Réunionnais sont installés comme cultivateurs, chiffre porté à 14 800 en 1944 avec la colonisation de la région de la Sakay[48]. Alors que des tentatives éphémères se tournent vers les îles australes de Saint Paul et Amsterdam.

3) Les décisions individuelles

La gravitation des populations subalternes autour de l'économie de plantation ne s'explique pas uniquement par la répression ou l'imprinting, la compression des potentialités de l'imaginaire instituant par la naturalisation. Ou encore par un phénomène mimétique, au sens de René Girard ou de Frantz Fanon, pour lequel « le Noir » aliéné, dénué de qualité par les discours coloniaux, espère accéder à la condition de Sujet en s'appropriant les attributs du Blanc, en devenant planteur à son tour. Selon Fanon « *Pour lui, il n'existe qu'une porte de*

---

[46] Prosper EVE, Les hauts bourbonnais : pour une lisibilité des disparités. In Jean-Michel JAUZE et Jean-Louis GUEBOURG (dir) *Inégalités et spatialité dans l'océan indien*.

[47] Textor de Ravisi, *Commentaire sur l'arrêté du 4 novembre 1841 sur la colonisation des deux plaines.* p.66 cité par Prosper EVE. Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne. p.137

[48] Joël De PALMAS. La Réunion, une île sous la menace d'une explosion démographique ? Contribution à l'étude d'un concept ambigu à l'Ile de La Réunion du XIXe à nos jours : le surpeuplement In Jean-Michel JAUZE et Jean-Louis GUEBOURG (dir) *op cit.*

sortie et elle donne sur le monde blanc. D'où cette préoccupation permanente d'attirer l'attention du Blanc, ce souci d'être puissant comme le Blanc, cette volonté déterministe d'acquérir les propriétés du revêtement, c'est-à-dire la partie d'être ou d'avoir qui entre dans la « constitution du moi », *désir de rejoindre le sanctuaire blanc* »[49]. La participation au jeu de la plantation provient aussi, compte tenu de l'impossibilité de s'extraire des relations de pouvoir, du choix conscient et posé d'une stratégie intermédiaire : l'accommodement, l'exploitation des potentialités et des interstices ouverts dans ces relations carcérales, pour améliorer les conditions individuelles. La collaboration critique est alors la voie unique ou du moins la plus efficace pour espérer se libérer, à terme, des pressions de ce dispositif. Dans leur diversité, les habitants des îles semblent déployer des stratégies comparables pour accéder à la terre, condition et symbole de l'autonomie rêvée. Affranchis et engagés se soumettent dans un premier temps au travail salarié des plantations, assorti de petites activités autonomes – maraîchage, commerce itinérant, transport – afin d'accumuler minutieusement un pécule réalloué dans un second temps vers ces activités et l'accession à la propriété foncière. D'autres passent par l'étape intermédiaire du colonage, cumulant productions autonomes et salariat saisonnier[50].

Paradoxalement, cette tentative individuelle d'autonomisation solidifie le dispositif dominant, car seuls les acteurs qui apportent une contribution précieuse et remarquable peuvent espérer bénéficier d'une récompense appréciable : les maîtresses et les esclaves proches, les dénonciateurs de complot, les protecteurs ayant sauvé la vie d'un Blanc, les inventeurs de techniques productives, à l'image d'Edmond Albius découvrant la fécondation manuelle de la vanille à La Réunion…

L'appartenance est encore plus ancrée chez les propriétaires de couleur, qui aspirent à la reconnaissance de leur inscription dans une filiation blanche, et cultivent leur éthos d'esclavagiste puis de planteur. Face à la stigmatisation et aux suspicions de l'oligarchie blanches, ces grands propriétaires s'efforcent de donner des gages de leur intériorisation des règles de la plantation et manifestent avec zèle leur attachement au dispositif, notamment en participant activement à la lutte contre les marrons et les soulèvements d'esclaves. Leurs

[49] Frantz FANON. *Peaux noires, masques blancs*. p.43.

[50] Riva BERLEANT-SCHILLER. From labour to peasantry in Montserrat after the end of slavery In Karen FOG/OLWIG (dir). *Small islands, large questions: society, culture and resistance in the post-emancipation Caribbean*. p.60

revendications se focalisent essentiellement sur la reconnaissance des droits inhérents à leur condition de propriétaire, notamment les libertés civiles et politiques. Le 22 mai 1792, ils constituent un groupe, les Libres créoles, et adressent à l'assemblée coloniale une pétition explicite : « *nous sommes propriétaires et* (…) *nous tenons à cette colonie par notre état et nos familles*. (…) *En vain voudra-t-on nous traiter de rebelles, nous ne le sommes point ; nous demandons seulement nos droits, nous les connaissons, nous sommes résolus à les soutenir et à vivre libre ou mourir* »[51]. Ce groupe, recomposé dans le mouvement des « francs créoles » est également le défenseur le plus acharné de l'esclavage

Les compromis avec le dispositif de plantation ne sont pas uniquement matériels. Ils passent aussi par l'intériorisation et l'appropriation des discours et des représentations établis. Les subalternes arborent ainsi des signes d'assimilation qui semblent témoigner de leur passivation, de leur renonciation aux alternatives, alors mêmes que ces symboles font l'objet de détournements, de pastiches. La créoalisation, le jeu entre les systèmes de signes devient un instrument d'autonomisation redoutable. En se pliant apparemment aux injonctions de la plantation, en adoptant les codes, notamment par l'instruction, les esclaves et les subalternes en général peuvent accéder à des positions plus avantageuses et rémunératrices. Par l'instruction, les esclaves acquièrent également des instruments de contestation de l'ordre établi. L'affichage de l'assimilation prend également au mot les discours républicains qui conditionnent l'octroi de nouveaux droits à l'avancement moral, réduit à l'effacement des traces d'une barbarie animale passée.

B - La réforme, spécialisation coloniale ?

Expliquer uniquement la stabilité du dispositif de plantation par sa capacité coercitive reviendrait à affirmer que les colons se seraient acharnés à maintenir une économie non-rentable et contre-productive à cause de leur archaïsme et de leurs croyances. Une telle hypothèse, inscrite dans les rhétoriques coloniales habituelles, aurait non seulement pour effet de surestimer l'efficacité des techniques de pouvoir, de nier l'autonomie des subalternes, mais aussi d'éluder la capacité de réinvention des colons. L'économie coloniale réunionnaise est en

[51] cité par Philippe BESSIERRE. *Op cit*. p.30.

effet une organisation hétérogène et réflexive dont la durabilité ne résulte pas uniquement d'un conservatisme aveugle. Animée par la dialectique des Lumières et par l'esprit de réforme, elle fait preuve d'une grande capacité d'analyse des problèmes, des insuffisances de l'organisation et d'adaptation des pratiques au service de la continuité.

La Réunion est donc bien marquée par un mouvement dialogique. D'un côté, une dynamique de fragilisation de l'économie décrite dans le précédent chapitre ; de l'autre, une aptitude à temporiser ses effets, à supprimer les contradictions les plus flagrantes pour mieux préserver une économie au service de l'organisation sociale.

1) Un puissant esprit réformiste

La petite taille et l'isolement de l'île confère aux acteurs un fort sentiment d'appartenance à un ensemble qu'ils perçoivent comme unifié, cohérent et placé face à des enjeux spécifiques. Les acteurs de l'économie, publics comme privés, visualisent l'enchevêtrement des relations et des processus économiques, écologiques et sociaux, et saisissent aisément les effets pernicieux et les menaces de la simplification et de la massification. Et ce d'autant plus que les sociétés coloniales ne forment pas des blocs homogènes et fermés, mais des organisations plurielles et ouvertes, où circulent de nombreux discours critiques. L'idéal « ré-formateur » au sens d'une reconstitution guidée d'une économie optimisée s'exprime dans trois domaines principaux : l'écologie, la démographie servile et la structure de l'économie.

a) Les îles, pionnières de l'écologie

Pour les observateurs, les îles présentent un double visage. D'un côté, la vision édénique des tropiques, des jardins bienheureux, renforcée par la passion des colons et des administrateurs pour la botanique, les conservatoires et les jardins d'acclimatation. La défense d'un idéal paysager, d'une esthétique des Habitations. De l'autre, le spectacle saisissant des dégradations écologiques : déboisements systématiques, disparition d'espèces, raréfaction des pluies et dessiccation des sols, appauvrissement des sols, qui bouleversent les colons, attachés à leur île. En 1860, Jean-Marie Raffray exprime son dépit face à la rupture de l'harmonie paysagère causée par la généralisation de la canne. « *La canne envahit de jour en jour d'une manière inquiétante pour l'avenir. Toutes ces campagnes si fraîches, si pleines d'ombrages et de parfums ; tous ces vergers couverts d'arbres fruitiers, de bibassiers, de jam-rosa,*

d'orangers aux pommes d'or ; tous ces ravins ombreux et parfumés, tout cela est détruit ; le sol se dénude, et partout, jusqu'où l'œil peut s'étendre, on n'aperçoit que cette verdeur uniforme de la canne. La campagne n'a plus d'ombre, plus de parfums, plus d'oiseaux, plus d'attraits, plus d'harmonie ! Rien que le bruissement inharmonieux des feuilles de ce roseau africain agités par la brise ou l'éternel écho des vagues qui frappent avec colère les coraux qu'elles arrachent à leur base et renvoient broyés sur la plage »[52]

Dans un premier temps, les planteurs restent interloqués par des évènements difficilement intelligibles dans leur système de savoirs. Mais, la rapidité et l'ampleur de ces changements, et leurs conséquences sur les populations insulaires et l'économie nourrissent la formation des premières théories écologiques cohérentes, qui établissent un lien direct entre les activités anthropiques et les altérations écologiques, notamment entre la déforestation et les modifications climatiques. Dans la décennie 1760, soit une cinquantaine d'année après l'implantation française à Maurice, l'intendant Pingre constate déjà un phénomène de dessiccation « *remarquable dans la partie Nord de l'île où l'eau est devenue rare et où les ruisseaux sont maintenant à sec* » attribué aux défrichements, qu'il entend inverser « *en laissant désormais une lisière épaisse d'arbres le long des rivières et surtout en ne souffrant pas que les montagnes soient dépouillées* »[53]. Cette doctrine écologique atteste de l'ambivalence de la modernité coloniale, où coexistent l'exploitation des milieux et l'exaltation romantique de l'immersion et la dénonciation de la cupidité humaine. Selon Richard Grove, ces discours conservationnistes sont marqués par la recherche d'une harmonie, d'un désir de préservation d'un équilibre global. Cette approche organique s'explique notamment par la très forte représentation des chirurgiens parmi les employés des Compagnies : en 1838, l'EIC mobilise 800 d'entre eux dans tout l'Océan Indien[54]. Et par les relations scientifiques qui lient des gouverneurs comme Pierre Poivre aux naturalistes comme Jussieu. Les Mascareignes sont des terrains privilégiés d'élaboration de la botanique moderne. Selon Thérésien Cadet, sa flore est au XVIIIe l'une des mieux recensée dans le monde, notamment grâce à des personnalités majeures comme Commerson et Bory de Saint Vincent

[52] Jean-Marie RAFFRAY. *Album de l'île de La Réunion*. p.125 cité par Benoît JULLIEN. Quelques aspects de l'île Bourbon dans la première moitié du XIXe siècle In Jean BARBIER et al. *Op cit.* p.28

[53] Jean-François DUPON. Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles. Etude de géographie humaine. Tome I. p. 288

[54] Richard GROVE. *Green imperialism*. pp.95 et 7.

qui entreprennent des explorations et des recensements systématiques des îles. Les îles sont les lieux d'invention des grands jardins botaniques, voués à l'acclimatation des essences étrangères et à la préservation de la diversité locale. Dès 1734, Pierre Poivre établit le premier d'entre eux à l'île Maurice ; suivi en 1761 à La Réunion de la création du Jardin d'Etat[55]. Dans les Caraïbes, le premier jardin est inauguré sur l'île de Saint Vincent en 1767 par le gouverneur Robert Melville, bientôt imité par Trinidad[56].

La préservation du mythe de l'île-jardin passe par la généralisation de mesures conservationnistes.

Celles-ci visent d'abord le maintien de la couverture végétale. En premier lieu par le contrôle des implantations humaines à travers la création de réserves au sein desquelles la distribution de concessions et les activités humaines sont proscrites. Conçues initialement pour ralentir la progression des soldats en cas de débarquement ennemi, la politique des 50 pas du roi, instaurée en 1701, proscrit les défrichements des forêts littorales. Parallèlement, la Compagnie place sous sa tutelle une large partie de la côte au vent, où seuls ses esclaves ou des Habitants dûment mandatés peuvent procéder à des coupes supposément sélectives. L'encadrement des défrichements est une constante. Le 20 février 1715 un règlement instaure la pendaison pour « *quiconque, habitant ou esclave,* (…) *convaincu d'avoir détruit les plantations ou herbages ou arraché les arbres par dessein, crime ou vengeance* ». Les autorités tentent aussi vainement de prohiber les défrichements sauvages, dans les propriétés des tiers, tradition locale bien ancrée. La répétition des mesures révèle à nouveau l'impuissance des autorités. Le 15 janvier 1770, l'écorçage des arbres est prohibé, le 17 janvier de la même année, obligation est faite aux propriétaires de reboiser les chemins qui traversent leurs Habitations. Mais face aux destructions, l'ordonnance du 7 octobre 1804 instaure l'autorisation préalable des défrichements, l'obligation de préserver au moins 1/10 des Habitations en bois sur pieds et la végétation des ravines.[57] En 1853 est établi un nouveau règlement forestier, en réaction aux rétroactions écologiques qui réduisent le potentiel

[55] Charlotte BOISSEAU. *Des Hommes et des plantes à La Réunion. Approches de l'ethnobotanique réunionnaise*. Maîtrise d'ethnologie. Université de La Réunion. p.30

[56] Lowell Joseph RAGATZ. *The fall of the planter class in the British Caribbean. 1763-1833*. p.71

[57] Huguette HOAREAU. Protection de la forêt. D.E.A. de droit de l'environnement. Université de Bordeaux I. pp.67-70

productif et l'habitabilité de l'île. Le gouverneur Hubert Delisle déplore alors l'élimination des « *belles essences d'arbres de l'île naguère si riche en bois de construction, menuiserie et ébénisterie* », l'assèchement des rivières et des ravines et la disparition des « *conditions hygiéniques du climat* ». L'arrêté initial rejeté mais repris en 1874 introduit, dans la réserve domaniale, au-delà de 1 300m d'altitude, le principe d'une autorisation préalable de tout défrichement, l'interdiction de la culture sur brulis et des coupes sur les bords et dans les fonds des ravines, sur les pentes de plus de 45° et dans la moitié supérieure des pitons. Parallèlement, les autorités conduisent des politiques actives de reboisement des hautes pentes et des espaces dégradés dans l'objectif de préserver la stabilité des sols et de régénérer le cycle de l'eau. A cette fin, plus de 200 000 plants sont replantés entre 1886 et 1900[58]. Le service des eaux et forêts mène également des expertises préventives des sites avant des travaux publics. Une note du directeur des domaines au Directeur de l'Intérieur, en date du 23 avril 1873, manifeste ainsi son opposition à la demande du service des Ponts et Chaussées d'éliminer 13 arbres – 9 grands nattes, deux bois de fer, deux bois puants – de la ravine à Marquet pour construire un pont : «*J'ai fait visiter les lieux, et il résulte de cet examen que les arbres demandés sont les seuls producteurs de semences qui se trouvent dans la ravine. Il serait donc regrettable de les voir abattre* (…) *nous détruirions ces arbres utiles sans retirer de ce sacrifice une compensation avantageuse* »[59]

Le deuxième grand axe d'intervention concerne la réglementation des prélèvements. Dans l'espoir de préserver les recettes tirées de l'approvisionnement des navires et d'encourager les colons à la sédentarisation et au développement des cultures, la Compagnie des Indes cherche à réguler la chasse. Dès le 4 septembre 1704, le gouverneur Villers décrète la chasse « entièrement défendue »[60]. Face aux résistances des colons, les autorités réitèrent régulièrement les interdictions : prohibition de la chasse aux tortues de terre et limitation à deux tortues de mer par semaine en 1710 ; interdiction d'abattre les femelles des bovins et des cochons marrons, protection des oiseaux locaux, etc.

---

[58] Marie Nicole BENARD. *La filière bois à La Réunion. Maîtrise de Géographie*. Université de La Réunion. pp.13-14

[59] Note du directeur des Domaines. Chef du Service des Forêts au Directeur de l'Intérieur. 23 avril 1873. ADR 7M109

[60] Jean BARASSIN. *La vie quotidienne des colons de l'île Bourbon à la fin du règne de Louis XIV : 1700-1715*. p.33

Les autorités cherchent à enfin à réguler les introductions d'espèces invasives. Une ordonnance locale en date du 9 décembre 1820 prohibe par exemple *« l'importation dans la Colonie des oiseaux destructeurs ou nuisibles de toute provenance* » ; un arrêté du 20 mai 1902 étendant l'interdiction à tous les « *animaux vivants de Maurice* »[61]. Le 3 juin 1901, le conservateur du Muséum d'histoire naturelle rend un rapport sur la prolifération des criquets pèlerins de Madagascar dans lequel il pointe la responsabilité des végétations dégradées qui fournissent un habitat parfait et de l'élimination de son principal concurrent, un criquet endémique, par les martins importés à cette fin par Pierre Poivre[62].

A côté des efforts publics, les planteurs acquièrent des savoirs empiriques et théoriques de plus en plus poussés en matière d'agronomie tropicale et de gestion des anthropo-écosystèmes formalisés dans des mémoires et des traités[63]. Ils prennent conscience des effets dommageables des pratiques de consumation et recherchent donc des moyens de préserver et de renforcer les capacités productives ; objectif renforcé dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle où la chute des rendements contraste avec l'intensification de la concurrence internationale. L'une des priorités constante des planteurs est la préservation des sols. Le recours limité aux charrues jusqu'à l'invention des plantations intégrées ne s'explique pas par l'arriération des savoirs ou un rejet de la productivité, mais bien davantage par une connaissance des effets dévastateurs d'un labour trop profond des sols en milieu tropical. Ils privilégient donc des successions de trous espacés, si possible perpendiculairement à la pente, plutôt que de longues tranchées verticales qui ne manqueraient pas de se transformer en ravine et d'emporter les cultures et l'humus lors de pluies abondantes. Dans son traité d'agronomie cité dans le précédent chapitre, Ducoeurjoly déconseille l'usage de la houe pour la culture du café et souligne la nécessité d'un désherbage doux, soucieux de ne retirer « *aucune de ces racines qui rampant sur la terre et l'entrelaçant dans tous sens servent à l'affermir. On conçoit la grande utilité de cette précaution pour conserver le terrain, car tant*

[61] *Lettre du Gouverneur au président de la Chambre d'Agriculture*. 14 mai 1915. ADR. 7M109

[62] Rapport du conservateur du Muséum d'histoire naturelle, Edmond Bordage, au Gouverneur « sur les dégâts commis par les criquets pèlerins dans la commune de St Pierre » 3 juin 1901. ADR. 1M4088.

[63] Danielle BEGOT. Le planteur vigilant et l'atelier fortuné : Jean-Baptiste Poyen de Sainte-Marie et les « Conseils d'un vieux planteur et aux jeunes agriculteurs des colonies » In Danielle BEGOT (dir.) *La plantation coloniale esclavagiste. XVIIe-XIXe siècles*. p.53.

que ces racines subsistent et lient la terre, les eaux n'ont aucune prise sur elle ».[64] L'utilisation de la bagasse pour alimenter les foyers des batteries sucrières renvoie à cette même logique de préservation des espaces boisés. [65]

Les planteurs multiplient parallèlement les améliorations culturales pour renforcer la stabilité et la fertilité des sols grâce à l'assolement et à la jachère. Les associations culturales et les cultures intercalaires de légumineuses sont utilisées fréquemment pour soutenir l'enrichissement organique des sols. Charles Desbassayns promeut par exemple l'association du maïs et des embrevattes pour restaurer la fertilité des sols épuisés par la canne[66].

Ces expériences locales, décentralisées, font l'objet de discussion dans des sociétés d'agronomie qui échangent régulièrement avec leurs homologues insulaires. Avec la révolution sucrière, La Réunion se dote ainsi d'une station d'agronomie chargée de tester et d'améliorer variétés et procédés.

b) Les raffinements de la biopolitique

La conservation des écosystèmes trouve son pendant humain dans la gestion des esclaves comme une espèce, un cheptel fragile dont la bonne conduite conditionne la productivité.

Dès les premières années de l'esclavage, des planteurs et des administrateurs éclairés comprennent l'importance d'adjoindre à la politique de surveillance et de répression, une prise en charge globale et « conservationniste » des esclaves afin de minimiser des résistances périlleuses – compte tenu des déséquilibres des forces en présence – et d'améliorer leur potentiel productif. Dans sa déclaration aux Habitants de l'île Maurice, Pierre Poivre explique par exemple que « *le seul moyen de prévenir les malheurs dont l'introduction des esclaves menace cette colonie, est d'être juste et bienfaisant envers ces malheureux, de favoriser par des mariages la multiplication de ces ouvriers devenus nécessaires. Des esclaves bien traités serviront toujours bien leur maître pendant la paix et pendant la guerre ; ils ne chercheront ni à fuir dans les bois, ni à déserter chez l'ennemi ; les enfants regarderont la maison de leur*

[64] Cité par Gabriel DEBIEN. *Etudes Antillaises (XVIIIe siècle)*. p.98

[65] Philip D. Morgan. The Caribbean Islands in Atlantic context, circa 1500-1800 in Felicity NUSSBAUM (dir.) *The global eighteenth century*. p.60.

[66] Philippe PLUCHON. Le maïs à La Réunion : des origines au XXe siècle In Claude WANQUET, *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à la Réunion*. p.258

maître, comme la maison paternelle, et l'île comme leur patrie. La nature, la raison, la religion, votre intérêt et celui de la colonie, votre propre bonheur, tout vous parle plus fortement que la loi elle-même en faveur de ces infortunés »[67] Mais ces positions demeuraient minoritaires, noyées sous l'idéal de consumation et les arrivages réguliers grâce à une traite dynamique assurant une reproduction exogène de la main d'œuvre.

La montée en puissance des dénonciations morales et économiques de l'esclavage et la perspective de l'abolition de la traite poussent les acteurs insulaires à revoir leurs politiques pour neutraliser la critique et se préparer au grand bouleversement. L'encadrement renforcé de la traite puis son recul entraînent une diminution des approvisionnements et une explosion du coût de la main d'œuvre qui remet en cause le modèle économique des colonies basé sur l'extraction expéditive des capacités productives des corps des esclaves comme des animaux. A la fin du XVIIIe siècle, les colonies anglaises inaugurent alors une biopolitique renouvelée bientôt reprise par la Monarchie de Juillet : la politique d'amélioration. Celle-ci vise une déprédation rationalisée des corps sensée améliorer la productivité et garantir la préservation et la croissance naturelle du stock de travail, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des importations extérieures. Les instructions ministérielles reçues par le gouverneur de Martinique, Donzelot, en septembre 1817 exposent bien la diffusion des représentations libérales vers les colonies françaises : « *Aujourd'hui plus que jamais, pour que la culture subsiste, pour que la fortune du colon ne se détériore point, il faut que l'esclave jouisse de toute la somme de bonheur que comporte son état.* (…) *Un travail modéré, une nourriture et abondante, l'encouragement des unions légitimes, de justes récompenses assurées à la fécondité, les habitudes religieuses soigneusement entretenues, l'introduction des mécaniques propres à suppléer aux efforts des hommes et des animaux, sont autant de moyens qui se présentent d'eux-mêmes et dont l'emploi soutenu semble ne pouvoir manquer de conduire au but qu'on doit se proposer, de voir les ateliers se recruter par les seules naissances* »[68].

[67] Cité par Auguste BILLIARD. *Op cit.* p.147

[68] Nelly SCHMIDT. *La France a-t-elle aboli l'esclavage ? Guadeloupe, Martinique, Guyane. 1830-1935.* p.53.

Cette recherche s'appuie sur deux piliers. Une politique nataliste qui repose d'abord sur la restauration d'une parité dans les approvisionnements. En 1792, le Danemark annonce l'abolition de la traite pour 1803 et décide d'exonérer de l'impôt par capitation les esclaves féminins et de doubler le montant pesant sur les hommes[69]. Les autorités développent parallèlement d'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes enceintes et des mères : dispense de travail ou tâches légères à partir du 5e mois de grossesse instaurées par le Leeward Island Act de 1798[70], pénalisation théorique du fouet et des viols, attribution d'avantages pour les mères de famille – case et parcelle vivrières de plus grande taille, alimentation plus diversifiée et de meilleure qualité, distribution de vêtements, etc. Un nouveau personnage apparaît dans les discours coloniaux : la bonne mère esclave, fidèle et dévouée à sa famille par opposition aux esclaves volages et criminelles qui n'hésitaient pas à se livrer aux avortements et aux infanticides**.** Les autorités encouragent aux mariages et à l'établissement de foyers familiaux nucléaires calqués sur le modèle bourgeois. L'incitation à la natalité passe notamment par l'octroi de primes et par la promesse d'affranchissement des mères de famille nombreuses. Le Jamaïcan Slave Act de 1792 instaure par exemple une prime de £3 par enfant versée aux propriétaires et la dispense de travail pour les mères de plus de six enfants, encore en vie[71]. Pratique également en vigueur dans les colonies françaises : en 1788, la correspondance de l'habitation Fleuriau à Saint Domingue rappelle que les mères de sept enfants « *jouissent de leur liberté, elles ne font que du travail pour elles* ». En fait, l'allègement des charges de travail relève tant d'un désir nataliste des planteurs que d'une adaptation à des résistances instituées : « *Dès l'instant qu'elles sont grosses, elles ne font presque plus rien si ce n'est que de porter à boire aux autres sur le travail pour ne pas les laisser dans l'inaction et c'est encore avec beaucoup de peines que l'on obtient cela d'elles… Quand elles sont nourrices, elles font peu de travail pour la raison qu'à chaque instant elles sont à donner à téter à leur enfant* »[72]

---

[69] Yolande Benhanzin. Femmes esclaves dans les Amériques (XVIe-XIXe siècles) : infériorité imposée, résistance assumée. *Cahiers des Anneaux de la mémoire.* n°5. 2003. p.44

[70] Barbara BUSH. *Slave women in Caribbean society. 1650 – 1838.* p.29.

[71] Lowell Joseph RAGATZ. *Op cit. 1763-1833.*p.35

[72] Cite par. Jacques. CAUNA. *Au temps des îles à sucre. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle*. p.104.

Aux dispositions natalistes s'ajoutent des actions coordonnées pour renforcer la productivité des esclaves et neutraliser la critique. Dès 1788, le New Consolidation Act voté par l'assemblée de Jamaïque légifère sur les rythmes de travail qui doivent respecter le schéma suivant : réveil à 5h, travail de 6h à 10h, pause petit-déjeuner d'une demi-heure, reprise du travail jusqu'à 13h30 ; pause déjeuner de 2h ; reprise du travail jusqu'à 17h, prolongé jusqu'à 19h en période de coupe. La loi instaure dans le même temps l'obligation pour tout planteur de réserver 1/10 des superficies cultivées aux cultures des esclaves et de prendre en charge les malades, les infirmes et les retraités[73] . Les esclaves obtiennent deux jours de repos hebdomadaire : le dimanche et les jours de marché dont l'accès est facilité. En 1796, le West India Committee parvient de justesse à repousser le vote de l'abolition à la Chambre des Communes en mettant en valeur les efforts déployés pour se passer progressivement de la traite. Répit de courte durée, puisqu'en 1807, la traite est prohibée. Les planteurs s'engagent alors plus avant dans cette voie réformiste. Afin d'améliorer l'état des esclaves, de les d'inciter au travail et de renforcer leur attachement à la plantation, les colons leur octroient un accès élargi aux parcelles vivrières, la possibilité de commercialiser leurs productions autonomes et de racheter leur liberté grâce au pécule accumulé. En 1824, l'Assemblée de Jamaïque réduit de 100 à 5 livres le droit d'enregistrement payé par les affranchis[74].

A La Réunion comme dans les Antilles, le tournant intervient sous la Monarchie de Juillet où surgissent de nombreux projets d'abolition graduelle, visant la régénération de l'économie et de la colonie. Dès 1834, un projet d'ordonnance cherche à améliorer les conditions des esclaves en régulant les distributions alimentaires, vestimentaires et les logements. Selon Hubert Gerbeau, plus de 17 textes sont votés entre le 5 janvier 1840 et le 7 octobre 1846. Prévoyant des mesures très variées : généralisation de l'instruction, limitation du temps de travail, octroi d'une rémunération pour les heures supplémentaires, etc[75]. Le symbole le plus fort est la loi Mackau du 18 juillet 1845 qui abaisse le temps de travail à 12h par jour, pause de 2h30 comprise, reconnait le droit de propriété des esclaves, rend obligatoire

[73] Robert Edward. LUSTER. *The amelioration of the slaves in the British Empire, 1790-1833*. p.32

[74] *ibid*. p.282

[75] Hubert GERBEAU. Etre esclave selon la loi : définition et paradoxes. In Jean BARBIER et al. *Op cit*.

la mise à disposition d'une parcelle et d'une journée de repos hebdomadaire en sus du dimanche et permet le rachat des esclaves et de leurs proches par eux-mêmes[76]. L'ordonnance du 5 juin 1846 définit quant à elle une ration hebdomadaire minimale pour les esclaves de plus de 14 ans de « *6 litres de farine de manioc ou 6 kg de riz ou 7 kg de maïs, 1 kg et demi de morue ou de viande salée* », les enfants de 7 à 14 ans obtenant la moitié et les moins de 7 ans le tiers. Cette même ordonnance prévoit, pour les cases, une superficie minimale de 5m sur 3 et une hauteur de 2,5m sous plafond, ainsi qu'un ameublement de base[77].

La législation se penche aussi sur l'encadrement des peines : limitation des châtiments à 10 coups de fouet, instauration de la peine de mort pour l'assassinat d'esclaves, création d'un protecteur des esclaves, chargé d'enquêter sur leurs conditions de vie. Et même la possibilité formelle pour les esclaves d'engager une procédure pénale contre leurs maîtres, qui aboutit rarement puisque leurs témoignages ne disposent d'aucune valeur juridique lorsqu'ils incriminent des Blancs[78]. Ce glissement libéral des régimes de pouvoir est appelé de leurs vœux par certains planteurs. Ainsi, dans un rapport en date du 8 octobre 1845, une commission coloniale réclame la mise en place d'une « *législation exceptionnelle* » pour les engagés, rejetant les « *châtiments corporels qui ont désormais fait leur temps* » au profit d'un « *un régime sous lequel (...) le travail soit obligatoire comme le service de l'Etat l'est pour le soldat, le marin. Un régime qui agisse plutôt sur la discipline des ateliers que sur les infractions qui intéressent particulièrement l'ordre public* »[79] Comme en Europe, fainéants et vagabonds sont sanctionnés et redressés dans de nouvelles institutions carcérales typiquement libérales : les ateliers disciplinaires, calqués sur le modèle des workhouses. Expérimentées durant la phase d'apprentissage, ces ateliers sont pensés comme des instruments de civilisation des peines : la mise en scène de la force brute cédant la place à l'observation, l'évaluation et le dressage minutieux des corps, afin de livrer un sujet productif et obéissant.

---

[76] Daniel CLEACH. La Guadeloupe en 1848. Quatre mois d'administration abolitionniste In Centre Universitaire de Recherches Inter-Caraïbes. *Op cit*. p.80.

[77] Sudel FUMA. *L'esclavagisme à La Réunion. 1794-1848*. pp.78-85

[78] Barbara BUSH. Survival and resistance: slave women and coercive labour regimes in the British Caribbean 1750 to 1838. Centre de recherche sur l'histoire du Monde atlantique. Société Française d'Histoire Outre-mer. *De la traite à l'esclavage.* p.197

[79] Rapport du 8 octobre 1845 de la Commission coloniale chargée de la préparation d'un arrêté sur immigration des travailleurs libres. ADR 2111631, N°498. Cité par Jean-Claude LAVAL. *Op cit*. p.7

Mais le travail des chairs y occupe toujours une place de choix. L'instrument de correction le plus usité est le « treadmill » ou tapis roulant : pendus par les bras à une barre de fer, les esclaves doivent sauter de marche en marche sur une roue animée. En 1835, le Procureur général de Basse Terre chargé d'enquêter sur l'apprentissage pratiqué dans les colonies anglaises livre un témoignage précieux sur ces institutions carcérales : « *Dans la prison se trouvent les appareils de châtiment mis à la disposition du juge. Les chevalets pour l'application du fouet, le tread mill, un atelier où sont brisés les pieds. Les salles où gisent les prisonniers sur une estrade assez semblable à celle des lits de camps avec cette différence que leur inclinaison est terminée par deux planches adhérentes où sont pratiquées des vides pour recevoir l'une des jambes du condamné de façon à le réduire à une immobilité absolue. Un autre bâtiment comprend des cellules destinées au confinement solitaire* »[80]

Le réformisme n'est pas unanimement partagé. Face à la loi Mackau, le Conseil supérieur de La Réunion dénonce une « *atteinte très vive à la discipline des ateliers et au système colonial* » et ne cache pas son intention d'encadrer la réforme pour la vider de sa substance « *Certes,* (elle) *sera loyalement appliquée ; le Conseil s'efforcera seulement d'apporter dans les détails d'application réservés au décret le tribut de son expérience locale, et de rendre par là les effets des nouveaux actes législatifs moins désastreux pour la colonie* «[81] Comme en matière écologique, la pérennisation de l'économie coloniale se construit donc souvent par défaut, en dépit de l'opposition ou de l'indifférence de certains planteurs. Les autorités tempérant ainsi les passions destructrices, comme l'ultra-spécialisation de l'économie.

c) Complexifier l'économie

Face à l'écroulement de l'économie caféière, aux crises régulières et aux épisodes de blocus qui plongent l'économie dans le marasme, les acteurs coloniaux développent des mécanismes pour réduire la vulnérabilité induite par la simplification et l'extraversion.

---

[80] Châtillon. Les premières années de la suppression de l'esclavage (1834-1840) dans les colonies anglaises d'après les rapports des enquêteurs royaux français In Centre Universitaire de Recherches Inter-Caraïbe. *Op cit*. p.26

[81] ADR. Bulletin des Lois. N 1229. p.417. Cité par Jean-Claude LAVAL. *Op cit*. p.2.

La première des réponses est une tentative de diversification des activités : la recherche de spécialisations secondaires, susceptibles de lisser les fluctuations des recettes d'exportations des cultures dominantes. Ces raisonnements précèdent même l'institutionnalisation de la plantation puisqu'en 1664 Colbert anticipe les conséquences de l'enfermement et prévient : « *Quoique les planteurs trouvent la production du sucre plus avantageuse que celle du coton ou de l'indigo, il est nécessaire de maintenir la culture de cette dernière plante, car il y a des raisons de croire que ces îles dans la mesure où leurs terres seront défrichées et mises en culture produiront trop de sucre. La diversification des cultures est plus avantageuse pour leur prospérité »*[82] Face à la saturation du marché du café et à la concurrence croissante, les gouverneurs successifs de La Réunion essaient d'impulser de nouvelles cultures : thé, cardamome, cannelle, rhubarbe, ver à soie, coton, indigo, tabac, chanvre, etc. Mais les effets sont très limités. Il faut attendre l'introduction de la muscade et de la girofle en 1767 pour disposer d'une spécialisation complémentaire rémunératrice. Dans le même temps, les autorités essaient de dénicher de nouveaux marchés pour le café Bourbon, notamment en Inde et dans les Golfe arabique et persique.

Des réactions comparables animent les Caraïbes à la fin du XVIIIe siècle pour contrecarrer la crise sucrière. Des comités sont institués par les assemblées coloniales pour identifier de nouvelles spécialisations porteuses, assurer les introductions et conduire les essais : muscade, poivre, girofle, cannelle, mangues, coton et muscade ; mais à l'exception de ces deux derniers, cultivés dans les îles sous le vent, aucune n'assure une sécurisation pérenne des recettes d'exportation, en raison notamment de la concurrence indo-océanique[83]. Ce mouvement est renforcé dans la deuxième moitié du XIXe siècle avec l'aggravation de la situation : les Antilles françaises développent des productions de café, de cacao et d'épices dans les îles au vent et de coton et d'arrow-root dans les îles sous le vent. Ces cultures assurent une part non-négligeable des recettes d'exportation.

[82] Cité par Eric WILLIAMS. *De Christophe Colomb à Fidel Castro : l'histoire des Caraïbes. 1492-1969*.p.121.

[83] William CLAYPOLE et John ROBOTTOM. *Caribbean Story. Volume 1 : Foundations*. p.128

Figure 103. Part des cultures secondaires dans les recettes d'exportation en Martinique et en Guadeloupe[84]

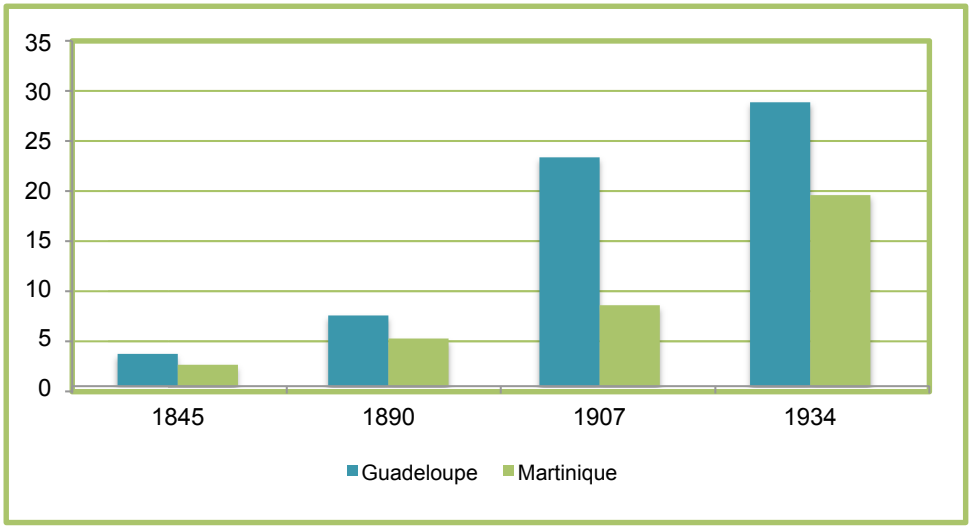

A La Réunion, la crise sucrière provoque le retour des caféiers et l'expansion de la vanille.

Figure 104. Evolution des productions de café et de vanille (en francs)[85]

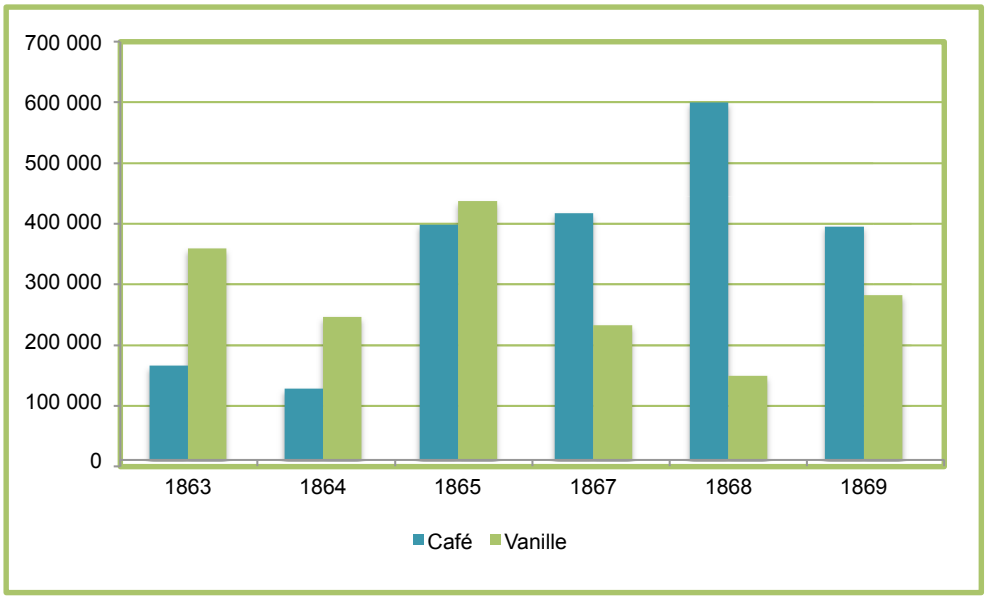

En 1896, l'Office des Eaux et Forêts distribue 80 000 plants[86] de caféiers, et les huiles essentielles de vétiver, d'ylang-ylang et de géranium prennent leur envol au début du XXe

[84] Alain-Philippe BLERALD. Alain-Philippe BLERALD. *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique. Du XVIIe siècle à nos jours*. p.81

[85] Daniel LEFEVRE. *Op cit*. p.307

siècle. La production de vétiver passe de 1,4 tonnes en 1804 à 37 en 1949, les exportations de géranium 34 tonnes dans la décennie 1900 à 63 dans les années 1910-20 et 93 tonnes dans la décennie 1920-30, où cette culture occupe jusqu'à 10 000 ha[87]. Entraînant ainsi une réduction de la part du sucre dans la valeur des exportations, qui ne représente plus que 54,7% de leur valeur en 1911.

La deuxième orientation vise l'atténuation de la dépendance alimentaire par une politique active en faveur des cultures vivrières. Les autorités nationales formulent souvent des exigences contradictoires, puisqu'elles incitent à la fois au développement des productions spéculatives et au renforcement des vivres pour réduire la vulnérabilité. En 1703, les instructions royales adressées à l'intendant de Martinique, Vaucresson, rendent obligatoires la culture de « *500 fosses de manioc* » par esclave « *sous peine de suppression des privilèges et exemptions attachés à leur fonction* », tout en précisant qu'une telle démarche « *pourrait devenir un mal pour le commerce avec le Royaume, il faut concilier les deux de façon à ce que ça ne porte aucun préjudice au commerce extérieur* » [88]. Disposition également appliquée à la Guadeloupe et à Saint Domingue, où les planteurs doivent compléter le manioc par des productions de maïs, de mil et de légumineuses[89].

A La Réunion, les gouverneurs réaffirment régulièrement son rôle de grenier et incitent les colons à s'engager plus avant dans les productions. Confrontés aux premières pénuries de vivres, causées par la spécialisation caféière et de violents épisodes de sécheresse et de précipitations, les colons réclament en 1731 l'envoi de vivres par la Compagnie. La réponse de cette dernière est sans appel : « « *si les habitants ne négligeaient pas la culture des vivres, ils* (en) *auraient non seulement pour eux, mais ils en pourraient fournir aux magasins de la Compagnie qui est obligée d'en envoyer tous les ans à la colonie* »[90]. Quelques années plus

---

[86] François LAUTRET-STAUB. *Une famille de planteurs dans les hauts de Saint-Paul de 1848 à 1914*. p.89

[87] Daniel LEFEVRE. *Op cit*. pp.192-194

[88] Cité par Liliane CHALEAU. *Dans les îles du Vent : la Martinique. XVIIe-XIXe siècle*. p.114.

[89] François GIROD. *La vie quotidienne de la société créole (Saint Domingue au XVIIIe siècle.*

[90] Mémoire présenté à Mrs de la Compagnie des Indes par les Sieurs députés de la colonie de l'Ilse de Bourbon, avec réponse en apostille de la Compagnie des Indes du 12 septembre

tard, Mahé de Labourdonnais dresse le même constat : « *Quand j'y suis arrivé, il n'y avait guère de temps que l'isle de Bourbon avait été dans une disette je cherchais quelle pouvait être la cause d'un malheur si fréquent. Il me fut facile de m'apercevoir… qu'à l'île de Bourbon, on ne songeait qu'au café* »[91] Le gouverneur entreprend alors une politique d'incitation à la culture des vivres, centrée sur le manioc et le maïs pour les esclaves, le blé et le riz pour les maîtres et au service de l'île Maurice. Avec les grandes crises caféières des décennies 1730 et 1770, La Réunion retrouve ainsi sa spécialisation initiale de grenier.

Figure 105. Evolution des productions de vivres (en tonnes)[92]

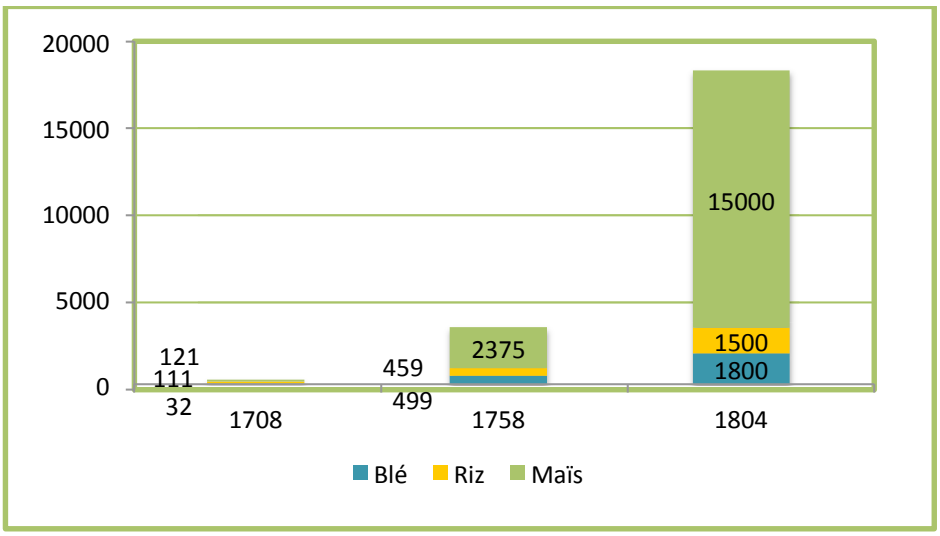

De même, le traumatisme des famines intervenues dans les Caraïbes durant la guerre d'indépendance encourage les planteurs à renforcer l'attribution de jardins aux esclaves[93] En 1861, Simonin insiste sur les risques de l'extraversion qui frappe alors Maurice et La Réunion : « *La canne envahit tout…. Pour la canne, on a renoncé à tout, non seulement aux autres plantes industrielles ainsi qu'au café, aux arbres à épices, mais on a négligé encore l'élevage du bétail et la culture du riz. Les bœufs et même toute viande de boucherie que l'on consomme sont tirés de Madagascar, le riz vient aussi de cette Ile mais surtout de l'Inde. Il*

1731. *Recueil trimestriel.* Tome I. Avril-juin 1933. p.163. Cité par Claude MANZET. L'ile Bourbon en 1735 : Les hommes, la terre, le café et les vivres. In Claude WANQUET, *op cit.* .

[91] Cité par Prosper EVE. *Histoire d'une renommée. L'aventure du caféier à Bourbon/La Réunion des années 1710 à nos jours*. p.100.

[92] Daniel LEFEVRE. *Op cit*. p.63

[93] Richard B SHERIDAN. The Crisis of Slave Subsistence in the British West Indies during and after the American Revolution. *The William and Mary Quarterly*. vol 33, No. 4. Octobre 1976.P.634.

forme la base de l'alimentation des classes riches et des classes pauvres de telle sorte que si tous les arrivages venaient un jour à manquer dans la saison des ouragans ou s'il plaisait à la Reine de Madagascar d'éloigner un jour les traitants comme le fit une fois Ranavalona, l'ile Maurice serait menacée de famine. Bourbon court le même danger mais nul ne s'en préoccupe dans ces deux colonies. On ferme volontiers les yeux pourvu que les cannes soient belles et promettent une ample récolte »[94]. Effectivement, la chute des recettes d'exportations durant la grande crise qui se déclenche deux ans plus tard encourage les planteurs à redonner vie au maïs, sacrifié quelques années auparavant. Entre 1863 et 1867, la production passe ainsi de 9 485 à 18 000 tonnes[95].

d) Les réformes, un instrument conservateur ?

Toutes ces réformes ont en commun le traitement correctif, palliatif, des dérives les plus évidentes de la plantation, sans pour autant s'attaquer aux sources fondamentales de l'insoutenabilité d'une économie dont elles cherchent à prolonger l'existence.

Ces mesures ne contestent pas la naturalité ou la nécessité de l'économie de plantation. Leurs initiateurs occupent en effet des positions d'autorité dans cette organisation sociale ; et celles-ci sont le produit du paradigme qui préside à l'organisation de la plantation. Elles ne peuvent donc contester, attaquer frontalement, la matrice invisible qui leur donne sens. La critique relève d'abord d'une démarche utilitaire : contenir l'expression des perturbations et des menaces pesant sur l'économie et le système social ; préserver l'ordre contingent. Considérons l'écologie coloniale. Ses promoteurs, romantiques, dénonçaient précisément les ravages de la séparation, les liens consubstantiels entre l'hétéronomie écologique et sociale et prônaient l'abolition de l'esclavage. Purgés de leur critique sociale et morale par les autorités, ces discours se présentent désormais comme des savoirs parfaitement institutionnalisés et souvent prééminents au service de l'ordre : un outil pour contrôler les effets négatifs de la simplification et de la massification sans remettre en cause les dispositifs qui conduisent à ces dynamiques. De même, la création des jardins de nègre, des pécules et la capacité de rachat visent d'abord la fixation de la main d'œuvre servile, la prévention des conflits et le renforcement de la productivité. Instrument de pouvoir, ces évolutions attestent de la capacité du dispositif de plantation à phagocyter, digérer et vider les critiques de leur substance et de

[94] Cité par Jean-François DUPON. *Op cit.* Tome II. p.597

[95] Philippe PLUCHON. *op cit.* p.257

leurs potentialités subversives, tout en exploitant ces discours pour améliorer l'efficacité de l'économie.

Ces politiques reproduisent les postulats et les méthodes de la colonialité. Elles continuent de percevoir les écosystèmes, les Noirs, les Indiens, les femmes comme des instruments au service d'une ambition. Toujours construits par la négative et travaillés par une multitude de micro-pouvoirs, ces objets sont simplement utilisés avec plus de prudence, gérés avec la sagesse du bon père de famille ménageant son capital et ses outils. La responsabilité des troubles n'est pas attribuée au dispositif de plantation et aux comportements des acteurs privilégiés, mais aux faiblesses, aux handicaps des subalternes. Les écosystèmes tropicaux sont par essence vulnérables, victimes de conditions géologiques et climatiques exceptionnelles ; le déficit de natalité des esclaves s'explique par le comportement rebelle des femmes, l'absence de structures familiales réglées et le déficit de virilité d'esclaves féminisés, et leur faible productivité par une fourberie et une fainéantise inhérentes. Les petits créoles, quant à eux, divaguent et déboisent sauvagement les Hauts en raison d'un éthos spécifique, indomptable. Essentialisants, ces discours ne s'intéressent pas aux causes sociales de ces phénomènes. Par exemple, à la concentration foncière et au travail servile qui relègue les petits créoles sur les pentes éloignées. Plus encore, les politiques conservationnistes comme la règlementation de la chasse, des coupes et des installations sont historiquement des instruments mobilisés par la Compagnie pour priver les colons d'une ressource alternative et les inciter à la culture. Au nom de la préservation écologique, les autorités traquent et sanctionnent les petits créoles, décrits comme des parasites semant la mort sur leur passage. De même, pour préserver les sols et les précipitations, les autorités engagent de vastes opérations de reboisement qui anthropisent un peu plus les milieux. Ces initiatives ne mobilisent pas des espèces endémiques, ne visent pas la restauration d'écosystèmes proches des ensembles détruits, mais bien l'élaboration de forêts « civilisées », productives et simplifiées, dominées par des essences allogènes, à croissance rapide et fort potentiel ligneux comme le filaos, le pin de Chine et le cryptomeria du Japon, des conifères dont les épines provoquent une acidification du sol, qui le rend impropre à la formation de nouvelles forêts de bois de couleur. Dans une logique comparable, la relance de la natalité renouvelle et renforce l'objectivation des femmes : jusqu'ici réduite au statut de facteur de production, elles sont désormais définies par leurs capacités biologiques, ramenées à une fonction maternelle dont les contours sont tracés par les systèmes de valeur patriarcaux européens.

Inscrites dans une logique top-down, ces réformes cherchent enfin à écarter le spectre d'une remise en cause radicale du dispositif de plantation, d'un renversement paradigmatique. La préservation des sols et des précipitations répond évidemment au souci de préserver et d'améliorer les rendements et la position des planteurs. De même, la politique d'amélioration et le colonage présentent le double avantage d'assurer un travail abondant et peu coûteux et d'éviter les insurrections et la conduite d'une redistribution foncière d'envergure. Tout comme l'abolition de l'esclavage, réforme conservatrice emblématique.

2) Une réforme conservatrice : l'exemple de l'abolition de l'esclavage

Comment expliquer que l'abolition ne provoque pas la transformation radicale d'une économie supposément conditionnée par l'existence de l'esclavage ?

a) Une réforme tempérée et discutée au service de l'économie coloniale

D'abord, parce que cette décision a précisément la vocation contraire. C'est une mesure négociée et préparée avec les représentants des planteurs et des intérêts coloniaux, conçue pour régénérer les économies et les sociétés, moderniser les cultures et l'industrie et préserver l'ordre face à la crainte d'un soulèvement servile sur le modèle haïtien. Une illustration de l'utopie républicaine d'un colonialisme renouvelé, purgé des dérives les plus antiéconomiques et inhumaines ; une réponse aux défis du nouveau contexte libéral, une solution à la crise structurelle qui frappe alors les Caraïbes, un outil au service de l'économie réunionnaise. En France, la décision d'abolir l'esclavage est précédée au cours des décennies 1830 et 1840 par un foisonnement de propositions de régénération économique émanant tant des planteurs, des autorités métropolitaines que des philanthropes.

L'espoir des planteurs est alors de retarder le plus possible la mesure en mettant en scène la contribution et la fragilité des économies coloniales. Entre 1788 et 1807, les négociants de Bristol, de Liverpool et de Londres adressent 64 pétitions au Parlement centrées sur l'importance économique des colonies, mais aussi sur l'apport des colons et de l'institution servile à l'élévation morale des Noirs et la canalisation de leurs passions négatives[96]. Stratégie reprise par les planteurs français. En 1838, le Conseil colonial de

[96] Oruno D.LARA,. *La colonisation aussi est un crime. De la destruction du système esclavagiste à la reconstruction coloniale*. p.23

Martinique s'emporte contre une proposition de loi en date du 10 février qui prévoit l'octroi du statut de libre aux enfants nés après sa promulgation, puisque cette « (…) *société renferme en elle-même tous les éléments de bonheur et de prospérité. La douceur, l'équité sont dans les mœurs ; la justice et la bonté des maîtres leur permettent de vivre en paix au milieu de leurs esclaves* (…) *L'agitation la crainte, la ruine, viennent du dehors. Au-dedans, paix, travail et richesse. Si l'esclavage est dans nos institutions, l'état de la population l'explique, et le bonheur de l'esclave l'absout*. » Le Conseil Colonial de Guadeloupe s'indigne également : « où *donc serait la nécessité d'une réforme ?* (…) *Le commerce et la puissance maritime de la France auront disparu, quand la fortune coloniale sera engloutie, quand la race Blanche sera bannie et dispersée, quand la race noire, errante et décimée par la faim et la misère sera réduite à la condition de la brute, la France regrettera de n'avoir pas écouté la voix amie des colons et d'avoir rejeté leurs conseils* »[97].

Pour les gouvernements, l'abolition ne doit pas déstructurer, mais renforcer les économies coloniales. Sur l'influence des économistes libéraux, ils privilégient donc une émancipation programmée et graduelle, sécurisant la propriété des planteurs et la productivité des futurs affranchis. Stratégie dans laquelle s'inscrivent les mesures d'amélioration. L'abolition anglaise s'opère ainsi en deux temps. Le 1er aout 1834, l'Acte d'Emancipation octroie la liberté aux enfants tout en établissant, pour les adultes, un « apprentissage » obligatoire de 6 années auprès des maîtres, sur les plantations. Les affranchis en devenir sont alors soumis à un travail obligatoire et gratuit de 40,5 h par semaine. Théoriquement rémunérées, les heures supplémentaires doivent permettre aux apprentis de constituer l'épargne indispensable pour leur libération prochaine. Dans les faits, les assemblées de planteurs multiplient les obstacles à l'autonomisation des esclaves : taxes confiscatoires sur les marchés et le petit commerce itinérant, licences commerciales obligatoires et rares, interdiction de quitter la plantation sans l'autorisation du maître, etc.[98]

Les autorités françaises portent un intérêt évident pour l'expérience britannique de l'apprentissage. Dès 1835, le Ministère de la marine et des colonies mandate des observateurs

[97] Nelly SCHMIDT. *Abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs des colonies. 1820-51 : Analyse et documents*. p.70

[98] William CLAYPOLE et John ROBOTTOM. *Caribbean Story. Volume 2 : The Inheritors*. p.3.

dans les îles, avec la mission de « *comparer la somme de travail obtenue des Noirs depuis l'émancipation avec celles des régimes antérieurs. Etudier la législation, la valeur des produits et celle des propriétés, la conduite des affranchis, leur degré d'instruction et de moralisation, les pénalités les concernant, l'état des sectes religieuses existantes et l'esprit dans lequel elles dirigent la masse des cultivateurs, la prétention des Noirs et des Propriétaires relativement au salaire et à la possession des cases et des jardins, antérieurement occupés par les esclaves, le nombre des travailleurs venus par immigration, l'attitude de l'ancienne classe de couleur libr*e »[99]. Ces missions apparaissent ainsi clairement tournées vers la soutenabilité utilitariste de l'économie, la recherche du maintien des fonds de production et de l'ordre social, tout en renforçant la compétitivité des plantations grâce à la modernisation des techniques productives et au salariat.

La commission établie par le gouvernement de la IIe République se réunit à 34 reprises entre le 6 mars et le 2 mai 1848, avec des représentants des planteurs et des milieux marchands. A son arrivée, Sarda Garriga est pris en main par l'Assemblée des délégués des communes réunissant l'ensemble de la plantocratie qui « *se donne pour mission d'éclairer le commissaire de la République dans la tâche qui lui est confiée* »[100].

b) La reproduction des hiérarchies

Conduite au nom des esclaves, l'abolition aboutit à une nouvelle passivation de ces derniers. Seuls intéressés non questionnés et impliqués dans la définition de l'ordre futur, leur contribution déterminante à cette décision est tout simplement passée sous silence. L'abolition procède pourtant autant des révoltes, des contestations et des résistances serviles qui sapent l'efficacité de l'économie que des considérations philanthropiques. Et plus encore, des actions déterminées et ponctuelles forçant la main d'autorités conservatrices ou hésitantes. Sous la pression des rebelles, les autorités d'Antigua renoncent dès 1834 à la politique d'apprentissage. De même, en 1794, les gouverneurs de Martinique et de Guadeloupe sont contraints d'abolir l'esclavage sous la pression des esclaves ; la guerre civile de Saint Domingue pousse les autorités à prendre une décision identique pour s'allier les esclaves et

[99] Cité par CHATILLON. *Op cit.* p.24

[100] Yvan COMBEAU, Prosper EVE, Sudel FUMA et Edmond MAESTRI. *Histoire de La Réunion : de la colonie à la région*

briser la résistance de la plantocratie qui réclame l'indépendance de l'île. Ces évènements ponctuels renforcent une dynamique de fonds. Ambivalente, la colonialité répand dans l'île les outils nécessaires pour questionner sa naturalité, sa légalité et son bienfondé : l'esprit critique des Lumières, la rationalité, l'idéal des Droits de l'Homme, les principes révolutionnaires de liberté, d'égalité et de fraternité, autant de proclamations qui sont appropriées et reformulées par les esclaves. Le 4 mars 1848, Shoelcher proclame l'abolition de l'esclavage, mais la mesure doit être proclamée et conduite dans les colonies par des Commissaires. Or les esclaves de Martinique et de Guadeloupe apprenant leur victoire manifestent une détermination qui préoccupe de plus en plus les autorités locales : les désertions et les résistances se renforcent, et le 22 mai, la descente des esclaves sur Saint Pierre provoque la mort de 35 blancs. Dans ce climat paranoïaque, le gouverneur Rostoland est contraint de décréter lui-même l'abolition le 23, suivi le 27 mai par son homologue de Guadeloupe, Layrle. Le récit de ce dernier, rédigé le lendemain, révèle les sentiments d'un homme acculé par les évènements et l'évaporation du fantasme d'une domination intangible : « *Dans ces derniers temps, les refus de travail se multipliaient, les esprits s'irritaient, les ateliers se débandaient ou se portaient en masse dans les villes ou bourgs, enfin tout annonçait la dissolution de l'ancien ordre de chose colonial. J'espérais, cependant, pouvoir calmer les impatiences, et aller jusqu'à l'arrivée du commissaire général de la République et des actes abolitifs. Malheureusement les événements déplorables de la Martinique sont venus compliquer la situation. Il a fallu, de suite, aller au devant des éventualités et préserver le pays de malheurs inévitables* ».[101]

Symbole du retournement des relations de pouvoir, du détournement des outils conceptuels de la modernité par les esclaves, l'abolition, cette mesureprise à marche forcée, rempart contre l'explosion littérale de l'ordre colonial et le renversement des hiérarchies, l'abolition est présentée par le gouvernement français et ses représentants comme un acte de grandeur, généreux et désintéressé d'une civilisation moderne attestant de sa supériorité morale, un don majestueux qui enferme les esclaves dans une position de passivité et d'infériorité, de débiteur vis-à-vis des autorités métropolitaines. Conviction qu'illustre

[101] Daniel CLEACH. La Guadeloupe en 1848. Quatre mois d'administration abolitionniste In Centre Universitaire de Recherches Inter-Caraïbes. *Op cit*. p.79

parfaitement la déclaration du gouverneur Layrle aux esclaves le 4 avril 1848 : « *La liberté va venir ! Courage mes enfants, vous la méritez. Ce sont vos maîtres qui l'ont demandée pour vous. L'ancien gouvernement vous l'avait refusée parce qu'il voulait que chacun de vous se rachetât, mais la République, au contraire, va vous racheter tous à la fois* [102]». Confrontés à un basculement systémique irréversible, les gardiens de l'ordre parviennent à présenter une décision prise à marche forcée comme un acte volontaire et réifient à nouveau les Noirs désormais propriété de la République. L'appel au calme et au respect des institutions est la priorité première. Dans son « *Message aux électeurs de la Guadeloupe et de la Martinique »*, Schoelcher indique la voie à suivre : «« *Répudiez, frères et amis, répudiez ces violences de quelques hommes dont se servent vos ennemis pour diffamer votre race tout entière ; soumettez-vous d'abord patiemment à la loi, c'est l'obligation de tout vrai républicain, et réclamez ensuite pacifiquement dans le cas où vos droits seraient violés* (…) *Ne vous défiez donc pas de l'avenir, travaillez en paix, sans inquiétude ; associez-vous ensemble pour exploiter des grandes sucreries, faites des économies pour acheter un peu de terre, pour devenir petits propriétaires ; que rien ne vous détourne d'envoyer vos enfants, filles et garçons, à l'école, et ainsi le calme, en renaissant partout, ramènera au sein de la grande famille coloniale cet accord des diverses classes qui peut seul y créer la prospérité commune »*[103]

c) Le remodelage des affranchis

Privés du droit à la parole, les affranchis sont enfermés dans une identité raciale indépassable qui leur confère une fainéantise naturelle et une incapacité à se gouverner qui conduirait à la ruine de la colonie. En 1850, Patu de Rosemont s'emporte contre des populations aux besoins modérés qui rejettent les standards modernes de la production et de l'accumulation : « *Il est de notoriété publique, sauf de rares et honorables exceptions, que les affranchis travaillent le moins qu'ils peuvent, ils sont par conséquent fort peu utiles à la société coloniale. Un assez grand nombre d'entre eux et les femmes ne font pas exception, se livrent à l'ivrognerie* (…) *Ouvriers, ils travaillent deux ou trois jours par semaine et partent*

[102] Cité par Daniel CLEACH. La Guadeloupe en 1848. Quatre mois d'administration abolitionniste In Centre Universitaire de Recherches Inter-Caraïbes. *Op cit*. p.77

[103] Nelly SCHMIDT. *Victor Schœlcher et l'abolition de l'esclavage.* p.123.

une fois payés »[104] Ce qui légitime l'application d'une nouvelle politique disciplinaire exercée par une République maternelle au service de l'avancement moral de ses enfants noirs dégénérés, qui doivent s'y plier complaisamment à ce contre-don compensant l'octroi de la liberté[105].

La première des conditions du redressement est la stabilisation des populations mouvantes et leur encadrement par le travail, grâce aux outils cités précédemment : port du livret, obligation d'engagement et enfermement dans les ateliers de travail. Les planteurs applaudissent cette décision, prise le 17 février 1849 : « *A qui serait-il permis de conserver le plus petite doute sur ses intentions bienveillantes, après la lecture des Arrêtés du 17 (...)qu'est-ce donc que la colonie pouvait espérer de plus (...) de la courageuse initiative du Commissaire général de la République que les salutaires dispositions des nouveaux arrêtés en faveur du maintien du travail et de la conservation de la discipline des ateliers ?* » [106]

Une fois immobilisés, les affranchis deviennent les sujets d'une politique d'enfermement symbolique, de « moralisation » et de correction orthopédique qui tente de remodeler les corps et les esprits par l'action dispersée et combinée d'une myriade de micro-pouvoirs. Ecoles, églises, ateliers disciplinaires et plantations doivent converger pour redresser ces populations et façonner un nouvel être, bon citoyen, bon chrétien, bon travailleur et bon père de famille productif et obéissant, ou une mère dévouée, repliée sur la sphère domestique. Dans son *Abolition de l'esclavage,* Schœlcher prône la prise en charge des esclaves par « *corps de missionnaires éclairés* (…) *capables de transmettre aux affranchis les « lois exquises de la pure morale, l'admirable noblesse des devoirs de l'homme libre envers la société et la beauté mâle des occupations rurales bien comprises* »[107]

Ces discours se doublent d'une exaltation républicaine de l'obéissance et du travail, naturellement agricole et salarié. Toute forme alternative d'activité, notamment autonome, est assimilée au vagabondage, à la fainéantise. Sarda Garriga exhorte les esclaves à se livrer aux

[104] Lettre du maire de St Benoit au directeur de l'Intérieur, 21 septembre 1850. ADR 151 M2. Cité Françoise PITOU. *Op cit*. p.29.

[105] Françoise VERGES. *Monsters and revolutionaries. Colonial family romance and métissage*. Chapitre II.

[106] Editorial. *Le Réveil.* 24 février 1849. Cité par Jean-Claude LAVAL. *Op cit*. p.23.

[107] Nelly SCHMIDT. *Op cit*.. p.93.

travaux des champs et à respecter les autorités instituées. Le 17 octobre 18148, il proclame : « *N'oubliez pas, vous, frères, qui allez être les nouveaux élus de la cité, que vous avez une grande dette à payer à cette société dans laquelle vous êtes près d'entrer. La liberté, c'est le premier besoin de l'humanité, oui ; mais ce suprême bienfait impose d'importantes obligations : la liberté élève le travail à la hauteur du devoir. Etre libre, ce n'est pas avoir la faculté de ne rien faire, de déserter les champs, les industries. Etre libre… c'est l'obligation d'utiliser son temps, de cultiver son intelligence, de pratiquer sa religion. Le travail en effet, est une mission imposée à l'homme par Dieu ; il le relève à ses propres yeux, en fait un citoyen ; il l'appelle à fonder la famille. Ecoutez donc ma voix, mes conseils, moi qui ai reçu la noble mission de vous initier à la liberté. Si, devenus libres, vous restez au travail, je vous aimerai ; la France vous protègera. Si vous le désertez, je vous retirerai mon affection ; la France vous abandonnera comme de mauvais enfants* » [108].

Le deuxième instrument de canalisation des affranchis et d'inculcation du sens de la propriété et du travail, est la constitution de familles nucléaires, hétéronomées, régies par la complémentarité naturelle des sexes et placées sous le patronage des autorités religieuses. Reprenant l'opposition binaire des discours esclavagistes libéraux qui louaient la figure de la mère de famille modèle, mettant docilement son corps et sa volonté au service de l'augmentation des forces vives de la colonie, face aux esclaves intempérantes, instables et insolentes accumulant les résistances et les déviances et animées par une sexualité chaotique, les politiques post-abolitionnistes font des femmes le pilier du redressement moral de la colonie. Les tentatives de réduction à la condition d'épouse et de mère reposent d'abord sur une dispense d'engagement octroyée à l'ensemble des femmes mariées. A l'inverse, les autorités s'inquiètent de l'autonomisation des femmes notamment grâce au commerce et à la couture qui les éloignent de la sphère familiale et de la domesticité au service des classes supérieures. L'obligation d'engagement leur est donc étendue par l'arrêté du 6 décembre 1849[109].

Pour les accompagner dans la gestion de leur foyer et la domestication de leurs membres, les femmes doivent être soutenues par des missions religieuses. Maillant de plus en

---

[108] Cité par Oruno D.LARA,. *La colonisation aussi est un crime. De la destruction du système esclavagiste à la reconstruction coloniale*. p.60

[109] Clélie GAMALEYA. *Filles d'Heva. Trois siècles de la vie des femmes à la Réunion*. p.88.

plus étroitement le territoire grâce au soutien financier et juridique des autorités politiques, les congrégations tentent de faire reculer les croyances alternatives en assurant la socialisation et l'instruction des affranchis, centrée sur les valeurs conservatrices[110].

Le décret d'abolition instaure une instruction primaire gratuite et obligatoire jusqu'à 10 ans et la préparation « *pour les écoles des colonies, de livrets élémentaires où l'on mettrait en relief la noblesse des travaux de l'agriculture*. »[111]. Jusqu'alors, l'éducation était réservée à l'oligarchie blanche ; les petits créoles et les libres de couleur faisant l'objet d'une prise en charge depuis 1817 par les sœurs de Saint Joseph de Cluny et les frères lassaliens[112]. Réduit aux matières manuelles, cet enseignement est naturellement conçu comme un instrument de conservation de l'ordre établi, dédié au renforcement des capacités productives de la plantation, à la naturalisation des hiérarchies de race, de classe, de genre et de culture, et à la production de travailleurs dociles. Cette première phase prend fin dès 1863, lorsque le Conseil général redoutant les effets de l'instruction décide de répercuter cette dépense sur le budget des communes. Il faut attendre la décennie 1890 pour que se généralise une éducation laïque et républicaine qui ajoute à l'objectif de docilité, l'assimilation des enfants. Ces écoles diffusent patiemment un modèle nationaliste et conservateur, éprouvé en métropole : elles démontrent l'attachement fondamental de La Réunion à la France, les réalisations glorieuses de la mère patrie, l'esclavagisme humaniste. En 1882, Jacob de Cordemoy se déclare *« effrayé de constater que dans la plupart des écoles, les enfants ne savent même pas qu'il est un pays dans le monde dont on ne doit prononcer le nom qu'à genoux et qui s'appelle la France ; ils ignorent qu'ils ont l'honneur d'être français. »*. Ecoles et églises agissent bien comme deux instances disciplinaires qui remodèlent les comportements conformément à l'objectif productif. La violence symbolique de ces institutions s'exerce quotidiennement, exaltant la culture française et niant les identités alternatives, les pratiques, la langue créole. Si les taux de scolarisation sont élevés – 70,5% chez les filles et 66,4% chez les garçons en 1941 – l'analphabétisme l'est tout autant : en 1931, 62,2 % de la population est concernée.

---

[110] Claude PRUD'HOMME. Le catholicisme à la Réunion : histoire et mécanismes d'une implantation. In Association historique internationale de l'Océan Indien. *Le mouvement des idées dans l'océan indien occidental*

[111] Cité par Nelly SCHMIDT. *Op cit*. p.153

[112] Raoul LUCAS. Esclavage et scolarisation à l'île Bourbon : le projet pédagogique des Frères des écoles chrétiennes In Edmond MAESTRI (dir.) *Esclavage et abolitions dans l'océan indien. 1723-1860*. pp. 51-52.

d) La reconduction des institutions dominantes

La dépolitisation de l'abolition se manifeste par un appel à l'oubli du passé, à la concorde et à l'harmonie des intérêts, l'établissement d'une nouvelle ère « d'amour et d'entente » selon l'expression de Françoise Vergès[113]. La négation de la conflictualité inhérente à un dispositif dualiste et inégalitaire au profit du mythe d'une colonie fraternelle, sans pour autant que ces proclamations s'accompagne d'un bouleversement de l'économie : une authentique réforme agraire, une redistribution des identités et des rôles. Bien au contraire, l'abolition cristallise les positions et renforce les inégalités. Alors que les affranchis obtiennent, pour tout pécule, l'obligation du port d'un livret de travail et l'encadrement, les propriétaires terriens sont dédommagés de la perte des esclaves par une indemnité coloniale dotée d'un budget total de 120 millions de francs[114], allouée sous la forme d'un versement initial de 6 millions et d'une rente annuelle d'un montant similaire. Les affranchis sont donc bien réifiés par leurs « libérateurs, » réduit au statut de capital dont la privation violerait la première des libertés : la propriété[115]. Cette indemnité est perçue par ses concepteurs comme un instrument de pacification et de revivification : elle doit permettre de moderniser l'économie et d'améliorer la situation de l'ensemble des acteurs de la plantation. Les planteurs font de l'indemnisation un enjeu majeur : le 5 aout 1848, l'Assemblée générale des communes de La Réunion adresse un double ultimatum à l'Assemblée nationale : le versement de la compensation ou la ruine de l'économie et de la colonie, la reconnaissance des droits légitimes des colons ou la sédition. « *L'indemnité nous est due, avec elle nous payons nos dettes, achetons nos vivres, organisons le travail. Sans elle pas de travail, pas de vivres, la misère partout, le pillage, l'incendie, la guerre intestine. Avec l'indemnité, l'émancipation due à tous, l'espérance d'un avenir heureux et prospère. San selle, la réforme est l'ouragan qui porte partout la dévastation et ne répand la vie nulle part.* (*…)Ne nous poussez pas au désespoir ! Nous sommes et nous voulons rester Français* (…).*Nous protestons tous à présent à la face du monde, contre la spoliation dont nous serons victimes,*

[113] Françoise VERGES. *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale. Les ambiguïtés d'une politique humanitaire*. p.15.

[114] Oruno D. LARA. Colonisation, liberté et second esclavage. *Africultures*. n°67. Juin-Aout 2006

[115] Seymour DRESCHER. British Way, French Way: Opinion Building and Revolution in the Second French Slave Emancipation. *The American Historical Review*. vol. 96. n°3. Juin 1991

et vous rendons responsables, vous citoyens et le gouvernement provisoire des désastres qui en seront la suite fatale et inévitable. »[116]

A l'enfermement des affranchis répondent d'intenses efforts pour moderniser l'agriculture et répondre aux contradictions coloniales par la concentration foncière et la mise en place par la loi du 11 juillet 1851 d'une banque coloniale, à la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion dont le capital est constitué par l'immobilisation d'un huitième des indemnités coloniales. En échange, chaque colon obtient des actions de ces établissements chargés de fluidifier les échanges économiques dans les colonies et de faciliter l'adaptation à la nouvelle donne monétarisée en mettant un terme aux pénuries de numéraire et en accordant des prêts à court terme pour le paiement des fournisseurs, des salariés et des engagés. Logiquement les grands propriétaires sont surreprésentés dans le capital. Gabriel Lecoat de Kerveguen, indemnisé pour la libération de 1500 esclaves détient à lui seul 1 million des 3 millions de francs qui constituent le capital de la Banque de La Réunion.[117]

Les planteurs mettent également à profit l'abolition pour d'obtenir des autorités l'ouverture de l'immigration demandée régulièrement depuis les années 1820. Le recrutement des engagés indiens est alors présenté comme un palliatif indispensable à la désertion des affranchis mise en scène par les propriétaires. Grâce à cette nouvelle donne, les colons peuvent renouveler leurs ateliers tout en contenant les revendications salariales. Alors que les affranchis et les engagés sont frappés par l'introduction, le 27 novembre 1849, d'un délit de coalition instaurant une peine maximale de 3 mois de prison et 30 000 francs d'amende pour *« toute coalition des employés pour faire cesser le travail et obtenir son enchérissement* », les propriétaires bénéficient du soutien et des subventions des autorités pour acheminer des engagés. Entre 1847 et 1852, le nombre d'engagés passe ainsi de 2 797 à 16 585.[118]. En ajoutant 15 483 affranchis, les effectifs présents sur les plantations n'atteignent que 32 068 personnes contre 45 431 esclaves agricoles en 1848. Or, comme le rappelle Sudel Fuma, la

[116] Cité par Prosper EVE. Esclavage et abolitions : le contexte abolitionniste réunionnais vu par un républicain créole et les missionnaires du Saint Cœur de Marie In Edmond MAESTRI (dir.) *Esclavage et abolitions dans l'océan indien. 1723-1860.*

[117] Nadine RICAUD. La création de la banque coloniale à La Réunion. *Revue Historique des Mascareignes.* n°1. juin 1998

[118] Quang HO Hai. *Histoire économique de l'île de la Réunion (1849-1881) Engagisme, croissance et crise*

production de sucre en 1852 dépasse largement les chiffres passés[119], signe d'une forte augmentation de productivité permise par la modernisation du secteur.

C - L'autonomie restaurée et encadrée, clé de la durabilité ?

Une troisième hypothèse nait du constat du foisonnement des activités et des espaces autonomes dans le monde supposément homogène et hétéronome de la plantation. Une autonomie tant écologique (la préservation de zones non ou faiblement anthropisée dans les ravines, les cirques, les hautes pentes) économique (les jardins de Noirs, les marchés, les parcelles des affranchis et des petits créoles, le commerce itinérant des ex-engagés, les services urbains, etc.) que socioculturelle (reconstitution de relations d'interdépendance et de parenté, invention de systèmes symboliques partagés et inaccessibles aux colons, etc.). Les lectures monarchiques du pouvoir interprètent ces coévolutions alternatives comme des failles du pouvoir, des témoins éclatant de l'inefficacité relative des mécanismes de contrôle, qui remettraient en cause la première hypothèse, répressive. Dans une approche complexe et poststructuraliste, la perspective change radicalement. L'existence de poches autonomes ne s'oppose pas à l'ubiquité et la puissance des relations de pouvoir. D'une part, parce que ces espaces ne sont pas indépendants, mais inscrits dans la plantation et régis par un nouvel art de gouverner, libéral, qui repose précisément sur l'abandon de l'idéal mercantiliste du contrôle absolu et la substitution de techniques d'institutionnalisation, de surveillance et de gestion probabiliste de la déviance, corollaire inévitable de toute relation de pouvoir. D'autre part, parce que ces espaces rendent des services précieux au dispositif de plantation. D'où la formulation d'une hypothèse originale : et si la permanence relative de la plantation s'expliquait aussi par son impuissance apparente à régir l'ensemble des éléments dont elle dépend ? Prolongeant la deuxième hypothèse, réformiste, la force du dispositif de plantation proviendrait alors d'une capacité de réinvention, permettant l'autonomisation encadrée des populations dans une gouvernementalité qui tempère les résistances et les désirs de révolte, autorise une certaine réalisation personnelle et collective tout en retirant des avantages économiques de cette nouvelle donne.

[119] Sudel FUMA L'abolition de l'esclavage à La Réunion. Histoire de l'insertion des 62 000 affranchis de 1848 dans la société réunionnaise. p.48

1) Une autonomisation combattue et favorisée par la plantation

On ne peut nier la conflictualité qui lie la recherche d'autonomie des subalternes et les politiques conservatrices, et qui se manifeste par des tentatives d'élimination, de cantonnement, de marginalisation. Ou encore l'opposition entre la préservation écologique et l'extension des plantations. Mais ces relations ne se réduisent jamais à la simple concurrence ou à l'antagonisme. Elles prennent aussi la forme de complémentarités et d'interdépendances. L'émergence de ces zones autonomes procède une fois encore d'une dynamique dialogique, dans laquelle les relations de pouvoir restent omniprésentes.

La première réaction des dominants est la prohibition et la répression dans l'espoir d'affaiblir les résistances et de maintenir les subalternes dans une situation de dépendance absolue, à l'image de la défense des attroupements d'esclaves ou de la privation de jardins. Après avoir encouragé leurs esclaves à produire et commercialiser des vivres, en leur accordant notamment une journée de congé hebdomadaire en plus du dimanche, les planteurs jamaïcains s'alarment de l'enrichissement et de la concurrence potentielle de leurs travailleurs : en 1809, l'assemblée coloniale interdit donc la vente de sucre, de café, de cacao, de coton, de rhum et réduit le nombre de marchés à deux par mois[120].

De même, l'abolition de l'esclavage pousse les planteurs à réclamer la mise en place de mécanismes régulateurs capables de contenir la formation d'une paysannerie alors perçue comme un dispositif alternatif et concurrent susceptible d'entraîner la ruine de la plantation. Affranchis, petits créoles et ex-engagés profitent des crises et des défaillances de pouvoir, des recompositions de l'économie coloniale pour squatter, solliciter ou acheter de petites parcelles grâce une épargne minutieuse. Mais le mouvement reste embryonnaire faute de capital, de terres disponibles et de volonté des planteurs.

L'institutionnalisation des alternatives productives suppose la libération d'un certain nombre de rétroactions positives.

Du côté des subalternes, une augmentation des capacités d'action et de persuasion. Chez les esclaves, une pression constante sur les planteurs pour obtenir de petits avantages matériels permettant une accumulation laborieuse : octroi de parcelles ou du droit de

[120] Robert Edward LUSTER. *The amelioration of the slaves in the British Empire, 1790-1833*. p.36

prélèvements, jours de congé, libre circulation, participation aux marchés, etc. Le développement de réseaux d'échange et de solidarité à l'intérieur comme à l'extérieur de la plantation, d'organisations informelles, facilitant l'achat de terre ou le lancement d'une activité propre. Chez les affranchis, un effet de nombre permettant le squattage des terres marginales en surpassant les capacités de surveillance et de répression des colons et des autorités ; une lente accumulation et une capacité d'exploiter les espaces ouverts dans les relations de pouvoir comme les engagements fictifs auprès de propriétaires complaisants ou rémunérés, pour échapper au port du livret. Chez les engagés, le réinvestissement du pécule dans des activités commerciales

Mais ces dynamiques restent entravées, tant que la situation des propriétaires ne les pousse à évoluer. Trois éléments se conjuguent alors. Une chute des moyens de contrôle par le foisonnement des faillites et l'incapacité d'honorer les salaires ; la systématisation de stratégies d'intégration foncière misant sur la concentration des terres plates et fertiles et l'abandon des zones marginales ; et une prise de conscience des complémentarités exceptionnelles entre la recherche d'émancipation des subalternes et le désir de sécurisation des planteurs. La vente des terres délaissées est une source de numéraire appréciable et inespérée, qui permet de financer les améliorations culturales et les investissements industriels nécessaires à la construction de plantations agricoles rationalisées et des usines centrales. Dépourvues de valeur selon les standards de la plantation, ces parelles sont cédées à prix d'or. La cession permet en outre de sécuriser la démographie. En 1837, le gouverneur d'Antigua, Willam Colebrokke réclame la création de villages qui « *if judiciously encouraged and carefully watched over, would inevitably become nurseries of labour for the whole island* »[121] Sédentarisation qui présente l'avantage de fixer ces populations au sol et ainsi de faciliter la surveillance, face à une mobilité invisible dans les espaces chaotiques des Hauts. Et plus encore, de les réinscrire dans les réseaux d'interdépendance du dispositif de plantation : de constituer des clientèles de petits travailleurs indépendants et de colons, de sécuriser des flux de revenus et d'ouvriers. Ainsi, à Maurice, le « grand morcellement » qui débute dans les années 1880 et s'achève dans la décennie 1920, ne débouche pas sur la formation d'une néo-

[121] William CLAYPOLE et John ROBOTTOM. *Op cit*. p.7

paysannerie mais sur une nouvelle classe de planteurs sucriers, composée à 93% par les engagés indiens et leurs descendants qui, en 1921, possèdent 35% des terres cultivées[122].

Dans les îles montagneuses, où les terres impropres à la culture de la canne sont nombreuses, les effectifs de ces nouvelles organisations croissent très rapidement à partir de 1860. En 1861, la Jamaïque compte 65 000 petits propriétaires détenant 143 264 ha, répartis dans 200 villages ; Trinidad plus de 11 000 cultivateurs autonomes[123], Sainte Lucie, Saint Vincent, Grenade et Tobago plus de 10 000 propriétaires et 20 000 résidents dans des villages[124]. Cependant, l'autonomisation ne se situe jamais à l'extérieur, mais au sein même d'un étroit maillage de relations de pouvoir.

Les affranchis, par exemple, bénéficient de parcelles et de logements situés dans le périmètre de leur plantation d'origine avec laquelle ils continuent souvent d'entretenir des relations étroites, notamment parce que la majorité des libres sont des affranchies, exerçant un métier domestique, qu'elles conservent une fois libérées.

L'installation de ces populations et le développement de leurs activités productives fait l'objet d'un contrôle attentif : les autorités maintiennent une politique résolue de lutte contre les squatteurs, notamment, nous l'avons vu, au nom de la protection écologique contre les prédations des petits créoles. Plus largement, la colonie reste marquée par la construction discursive de la menace ubiquitaire et disparate des subalternes, désireux de renverser la plantation et la civilisation pour restaurer la sauvagerie. Et ces populations nouent avec les planteurs des relations clientélistes, qu'illustre parfaitement le colonage. La terre est une récompense qui peut être reprise aisément en cas de désobéissance, la plupart des colons ne disposant pas de bail écrit, et leurs activités sont structurées par les planteurs qui livrent l'ensemble des intrants, supervisent la production et l'achètent en totalité. Comme le rappelle Michel Watin, le lancement du géranium à La Réunion est d'abord le fait des sucriers en

[122] Rajendra PARATIAN. La République de l'île Maurice. Dans le sillage de la décolonisation. p.29.

[123] William CLAYPOLE et John ROBOTTOM. *Op cit*.. p.10.

[124] Woodville K. MARSHALL. Peasant development in the West Indies since 1838 In P.I GOMES, (dir.) *Rural development in the Caribbean* p.4

quête d'une nouvelle production rémunératrice, qui fournissent aux colons terres et alambics et contrôlent les sociétés commerciales d'exportation[125].

Tolérée et parfois encouragée par les autorités, l'expansion des activités autonomes ne doit pas s'opérer au détriment de la plantation. Leur emprise sur le foncier demeure secondaire et précaire. Et, elles ne sont pas à l'abri d'une nouvelle poussée du front marchand, à l'image des Caraïbes dont les productions de bananes, de cacao et d'agrumes passe, dès le début du XXe siècle, sous le contrôle de plus en plus étroit des firmes multinationales et des sucriers ruinés qui bénéficient de la distribution de concessions généreuses par les autorités, reléguant encore un peu plus les producteurs indépendants, victime de la concurrence.

2) La contribution des zones auto à la stabilisation de l'économie

L'interdépendance se manifeste également par les contributions protéiformes des subalternes à la soutenabilité de l'économie.

Ces alternatives apparaissent d'abord comme des espaces de reproduction atténuant les effets destructeurs du dispositif de plantation. Reproduction écologique, puisque les écosystèmes complexes préservés rendent des services déterminants comme le maintien des sols et de la pluviométrie, la livraison régulière de flux de basse entropie, de ressources, permettent la satisfaction directe des besoins de la population et soutiennent la productivité agricole de la colonie.

Reproduction humaine, car les activités autonomes, les petites cultures et les prélèvements permettent d'améliorer la santé et la productivité des populations ; tout en renforçant leur ancrage dans le dispositif de plantation.

[125] Michel WATIN. Mutations foncières et changement social à la Réunion. Continuités et ruptures In Christian DEVERRE (dir.) *Enjeux fonciers dans la Caraïbe, en Amérique centrale et à la Réunion. Plantations et paysanneries.* p.208

Figure 106. Evolution de l'excédent naturel de la population réunionnaise (en habitants)[126]

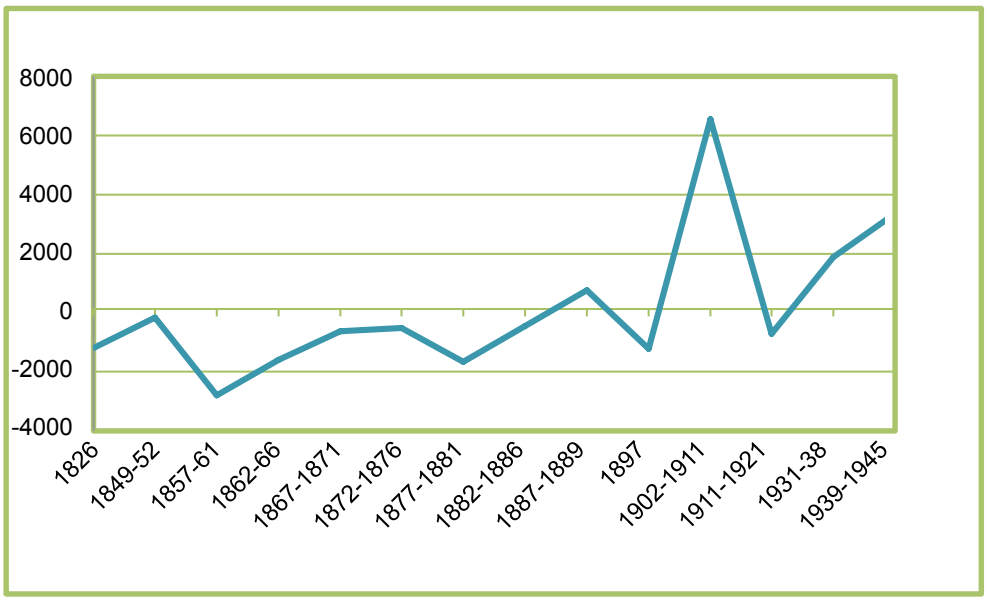

Les jardins de Noir minimisent ainsi les risques de désertion en apportant un supplément de bien-être, que les marrons sont assurés de perdre, placés face à l'incertitude radicale d'une liberté bornée par les maigres ressources des Hauts. Pareillement, la participation aux marchés hebdomadaires est une ouverture sous contrôle, qui élargit l'horizon des esclaves et améliore leur existence non seulement par les gains matériels de l'échange, mais aussi par la création de liens sociaux et d'interactions symboliques qui rétablissent la subjectivité niée par la plantation par la reconnaissance des pairs et des possibilités de réalisation.

Grâce à ces alternatives, les planteurs peuvent réduire les coûts de production. Les jardins de Noir et le colonage répercutent les frais de reproduction du stock de travail sur les subalternes eux-mêmes, et plus particulièrement sur les femmes qui assurent l'essentiel de l'économie de subsistance, en supplément de leurs activités productives et marchandes. Les planteurs peuvent aussi ajuster plus facilement les effectifs aux besoins réels de la plantation : ne pas assumer l'entretien d'un stock permanent mais au contraire, faire supporter aux organisations alternatives le coût du chômage et du sous-emploi saisonnier[127]. La

[126] Ministère de la Construction. *La Réunion. Enquête monographique régionale de l'île de la Réunion*. p.30

[127] Christian DEVERRE. Question sucrière et réforme foncière. L'évolution des formes de soumission du travail rural dans les zones sucrières de la Guadeloupe depuis la Seconde Guerre mondiale. In Christian DEVERRE (dir.). *op cit.*p.81.

généralisation des jardins en Martinique à partir de 1815 s'explique ainsi selon Dale Tomich par les difficultés croissantes des plantations sucrières à assurer, en interne, la subsistance des esclaves, forçant leurs propriétaires à des achats coûteux de vivres. Dans ces conditions, les jardins s'institutionnalisent et sont perçus comme un instrument de domestication des esclaves, renforçant leur attachement au sol et le sens du travail et de l'épargne[128]. Dans une même logique, les propriétaires réunionnais concèdent en 1807 un deuxième jour de congé hebdomadaire, car la grande avalasse les rend tout simplement incapables de prendre en charge les besoins des esclaves, qu'ils préfèrent laisser divaguer dans les bois et les ravines[129]. De même, les planteurs d'Antigua décident d'abandonner dès 1834 la politique d'apprentissage au profit de l'abolition de l'esclavage, pour se dispenser de la prise en charge du logement, de l'habillement et de l'alimentation des esclaves. Dans la plupart des îles, les « néo-paysans » ne disposent pas d'un patrimoine foncier suffisant pour assurer la satisfaction autonome de leurs besoins. Ils restent alors hautement dépendants de la coupe saisonnière de la canne et des grands travaux, offrant la possibilité aux planteurs d'organiser une concurrence sur le marché du travail qui neutralise les revendications salariales des ouvriers permanents[130].

Le deuxième apport réside dans la sécurisation des facteurs de production, et le désamorçage des risques révolutionnaires.

L'opportunité formelle du marronnage, grâce aux caractéristiques physiques de l'île, offre aux esclaves la perspective d'une échappatoire autre que la rébellion, inévitable dans un espace concentrationnaire. Paradoxalement, la constitution de communautés marronnes organisées et reconnues juridiquement comme en Jamaïque et à Cuba est un gage de durabilité, car au fil des interactions s'établissent avec les autorités des interdépendances, des « *relations semi-symbiotiques* » selon les termes de Franklin Knight. La contrepartie de la

[128] Dale W. TOMICH. The other face of slave labour : provision grounds and internal marketing in Martinique In Verene SHEPHERD et Hilary McD. BECKLES (dir.). *Caribbean slavery in the Atlantic Ocean. A student reader*. p.746-750

[129] AMEDEE Christy, Eléments pour l'étude du braconnage à l'Ile de La Réunion. D.E.A. d'anthropologie. Université de La Réunion.

[130] Bonham RICHARDSON. *The Caribbean in the wider world. 1492-1992. A regional geography.* pp.73-74

reconnaissance de leur souveraineté sur des zones reculées et inutiles pour les plantations est l'arrêt des raids ainsi que la traque et la remise aux autorités des nouveaux déserteurs[131].

Similairement, l'éventualité de l'affranchissement incite les esclaves à afficher une soumission fictive et à tempérer les résistances les plus visibles. Les planteurs connaissent et exploitent cette opportunité pour éviter la mobilisation de l'énergie du désespoir comme le montre cette réflexion de Dejan de la Batie, grand propriétaire réunionnais : « *la liberté doit être promise à l'esclave comme la réponse d'une bonne conduite, en échange de garantie d'ordre, de travail et de moralité qu'il offrira à la société* »[132]

Dans un même ordre d'idée, les liens qui s'établissent entre les esclaves, loin du regard du maître, dans les soirées, les fêtes et les cérémonies, génèrent des interdépendances qui réduisent les risques de fuite

Enfin, le colonage et l'accès à la propriété foncière permet de temporiser la soif de terre des planteurs dépossédés, des affranchis et des engagés qui pourrait déboucher sur une contestation violente et une réforme foncière.

Troisièmement, ces alternatives sont des espaces productifs, créateurs de richesse. Elles mettent en valeur des zones marginales, que les plantations n'auraient pas occupées, et ce, à moindre coût. Tout en perpétuant le mythe de la frontière en développant de nouvelles productions : des cultures vivrières qui réduisent l'extraversion et la facture d'importation et renforcent la prégnance des cultures spéculatives sur les terres basses les plus fertiles ; et des cultures secondaires qui diversifient et augmentent les recettes d'exportation.

Ce phénomène est, nous l'avons vu, particulièrement fort dans les îles montagneuses où l'abondance de terres impropres aux cannes a soutenu la construction de nouvelles organisations économiques et sociales. Ainsi, le cacao prospère en Martinique, en Guadeloupe, à Cuba, le café et les bananes en Jamaïque, la muscade à la Grenade, les limes et les agrumes à la Dominique et Sainte Lucie, le coton à Nevis et St Vincent qui cultive aussi

[131]Franklin Knight. Imperialism and slavery In Verene SHEPHERD et McD. BECKLES (dir). *Op cit.* pp.155-156

[132] Cité par Sudel FUMA. *L'esclavagisme à La Réunion. 1794-1848*. p.64

de l'arrow-root. Les cours sont souvent fluctuants, mais rarement synchronisés, ce qui restreint le risque d'une crise de monoculture et apporte un supplément de revenu dans la colonie, améliorant la situation des subalternes. Grâce à ces activités, les zones marginales soutiennent le commerce d'import-export et de distribution. Leur importance est reconnue par la Royal West India Commission de 1897, chargée d'envisager des réformes de consolidation de l'économie qui décrit cette néopaysannerie comme « *a source of both economic and political strength* » et recommande la diversification de l'agriculture et l'installation de nouveaux producteurs : « *no other reform affording so good a prospect for the permanent welfare in the future of the West Indies as the settlement of the labouring population on the land as small peasant proprietors* »[133]

3) Des revendications ordonnées

La meilleure preuve de la canalisation des subalternes réside dans leurs revendications. Celles-ci ne sont pas dissidentes ou « indigènes », mais relèvent d'un imaginaire institué très moderne, marqué par les efforts de moralisation républicaine. Elles aspirent moins au renversement de l'économie coloniale et du dispositif de plantation qu'à sa réforme, selon les normes référentielles intériorisées. Les demandes se concentrent d'abord sur la reconnaissance des droits civils, l'amélioration des salaires et des conditions de travail et la sécurisation, notamment par des contrats de colonage et de travail écrits.

Au début du XXe siècle se structurent les premiers grands mouvements sociaux modernes. Dans les Caraïbes comme à La Réunion, les premières unions syndicales regroupent d'abord des ouvriers urbains, plus éduqués et autonomes, et portuaires, au contact régulier avec des marins occidentaux, sensibilisés aux thèses socialistes. La construction du chemin de fer et du port donne un coup de fouet à l'organisation et aux revendications des travailleurs. Mais jusque dans les années 1930, les résultats sont minces : les lois sociales et syndicales sont inexistantes, les caisses d'assurance maladie ou chômage relèvent du fantasme, et les planteurs recourent couramment à l'intimidation, à la corruption et à la violence pour contraindre les travailleurs et les électeurs[134]. Avec la dégradation spectaculaire de la situation des colonies sous l'effet de la Grande Dépression, et sous la pression de

[133] Woodville K. MARSHALL. *Op cit*. p.4

[134] Gordon LEWIS. *The growth of the modern West Indies*. p.89

mouvements sociaux de plus en plus radicaux, intensifiant les résistances notamment par des émeutes, les demandes des colonisés trouvent un certain écho auprès des gouvernements travaillistes et socialistes. Des commissions d'enquête sont mises en place pour mieux comprendre les ressorts de la crise et ses effets sur la population et imaginer des mécanismes correcteurs. Les travaux de la Commission Moyne, en 1938 et 1939, pointent spécifiquement la responsabilité de l'économie de plantation et d'une stratégie extravertie, anéantissant les populations sans pour autant sécuriser ses recettes d'exportation. Le dispositif de plantation est alors paradoxalement sauvé par les subalternes. Face au risque de déstabilisation régionale, les gouvernements entreprennent alors une vaste politique interventionniste, conduite sous l'égide du Colonial Development and Welfare Program[135]. D'inspiration utilitariste, ce plan repose sur la croyance en l'existence d'une relation récursive entre l'amélioration des conditions de vie et la croissance : des investissements publics massifs dans l'éducation, le logement et la santé doivent élever la productivité des travailleurs et ainsi soutenir une production marchande plus vive, condition de tout progrès humain durable. Les stratégies économiques reposent alors sur la modernisation de l'économie sucrière et sur des tentatives de diversification misant sur les cultures d'exportation secondaires et la substitution aux importations.

Cette politique entre en phase avec les attentes de nouvelles classes moyennes métissées, de petits fonctionnaires, enseignants, médecins, avocats qui se développent grâce aux progrès de l'éducation et de la diversification de l'économie. L'imaginaire structuré de ces populations est marquée par l'entremêlement de référentiels locaux et de croyances modernes. Ce métissage symbolique permet alors de détourner les messages institués, de prendre au mot les doctrines évolutionnistes en se posant en enfants modèles de la République et de l'Empire, leurs combats se concentrent sur la reconnaissance des droits et de l'égalité civile, et les progrès humains. Marquées par la franc-maçonnerie et les ligues de droits de l'homme, elles poursuivent un agenda réformiste et pacifié qui vise moins la remise en cause de la tutelle de la plantation et de la métropole que la correction des dérives. L'émancipation ne passe pas alors par la valorisation des identités marginalisées et des savoirs assujettis, le rejet de l'hétéronomie culturelle, mais au contraire par l'assimilation, l'effacement de la

[135] Annette BAKER FOX. *Freedom and welfare in the Caribbean*. pp.51-55

distance qui sépare encore les colonisés des modernes, condition de l'accès à une citoyenneté pleine et entière. De même, l'autonomisation repose non sur le rejet de métropole, mais sur l'appel à la Mère-Patrie bienveillante, force de libération universelle. Paradoxe fondateur, qui érige la puissance tutélaire en remède unique face à l'insoutenabilité d'un régime établi et préservé par ses soins pendant des siècles. Plutôt que d'opter pour une auto-éco-ré-organisation autonome, la contestation radicale du dispositif et la confrontation directe des planteurs, les meneurs politiques placent tous leurs espoirs dans la métropole, seule à même de briser la mainmise de l'oligarchie blanche sur les ressources et les instruments insulaires. Un processus analogue se déroule dans les Caraïbes anglophones : élevés dans le respect de la Couronne et très liés au parti travailliste, les acteurs du changement social réclament d'abord l'octroi de réformes et non la réorganisation radicale du dispositif. Selon Anthony Paine, cette conviction se manifeste notamment par l'adaptation locale du système représentatif anglais, dit de Westminster, à travers une série d'étapes prédéfinies devant tester et renforcer les capacités d'une auto-administration : octroi du suffrage universel, mue du Conseil Exécutif en un Conseil des ministres puis en un Cabinet ministériel responsable devant une Assemblée élue au suffrage universel[136].

Sous l'assimilation française transparaît le rêve d'abolir l'arbitraire qui caractérise le système colonial des décrets, l'extension discrétionnaire des lois nationales par le pouvoir exécutif, pour former une véritable communauté de droits avec la métropole. Le symbole de l'égalité est alors la départementalisation, la soumission pleine et entière de l'île à la souveraineté nationale incarnée par la loi. Trois propositions de lois sont déposées en ce sens par des députés antillais en 1890, 1915, 1928. Mis entre parenthèse par la Seconde Guerre Mondiale, le combat en faveur de la départementalisation reprend dès 1945 avec le Comité Républicain d'Action Démocratique et Social (CRADS), qui remporte les élections municipales et cantonales en 1945 et envoie deux députés à l'Assemblée : Raymond Vergès et Léon de Lepervenche. Ces derniers s'associent à la proposition de loi déposée le 12 février 1946 par des députés antillais visant la départementalisation de la Guadeloupe, Guyane, Martinique et de La Réunion. L'exposé des motifs souligne les liens indéfectibles qui unissent ces îles à la France, rappelle les promesses d'intégration répétées sous les régimes

[136] Anthony PAINE. Adaptation et ajustement du système de Westminster : l'ordre politique dans la Caraïbe anglophone In Justin DANIEL, (dir). *Les îles Caraïbes. Modèles politiques et stratégies de développement*. p.50.

républicains, le souhait ardent des colonisés de vivre dans la République, et leur fidélité dans l'adversité. Aimé Césaire, pour qui la départementalisation est « *l'aboutissement normal d'un processus historique et la conclusion logique d'une doctrine* » en appelle au devoir républicain face à un régime de prédation : *« Nous n'hésitons pas à affirmer que, dans l'état actuel des choses, près d'un million de citoyens français, natifs des Antilles, de la Guyane et de La Réunion, sont livrés sans défense à l'avidité d'un capitalisme sans conscience et d'une administration sans contrôle. Et alors on se prend à répéter le mot de Diderot : « Avoir des esclaves n'est rien. Ce qui est intolérable c'est d'avoir des esclaves en les appelant citoyens ». Assimiler les Antilles et leurs sœurs à la France ne signifie pas seulement introduire plus de justice dans la société d'outre mer, cela signifie aussi prendre l'initiative d'une politique qui à brève échéance assainira l'économie de ces territoires en arrachant à de véritables monopoles privés, des industries dont dépend toute la vie des colonies ».*

Voté à l'unanimité par l'Assemblée Constituante le 19 mars 1946, dans l'indifférence la plus absolue, ce projet de loi véhicule une ambiguïté fondamentale sur la notion d'assimilation : s'agit-il d'une simple extension des droits conférés à tout citoyen français à des populations jusque là maintenues dans un régime arbitraire ? d'un instrument de résistance des subalternes prenant au mot la puissance tutélaire et sa rhétorique émancipatrice pour la retourner contre elle ? Ou s'agit-il, conformément à la doctrine républicaine d'absorber la diversité culturelle dans un ensemble unique et supérieur ?

D'aucuns considèrent, comme Sonia Chane-Kune qu' «en *1946, il n'est nullement question d'aliénation culturelle, bien au contraire. Le postulat de la départementalisation, c'est en effet l'assimilation qui doit permettre d'appliquer systématiquement aux colonies les lois adoptées pour la métropole* » Cette interprétation fait écho aux déclarations d'Aimé Césaire, mais pèche sur de nombreux points. En premier lieu, la distinction entre assimilation légale et culturelle perd toute pertinence si l'on admet que ces deux projets sont d'inspiration moderne : croire en la capacité d'un texte à rompre l'ordre colonial témoigne évidemment d'une perspective légicentriste aussi moderne que le désir d'abolir toute distinction entre des êtres inférieurs et une norme établie grâce à l'éducation. L'exposé des motifs de la loi de départementalisation de La Réunion considère celle-ci comme la *« la conclusion logique du double processus historique et culturel qui depuis 1642 a tendu à effacer toute différence*

importante de mœurs et de civilisations entre les habitants de la France et ceux de ce territoire et à faire que l'avenir de celui-ci ne peut plus se concevoir que dans une incorporation toujours plus étroite à la vie métropolitaine. » Les promoteurs de la départementalisation s'appesantissent sur le caractère profondément français de La Réunion, niant la pluralité des héritages et l'apparition d'un système de signes et de symboles autonome. Tous insistent sur la fidélité de l'île à la France, son soutien lors des guerres mondiales, sa contribution au rayonnement dans le monde. En ramenant la lutte pour la décolonisation à une simple question de statut et de souveraineté, devant effacer miraculeusement le contrôle économique et politique d'une minorité blanche et masculine, les promoteurs de la départementalisation passent brutalement sous silence les hiérarchies raciales, sexuelles, culturelles et spécistes qui perdurent dans la nouvelle ère du développement.

Troisième partie : L'insoutenable utopie du développement insulaire

La deuxième partie a montré toute l'ambivalence du dispositif de plantation. Construite sur une séparation ontologique intransigeante et sur l'objectivation des êtres vivants, cette économie de la consumation, hyperspécialisée et extravertie, aggrave la vulnérabilité insulaire et peine à satisfaire sa finalité première – soutenir la quête de jouissance d'une minorité d'acteurs reconnus et privilégiés – en raison de ses contradictions internes et de son incapacité à gérer de puissantes rétroactions, sous l'effet de l'amenuisement des mécanismes régulateurs, emportés par le déferlement de la plantation. Pourtant, les faiblesses structurelles, les crises systémiques et les effondrements ponctuels s'avèrent insuffisants pour déclencher une réorganisation radicale. Cette stabilité paradoxale s'explique notamment par la force des dispositifs symboliques et matériels dominants qui entravent, répriment, canalisent et institutionnalisent les déviances et les discours critiques pour mieux réformer l'économie et la purger de ses dimensions les plus délétères, préservant ainsi ses caractéristiques fondatrices et distinctives dans la longue durée.

Après trois siècles de colonisation et un ultime effondrement induit par le blocus et des cyclones dévastateurs, La Réunion est, fin 1945, l'illustration parfaite des ravages de l'économie de plantation. Alors que l'agriculture et l'industrie sucrière emploient près de 70% de la population active, la production chute de 110 703 à 24 093 tonnes en cinq ans. Face à une pénurie entretenue, l'indice des prix atteint 3,6 fois son niveau de 1939 (5,7 fois en 1946) entraînant une chute de plus de 60% du salaire réel. Le taux de mortalité culmine à 22,1 $^{0}/_{00}$ contre 13,1 en métropole, et la mortalité infantile est la plus forte du monde avec 146 $^{0}/_{00}$. Le paludisme cause plus du tiers des décès et l'espérance de vie plafonne à 48 ans. L'électricité n'est présente que dans 12% des logements, l'eau courante dans 10%[1].

La départementalisation apparaît alors comme une réponse à cet état d'urgence. En retenant cette voie, les représentants de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion se placent, apparemment, en marge du grand mouvement de décolonisation. Alors que la supériorité morale de l'Occident est ébranlée et que les indépendances se multiplient dans les Caraïbes, ces politiques optent pour une rupture dans la continuité et misent sur l'intégration pleine et entière à la République pour abolir l'ordre colonial. Cette rhétorique de l'exceptionnalité des DOM ne repose, en fait, que sur la fétichisation du statut. Car la

[1] Isabelle WIDMER. *La Réunion et Maurice. Parcours de deux îles australes des origines au XXe siècle*. p.152.

diversité des institutions politiques masque l'inscription des îles dans un nouveau dispositif commun, ciselé par une matrice coloniale et moderne partagée : le développement.

Construits comme anormaux et déséquilibrés – en un mot, sous-développés – ces territoires, politiquement dépendants ou indépendants, s'engagent dans les années 1960 dans une vaste réorganisation qui doit faire disparaître les traces du passé et effacer la distance, les différences et les déficiences qui les séparent d'une norme utilitariste et «thermo-industrielle » naturalisée. Réorganisation hétéronome dans son projet, puisque comme le rappelle Cornelius Castoriadis le concept même de développement viole l'idéal d'auto-organisation et les potentialités illimitées de l'imaginaire radical en déterminant à l'avance l'horizon du changement social. Réorganisation hétéronome dans ses modalités, car toute forme de comportement, de production, d'échange, de croyance et de discours qui s'écarte des standards consacrés est immédiatement stigmatisée, reléguée dans la fosse aux archaïsmes et corrigée.

Une nouvelle politique d'amélioration planifiée et conduite par des experts et appelée de leurs vœux par les populations, doit régénérer les îles et les inscrire sur la voie de la convergence, de la croissance auto-entretenue. Pour corriger les conditions de vie et maximiser la production de valeur d'échange, deux axes d'intervention sont privilégiés. D'une part, le renforcement des capacités des (post)colonies, l'augmentation du stock et de la productivité des facteurs en injectant des capitaux massifs pour moderniser les infrastructures, soigner, loger et éduquer les populations et soutenir le développement de l'appareil productif. D'autre part, l'allocation de ces moyens décuplés vers trois spécialisations : la relance de la filière sucrière, la recherche de productions naturelles secondaires – cultures spéculatives, sylviculture, pêche, etc. – et enfin des politiques d'industrialisation tournées tantôt vers l'export et le tourisme (dans les îles les plus petites et indépendantes) tantôt vers la substitution aux importations (dans les îles plus grandes ou disposant d'un soutien artificiel de la demande intérieure par le biais des transferts publics nationaux). Dans les trois cas, le développement se confond avec la reproduction de la norme fordiste, le rêve d'établir des unités productives vastes et centralisées, intensives en énergie et en matière et reposant sur un travail parcellaire et mécanisé et sur des économies d'échelle, afin de livrer en masse des productions standardisées.

Une fois identifiées les principales finalités et modalités du dispositif développementaliste, nous interrogerons dans un deuxième chapitre la soutenabilité de cette entreprise, autour de deux questions principales. Dans quelle mesure le dispositif colonial parvenu au terme de sa séquence oppressive est-il en mesure de se renouveler pour atteindre les objectifs assignés par cette nouvelle ère ? La différence essentielle entre les îles indépendantes et les DOM réside dans l'ampleur des moyens mobilisés par la métropole pour les métamorphoser en quelques années en des vitrines du génie moderne. Utopie fascinante qui soulève une deuxième interrogation : Un développement décrété peut-il être soutenable ? Tout l'intérêt des îles politiquement dépendantes est de neutraliser les arguments habituels qui érigent le manque de moyens financiers, l'absence de stratégie de long-terme, de leadership politique et d'influence en causes principales des échecs.

La situation de La Réunion après bientôt 50 ans de « départementalisation économique » est paradoxale. D'un côté, une convergence apparente incontestable qui se traduit par le rapprochement des structures productives, des niveaux de revenus par tête et des conditions de vie, donnant tout son sens au terme de vitrine. De l'autre, l'incapacité de l'économie à entretenir de manière endogène cette nouvelle fiction et l'accumulation de « déséquilibres » au sens de l'économie orthodoxe (surreprésentation de l'économie non marchande et des secteurs abrités, chômage et sous-emploi de masse, déficit commercial), qui s'accompagnent du creusement de la dépendance financière, énergétique et matérielle à l'égard du reste du monde. Cette position équivoque résulte à mon sens de rétroactions imprévues par les promoteurs de la départementalisation : l'explosion de la population et des désirs de consommation, combinée à la marginalisation des formes d'organisation autonomes font désormais de l'économie marchande la voie prépondérante de satisfaction des besoins et des désirs et de l'intégration sociale. Or, l'expansion de cette économie bute à la fois sur des limites physiques et sur une dynamique de concentration des actifs dans des secteurs abrités qui ne génèrent pas suffisamment de valeur ajoutée pour assurer l'insertion économique et un équilibrage autonome de la balance des paiements. La Réunion s'enferme ainsi dans une spirale, qu'on pourrait qualifier, « d'interdépendance des dépendances », où le creusement des déficits écologiques et économiques sont compensés par l'entrée de nouveaux flux qui nourrissent les mêmes secteurs et les mêmes acteurs qui renforcent la polarisation et la dépendance économique, en organisant à l'échelle de l'île la captation privative des flux – notamment par le jeu des interconnaissances, des participations croisées et par la mise en

scène d'handicaps souvent fictifs justifiant l'octroi de nouvelles aides et protections – et en entravant l'émergence de nouveaux joueurs et l'éventualité d'une redéfinition radicale de l'économie.

Une dernière question se pose alors : à défaut d'avoir atteint la soutenabilité recherchée, une croissance auto-entretenue et équilibrée La Réunion n'aurait-elle pas inventé une voie économique durable ? Une organisation spécifique tirant le meilleur parti d'une dépendance économique et écologique assumée ?

Cette lecture symbiotique repose d'abord sur l'hypothèse d'une interdépendance entre l'île, la France et l'Union Européenne qui y trouvent un marché de débouché sécurisé de plus de 830 000 habitants en 2011 et un instrument géopolitique, La Réunion demeurant la seule région communautaire de l'hémisphère sud et de l'océan Indien. Grâce aux flux qui l'irriguent, la population réunionnaise jouit de conditions matérielles largement supérieures à la moyenne des P.E.I.D et se place à l'abri des politiques de consumation et de dumping social dictées par la concurrence internationale, ainsi que des crises macroéconomiques et des contraintes de l'ajustement structurel. Dans une même logique, l'île peut se comporter en colonie colonisatrice et augmenter massivement sa consommation de ressources écologiques tout en protégeant près de 40% de sa superficie dans un parc national. L'échec macroéconomique est temporisé par des solidarités familiales et de voisinage, et des activités autonomes non-déclarées qui assurent une forte cohésion sociale. La Réunion pourrait ainsi être perçue comme une pionnière d'une ère post-économique, libérée des diktats de la valeur travail et de la condition salariale. Une lecture alternative et complémentaire insiste sur la réactualisation contemporaine du syndrome d'enfermement, d'une inscription résolue dans une voie dont la pérennité dépend de moteurs externes, qui semblent aujourd'hui de plus en plus compromis. L'épuisement des stocks fossiles, le recul mondial des écosystèmes et les jeux stratégiques des Etats se traduiront en effet dans les années à venir par une inévitable contraction des flux entrants. De même, les politiques pro-cycliques conduites en France et en Europe dans l'espoir de juguler les crises des dettes souveraines se traduisent d'ores et déjà par la stagnation des enveloppes. Et ce d'autant plus que les acteurs locaux ont perdu toute crédibilité auprès des décideurs nationaux et communautaires qui ont percé à jour les mécanismes de captation organisés.

Un deuxième obstacle à la durabilité de cette forme d'organisation économique est l'exacerbation des inégalités et des hiérarchies dans un milieu insulaire où la visibilité est naturellement la règle. L'action combinée de la sur-rémunération des fonctionnaires et des cadres du privé, qui bénéficient d'un traitement majoré de 50% par rapport aux niveaux nationaux, et de la privatisation des flux publics confère à une minorité de grandes capacités de consommation et celle-ci ne se prive pas pour multiplier les effets de démonstration. Alors qu'une large part de la population souffrant de la perpétuation des hiérarchies de race, de genre et de culture et des insuffisances de l'économie est durablement marginalisée sur le marché du travail. L'accumulation des frustrations consuméristes – le désir entretenu par le mimétisme ne pouvant plus se libérer et être canalisé dans l'acte de dépense et l'exhibition du fétiche – et la violence symbolique de la pauvreté, des sentiments d'inutilité et d'incapacité, de l'absence de réalisation et de reconnaissance se traduisent par un durcissement des conditions sociales et la multiplication des atteintes aux biens et aux personnes. Phénomène exacerbé par le tarissement des solidarités sous le triple effet de l'urbanisation, de l'individualisation des conditions et de la prise en charge par l'Etat et les collectivités locales de la redistribution, et le recul des formes d'activités autonomes.

Enfin, le mythe de l'économie hors-sol bute sur les réalités écologiques. Avec le tarissement annoncé des flux extérieurs, la Réunion sera confrontée au défi d'une relocalisation de son économie, or la possibilité d'une auto-éco-ré-organisation endogène sera sérieusement affectée par les effets actuels d'une massification des prélèvements et des rejets et d'une anthropisation qui mettent déjà à mal les supports mêmes des activités productivités et de l'existence.

Chapitre I. « Que faut-il pour féconder une colonie ? Des intelligences françaises, de la bonté française, de la direction française »[1]

« *Nous avons actuellement, au Port, des stocks qui nous permettent d'assurer la ration, au taux actuel, pendant les deux premiers mois de l'année. Au-delà du 28 février nous serons totalement démunis. Il faut donc que nous recevions, au plus tard le 15 février, un lot substantiel de riz*. »[2] Cet extrait d'une note interne de la Préfecture, en date du 3 janvier 1950, atteste de l'inquiétude des administratifs expatriés face à la vulnérabilité d'une île ravagée par trois siècles de colonisation, dont la survie dépend encore de livraisons extérieures précaires. En 1946, fonctionnaires et experts posent les bases d'un régime de vérité rapidement partagé par les discours dominants comme critiques, les plans de développement comme les programmes politiques : la construction de l'île sous l'angle du manque et de la déficience, de l'anormalité. La Réunion cumulerait alors les handicaps. Physiques : la petite taille, le relief escarpé, le climat tourmenté par les cyclones, l'absence de ressources minérales et fossiles, le manque de terres arables et l'éloignement de la métropole. Economiques : la faiblesse du revenu par tête, de l'épargne et du stock de capital, des coûts de production trop élevés conduisant à une hyperspécialisation qui renforce l'exposition aux chocs. Et humains : une population en surnombre et peu productive de par ses déficiences physiques et intellectuelles, enfermée dans des croyances et des pratiques irrationnelles. Pour sortir de la torpeur du sous-développement, l'île doit être corrigée, normalisée par une intervention rationnelle compensant, à défaut d'éliminer, les handicaps, et renforçant ses maigres ressources. Mais les gouvernements de la IVe République, focalisés sur la reconstruction et la préservation de l'empire, n'accordent qu'une importance limitée aux problématiques insulaires : symboliquement, la Sécurité sociale n'est instaurée que le 17 octobre 1947 et il faut attendre 1953 pour que les DOM entrent à part entière dans la planification nationale. Les quatre premiers plans se concentrent sur le renforcement des capacités de l'île, à travers la

[1] Marius et Ary Leblond. *Madagascar, création française*. cité par Alain RUSCIO. *Le credo de l'homme blanc. Regards coloniaux français. XIXe-XXe siècles*

[2]Note du chef de la 3e division de la préfecture (Brisset), relative aux Approvisionnements en produits et denrées essentielles au 1er janvier 1950, au Secrétaire Général de la Préfecture, adressée le 3 janvier 1950. ADR. 13W35

construction des infrastructures de base, l'amélioration de la population et la relance de l'activité agricole.

Cette absence de rupture nourrit les critiques et renforce les risques, notamment politiques. Face à la menace autonomiste, un retournement stratégique s'opère à partir de 1963 sous l'égide de Michel Debré élu député de La Réunion. Déterminé à conduire la modernisation et la francisation de l'île, ce dernier marque de son empreinte le Plan qui à partir de sa cinquième édition, lancée en 1966, affiche explicitement l'ambition du rattrapage et de la réduction de la dépendance. S'engage alors une spectaculaire entreprise d'ingénierie visant le remodelage du territoire, des corps, des imaginaires et de l'économie et le déclenchement d'une croissance auto-entretenue susceptible de hisser La Réunion au niveau métropolitain. L'amélioration des équipements et des conditions sociales s'accompagne désormais d'une politique productiviste explorant l'ensemble des gisements de croissance potentiels grâce à des instruments spécifiques conçus pour compenser des caractéristiques insulaires défaillantes. Cette rhétorique naturalisant des « handicaps » sans questionner la contingence du dispositif développementaliste ou l'opportunité d'importer un système fondé sur la production de masse dans un milieu insulaire, persiste encore aujourd'hui. Le dernier document prospectif, rédigé en 2006 – le Plan Réunionnais de Développement Durable –qui entend définir les bases d'un « *nouveau modèle économique à long terme* » face à la « *fin de cycle du modèle actuel* » pose comme préalable à l'indiscutable poursuite du « *processus de modernisation* » la recherche d'une « *réponse aux contraintes permanentes, exogènes du développement économique qui pèsent sur La Réunion* et *seront toujours présentes pour la génération à venir*» : la démographie, l'isolement, le relief, le climat et la petite taille[3].

A - Sauver une île handicapée

La départementalisation illustre parfaitement le principe dialogique. Aboutissement de la doctrine coloniale et geôle symbolique, elle semble borner l'imaginaire instituant des Réunionnais et réduire leur capacité auto-éco-ré-organisatrice en les enfermant dans une posture d'infériorité qui établit le mimétisme comme seul horizon. Mais l'hétéronomie du projet s'accompagne aussi d'une libération objective des hiérarchies matérielles qui entravaient l'expression des individualités, et offre de nouveaux instruments de contestation et

[3] SR21. *Plan Réunionnais de Développement Durable.* Préambule. p.2.

de construction. Sur le plan économique, le statut départemental génère à la fois des contraintes et des opportunités. L'appartenance de La Réunion à la zone franc CFA, puis franc et euro, neutralise certes les instruments traditionnels des politiques monétaire, commerciale et de change. Mais elle offre un accès privilégié à des financements utilisés dans le cadre d'une politique structurelle d'offre – centrée sur l'amélioration des infrastructures et des capacités productives et financières des entreprises – et de demande – à travers les dépenses de fonctionnement et d'investissement des administrations et des collectivités locales et la protection sociale.

1) Un horizon borné

Votée dans l'indifférence, la départementalisation aurait pu demeurer une coquille vide. Mais les impératifs géopolitiques conjoncturels et l'affirmation du développement comme enjeu fondamental, lui confère, à partir des années 1960, une toute autre ambition.

a) Le développement, réponse stratégique à la décolonisation ?

Avant la Seconde Guerre Mondiale, les colonies insulaires des Caraïbes et des Mascareignes sont perçues comme des boulets, dépourvus de valeur dans un monde où la taille détermine désormais la puissance économique et politique. Ainsi l'Angleterre tente-t-elle en vain de faire émerger une Fédération des Indes occidentales indépendante.[4] Les guerres froide et d'indépendance qui sapent l'influence des puissances coloniales changent la donne, et les îles retrouvent l'attrait qui avait fait leur succès : leur petite taille et leur appartenance à des zones stratégiques en font des relais militaires, politiques et symboliques déterminants. Le Royaume-Uni conditionne par exemple l'indépendance de l'île Maurice à la conservation de l'archipel des Chagos, immédiatement cédé aux Etats-Unis qui y installent une base marine et aérienne en plein cœur de l'Océan Indien, où les Soviétiques renforcent également leur présence, par exemple dans l'île de Socotra. Par leur proximité avec le continent américain et le canal de Panama, les Caraïbes sont un bassin d'influence par excellence, où chacun tente d'établir ou de maintenir des protectorats. La transition vers l'indépendance des colonies anglaises est ainsi soigneusement accompagnée par le gouvernement qui conserve des liens étroits avec les nouvelles autorités, qui adoptent, nous l'avons vu, des systèmes politiques calqués sur le modèle constitutionnel et syndical de

[4] John SPRINGHALL. *Decolonization since 1945. The collapse of European overseas empires*. p.140.

Westminster[5]. Porto Rico, annexé par les Etats-Unis en1898 devient une vitrine face à Cuba. De même, les DOM doivent exposer à la face du monde l'excellence française en matière de développement pour mieux séduire les populations tentées par l'indépendance, et rayonner en phares de la francophonie. Fondateur de la revue *Marchés tropicaux et méditerranéens,* René Moreux estime en février 1946 que « *l'application d'une politique de développement économique et social est le seul moyen qui existe pour assurer la reconnaissance de la puissance française dans le monde* »[6]. Certitude reprise par le IIIe Plan quinquennal qui, en 1958, considère que « *L'accroissement démographique des départements d'outre-mer, comme leur situation de postes avancés de la France dans la zone caraïbe et l'océan Indien, font une obligation morale à la métropole d'y développer largement l'instruction et la culture française* ». [7] En visite, en juillet 1959, le général de Gaulle mobilise à nouveau la rhétorique coloniale de la bienveillance familiale pour réaffirmer l'appartenance de La Réunion à l'ensemble national : « *Ah ! Oui, vous êtes Français, vous êtes Français, par excellence, vous êtes Français passionnément… Réunionnais, vous occupez dans cet océan une position française. Réunionnais, habitants de l'île bourbon, de l'île de la Réunion, sachez que la France toute entière vous donne son affection et sa confiance, qu'elle compte sur vous, qu'elle a besoin de vous, comme de tous ses enfants* »[8]

Or, la sécurisation de ces positions est menacée de l'intérieur par la dégradation objective des réalités insulaires. Grâce aux premiers investissements sanitaires et aux campagnes d'éradication des moustiques anophèles par l'épandage massif de DDT, le taux de mortalité chute de 30 à 13,6‰ entre 1948 et 1958, alors que la natalité se maintient à des niveaux élevés : en 1953, l'indice synthétique de fécondité atteint 20,6 enfants par femme contre 7,8 en métropole, générant 16 000 naissances par an. La transition démographique amorcée dans les années 1930 déclenche ainsi une explosion du taux d'accroissement naturel de 1,7 à 3,4% entre 1946 et 1959, qui se traduit par une augmentation de la population de

[5]Jacques ADELAIDE-MERLAND. *Histoire contemporaine de la Caraïbe et des Guyanes de 1945 à nos jours*. p.47

[6] René MOREUX. Marchés tropicaux et méditerranéens. 23 février 1946. Cité par Yoland SOUPRAMANIEN, *Evolution économique et sociale de La Réunion de 1945 à 1958 à travers la revue « Marchés coloniaux du monde »*Maîtrise d'Histoire. Université de Poitiers

[7]Troisième Plan de Modernisation et d'Equipement. Commission de modernisation et d'équipement des départements d'Outre-Mer. Troisième Plan. 1958-1961. *Rapport général*. Tome 1. p.29

[8] Cité par Yvan COMBEAU, Prosper EVE, Sudel FUMA et Edmond MAESTRI. *Histoire de La Réunion : de la colonie à la région*

227 500 à 329 500 habitants. Associée aux fortes inégalités, cette dynamique annule les gains économiques : alors que le PIB de La Réunion croît de 40% en volume entre 1952 et 1959, le PIB par tête retombe en 1960 à 1394 francs modernes contre 1477 en 1952, passant ainsi de 39 à 30% du standard national entre 1950 et 1960.

Figure 107. Evolution du PIB de La Réunion et du rapport entre le PIB par habitant local et national

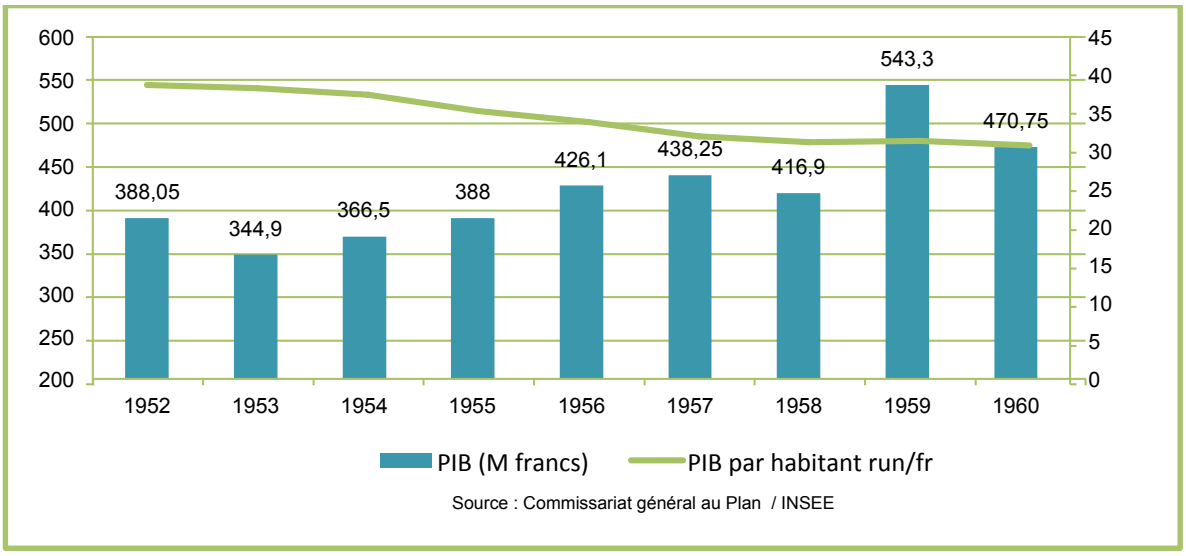

La croissance démographique bute également sur les contraintes physiques : la densité effective passant de 342 à 520 habitants au km² cultivé entre 1954 et 1967[9]. Dans ce contexte, les conditions de vie ne connaissent aucune évolution majeure. En 1952, la consommation annuelle de riz par tête atteint à 104kg contre 154 en 1938[10], et la ration alimentaire de base ne dépasse pas 2 349 kcals en 1956 contre 2264 en 1938. L'espérance de vie plafonne à 47 ans pour les hommes et 52 ans pour les femmes. De passage en 1957, le ministre de l'intérieur Jean Gilbert-Jules se déclare « *profondément ému par l'état de misère dans lequel vit la majorité de la population* », 40% des appelés étant alors réformés pour insuffisances physiques. Le Commissariat général du plan reconnait en 1954 que le niveau de vie « *est plus*

[9] Joël De PALMAS, La Réunion, une île sous la menace d'une explosion démographique ? Contribution à l'étude d'un concept ambigu à l'Ile de La Réunion du XIXe à nos jours : le surpeuplement In Jean-Michel JAUZE et Jean-Louis GUEBOURG (dir).*Inégalités et spatialité dans l'océan indien*

[10]Sudel FUMA. La Réunion sous la IVe : un régime de paradoxes ? In Yvan COMBEAU (dir.). *L'ile de La Réunion sous la Quatrième République (1946-58), entre colonie et département*

bas qu'avant guerre, voisin de celui de 1946, car si la production a augmenté, les prix des produits exportés sont inférieurs à l'indice des prix des produits importés »[11]

La préservation de l'économie sucrière et des hiérarchies, l'absence de progression réelle du revenu par tête et le maintien d'un régime de protection sociale spécifique attisent le ressentiment de la population, canalisé par les communistes, qui remportent les élections législatives de 1956 et transforment en 1959 leur fédération en Parti Communiste Réunionnais (PCR). Ce dernier réclame le droit à l'autodétermination et à l'autogestion, à travers la création d'une assemblée locale unique et d'un exécutif responsable disposant de compétences exclusives en matière de développement économique et d'un pouvoir d'adaptation des politiques nationales. Un renversement de posture s'opère alors : les mouvements de gauche, défenseurs historiques de l'assimilation législative, dénoncent désormais une trahison et réclament l'autonomie, alors que les représentants de la plantocratie, qui considéraient le 30 mai 1948 à travers la voix de Gabriel Macé que « *l'assimilation si elle doit être immédiatement totale, est une hérésie criminelle qui nous conduirait à une faillite spirituelle et à la ruine* », en appellent désormais au gouvernement français pour écarter le spectre d'une réorganisation radicale. Une dynamique comparable prospère dans les Caraïbes. Dès 1948, des grèves se terminent tragiquement en Martinique et la rancœur qui gagne progressivement la population explose en décembre 1959 lorsque les CRS répriment dans le sang des manifestations dénonçant l'impunité d'un automobiliste blanc ayant écrasé un piéton noir[12]. En mars 1961 se constitue le Front Antillo-Guyanais pour l'autonomie dont la plateforme revendicative rejoint les attentes du PCR. Tous deux subissent la répression organisée par Jacques Foccart[13], également en charge des affaires africaines à l'Elysée, ce qui expose les associations mentales en vigueur sous le régime gaullien. Comme à La Réunion, les fraudes électorales se multiplient pour préserver l'apparence d'une stabilité politique, mais les mouvements autonomistes trouvent un écho auprès des Nations Unies, dont le Comité spécial de la décolonisation, créé en 1961, place l'ensemble des DOM sur la liste des territoires non-autonomes, « *dont les populations ne s'administrent pas encore*

[11]Commissariat général au plan de modernisation et d'équipement. 2e plan de modernisation et d'équipement. Rapport général de la Commission d'Etude et de coordination des plans de Modernisation et d'équipement des départements d'Outre-Mer. p.4

[12]Laurent JALABERT. *La colonisation sans nom. La Martinique de 1960 à nos jours.* p.31

[13]Henri BANGOU. *La Guadeloupe et sa décolonisation ou un demi-siècle d'enfantement.* p.8

complètement elles-mêmes ». L'enjeu national se radicalise en 1962 avec les accords d'Evian et la dislocation de l'empire continental qui redonne une importance désormais vitale à la politique des points d'appui et des marches insulaires conduite en son temps par Guizot.

Répondant à l'appel des conservateurs locaux et soucieux de préserver les intérêts nationaux tout en conduisant, selon ses propres termes, « *une grande œuvre* » dans une île gangrenée par la misère et le « séparatisme »[14], Michel Debré se fait élire député de La Réunion, louant les « *sauvages beautés de cette île que le monde moderne* (…) *n'avait pas encore touché et qui vivait encore au rythme et selon les mœurs des siècles précédents* » [15]

b) La départementalisation, une entreprise hétéronome ?

Sous son impulsion, les fondements du dispositif développementaliste constitué dans les années 1950, se renforcent. Le premier signe visible de rupture réside dans la constitution d'un véritable appareil administratif et technique, qui tisse le maillage physique et symbolique de l'île. Désormais intégrée aux cadres administratifs nationaux et à la planification, cette dernière voit débarquer une constellation disparate de fonctionnaires, de volontaires à l'aide technique et d'experts mandatés pour analyser et combler ses défaillances, surmonter les obstacles et l'inscrire sur la voie du développement. De leur coévolution avec le territoire, les habitants, les acteurs économiques et leurs représentants surgissent un ensemble d'institutions, de représentations, de discours et de pratiques qui produisent l'image d'une Réunion sous-développée et posent les bases d'une réorganisation multidimensionnelle à travers des investissements massifs.

Les croyances et les pratiques inspirées par ce dispositif se situent au point de convergence de deux agendas modernes. D'un côté, la logique républicaine de l'assimilation, le rêve de transformer une colonie éloignée spatialement, économiquement et culturellement en une petite France. La réactivation de la thématique du devoir moral de la France éternelle et des Lumières d'intervenir pour diffuser l'abondance et la richesse, améliorer le sort de l'humanité en sortant de l'ombre les peuples miséreux et opprimés. Messianisme qui transparaît clairement dans les propos du député : « *dans un monde marqué par le totalitarisme et le racisme, notre pays, grâce à la France lointaine, donne l'exemple d'une*

[14] John M. OSTHEIMER. Réunion : France's remaining bastion In John M. OSTHEIMER. (dir.) *The politics of the Western Indian Ocean Islands.*p.105

[15] Michel DEBRE. *Gouverner autrement. Mémoires. Tome IV. 1962-1970.* p.24.

nation qui, par la liberté, l'égalité et la fraternité, met la force au service de la dignité de la personne, où qu'elle soit ». Jean-Claude Guillebaud propose une lecture très stimulante de l'engagement gaullien, comme transfert[16] : face à la disparition de l'empire, les îles seraient devenues l'objet de toutes les fixations, le symbole de survivance de l'ordre ancien et du rêve colonial réformateur, la dernière frontière où pourrait s'épanouir le génie national. Attachement affectif qui expliquerait alors la virulence des discours et des pratiques contre des autonomistes littéralement démonisés et combattus dans une guerre de civilisation fictive.

La deuxième facette du projet relève de l'utopie développementaliste – rationaliste, utilitariste et productiviste – qui naturalise les dispositifs modernes, la séparation ontologique et la recherche individuelle et collective de l'intérêt matériel. Et associe le progrès social à la maîtrise des objets environnants et la maximisation de la production de valeur d'échange et de la consommation de masse. La croissance matérielle étant posée comme la seule à même de sortir La Réunion du manque et de la rareté, d'assurer le progrès humain et l'intégration sociale, de gérer l'explosion démographique, de neutraliser les déséquilibres et d'écarter le spectre d'un soulèvement. Michel Debré déclare « *Une nouvelle étape est maintenant commencée. Il s'agit pour La Réunion de suivre le développement économique et social de mère patrie, moyennant des actions spécifiques tenant à la fois à sa situation propre et aux changements du monde. »*. S'adapter à la différence pour mieux dissoudre la distance est une constante des projets de développement de La Réunion. La commission de modernisation des DOM en charge du IIIe plan estime ainsi *« que pour être plus complète, l'assimilation nécessite encore de nouvelles adaptations et qu'en particulier une application trop stricte de la législation, de la réglementation, ou des normes en vigueur dans la métropole pourrait avoir des conséquences préjudiciables au développement de ces circonscriptions* » [17]

L'île est alors construite comme une « *ancêtre contemporaine* » qui doit être ramenée vers le présent par une intervention vigoureuse, une guerre pour le développement. Cette dimension masculiniste est au cœur d'une entreprise de redressement, dont les enjeux dépassent le simple cadre insulaire. A travers La Réunion se dessine un combat contre le sous-développement mais aussi contre l'irrédentisme, les deux allant historiquement de pair

[16]Jean-Claude GUILLEBAUD. *Les confettis de l'Empire*. p.20.

[17]Troisième Plan de Modernisation et d'Equipement. Commission de modernisation et d'équipement des départements d'Outre-Mer. Troisième Plan. 1958-1961. Rapport général. Tome 1. p.1

comme en témoignent les écrits du père fondateur, Albert Sarraut, qui soulignait la nécessité d'une mise en valeur rationnelle des colonies afin de saper les revendications nationalistes.

L'administration et la planification sont, dans l'esprit des gouvernements métropolitains et des autorités, le garant de la modernisation et de la francisation. Du progrès ordonné et rationnel face à une sécession nécessairement chaotique. L'hétéronomie du projet développementaliste est ainsi magnifiée par les prétentions assimilationnistes. Michel Debré précise ainsi que ses « *directions de travail (...) ont toutes pour objet de favoriser le caractère français de l'île* »[18] Entreprise technicienne et scientifique, la transformation radicale de La Réunion n'associe pas la population frappée, nous le verrons, d'une nouvelle vague d'objectivation et de disqualification. Celle-ci n'est pas appelée à s'auto-organiser, à formuler ses attentes et ses besoins, à définir les finalités de l'économie, mais à se dissoudre dans une voie prédéterminée et incontestable[19]. En 1964, le ministère de la construction entend « *tracer des lignes du cadre de vie de ses habitants à l'issue des vingt années à venir* » avec pour objectif le mimétisme car « : « (…) *le Réunionnais a vocation au même niveau d'évolution que le Métropolitain* »[20]. Les documents d'époque exaltent la voie propre de La Réunion, où se mêlent des influences multiples, tout en rappelant l'inscription de ces populations dans une histoire, des valeurs, et un destin résolument français. Un métissage marqué par les relations de pouvoir, subitement métamorphosé selon les termes de Françoise Vergès en une « *identité dépolitisée, ahistorique et donc finalement inoffensive pour le discours unitaire français* »[21]. Comme lors de l'abolition de l'esclavage, l'octroi de la départementalisation est présenté comme un don glorieux de la métropole requérant en contre-don l'obéissance de victimes passivées et pathologisées. Le 16 mars 1946, le Président du Conseil Général, Pascal Picaud s'exprime sans ambages : « *La Réunion Département Français, c'est l'oxygène donné au malade qui étouffait, c'est le rayon d'espoir qui réchauffe le cœur et permet de regarder l'avenir avec confiance*.(…) *Réjouissons-nous donc… Mais surtout, ayons à cœur par notre conduite, par notre travail, par nos efforts et par nos sacrifices, s'il le faut, de montrer que*

[18]Michel. DEBRE. *Trois républiques pour une France. Combattre toujours. Mémoires 1969-1993*. pp.235-236

[19] Fabienne FEDERINI. *La France d'Outre-mer, critique d'une volonté française*. p.29

[20] Ministère de la Construction. Atelier d'urbanisme de la Réunion. La Réunion. Enquête monographique régionale de l'île de la Réunion. 15 février 1964. pp. 6 et 8.

[21]Françoise VERGES. Egalité républicaine et réalité (post) coloniale In Edmond MAESTRI (dir.) *1946: La Réunion, département*

nous étions dignes de l'honneur qui nous a été fait. »[22]. Comme lors de l'abolition, la proclamation discursive et juridique de l'égalité ferait disparaître miraculeusement la matrice dualiste et les hiérarchies cristallisées, les multiples relations de pouvoir qui enserrent les subalternes comme les rares privilégiés.

Toute contestation de cette évidence dépolitisante, toute remise en cause d'un futur prédéterminé est disqualifiée, assimilée à une manifestation « séparatiste » et combattue, entre autre, à l'aide d'un appareil répressif dont l'importance ne doit pas être sous-estimée. Par exemple, le 15 octobre 1960, Michel Debré publie une ordonnance qui confère au préfet le pouvoir discrétionnaire de réclamer l'affectation en métropole de tout fonctionnaire « *dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public* ». Les moyens publics sont ouvertement mis au service du combat électoral des départementalistes. Le 11 avril 1963, le préfet Alfred Dieffenbacher fait pression sur la population : « *Je suis persuadé que l'instinct populaire saura discerner la bonne voie, la vraie, l'unique voie qui est celle que propose, en cette passe difficile de notre département, le général de gaulle, président de la république française. Tout le monde sait à présent que le chef de l'Etat a pris en main le destin de La Réunion, que là désormais est son salut et que c'est dans la France et par la France que s'ouvriront des perspectives nouvelles.* […] *Réunionnais, Réunionnaises, ne vous laissez pas abuser, l'heure est très grave* […] *Ne manquez pas ce rendez vous avec l'histoire* » et conclut « *Si vous n'élisez pas M. Debré, le Général de Gaulle s'en souviendra* ». Aux pressions symboliques s'ajoutent des menaces physiques et des fraudes institutionnalisées partagées par les deux camps.

Au-delà de la répression, l'effet de démonstration de la dépense publique suscite nécessairement une emprise sur les imaginaires qui renforce le prestige de la métropole et place l'île et les Réunionnais dans une position débitrice, d'infériorité, faute d'honorer ce don par un contre-don plus admirable encore. La contrepartie légitime est donc l'attachement, la loyauté et l'obéissance réels ou affichés dans un contexte pollué par l'ultimatum entre la misère de l'abandon et l'abondance dans la dépendance.

[22]Discours de Pascal Picaud, Président du Conseil Général, le 16 mars 1946, Hôtel de Ville de St Denis. In CONSEIL GENERAL de La Réunion.*1946-86 : La Réunion département 40e année*

L'histoire politique contemporaine de La Réunion est couramment décrite par l'opposition entre départementalistes et autonomistes, opposition largement formelle et romancée. Car la mise en scène de la créolité et la dénonciation de l'impérialisme culturel masque un attachement incontestable du PCR au dispositif développementaliste, dualiste et productiviste et une absence de remise en cause des hiérarchies de genre et d'espèces, problématiques très secondaires dans un parti construit autour de figures patriarcales providentielles et héréditaires, sur un sens aigu des hiérarchies et de la discipline, et qui présente des convergences d'intérêt avec le « monde économique » sous le verni de discours antagonistes. Les propositions économiques du parti fétichisent tout autant l'accroissement de la production marchande et des capacités productives au service de l'intégration sociale, et insistent sur la nécessité d'un pilotage descendant de l'économie. Dans une brochure en date du 29 mars 1981, le PCR explique ainsi que « *le développement industriel est une des pièces maîtresses du programme de l'autonomie* » et prône la « *construction d'un grand réseau express aérien entre Saint Benoit, Saint Denis et Saint Pierre* » ainsi qu'un nouveau port[23]. De même, le Conseil Régional de Martinique présidé par Aimé Césaire puis Camille Darsières, défenseurs de l'autonomie élaborent le 1er Programme de Développement Régional (1984-1988) « *en vue de générer une croissance auto-entretenue créatrice d'emplois* »[24]

Ramener la départementalisation à une simple opération de transformation descendante reviendrait à nier l'engouement que déclenche ce projet spectaculaire chez des habitants qui assistent de leur vivant à un bouleversement des conditions de vie d'une rapidité probablement inégalée dans l'histoire. Si les Réunionnais sont biens construits comme le terme déficient de l'opposition binaire fondatrice du dispositif développementaliste, et s'inscrivent dans de nouvelles relations de pouvoir et hiérarchies, ils exploitent également les potentialités de cette transformation et poussent les autorités, hantées par une pression séparatiste magnifiée, à se livrer à une fuite en avant. Tout retard dans la construction de grandes infrastructures, le développement d'un outillage industriel moderne, le rattrapage des conditions matérielles ou l'extension des lois sociales et du SMIC est immédiatement dénoncé comme la preuve du néocolonialisme. Cette course transparaît clairement dans les archives de la préfecture. En 1960, Perreau-Pradier fait part de ses inquiétudes au ministre : « *Il importe*

[23] Parti Communiste Réunionnais. *L'autonomie. Comment y parvenir ? son contenu*.

[24]Kinvi LOGOSSAH. La stratégie régionale de développement à la Martinique : pertinence et portée. In Alain MAURIN, Jean-Gabriel MONTAUBAN et François VELLAS (dir.). *opcit*. p.75

essentiellement que les aspirations ne soient pas déçues et que les moyens financiers nécessaires soient mis à la disposition de mon Département afin que soit amplifiée son expansion dans les domaines économique et social »[25]. Le dispositif développementaliste jouit désormais d'une hégémonie quasi-incontestée parmi les jeunes générations et la supposée rupture politique que constitua l'arrivée au pouvoir régional du PCR en 1998, donna d'abord lieu à la poursuite d'une politique de cogestion placée sous le signe des grands travaux, de la recherche de l'emploi de masse et de la convergence par l'amélioration des conditions d'exercice des entreprises, par une distribution horizontale et large des subventions.

2) « La Réunion de tous les possibles »

Dès les années 1960, un consensus se dessine autour de l'incapacité de La Réunion à faire advenir une croissance auto-entretenue sans une intervention extérieure vigoureuse. Dans une logique accumulative, où la soutenabilité de l'économie découle de sa capacité à augmenter et renouveler son stock de capital, la levée des contraintes induites par une épargne insuffisante est la première des conditions de succès.

a) L'intégration dans la planification nationale, ou la levée des contraintes

Dans les DOM comme dans les colonies indépendantes, la priorité est donc la création de fonds d'investissements abondés par des prêts ou des transferts. La loi du 30 avril 1946 institue le Fonds d'Investissement des Départements d'Outre-Mer (FIDOM) chargé du financement des plans décennaux, qui « *comporteront la transformation de ces territoires en en pays modernes pour tout ce qui concerne leur équipement public et privé et engloberont la production, la transformation, la circulation et l'utilisation des richesses de toute nature desdits territoires* »[26] Symboliquement, les départements d'outre-mer sont encore associés aux territoires statutairement colonisés. Le FIDOM marque une rupture avec le principe d'autofinancement, puisque son budget se compose de deux volets : l'apport des DOM ou des colonies – la contribution du Conseil général étant doublée d'un emprunt auprès de la Caisse

[25]Note du préfet Perreau Pradier, au Ministre d'Etat chargé du Sahara , des départements et territoires d'Outre-Mer. 22 décembre 1960. Au sujet du IV e Plan : 1962-1965. p.4. ADR 13W72

[26]Loi n°46-860 du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution de plans d'équipement et de développement des territoires relevant du ministère de la France d'Outre-mer

centrale de la France d'Outre-mer – et une dotation de l'Etat. Cette organisation est théoriquement démocratisée, car contrairement aux lois programmes qu'elle remplace, elle associe formellement les Conseils généraux chargés d'inventorier les ressources locales et de contribuer à la définition des plans. L'arbitrage et programmation pluriannuelle des dépenses sont confiés au Comité directeur du FIDOM présidé par le ministre de l'Outre-mer, assisté du Commissaire général, du directeur de la Caisse centrale, de représentants des ministères de l'économie et des finances, de parlementaires, et d'experts[27]. L'avantage déterminant du FIDOM réside dans la lisibilité, la mutualisation et la coordination des interventions : l'allocation des fonds est déterminée par des études d'impact et suivie par des rapports annuels consignant dépenses et réalisations.

La création du FIDOM n'est pas une innovation isolée. Elle s'ancre dans la tradition des projets développementalistes inventés dans l'entre-deux-guerres par les experts et les politiques britanniques et français qui, sous l'influence des théories économiques keynésiennes, réclamaient des politiques interventionnistes financées par des fonds publics métropolitains, seuls à même de lever les contraintes de financement des colonies et de donner le coup de pouce nécessaire au déclenchement de la spirale de la croissance et du développement. Ainsi en 1940, l'Angleterre met en place le Colonial Development and Welfare Act, doté d'un capital annuel de £ 5 500 000 alloué sous la forme de dons et de prêts aux colonies caribéennes qui doivent en retour rédiger avec l'aide d'experts britanniques des plans de développement directement suivis par le Colonial Office[28].

L'ambition des plans est clair : « *Le Plan des départements d'outre-mer constitue un plan de développement et pas seulement un plan de modernisation et d'équipement. Pour chacun des départements d'outre-mer, l'essentiel du Plan ce sont les actions de toutes natures qui donneront des moyens de vie à la population et lui permettront d'utiliser plus efficacement sa capacité de travail : aucun investissement ne devrait être consenti s'il ne concourrait très directement à cet objectif central* »[29]. Et les auteurs de préciser que la

[27]FIDES. Conférence M. Postel-Vinay. 4 décembre 1948. ADR. 13W52

[28] Annette BAKER FOX. *Freedom and welfare in the Caribbean*. pp.93-95.

[29] Note de Directive du Commissaire général au Plan, pour la préparation du IVe plan : 62-65 pour les DOM. 1er aout 1960. p.2. ADR. 19W3

construction d'infrastructures, de logements, d'hôpitaux et d'écoles ne peut se poursuivre « *si ne figurent pas en regard des projets agricoles, industriels, artisanaux qui créeront l'emploi et le revenu durable des populations intéressées* ».

Fétichisée, l'augmentation des capacités productives devient l'étalon de référence du succès ou de l'échec de l'entreprise, la finalité première de la départementalisation comme des îles indépendante, dont les plans fixent également des cibles de croissance. Une croissance endogène, autofinancée et pérenne susceptible de compenser les défaillances – humaines, financières, économiques, commerciales et écologiques. Pour sortir La Réunion du sous-développement « *la recherche de l'équilibre – notamment de la balance commerciale – et du retard à combler doivent demeurer le souci permanent de tout travail de prévision à long et moyen terme*. »[30]

Jusque 1962, les crédits d'investissements et la dépense publique demeurent modestes et ne permettent pas de résoudre les problèmes de sous-équipement.

Figure 108. Dépenses publiques en millions de francs[31]

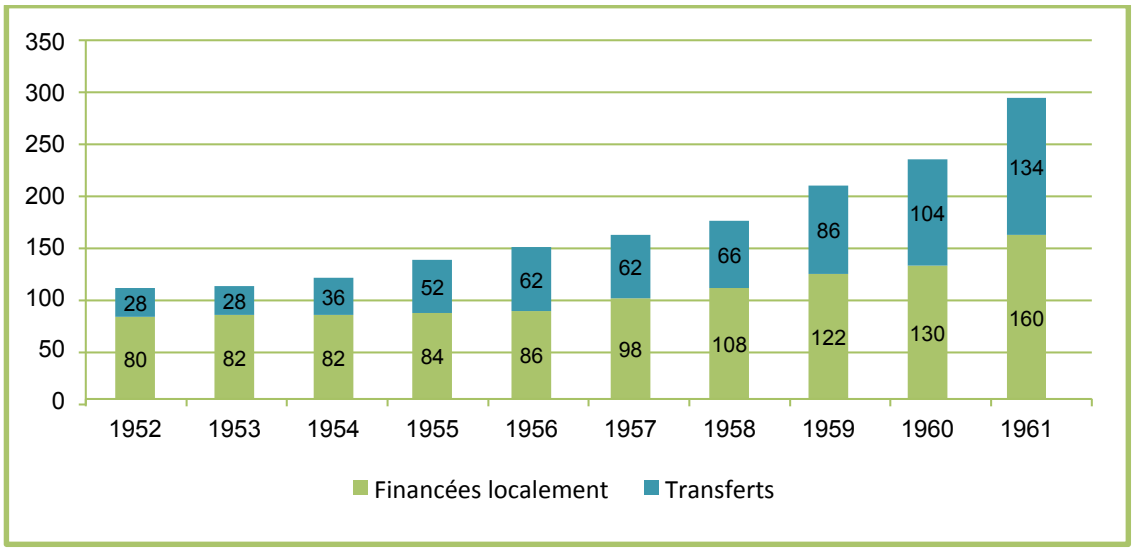

Les ressources financières françaises sont alors prioritairement consacrées à la reconstruction nationale et les DOM demeurent un parent pauvre de l'action publique. Et ce d'autant plus que l'Etat est pris dans la défense de l'Empire en Indochine et en Algérie. La Ve

[30] Commissaire général au Plan. *Note de Directive du Commissaire général à la Préfecture de La Réunion pour la préparation du IVe plan : 62-65*. 1er aout 1960. 19W3.

[31] Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social. *Comptes économiques de La Réunion pour les années 1961 et 1963*. ADR. 56W2

République, progressivement dégagée des obligations coloniales peut accroitre sensiblement le budget réservé aux DOM. Le volontarisme gouvernemental se traduit par la loi programme du 30 juillet 60 qui implique les ministères dans le financement des plans outre-mer. Le Ve plan, lancé en 1966, entend marquer une rupture grâce à la création d'un suivi statistique minutieux par l'INSEE, et plus encore par le ciblage explicite du rattrapage, ambition reprise par les plans ultérieurs qui cherchent à augmenter les capacités productives insulaires et la compétitivité de l'économie grâce à des investissements massifs. Compte tenu des contraintes financières et du souci de la métropole de ne pas assumer, dans la longue durée, le financement de l'économie, les fonds se polarisent vers des investissements structurants, générant très rapidement des externalités positives, au premier rang desquelles se trouvent l'augmentation et la circulation de la production. En 1955, le rapport au Comité directeur du FIDES insiste par exemple sur la nécessité de « *continuer la modernisation de l'équipement de base* », mais surtout de « *l'adapter exactement aux objectifs économiques imposés par les conditions actuelles de la production et du marché, et de la proportionner aux possibilités financières du fonctionnement et de l'entretien* »[32].

L'application plus stricte de l'égalité de traitement, corollaire de l'assimilation juridique, se traduit par une augmentation très marquée des dépenses publiques qui visent simultanément trois dimensions : l'organisation des équipements publics à travers les dépenses d'investissement de l'Etat ; l'amélioration de la population à travers les dépenses sociales et de fonctionnement ; et l'accroissement de la production locale grâce aux dispositifs d'exonérations et de subventions.

A partir de 1961, l'action de l'Etat est renforcée par l'extension aux DOM du Fonds Européen de Développement théoriquement chargé du financement des investissements économiques et sociaux des pays ACP. Le véritable tournant communautaire intervient le 18 mars 1975 avec le lancement du FEDER, instrument de la politique de convergence régionale, qui cofinance les investissements structurants et productifs. Intervention qui complète l'action du FEOGA en charge de la modernisation de l'agriculture et du Fonds Social Européen, dédié au renforcement de l'employabilité et de la mobilité des travailleurs, dont les DOM

[32]Rapport pour le comité directeur du FIDES siégeant pour les Départements d'Outre-mer. Présentation de la tranche 1955 du programme 1954-57. p.1. ADR. 13W64.

bénéficient depuis le 7 novembre 1971[33]. Accédant au statut de Région Ultrapériphérique, les DOM bénéficient à partir de 1989 du programme POSEIDOM qui rassemble les différents fonds communautaires dans une enveloppe unique à nouveau au service de la lutte contre les handicaps et de la convergence, ces régions présentant un PIB par tête inférieur à 75% de la moyenne communautaire. Les fonds connaissent une augmentation marquée, passant de 750 millions d'euros sur la programmation 1989-93, à 1,824 milliards pour 1994-99, 2,885 milliards pour 2000-2006 et 3,178 milliards pour 2007-2013.

En 40 ans, les dépenses d'investissement public (aides comprises) explosent de 33 millions à 1,4 milliards d'euros par an.

Figure 109. Dépenses publiques d'investissement en millions d'euros

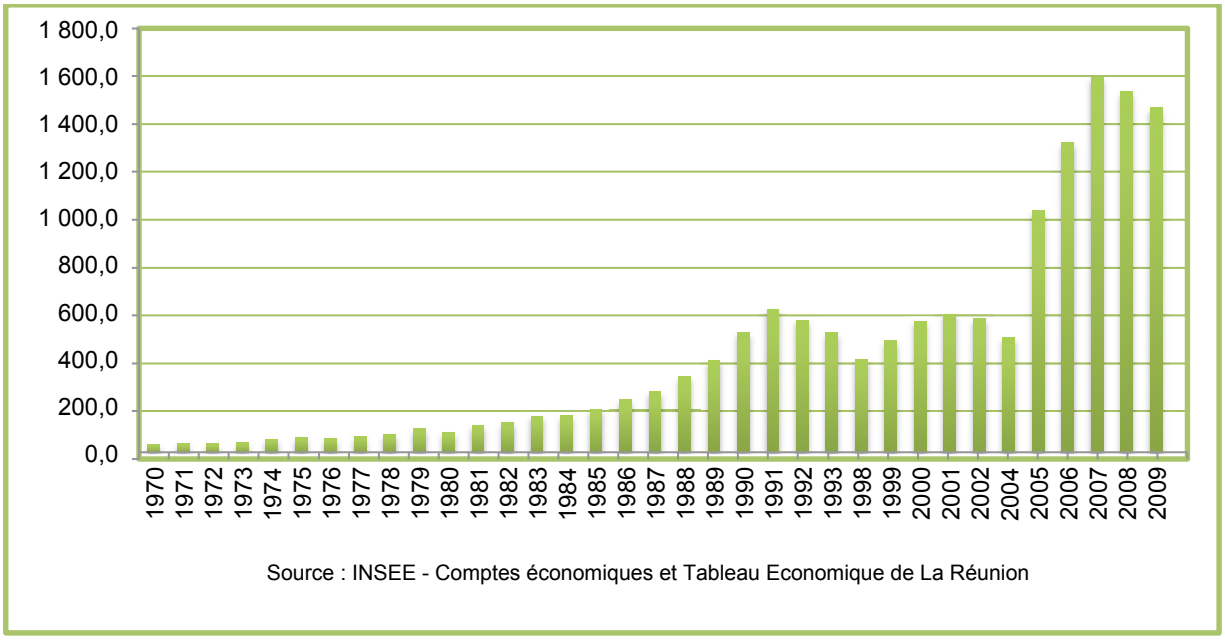

La première des priorités est la modernisation des infrastructures de transport, d'électricité et d'adduction d'eau qui sont alors perçues comme des « *goulots d'étranglement* », empêchant le déclenchement mécanique du développement[34].

[33]Shantala HOARAU. *Histoire des relations entre la Réunion et la CEE du traité de Rome à l'arrêt Hansen : 1957-1978*. Maîtrise d'Histoire. Université de La Réunion. 2001. pp.51-57

[34]Note du directeur de l'Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et des cultures vivrières (IRAT - Réunion) au Préfet, 15 juin 1964. ADR. 56W1

b) La révolution des communications

Située à l'écart des grandes routes commerciales depuis l'ouverture du canal de Suez et éloignées des centres de consommation, l'île souffre alors de la rareté des communications et de coûts de transports considérables qui compromettent la compétitivité des productions d'exportation et de substitution aux importations, intensives en intrants, et tirent à la hausse les prix à la consommation. Pour limiter les surcoûts et renforcer les relations, l'Etat décide donc en premier lieu de moderniser les infrastructures.

Le port de la pointe des Galets, qui joue un rôle vital dans une économie extravertie, subit des dégâts importants en 1948 sous l'effet des cyclones et souffre plus largement des afflux de matériaux érosifs arrachés au cirque de Mafate et charriés par la rivière des Galets qui rendent nécessaire le dragage de 250 à 300 000 m3 par an pour un coût de 60 millions de FCFA répercuté sur le prix des produits[35]. Dès 1947, les autorités entreprennent la construction d'une digue. Pour réduire les coûts grâce aux économies d'échelles, les autorités agrandissent à plusieurs reprises le port, construisent des magasins et prennent en charge la mécanisation du débarquement et de la manutention. En 1986, un deuxième bassin, le Port-Est est ajouté à l'ensemble. En l'espace de soixante ans, le volume des échanges entre l'île et le reste du monde est multiplié par 15,5.

Figure 110. Traffic maritime (en milliers de tonnes)

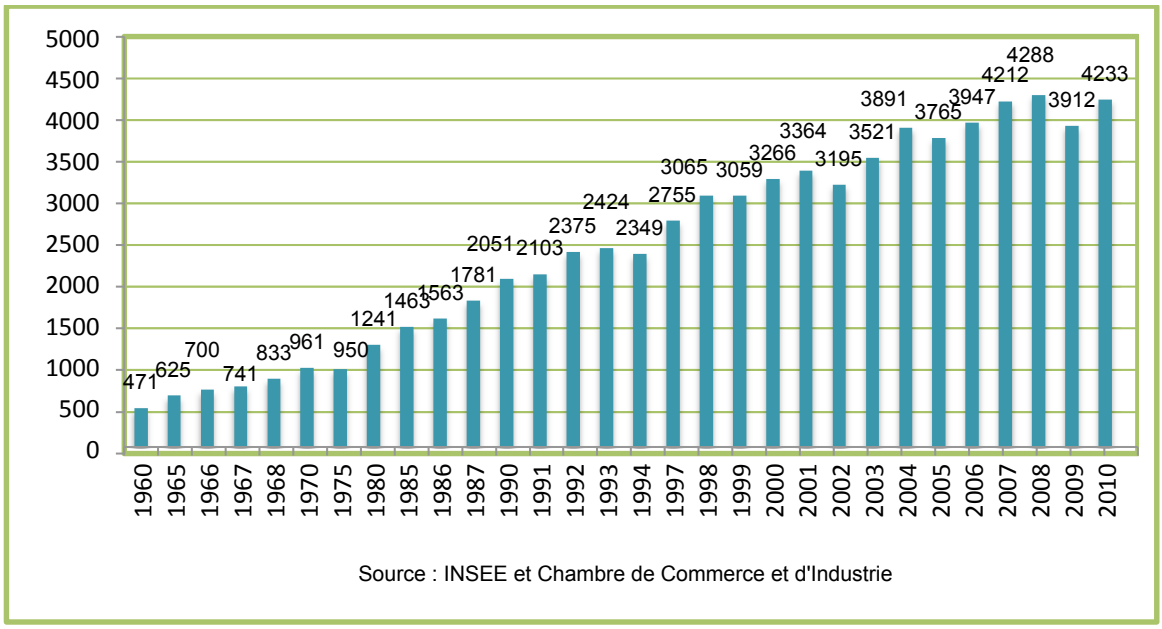

[35]Programme 1950-1953 de la Réunion. Tranche 1953. Opérations en cours. ADR 13W64

L'ouverture s'accélère par la mise en œuvre dès 1947 de liaisons aériennes régulières avec la métropole. En 1967 et 1994, l'agrandissement de l'aéroport de Gillot permet d'établir une liaison directe avec la métropole et de stimuler le fret aérien qui passe de 227 tonnes en 1957 à 29 313 tonnes en 2010.

Figure 111. Fret aérien (en tonnes)

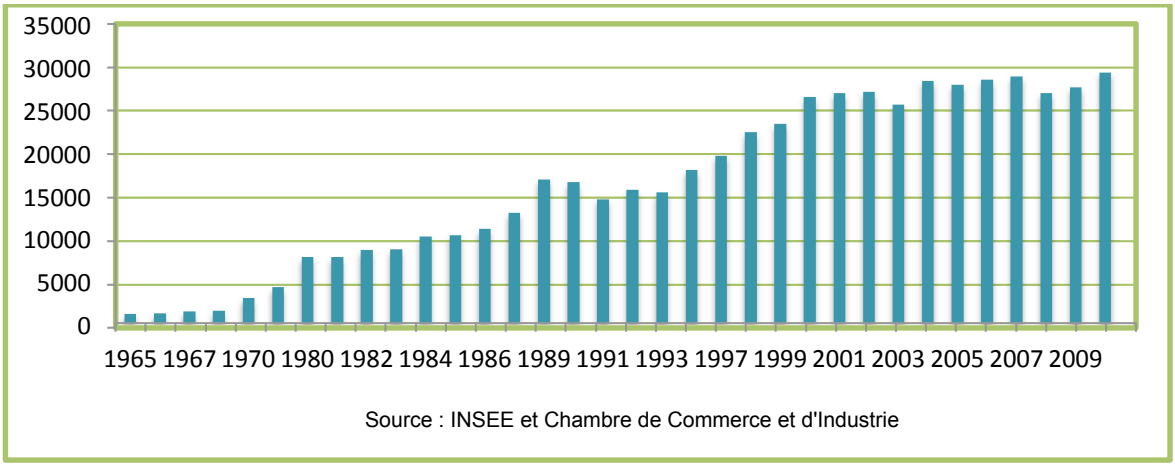

Sur le plan, intérieur, le gouvernement décide de l'arrêt du chemin de fer, déficitaire, au profit de nouvelles infrastructures routières, qui présentent l'avantage de contribuer au désenclavement des Hauts de l'île, situés à l'écart des voies commerciales. Entre 1946 et 1955, les chemins de terre et de pierre reculent au profit des routes départementales et nationales qui progressent de 131 à 318 kms[36], et atteignent en 2010, 1145,5 kms.

Figure 112. Réseau routier départemental et national (en km)

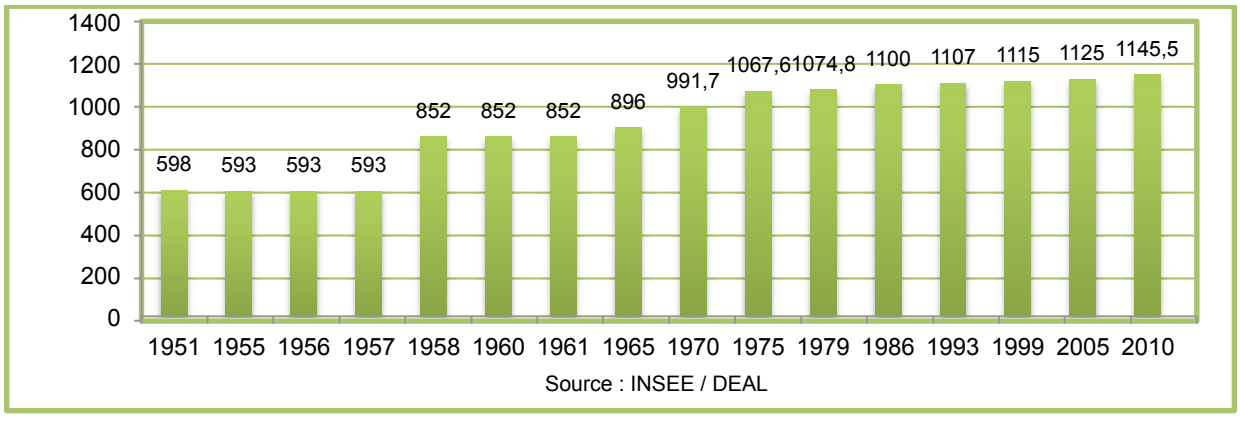

[36]Troisième Plan de Modernisation et d'Equipement. *Commission de modernisation et d'équipement des départements d'Outre-Mer.* Troisième Plan. 1958-1961. Rapport général. Tome 1. P.26

Pour renforcer l'intégration routière du territoire, le gouvernement entreprend dès 1959, la construction de la route du littoral qui facilite grandement la communication entre le nord et l'ouest de l'île. L'éloignement est enfin compensé par le raccordement de La Réunion aux grands réseaux câblés et satellitaires.

c) L'électrification de l'île

Le renforcement de la circulation s'accompagne d'investissements colossaux pour l'électrification de l'île, perçue comme le préalable au processus de développement. En 1946, la consommation annuelle moyenne par habitant plafonne à 11 kWh contre plus de 1000 en métropole. Dès novembre 1949, le gouvernement met en place une société d'économie mixte, la « Société Electrique de La Réunion » qui installe trois centrales thermiques à Saint Denis, Saint Pierre et au Port qui dopent la production électrique de 1,1 à 10,2 GWh par an. Et pour soutenir l'industrialisation tout en valorisant les ressources naturelles de l'île, l'Etat lance en 1964 la construction de l'usine hydroélectrique de Takamaka. Chantier titanesque, symbole de l'entrée dans la modernité de La Réunion, qui s'étale sur plus de quatre ans et nécessite le détournement du cours de la rivière des Marsouins. L'exploitation hydroélectrique est renforcée par les usines Takamaka II et le barrage du Bras de la Plaine. Mais rapidement, les capacités productives renouvelables s'avèrent insuffisantes pour couvrir une consommation exponentielle qui progresse de 185 kWh par habitant en 1970 à 765 en 1980, 990 en 1990 et plus de 3266 en 2010.

Figure 113. Evolution de la consommation annuelle d'électricité par habitant (kWh)

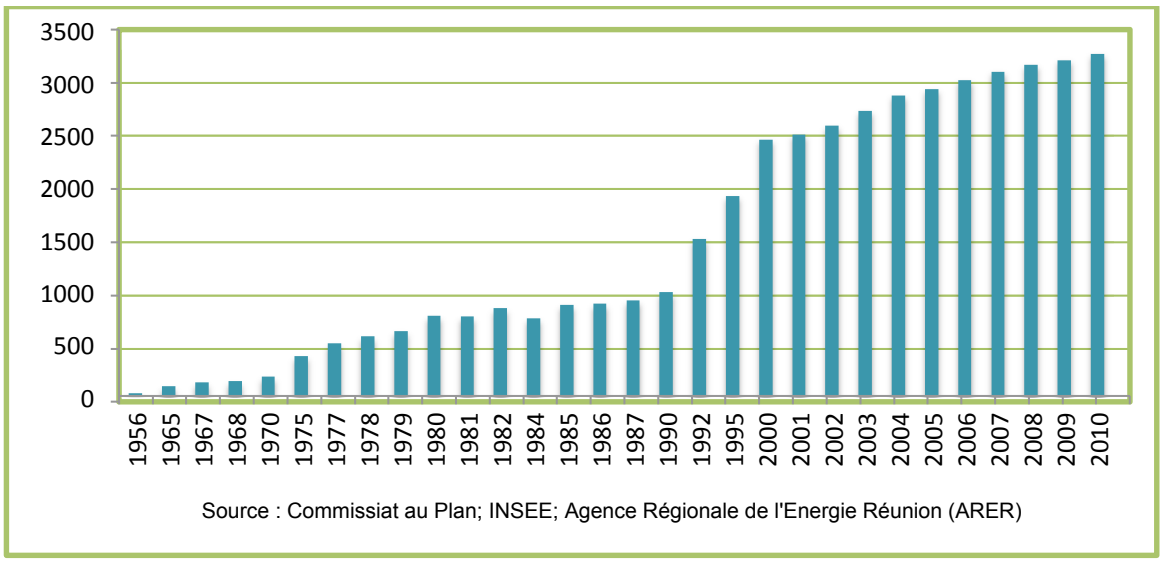

A partir des années 1980, la politique énergétique se tourne alors résolument vers l'option thermique. Option qui présente l'avantage notable de valoriser les résidus de l'industrie sucrière à travers la mise en place d'unités de production mixte charbon/bagasse dans les usines du Gol et de Bois-Rouge. Et qui sera complétée par la mise en services des usines thermiques du Port alimentées au fuel et au charbon.

Figure 114. Structure de la puissance électrique installée (en MW)

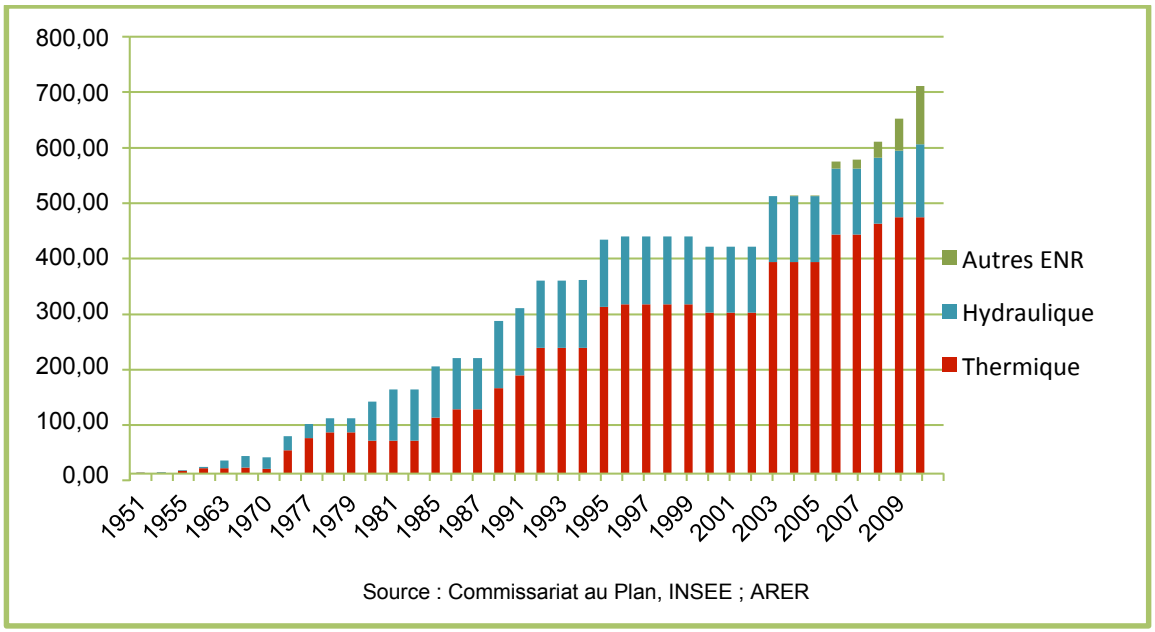

Figure 115. Evolution de la production électrique annuelle (en GWh)

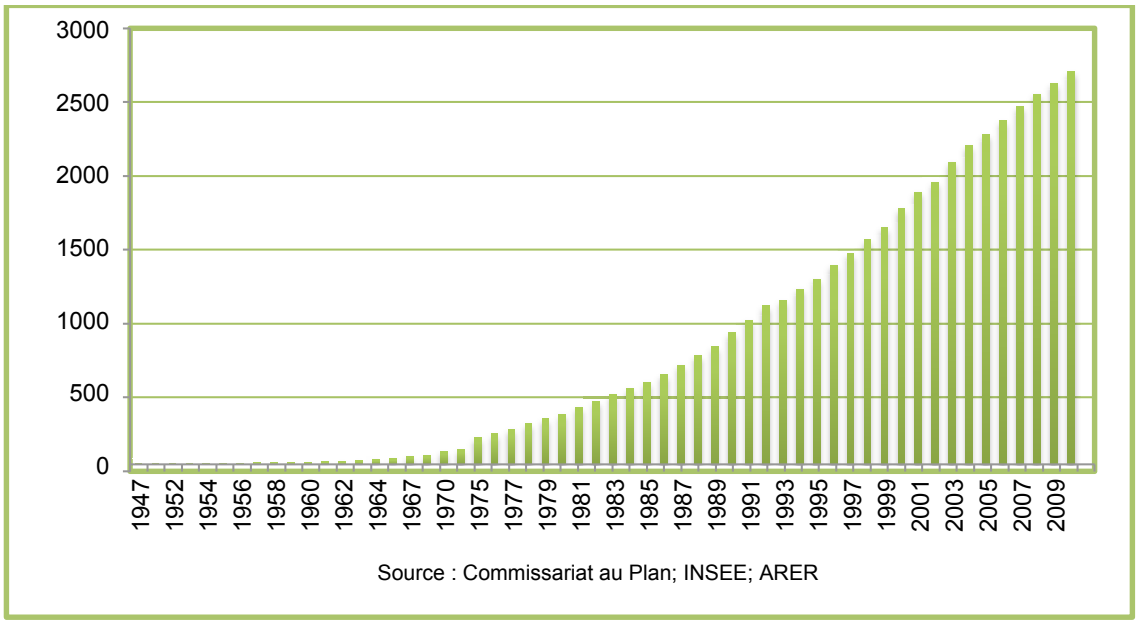

d) Réseau d'AEP

En 1946, très peu de communes disposent d'un véritable réseau de distribution et d'assainissement de l'eau et la desserte est compliquée par l'organisation verticale de l'habitat, le long des pentes, qui requiert des pompes puissantes, inutilisables fautes d'électricité. A l'exception du littoral, la majorité des foyers ne dispose donc pas d'eau courante et s'approvisionne dans les ravines, les bassins, les sources ou auprès de citernes municipales. En 1954, seuls 9,8% des logements disposent d'un robinet intérieur[37]. Et les réseaux urbains s'illustrent par une contamination chronique : « *L'eau dite potable, délivrée par la ville contient de la terre, des déchets de toute sorte et 100 colibacilles par cm3 contre 13 en moyenne dans la Métropole* » précise le préfet en 1950[38]. Le renforcement des dotations budgétaires aux communes et le débarquement d'ingénieurs et de techniciens spécialisés garantissent une desserte généralisée de la population. Entre 1961 et 2005, le réseau d'alimentation en eau potable progresse de 104[39] à 5431 kilomètres.

3) Une biopolitique spectaculaire

Comme le territoire, les individualités et la population prise dans son ensemble doivent être relevés grâce à une vaste biopolitique qui aspire à remodeler les conditions d'existence, l'éducation, les imaginaires et les pratiques.

La Commission de Modernisation et d'équipement des départements d'Outre-mer en charge du IIIe plan explique ainsi que « *l'intervention porte sur une population souvent illettrée et facilement influençable, mal alimentée, dont l'état de santé est déficient, dont les conditions de vie permettent tout au plus la satisfaction des besoins essentiels, ayant perdu le goût du risque, et comptant sur l'assistance extérieure* »[40]. Et l'action menée vise un double objectif. A court terme, accomplir une œuvre humanitaire, soulager immédiatement les souffrances et la misère tout en désamorçant la critique autonomiste. A moyen terme, améliorer la population active et sa productivité pour déclencher une croissance durable.

[37]Troisième Plan de Modernisation et d'Equipement. Commission de modernisation et d'équipement des départements d'Outre-Mer. Troisième Plan. 1958-1961. Rapport général. Tome 1.p.280

[38]Note du Préfet au Ministre des finances et des affaires économiques. 22 février 1950. Objet : Régime de rémunération des fonctionnaires en service à la Réunion. ADR. 13W89

[39]Bilan des réalisations au cours du IV e Plan dans le département de La Réunion. ADR. 56W1

[40]Troisième Plan de Modernisation et d'Equipement. Commission de modernisation et d'équipement des départements d'Outre-Mer. *Troisième Plan. 1958-1961. Rapport général*. Tome 1. p.375

Naturellement cette entreprise hétéronome se déploie au nom de la bienveillance et du bien commun, dans l'intérêt d'une population qu'il convient, conformément aux principes de la doctrine coloniale républicaine, d'améliorer et d'éduquer afin de l'aider à briser les chaînes qui l'enserrent dans un état d'irrationalité et de vulnérabilité, et ainsi de lui permettre d'entretenir par elle-même, l'abondance indispensable à tout progrès moral durable.

Le ressort principal de ces discours est la pathologisation, la construction par l'opposition binaire d'une population déficiente. Qui passe sous silence les causes historiques et économiques en naturalisant cette situation objectivée. Michel Debré précise ainsi que « *de toutes nos terres d'outre-mer, la Réunion était, en outre, la seule, où se posait un grave problème de santé publique, davantage d'humanité. La dégénérescence de la race était devenue un thème pour littérateurs et aussi pour administrateurs. Il était parlé avec pitié des « petits blancs des hauts » malingres, chétifs, perdus. L'état physiologique d'un prolétariat basané ou noir, le long de la coté n'était guère plus brillant. De la documentation que j'avais lue et des propos qui m'étaient tenus par divers observateurs, j'avais cru comprendre que la principale cause de cette misère était l'endogamie. Les alliances répétées entre proches étaient accusées de provoquer morbidité et affaiblissement tant physique qu'intellectuel* »[41].

L'œuvre de Jean Defos du Rau, thèse de référence des années 1960 à 1980 sur La Réunion, s'appuie par exemple sur des théories climatiques qui réactualisent les affirmations coloniales : *« Les besoins sont ici sensiblement moindres, parce que le climat simplifie tout et aussi parce qu'ayant vécu en vase clos pendant des siècles, les créoles n'éprouvent pas la nécessité de satisfaire des désirs que leur civilisation trop exigeante et raffinée apprend aux Européens à considérer comme absolument indispensables ».* Et l'auteur de construire une image réductionniste des Réunionnais dignes du bon sauvage indolent et naïf : *« le créole est naturellement bon pour tout le monde et il croit à la bonté de son interlocuteur, s'il s'aperçoit qu'il est trompé, sa déception est profonde, sa sensibilité en demeure offensée. Il agit plus par sentiment que par froide raison. Il rappelle le mythe de l'homme bon à l'état de nature et qui souffre d'apprendre le mal par ceux qui viennent bousculer sa civilisation »* Toutefois, la bonté des habitants n'est pas suffisante pour faire advenir le développement, car *« les qualités d'action ne concernent qu'une poignée d'hommes ; la masse ne les possède guère. Fatalisme et indolence règnent, c'est un fait : le reconnaitre n'enlève rien à la valeur de profondes*

[41]Michel DEBRE. *Gouverner. Mémoires. Tome III. 1958-1962*. p.354

qualités que tout le monde se plait à reconnaitre. Ces seulement admettre que le climat conditionne le tempérament. »

Face à ce constat sévère, les mesures correctives visent toutes les dimensions du capital humain : la santé, le logement et l'éducation.

a) La révolution sanitaire et l'amélioration des niveaux de vie

Le mauvais état sanitaire de la population est attribué à l'ubiquité d'infections et de maladies tropicales – paludisme, dengue, fièvre jaune, tuberculose, etc. – qui prospèrent sur des organismes fragilisés par la précarité et l'absence d'hygiène. Le deuxième Plan s'indigne ainsi des « *fléaux sociaux traditionnels qui ravagent l'humanité* » : « *conditions de logement et d'alimentation souvent précaires* (…) *aggravées encore par des données de base défavorables : climat, monoculture se traduisant en outre forte production locale d'alcool, rythme saisonnier du travail, équipement général du pays encore insuffisant, faibles besoins en main d'œuvre* ». Comme dans l'ensemble des petits territoires insulaires en développement, l'Etat s'engage activement dans la construction d'infrastructures sanitaires : dispensaires, léproserie, hôpitaux. Alors que la Réunion ne comptait que 120 lits d'hôpitaux en 1945, la capacité d'accueil atteint 3750 places en 2010, soit 4,5 pour 1000 habitants (contre 7,1 en métropole)[42]. La densité médicale rattrape également son retard : le nombre de médecins pour 100 000 habitants progresse de 37 en 1946 à 52 en 1972 et 266 en 2010[43]. Les résultats de ces investissements sont spectaculaires : en l'espace d'un demi-siècle, l'île sort d'un modèle sanitaire traditionnel, caractérisé par une forte mortalité due essentiellement aux maladies parasitaires pour un schéma occidental moderne.

[42] INSEE. *Tableau Economique de La Réunion*. 2011. p.100

[43] Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité. *Rapport général : Approche du VIIe Plan des Départements d'Outre-mer*. 1087W13. Et IEDOM. *La Réunion. Rapport annuel 2011.*

Figure 116. Taux de mortalité (‰)

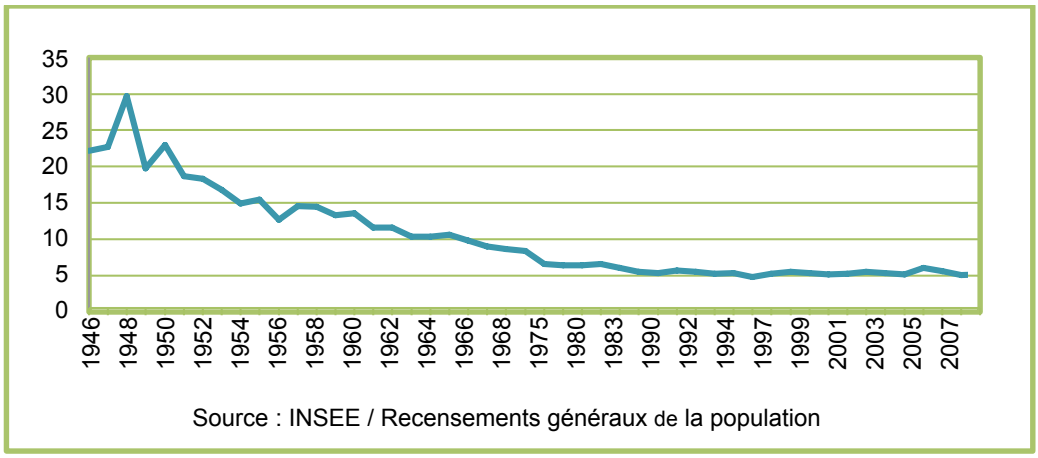

La généralisation de l'éducation, le développement des cantines scolaire, l'action sanitaire et sociale affectent encore plus nettement la mortalité infantile. En 1946, le taux de mortalité infantile atteignait 146‰ contre 15,5‰ en 1980, performance qui nécessita plus de 75 années d'efforts en métropole. Aujourd'hui, il ne dépasse plus 7 pour mille naissances vivantes.

Figure 117. Taux de mortalité infantile (‰)

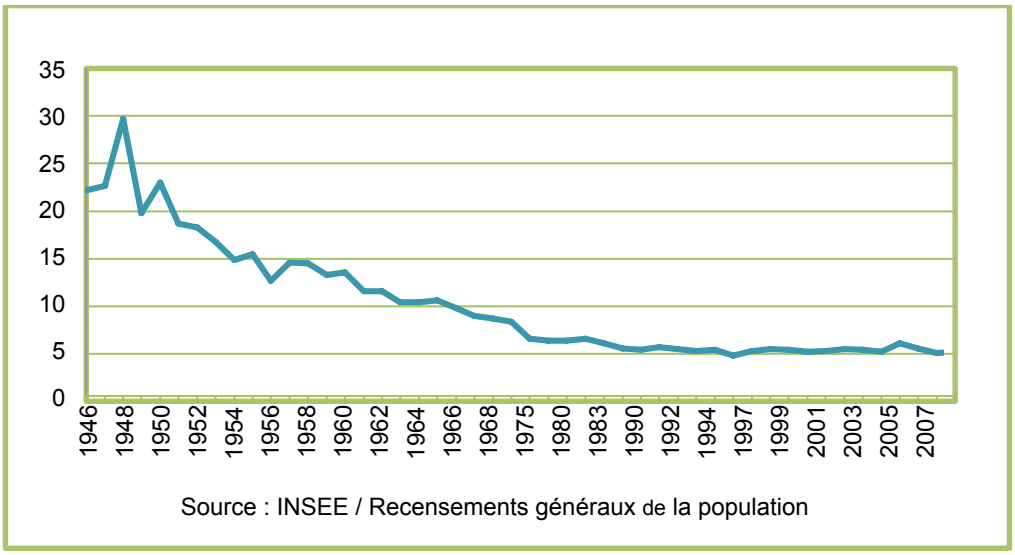

En raison de la jeunesse de la population, le taux de mortalité est désormais inférieur à celui de la métropole. Cette transition repose sur le bouleversement épidémiologique : les

maladies infectieuses qui causaient près de 47% des décès au début des années 50 n'en provoquent plus que 2,1% en 2005. Comme en métropole, les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs dominent (respectivement 30,3% et 20,6% des morts). Un allongement spectaculaire de l'espérance de vie rapproche La Réunion des standards européens : 50,5 années en 1959, 70,5 en 1984[44], 78,4 en 2008.

Figure 118. Espérance de vie à la naissance

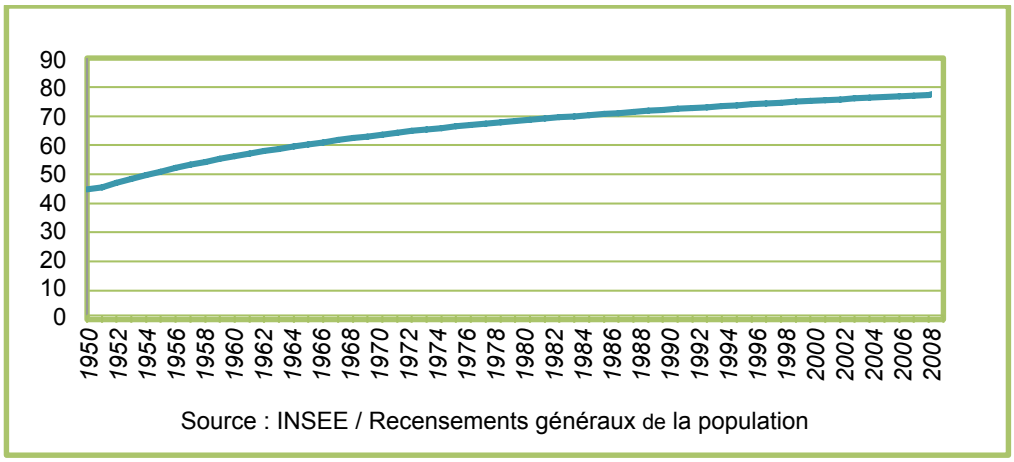

Figure 119. Espérance de vie comparée en 2008

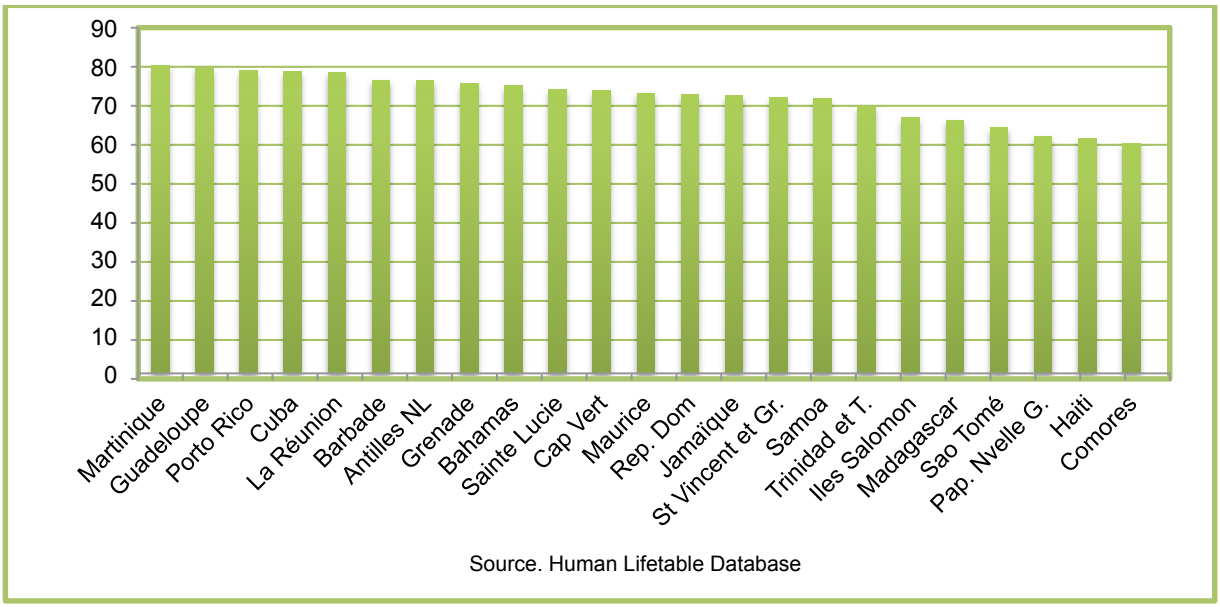

L'une des causes de la dégradation physique de la population la plus fréquemment mise en avant réside dans l'alimentation créole, fondée sur l'association du riz ou du maïs aux

[44] Robert ALDRICH et John CONNELL. *France'soverseas frontier. Departements et territoires d'Outre-Mer*. p.115.

légumineuses, aux légumes et aux brèdes, dans laquelle les apports carnés demeurent très réduits. Dans la plupart des cours divaguaient des volailles, mais celles-ci n'étaient abattues que le dimanche ou lors de fêtes. De même, les ménages ne mangeaient que ponctuellement du porc, lorsqu'un animal était mis à mort dans le quartier et réparti au sein des réseaux de parenté et de voisinage. La consommation de bœuf était quant à elle quasi-inexistante, ces animaux étant voués au transport de marchandises ; le lait totalement absent du régime alimentaire. Les seules protéines animales assimilées régulièrement provenaient de la mer, principalement de la morue séchée. Une étude sur la ration-type quotidienne réalisée en 1956 montre ainsi que la viande et la morue séchée représentent respectivement 4 et 10 grammes sur les 62,2g de protides ingérés[45]. Transposant leurs normes alimentaires occidentales et masculinistes, les experts stigmatisent un régime supposément déséquilibré : « *On se trouve en présence d'individus qui s'alimentent très mal parce qu'ils ignorent pour une large part, non seulement les meilleures méthodes d'alimentation, mais aussi parce qu'ils manquent de moyens* » estime la commission locale du IVe Plan qui propose « *d'agir sur les jeunes et dès l'école de les adapter à un régime différent* »[46]. Sous l'influence de Michel Debré, le premier axe d'intervention est la distribution rituelle de lait dans les cours d'école qui persiste jusque dans les années 90. S'ajoute une tentative de réduire la consommation de riz, jugée responsable des déséquilibres commerciaux, au profit des pommes de terre et du blé. Ainsi, le ministère de l'outre-mer commanditaire de l'étude nutritionnelle précédemment citée, souligne l'existence d'une carence de 25 à 35% de protides et de 50% de « protéines nobles », et appelle de ses vœux que « *les responsables prennent conscience, étant donnée la démographie, de la nécessité fondamentale de permettre à ces Français des D.O.M. de se mieux nourrir. Il y va de l'avenir physiologique de la race*. »[47]

b) La politique de logement

L'amélioration du capital humain suppose également par de nouvelles conditions de vie. Les experts soulignent la précarité de l'habitat rural créole, des « cases à terre » construites avec des végétaux – charpentes en bois ou en bambous, toit et murs en pailles de

[45] Rapport de la Société scientifique d'hygiène alimentaire. Cité par le Ministère d'Etat chargé des Départements et Territoire d'Outre-mer. *Etude sur l'équilibre économique des départements d'outre-mer. La Réunion.* 30 octobre 1962. ADR. 53W27.

[46] Commission locale du IVe Plan. 1962-1965. p.19.

[47] Rapport de la Société scientifique d'hygiène alimentaire. *Op cit.* p.13.

vétiver – ou en bois sous tôle, face aux évènements climatiques qui frappent régulièrement l'île. Et s'inquiètent particulièrement de la prolifération des bidonvilles dans les périphéries urbaines. A la qualité des logements s'ajoute une problématique de superficie : la concentration foncière et les faibles revenus des populations génèrent une cohabitation forcée. Selon le recensement de 1954, La Réunion ne dispose que de 65 973 logements pour 281 378 habitants et seuls 20% des habitations disposent de plus de trois pièces ; 84% d'entre elles étant alors en bois ou en torchis[48].

En réponse, s'organise une politique de résorption de l'habitat insalubre qui substitue à l'auto-construction, la livraison de maisons en dur, dont la construction est confiée à des sociétés d'économies mixtes en charge de l'aménagement du territoire.

Figure 120. Livraison de logements neufs

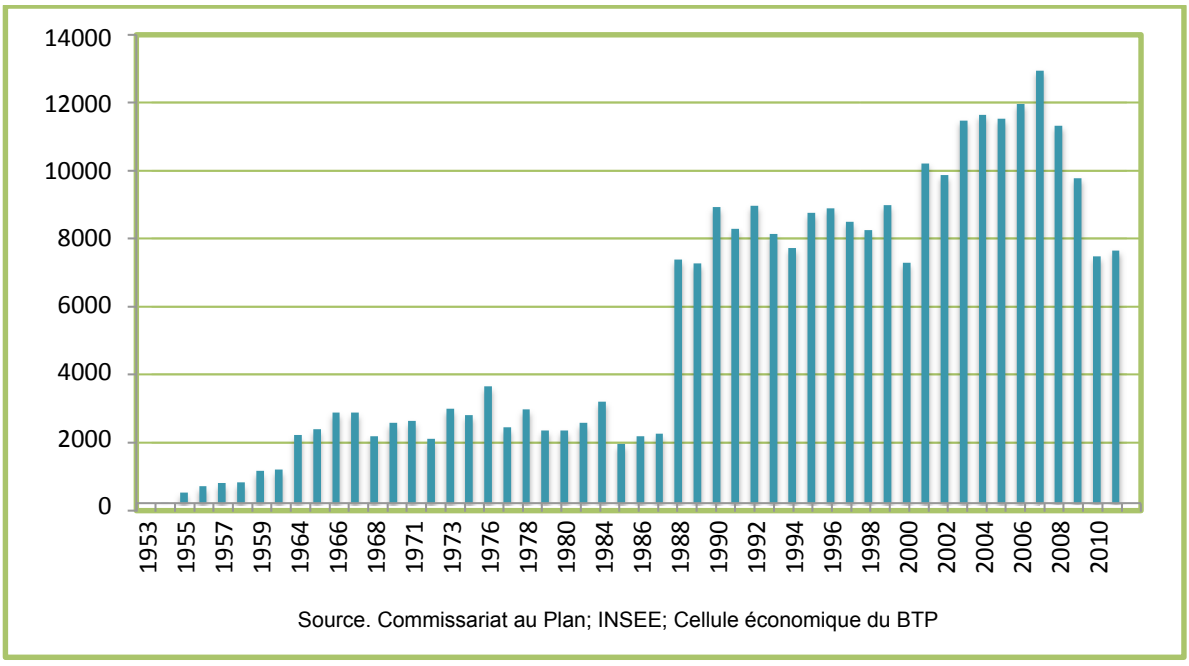

La taille moyenne et le confort des logements connaissent aussi une évolution marquée :

[48] Daniel LEFEVRE. *L'organisation de l'espace à Maurice et à La Réunion. Etude de géographie comparée*. p.414.

Figure 121. Nombre moyen de pièces par logement

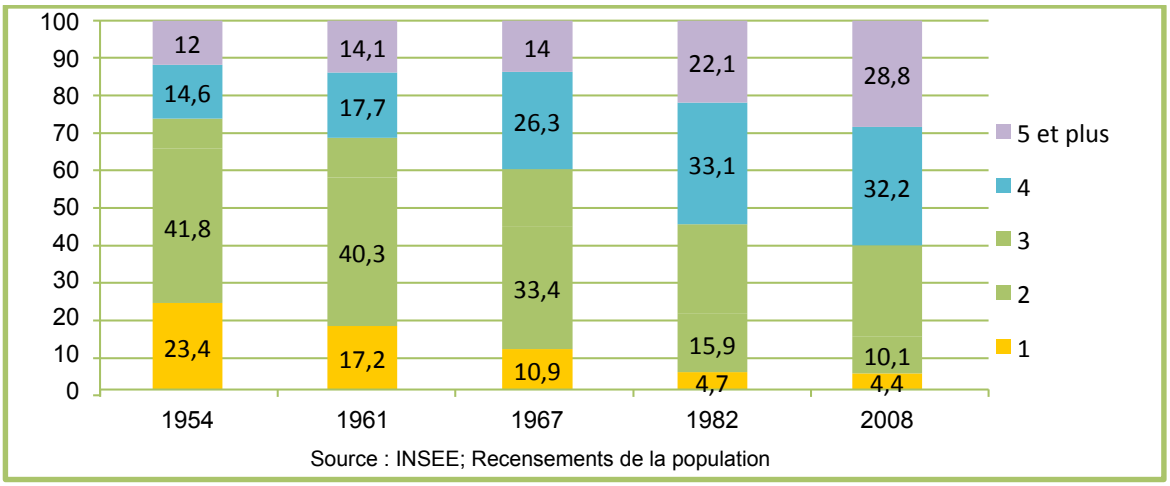

Figure 122. Confort des logements

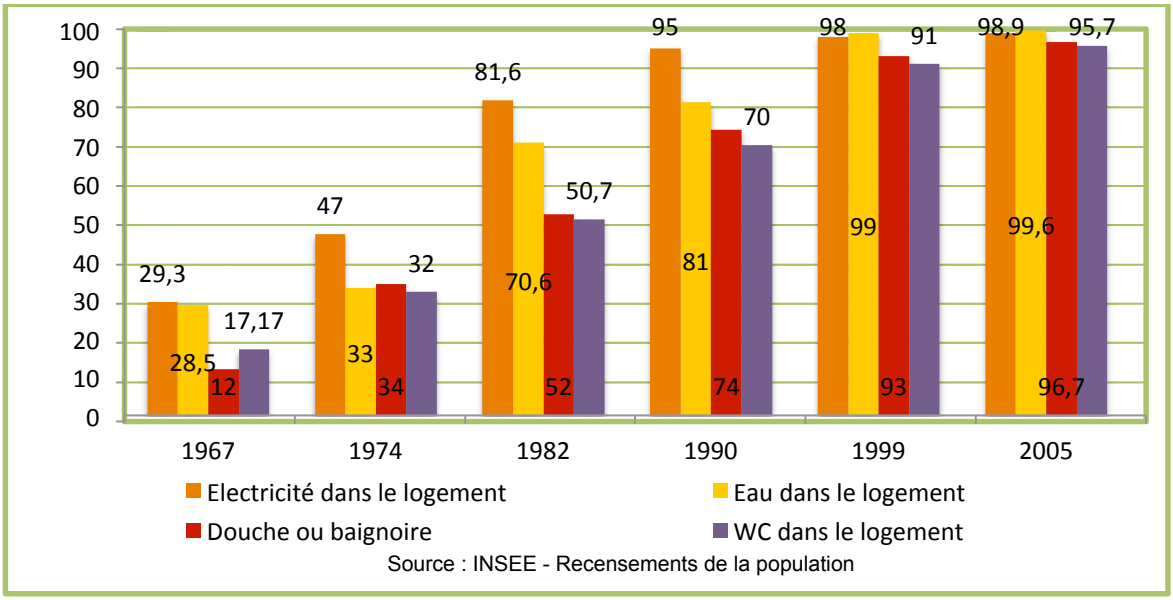

Dans les périphéries des plus grandes centres, les bidonvilles sont rasés à partir de 1964 et les aménageurs inventent de nouveaux quartiers comme le Chaudron, inspirés par les modèles urbanistiques alors en vogue en métropole, fondés sur la concentration et la verticalisation, redessinant ainsi l'ancrage spatial et symbolique d'habitants fortement liés à la terre et à des quartiers marqués par l'entremêlement des relations familiales et de voisinage. Au modèle du quartier unifié regroupant les espaces de vie et de production, succède une organisation segmentée et spécialisée.

c) Culture et éducation

La quête du développement suppose enfin une amélioration sensible du niveau général de formation de la population. Jusque-là réservé à une élite ou limité au strict minimum pour préserver l'ordre social, le système éducatif se massifie à partir de 1955 avec la transposition pure et simple des lois métropolitaines. Initialement, les autorités décident de centrer les investissements sur l'éducation primaire et technique, jugée plus en phase avec les capacités intellectuelles insulaires et les besoins immédiats de l'économie. Ce qui pousse par exemple la préfecture à écarter le financement d'un agrandissement du lycée Leconte Delisle en 1948 au profit d'une « *école manuelle d'apprentissage* » « *dont dépend l'essor de l'artisanat local*. »[49]. Cette orientation est partagée avec l'île Maurice, où le rapport Meade livré en 1961 chargé d'identifier et d'éliminer les causes du sous-développement insiste sur le manque de formation des habitants, mais également sur la nécessité d'adapter l'enseignement aux impératifs de relance de l'économie agricole et de développement d'industries intensives en travail peu qualifié[50].

L'Etat introduit la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans en 1959, investit massivement dans l'enseignement primaire à partir de 61 et bâtit près de 1800 classes entre 1964 et 1974. A partir de 1955, l'équipement scolaire connaît une amélioration notable : les effectifs du premier et du second degré passent respectivement de 44 158 et 2042 élèves en 1951 à 59 214 et 5885 en 1958. En 2010, La Réunion dénombrait 122 298 élèves du premier degré, 101 246 du second degré, et 16 726 dans le supérieur.

[49]Note du préfet de la Réunion au ministre des finances et des affaires économiques. Objet : F.I.D.E.S. 1949. N° 2372/II/I-AE/I. en date du 31 décembre 1948.

[50] Edward et Bridget DOMMEN. *Mauritius : an island of success. A retrospective study 1960-1993*.p.45.

Figure 123. Evolution des effectifs scolaires

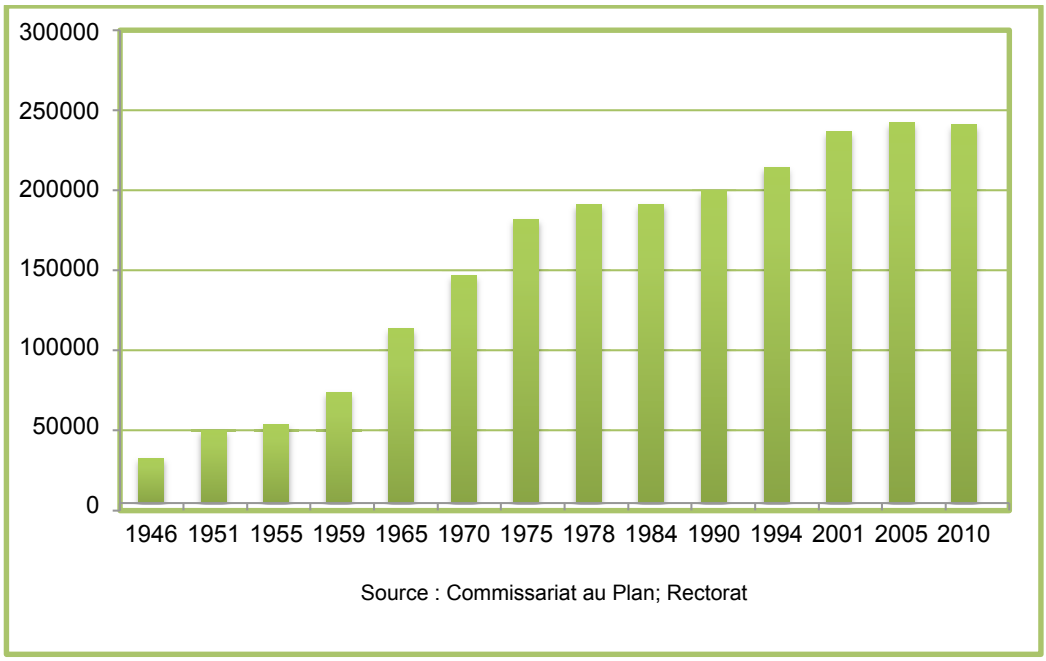

La hausse spectaculaire du taux de scolarisation contribue au recul de l'analphabétisme qui chute 65% en 1946 à 17% en 2005.

La progression des qualifications est sensible. Si en 1986, 18,3% d'une génération disposait du Bac, cette proportion atteint 40,5% en 1991 et 53,5% en 2008. Les diplômés du supérieur qui représentaient 3,5% de leur génération en 1967, atteignent 15% en 1982 et 21,6% en 2006[51]

Instrument d'autonomisation, l'école apparaît aussi comme une institution centrale de la biopolitique départementale, où se déroule la bataille pour l'hégémonie identitaire et culturelle. La massification de l'enseignement soutient la diffusion et la valorisation des standards nationaux : les programmes scolaires s'appliquent sans amendement et n'abordent pas, jusque dans les années 2000, les problématiques régionales. Cette politique assimilationniste s'accompagne d'une interdiction pure et simple du créole dans les enceintes scolaires, jusqu'à l'introduction en 1982 de cours de langue régionale. L'enjeu de la langue est au cœur de l'affrontement entre départementalistes et autonomistes. Symbole de l'unité réunionnaise, le créole est réduit à une forme d'archaïsme et de repli sur soi qui entraverait l'épanouissement intellectuel. Ainsi en 1985, Michel Debré déclare devant l'Assemblée

[51] Commissariat général au développement durable. *Le niveau de qualification des jeunes par zone d'emploi.* p.3.

Nationale : *« Le développement économique exige l'enseignement en français. La conception de l'enseignement en d'autres langues est l'expression d'une volonté de non-développement et non progrès dans tous les départements et territoires d'outre mer ! »*[52].

La francisation soutenue par les médias n'est évidemment pas un processus univoque : comme toute norme elle suscite en retour une survalorisation de l'interdit, du rejeté, et les codes intériorisés servent tout autant au détournement des relations de pouvoir, par la mise en scène du « paraître français », la moquerie des standards extérieurs et leur utilisation pour la promotion individuelle et collective, singulièrement à travers l'accès au fonctionnariat.

B - A la recherche de la croissance

Les facteurs régénérés et les capitaux locaux et extérieurs sont orientés vers trois domaines économiques prioritaires : la relance de l'activité sucrière, la diversification des productions primaires d'exportation, la substitution aux importations. L'expansion des activités marchandes doit en effet à terme garantir le financement des investissements, couvrir les besoins d'emploi et de consommation des ménages, réduire la dépendance commerciale et financière. Cette croyance oriente la totalité des plans de développement, mais également les politiques ultérieures, régionales comme nationales. En 2004, Brigitte Girardin, alors ministre de l'Outre-Mer, présente sa loi-programme fondée sur une nouvelle extension de la défiscalisation comme le signe et l'instrument de la « *détermination du gouvernement à réaliser l'égalité économique* (…) *ultime étape de l'accès à la pleine citoyenneté par le travail et la dignité* » grâce à la « *lutte contre les handicaps »* par la *« relance de l'investissement privé* »[53]

1) La relance de l'activité sucrière

La "première départementalisation" de 1946 à 1962 consacre la continuité du système colonial : la population n'est pas associée à la définition des politiques économiques et le gouvernement décide d'autorité de reconduire et d'accélérer la spécialisation sucrière. Ce choix semble de prime abord paradoxal : comment concilier un discours libérateur et

[52] Cité par Gilles Gauvin. *Michel Debré et l'île de La Réunion. Une certaine idée de la plus grande France*

[53]Préface de Brigitte GIRARDIN In Alain MAURIN, Jean-Gabriel MONTAUBAN et François VELLAS (dir.). *L'enjeu du développement économique insulaire*. p.7.

modernisateur et le soutien à une spécialisation coloniale, responsable de l'insoutenabilité de l'économie et symbole d'aliénation et de destruction ? Comment des experts qui dénonçaient l'emprise délétère des monocultures et de l'extraversion ont-ils pu encourager sa prolongation ? En 1954, le Commissariat général au Plan constatait que « *les capitaux disponibles ont tendance à s'orienter vers les secteurs les plus rémunérateurs, sans tenir compte de l'importance relative de ces secteurs sur le plan économique général* » enfermant ainsi La Réunion dans une économie « *uniquement agricole* », «*rudimentaire, car elle repose sur la prospérité d'un seul produit »,* « *fragile*, *car les débouchés sont des plus aléatoires en raison du développement général de ces productions et des prix de revient élevés des productions dans ces départements »* et « *irrationnelle*, *car elle exige l'importation massive de denrées vivrières grevées pour la plupart, des frais de transport et de charges multiples considérables.* ». Etrangement, ce réquisitoire implacable débouchait sur une conclusion inattendue : « *La prospérité de trois D.OM. sur quatre est liée à l'avenir de leur production sucrière* ». « *Toute vue audacieuse ou originale qui tendrait à dissocier ces deux facteurs est utopique. Il faut donc améliorer cette production, qualitativement d'abord, quantitativement plus tard éventuellement* ».[54]

Trois éléments d'explication se conjuguent pour lever ce paradoxe. En premier lieu, les difficultés d'approvisionnements en sucre de la métropole qui garantissent une demande solvable. Deuxièmement, l'omniprésence de la rhétorique de l'urgence vitale de relancer sans tarder l'économie et donc sa production principale et la plus rémunératrice à l'hectare. Le deuxième Plan précise : *« C'est la culture de la canne qui seule permet de tirer le meilleur parti des terres mises en exploitation car, à l'unité de surface, c'est elle qui donne le plus fort produit brut et ainsi maintient élevé le niveau économique du pays* » [55]. En 1954, l'agriculture et l'industrie de transformation représentent à elles seules 39% de la valeur ajoutée et les exportations plus de 34,9% du PIB ; et semblent donc seules à même de couvrir des importations en hausse.

[54]Rapport général de sous-commission des problèmes économiques. Avril 1954. p.8.

[55]2e Plan. Commissariat général du Plan. Commission d'Etude et de coordination des plans de modernisation et d'équipement des départements d'outre-mer. *Le problème alimentaire et les cultures secondaires dans les départements d'Outre-mer*. 25 février 1954

Figure 124. Structure de la valeur ajoutée en 1954

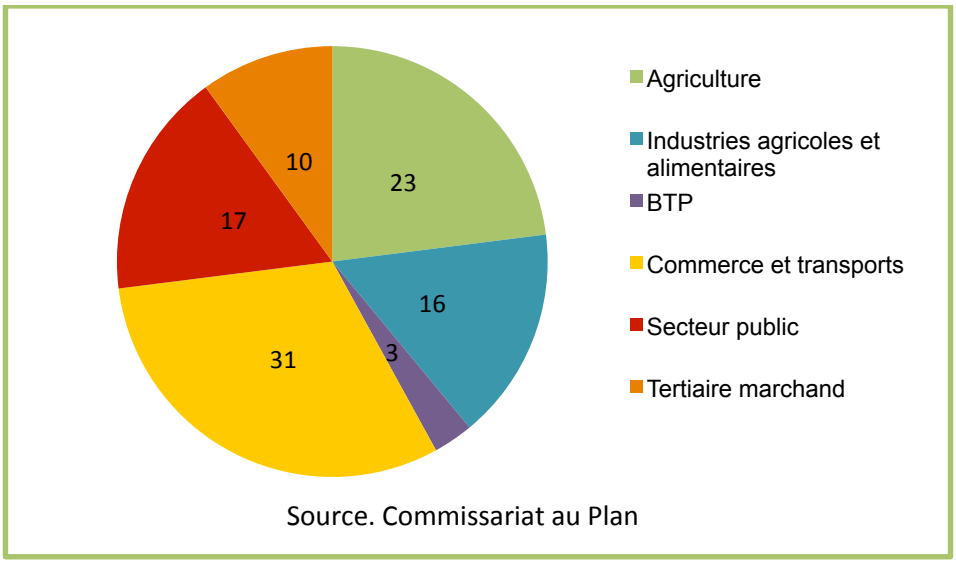

Source. Commissariat au Plan

Cette option économique relève également d'une stratégie politique affirmée : le souci d'afficher une cogestion avec la plantocratie blanche et sucrière, pour s'attirer la fidélité d'un groupe perçu à tort ou à raison comme incontournable. Groupe qui manifeste initialement une hostilité farouche aux expatriés et au centralisme gouvernemental, dont il craint qu'ils n'amenuisent son influence ; mais qui devient naturellement l'interlocuteur de référence en raison de l'identification entre des acteurs qui partagent les mêmes privilèges de genre, de race et de classe. Cette relation ambivalente de concurrence et de coopération s'exprime fortement au sein du Commissariat au Plan, où une Commission centrale spéciale est dédiée aux DOM. Ses conclusions et ses recommandations émergent d'un dialogue étroit entre les fonctionnaires et les experts du Plan, des élus et des « personnalités qualifiées ». La composition de ces groupes est révélatrice : tous les acteurs économiques conviés entretiennent des liens étroits avec les intérêts sucriers. Ainsi, la deuxième Commission centrale réunit M. d'Aubert, président du syndicat général des producteurs de sucre et de rhum de Martinique, M. Dubosc, président des sucreries de Beau-Port en Guadeloupe, M. Ripert, « délégué général du syndicat des producteurs de sucre et de rhum de La Réunion » et M. Variotti, président du syndicat national des importateurs de rhum. Le troisième plan élargit le processus consultatif en introduisant des commissions locales, chargées d'orienter, de mettre en œuvre et d'évaluer l'avancée des réalisations. Mais cette décentralisation relative n'est pas synonyme de démocratisation : ces commissions animées par les représentants

habituels et autoproclamé de l'intérêt général développent une vision consensualiste et dépolitisante de l'économie, qui écarte à nouveau l'opportunité d'un grand débat sur les causes symboliques et matérielles de l'insoutenabilité. La deuxième commission aux problèmes économiques explique ainsi : « *Si des conflits ou des équivoques ont surgi pendant ces quatre années écoulées, ils étaient dus, bien souvent à une insuffisante information, à des bases de discussion douteuses* »[56].

La lecture de l'économie développée par l'oligarchie sucrière est d'autant plus facilement appropriée par des fonctionnaires découvrant les réalités et les enjeux insulaires que les premiers travaux d'économie du développement, naturalisant le dispositif fordiste, estiment que les déséconomies d'échelle induites par la petite taille et l'éloignement conduisent nécessairement les îles à adopter une stratégie de spécialisation et d'extraversion pour compenser ces handicaps.

Pour les planificateurs, l'enjeu premier est de doter La Réunion d'une authentique filière structurée, productive et sécurisée en déployant des moyens colossaux.

Face à la volatilité des cours et de la demande et à la dégradation tendancielle des termes de l'échange qui pénalisent la balance commerciale, le gouvernement tente d'abord de lisser les recettes d'exportations, d'organiser un marché rémunérateur et sécurisé.

Figure 125. Cours moyen du sucre en ¢/lb

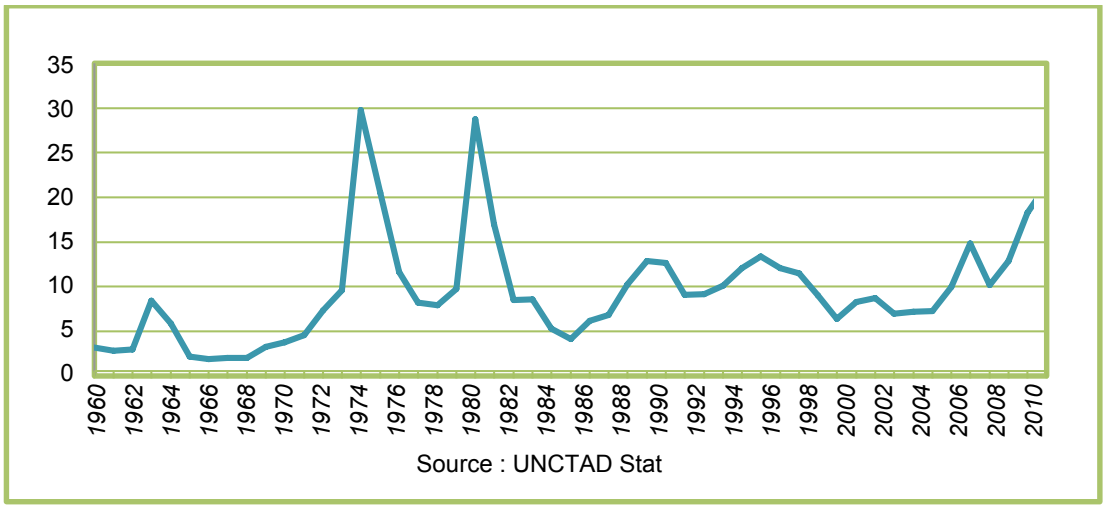

[56]Rapport général de sous-commission des problèmes économiques. Avril 1954. p.2.

Dès 1954, La Réunion et les DOM bénéficient de quotas de production à prix garanti, fixés à 150 000 tonnes par le plan Monnet. En 1968, le gouvernement obtient de la CEE, la création de l'Organisation Commune du Marché (OCM) du sucre qui réserve à La Réunion un quota colossal de 297 000 tonnes, ramené à 230 000 tonnes en 1974. Pour ce quota A, les producteurs se voient assurés de l'écoulement à un prix d'intervention fixe.

Figure 126. Prix de la tonne de canne de référence (en euros)

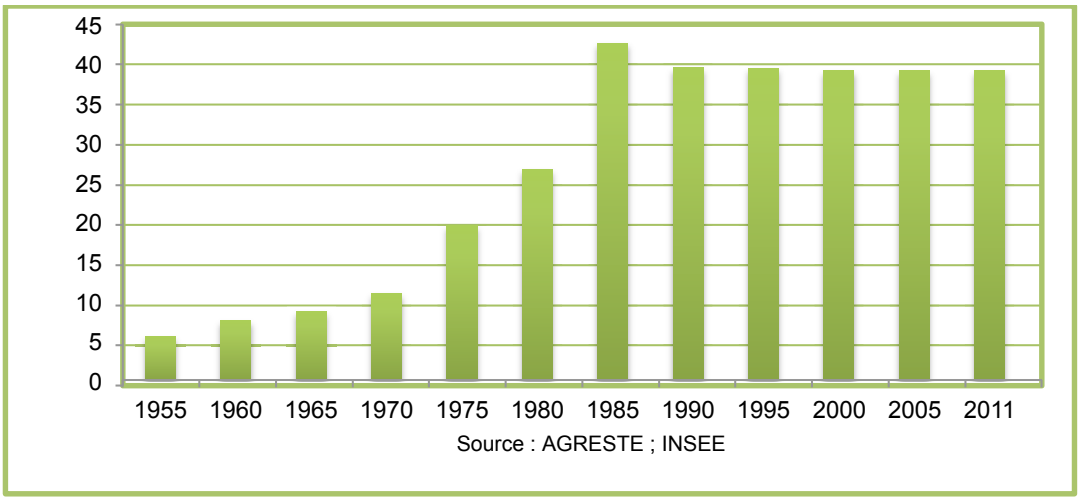

Pour soutenir le revenu des planteurs, la convention canne négociée entre l'Etat, les agriculteurs et les industriels ajoute, en complément du prix de référence de la canne, le versement d'une aide économique, le remboursement des cotisations sociales ainsi qu'un ensemble d'aides directes, notamment de transport, qui représentent environ 40 millions d'euros par an soit plus de 35% des recettes brutes des planteurs.

Les mesures communautaires s'inscrivent dans une dynamique plus générale de régulation d'un marché extrêmement volatile et monopsonistique, où une poignée de firmes multinationales, comme Tate & Lyle, contrôlent la production et la commercialisation et soumettent les post-colonies insulaires à des fluctuations intenables. En aout 1953, les principaux producteurs et consommateurs ratifient l'International Sugar Agreement qui prévoit l'introduction de quotas nationaux réduisant les fluctuations de prix[57]. S'ajoutent à ce dispositif, des accords bilatéraux comme le Commonwealth Sugar Agreement signé en 1951 et le Sugar Act américain qui reprennent le principe des quotas à prix garanti.

[57] Ramesh RAMSARAN. The post-war decline of the sugar economy in the Commonwealth Caribbean In Paul SUTTON (dir.) *Dual legacies in the contemporary Caribbean : continuing aspects of British and French dominion*. p.56.

Pour répondre au manque de terre, au souci de stabilisation sociale et de renforcement de la productivité et de la compétitivité, des réformes foncières sont entreprises dans les Antilles comme à La Réunion, pilotées par la SAFER. En 1957, les exploitations cannières de moins de 5ha qui représentent 94,1% des effectifs ne détiennent que 27,4% des superficies ; 184 propriétaires (soit 1% des exploitants) contrôlant à eux-seuls 54,1% du foncier. A La Réunion, la SAFER rétrocède plus de 26 000 hectares à 3500 planteurs sur un total de 34 000 ha. Elle favorise la constitution d'exploitations de taille moyenne, qui se traduit par un recul marqué des livraisons inférieures à 100 tonnes qui représentent 88,8% des planteurs en 1957 contre 26,1% en 1997.

Figure 127. Distribution des exploitations et des superficies sucrières

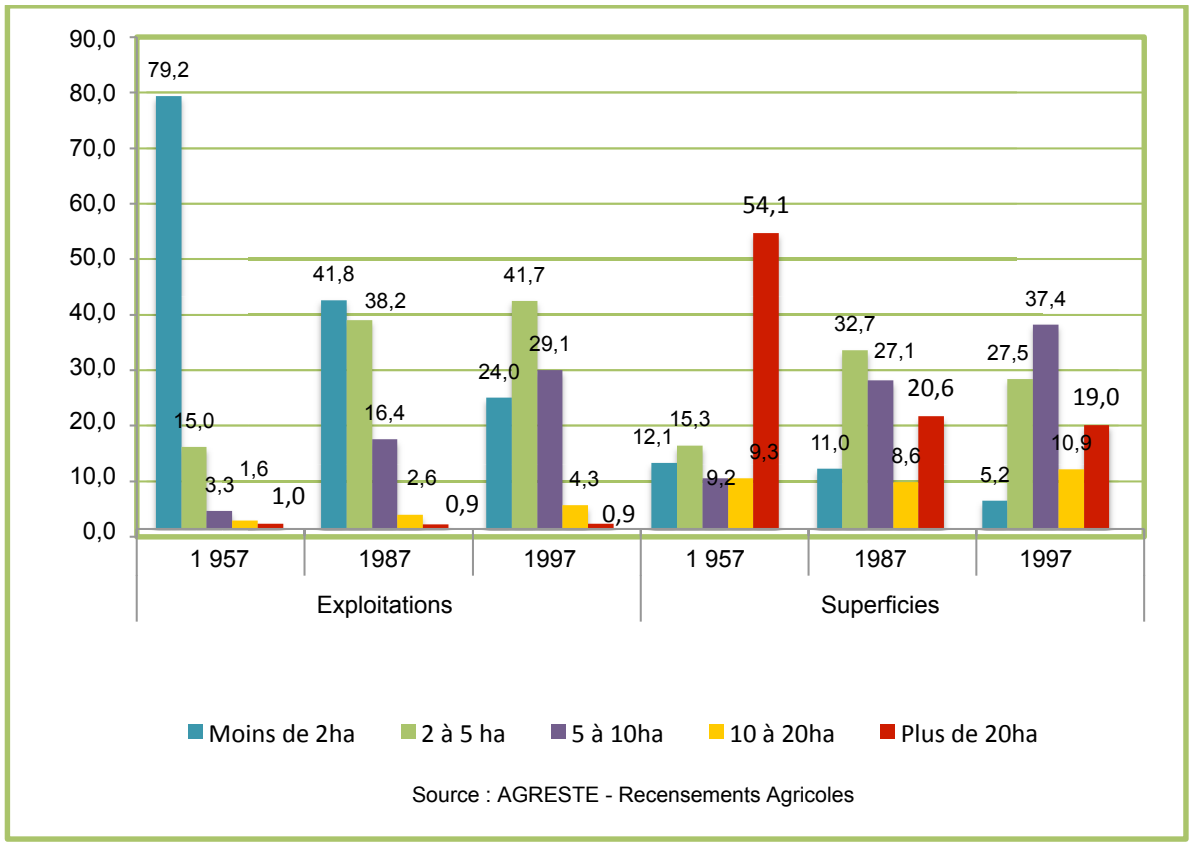

Figure 128. Structure des livraisons de cannes (tonnes)

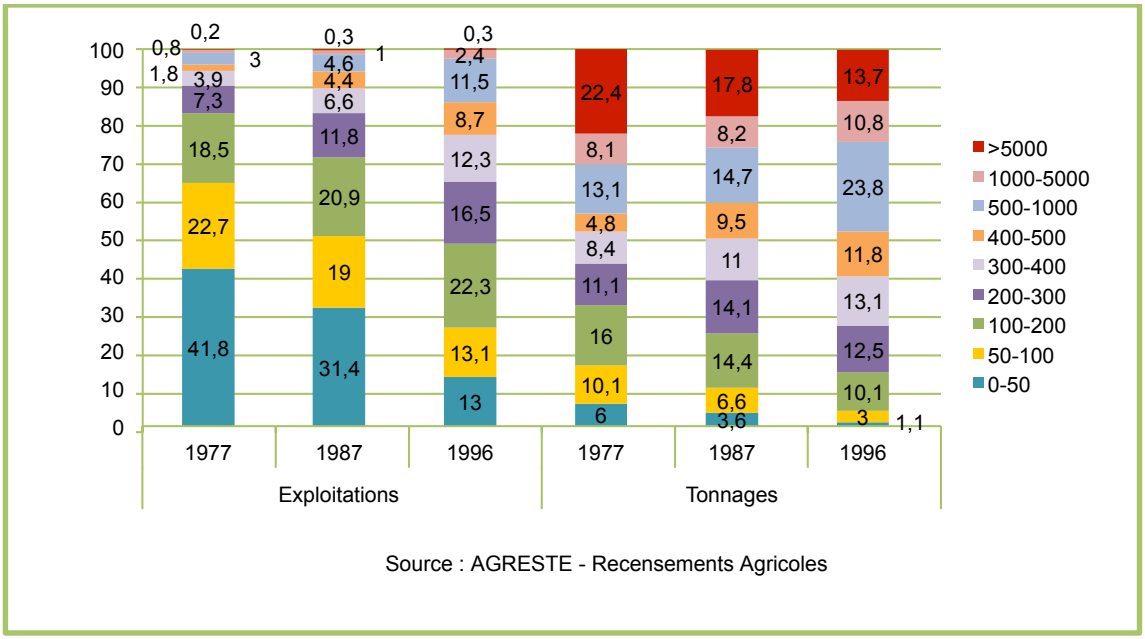

Source : AGRESTE - Recensements Agricoles

La part des parcelles de plus de 20 ha recule à 19%, et le foncier qu'elles occupent de 17 315 à 4 985 ha. Cette réforme, lancée en 1966, est à nouveau le fruit d'un compromis assumé avec les usiniers et les grands planteurs. D'après Henri Bangou, le projet initial de restructuration du foncier guadeloupéen prévoyait l'expropriation de tous les planteurs disposant de plus de 500ha ; 13 domaines concentrant à eux seuls 40 000 ha, les 20 000 ha restants étant cultivés par 10 000 petits propriétaires[58]. Mais plus de trois ans séparèrent l'annonce de la mesure de son application, permettant ainsi aux grandes familles de répartir les terres en leur sein. A La Réunion, cette oligarchie conserve les terres les plus centrales et fertiles et concède, à un prix conséquent, des surfaces situées à mi-pente, à des candidats sélectionnés par les gérants des domaines parmi leurs effectifs[59]. Pour acquérir ces parcelles, les allocataires s'endettent auprès du Crédit agricole qui finance également le développement productif des exploitations. La SAFER ne privilégie en théorie aucun type de culture : son objectif essentiel étant de constituer des exploitations familiales qui garantissent un revenu minimum mensuel d'1,5 SMIC. La superficie des parcelles est donc déterminée par le choix de culture : 1,6ha pour le maraîchage, 5 ha pour la canne, 25 pour l'élevage. Mais dans les

[58]Henri BANGOU. *La Guadeloupe et sa décolonisation ou un demi-siècle d'enfantement*. p.41.

[59] Hélène PAILLAT-JAROUSSEAU. Une terre pour cultiver et habiter. Anthropologie d'une localité de l'île de la Réunion. p.108

faits, la canne est la principale bénéficiaire de la réforme, les présidents de la SAFER ayant, selon David Bescsangele, « *d'importantes responsabilités au sein de l'économie sucrière* »[60]

La SAFER entend former des agriculteurs modernes, soucieux de maximiser les rendements grâce à des process intensifs en intrants et en capital. A cette fin, les autorités encadrent davantage le colonat partiaire : confrontés au clientélisme et à l'incertitude d'un contrat oral, ces travailleurs agricoles (plus de 25 000 permanents et 10 000 saisonniers en 1960 selon Amine Valy) ne ressentiraient pas d'incitation réelle à rationaliser leur exploitation. Dès 1961, une loi instaure donc l'obligation d'un contrat de bail écrit. L'amélioration peine à se faire sentir même si, à partir de 1968, les colons obtiennent un titre d'exploitant et une répartition plus favorable de la production sur une base ¾ - ¼.

La réforme foncière s'accompagne d'une extension de l'irrigation, priorité du Ve plan. A nouveau domine une logique mécaniste et productiviste d'adaptation des prélèvements à des besoins économiques naturalisés : en septembre 1973, la mission Sauger chargée d'enquêter sur l'économie agricole s'inquiète d'une sécheresse « *catastrophique pour l'économie de l'île* » et recommande donc d'accroître les captages de surface et souterrains : « *Dans un département où la surface agricole utile n'est que de 64 000 ha et où la maîtrise de l'eau peut seule permettre la mise en valeur intensive des terres, l'irrigation qui doit intéresser 17 000 hectares, soit près de 30% de la SAU, apparaît donc comme une nécessité impérieuse et prioritaire* »[61] L'Etat aménage trois périmètres irrigués majeurs : le bras de la plaine, le bras de Cilaos et Champ Borne qui à eux seuls représentent 10 800 ha. S'ajoute le titanesque chantier de basculement des eaux de l'Est vers l'Ouest lancé en 1985 officiellement destiné à la mise en culture de 7 300 hectares dans les Hauts de l'Ouest frappés par le déficit hydrique. Au total la surface irrigable actuelle atteint 14 816 ha soit 20% de la surface agricole utile, contre moins de 3620ha en 1954. La culture de la canne accaparant

[60] David BECSANGELE. La canne dans les Hauts : approche monographique des Hauts de l'Est. Maîtrise de Géographie. Université de La Réunion. p.99

[61] Mission SAUGER. Ministère de l'agriculture et du développement rural. Ministère des Départements et Territoires d'Outre-mer. *Situation de l'économie agricole Réunionnaise. Perspectives et programmes d'action*. Septembre 1973

l'essentiel des périmètres irrigués : 90% du périmètre de champ borne, 87% du périmètre du bras de la plaine en 1998[62]

Remembrées, les exploitations sucrières doivent désormais être mécanisées et industrialisées. Pour inciter les planteurs à améliorer leurs rendements, le prix des cannes livrées est calculé à partir de 1957 par leur richesse en sucre qui progresse de 11,5% en 1976 à 14% dès 1979, valeur de référence depuis.

Les agriculteurs sont assistés par le centre technique de la canne et du sucre, chargé de mettre au point de nouvelles variétés, de standardiser les procédés culturaux et les traitements. Un corps de technicien est également mobilisé pour sortir les planteurs du repli improductif sur leurs carreaux et éliminer leur « culture antiéconomique » dénoncée par les rédacteurs du Plan : « *Les traits dominants de la population sont à quelques différences près, un individualisme poussé, avec comme corollaire une certaine absence de solidarité ; d'autre part, une relative modestie de besoins, avec comme conséquence, un sens réduit du travail et surtout de la productivité du travail* » [63].

A partir de 1973, les acteurs de la filière sont regroupés dans un Plan de Modernisation de l'Economie Sucrière. Face à la réduction des surfaces cultivées et à la chute des rendements, celui-ci doit contribuer à la diffusion de bonnes pratiques, à la rationalisation des exploitations afin d'atteindre un objectif de production de 300 000 tonnes de sucre par an. A cette fin, l'ensemble du processus productif est repris en main et mécanisé, renforçant l'anthropisation des terres. Sous le terme générique d' « amélioration foncière » débute une véritable guerre contre les écosystèmes, financée par les collectives qui investissent 114,1 millions de francs entre 1974 et 1982 et 348,3 millions pour le 2e plan, conduit à partir de 1983.[64]

---

[62]Gislain SOUBADOU. Le périmètre irrigué, outil de rééquilibrage du territoire à La Réunion in Jean-Michel JAUZE et Jean-Louis GUEBOURG (sous la direction de). *Inégalités et spatialité dans l'océan indien. Université de la Réunion*.

[63]Commissariat général au plan de modernisation et d'équipement. 2e plan de modernisation et d'équipement. Rapport général de la Commission d'Etude et de coordination des plans de Modernisation et d'équipement des départements d'Outre-Mer. p.11

[64]Paul CHIMBONDA-ROSELE. Stratégie et restructuration industrielles comparées : la filière sucre France-DOM In Jean-Gabriel MONTAUBAN (dir.) *Macrodynamique et déséquilibre dans une petite économie : le cas de la Guadeloupe.* p.31.

Figure 129. Travaux « d'amélioration foncière »

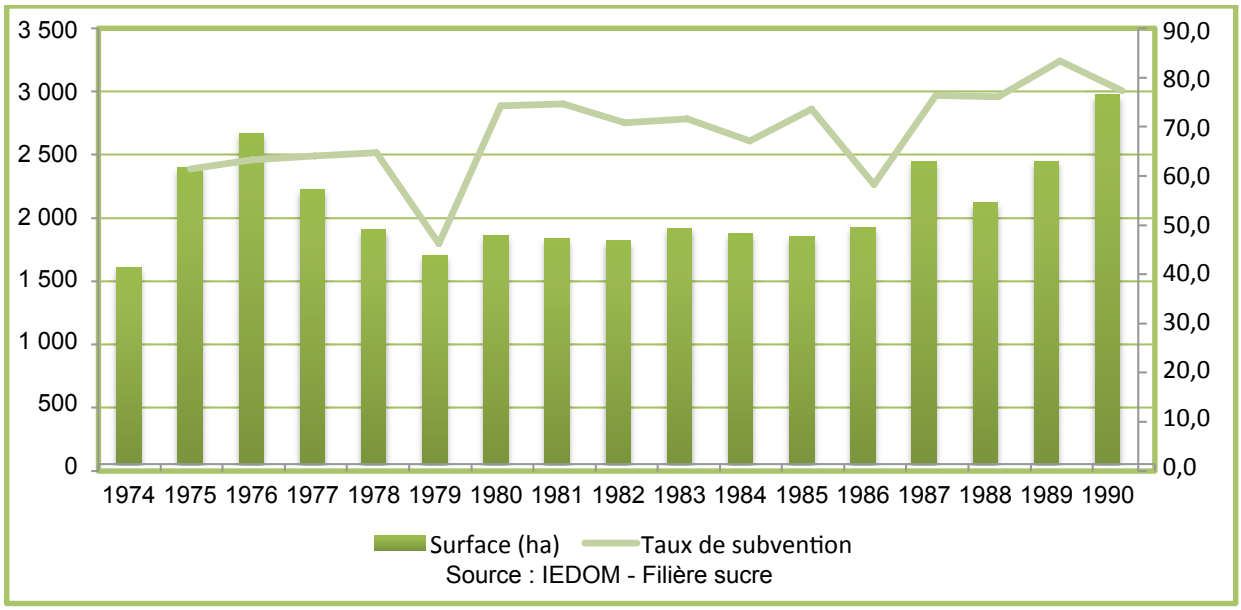

La première étape est la transformation des sols, à travers l'épierrage systématique grâce à des bulldozers ou des tracteurs équipés de rippers pénétrant jusqu'à une profondeur de 60cm[65]. Plus de 28 000 ha sont ainsi déstructurés[66]. S'ensuit un labour mécanique et très profond qui substitue à la tradition des trous espacés, des sillons continus et parallèles d'une largeur et d'une profondeur moyennes de 30cm. Pour garantir la productivité de sols dont l'activité cryptogamique et biologique est mise à mal par ces perturbations, les agriculteurs sur les incitations de la Chambre d'Agriculture, du CIRAD et des importateurs, apportent des quantités colossales d'engrais à base d'azote, de phosphate et potassium. Dans ces sillons fertilisés sont disposés des variétés standardisées, dont la pousse exige l'élimination systématique des espèces concurrentes, grâce au sarclage et à l'utilisation massive de pesticides. Dès 1971, la coupe est également mécanisée. Les rendements progressent alors rapidement :

[65]Christel TECHER-HOAREAU. Canne à sucre et sucre à La Réunion. Frein ou moyen de développement. Maîtrise de géographie. Université de Nice. p.26

[66]Louis RENALD. Le PCES. Plan de consolidation de l'économie sucrière (1983-92) In Association Réunionnaise pour le développement de la technologie agricole et sucrière. (ARTAS) *Panorama agricoleetsucrier. 1978-1988*. p.123

Figure 130. Evolution des rendements sucriers

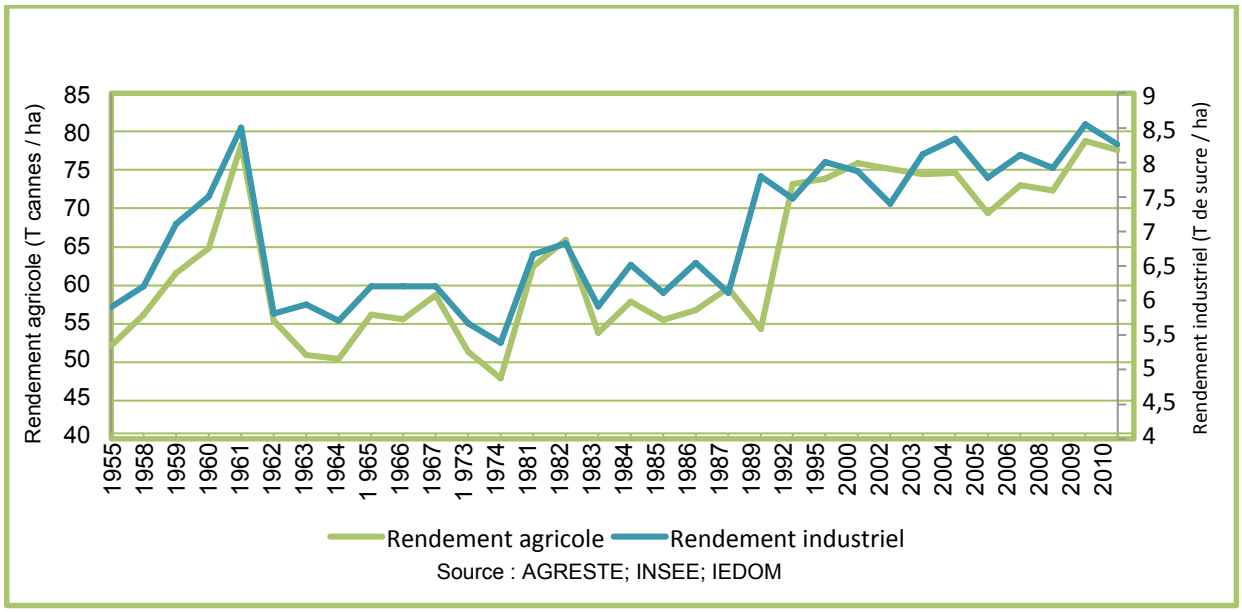

La restructuration concerne également les usines sucrières. Afin d'obtenir une taille critique et de bénéficier des économies d'échelles seules 2 usines sur 12 sont maintenues : l'usine du Gol et de Bois rouge. L'Etat expérimente parallèlement une mesure, généralisée par la suite dans les DOM : l'exonération d'impôt des bénéfices réinvestis dans l'industrie sucrière, et la défiscalisation des investissements productifs industriels, qui offre la possibilité aux entreprises de bénéficier d'une réduction d'impôt totale de 50%, sans plafond.

2) Des productions secondaires pour réduire la dépendance et diversifier l'économie

La politique de relance de la culture dominante s'accompagne de mesures de structuration de filières « naturelles », secondaires (sylviculture, pêche, élevage, maraîchage) dans le double objectif de limiter la dépendance énergétique et matérielle et de générer de nouvelles ressources d'exportation afin de réduire le déséquilibre structurel de la balance commerciale et d'offrir de nouvelles opportunités d'emplois et de revenus compensant la mécanisation de la canne.

a) La réorganisation agricole

Conscients de la contribution déterminante de la néopaysannerie à la pérennité des économies coloniales, les experts décident d'accompagner ces producteurs pour renforcer les spécialisations spéculatives secondaires et la culture de vivres, développer l'emploi et les

revenus. Dans les Caraïbes comme à La Réunion, l'orientation dominante est la conservation de la base familiale des exploitations, désormais intégrées dans des filières structurées, qui fournissent expertises et intrants et écoulent la production.

Dans les îles du Vent – Dominique, Sainte Lucie, Saint Vincent et Grenadines, Grenade - et dans la Jamaïque, la priorité est accordée aux bananes qui disposent d'un accès sécurisé au marché britannique[67]. La structuration des filières se double d'une reprise en main des processus productifs. A Sainte Lucie, les petits producteurs de moins de 4ha, qui représentent 56% du tonnage, sont regroupés dès 1953 dans la Saint Lucia Banana Growers Association qui assure la distribution d'engrais, la collecte, le conditionnement et la vente des fruits aux grossistes représentant les FMN[68].

A La Réunion, les planificateurs cherchent à relancer les filières traditionnelles d'huiles essentielles et de tabac, tout en renforçant les productions maraîchères marchandes, en encadrant davantage les producteurs. En 1973, le ministère de l'outre-mer rappelle que « *le passage indispensable d'une agriculture de main d'œuvre à une agriculture compétitive exige pour les départements d'outre-mer une réelle expansion et une* ***modernisation*** *accélérées de l'agriculture »*[69]. Sont ainsi consacrés à nouveau des principes de simplification et de séparation. Rompant avec la tradition réunionnaise des petites exploitations autonomes, autosuffisantes et diversifiées, la départementalisation introduit un principe de séparation stricte des activités productives et domestiques, de d'élevage et du maraîchage intégrées dans des filières distinctes, régies par une même rationalité productiviste et marchande. A la séparation des productions s'ajoute la division des tâches, niant la formation : aux animateurs, aux techniciens de la filière et aux syndicalistes la réflexion, aux agriculteurs l'exécution. Et la professionnalisation de la profession s'accompagne d'un important remembrement foncier, caractérisé par la chute du nombre d'exploitations en activité, principalement du fait de la disparition des parcelles de moins d'un ha qui passent de 74,8 à 15,27% du total.

---

[67] Dave RAMSARAN. Understanding the socio-cultural dynamics of globalization : the case of bananas in St Lucia and St Vincent and the Grenadines In Cynthia BARROW-GILES, et Don D MARSHALL (dir). *Living at the borderlines.Issues in Caribbean sovereignty and development.*p.98.

[68]Yvone ACOSTA et Jean CASIMIR. Social origins of the counter-plantation system in St Lucia In P.I GOMES (dir). *Rural development in the Caribbean*. p.43

[69]Ministère d'Etat chargé des départements et des territoires d'outre-mer. Secrétariat général pour l'administration des départements d'outre-mer. Service des affaires économiques et des investissements. *Perspectives de l'économie des DOM 1973*. Souligné par les auteurs. p.17

Figure 131. Distribution des exploitations agricoles par taille

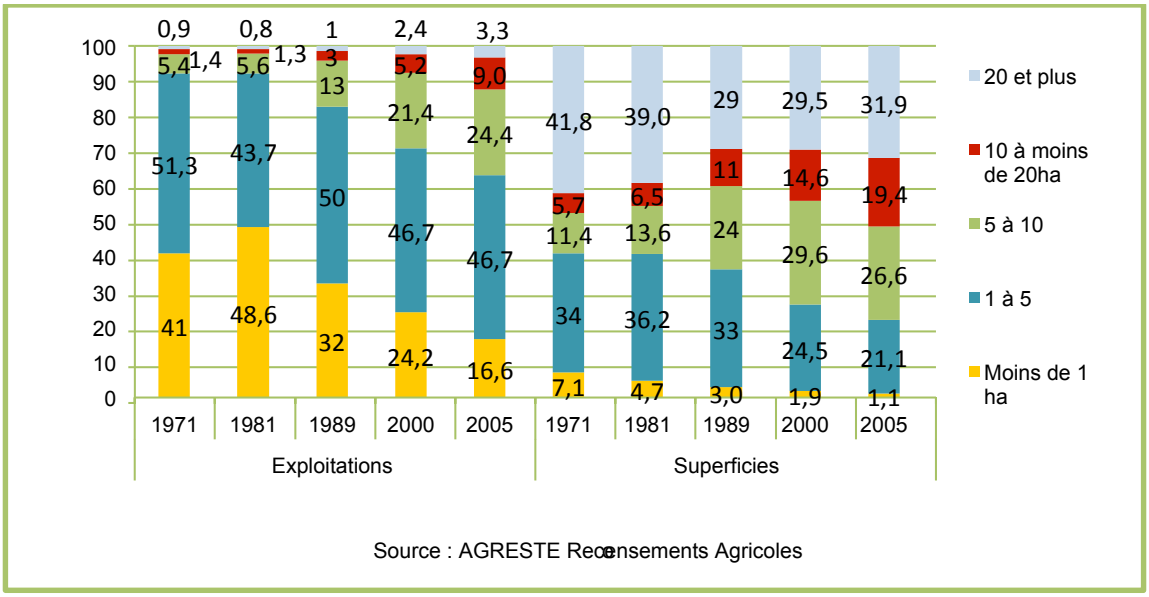

Comme pour le sucre, la voie d'entrée de la modernisation est la transformation de la maîtrise du foncier. Considérée dans son ensemble, la superficie agricole utile est bien moins redistribuée que les terres en canne : les exploitations de plus de 20Ha croissent de 0,9 à 3,3% du nombre total, alors que leur part dans le foncier ne chute que de 41,8 à 31,9%. L'essentiel de la redistribution s'opérant au profit des exploitants possédant entre 5 et 20 ha qui augmentent respectivement leur part dans la SAU de 15 et 14 points.

Ces données attestent du souci productiviste qui anime les animateurs de la filière. Sous l'impulsion des coopératives et de la chambre d'agriculture se généralise l'encadrement des techniciens agricoles, qui doivent initier les producteurs aux savoirs modernes afin de doper les rendements en éliminant les techniques culturales archaïques et en démontrant la possibilité de dégager un revenu confortable à condition d'employer les bonnes méthodes. Pour le Ve Plan, ce volet de formation est indispensable car « *la masse de la population rurale, peu évoluée n'est pas en en mesure de suivre les orientations du Plan et d'améliorer sa situation au même rythme que les petits groupes d'agriculteurs, compétents et dynamiques, qui savent tirer parti des progrès de la technique et des encouragements prodigués par les pouvoirs publics* »[70]. Les processus productifs reposent sur une matrice commune : la simplification spécifique et génétique par la généralisation des pesticides et la distribution de

[70]Rapport Général de la Commission centrale des départements d'outre-mer. Cinquième Plan. 1966-70. p.50

variétés standardisées, la mécanisation du labour substituant à la pique et à la gratte des motoculteurs et des tracteurs traçant de larges et profonds sillons, l'enrichissement des sols par l'apport massif d'engrais et la protection des cultures par les pesticides. La consommation d'engrais à l'hectare passe ainsi de 273 à 461 kilos entre 1956 et 1984 et plafonne désormais à 672 kilos en 2008.

Figure 132. Consommation d'engrais à l'ha

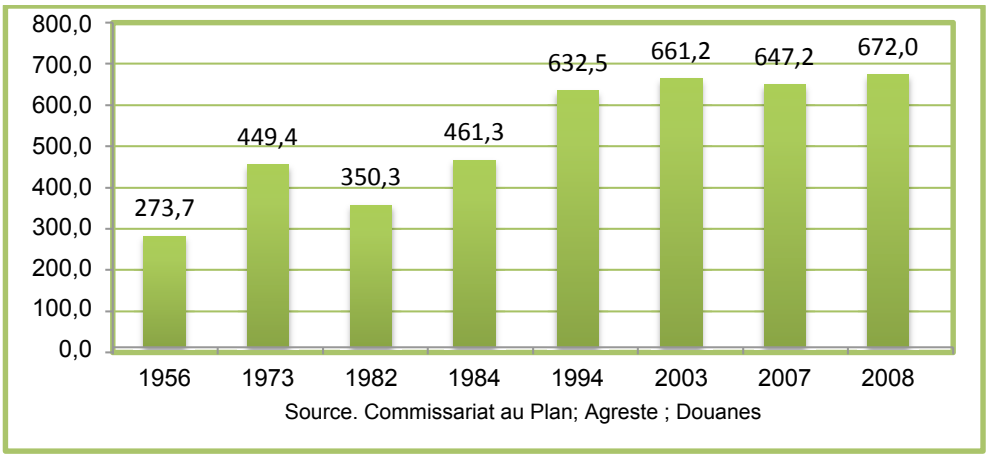

Cette révolution bouleverse la rationalité et les pratiques des producteurs, désormais confrontés aux besoins d'intrants et la nécessité d'accroître leurs volumes de production afin de couvrir les coûts fixes et variables induits par ces processus remodelés.

Figure 133. Valeur des consommations intermédiaires rapportée à la production agricole (%)

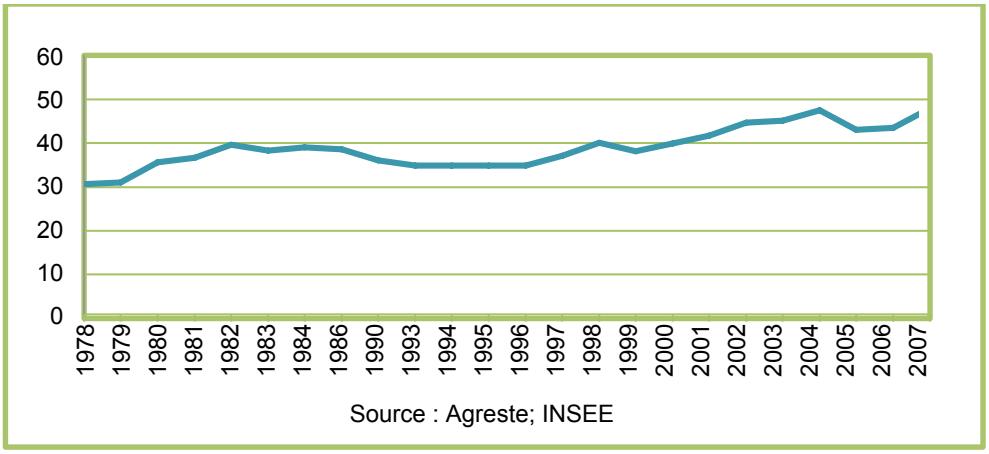

b) Les transformations de l'élevage

L'élevage est l'exemple le plus abouti de création ex-nihilo d'une filière destinée à répondre à des besoins inventés par le dispositif postcolonial et dont la viabilité économique

tient étroitement à l'intervention publique. Les productions autonomes sont à nouveau disqualifiées et combattues au profit d'une filière industrielle, encouragée par le lobbying de l'Association Réunionnaise Interprofessionnelle du Bétail et de la Viande (ARIBEV) qui réunit importateurs, industriels et distributeurs.

Pour pallier la « *sous-alimentation carnée des populations* », le IIIe Plan décide de construire une filière bovine. Ce qui suppose, d'une part, la transformation d'un cheptel jugé inadapté, par l'introduction de nouvelles espèces et, d'autre part, la création littérale de prairies dans les zones propices. Les auteurs précisent que « *pour ce faire, il convient d'abord de nettoyer les savanes en extirpant par des moyens chimiques ou physiques toute végétation inutile ou dangereuse, puis d'y améliorer la flore par des façons appropriées telles que le scarifiage des pentes suivant les courbes de niveau afin de briser le ruissellement et emmagasiner l'eau, l'apport de fumures minérales, de semis de bonnes espèces, le drainage des fonds trop humides ou l'irrigation…* [71]». L'élevage bovin est alors perçu comme un substitut avantageux à la culture du géranium en déclin et une réponse aux faiblesses physiques des Réunionnais.

La filière laitière est strictement intégrée : en 1962, les autorités créent la SICALAIT qui dispose du monopole de la collecte, dont elle livre 95% à la Compagnie Laitière des Mascareignes (CILAM) également en situation de monopole sur le marché de la transformation[72] (jusqu'à l'obtention par le groupe Hayot de la franchise Danone), ces deux entités fusionnant par la suite. Pour soutenir le développement d'une filière en décalage avec les habitudes alimentaires de la population, les autorités financent la distribution de lait dans les écoles et intègrent les yaourts dans les menus des cantines. Dans les années 1970, ces mêmes acteurs, alliés à la chambre d'agriculture, à la SAFER, à l'URCOOPA, aux sucriers et aux importateurs œuvrent au développement de la filière viande à travers deux sociétés, la SICA-PROVIRE et la SICAREVIA qui à elles-seules couvrent 85% des abattages, de la transformation et de la commercialisation[73].

---

[71]Troisième Plan de Modernisation et d'Equipement. Commission de modernisation et d'équipement des départements d'Outre-Mer. Troisième Plan. 1958-1961. Rapport général. Tome 1. p.184.

[72]Emilie PATRICIA. *L'élevage à La Réunion*. Maîtrise de Géographie. Université de La Réunion.p.110

[73]Nicolas TEUMA. *L'élevage bovin à La Réunion : étude des nouvelles pratiques d'exploitations et leurs conséquences sur la protection de l'environnement. L'exemple de la Plaine des Cafres et de la*

Figure 134. Evolution de la production de lait et de viande bovine

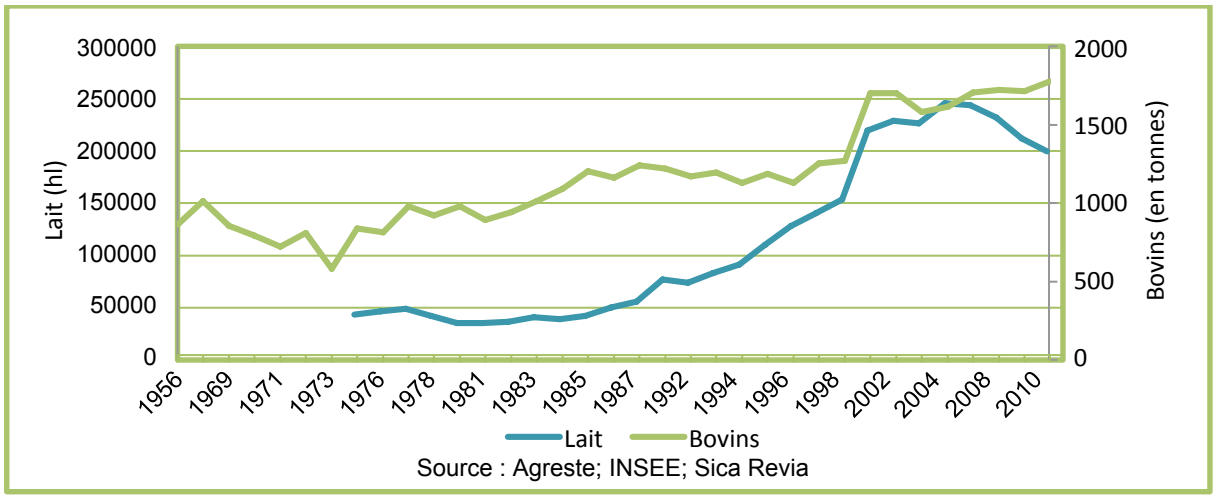

L'organisation de la filière porcine se réalise sur des bases comparables. La majorité des éleveurs étant regroupés au sein de la Coopérative des Producteurs de Porc de La Réunion (CCPR) qui jouit du monopole sur le transport et la mise à mort des porcs de l'île à travers sa filiale, la SICABAT, et sur la livraison des grossistes, industriels et artisans par la SICA Viandes Pays. La CPPR est le principal artisan de la transformation des techniques productives, fondés sur la concentration, la sélection génétique et la systématisation d'une alimentation industrielle, avec pour objectif principal l'augmentation des rendements[74].

Figure 135. Evolution de la production de viande porcine (en tonnes)

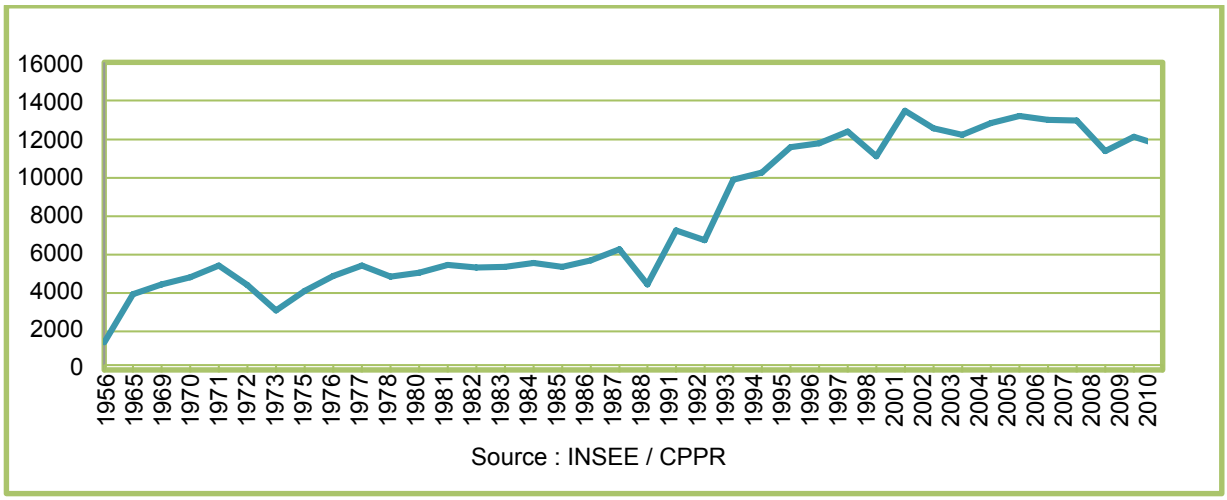

Plaine des Grègues. DEA de Lettres et Sciences Sociales. Option anthropologie. Université de La Réunion. p.58.

[74] Murielle MARDEMOUTOU. *L'élevage porcin à laRéunion*. Maîtrise de Géographie. Université de La Réunion.

La SICALAIT, la SICAREVIA et la CPPR sont intégrées au sein d'une même interprofession : l'ARIBEV. La filière faisant même avec l'AVIPOLE qui assure à elle-seule 88% de la production locale et se partage le marché avec le Groupe des Eleveurs de l'Est. Depuis 2002, une même société, AVICOM, contrôle l'abattage des volailles.

Figure 136. Production de volailles (en tonnes) et d'œufs (en millions)

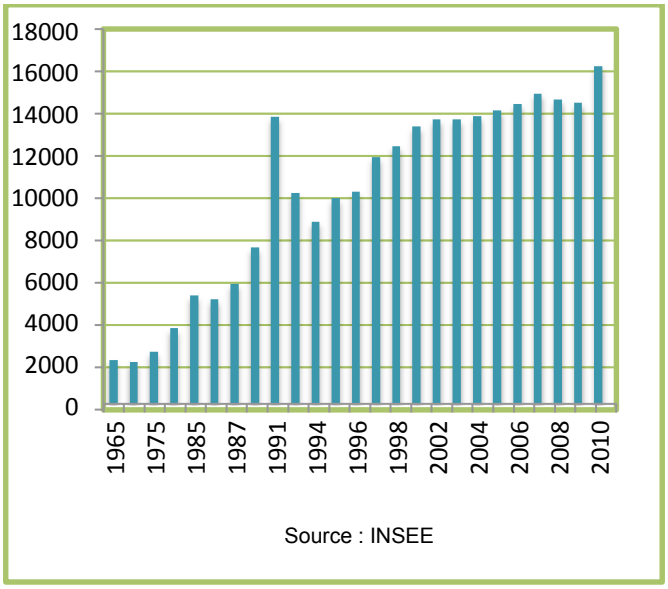

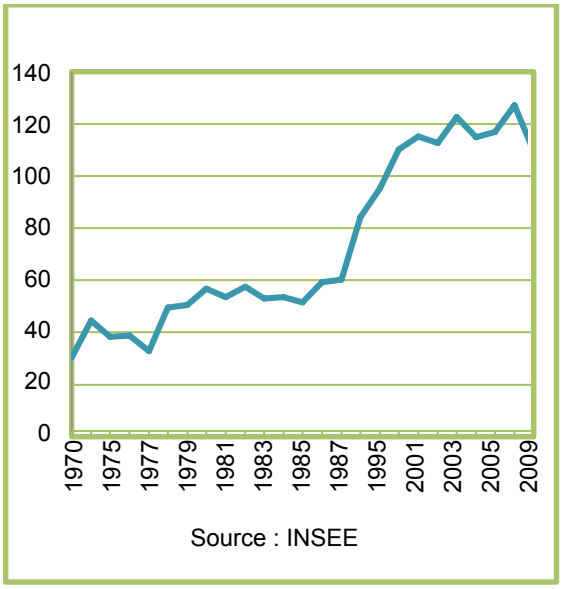

La filière élevage s'appuie étroitement sur le programme POSEI, instauré par la Décision CE n°89/687 du 22 décembre 1989 qui met en place des « *mesures destinées à améliorer les conditions de production et de commercialisation des produits agricoles des DOM et à pallier les effets de leur situation géographique exceptionnelle et de leurs contraintes telles que reconnues depuis à l'article 299-2 du Traité* », La philosophie du POSEI s'inspire directement du principe d'adaptation des normes communautaires : afin de « *combler le retard structurel* » et de « *faciliter l'insertion dans le marché intérieur* » des RUP dont les producteurs victimes « *des facteurs objectifs liés à l'insularité et à l'ultrapériphéricité* » supportent des « *contraintes supplémentaires qui handicapent lourdement leur activité* », en raison des « *surcouts d'approvisionnement* » induits notamment par l'éloignement « *des sources d'approvisionnement de produits en amont de certains secteurs de l'alimentation essentiels à la consommation courante.* » Pour compenser ces handicaps, le programme POSEI prévoit deux grands types de mécanismes. Un Régime Spécifique d'Approvisionnement, qui subventionne les importations de céréales en provenance de l'Union, et dédouane les importations des pays tiers afin de soutenir l'élevage

et les industries agroalimentaires. Les intrants concernés sont le houblon, les huiles végétales destinées à la transformation, les pulpes/purées et jus de fruits concentrés ainsi que les aliments pour animaux. L'alimentation animale consomme 76,7% des 4,2 millions d'euros alloués chaque année.

S'ajoute au RSA un ensemble d'aides directes à « la production, la commercialisation et la transformation » financées par la Politique Agricole Commune et le DOCUP.

c) L'amélioration des forêts

En matière forestière, la départementalisation hérite de l'écologie coloniale ses objectifs et ses procédés. La conservation des forêts répond à trois objectifs principaux.

En premier lieu, contenir une érosion de plus en plus marquée, sous l'effet de l'extension du front de colonisation du géranium dans les Hauts du Sud et de l'Ouest. Dès les années 1940, de grands programmes de reboisement, à base de filaos, d'acacia et de cryptomeria, sont entrepris pour stabiliser les sols et préserver les précipitations, principalement dans les « *terrains domaniaux dangereusement défrichés par les planteurs autochtones* (…) *qui avaient joui jusqu'ici d'une impunité totale* ».[75] Les dégradations écologiques sont ainsi à nouveau imputées à l'attitude prédatrice et irrationnelle des populations et non à la concentration foncière.

Deuxièmement, renforcer la production locale de bois pour réduire les importations qui représentent alors 98% des besoins[76]. Là encore, la conservation écologique se traduit, dans les faits, par une nouvelle anthropisation des écosystèmes, qualifiée de « *mise en valeur* ». Face à une forêt de bois de couleur jugée improductive, l'ONF entreprend une grande politique de civilisation, de redressement. Le Ve Plan pose les grandes lignes de cette entreprise : « *On continuera donc à enrichir les forêts non productives, en substituant à un peuplement sans avenir économique un peuplement nouveau, et à mettre progressivement en production la partie de la forêt naturelle susceptible de donner des bois utilisables sur le plan*

[75]Note du préfet de la Réunion au ministre des finances et des affaires économiques. Objet : F.I.D.E.S. 1949. N° 2372/II/I-AE/I. en date du 31 décembre 1948. ADR. 19W15

[76]Charlotte BOISSEAU.*Des Hommes et des plantes à La Réunion. Approches de l'ethnobotanique réunionnaise*. Maîtrise d'Ethnologie. Université de La Réunion. p.86

local »[77] . Et la philosophie est claire : « *toutes les fois que l'excès d'altitude et de pente n'y font pas obstacle, il faut associer la production à la protection* ». Sur les 120 000 ha placés sous son autorité, l'ONF entend ainsi mettre en culture plus de 10 000 ha, susceptibles de produire 100 000 m^3 de grumes par an[78]. Ce double objectif passe par la simplification des communautés, l'élimination des espèces les moins productives et donc supposément moins utiles : « *Il est possible* (…) *de transformer naturellement par application de règles classiques de la sylviculture, une forêt primitive vieille en une forêt secondaire où les jeunes sujets, serrés les uns contre les autres, acquerront une forme bien supérieure à celle de leurs parents, presque tous fourchus à faible hauteur. Tout en conservant les essences indigènes on obtient ainsi un peuplement considérablement enrichi en quantité et en qualité par rapport à son devancier* ». La quantité ne renvoyant pas à la diversité, mais au volume de grumes obtenu. Une note du conservateur des eaux et forêts précise ainsi que sur les 1100 ha demeurant « *la production de la forêt primitive ne dépasse pas quelques dizaines de mètres cubes de bois d'œuvre à l'hectare. Après mise en valeur, elle sera de plusieurs centaines de mètres cubes de bois d'œuvre à l'hectare, ainsi qu'il en est en Métropole pour les forêts aménagées* « , aménagées renvoyant selon ses termes à trois opérations : « *dégagements, nettoiement, éclaircies* » [79] Trois types de peuplements sont donc exploités : les reliquats de bois de couleur des bas dans la forêt de Mare Longue et le domaine de Basse vallée, où l'ONF favorise les nattes, le benjoin et le takamaka, des plantations dominées par les cryptomerias du Japon et la tamarineraie du plateau de Bélouve, également soumise à la « régénération », par l'élimination régulière du couvert végétal supposée mimée l'action des incendies qui stimulent le développement des jeunes poussées.

Pour faciliter l'exploitation des massifs qui représentent 40% de la superficie de l'île, l'Etat finance la construction de routes forestières

[77]Rapport Général de la Commission centrale des départements d'outre-mer. Cinquième Plan. 1966-70. p.48

[78]Marie Nicole BENARD. *La filière bois à La Réunion*. Maîtrise de Géographie. Université de La Réunion. p.15.

[79]Conservateur des eaux et forêts. Note au Préfet. Bilan des réalisations depuis départementalisation. 19 septembre 1960, adressé au préfet

d) L'extension du front maritime

L'expansion de la pêche est naturellement perçue comme un instrument de choix pour lever les bornes écologiques qui entravent le développement et creusent les déficits. Ignorant la problématique du plateau continental dont la très faible taille à La Réunion réduit très fortement la richesse biologique des eaux, les experts dénoncent à nouveau le manque d'équipements – de débarcadères, de navires, de matériels modernes – et les déficiences des pêcheurs : « *Vous n'ignorez pas les méthodes archaïques actuellement en usage chez les pêcheurs réunionnais, méthodes qui ont pour conséquence de limiter considérablement la production de la pêche pratiquée cependant dans des eaux réputées très poissonneuses* »[80]. Les autorités financent donc l'acquisition de barques à moteur et de nouveaux filets

Les autorités encouragent également au développement de la pêche hauturière. Dans les Etats insulaires qui ne disposent pas des capitaux suffisants pour développer leur flotte, des licences d'exploitation sont concédées aux grands armateurs mondiaux, comme les Etats-Unis, l'URSS et le Japon. contre le versement d'une redevance ou le financement des infrastructures portuaires. C'est le cas de Saint Vincent et de la Dominique qui concluent des accords avec le Japon pour l'exploitation baleinière[81], ou des Seychelles qui disposent d'une ZEE de plus d'1 350 000 km². Grâce aux DOM-TOM et aux Terres Australes et Antarctiques Françaises, La France dispose de la seconde ZEE mondiale, et finance l'acquisition de chalutiers réfrigérés pour la capture de langoustes et de pélagiques dans la région de Saint Paul et d'Amsterdam.

3) Le développement de l'industrie

Une fois le socle de subsistance garanti, les plans se focalisent sur le moteur du développement : l'industrialisation. Secteur qui incarne alors la rationalité, l'efficacité, la force virile, l'instrument de libération par excellence, la clé d'une production de masse qui permettra de générer la valeur ajoutée et l'emploi nécessaires pour absorber l'augmentation de la population active et le déversement du surplus de main d'œuvre agricole, financer les

[80]Note du préfet de la Réunion au ministre des finances et des affaires économiques. Objet : F.I.D.E.S. 1949. N° 2372/II/I-AE/I. en date du 31 décembre 1948. ADR. 13W52. p.6

[81]Michel DESSE. Les ZEE et le nationalisme maritime des îles In Olivier DEHOORNE, et Pascal SAFFACHE (dir.). *Mondes insulaires tropicaux. Géopolitique, économie et développement durable*. p.20

investissements et la pérennité de la croissance. Un rapport quasi-mystique semble se nouer : « *L'industrialisation est nécessaire : elle est la base de la prospérité, de la puissance, de la dignité, de l'indépendance économique, et de l'amélioration générale du niveau de vie* »[82]. Comme le rappelle Michael Manley, l'industrialisation est alors construite par les responsables politiques des Caraïbes indépendantes comme par les autonomistes, inspirés par l'école de la dépendance, comme une revanche par rapport à l'histoire coloniale[83], qui aurait enfermé les îles dans une sorte de déviation, de tangente sous-optimale et déstructurée, par rapport au chemin linéaire qui mène normalement du sous-développement au développement grâce à l'accroissement des capacités productives.

a) Industrialisation par invitation et zones franches

Dans les Caraïbes comme à Maurice, la première orientation retenue, sous l'influence d'Arthur Lewis, est l'industrialisation par invitation, réponse à l'absence de masse critique du marché local, à l'antinomie entre les contraintes induites par la petite taille et l'impératif de la massification de la production marchande. Pour Lewis, les économies insulaires souffrent de handicaps profonds, mais d'un avantage stratégique, revers positif de la surpopulation : la surabondance d'un facteur travail peu coûteux. Pour surmonter leurs difficultés, les îles doivent donc opter pour une stratégie extravertie et multiplier les dispositions afin d'attirer des IDE dirigés vers des industries d'assemblage, se spécialiser dans les segments du processus productif les plus intensifs. L'économie pionnière en la matière est Porto Rico, où se déploie, dès la fin de l'année 1948, l'opération Bootstrap visant l'implantation de filiales d'entreprises industrielles américaines – opérant dans le domaine textile, électrique, électronique et pharmaceutique – grâce aux exonérations de droits de douane sur les biens d'équipement et intermédiaires, l'absence d'impôt sur les sociétés pendant 10 ans, le libre rapatriement et la défiscalisation des profits et des dividendes, le report des pertes sur les exercices suivants, le contrôle des syndicats, etc.[84] Dispositions reprises par Trinidad et

[82]Remy-Louis BUDOC. *Antilles-Guyane : Quel développement ? A l'aube de 1992.* p.23.

[83] Michael MANLEY. Caribbean development in historical perspective.In George W. SCHUYLER et Henry VELTMEYER. (dir). *Rethinking Caribbean development*. p.28.

[84]Irman T.ALONSO et David HICKS. The economic structure of the Northern CaribInIrman T. ALONSO (dir.).*Caribbean economies in the Twenty-first century.* p.58.

Tobago et la Barbade en 1956 et 1958[85], ou encore par la République dominicaine qui se spécialise dans l'assemblage textile et électronique.

Après deux décennies consacrées au développement de petites industries de substitution tournée vers les besoins de base, l'île Maurice inaugure, en 1970, une zone franche industrielle d'exportation calquée sur les modèles portoricain, singapourien et taïwanais. Cette décision fait suite à une expérience conduite par un horloger helvético-mauricien qui lance en 1965 micro-jewels, une société spécialisée dans la production de mécanismes légers, peu sensibles au surcoût de l'éloignement et très intensifs en travail peu qualifiés, réassemblés en Suisse. Comme Arthur Lewis, le gouvernement mauricien transforme la surpopulation en avantage comparatif, l'île regorgeant d'une main d'œuvre qualifiée dont le pouvoir de négociation salarial demeure très réduit. Les zones franches suivent alors quatre objectifs : résorber le sous-emploi, diversifier l'économie, importer de nouvelles techniques et équilibrer la balance des paiements[86]. Pour attirer les IDE, Maurice octroie des exonérations douanières sur les importations de biens d'équipement, les intrants et les produits finis, l'absence d'impôt sur les sociétés pendant les 10 premiers exercices et la montée progressive à 75% du taux standard au bout de 20 ans, l'absence de taxation des dividendes et le libre rapatriement des profits et des dividendes assortis d'accords fiscaux avec l'Angleterre, l'Allemagne pour éviter la double taxation. A ces mesures fiscales s'ajoutent des prêts bonifiés financés par le Banque Mauricienne de Développement et la mise à disposition de locaux industriels et de tarifs électriques préférentiels[87]. Et surtout l'intégration de Maurice dans la zone ACP, le COMESA et la SADC, qui en fait la porte d'entrée vers ces marchés pour les capitaux chinois et indiens. Entre 1982 et 1989, le montant des investissements asiatiques passe ainsi de 10 à 300 millions de roupies. L'île attire également des industriels européens et sud-africains, qui y délocalisent une partie de leurs tâches de confection. L'île Maurice utilise alors les revenus sucriers garantis par les quotas pour financer la diversification productive de l'économie, par le soutien public et le réinvestissement des capitaux privés des grands groupes détenus par l'oligarchie blanche, dans des industries d'assemblage et d'export – textiles, électronique –

[85] Jay R MANDLE. *Patterns of Caribbean development. An interpretative essay on economic change*. p.56

[86] Ibrhami ALLADIN. *Economic miracle in the Indian Ocean. Can Mauritius show the way?* p.105

[87] Richard ANKER, Rajendra PARATIAN et Raymond TORRES. *Mauritius.* p.13.

dont les produits disposent grâce aux accords ACP d'un accès privilégié au marché communautaire.

Les Caraïbes tentent parallèlement de construire une industrie touristique, misant sur l'avantage comparatif des conditions naturelles, de la proximité avec le continent américain et des liens avec les métropoles coloniales. A nouveau, la stratégie retenue repose sur l'attraction d'investisseurs et d'opérateurs internationaux grâce à une politique de dumping fiscal et social. La République dominicaine, comme l'île Maurice et la Barbade étendent les zones franches et leurs avantages aux activités hôtelières et touristiques, où sont réinvestis les capitaux tirés des quotas sucriers. Ainsi, à l'île Maurice, plus de 71% de la capacité hôtelière appartient à des groupes locaux comme Rogers et IBL, rassemblant les grandes familles de l'oligarchie blanche[88]. L'industrie touristique transpose dans les domaines de l'hébergement et des loisirs les principes fordistes de massification et de standardisation. Comme ses homologues mécaniques, elle doit rééquilibrer la balance des paiements en attirant de nouveaux flux de devises et de capitaux, tirer dans son sillage la production agricole et industrielle locale, stimuler le secteur de la construction et absorber les générations en surnombre. Depuis 1945, les experts insistent sur l'importance potentielle du tourisme pour La Réunion, et ce secteur figure en troisième place des priorités régionales, aux côtés de l'agriculture et de la pêche sur le IIIe Plan.

b) Le choix de l'import-substitution

Le bilan des premières expériences d'industrialisation par invitation est mitigé : les activités introduites opèrent largement en vase-clos, important les biens de production et les intrants indispensables et réexportant les flux commerciaux et financiers vers les centres capitalistes. Les chocs pétroliers exposent toute la vulnérabilité d'une stratégie d'extraversion ; la contribution des IDE au financement de l'investissement apparaissant alors hautement volatiles, alors que l'industrialisation peine à générer des effets d'entraînement sur le reste de l'économie.

[88]Hélène PEBARTHE. Tourisme et développement d'une île-relais : Maurice fait-elle des miracles ? in Nathalie BERNARDIE et François TAGLIONI. (dir). *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires. De l'île-relais aux réseaux insulaires.*

Face aux difficultés pour assurer une accumulation endogène durable du capital et à l'accroissement de la dépendance commerciale, économique et financière, les Caraïbes prennent une deuxième orientation, également suivie par les DOM qui disposent d'un marché local croissant : la substitution aux importations, soutenue par l'intervention publique et doublée dans le cas des Caraïbes d'une tentative d'élargissement des marchés par la constitution d'unions douanières régionales susceptibles de permettre des économies d'échelle. En 1965, Antigua, la Barbade, Trinidad et Tobago et le Guyana forment le Caribbean Free Trade Association (CARIFTA)[89] étendu en 1968 aux anciennes îles britanniques, et transformé en 1973 en CARICOM.

A La Réunion comme aux Antilles, la planification vise d'abord les besoins intérieurs, dans l'espoir de faire émerger une industrie moderne susceptible de déclencher les effets d'entraînement horizontaux et verticaux nécessaires pour réarticuler un tissu productif dualiste. Mais si la modernisation des activités sucrières et biologiques semble acquise, les discours et les politiques visant l'industrialisation demeurent équivoques. Ainsi, tout en déplorant l'absence de réalisation des éditions précédentes, le IVe plan (1962-65) proclame que « *La Réunion n'a qu'une vocation agricole et malheureusement tous les pays à économie strictement agricole ne seront jamais des pays riches* », car *« la nature du sol de la Réunion et l'éloignement des grands centres de consommation ne lui permettent en effet jamais de pouvoir créer et, développer une importante industrie, source de richesse* »[90]. La faible taille du marché local et du revenu par tête et les surcoûts sont les obstacles les plus fréquemment invoqués.

Les projets se concentrent alors vers des industries de biens de consommation, essentiellement agro-alimentaires – conserveries, confiseries, salaisons, huileries –, vers le conditionnement des importations et le développement de substituts comme la pâte à papier et les matériaux de construction. La Réunion cherche également à développer son industrie touristique en octroyant les mêmes avantages qu'aux producteurs. Elle tente d'attirer des investissements nationaux et étrangers par l'organisation de voyages de découverte, de

[89] Anthony PAYNE et Paul SUTTON. Charting European development.p.6.

[90] IVe Plan. p.15.

missions d'implantation et la création, en 1974, d'un Commissariat pour la Promotion des investissements qui cède ensuite la place à des agences régionales de développement[91].

Ecartant la voie d'une organisation coopérative ou publique de la production industrielle, les autorités misent sur les acteurs économiques locaux et nationaux avec lesquels elles scellent alors un pacte informel : le déploiement d'une palette d'instruments, expérimentés dans la filière sucrière, pour socialiser les coûts d'investissement et de production, préserver le marché de la concurrence extérieure, et sécuriser l'accumulation privative contre l'engagement de satisfaire la demande intérieure à prix raisonnable et de développer l'emploi et les salaires. Dans un courrier en date du 17 janvier 1955, le Préfet s'adresse en termes explicites au Secrétaire d'Etat aux affaires économiques : « *Je vous demanderai d'aider les producteurs, en mettant à leur disposition l'outil nécessaire de nature à abaisser leur coût de production et à améliorer leur rendement, sans, bien entendu, bouleverser l'équilibre social actuel* »[92].

Dès 1952, les entreprises nouvelles sont exonérées d'impôt sur les sociétés pendant huit ans, exonération portée à 10 ans par la loi Pons de 1986 pour les créateurs d'activité nouvelle; jusqu'en 2012, toute entreprise bénéficiait d'un abattement automatique d'un tiers sur le résultat imposable. Pour compenser les surcoûts de production, le gouvernement établit en 1963 la première zone industrielle et, dès 1964, la stratégie d'exonération fiscale s'accélère : tous les revenus réinvestis dans la « *création ou l'extension* » d'activité ou l'immobilier « *sont affranchis de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ou de l'impôt sur les sociétés* » (décret du 26 février). Ces exemptions doivent stimuler les capacités d'autofinancement des entreprises et combler le manque de capital. Tout investissement ou prise de participation dans une société opérant dans un secteur dit stratégique donne lieu à une déduction non-plafonnée, qui ne requiert l'agrément de la préfecture qu'au-delà du seuil de 250 000 euros. Au gré des extensions, cette mesure couvre désormais la quasi-totalité des secteurs de l'économie : agriculture, artisanat, BTP, énergies renouvelables, hôtellerie, industrie, tourisme, transport. L'exonération est renforcée depuis 2009 par la loi pour le développement

[91] Laurent JALABERT. *Op cit*. p.70.

[92] Rapport du Préfet au Secrétaire d'Etat aux affaires économiques. Affaires d'outre mer. 17 janvier 1955. ADR. 13W64

économique de l'outre-mer (LODEOM) qui porte les abattements d'impôt sur les sociétés et de taxe foncière respectivement à 50 et 80%, majorés à 80% pour les entreprises de moins de 250 salariés réalisant moins de 50 millions de chiffre d'affaires opérant dans six secteurs prioritaires – agro-nutrition, énergies renouvelables, environnement, R&D, TIC et tourisme – et dans des zones franches globales d'activité (ZFGA) spécifiques.

Tableau 16. Régimes d'aides aux entreprises

	Ensemble du territoire	ZFGA bonifiées
Critère d'éligibilité :		
Secteurs	DAS : Agro-nutrition, énergies renouvelables, environnement, R&D, TIC, tourisme	
Effectifs	<250 salariés	
Chiffre d'affaires	< 50 millions d'euros	
Taux d'abattement		
Impôt sur les sociétés	50	80
Taxe foncière	80	80
Taxe professionnelle	80	100
Plafonds de réduction (en k€)		
Impôt sur les sociétés	200	300
Taxe professionnelle	150	300

Source : IEDOM. Rapport annuel. 2010.

S'ajoutent à ces avantages, l'exonération totale de charges sociales, lancée dès 1994 par la loi Perben et étendue par la loi Girardin de 2003 à l'ensemble des entreprises de plus de 10 salariés, soit 95% des établissements de La Réunion. Exonérations dictées par le souci de compenser le déficit de productivité de la population active.

Dans le but théorique de réduire les prix de vente final, les entreprises important des biens non-assujettis à la TVA (limités par la LODEOM aux biens productifs et à certains intrants) disposent de la possibilité de récupérer, sous la forme d'une subvention, le montant fictif de cette taxe. S'ajoutent à ces dispositions fiscales, des aides directes versées par l'Etat et la région, dont des primes d'équipement qui permettent aux entreprises réalisant moins de 22 800 000 euros de bénéficier d'une prise en charge maximale de 30% de tout investissement supérieur à 150 000 euros[93]. A ce jour, une entreprise bien informée et

[93]Décret n°88-295 du 28 mars 1988 relatif à la prime d'équipement et à la prime d'emploi dans les départements d'outre-mer et les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon

disposant des relais adéquats peut faire financer jusqu'à 70 à 75% de son investissement par la collectivité.

Les ménages bénéficient également des mesures de défiscalisation : leurs investissements, productifs ou immobiliers, donnent lieu à une réduction d'impôt sur le revenu de 50%.

Ces mesures sont justifiées par la polarisation des investissements et l'impossibilité de s'extraire d'un sentier de croissance sans une incitation massive : « *La diversification de la production dans les départements d'outre-mer est un des bruts essentiels du second plan d'équipement. Mais étant donné que les capitaux privés hésiteront à s'investir dans des secteurs entièrement nouveaux et comportant de ce fait des risques accrus, il est nécessaire d'envisager des avantages fiscaux exorbitants du droit commun* »[94].

Grâce au statut de région ultrapériphérique, les DOM peuvent bénéficier du principe d'adaptation et de mesures qui créent une distorsion de concurrence entre les entreprises locales et extérieures, comme l'octroi de mer. Juridiquement, les départements d'outre-mer sont membres de plein droit de la Communauté européenne et donc soumis au respect des quatre libertés de circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes proclamées par l'Acte Unique de 1986. Mais l'article 227-2 du Traité de Rome consacre un principe d'adaptation des normes par le Conseil au nom des spécificités ultrapériphériques. Logique confirmée par l'arrêt Hansen du 10 octobre 1978 qui précise que « les *dispositions du traité doivent s'appliquer de plein droit aux DOM (...) étant donné qu'il reste toujours possible de prévoir ultérieurement des mesures spécifiques en vue de répondre aux besoins de ces territoires* ». Dans cet esprit, la décision n°89/688 de la CJCE relative à l'octroi de mer, rappelle la nécessité de ne pas établir de discrimination fiscale entre les productions locales et extérieures tout en reconnaissant la possibilité d'exonérer les premières pour compenser les handicaps causés par l'éloignement et la petite taille des marchés. Depuis la loi du 17 juillet 1992, les Conseils Régionaux des DOM peuvent déterminer un éventail de taux compris entre 0 et 25%, exonérer les entreprises locales réalisant moins de 550 000 euros de chiffre

[94]Deuxième Plan de Modernisation et d'Equipement. *Rapport général de la Commission d'Etude et de Coordination des Plans de Modernisation et d'Equipement des Départements d'Outre-Mer.* p.218

d'affaires, et introduire des différentiels compris entre 10, 20 et 30 points sur autorisation de la Commission, afin « *d'aider au développement économique et social des régions* ». Reconduit en 2004 pour une durée de dix ans, ce dispositif exonère dans les faits la quasi-totalité des productions locales à l'exception de celles qui bénéficient des régimes spécifiques d'approvisionnement, des rhums, des bières et alcools, du tabac, du ciment et des produits en acier. En 2009, le taux médian s'élève à 18%

C - Une politique mesurée

La recherche de la convergence est perturbée par trois défis que les experts tentent de déminer : l'explosion démographique, l'arbitrage entre compétitivité et emploi et la problématique du rattrapage social.

1) Le contrôle de la démographie

En 1946, les experts dressent le portrait d'une île surpeuplée, menacée à tout moment d'une explosion sanitaire et sociale. Entre 1946 et 1960, les gains de la première départementalisation sont annulés par la croissance démographique, ce qui convainc les administrateurs de la nécessité de tempérer la pression pour que la relance de la production marchande puisse effectivement se traduire par une progression de l'emploi, de la satisfaction endogène des besoins et du taux de couverture.

Une véritable course de vitesse s'engage entre la croissance de la population et de la production. Pour Michel Debré *« La Réunion est trop peuplée. Telle qu'elle est* (…) *il n'est pas possible d'envisager le moindre progrès économique donc social, si l'accroissement démographique continue.* (…) *Le rapport entre les capacités productives ou commerciales de l'île et la montée de sa population conduit d'une manière inéluctable à une situation explosive* »[95]. Une angoisse identique saisit les experts Meade et Titmuss qui insistent sur l'absolue nécessité de ralentir la croissance démographique, par l'émigration et le contrôle des naissances afin d'augmenter le PIB par tête. Maurice et La Réunion sont en 1955, les cas typiques du « *surpeuplement absolu* » selon Alfred Sauvy

La première des réactions est une tentative de réduction de la natalité, par la promotion de la contraception, en dépit de l'opposition de l'église, et par l'encadrement, la moralisation

[95]Michel DEBRE. *Trois républiques pour une France. Combattre toujours. Mémoires 1969-1993*. p.237

des familles par des conseillères et des associations, comme l'Association Réunionnaise d'Education Populaire mise en place en 1963 et l'Association d'Orientation Familiale créée en 1966. Orientations reprises à Maurice, par la Mauritius Family Planning Association et l'Action familiale.

Ces politiques sont complétées par la dégressivité des allocations familiales au-delà du quatrième enfant. Le taux de natalité qui s'était élevé de 40‰ en 1946 à 44‰ en 1963, chute progressivement à 30‰ en 1970, 25‰ en 1978.

Ces actions à long terme se doublent d'une réponse immédiate : le déploiement d'une politique migratoire audacieuse, qui vise tant à renforcer l'appartenance symbolique et l'attachement de La Réunion à l'ensemble national qu'à générer un appel d'air, écartant des générations en surnombre. En 1960, le constat est sans appel : face à l'explosion démographique qui absorbe les gains et exige un accroissement de la production incompatible avec les structures économiques « *il n'y a pas de solution valable, pour ces trois derniers départements, dans une seule mise en valeur intensive de ceux-ci* (…) « *Une émigration importante* (…) *est indispensable. Elle doit être organisée rationnellement* »[96].

La première action de Michel Debré est ainsi l'obligation systématique du service militaire, en métropole, auquel échappait alors la majorité des Réunionnais. Pour le député, « *un séjour dans l'armée peut être, pour les enfants de ces terres lointaines, une occasion de voyage, une ouverture sur les temps modernes, une chance pour un métier futur* »[97]

Après une tentative avortée de colonisation de la région malgache de la Sakay en 1952, les autorités s'orientent à partir de 1961 vers la métropole. Dès 1963, est ouvert le Bureau des Migrations des DOM (BUMIDOM) chargé de promouvoir et d'organiser l'installation des jeunes en métropole dans les grands bassins d'emplois industriels où ils occupent des emplois peu ou pas qualifiés délaissés par les métropolitains. Dans l'esprit de ses concepteurs, le BUMIDOM doit ouvrir l'horizon des Domiens tout en limitant les introductions de travailleurs étrangers en métropole. Entre 1963 et 1981, le BUMIDOM accompagne plus de

[96]Commission locale du plan départemental de La Réunion. *Problèmes de main d'œuvre et de population*. 1960. ADR. 19W3

[97] Michel DEBRE. *Une politique pour La Réunion*

73 000 Réunionnais soit 1/7 de la population locale.[98] Isabelle Widmer évalue à entre 80 et 90 000 le nombre de Réunionnais s'installant en métropole entre 1954 et 1999[99].

2) Rattrapage social, compétitivité et plein-emploi

Les politiques départementalistes doivent régler un deuxième problème : comment atteindre le plein-emploi tout en préservant la compétitivité de l'économie ? Où poser le bon curseur entre la mécanisation des activités, indispensable pour accroître la productivité, et l'emploi d'une population active alors très peu qualifiée. Comment allouer ces gains de productivité entre la diminution du temps de travail, l'augmentation des volumes d'emplois et la défense des bénéfices indispensables au renforcement des fonds propres et à l'investissement futur ?

Un deuxième enjeu surgit : comment concilier la promesse et la nécessité politique de l'alignement des prestations sociales et du salaire minimum et la préservation de la compétitivité de l'économie, de l'offre et de la demande de travail dans une économie bien moins productive que la métropole ? Et surtout, comment introduire des conditions salariales décentes dans une économie historiquement fondée sur l'hétéronomie et des rémunérations limitées ? Pour lever ce dilemme, le gouvernement opte dans un premier temps pour l'indexation du SMIG sur l'évolution des prix d'un panier de bien de subsistance et sur la productivité du travail. A La Réunion, le SMIG est donc de 37,5% inférieur au taux métropolitain. Mais cette politique s'avère intenable à long terme car les fonctionnaires et assimilés bénéficient à l'opposé d'une sur-rémunération de 50% compensant le coût psychologique de l'exil, les conditions de vie et le niveau des prix. Sur-rémunération qui tire naturellement les prix vers le haut et nourrit les discours autonomistes qui stigmatisent une situation néocoloniale, où une petite caste blanche et française cumule les privilèges. Sous pression, les gouvernements successifs n'ont d'autre choix que d'aligner progressivement le SMIC. La première phase de convergence s'arrête en 1968 avec un SMIC réunionnais à hauteur de 83% du SMIC métropolitain. Mais suite aux accords de Grenelle, le SMIC local décroche et ne représente plus que 69% du niveau national. A partir des années 70, les hausses décrétées en France sont systématiquement répercutées dans les DOM au même taux.

---

[98] Joël de PALMAS. *Op cit*.

[99] Isabelle WIDMER. *La Réunion et Maurice. Parcours de deux îles australes des origines au XXe siècle.* p.71.

Ainsi l'écart entre SMIC métropolitain et réunionnais tombe à 22% en 1982, avant de se résorber totalement en 1992.

La création d'emploi demeure l'objectif premier des autorités, conscientes des risques politiques que génèrent le sentiment de déception voire de trahison chez une population de plus en plus éduquée. Se réjouissant de la création de 40 000 postes marchands, les membres de la commission locale du plan de 1960 sont clairs : « *on peut avancer que les 280 000 habitants restants continuent à végéter dans leur médiocrité, avec cette aggravation, par rapport à l'état de choses antérieur, que l'enseignement dispensé à leurs enfants permet à ceux-ci, sinon à leurs parents, de prendre conscience de la précarité de leur situation et de l'inégalité sociale qui les frappent* » »[100]

Pour soutenir l'emploi, les autorités multiplient, on l'a vu, les efforts de formation tout en réduisant le coût du travail, à travers des exonérations de cotisations patronales. Redoutant une spirale prix-salaires, elles prévoient également la réglementation préfectorale des prix, limitée depuis 1988 à un nombre très restreint de biens dont le gaz et l'essence.

La stratégie adoptée par les autorités au regard de la protection sociale vise à étendre les droits des Réunionnais, pour les rapprocher des standards nationaux, tout en adaptant les modalités pratiques d'application aux contraintes insulaires. Le gouvernement veut éviter de faire supporter à La Réunion des cotisations trop élevées, une désincitation au travail ou une explosion démographique. Mais il entend dans le même temps doper les revenus et la consommation locale pour soutenir une offre encore balbutiante et préserver l'ordre social. En 1967, le rapport de l'inspecteur général Hyronimus considère que « *Le système métropolitain s'adapte très mal à un département dans lequel chacun à tendance « à vivre de l'aide sociale » sous toute ses formes autant par facilité que par nécessité »*[101]. Ainsi, si La Réunion bénéficie des assurances métropolitaines, la plupart des prestations sont liées à un critère d'activité qui ne sera supprimé que tardivement : en 1986 pour l'allocation logement et 1988 pour les allocations familiales. La politique familiale illustre parfaitement le souhait de combiner égalité et spécificité au profit du développement économique. Le 31 juillet 1963, le gouvernement inaugure le système dit de « parité globale ». Les Réunionnais jouissent en théorie des mêmes assurances sociales que les métropolitains mais seuls 53,7% des sommes

[100] Commission locale du plan. *Bilan social, économique et financier. Octobre 1960*. ADR 19W3.

[101] Gilles GAUVIN. *Michel Debré et l'île de La Réunion. Une certaine idée de la plus grande France*

sont versées sous une forme monétaire aux habitants. Le différentiel est alloué au Fonds d'Action Social (FAS)et au Fonds d'Action Sociale et Sanitaire d'Outre Mer (FASSO) Le FAS prend en charge la modernisation des services à l'enfance, des crèches et des garderies, alors que le FASSO assure le financement des cantines scolaires, des travailleuses familiales et des programmes de régulation de naissance. Contesté par une partie de la classe politique ce système est finalement supprimé en 1993. Tout comme le régime de prise en charge du chômage qui substituait au versement d'un revenu compensatoire l'organisation de chantiers de travail pilotés par les municipalités ; supprimé en 1980 au profit du système des ASSEDIC.

Chapitre II. Du rêve de la convergence à l'interdépendance des dépendances

Le dispositif départemento-développementaliste pose une ambition univoque pour La Réunion : rattraper la norme métropolitaine grâce à une croissance auto-entretenue et équilibrée nourrie par un modèle économique fordiste, soutenu par un interventionnisme vigoureux destiné à compenser les « handicaps » inhérents à la condition insulaire. Cinquante après le lancement de la « départementalisation économique », l'économie réunionnaise présente un visage ambigu : la modernisation du territoire, des conditions de vie et la spectaculaire convergence apparente s'accompagnent de l'aggravation des déséquilibres et des dépendances. L'incapacité de l'économie à assurer les finalités qui lui sont assignées s'explique d'abord par le poids des rétroactions, de l'imprévu. Comme les plantations, le dispositif développementaliste exerce un monopole radical sur les imaginaires et les ressources, disqualifie les formes économiques alternatives et provoque une nouvelle phase d'extraversion, de massification de la sphère humaine et de consumation – explosion démographique et de la consommation par tête. Pour satisfaire les désirs d'intégration sociale par le travail et la consommation, financer les investissements et équilibrer la balance commerciale, la départementalisation aurait dû générer une croissance forte. Or, l'entreprise technicienne qui excelle dans la transformation ordonnée, le contrôle des paramètres maîtrisables, révèle son impuissance face aux réalités écologiques, à la finitude insulaire, et aux décisions des acteurs économiques qui s'orientent logiquement vers les secteurs les plus rémunérateurs et les moins risqués, tirés par la commande publique et abrités de la concurrence extérieure : BTP, import-distribution, industries protégées, transport et services. Secteurs qui ne produisent pas suffisamment de valeur ajoutée, d'emplois et de ressources fiscales pour atteindre les équilibres recherchés. Alors que de nouvelles activités, plus compétitives et susceptibles de libérer des effets d'entraînement, peinent à émerger compte tenu du risque, de la situation du marché du crédit, des blocages symboliques et de l'alliance tacite entre acteurs économiques et politiques établis qui concentrent les moyens publics sur ces secteurs dépassés. Les multiples déficits économiques et écologiques sont alors compensés par de nouveaux flux physiques et financiers extérieurs, qui renforcent la polarisation de l'économie marchande et l'enferment dans une spirale, où les dépendances économiques, sociales et écologiques se nourrissent et se renforcent mutuellement.

A - La massification de la sphère humaine

La départementalisation illustre toute la pertinence du principe d'« écologie de l'action » : la transformation des conditions matérielles et symboliques entreprise par ce nouveau dispositif libère une explosion démographique et consumériste dont la rapidité et la brutalité dépassent les anticipations des planificateurs.

1) Une croissance démographique spectaculaire

Alors que la démographie de La Réunion, comme dans l'ensemble des colonies insulaires, était mue par un moteur externe – les importations de corps serviles indispensables à la croissance extensive de l'économie – le solde naturel s'inverse dans les années 1930 et explose à partir de 1946 sous l'effet combiné de la chute de la mortalité et du maintien d'une natalité dynamique. En l'espace de 65 ans, le taux de mortalité est divisé par 4,4, passant de 22,1 à 5 $^0/_{00}$; alors qu'après une phase de chute continue de 44,4 $^0/_{00}$ en 1962 à 20,4 en 1994, le taux de natalité se maintient désormais aux alentours de 18 $^0/_{00}$.

Figure 137. Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel ($^0/_{00}$)

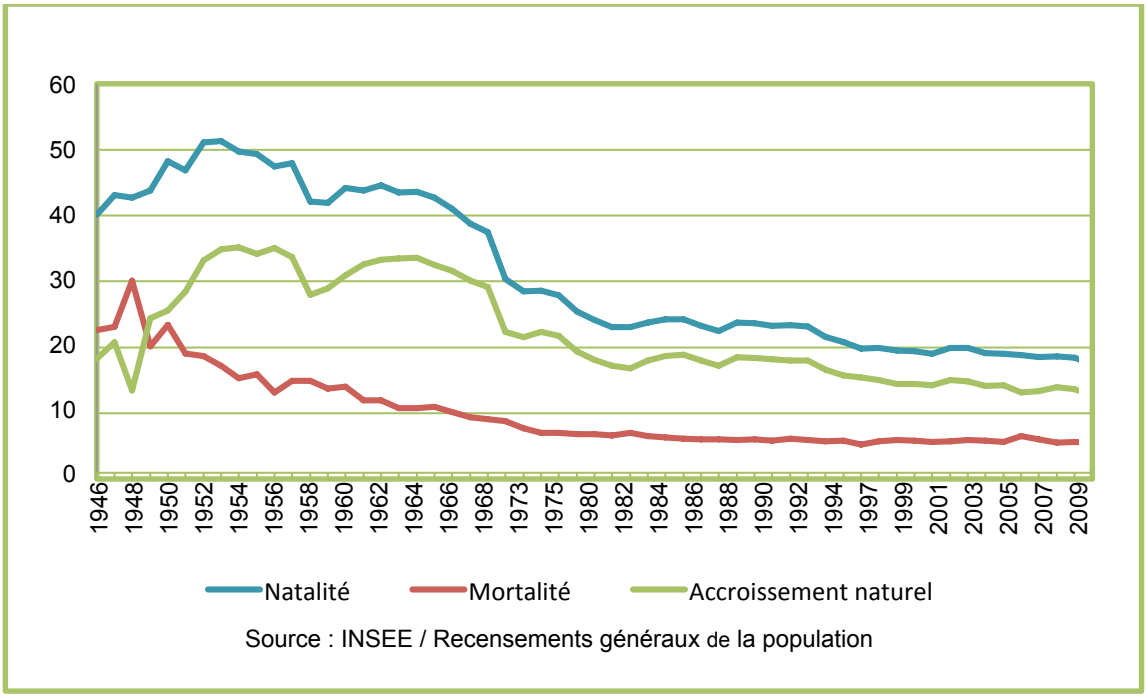

En dépit de la baisse de l'indice synthétique de fécondité, qui se rapproche des standards nationaux (de 5,5 enfants par femme en 1950 à 2,4 en 2009), l'effet de masse des générations soutient une très forte croissance.

Figure 138. Indice synthétique de fécondité

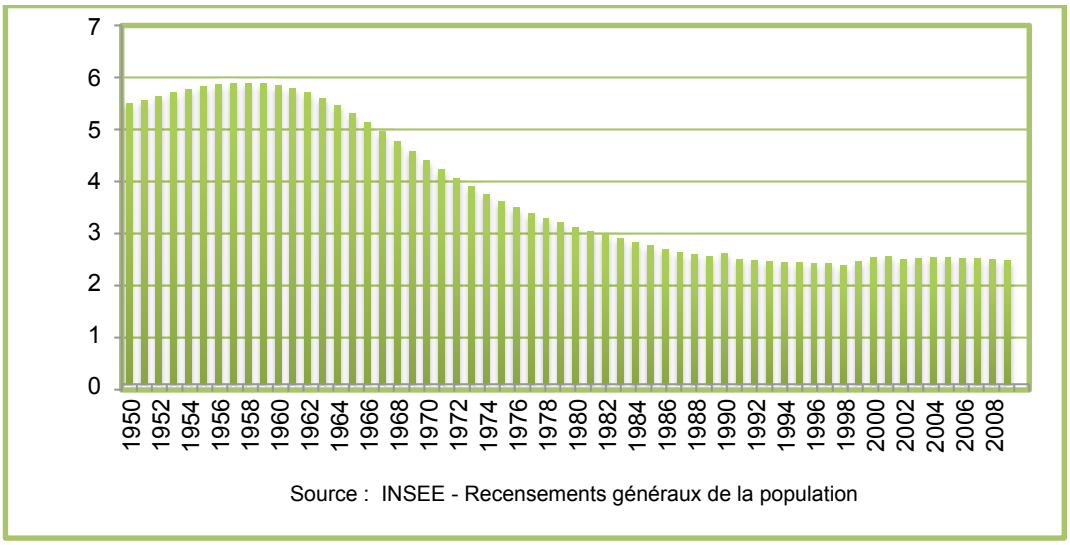

En révolutionnant les conditions sanitaires et d'existence de la population, la départementalisation occasionne ainsi une transition démographique excessivement courte – déployée sur moins d'une cinquantaine d'années contre plus d'un siècle et demi en Europe – et massive, le taux d'accroissement naturel étant 4 fois supérieur au taux national.

Figure 139. Taux d'accroissements naturels et migratoires comparés

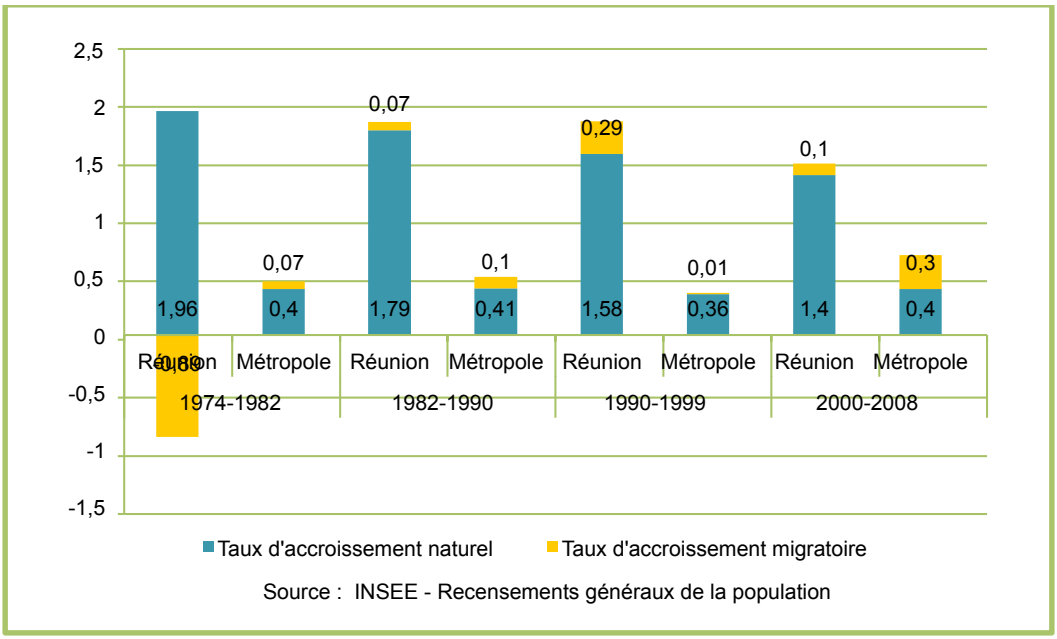

Ce graphique confirme que la départementalisation renforce la croissance naturelle par un effet migratoire. En dépit des précautions apportées, la généralisation et l'alignement progressif de la protection sociale, des minimas sociaux et du salaire minimum ont permis de lever, dans une large mesure, les contraintes matérielles qu'imposaient les faibles capacités internes de l'économie réunionnaise et les mécanismes de captation. Ils réduisent donc l'incitation à émigrer pour des populations ancrées dans leur territoire et des réseaux d'indépendance, qui subissent un coût psychologique élevé pour des opportunités de gains limitées. Les mouvements migratoires sont vigoureux mais bien moins marqués que dans les Caraïbes pour lesquelles l'Angleterre dans les années 1950, puis les Etats-Unis et le Canada, agissent comme des pôles d'attraction. Selon Robert Pastor, entre 1960 et 1983, plus de 9 830 833 Caribéens se sont installés en Amérique[1], chassés par la pénurie relative de travail induite par l'explosion de la population active. François Taglioni estime que dans les décennies 1960 et 1970, plus de 129 000 personnes ont quitté les petites Antilles anglophones soit le tiers de la population active[2] ; ces flux se tarissant depuis les années 1980 sous l'effet du durcissement des lois migratoires. Certaines îles des Caraïbes comme Saint Kitts et Nevis et Montserrat ont vu leur population diminuer entre les années 1950 et 1970 sous l'effet de la déliquescence des activités spéculatives traditionnelles.

Figure 140. Taux de croissance de la population

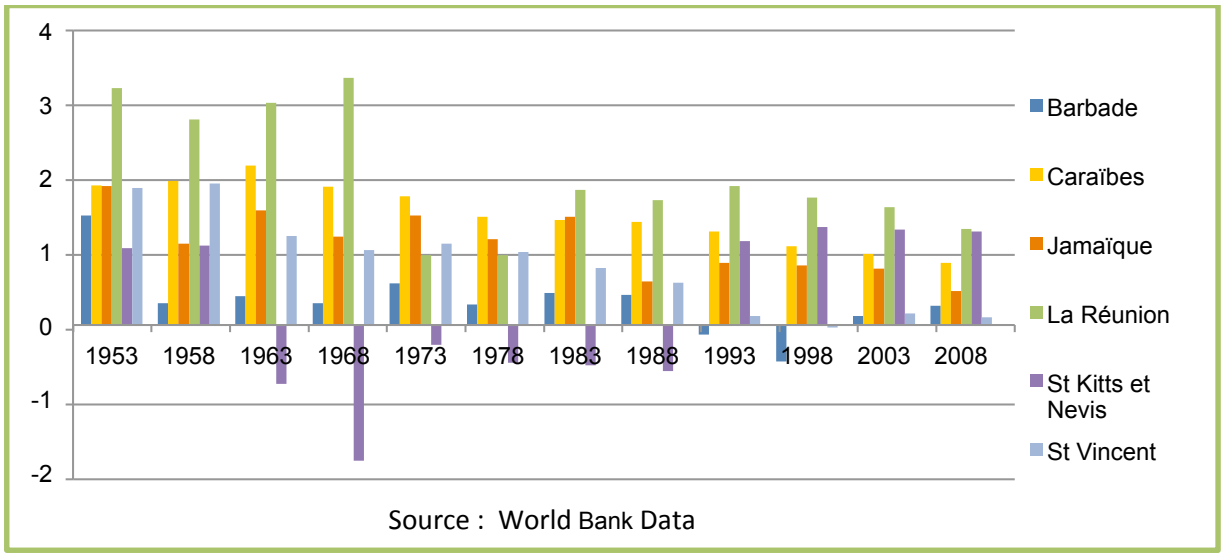

[1] Robert A PASTOR. "The Policy challenge" In Robert A. PASTOR (dir.) *Migration and development in the Caribbean.The Unexplored Connection*.p.6.

[2] François TAGLIONI. *Géopolitique des petites Antilles. Influences européenne et nord-américaine*. p.40.

A la réduction des départs s'ajoute l'immigration, l'arrivée de métropolitains attirés par les conditions insulaires, une employabilité plus forte et des salaires élevés pour les cadres ; et qui représentent, en 2006, 10% de la population soit 79 000 personnes[3]. La Réunion constitue également un centre attractif pour les populations françaises de Mayotte et les habitants originaires de Maurice, Madagascar et des Comores dont les effectifs sont estimés à 23 000 personnes en 2006 soit 3% du total de La Réunion.

Depuis 1982 et l'arrêt du BUMIDOM, le solde migratoire s'est ainsi inversé : alors que l'île comptait près de 2000 départs nets par an entre 1967 et 1974, 4 000 entre 1974 et 1982 ; on dénombre 4000 arrivées entre 1982 et 90, 16 398 entre 1990 et 99. Un phénomène comparable se produit aux Antilles, où 31 000 personnes s'installent dans l'île entre 1982 et 1990[4]

Figure 141. Evolution la population totale de La Réunion

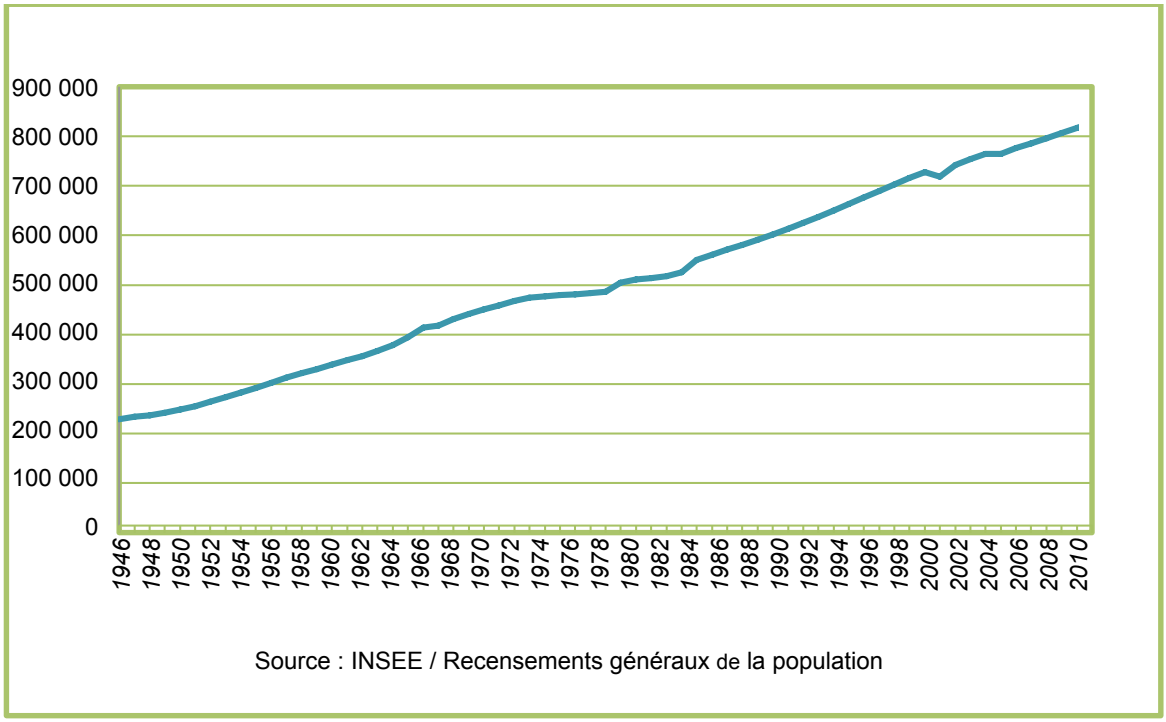

[3] INSEE Réunion. Des flux migratoires multiples qui modifient les structures de la population. *Economie de La Réunion.* p.16

[4] Laurent JALABERT. *La colonisation sans nom. La Martinique de 1960 à nos jours*. p.82.

2) De la frugalité à la consommation de la masse

La départementalisation métamorphose radicalement les finalités sociales et leurs modalités de satisfaction. Sous le dispositif de plantation, l'idéal de consumation de l'oligarchie sucrière coexistait avec une économie frugale, centrée sur l'autoproduction individuelle et collective de valeurs d'usage. Alimentation, construction, habillement et soins s'inscrivaient alors dans, et entretenaient des, relations d'interdépendance sociales et écologiques, organisées à l'échelle des quartiers. L'activité économique prenait sens dans l'interaction et non dans l'accumulation. Cette économie de subsistance était complétée par une production marchande de biens et de services.

a) La révolution des schèmes de consommation

Jusqu'en 1946, la consommation était un luxe réservé à une minorité de privilégiés. L'essentiel de la population disposait de possessions matérielles très limitées : quelques meubles, un « trousseau », des vêtements… Autant de biens précieux, soigneusement préservés, dans une économie de subsistance, tournée vers l'entretien des êtres et des relations, la préservation de l'appartenance. Ces formes de production, de distribution et de consommation tournées vers l'autonomie sont immédiatement interprétées sous l'angle du manque et disqualifiées par le jeu de la survalorisation de la norme métropolitaine. Transposée par des fonctionnaires et des cadres, qui cumulent les privilèges de race, de classe et de genre et adoptent un mode de vie ostentatoire, qui exerce un effet de démonstration puissant, renforcé par l'intégration de l'île dans les flux médiatiques et publicitaires. A mesure que la population voit ses ressources augmenter et les vannes du crédit s'ouvrir, un processus mimétique s'enclenche : les schèmes de consommation « modernes », de produits manufacturés standardisés, se généralisent au détriment de l'autoproduction familiale et de voisinage.

Durant la période coloniale, la reconnaissance des pairs et le prestige découlaient d'abord de la magnificence du don, des libéralités, de la capacité d'entretenir des réseaux de clientèle. La départementalisation n'affaiblit pas cette logique, mais elle introduit une nouvelle « *machine sociale libidinale* » qui produit et canalise les désirs individuels et collectifs, les territorialise dans la recherche du rattrapage, de l'accumulation et de la consommation. Dans un milieu insulaire relativement étroit et interconnecté, l'invisibilité n'est pas une option. L'observation continuelle incite au déploiement d'une performance

quotidienne, où chacun expose des signes d'appartenance et de différenciation, dans une double recherche de reconnaissance et de prestige. La consommation prend alors tout son sens de signal, révélant le statut ou l'appartenance de son détenteur à un groupe identifiable. A travers l'imitation des schèmes métropolitains, c'est paradoxalement l'autonomisation qui y est recherchée : afficher les marques de l'appartenance à la modernité pour mieux exploiter les potentialités ouvertes par cette nouvelle ère. Les bouleversements architecturaux décrits dans le précédent chapitre se doublent d'une révolution des équipements intérieurs qui convergent vers les niveaux métropolitains.

Figure 142. Taux d'équipement des ménages

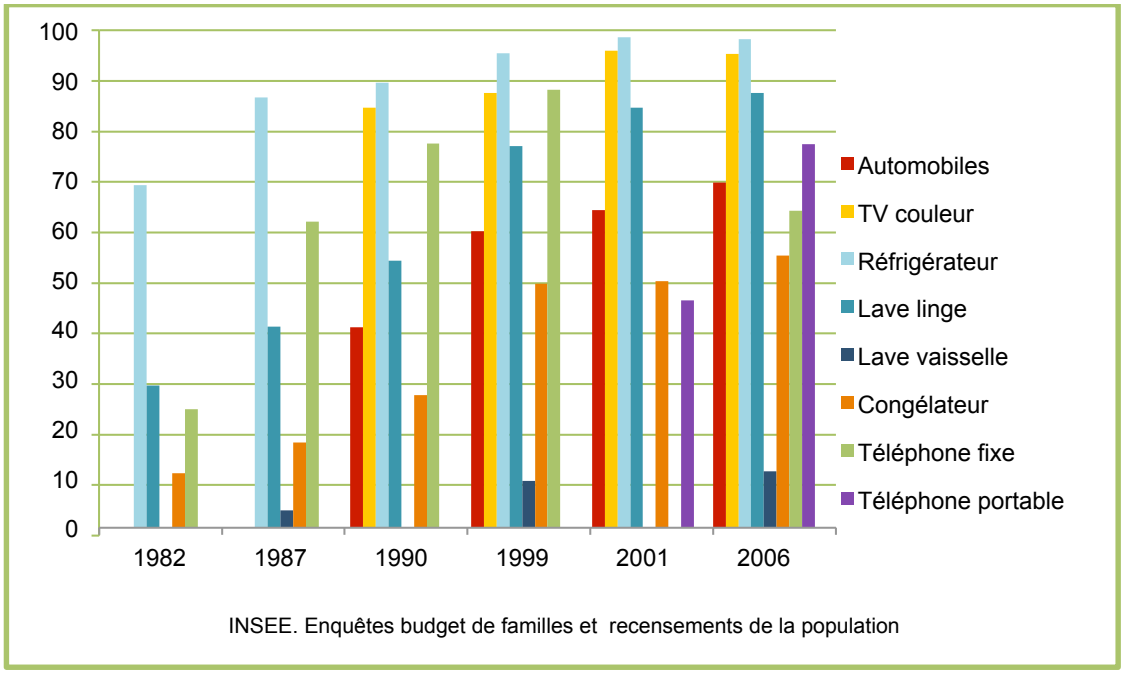

INSEE. Enquêtes budget de familles et recensements de la population

Les transports illustrent mieux que toute autre activité l'importation des principes thermo-industriels. Jusque dans les années 1960, l'essentiel des déplacements s'opéraient à pied, en bus ou en train, et les véhicules motorisés n'étaient pas plus de 1 000. En l'espace de 50 ans, ce nombre est multiplié par 280. L'automobile est la marque la plus puissante de la fuite en avant entretenue par l'obsolescence psychologique, qui vide les biens de leur valeur symbolique. Symbole itinérant du statut et de la personnalité de son conducteur, elle est l'objet de tous les désirs, et d'un surinvestissement symbolique et matériel.

Figure 143. Evolution du parc automobile

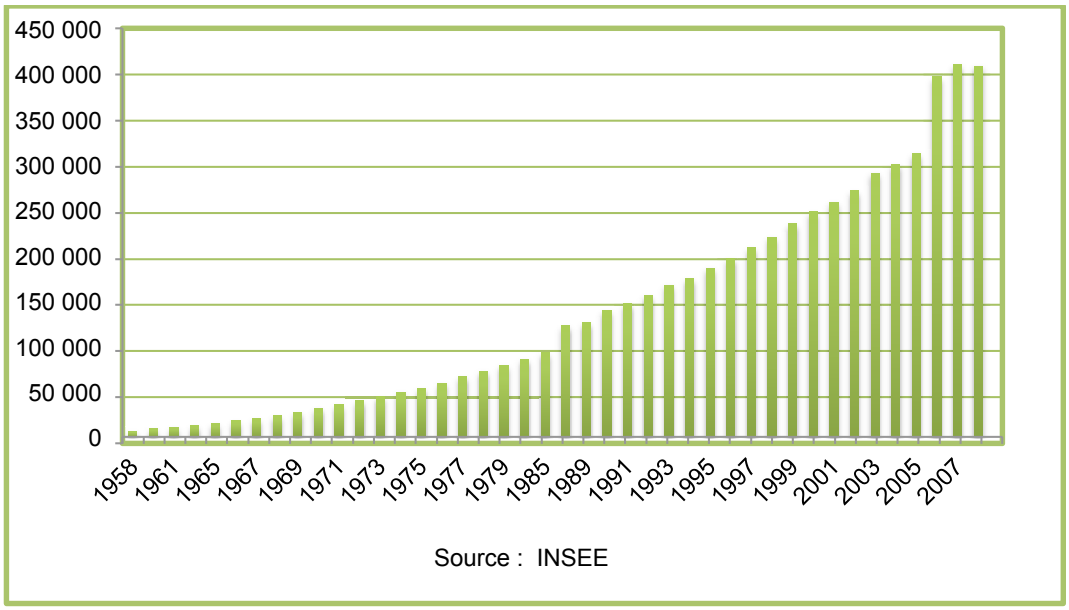

b) La recherche de l'emploi salarié

La départementalisation accélère la crise de l'économie de subsistance et des productions d'huiles essentielles frappés par la concentration foncière, la croissance démographique, l'épuisement et la dessiccation des sols. L'abolition du colonat et l'industrialisation des cultures bouleverse la logique productive des exploitations familiales, moins centrées sur l'entretien des membres et des relations que sur une commercialisation qui exige la rationalisation des moyens et la compression des unités de travail mobilisées. On assiste plus largement à la remise en cause des productions autonomes au sens d'Ivan Illich, associées à l'arriération, et à la survalorisation symbolique des modes hétéronomes. Les discours coloniaux sur la fainéantise et la démobilisation des Réunionnais ressurgissent et frappent toute activité qui s'écarte de la norme du travail salarié. La recherche d'un revenu monétaire devient alors la condition d'accès à la consommation et la reconnaissance sociale.

Désireuses d'échapper aux contraintes patriarcales, qui tentaient de les réduire aux tâches domestiques et subalternes, les femmes s'engagent massivement sur le marché du travail. Leur taux d'activité progresse de 22,7 à 54,7% entre 1967 et 2010. Hausse qui explique à elle seule 50% de l'accroissement de la population active féminine entre 1974 et 1990.

Figure 144. Evolution des taux d'activité

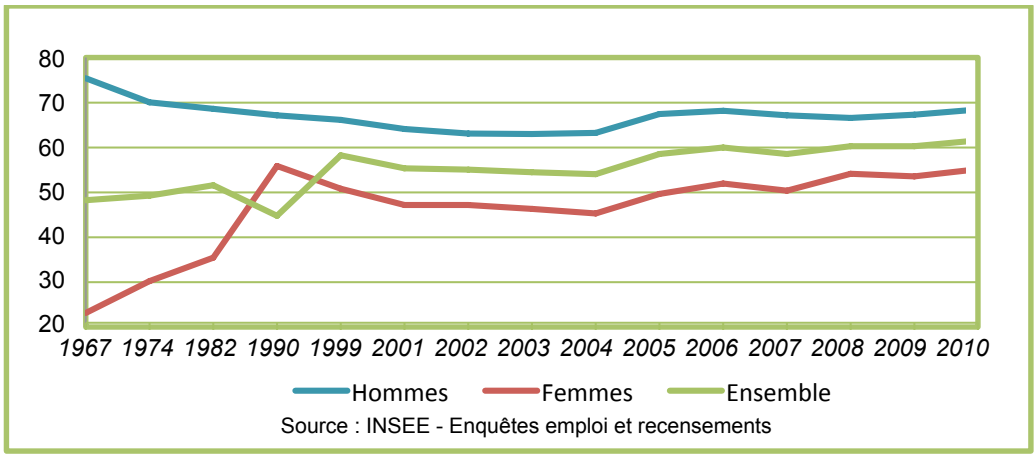

Figure 145. Contribution des taux d'activité à la croissance de la population active par genre
%

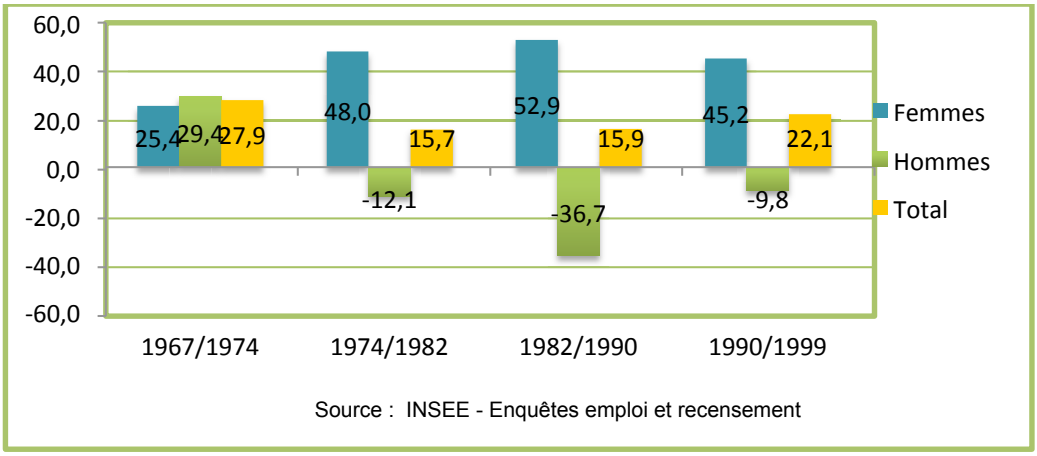

Figure 146. Population active totale

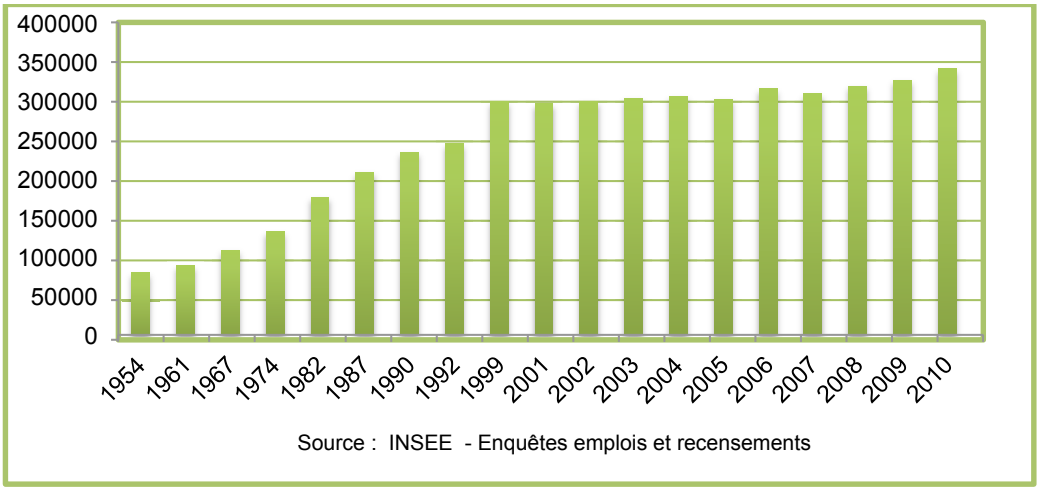

Avec le déversement des jeunes générations, la population active connaît une très forte progression : entre 1974 et 1990, elle augmente de plus d'un tiers par décennie.

3) L'explosion de l'extraversion écologique

La destruction créatrice engagée par le dispositif départemental pose toutes les conditions d'un renforcement de l'extraversion écologique

a) Une Réunion « thermo-industrielle »

Le dispositif de plantation entretenait la simplification et l'anthropisation de l'île, mais l'économie demeurait agricole, encastrée et dépendante des conditions écologiques. La conservation des stocks de capital servile et la maximisation de production de denrées spéculatives reposaient sur les capacités des anthropo-écosystèmes à livrer des flux de basse entropie et traiter les rejets de haute entropie. Et les activités de subsistance s'inscrivaient dans les cycles écologiques.

Le dispositif développementaliste pousse plus avant la massification et la simplification. Emergeant dans une Europe centralisant les ressources physiques mondiales grâce à la colonisation et l'exploitation des fonds fossiles, le projet développementaliste ou thermo-industriel repose, nous l'avons vu sur l'idée de séparation. Dans une perspective ontologique, l'importance se mesure par la taille : plus un individu, une entreprise ou une économie croît et consomme de ressources, plus grandes sont son efficacité, sa valeur et sa puissance. Et la puissance se manifeste par la capacité de surmonter les conditions naturelles, de s'extraire des limites par la production de masse. La départementalisation introduit, en somme, un système qui se fonde sur l'illusion de l'indépendance radicale et de la dissipation des contraintes, sur la négation de l'inscription écologique et sur la croissance infinie dans un territoire par essence fini, qui contient peu des « ressources » nécessaires pour alimenter et perpétuer cette dynamique. La croissance démographique, le recul des activités de subsistance, l'explosion de la consommation et la transformation des processus productifs font exploser les besoins énergétiques et matériels, alors que les bornes écologiques demeurent. L'entretien du mythe de la frontière suppose alors une augmentation parallèle des importations, un prélèvement extérieur de basse entropie, la prolongation du mythe de la colonie colonisatrice.

b) La dépendance énergétique

Jusqu'à l'avènement de la canne à sucre, l'essentiel de l'énergie utilisée était mécanique, éolienne et hydraulique. La première révolution industrielle, sucrière, introduit une source libre, concentrée, le charbon, associé à la bagasse dans les chaudières industrielles et ferroviaires. La production électrique demeure jusqu'en 1946 embryonnaire. La satisfaction des besoins dépendent donc essentiellement d'une énergie liée, dispersée dans les écosystèmes. L'entrée de La Réunion dans le dispositif départemental bouleverse la donne par l'importation d'une organisation fondée sur la consumation de stocks d'énergies fossiles pour les usages électriques, productifs et les déplacements.

En matière électrique, les efforts développés par les autorités pour répondre localement aux besoins, grâce à la construction des centrales hydroélectriques de Takamaka I et II et du Bras de la Plaine s'avèrent rapidement insuffisants pour couvrir des besoins qui se rapprochent de plus en plus des standards métropolitains. En raison des conditions climatiques favorables et de la faiblesse relative de l'industrie, la consommation électrique annuelle par habitant reste moitié moindre qu'en métropole : 0,1 contre 0,2 tonne équivalent pétrole. Mais, entre 1990 et 2008, le taux de croissance annuel moyen dépasse 16% contre 1,85% en métropole. L'accroissement rapide de la demande prend de court les capacités productives insulaires et donne lieu à une chute aussi rapide que brutale de la part des énergies renouvelables dans la production électrique : de 100% en 1981 à 23,7% en 2010.

Figure. Structure de la production électrique (en GWh)

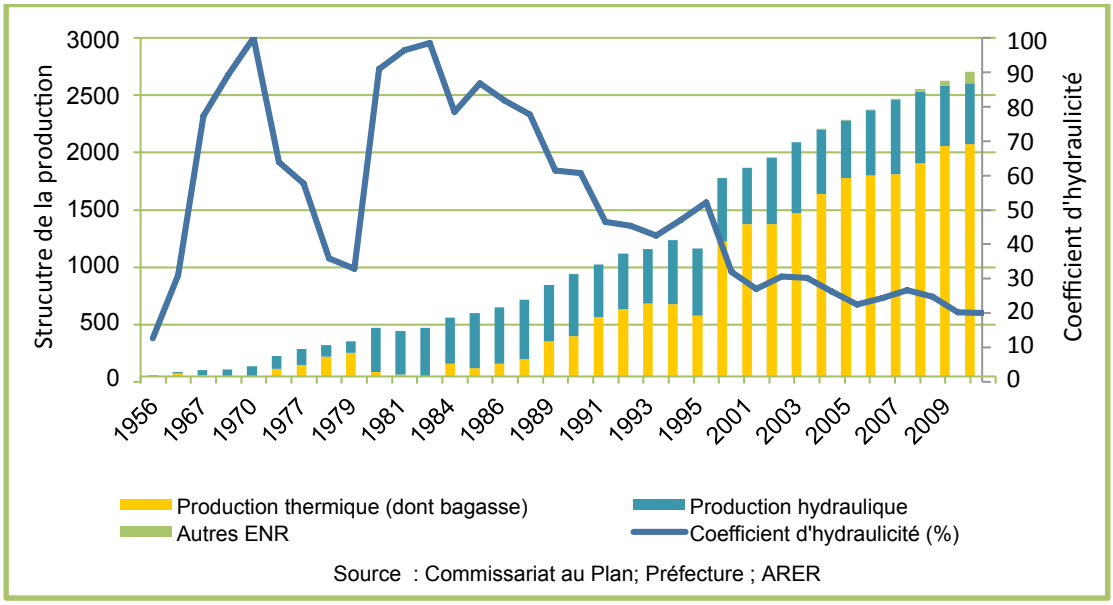

Source : Commissariat au Plan; Préfecture ; ARER

La Réunion dispose d'atouts importants pour la production électrique renouvelable et les projets comme les réalisations ne manquent pas. Depuis 2005 fonctionnent un parc éolien d'une puissance annuelle de 16,6MW, ainsi que des équipements photovoltaïques générant 89,3 MW en 2010. D'autres projets émergent, tournés singulièrement vers la valorisation de la biomasse, à travers le désir d'étendre la culture de variétés spécifiques de « canne-fibre » vers les mi-pentes et de méthaniser les effluents d'élevage. Ou encore l'exploitation de l'énergie thermique et mécanique des mers. Mais ces initiatives ne pèsent que pour 3,72% du mix électrique en 2010 et s'avèrent impuissantes face à la croissance de la consommation électrique, qui se traduit par la multiplication des surtensions aux heures de pointes obligeant à des délestages, qui exposent toute la fragilité d'un réseau pyramidal en milieu insulaire.

Figure 147. Taux de dépendance électrique

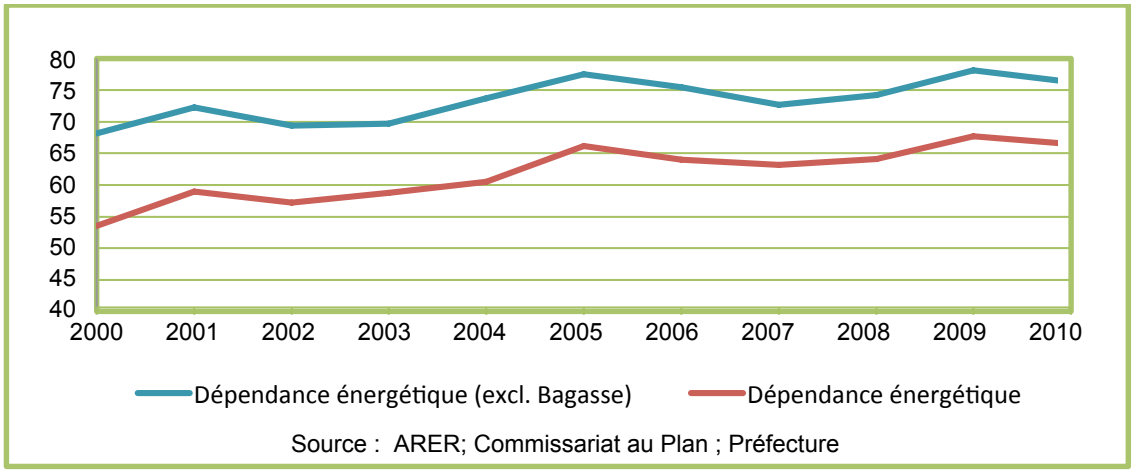

Et, l'électricité ne représente que de 22,3% de l'énergie finale consommée sur le territoire.

Figure 148. Structure de la consommation d'énergie primaire

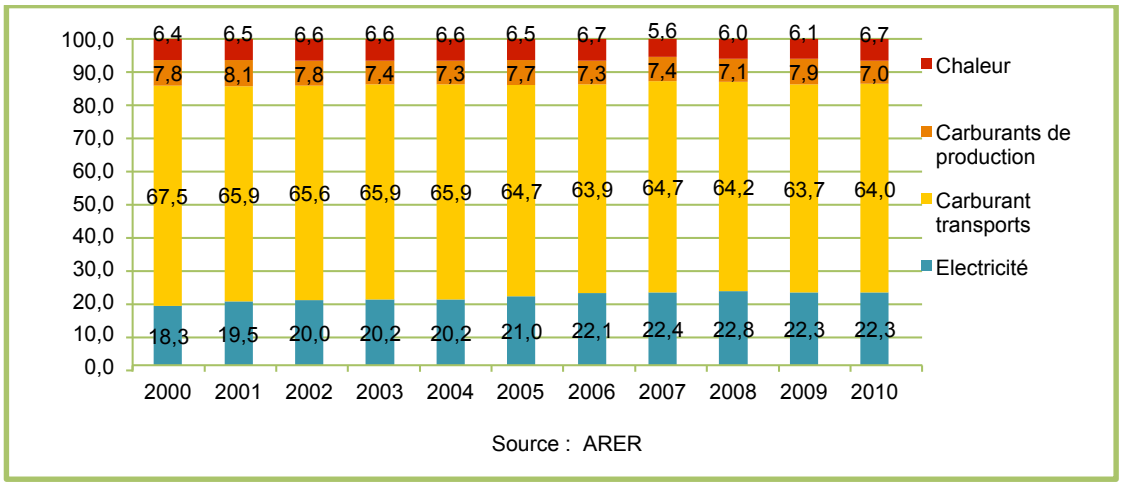

Le déficit énergétique est donc d'abord grevé par les transports, qui utilisent 50% de l'énergie primaire. L'augmentation très forte des déplacements apparaît également comme une conséquence de la départementalisation et de la dissociation des espaces de vie et de production. Comme le montre Zoé Vaillant à propos du quartier de Ravine Daniel, situé dans les Hauts de la Saline et jadis tourné vers la canne et le géranium, l'abolition du colonat et la mécanisation des domaines sucriers bousculent la logique organisationnelle des quartiers et du rapport à la terre, qui s'apparentent de plus en plus à des zones résidentielle et non de production et d'échange[5], l'essentiel des activités marchandes se concentrant dans les centres urbains des Bas. Ce qui génère une explosion des migrations pendulaires, motorisées.

Figure 149. Consommation énergétique par habitant en tonne équivalent pétrole

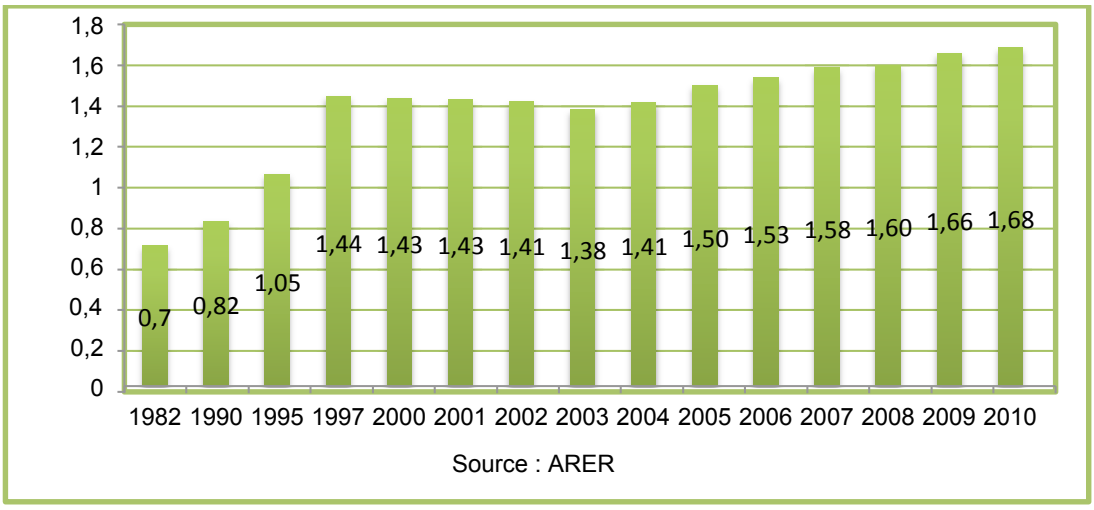

Si l'on considère le bilan énergétique total, la dépendance de l'île apparaît encore plus clairement. En déduisant l'énergie primaire utilisée par les importations, le PRESSURE estime qu' « *en 20 ans, la contribution des énergies renouvelables au bilan énergétique primaire de La Réunion est passée de 50% à 20%. L'accroissement des besoins de la région (multipliés par plus de 2,5 en 20 ans) a été totalement satisfait par les importations d'hydrocarbures et, depuis 1992, de charbon.* » La consommation d'énergie finale reste marquée par la prédominance nette des produits pétroliers (55%), alors que les énergies renouvelables comme la biomasse ou le solaire n'atteignent respectivement que 4 et 1,3%. Le déficit chronique de la production énergétique locale aboutit inévitablement à un creusement de la dépendance énergétique.

[5]ZoéVAILLANT. *La Réunion, koman i lé ? Territoires, santé, société*.p.47.

Figure 150. Taux de dépendance énergétique

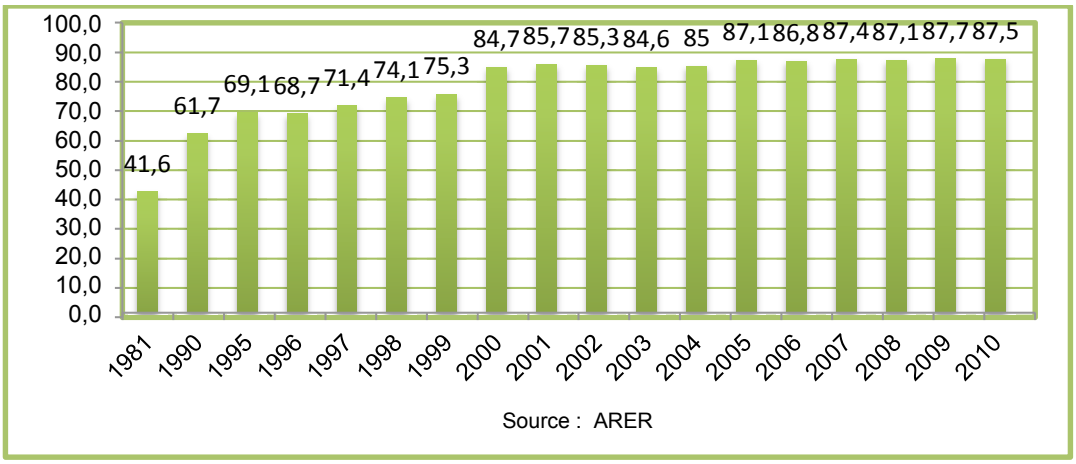

Figure 151. Importations d'hydrocarbures (en tonnes)

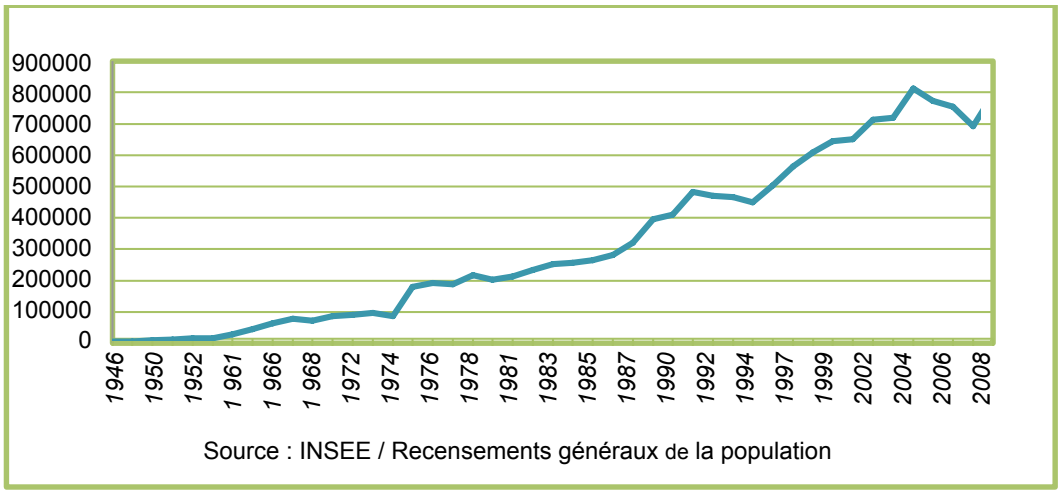

c) La dépendance matérielle

Jusqu'en 1946, l'essentiel des constructions et des productions utilisait des ressources naturelles : des fibres végétales ou animales, des coraux, de la terre, des pierres et des scories. Autant d'éléments dont l'utilisation était bornée par les capacités écologiques insulaires et les capacités financières de l'économie, conformément au principe d'équilibre des balances commerciale et budgétaire prônés par l'Exclusif. La donne est radicalement modifiée par le changement d'échelle et de nature des schèmes de consommation et des processus productifs, beaucoup plus intensifs en ressources, et la levée des contraintes financières grâce aux transferts publics à la prise en charge publique des intrants,

Les importations de bois progressent rapidement entre 1949 et 1966, puis se maintiennent aux alentours de 30 000 tonnes par an (29 984 en 2011). Ce tassement

s'expliquant d'abord par la révolution des processus de construction, à travers la systématisation des habitations en dur, dont témoigne l'explosion des importations de ciment.

Figure 152. Importations de ciment (en tonnes)

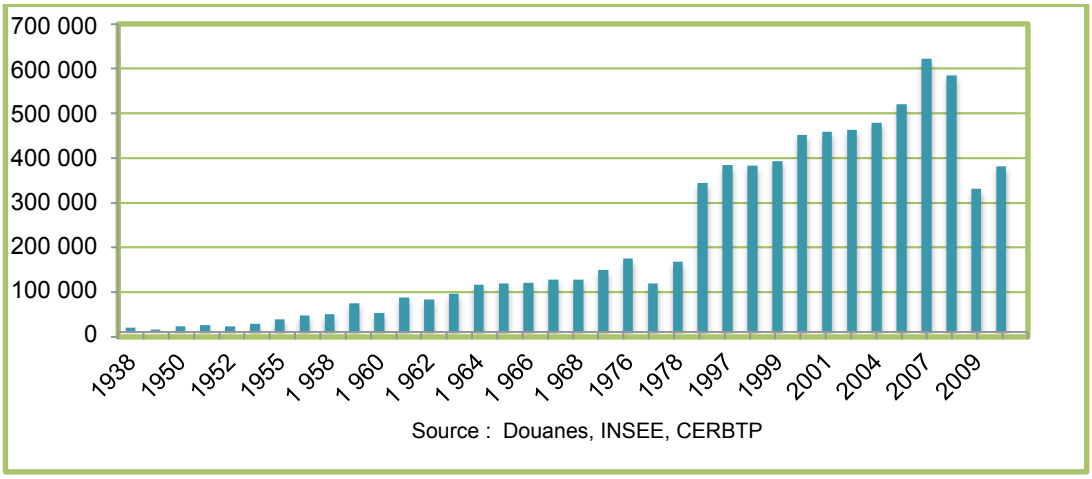

Associés aux grands travaux routiers, ces nouvelles techniques creusent la dépendance de l'île en matière de matériaux de construction, dont les importations explosent de 15 000 à 571 796 tonnes entre 1938 et 2008.

Figure 153. Importations de matériaux de construction

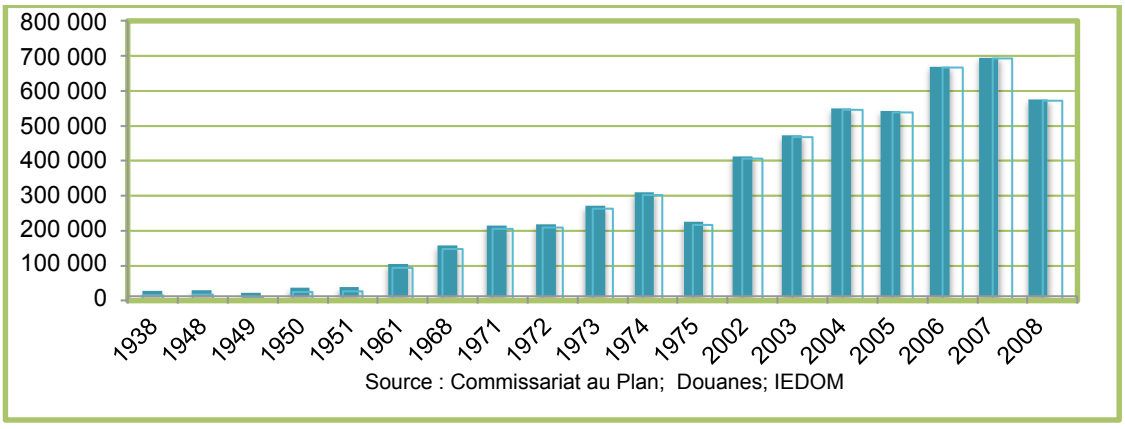

d) La question alimentaire

Dans toutes îles, l'édification du dispositif développementaliste creuse la dépendance alimentaire, sous l'effet combiné de l'augmentation démographique, des flux touristiques, de la transformation des goûts et de la stagnation voire de la diminution de la production.

Pourtant, des programmes de relance de la production agricole ont souvent permis de temporiser l'emprise des cultures spéculatives qui entravait l'expansion des productions de

subsistance. Aucune île des Caraïbes ou des Mascareignes n'enregistre donc de baisse de la production agricole primaire depuis les années 1960. Mais l'expansion des cultures est limitée par l'urbanisation et l'apparition de nouvelles opportunités d'emplois, ainsi que par la concurrence des usages alternatifs du foncier qui font exploser le prix des terres agricoles dans un contexte de libéralisation à marche forcée exposant les producteurs à la concurrence des denrées américaines et européennes subventionnées. En 1980, le FMI et la Banque Mondiale conditionnent le versement de 831 millions de dollars à la libéralisation des échanges agricoles et l'abolition des politiques de contrôle des prix et de subventions rurales. En un an, les importations de produits alimentaires augmentèrent de 40% alors que la production locale baisse de 12%[6].

Figure 154. Coefficient d'autosuffisance en aliments végétaux

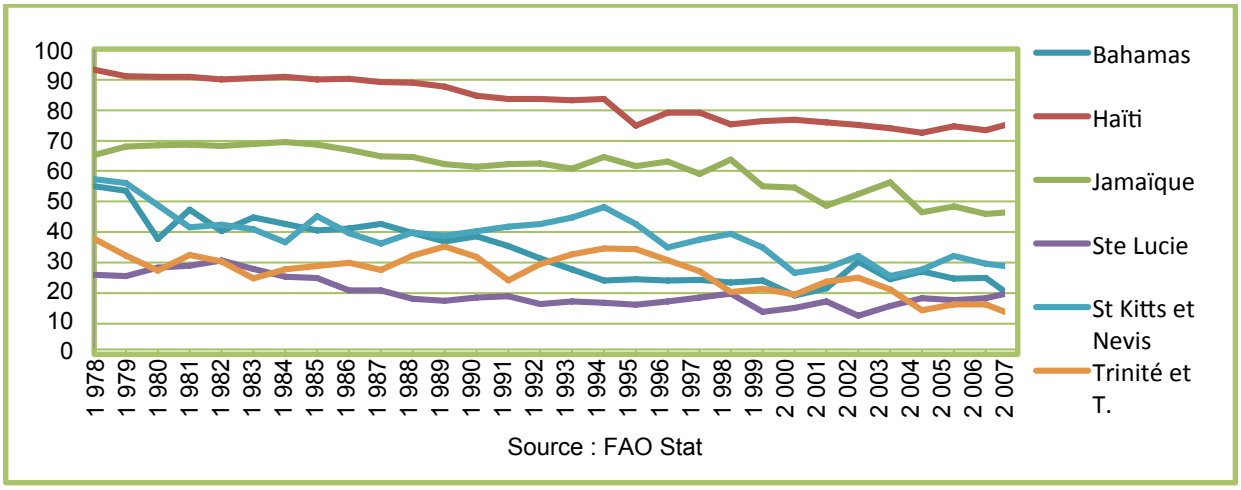

En conséquence, la part de la production locale dans la consommation de produits végétaux primaires diminue dans l'ensemble des îles, à l'exception notable d'Antigua et de la Barbade, qui gagnent respectivement 24 et 9 points, avec 50 et 28,6% d'autosuffisance végétale. Ce fait mérite d'être souligné, car dans ces terres plates marquées par la concentration foncière, les néopaysanneries et les pratiques de subsistance n'occupaient qu'un rôle marginal. L'accroissement des capacités résulte donc d'une politique commerciale volontariste, impulsée par de grands propriétaires, de reconversion des terres avec l'abandon ou le recul de la spécialisation sucrière. Sans surprise, les îles les plus dépendantes sont également de grands centres touristiques ; la République dominicaine faisant exception grâce à sa superficie.

[6]Belal AHMED et Sultana AFROZ. *The political economy of food and agriculture in the Caribbean*. p.63

Figure 155. Coefficient d'autosuffisance végétale comparé en 2007

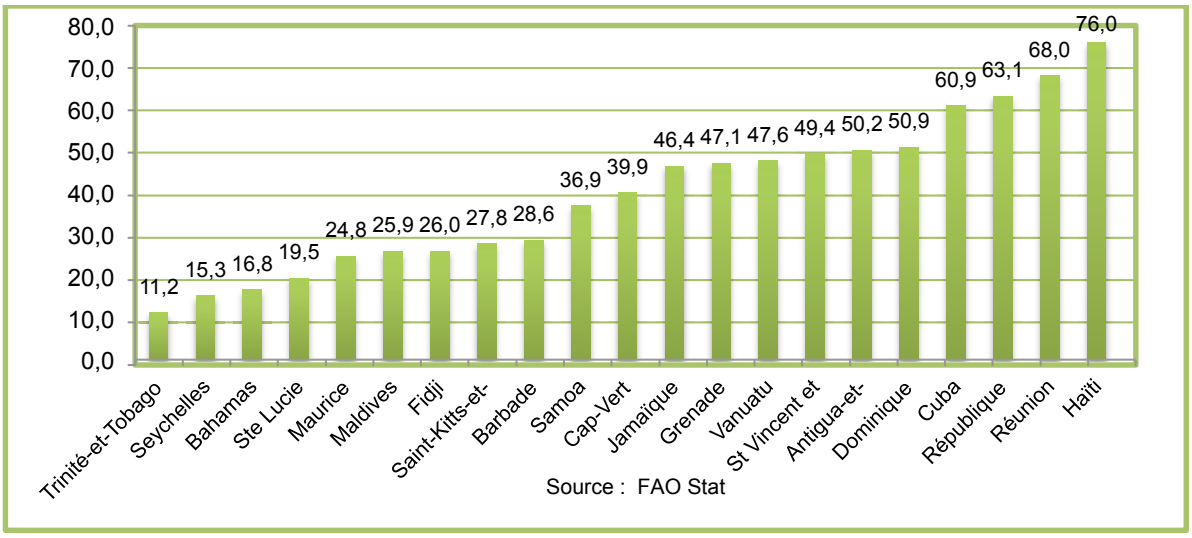

Les îles montagneuses comme la Dominique, Saint Vincent, Grenade ou la Jamaïque approchent les 50% d'autosuffisance. En 2008, La Réunion produit quant à elle 68,8% de sa consommation de légumes et 73% de sa consommation de fruits. Cependant, l'augmentation de la production ne reflète pas intégralement les capacités insulaires, car elle repose très largement sur la systématisation de processus productifs mécanisés, intensifs en énergie et en intrants, ce dont témoigne l'évolution des importations de produits phytosanitaires.

Figure 156. Consommation d'engrais par ha cultivé

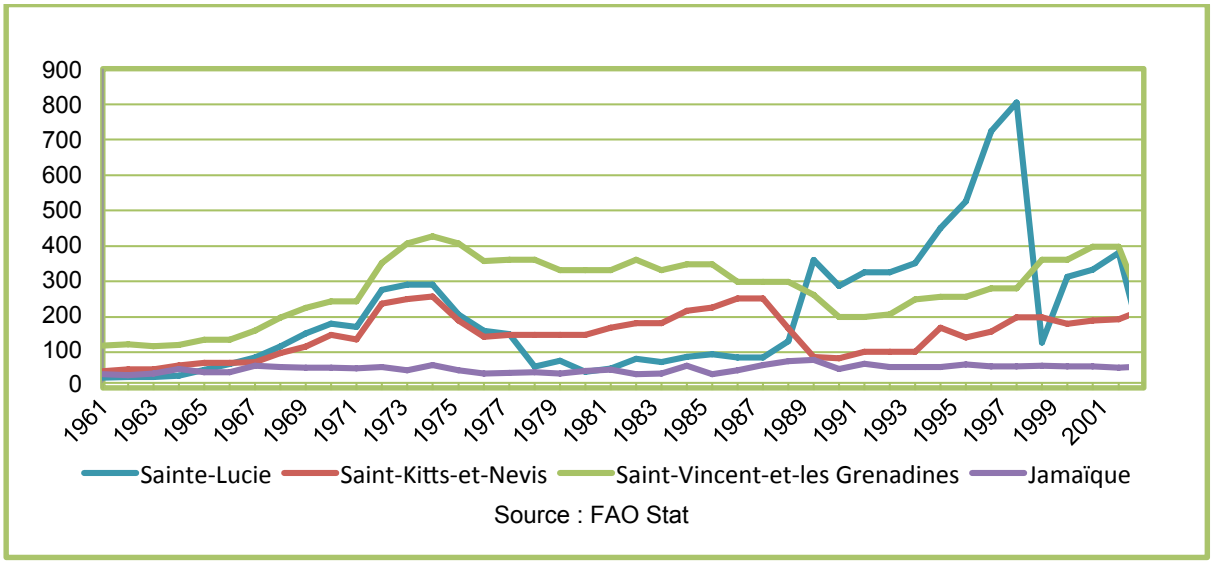

-

Le creusement de la dépendance alimentaire est exacerbé par l'introduction de régimes carnés, symboles du développement. La consommation par tête connaît une évolution très

marquée, mais difficile à estimer en raison des populations touristiques. Or, la généralisation de l'élevage entre en contradiction avec la taille réduite des îles. En effet, conformément au principe de Lindeman dit de « transfert de l'énergie » plus de 90% de l'énergie disponible à un échelon trophique est perdue, sous forme de chaleur et de respiration, par les organismes consommateurs. Le rendement énergétique de la viande est édifiant : si un hectare cultivé peut produire 24 kcal en pommes de terre, ou 14 en blé, il ne peut produire que 1,10kcal de poulet, 0,75 de bœuf, 0,50 de mouton. Le rendement en tonnes de protéines sèches semble encore plus accablant : un hectare de soja produit 0,8 tonnes, de pommes de terre 0,420, de porc 0,050, de bœuf 0,027, de mouton 0, 023[7]. Ainsi, avec plus de 30% de la superficie agricole utile de l'île sont consacrés aux prairies, La Réunion ne couvre que 30% de sa consommation de viande bovine.

Figure 157. Part de la production locale dans la consommation de viande

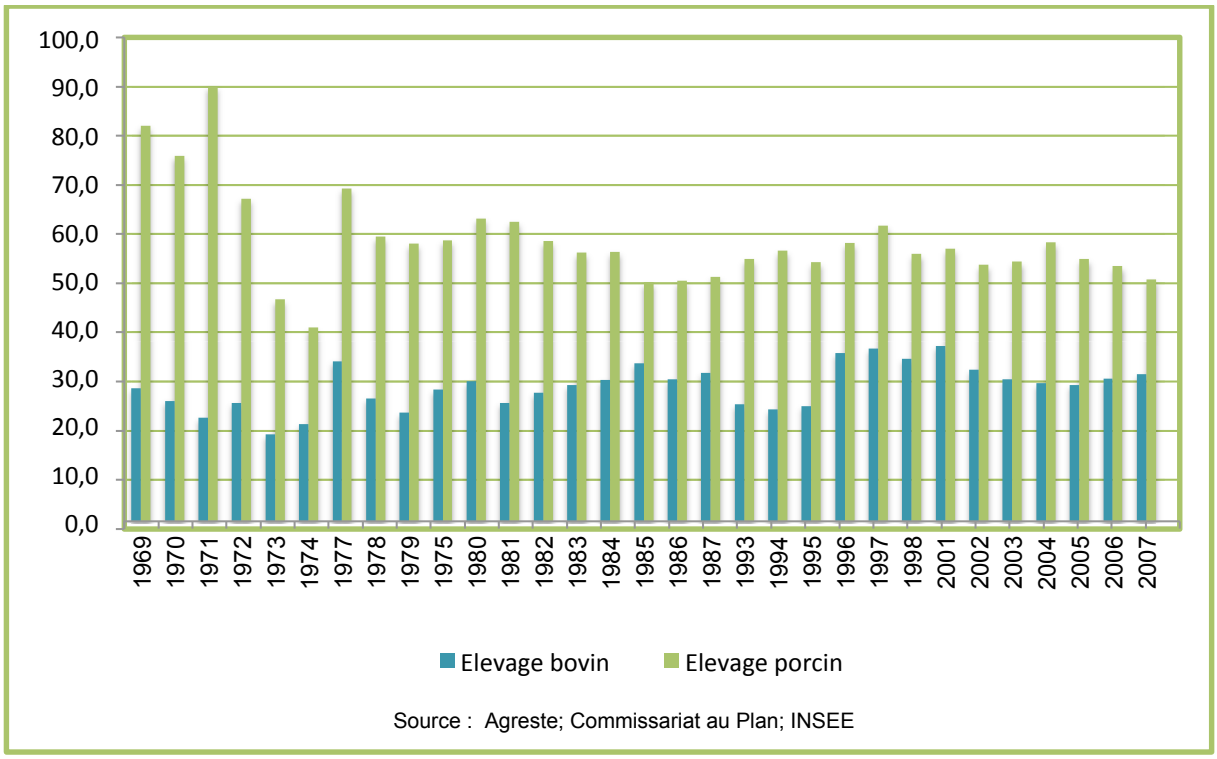

[7] Roger DAJOZ. *Précis d'écologie.*

Figure 158. Importations de produits laitiers et de viande (en tonnes)

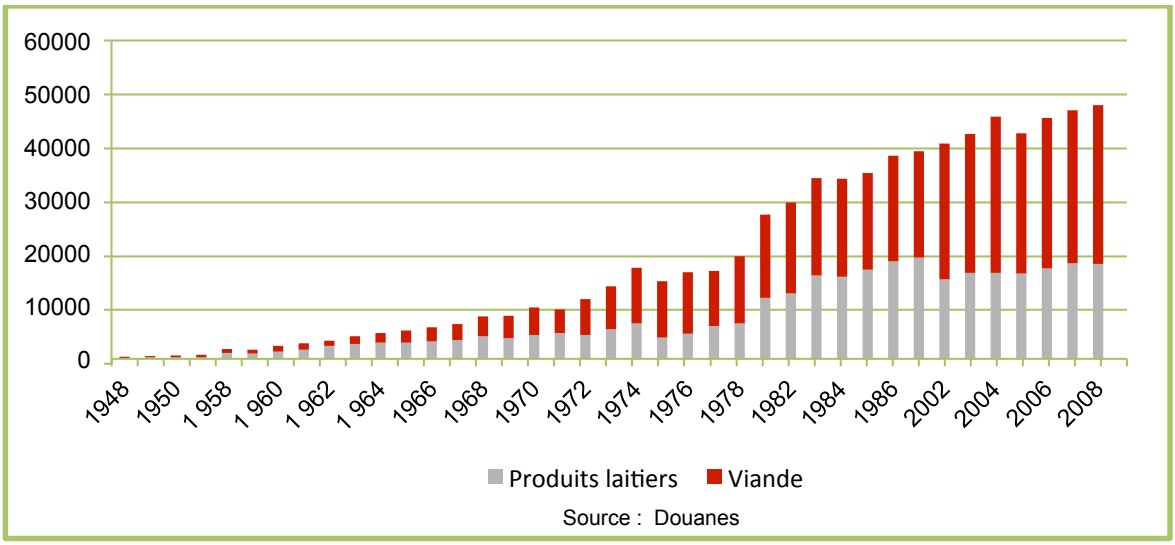

Dans toutes les îles où l'élevage bovin occupe une place importante comme la Jamaïque, la Barbade et Trinidad, la totalité des aliments hautement protéinés, comme les tourteaux de soja et le maïs, utilisés pour l'engraissage rapide des animaux, est importée[8].

Au total, les importations de produits alimentaires à La Réunion ont été multipliées par près de 14 entre 1938 et 2008.

Figure 159. Importations de denrées alimentaires destinées à la consommation humaine (en milliers de tonne)

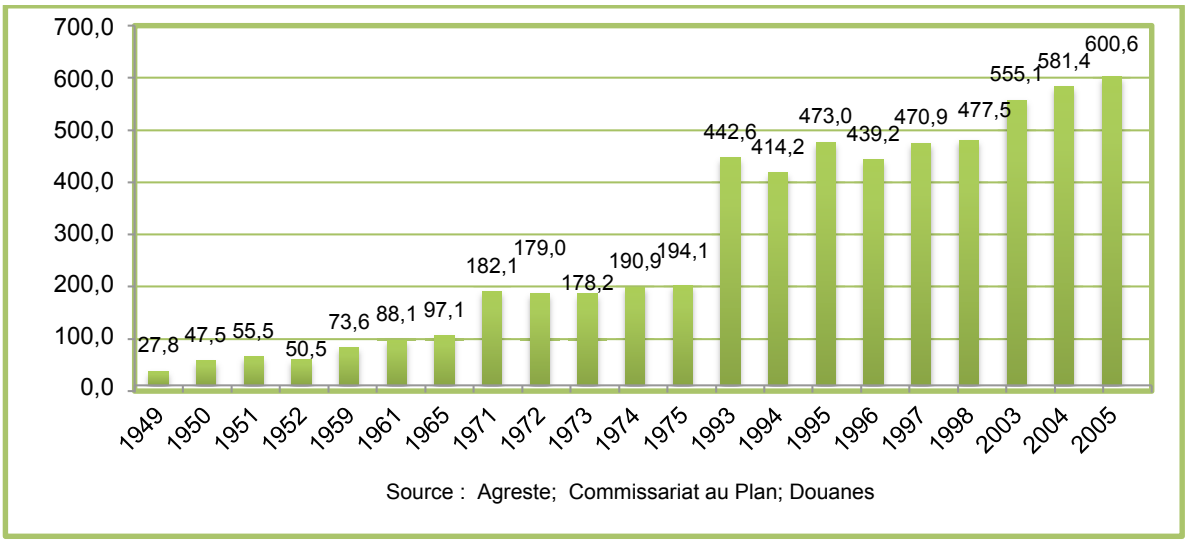

[8]Belal AHMED et Sultana AFROZ. *The political economy of food and agriculture in the Caribbean*. pp.39-42

B - Le poids des rétroactions

La massification rend nécessaire la maximisation de la production de valeur d'échange condition du plein emploi, du financement des dépenses d'investissement et d'importations. Mais, dans le cas de la Réunion, la constitution d'un large marché solvable, rendu captif par les barrières à l'entrée formelles et informelles, nourrit le développement d'activités abritées et soutenues par une fiscalité avantageuse et des subventions, qui s'avèrent insuffisantes pour impulser une croissance auto-entretenue et équilibrée.

1) Les difficultés des secteurs exposés

Transposer un dispositif développementaliste et fordiste naturalisé dans de petits territoires, éloignés des grands centres de production et de consommation et dépourvus d'hinterland riche en ressources vivantes, minérales et fossiles transforme nécessairement ces caractéristiques en « handicaps » factuels. L'absence d'économie d'échelle, les surcoûts de transport et la faiblesse des effets d'agglomération compromettent effectivement l'efficacité et la compétitivité de ces activités, lorsqu'elles ne peuvent s'extraire des « règles » du marché par des mesures de soutien, de protection ou de dumping.

a) La vulnérabilité agricole

Sur des marchés mondiaux intégrés où les producteurs se placent en situation de price-taker face à des cartels de multinationales qui achètent fréquemment la totalité des productions nationales, l'exportation de produits standardisés qui ne peuvent s'affranchir de la concurrence-prix par la différenciation, n'a que peu de chances de se développer sans la sécurisation d'un marché garanti et la multiplication des mesures de soutien.

Si la canne disparaît, dès la décennie 1930, des petites îles montagneuses de la Dominique, Grenade, Montserrat, Nevis et Saint Vincent, elle occupe encore, dans les années 1950, 30% des surfaces cultivables de Trinidad et Tobago et de Porto Rico, 40% de la Jamaïque, et 70% de la Barbade et génère respectivement 60, 50 et 80% de leurs recettes d'exportation[9]. Avec le développement de l'industrialisation, du tourisme et des services, qui encouragent l'exode rural et tirent les salaires vers le haut, la production de sucre amorce un déclin accéléré par l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union Européenne. En 1974, le

[9] Jean CRUSOL. *Economies insulaires de la Caraïbe. Aspects théoriques et pratiques du développement : Guadeloupe, Martinique, Barbade, Trinidad, Jamaïque, Puerto-Rico*. p.28

Commonwealth Sugar Agreement est abrogé et remplacé par des quotas ACP plus réduits[10]. D'après Paul Sutton, la Convention de Lomé garantit un prix d'achat de £158 la tonne alors que les coûts de production de la Barbade plafonnent à £130 et ceux de la Jamaïque et de Trinidad à £150[11].

Les îles à sucre historiques – Antigua, la Barbade, la Jamaïque, St Kitts et Trinidad et Tobago – tournent ainsi la page. Dès 1980, le sucre ne contribue plus qu'à hauteur de 10,3% du PIB de la Barbade (contre 66% en 1950) et 1% du PIB de la Jamaïque[12].

Figure 160. Production de sucre d'Antigua, Barbade, Jamaïque, St Kitts et Trinité

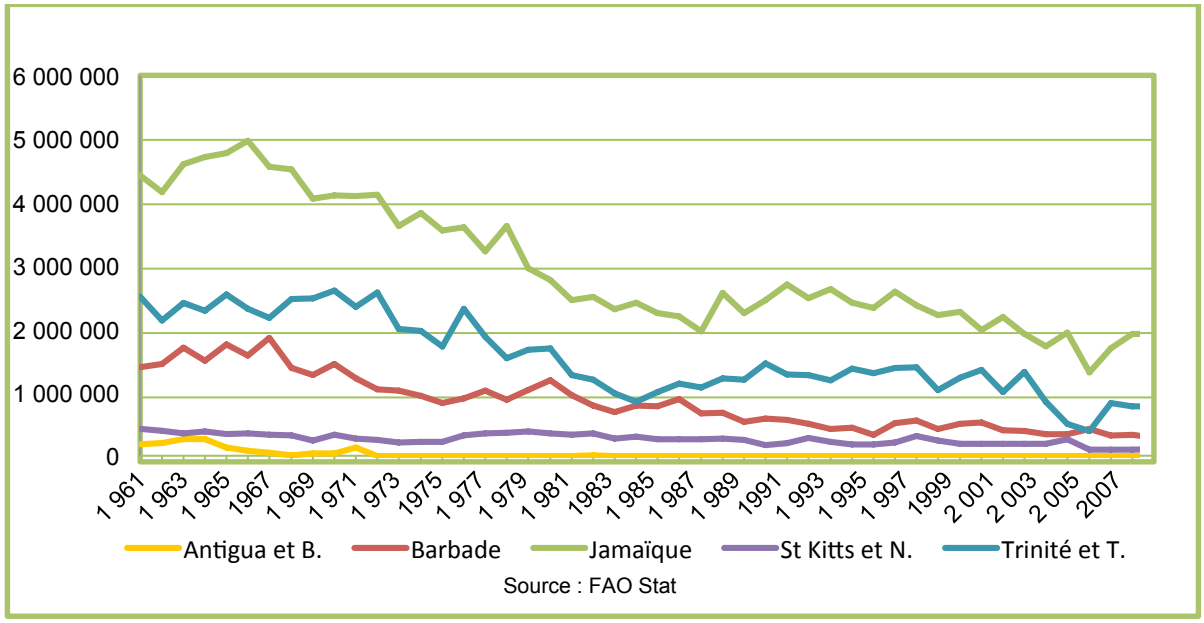

Et la chute s'étend aux anciennes colonies espagnoles de Porto Rico et de la République dominicaine, et à Haïti, jadis favorisées par leurs liens étroits avec les Etats-Unis, et désormais marginalisés par la priorité accordée à Hawaï dans les quotas de production. De même l'effondrement du bloc soviétique, principal client de Cuba déclenche une réorganisation agricole radicale tournée vers la recherche de l'autosuffisance alimentaire.

[10]Worrell DELISLE. *Small island economies. Structure and performance in the English-Speaking Caribbean since 1970*. p.6.

[11] Paul SUTTON. The past in the present. In Paul SUTTON (dir.) *Dual legacies in the contemporary Caribbean : continuing aspects of British and French dominion*. p.4

[12] Ramesh RAMSARAN. The post-war decline of the sugar economy in the Commonwealth Caribbean.I n PAUL SUTTON.*Op cit*. p.41

Figure 161. Production de sucre des grandes Antilles

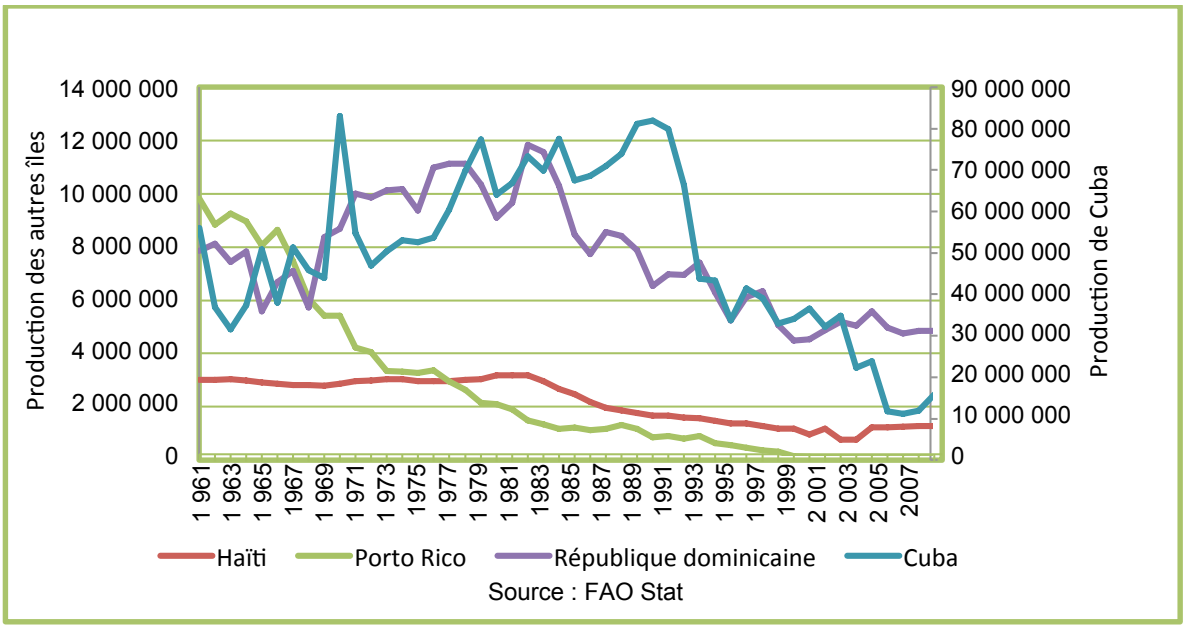

Un phénomène identique frappe la filière ananas des Antilles à partir de la signature des accords de Lomé, en 1973, qui libère de droits de douane les productions africaines, notamment ivoiriennes. La sensibilité de ces productions spéculatives standardisées aux conditions d'échange transparaît enfin dans l'exemple de la banane. La suppression des régimes préférentiels en 1993 suite à la plainte des Etats-Unis et des producteurs d'Amérique latine, provoque une chute très rapide des recettes d'exportation des îles au Vent frappées par la concurrence des plantations du continent exploitées par des multinationales comme Geest, qui achetait également la totalité de la production de Ste Lucie, de Saint Vincent et des Grenadines[13]. Entre 1988 et 1998, la production de banane de Sainte Lucie chute de 168 080 à 73 220 tonnes ; celle de Saint Vincent de 64 888 à 39 886 ; provoquant la disparition de 5 des 10 000 planteurs de Sainte Lucie[14].

[13] Tom BARRY, Beth WOOD et Deb PREUSCH. *The other side of paradise. Foreign control in the Caribbean*. p.40

[14] Dave RAMSARAN. Understanding the socio-cultural dynamics of globalization : the case of bananas in St Lucia and St Vincent and the Grenadines In Cynthia BARROW-GILES, et Don D MARSHALL (dir.) *Living at the borderlines. Issues in Caribbean sovereignty and development*.

Figure 162. Evolution de la production de bananes des îles au Vent

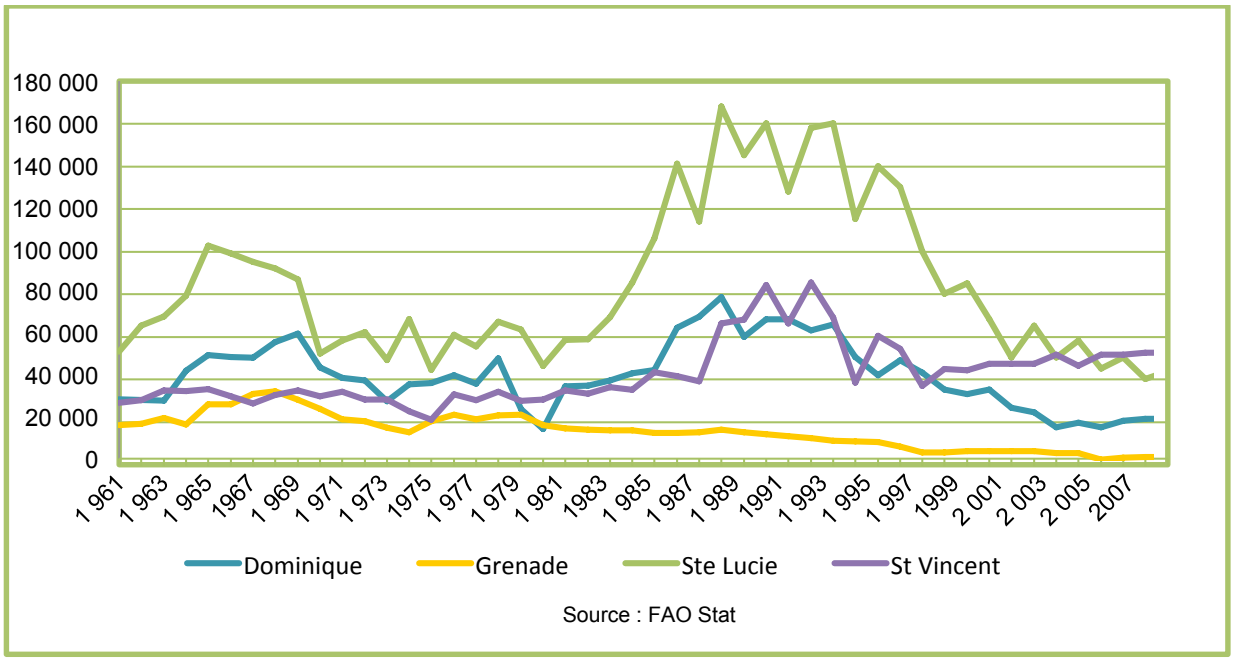

Figure 163. Part des P.E.I.D. dans les productions agricoles mondiales

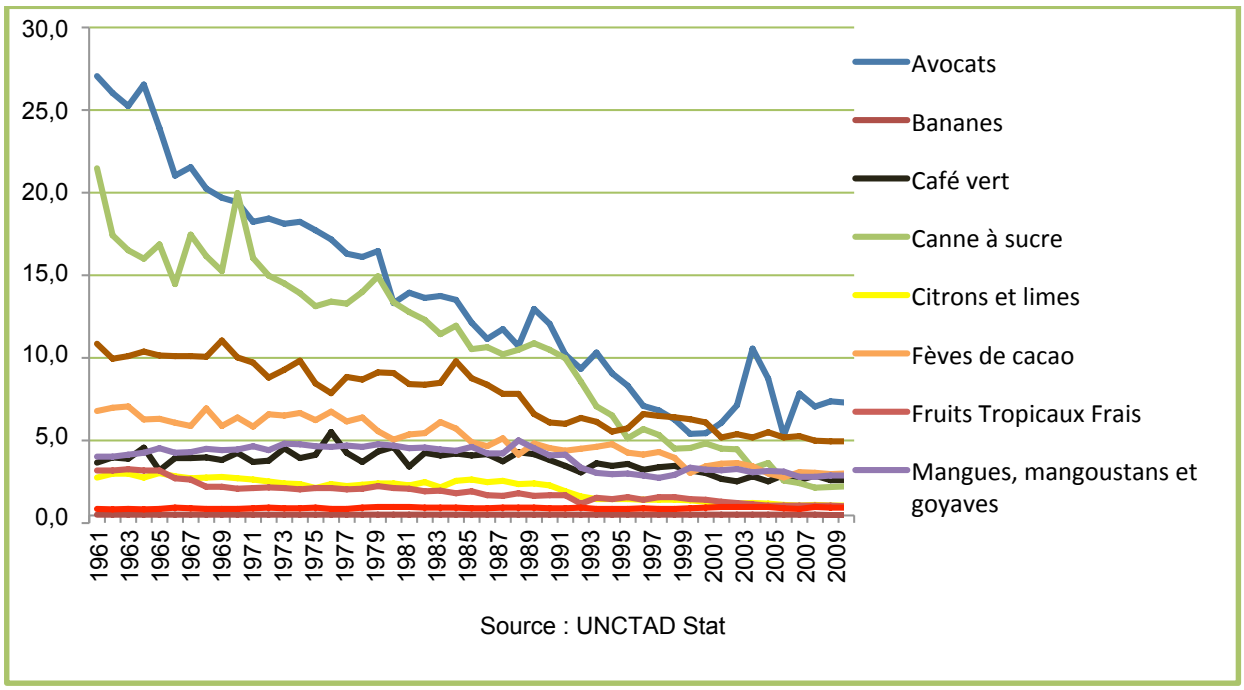

A La Réunion, la chute de la productivité des sols conjuguée à la dégradation tendancielle des cours mondiaux et à l'apparition de revenus alternatifs provoquent le déclin de la filière des huiles essentielles.

Figure 164. Production d'huiles essentielles de géranium et de vétiver (en tonnes)

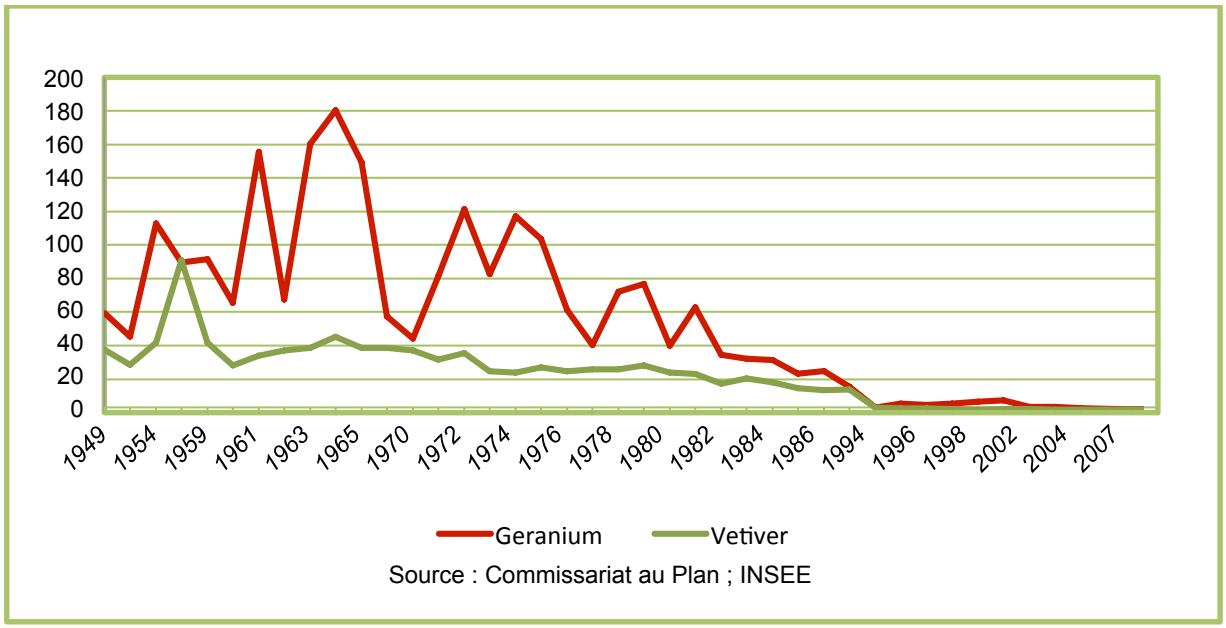

A l'inverse, la prise en charge publique de la filière canne lui permet de conserver sa domination sur le foncier :

Figure 165. Part de la canne dans la S.A.U (%)

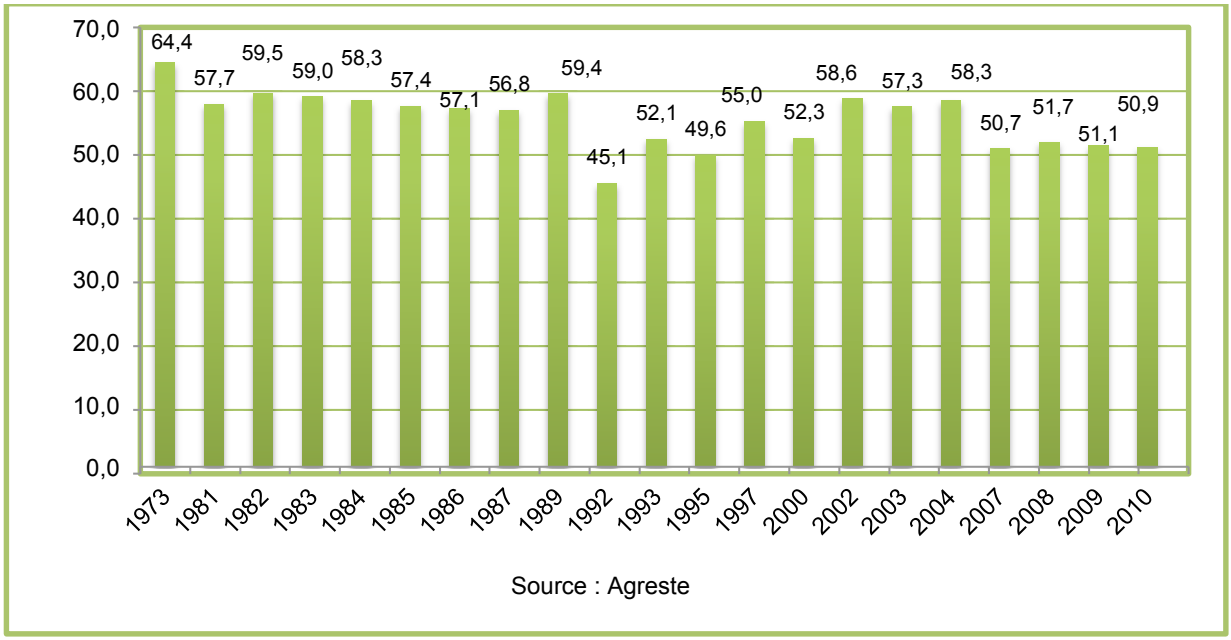

Mais également sur les subventions. Hors défiscalisation, TVA NPR et exonérations de cotisations sociales, les subventions et les aides versées dans le cadre de la PAC et de la

convention canne atteignent à elles seules 110,42 millions d'euros pour une production de sucre et dérivés d'une valeur totale de 102,7 millions d'euros en 2010.

Figure 166. Rapport valeur des aides / valeur de la production

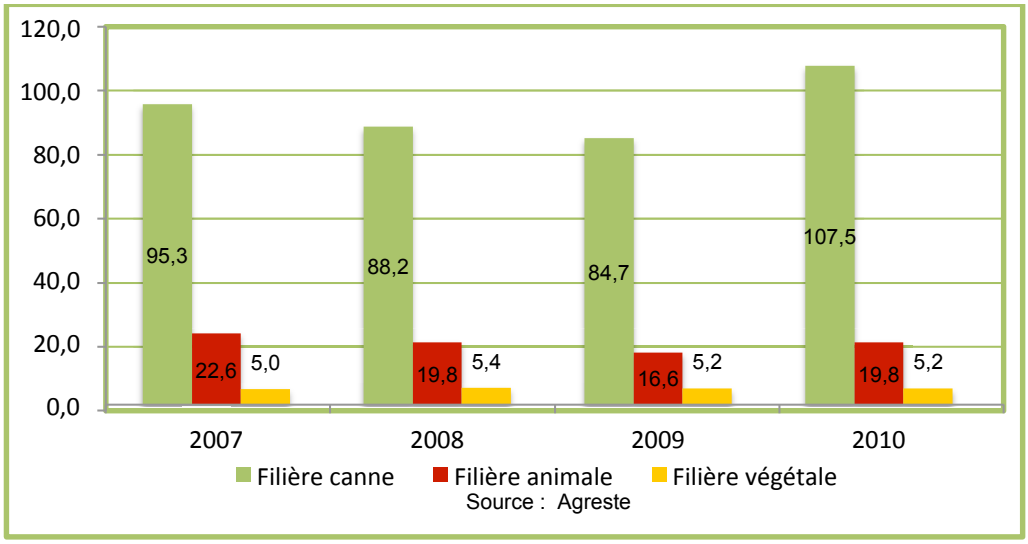

A elle seule, cette filière capte 78,5% des aides, alors que sa part dans la production agricole atteint 34,8% en 2010.

Figure 167. Distribution comparée de la production et des aides par filière

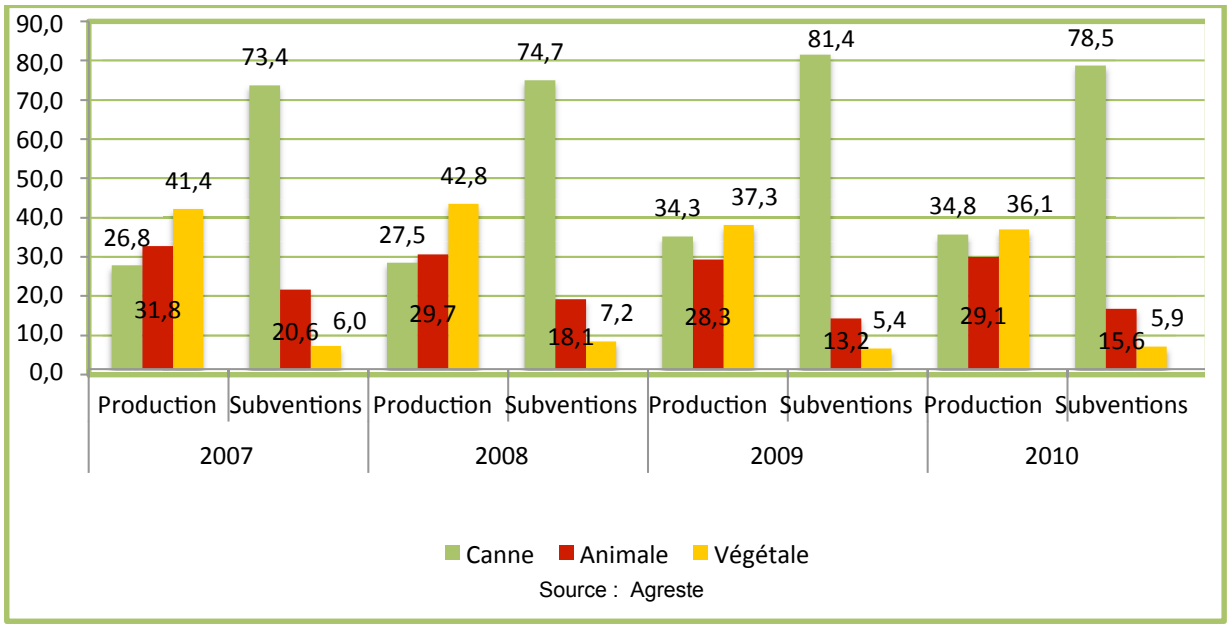

Grâce à la socialisation de l'appareil productif et la sécurisation des quotas communautaires, la production de sucre se maintient aux alentours de 200 000 tonnes par an.

Figure 168. Evolution de la production de sucre (en tonnes)

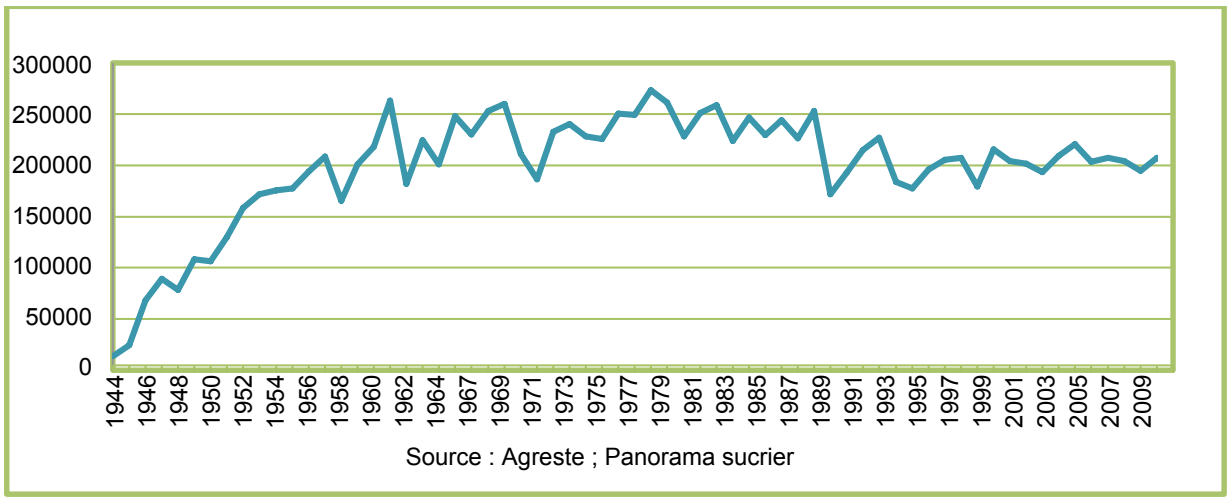

Comme nous le verrons dans la prochaine partie, cette filière est archétypique du fonctionnement de l'économie réunionnaise : une consommation artificiellement tirée par la dépense publique, des subventions généreuses et la protection des marchés conforte dans chaque secteur d'activité abrité la domination d'un nombre très limité d'acteurs d'importance, qui trouvent des conditions optimales pour une accumulation large et sécurisée. Prise dans son ensemble, la filière agricole offre un taux de marge brut moyen de 85%.

Figure 169. Taux de marge du secteur agricole

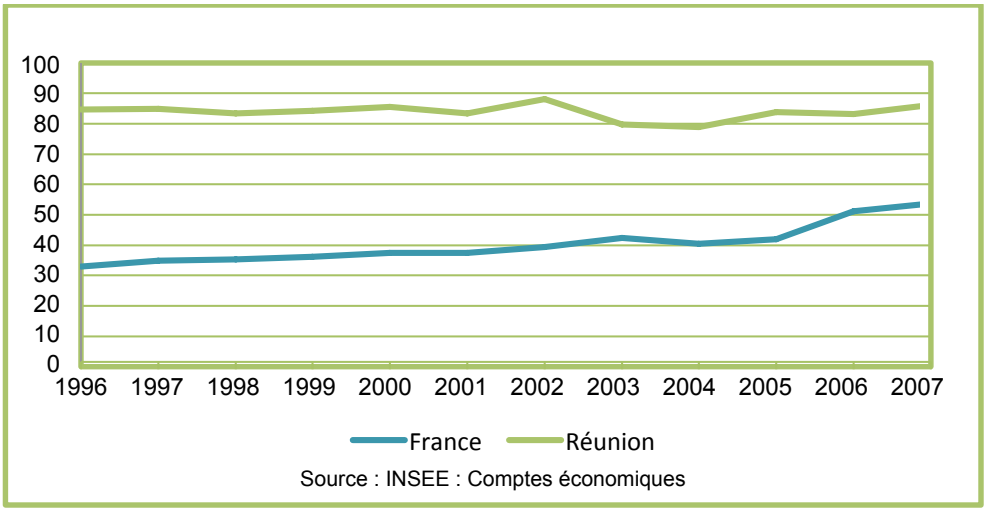

En 1957, trois groupes – les établissements Léonus Bénard qui regroupent les usines du Gol et de Pierrefond, les Sucreries de Bourbon et la Société des Sucreries d'Outre-mer

(héritière du CFC) – concentrent respectivement 4300, 6000 et 4600ha et produisent 70,7% des tonnages sucriers[15]. La départementalisation encourage la concentration industrielle. En rachetant l'usine du Gol dans les années 1990, le groupe Quartier Français / Sucrière de La Réunion forme un duopole avec le groupe Bourbon/Sucreries de Bourbon qui détient l'usine de Bois rouge (le premier étant également actionnaire du second). Avec le retrait du marché de Bourbon et la cession des actifs sucriers de Quartier Français au betteravier métropolitain TEREOS, la filière est désormais placée sous la tutelle d'un monopole. Qui contrôle non seulement l'achat et l'usinage des cannes, mais également le développement des variétés et des techniques culturales par le centre Ercane

En dépit de la réforme de la SAFER, les exploitations sucrières demeurent très segmentées. En 1996, 3310 planteurs détenant de 100 à 500 ha réalisaient 47,5% des livraisons ; 639 propriétaires de 500 à 1000 ha 23,8% et 148 exploitations 24,5% du tonnage. Un même processus de re-concentration s'opère dans les Antilles. En Guadeloupe, 3 groupes possèdent près de 45% des superficies en canne[16]. La Martinique abandonnant quant à elle la production sucrière.

b) La réactualisation de la consumation, prix à payer de l'industrialisation ?

Les difficultés des spécialisations agricoles n'ont pas remis en cause les stratégies d'extraversion. Comme indiqué précédemment, ces économies affichent les taux d'ouverture les plus élevés du monde : 90,5% contre 55,5% pour la moyenne des PED et 45,6% pour les PDEM. Lorsqu'on se focalise sur le taux d'export, trois groupes semblent se dessiner parmi les Etats indépendants. Un premier rassemble les petites îles sous le Vent des Caraïbes, et les îles de l'Océan Indien fortement spécialisées dans les services touristiques et financiers et dans des industries d'assemblage (telles que la Barbade et Maurice), auquel s'ajoute Trinidad et Tobago dont les recettes sont tirées par les raffineries pétrolières. Le deuxième, hétérogène, se compose d'économies des îles au Vent, dont l'extraversion est plus récente, ainsi que de deux puissances exportatrices, la Jamaïque et la République dominicaine, dont le large

[15]Sudel FUMA. *Histoire d'une passion… Le sucre de canne à La Réunion*

[16] Christian DEVERRE. Question sucrière et réforme foncière. L'évolution des formes de soumission du travail rural dans les zones sucrières de la Guadeloupe depuis la Seconde Guerre mondiale. In Christian DEVERRE (dir.)*Enjeux fonciers dans la Caraïbe, en Amérique centrale et à la Réunion. Plantations et paysanneries*.

marché intérieur réduit artificiellement le poids des exportations. Un troisième ensemble mêle des PMA, tels que le Cap-Vert et les Comores et les îles isolées du Pacifique.

Figure 170. Exportations de biens et de services / PIB

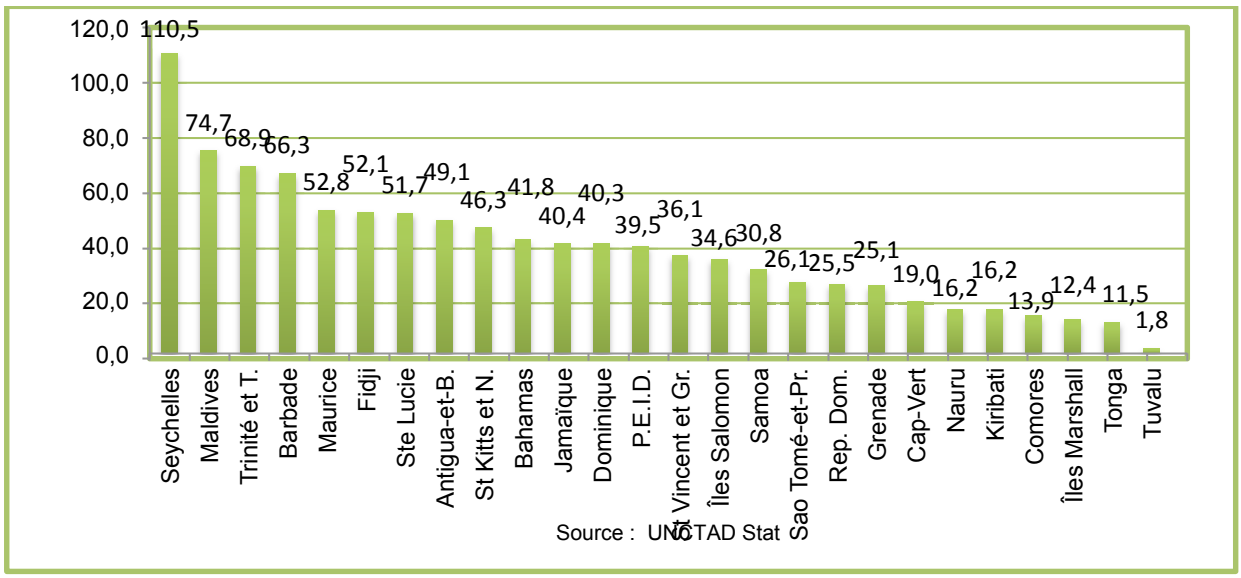

Entre 1970 et 2008, la part des exportations dans la valeur ajoutée P.E.I.D. progresse de 40 à 56%, contre 37% pour la moyenne des pays en développement. Si les exports sont les principales sources de devises, les dépenses de consommation demeurent le moteur de l'économie, avec plus de 80,2% du PIB en 2008. Seuls Antigua et les Seychelles présentent une contribution supérieure des exportations.

La baisse générale de la part du secteur primaire dans le PIB s'est ainsi accompagnée d'un redéploiement de la politique de consumation héritée de l'ère coloniale, vers de nouvelles activités. Pour attirer des investisseurs étrangers et développer leurs exportations de biens et de services, ces territoires ont souvent misé sur une politique de dumping, facilitée par leur petite taille. C'est précisément le sens des stratégies des zones franches d'exportation, qui tentent de produire de toute pièce un avantage compétitif dans des segments productifs intensifs en travail par la création d'un cadre dérogatoire aux normes internationales fondé sur la consumation. Consumation des ressources publiques par les exonérations douanières et fiscales, le versement de primes d'équipement et la libre circulation des capitaux. Consumation patriarcale des corps par le recours prédominant à des ouvrières perçues, en raison de leur assignation de genre, comme plus malléables et plus à même d'accepter rémunérations plus faibles que les hommes pour des tâches répétitives à haute intensité, sans

protection syndicale[17]. Consumation des productions locales par des dévaluations compétitives et une ouverture douanière, qui les exposent à des importations compétitives. A l'exception de Trinidad et Tobago qui disposent de gisement pétroliers et de la Jamaïque, riche en bauxite, les seules îles qui conservent une industrie d'exportation dynamique, sont celles qui ont opté pour cette stratégie de dumping.

Figure 171. Part des industries de fabrication dans le PIB

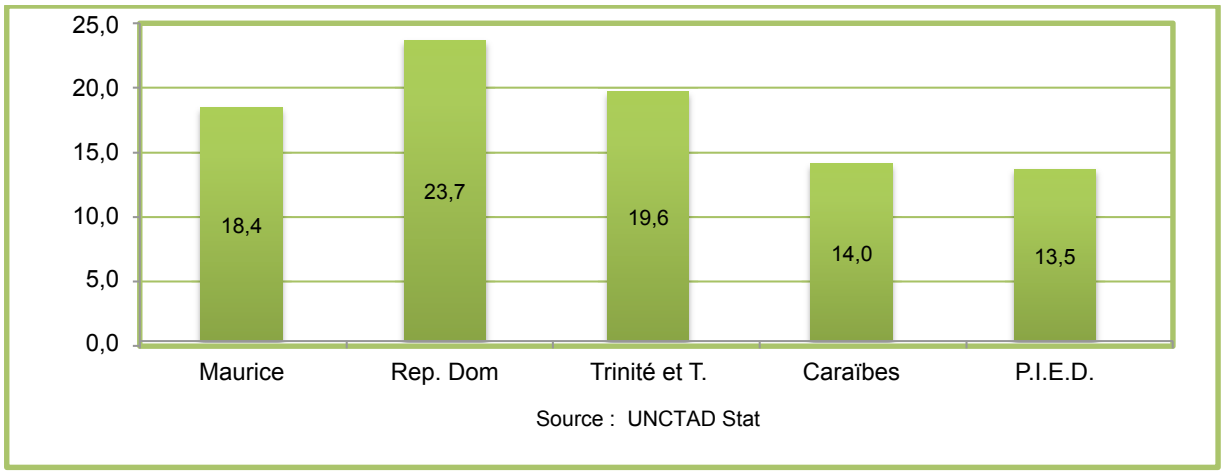

Entre 1975 et 1985, l'industrie manufacturière génère près de 40 000 emplois dans les zones franches mauriciennes, postes détenus à plus de 80% par des femmes[18]. Au pic de 1991, plus de 90 000 personnes travaillent dans ces zones, qui concentrent 85% des emplois industriels[19] et 63,2% des exportations[20]. A elles seules, ces zones franches représentaient en 1994, 13% du PIB contre 5% pour l'industrie sucrière, et assurent 90% des recettes d'exportation. [21]

Une stratégie comparable fut mobilisée pour renforcer l'attractivité touristique des territoires.

[17]Richard ANKER , Rajendra PARATIAN et Raymond TORRES (Office international du Travail). *Mauritius.* p.53.

[18] Catherine Hein. Export processing zones in island countries : the case of Mauritius In Jean CRUSOL, Philippe HEIN et François VELLAS. *L'enjeu des petites économies insulaires*. pp.200-201

[19]Bernard POIRINE. *Les petites économies insulaires : théorie et stratégies de développement*. p.77.

[20]Ibrhami ALLADIN. *Economic miracle in the Indian Ocean. Can Mauritius show the way?*p.120.

[21] Philippe HEIN. *L'économie de l'île Maurice.* p.30

Figure 172. Principales destinations insulaires touristiques en milliers de visiteurs

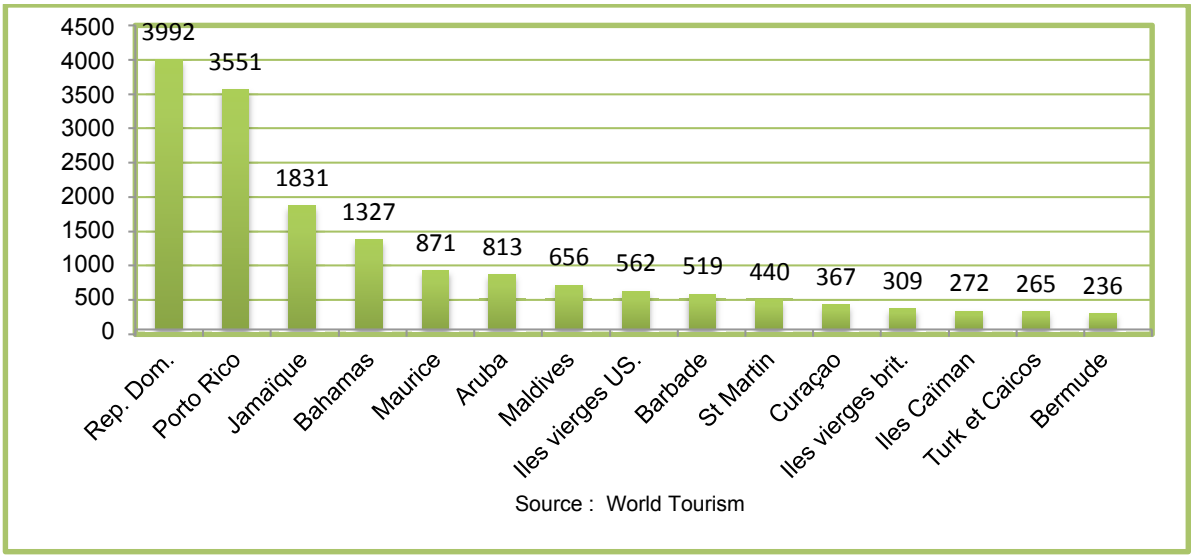

La petite taille des économies insulaires leur permet enfin de se différencier sur la scène internationale par la mise en place de centres financiers offshore dont la fiscalité avantageuse, la discrétion et la souplesse vis-à-vis des normes internationales, encouragent la domiciliation de sociétés multinationales, de banques, de compagnies d'assurance ou de navigation. Grâce à une législation accommodante qui exonère de taxes les profits et les IDE, les Bahamas concentraient en 2000, 270 milliards de dollars d'actifs, placés dans 418 établissements bancaires ; 52 275 sociétés offshore et 123 compagnies d'assurance[22]. La domiciliation s'accompagne de services, particulièrement comptables et informatiques. Modèle repris par l'île Maurice qui en 1996 hébergeait 4000 sociétés, 80 fonds d'investissement et plus de 3 milliards de dollars d'avoirs financiers[23].

Les îles complètent leur offre offshore par la création de ports francs spécialisés dans le transbordement, le reconditionnement et la réexportation des marchandises Au cours des années 1980, de plus en plus d'îles mêlent les activités touristiques et financières : Anguilla, les îles Caïman (qui dénombre 40 000 sociétés et 600 banques), les îles Vierges britanniques (où sont domiciliées 250 000 sociétés), Turks et Caïcos ou encore les Antilles néerlandaises. Et plus récemment par les Seychelles qui connaissent depuis les années 2000 une explosion des flux d'IDE, de 67 à 215,6% du PIB

[22]Irman T.ALONSO et David HICKS. The economic structure of the English-speaking Caribbean in Irman T. ALONSO. (dir.) *Caribbean economies in the Twenty-first century*. p.61

[23] Philippe HEIN, *L'économie de l'île Maurice.* p.39

Figure 173. Part des IDE dans le PIB en 2010

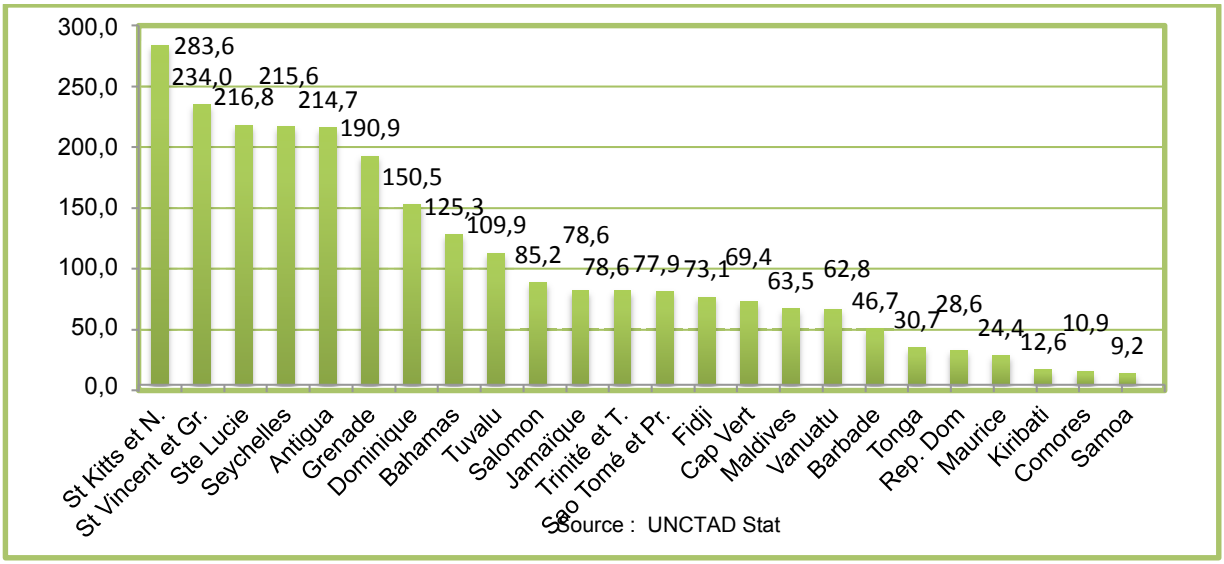

A l'exception notable de Maurice, dont l'investissement fut financé par la réallocation de la manne sucrière et des services portuaires et dont l'économie demeure sous le contrôle étroit de l'oligarchie franco-mauricienne, la plupart des petites économies insulaires dépendent désormais étroitement des IDE , qu'elles tentent de retenir et d'attirer en renforçant leur différenciation.

Cette stratégie est difficilement reproductible dans un DOM. Privés de leur souveraineté monétaire par l'intégration à la zone euro, ils ne peuvent pas plus s'engager dans la recherche de la désinflation compétitive, en raison de l'application des normes nationales et de la sur-rémunération qui tirent les salaires vers le haut. Les établissements bancaires et financiers opèrent sous le contrôle de l'IEDOM, filiale de la Banque de France ; et, contrairement aux autres RUP comme les Canaries, les Açores ou Madère, leur statut politique les prive de la compétence exclusive en matière de développement économique, de fiscalité et d'aménagement du territoire. Régions dont les gouvernements tirent parfaitement partie des opportunités offertes par l'article 349 du Traité de Lisbonne pour renforcer l'attractivité et la compétitivité. Ainsi depuis 1994, les Canaries disposent-elles d'un « régime économique et fiscal » spécifique qui exonère de TVA l'acquisition de biens d'équipement et instaure la possibilité de déduire de la base de l'IS jusqu'à 90% des bénéfices réinvestis localement et du montant des exports. Ce cadre général est renforcé par une Zone Spéciale, franche, réservée aux investisseurs étrangers et à l'export (hors Espagne), qui abaisse le taux d'IS à 4% contre 30% sur le reste du territoire, et exonère de taxes les dividendes réalisés par

des filiales et distribués par les sociétés-mères à l'étranger, grâce à des conventions sur la double-imposition[24].

c) Une économie repliée sur elle-même

Comme la majorité des économies dépendantes, alimentées par des flux financiers extérieurs qui lèvent les contraintes d'ajustement, La Réunion s'est repliée sur son marché intérieur. Entre 1946 et 2010, son taux d'ouverture recule de 46,5 à 15,3% du PIB.

Figure 174. Taux d'ouverture de l'économie réunionnaise

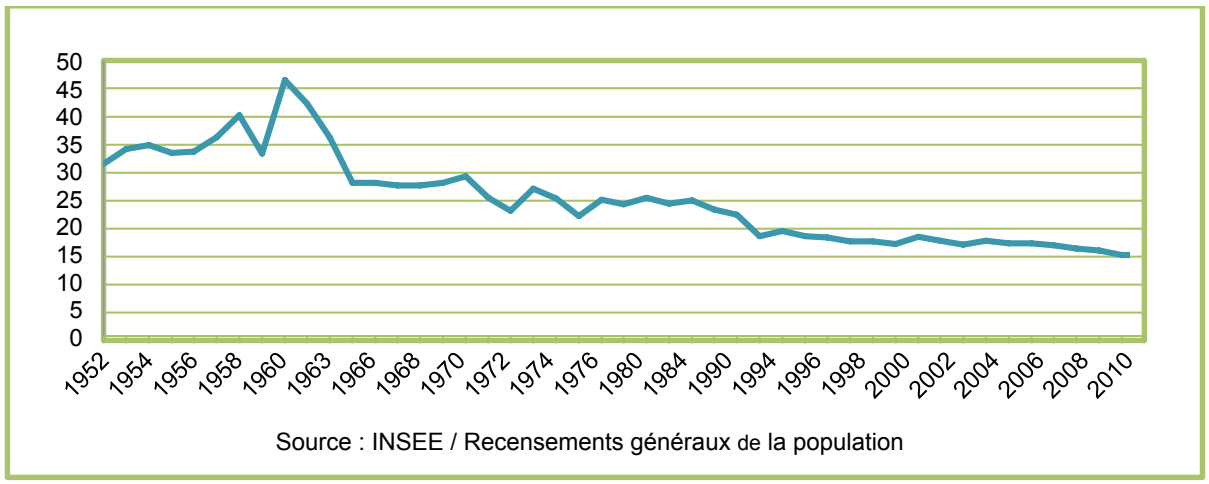

La part des exportations dans le PIB chutant sur la même période de 38,2 à 1,9%.

Figure 175. Part comparée des exportations dans le PIB

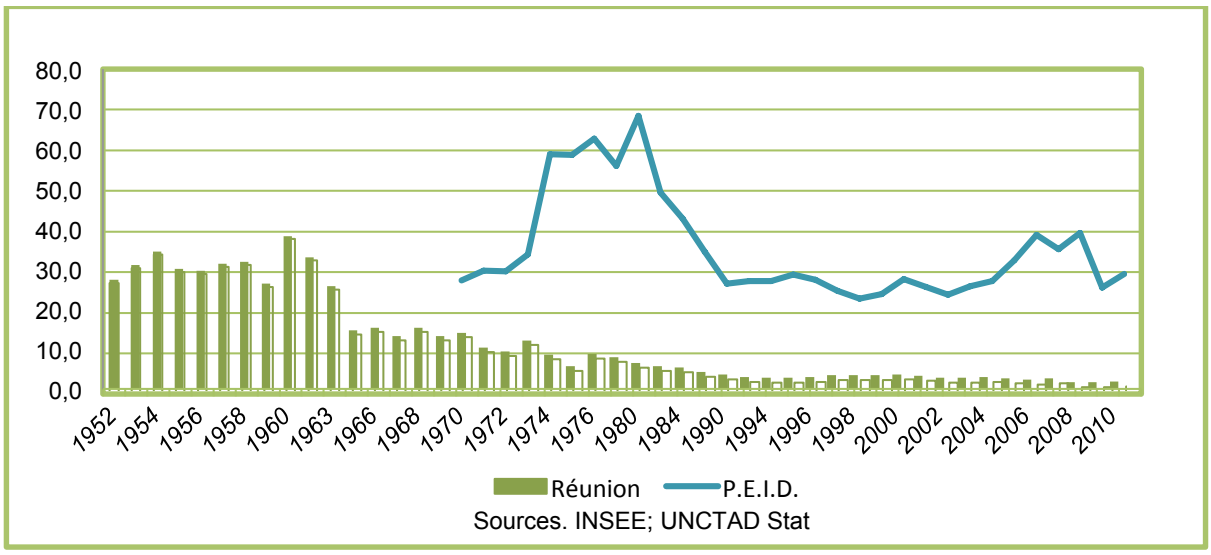

[24]Commission Européenne. *Growth Factors in the Outermost Regions*.Vol.2.p.89-103

Ces échanges restant dominés par le sucre et le rhum qui à eux seuls garantissent 29,1% des exports, les productions agro-alimentaires formant 61,2% du total en 2010. Au cours la dernière décennie, la part du sucre a chuté de plus de 19 points, sous l'effet du développement des autres productions agricoles (+11 points), ainsi que de l'export de quelques biens intermédiaires et surtout de la réexportation de biens d'équipements et de transports, exploités localement durant les exercices de défiscalisation, avant d'être revendus à l'étranger.

Figure 176. Structure des exportations

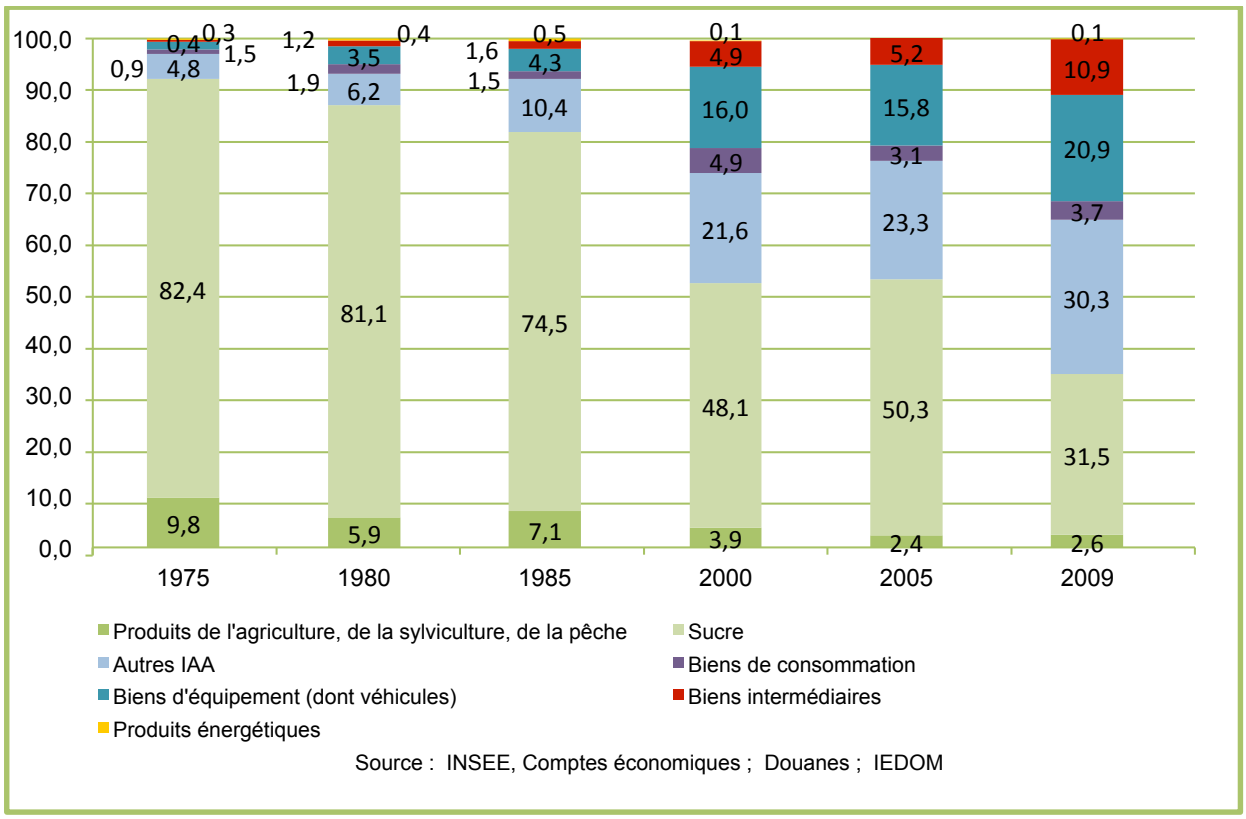

L'intégration douanière de La Réunion l'isole d'un marché régional qui, en vertu des accords ACP, maintient des barrières tarifaires à l'entrée, et ne représente, en 2010, que 17,5% de ses recettes d'exportations. Et faute de compétitivité face à des pays à bas coût comme Maurice et Madagascar et des puissances industrielles comme l'Afrique du Sud, ces échanges sont dominés par des réexportations de biens d'équipement et de déchets.

Enfin, les recettes touristiques de l'île restent encore limitées. La Réunion attire moitié moins de touristes que Maurice, ceux-ci se déplaçant pour l'essentiel dans le cadre de voyages affinitaires, ce qui se traduit par un niveau très limité de dépenses.

Figure 177. Entrées et dépenses des touristes

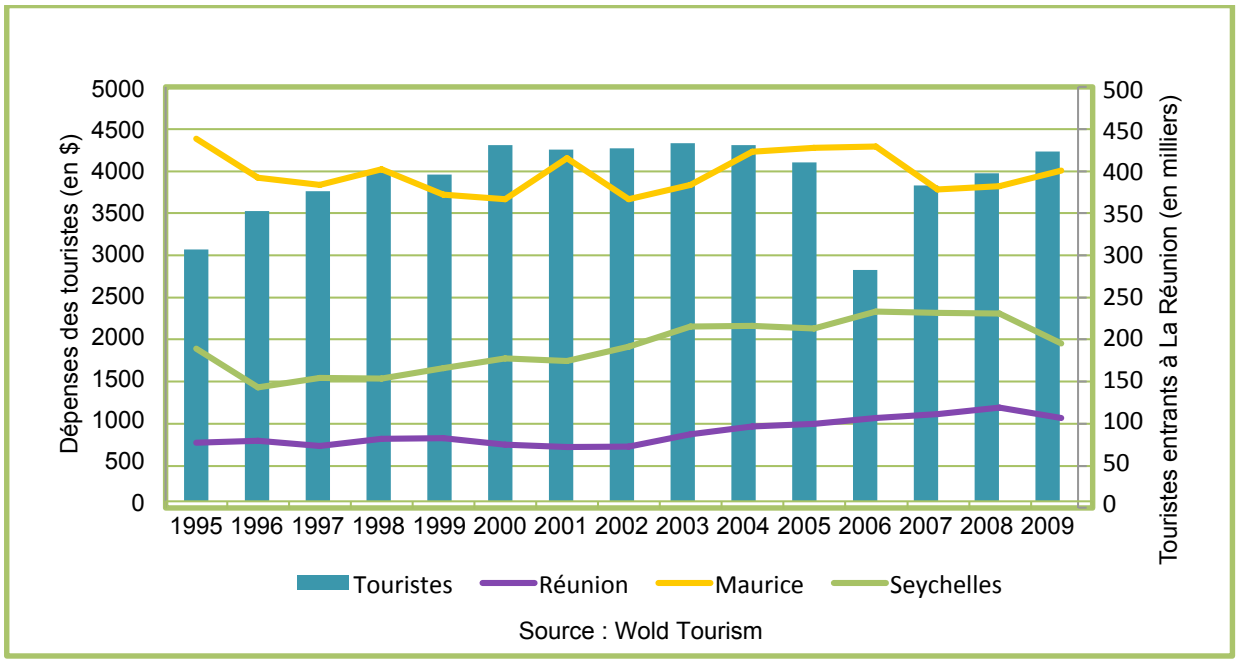

2) L'explosion d'activités abritées et intégrées

L'expansion de la demande intérieure, moteur de l'économie ouvre des opportunités fantastiques pour les acteurs économiques qui concentrent logiquement leurs actifs sur des activités rémunératrices et peu risquées, tirées par les transferts, les protections et le soutien public.

a) Le développement de l'économie non-marchande

Portée par la départementalisation, l'économie publique et non-marchande connaît un développement fulgurant. Le déploiement de l'architecture administrative et sanitaire métropolitaine et l'augmentation des ressources budgétaires des collectivités locales font progresser le nombre de fonctionnaires de 7700 en 1961 à près de 60 000 aujourd'hui.

Figure 178. Evolution des effectifs des fonctions publiques

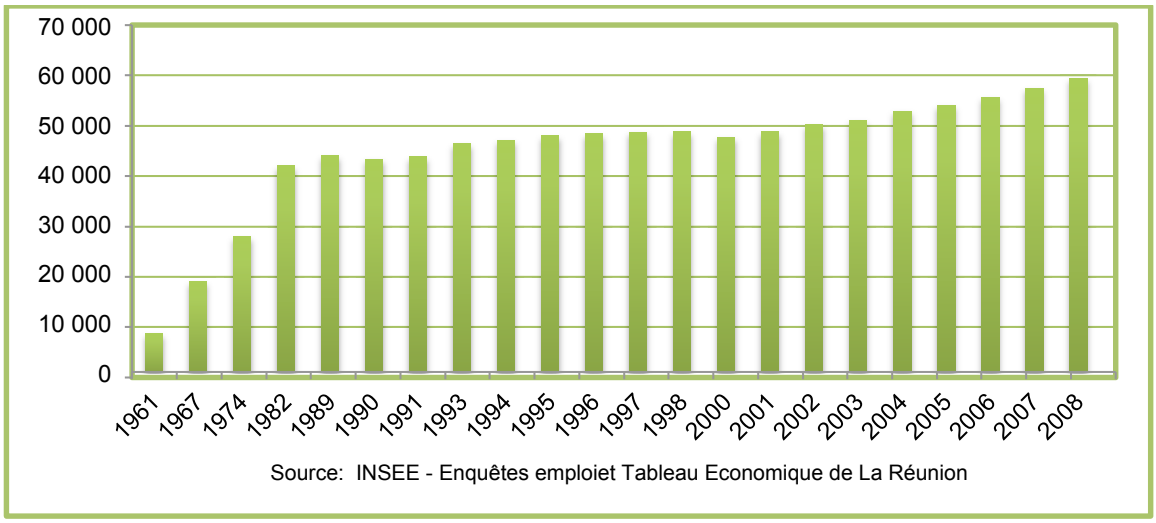

Le renforcement de ces activités élargit la brèche dans les hiérarchies coloniales, ouverte dans les années 1930, et offre des possibilités d'ascension sociale forte pour les personnes formées, capables d'arborer les bons codes culturels. Mais également pour les moins qualifiés qui bénéficient de contrats aidés dont la gestion de l'enveloppe est confiée aux municipalités qui perpétuent les traditions clientélistes en distribuant des emplois précaires et de courte durée à des obligés.

Entre 1970 et 2007, la valeur ajoutée non marchande est multipliée par près de 50.

Figure 179. Valeur ajoutée non marchande (en millions d'euros)

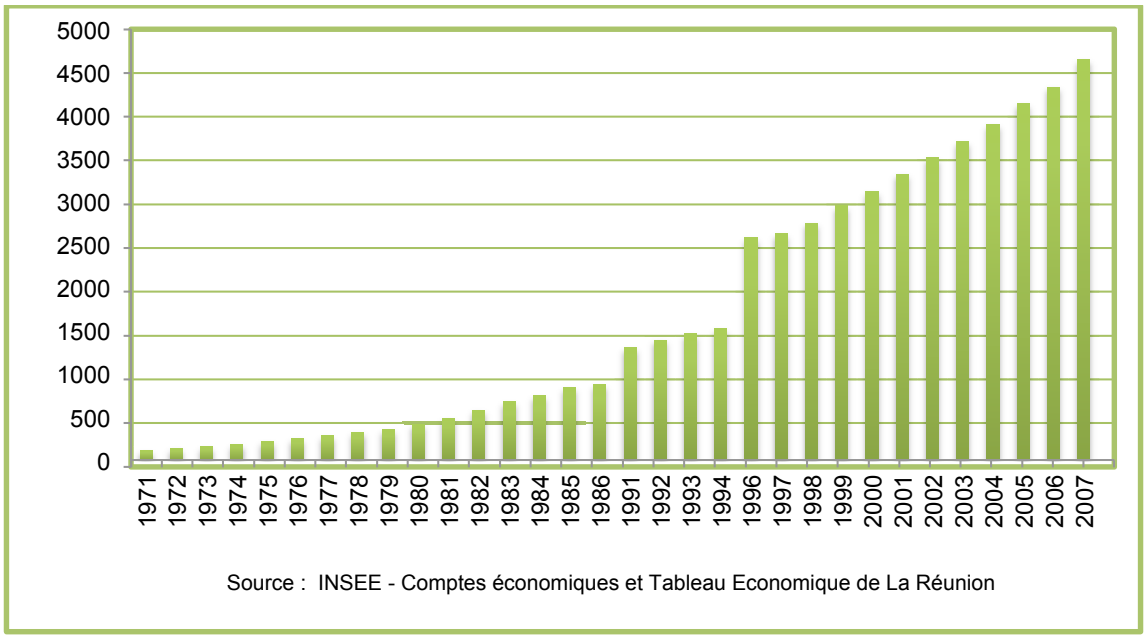

Figure 180. Dépenses publiques de fonctionnement et de redistribution (en millions d'euros)

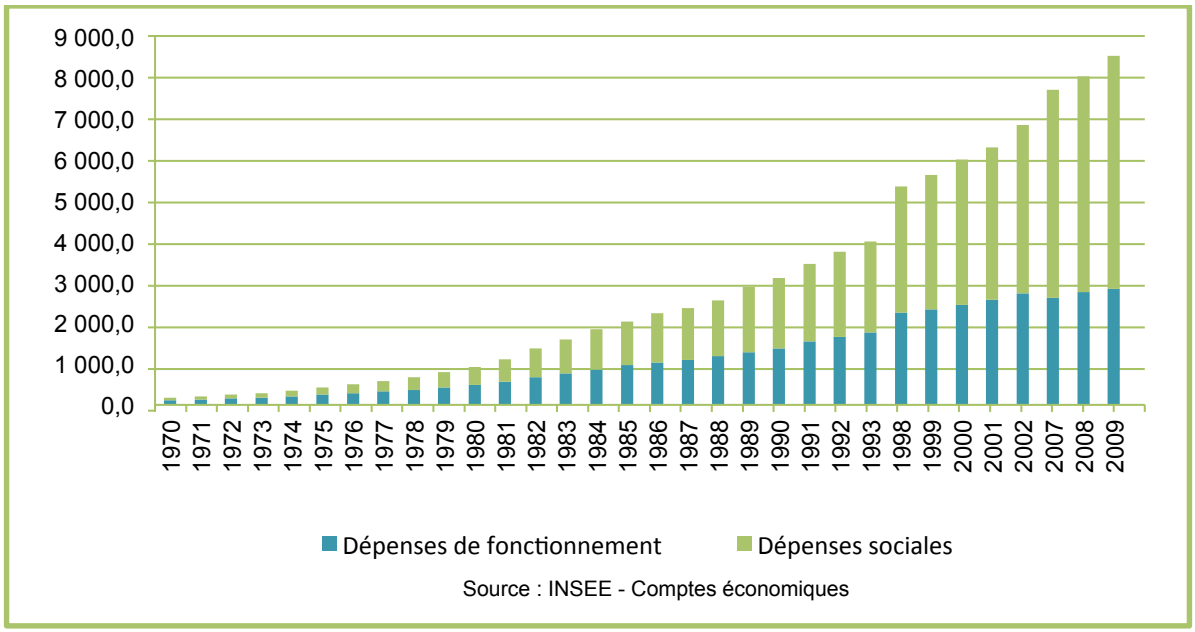

La dépense publique s'impose comme le principal déterminant de la croissance, à travers les dépenses de fonctionnement des administrations et des collectivités, le versement des traitements des fonctionnaires et contractuels et les revenus de redistribution.

Figure 181. Dépenses de consommation finale des APU et des ménages (millions d'euros)

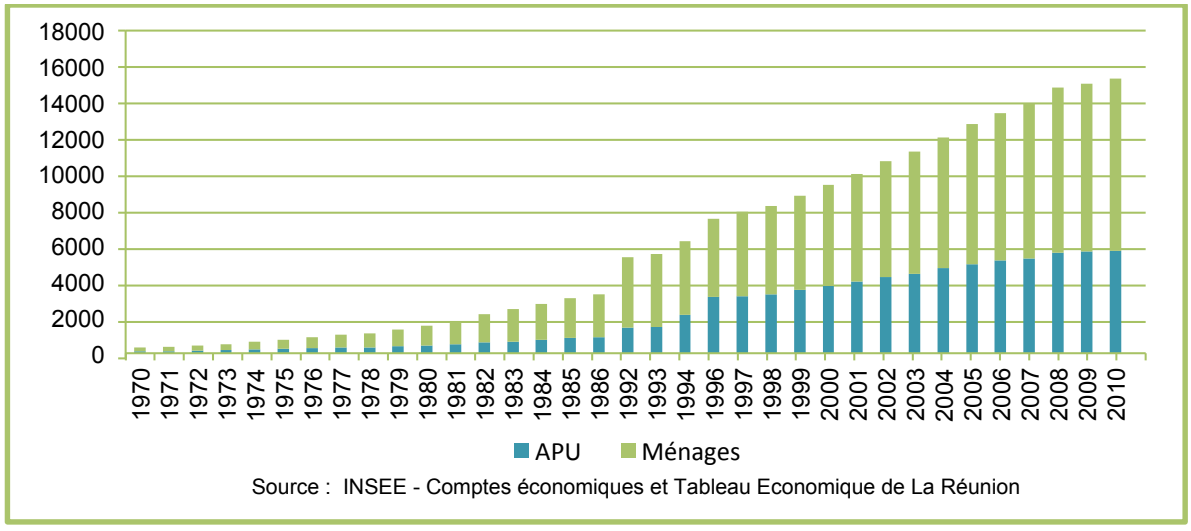

En soutenant l'expansion de la démographie et de la consommation, la départementalisation créée ainsi de toutes pièces un marché captif de plus en plus large et solvable, qui tire les secteurs protégés profitant de la distance comme le BTP, le commerce et les transports.

b) Les transformations du commerce

Le recul des activités autonomes, l'intériorisation de nouveaux désirs et les dépenses publiques garantissent la solvabilité de consommateurs de plus en plus nombreux, engagés dans une quête de reconnaissance sociale.

Soutenant une très forte croissance de la valeur ajoutée du secteur commercial, qui passe de 54 millions d'euros en 1970 à 1182 en 2007.

Figure 182. Valeur ajoutée du commerce (millions d'euros)

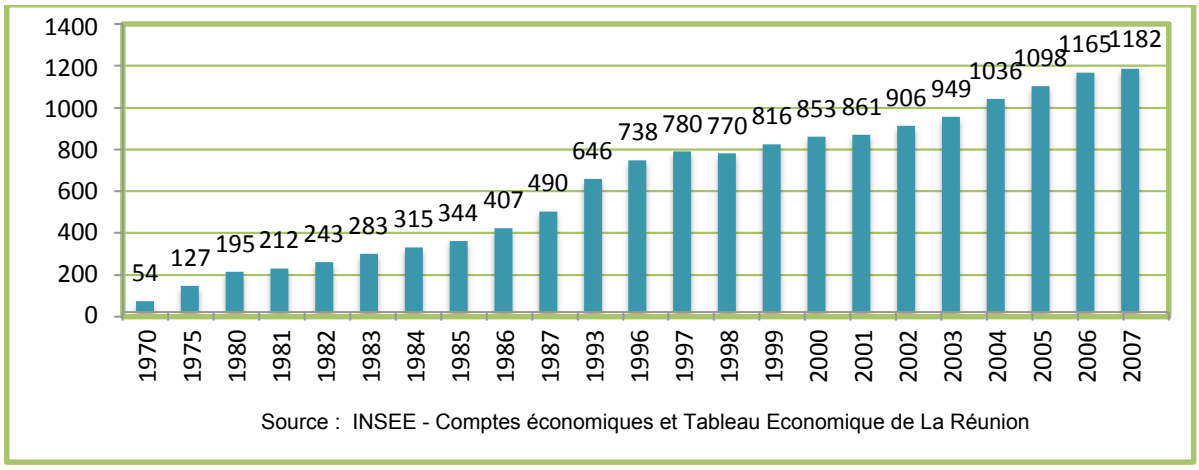

Cette dynamique s'accompagne d'une mutation radicale du secteur : dans les années 80, les réseaux de « boutiques chinois » indépendantes disparaissent très rapidement sous la concurrence des grandes surfaces qui connaissent un développement fulgurant. Entre 1982 et 2010 plus 370 000 m² de commerces de plus de 300m² sont mis en service

Figure 183. Surfaces commerciales supérieures à 300m²

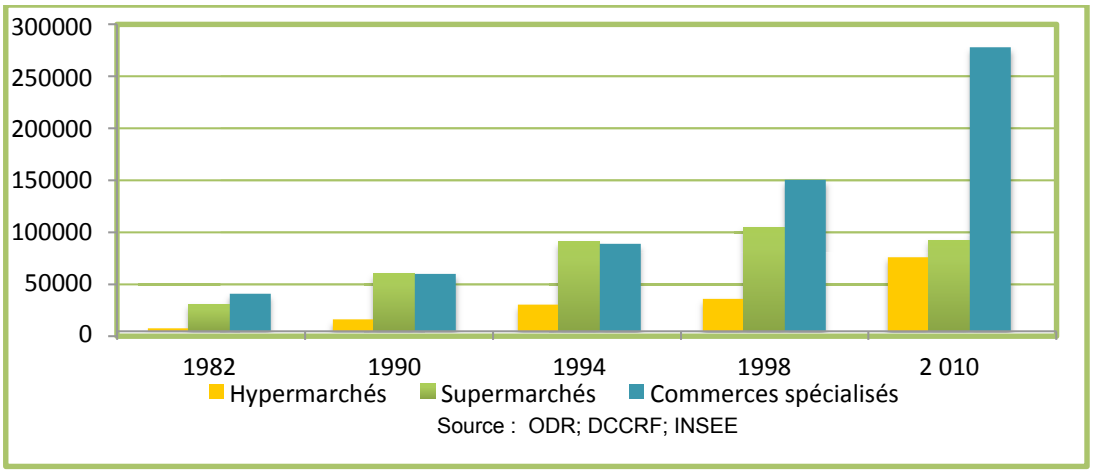

Des familles commerçantes chinoises, réunies autour des Ah-Foune, Lao-Ouine, Soui-Mine, Chong-Si-Tsaon, et Thia-Soui-Tchong, mobilisent leur expérience et leurs réseaux pour créer des supermarchés indépendants, mais partageant une même centrale d'achat au sein du groupe CADRE. Comme aux Antilles, la distribution alimentaire se développe aussi grâce au réinvestissement des flux de capitaux offerts aux grands groupes sucriers par la prise en charge publique de la filière. Ces groupes disposant en outre de vastes réserves foncières, de l'influence nécessaire pour obtenir le déclassement des terres agricoles et les autorisations d'installation des commissions départementales d'équipement commercial, ainsi que de participations historiques dans le domaine de l'import-export. En Guadeloupe, les familles de Raynal et Aubéry ouvrent les premières grandes surfaces dans les années 1970[25] ; Bernard Hayot faisant de même en Martinique. En 1988, ce dernier reproduit cette expérience à La Réunion en s'associant avec François Caillé, héritier d'une concession automobile Peugeot, pour créer le premier hypermarché de l'île, Euromarché, filiale du groupe Sodexpro-Soredeco. Le groupe Bourbon, conduit par Jacques de Chateauvieux poursuit une stratégie similaire en rachetant à la Société Commerciale de l'Ouest Africain, les magasins Score intégrés dans sa filiale Vindémia. Le marché réunionnais se caractérise par une forte concentration des acteurs : au début des années 2000 ces trois groupes qui détiennent respectivement les franchises U, Continent/Champion/Leaderprice et Casino détiennent 80% des surfaces commerciales. En 1992, 2% des entreprises du commerce alimentaire occupaient 70% des ventes. Depuis la deuxième moitié de la décennie, un mouvement de concentration des établissements sous des enseignes nationales diversifiées se dessine. Après la scission de Caillé et d'Hayot, ce dernier obtient la franchise la Carrefour, alors que des franchisés Leaderprice menés par Joseph Chong-Fah-Shen et Pascal Thiaw-Kine se regroupent sous l'enseigne Leclerc ; Vindémia étant cédée au groupe Casino.

La concentration du marché autour de quelques groupes familiaux cumulant activités et franchises commerciales se retrouve dans le commerce de détail. L'exemple archétypique de cette organisation est le groupe Ravate, 9e entreprise de l'île en termes de CA **,** gouverné par une holding filiale qui gère plus d'une quarantaine d'établissements de vente de matériaux de construction, d'électroménager et d'ameublement, de textile, etc.

[25]Henri BANGOU. *La Guadeloupe et sa décolonisation ou un demi-siècle d'enfantement*. p.41.

Figure 184. Structure du groupe Ravate

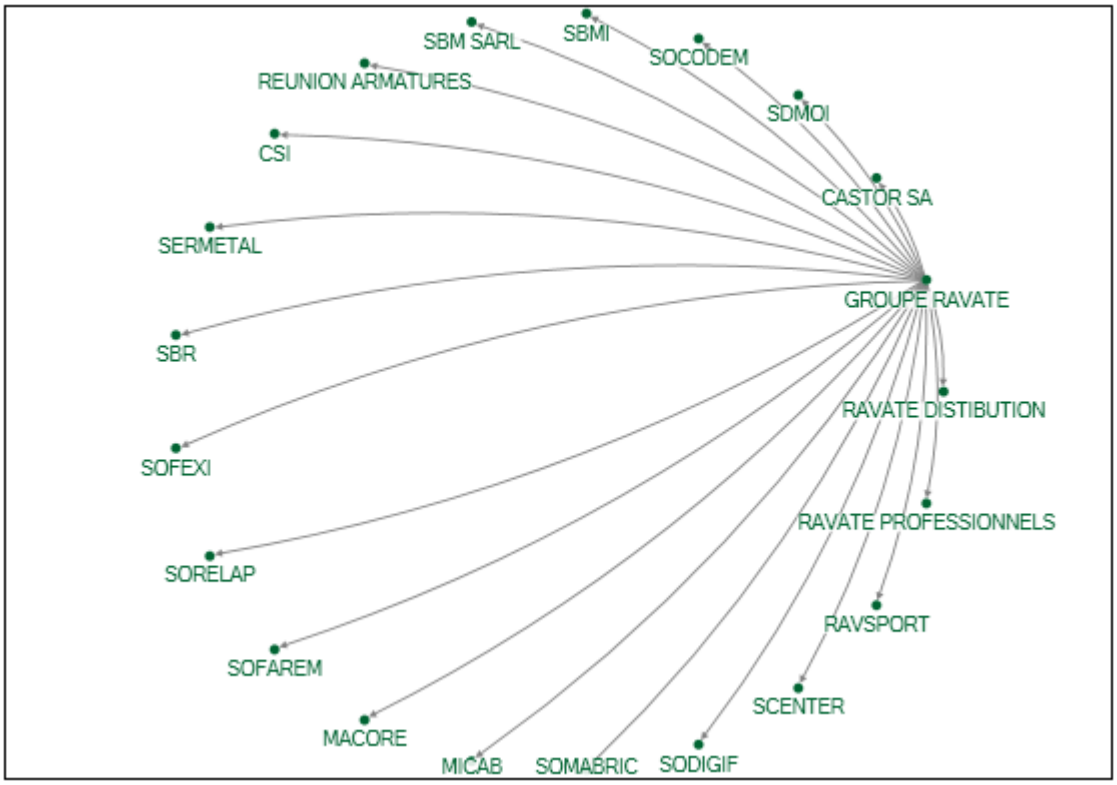

Fonctionnement proche chez la famille Dindar qui cumule dans les années 2000 concessions automobiles – Alfa Roméo, Fiat, Lancia, Rover et Suzuki – magasins d'ameublement (Conforoma) et distribution de matériel informatiques. Autant d'activités rachetées en 2008 par le groupe Caillé qui détient déjà les concessions Peugeot et BMW. L'explosion du marché automobile fait également la fortune d'Adbul Cadjee, ancien chauffeur de taxi qui développe à travers le groupe Cotrans des activités de transports et de concessions automobiles (Volskwagen, Mercedes, Audi, Porsche). Revendues en 2003 au groupe Hayot qui rachète également les enseignes Renault, la distribution des produits Michelin et dans les enseignes de grande distribution Carrefour, Décathlon et M. Bricolage, et la production de produits laitiers (franchise Danone)

Figure 185. Structure du groupe Bernard Hayot à La Réunion

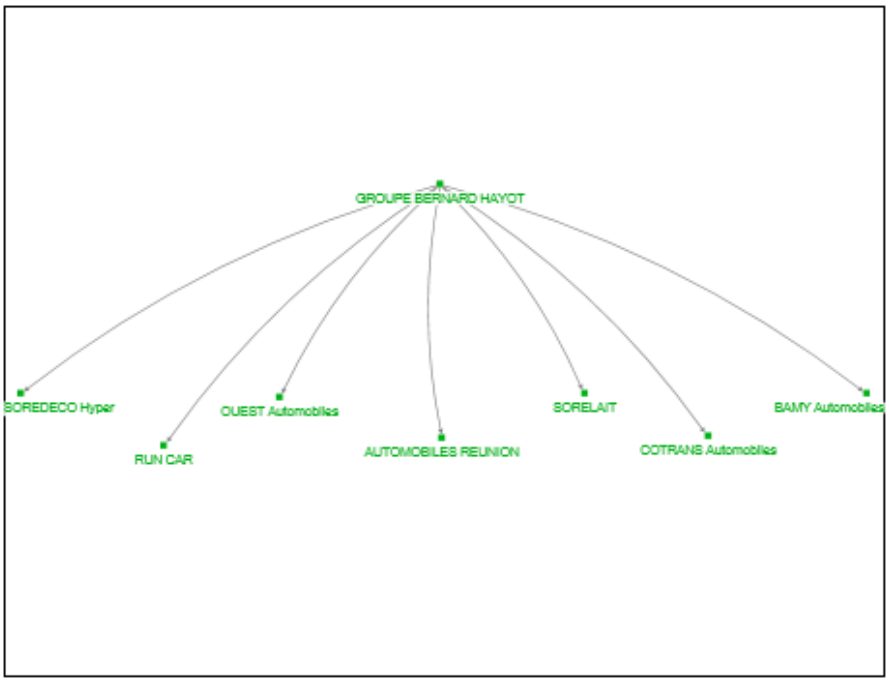

c) Le développement de l'agroalimentaire

La départementalisation amène une recomposition des habitudes alimentaires, l'autoconsommation cédant la place à l'acquisition de produits manufacturés. Jusque dans les années 1980, l'expansion d'une production marchande de substitution aux importations est obérée par la petite taille du marché, l'intégration économique dans le marché commun et les liens entre grossistes et réseaux de distribution. Quelques expériences, comme la création d'une raffinerie d'huile alimentaire, butent sur des politiques commerciales agressives qui exacerbent les coûts d'entrées sur le marché.

Dans les années 1980, une double upture se produit. La constitution d'un marché local relativement large et solvable, acquis aux valeurs consuméristes et désormais protégé par la réforme de l'octroi de mer. Concrètement, le Conseil Régional exonère la quasi-totalité des productions locales, alors que les produits importés sont placés dans trois catégories, soumis à un différentiel de taxation variant de 10 à 30 points selon le degré d'exposition à la concurrence et le niveau des coûts fixes. Associé aux barrières naturelles que sont le coût de transport des encombrants et des produits réfrigérés, l'octroi de mer soutient ainsi le développement d'une industrie très dynamique, impulsé par trois catégories d'acteurs.

Tout d'abord, les capitaux sucriers, à travers le groupe Quartier Français, administré avant sa cession à Tereos, par trois frères et sœurs, Chantal de Palmas, Odile Thieblin et Jean Bourdillon. Ce dernier dirigeant également le groupe Marbour, qui contrôle à lui seul les deux-tiers de la production de riz blanchi et de grains par les sociétés Soboriz et Compagnie des grains du Capricorne, d'huile par la raffinerie SPHB et d'eau de source par Edena, racheté à Yves Suming.

Figure 186. Structure du groupe Marbour

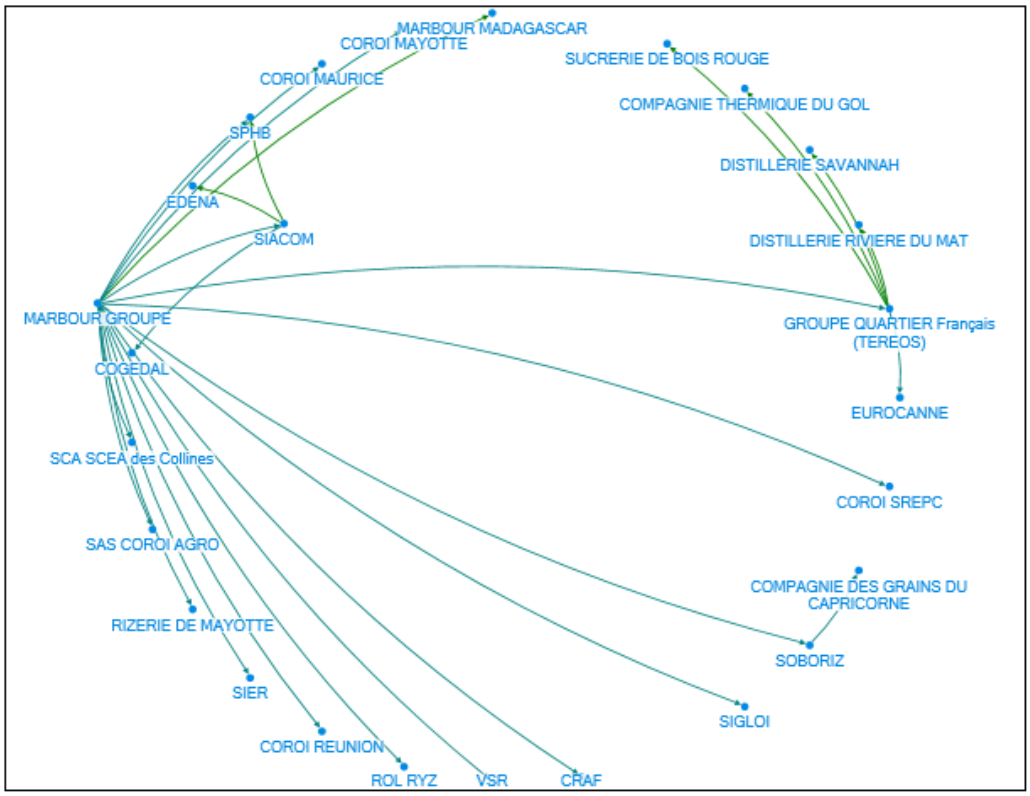

Ensuite, des capitaux commerciaux réinvestis dans une logique d'intégration verticale. Le groupe Bourbon, à travers sa filiale Vindémia, s'implique dans la production industrielle de charcuteries et de plats cuisinés (Salaisons de Bourbon), de grains et de riz (CGC), la torréfaction de café (Sicre) et la production d'alcool (Sogim). Il développe également une filière pêche et transformation par l'intermédiaire de la SAPMER, dotés de 6 navires réfrigérés prélevant dans les eaux des TAFF et de l'Océan Indien, des langoustes, du thon, des légines, transformés à La Réunion. Les actionnaires du groupe Cadre s'engagent aussi dans des activités agroalimentaire, comme le groupe Ah-Foune qui créée la « Nouvelle Charcuterie de l'île » et la société UCR, spécialisée dans le blanchiment et le conditionnement de riz.

L'industrie agroalimentaire profite enfin des conditions très favorables offertes par le programme POSEI et les subventions nationales au milieu de l'élevage, animé par une double dynamique de concentration et d'intégration. Dès 1982, la SICALAIT, la CPPR, CANE et la Coopérative des Avirons forment l'Union des Coopératives Agricoles, conçue initialement pour mutualiser l'achat et la production d'intrants. Mais qui contrôle désormais de fait la quasi-totalité de la production et de la valorisation des ressources animales de l'île.

Figure 187. Structures et relations entre les groupes CILAM et URCOOPA

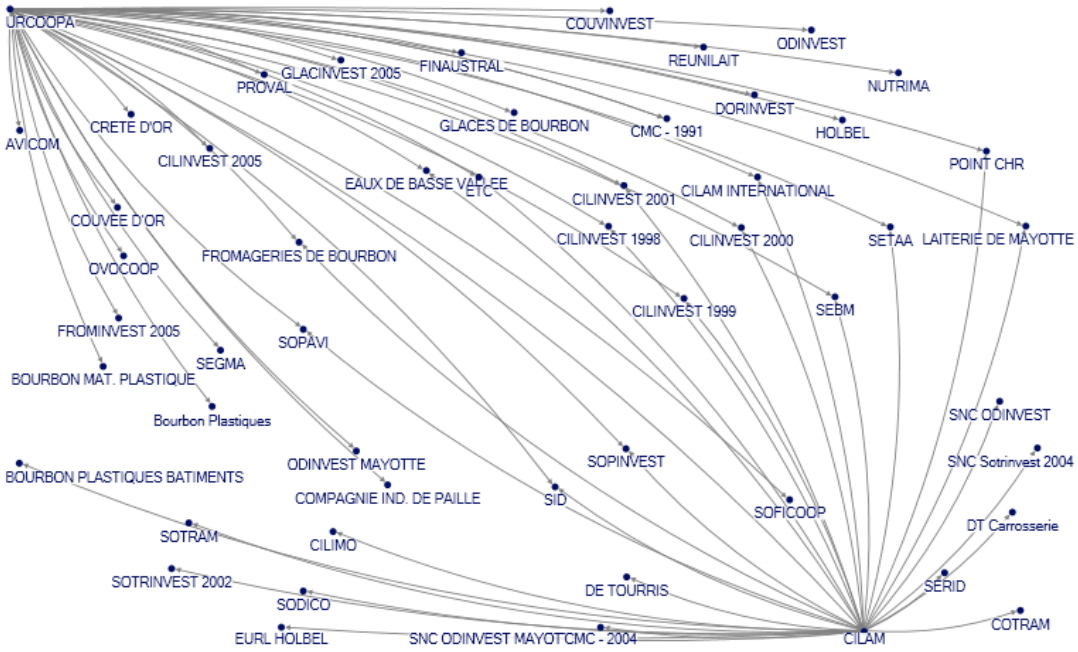

L'agroalimentaire connaît ainsi une très forte croissance et couvre près de 50% des besoins locaux.

Figure 188. Valeur ajoutée des industries agroalimentaires

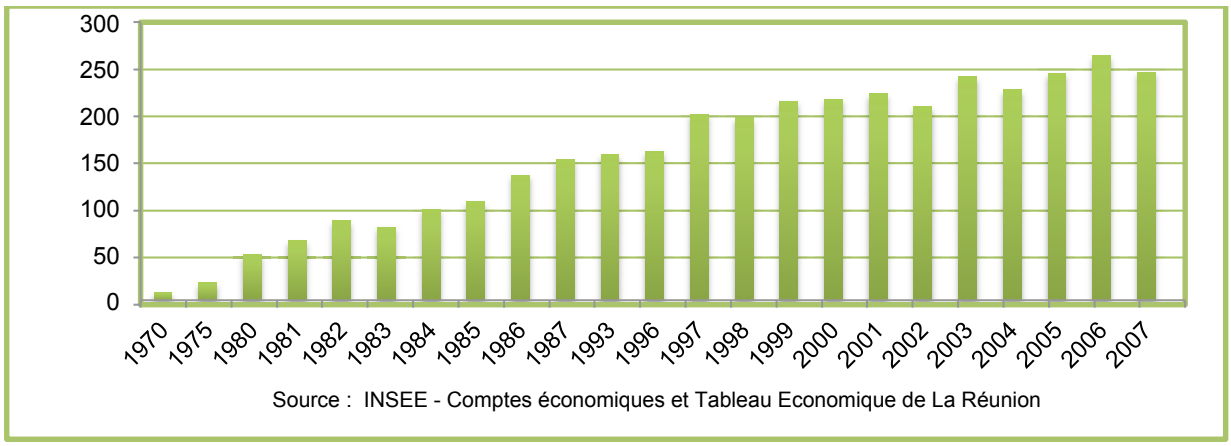

Et les IAA tirent dans leur sillage des activités de plasturgies, destinées à l'emballage et à l'étiquetage des produits, telles que Bourbon Plastique, filiale du groupe Quartier Français.

d) La construction

Comme dans la plupart des économies de transfert enregistrant une croissance rapide, le BTP connaît une ascension fulgurante.

Figure 189. Valeur ajoutée du BTP

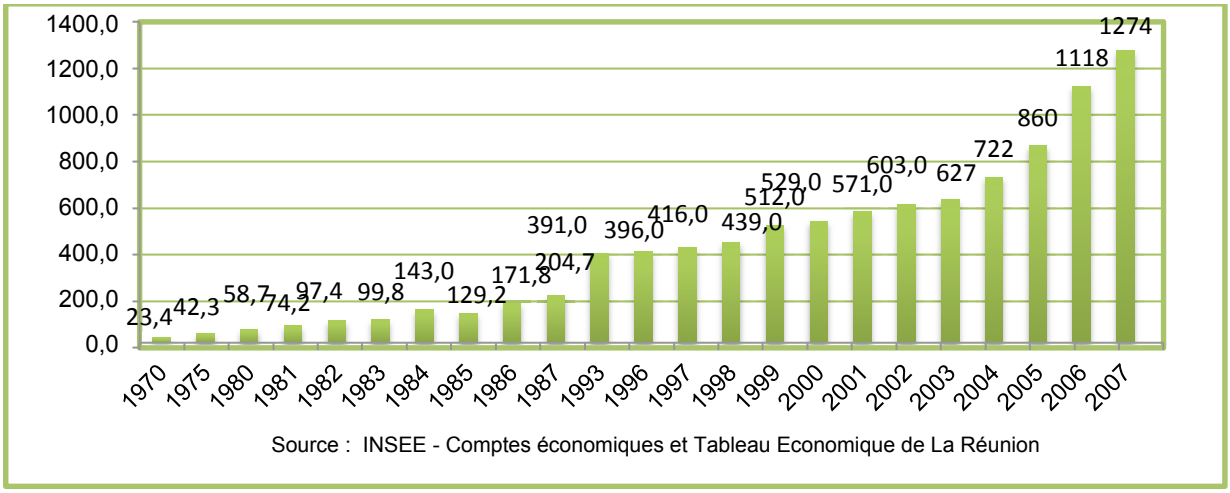

Il profite essentiellement du recul de l'auto-construction et d'un double soutien public. D'une part, la politique des grands travaux et de construction de logements sociaux, qui se traduit par l'explosion des dépenses d'investissement des administrations publiques, des collectivités locales et des sociétés d'économie mixte. La commande publique sécurisant 63% de l'activité du secteur en 2011.

Figure 190. Contribution de la commande publique

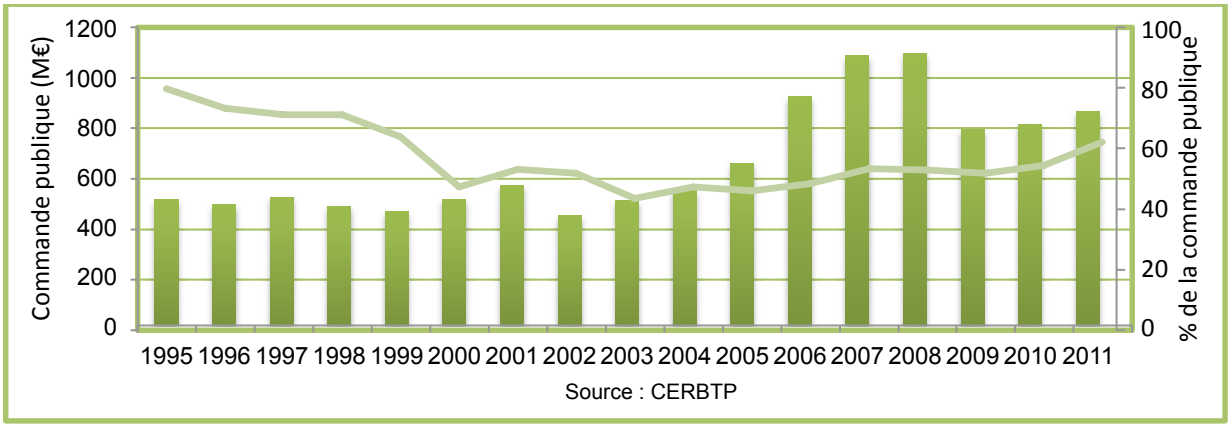

D'autre part, la socialisation des investissements fonciers et locatifs des ménages et des sociétés par le biais de la défiscalisation. La plupart des grandes sociétés et des groupes intégrés utilisent une ou plusieurs Sociétés Civiles Immobilières, détenues par une holding et dans lesquelles sont réinvestis les flux de valeur réalisés dans les filiales, ou de SNC qui facturent des loyers aux filiales.

Ce qui présente le double avantage de réduire voire d'annuler l'IS tout en bénéficiant d'un investissement très rémunérateur compte tenu de la pénurie relative de foncier et de la bulle spéculative entretenue par les transferts. Certains groupes privilégient le recours à des promoteurs extérieurs, avant de revendre terrains et bâtiments ou de les louer à leurs filiales à des prix supérieurs au marché dans un souci d'optimisation fiscale. D'autres optent directement pour la promotion et nouent des relations étroites avec les principales entreprises de construction de l'île. A l'image du groupe Clinifutur, en quasi-monopole sur le marché des cliniques, et actionnaire de SBTPC, adossée au groupe Vinci. SBTPC se partageant l'essentiel du marché avec la GTOI appartenant au groupe Colas. Cette stratégie de valorisation économique du foncier est également celle du groupe Bourbon, qui grâce au déclassement de ses terres agricoles, se trouve à la tête d'un empire de 3 000 hectares, dont la promotion immobilière est assurée par une filiale, CBO, qui réalise un chiffre d'affaire de 119,2 millions d'euros et un résultat net de plus de 16,6 millions en 2010. Ou encore de Quartier Français qui reproduit exactement la même stratégie en se liant au groupe Bâtisseurs de Bourbon**,** propriété des Chane Ki Chune, dans la société Investissement Foncier Réunion

Autour de la construction gravitent une constellation d'activités. L'import-distribution de matériaux de construction, nourrie par le décalage entre les capacités physiques de l'île et les besoins de ressources, et dominée à nouveau par le groupe Ravate. Mais aussi, une industrie des biens intermédiaires dynamique, protégée par la nature de ses produits difficilement transportables (lames de fer ou d'acier, armatures, structures métalliques, peintures) connaît un développement certain et couvre désormais plus de 40% du marché.

e) Les services marchands

De tous les secteurs, les services enregistrent la plus forte croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi, tirée là-encore par la double croissance de la population et des revenus. Mais les rebasements successifs de l'INSEE et l'absence de distinction des services privés et

publics rendent très difficiles la constitution de séries cohérentes. Quatre pôles priment dans les services marchands.

Tout d'abord les activités sanitaires qui tirent dans leur sillage la production, l'importation et la distribution de matériels médicaux, de produits pharmaceutiques et de nettoyage. Ces trois domaines étant dominés par le groupe Locate à travers les sociétés PromoNet ,Promédical et Propharm ; qui détient également trois sociétés spécialisées dans le nettoyage industriel : Locaclean, Hino et Loca service, ainsi que des enseignes commerciales telles que Sport 2000.

Viennent ensuite les transports et les télécommunications. Le secteur des transports bénéficie à la fois de la prise en charge des particuliers (ramassage scolaire, ambulances et taxis en VSL) et de la circulation des marchandises et des matériaux de construction. S'ajoutent également des activités de manutention portuaire et de remorquage, dominée par la société les Abeilles Réunion propriété du groupe Bourbon.

Privatisé, le secteur des télécom présente une structure oligopolistique classique. Trois opérateurs se partagent le marché des lignes fixes et portables : Orange, SFR fondé AbdéaliGoulamaly également PDG de la société de peinture industrielle Mauvilac et des Armements des Mascareignes ; et Only. Ces mêmes acteurs opérant également comme fournisseurs d'accès internet avec trois groupes supplémentaire : Zeop, Mobius et Mediaserv.

Le dernier pôle regroupe les activités bancaires et financières. Le marché bancaire est très concentré, deux groupes : Crédit Agricole et BPCE (Banque de La Réunion, Bred – Banque Populaire, Caisse d'Epargne, CEPAC et SOFIDER) assurent 69% des concours de crédit et collectent 66% des dépôts en 2011.

Figure 191. Marché de la collecte et du crédit

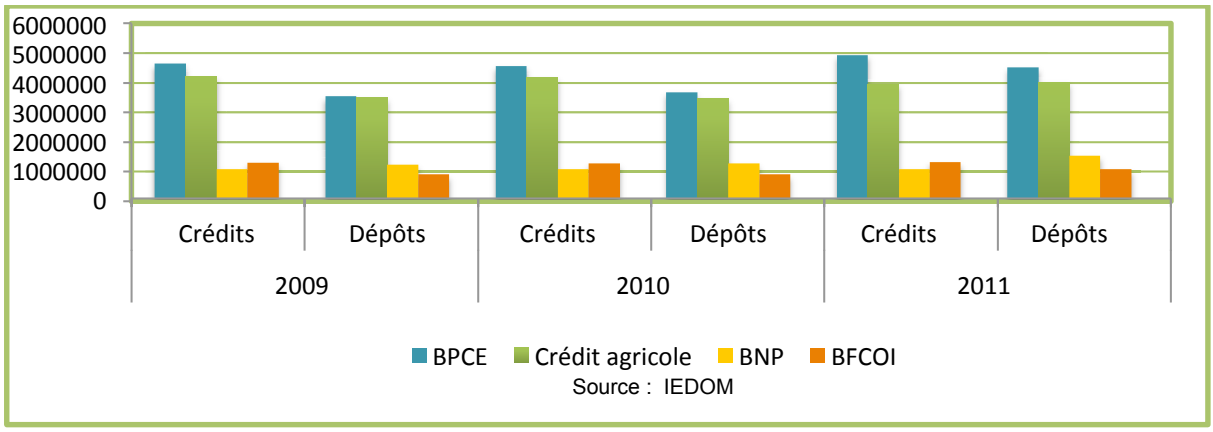

Ces groupes détiennent également des filiales spécialisées dans le crédit à la consommation comme OceorLease, le Crédit Moderne et la SOFIDER. A côté de ses acteurs institutionnels, interviennent de nombreux cabinets financiers spécialisés dans le montage d'opérations de défiscalisation, par l'intermédiaire d'un véhicule (généralement une société en nom collectif) qui agrège les capitaux de ménages ou d'entreprises recherchant une réduction d'impôt, afin d'acquérir un bien – de production ou immobilier – placé en location longue durée avec option d'achat auprès de l'exploitant.

C - Une convergence équivoque

Quelle est la soutenabilité de cette nouvelle économie émergeant du processus de destruction créatrice ouvert par la départementalisation ? Parvient-elle à produire les flux indispensables pour entretenir la fiction du développement et de l'abondance ? A susciter suffisamment de croissance pour satisfaire et financer les nouveaux « besoins » de la population, l'insérer sur le marché du travail et atteindre le rêve de l'équilibre ?

1) Un rattrapage apparent…

De prime abord, la départementalisation semble avoir réussi le pari de la métamorphose d'une économie coloniale sous-développée en une économie moderne. Nous avons constaté précédemment l'amélioration spectaculaire des conditions matérielles d'existence, l'élimination de la rareté organisée qui caractérisait le dispositif de plantation. Aujourd'hui l'île joue pleinement son rôle de vitrine dans l'Océan Indien.

a) L'évolution du PIB, des prix et de l'investissement

Depuis 1970, le taux de croissance annuel moyen en valeur est deux fois supérieur à celui de la métropole : entre 1970 et 1993, il atteint 4,7% contre 2,5% ; 4,3% entre 1994 et 2002 et 3,9% entre 2003 et 2010. Ces performances économiques classent La Réunion en tête des régions françaises.

Entre 1970 et 2010, le PIB a été près de 50 en valeur, passant de 306 à 14 900 millions d'euros ; ignorant tout épisode récessif à l'exception de 1993 et 2009

Figure 192. Evolution du PIB courant en millions d'euros

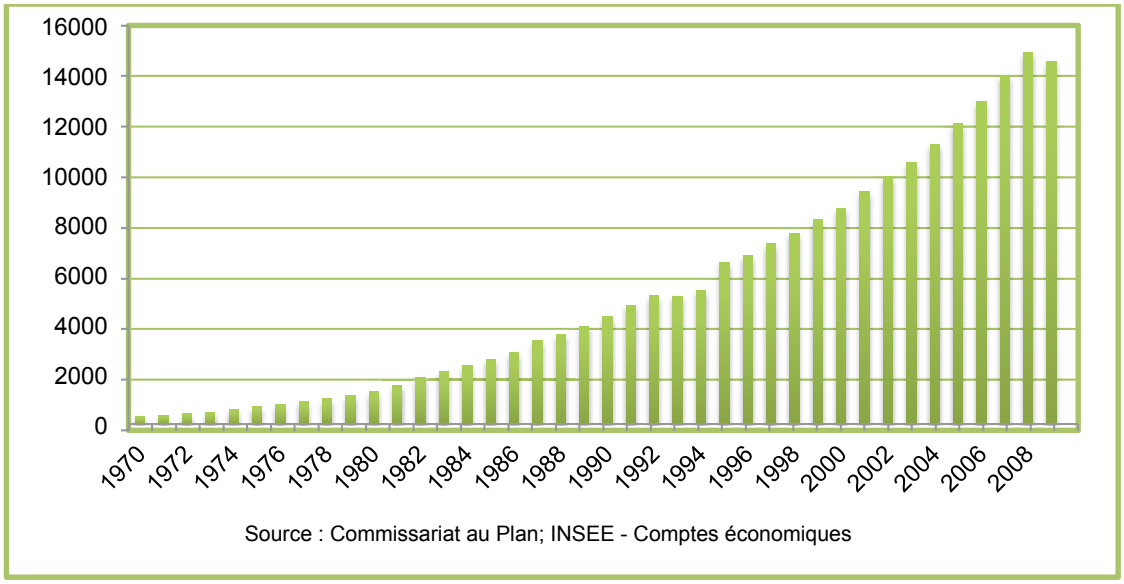

La convergence semble alors acquise : le PIB par habitant passant de 213 euros en 1960 à 18 038 en 2010, soit respectivement 21,3 et 60,5% des standards nationaux.

Figure 193. Evolution du PIB par habitant

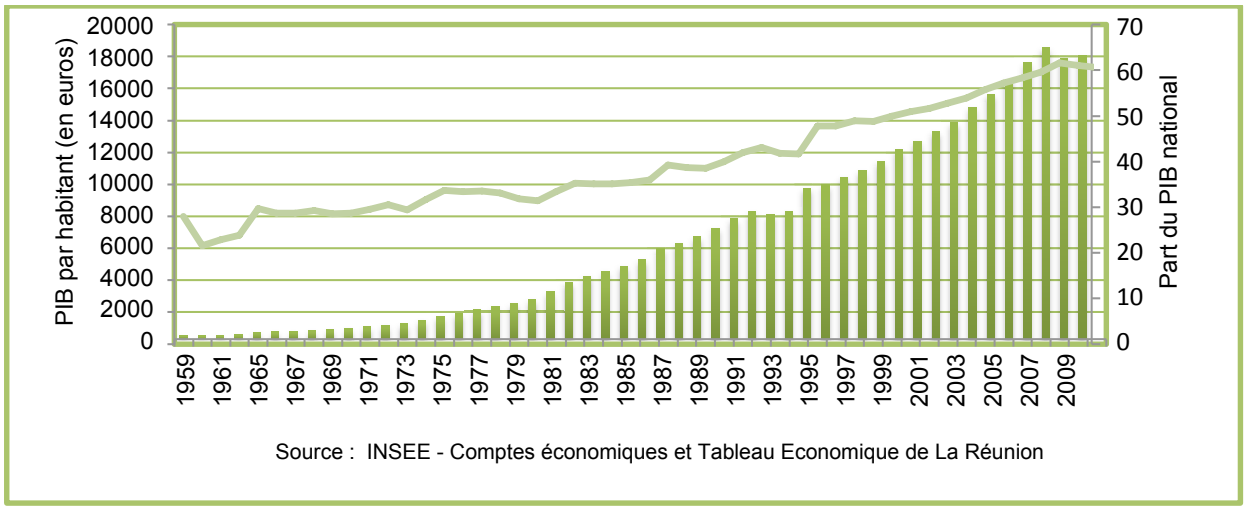

Comme toutes les petites économies insulaires, La Réunion connait un rythme de croissance bien supérieur à celui des Etats continentaux ou des îles de grande taille en développement. Et cette convergence est d'autant plus remarquable qu'elle ne semble pas entretenir de tensions inflationnistes notables.

L'investissement connaît une progression marquée, la formation brute de capital fixe passant de 87,2 millions d'euros courants en 1970 à 3150 en 2010.

Figure 194. Evolution de la FBCF en millions d'euros

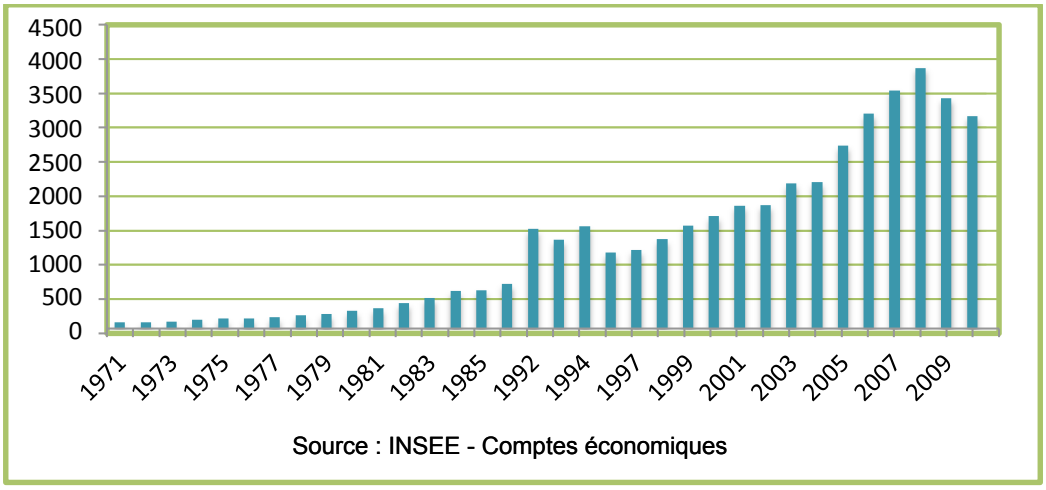

Soit 26,25% du PIB en 2008 contre 22,4% pour la moyenne des P.E.I.D et 20,2% en métropole.

Figure 195. Contribution de la FBCF au PIB

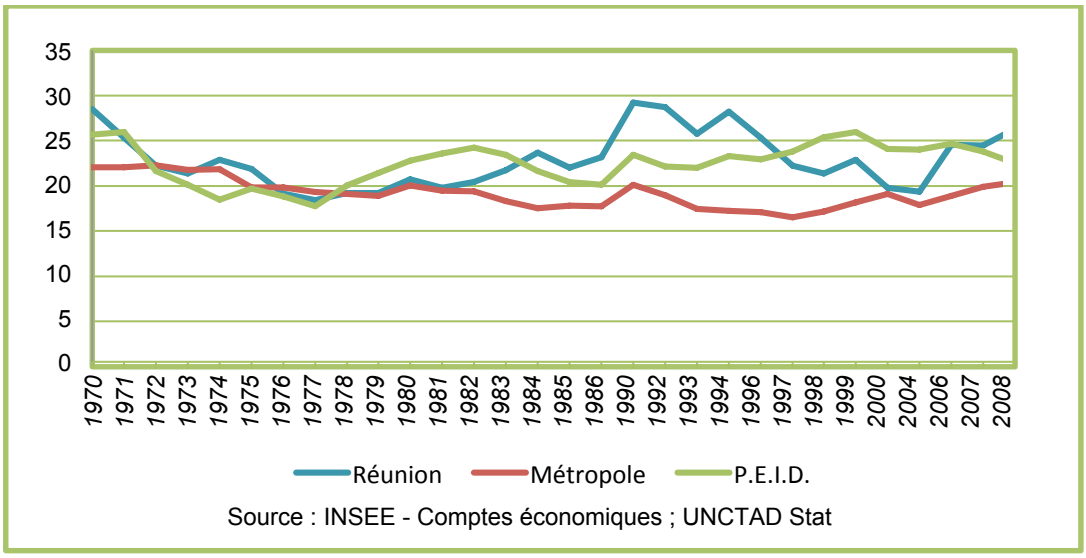

Dans un marché en pleine croissance, le taux d'investissement des entreprises réunionnaises dépasse largement la moyenne nationale (26% contre 19,7%).

Figure 196. Taux d'investissement des sociétés non financières

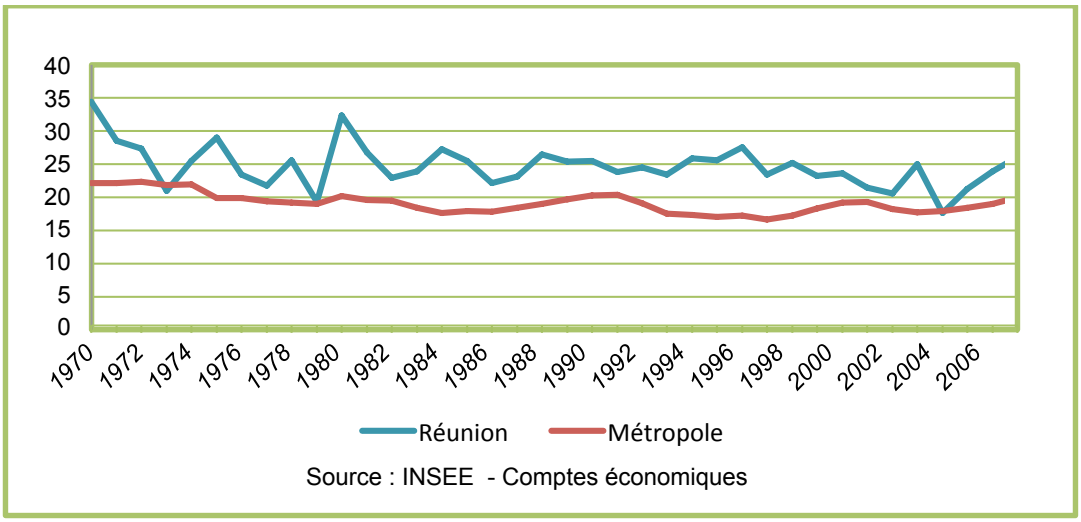

La productivité apparente du travail croît ainsi de plus de 3% par an entre 1974 et 2007 contre 1,75% en métropole.

Figure 197. Taux de croissance annuel moyen de la productivité apparente du travail

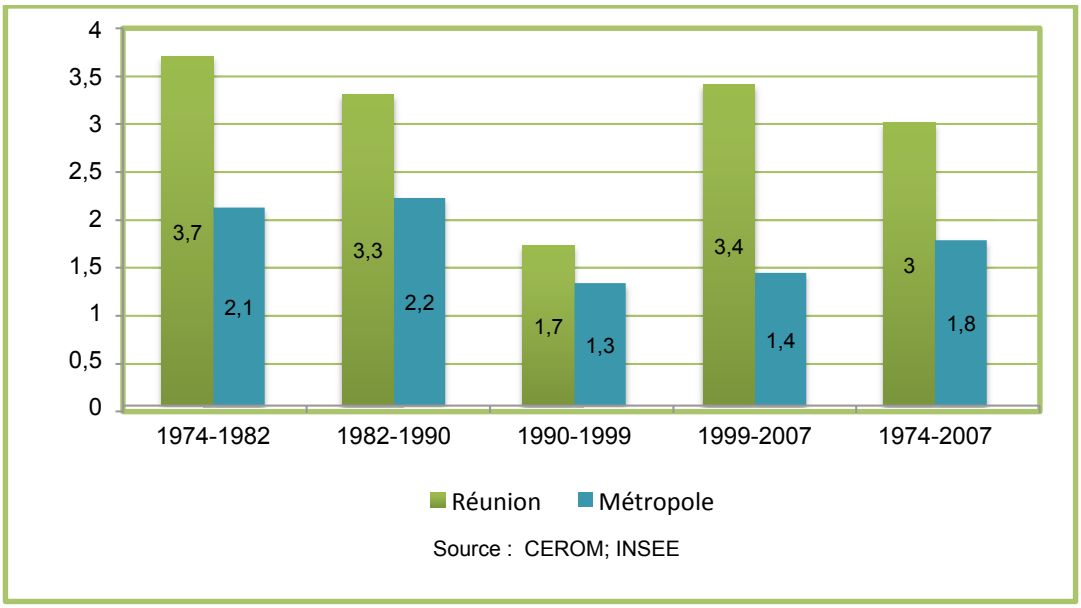

Contribuant à une très forte croissance du PIB par actif occupé - de 15 733 euros en 1982 à 61 544 en 2008 – qui ramène les écarts de productivité à 16,5% en 2010.

Figure 198. PIB par actif occupé

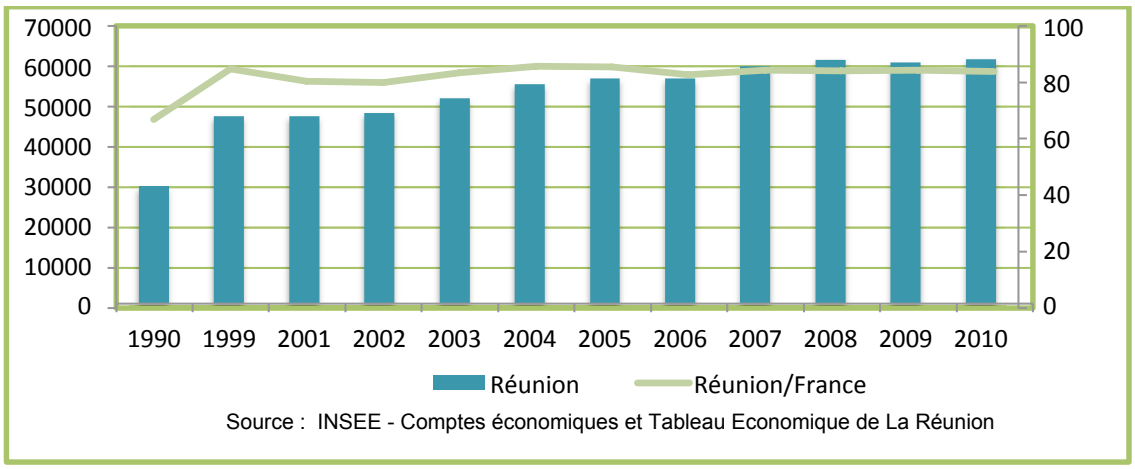

b) Une mutation radicale de l'économie

L'agrégation des dynamiques sectorielles débouche sur un renversement de la structure de l'économie, qui passe en moins de cinquante ans d'une spécialisation agricole à une économie diversifiée, tirée par les activités tertiaires. Comme dans les Caraïbes, la mécanisation et l'artificialisation des exploitations agricoles, l'exode rural, la crise des secteurs spéculatifs et l'ouverture de nouvelles opportunités provoquent une chute très rapide

de la population active employée dans l'agriculture. Entre 1946 et 1967, les effectifs diminuent déjà de 45% ; et à nouveau de 60% entre 1967 et 1982. Au total, le secteur primaire chute de 53 700 emplois en 1946 à 8 773 en 2008, soit 3,7% de la population active occupée.

Figure 199. Evolution des emplois par branche d'activité

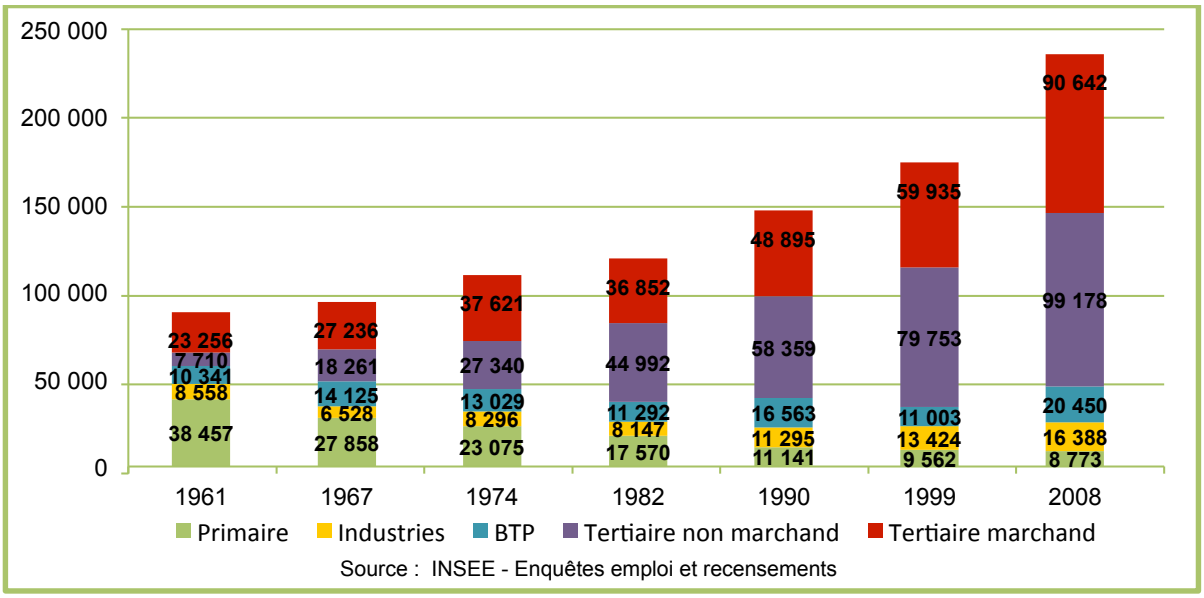

Les effectifs du secteur secondaire progressent de 17 000 emplois entre 1967 et 2008, mais l'essentiel de la hausse provient du BTP, qui pèse également plus du double des autres secteurs combinés dans la valeur ajoutée secondaire. Les effectifs des industries agroalimentaires progressent peu, les restructurations engagées dans les sucreries étant tout juste neutralisées par les nouvelles industries très intensives en capital.

Figure 200. Evolution des effectifs du secteur secondaire

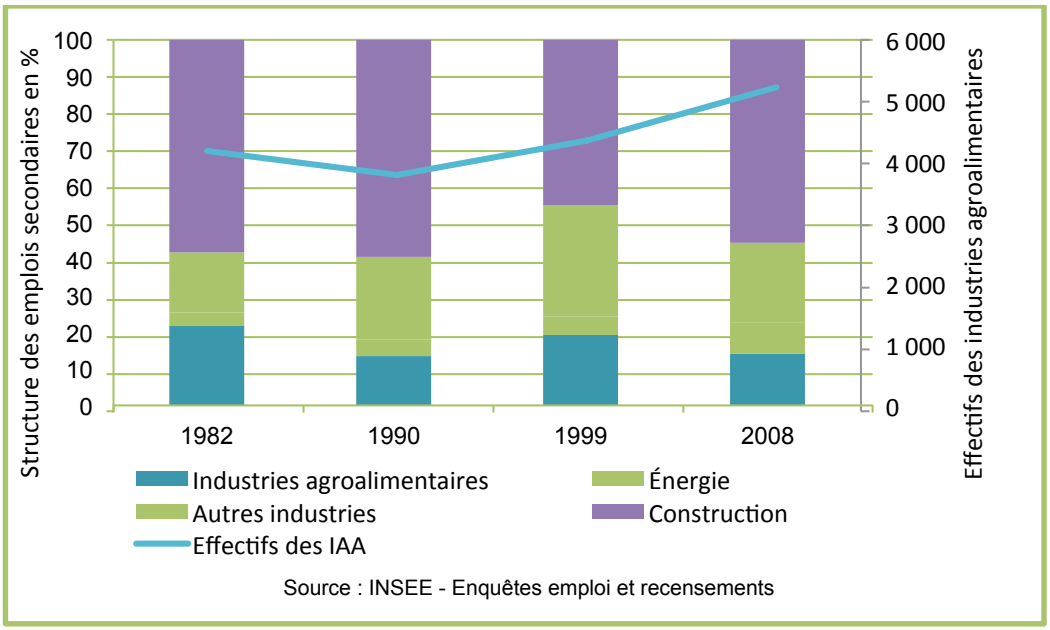

Comme dans la majorité des petites économies insulaires, l'industrie ne joue donc qu'un rôle marginal. La filière canne ne représentant plus que 0,3% de la valeur ajoutée.

Le secteur tertiaire connait par contre un développement impressionnant, passant de 30966 à 189 820 emplois. Mais là où les P.E.I.D privilégient des activités marchandes telles que le tourisme, la domiciliation de banques et d'assurances, la manutention et le transbordement portuaire voire la vente de timbres poste[26], l'économie réunionnaise est dominée par des services non-marchands et des activités d'intérêt général privatisées comme la santé. Les activités publiques assurent à elles-seules 52,2% de l'emploi et 35% de la valeur ajoutée du secteur.

[26] Edouard DOMMEN et Norbert LEBALE. Caractéristiques des exportations de services des pays insulaires In Jean CRUSOL, Philippe HEIN, François VELLAS. *L'enjeu des petites économies insulaires*. pp.251-3

Figure 201. Structure de l'emploi du secteur tertiaire

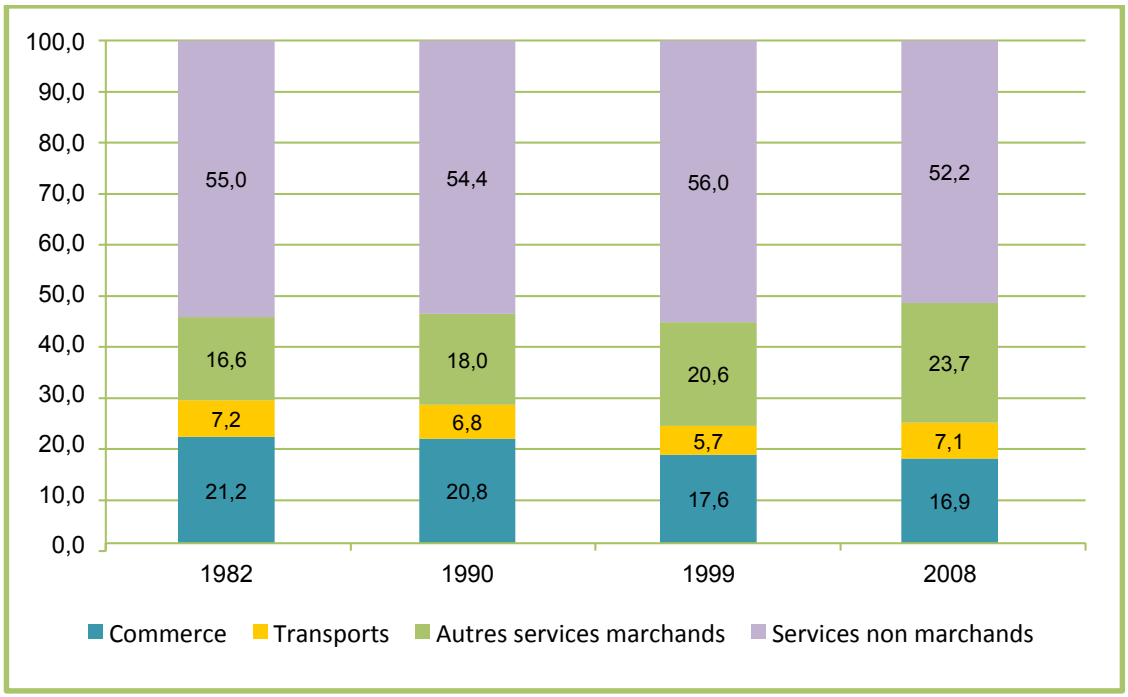

Figure 202. Contribution sectorielle à l'emploi et la valeur ajoutée

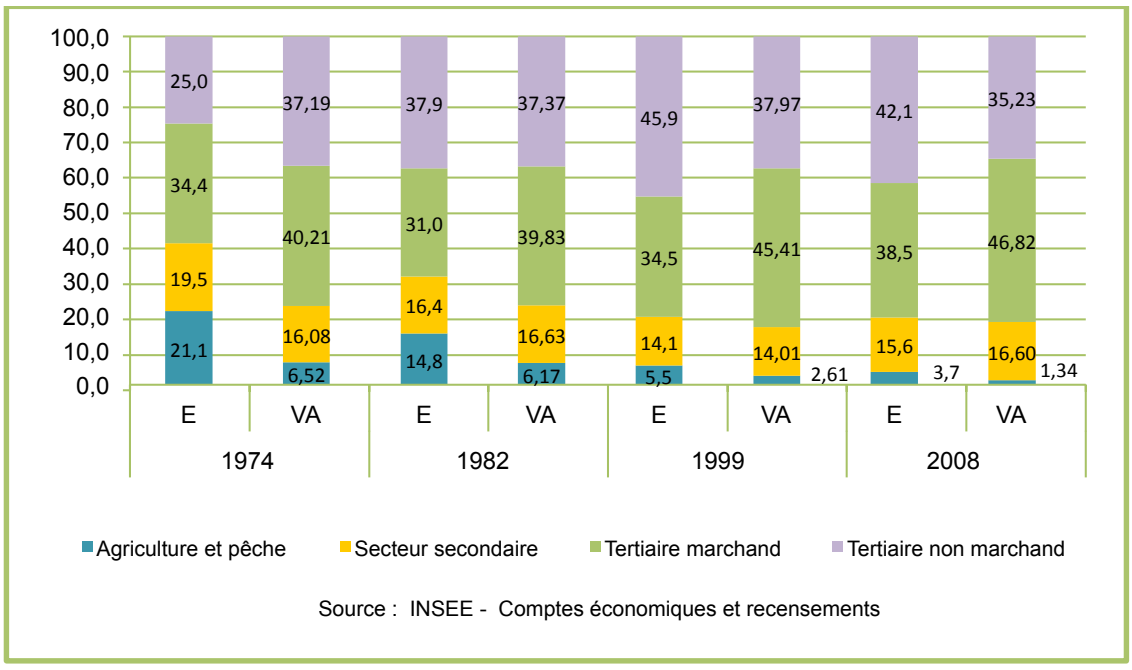

2) … masquant des « déséquilibres » profonds

L'analyse détaillée des dynamiques sectorielles suffit à dissiper le mirage de la convergence endogène et équilibrée : tirée par les transferts, l'économie réunionnaise s'avère incapable de gérer l'explosion de l'offre de travail et d'équilibrer la balance commerciale.

a) Une économie artificielle

Comme dans la plupart des îles politiquement dépendantes, l'économie publique demeure le premier secteur d'activité en termes de valeur ajoutée et d'emplois. Les services non marchands forment 35,2% de la valeur ajoutée contre 18,3% en métropole en 2010.

Figure 203. Part des services non marchands dans la valeur ajoutée

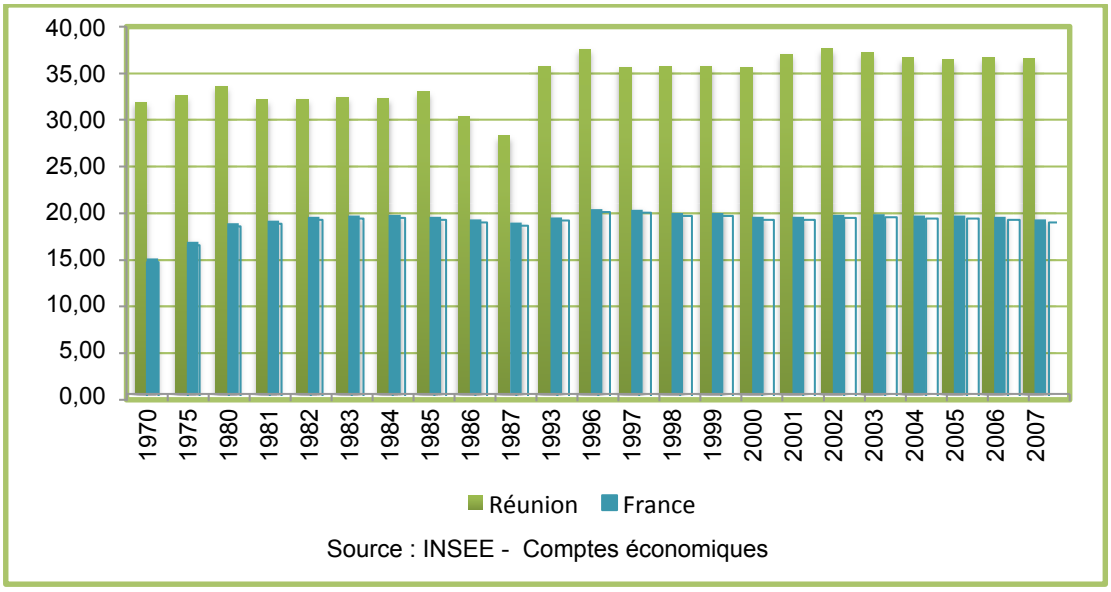

Un phénomène analogue caractérise le marché du travail, dont les fonctionnaires fournissent à eux-seuls 42,1% des salariés contre 31,9% en métropole ; et plus de 52% de l'emploi du secteur tertiaire. Cette surreprésentation n'est pas due à un surdimensionnement des activités publiques, puisque la dépense publique par habitant atteint 6793 euros en 2007 contre 6849 en métropole**.** Elle résulte d'abord de la faiblesse du PIB marchand, signe d'un dysfonctionnement des effets d'entraînements prêtés à la dépense publique. Entre 1970 et 2007, la part de la valeur ajoutée marchande chute ainsi de plus de 5 points.

Dans les années 1970, le PIB non marchand croît à un rythme supérieur à celui du PIB marchand (le premier étant multiplié par 4,47 contre 4,07 pour le second). A partir des années

1980, la croissance du PIB marchand l'emporte : entre 1982 et 1990, il croît de 6,7% par an contre 5,3% ; de 4,1 contre 3,3% entre 1990 et 1999 et de 7,3 contre 6% entre 1999 et 2008.

Jusqu'en 2008, la consommation dépassait le PIB. La part de la consommation finale semble se tasser légèrement depuis les années 1990, notamment sous l'effet d'une baisse relative de la demande publique (41 à 37% du PIB) ; mais elle demeure le principal déterminant de l'économie.

Figure 204. Composants du PIB (en %)

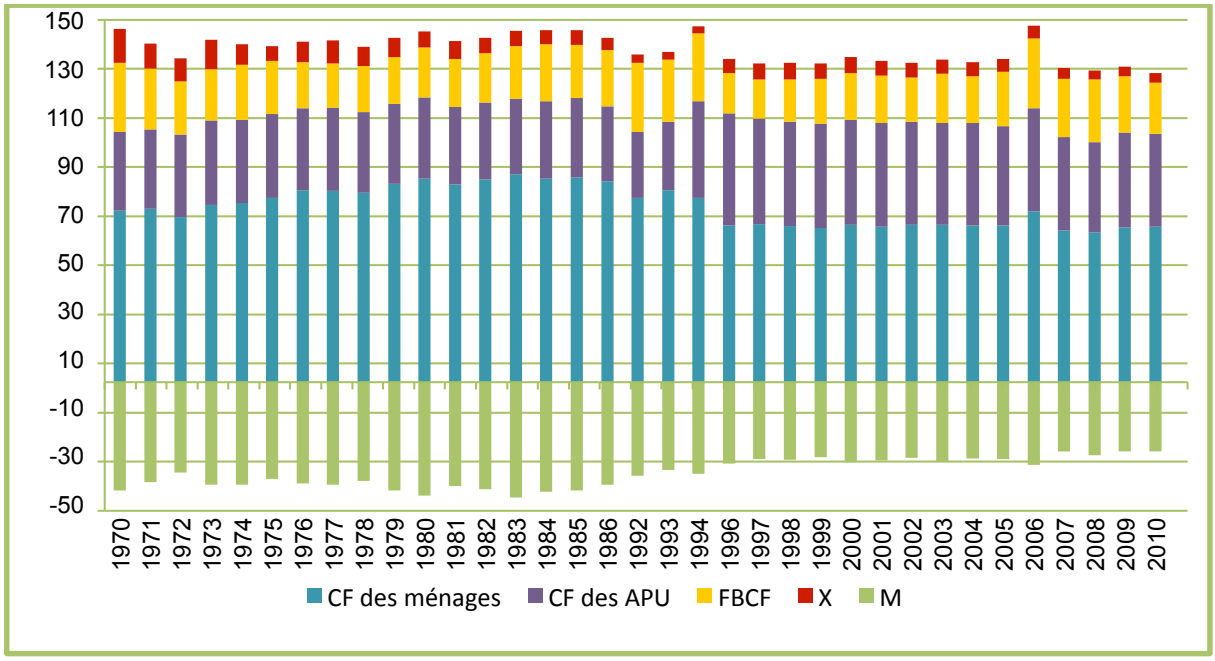

L'investissement joue un rôle important puisqu'il absorbe 23% des ressources contre 19% en métropole. Mais l'optimisme des commentateurs qui se réjouissent de l'émergence d'une accumulation et d'une croissance endogène masque la dépendance étroite de ces activités marchandes aux dépenses publiques de fonctionnement, de redistribution et d'investissement et aux multiples exonérations et avantages fiscaux qui tirent dans leur sillage les activités abritées.

Figure 205. Evolution des aides à l'investissement (hors défiscalisation) en millions d'euros.

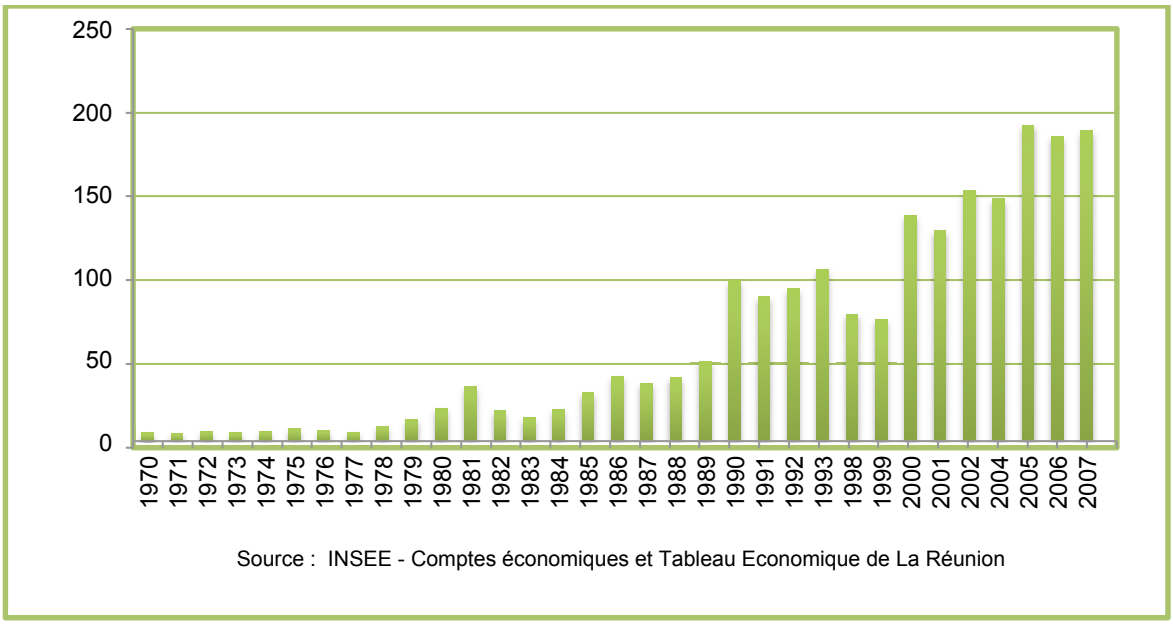

Les secteurs potentiellement exposés à la concurrence (agriculture, industrie hors-BTP et services marchands) engendraient 29,8% de l'emploi et 38,9% de la valeur ajoutée en 2008.

Figure 206. Structure de l'emploi et de la valeur ajoutée

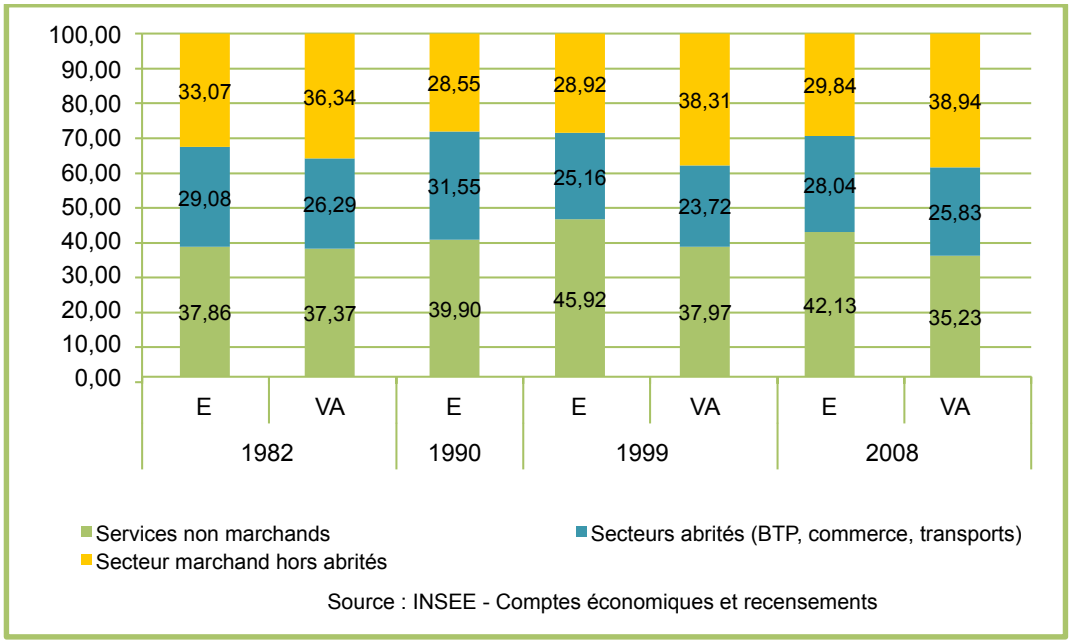

Et la progression de la part de la FBCF résulte principalement des investissements publics et du BTP, qui assurait en 2007, 62% des investissements et 9,2 des 10 points de croissance annuelle.

Figure 207. Contribution sectorielle à l'évolution de la FBCF (en %)

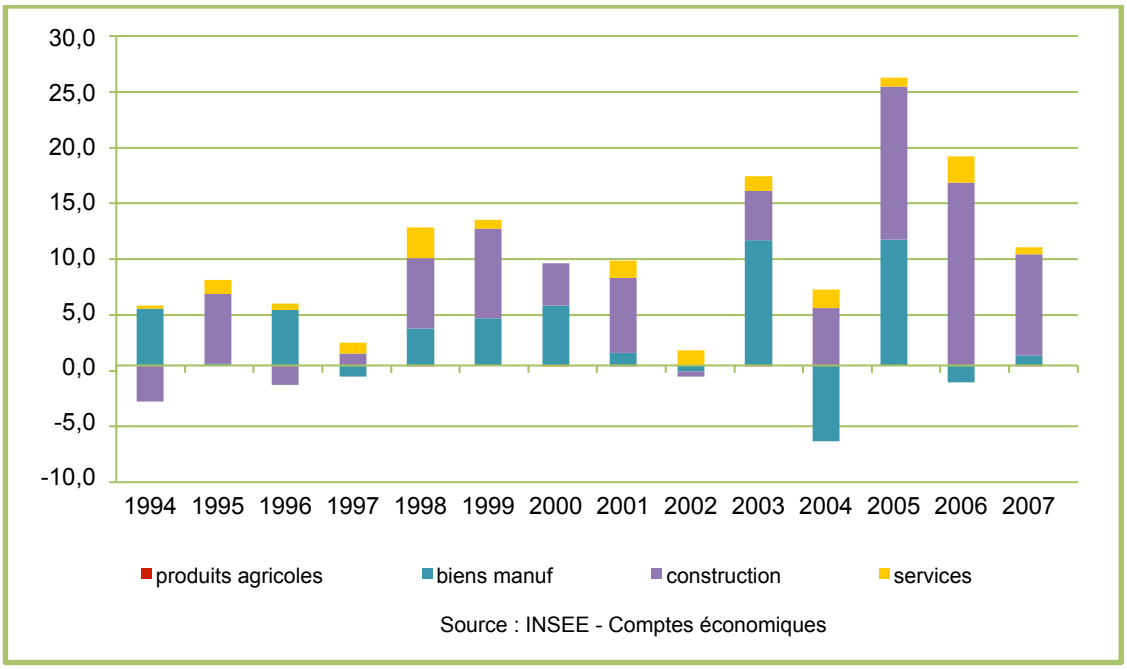

La dépense publique directe et indirecte, à travers la consommation des ménages et les subventions d'investissement et d'exploitation reste donc le pilier fondamental de l'économie.

Figure 208. Evolution des dépenses publiques (M€) et de leur part dans le PIB[27]

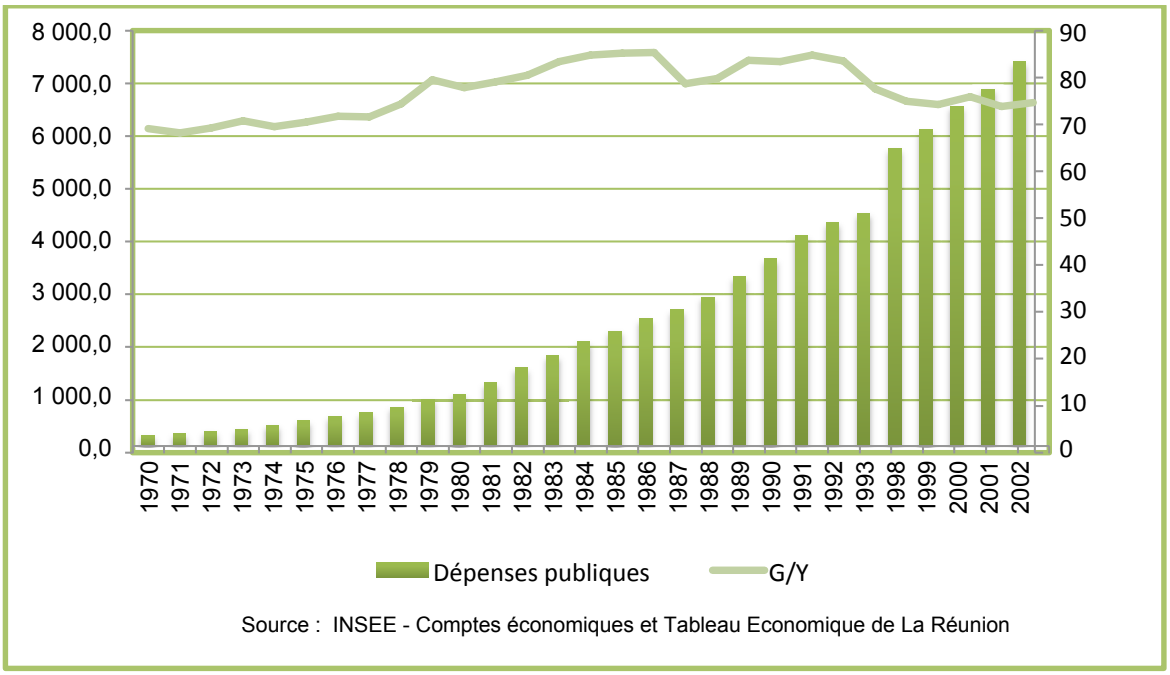

[27] Depuis 2003, l'INSEE ne publie plus que les comptes du département et de la région, ce qui rend impossible toute mesure de la dépense publique agrégée.

Ce que confirme l'étroite corrélation entre les cycles économiques réunionnais et français.

Figure 209. Taux de croissance comparés du PIB courant (%)

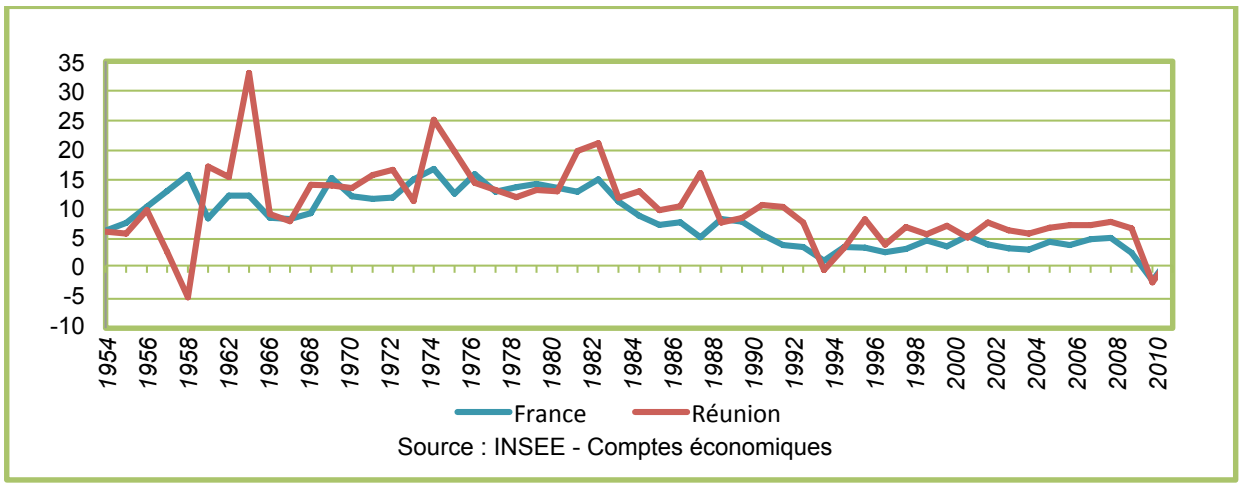

Phénomène typique des économies liées à un Etat patron comme Porto Rico :

Figure 210. Taux de croissance du PIB par habitant

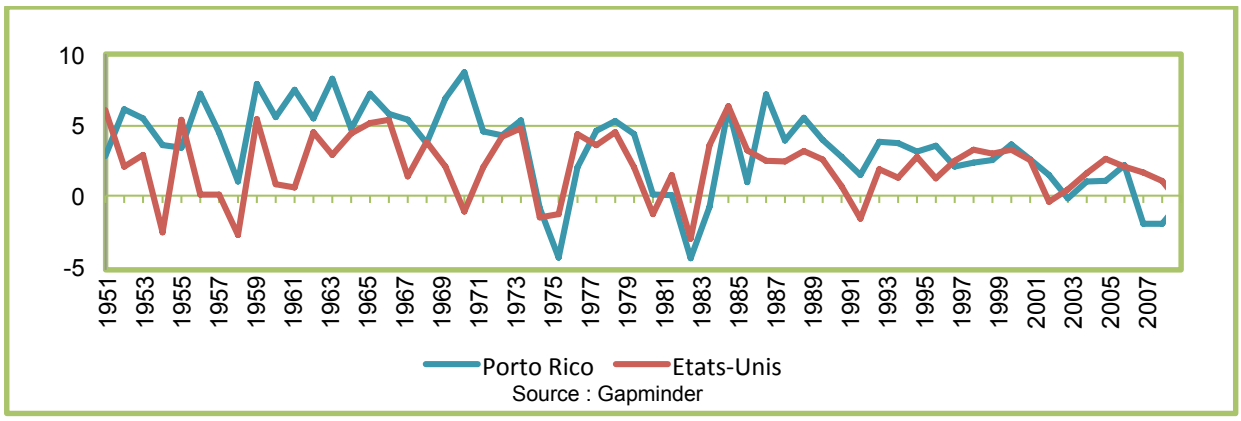

La dépendance de l'économie fait consensus parmi les planificateurs, sans pour autant dicter une réorientation radicale. Dès 1973, le ministère de l'outre-mer constate ainsi que «*Le développement de la plupart de ces secteurs (tertiaires) est entraîné par les apports de fonds*

publics métropolitains »[28] ; alors qu'en 1993, le Commissariat au Plan estime que les « *soutiens nationaux massifs attestent du caractère artificiel des économies d'Outre-mer* »[29]

b) Chômage de masse et dépendance

En marginalisant les activités de subsistance et en édifiant l'emploi salarié en nouvelle norme sociale, la départementalisation fait un pari risqué. L'augmentation de la population active bute sur des opportunités d'emploi contraintes par la faiblesse de l'activité, notamment dans les secteurs intensifs en travail et la recherche de productivité.

Figure 211. Population active et population employée

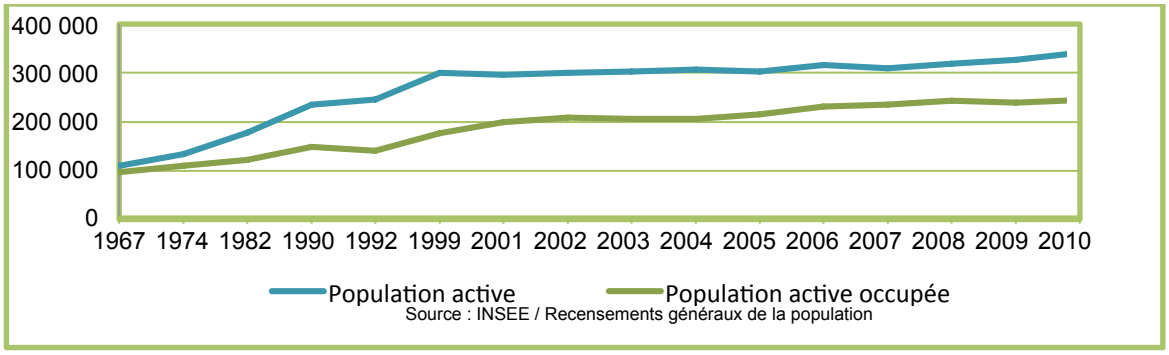

Figure 212. Taux de croissance annuels moyens de la valeur ajoutée, de la productivité du travail et de l'emploi

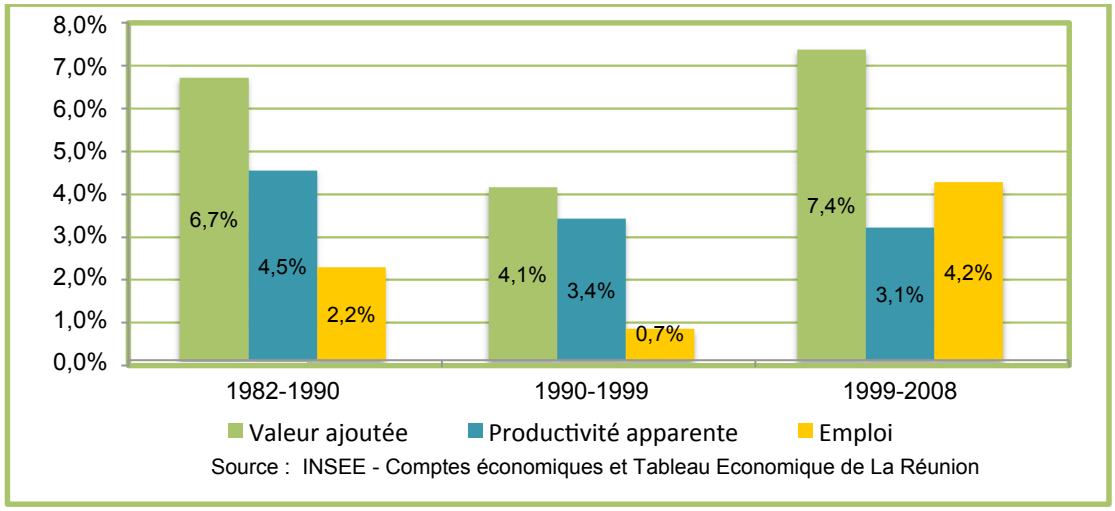

[28]Ministère d'Etat chargé des départements et des territoires d'outre-mer. Secrétariat général pour l'administration des départements d'outre-mer. Service des affaires économiques et des investissements. *Perspectives de l'économie des DOM 1973*. p.12.

[29]Commissariat Général du Plan. *Outre-mer : le défi des singularités*. Groupe Outre-Mer. *Préparation du XIe plan*. p.19.

Paradoxalement, la départementalisation qui entendait sortir la population du sous-emploi, la rendre apte au travail et lui permettre de s'élever au-delà de sa condition, aggrave le sous-emploi : il faut attendre 2006 pour retrouver des taux d'emploi équivalents à 1967.

Figure 213. Taux d'emploi par genre

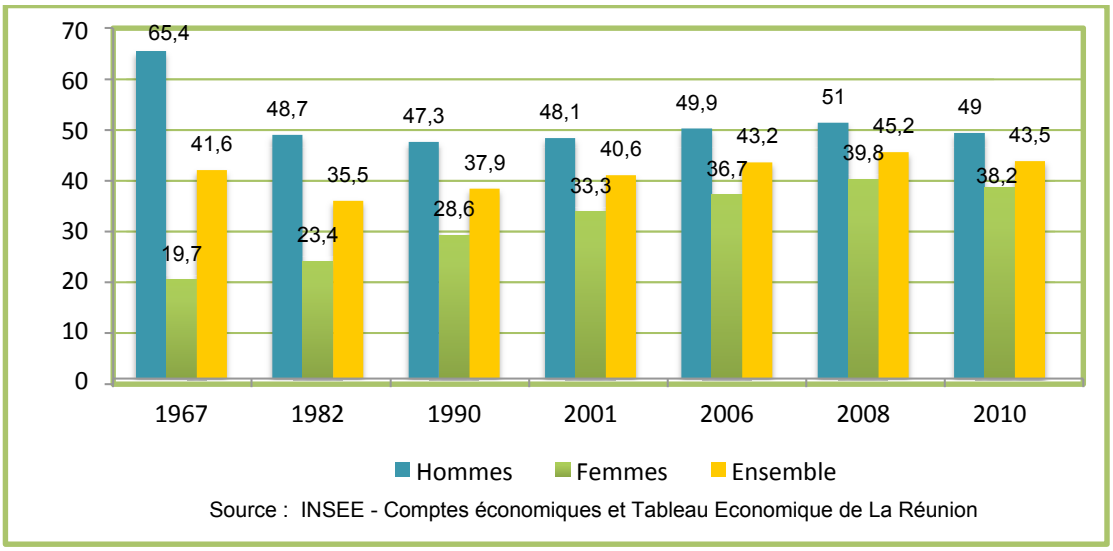

En 2010, La Réunion occupait le premier rang français et communautaire en matière de chômage. L'accroissement de ce dernier s'est opéré parallèlement à l'expansion économique de la post-colonie : de 13,2% en 1967 à un pic de 37,%, avant de décroitre et de stabiliser aux alentours de 30%. Comme dans la plupart des économies, il frappe plus durement encore les femmes, les jeunes et les salariés les plus âgés. Les femmes sont particulièrement touchées : si leur taux d'activité progresse 31,7% en 1974 à 44,9% en 2005, leur taux d'emploi stagne : de 21,4% en 1967 à 32,60% en 2005. Le taux d'emploi masculin a quant à lui chuté de 68,9% en 1967 à 48,5% en 2005.

Figure 214. Taux de chômage par genre

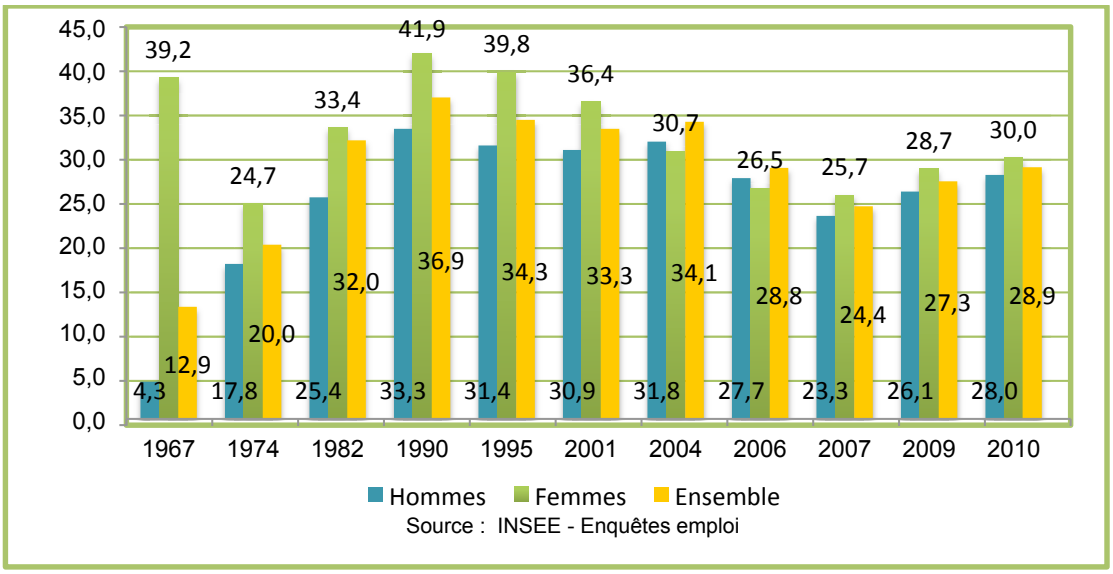

Les femmes sont également plus concernées par le sous-emploi subi, qui se généralise dans l'économie. En 1993, 8,9% des hommes et 26,2% des femmes travaillaient à temps partiel, en 1998, ces parts s'élèvent respectivement à 13 et 36%[30] et 11,9 et 35,6% en 2010 (dont 22,5% de temps partiel subi chez les femmes).

Le sous-emploi est ici un phénomène structurel, qui se traduit entre autre par la domination du chômage de longue durée. La part des chômeurs inscrits depuis plus d'un an au Pole emploi égalait 63% en 1995, 61% en 1998 et 54,6% en 2010 des demandeurs.

De nombreux dispositifs ont été mis en œuvre à La Réunion pour réduire le taux de chômage. Les emplois aidés demeurent évidemment un pilier du système, symbolisés par la création en 1990 des Contrats Emplois Solidarité. 25 500 CES sont ainsi signés à La Réunion en 1990 soit 10% du total national. Face à la pénurie d'emploi marchand (moins de 1300 emplois crées dans le secteur privé en 90) l'emploi aidé poursuit son ascension jusqu'en 2000 : 35 000 en 91, 44 000 en 1992, 52 000 en 2002, avant de décroître à 31 000 en 2005, suite à la suppression de 11 000 CES sur la période. Arrivés à terme, les CES sont remplacés par des stages à temps partiel d'une durée de 3 à 12 mois, financés par le « Programme d'Insertion Développement » et payés à hauteur de 80% du SMIC pour 5000 personnes. Au total, la part de l'emploi aidé dans la population active atteint 8,1% contre 1,74% en

[30]Sylvie TORIT. Le travail des femmes une valeur plébiscitée In Jean-Claude MARIMOUTOU et Jean-Michel RACAULT (dir). *L'insularité. Thématique et représentation.*

métropole en 2005. Une analyse statique risque néanmoins de minimiser l'ampleur de l'emploi précaire à La Réunion. Selon Olivier Rivière, seules 22% des postes de travail crées entre 1990 et 2002 étaient pourvus sous forme de CDI, contre 33% de CDD et 41% de CES.

Le marché du travail s'avère donc très segmenté et l'exclusion aussi individuelle que familiale. Selon Pierre Maurice, la moitié du des chômeurs vivent dans des familles totalement dépourvues d'emploi. L'auteur propose ainsi une typologie des ménages à La Réunion, opposant le « monde de l'emploi » qui regroupe 63% des ménages, jamais affectés par le chômage, le « monde du chômage » qui concerne 18% des ménages au taux de chômage de 100% et un « monde intermédiaire » au taux de chômage de 51% qui caractérise 19% des ménages.

c) Le déséquilibre de la balance commerciale

Si grâce aux aides et protections, la production locale assure désormais une part significative de la consommation alimentaire, les déficits se creusent sous l'effet de l'apparition de nouveaux goûts, du recours croissant à des produits manufacturés et aux consommations intermédiaires et de l'importations de biens d'équipement, faute de relations intersectorielles suffisantes et de ressources locales capables de soutenir une telle expansion. La survalorisation symbolique des produits extérieurs et l'importance croissante des biens de haute technologie dans les schèmes de consommation se traduit également par une croissance remarquable des importations de biens de consommation.

Figure 215. Structure des importations en valeur en 2010

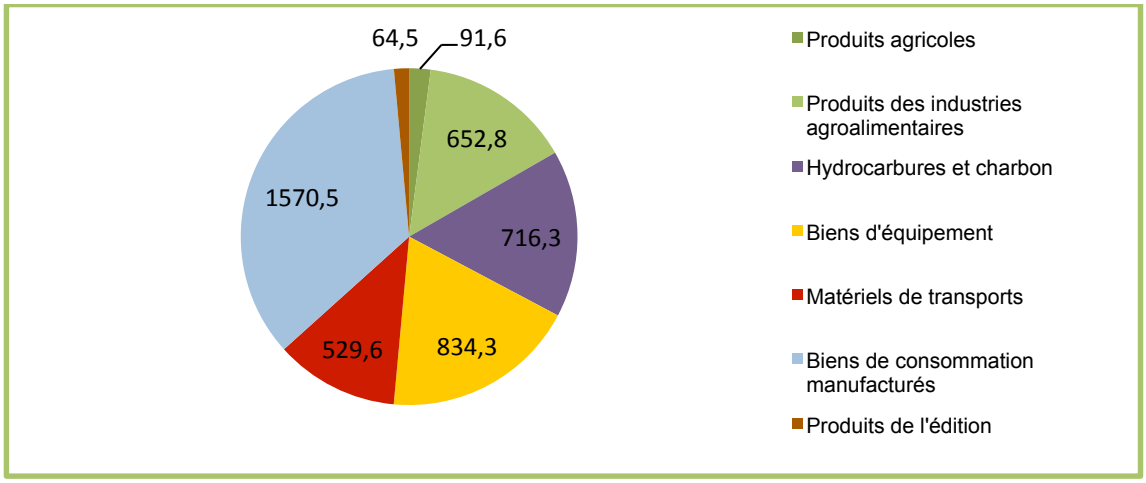

Entre 1970 et 2010, la facture des importations bondit ainsi de 137 à 4 265 millions d'euros, soit près de la moitié du PIB, contre 13% pour la moyenne des P.E.I.D.

Figure 216. Importations (en millions d'euros) et parts comparés des importations dans le PIB à La Réunion et les P.E.I.D.

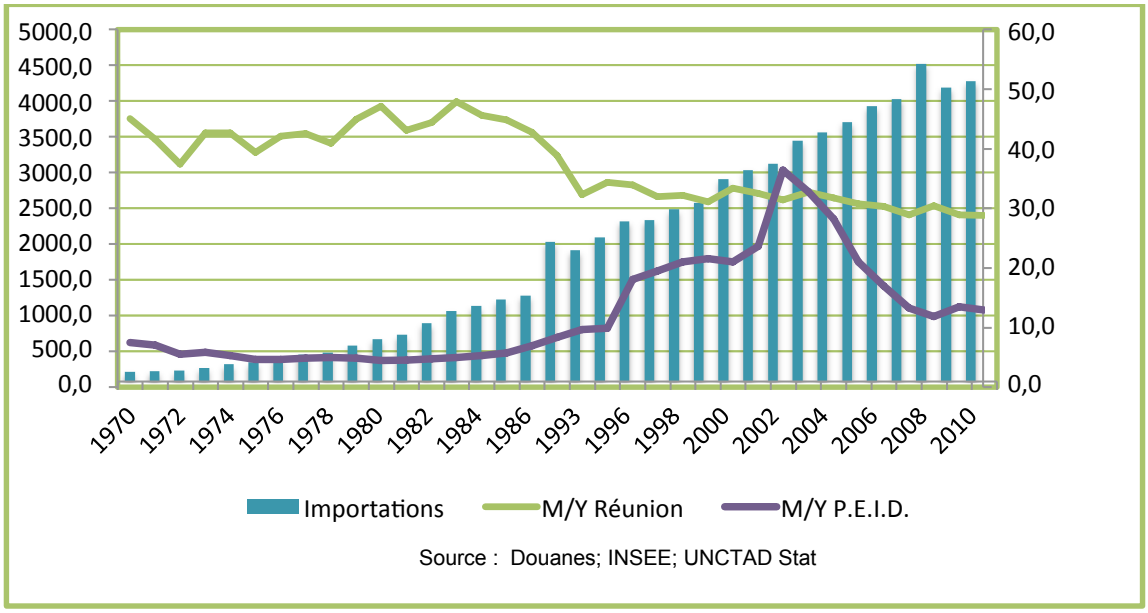

Le soutien aux exportations a permis de les multiplier par 12 en valeur, rythme insuffisant pour couvrir l'explosion des importations :

Figure 217. Evolution des importations et des exportations (en millions d'euros)

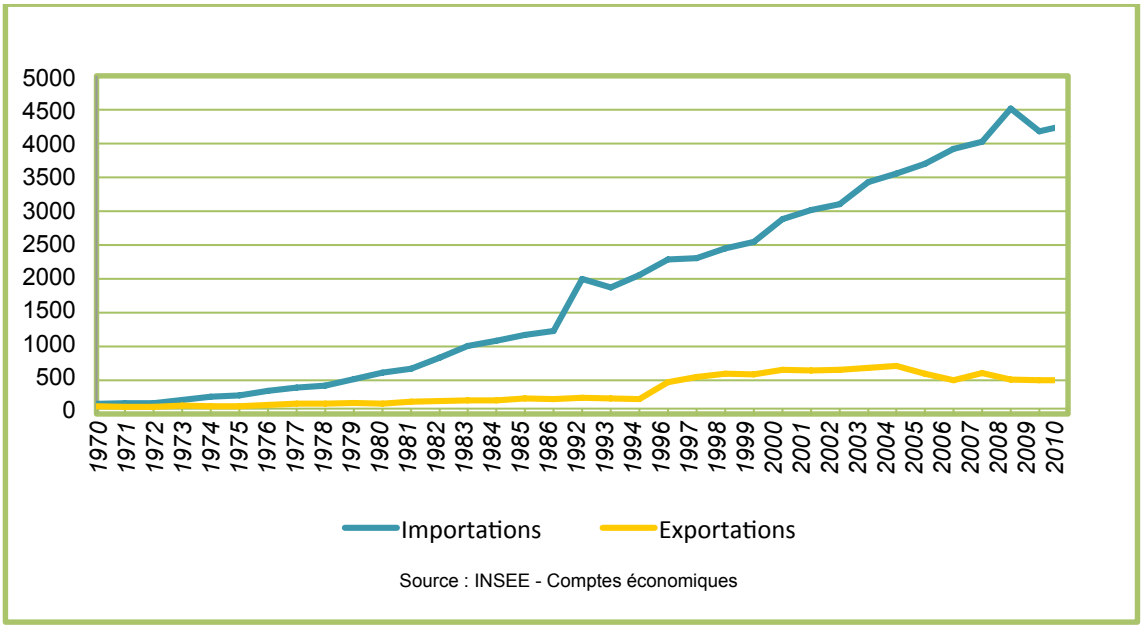

La Réunion est donc passée d'une balance commerciale nécessaire équilibrée dans le cadre colonial à un déficit structurel croissant. Le taux de couverture régresse logiquement de 98% en 1954 à 6,54% en 2010.

Figure 218. Taux de couverture des échanges

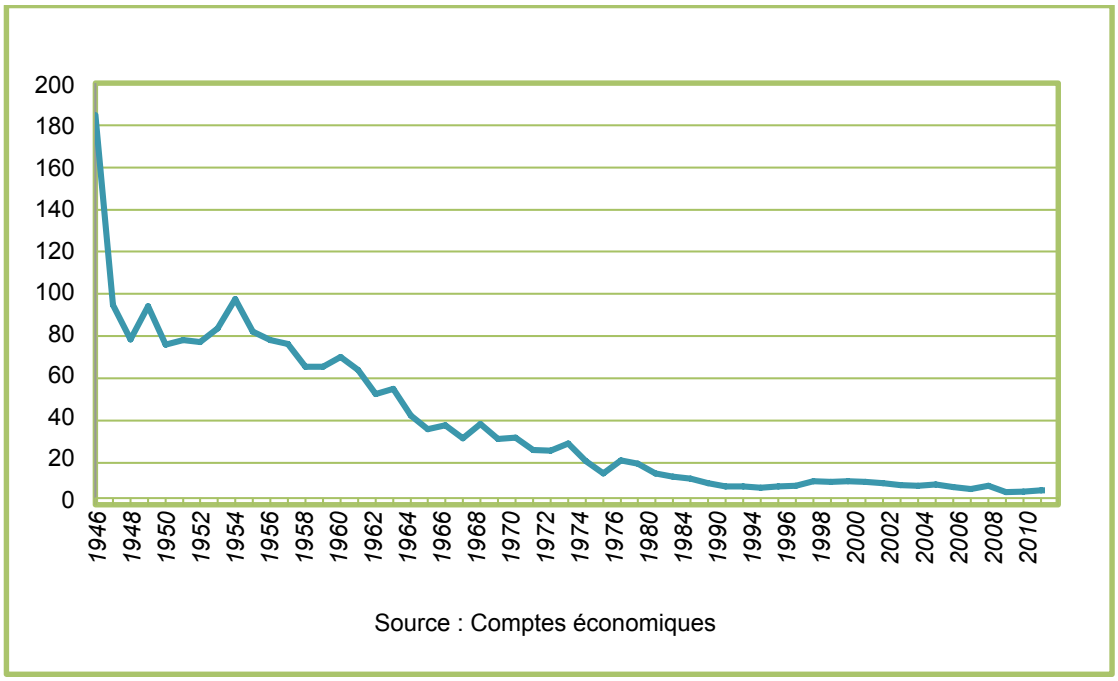

d) Les déséquilibres budgétaires

L'incapacité de l'économie à financer par elle-même sa convergence se révèle dans la dégradation structurelle des comptes publics. Les recettes fiscales réunionnaises sont comprimées par les déductions et réductions concédées au nom du développement économique. Alors que les dépenses continuent leur progression, notamment en matière de fonctionnement et de protection sociale, suppléant, par le biais de contrats aidés et de revenus de transfert à l'incapacité de l'économie à insérer sur le marché du travail les nouvelles générations. En 2010, les prestations sociales atteignaient 5,5 milliards d'euros soit 37% du PIB.

Figure 219. Dépenses de protection sociale (M€) et parts dans le PIB

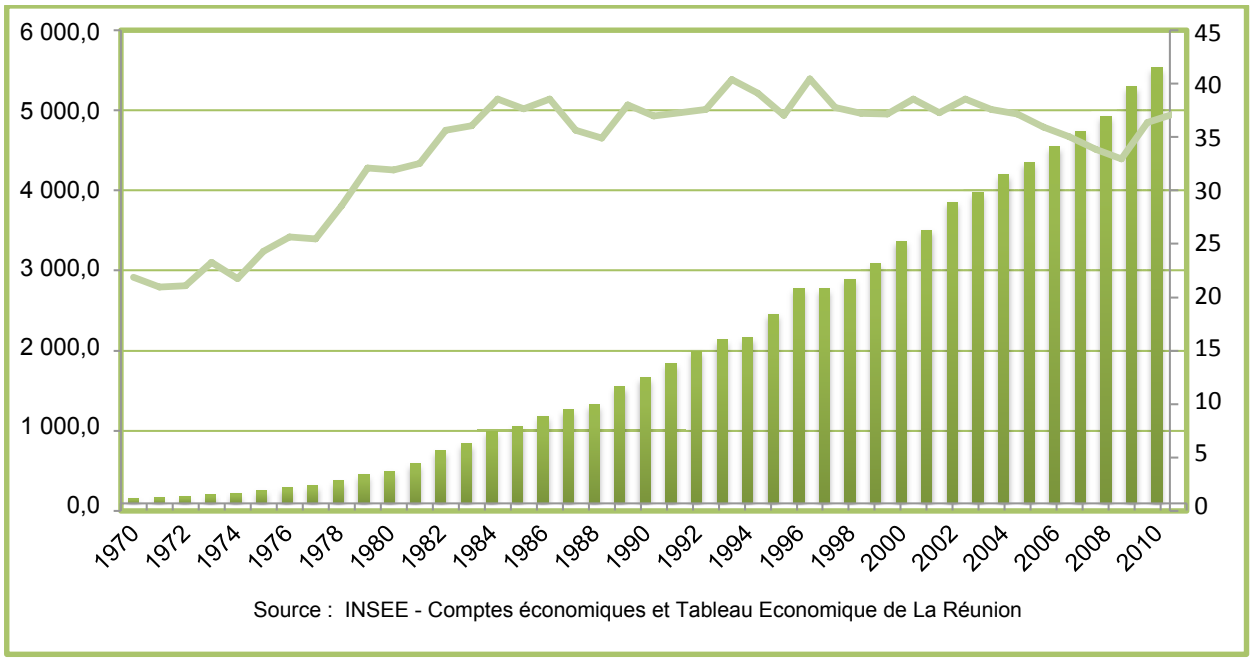

La faiblesse des effets d'accumulation et d'entraînement de la dépense transparaît dans l'augmentation marquée des transferts, de 537,8 millions d'euros en 1980 à 6498 millions en 2009, soit 44,6% du PIB et 65% du PIB non marchand.

Figure 220. Evolution des transferts et de leur part dans le PIB

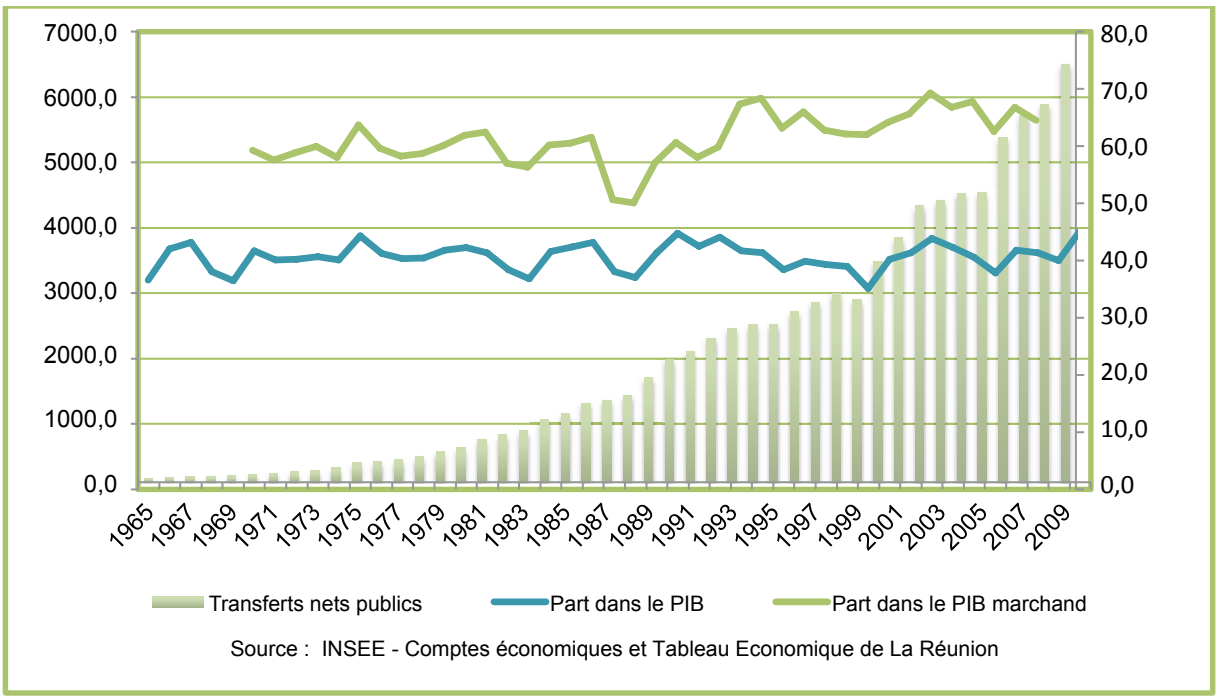

3) L'interdépendance des dépendances

Si la situation économique et sociale de l'île plaide pour une réorganisation radicale, cette hypothèse semble écartée compte tenu de la prégnance du dispositif développementaliste et des stratégies déployées par des acteurs établis, qui entretiennent la fiction de la convergence.

a) L'enfermement dans la dépendance

Depuis près de soixante années, une même croyance gouverne la politique économique. Pour le dispositif développementaliste, l'amélioration des conditions individuelles et collectives se confond avec l'élimination de la rareté inhérente à la condition insulaire. Certitude qui se matérialise par une politique très ambitieuse de rattrapage de la norme fordiste, mobilisant des moyens techniques et financiers colossaux pour améliorer la population et la productivité et faire émerger une production de masse compétitive surpassant les déterminismes de l'insularité et capable de soutenir une croissance auto-entretenue, d'assurer l'insertion professionnelle, l'intégration sociale et satisfaire les besoins de consommation d'une population de plus en plus nombreuse. Dans ce système de croyance ontologique, la taille est à la fois la condition et la marque du succès et de la puissance : plus une société produit du chiffre d'affaires, plus une économie et ses habitants accroissent leur revenu et leur consommation, plus leur développement est abouti. Ainsi, la massification de la sphère humaine – l'augmentation de la population et de consommation – sont-elles construites comme une donnée naturelle, incompressible et désirable à laquelle il convient d'adapter l'économie et le territoire. Toute forme alternative, substituant la relation à l'accumulation ou reconnaissant l'appartenance de l'économie à une sphère écologique, qui conditionne son fonctionnement et sa survie, est immédiatement assimilée à une utopie irrationnelle, un retour en arrière insupportable. L'interrogation politique première porte donc sur les moyens d'entretenir et de développer ce métabolisme. Et l'économie est effectivement tirée par ce phénomène de massification, comme le montre la structure de la valeur ajoutée ou encore le palmarès des 50 premières entreprises.

Or, ces secteurs aussi intensifs en énergie et en matière que pauvres en valeur ajoutée et en emplois, s'avèrent incapables d'assurer les bases économiques d'une croissance équilibrée. Comme dans les Caraïbes, les politiques de substitution aux importations tendent à privilégier, au nom de la lutte contre les handicaps, des unités productives très concentrées et

intensives en capital qui excluent les petits producteurs, limitent la demande de travail tout en favorisant l'accumulation des acteurs établis[31]. Cette stratégie renforce paradoxalement l'extraversion, car elle exige l'importation continue de biens de production et d'intrants.

L'utopie de la massification illimitée se brise sur les capacités écologiques et productives du territoire, et déclenche alors un creusement des déficits écologiques, commerciaux, financiers et d'emploi. Contrebalancés par de nouveaux flux financiers et matériels qui irriguent l'île, éludent la contrainte et donnent un nouveau coup de fouet aux secteurs établis et sécurisés, au détriment de l'émergence de formes économiques alternatives. L'économie réunionnaise prend alors de plus en plus nettement les traits d'une organisation hors-sol, animée par des moteurs extérieurs, dont la réorganisation est entravée par le comportement des acteurs.

b) Interdépendances insulaires ou noyautage de l'économie ?

Trois phénomènes concourent pour expliquer l'enfermement de La Réunion dans cette voie. En premier lieu, la polarisation naturelle des capitaux vers des activités au risque limité. Dans la mesure où la préservation de la stabilité sociale et politique de la post-colonie exclue l'hypothèse d'une réduction de la demande intérieure par la baisse des revenus de transferts, il est logique que les acteurs optent majoritairement pour le confort d'un marché intérieur solvable et protégé, sur lequel ils se trouvent en position de force ; et se concentrent sur des activités à fort taux de marge.

Figure 221. Taux de marge comparé des secteurs (%)

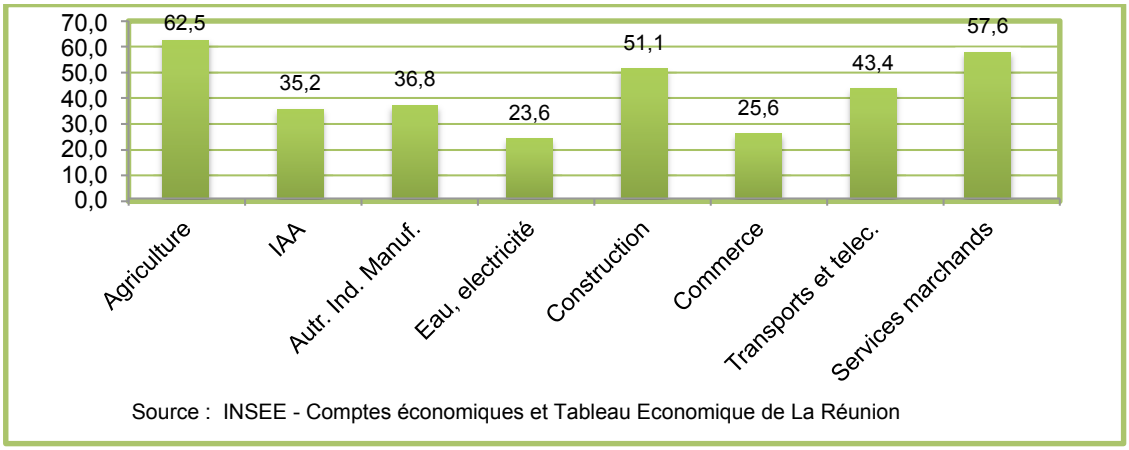

Source : INSEE - Comptes économiques et Tableau Economique de La Réunion

[31] Tom BARRY, Beth WOOD et Deb PREUSCH. *The other side of paradise. Foreign control in the Caribbean*. p.56.

Depuis l'éclatement de la crise en 2008, la ventilation des investissements conforte la thèse d'une aversion au risque, l'essentiel des actifs se concentrant désormais sur les fondamentaux : l'immobilier, au détriment des utilisations productives. Cette polarisation de l'économie est renforcée par les caractéristiques du système bancaire réunionnais. Dépendants de groupes nationaux, les établissements locaux se voient allouer des enveloppes prédéterminées de crédit, et privilégient donc des projets peu risqués tout en exigeant des garanties lourdes. Les taux d'intérêts locaux sont structurellement supérieurs aux taux nationaux, supposément en raison des surcoûts de fonctionnement.

Figure 222. Taux moyen du crédit aux entreprises (en %)

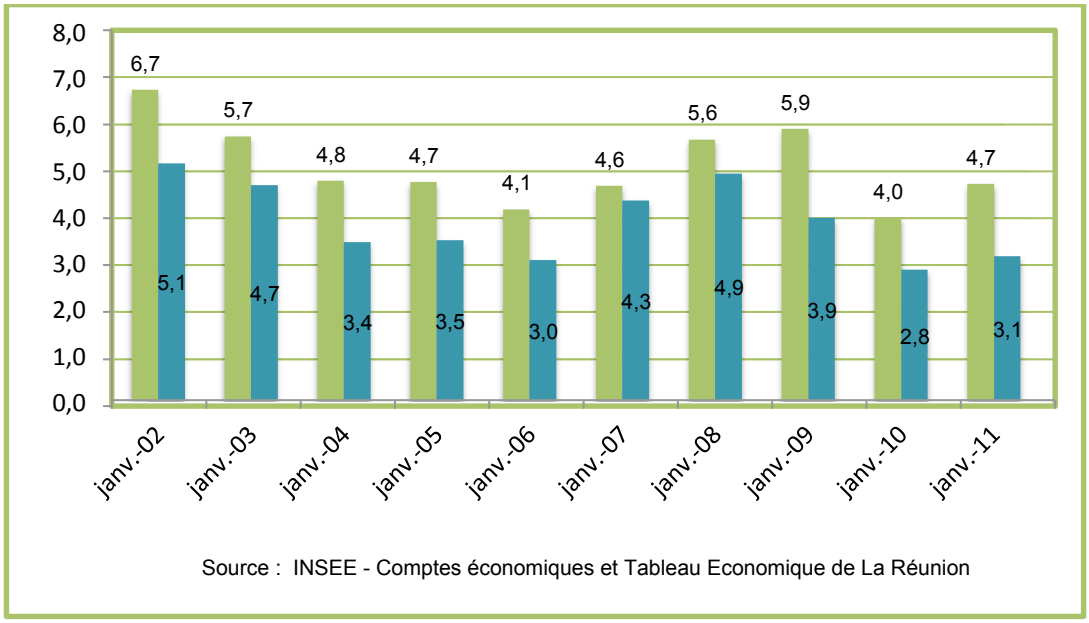

Des statistiques non publiées par l'IEDOM montrent parfaitement la stratégie de sécurisation des banques, dont les encours de crédit n'excèdent que faiblement le montant des dépôts, signe d'un rationnement caractérisé et délibéré. Hypothèse confirmée par un cadre supérieur d'un grand groupe pour qui les banques s'inscrivent aujourd'hui dans une dynamique de reconstitution des encaisses et de concentration sur les activités les moins risquées : crédit à la consommation et de court terme, prêts immobiliers.

Figure 223. Distribution du crédit aux entreprises

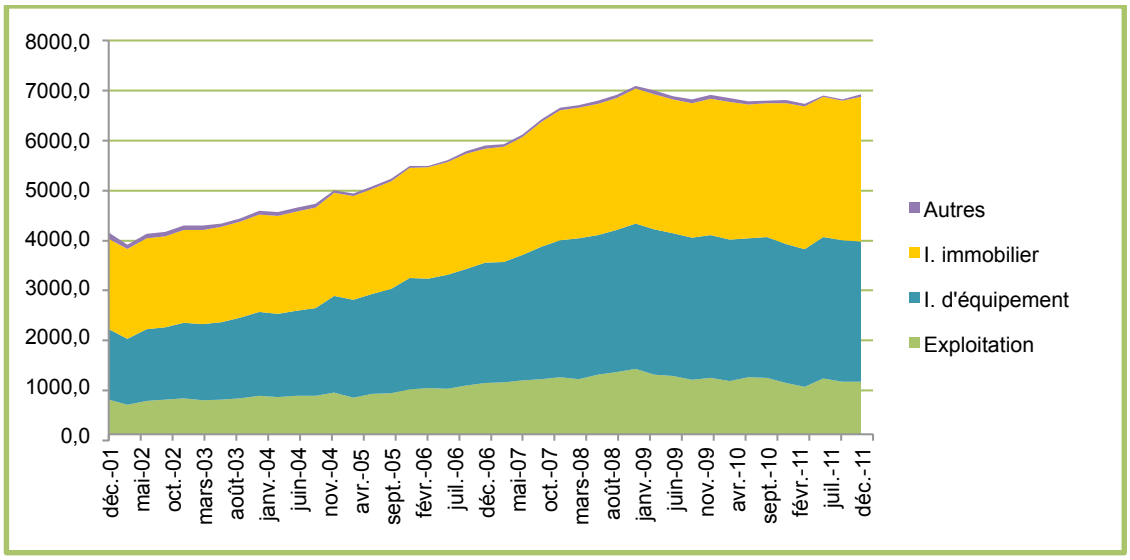

Figure 224. Distribution sectorielle du crédit aux entreprises

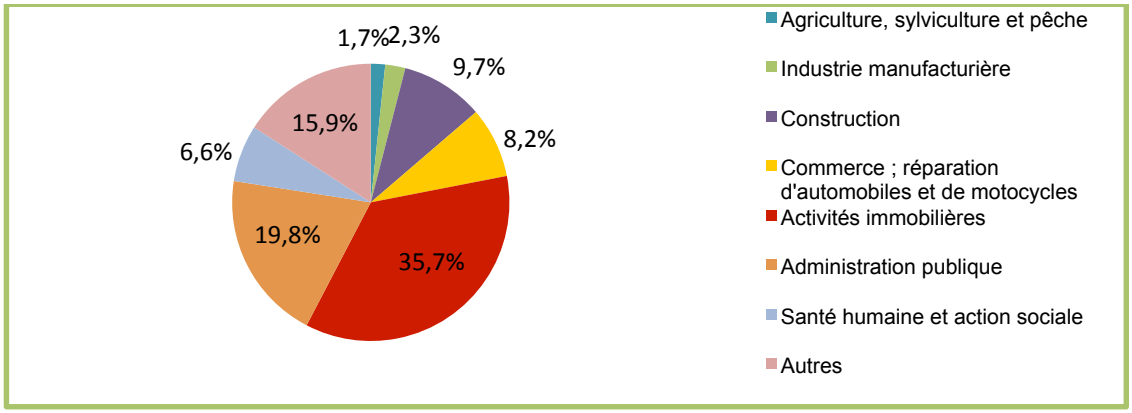

Tous ces éléments concourent à limiter la capacité de réorganisation et de diversification d'une économie réunionnaise, dont la viabilité du modèle de développement constitue désormais un enjeu crucial du débat public.

Chapitre III. L'invention d'une voie créole durable ?

L'ambivalence des résultats de la départementalisation soulève une interrogation : à défaut d'être parvenue à la soutenabilité recherchée, une croissance auto-entretenue et équilibrée, La Réunion n'aurait-elle pas trouvé une voie propre et durable ? Une organisation qui, rompant avec le mythe de la séparation, assumerait les relations d'interdépendance ou de dépendance vis-à-vis de la métropole et du reste du monde afin de satisfaire les besoins de la population en mêlant transferts publics, économie de marché et échanges réciproques ? Après avoir participé à l'invention de la séparation ontologique et du capitalisme de la consumation, ces îles préfiguraient-elles une économie post-utilitariste refusant de livrer les écosystèmes et les populations à l'hétéronomie marchande ?

A - Une économie privilégiée et menacée ?

Grâce aux transferts financiers, énergétiques et matériels, les Réunionnais disposent d'un haut niveau de revenu par habitant sans s'exposer aux contraintes et aux aléas de l'économie marchande et jouissent d'un patrimoine naturel protégé. Mais comme toute stratégie extravertie, la durabilité de cette organisation originale dépend de processus et de décisions extérieurs, qui échappent au contrôle des acteurs insulaires et pourraient conduire à une remise en cause prochaine des flux.

1) Une société libérée de l'économie ?

La dépendance politique définit un modèle original, où les transferts semblent poser les bases d'une organisation post-économique, libérée de la recherche de la maximisation de la production marchande, du travail et de la consumation des écosystèmes.

a) L'abondance sans la production

Comme toutes les îles non décolonisées, La Réunion présente un PIB par habitant bien supérieur à la moyenne des petit Etats insulaires en développement.

Figure 225. Evolution comparée des PIB par habitant

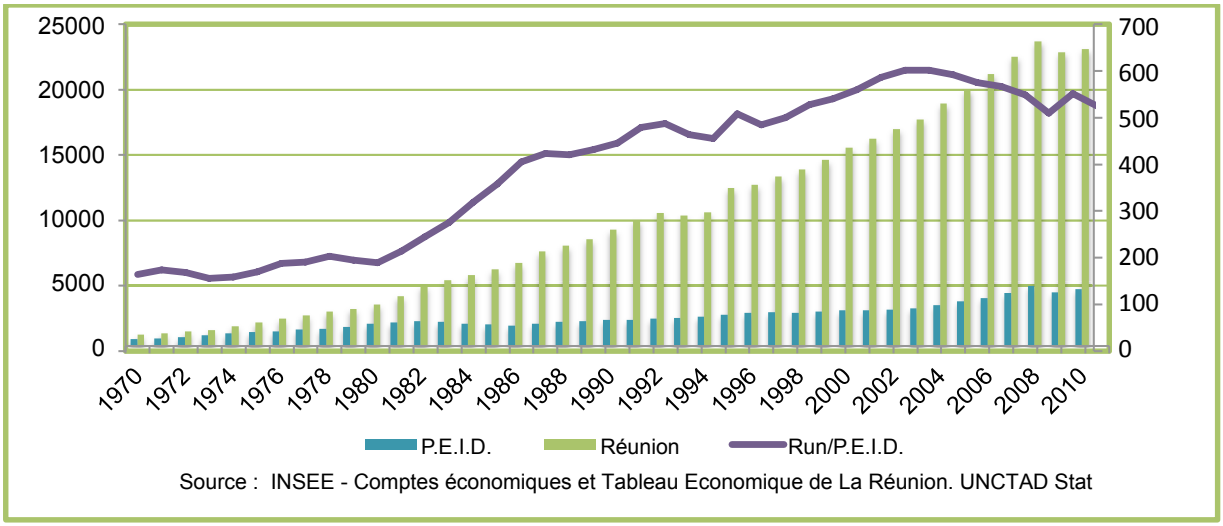

L'instauration d'un système éducatif et sanitaire moderne garantit également un indice de développement humain remarquable pour une île qui incarnait, en 1946, l'archétype du sous-développement : une étude réalisée pour 2005 la placerait en tête des P.E.I.D[1]

Figure 226. IDH comparé en 2005

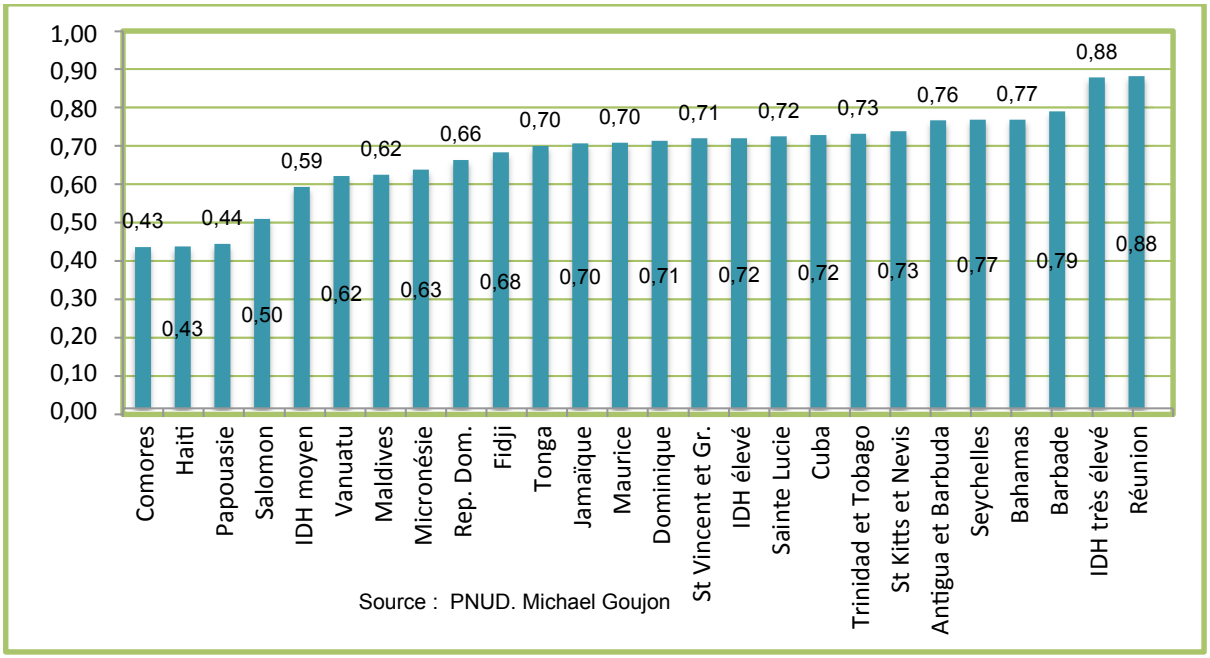

[1] Michaël GOUJON. L'indice de développement humain : une évaluation rétrospective pour La Réunion. 1985-2005. *Etudes et documents.* CERDI. Janvier 2005. Cette valeur doit être prise avec réserve, compte tenu des méthodes d'estimation du PIB par tête en PPA retenues, qui semblent gonfler artificiellement la position de l'île qui occuperait, avec un tel score la 8e position du classement mondial en 2005, derrière l'Islande.

Ces performances semblent valider l'hypothèse d'une relation mutualiste entre La Réunion et la métropole, mise en avant par les théoriciens de l'économie de rente comme Geoffrey Bertram et Bernard Poirine. Pour ce dernier, les îles commercialisent leur position stratégique contre la prise en charge financière des habitants. Les transferts apparaîtraient alors comme une forme de redevance pour services rendus, et non plus comme la marque de l'insoutenabilité du projet départemental. Dans cette optique utilitariste, les Réunionnais auraient consciemment opté pour le maintien et le renforcement de la « *romance coloniale familiale* », acceptant l'hétéronomie pour mieux l'instrumentaliser à leur profit, à l'image de colonies américaines comme Guam, Marshall, la Micronésie, les Mariannes du Nord, Palau et Samoa, anglaises telles que Ste Hélène et les îles Turks et Caicos, et des protectorats néozélandais de Cook et Tokelau.

L'interdépendance entre La Réunion et la métropole ne s'expliquerait pas seulement par des motivations géostratégiques ou de prestige, mais aussi par la réactualisation de l'Exclusif. En raison de son histoire et de son appartenance à l'Union Européenne, l'île est relativement séparée de son environnement régional, et ses échanges dominés par la métropole, qui assure 62% des importations et reçoit 31% de ses exportations en 2010 ; le premier client étranger, l'Espagne n'assurant que 6,4% des recettes d'export.

D'aucuns évoquent alors la transformation de l'île en un marché de débouchés et d'investissement pour les entreprises nationales. Le multiplicateur keynésien intervenant non pas sur l'île mais sur le territoire métropolitain[2]. Les données disponibles jusqu'en 1998 ne permettent pas de mettre en évidence un tel mécanisme, le rapport entre flux sortants et entrants se maintenant dans la longue durée à une valeur proche de 1. Malheureusement, depuis 2000, l'IEDOM, sur instruction de la Banque de France, ne publie plus aucune donnée sur les flux privés entrants et sortants du territoire, rendant ainsi impossible toute reconstitution de la balance des paiements.

[2] Jean-Yves ROCHOUX. Du sucre aux services ou du développement économique à La Réunion In Groupe de Recherche sur la « viabilité des pays insulaires. » *Iles tropicales : insularité, « insularisme*». p.266

Figure 227. Flux publics entrants et privés sortants (en millions d'euros)

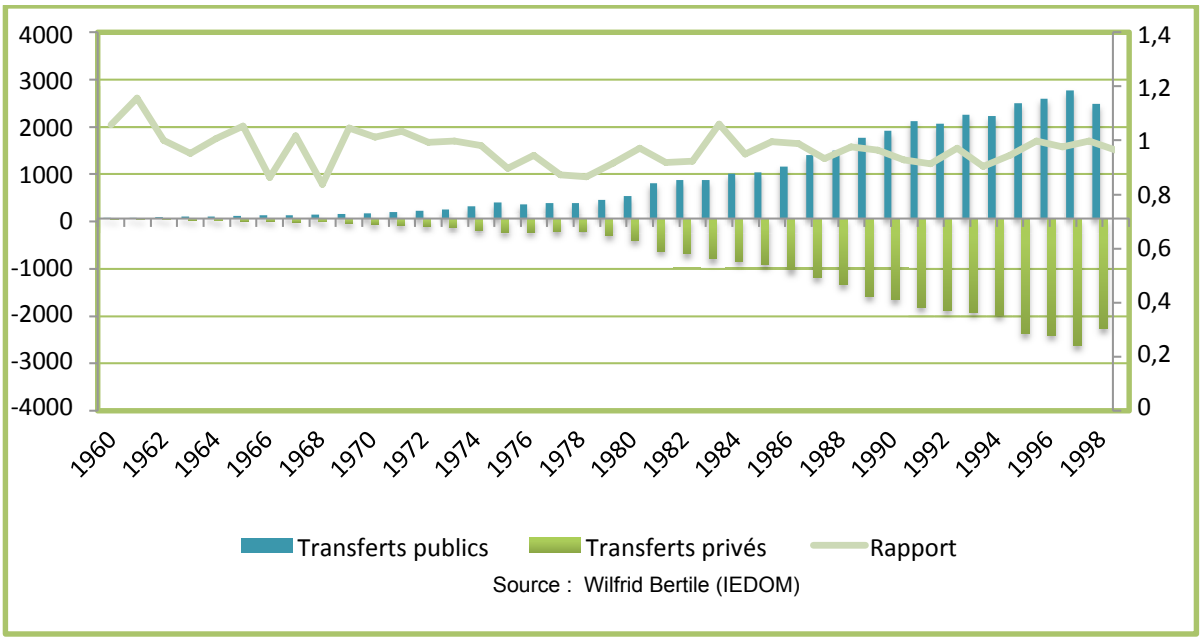

Le deuxième avantage déterminant de ce dispositif réside dans la rareté des chocs et la résilience de l'économie. L'évolution des taux de croissance du PIB par habitant y apparaît bien plus lissée et forte que dans des économies de marché extraverties, très exposées aux fluctuations de la demande mondiale et des cours d'exportations très concentrées.

Figure 228. Taux de croissance comparé du PIB

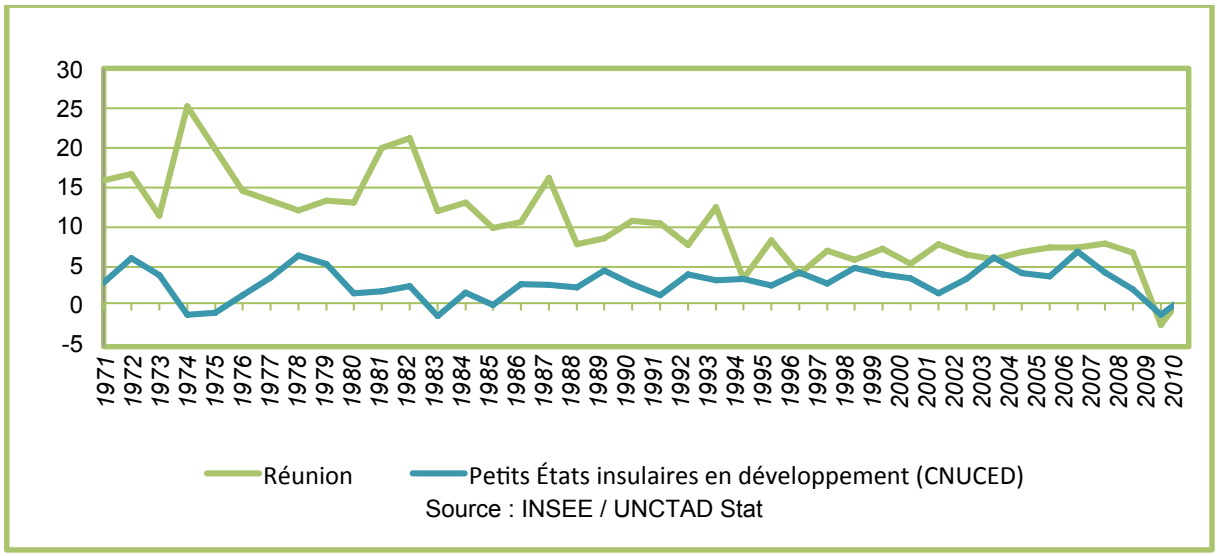

Les secteurs marchands sont tirés par les dépenses publiques (ou les exonérations fiscales) et demeurent majoritairement non-délocalisables. Principal moteur de l'économie, la demande intérieure est préservée par les stabilisateurs automatiques que constituent les

traitements des fonctionnaires et les prestations sociales. Ainsi, les débuts de la crise en 2009 provoquent un ralentissement de la demande, qui reste toutefois positive (+1,5% en 2009 et 1,9% en 2010 contre 6,3% en 2008). L'essentiel de la baisse de 2,3% du PIB constatée en 2009 provient du recul de l'investissement (-11,7% en 2009 et -7,6% en 2010 contre 9,5% en 2008) miné par l'absence de nouveaux chantiers publics d'envergure depuis la livraison de la route des Tamarins fin 2008. Pour 2010, l'INSEE évoque une reprise de 2,3% et les premières estimations donnent un PIB 2011 à +2,9%.

Inversement, les P.E.I.D. focalisés sur la recherche d'activités marchandes s'exposent à une très forte vulnérabilité, exposée dans le troisième chapitre de la première partie. Zones franches d'exportation dédiées à l'assemblage de produits à faible valeur ajoutée, activités touristiques, exploitation des eaux et des fonds marins, services financiers, reproduisent la stratégie de marchandisation et de consumation pour des clients et investisseurs étrangers, qui caractérisait les dispositifs de plantation. Iles dans les îles, ces activités ne développent que de faibles relations avec le reste de l'économie, dont elles tendent à drainer les ressources et à simplifier la structure économique.

L'explosion des importations et les rapatriements de profits inhérents à cette stratégie enferment les économies dans une dynamique d'extraversion, qui les rend particulièrement vulnérables au renforcement de la concurrence mondiale, à l'émergence de nouvelles opportunités d'investissements ou à la chute de la demande. Ainsi, entre 1978 et 1982, plus du tiers des entreprises opérant dans la zone franche mauricienne fermèrent sous l'effet du choc pétrolier et de la crise mondiale[3]. Après une période de renouveau soutenue par l'extension des avantages fiscaux et la diversification des activités, l'île subit de plein fouet l'abrogation de l'Accord Multi-Fibres, qui libéralise le commerce textile avec la Chine. De même, Porto Rico, la Jamaïque et la République dominicaine sont confrontés à la concurrence des maquiladoras mexicaines et des zones franches haïtiennes. Entre 1988 et 2000, la part du secteur industriel dans la valeur ajoutée jamaïcaine recule ainsi de 19,6 à 15,9%, de 12,5 à

[3]Ramesh DURBARRY. The Export processing zone In Rajen DABEE et David GREENAWAY. *The Mauritian economy. A reader*.p.112.

8,3% de la population active employée[4]. Cette dégradation tendancielle s'ajoute à une très forte volatilité des recettes d'exportation :

Figure 229. Taux de croissance annuel moyen des recettes d'exportation de marchandises

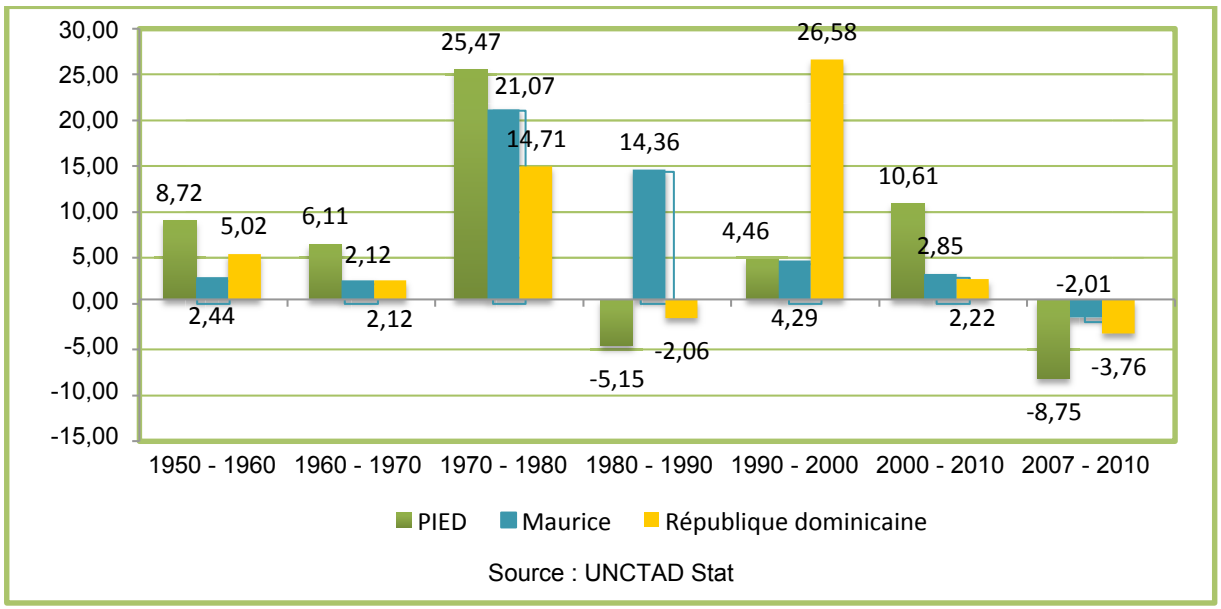

Alors que les importations progressent très rapidement, sous l'effet notamment des acquisitions de pétrole, d'intrants et de biens de consommation. Ces économies enregistrent donc généralement de forts déficits commerciaux

Figure 230. Part des importations dans le PIB et balance commerciale (%)

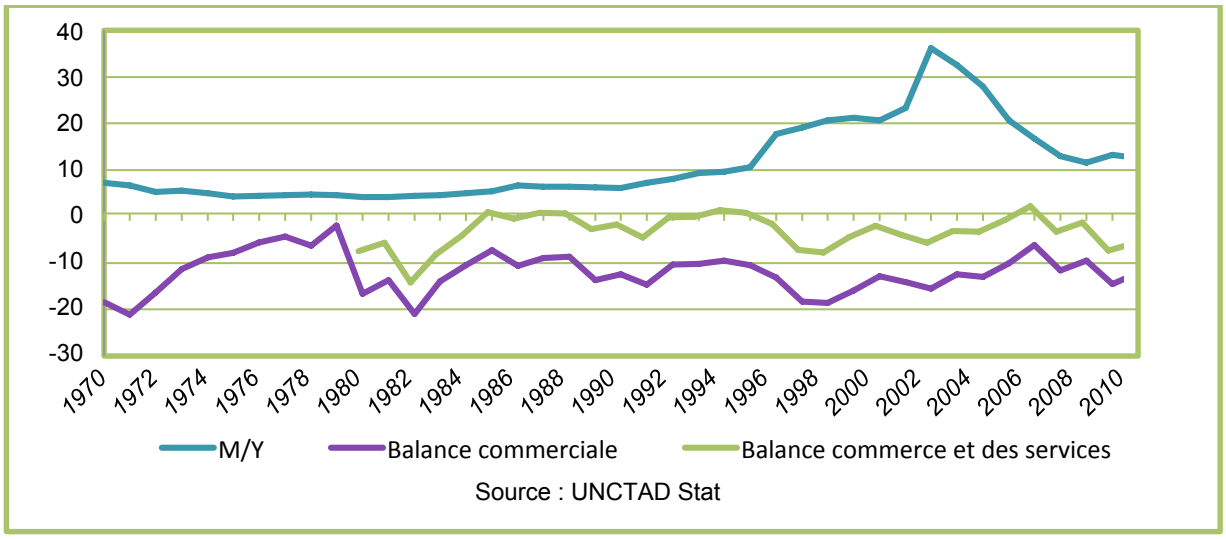

[4]Irman T. ALONSOet David HICKS.The economics structure of the English-speaking Caribbean islands. In Irman T. ALONSO et David HICKS (dir.) Caribbean economies in the Twenty-first century. p.75.

A l'exception de l'île Maurice, où les capitaux locaux occupent une part déterminante dans les nouvelles industries, l'extraversion débouche sur des sorties de capitaux et un déficit de l'épargne locale face aux besoins de financement des investissements. Les flux d'IDE entrants représentent plus de 25% de la FBCF de la moyenne des P.E.I.D. en 2010 :

Figure 231. Part des IDE dans la FBCF

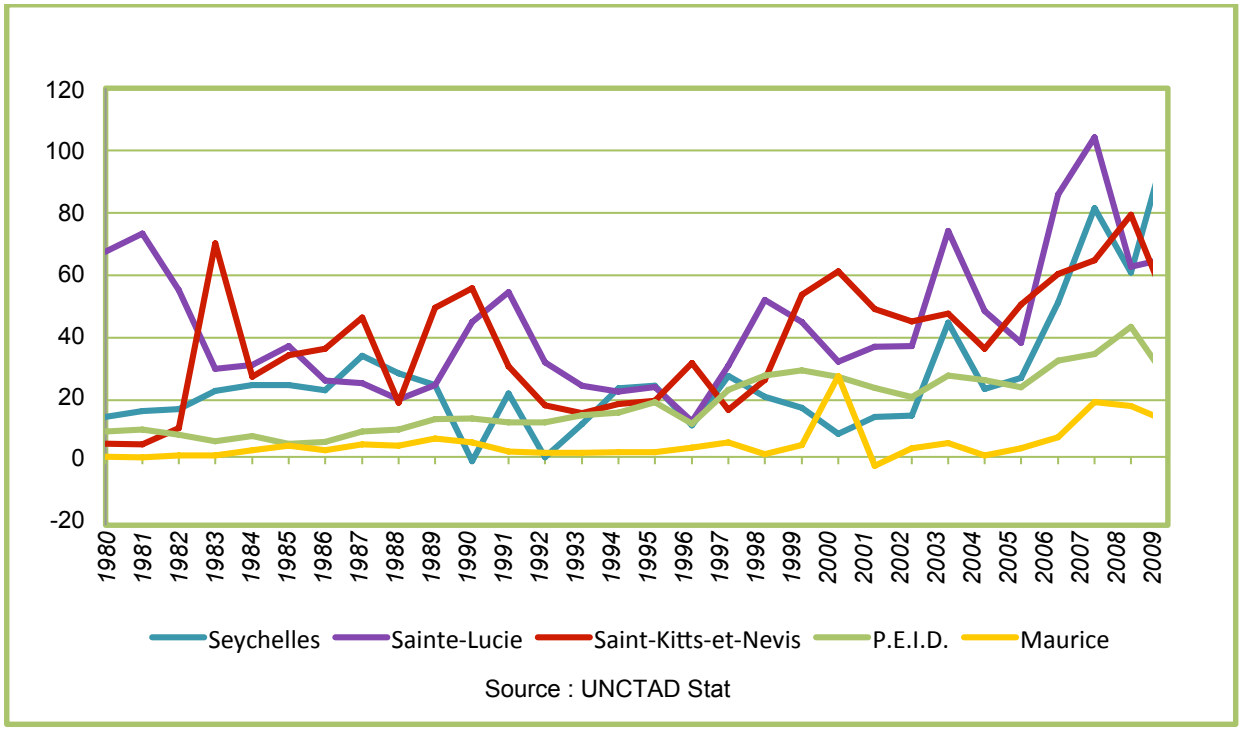

Le déficit de financement de l'économie est renforcé par l'instauration de systèmes fiscaux régressifs, l'abolition des droits de douane et la socialisation des investissements. Dans ce contexte, les triples déficits commerciaux, budgétaires et financiers sont compensés par des flux d'IDE et d'aides bi et multilatérales, à nouveau polarisés sur les secteurs extravertis. Ainsi dans les années 1980, jusqu'à 70% des IDE entrant en Jamaïque se concentraient dans l'extraction et la transformation de la bauxite[5]. A l'inverse des transferts publics, lissés, l'évolution des IDE est marquée par une grande volatilité

[5] Carmen Diana DEERE (dir.). *In the shadows of the sun.Caribbean development alternatives and U.S. policy*.p.22

Figure 232. Taux de croissance comparé des transferts publics vers La Réunion et des IDE vers les P.E.I.D.

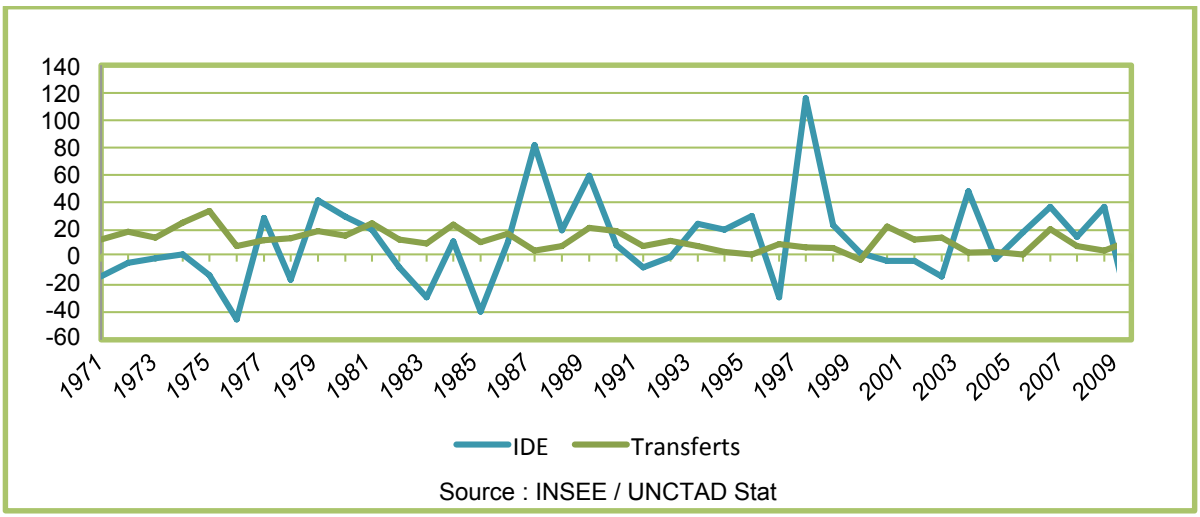

L'équilibre de la balance des paiements est donc précaire :

Figure 233. Compte courant (en % du PIB)

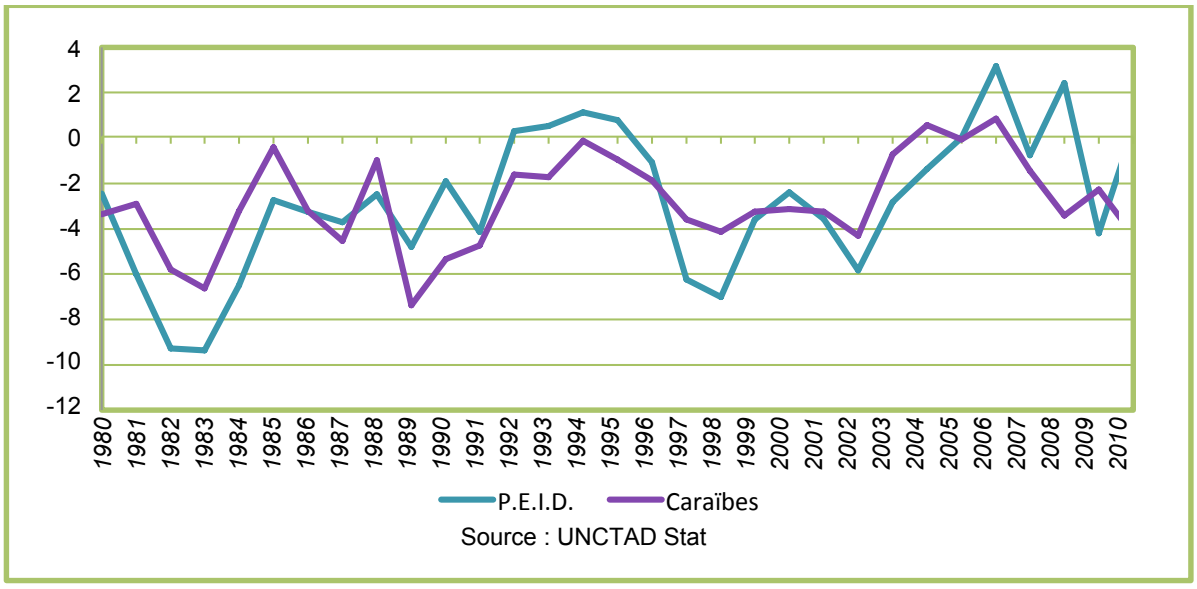

Et les îles subissent une très forte montée de l'endettement. Entre 1980 et 1988, le stock de dettes des Caraïbes croît de 125%[6], de 8,5 à 20% du PIB.

[6] Norman GIRVAN. The debt problem of the Caribbean and central America : an overview In Marie FRECKLETON et Stanley LALTA. *Caribbean economic development : the first generation*. p.108.

Figure 234. Evolution des ratios d'endettement des P.E.I.D.

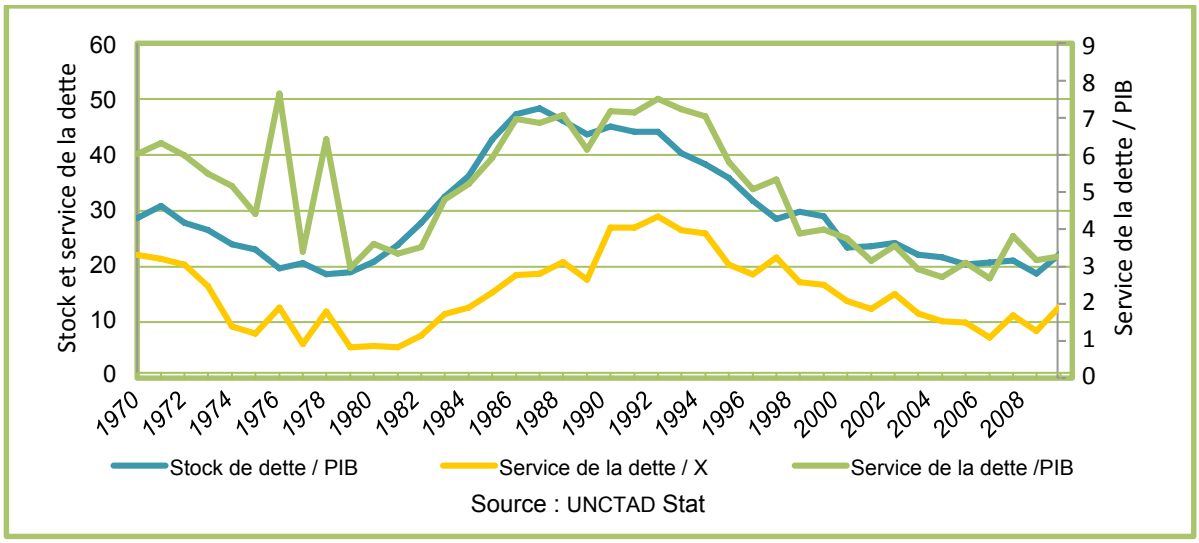

La plupart des petites économies insulaires indépendantes ont ainsi traversé dans leur histoire récente de violentes crises d'endettement. Entre 1976 et 1979, la crise prive l'île Maurice des devises indispensables pour financer une forte augmentation des importations et des dépenses publiques. Les réserves de change fondent alors de 1 143 millions de roupies en 1975 (28% du Pib) à 15 millions en 1979 (2,5%), déclenchant l'intervention du fonds monétaire international[7]. En 1985, un nouveau programme d'ajustement structurel est lancé.

Figure 235. Evolution des réserves de devises

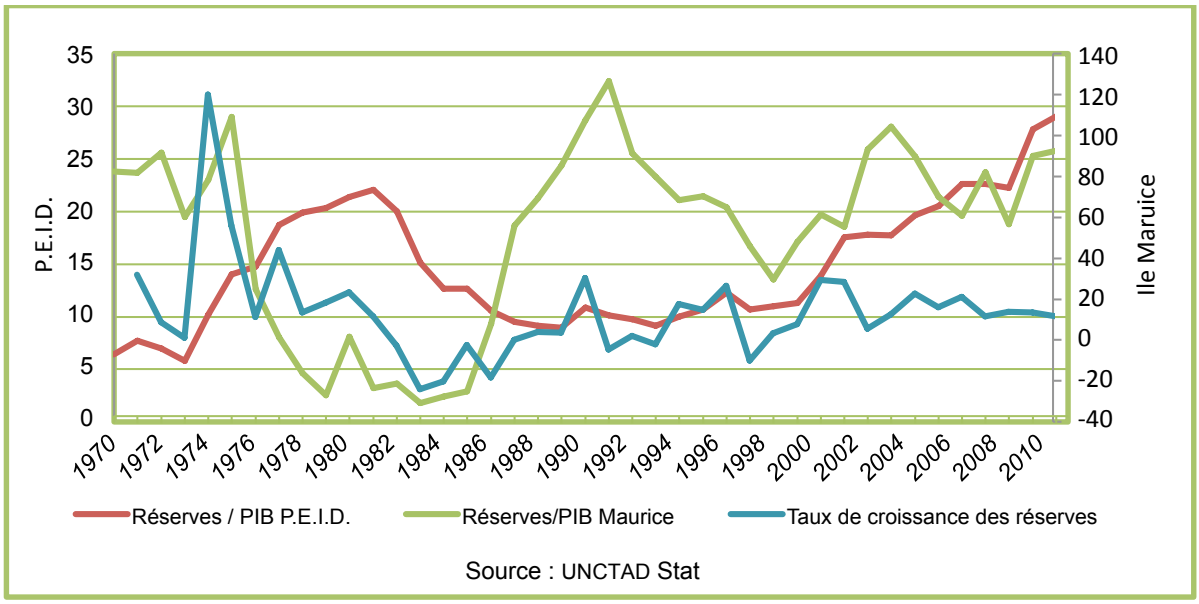

[7]Rajen DABEE. Exchange rate and balance of payments deficit In *Rajen DABEE et David GREENAWAY,.The Mauritian economy. A reader*

En 1972, le Secrétariat Régional du Commonwealth pour les Caraïbes dressait un constant encore valable aujourd'hui : le dispositif dominant est décrit comme « a *continuation of the centuries-old pattern of West Indian economy – growth without development ; growth accompanied by imbalances and distorsions ; growth generated from outside rather than within ; growth without the fullest possible use of West Indian manpower, entrepeneurial, capital and natural resources ; growth resting on a foreign rather than indigenous technological base ; and growth accompanied by imported consumption patterns* »[8]

L'opposition entre les modèles dépendants et indépendants n'est finalement que formelle : tous deux peinent à capitaliser les flux extérieurs, à les cristalliser dans une forme d'accumulation qui garantirait la pérennité d'une croissance auto-entretenue et équilibrée recherchée. Seule la nature de ces flux diffère. Transferts à dominante publique pour les territoires dépendants ; à dominante privée pour les indépendants. Si l'artificialité est commune, l'option dépendante réduit très fortement la vulnérabilité, non seulement en raison de la moindre volatilité des flux publics mais, plus encore, par la disparition des contraintes de l'ajustement structurel et de l'équilibre de la balance des paiements que permet l'appartenance des territoires à un ensemble national distant.

b) Le retour de l'otium ?

Contrairement aux populations caribéennes, les Réunionnais n'ont donc pas à subir les effets des plans d'ajustements structurels et peuvent tenir pour acquise l'amélioration de leur condition.

La population échappe à la mise en concurrence généralisée des territoires renforcée par la mobilité des capitaux et au contrôle des groupes internationaux sur sa destinée. La Réunion n'a pas à construire d'avantages compétitifs par le dumping social dans des zones franches d'exportation, ou le sacrifice de sa demande intérieure par le maintien de bas salaires. Car faute de différenciation compétitive, technologique, l'attractivité de ces zones est essentiellement déterminée par les différentiels de rémunération. Un trop grand succès, résorbant le sous-emploi insulaire, provoquerait donc la ruine de ce régime dérogatoire. Durant les années 1970, les zones franches mauriciennes édictent des règles strictes pour les

[8]Commonwealth Caribbean Regional Secretariat. *From CARIFTA to Caribbean Community*. Cité par Anthony PAYNEet Paul SUTTON. *Charting Caribbean development.*p.14

travailleuses : salaire maximum d'un dollar par jour, très grande flexibilité du temps de travail, interdiction des syndicats et des grèves, absence de congés maternité ; alors que ces droits étaient consacrés dans le reste de l'économie[9]. Confrontés à la hausse du taux d'emploi et aux demandes croissantes de revalorisation salariale, les industriels obtiennent du gouvernement l'autorisation exceptionnelle de renouer avec les vieilles pratiques coloniales : ils importent 5 492 ouvriers, dont 75% de femmes, en provenance du Sri Lanka, de Chine et de Madagascar[10]. Dans les années 1970, le monde ne comptait que 11 zones franches industrielles, on en dénombre désormais 3500 réparties dans 130 pays. Et face à la concurrence chinoise et malgache en matière textile, la zone mauricienne voit sa population employée baisser de 25% entre 2002 et 2006, 87 607 à 65 512 personnes[11].

Les tâches les plus dégradantes et les moins rémunérées ont disparu d'elles-mêmes : si les planteurs s'indignent de la difficulté de recruter des coupeurs de canne, La Réunion peut se réjouir collectivement de ce recul. Une enquête réalisée en 1982 par l'Anti-Slavery Society en République Dominicaine révèle que des milliers d'ouvriers agricoles haïtiens étaient littéralement vendus pour une durée de six mois au gouvernement dominicain, durant laquelle ils travaillaient 14h par jour, 7 jours sur 7, payés 1,5 dollars par tonnes ; la coupe plafonnant à 2 tonnes/jour[12].

Jadis animée par la consumation pour satisfaire les désirs d'une oligarchie locale et des métropoles, l'économie réunionnaise est désormais tournée vers la satisfaction des besoins locaux. Un retournement spectaculaire s'opère donc face au dispositif de plantation : La Réunion est désormais une colonie colonisatrice hypermoderne, dont la population s'autonomise et jouit de l'abondance matérielle en consumant à son tour des écosystèmes et des corps distants et invisibles.

---

[9]Ibrhami ALLADIN. *Economic miracle in the Indian Ocean. Can Mauritius show the way?* p.114.

[10] Philippe HEIN. L'économie de l'île Maurice

[11]International Labour Office. Economic development and working conditions in export processing zones : a survey of trends. p.10.

[12]Roger PLANT, *Sugar and modern slavery. A tale of two centuries*.p.2.

Les Réunionnais sont aujourd'hui objectivement libérés du travail. L'emploi ne concerne que 43,5% de la population adulte. Comme le remarque Dominique Meda, qualifier de chômage ou d'inactivité, l'absence d'emploi salarié, révèle d'abord l'influence déterminante des croyances utilitaristes, qui problématisent un phénomène a priori positif s'il s'accompagne d'une révision des modes de distribution et d'intégration sociale : la réduction des besoins de travail grâce aux gains de productivité. Alors qu'en Europe la société salariale est une composante essentielle du dispositif fordiste, les anciennes colonies insulaires ont historiquement un rapport beaucoup plus rétif et lucide au travail subordonné, au travail marchandise, hétéronome. L'autonomie s'entend ici comme la capacité de vivre par et pour soi, sans dépendre d'une autorité extérieure ; d'où l'attachement viscéral des Réunionnais à la propriété foncière, qui conditionnait, nous l'avons vu, la reconnaissance de la subjectivité. L'activité indépendante, de subsistance comme commerciale, est donc privilégiée. Et les chômeurs réunionnais sont loin d'être inactifs, un grand nombre d'entre eux se livrent à des échanges de réciprocité dans l'entourage familial et social et « bèckent la clé » selon l'expression créole, qui désigne de petits boulots ponctuels exercés au cœur des quartiers, particulièrement dans le bâtiment. Le cumul des activités est une tradition bien ancrée, qui permettait de faire face au sous-emploi saisonnier inhérent aux activités agricoles.

A la différence de l'Europe, l'intégration sociale ne repose pas historiquement sur le travail, mais sur le cumul des relations et des solidarités familiales et de voisinages, déployées à l'échelle des quartiers. Et c'est précisément la subsistance de ces formes d'échanges, non comptabilisées, cumulée aux prestations sociales, qui temporise l'échec de la promesse de la départementalisation et stabilise le dispositif développemental. Aucune société salariale aboutie, générant de l'anomie, n'aurait pu supporter durablement un taux de chômage de 30%, et tolérer que 50% des habitants vivent des minimas sociaux.

c) La préservation écologique

Comme pour la population, la départementalisation semble, de prime abord, avoir mis un terme à la prédation écologique. Grâce aux flux énergétiques et matériels qui irriguent l'île, La Réunion peut se passer de l'exploitation des milieux forestiers et s'offrir un parc national, qui couvre plus de 40% de la superficie de l'île et réglemente drastiquement les activités humaines, en interdisant par exemple l'élevage itinérant des bovins. Ce privilège tranche avec la situation d'îles pauvres comme Haïti et les Comores, dont les habitants sont

contraints de défricher les pentes pour couvrir leurs besoins de bois de chauffe, de cuisson et étendre les surfaces cultivées.

Figure 236. Evolution des superficies boisées (ha)

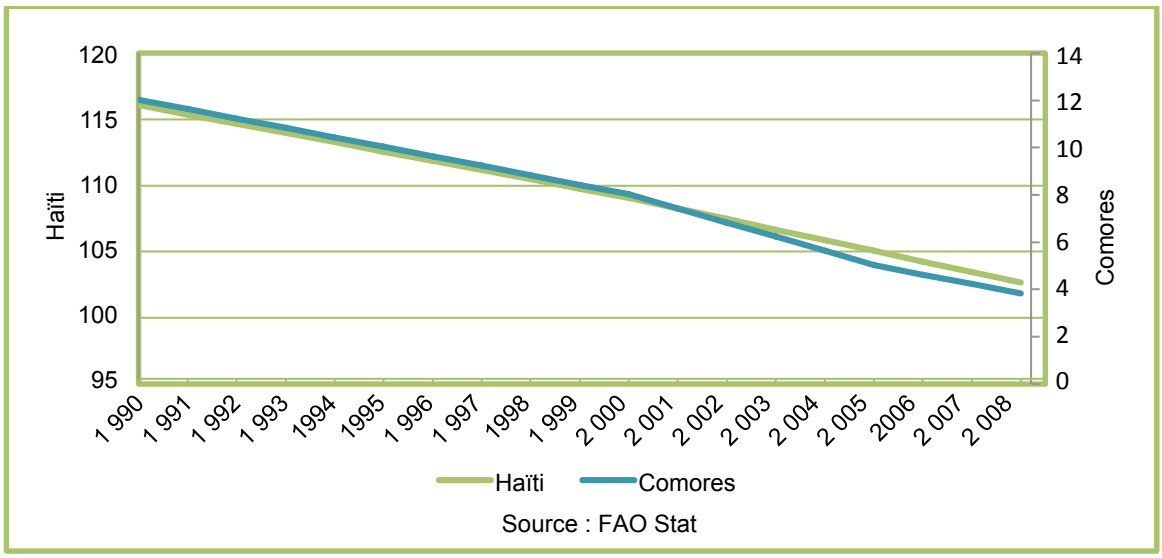

En Jamaïque, la concentration foncière et la croissance démographique poussent près de 45% de la population à subsister sur des terres marginales grâce aux cultures sur brûlis. Entre 1990 et 2008, plus de 7000 hectares ont ainsi été déboisés[13]. Or, plus de la moitié de l'île est occupée par des pentes dont l'inclinaison excède 20°. La déforestation et les cultures provoquent donc une érosion massive, de plus de 20,2 tonnes par ha et par an contre une moyenne de 1 à 3 tonnes dans le reste des Caraïbes[14]. Chaque semaine, près de 200 000 ha de forêts disparaissent dans le monde, soit la superficie de la Sierra Leone[15]. La Réunion est placée à l'abri de la prédation capitaliste, qui provoque l'élimination de la couverture forestière au profit des pâturages et des cultures protéiniques destinées à l'élevage. Le Salvador est un exemple non-insulaire particulièrement marquant des effets combinés du colonialisme et du capitalisme, l'exploitation commerciale d'un foncier très concentré (1% des exploitations couvrant 47% de la surface cultivable) provoquant la dégradation de plus de 77% des terres du pays[16].

[13] FAO Stat

[14] Tony WEIS. *Contradictions and change in Jamaica : theorizing ecosocial resistance amidst ecological crisis*. Capitalism, Nature, Socialism n°12. Vol. 2. 200. p.88

[15] HUGHES Donald, *Op.cit*

[16] Erik ECKHOLM. *La terre sans arbres. La destruction des sols à l'échelle mondiale*. p.248

Figure 237. Part du territoire boisée

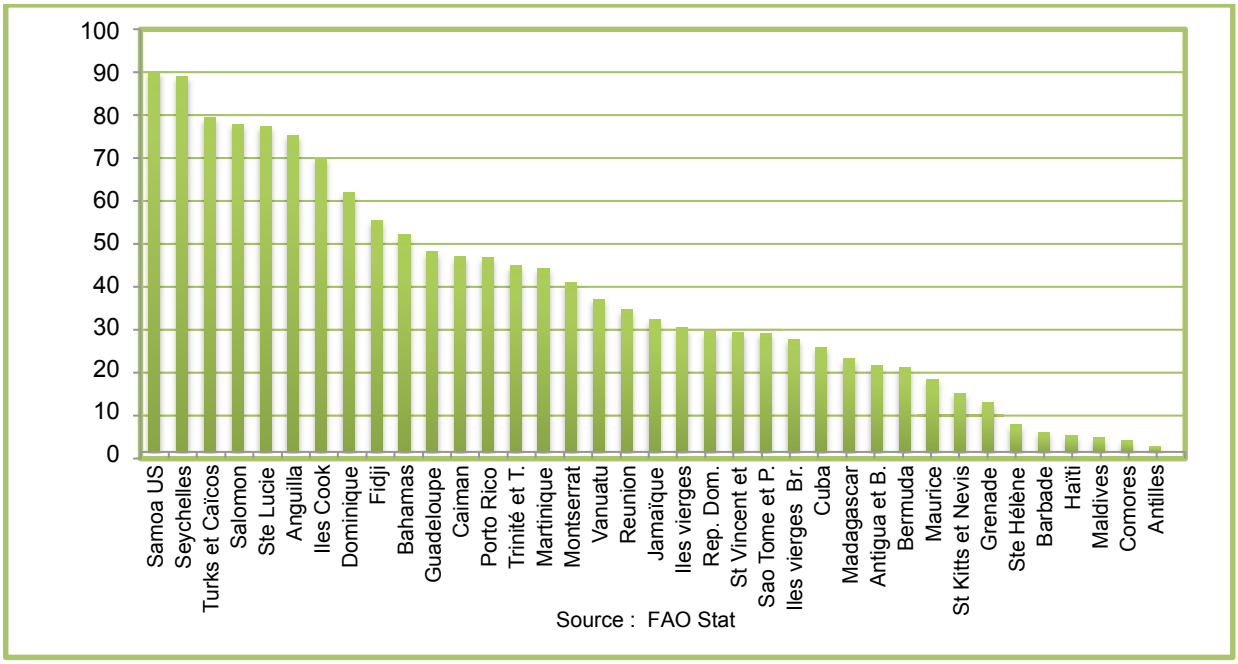

Sous l'effet des transferts économiques et écologiques, la croissance de la sphère humaine n'est plus déterminée, à La Réunion, par les écosystèmes. Il n'existe malheureusement pas de données sur l'empreinte écologique et les capacités de charge de l'île, mais les informations disponibles pour d'autres petites économies insulaires de superficie comparable et bien moins intensives en ressources, comme Maurice, indiquent une tendance intéressante, qui confirme que le développement local est financé par un surcroît d'entropie dans des zones moins privilégiées.

Figure 238. Ecart entre la capacité de charge et l'empreinte écologique des territoires

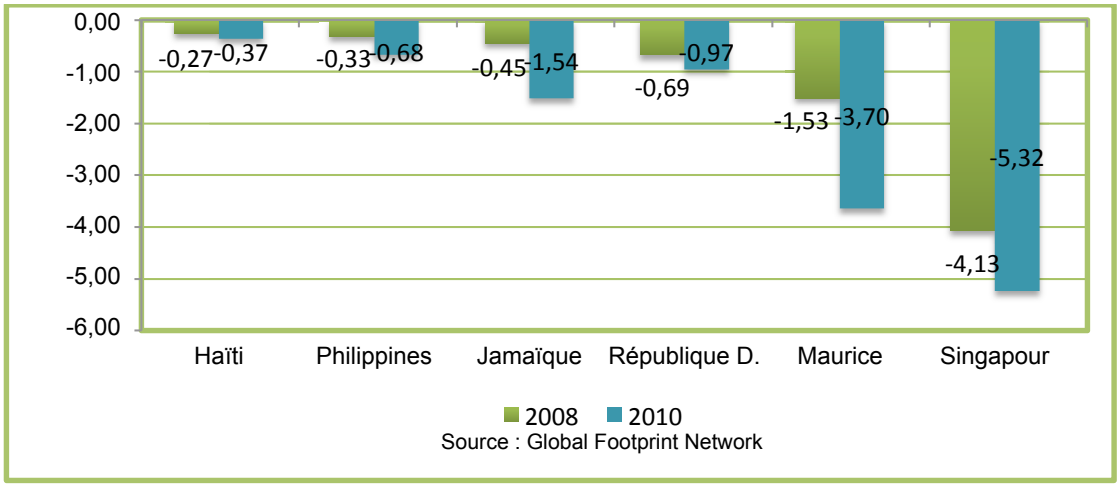

Les petites îles affichent des déficits écologiques très élevés, car elles combinent des densités très fortes, héritées de la colonisation, et des schèmes de consommation développementalistes sur des territoires restreints et fragmentés. 19 des 30 et 35 des 50 territoires les plus densément peuplés sont des îles.

Figure 239. Densité (habitant par km²)

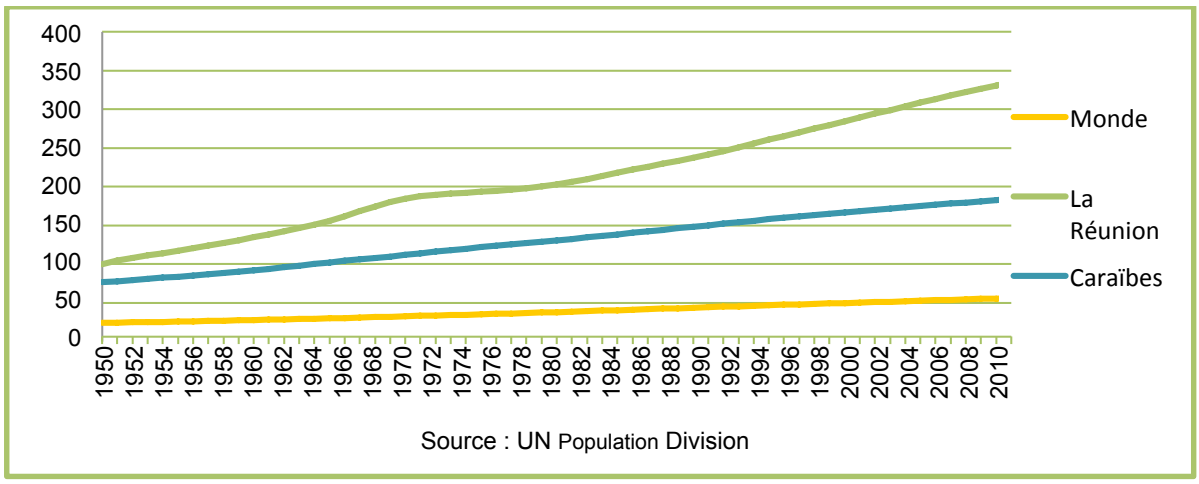

2) Les menaces sur la pérennité du modèle

La durabilité de cette organisation dépend de trois piliers : le maintien de transferts élevés, la livraison continue de flux de basse entropie à bas prix et la préservation des solidarités locales. Or, des menaces de plus en plus précises se dessinent.

a) La fermeture de la frontière

La départementalisation transpose dans une petite île le mythe de la frontière, de la massification illimitée de la sphère humaine, perpétué par la mise sous perfusion de ressources matérielles et énergétiques importées du monde entier. Mais, sous le triple effet de la croissance démographique et économique mondiale, de l'épuisement des stocks de minerais et de combustibles fossiles, et de la destruction des écosystèmes, l'ère d'abondance arrive à terme.

La frontière agricole se referme actuellement. Selon John Burnett[17], 3,2 milliards d'hectares sont potentiellement cultivables dans le monde, mais seuls 10 à 15% le sont sans

[17] John Burnett. Biodiversity, agricultural productivity and people in Joel CRACRAFT et Francesca GRIFO. (dir.)*The living planet in crisis : biodiversity science and policy.*

recours à l'irrigation, au drainage ou aux adjuvants chimiques. A ce jour plus d'1,5 milliards d'hectares sont déjà cultivés, dont les 2/3 irrigués. Ramenée à la population humaine actuelle, cette surface ne représente que 0,3 ha par personne, soit à peine de quoi couvrir les besoins d'une alimentation végétarienne (optimale à 0,5ha). Et les rendements chutent déjà sous l'effet de pratiques agricoles délétères : 17% des sols occupés dans le monde sont sévèrement frappés par l'érosion et 70 000 km² sont abandonnés annuellement en raison de l'épuisement des sols[18], 25% des terres arables sont affectées par une forme d'érosion, la salinisation et la désertification[19]. D'après le *Millenium Ecosystems Assessment,* rapport élaboré par 1360 experts de 95 pays pour l'ONU, 60% des écosystèmes mondiaux étaient dégradés ou surexploités en 2005. D'après les prévisions du GIEC, la combinaison de la fonte des glaciers alimentant les grands fleuves et de la destruction des forêts causée par l'élévation des températures et les pluies acides, pourrait placer jusqu'à 5 milliards de personnes en situation de stress hydrique contre 1,7 milliards aujourd'hui. Et les récoltes devraient chuter d'1/3 sous les tropiques du fait de la sécheresse et des invasions parasitaires

Au-delà, la finitude des stocks de minerais et de fossiles apparaît comme une réalité désormais incontestable. Avant même l'épuisement réel des gisements, les pénuries surgiront sous l'effet du coût énergétique d'une exploitation de plus en plus délicate, des dynamiques spéculatives et de la constitution de stocks stratégiques par les Etats et les entreprises. La Réunion subit déjà de plein fouet la hausse régulière des cours du pétrole, qui donna lieu à deux mouvements majeurs de protestation, en 2008 et 2012, conduits par les transporteurs réclamant la prise en charge publique de l'augmentation. Or, le mix énergétique est, nous l'avons vu, dominé par les ressources fossiles. En l'absence d'investissements massifs pour la création de réseaux électriques courts et interconnectés, alimentés par une multitude d'unités productives utilisant l'ensemble des potentialités renouvelables disponibles et associés à des unités de stockage décentralisées, l'île sera confrontée à une explosion du prix de l'électricité. A la condition expresse que soient développées à court terme des unités de production et de stockage qui ne nécessitent pas de métaux rares. Et cette option ne règlera pas le problème, encore plus épineux, des transports. Transports intérieurs naturellement, compte tenu du règne

[18] Charles SOUTHWICK. *Global ecology in human perspective.*

de l'automobile et des moteurs à explosion, mais plus encore de l'approvisionnement extérieur, faute de substitut au pétrole pour les transports maritimes et aériens. Or à ce jour, tous les processus productifs reposent sur des importations d'intrants ; et l'île dépend étroitement des importations de biens de consommation. La raréfaction prévisible du commerce international la plongera donc dans une situation comparable aux épisodes passés de blocus, forçant à la relocalisation de son économie et à la réinscription de la sphère humaine dans des limites écologiques désormais insurmontables et donc insupportables pour un dispositif fondé sur la négation de la rareté.

L'une des marques paradoxales de la dépendance de La Réunion réside dans la réduction de l'intensité énergétique du PIB depuis les années 1980, signe d'une délocalisation des processus entropiques :

Figure 240. Evolution de l'intensité énergétique du PIB (en tep/millions d'euros)

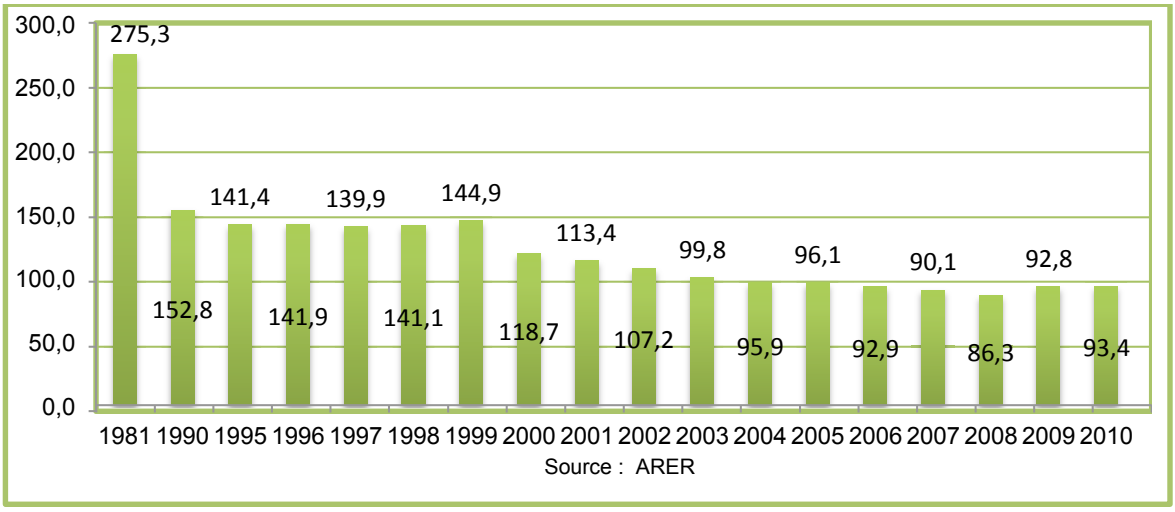

b) Une nouvelle donne économique ?

L'organisation de l'économie réunionnaise l'expose au tarissement potentiel des transferts, des protections et des avantages communautaires et nationaux, qui alimentent les secteurs protégés. La situation actuelle atteste de l'essoufflement d'un modèle fondé sur la substitution aux importations. En trente ans, la part de la production marchande locale dans la consommation des ménages progresse de 70 à 80%[20], mais tend désormais à stagner.

[20] Jean-Yves ROCHOUX**.** *Croissance économique et chômage à La Réunion en 2020 : perspectives et politiques* In Alain MAURIN, Jean-Gabriel MONTAUBAN et François VELLAS (dir.) *L'enjeu du développement économique insulaire*. p.34.

Figure 241. Part de la production locale dans la consommation

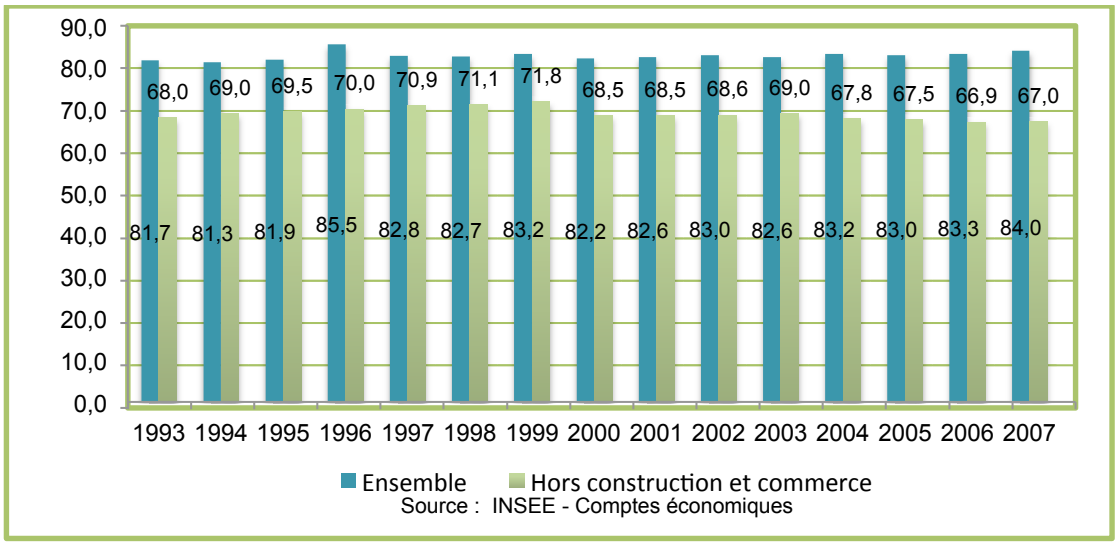

Cette stratégie de repli sur le marché locale se révèle donc insuffisante pour assurer un financement endogène des investissements et des importations et garantir l'insertion professionnelle. Les gains de productivité semblent également toucher un palier et la part de la valeur ajoutée dans la production tend désormais à stagner.

Figure 242. Part de la valeur ajoutée dans la production

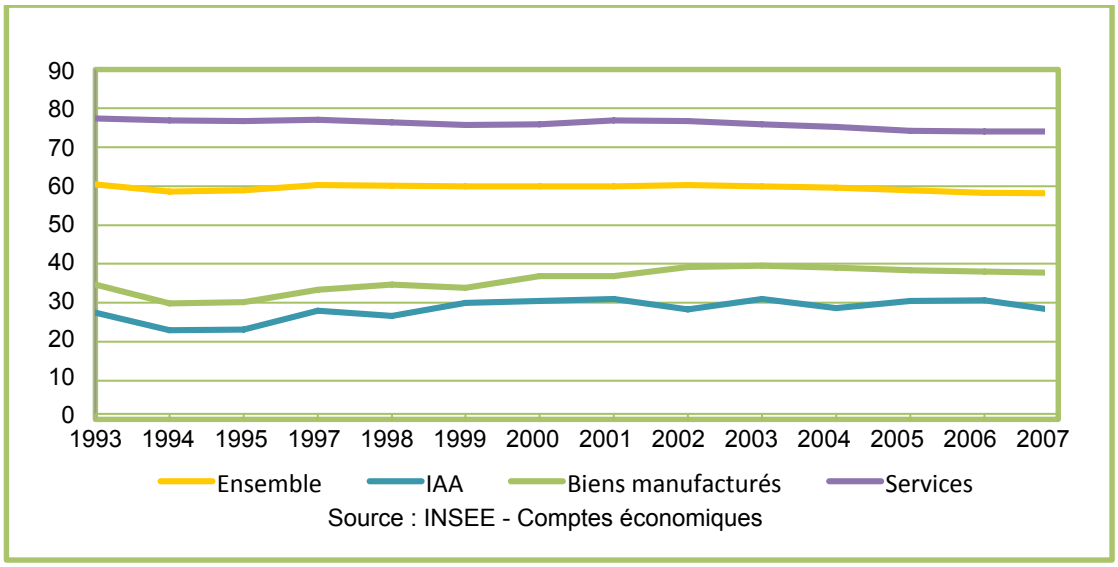

Le ralentissement de la productivité s'accompagne d'une accélération des subventions, qui augmentent de 226% entre 1996 et 2007.

Figure 243. Croissance des subventions

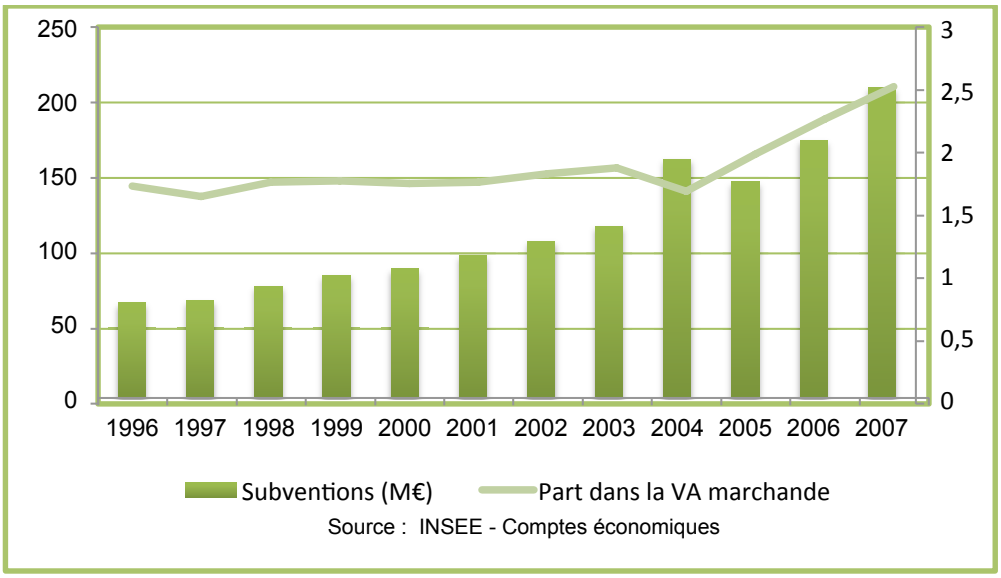

Si la crise de 2009 n'a pas entraîné de récession brutale, elle atteste d'une vulnérabilité accrue de l'économie réunionnaise sous l'effet de l'intégration mondiale.

Figure 244. Taux de croissance annuelle des composants du PIB

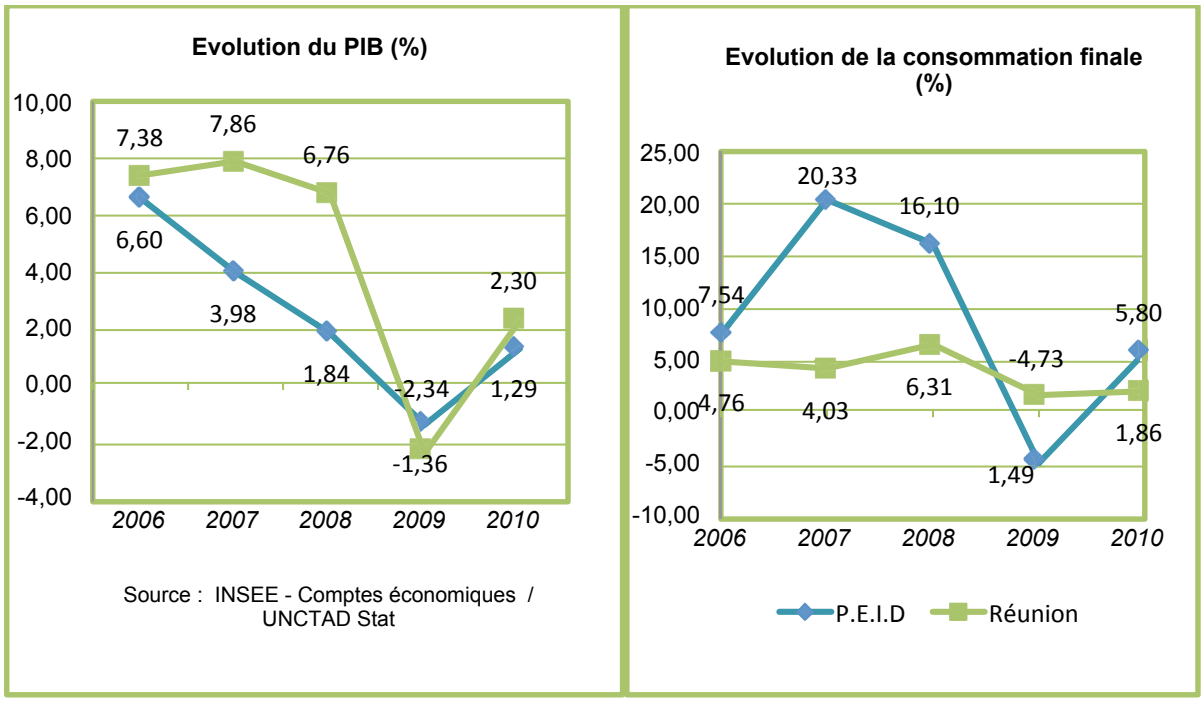

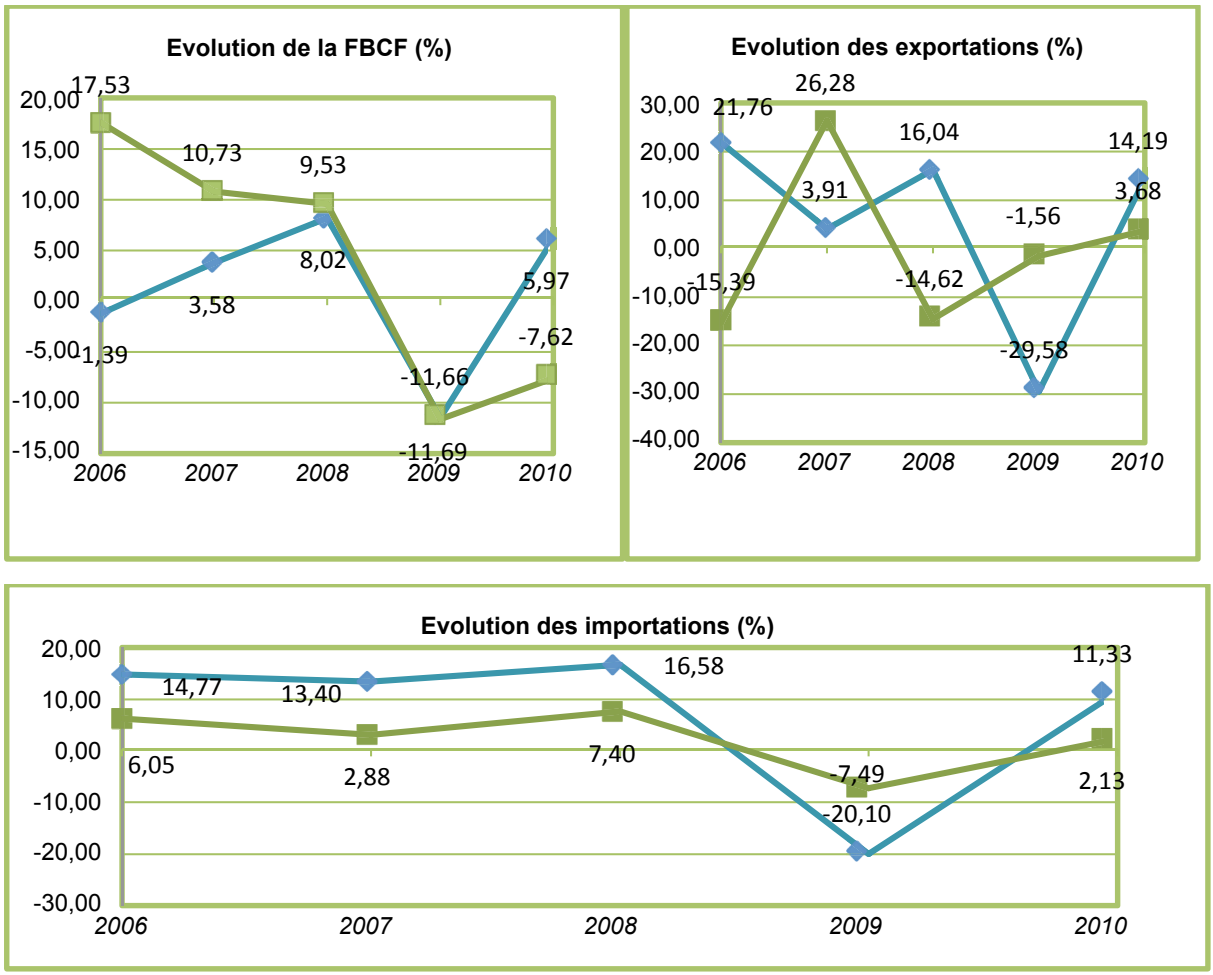

Plus exposée aux fluctuations globales, l'économie réunionnaise doit également faire face à l'épuisement de la crédibilité de son modèle de rattrapage auprès des bailleurs de fonds. Dans le cadre de la prochaine programmation pluriannuelle 2014-2020, la Commission européenne a déjà fait part de son souhait de conditionner l'éligibilité aux fonds structurels à la conduite d'une stratégie économique régionale en phase avec la Stratégie Europe 2020. Construite sur le constat d'échec de l'agenda de Lisbonne, cette dernière entend engager l'Union sur la voie d'une « croissance intelligente, durable et inclusive », fondée sur l'économie de la connaissance et de l'innovation et la conversion à la bioéconomie définie par la Commission comme une « *économie utilisant les ressources biologiques de la terre et la mer, ainsi que les déchets, comme intrants pour la fabrication de produits pour l'alimentation humaine et animale, la production industrielle et la production d'énergie* » et mobilisant des « *bioprocédés pour des industries durables* »[21].

[21] Communication de la Commission Européenne. « *L'innovation au service d'une croissance durable : une bioéconomie pour l'Europe* » . 13 février 2012.

L'un des volets essentiels de cette nouvelle stratégie est l'élaboration dans chaque région d'une « spécialisation intelligente », c'est-à-dire d'un processus approfondi d'étude des forces et des faiblesses de l'économie et de concentration des actifs, des crédits et des efforts dans un nombre limité de secteurs prioritaires disposant d'une masse critique et de forts avantages compétitifs et effets d'entraînement. Or, jusqu'à présent l'essentiel des crédits communautaires s'orientaient vers les infrastructures, le financement de la filière canne et des secteurs abrités. Ce bouleversement est donc une chance extraordinaire pour La Réunion, qui peut s'appuyer sur les attentes de la Commission Européenne pour engager une mutation indispensable de son économie vers une voie écologiquement et économiquement soutenable, qui abolit la problématique des « handicaps » en substituant au modèle fordiste une organisation productive déconcentrée. Mais il suscite naturellement l'inquiétude des acteurs établis, habitués au saupoudrage des aides – dénoncé par la Commission – qui tentent désormais d'ériger l'innovation en « spécialisation transversale » et d'amender à la marge la SRI, qui écarta précisément l'idée d'un choix productif. Cette manœuvre a peu de chance d'aboutir face aux fonctionnaires et aux experts de la Commission qui connaissent désormais très bien les phénomènes de captation à l'œuvre dans l'économie réunionnaise et n'accordent que peu de crédit à la complainte des handicaps. Le contenu du contrat de gouvernance proposé par La Réunion sera donc un test grandeur nature de la capacité des lobbys à entraver la réorganisation radicale de l'économie.

Le climat d'inquiétude est entretenu par la révision concomitante des dérogations communautaires sur l'octroi de mer. Révision qui s'inscrit dans la réforme des accords ACP dans le cadre des Accords des Partenariats Economiques (APE), instaurés par l'article 36 des accords de Cotonou. Les APE visent à substituer à l'asymétrie commerciale en vigueur, une vaste zone de libre-échange entre l'UE et les six unions douanières régionales « compatible avec les règles de l'OMC », contrairement aux mesures en vigueur, qui violent par dérogation l'article 1er du GATT, les principes de réciprocité des concessions entre partenaires, de non-discrimination, et la clause de la nation la plus favorisée[22]. Concrètement, l'UE s'engage à lever au 1er janvier 2008, les barrières tarifaires et les contingents résiduels contre l'engagement des ACP d'une ouverture progressive et réciproque (couvrant environ 80% des

[22]FAO. *Le statut des préférences commerciales à l'OMC : **http://www.fao.org/DOCREP/004/Y2732F/y2732f08.htm***

lignes tarifaires, dans un délai de 15 à 25 ans) et la libéralisation des marchés intérieurs[23]. A ce jour, seule la région CARIFORUM a signé un APE complet, le 15 octobre 2008. Les autres blocs se sont contentés d'avaliser la feuille de route des négociations, et de signer des accords intérimaires, qui préservent l'accès des productions au marché européen et déterminent un calendrier de libéralisation[24]. Si la déclaration XXVIII des Accords de Cotonou mentionne explicitement les RUP et la nécessité d'adopter des « *mesures spécifiques en faveur de leurs produits* », ils suscitent l'inquiétude des producteurs locaux, qui redoutent l'ouverture de leur marché captif à des producteurs continentaux comme l'Afrique du Sud. Les réponses des acteurs économiques locaux aux APE sont révélatrices de leur état d'esprit. Dans un avis en date du 7 juin 2007[25], le Conseil Economique et Social de La Réunion en appelle à une application stricte de la clause de sauvegarde, prévue par les accords, pour préserver deux filières qualifiées de « stratégiques » : la canne à sucre et l'élevage, qui pour rappel contribuent à hauteur de 107,4 et 109,7 millions d'euros (aides directes comprises) soit 0,8% de la valeur ajoutée locale, alors qu'elles monopolisent 75.4% de la surface agricole utile[26]. Il propose la combinaison d'une attitude défensive sur le marché local (interdiction des exportations ACP sur des produits sensibles ; maintien des droits de douane et des barrières tarifaires, renforcement des règles d'origine) et d'une posture offensive à l'extérieur prônant la libéralisation totale des économies ACP, singulièrement dans le domaine des services, et le soutien de la collectivité pour aider les entreprises réunionnaises à s'implanter sur ces marchés.

Ces réformes interviennent dans un contexte de renouvellement des acteurs économiques. La départementalisation repose depuis les années 1980 sur le rapprochement et souvent l'intégration des distributeurs et des producteurs. La décennie 2000 a vu l'entrée sur le marché de nouveaux opérateurs, dont le groupe martiniquais Hayot (invité dans l'île par Michel Caillé dans l'espoir de détrôner Vindémia et qui s'est rapidement emparé du réseau de

[23] Commission Européenne. *Accords de Partenariat Economique. Moyens et objectifs*. p.8

[24] Accord de partenariat économique intérimaire : Afrique Orientale et Australe.

[25] CESR., *2e avis sur « les enjeux que représentent les APE en négociation entre l'UE et le groupe ESA d'une part et le groupe SADC/RSA d'autre part* », 7 juin 2007

[26] AGRESTE, *Memento Agricole* 2009 et IEDOM. *Rapport annuel La Réunion* 2009.

distribution du premier) et Leclerc. Focalisés sur leurs marges commerciales, ces groupes se concentrent essentiellement sur le prix d'achat et ont abandonné les activités de production.

3) Les coûts sociaux d'un modèle inégalitaire

Si la départementalisation ouvre des opportunités fantastiques d'amélioration des conditions de vie matérielle, elle suscite aussi des frustrations de plus en plus vives face aux inégalités, consolidées par le système fiscal, et au niveau des prix, culminant à des niveaux artificiellement élevés en raison des structures de marché.

a) Un tissu productif dualiste

Le caractère dualiste de l'économie se reflète également dans le tissu productif local. La Réunion détient le record national de créations d'entreprises, avec un taux brut de 19,7% en 2010 contre 18,1% en métropole. Mais le taux de survie à trois ans culmine à 56%.

Cet échec tient largement au profil des créateurs : 44% de chômeurs (dont 25% de chômeurs de longue durée) et 15% d'inactifs. Le lancement d'une activité indépendante est donc d'abord une réponse au manque d'emplois salariés comme en attestent la démographie des établissements privés : au 31 décembre 2009, 70,9 n'avaient aucun salarié, et 95% moins de 10.

Figure 245. Structure du tissu productif réunionnais par nombre de salariés

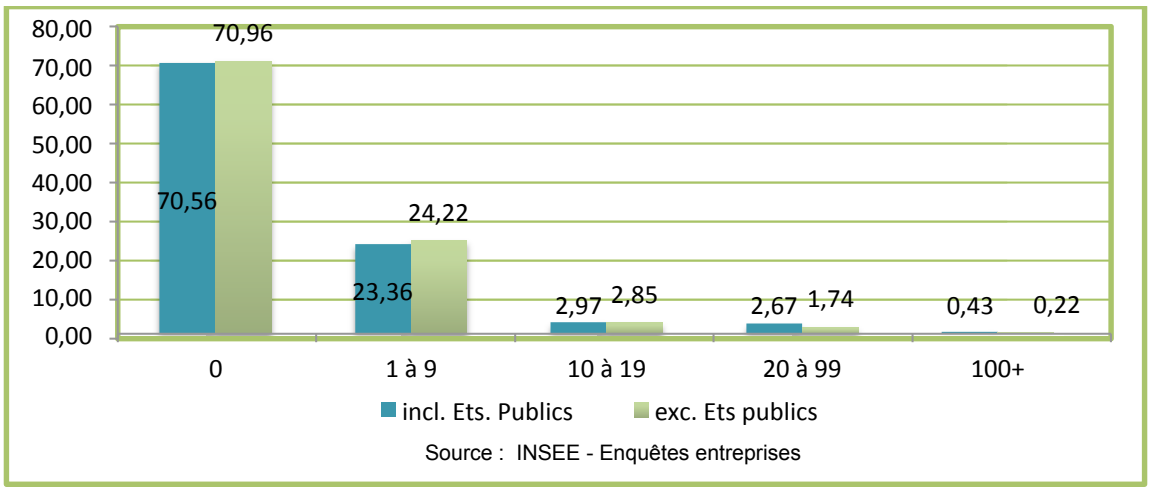

Figure 246. Distribution des établissements privés par taille et secteur en 2009

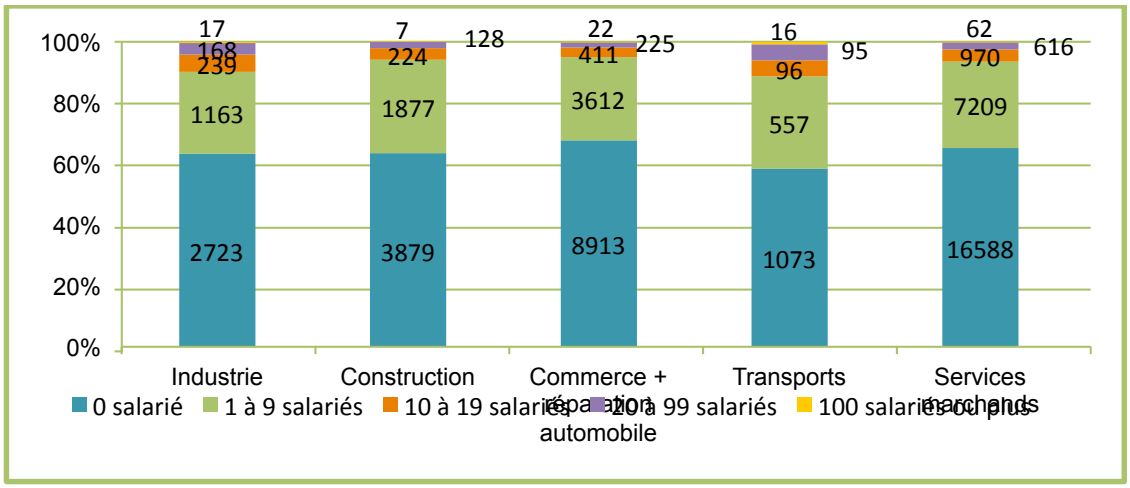

Cette myriade de petites entreprises coexiste dans chaque secteur avec deux à trois groupes dominants qui concentrent l'essentiel des effectifs et de l'activité. Sur 52 624 établissements privés, seuls 168 emploient plus de 10 salariés ; et 3 399 un chiffre d'affaire supérieur à 550 000 euros, pour un taux de marge brute moyen de 33,4% contre 27,2% en métropole[27].Depuis les années 1970, le taux de marge a connu une progression continue, rattrapant puis dépassant très nettement les niveaux nationaux

Figure 247. Taux de marge des sociétés non financières comparé

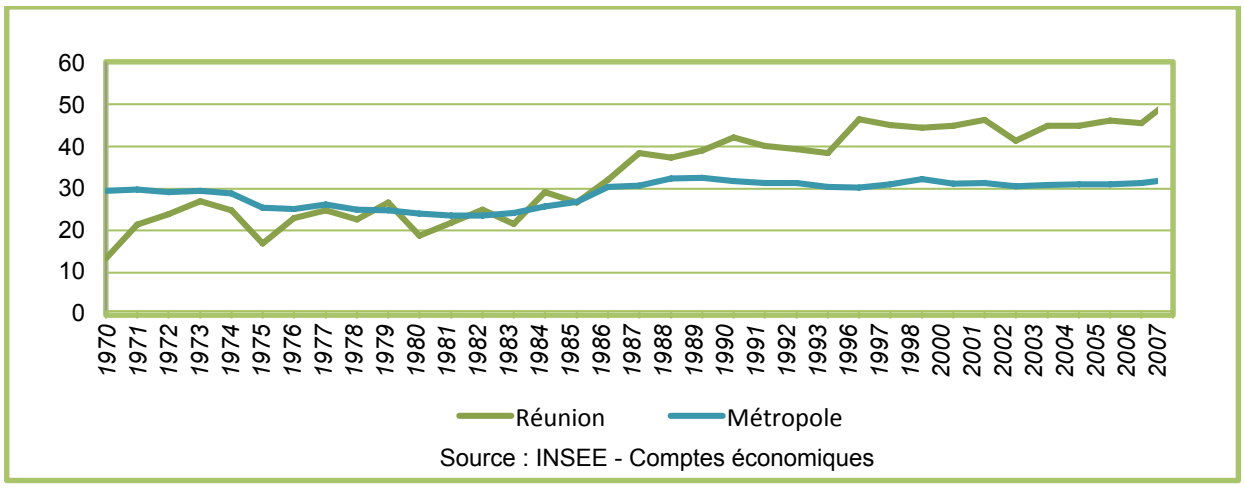

[27] INSEE. Rentabilité comparée : de fortes différences selon la taille et le secteur. Economie de La Réunion. n°133.

Ces différentiels s'expliquent d'abord par la concentration très poussée des marchés, qui renforce le pouvoir relatif des producteurs face aux consommateurs : un panier de consommation métropolitain produit à La Réunion un surcoût de 12,4% en moyenne, qui atteint 19,3% dans le domaine des communications et 36,6% pour les produits alimentaires.

Figure 248. Ecarts de prix par poste de consommation

	DOM/Métropole (panier métropolitain)	Métropole/DOM (panier local)	Ecart moyen
Produits alimentaires	36,6	-10,6	23,6
Boissons alcoolisées et tabac	26,3	-19,0	24,9
Habillement et chaussures	-0,1	6,1	-3,0
Logement, eau, énergie	-2,4	14,4	-7,6
Meubles, électroménager, entretien	13,6	-4,1	8,8
Santé	15,2	-7,9	11,8
Transports	7,5	-0,4	3,9
Communications	19,3	-9,4	14,8
Loisirs et culture	4,7	9,8	-2,4
Restaurants et hôtels	-6,1	5,3	-5,6
Autres biens et services y c. enseignement	16,6	-8,9	13,1
Ensemble	**12,4**	**-0,4**	**6,2**

L'avis de la haute autorité de la concurrence rendu en 2009 estime qu'entre 1998 et 2008, l'indice des prix à la consommation a cru de 35 points de plus qu'en métropole ; la médiane des écarts de prix atteignant 55%.

Figure 249. Ecarts de prix constatés par l'autorité de la concurrence

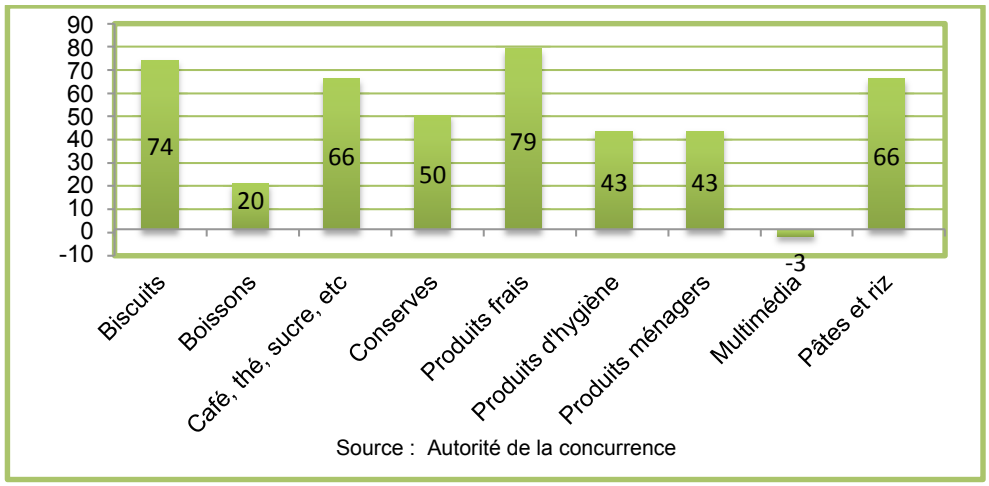

S'appuyant sur le sens commun, les acteurs économiques pointent la responsabilité première de l'éloignement, de l'octroi de mer et de la faible taille du marché, générant des surcoûts d'approche, de production, de stockage et de distribution. En réalité, ces éléments pèsent peu dans la formation des prix. Car même si la desserte maritime est contrôlée par un oligopole –Maersk, CMA-CGM et Mediterranean Shipping Company – et surfacturée en l'absence d'exportations locales significatives, le prix d'un conteneur de 20 pieds est évalué en moyenne à 1500 euros, cette somme atteignant 2500 euros pour un conteneur réfrigéré. A titre de comparaison, un transitaire local estime à 1200 euros le coût moyen de transport d'un conteneur identique entre Paris et Marseille en camion. Interrogés par une mission parlementaire, les représentants des armateurs de France estimaient ce coût à 3 ou 4% du prix de vente final des biens[28]. Un consensus se dessine autour d'une moyenne de 5% ; les produits légers et encombrants étant naturellement frappés par des surcoûts beaucoup plus forts.

Contrairement à la TVA, l'octroi de mer produit effectivement un effet en cascade sur les prix, le montant de la taxe augmentant la base fiscale. Mais pour compenser ces effets, La Réunion jouit d'un taux de TVA réduit, qui, combiné à l'octroi de mer, génère un différentiel de taxation favorable à La Réunion. Et cet impôt indirect ne suffit pas à expliquer la réalité des écarts de prix. Le troisième argument évoqué, les déséconomies d'échelle, ne tient pas compte des dispositions prises par les pouvoirs publics pour annuler cet effet et faciliter

[28]SYNDEX. *Le pouvoir d'achat dans les DOM. Incidence de la structure des prix et des coûts. Tome 1 : La Réunion.* p.31.

l'amortissement des investissements, pris en charge pour rappel à hauteur de 70% par les collectivités.

Figure 250. Contribution du fret et de l'octroi de mer aux écarts de prix constatés

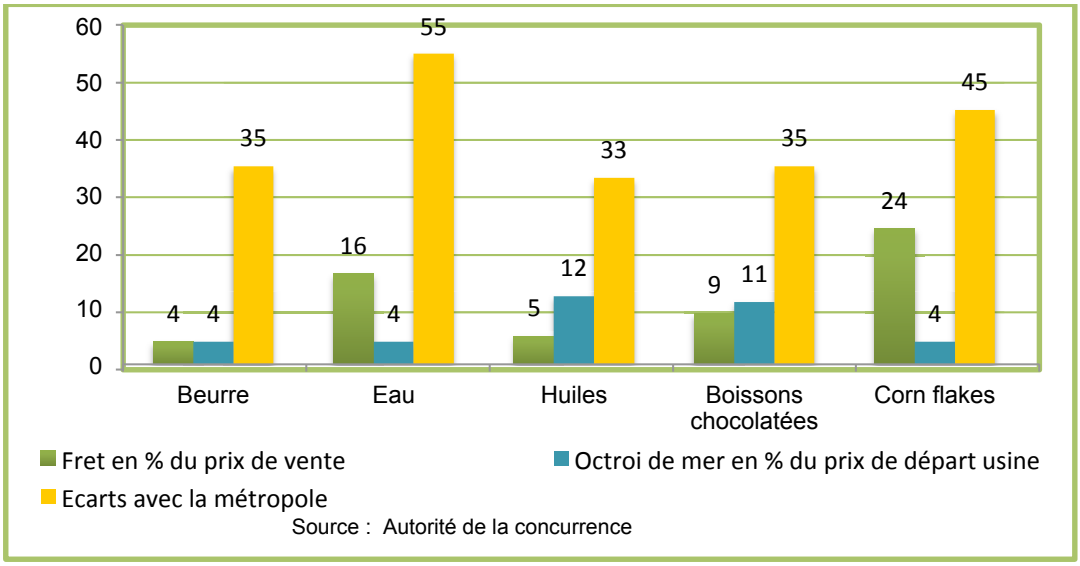

Face aux écarts de prix constatés, l'autorité de la concurrence conclue que « *pour que l'octroi de mer et le fret expliquent conjointement et à eux seuls l'intégralité des écarts observés, le fret devrait représenter (...) 38% du prix de l'industriel à La Réunion* », alors qu'ils ne constituent que 5 à 15% du prix total.

La croissance du niveau général des prix absorbe une large part des progrès accomplis depuis 40 ans en termes de revenu par habitant, comme l'attestent des simulations de PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat réalisées par le FMI

Figure 251. PIB par habitant en PPA ($ 2005)

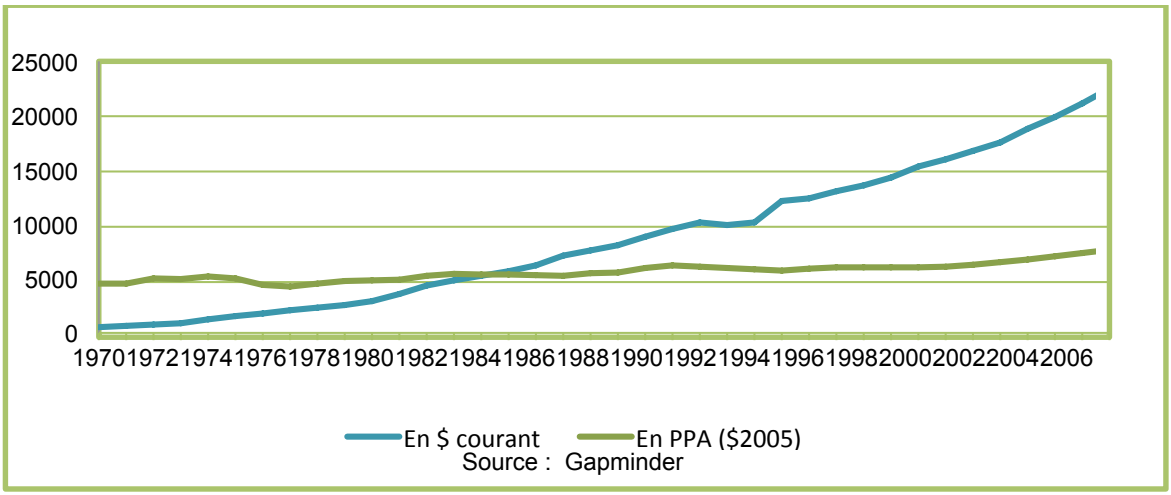

Le revenu par habitant plafonnerait alors à $7670 contre les 22 480 officiels, ce qui placerait La Réunion en 24e position parmi les territoires insulaires.

Figure 252. PIB par habitant comparé ($ 2005)

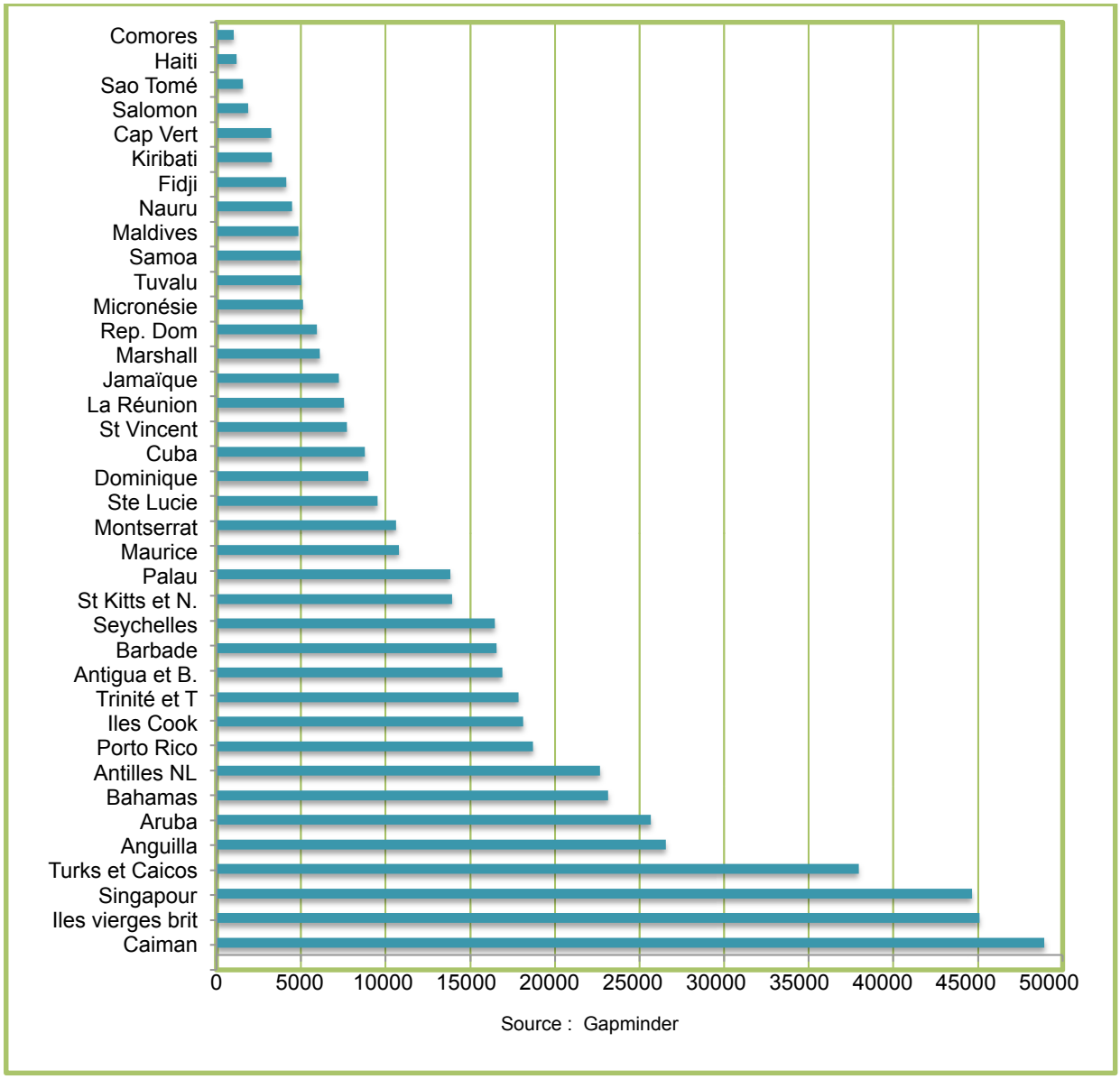

b) La reproduction des hiérarchies

Héritée du dispositif de plantation, une affirmation traverse les discours départementaux : l'exaltation de la concorde des races et des classes à La Réunion, la mise en scène d'une société pacifiée et harmonieuse où chacun occupe la place qui lui est assignée et où les privilégiés conduisent les masses avec humanité et bienveillance. Le mythe de « l'esclavage doux » ressurgit désormais dans l'avènement supposé d'une société post-

raciale, dissolvant les oppositions binaires dans un grand métissage fédérateur, qui préserverait La Réunion de la conflictualité des Caraïbes. Aussi séduisant soit-il, ce discours s'avère d'abord dépolitisant : la mise en avant du métissage masque la préservation et l'accentuation de l'endogamie et de hiérarchies de race, de genre, de culture et de classe, qu'elle interdit de questionner au nom de la préservation d'une unité fantasmée. Cette croyance se reflète dans l'appareil statistique : les données ethniques ou culturelles sont prohibées, et l'INSEE n'inclut pas de critère de genre dans son enquête « budget de famille ». En se limitant aux hiérarchies de revenus et de patrimoine, quatre univers coexistent dans l'île.

Tout d'abord, une minorité d'actionnaires ou d'administrateurs de très grandes entreprises ou de hauts fonctionnaires qui profitent de la rareté relative du capital dans l'île et de leur influence pour s'inscrire dans une dynamique récursive d'accumulation. Comme précisé dans le chapitre précédent, ce groupe n'est absolument pas homogène ni limité aux « gros blancs », mais marqué par la coexistence et parfois la superposition de réseaux familiaux, communautaires, philosophico-religieux ou strictement économiques.

Autour de ce groupe gravite une constellation de cadres et de fonctionnaires sur-rémunérés, où les métropolitains et les Réunionnais formés en métropole ou à l'étranger sont sur-representés. Peu frappé par le chômage, cet ensemble semble relativement préservé des contingences matérielles. En raison de la sur-rémunération, cadres et professions intermédiaires bénéficient d'un salaire moyen respectivement supérieur de 29 et 19% à la moyenne nationale.

Figure 253. Rapports entre les rémunérations locales et nationales par CSP

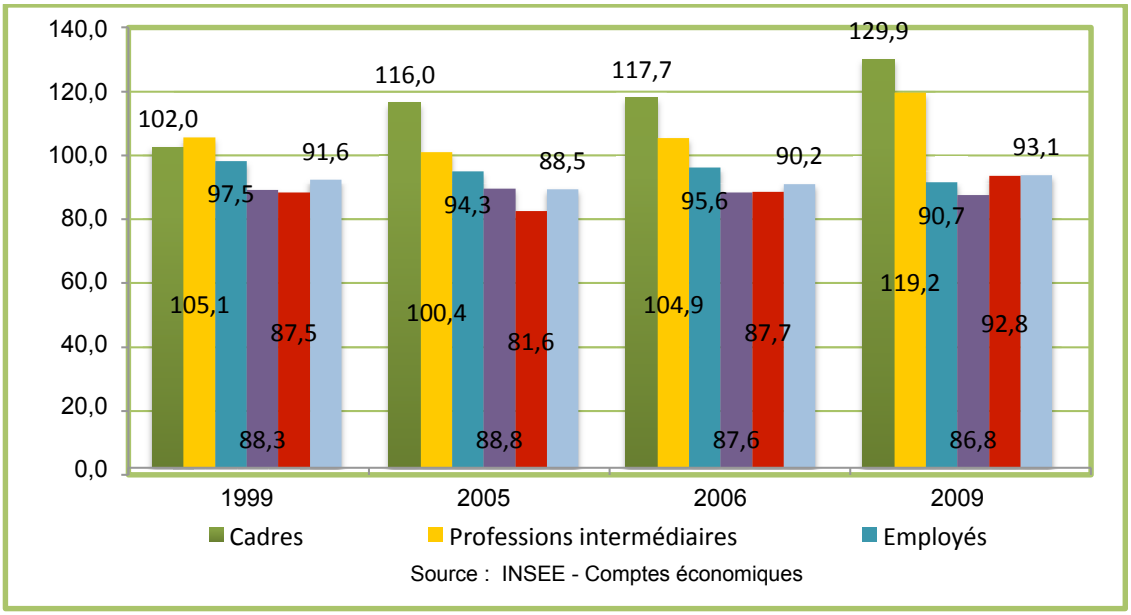

Vient ensuite le vaste monde des employés et des ouvriers qui ont la chance de détenir au moins un emploi par foyer, mais qui souffrent du décalage entre des rémunérations inférieures à la métropole (les ouvriers non qualifiés perçoivent en moyenne 12 304 euros par contre 14 344 en métropole) et des prix structurellement supérieurs. Ce groupe est particulièrement vulnérable aux retournements d'activité, comme le montre la crise du BTP.

Les écarts salariaux entre les CSP sont considérables et s'expliquent à la fois par un mécanisme économique : la part de la population diplômée du supérieure étant relativement faible face aux besoins d'encadrement, alors que les postes les moins qualifiés sont rares face à l'augmentation de l'offre de travail ; mais aussi par un capital social inégalement réparti qui offre aux cadres la possibilité de sécuriser leur position et de négocier des avantages inaccessibles pour les moins diplômés.

Ainsi, en 2009, les cadres bénéficient d'une rémunération 2,56 fois supérieure au salaire moyen (contre 1,8 fois en métropole), alors que les ouvriers non qualifiés ne touchent que 75% de cette moyenne.

Figure 254: Ecarts salariaux mesurés par rapport au salaire de référence (en %)

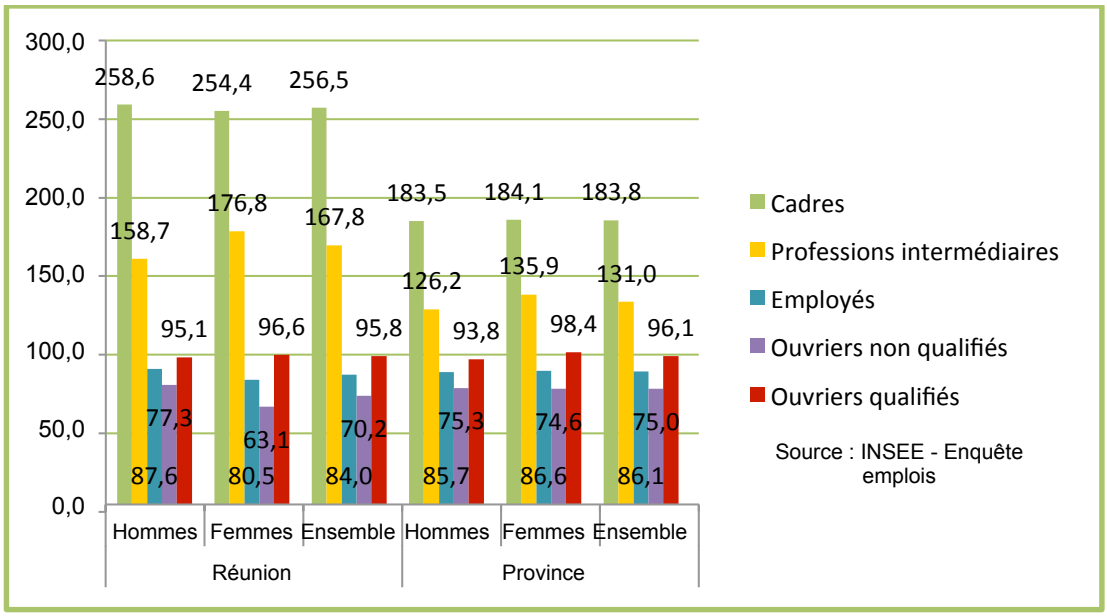

Enfin, l'univers du chômage structure, frappant prioritairement les femmes, qui constituent 89% des 56 000 familles monoparentale (soit 20% des ménages contre 8,5% en métropole). Plus de 90% des chômeurs sont un niveau de diplôme inférieur au BAC, et demeurent durablement exclus du marché du travail, notamment en raison de la concurrence des plus diplômés déclassés par les exonérations de cotisations patronales, totales jusqu'à 1,4 SMIC, puis dégressive au-delà de 2,2 SMIC, et par la faiblesse des activités intensives en travail.

L'incapacité chronique de l'économie marchande à absorber la population active apparaît dans l'importance des populations bénéficiaires des minimas sociaux. L'instauration du RMI a permis de soulager la misère des exclus de l'insertion professionnelle, mais elle révèle pleinement l'état de dénuement d'une très grande partie de la population. Dès 1989, le RMI concerne près de 46 000 personnes et le nombre d'allocataires ne cessera d'augmenter jusqu'au plafond de 2004 (76 276), avant de décroître légèrement jusqu'à 67 828 en 2010. Les bénéficiaires directs du RMI forment 9,6% de la population contre 1,8% en métropole. Mais la CAF fournit un deuxième indicateur précieux : le nombre de bénéficiaires associés au titulaire. Alors qu'en métropole 3,5% de la population sont concernés, à La Réunion ce chiffre s'élève à 24,2%. A elle seule, La Réunion dépense 31,8 millions d'euros pour cette prestation sur un volume total pour la France de 50,1 millions. En considérant les minimas

sociaux dans leur globalité, on assiste à un doublement du nombre d'allocataires et à une progression de la part de la population concernée de 22,6 à 33,2% des Réunionnais.

Figure 255. Bénéficiaires des minimas sociaux

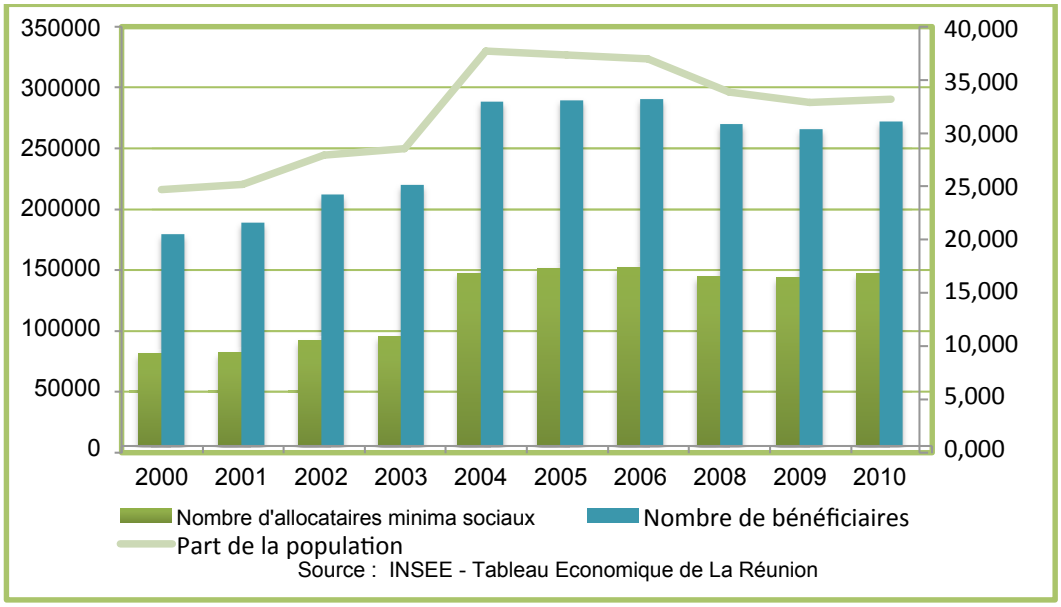

La dépendance de la population aux transferts sociaux transparaît dans la structure des revenus des ménages. Ces transferts en espèce représentent 38,16% revenu disponible brut des ménages, qui contrairement à la métropole, excède le revenu primaire.

Les dynamiques économiques génèrent ainsi de fortes inégalités, tempérées essentiellement par les prestations sociales. Ainsi, entre 1977 et 1994, le rapport interdécile se resserre, passant de 12,7 à 8,1, la baisse étant particulièrement sensible entre 1987 et 1989 où l'alignement des prestations et l'introduction du RMI provoquent à elles-seules une chute de 3,6 points de l'écart. Depuis 2001, le rapport interdécile se maintient à 5,2% contre 3,3% en métropole.

Figure 256. Inégalités comparées en 2008

	Réunion	Métropole
Niveau de vie médian (euros)	920	1520
Rapport inter décile	5,2	3,3
Rapport interquartile	4,5	2,2
Part des 20% les plus pauvres	7	9
Part des 50% les plus pauvres	25	31
Part des 80% les plus pauvres	53	62

Indice de Gini	0,39	0,29

La Réunion est une société beaucoup plus inégalitaire que la France métropolitaine comme le révèle l'indice de Gini. Le système fiscal est un bon révélateur des inégalités : alors que le premier décile ne déclare aucun revenu (contre une moyenne nationale de 5780 €), les 34,7% de foyers imposables déclaraient, en 2009, un revenu imposable de 38 534 euros contre 34 999 en métropole. Mais par le jeu des réductions et déductions, le montant net moyen de l'impôt culmine à 1589 euros contre 2309 en métropole. 8870 contribuables non imposables se partagent 36,3 millions d'euros au titre de la défiscalisation logement (32,9 pour 2870 foyers imposables) soit une moyenne de 5370 euros par ménage. Mieux, les foyers non-imposables sont plus nombreux à bénéficier de la défiscalisation de l'investissement dans une société (2220 contre 670), pour une somme moyenne de 16 746 euros.

Les inégalités sont logiquement entretenues par les phénomènes d'accumulation ; et le marché du travail ne saurait compenser les inégalités de patrimoine : la part des rémunérations salariales dans la valeur ajoutée a chuté de plus de 20 points entre 1971 et 2010, à 51,55%.

Figure 257. Part des rémunérations salariales dans la valeur ajoutée

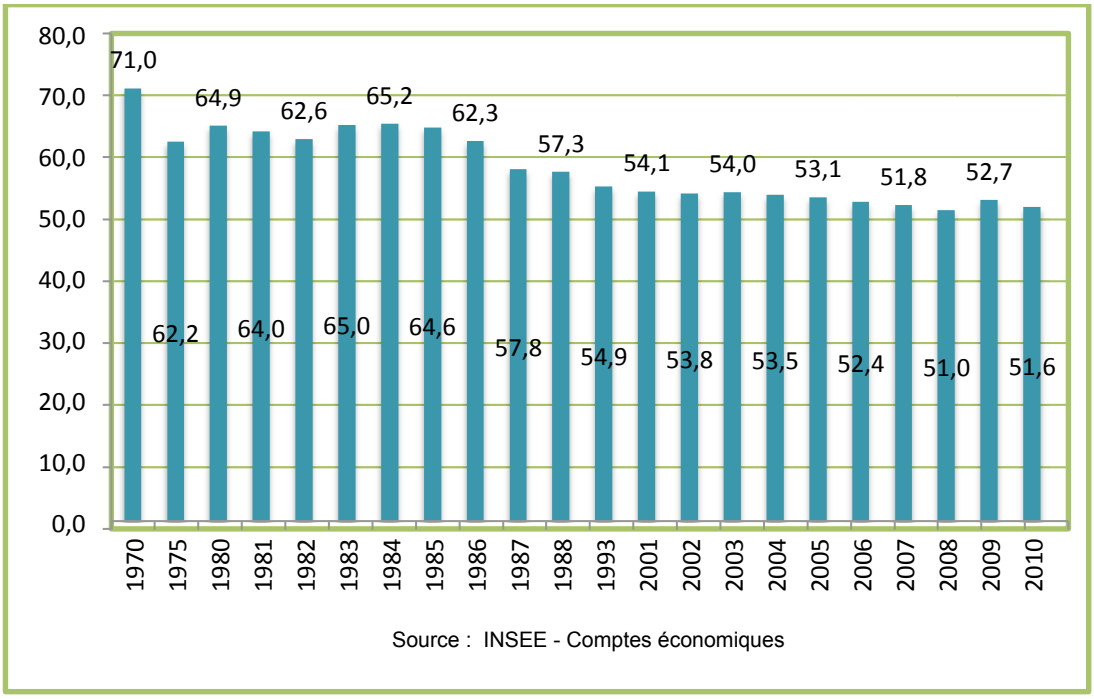

Cette tendance connaît une accélération marquée depuis la deuxième moitié des années 1990 :

Figure 258. Part des salaires dans la valeur ajoutée sectorielle

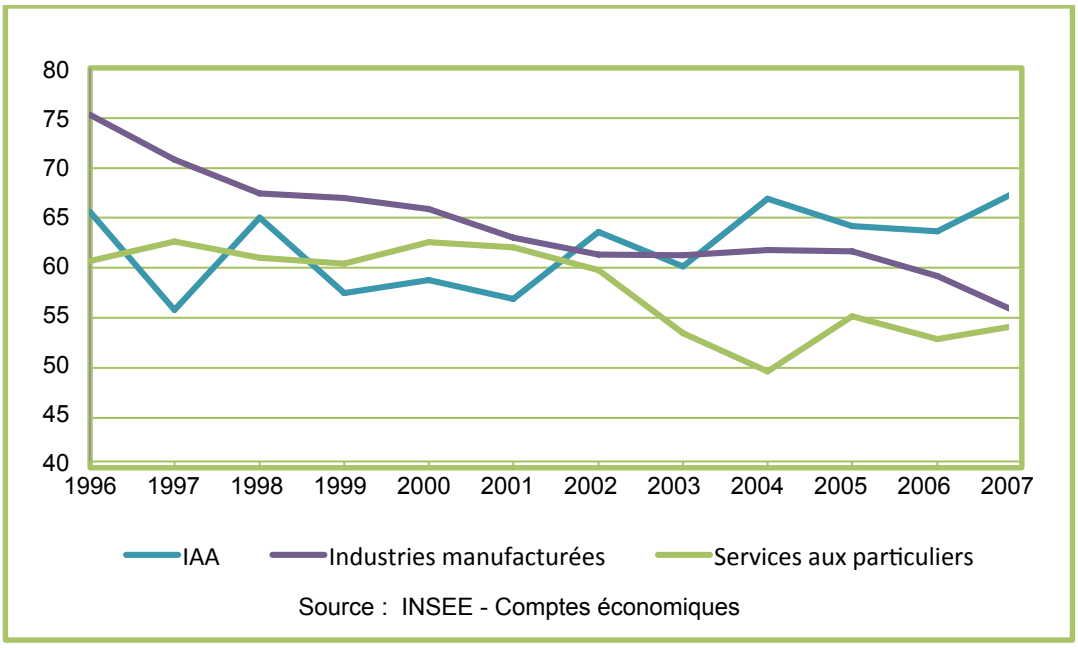

Les économies insulaires se caractérisent également par de très grandes inégalités familiales, qui tracent un continuum entre les dispositifs coloniaux et postcoloniaux. Aux Antilles comme à l'île Maurice, les hiérarchies de race et de classe se superposent largement. Ainsi en 1983, 2500 békés appartenant à moins de 16 familles détenaient 75% des terres cultivables de Martinique et 80% des activités commerciales[29]. La situation est plus complexe à La Réunion : si les grandes familles sucrières – Moreau, Barrot, Foucque, Isautier, Espitalier-Noël, etc. – occupent encore une place déterminante dans l'économie, de nouvelles élites, créoles, chinoises ou zarabs se sont constituées en concurrence et en synergie avec ses dynasties. Comme en atteste la prégnance des grands groupes familiaux, exposée dans le précédent chapitre. Groupes qui reproduisent la stratégie d'endogamie développée par les acteurs dominants de la plantation.

Les inégalités économiques et sociales s'imprègnent aussi dans l'espace. La départementalisation renforce la polarisation des activités sur les littoraux et la côte ouest de l'île. Trois grands centres urbains : Saint Denis, le Port et Saint Pierre concentrent à eux seuls 48% des emplois**.** La macrocéphalie est mise en lumière par l'indice de concentration de l'emploi défini par l'INSEE comme « *le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune* » : seules ces trois villes

[29]Francis AFFERGAN. *Anthropologie à la Martinique*.p.27

ont plus d'emplois que de résidents employés, 30% pour Saint Denis et Saint Pierre, 100% pour le Port. Autour de ces centres gravitent des villes résidentielles, vidées d'activités comme Sainte Marie, Sainte Suzanne et Bras Panon au Nord-Est, où les taux de migration pendulaire varient entre 61% et 66% parmi les actifs résidents ; la Possession à l'Ouest avec un taux de 70%[30]. En 2000, les Hauts de l'île n'accueillaient que 11% des entreprises alors qu'ils abritaient près de 18% de la population. Conséquence première de la concentration, les zones marginales souffrent d'un taux de chômage supérieur à la moyenne : en 2006, Saint Denis et la Possession affichaient un taux de chômage au sens du recensement de 25 et 22% contre près de 45% à Salazie[31]

Et les clivages de genre renforcent les inégalités. Entre 1984 et 2009, la rémunération moyenne des femmes a chuté de 93,5% à 86,3% de l'ensemble masculin. L'écart est particulièrement marqué chez les cadres, les employés et parmi les ouvriers non qualifiés.

Figure 259. Salaire féminin en % du salaire masculin par CSP

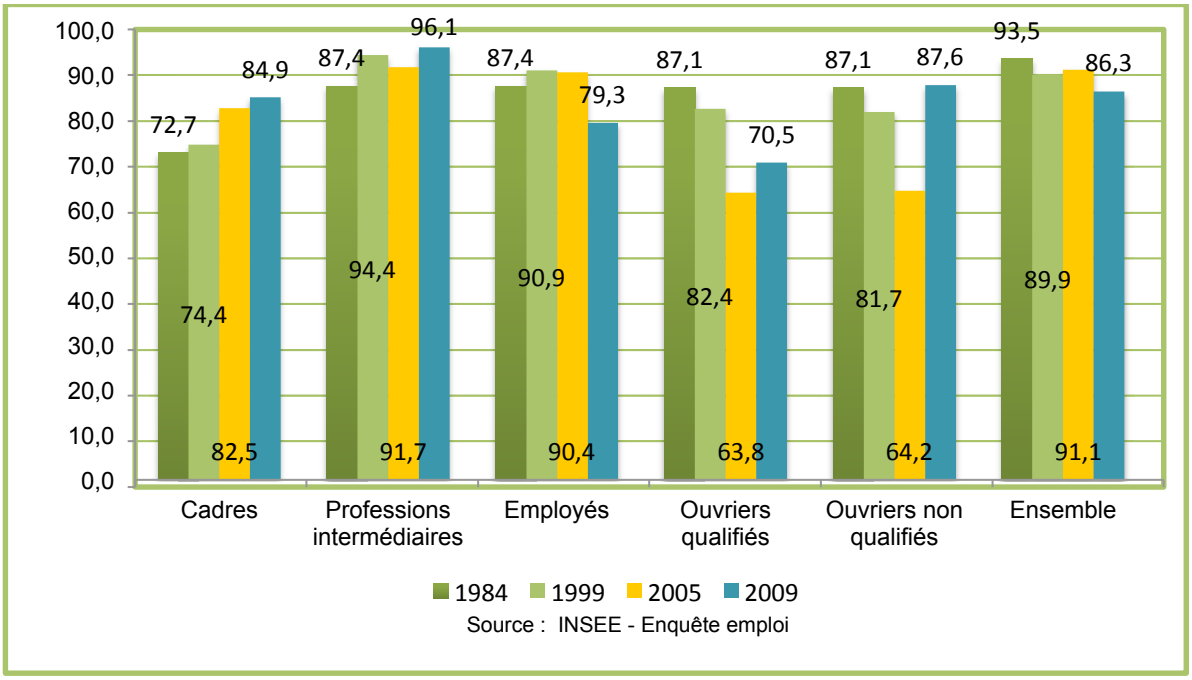

Plus inégalitaire, La Réunion est également plus pauvre. Les salaires moyens représentent en 2009, 93,1% de la moyenne nationale, mais l'emploi ne concerne qu'une

[30] INSEE. Trois pôles d'emploi structurent le territoire. *Revue économie de La Réunion*. n° 7. Hors série - juillet 2009

[31] INSEE. Les grands écarts du taux de chômage. *Revue économie de La Réunion.* n°7.

minorité de personnes. Le niveau de revenu médian mensuel, par unité de consommation, est de 920 euros contre 1520 en métropole en 2008. En retenant la norme nationale, c'est plus de 49% de la population réunionnaise qui se trouve en dessous du seuil de pauvreté contre 13% en métropole.

c) Une économie génératrice de frustrations ?

La thèse d'une dépendance assumée, d'une société post-utilitariste dépassant volontairement le fétichisme de la valeur d'échange et de l'emploi salarié se brise sur la prégnance des désirs.

Désirs attisés par la « machine sociale libidinale », qui conditionne l'appartenance et la reconnaissance sociales à l'exposition et la manipulation des signes matériels que sont l'argent et les biens de consommation. La célébration d'une voie créole masque donc la prégnance d'un dispositif hétéronome ; le monopole radical d'un modèle productiviste et consumériste, qui se traduit, nous l'avons vu, par la disqualification des alternatives, le recul des formes autonomes de production, de distribution et de consommation organisées à l'échelle des quartiers, et l'avènement de nouveaux patterns de consommation, hétéronomes, dont l'accessibilité dépend des capacités financières. Les phénomènes mimétiques dont l'importance a été soulignée par René Girard et Veblen sont exacerbés par l'insularité, car l'exubérance matérielle des privilégiés n'est pas ici l'imagine lointaine et médiatisée d'un mode de vie abstrait, mais une réalité tangible, observable par tous au quotidien.

Désirs qui se brisent à leur tour sur la faiblesse des possibilités d'accumulation. Les réalisations fantastiques, l'amélioration indéniable des conditions matérielles semblent ainsi s'effacer face à l'exacerbation des tensions psychiques et des frustrations, à l'incapacité de l'économie de matérialiser la promesse de la levée des limites. Tant que les frustrations excitées par la comparaison, le sentiment de manque et d'infériorité et les difficultés d'accéder à des biens coûteux trouvent un exutoire, une forme de libération dans l'acte d'achat, la dépense et le plaisir d'exhiber le symbole, le dispositif peut être durable. La pauvreté relative apparaissant alors comme une forme de domestication, de dressage, poussant les populations à l'accumulation laborieuse et obéissante pour obtenir l'objet désiré. Mais lorsque ce dernier est objectivement inaccessible, alors la stabilité ne peut plus être tenue pour acquise.

D'autant plus que la pauvreté relative se double désormais d'un développement de la pauvreté absolue, au sens de l'impossibilité de satisfaire par soi-même les besoins les plus élémentaires d'alimentation, de logement et d'habillement. On assiste en effet à une réduction des espaces alternatifs qui temporisaient l'échec du marché et renforçaient l'action publique. Sous l'effet de la privatisation, de l'anthropisation et de l'intensification des prélèvements induite par le passage d'une logique de subsistance à une recherche commerciale, les écosystèmes non-cultivés, les ravines, les remparts et les friches ne jouent plus qu'un rôle marginal. La généralisation de l'habitat urbain, verticalisé et la densification ont privé les populations des cours et des carreaux, qui couvraient les besoins domestiques de base. Et la polarisation des activités dans les grands centres, l'accroissement de la mobilité, l'arrivée de nouveaux résidents et l'individualisation des conditions ont profondément renouvelé la logique des quartiers, qui apparaissent de moins en moins comme des unités de vie et de production, où s'entremêlent les interdépendances familiales et de voisinage. Enfin, les mécanismes de solidarité familiale tendent aujourd'hui à se déliter.

Les signes d'une certaine contre-productivité du dispositif apparaissent de plus en plus visibles. Dans une société qui érige le travail salarié en norme et en condition d'accès à la consommation, le chômage n'est pas vécu comme une libération, mais comme un temps non-productif et par là-même sans utilité. Faute d'activités intégratrices alternatives, il alimente un sentiment d'échec et de dépossession, dont les manifestations les plus évidentes sont la montée des consommations abusives d'alcool et de psychotropes et un durcissement des rapports sociaux, de la violence sur autrui et sur soi. Une étude quantitative réalisée par l'Observatoire du Développement en 2002 révèle un très fort investissement symbolique dans le travail, perçu par 37% des sondés comme une source de rémunération, par 34% comme la base du statut social, alors qu'en métropole les personnes interrogées l'associaient à 64% à un instrument de rémunération[32]

Les dynamiques économiques avivent également une crise de la masculinité, qui se traduit par des explosions de violence, principalement tournées vers les femmes. La départementalisation met à mal l'un des fondamentaux du patriarcat réunionnais : la figure du « coureur des bois », du pourvoyeur de gibier et de revenu, justifiant l'enfermement

[32]Olivier RIVIERE, La perception du chômage. Observatoire du Développement de La Réunion..*Etudes et synthèses*. n°64, octobre 2002

théoriques des femmes dans le foyer et les tâches domestiques. Grâce au développement des activités tertiaires et aux revenus de redistribution (dont la gestion leur fut initialement confiée, les administratifs stigmatisant l'irrationalité alcoolisée des hommes), ces dernières ont pu s'autonomiser relativement ; même si la socialisation différenciée et les hiérarchies demeurent. Inversement, de nombreux hommes, moins qualifiés, ont souffert de la mécanisation de la filière canne et du recul des activités agricoles sans pour autant accéder à de nouvelles fonctions productives. Ils se trouvent alors dans une situation de dépendance vis-à-vis de leur compagne, inversion insupportable des hiérarchies qui se traduit souvent par des tentatives de réification, d'appropriation littérale de l'autre, qui débouchent sur une violence intraconjugale très répandue, allant parfois jusqu'à la mise à mort en cas de rupture.

Enfin, les pathologies du développement se multiplient : augmentation spectaculaire de la mortalité routière, de l'obésité et des maladies cardio-vasculaires. Avec Porto Rico, La Réunion détient désormais le record mondial de diabète.

Comme tout paradigme, le développement ne peut remettre en cause ses fondamentaux. L'échec de la départementalisation, la dégradation collective ne sont donc pas attribués à l'inadaptation du projet et à son caractère hétéronome, mais aux handicaps insulaires, aux manques d'une population, qui fait alors l'objet d'une nouvelle stigmatisation. Comme en 1848, les discours établis perpétuent le mythe de la rupture brutale et radicale, de l'abolition instantanée des catégories et des hiérarchies, d'une redistribution automatique des cartes. Sur cette scène ouverte, c'est donc le mérite, la libre concurrence entre les joueurs qui déterminent leur position relative. Domine alors une rhétorique de la responsabilisation exhortant les populations à se prendre à main pour sortir de la passivité, de l'ignorance et d'une dépendance choisie. La surnatalité de l'île est souvent décrite comme la résultante d'une stratégie rationnelle, offrant aux populations le luxe d'une vie oisive grâce à « l'argent braguette » ; les grossesses précoces par le désir d'une émancipation économique.

La pérennité du dispositif départemental dépend de la réponse à une interrogation centrale : jusqu'à quand l'amélioration réelle ou espérée des conditions individuelles et collectives et les mécanismes de redistribution – publics, familiaux ou locaux – seront-ils suffisants pour dépasser les frustrations accumulées ? Et préserver la confiance dans un

dispositif de plus en plus perçu comme exogène et destructeur. Les enquêtes d'opinion attestent de la montée de la défiance et d'un sentiment d'extériorité vis-à-vis d'un dispositif dans lequel une grande partie des Réunionnais ne se reconnaissent pas, qui apparaît comme extérieur à la dynamique propre de l'île, dégradant et même menaçant les institutions culturelles et sociales, les croyances et les relations, les capacités collectives et les écosystèmes. Une étude réalisée en 1997 auprès de 1000 Réunionnais par l'ISPOS mettait en évidence la reconnaissance d'une forte progression des « acquis matériels » qui pour autant « ne suscitent ni enthousiasme ni reconnaissance » et sont tenus comme « naturels » et « évidents » ; alors que les personnes interrogées déplorent le délitement des relations sociales, familiales et du rapport à la nature, l'emprise de la marchandisation, de l'économie et de l'individualisme « valeurs et logiques étrangères » qui s'accompagne de la « passivation » d'une population qui « subit le développement sans s'y impliquer », et appellent de leurs vœux l'émergence d'un modèle local, autonome et « fondé sur les principes, la morales et les méthodes » des Réunionnais[33].

B - Une crise écologique latente

L'économie réunionnaise dépend enfin de la poursuite de la massification de la sphère humaine grâce aux doubles transferts financiers et matériels. Mais cette dissolution apparente des contraintes, cette négation de l'ancrage physique de l'économie, issues de la naturalisation du dispositif développementaliste, produit des effets bien réels. L'anthropisation croissante des milieux ne peut vraisemblablement être stoppée, car elle repose sur un blocage paradigmatique insurmontable en l'absence de crise visible et majeure – la croyance dans le développement – et garantit la fortune des intérêts économiques particuliers entretenue par la croissance de la population et de la consommation. Or, tous les milieux sont aujourd'hui frappés par une dégradation d'autant plus inquiétante que La Réunion sera bientôt confrontée au défi de l'intériorisation des contraintes et de la relocalisation de l'économie.

1) Une anthropisation croissante

Les rapports entre les principaux secteurs d'activité et les écosystèmes peuvent se résumer en trois axes : artificialisation, simplification et massification des prélèvements et des rejets.

[33]Bernard CATHELAT. *Les ressorts sociologiques du développement dans la population réunionnaise*

a) L'agriculture

La départementalisation renforce l'optique productiviste de l'agriculture. Intégrés dans des filières fortement hiérarchisées, les agriculteurs doivent démontrer leur inscription dans le dispositif dominant pour accéder au foncier, bénéficier de prêts ou de subventions, et écouler leurs productions. Cette fidélité est renforcée par la part très élevée des coûts fixes induits par la mécanisation et l'utilisation massive d'intrants. Pour dégager un revenu suffisant afin d'honorer prêts et intrants, les agriculteurs doivent donc intensifier leur production. La « guerre contre les écosystèmes » évoquée dans le premier chapitre transparaît dans la rhétorique dominante qui dénonce la prolifération des « ennemis des cultures », des « parasites », des « ravageurs ». Pour cette agriculture conventionnelle, les écosystèmes demeurent des objets, des supports mécaniques de la production, régis par des relations linéaires, dont il convient de maîtriser les mécanismes afin d'en extraire le maximum de ressources grâce à trois piliers. La simplification : simplification des parcelles cultivées en monoculture ou en polyculture réduite ; simplification des variétés par la standardisation génétique ; simplification des milieux par le recours systématique aux pesticides et aux cultures sarclées, provoquant une chute de la biodiversité. L'intensification des capacités productives et des rythmes de culture par l'utilisation systématique d'engrais. Et enfin, la mécanisation : généralisation du labour profond des sols à l'aide de motoculteurs ou de tracteurs ; mécanisation de la coupe cannière.

Ces méthodes agricoles, qui luttent contre les écosystèmes plutôt que d'imiter leur fonctionnement et de fondre les processus productifs dans des réseaux de relation surplombants sont l'incarnation même de la contre-productivité mise en lumière par Ivan Illich. Initialement plus productives, ces techniques hétéronomes enferment les producteurs dans la dépendance vis-à-vis des intrants et exacerbent la contrainte écologique qu'elles entendent nier. En effet, la diversité et l'intensité des relations déterminent la résilience des écosystèmes, leur capacité à digérer les perturbations pour s'ancrer sur un sentier donné. Les agrosystèmes simplifiés s'avèrent tout simplement incapables de se maintenir sans intervention humaine : seul le contrôle de l'environnement par l'arrachage systématique des plantes concurrentes, l'épandage de pesticides et l'apport d'engrais peuvent préserver les cultures. Or, la simplification des milieux renforce la vulnérabilité des cultures en offrant aux prédateurs et concurrents des conditions uniformes et en éliminant des forces de contrôle. Les pesticides détruisent des populations rivales bien établies, tout comme les micro-organismes

qui produisent et garantissent la fertilité du sol en décomposant la roche-mère et les matières organiques. De plus, les espèces concurrentes ou parasitaires coévoluent avec ces molécules, développent des résistances qui contraignent les agriculteurs à augmenter les doses ou à mobiliser de nouvelles substances actives. Ainsi, selon Jean Dorst, « *Loin d'être des calamités accidentelles, les « pestes » et spécialement les insectes doivent être au contraire considérés comme les conséquences fondamentales et inévitables des pratiques agricoles et des transformations apportées par l'homme aux habitats naturels*. »[34]. L'utilisation de pesticides est d'autant plus aberrante que les données prouvent leur inefficacité. Selon David Pimentel, les parasites détruisent toujours 40% de la production potentielle américaine, soit une valeur de 250 milliards de dollars en dépit d'une dépense annuelle de 26 milliards de $.

En règle générale, la majeure partie des éléments actifs se disperse dans l'atmosphère avant même d'atteindre les récoltes, ou ruisselle vers les rivières. (95% des pulvérisations manquent leur cible selon une Etude de l'Agence Européenne en 1999). A La Réunion, ce phénomène est renforcé par les conditions climatiques tropicales, qui dégradent beaucoup plus fortement les molécules, alors que le renouvellement des générations s'opère à un rythme bien plus rapide que dans des climats tempérés. Pour compenser ces effets, en 1996, les agriculteurs utilisaient en moyenne 39 kilos de matière active par hectare et par an contre 5,4 kilos en métropole. Selon la Direction de l'Agriculture et de la Forêt, plus de 150 composés chimiques sont employées couramment sur près de 38 000 sur les 47 000 de SAU que compte La Réunion.

[34]Jean DORST. *La nature dé-naturée* p.106.

Figure 260. Importations de produits phytosanitaires agricoles en tonnes

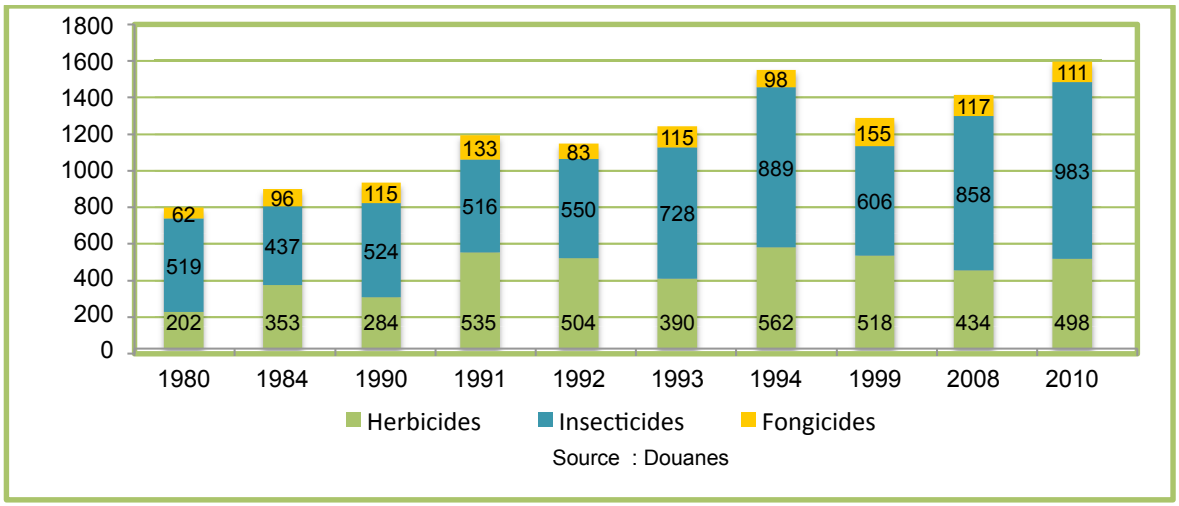

En plus des atteintes à la biodiversité et à la fertilité des systèmes agraires, cette utilisation génère annuellement un gisement de 52 tonnes d'emballages vides, souvent brûlés ou abandonnés dans les champs et les ravines. Faute d'équipements appropriés, la plupart des pulvérisations s'opère sans combinaison, masque ou gants et donnent lieu chaque année à des dizaines de cas d'intoxication, responsables à elles-seules d'un tiers des maladies professionnelles des agriculteurs[35].

Tableau 17. Résidus de pesticides décelés par la DGCCRF

	1997	1998	1999	Total 3 années en %
Nombre d'échantillons analysés	145	119	127	
Légumes	104	55	72	
Fruits	41	64	55	
Nombre d'échantillons totaux contenant 1 ou plusieurs résidus	80	67	76	60
Nombre d'échantillons légumes contenant 1 ou plusieurs résidus	58	31	38	55
Nombre d'échantillons fruits contenant 1 ou plusieurs résidus	32	36	38	66
Nombre d'échantillons non conforme totaux	24	14	15	14

[35] Muriel FRANCOISE. *Impact des pratiques agricoles sur les eaux du bassin versant de la ravine charrié. Pollution par les produits phytosanitaires et les nitrates*. Mémoire de stage. SGET

L'augmentation de la productivité permise par ces techniques n'est qu'apparente. Elle ne tient pas compte de l'énergie primaire mobilisée pour produire et transporter engrais, produits phytosanitaires et carburants indispensables. Howard Odum résume bien la situation actuelle : « *La grande erreur de l'homme industriel a été de croire que l'augmentation des rendements agricoles était due à l'acquisition d'un nouveau savoir-faire dans l'emploi du soleil… c'était l'illusion car l'homme industriel ne consomme plus des pommes de terre produites seulement par la photosynthèse. Il mange maintenant des pommes de terre partiellement faites de pétrole »*[36]. Certaines analyses énergétiques montrent même que l'agriculture moderne s'avère parfois moins productive que les systèmes de cueillette qui se fondent sur la capacité du sol à décupler le rayonnement solaire reçu

L'accroissement spectaculaire des quantités d'engrais utilisées, décrit précédemment, place La Réunion en tête des régions françaises, avec une moyenne de 727 kilos par hectare contre 160 en métropole. A elles seules, les exploitations sucrières nécessitent entre 800 kilos et une tonne d'engrais.

Une étude réalisée en 2000 sur le bassin de la ravine Charrié dans la commune de Petite Ile illustre l'intensification des process[37] :

Tableau 18. Apports d'engrais

Nature des cultures	Besoin d'azote par cycle de culture (kg/ha)	Nombre de cycles de culture	Apports annuels	Apport autorisé par la réglementation
Canne à sucre	120	1	120	200
Maraîchage				
Laitue	100	5 à 7	500 à 700	
Oignon	150	1	150	
Chou-fleur	160	2	320	
Courgette	200	3	600	

[36] Cité par François RAMADE. *Eléments d'écologie appliquée.* p. 100

[37] Guide des matières organiques

Arboriculture			
Cocotier	70	1	70
Letchis	200	1	200
Longani	200	1	200
Manguier	200	1	200

Ces apports vertigineux s'expliquent d'abord par l'exploitation des conditions climatiques tropicales, qui permettent une multiplication artificielle des récoltes, peu soucieuses des capacités productives réelles des sols. Ainsi les auteurs du Guide des matières organiques précisent que les producteurs de laitues réalisent entre 5 à 7 cycles de cultures par an contre 2 en métropole, « *chaque cycle nécessitant en moyenne 100kg par hectare* » pour le seul azote. Leur étude, réalisée auprès de 36 agriculteurs, montre que seuls 2,8% d'entre eux respectent le maximum légal de 200 kgs par hectare ; la moyenne atteignant 568kg et trois parcelles en salades et brèdes utilisant 1212, 1813 et 2083 kilos par an.

Or, l'apport d'engrais chimiques s'inscrit dans une perspective court-termiste, car ceux-ci compromettent la fertilité des parcelles en permettant le maintien d'agrosystèmes simplifiés qui épuisent le sol et bouleversent les conditions chimiques du sol qui déterminent l'action des micro-organismes. La mécanisation et les cultures sarclées fragilisent les sols par l'exposition à nu et la rupture des complexes racinaires et minéraux qui l'enserrent. Le recours aux engins lourds tassant les sols réduisent un peu plus leur capacité d'absorption des précipitations, déjà limitée par l'élimination régulière de la couverture végétale. Ainsi les sols se trouvent-ils surexposés aux phénomènes de lessivage et de ravinement, arrachant la fine pellicule d'humus.

La suppression quasi-totale de la couverture végétale lors des récoltes génère d'importants stocks de matière organique, qui sont peu ou pas valorisés. Chaque année, près de 750 000 tonnes de pailles de canne, chargées de pesticides, sont enfouies dans les sols ou brûlées. Si les 115 000 tonnes de matière organique issues des autres cultures peuvent être compostées et contribuer à la production d'humus, il n'en va pas de même des 800 000 tonnes d'effluents d'élevage. La séparation du maraichage et de l'élevage rompt le cycle qui unissait végétaux et herbivores avant la départementalisation, les premiers nourrissant et utilisant les rejets organiques des seconds, décomposés par les micro-organismes, pour croître. La généralisation d'élevages hors-sol, où la concentration des animaux obéit à une rationalité

industrielle et marchande, déclenche des accumulations de matières organiques inassimilables par des sols agricoles de plus en plus rares et saturés en nitrates et azote.

La transformation des pratiques culturales s'est enfin accompagnée d'une généralisation de l'irrigation. L'extension des périmètres irrigués conduit à une consommation annuelle de 94,3 millions de m^3 soit 43,5% des volumes totaux. Ratios auxquels il conviendrait d'ajouter les usages agricoles, non mesurables, du réseau d'alimentation en eau potable. Les besoins en eau des exploitations sont à nouveau renforcés par l'affaiblissement de la couverture végétale, de la complexité et des interactions écologiques qui, par le jeu des stockages, retiennent et préservent l'humidité des sols. Les incitations des acteurs sont en outre tronquée par une politique tarifaire qui ne reflète pas les coûts réels : 1,33€ par m^3 d'eau contre 2,8 en métropole. L'élevage pèse aussi lourdement dans les prélèvements d'eau : la production d'un kilo de bœuf nécessite plus de 100 000 litres d'eau, soit 30 fois plus que pour une quantité d'énergie végétale équivalente.

b) Industries, construction et transports

En dépit de leur faiblesse relative, les industries occupent une place déterminante dans les prélèvements et les rejets. La satisfaction des besoins électriques ont conduit à la création de 6 usines hydroélectriques, qui mobilisaient, en 2004, 519 millions de m^3. A l'exception de la centrale de la rivière de l'Est, la totalité des eaux prélevées est réinjectée dans les cours d'eau ou dans le réseau d'AEP. Pour autant, ces prises ne sont pas neutres pour les écosystèmes. Elles provoquent une baisse significative des niveaux dont l'impact sur la flore et la faune demeurent encore largement méconnus. Comme les usines hydrauliques, leurs homologues thermiques sont des installations lourdes qui requièrent près de 5 millions de m^3 d'eau pour leur fonctionnement et consomment chaque année 212 millions de tonnes équivalent pétrole. La seule centrale thermique du Port rejetait en 2002, 333 tonnes de CO2, soit 12% du total de l'île. Plus fondamentalement, la conversion thermique de La Réunion déclenche une explosion des rejets de CO2.

Figure 261. Emissions de CO2 (en tonnes)

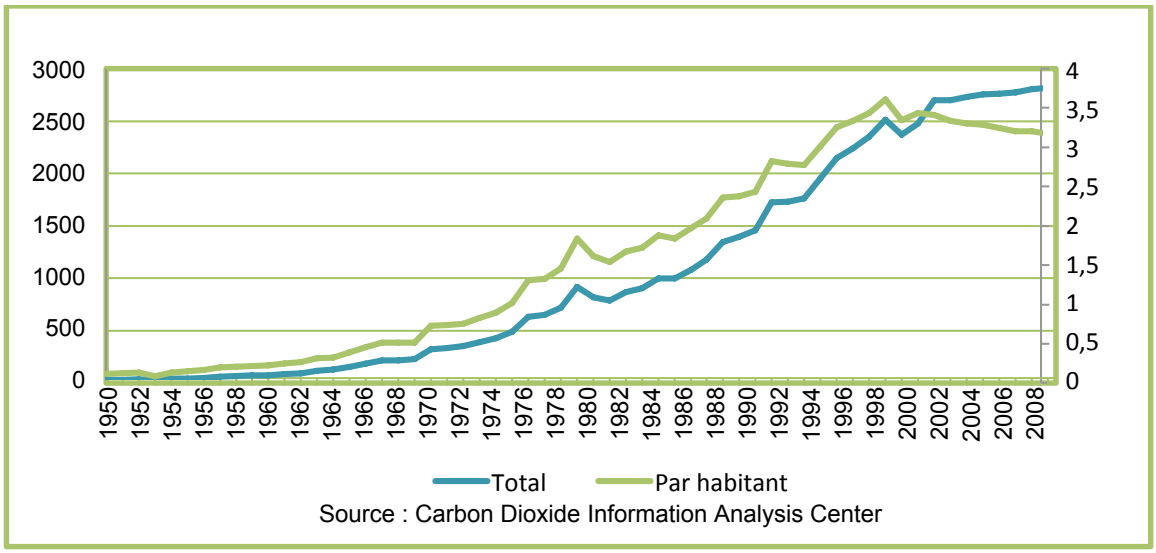

Les émissions de dioxyde de souffre connaissent une évolution parallèle :

Figure 262. Evolution des émissions de SO2 (en tonnes)

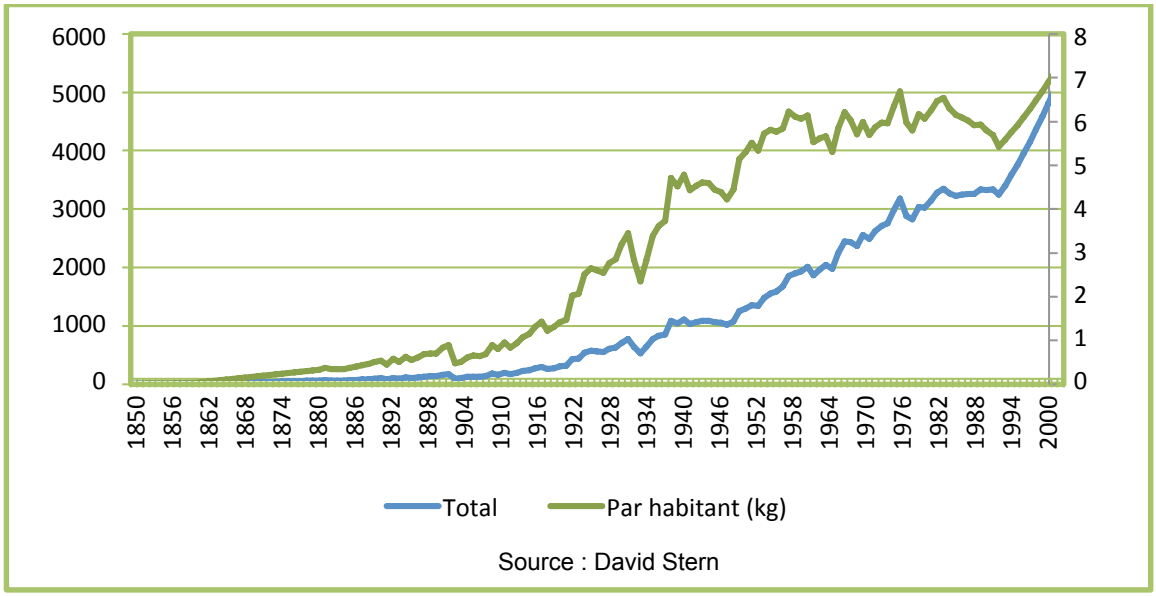

Produits de la combustion incomplète du charbon et du fuel, les oxydes de soufre et d'azote demeurent en suspension dans l'atmosphère et pénètrent profondément dans l'appareil respiratoire humain, provoquant asthme et cancer. Lorsqu'elles retombent à la surface, ces microparticules forment des dépôts acides qui affectent la végétation et déclenchent une contamination chimique des sols et des milieux aquatiques. .

Le lobby sucrier défend la neutralité énergétique de la bagasse (la canne ne rejetant dans l'atmosphère que le CO2 qu'elle a fixé), mais cette affirmation passe sous silence l'énergie utilisée pour produire les engrais, les pesticides et le gazole indispensables à la culture et sa coupe. A eux seuls, les engins agricoles consomment annuellement 25,7 tonnes équivalent pétrole, alors que la bagasse apporte 100,1 TEP

Les données sur l'impact écologique des industries demeurent très lacunaires. Mais attestent déjà du très fort impact de l'agroalimentaire, dont les charges polluantes représentent selon la DRIRE jusqu'à 2 millions d'équivalent-habitants. Le tableau suivant, présente la « demande chimique d'oxygène » (entendue comme la « la *quantité d'oxygène consommée par les matières organiques contenues dans l'eau* ») nécessaire pour assurer la dégradation des flux de matières organiques supérieurs à 400 kg/jour :

Tableau 19. Installations industrielles rejetant plus de 400 kg/jour de demande chimique d'oxygène[38] en 2002

Etablissements	Matières organiques		Matières en suspension	
	Flux de pollution (DCO) en kg/j	Equivalents habitants	Flux	E.H.
Lacterie-fromagerie				
CILAM	480	6 093		
Sucreries				
SLB	3 036	53 263	532	5 911
Distillerie Rivière du Mât	103 371	1 130 824	51 000	566 667
Sucrerie de Bois rouge	43 749	372 801	17 000	188 889

Source : DRIRE.

Entre 2000 et 2006, la production de déchets organiques de l'industrie a progressé de 974 136 à 1 480 890 tonnes. En dépit de la faiblesse de l'industrie locale, les déchets industriels banals atteignent tout de même 80 000 tonnes annuellement. Et La Réunion dénombre 13 sites industriels officiellement pollués, concentrés pour moitié dans la zone

[38] La DCO est un indicateur des quantités d'oxygène nécessaire pour dissoudre les rejets de matières organiques

industrielle du Port et liés au traitement d'hydrocarbures ou de produits chimiques dangereux comme l'amiante ou les huiles usagées..

L'impact écologique du BTP est triple. Tout d'abord, une explosion des prélèvements, notamment de granulats, compris entre 2,5 et 3 millions de m3 par an soit 3,3 à 4,7 millions de tonnes. Ces prises s'opèrent directement dans les ravines de l'île, qui apportent près d'un million de m3 par an. Si l'exploitation des gisements n'excède pas les capacités, elle produit néanmoins des effets réels en affectant la morphologie des cours d'eau et en modifiant sensiblement les écosystèmes aquatiques. Le deuxième impact majeur réside dans la destruction irrémédiable des capacités biologiques des sols et de leur porosité par le bétonnage, accentuant les phénomènes de ravinement et les inondations. Enfin, le BTP génère de vastes gisements de déchets – 2 610 000 tonnes en 2002.

Les transports de personnes, de matériaux et de biens imperméabilisent les sols et provoquent des rejets considérables de CO2, de résidus de pneus et d'huiles, charriées par les pluies dans les ravines et les eaux littorales.

c) L'impact des ménages

Dans une économie de consommation, la transformation des comportements des ménages impactent tout autant les écosystèmes que les activités productives. Jusqu'en 1946, les réseaux d'alimentation en eau potable étaient quasi inexistants, ce qui incitait la population à optimiser la consommation d'une ressource rare dont la collecte nécessitait souvent de longs et pénibles trajets qui mobilisait une part importance du temps social. La prise en charge publique de l'adduction, la disponibilité et le faible prix de l'eau ont bouleversé les comportements. Désormais, la consommation journalière atteint 270 litres par habitant contre 157 en métropole et la consommation augmente de 86m^3 par trimestre (contre 30 à 40m^3 en métropole).

Figure 263. Evolution de la consommation domestique d'AEP en millions de m^3

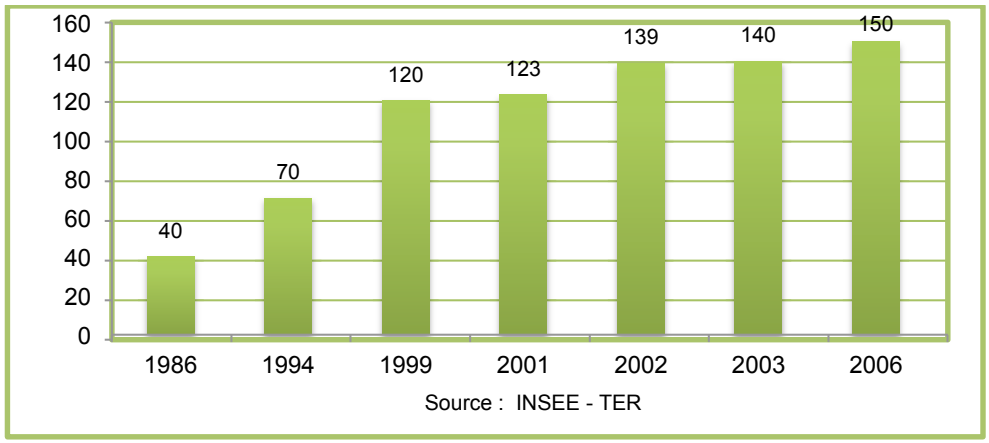

Ce phénomène s'explique d'abord par les conditions climatiques, l'arrosage des jardins et le nettoyage des voitures. Mais on constate aussi une très polarisation de la consommation, sur la côte ouest, où se concentrent historiquement les populations métropolitaines attirées par les plages et la rareté des précipitations. Alors que cette zone ne rassemble que 25,6% de la population de l'île, elle mobilise 60% de la consommation des particuliers.

L'augmentation des prélèvements s'accompagne d'une hausse réciproque des rejets. La départementalisation invente les déchets. Jusqu'alors, l'économie était dominée par des productions organiques – des aliments, des fibres, des instruments d'origine végétale ou animale – qui s'inscrivaient dans les cycles écologiques. Et les activités autonomes obéissaient à un principe de subsistance, de préservation des êtres et des relations sociales, et non d'accumulation. Trois ruptures surgissent alors : l'explosion et la transformation de la consommation, entretenue par l'obsolescence psychologique, qui incite au renouvellement permanent des artefacts pour maintenir le statut de leur détenteur ; le déferlement sur l'île d'objets et de matériaux synthétiques et non recyclables, accentué par le suremballage ; et l'introduction d'un rapport de répulsion vis-à-vis des résidus construits comme sales et inutiles face à des objets neufs, qui concentrent la valeur et la beauté. En vertu des principes thermodynamiques, l'alignement des comportements des ménages réunionnais sur la métropole provoque un accroissement sensible des gisements : en 2008, chaque habitant produisait plus de 600 kilos de déchets ménagers (contre 380 kilos en métropole) pour un total de 483 400 tonnes[39].

[39] Incluant 152kg par an et par habitant de déchets encombrants. DIREN 2005

Figure 264. Evolution des déchets ménagers

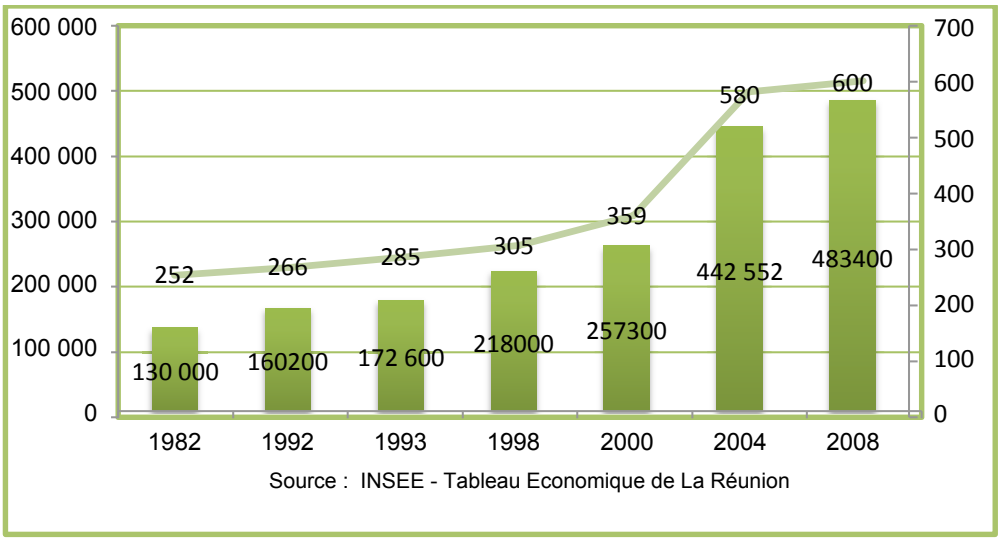

La Réunion souffre actuellement d'un manque de traitement approprié des déchets. En dépit des conséquences écologiques évidentes et connues, 78% du tonnage total sont entreposés sans traitement dans des décharges, le plus souvent non autorisées. Même si des efforts nets ont été déployés dans les dernières années. 55% du verre, 50% des huiles usagées, 77% des cartons et 100% des déchets verts.

Figure 265. Destination des déchets ménagers

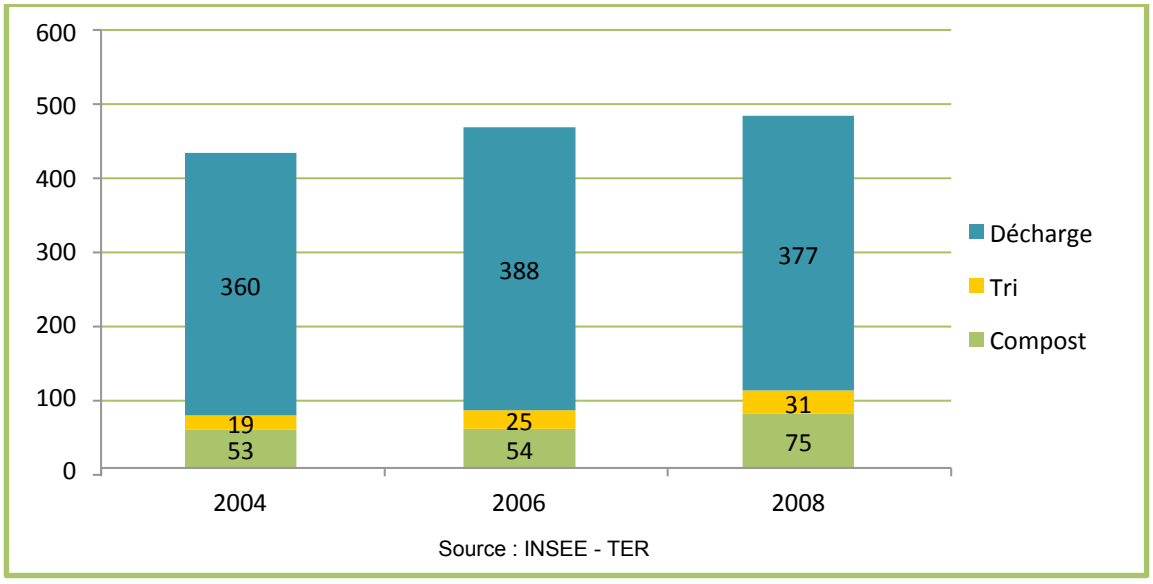

2) Une régulation improbable

La population semble nouer un rapport ambivalent face à l'anthropisation du territoire. La force de l'inscription éco-symbolique, de l'attachement au cadre insulaire transforme toute atteinte à la nature en une forme de dégradation morale et sociale, de perte identitaire et sensible. L'encadrement de la « bétonisation », la préservation des paysages demeure ainsi l'une des préoccupations les plus récurrentes. Mais cette logique conservationniste, qui s'accompagne d'actions volontaristes pour l'économie de l'eau et de l'énergie, la réduction et le recyclage des déchets, le développement de nouveaux modes de transport ou des énergies renouvelables, s'inscrit résolument dans le paradigme développementaliste, dont elle ne questionne pas l'ambition première : importer une organisation intensive en énergie et en matière et régie par la maximisation de la croissance démographique et économique dans une petite île. Utopie préservée par la croyance en une séparation radicale, ontologique, de l'humanité et de la nature.

L'hypothèse de l'autorégulation endogène, de l'adaptation miraculeuse de l'empreinte écologique à la capacité de charge, fantasmée par les théoriciens de l'équilibre, demeure illusoire. La massification de la sphère humaine est le premier moteur de l'activité économique ; la source d'accumulation d'une minorité d'acteurs qui tirent précisément leur position privilégiée et leur fortune de la rareté relative de leurs produits, des pénuries, induites par le décalage entre une demande gonflée artificiellement et des capacités de production limitée. Qu'il s'agisse des logements, des routes engorgées ou des productions agricoles et industrielles. Acteurs qui disposent, nous l'avons vu, de relais puissants, et qui sont les premiers à défendre la quête du rattrapage. Le rejet populaire du dispositif développementaliste apparaît tout aussi improbable : la départementalisation a fait disparaître la rareté et la consommation est désormais perçue comme un droit inaliénable, la marque de l'appartenance à un ensemble supérieur. Toute alternative est immédiatement associée à la misère malgache. Comment percevoir la rareté, la dimension physique de toute activité lorsque la production est invisible - puisqu'organisée à l'extérieur de l'île - et que les rayons des hypermarchés croulent sous les produits ? Pourquoi une communauté rationnelle irait-elle poser des bornes à sa consommation si elle peut durablement s'affranchir des contraintes grâce aux transferts ? Si la natalité peut effectivement décroître, l'hypothèse d'un renversement migratoire est exclue. Tant que persistera la sur-rémunération et la

prédominance des métropolitains sur le marché du travail, un tarissement de ces flux n'est pas plus envisageable.

Les proclamations de l'Agenda 21, de Réunion « île verte », de « GERRI », du Plan Réunionnais de Développement Durable, aspirant à faire de l'île un laboratoire de la soutenabilité, s'accompagnent d'un renforcement de l'anthropisation. La massification est en effet décrite comme un phénomène naturel, inéluctable et surplombant sur lequel il ne serait possible d'agir. La consommation d'eau, d'énergie, d'aliments et de foncier continuera de croître, l'enjeu étant, dans une perspective technicienne, d'adapter l'offre à cette demande.

Plus de 82% de la population se concentre aujourd'hui sur une bande littorale de 500 mètres de large. Et la côte Ouest exerce un fort pouvoir d'attraction. Or, cette zone ne compte aucun cours d'eau pérenne, à l'exception de la Rivière Saint Gilles, les précipitations sont faibles et le potentiel de recharge des nappes phréatiques 7 fois inférieur à la côte Est. Les documents programmatiques, comme le Schéma d'Aménagement Régional, souligne la volonté de redistribuer la population et les activités, mais ces déclarations ne suffisent pas à contrecarrer les dynamiques. Inversement, les autorités renforcent un peu plus le déséquilibre en organisant le « basculement des eaux » d'Est en Ouest, à travers un réseau de tunnels de 29,5 kms reliant les cirques de Salazie, de Mafate et les Hauts de l'Ouest. Face aux besoins, le reflexe premier est la multiplication des forages et des prélèvements d'eau.

Le domaine des transports, premier pôle de consommation d'énergie de l'île, illustre mieux que tout autre cette rationalité de l'adaptation. Séparation des espaces de vie et de travail, étalement urbain et prestige de l'automobile provoquent une saturation structurelle des réseaux routiers. Mais l'engorgement est d'abord attribué à l'existence de points de blocage, situés à la jonction des routes desservant les hauts et des axes littoraux principaux et à l'entrée des grandes agglomérations. La réponse privilégiée est donc l'élargissement et la construction de nouvelles voies de circulation, qui en réduisant temporairement la contre-productivité de la rurbanisation et du recours aux véhicules particuliers génèrent une nouvelle hausse du trafic et à terme la saturation comblée par une nouvelle extension… Au détriment des écosystèmes et des terres agricoles.

3) Des risques écologiques majeurs

Depuis les années 1980, les impacts de la violation des rythmes et des capacités écologiques sont connus et documentés, mais insuffisants pour renverser la marche d'un dispositif, qui menace tout simplement l'habitabilité future de l'île.

a) La dégradation des milieux aquatiques

Grâce à sa situation géographique et sa topologie, La Réunion bénéficie de précipitations considérables et de ressources confortables (évaluées à près de 6 milliards de m^3 par an), bien supérieures à sa consommation actuelle. L'abondance des précipitations brouille les perceptions, suscite l'illusion d'une abondance, une « water blindness » selon les termes de Melanie Stiassny[40]. Alors que la massification compromet déjà l'intégrité du réseau hydrographique.

Contrairement aux apparences, l'essentiel de la consommation n'est pas assurée par des les eaux de surface, qui ne couvrent que 41,5% des besoins, mais par les nappes phréatiques. Phénomène qui s'explique par la concentration de la population dans des zones arides. Or, ces nappes demeurent relativement fines (de 15 à 20m de profondeur) et se situent essentiellement sur le littoral, où elles reposent sur des nappes d'eau de mer[41], plus denses. Le risque principal de la surexploitation des aquifères est donc la contamination saline de l'aquifère. Or, à ce jour la majorité des nappes sont exploitées au maximum de leur capacité et la moitié des 206 captages d'eau est potentiellement concernée par des pollutions.

[40]Melanie L.J. Stiassny. The medium is the message : freshwater biodiversity in peril InJoel CRACRAFT et Francesca GRIFO (dir.). *The living planet in crisis : biodiversity science and policy*.

[41] Charte réunionnaise de l'environnement

Figure 266. Ressources et besoins journaliers (en m3)

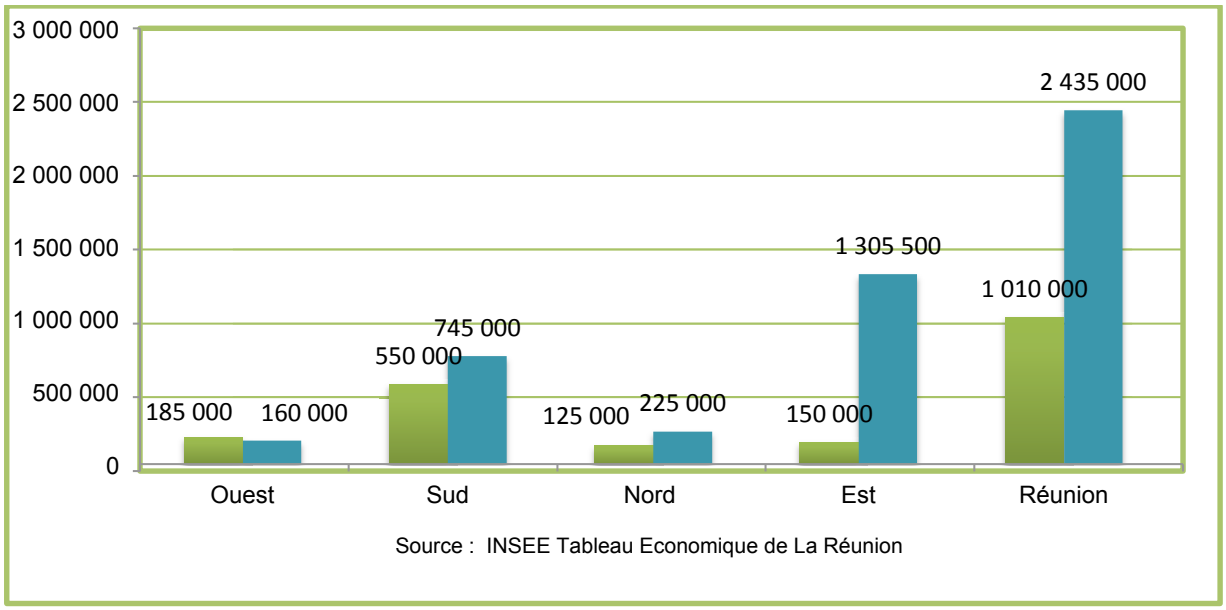

Fragilisées par des prélèvements abusifs, les ressources sont aussi victimes de contaminations organiques et chimiques chroniques. D'après le Profil environnemental, seules 12% des cours d'eau conserveront en 2015, un bon état écologique.

Figure 267. Qualité des eaux en 2005

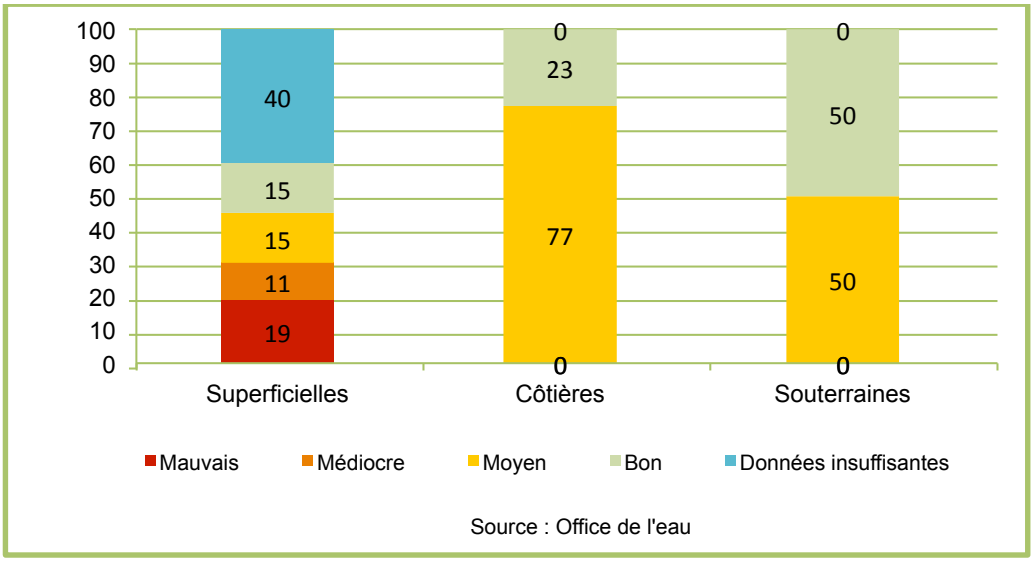

En 2003, 14% des prélèvements révélaient la présence de traces de pesticides (6,3% dépassant les normes) et 18% excédaient 10mg de nitrates par litre.

Figure 268. Qualité des eaux domestiques

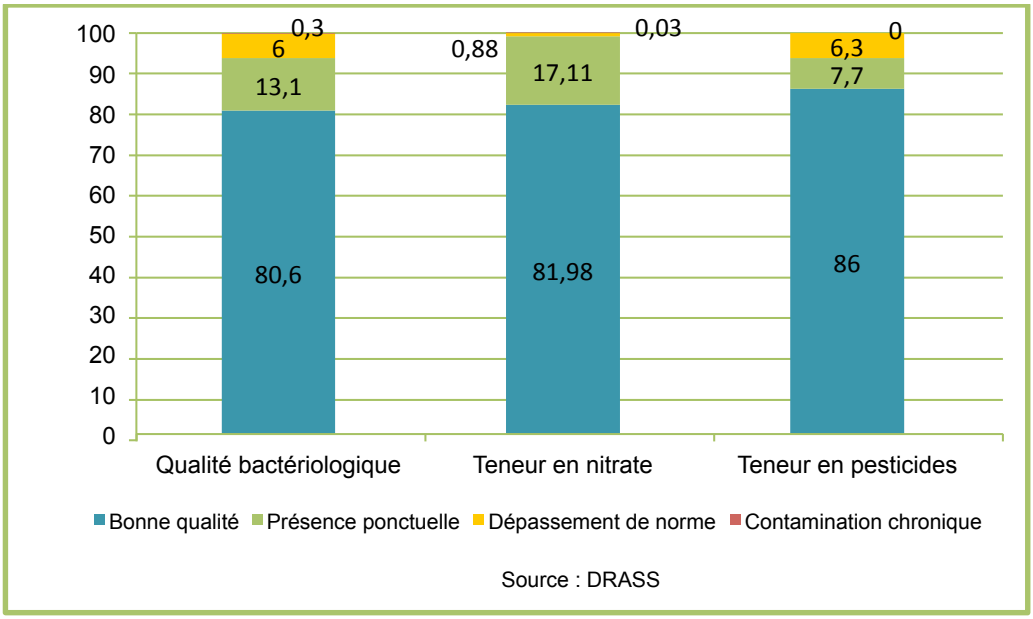

Chaque année, élevages et ménages génèrent plus de 2 164 000 équivalent-habitants de matières organiques. Or, seuls 39,2% de la population sont reliés à un réseau d'assainissement (contre 80% en métropole) et les 17 stations d'épuration communales ont une capacité de traitement globale de 250 000 équivalent-habitants. Seules trois communes de petite taille - Bras-Panon, Cilaos et l'Entre-Deux, regroupant 20 968 habitants soit moins de 3% de la population, disposent de stations d'épuration aux normes. Selon le Profil Environnemental, seul à 10 à 15% du réseau d'assainissement est conforme aux normes. Saturées et situées sur les littoraux, les stations rejettent donc les excédents dans l'océan.

Le déversement des pesticides et d'engrais sur des sols fragilisés par la mécanisation alimente un lessivage massif des principes actifs, qui ruissellent dans les ravines, les cours d'eau pérenne et s'infiltrent dans le sol jusqu'à contaminer les nappes. Faute de contrôle, de nombreux élevages et sites industriels rejettent directement leurs effluents dans les milieux ou dans le réseau d'alimentation général.

Figure 269. Qualité des rivières en 2005

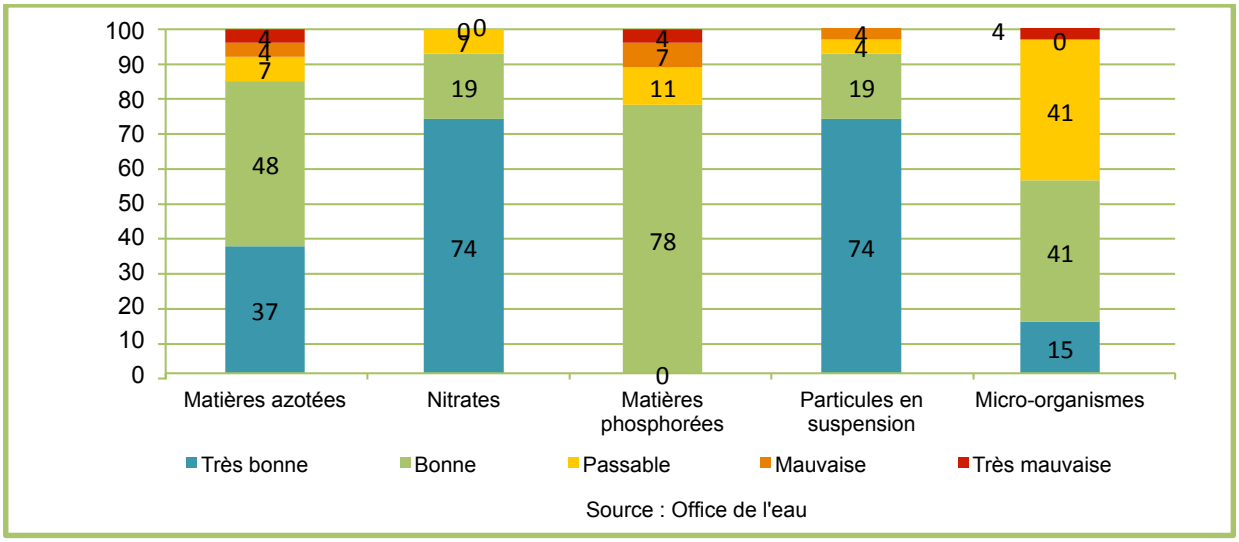

Les signes les plus visibles de dégradation se trouvent dans les étangs de Saint Paul et du Gol, et dans le lagon. L'étang du Gol se situe en contrebas de la principale usine sucrière du Sud qui y déversait, jusqu'à la construction de la station d'épuration de l'Etang-salé en 1986, des effluents saturés de matière organique, contaminant également les eaux littorales et provoquant la disparition de 90% du récif corallien de la commune.

Depuis les années 1970, l'état du lagon ne cesse de se dégrader. Les activités anthropiques accélèrent en effet l'érosion par les prélèvements de sable et de coraux, les piétinements et le ratissage. Mais aussi par les constructions d'habitations sur la plage, protégées de la houle par de hauts murs qui perturbent le cycle du sable en empêchant l'évacuation vers l'arrière-pays des résidus de coraux morts et en renforçant l'impact des vagues. En 2004, l'érosion frappait déjà 50% des côtes[42]. Alimentant ainsi un phénomène d'ensablement qui réduit la profondeur du lagon ; qui ne dépasse aujourd'hui pas plus d'une cinquantaine de centimètres dans certaines zones de la Saline. Cette chute se traduit mécaniquement par une augmentation de la température de l'eau – alors que les coraux ne se développent que dans un intervalle de 18° à 30°- et, lors des grandes marées, des mises à nu des récifs aussi spectaculaires que dévastatrices, accélérant le processus de blanchiment. Les rejets organiques des municipalités littorales et les effluents agricoles réduisent l'oxygénation des eaux, renforcent leur turbidité et les risques d'eutrophisation et bouleversent les peuplements : coraux et oursins cédant de plus en plus la place à des algues. La modification

[42] BRGM. *La dynamique du littoral de La Réunion*. p.2.

de l'habitat des poissons déclenche à son tour un appauvrissement de la diversité spécifique, la disparition des espèces prédatrices et la prolifération d'espèces invasives comme les demoiselles et les stegastes nigricans ou grégoire noir, qui nouent des relations symbiotiques avec les algues et accaparent l'habitat par leur comportement agressif. La disparition des coraux est accélérée par la contamination chimique, notamment en phosphate, qui entrave le processus de calcification. Ces phénomènes sont d'autant plus graves qu'en raison de la jeunesse de l'île, les récifs n'occupent que 25km de long sur 0,5 de large contre plus de 267 sur 4 à Maurice ; et 200 sur 8 à Rodrigue. Le rapport entre les superficies des récifs et de l'île ne représente ainsi que 0,004 contre 0,15 à Maurice et 1,8 à Rodrigue[43].

La destruction du récif posera à terme de graves problèmes à La Réunion, car celui-ci protège le littoral de la houle, notamment cyclonique, et de l'impact d'un potentiel tsunami, alors que la fréquence et l'intensité des évènements climatiques extrêmes se renforceront sous l'effet du réchauffement climatique.

b) La destruction des sols et des habitats

La Réunion jouit du privilège d'un parc national, dont la superficie est sanctuarisée. Mais en dehors de cette zone, la pression urbaine et marchande conduit à la destruction des espaces et à l'élimination des friches. Entre 1997 et 2003, la surface agricole utile a reculé de 65 710 à 42 996 hectares.

Figure 270. Evolution comparée de la SAU et des terres non agricoles (en ha)

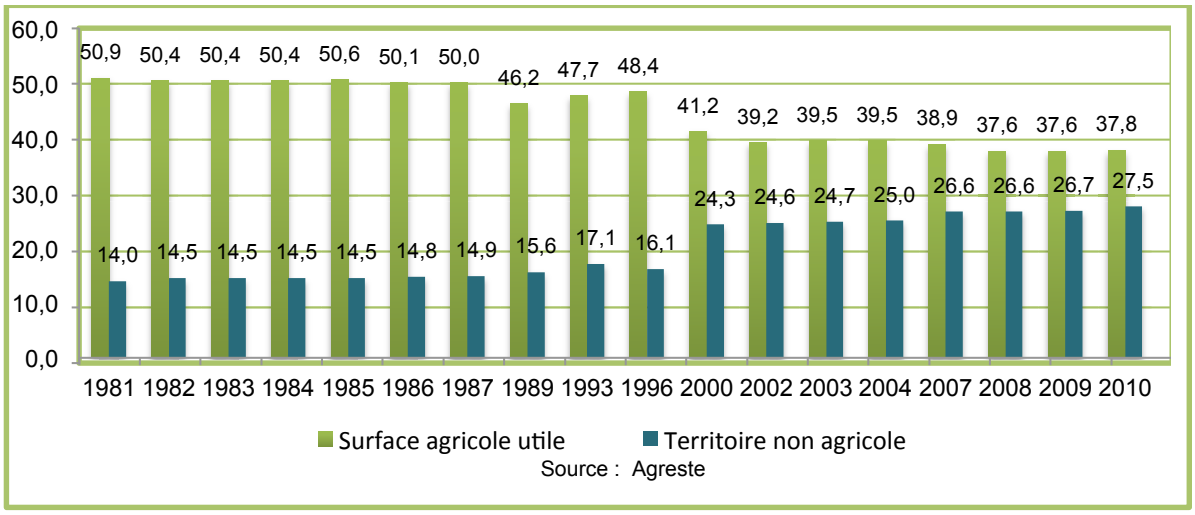

[43]Virginie CASEZ-DUVAT et Roland PASKOF. *Les littoraux des Mascareignes entre nature et aménagement*. p.49

Or, contrairement à l'hypothèse de complémentarité des capitaux artificiel et naturel mise en avant par l'économie de l'environnement, l'artificialisation des milieux réduit d'autant les capacités de l'île à satisfaire les besoins de ses habitants, à assurer des livraisons pérennes de flux de basse entropie tout en assimilant les rejets de haute entropie. Comme le montre le tableau comparatif suivant proposé par Charles Southwick[44] :

Tableau 20. Propriétés comparées des écosystèmes et des systèmes anthropiques

Ecosystème	Système artificiel
Capture, convertit et stocke l'énergie solaire	Consomme de l'énergie
Produit de l'oxygène et recycle du dioxyde de carbone	Consomme de l'oxygène et produit du dioxyde de carbone
Produit des glucides et des protéines, accomplit la synthèse organique	Incapable d'accomplir la synthèse organique, produit seulement de la dégradation chimique
Filtre et détoxifie les polluants et les déchets	Produit des déchets
Est capable de s'auto-maintenir	Ne peut pas s'auto-maintenir
Maintient so, intégrité en l'absence de pressions trop fortes	Subit des détériorations s'il n'est pas conçu et géré de manière adéquate
Génère un sol riche	Détruit les sols
Stocke et purifie l'eau	Contribue à la pollution de l'eau
Fournit un habitat à la faune	Détruit l'habitat
Soutient la vie des plantes, produit de la nourriture	Incapable de soutenir la croissance des plantes, et de produire de la nourriture

La simplification des milieux est d'autant plus problématique qu'elle s'avère irréversible. Elle s'accompagne de la destruction accélérée de la biodiversité, qui réduit en retour la productivité des écosystèmes et des agrosystèmes, simplifie les chaines trophiques et affecte la résilience face aux aléas climatiques ou aux phénomènes de parasitisme.

Les sols agricoles souffrent désormais de contaminations chimiques et métalliques chroniques. Or, de toutes les espèces insulaires, les humains sont les plus exposés au risque des pesticides, puisque les principes actifs, résistant à la digestion, s'accumulent dans les graisses et se concentrent au fil de la chaîne trophique. Et leurs effets ne doivent pas être minorés : les organochlorés, qui dominent dans les usages locaux, provoquent cancers de la thyroïde et baisse de fertilité ; les organophosphatés réduisent les défenses immunitaires,

[44]Charles SOUTHWICK. *Global ecology in human perspective*

aggravent les risques de développer des scléroses en plaque, ainsi que des maladies d'Alzheimer et de Parkinson.

c) Le spectre de la réorganisation

Face aux blocages symboliques et matériels, la réorganisation radicale de l'économie et de la société réunionnaise demeure peu probable. Le risque principal qu'encoure l'île est alors de se trouver privée des flux extérieurs qui donnent corps au mythe d'une économie hors-sol. Si la raréfaction des transferts financiers ne précède pas la chute prévisible des approvisionnements énergétiques et matériels, et ne déclenche la baisse des volumes de population et de consommation, La Réunion sera alors confrontée au défi de la relocalisation rapide de son économie et de la réinvention expresse d'un nouveau dispositif inscrits dans les potentialités écologiques insulaires.

Après trois siècles de domination d'institutions fondées sur la séparation, la simplification, l'hétéronomie et la consumation, qui détruisent peu à peu les bases de la subsistance insulaire et expose ses habitants à une très grande vulnérabilité, l'alternative qui se pose aux Réunionnais est aussi simple que compliquée : briser dès à présent le monopole du développement en valorisant les multiples influences constitutives des cultures créoles pour inventer une voie propre, fondée sur la relation et l'appartenance, en tirant partie de son inscription au monde pour préparer la transition, ou s'enfoncer plus avant dans cette voie en espérant que la bienveillance de la métropole et de la technique ne résolvent les défis au risque de revivre les épisodes de blocus qui marquent encore l'inconscient collectif.

Conclusion

Si souvent répétés, l'isolement et la petite taille des îles dissimulent une position centrale dans les pratiques et les discours économiques. Piliers de la construction du système capitaliste européen, ces territoires concentrent des enjeux qui fascinèrent les premiers économistes et donnèrent à la discipline sa raison d'être : quels sont les ressorts d'une croissance auto-entretenue ? Quelles sont ses limites et les menaces qu'elle encoure ? Quelles relations entretiennent les processus économiques et écologiques ? Synergiques ou antagonistes ? Récursivement, les colonies insulaires vont se bâtir dans leur appartenance à cette modernité, inventant un dispositif apparemment très lointain des dynamiques centrales et pourtant très proche ; un miroir grossissant de l'institutionnalisation de trois principes complémentaires qui forment encore la base de l'économie et de la perception contemporaine des îles et de la soutenabilité.

En premier lieu, la séparation ontologique – la croyance en l'existence d'un monde atomisé, où chaque élément, parfaitement cohérent et autosuffisant, se définit par, et obéit à, son essence, et noue un rapport d'extériorité vis-à-vis du reste du monde. Une lecture réductionniste et dichotomique où les traits visibles révèlent l'essence et dessinent des ensembles homogènes, où se réunissent les semblables, les égaux, définis par l'opposition binaire à leurs contraires. Conviction qui se matérialise dans la naturalisation des catégories de race, de genre, de classe et de d'espèces ou encore dans la sanctuarisation de l'idéaltype utilitariste de l'agent représentatif. De cette vision découle un deuxième principe, hiérarchique. L'édification des barrières entre les êtres et les groupes lève les précautions, les tabous, qui s'imposent à tout sujet conscient de son appartenance à un ensemble, de son inscription dans des réseaux de relation qui conditionnent son autonomie. Ainsi, les pulsions de domination et d'exploitation sont-elles libérées et institutionnalisées, dans un dispositif qui légitime l'utilisation, l'instrumentalisation de tout ce qui diffère de la norme consacrée : un sujet masculin, blanc et propriétaire. Et cette libération soutient un troisième élément décisif : la marchandisation. La capacité à réifier les écosystèmes et les corps, à nier la subjectivité des vivants pour les métamorphoser en outils de production et en marchandises, soumis à la rationalité productive et marchande, à des désirs d'accumulation et de dépense infinis, dont l'intensité détermine désormais le statut social.

Ce dispositif original, dissolvant toute limite, fera la fortune des grands colons, des armateurs et des négociants, et fascina les économistes classiques, qui élaborèrent les premiers discours sur la soutenabilité économique. La simplification des rôles et des écosystèmes combinée à la massification de la sphère humaine, l'importation de stocks de travailleurs/ses serviles, soutiennent la croissance de productions marchandes spécialisées et valorisées. Mais, l'enfermement des îles dans cette voie, la gestion ou l'anéantissement des formes concurrentes révèlent rapidement leurs limites. En affaiblissant les rétroactions négatives, les mécanismes protecteurs, ce dispositif exacerbe la vulnérabilité des îles : les conditions écologiques deviennent plus instables et sensibles aux perturbations minant les rendements ; l'objectivation des populations serviles nourrit des phénomènes de résistance ouverts ou souterrains, des sabotages et des avortements qui empêchent toute reproduction endogène et affectent la productivité ; la focalisation sur un nombre limité de cultures spéculatives et de partenaires commerciaux expose les îles au défi de l'équilibre de la balance commerciale et aux retournements de conjoncture. Ainsi, la fortune éclatante des colons fond-elle à mesure que le front productif s'étend à de nouvelles îles, plus proches des foyers de main d'œuvre et dont les écosystèmes n'ont pas subi les outrages de la plantation.

Et pourtant l'insoutenabilité de ces économies, leur incapacité à fournir, dans la longue durée, les flux financiers nécessaires pour entretenir l'éthique de consumation des plantocratie et soutenir leur quête de prestige par la dépense, ne débouche pas sur une remise en cause de leurs fondements. Insoutenable, l'économie s'avère durable. Paradoxe qui montre qu'une économie n'est jamais isolée, déterminée par une rationalité propre, par son efficacité ; mais bien par son inscription dans un dispositif plus large qui lui donne sens. Ce mouvement dialogique transforme également la lecture des économies coloniales insulaires, où les dynamiques réflexives, réformistes et conservationnistes occupent une place déterminante. Des organisations complexes, dont les acteurs s'avèrent capables d'identifier et de résoudre les problèmes, y compris en introduisant des bulles d'autonomie dans la toile hétéronome, en rétablissant de la complexité dans la simplification pour mieux garantir leur position. La réforme apparaît ici comme la clé de la durabilité. Cette aptitude à corriger les trajectoires pour éviter l'irréparable et consacrer la conservation, qui se manifeste notamment lors de l'abolition de l'esclavage ou par l'avènement du dispositif développementaliste. La départementalisation et le développement constituent indéniablement des ruptures, au sens où les finalités proclamées s'écartent résolument du modèle hétéronome passé, et consacrent

l'émancipation des populations. Mais, sous la rhétorique du renouvellement se profile une continuité fondamentale. Inventé durant l'époque coloniale, le développement reprend les mêmes principes ontologiques et matérialistes, la croyance en l'existence d'une essence des sociétés qui les pousseraient à traverser une série d'étapes hiérarchisées, dont l'aboutissement se confond, inévitablement avec la reproduction du dispositif d'appartenance de ses promoteurs. Un destin téléologique qui borne le champ des possibles au mimétisme. Transformés en objet de savoir, les économies insulaires deviennent des cas pathologiques, symptomatiques du sous-développement qu'il importe de redresser grâce à une orthopédie globale, traitant tant les anthropo-éco-systèmes, les corps, les imaginaires que les processus productifs.

Au nom du développement, c'est la norme fordiste de la production et de la consommation de masse, standardisée, qui emporte les économies. Et, pour un dispositif dont l'efficacité et la soutenabilité repose sur les gains de productivité permis par les économies d'échelle et sur l'exploitation des stocks fossiles, les petites économies insulaires sont fatalement handicapées. C'est donc aux supposées caractéristiques insulaires et non au projet lui-même ou au mythe d'une transformation parfaitement pilotée qu'est attribué l'échec objectif du développement. Grâce et à cause des transferts publics, La Réunion s'inscrit désormais dans une organisation économique spéciale, qui allie une forte convergence apparente et des déséquilibres macroéconomiques profonds et insolubles : chômage de masse, déficit commercial, dépendance financière.Longtemps, cette organisation est parvenue à entretenir la fiction du développement dans les imaginaires, à susciter l'adhésion auprès des populations, qui assistaient à une transformation spectaculaire des réalités insulaires et quotidiennes. Mais les symptômes de la contre-productivité semblent désormais trop prégnants pour être éludés : crises sociales et écologiques se combinent désormais à la prise de conscience des acteurs de l'artificialité et de la vulnérabilité de cette économie de captation à la raréfaction des flux économiques et écologiques qui conditionnent son expansion. La crise de 2009, déclenchée à La Réunion par l'arrêt des grands travaux, atteste désormais de l'épuisement du modèle de convergence.

Dans ce contexte, l'enjeu pour La Réunion et pour les économies insulaires est de réaliser une double rupture.

La première : reconsidérer la place de l'économie marchande. Les colonies insulaires apparaissent comme des exceptions historiques : dans la majorité des sociétés, le marché autorégulé ne concernait que le commerce de longue distance, la circulation de biens spécifiquement dédiés à cet usage, qui ne représentaient qu'une part minime des processus productifs à l'œuvre dans les économies, dont les logiques principales demeuraient la réciprocité et le tribut. Et les résistances à la colonisation ont pris dans ces îles la forme de systèmes de production et d'échange alternatifs, concurrents, complémentaires et antagonistes aux formes capitalistes dominantes. Relativiser la marchandisation, c'est refuser le développement ; libérer les potentialités de l'imaginaire instituant pour élaborer, par un processus auto-éco-ré-organisationnel et émergent, une nouvelle voie propre, riche des influences et des expériences multiples à l'œuvre dans les îles. Singulièrement en apportant un soutien direct à la production, la distribution et la consommation autonome, organisée à La Réunion, à l'échelle des quartiers, plutôt que de concentrer les crédits sur des industries hétéronomes qui soutiennent des dynamiques de captation. Abolir la dichotomie entre les espaces de vie et de production, soutenir une réappropriation collective des cultures alimentaires, des constructions et de la production d'eau et d'énergie. Renoncer au développement c'est également accepter la finitude, reconnaître les réalités biophysiques de l'île et les effets et les limites qu'elle exerce. Réinscrire l'économie dans ses réalités physiques et revaloriser la relation face à la massification.

La seconde rupture tient au fonctionnement de l'économie marchande elle-même. L'abandon du développement, ne signifie pas la fin de cette forme, mais son cantonnement dans une sphère délimitée. Pour financer les importations, les services sociaux et les désirs de consommation qui persisteront, les îles ne peuvent faire l'impasse sur la compétitivité. Or cette dernière n'est pas une option absolue et permanente, mais relative, qui dépend d'un contexte global. Si les schèmes fordistes marginalisent fatalement les petits espaces isolés, le revirement paradigmatique qui s'opère actuellement à l'échelle de la planète semble offrir des perspectives fantastiques pour ces territoires. La fin de l'ère du développement scelle la disparition de la division internationale du travail – pour la production de biens – et du

modèle des grosses unités productives concentrées, très intensives en énergie et en matière. Le recul du mythe ontologique de la maximisation de la puissance isolée (qu'incarnaient les supercalculateurs ou les centrales électriques) déversant ses flux jusqu'à l'utilisateur final par le biais de réseaux ramifiés et descendants. Au profit d'un univers complexe, où les processus productifs seront résolument ancrés dans des territoires (dans leurs dimensions écologiques, symboliques et relationnelles) et aboliront la distinction entre producteurs et consommateurs, l'interconnexion entre de petites unités décentralisées assurant, selon le principe de la longue traîne, une production plus efficace et adaptée aux besoins de chacun. La convergence de la double révolution informatique et énergétique ouvre de nouvelles opportunités pour La Réunion. Un cadre qui permet de métamorphoser les « handicaps » en atouts. Car dans un monde marqué par la mise en concurrence systématique, la valeur d'un territoire réside désormais dans sa singularité ; son avantage compétitif dans sa capacité à produire et mettre en avant des « ressources spécifiques », qui n'existent nulle part ailleurs, qui ne sont pas copiables, « transférables ». Or, toutes les économies connaîtront, dans une perspective plus ou moins courte selon la force des dynamiques spéculatives et stratégiques, un processus de relocalisation et de conversion à cette troisième révolution industrielle évoquée précédemment. Et La Réunion dispose, grâce à son patrimoine naturel exceptionnel, la variété de ses climats, et sa double appartenance à l'Union Européenne et au bassin indo-océanique, d'un avantage compétitif hors pair. La seule question qui se pose alors est la suivante : les forces conservatrices sont-elles suffisamment puissantes pour entraver un renversement stratégique qui permettrait de concilier les impératifs de sécurisation, de préservation du patrimoine écologique, social et culturel de la Réunion, et de compétitivité au bénéfice de l'intégration d'un plus grand nombre ? Un territoire durablement compétitif est un territoire capable de préserver et de valoriser ces actifs spécifiques. Or, jusqu'à présent la dynamique économique conduit à l'élimination de ces atouts à travers la destruction systématique des atouts physiques de l'île et le repli sur la métropole, au risque de compromettre les bases même de la vie insulaire. Inversement, un renouvellement des orientations stratégiques, en lien avec les attentes de l'Union Européenne, dans le cadre de la stratégie Europe 2020, pourrait ouvrir des potentialités économiques très fortes et libérer l'économie de la spirale de l'interdépendance des dépendances en ciblant des secteurs d'activités qui protègent et mettent en valeur ce patrimoine. Trois axes de spécialisation viennent alors immédiatement à l'esprit :

Tout d'abord, l'abandon des filières canne et élevage au profit d'une agriculture renouvelée selon les principes de la permaculture. C'est-à-dire de processus productifs qui s'inscrivent dans les interactions écologiques plutôt que de les combattre : maintien de la couverture végétale qui réduit les besoins d'engrais et d'irrigation et préserve les capacités productives du sol tout en limitant l'érosion ; diversité écologique renforcée qui améliore la productivité des exploitations tout en diminuant le recours aux pesticides. Cette conversion présenterait au moins cinq types d'avantage. Economiques : créer des productions à très forte valeur ajoutée, certifiée biologique, susceptibles d'être exportées vers des marchés de niche peu sensibles à la compétitivité prix ; tirer dans son sillage une filière agroalimentaire renouvelée, cultivant l'excellence ; et réduire le déficit commercial induit par les importations de biens alimentaires et d'intrants. Sociaux : la permaculture est une méthode très intensive en travail, qui garantit des rendements élevés assurant l'autosuffisance alimentaire, tout en préservant la santé des agriculteurs et des populations. Environnementaux : préserver le sol, réalimenter les nappes phréatiques et les cours d'eau pérenne et renforcer la diversité spécifique. Esthétiques : la permaculture permet de dessiner des paysages superbes et variés qui donneront du concret à la réputation usurpée d'île verte de La Réunion et doperont son attractivité touristique, mais aussi économiques pour des secteurs peu sensibles aux problématiques de l'éloignement et qui recherchent des cadres de vie spectaculaires, comme les industries créatives.

Le deuxième axe, sans doute inspiré par l'écologie coloniale, est la transformation de l'île en un conservatoire mondial de la biodiversité intertropicale auquel sera adossée une filière spécialisée dans la bio-extraction : la valorisation des composés chimiques pour les usages médicaux et chimiques.

Enfin, mobiliser la richesse des micro-climats et des potentialités locales pour construire un avantage compétitif dans le domaine des circuits énergétiques courts et des smart grids.

L'alternative est simple : sortir de la complainte des handicaps et anticiper les menaces qui pèsent sur le dispositif développemental pour engager dès à présent la transition vers une voie autonome qui rebattra en profondeur les cartes du jeu, ou s'ancrer dans la croyance en l'immuabilité du présent et des relations de pouvoir, au risque de renouer avec les effondrements du passé.

Bibliographie

A - Cadre théorique

1) Complexité et systémique

AIDA, S, ALLEN, P.M., ATLAN, H. et al, *Science et pratique de la complexité. Acte du colloque de Montpellier. Mai 1984*. Paris : La documentation française. 1986. 436p

ANDERLA, Georges, DUNNING, Anthony et FORGE, Simon, *Chaotics. An agenda for Business and Society in the 21st century.* Wesport : Praeger. 1997. 224p.

AMIN, Ash et HAUSNER, Jersy. *Beyond market and hierarchy. Interactive governance and social complexity.* Cheltenham : Edward Elgar. 1997. 327p

BATES, Frederick. *Sociopolitical ecology. Human systems and ecological fields.* New York : Plenum Press. 1997. 272p

BENKIRANE, Réda. *La complexité, vertiges et promesses. 18 histoires de sciences.* Paris : Le Pommier. 2002. 419p

BOULDING, Kenneth. *Collected papers. Volume Four : Toward a general social science.* Boulder : Colorado Associated University Press. 1974. 623p

Centre Universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie. *Désordre(s)*. Paris : PUF. 1997. 440p

DE ROSNAY, Joël. *Le macroscope : vers une vision globale.* Paris : Seuil. 1975. 295p.

DONNADIEU, Gérard et KARSKY, Michel. *La systémique : penser et agir dans la complexité.* Rueil-Malmaison : Liaisons. 2002. 272p.

DUMOUCHEL, Paul, et DUPUY, Jean-Pierre. *L'auto-organisation : de la physique au politique*. Paris : Seuil. 1983. 556p

DUPUY, Jean-Pierre. *Ordres et désordres. Enquête sur un nouveau paradigme.* Paris : Seuil. 1982. 277p.

ELIOTT, Euel et KIEL L. Douglas (dir.), *Chaos theory in the social sciences. Foundations and applications.* Ann Arbor : The University of Michigan Press. 1996. 349p.

EVE, Raymond A, HORSFALL, Sara et LEE Mary E, *Chaos, complexity and sociology. Myths models and theories*. Londres : SAGE.1997. 328p

GARNSEY, Elizabeth et McGLADE, James (dir.), *Complexity and co-evolution*. *Continuity and change in socio-economic systems.* Cheltenham : Edward Elgar. 2006. 219p

GUASTELLO, Stephen J. *Chaos, catastrophe and human affairs. Applications of nonlinear dynamics to work, organizations, and social evolutions*. 1995. 439p

JERVIS, Robert, *System effects. Complexity in political and social life.* Princeton : Princeton University Press. 1999. 309p.

KHALIL, Elias et BOULDING, Kenneth (dir.), *Evolution, order and complexity.* Londres : Routledge. 1996. 276p.

LAPIERRE, Jean-William. *L'analyse de systèmes.* Paris : Syros. 1992. 229p

LASZLO, Ervin. *A strategy for the future. The systems approach to World Order.* New York : G. Braziller. 1974. 238 p.

_. *Introduction to systems philosophy. Toward a new paradigm of contemporary thought.* New York : Gordon and Breach. 1972. 328 p

LE MOIGNE, Jean-Louis. *Théorie du système général.* 3e éd. Paris : Presses universitaires de France. 1990. 330p.

LESOURNE, Jacques (dir.). *La notion de système dans les sciences contemporaines. Tome 1 : Méthodologies.* Colloque CNRS : Analyse de Système – Lyon. 1980. 533 p.

LESTIENNE, Rémy, Le hasard créateur. Paris : La Découverte. 1993. 286p

LUHMANN, Niklas. *Social systems*. Stanford : Standford University Press. 1995. 684pp

MEEHAN, Eugene. *Explanation in social science. A system paradigm.* Horsewood Il : The Dorsey Press. 1968. 128p.

MORIN, Edgar, *La complexité humaine.* Paris : Flammarion. 1994. 384p.

_. *La nature de la nature. La Méthode.* Tome I. Paris : Seuil. 1977. 398 p.

_.*La vie de la vie. La Méthode* Tome II. Paris : Seuil. 1980. 427 p.

_.*La connaissance de la connaissance. La Méthode*. Tome III. Paris : Seuil. 245p.

_.*Les idées. Leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*. *La Méthode.* Tome IV. Paris : Seuil. 1991. 261p

_. *L'humanité de l'humanité*. *L'identité humaine*. *La Méthode.* Tome V. Paris : Seuil. 2001. 287p

_.*Ethique. La Méthode.* Tome VI. Paris : Seuil. 2004. 240p

_. (dir.), *Relier les connaissances. Le défi du XXIe siècle.* Journées thématiques du 16 au 24 mars 1998. Paris : Seuil. 1999. 471p.

MORIN, Edgard, MOTTA, Raul, CIURANA, Emilio-Roger, *Eduquer pour l'ère planétaire. La pensée complexe comme Méthode d'apprentissage dans l'erreur et l'incertitude humaines.* Paris : Balland. 2003. 157p

MORIN, Edgar et LE MOIGNE, Jean-Louis, *L'intelligence de la complexité.* Paris : L'Harmattan. 1999. 322p.

PROULX, Serge, BOUGNOUX, Daniel, LE MOIGNE, Jean-Louis. *Arguments pour une méthode : autour d'Edgar Morin : colloque de Cerisy.* Paris : Seuil. 1990. 267p

ROELAND, J. In'T Veld, SCHAAP, Linze, TERMEER, Catrien J.A.M. et VAN TWIST, Mark. *Autopoiesis and Configuration Theory: New Approaches to Social Steering*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers. 1991. 264p.

ROGGERO, Pascal (dir.). *Anthro-politique et gouvernance des systèmes complexes territoriaux.* Toulouse : Presses de l'Université des Sciences sociales de Toulouse. 2005. 460 p.

_. (dir.). *La complexité territoriale entre processus et projets.* Paris : L'Harmattan. 2006. 221p.

WALLISER, Bernard. *Systèmes et modèles. Introduction critique à l'analyse de systèmes.* Paris: Seuil. 1977. 249 p.

2) Constructivisme

ABRIC, Jean-Claude (dir.). *Pratiques sociales et représentations.* Paris : Presses universitaires de France. 251 p.

BEAUVOIS, Jean-Léon (dir.). *La psychologie sociale. Tome 2 : Des attitudes aux contributions. Sur la construction sociale de la réalité.* Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. 1996. 366 p.

BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas. *La construction sociale de la réalité.* Paris : Meridiens-Klincksieck. 1986. 288 p.

BOND George et GILLIAM Angela (dir.). *Social construction of the past. Representation as power.* Londres : Routledge. 1994. 232 p.

CORCUFF, Philippe. *Les nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale.* Paris : Armand Colin. 2004. 126 p.

DOISE, Willem et PALMONARI , Augusto (dir.), *L'étude des représentations sociales.* Lausanne : Delachaux et Niestlé. 1986. 207 p.

FLAMENT, Claude et ROUQUETTE, Michel-Louis. *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales.* Paris : Armand Collin. 2003. 175p.

GAME, Ann. *Undoing the social. Towards a deconstructive sociology.* Toronto : University of Toronto Press. 1991. 210p.

GERGEN, Kenneth. *Le constructionisme social. Une introduction.* Lonay : Delachaux et Nieslé. 2001. 430 p.

GUBA, Egon G (dir.). *The paradigm dialog.* Newbury Park, CA : Sage. 1990. 424 p.

KUKLA, André. *Social contructvism and the philosophy of science.* Londres : Routeldge. 2000. 192 p.

LE MOIGNE, Jean-Louis. *Le constructivisme. Tome 1 : Des fondements.* Paris : ESF. 1994. 252 p.

LE MOIGNE, Jean-Louis. *Le constructivisme.* Tome 3. *Modéliser pour comprendre.* Paris : L'Harmattan. 2003. 335 p.

LE MOIGNE, Jean-Louis. *Les épistémologies constructivistes.* Paris : PUF. 1995. p.127.

MCCARTHY, Doyle. *Knowledge as culture. The new sociology of knowledge.* Londres : Routledge. 1996. 130 p.

MOLINER, Pascal. *La dynamique des représentations sociales.* Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. 2001. 303 p.

PERROT, Marie-Dominique, RIST, Gilbert, SABELLI, Fabrizio. *La mythologie programmée. L'économie des croyances dans la société moderne.* Paris : Presses Universitaires de France. 1992. 217 p.

WATZLAWICK, Paul (dir.). *L'invention de la réalité. Comment savons-nous ce que nous croyons savoir ? Contributions au constructivisme.* Paris : Seuil. 1988. 373 p.

3) Post-structuralisme

BARUS-MICHEL, Jacqueline. *Pouvoir : mythe et réalité*. Paris : Klincksieck, 1991. 333 p.

BARKER, Francis, HULME, Peter et IVERSEN, Margaret. *Postmodernism and the re-reading of modernity.* Manchester : Manchester University Press. 1992. 256 p.

BEST, Steven et KELLNER, Douglas. *Postmodern theory. Critical interrogations.* Londres : McMillan. 1991. 324p.

BURCHELL, Graham, GORDON, Colin et MILLER, Peter (dir.). *The Foucault effect. Studies in governmentality with two lectures by and an interview with Michel Foucault*. Londres : Harvester. Wheatsheaf. 1991. 307 p.

BUSINO, Giovanni (dir.). *Autonomie et transformation de la société. La philosophie militante de Cornelius Castoriadis.* Genève : Librairie Droz. 1989. 524 p.

BUTLER, Christopher. *Postmodernism. A very short introduction.* Oxford : Oxford University Press. 2002. 142 p.

CASTORIADIS, Cornelius. Domaines de l'homme - Les Carrefours du labyrinthe II. Paris : Seuil. 1986, 455p.

CASTORIADIS, Cornelius. *Le Monde morcelé - Les Carrefours du labyrinthe III.* Paris : Seuil. 1990. 278p.

DOHERTY, Joe, GRAHAM, Elspeth et MO, Malek (dir.). *Postmodernism and the social sciences.* Londres : MacMillan. 1992. 253 p.

DOMENACH, Jean-Marie. *Approches de la modernité.* Paris : Ellipses. 1986. 208p.

FOUCAULT, Michel. *Il faut défendre la société : cours au Collège de France : 1975-1976*. Paris : Gallimard. 2004. 283 p.

FOUCAULT, Michel. *Sécurité, territoire et population : cours au Collège de France : 1977-1978*. Paris : Gallimard. 2004. 435 p.

FOUCAULT, Michel. *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France : 1978-1979*. Paris : Gallimard. 2004. 355 p.

FOUCAULT, Michel. *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines.* Paris : Gallimard. 1997. 400 p.

GARE, Arran. *Postmodernism and the environmental crisis.* Londres : Routledge. 1995. 192p.

HAFERKAMP, Hans et SMELSER, Neil (dir.). *Social change and modernity.* Berkeley : University of California Press. 1992. 444p.

HOLLINGER, Robert. *Postmodernism and the social sciences. A thematic approach.* Thousand Oaks : Sage. 1994. 191 p.

LASCH, Christopher, *Le seul et vrai paradis. Une histoire de l'idéologie du progrès et de ses critiques*. Editions Climats. Castelnau-le-Lez. 2002. 510 p.

LE BLANC, Guillaume. *La pensée Foucault.* Paris : Ellipses. 2006. 188 p

LLOYD, Moya et THACKER, Andrew *(dir.). The impact of Michel Foucault on the Social Sciences and Humanities. New York : MacMillan.* 1997. 186 p.

MCGOWAN, John. *Postmodernism and its critics.* Ithaca : Cornell University Press. 1992. 296 p.

MICHON, Pascal, HAUSER, Philippe, CARNEVALE, Fulvia et BROSSAT, Alain. *Foucault dans tous ses éclats.* Paris : L'Harmattan. 2005. 234 p.

OPHULS, William. *Requiem for modern politics. The tragedy of the Enlightenment and the Challenge of the New Millennium.* Boulder : Westview. 1997. 320 p.

POIRIER, Nicolas. Castoriadis : l'imaginaire radical. Paris : Presses universitaires de France. 2004. 152 p.

RITZER, Georges. *Postmodern social theory.* New York : McGraw-Hill. 1997. 296 p.

ROSENAU, Pauline Marie. *Post-modernism and the social sciences.* Princeton : Princeton University Press. 1991. 229p.

SARUP, Madan. *An introductory Guide to Post-structuralism and postmodernism.* (2e edition). Hertfordshire : Harvester Wheatsheaf. 1993. 240 p.

SEIDMANN, Steven (*dir.). The postmodern turn. New perspectives on social theory. Cambridge : Cambridge University Press.* 1994. 312 p.

SIM, Stuart (dir.). *The routledge companion to postmodernism.* Londres : Routledge. 2001. 349 p.

TAYLOR, Victor et WINQUIST, Charles (dir.). *Encyclopedia of postmodernism.* Londres : Routledge. 2001. 480 p.

Articles

ESCOBAR, Arturo. After Nature: Steps to an Antiessentialist Political Ecology In Current Anthropology, Vol. 40, No. 1. (Feb., 1999). pp.1-30.

GOLDMAN, Michael. Constructing an Environmental State: Eco-Governmentality and Other Transnational Practices of a 'Green' World Bank. *Social Problems*. Novembre 2001. vol. 48, n°4. pp. 499-523

JOHNSON, James. Communication, Criticism, and the Postmodern Consensus: An Unfashionable Interpretation of Michel Foucault. *Political Theory.* Août 1995. Vol.25, n°4. pp.559-583

YAPA, Lakshman. What causes poverty? A postmodern view.*Annals of the association of American geographers*.Décembre 1996.vol.86. n°4. pp. 707-728.

Ecoféminisme et feminisme 3e vague

AGGER, Ben. *Gender, culture and power. Toward a feminist postmodern critical theory.* Wesport : Praeger. 1993. 173 p.

CUOMO, Chris. *Feminism and ecological communities. An ethic of flourishing*. Londres : Routledge. 1998. 170 p.

EISENSTEIN, Zillah. *Against empire. Feminisms, racism and the West.* Londres : Zed Books. 2004. 236 p.

MARCHAND, Marianne H et PARPART, Jane L. *Feminism/postmodernism/development*. Londres : Routledge. 1995. 275 p.

MELLOR, Mary. *Feminism and ecology.* Cambridge : Polity Press. 1997. 221 p.

SALLEH, Ariel. *Ecofeminism as politics. Nature, Marx and the Postmodern.* Londres : Zed Books. 1997. 208 p.

SHIVA, Vandana et MIES, Maria, *Ecoféminisme.* Paris : Harmattan. 363 p.

STURGEON, Noël. *Ecofeminist natures. Race, gender, feminist theory and political action*. New York : Routledge. 1997. 260 p.

WARREN, Karen. (dir.). *Ecofeminism. Women, culture, nature.* Bloomington : Indiana University Press. 1997. 454 p.

Articles

LEPPÄNEN, Katarina. At peace with earth – connecting ecological destruction and patriarchal civilisation. Journal of Gender Studies. Mars 2004. Vol. 13. n°1. pp. 37-47

NELSON, Julie A. Feminism and economics. *Journal of economic perspectives*. Printemps 1995. vol 9. n°2. pp.131-148

PERKINS, Patricia E. Feminist ecological economics and sustainability. Journal of bioeconomics. 2007. vol.9. pp.227-244

PERSKY, Joseph. The ethology of homo economicus. The Journal of Economic Perspectives. Printemps 1995. Vol.9. n°2. pp.221-231

ROSE, Ellen Cronan. The Good Mother : From Gaia to Gilead. Frontiers : A Journal of Women Studies. 1991. vol. 12. n°1

STROBER, Myra H. Rethinking economics through a feminist lens. *The American Economic Review.* Mai 1994. vol.84, n°2. pp.143-147

Postcolonial

ALESSANDRINI, Anthony (dir.). *Frantz Fanon. Critical perspectives.* Londres : Routledge. 292 p.

ASHCROFT, Bill, GRIFFITHS, Gareth et TIFFIN, Helen (dir.). *The post-colonial studies reader.* Londres : Routledge. 1995. 526 p.

ASHCROFT, Bill, GRIFFITHS, Gareth et TIFFIN, Helen. *Post-colonial studies. The key concepts.* Second Edition. New York : Routledge. 2007

BHABHA, Homi K. *The location of culture.* Londres : Routledge. 2004. 285 p.

CHAKRABARTY, Dipesh. *Provincializing Europe, Postcolonial thought and historical difference*. Princeton : Princeton University Press. 2000. 301 p.

ESTEVA, Gustavo et PRAKASH Madhu Suri (ou PRAKASH MADHU Suri). *Grassroots post-modernism. Remaking the soil of cultures.* Londres : Zed Books. 1998. 223 p.

FANON, Frantz, *Peaux noires, masques blancs.* Paris : Seuil. 1952. 237 p.

GIBSON, Nigel. *Fanon : the postcolonial imagination.* Cambridge : Polity. 2003. 252 p.

GROSFOGUEL, Ramon et CERVANTES-RODRIGUEZ, Ana Margarita. (dir.). The Modern/Colonial/Capitalist World-System in the Twentieth Century. Global processes, antisystemic movements, and the geopolitics of knowledge. Westport : Greenwood press. 2002

HADDOUR, Azzedine. The *Fanon Reader.* Londres : Pluto Press. 2006. 206 p.

HUDDART, David. Homi K. Bhabha. Londres : Routledge. 2006. 202 p.

KRAMER, Eric Mark (dir.). *Postmodernism and race.* Westport : Praeger. 1997. 191 p.

MURPHY, John W et CHOI, Jung Min. *Postmodernism, unraveling racism, and democratic institutions.*Westport : Praeger. 1997. 135 p.

PRAKASH, Gyan (dir.). *After colonialism. Imperial histories and postcolonial displacements*. Princeton : Princeton University Press. 1995

SAN JUAN, E. Jr. *Beyond postcolonial theory*. Londres : Macmillan Press. 1998. 325 p.

LAZARUS, Neil (dir.). *Penser le postcolonial. Une introduction critique.* Paris : Editions Amsterdam. 2006. 443 p.

LOOMBA, Ania. *Colonialism/postcolonialism.* Londres : Routledge. 1998. 289 p.

MOORE-GILBERT, Bart. *Postcolonial theory. Contexts, practices, politics*. Londres : Verso. 1997. 243 p.

MORTON, Stephen. *Gayatri Chakravorty Spivak*. Londres : Routledge. 2003. 192 p.

NANDY, Ashis. *L'Ennemi intime. Perte de soi et retour à soi sous le colonialisme*. Paris : Fayard. 2007. 171 p.

PRAKASH, Gyan (dir.). *After colonialism. Imperial histories and postcolonial displacements*. Princeton : Princeton University Press. 1995. 352 p.

SAID, Edward. *Orientalism*. Londres : Penguin books. 2003. 396 p.

SPIVAK, Gayatri Chakavorty. *The post-colonial critic*. New York : Routeldge.

VENN, Couze. *The postcolonial challenge. Towards alternative worlds.* Londres : Sage. 2006. 219 p.

ZEIN-ELABDIN, Eiman et CHARUSHEELA,S. Postcolonialism Meets Economics Londres : Routledge. 2004. 288 p.

Articles

BERMAN, Bruce J. The Concept of "Articulation" and the Political Economy of Colonialism. *Canadian Journal of African Studies.* 1984. vol.18, n°2. pp.407-414

BOOTH, Annie L. Does the Spirit move you ? Environmentalspirituality. *Environmental Values*. 1999. vol. 8. pp.89-105

BRIGG, Morgan. Post-development, Foucault and the Colonisation Metaphor. Third World Quarterly. Juin 2002. vol. 23, n°3. pp. 421-436

CONFER, Vincent. French colonial ideas before 1789. *French historical studies*. printemps 1964. vol.3. n°3. pp.338-359

DAVIS, David Brion. Constructing race : a reflection. *The William and Mary Quarterly. Third Series.* Janvier 1997. vol.54. n°1. pp.7-18.

GROSFOGUEL, Ramón. Les implications des altérités épistémiques dans la redéfinition du capitalisme global. Transmodernité, pensée frontalière et colonialité. *Multitudes*. Mars 2006. Vol.26. pp.51-74

HUTCHEON, Linda. Eruptions of postmodernity : the postcolonial and the ecological. *Essays on Canadian Writing* 1993. vol.51. pp.146-161

KAPOOR, Ilan. Capitalism, culture, agency : dependency versus postcolonial theory. *Third World Quarterly*. Aout 2002. vol. 23, n°4. pp. 647-664.

McCLELLAN, James E. The colonial machine : French science and colonization in the Ancien Regime. *Osiris*. 2000. vol.15. pp.31-50

MOHAN, Giles. Developing Differences: Post-Structuralism & Political Economy in Contemporary Development Studies. *Review of African Political Economy*. Septembre 1997. vol. 24, n°73. pp. 311-328.

NEDERVEEN PIETERSE, Jan. « After post-development. » *Third World Quarterly*. 2000. vol 21, n°2, pp 175-191.

PRAKASH, Gyan. Subaltern studies as postcolonial criticism. The American Historical Review. Décembre 1994. vol.99. n°5. pp.1475-1490

PARRY, Benita. The postcolonial : conceptual category or chimera? *The yearbook of English studies?* 1997. vol.27. pp.3-21.

PELS, Peter. The Anthropology of Colonialism: Culture, History, and the Emergence of Western Governmentality. *Annual review of anthropology.* 1997. vol.26. pp.163-183

QUIJANO, Anibal. Coloniality of power. Eurocentrism and Latin America. *Nepantla : Views frow South.* 2000. vol.1 n°3. pp.533-580.

SAID, Edward. Orientalism reconsidered. *Cultural critique*. Automne 1985. n°1. pp.89-107.

SCHEURICH, James Joseph et YOUNG, Michelle D. Coloring epistemologies : are our research epistemologies racially biased? *Educational researcher.* Mai 1997. vol.26, n°4. pp. 4-16

SMITH, Andrea L. Colonialism and the Poisoning of Europe: Towards an Anthropology of Colonists. *Journal of Anthropological Research.* Hiver 1994. vol.50. n°4. pp. 383-393

WHITE, Sarah C. Thinking race, thinking development. Third World Quarterly. Juin 2002. vol. 23, n° 3. pp. 407-419

4) Relations entre systèmes écologiques et économiques :

Ecologie appliquée

BARBAULT, Robert. *Des baleines, des bactéries et des hommes.* Paris : Odile Jacob. 1994. 327 p.

BRUBAKER, Sterling. *To live on earth. Man and his environment in perspective.* Baltimore : John Hopkins Press.1972. 202 p.

COLINVAUX, Paul. *Invitation à la science de l'écologie.* Paris : Seuil. 1982. 249 p.

CRACRAFT, Joel et GRIFO, Francesca (sous la direction). *The living planet in crisis : biodiversity science and policy.* New York : Columbia University Press. 1999. 311 p.

DAJOZ, Roger. *Précis d'écologie.* 7e édition. Paris : Dunod. 2003. 615 p

DECOURT, Noël. *La forêt dans le monde.* Paris : L'Harmattan. 2001. 192 p.

DORST, Jean. *La nature dé-naturée.* Paris : Delachaux et Niestlé. 1970. 188 p.

DUMORTIER, Brigitte (dir.). *Les littoraux maritimes. Milieux, aménagements, sociétés.* Paris : Editions du Temps. 1998. 159 p.

ECKHOLM, Erik. *La terre sans arbres. La destruction des sols à l'échelle mondiale*. Paris : Robert Laffont. 1977. 330 p.

EHRLICH, Paul, Population ressources environnement. Problème d'écologie humaine. Paris : Fayard. 1972. 436 p.

GHIMIRE, Krishna B et BARRACLOUGH, Solon L. *Forests and livelihoods. The social dynamics of deforestation in developing countries.* Londres : MacMillan Press Ltd. 1995. 259 p.

GUITTON, Henri. *Entropie et gaspillage.* Paris : Cujas. 1975. 165 p.

HARPER, Charles L. *Environment and society. Human perspectives on environmental issues.* Upper Saddle River, New Jersey : Prentice Hall. 1996. 443 p.

LAMY, Michel. *Introduction à l'écologie humaine.* Paris : Ellipses. 2001. 270 p.

LOVELOCK, James. *Gaia. Comment soigner une Terre malade ?* Paris : Robert Laffont. 1992. 191 p.

ODUM, Howard, Environment, power and society. University of California. 1971. 331 p.

MARGALEF, Ramon. *Perspectives in ecological theory.* Chicago : The University Of Chicago Press. 1968. 171 p.

MIOSSEC, Alain. *Les littoraux, entre nature et aménagement.* Paris : Armand Colin. 2004. 191 p.

PASKOFF, Roland. *Les littoraux, impact des aménagements sur leur évolution*. Paris : Armand Colin. 1998. 260 p.

PELT, Jean-Marie et SERALINI, Gilles-Eric. *Après nous le déluge ?* Paris : Flammarion / Fayard. 2006. 190 p.

SOUTHWICK, Charles. *Global ecology in human perspective.* New York : Oxford University Press. 1996. 391 p.

TRICART, Jean. *La Terre Planète vivante.* Paris : PUF. 1972. 183 p.

RAMADE, François. *Éléments d'écologie appliquée.* Paris : Ediscience. 1974. 522 p.
RAMADE, François. *Eléments d'écologie. Ecologie fondamentale. 2e édition.* Paris : Ediscience. 1994. 579 p.

VERNADSKY, Wladimir. *La biosphère.* Paris : Diderot éditeur. 1997. 283 p.

VENDRYES, Pierre. *L'autonomie du vivant*. Paris : Maloine. 1981. 149 p.

WAGNER, Philip. *The human use of the earth.* Glencoe, Illinois : The Free Press of Glencoe. 1960. 270 p.

Articles

BIERSACK, Aletta. From the « New ecology » to the new ecologies.American Anthropologist, New Series. Mars 1999.Vol. 101, No. 1.pp. 5-18

DEVEREAUX JENNINGS, P. et ZANDBERGEN, Paul A. Ecologically sustainable organizations : an institutional approach. *The Academy of Management Review.* vol.20, n°4. pp.1015-1052

FOLKE, Carl, HOLLING, C.S, PERRINGS, Charles. Biological diversity, ecosystems and the human scale In Ecological Applications. Novembre 1996. Vol.6. n°4. pp.1018-1024

HAINES, Valerie A. From organicist to relational human ecology. Sociological Theory. Printemps 1985.vol.3 n°1. pp.65-74

NORTON, Bryan G et TOMAN, Michael A. Sustainability: Ecological and Economic Perspectives. Land Economics. Nov. 1997. Vol. 73, No. 4. pp. 553-568.

SAVAGE, Melissa. Ecological disturbance and nature tourism. In Geographical Review, Vol. 83, No. 3. (Jul., 1993). pp. 290-300

SCOONES, I. New ecology and the social sciences : What Prospects for a Fruitful Engagement ? in Annual Review of Anthropology. 1999. Vol. 28. pp. 479-507.

ZIMMERER, Karl S. Human Geography and the "New Ecology": The Prospect and Promise of Integration. Annals of the Association of American Geographers. Mars 1994. vol. 84. n°1. pp. 108-125.

Perspectives historiques et anthropologiques

BELLAMY FOSTER, John. *The vulnerable planet. A short economic history of the environment.* New York : Monthly Review Press. 1994. 160 p.

GROVE, Richard. *Green imperialism. Colonial expansion, tropical island Edens and the origins of environmentalism. 1600-1800.* Cambridge : Cambridge University Press. 1995. 540 p.

HORNBORG, Alf, MCNEIL, J.R, MARTINEZ-ALIER, Joan. *Rethinking environmental history. World-system history and global environmental change.* Lanham : Altamira. 2007. 408 p.

HUGHES, Donald. An environmental history of the world. Humankind's changing role in the community of life. Londres : Routledge. 2001. 264 p.

RABOURDIN, Sabine. *Les sociétés traditionnelles au secours des sociétés modernes.* Paris : Delachaux et Niestlé. 2005. 223 p.

WORSTER, Donald. *The ends of the Earth. Perspectives on Modern Environmental History.* Cambridge : Cambridge University Press. 1988.341 p.

Articles

BAKER, Paul T. The application of ecological theory to anthropology In American Anthropologist, New Series, Vol. 64, No. 1, Part 1. (Feb., 1962)

BARGTZKY, Thomas et al. Culture, environment and ills of adaptationism In Current Anthropology. Aout-octobre 1984. vol. 25, n°4. pp.399-415

BERKES, Fikret, COLDING Johan et FOLKE, Carl. Rediscovery of Traditional Ecological Knowledge as Adaptative Management. *Ecological applications.* Octobre 2000. N°5. vol.10. pp.1251-1262

COLDING, Johan et FOLKE, Carl. Social taboos : « Invisible » systems of local resource management and biological conservation. In Ecological Applications, Vol. 11, No. 2. (Apr., 2001)

FOLTZ, Richard. Does nature have historical agency? WorldHistory, environmental History and how historians can help save the planet. *The History Teacher.*Novembre 2003.Vol.37. n°1.pp.9-28

KING, Andrew. Avoiding ecological surprise : lessons from long-standing communities In The Academy of Management Review. Octobre 1995. Vol. 20, No. 4. pp. 961-985

KOTTAK, Conrad P.. The New Ecological Anthropology *American Anthropologist*, New Series. Mars 1999. vol. 101, n°1. pp. 23-35.

WEIKSEL, Timothy C. *The ecological lessons of the past : an anthropology of environmental decline. The Ecologist*.Juin 1989.Vol.19. n°3.pp.98-104

Constructions sociales et discursives de la nature

ABELES M, CHARLES Lionel, JEUDY Henry-Pierre, KALOARA, Bernard (dir.). *L'environnement en perspective. Contextes et représentations de l'environnement.* Paris : L'Harmattan. 2000. 264 p.

BARBAULT, Robert. *Un éléphant dans un jeu de quilles. L'homme dans la biodiversité.* Paris : Seuil. 2006. 265 p.

BERQUE, Augustin. *Etre humains sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène.* Paris : Gallimard. 1996. 212 p.

BERQUE, Augustin. *Médiance : de milieux en paysages.* Paris : Belin. 2000. 163 p.

CODUR*, Anne-Marie. La relation société-environnement dans une approche systémique : contribution à la définition du concept de développement durable.* IEP. *Thèse de doctorat de sciences économiques.* 1996. 385 p.

DESCOLA, Philippe. *Par-delà nature et culture.* Paris : Gallimard. 2005. 623 p.

EVERNDEN, Neil. *The natural alien.* Toronto : University of Toronto Press. 1985. 160 p.

FISCHER, Frank et HAJER, Maarten (dir.). *Living with nature : Environmental politics as cultural discourse.* Oxford : Oxford University Press. 1999. 288 p.

GENOT, Jean-Claude. *Quelle éthique pour la nature ?* Aix en Provence : Edisud. 191 p.

GOLDSMITH, Edouard. *Le défi du XXIe siècle. Une vision écologique du monde.* Paris : Editions du Rocher. 1993. 497 p.

GOTTLIEB, Roger (dir.). *The ecological community*. *Environmental challenges for philosophy, politics and morality.* Londres : Routledge. 1997. 384 p.

HOSSAY, Patrick. *Unsustainable. A Primer for Global Environment and Social Justice*. Londres : Zed Books. 2006. 280 p.

JAGTENBERG, IAM et MCKIE, David. *Eco-impacts and the greening of modernity. New maps for communication studies, cultural studies and sociology.* Thousand Oaks : Sage. 1996. 328 p

MOSCOVICI, Serge. *La société contre nature*. Paris : Seuil. 1994. 444 p.

PASSET, René (dir.). *Une approche multidisciplinaire de l'environnement.* Paris : Economica. 1980. 137 p.

RAINE, Peter. *Le chaman et l'écologiste. Veille environnementale et dialogue interculturel*. Paris : L'Harmattan. 274 p.

ROBIC, Marie-Claire (dir.). *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance.* Paris : Economica. 1992. 343 p.

SANTOS, Miguel A. *The environmental crisis.* Wesport, Connecticut : Greenwood Press. 1999. 250 p.

SIMON SILVER, Cheryl et DEFRIES, Ruth. *Une planète, un avenir.* Paris :Sang de la Terre. 1992. 189 p.

SCHATZMAN, Evry et PASSET, René. *Science de la nature et représentations sociales.* Paris : Centre Galilée. 1993. 89 p.

SCHAEFFER, Jean-Marie. *La fin de l'exception humaine.* Paris : Gallimard. 2007. 446 p.

WENZ, Peter. *Nature's keeper.* Philadelphia : Temple University Press. 1996. 207 p.

Articles

BABER, Zaheer. Orientalism, Occidentalism, nativism : the culturalist quest for indigenous science and knowledge. *The European Legacy.*Vol.7. n°6.pp.747-758

BRENNAN, Andrew. Moral pluralism and the environment.*Environmental values.*1992. Vol.1. pp.15-33.

CLARK, Nigel et STEVENS, Nick. Care in the time of catastrophe : citizenship, community and the ecological imagination. *Journal of Human Rights.*Vol.2, n°2.Juin 2003

DOWNS, Timothy J., Changing the Culture of Underdevelopment and Unsustainability.Journal of Environmental Planning and Management. 2000. N°43. Vol.5, 601–621, 2000

LOCKWOOD, Michael. Humans Valuing Nature: Synthesising Insights from Philosophy, Psychology and Economics. *Environmental Values*. 1999. Vol. 8. pp.381-401.

PARKER, Kelly. Economics, sustainable growth and community.*Environmental values 2.* 1993. pp.233-245.

Ecologie politique et alternatives

BLACK, John. *The dominion of man. The search for ecological responsibility.* Edinburgh : Edinburgh University Press. 1970. 169 p.

BOOKCHIN, Murray. *The ecology of freedom. The emergence and dissolution of hierarchy* Palo Alto. *Cheshire Books*. 1982. 385 p.

BOSQUET, Michel (André Gorz), *Ecologie et liberté.* Paris : Galilée. 1977. 114 p.

CATTON, William R. *Overshoot. The ecological basis of Revolutionary change.* Urbana : University of Illinois Press. 1980. 298 p.

COTTRELL, Fred. *Energy and society. The relation between energy, social change, and economic development.* New York : McGraw Hill. 1955. 330 p.

DEVALL, Bill et SESSIONS, George. *Deep ecology. Living as if nature mattered.* Layton, Utah : Gibbs Smith. 2001. 267 p.

ELLEN, Roy. *Environment, subsistence and system. The ecology of small-scale social formations.* Cambridge : Cambridge University Press. 1982. 384 p.

KASSIOLA, Joel Jay. *The death of industrial civilization. The limits to Economic Growth and the repoliticization of advance industrial society.* New York : State University of New York. Press. 1990. 308 p.

MIES, Maria et BENNHOLDT-THOMSEN, Veronika. *The subsistence perspective. Beyond the globalized economy.* Londres : Zed Books. 1999. 256 p.

NAESS, Arne. *Ecology, community and lifestyle. Outline for a ecosophy.* Cambridge : Cambridge University Press. 1995. 223 p.

O'CONNOR, James. *Natural causes. Essays in ecological marxism.* New York : The Guilford Press. 1997. 350 p.

SALE, Kirkpatrick. *Dwellers in the land. The bioregional vision*. Philadelphie : New Society. 1991. 216 p.

THIELE, Leslie Paul. Evolutionary narratives and ecological ethics.*Poltiical theory.* Février 1999. Vol 27. n°1. pp.6-38.

Bioéconomie

BABE, Robert. *Culture of ecology. Reconciling economics and environment.* Toronto : University of Toronto Press. 2006. 231 p.

BARBIER, Edward B (dir.). *Economics and ecology, new frontiers and sustainable development.* 1993. 205 p.

BORMANN, Herbert et KELLERT, Stephen. *Ecology, economics, ethics. The Broken circle.* New Haven : Yale University Press. 1991. 256 p.

BROWN, Lester, *Eco-économie, une autre croissance est possible, écologique et durable.* Paris : Seuil. 2003. 437 p.

COMMONER, Barry, *The closing circle. Confronting the environmental crisis*. Londres : J. Cape. 1972. 336 p.

COSTANZA, Richard (dir.) Ecological economics : the science and management of sustainability. New York : Columbia University Press. 1991. 525 p.

DALY, Herman, *Steady-state economics*. 2e ed. Londres : Earthscan. 1992. 297 p.

DALY, Herman, *Beyond Growth*. Boston : Beacon Press. 1996. 253 p.

DOUTHWAITE, Richard. *The growth illusion*. *how economic growth has enriched the few, impoverished the many, and endangered the planet*. Dublin : Lilliput Press.1992. 367 p.

DOUTHWAITE, Richard, *Short Circuit. Strenghtening Local Economics for Security in an Unstable World.* The Lilliput Press. Dublin. 1996. 386 p.

GEORGESCU-ROEGEN, Nicholas. *The entropy law and the economic process.* Cambridge : Harvard University Press. 1971. 457 p.

HARRIBEY, Jean-Marie, *L'économie économe* . Paris : L'Harmattan. 1997. 298 p.

JACOBS, Michael, The green economy. Environment, sustainable development and the politics of the future. Londres : Pluto Press. 1991. 312 p.

KRISHNAN, Rajaram, HARRIS, Jonathan M, GOODWIN, Neva (dir). A Survey of ecological economics. Frontier issues in economic thought. 1995. 423 p.

MARECHAL, Jean-Paul. *De la technoéconomie à la bioéconomie. Les conditions théoriques et pratiques du développement durable.* Domont : Thierry Quinqueton. 2000. 43 p.

NADEAU, Robert. *The Wealth of Nature. How mainstream economics has failed the environment*. New York : Columbia University Press. 2003. 253 p.

O'CONNOR, Martin (dir.). *Is capitalism sustainable ? Politics of economy the politics of ecology*. New York: The Guilford Press. 1994. 283 p.

PASSET, René, L'Economique et le Vivant. 2e edition. Paris : Economica. 1996. 291 p.

VIVIEN, Franck-Dominique : *Economie et écologie.* La découverte. 1994.121 p.

Articles

AKERMAN, Maria. What does "natural capital" do? The role of metaphor in economic understanding of the environment. Environmental values. 2003. vol.12. pp.431-448

BERNSTEIN, Brock. Ecology and economics : Complex systems in changing environments. Annual Review of Ecology and Systematics, Vol. 12. (1981). pp.309-330

BOUTILLIER, Sophie. Les économistes et l'écologie, enseignements historiques. Innovations, cahiers d'économie de l'innovation. N°18, 2003-2 ; pp 139-165

BUENSTORF, Guido. Self-organization and sustainability : energetic of evolution and implications for ecological economics. EcologicalEconomics. N°33. 2000. p.119-134.

COSTANZA, Robert, DALY, Herman E. et BARTHOLOMEW, Joy A. Goals, agenda and policy recommendations for ecological economics. *Ecological economics* n°3.pp.1-19.

COSTANZA, Robert. Ecological economics : reintegrating the study of humans and Nature. *Ecolgoical applications*.vol.6, n°4.Novembre 1996.pp.978-990

DALE, VH et al. Ecological principles and guidelines for managing the Use of Land In Ecological Applications, Vol. 10, No. 3. Juin 2000.pp.639-670

DALY, Herman E. On economics as a life science. *The Journal of Political Economy.* Mai-Juin 1968. Vol.76. n°3. pp.392-406

FREEMAN, Christopher. Innovation, Changes of Techno-Economic Paradigm and Biological Analogies in Economics in *Revue économique,* Vol. 42, No. 2, Économie et histoire: Nouvelles approches, (Mar., 1991), pp. 211-231

FRIEND, Anthony M. Economics, ecology and sustainable development : are they compatible ? Environmental values.n°1. 1992. pp.157-170

GOWDY, John M. et FERRERI CARBONELL, Ada. Toward consilience between biology and economics: the contribution of Ecological Economics. In Ecological Economics n°29. 1999. P.337-348

GOWDY, John et ERICKSON, Jon D. The approach of ecological economics.*Cambridge journal of economics*. 2005. n°29. pp.207-222.

GUNDERSON, Lance H. Ecological resilience – In theory and application.In Annual Review of Ecology and Systematics, Vol. 31. 2000. pp.425-439

MUELLER, Charles C.. Economics, entropy and the long term future.Conceptual foundations and the perspective of the economics of survival.*Environmental values.*n°10. 2001. pp.361-84

MUNDA, Giuseppe. Environmental economics , ecological economics and the concept of sustainable development. *Environmental values.*n°6. 1997. p.213-33

PAAVOLA, Jouni et ADGER, Neil. Institutional ecological economics.Ecological economics.*2005. N°53* pp.353-368

PEZZEY, John. Sustainability : an interdisciplinary guide In Environmental values. n°1. 1992. pp. 321-362.

PURSER, Ronald E, PARK, Changkil, MONTUORI, Alfonso. Limits to Anthropocentrism: Toward an Ecocentric Organization Paradigm? The Academy of Management Review.Octobre 1995.Vol. 20, No. 4.pp.121-143

ROPKE, Inge. Trends in the development of ecological economics from the late 1980s to the early 2000S.*Ecological economics*. 2005. n°55. pp.262-290

SNEDDON, Christopher S. Sustainability in ecological economics, ecology and livelihoods : a review. *Progress in Human Geography*.n°24. Vol.4. pp. 521-549

UNDERWOOD Daniel, The institutional origins of crises for economy and ecology in Journal of economic issues vol XXXII N°2. Juin 98

VAN GRIETHUYSEN, Pascal, GRINEVALD, Jacques et STEPPACHER, Rolf. *Croissance économique et « soutenabilité » écologique – Un tour d'horizon des principales critiques écologiques à la croissance économique*.

WEITZMAN, Martin. L. Economic profitability versus Ecological entropy. In *The Quarterly Journal of Economics*.Vol 115.N°1.Février 2000

Economie de l'environnement

PEARCE, David. W, TURNER Kerry, *Economics of natural resources and the environment.* New York : Harvester Wheasheaf. 1990. 378 p.

PEARCE, David et WARFORD, Jeremy. , World without end. Economics, environment and sustainable development. New York : Oxford university press. 1993. 440 p.

TIDSELL, Clement, *Natural resources, growth and development : economics, ecology and resource-scarcity.* New York : Praeger. 1990. 186 p.

5) Approches institutionnalistes et évolutionnistes

Economie évolutionniste

ANDERSEN, Esben Sloth. *Evolutionary economics : post-Schumpeterian contributions*. Londres : Pinter. 1994. 238 p.

BOULDING, Kenneth. *Evolutionary economics.* Londres : Sage. 1981. 195 p.

FOSTER, John et METCALFE, Stanley. *Frontiers of evolutionary economics. Competition, self-organization and innovation policy*. Cheltenham : Edward Elgar. 2001. 416 p.

GROENEWEGEN, John et VROMEN, Jack. *Institutions and the Evolution of capitalism : implications of evolutionary economics*. Cheltenham : Edward Elgar. 1999. 205 p.

HODGSON, Geoffrey. *Evolution and institutions. On evolutionary economics and the Evolution of Economics*. Cheltenham : Edward Elgar. 1999. 345p

METCALFE, Stanley. *Evolutionary economics and creative destruction*. Londres : Routledge. 1998. 168 p.

METCALFE J. Stanley et FOSTER John (dir.), Evolution and economic complexity. Cheltenham : Edward Elgar . 2004. 256 p.

METCALFE, Stanley et FOSTER, John. *Evolution and economic complexity*. Cheltenham : Edward Elgar. 2004. 256 p.

PARKER David et STACEY Ralph, Chaos, management and economics. Londres : Institute of economic affairs. 1994. 112 p.

SCHMID, Allan et THOMPSON, Paul. Against mechanism : methodology for an evolutionary economics. In *American Journal of Agricultural Economics*, Vol. 81, No. 5, Proceedings Issue, (Dec., 1999), pp. 1160-1165

Economie institutionnaliste

BARTOLI, Henri. *L'économie multidimensionnelle.* Paris : Economica. 1991. 528 p.

CUSIN, François et BENAMOUZIG, Daniel. *Economie et sociologie.* Paris : Presses Universitaires de France. 2004. 496 p.

CHRISTIN, Ivan. *Théorie des structures et des systèmes économiques.* Paris : Dalloz. 1973. 154 p.

DILLEY, Ron (dir.). *Contesting markets. Analyses of ideology, discourse and practice.* Edinburgh : Edinburgh University Press. 1992. 336 p.

DUMOUCHEL, Paul et DUPUY, Jean-Pierre. *L'enfer des choses. René Girard et la logique de l'économie*. Paris : Seuil. 1979. 264 p.

FROBERT, Ludovic. *« Si vous êtes si malins… » McCloskey et la rhétorique des économistes.* Paris : ENS Editions. 2004. 125 p.

HENOCHSERG, Michel. *La place du marché*. Paris : Denoël. 2001. 390 p.

HIRSCHMAN, Albert O. *L'économie comme science morale et politique*. Paris : Gallimard. 1984. 111 p.

HODGSON, Geoffrey (dir.). *A Modern Reader in Institutional and Evolutionary Economics*. Cheltenham : Edward Elgar. 2002. 272 p.

HODGSON, GeoffreY. *Economics and institutions. A manifesto for a Modern institutional economics*. Cambridge : Polity Press. 1988. 266 p.

KHERDJEMIL, Boukhalfa, PANHUYS, Henry, ZOUAL, Hassan. *Territoires et dynamiques économiques. Au-delà de la pensée unique*. Paris : L'Harmattan. 1998. 230 p.

JACOB A et VERIN H. (dir.).*L'inscription sociale du marché. Colloque de l'association pour le développement de la socio-économie. Lyon, novembre 1992*. Paris : L'Harmattan. 2000. 296 p.

LATOUCHE, Serge, NOHRA, Fouad, ZAOUAL, Hassan, *Critique de la raison économique. Introduction à la théorie des sites symboliques*. L'Harmattan. Paris. 1999. 126 p.

GUSTAFSSON, Bo (dir.). *Power and economic institution. Reintegration in economic history*. Londres : Edward Elgar. 1991. 352 p.

MANTZAVINOS, C. *Individuals, institutions and markets*. Cambridge : Cambridge University Press. 2001. 336 p.

MARECHAL, Jean-Paul, *Humaniser l'économie*. Paris : Desclée de Brouwer. 2000. 223 p.

MARECHAL, Jean-Paul. Ethique et économie. Une opposition artificielle. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 2005. 163 p

MULBERG, Jon. *Social limits to economic theory*. Londres : Routledge. 1995. 200 p.

NASH, Manning. *Primitive and peasant economic systems.* San Francisco : Chandler Publishing. 1966. 166 p.

PARSONS, Talcott et SMELSER, Neil, *Economy and Society. A study in the integration of Economic and Social Theory*. Londres : Routledge. 1956. 362 p.

POLANYI, Karl, ARENSBERG, Conrad, *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*. Paris : Larousse. 1975. 248 p.

RUSSEL, James. *Modes of production in World History*. Londres : Routledge. 1989. 218 p.

SMELSER, Neil et SWEDBERG, Richard. (dir.). *The Handbook of economic sociology*. Princeton : Princeton University Press. 1994. 846 p.

STANFIELD, James. *Economics, power and culture. Essays in the development of radical institutionalism*. Londres : MacMillan. 1995. 236 p.

Réciprocité

CAILLE, Alain. *Don, intérêt et désintéressement. Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*. Paris : La Découverte. 2005. 348p.

MAUSS, Marcel. *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques.* Paris : Presses universitaires de France. 2007. 248 p.

Anthropologie économique.

BATAILLE, Georges. *La part maudite (et) La notion de dépenses*. Paris : Editions de minuit. 1967. 188 p.

BERTHOUD, Gerard et SABELLI Fabrizio, L'ambivalence de la production. Logiques communautaires et logique capitaliste. Cahiers de l'IUED, 3, 1976, 188 p.

CARRIER, James (dir.). *A Handbook of economic anthropology*. Cheltenham : Edward Elgar. 2005. 584 p.

DUNCAN, Colin, M et TANDY, David W. (dir.) *From political economy to anthropology. Situating economic life in past societies*. New York : Black Rose. 1994. 200 p.

DUPUY, Francis. *Anthropologie économique.* Paris : Armand Colin. Paris : 2001. 192 p.

EARLE, Timothy. *How chiefs come to power. The political economy in prehistory*. Stanford : Standford University Press. 1997. 234 p.

HALPERIN, Rhoda. *Economies across cultures. Towards a comparative science of the economy*. New York : St Martin's Press. 1988. 226 p.

HODGSON, Geoffrey. What is the essence of institutional economics? In *Journal of Economic issues.* vol XXXIV N°2. Juin 2000

PRYOR, Frederic. *The origins of the economy. A comparative study of distribution in primitive and peasant economies.* New York : Academic Press. 1977. 493 p.

B - Colonialité et formation de la modernité

1) Histoire mondiale

Systèmes-monde

ABU-LUGHOD, Janet. *Before European Hegemony. The World-System. AD. 1250-1350*. Oxford : Oxford University Press. 1991. 460 p.

AMIN, Samir. *L'accumulation à l'échelle mondiale : critique de la théorie du sous-développement*. Paris : Anthropos. 1980. 617p

AXFORD, Barry. *The global system. Economics, politics and culture.* Cambridge : Polity Press. 1995. 264 p.

BAGCHI Amiya Kumar (ordre à revoir). *Perilous passage. Mankind an the global ascendancy of capital.* Oxford : Rowman and Littlefield Publishers. 2005. 422 p.

BAYLY, C.A. *La naissance du monde moderne (1780-1914)*. Paris : Editions de l'atelier. 2006. 862 p.

CHASE-DUNN, Christopher. *Global formation. Structures of the World-economy*. Cambridge : Cambridge University Press. 1989. 452 p.

CHASE-DUNN, Christopher et BABONES, Salvatore (dir.). *Global social change. Historical and comparative perspectives.* Baltimore : The John Hopkins University Press. 2006. 384 p.

CHASE-DUNN, Christopher et HALL, Thomas. *Rise and demise. Comparing world-systems.* New York : HarperCollins. 1997. 336 p.

CHAUDHURI, K.Ni. *Trade and civilization in the Indian Ocean. An economic history from the Rise of Islam to 1750*. Cambridge : Cambridge university press. 1985. 284 p.

Commission départementale de recherche pédagogique en histoire et géographie de La Réunion. *Les transports et les échanges dans l'Ouest de l'Océan Indien de l'Antiquité à nos jours.* St Denis : *CNDP.* 1979. 297 p.

CURTIN, Philip. *Cross-cultural trade in World-History.* Cambridge : Cambridge University Press. 1984. 308 p.

FINDLAY, Ronald et O'ROURKE, Kevin. *Power and plenty. Trade, war and the world economy in the 2nd millennium*. Princeton : Princeton University Press; 2007. 624 p.

FRANK, André Gunder. *L'accumulation mondiale. 1500-1800.* Paris : Calmann-Lévy. 1977. 340 p.

FRANK, André Gunder. *Re-Orient. Global economy in the Asian Age.* Berkeley : University of California Press. 1998. 352 p.

FRIEDMAN, Jonathan et CHASE-DUNN, Christopher (dir.). *Hegemonic declines. Present and past.* Boulder : Paradigm Publishers. 2005. 252 p.

GILLS, Barry K et THOMPSON, William. R. *Globalization and global history.* Londres : Routledge. 2006. 320 p.

GUNDER FRANK, Andre et GILLS, Barry (dir.). *The world-system. Five hundred years or five thousand.* Londres : Routledge.1993. 352 p.

GROSFOGUEL, Ramon et CERVANTES-RODRIGUEZ, Ana Margarita. (dir.). The Modern/Colonial/Capitalist World-System in the Twentieth Century. Global processes, antisystemic movements, and the geopolitics of knowledge. Westport : Greenwood press. 2002. 352 p.

HODGSON, Marshall. *Rethinking world history. Essays on Europe, Islam and World History.* Cambridge : Cambridge University Press. 1993. 356 p

.

HOLTFRERICH, Carl-Ludwig. *Interactions in the World-economy*. *Perspectives from international eco-history.* New York : New York University Press. 1989. 352 p.

HUGILL, Peter J. *World trade since 1431. Geography, technology and capitalism*. Baltimore : The John Hopkins University Press. 1993. 416 p.

KEARNEY, Milo. *The Indian Ocean in World History.* New York : Routledge. 2003. 200 p.

LEON, Pierre et al. (dir). *Histoire économique et sociale du monde. Tome 1. L'ouverture du monde. XIVe-XVIe siècles*.. Paris : Armand Colin. 1977. 606 p.

LOMBARD, Denys et AUBIN, Jean (dir.). *Marchands et hommes d'affaires asiatiques dans l'océan indien et la mer de Chine. 13e-20e* siècles*.* Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1988. 375 p.

MCNEILL, William. *The Rise of the West. A history of the Human Community.* Chigago : The University of Chicago Press. 1963. 829 p.

MCPHERSON, Kenneth. *The Indian Ocean : A History of People and the Sea*. New Dehli : Oxford University Press. 2001. 338 p.

PANIKKAR, Kavalam Madhusudan, *Asia and Western dominance. A survey of the Vasco de Gama Epoch of Asian History. 1498-1945.* . 4e edition. Londres : George Allen & Unwin Ltd. 1959. 530 p.

REID, Anthony. *Southeast Asia in the Age of Commerce. 1450-1680*. *Volume 1 : The lands below the winds*. New Haven : Yale University Press. 1988. 272 p.

ROTHERMUND, Dietman. *Asian trade and European expansion in the Age of mercantilism.* New Dehli : Manohar. 1981. 161 p.

SHANNON, Thomas R. *An introduction to the World-system perspective.* Boulder : Westview. 1996. 272 p.

TAINTER, Joseph. *The collapse of complex societies.* Cambridge : Cambridge University Press. 1988. 260 p.

WALLERSTEIN, Immanuel (dir.), *The modern world-system in the Longue Durée.* Boulder : Paradigm Publishers. 2004. 256 p.

_. *The modern world-system. Capitalist agriculture and the origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century.* New York : Academic Press. 1974. 244 p.

_. *The modern world-system. Mercantilism and the consolidation of the European World-Economy. 1600-1750.* New York : Academic Press. 1980. 388 p.

Articles

CLARK, Brett et MOORE, Jason W. 'Dripping with blood and dirt' Capitalist agriculture & the crisis of the biosphere in World-Historical perspective, 1450-2001.

FURBER, Holden. Asia and the West as Partners before « Empire » and After. The Journal of Asian Studies. Aout 1969. vol. 28, n°4. pp.711-721

MOORE, Jason W. The Modern World-system as environmental history? Ecology and the rise of capitalism. *Theory and society.* 2003. Vol.32. pp.307-377

VON DER HEYDT-COCA, Magda. Andean silver and the rise of the Western World. *Critical sociology.* 2005. vol.31, n°4. pp.481-505

Expériences impériales antérieures

CIPOLLA, Carlo (dir.). *The economic decline of Empires.* Londres : Methuen & Co. 1970. 304 p.

FINER. S.E. *The history of government from the earliest times. Volume 1 : Ancient Monarchies and Empires*. Oxford : Oxford University Press. 1999. 628 p.

GLEDHILL, John, BENDER Barbara, LARSENS Mogens Trolle, *State and society. The emergence and development of social hierarchy and political centralization*. Londres : Routledge. 1988. 352 p.

QUIGLEY, Caroll. *The evolution of civilizations. An introduction to Historical Analysis*. New York : The Macmillan Company. 1961. 444 p.

HURLET, Frédéric (dir.). *Les empires. Antiquité et Moyen Âge. Analyse comparée*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 2008. 252 p.

IMBERT, Jean et LEGOHEREL, Henri. *Histoire économique des origines à 1789.* 3e édition. Paris : Presses Universitaires de France. 1979. 529 p.

MOTYL, Alexander. *Imperial Ends. The decay, collapse, and revival of Empires*. New York : Columbia University Press. 2001. 128 p.

MUMFORD, Lewis. *Les transformations de l'homme*. Paris : Petite Bibliothèque Payot. 1956. 245 p.

MUNKER, Herfried. *Empires.* Cambridge : Polity Press. 2007. 264 p.

RICHARDOT, Philippe. *Les grands empires. Histoire et géopolitique*. Paris : Ellipses. 2003

TOYNBEE, Arnold. *L'histoire*. Paris : Grande Bibliothèque Payot. 1996. 464 p.

2) Colonisations

ABERNETHY, David B. *The dynamics of global dominance*. *European overseas empires, 1415-1980.* New Haven : Yale University Press. 2002. 554p.

ALDRICH, Robert. *Greater France : a history of French overseas expansion*. Londres : MacMillan Press. 1996. 338 p.

BANCEL, Nicolas, BLANCHARD, Pascal et VERGES, Françoise. *La colonisation française.* Les essentiels Milan. 2007. 63p.

BINOCHE-GUEDRA, Jacques. *La France d'outre-mer. 1815-1962*. Paris : Masson. 1992. 246 p.

BLANCEL, Nicolas, BLANCHARD, Pascal et VERGES, Françoise. *La République coloniale. Essai sur une utopie*. Albin Michel. Paris. 2003. 172 p.

CORNEVIN, Robert et Marianne*. La France et les Français outre-mer*. Paris : Tallandier. 1990. 514 p.

DESCHAMPS, Hubert. Les *méthodes et les doctrines coloniales de la France.* Paris : Armand Colin. 1953. 218 p.

DOTY, Roxanne Lynn. *Imperial encounters*. *The Politics of Representation in North-South Relations*. Minneapolis : University of Minnesota Press. 1996. 224 p.

ETEMAD, Bouda. *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe* (XVIe-XXe siècle) Paris : Armand Colin. 2005. 334 p.

_. *La possession du monde. Poids et mesures de la colonisation*. XVIIIe-XXe siècles. Paris : Editions Complexe. 2000. 351 p.

GIRARDET, Raoul. *L'idée coloniale en France. De 1871 à 1962.* Paris : La Table Ronde. 1972. 332 p.

GUILLAUME, Pierre. *Le monde colonial. XIXe-XXe siècle*. Paris : Armand Colin. 1994. 284 p.

HARDY, Georges. *Histoire sociale de la colonisation française*. Paris : Larose. 1953. 268 p.

HARMAND, Jules. *Domination et colonisation*. Paris : Ernest Flammarion. 1919. 370 p.

HART, Jonathan. *Comparing empires. European colonialism from Portuguese expansion to the Spanish-American War*. New York : Palgrave Macmillan. 2003. 288 p.

KENNEDY, Paul. *The rise and fall of Great Powers. Economic change and military conflict from 1500 to 2000*. Londres : Unwin Hyman. 1989. 677 p.

LEMESLE, Raymond-Marin. *Le commerce triangulaire (XVIIe-XIXe siècles).* Paris : PUF. 1998. 127 p.

MAURO, Frédéric. *L'expansion européenne (1600-1870).* Paris : Presses Universitaires de France. 3e édition. 1988. 449 p.

MEYER, Jean. *L'Europe et la conquête du monde. XVIe-XVIIIe siècle*. Paris : Armand Colin. 1990. 367 p.

_. *Histoire du sucre.* Paris : Desjonquères. 1989. 336 p.

MEYER, Jean, TARRADE Jean, REY-GOLDZEIGUER, Annie et THOBIE, Jacques. *Histoire de la France coloniale.* Tome 1 : *La conquête. Des origines à 1914.* Paris : Armand Colin. 1991. 837 p.

MIEGE, Jean-Louis. *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*. Paris : Presses Universitaires de France. 1973. 414 p.

MOLLAT, Michel (dir.). *Sociétés et compagnies de commerce en Orient et dans l'Océan Indien.* Actes du huitième colloque international d'histoire maritime (Beyrouth – 5-10 septembre 1966). Paris : Bibliothèque générale de l'école pratique des hautes études. Ou Paris : S.E.V.P.E.N. 1970. 731 p.

NUSSBAUM, Felicity (dir.) *The global eighteenth century*. Baltimore : The John Hopkins University Press. 2003. 408 p.

OSTERHAMMEL, Jürgen. *Colonialism. A theoretical overview*. Princeton : Markus Wiener Publishers. 4e edition. 2002. 145 p.

PERVILLE, Guy. *De l'empire français à la décolonisation*. Paris : Hachette. 1991. 255 p.

ROBBINS, Nick. *The corporation that changed the world. How the East India Company shaped the Modern Multinational*. Londres : Pluto Press. 2006. 218 p.

RUSCIO, Alain. *Le credo de l'homme blanc. Regards coloniaux français. XIXe-XXe siècles.* Paris : Editions Complexe. 1995. 409 p.

SARRAUT, Albert. *Grandeur et servitudes coloniales.* Paris : Editions de Sagittaire. 1931. 287 p.

SARRAUT, Albert. *La mise en valeur des colonies françaises*. Paris : Payot & Cnie. 1923. 656 p.

SAVARESE, Eric. *L'ordre colonial et sa légitimation en France métropolitaine. Oublier l'Autre.* Paris : L'Harmattan. 1998. 300 p.

THOBIE, Jacques, MEYNIER, Gilbert, COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, AGERON Charles-Robert (dir.). *Histoire de la France coloniale. 1914-1990*. Paris : Armand Colin. 1990. 654 p.

TRACY, James D. (dir.), *The political economy of merchant empires.* Cambridge : Cambridge University Press. 1997. 504 p.

VILLIERS, Patrick et DUTEIL, Jean-Pierre. *L'Europe, la mer et les colonies. XVIIe- XVIIIe siècle*. Paris : Hachette. 1997. 255 p.

Articles

BERGARD, Laird W. Coffee and rural proletarianization in Puerto Rico, 1840-1898. *Journal of Latin American Studies.* mai. 1983. vol.15. n°1. pp.83-100

CHARLES, Asselin. Colonial discourse since Christopher Columbus. *Journal of Black Studies*. Novembre 1995. vol. 26. n°2. pp. 134-152

GASPAR, David Barry. The Antigua Slave Conspiracy of 1736: A Case Study of the Origins of Collective Resistance. In *The William and Mary Quarterly, Third Series,* Avril 1978. vol. 35, n°2. pp.308-323

GROVE, Richard. Conserving Eden : The (European) East India Companies and their environmental policies on St Helena, Mauritius and in the Western India, 1660 to 1854. *Comparative Studies in Society and History.* Avril 1993. vol.35. n°2. pp.318-351

PELS, Peter. The anthropology of colonialism : culture, history and the emergence of governementality. *Annual review of anthropology.* 1997. Vol. 26. pp.163-183

RAGATZ, Lowell Joseph. Absentee landlordism in the British Caribbean, 1750-1833. *Agricultural History.* Janvier 1931. vol.5, n°1. pp.7-24

SHERIDAN, Richard B. The crisis of slave subsistence in the British West Indies during and after the American revolution. *The William and Mary Quarterly. Third series.* Octobre 1976. Vol.33, n°4. pp.615-641

SHLOMOWITZ, Ralph. Plantations and Smallholdings: Comparative Perspectives from the World Cotton and Sugar Cane Economies, 1865-1939. *Agricultural History.* Janvier 1984 vol.58. n°1. Pp.1-16.

WARD, J.R. The Profitability of Sugar Planting in the British West Indies, 1650-1834. *The Economic History Review. New series.* Mai 1978. vol.31, n°2. pp.197-213

3) Iles de plantation

ALLEN, Richard B. *Slaves, Freedmen, and indentured laborers in colonial Mauritius*. Cambridge : Cambridge University Press. 1999. 221 p.

BECKFORD, George L. *Persistent poverty. Undervelopment in plantation economies of the Third World*. Londres : Oxford University Press. 1972. 303 p.

BECKLES, Hilary et SHEPHERD, Verene (dir.). *Caribbean freedom. Society and economy from emancipation to the present.* Kingston : Ian Randle Publishers. 1993. 581 p.

BEGOT, Danielle (dir.). *La plantation coloniale esclavagiste. XVIIe-XIXe siècles.* Actes du 127° congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 2002. Paris : CTHS. 2008. 343 p.

BERNABE, Jean, BONNIOL Jean-Luc, CONFIANT, Raphaël et L'ETANG, Gerry (dir.). *Au visiteur lumineux. Des îles créoles aux sociétés plurielles. Mélanges offerts à Jean Benoist.* Petit-Bourg, Guadeloupe : Ibis Rouge Editions. GEREC-F/Presses Universitaires Créoles. 2000. 716 p.

BLERALD, Alain-Philippe. *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique. Du XVIIe siècle à nos jours.* Paris : Karthala. 1986. 336 p.

BUFFON, Alain. *Monnaie et crédit en économie coloniale : contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe. 1635-1919*. Basse-Terre : Société d'histoire de la Guadeloupe ; 1979. 388 p.

BUSH, Barbara. *Slave women in Caribbean Society. 1650-1838.* Kingston : Heinemann Publishers. 1990. 208 p.

CAUNA, Jacques. *Au temps des îles à sucre. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle* Paris : Karthala. 1987. 285 p.

Centre Universitaire de Recherches Inter-Caraïbes. Etudes et documents. Colloque d'histoire antillaise, tomes I et II : *Le passage de la société esclavagiste à la société post-esclavagiste aux Antilles au XIXe siècle*. Pointe à Pitre : G.U.R.I.C. 1969. 108 p.

CHALEAU, Liliane. *Dans les îles du Vent la Martinique. XVIIe-XIXe siècle*. Paris : L'Harmattan. 1993. 303 p.

CLAYPOLE, William et ROBOTTOM, John. *Caribbean Story. Volume 1 : Foundations*. Harlow : England. 1980. 3e edition 1983. 198 p.

_. *Caribbean Story. Volume 2 : The Inheritors.* Harlow : England. 1980. 2e edition 1982. 220 p.

COMITAS, Lambros et LOWENTHAL, David. *Slaves, free men, citizens. West Indian Perspectives*. NY: Anchor Books. 1973. 340 p.

CRUSOL, Jean. *Les îles à sucre. De la colonisation à la mondialisation.* Bécherel : Les Perséides. 2007. 542 p.

CURTIN, Philip D, *The rise and fall of the plantation complex. Essays in Atlantic History.* Cambridge University Press. Cambridge 1990. 222 p.

DEBIEN, Gabriel. *Etudes Antillaises (XVIIIe siècle)*. Paris : Armand Colin. 1956. 186 p.

DIOUF, Mamadou et BOSMA, Ulbe (dir.). *Histoire et identités dans la Caraïbe. Trajectoires plurielles*. Paris : Karthala. 2004. 269 p.

FOG/OLWIG, Karen (dir.). *Small islands, large questions : society, culture and resistance in the post-emancipation Caribbean.* Londres : Frank Cass. 1995. 200 p.

GIROD, François. *La vie quotidienne de la société créole (Saint Domingue au XVIIIe siècle)*. Paris : Hachette Livres. 1972. 238 p.

HONYCHURCH, Lennox. *The Dominica story. A history of the Island.* Londres : MacMillan Education Ltd. 1995. 318 p.

LARA, Oruno D. *La colonisation aussi est un crime. De la destruction du système esclavagiste à la reconstruction coloniale.* Paris : L'Harmattan. 2005. 108 p.

MINTZ, Sidney. *Caribbean transformations*. New York : Columbia University Press ; 1989. 355 p.

OUDIN-BASTIDE, Caroline. *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVIIe-XVIIIe siècles).* Paris : La Découverte. 2005. 347 p.

PLATT, Raye R, WRIGHT, John K., WEAVER, John C et FAIRCHILD, Johnson E. *The European possessions in the Caribbean Area. A compilation of facts concerning their population, physical geography, resources, industries, trade, government, and strategic importance*. New York : American Geographical Society. 1941. 112 p.

RAGATZ, Lowell Joseph. *The fall of the planter class in the British Caribbean. 1763-1833.* New York : The Century Co. 1928. 520 p.

RICHARDSON, Bonham. *The Caribbean in the wider world. 1492-1992. A regional geography.* Cambridge University Press. 1992. 235 p.

SAINTON, Jean-Pierre (dir.). *Histoire et civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles). La construction des sociétés antillaises des origines au temps présent. Structures et dynamiques.* Tome 1 : *Le temps des genèses. Des origines à 1685.* Paris : Maisonneuve & Larose. 2004. 414 p.

SHEPHERD, Verene et McD. BECKLES, Hilary (dir.). *Caribbean slavery in the Atlantic Ocean. A student reader.* Kingston : Ian Randle Publishers. 2000. 1120 p.

STINCHCOMBE, Arthur L. *Sugar island slavery in the Age of Enlightenment. The political economy of the Caribbean World.* Princeton : Princeton University Press. 1995. 361 p.

TOMICH, Dale W. *Slavery in the circuit of sugar. Martinique and the World economy, 1830-1848.* Baltimore : The John Hopkins University Press. 1990. 353 p.

VAUGHAN, Megan. *Creating the creole island. Slavery in eighteenth-century Mauritius*. Durham : Duke University Press. 2005. 341 p.

WARD, J.R. *Poverty and Progress in the Caribbean. 1800-1960*. Londres : MacMillan. 1985. 82 p.

WILLIAMS, Eric. *De Christophe Colomb à Fidel Castro : l'histoire des Caraïbes. 1492-1969*. Paris : Présence Africaine. 1975. 605 p.

Articles

GROVE, Richard. Indigenous Knowledge and the Significance of South-West India for Portuguese and Dutch Constructions of Tropical Nature. *Modern Asian Studies.*Février 1996.Vol. 30, No. 1. (pp. 121-143.

MURDOCH, H.Adlai. (Re)figuring colonialism. Narratological and ideological resistance.Callaloo. Vol. 15, No. 1, The Literature of Guadeloupe and Martinique. (Winter, 1992), pp. 2-11.

SLUYTER, Andew. Colonalism and landscape in the Americas : material/cocneptual transformations and continuing consequences. Annals of the Association of American Geographers.Juin 2001.Vol. 91, No. 2.pp.410-428

SUDAMA, Trevor. The model of the plantation economy : the case of Trinidad and Tobago. *Latin American Perspectives.*vol.6. n°1. pp.65-83

THOMPSON, Edgar T. Population expansion and the plantation system.<*the Maerican Journal of Sociology.*Vol.41. n°3.pp.314-326.

4) Esclavage et engagisme

Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique et Comité 89 en 93, *esclavage, colonisation, libérations nationales. De 1789 à nos jours.* Colloque, 24,25 et 26 février 1989. Université Paris VIII. Paris : L'Harmattan. 1990. 353 p.

BENOT, Yves. *La modernité de l'esclavage. Essai sur la servitude au cœur du capitalisme*. Paris : La Découverte. 2003. 295 p.

BENOT, Yves. *Les lumières, l'esclavage, la colonisation*. Textes réunis et présentés par Roland Desné et Marceil Dorigny. Paris : La Découverte. 2005. 326 p.

CAMPBELL, Gwyn (dir.). *The structure of slavery in Indian Africa and Asia*. Londres : Frank Cass. 2004. 206 p.

CASTRO HENRIQUES, Isabel et SALA-MOLINS, Louis. *Déraison, esclavage et droit. Les fondements idéologiques et juridiques de la traite négrière et de l'esclavage*. Paris : UNESCO. 2002. 375 p.

CELIMENE, Fred et LEGRIS, André. *L'économie de l'esclavage colonial.* Paris : CNRS Editions. 2002. 188 p.

CLARENCE-SMITH, William Gervase (dir.) *The economics of the Indian Ocean slave trade.* Londres : Frank Cass. 1989. 222 p.

Centre de recherche sur l'histoire du Monde atlantique. Société Française d'Histoire Outre-mer. *De la traite à l'esclavage.* Tome I. *Du Ve au XVIIIe siècle.* Actes du colloque international sur la traite des Noirs. Nantes 1985. Paris : L'Harmattan. 1988. 551 p.

DAGET, Serge. *La traite des Noirs*. Ouest France Université. 1990. 299 p.

DIENE, Doudou (dir.). *La chaîne et le lien. Une vision de la traite négrière*. Paris : Unesco. 1998. 591 p.

FILLIOT, J.M. *La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIIIe siècle.* Paris : ORSTOM, 1974. 273 p.

FOGEL, Robert William et ENGERMAN, Stanley L. *Time on the cross. The economics of American Negro slavery.* New York : Norton & Company. 1989. 306 p.

FRANKLIN, John Hope et SCHWENINGER, Loren. *Runaway slaves. Rebels on the plantation.* Oxford : Oxford University Press. 1999. 480 p.

GENOVESE, Eugene. *Economie politique de l'esclavage. Essais sur l'économie et la société du sud esclavagiste*. Paris : François Maspero. 1968. 263 p.

GISLER, Antoine. *L'esclavage aux Antilles françaises (XVIIe-XIXe siècle). Contribution au problème de l'esclavage.* Fribourg : Editions Universitaires Fribourg. 1965. 228 p.

GUIGUE, Bruno. *Les raisons de l'esclavage*. Paris : L'Harmattan. 2002. 125 p.

HRODEJ, Philippe (dir.). *L'esclave et les plantations. De l'établissement de la servitude à son abolition. Un hommage à Pierre Pluchon. Presses* Universitaires de Rennes. 2008. 340 p.

LAL, Brij, MUNRO, Doug, BEECHERT, Edward. *Plantation workers. Resistance and accommodation*. Honolulu : University of Hawaii Press. 1993. 343 p.

LUSTER, Robert Edward. *The amelioration of the slaves in the British Empire, 1790-1833*. Ann Arbor, Michigan : UMI Dissertation Services. 1999. 186 p.

MOLINA, Eric. *Le discours abolitionniste anglais au siècle des Lumières. Mise en parallèle des arguments esclavagistes français et anglais.* Paris : C'Editions. 2006. 217 p.

SAUNDERS, Kay (dir.). *Indentured labour in the British Empire 1834-1920.* Londres : Croom Helm. 1984. 327 p.

SCARR, Deryck. *Slaving and slavery in the Indian Ocean.* Londres : MacMillan Press LTD. 1998. 238 p.

SCHMIDT, Nelly. *La France a-t-elle aboli l'esclavage ? Guadeloupe, Martinique, Guyane. 1830-1935*. Paris : Perrin. 2009. 361 p.

_. *Abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs des colonies. 1820-51 : Analyse et documents.* Paris : Karthala. 2000. 1196 p.

_. *Victor Schœlcher et l'abolition de l'esclavage.* Paris : Fayard. 1994. 440 p.

TINKER, Hugh. *A new system of slavery. The export of Indian Labour Overseas 1830-1920.* Londres : Oxford University Press. 1974. 432 p.

VERGES Françoise, Abolir l'esclavage : une utopie coloniale. Les ambiguïtés d'une politique humanitaire. Albin Michel. Paris. 2001. 229 p.

Articles

Africultures. *Esclavage : enjeux d'hier à aujourd'hui*. N°67. Juin-Aout 2006

Cahiers des Anneaux de la mémoire. Revue annuelle, association *Les anneaux de la mémoire de Nantes.* N°5. *Les femmes dans la traite et l'esclavage* . Nantes 2003

DRESCHER, Seymour. British Way, French Way: Opinion Building and Revolution in the Second French Slave Emancipation. The American Historical Review. Juin 1991. vol. 96, n°3 pp.709-734

SHERIDAN, Richard B. Africa and the Caribbean in the Atlantic slave trade. *The American historical review.* vol.77, n°1. Février 1972. pp.15-35

5) L'invention de l'économie

Comme pratique

BAECHLER, Jean. *Les origines du capitalisme*. Paris : Gallimard. 1973. 221 p.

BEAUD, Michel. *Histoire du capitalisme de 1500 à nos jours.* 3e édition. Paris : Seuil. 1987. 374 p.

BEZBAKH, Pierre. *La société féodo-marchande.* Paris : Anthropos. 1983. 278 p.

BRAUDEL, Fernand. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XVe-XVIIIe siècle.* Tome 1. *Les structures du quotidien : le possible et l'impossible*. Paris : Armand Colin. 1979. 543 p.

BRAUDEL, Fernand. *Civilisation, économie et capitalisme. XVe-XVIIIe siècle. Les jeux de l'échange.* Paris : Armand Colin. 1979. 599 p.

BRAUDEL, Fernand. *La dynamique du capitalisme.* Paris : Editions Arthaud. 1985. 120 p.

COX, Oliver. *The foundations of capitalism*. New York : Philosophical library. 1959. 500 p.

DOBB, Maurice. *Etudes sur le développement du capitalisme.* Paris : François Naspero. 1969. 417 p.

FAVIER, Jean. *De l'or aux épices. Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Age.* Paris : Fayard. 1987. 481 p.

JEANNIN, Pierre. *Les marchands du XVIe siècle.* Paris : Seuil. 1957. 192 p.

JONES, Eric. *The European Miracle. Environments, economies and geopolitics in the History of Europe and Asia.* 3e edition. Cambridge : Cambridge University Press. 2003. 301 p.

HALPERIN, Sandra. *In the mirror of the thirld World. Capitalist development in modern Europe*. Ithaca : Cornell University Press. 268 p.

HOLTON, R.J. *The transtion from feudalism to capitalism*. Londres : MacMillan. 1988. 234 p.

PETRE-GRENOUILLEAU, Olivier. *L'argent de la traite. Milieu négrier, capitalisme et développement : un modèle*. Paris : AUBIER. 1996. 423 p.

RICH, E.E et WILSON C.H (dir.). *The Cambridge Economic History of Europe. Volume IV. The economy of expanding Europe in the sixteenth and seventeenth centuries*. Cambridge : Cambridge University Press. 1967. 642 p.

RIGAULT, Pierre. *Une approche socio-historique de notre modernité.* Paris : L'Harmattan. 1999. 421 p.

VOLPI, Rémy. *Mille ans de révolutions économiques. La diffusion du modèle italien*. Paris : L'Harmattan. 2002. 186 p.

Articles

CURTIN, Philip D. The British sugar duties and West Indian prosperity. *The Journal of Economic History.* Printemps 1954. vol.14, n°2. pp.157-164

FARNIE, D.A. The commercial empire of the Altantic, 1607-1783. In The Economic History Review, new series. 1962. vol.15. n°2. pp.205-218

MORGAN, Kenneth. Bristol West India Merchants in the Eighteenth Century. *Transactions of the Royal Historical Society*. 1993. vol. 3. pp.185-208

O'BRIEN, Patrick. European Economic Development : the contribution of the periphery. *The economic history review. new series.* Février 1982. vol.35, n°1. pp.1-18

SOLOW, Barbara. Capitalism and Slavery in the Exceedingly Long Run In Journal of Interdisciplinary History. Printemps 1987. vol. 17. n°4. pp.711-737

Comme discours

CAILLE, Alain. *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme.* Paris : La Découverte. 2005. 307 p.

CONDORCET. Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain. 1793-1794 aris : Librairie philosophique J. Vrin, 1970, 247 pp

DEMEULENAERE, Pierre. *Homo oeconomicus. Enquête sur la constitution d'un paradigme.* Paris : PUF. 1996. 288 p.

DUMONT, Louis. *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique.* Paris : Gallimard. 1985. 270 p.

HIRSCHMANN, Albert O. *Les passions et les intérêts.* Paris : Presses Universitaires de France.1997. 135 p.

HOBBES Thomas. *Léviathan*. Site des classiques des sciences sociales

HUME, David. *Essai sur la dignité ou la bassesse de la nature humaine*. Site des classiques des sciences sociales.

LATOUCHE Serge*, L'invention de l'économie*. Albin Michel. Paris. 2005. 263 p.

LAVAL, Christian. L'homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme. Paris : Gallimard. 2007. 396 p.

MALTHUS Thomas Robert*. Essai sur le principe de population*. 1798. Site les classiques des sciences sociales

MEEK, Ronald. *Social science and the ignoble savage*. Cambridge : Cambridge University Press. 1976. 249 p.

MILL, John Stuart *Principes d'économie politique avec quelques-unes de lerus applications à l'économie sociale.* Paris : Guillaumin et Cie. 1861

_. *L'utilitarisme.* , Félix Alcan Éditeur, 1889

_. *De l'assujettissement des femmes*. Site des classiques en sciences sociales. Editions Avatar. Paris. 1992. 206 p

MIROWSKI, Philip. *Plus de chaleur que de lumière. L'économie comme physique sociale, la physique comme économie de la nature*. Paris : Economica. 2001. 525 p.

MUTHUR, Sankar. Enlightenment against Empire. Princeton : Princeton University press. 2003. 348 p.

POLANYI, Karl. *The Great Transformation. The political and economic origins of our Time.* Boston : Beacon. 1944. 317 p.

PRADES, Jacques, *L'homo oeconomicus et la déraison scientifique.* Paris : L'Harmattan. 2001. 189 p.

SAY, Jean-Baptiste. *Traité d'économie politique*. Paris : Calmann-Levy. 1972. 572p

SMITH, Adam. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Traduction française de Germain Garnier 1881. Site les classiques des sciences sociales

RICARDO, David. *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*. Osnabrück: Otto Zelle, 1966, 584 pages

WINCH, Donald. *Classical Political Economy and colonies*. Londres : London school of economics and political science. 1965. 184 p.

C - Situations (post)coloniales

1) La construction du développement

ALBAGLI, Claude (dir.) *Alter-développements et développements altérés. Hommage à Jacques Austruy.* Paris : L'Harmattan. 2004. 208 p.

APFFEL MARGLIN, Frédérique et Stephen, *Dominating knowledge. Development, culture and resistance.* Clarendon Press. Oxford. 1990. 293 p.

BERR, Eric et HARRIBEY, Jean-Marie, *Le développement en question(s)*. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux. 2006. 344 p.

BONNEVAULT, Stéphane, *Le développement insoutenable*. Editions du croquant.2004. 256 p.

CHANG, Ha-Joon (dir.). *Rethinking development economics.* Londres : Anthem Press. 2003. 544 p.

CHARBONNEAU, Bernard, *Le système et le chaos. Critique du développement exponentiel*. Paris : Editions Anthropos.1973. 413 p.

CHARTIER, Anne-Marie. *Essai critique sur le concept de développement.* Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. 141 p.

COMELIAU, Christian (dir.), *L'économie à la recherche du développement. Crise d'une théorie, violence d'une pratique.* Collection Enjeux. PUF. 1996. 223 p.

_. Brouillons pour l'avenir. Contributions au débat sur les alternatives. . Nouveaux cahiers de l'IUED. Paris : Presses universitaires de France. 2003. 256 p.

COOPER, Frederick et PACKARD, Randall. (dir.). *International development and the social sciences. Essays on the history and politics of knowledge.* Berkeley : University of California Press. 1997. 361 p.

CRUSH, Jonathan (dir.), *Power of development.* Routledge. Londres. 1995. 324 p.

DARDENNE, Martine et TRUSSART, Georges. (dir.). *Penser et agir avec Illich. Balises pour l'après-développement.* Bruxelles : Couleur Livres asbl. 2005. 150 p.

FONTAINE, Jean-Marc, *Mécanismes et politiques de développement économique. Du big push à l'ajustement structurel*. Paris : Ed. Cujas. 1994. 189 p.

FRIEDMANN John, *Empowerment. The politics of alternative development.* Cambridge : Blackwell. 1992. 196 p.

GARDNER, Katy et LEWIS, David, *Anthropology, development and the post-modern challenge.* Pluto Press. Chicago. 1996. 192 p.

GERN, Jean-Pierre (dir.). *Les sciences sociales confrontées au développement.* Paris : L'Harmattan. 2006. 226 p.

GHAI, Dharam (dir.). *Development and environment : sustaining people and nature*. Oxford : Blackwell Publishers. 1994. 263 p.

GILLIS, Malcom , ROEMER, Michael et PERKINS, Dwight. *Economie du développement*. 4e édition. Bruxelles : De Boeck Université. 2007. 800 p

GRILLO, R.D et STIRRAT, R.L (dir.), *Discourses of development. Anthropological perspectives.* Berg. Oxford. 1997. 299 p.

GUICHAOUA, André et GOUSSAULT, Yves. *Sciences sociales et développement.* Paris : Armand Colin. 1993. 189 p.

HARRIBEY, Jean-Marie*, Le développement soutenable*. Paris : Economica. 1998. 111 p.

La Ligne d'Horizon, *Défaire le développement, refaire le monde.* Paris : L'aventurine. 2003. 410 p.

LATOUCHE, Serge. *Faut-il refuser le développement ? Essai sur l'anti-économique du tiers-monde*. Paris : Presses Universitaires de France. 1986. 216 p.

_. *Survivre au développement*. Paris : Mille et Une Nuits. 2004. 128 p.

_. *L'occidentalisation du monde. Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*. Paris : La Découverte. 2005. 170 p.

_. *La mégamachine. Raison technoscientifique, raison économique et mythe du progrès.* Paris : La Découverte. 2004. 202 p.

LEYS, Colin. *The rise and fall of development theory*. Londres : James Currey Ltd. 1996. 205 p.

LINDAHL-KIESSLING, Kerstin et LANDBERG, Hans (dir.). *Population, economic development, and the environment.* Oxford : Oxford University Press ; 1994. 284 p.

MENDES, Candido (dir.). *Le mythe du développement.* Paris : Editions du Seuil. 1977. 277 p.

MOGHADAM, Valentine M. (dir.). *Patriarchy and economic development. Women's position at the End of the Twentieth Century*. Oxford : Oxford University Press. 1996 .372 p.

NEDERVEEN PIETERSE, Jan, *Development theory. Deconstructions / reconstructions*. 2e edition. Thousand Oaks : Sage. 2009. 252 p.

NOORGARD, Richard, *Development betrayed, the end of progress and a coevolutionary revisioning of the future.* New York : Routledge. 1994.

PARTANT, François, *La ligne d'horizon : essai sur l'après-développemen*t. Paris : La Découverte. 2007. 232 p.

RAHNEMA, Majid et BAWTREE, Victoria (dir.), *The post-development reader*. Londres : Zed Books. 1997. 440 p.

RAY, Debraj. *Development economics*. Princeton : Princeton University Press. 1998. 848 p.

RIST, Gilbert, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences Po. 2001. 442 p.

SACHS, Wolfgang et ESTEVA, Gustavo, *Des ruines du développement*. Paris : Le serpent à plumes. 2003. 178 p.

SAHLINS, Marshall. *Age de pierre, age d'abondance, L'économie des sociétés primitives.* Paris : Gallimard. 1984. 409 p.

TOMMASOLI, Massimo, *Le développement participatif. Analyse sociale et logiques de planification*. Paris : Editions Karthala. 2004. 265 p.

ZIAI, Aram (dir.). *Exploring post-development. Theory and practice, problems and perspectives.* Londres : Routledge. 2007. 240 p.

Articles

COMELIAU, Christian, *Planifier le développement : illusion ou réalité ?* Population et développement n°7. Bruylant-academia. Louvain-la-Neuve. 2002

Articles

PEET, Richard et WATTS, Michael. Development theory and environment in an age of market triumphalism. *Economicgeography.* Juillet 1993. Vol. 69. n°3. pp.227-253

VIVIEN, Franck-Dominique. Jalons pour une histoire de la notion de développement durable In Mondes en Développement. 2003. n°121. vol.31. pp.1-21

2) Economies insulaires

Ouvrages généraux

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE A LA REUNION, *Les économies insulaires. Stratégies de développement des économies insulaires à pouvoir d'achat élevé.* Actes du colloque de Saint Denis, 7,8,9 et 10 novembre 1988. 236 p.

BERNARDIE, Nathalie et TAGLIONI, François (dir.). *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires. De l'île-relais aux réseaux insulaires*. Paris : Karthala. 2005. 443 p.

BIAGINI, Emilio et HOYLE, Brian (dir.) Insularity and development ; International perspectives on island. Londres : Pinter. 1999. 378 p.

BOWE, Michael, BRIGUGLIO, Lino, DEAN, James W (dir.). *Banking and finance in Islands and small states*. Londres : Pinter. 1998. 298 p.

BRIGUGLIO, Lino, BUTLER, Richard, HARRISON, David et LEAL FILHO, Walter (dir.). *Sustainable tourism in islands and small states. Case Studies.* New York : Pinter. 1996. 317 p.

COUDRAY, J et BOUGUERA, M.L (dir.), *Environnement en milieu tropical.* ESTEM. Paris. 1994. 208 p.

CRET (Centre de Recherche sur les Espaces Tropicaux de l'Université de Bordeaux III) et CEGET (Centre d'Etudes de Géographie Tropicale du CNRS), *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*. Collection « Iles et Archipels » n°3. 1984. 162 p.

CRUSOL, Jean, HEIN, Philippe, VELLAS, François, *L'enjeu des petites économies insulaires.* Paris : Economica. 1988. 297 p.

DEHOORNE, Olivier et SAFFACHE, Pascal (dir.). *Mondes insulaires tropicaux. Géopolitique, économie et développement durable*. Paris : Ellipses. 2008. 251 p.

DEMAS, William G. *The economics of development in small countries with special reference to the Caribbean*. Montreal : McGill University Press. 1965. 150 p.

DOMMEN, Edward et HEIN, Phillippe. *States, microstates and islands*. Londres : Croom Helm. 1985. 216 p.

FOSBERG, F.R (dir.). *Man's place in the island ecosystem: a symposium.* Tenth Pacific Science Congress, Honolulu, Hawaii. 1961. Bishop Museum Press. 1963. 264 p.

Groupe de Recherche sur la « viabilité des pays insulaires. » *Iles tropicales : insularité, « insularisme ».* Actes du colloque organisé à Bordeaux-Talence du 23 au 25 octobre 1986 par J.P Doumenge et M.F Perrin ; J.P Benoist, Singaravélou et C. Huetz de Lemps. Collection « Iles et archipels » ; 1987. 499 p.

GUEBOURG, Jean-Louis. *Petites îles et archipels de l'Océan Indien.* Paris : Karthala. 2006. 526 p.

GUERASSIMOFF, Gilles et MAÏZI, Nadia (dir.).. *Iles et énergie : un paysage de contrastes*. Paris : Ecole des Mines de Paris. 2008. 325 p.

KAKAZU, Hiroshi. *Sustainable development of small island economies*. Boulder : Westview Press. 1994. 228 p.

MAURIN, Alain, MONTAUBAN, Jean-Gabriel et VELLAS, François. (dir.). *L'enjeu du développement économique insulaire.* Paris : Le Publieur 2004. 487 p.

MARIMOUTOU, Jean-Claude et RACAULT, Jean-Michel (dir.), L'insularité. Thématique et représentation. Actes du colloque international de Saint Denis de La Réunion . avril 1992. Paris : L'Harmattan. 1995. 475 p.

McKEE, David et TISDELL, Clement, *developmental issues in small island economies*. New York : Praeger. 1990. 196 p.

MEISTERSHEIM, Anne. *Figures de l'île.* Ajaccio : Editions DCL. 2001. 173 p.

MINTJENS, Helen et NEWITT, Malyn (dir.) *The political economy of small tropical islands.* Exeter : University of Exeter Press. 1992. 247 p.

MULLER, Jacques (dir.). *Etude préparatoire d'un programme de sauvegarde de l'environnement dans les cinq pays de la commission de l'océan indien (COI). Rapport provisoire sur la mission d'expertise aux Seychelles, Maurice, La Réunion, Comores et Madagascar du 9 octobre au 2 novembre 1989.* Décembre 1989. 270 p.

POIRINE, Bernard. *Les petites économies insulaires : théorie et stratégies de développement*. Paris : L'Harmattan. 1995. 279 p.

SALMON, Jean-Michel. *Marché du travail et développement économique dans les petites économies insulaires : théorie et application*. Paris : L'Harmattan. 1997. 295 p.

SANGUIN, André-Louis. (dir.). *Vivre dans une île : une géopolitique des insularités.* Paris : L'Harmattan. 1997. 389 p.

TAGLIONI, François. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches. Paris IV-Sorbonne. UFR de Géographie. 2003. Volume 2. Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales

UNESCO. *Culture des îles et développement*. Paris : UNESCO. 1991. 245 p.

Articles

BASS, Stephen et DALAL-CLAYTON, Barry. Small island states and sustainable development : strategic. *Environmental Planning issues*. n°8. Septembre 1995

BRIGUGLIO, Lino. The vulnerability index and small island developing statesa review of conceptual and methodological issues. Draft Version 03. Septembre 2003

ECLAC.*The vulnerability of the small island developing states of the Caribbean*.LC/CAR/G.588. Port of Spain, Trinidad and Tobago. 13 mars 2000.

INSULA, International Journal of Island Affairs. *Milieux Insulaires et capacité de charge.* Numéro spécial. Février 99

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE. *Objectif Maurice*. Edition spéciale d'*Objectif Terre* sur les Petits Etats insulaires en développement. 2004

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE. Cadre de programmation pour le développement durabledes Petits Etats Insulaires en Développement francophones. Novembre 2004.

WITTER, Michael, BRIGUGLIO, Lino et BHUGLAH, Assad. *Measuring and managing the economic vulnerability of small island developing states. for the global roundtable vulnerability and small island developing states: exploring mechanisms for partnerships*
Montego Bay, Jamaica, 9-10 May, 2002

SOUTH PACIFIC APPLIED GEOSCIENCE COMMISSION (SOPAC) et UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME. *Building resilience in SIDS. The environmental Vulnerability Index*.

The University of the West Indies Centre for Environment and Development Mona, Kingston, Jamaïque.*The growing vulnerability of small island developing states*.Final Draft.Septembre 2002.

WEIS, Tony. Contradictions and change in Jamaica : theorizing ecosocial resistance amidst ecological crisis. Capitalism, Nature, Socialism. 2001. N°12. Vol.2.

Organisation des Nations Unies et documents programmatiques

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*. 1992. A/CONF.151/26

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. *Programme Agenda 21.* 1992.

Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies*. Convocation d'une conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats en développement insulaires* ». 22 décembre 1992. n°47/189,

Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement. *Programme d'Action pour des Petits Etats Insulaires*. Bridgetown : Barbade. 26 avril- 6 mai 1994

Assemblée Générale des Nations Unies. Note du Secrétaire Général. *Macroeconomic policy questions : trade and development. Specific measures in favour of island developing countries*.2 aout 1996

Assemblée Générale des Nations Unies. *Résolution : application des décisions de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement*. 16 décembre 1996. N°51/183.

Assemblée Générale des Nations Unies. *Rapport du Secrétaire général. Environnement et développement durable : application des décisions de la conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires*. Référence A/52/1997

Conseil Economique et social des Nations Unies. Commission du développement durable. Rapport du Secrétaire général. *Progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement*. 1er février 1999.

Assemblée Générale des Nations Unies. *Rapport du Secrétaire général sur la poursuite de l'application des décisions de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développemen*t. 20 décembre 2000. N°55/202

Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement. *Réunion internationale d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement*. Port Louis 10-14 janvier 2005. Déclaration de Maurice.

Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement. *Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement*. Port Louis 10-14 janvier 2005

Assemblée générale des Nations Unies. *Rapport du Secrétaire général. Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement*. 3 octobre 2005. A/60/401.

Commission du développement durable. *Rapport du Secrétaire général du Conseil économique et social.: Examen intégré du module thématique portant sur l'énergie au service du développement durable, le développement industriel, la pollution atmosphérique/l'atmosphère et les changements climatiques dans les petits Etats insulaires en développement*. 20 février 2006. E/CN. 17/2006/7

Commission du développement durable. *Rapport du Secrétaire général du Conseil économique et social. Examen intégré du module thématique portant sur l'agriculture, le développement rural, les sols, la sécheresse, la désertification et l'Afrique dans les petits États insulaires en développement*. 22 février 2008. E/CN.17/2008/9

Autres organisations

CNUCED. *Is a special treatment of small island developing States possible ?* 2004. UNCTAD/LDC/2004/1

CNUCED. *Trade and development board. Background note : Structurally weak, vulnerable and small economies" : Who are they? What can UNCTAD do for them?* 11 octobre 2007. TD/B/54/CRP.4

World Bank Group / International Monetary Fund. *Toward an outward-oriented development strategy for small states : issues, opportunities, and resilience building.* 2006. 85 p.

The Commonwealth Secretariat / World Bank Joint Task Force on SMALL States. *Small states: meeting challenges in the global economy.* Avril 2000

BRIGUGLIO, Lino. *Economic vulnerability and resilience: concepts and measurements*. Article présenté lors de l'International Workshop on "Vulnerability and Resilience of Small States" organisé par le secretariat du Commonwealth et l'Université de Malte. Malte. 1-3 mars 2004.

BRIGUGLIO, Lino, PERSAUD, Bishnodatet STERN, Richard. *Toward an outward-oriented development strategy for small states : issues, opportunities, and resilience building. A Review of the Small States Agenda Proposed in the Commonwealth/World Bank Joint Task Force Report of April 2000*. 2006 Annual Meetings World Bank Group/International Monetary Fund. Singapour. 2006

GUILLAUMONT, Patrick. *On the economic vulnerability of low income countries* .2e version. Papier preparé pour l'International Task Force on Commodity Risk Management in Developing Countries, Banque Mondiale.15 septembre 1999.

Caraïbes :

ADELAIDE-MERLAND, Jacques. *Histoire contemporaine de la Caraïbe et des Guyanes de 1945 à nos jours.* Paris : Karthala. 2002. 248 p.

AHMED, Belal et AFROZ, Sultana. *The political economy of food and agriculture in the Caribbean*. Kingston : Ian Randle Publishers. 1996. 276 p.

ALOSON, Irman T (dir.). *Caribbean economies in the Twenty-first century*. Gainesville : University Press of Florida. 232 p.

BAKER FOX, Annette. *Freedom and welfare in the Caribbean*. New York : Harcourt, Brace and Company. 1949. 272 p.

BARROW-GILES, Cynthia et MARSHALL, Don D (dir.). *Living at the borderlines. Issues in Caribbean sovereignty and development.* Kingston : Ian Randle Publishers. 2003. 554 p.

BARRY, Tom, WOOD, Beth et PREUSCH, Deb. *The other side of paradise. Foreign control in the Caribbean*. New York : Grove Press. 1984. 405 p.

CELIMENE, Fred et VELLAS, François. *La Caraïbe et la Martinique. Faits et décisions économiques*. Paris : Economica. 1990. 344 p.

CELIMENE, Fred et WATSON, Patrick. *Economie politique caribéenne.* Paris : Economica. 1991. 245 p.

CONSTANT Fred et DANIEL Justin (dir.), *Politique et développement dans les Caraïbes.* Paris : L'Harmattan. 2000. 258 p.

CRUSOL, Jean. *Economies insulaires de la Caraïbe*. *Aspects théoriques et pratiques du développement* : *Guadeloupe, Martinique, Barbade, Trinidad, Jamaïque, Puerto-Rico.* Paris : Editions Caribéennes. 1980. 339 p.

DANIEL, Justin (dir.). *Les îles Caraïbes. Modèles politiques et stratégies de développement.* Paris : Karthala. 1996. 364 p.

DEERE, Carmen Diana (dir.). *In the shadows of the sun. Caribbean development alternatives and U.S. policy*. Boulder : Westview. 1990. 246 p.

DELISLE, Worrell. *Small island economies. Structure and performance in the English-Speaking Caribbean since 1970*. NY : Praeger. 1987. 289 p.

DEVERRE, Christian (dir.). *Enjeux fonciers dans la Caraïbe, en Amérique centrale et à la Réunion. Plantations et paysanneries.* Paris : INRA et Karthala. 1987. 232 p.

FRECKLETON, Marie et LALTA, Stanley. *Caribbean economic development : the first generation.* Kingston : Ian Randle. 1993. 400 p.

GOMES, P.I (dir.). *Rural development in the Caribbean.* Londres : C. Hurst & Co. 1985. 246 p.

KARAGIANNIS, Nikolaos et WITTER, Michael (dir.). *The Caribbean economies in an era of free trade*. Aldershot : Ashgate Publishing Limited. 2004. 203 p.

LEWIS, Gordon. *The growth of the modern West Indies.* Londres : Macgibbon & Kee. 1968. 554 p.

MANDLE, Jay R. *Patterns of Caribbean development. An interpretative essay on economic change.* New York : Gordon and Breach science publishers. 1982. 156 p.

MEEKS, Brian et LINDAHL, Folke (dir.). *New Caribbean thought. A reader*. Kingston : University of the West Indies Press. 2001. 540 p.

PANTIN, Dennis (dir.) *The Caribbean Economy. A reader*. Kingston : Ian Randle. 2005. 729 p.

PASTOR, Robert A. (dir.). *Migration and development in the Caribbean. The Unexplored Connection*. Boulder : Westview. 1985. 455 p.

PAYNE, Anthony et SUTTON, Paul. *Charting Caribbean development.* Londres : Macmillan Education Ltd. 2001. 284 p.

PLANT, Roger. *Sugar and modern slavery. A tale of two centuries.* Londres : Zed Books. 1987. 177 p.

PURI, Shalini. *The Caribbean Postcolonial. Social equality, post-nationalism and cultural hibridity.* Basingstoke : Palgrave MacMillan. 2004. 300 p.

REED, David (dir.). *Structural adjustment, the environment and sustainable development.* Londres / Earthscan Publications. 1996. 386 p.

SCHUYLER, George W. et VELTMEYER, Henry (dir.). *Rethinking Caribbean development*. Halifax : International Education Centre. 1988. 196 p.

SHELLER, Mimi. *Consuming the Caribbean : from Arawaks to zombies*. New York : Routledge. 2003. 252p.

SUTTON, Paul (dir.). *Dual legacies in the contemporary Caribbean : continuing aspects of British and French dominion.* Londres : Frank Cass. 1986. 266 p.

TAGLIONI, François. *Géopolitique des petites Antilles. Influences européenne et nord-américaine*. Paris : Karthala. 1995. 321 p.

THOMPSON, Alvin O. *The haunting past. Politics, economics and race in Caribbean life*. Kingston : Ian Randle Publishers. 1997. 283 p.

WATSON, Hilbourne (dir.). *The Caribbean in the global political economy*. Lynne Rienner Pub. 1994. 261 p.

RUP

Commission Européenne. *Portrait des îles.* Luxembourg : Office des Publications Officielles des communautés Européennes. 1994. 199 p.

FERNANDEZ-MARTIN, Fernando. *Iles et régions ultrapériphériques de l'Union Européenne.* La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube. 1999. 199 p.

Mascareignes

ALLADIN, Ibrhami. *Economic miracle in the Indian Ocean. Can Mauritius show the way?* Rose-Hill : Editions de l'Océan Indien. 204 p.

ANKER, Richard, PARATIAN, Rajendra et TORRES, Raymond. *Mauritius*. Genève : International Labour ORganization. 2001. 120 p.

CASEZ-DUVAT, Virginie et PASKOF, Roland. *Les littoraux des Mascareignes entre nature et aménagement.* Paris : L'Harmattan. Et Université de La Réunion. 2004. 186 p.

DABEE, Rajen et GREENAWAY, David. *The Mauritian economy. A reader.* New York : Palgrave. 2001. 296 p.

DOMMEN, Edward et Bridget. *Mauritius : an island of success. A retrospective study 1960-1993.* Wellington : Pacific Press. 1999. 100 p.

HEIN, Philippe. *L'économie de l'île Maurice.* Paris : L'Harmattan. 1996. 111 p.

HOUBERT, Jean, *The Indian Ocean Creole Island : Geo-Politics and Decolonisation.* In T*the Journal of Modern African Studies.*Vol 30 n°3. Sept 1992

JAUZE, Jean-Michel et GUEBOURG, Jean-Louis (dir.), *Inégalités et spatialité dans l'océan indien.* Université de la Réunion. L'Harmattan. Paris 2005. 420 p

Ministry of Agriculture and natural resources and the environment. *L'environnement des îles surpeuplées de l'ouest de l'Océan Indien.* 9-21 mai 1977

OSTHEIMER, John M. (dir.). *The politics of the Western Indian Ocean Islands.* New York : Praeger Publishers. . 1975. 260 p.

PARATIAN, Rajendra. *La République de l'île Maurice. Dans le sillage de la décolonisation*. Paris : L'Harmattan.1994. 333 p.

WIDMER, Isabelle. *La Réunion et Maurice. Parcours de deux îles australes des origines au XXe siècle.* Les Cahiers de l'INED. Paris : INED. 2005. 291 p.

Pacifique

BALASSA, Bela. *Economic policies in the Pacific area developing countries.* Londres : Macmillan. 1991. 216 p.

CAMPBELL, Ian C et LATOUCHE, Jean-Paul. *Les insulaires du pacifique. Histoire et situation politique.* Paris : PUF. 2001. 380 p.

FAIRBAIRN, Te'o I.J, MORRISON, Charles E, BAKER, Richard et GROVES, Sheree A. *The Pacific islands : politics, economics and international relations*. Honolulu : University of Hawaii Press. 1991. 171 p.

THIRLWALL, A.P. *The performance and prospects of the Pacific islands economies in the world economy*. Honolulu : University of Hawaii Press. 1991. 66 p.

DOM et Territoires dépendants

AFFERGAN, Francis. *Anthropologie à la Martinique*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1983. 265 p.

ALDRICH, Robert et CONNELL, John. *The last colonies.* Cambridge : Cambridge University Press. 1998. 335 p.

ALDRICH, Robert et CONNELL, John. *France's overseas frontier. Départements et territoires d'Outre-Mer.* Cambridge : Cambridge UNiversity Press. 1992. 357 p.

BANGOU, Henri. *La Guadeloupe et sa décolonisation ou un demi-siècle d'enfantement.* Paris : L'Harmattan. 2001. 230 p.

BENJAMIN, Didier et GODARD, Henry, *Les outre-mers français : des espaces en mutation*. Ophrys. Paris. 1999. 267 p.

BOUTIN, Raymond. *La population de la Guadeloupe. De l'émancipation à l'assimilation (1848-1946)*. Matoury : Ibis Rouge Editions. 2006. 475 p.

BOUDINE, Joël. *Le régime fiscal des départements d'outre-mer.* Paris : L'Harmattan. 1998. 264 p.

BUDOC, Remy-Louis. *Antilles-Guyane : Quel développement ? A l'aube de 1992.* Paris : Publisud. 215 p.

CONSTANT Fred et DANIEL Justin (dir.) *1946-96 Cinquante ans de départementalisation outre-mer*. Paris : L'Harmattan. 1997. 477 p.

Collectif des chrétiens pour l'autodétermination des D.O.M. – T.O.M. *Quel avenir pour les D.O.M. ? Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion*. Paris : L'Harmattan. 1978. 187 p.

DEVILLE, Robert et GEORGES, Nicolas. *Les départements d'outre-mer. L'autre décolonisation.* Paris : Gallimard. 1996. 128 p

DOUMENGE, Jean-Pierre, *L'outre mer français.* Paris : Armand Colin. 2000. 224 p.

FEDERINI, Fabienne, *La France d'Outre-mer, critique d'une volonté française.* L'Harmattan. Paris. 1996. 190 p.

HINTJENS, Helen, *Alternatives to independence. Explorations in post-colonial relations*. Dartmouth pub. 1995. 235 p.

GAY, Jean Christophe, *L'outre-mer français, un espace singulier.* Paris : Belin. 2003. 222 p.

GUILLEBAUD, Jean-Claude. *Les confettis de l'Empire.* Paris : Seuil. 1976. 317 p.

JACQUEMART, Sylvie. *La question départementale outre-mer.* Paris : PUF. 1983. 262 p.

JALABERT, Laurent. *La colonisation sans nom. La Martinique de 1960 à nos jours*. Paris : Les Indes savantes. 2007. 295 p.

LEVRATTO, Nadine (dir.). *Comprendre les économies d'outre-mer.* Paris : L'Harmattan. 2007. 344 p.

MAM LAM FOUCK, Serge. *Histoire de l'assimilation. Des « vieilles colonies » françaises aux départements d'outre-mer. La culture politique de l'assimilation en Guyane et aux Antilles françaises (XIXe et XXe siècles)*. Matoury : Ibis Rouge Editions. 2006. 258 p.

MATHIEU, Jean-Luc, *L'outre-mer français.* Paris : Presses universitaires de France. 1994. 280 p.

_. *Les DOM-TOM,* Paris : PUF. 1988. 269 p.

MAURIN, Alain et MONTAUBAN, Jean Gabriel (sous la direction). *Exclusion, croissance et développement. La Guadeloupe entre défis, incertitudes et espoirs*. Paris : Economica. 2000. 443 p.

MICHALON, Thierry (dir.). *Entre assimilation et émancipation. L'Outre-mer français dans l'impasse ?* Rennes : Les Perséides. 2006. 522 p.

MONTAUBAN, Jean-Gabriel (sous la coordination de). *Macrodynamique et déséquilibre dans une petite économie : le cas de la Guadeloupe.* Lyon : HHH L'Hermes. 1994. 280 p.

MOUTOUSSAMY, Ernest. *Les DOM-TOM. Enjeu géopolitique, économique et stratégique*. Paris : L'Harmattan. 1988. 151 p.

TEULIÈRES, André. *L'Outre-Mer français. Hier… Aujourd'hui… Demain.* Paris : Editions Berger-Levrault. 1970. 483 p.

D - La Réunion

1) Ouvrages généraux

BERTILE, Wilfrid, La Réunion département français d'outre-mer, région ultrapériphérique européenne. 2000. 986 p.

COMBEAU, Yvan, EVE Prosper, FUMA Sudel et MAESTRI Edmond, Histoire de La Réunion : de la colonie à la région. 2002. 159 p.

DEFOS DU RAU, Jean*, L'Ile de la Réunion. Étude de géographie humaine*. Bordeaux : Institut de Géographie. 1960.

DUPON, Jean-François. *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles. Etude de géographie humaine.* Tome I. Atelier de reproduction des thèses, Lille : Université de Lille III. Thèse à Aix Marseille II. 1977. 3 volumes.

LEFEVRE, Daniel. *L'organisation de l'espace à Maurice et à La Réunion. Etude de géographie comparée.* Thèse de doctorat d'Etat. Septembre 1986. 2 volumes.

VAXELAIRE, Daniel (dir.). Le Mémorial de La Réunion.

2) Formation et fonctionnement des dispositifs coloniaux

Association Historique Internationale de l'Océan Indien. *Les Mascareignes et la France.* N°1 juin 1998 de la *Revue Historique des Mascareignes.*

Association historique internationale de l'Océan Indien, *Le mouvement des idées dans l'océan indien occidental.* Actes de la table ronde de Saint Denis. 23-28 juin 82. 1985. 436 p.

BARASSIN, Jean, *La vie quotidienne des colons de l'île Bourbon à la fin du règne de Louis XIV : 1700-1715.* Académie de La Réunion. Le Manchy. 1989. 274 p.

BARBIER, Jean et al. *Ile de La Réunion. Regards croisés sur l'esclavage. 1794-1848*. St Denis : CNH et SOMOGY. 1998. 287 p.

BILLIARD, Auguste. *Voyage aux colonies orientales*. Sainte Clotilde : Terres créoles. 1990. 485 p.

BOUCHER, Antoine. *Mémoire pour servir à la connaissance particulière de chacun des habitans de l'Isle de Bourbon.* Suivi de « *Notes du Père Barassin*. Saint Denis : ARS Terres créoles. 1976. 447 p.

BOURQUIN, Alexandre, *Histoire des Petits Blancs de La Réunion. XIXe- Début XXe siècles*. Paris : Karthala. 2005. 327 p.

CHANE-KUNE, Sonia, *Aux origines de l'identité réunionnaise*. Paris : L'Harmattan .1993. 206 p.

DENIZET, Jacques*, Sarda Garriga, L'homme qui avait foi en l'homme*. Saint Denis : Editions CNH. Académie de La Réunion. 1990. 394 p.

MAESTRI, Edmond (dir.), *Esclavage et abolitions dans l'océan indien. 1723-1860*. Actes du colloque de Saint Denis de La Réunion organisé par l'université en collaboration avec le Conseil Général et le Conseil Régional de La Réunion. 4-8 décembre 1998. Université de La Réunion. Paris : L'Harmattan. 2002. 456 p.

EVE, Prosper. *Variations sur le thème de l'amour à Bourbon à l'époque de l'esclavage*. Saint André : Océan Editions. Conseil Général . 1998. 205 p.

_.*Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne.* Paris : Karthala. Université de La Réunion. 2003. 366 p.

_.*Histoire d'une renommée. L'aventure du caféier à Bourbon/La Réunion des années 1710 à nos jours*. Saint Denis : CRESOI/OCEAN Editions. 2006. 414 p.

FUMA, Sudel. *L'abolition de l'esclavage à La Réunion*. *Histoire de l'insertion des 62 000 affranchis de 1848 dans la société réunionnaise*. Saint Denis : Océan Editions & G.R.A.H.TER. 1998. 178 p.

_.*L'esclavagisme à La Réunion*. *1794-1848.* Paris : L'Harmattan / Université de La Réunion. 185 p.

FUMA, Sudel. *Un racisme ordinaire… Réflexions sur quelques aspects du racisme dans la société coloniale réunionnaise au XIX siècle.* Saint Denis : ADER. 1990. 39 p.

_.*De l'Inde du Sud à l'Ile de La Réunion*. *Les Réunionnais d'origine indienne d'après le rapport Mackenzie.* Université de La Réunion et G.R.A.H.TER. 1999. 222 p.

_.*Histoire d'une passion… Le sucre de canne à La Réunion.* Stella Matutina. Seml Réunion Muséo. 2002. 312 p.

_.*Un exemple d'impérialisme économique dans une colonie française au XIXe siècle : L'ile de la Réunion et la société du Crédit Foncier Colonial*. Paris : L'Harmattan. 2001. 166 p.

GAMALEYA, Clélie. *Filles d'Heva. Trois siècles de la vie des femmes à la Réunion*. Saint André : Océan Editions. 1991. 131 p.

GUËT, I. *Les origines de l'Ile Bourbon et de la colonisation française à Madagascar.* Bouhet : La découvrance. 2003. 303 p.

GERARD, G. *Evolution du commerce et du négoce à La Réunion. Des origines à la départementalisation*. In *Revue de la Chambre de Commerce et d'industrie de la Réunion*. N°39. 1980. 67 p.

GERBEAU, Hubert. « Brèves Réflexions sur le sort de la femme esclave à l'île de la Réunion au XIXe siècle » in *Femmes, environnement et développement dans les îles de l'Océan Indien Occidental : approche pratique*. St Denis, 14-28 octobre 1979.

HO Hai Quang, *Contribution à l'histoire économique de l'ile de la réunion (1642-1848)*. Paris : L'Harmattan. 1998. 239 p.

_.*Histoire économique de l'île de la Réunion (1849-1881) Engagisme, croissance et crise*. Paris : L'Harmattan . 2004. 327 p.

_.*La Réunion (1882-1960) Histoire économique. Colonage, salariat et sous-développement.* Paris : L'Harmattan. 2008. 367 p.

LOUGNON, Albert. *L'île Bourbon pendant la Régence. Desforges Boucher. Les débuts du café*. Paris : Editions Larose. 1956. 371 p.

_.*Sous le signe de la tortue. Voyages anciens à l'ile Bourbon (1611-1725)*. Saint Denis : Orphie. 2005. 233 p.

_.*Voyage à l'ile de La Réunion de Bory de Saint Vincent.* Paris : Larose. 1962. 290 p.

NICOLE Rose-May, *Noirs, cafres et créoles. Etude de la représentation du non blanc réunionnais. Documents et littératures réunionnaise (1710-1980)*. Paris : L'Harmattan.. 1996. 334 p.

PANON-DESBASSAYNS, Henri-Paulin. *Petit journal des époques pour servir à ma mémoire.* 1784-1786. Présenté par Annie Lafforgue. St Gilles : Musée Historique. 1991. 445 p.

PAYET, Jean Valentin. *Histoire de l'esclave à l'île Bourbon*. Paris : L'Harmattan. 1990. 128 p.

SERVIABLE, Mario. *La part donnée. L'après-esclavage dans les îles de la mer des Indes. Comores, Madagascar, Maurice, Réunion, Seychelles.* Sainte Clotilde : Editions ARS Terres créoles. 1999. 95 p.

SERY, José (dir.), *L'œuvre de la compagnie des Indes à l'ile Bourbon*. Centre régional de documentation pédagogique de La Réunion. 1992. 90 p.

STAUDACHER-VALLIAMEE, Gillette (dir.), *La femme et les sociétés pluriculturelles de l'océan indien.* SEDES.2002. 408 p.

VERGES, Françoise, *Monsters and revolutionaries. Colonial family romance and métissage*. Duke University Press. Durham 1999. 394 p.

WANQUET, Claude, *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à la Réunion.* Saint Denis : Université de la Réunion. 1989. 351 p.

WEBER, Jacques (dir.). *Le monde créole : peuplement, sociétés et condition humaine XVIIe-XXe siècles : mélanges offerts à Hubert Gerbeau*. .Paris : les Indes savantes. 2005. 527 p.

Mémoires universitaires

BARRET, Danielle. *Monographie d'une habitation coloniale à Bourbon : la propriété Desbassayns (1770-1846).* Maitrise. Paris I. 1976-77. 184 p.

BESSIERRE, Philippe. *Les libres de couleur à Bourbon à la fin du XVIIIe siècle : Naissance d'un acteur dans le changement social*. Mémoire de maîtrise d'histoire. Septembre 1996

CONTRAIN, Sylviane. *Le quotidien d'une femme esclave. 1845-1848.* Licence de Sciences de l'Education. Paris VIII et CAFOC Réunion. 1989. 172 p.

DEVOS, Veronique. *Le problème des affranchissements à Bourbon de 1804 à 1848.* Maitrise d'Histoire. Université de Provence, I. 1981. 179 p.

FONTAINE, Olivier. *Sécurité, insécurité, maintien de l'ordre à l'île Bourbon durant la régie de la Compagnie des Indes (1665-1767)*. Maîtrise histoire. 1997. 306 p.

GARSANY, Valérie. *Le noble bourbonnais au XVIIIe siècle*. *1715-1789*. Mémoire maîtrise d'histoire. 1995. 416 p.

GERAUD, Jean-François. *Des habitations-sucreries aux usines sucrières, la « mise en sucre » de l'ile Bourbon (1783-1848)*. Tome I. Thèse doctorat Histoire. Décembre 2002. 1350 p.

GRONDIN, Reine-Claude. *La construction historique des catégories sociales. L'exemple des « Petits Blancs des Hauts » à l'Ile de La Réunion*. DEA. Lettres et Sciences Sociales. Université de la Réunion. 1998. 270 p.

JOUANEN- SINIMALE, Claudette*, Circuits fermés. Aspects économiques et socio-économiques à La Réunion au cours de la Deuxième Guerre Mondiale*. Mémoire de maîtrise. Université de La Réunion. 1988. 398 p.

LAVAL, Jean-Claude. *La justice répressive à la Réunion de 1848 à 1870.* Mémoire de Maitrise d'histoire. 1986

LAUTRET-STAUB, François. *Une famille de planteurs dans les hauts de Saint-Paul de 1848 à 1914.* Maîtrise d'Histoire. 1985. 300 p.

LAUTRET-STAUB, François. *Trois moments de protestation populaire à Bourbon (XVII-XIXe siècle). Conte, haut lieu et légende comme conservatoire de mémoire.* 1ere partie : *Ti-Zan et la Compagnie des Indes ou un pamphlet*

des blancs de Mascarin. Thèse de doctorat ; Lettres sciences humaines et sociales. Université Réunion. Juillet 2001. 934 p.

LILETTE, Valérie. *Le mythe du marronnage. Symbole de 'résistance' à l'ile de la Réunion*. Maîtrise d'Ethnologie. 1998-9. 246 p.

MARIMOUTOU Danielle, Evolution économique et sociale de l'île de La Réunion de 1860 à 1885. Mémoire DEA. Histoire d'OM/ Université d'Aix en Provence. 1984.

MILOCHE-BATY, Danielle. *De la liberté légale et illégale des esclaves à Bourbon au Dix-Neuvième siècle ou le problème des affranchissements et le phénomène du marronnage dans la société réunionnaise entre 1815 et 1848*. Université de Provence. Thèse Doctorat. Mai 1984

PITOU, Françoise. *Les affranchis et les engagés à La Réunion*. *1848-1870*. *Le danger social, mythe ou réalité ?* . Maîtrise d'Histoire. 1989

3) Départementalisation

BERTILE, Wilfrid (dir.) *La nouvelle Réunion*. Département de la Réunion. 1996. 203 p.

CATHELAT, Bernard. *Les ressorts sociologiques du développement dans la population réunionnaise.* SOFIDER. Janvier 1997. 31 p.

Cercle Eliard Laude. *Réunion 1969. Une colonie française*. Paris : François Maspero. 1969. 127 p.

CHANE-KUNE, Sonia, *La Réunion n'est plus une ile.*1996. L'Harmattan. 367 p.

Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes. *La Réunion dans l'Océan Indien*. Colloque organisé les 24 et 25 octobre 1985 à la Sorbonne. Paris : CHEAM. 1986. 239 p.

COMBEAU, Yvan (dir.), *L'ile de La Réunion sous la Quatrième République (1946-58), entre colonie et département*. CRESOI. Et Université de La Réunion. Saint André : Oceéan Editions. 2006. 343 p.

DEBRE, Michel, *Une politique pour La Réunion*. Plon. Paris ; 1974. 222 p.

DEBRE, Michel. *Gouverner. Mémoires. Tome III. 1958-1962.* Paris : Albin Michel. 1988. 476 p.

EVE, Prosper, *De la Réunion coloniale au département. La concrétisation d'un désir*. Association «Notre département a 50 ans ». Conseil Général de la Réunion. 1996. 82 p.

GAUVIN, Gilles, *Michel Debré et l'île de la Réunion (1959-1967)*. Paris : L'Harmattan. 1996. 341 p.

GAUVIN, Gilles, *Michel Debré et l'île de La Réunion. Une certaine idée de la plus grande France.* Villeneuve d'Ascq : Septentrion. Presses Universitaires.. 2006. 396 p.

LAURET, Edmond, *Recherche sur le « sous-développement » de La Réunion : le rôle joué par la monoculture de la canne à sucre dans cette situation*. 1978

LUCAS, Simon. *Un petit créole et ses souvenirs.* Saint André : Océan Edition. 1992. 278 p.

MAESTRI, Edmond. *Chronologie de la Réunion. De la départementalisation à la loi d'orientation 1946-2001*. Saint Denis : SEDES. 2001. 192 p.

_. (dir.), *1946 : La Réunion, département : regards sur La Réunion contemporaine : actes du colloque de Saint-Denis de La Réunion, 6-10 décembre 1996*. Paris : l'Harmattan. 1999. 638 p.

MARIMOUTOU, Michèle. *Les engagés du sucre*. Saint Denis : Editions du Tramail (Recherches Universitaires Réunionnaises). 1989. 166 p.

Ministère de la Construction. Atelier d'urbanisme de la Réunion. *La Réunion. Enquête monographique régionale de l'île de la Réunion.* 15 février 1964. 692 p.

ORAISON, André. *Le parti communiste réunionnais et l'autonomie démocratique et populaire.* Centre universitaire de La Réunion. 1978. 114 p.

PCR, *L'autonomie. Comment y parvenir ? son contenu*. 29 mars 81. 226 p.

ROBERT, Michel. *Combats pour l'autonomie à l'île de la Réunion.* Paris : L'Harmattan. 1976. 246 p.

VERGES, Paul (entretiens avec CROISIER, Brigitte). *D'une île au monde*. Paris : L'Harmattan. 1993. 319 p.

Articles

BARBIER, Magali et CATTEAU, Christine, *L'évolution de la mortalité infantile à la Réunion depuis cinquante ans. Institut National Etudes Démographiques.* 2003/2. Vol 58. pp.229-251

COGNEAU, Denis et DUMONT, Jean-Christophe, *Effets des sur-rémunérations des agents des administrations sur l'économie de La Réunion.* Document de travail DIAL Décembre 2000.

DEBRE, Michel. La Réunion, terres où les promesses sont tenues. *La revue française de l'élite européenne. n°245. Septembre 1971.*

DIMOU Michel, *Economies insulaires et trajectoires de développement. Une comparaison entre Maurice et La Réunion. Région et développement.* 2004. n°20. pp.216-232.

JEAN-PIERRE, Philippe et ROCHOUX, Jean-Yves. La théorie de la rente, la recherche de rente et ses implications économiques.

ROCHOUX, Jean-Yves. Transferts financiers publics et développement régional : le cas d'une région d'outre-mer : La Réunion. *Région et Développement.* 1997. N°5. pp.1-30

_.Les résultats macroéconomiques réunionnais depuis 1970. Un essai d'interprétation comptable. In *Cahiers de l'EREDI.* N°17 Juillet 96

VALY Amine, *Démocratie locale et management des collectivités locales à l'ile de La Réunion : de la colonisation à la départementalisation : un héirtage historique difficile à assumer.* Rencontres internationales, démocratie et management local. 20-23 mai 2003. Quebec.

Mémoires

EIGLIER, Pierre, *Problèmes et perspectives de l'emploi à La Réunion*. Université d'Aix Marseille. Thèse de doctorat. 1970. 317 p.

HOARAU, Shantala. *Histoire des relations entre la Réunion et la CEE du traité de Rome à l'arrêt Hansen ? 1957-1978*. Mémoire maitrise histoire. 2001. 240 p.

SAINTE-ROSE Monique, *La Réunion 1946-83 : de la départementalisation à la régionalisation.* Thèse de doctorat. Université de Provence, Aix Marseille. Aix 1987

SQUARZONI, René, *La balance commerciale de La Réunion : propositions pour une lecture simple.* Juin 1986. article proposé pour le volume Economie 1986 de l'Université de Perpignan.

4) Economie départementale

Plans et documents programmatiques

Commissariat Général du Plan. Premier Rapport de la Commision de Modernisation des Territoires d'Outre-Mer. Janvier 1948

Commissariat Général du Plan. *Outre-mer : le défi des singularités.* Groupe Outre-Mer. Préparation du XIe plan. Paris : La Documentation Française. Janvier 1993

Commissariat Général du Plan. Deuxième Plan de Modernisation et d'Equipement. *Rapport général de la Commission d 'Etude et de Coordination des Plans de Modernisation et d'Equipement des Départements dOutre-Mer.* Mai 1954

Commissariat Général du Plan. Troisième Plan de Modernisation et d'Equipement. *Commission de modernisation et d'équipement des départements d'Outre-Mer.* Troisième Plan. 1958-1961. Rapport général. Tomes 1 et 2

.

Commissariat Général du Plan. Quatrième Plan de Modernisation et d'Equipement. *Rapport de la Commission locale du Plan.* 1962-1965

Commissariat Général du Plan. Cinquième Plan. Rapport Général de la Commission centrale des départements d'outre-mer. Cinquième Plan. 1966-70.

Commissariat Général du Plan. Sixième Plan. Rapport de la commission centrale des départements d'outre-mer.

Région Réunion. VIe Plan : 1971-1975. *Compte rendu d'exécution.* Juin 1976

Ministère d'Etat chargé des départements et des territoires d'outre-mer. Secrétariat général pour l'administration des départements d'outre-mer. Service des affaires économiques et des investissements. *Perspectives de l'économie des DOM.* 1973

Préfecture de La Réunion et Conseil Régional. *Contrat de plan 1989-1993 conclu entre l'Etat et la Région.*

Préfecture de La Réunion et Conseil Régional. *Contrat de plan 1994-1998 conclu entre l'Etat et la Région.*

Conseil Général de La Réunion. *Programme départemental. 1995-1998.*

Contrat de Plan Etat-Région 1989-1993.

MOSSE Eliane, Quel développement économique pour les DOM ? février 99.

Région Réunion, Diagnostic : Synthèse. Mai 92

RIPERT JEAN, L'égalité sociale et le développement économique dans les DOM. Rapport au ministre des DOM-TOM La documentation française. Paris. 1990

SR 21, *Plan Réunionnais de Développement Durable.* 2006. 85 p.

Sources institutionnelles :

INSEE. *Tableau économique de La Réunion*. Edition annuelle

INSEE. *25 ans de comptes économiques des départements d'outre-mer 1970-1994*. 1997

INSEE. *Comptes économiques annuels*

INSEE. *Economie de La Réunion.*

INSEE. *Émergence de nouveaux moteurs de croissance: le rattrapage économique réunionnais expliqué, 1993-2002*. 2005. 56 p.

INSEE. *Enquêtes budget de famille*.

CEROM. *Une double transition presque réussie: chômage, productivité et politique d'emploi à la Réunion*. 2004. 48 p.

CEROM. *Les comptes économiques de La Réunion*. Éditions annuelles.

IEDOM. *La Réunion*. Rapport annuel

5) Approches anthropologiques

BENOIST, Jean. Un développement ambigu : structure et changement de la société réunionnaise. Fondation pour la recherche et le développement dans l'océan Indien. 1983. 200 p.

BONNIOL, Jean-Luc et BENOIST, Jean, *Un ordre étagé mis à bas. Contribution à une ethnologie des paysages à la Réunion.* Rapport à la mission du patrimoine ethnologique. Aix en provence ; 1994. 223 p.

CHERUBINI, Bernard, *La recherche anthropologique à La Réunion. Vingt années de travaux et de coopération régionale.* L'Harmattan. Université de la Réunion. 1999. 238 p.

CHERUBINI, Bernard (dir.), *Le monde rural à La Réunion. Mutations foncières, mutations paysagères.* Paris : L'Harmattan. 1996. p.298

CODERPA et ORIAPA Ile de la Réunion : 1920-1970. Pages d'histoire réunionnaise. Mémoire et témoignages. Azalées éditions.1997. 141 p.

COLETTE, Yves*, Ile de la Réunion : paysages et identités*. Saint André : Océan Editions. 2001. 109 p.

COHEN, Patrice. *Le cari partagé. Anthropologie de l'alimentation à l'île de la Réunion*. Paris : Karthala. 2000. 358 p.

DUMAS-CHAMPION, Françoise. *Le mariage des cultures à l'île de la Réunion*. Paris : Karthala. 2008. 307 p.

PAILLAT-JAROUSSEAU, Hélène. *Une terre pour cultiver et habiter. Anthropologie d'une localité de l'île de la Réunion.* Paris : L'Harmattan. 2001.271 p.

KICHENAPANAIDOU, Marc. *Dialogue avec les anciens.* Sainte Marie: Azalées Editions. 2001. 219 p.

PELLETIER, J. *La chaloupe. Unités domestiques et rapports de parenté.* Saint Denis : Centre Universitaire de La Réunion. Collection des travaux du centre universitaire. Juin 1982

ROINSARD, Nicolas. *La Réunion face au chômage de masse. Sociologie d'une société intégrée*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 313 p.

Trésor d'ici. La nature des savoir-faire. Exposition 1998. Ilot Expo – Hell Bourg. 62 p.

VAILLANT, Zoé. *La Réunion, koman i lé ? Territoires, santé, société*. Paris : PUF. 2008. 252 p.

VOGEL Claude (dir.), *Be Cabot, approche ethnologique d'un éco-système.* Collection des Travaux du Centre Universitaire de La Réunion. Juillet 1980. 206 p.

Mémoires

BAILLARD, Anne-Marie. *Mémoire de femmes. L'évolution de l'univers féminin dans les Hauts de La Réunion.* Maitrise d'Ethnologie. Juin 2005. 58 p.

CORRE, Sandrine. *Stéréotype et phénotype. Le rôle des attributions phénotypiques dans le rapport à autrui à la Réunion*. Maitrise Ethnologie. 1996-1997. 258 p.

FIGUERAS, Raymond. *Signes, sexes et sens. La différenciation sexuelle à l'île de La Réunion. Représentations et pratiques*. Mémoire DEA. Ethnologie. 1996. 346 p.

MAISON Bernadette, *Economie informelle en zone rurale défavorisée : les Hauts de l'Ile de La Réunion.* Université de droit, d'éco et de sicnece d'Aix marseilles. Octobre 86

MEDEA, Laurent. *Creolisation and identity in a neo-colonial setting : the case of Réunion*. Thèse. Université de Warwick. 828 p.

Dolorès POURETTE / INED. *Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France à l'île de La Réunion*. Enquête qualitative. Rapport novembre 2004. 78 p.

SOUFFRIN, Emmanuel. *Ethno-histoire, appropriation et possession de la terre dans le cirque de Mafate. Ile de La Réunion.* Université de Nice. Sophia Antipolis. Thèse d'anthropologie ; Janvier 1992. 419 p.

VIRASSAMY PADEYEN, Jessica. *L'intégration sociale, économique et politique des « malbars » dans la société réunionnaise de l'acquisition de la nationalité française à lère de Michel Debré : 1889-1967*. Mémoire maîtrise d'histoire. 2001. 252 p.

6) Agriculture

Association Réunionnaise pour le développement de la technologie agricole et sucrière. (ARTAS) *Panorama agricole et sucrier. 1978-1988.* 3e congrès international. 16 au 23 octobre 1988.

Association Réunionnaise pour le développement de la technologie agricole et sucrière. (ARTAS) *Panorama agricole et sucrier. 1988-1997.* 4e congrès international. 12 au 17 octobre 1997 St Denis.

Mission SAUGER. Ministère de l'agriculture et du développement rural. Ministère des Départements et Territoires d'Outre-mer. *Situation de l'économie agricole Réunionnaise. Perspectives et programmes d'action.* Septembre 1973. 122 p.

Agreste. *Données agricoles et rurales*

Agreste. Recensements agricoles

AGRESTE. Mementos agricoles

Mémoires

BECSANGELE, David. *La canne dans les Hauts : approche monographique des Hauts de l'Est.* Mémoire de maîtrise de géographique. 1998-1999. 286 p.

CHASTEL, Jean-Marc. *Le rôle des institutions dans l'évolution de la filière canne à sucre à la Réunion*. Thèse Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier. Doctorat agro-économie. 1995

CLENCY, Henriette. *Contribution à l'étude des systèmes d'exploitation de la Réunion : essai de typologie*. Thèse de Géographie. Université de Nice. 1985. 245 p.

MARDEMOUTOU, Myrielle, *L'élevage porcin à la Réunion.* Maîtrise de Géographie. 2000-2001. 142 p.

PATRICIA, Emilie, *L'élevage à La Réunion*. Maîtrise de Géographie. 1992-1993. 456 p

TEUMA, Nicolas. *L'élevage bovin à La Réunion : étude des nouvelles pratiques d'exploitations et leurs conséquences sur la protection de l'environnement. L'exemple de la Plaine des Cafres et de la Plaine des Grègues*. DEA Lettres et Sciences Sociales. Option anthropologie. Septembre 2001. 242 p.

7) Dimensions physiques et écologiques

AGORAH. *Le mitage à La Réunion.* Mars 1994

BLANCHARD, Fréderic, Guide des milieux naturels : La Réunion-Maurice- Rodrigues. Ulmer. Paris. 2000. 384 p.

BRGM. Et Conseil Régional. Programme d'étude et de recherche dans le domaine du sol e du sous-sol à La Réunion. *L'assainissement à la Réunion. Présentation de l'état de la pratique en matière d'assainissement collectif et non collectif.* Aout 1995

BRGM. *Etudes de la filière matériaux et minéraux à la Réunion. Analyse des ressources potentiellement renouvelables dans le lit des principales ravines*. Mars 1997.

CADET, Louis-Thérésien, *La végétation de l'île de La Réunion*. *Etude phytoécologique et phytosociologique*. 1977. 312 p.

Chambre d'Agriculture Réunion. Mission de valorisation agricole des déchets. *Le gisement de déchets organiques à la Réunion*. . Aout 1997

CIRAD. Projet 942. *Gestion des espaces et des ressources naturelles.* Rapport annuel d'exécution des conventions 1996

Colloque. Protection des lagons. 2 au 4 décembre 1991.

DOUMENGE, C et RENARD, Y. *La conservation des écosystèmes forestiers de l'île de La Réunion*. UCIN, alliance mondiale pour la nature. Société réunionnaise pour l'étude et la protectiond e l'environnement. Gland : UICN. 1988

GROËNE, Denis, *Action concertée de lutte contre l'érosion des sols agricoles à La Réunion. Compte rendu de la mission effectuée du 20 juin au 9 juillet 1988.* Centre Technique Forestier Tropical. 1991. 26 p.

RAUNET, Michel, *Le milieu physique et les sols de l'Ile de La Réunion. Conséquences pour la mise en valeur agricole.* 1991. 438 p.

RIVALS, Pierre, *Etudes sur la végétation naturelle de l'île de La Réunion.* 1952. 214 p.

Etudes et documents programmatiques

Agence Régionale de l'Energie Réunion. *Bilans énergétiques* (éditions annuelles)

Agence Nationale pour la Récupération et l'Elimination des Déchets. *Mission « Environnement Déchets ».* Bilan semestriel. Mai-Octobre 1988.

ANTEA et CYATHEA. *Etude préalable d'identification des bassins versants devant faire l'objet d'une action prioritaire en matière de produits phytosanitaires à La Réunion.* Décembre 2000

Comité de Bassin. Réunion. *Etude de l'adéquation des ressources et des besoins en eau de l'île de La Réunion.* Rapport définitif validé, 18 novembre 1999.

Conseil Général. Direction des infrastructures. Service de l'eau. *Protection des récifs et formations coralliennes contre la pollution par les eaux pluviales.* . Novembre 1993.

Conseil Général, TRIVALOR et SOGREAH. *Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés.* 1996

CONSEIL GENERAL, *Le schéma départemental d'aménagement et de développement durable « SDADD »* Septembre 2005

CIRAD. *Guide de la fertilisation organique à La Réunion.* 2006. 302 p.

DDASS de La Réunion et Observatoire Régional de la Santé de La Réunion. Michel Lerond Consutlant. *Qualité de l'air de l'île de la Réunion. Première approche*. Février 1998

Direction Régionale de l'Environnement de La Réunion. *Profil environnemental de La Réunion.* 2006. 226 p.

DIREN réunion. *Sensibilité et vulnérabilité des milieux aquatiques continentaux de l'île de La Réunion*. Etude réalisée par Institut des Aménagements Régionaux et de l'Environnement. Et Agence pour al Recherche et la valorisation marine. Juillet 1996

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement. Vivre avec l'industrie à La Réunion. 2003. 31 p.

Etats régionaux de l'environnement, *Livre blanc de l'environnement. 1982*

HIVERT, Jean. *Plantes exotiques envahissantes. Etat des méthodes de lutte mises en œuvre par l'office national des forêts à La Réunion*. Volume I : Rapport. ONF : Saint Denis. 2003

ORFIS. *Rapport environnemental. Evaluation ex-ante et environnementale dans le cadre de la préparation des programmes européens 2007-2013.* 2006. 60 p.

Préfecture, DRIRE et Région Réunion. *L'énergie et l'environnement. Synthèse du débat régiona*l. 4 octobre 1994. Université de la Réunion.

Préfecture et Conseil Général. Assises locales de l'eau. 14 et 15 novembre 1991. *Livre blanc sur l'eau.*

Préfecture de La Réunion, DIREN et ONF. *Stratégie réunionnaise pour la biodiversité.* 2005. 165 p.

SECA (Société d'éco-aménagement) avec Stratégie et Développement et Groupe pour la recherche appliquée et la formation en sciences humaines. *Profil environnemental de La Réunion. Diagnostic – enjeux – indicateurs*. Version finale. Septembre 99

TRIVALOR. Schéma directeur d'implantation de déchetteries. Département de la Réunion. Rapport d'étude. Octobre 1993.

Mémoires

AMEDEE Christy, Eléments pour l'étude du braconnage à l'Ile de La Réunion. Mémoire de DEA. 2001. 100 p.

ARTHEMISE, Gladys. *Les sous produits forestiers à La Réunion*. Mémoire de maîtrise de géographie. 1997-1998. 252 p.

BENARD, Marie Nicole. *La filière bois à La Réunion*. Université de La Réunion. Maîtrise de Géographie. 1994-5. 242 p.

BOISSEAU, Charlotte, *Des Hommes et des plantes à La Réunion. Approches de l'ethnobotanique réunionnaise*. Mémoire maitrise. 2001-2002. 520 p.

BOSI, Sonia*, Perception et représentation d'un espace insulaire montagneux : ile de la Réunion*. Maitrise de géographie. Septembre 2002. 146 p.

CORRE, Jean-Bernard. *L'île de la Réunion peut-elle assurer son autonomie électrique à l'horizon 2025-2030 ?* Mémoire M1. Développement économique et aménagement local. 2007-2008

CURINCKX, Gladys*, Sensibilités paysagères et pratiques environnementales : pour une gestion durable du territoire à La Réunion*. Mémoire de DEA. Juillet 2005. 358 p.

DUFOUR, Colette. *Evaluation des opérations de restauration écologique entreprises sur le domaine forestier de l'Ile de La Réunion*. DESS SGET. 2003-2004. Stage ONF. 2004

FLECK, Laurence. *L'homme et le littoral Saint-Gillois. Etude d'impact sur l'écosystème corallien*. Mémoire maîtrise Géographie. 1997. 182 p.

FRANCOISE, Muriel. Mémoire de STAGE. SGET.. *Impact des pratiques agricoles sur les eaux du bassin versant de la ravine charrie. Pollution par les produits phytosanitaires et les nitrates*. 2000

GOPAL, Gaëtan. *Contribution à l'élaboration d'un outil pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement : le guide pratique des matières organiques à la Réunion*. DESS Sciences et Gestion de l'Environnement Tropical. Juin 2004. 100 p.

HOAREAU, Huguette. *Protection de la forêt*. Mémoire de DEA de droit de l'environnement. Université de Bordeaux I. 1985-6. 242 p.

JAGER, Christophe. *Approche technique des ruissellements urbains en amont des récifs coralliens de La Réunion*. DESS SGET. 2004. 184 p.

JEANNETTE, Yohan. *Le réseau énergétique électrique à la Réunion. Evolution et impacts socio-spatiaux*. Maitrise de Géographie. 1997. 450 p.

LACOMBLED, Danièle, *L'environnement réunionnais : de la représentation à la protection : une étude prospective*. Mémoire DEA. 1999. 192 p.

LAUVERJAT, Céline. *La consommation d'eau potable à La Réunion.* Magistère d'Economie. Paris I. Panthéon Sorbonne. Septembre 95

LEICHNIG, Christine, *Contraintes écologiques et actions anthropiques dans l'agriculture réunionnaise*. DEA. 1996. 206 p.

LIMAGNE, Anne-Cécile. *Les déchets industriels spéciaux. Techniques et traitements des terres et des boues polluées aux hydrocarbures pour l'île de la Réunion*. Mémoire de Stage ; DESS SGET. 2004. 206 p.

MARQUET, Magali. *L'impact de l'homme sur la forêt primitive des basses pentes occidentales réunionnaises : la forêt semi-xérophile est-elle condamnée à disparaître ?* Mémoire de maîtrise. Géographie. 1997. 228 p.

MERCIER, Caroline. *Végétal et religion à La Réunion*. Maître d'Ethnologie. 2001. 212 p.

PASCAL, Héléna. *Le problème des extractions de granulats dans le lit des cours d'eau à La Réunion. Exemple de la Rivière du Mat.* Maîtrise de Géographie. 1996. 260 p.

PAYET Emmanuelle, *Ordures ménagères et compostage : du concept à l'application* . Maitrise de Géographie. Aout 2002. 138 p.

PAYET Ketty, *Les prélèvements de la faune et la flore à la Réunion*. Maîtrise d'ethnologie. 1997. 202 p.

RAMSAMY, Yoland. *L'avenir des pratiques d'épandage à la Réunion face aux enjeux environnementaux* : *Etude cartographique de l'aptitude des sols à l'épandage sur un bassin versant pilote*. Mémoire de Stage. SGET. 2001

SAADI, Halima, *La gestion des déchets ménagers : une réflexion globale dans un contexte particulier.* 1999. Mémoire de Maitrise.

SERAPHINE, Jean-Charles. *L'assainissement des eaux pluviales à La Réunion*. *Vers une gestion des pollutions plus diffuses par temps de pluie.* Mémoire DESS. SGET. 2001

SOUBADOU, Gislain. *Irrigation et aménagement rural à l'Ile de La Réunion*. Université de La Réunion et Azalées Editions : Ste Marie. 2006. 162 p.

TEYSSEDRE, Nicolas. *L'érosion des sols à La Réunion : perceptions et pratiques des acteurs de l'agriculture*. Mémoire maîtrise géographie. Stage CIRAD. 1998. 148 p.

8) Archives de La Réunion

Classés par n° de dossiers :

Période coloniale

1M4076
1M4078
1M4088
7M60
7M109
7M115

Période départementale

13W3
13W12
13W26
13W27
13W35
13W52
13W64
13W72
13W78
13W89
13W92

19W3
19W11
19W15
19W28

38W117
38W182

53W2
53W15
53W27

56W1
56W2
56W13
56W15

57W1
57W25
57W56

447W87
447W251
447W255

1087W13
1087W28

1261W53
1261W55
1261W191